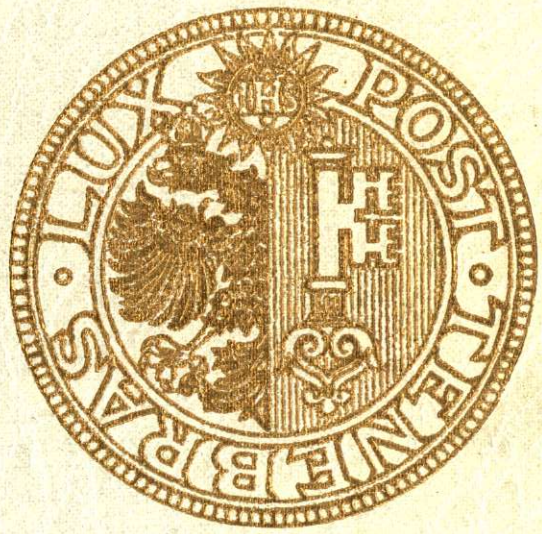
ARMORIAL
GENEVOIS

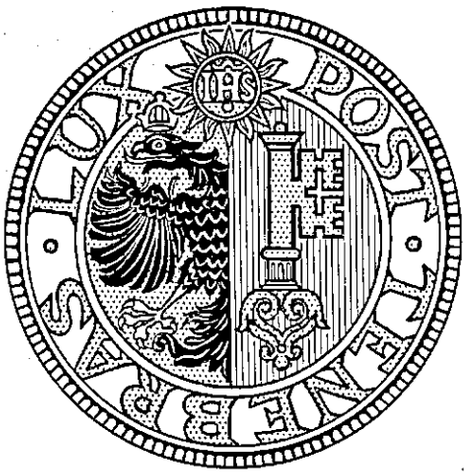


ARMORIAL GENEVOIS



EUGÈNE-LOUIS DUMONT

ARMORIAL GENEVOIS



DESSINS D'ANDRÉ LE COMTE

ÉDITION ATAR
GENÈVE

CET OUVRAGE A ÉTÉ RÉALISÉ SOUS LE PATRONAGE DU COMITÉ DE *L'ARMORIAL GENEVOIS*, COMPOSÉ DE MM. JEAN-PIERRE DEMOLE, PRÉSIDENT, PAUL-L. BADER-REVILLIOD, HENRI BRESSLER, LUCIEN FULPIUS, BERNARD GAGNEBIN, SOUS-DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE DE GENÈVE ET CONSERVATEUR DES MANUSCRITS, CHARLES GAUTIER, Me GUSTAVE MARTIN, † Dr HUGO OLTRAMARE, YVES OLTRAMARE, † Dr CHARLES-FRANÇOIS PFAEFFLI, PROFESSEUR HONORAIRE DE L'UNIVERSITÉ, GUSTAVE VAUCHER, ARCHIVISTE D'ÉTAT DE GENÈVE.

IL A BÉNÉFICIÉ DU CONCOURS DE LA FONDATION RAPIN, DONT LE COMITÉ EN 1952 (DÉBUT DES RECHERCHES) ÉTAIT FORMÉ DE MM. ALBERT PICOT, CONSEILLER D'ÉTAT ET CONSEILLER AUX ÉTATS, PRÉSIDENT DE LADITE FONDATION, PAUL-EDMOND MARTIN, DIRECTEUR DES ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE, PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES, FRANÇOIS PERRÉARD, CONSEILLER D'ÉTAT ET PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES FINANCES, PUIS DE M. ALFRED BOREL, CONSEILLER D'ÉTAT, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, SUCCESSEUR DE M. PICOT A LA PRÉSIDENCE DE LA FONDATION RAPIN

IL A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER LE TRENTE ET UN OCTOBRE MIL NEUF CENT SOIXANTE ET UN SUR LES PRESSES D'ATAR, ARTS GRAPHIQUES, A GENÈVE.

IL A ÉTÉ TIRÉ A 600 EXEMPLAIRES, DONT 26 EXEMPLAIRES DE LUXE SUR PAPIER PUR FIL DU MARAIS, NUMÉROTÉS DE I A XXVI, 20 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE MARQUÉS H. C. ET NUMÉROTÉS DE 1 A 20, ET 554 EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN FIN MAT DES PAPETERIES DE LA SIHL, NUMÉROTÉS DE 21 A 574.

EXEMPLAIRE N° 194

INTRODUCTION

Le présent ouvrage se propose d'être le recueil aussi complet que possible des armoiries portées par les Genevois, des origines à l'année 1900. Les armoriaux genevois imprimés, celui de J.B.G. Galiffe et Mandrot, publié en 1859, celui de J.B.G. Galiffe, Adolphe Gautier et Aymon Galiffe paru en 1896, sont épuisés depuis longtemps. Il en est de même pour le Tableau des armoiries des familles possédant la bourgeoisie de Genève en 1796 d'Henry Deonna paru en 1922. Ces trois ouvrages ne concernent d'ailleurs que l'ancien régime genevois. Le Tableau des armoiries des familles reçues citoyennes de 1792 à 1875, de M. Lucien Fulpius paru en 1945, continue heureusement ces trois recueils, mais il s'arrête à une date éloignée de nous de près d'un siècle. L'intéressant ouvrage du même auteur sur les ex-libris genevois est forcément partiel. Il était, si on voulait faire une somme complète, nécessaire d'ajouter aux éléments figurant dans ces ouvrages un certain nombre d'armoiries retrouvées depuis et celles des familles devenues genevoises par naturalisation entre 1875 et 1900, nombre considérable puisque la plus grande partie de ces familles sont suisses et viennent de cantons où les armoiries sont plus fréquentes qu'à Genève.

Le comité a arrêté le présent *Armorial Genevois* à cette date, qu'on peut considérer comme une limite entre les siècles passés et une période où Genève s'est énormément transformée car il fallait une borne, et celle-ci, éloignée de cinquante ans au moment où elle fut choisie, limitait l'époque contemporaine.

Voulant procurer une aide facilement accessible à l'historien, les auteurs ont disposé l'ouvrage de la manière qui sembla la plus simple et la plus commode: les écus ont été groupés dans l'ordre alphabétique, en planches, comme dans les armoriaux vaudois et valaisan. Les notices héraldiques et généalogiques, elles-mêmes dans l'ordre alphabétique, quelquefois illustrées d'écus en noir et blanc sont immédiatement suivies des références; la consultation en est donc très aisée.

Albert Choisy qui possédait parfaitement la généalogie et l'héraldique genevoise estimait qu'un nouvel armorial devait comporter plusieurs sections groupant les armoiries de certaines catégories de personnages: celles des évêques, des chanoines, des syndics, des conseillers et autres. C'était là une idée séduisante mais nous n'avons pu déférer à ce vœu: la besogne des auteurs en aurait été compliquée sans grand avantage pour le lecteur. Cette division si elle constituait le plan de l'Armorial historique de 1859 avait été presque abandonnée dans l'Armorial Genevois de 1896.

Le regretté Henry Deonna, certainement le meilleur connaisseur de l'héraldique à Genève, auteur de nombreux articles dans les *Archives héraldiques Suisses*, avait depuis bien longtemps recherché et recueilli tous les matériaux qui venaient à sa connaissance sur l'héraldique de notre ville avec l'intention de publier un nouvel armorial; mais il hésitait à se lancer dans une si grande entreprise. M. André Le Comte qui s'intéressait aux mêmes questions et travailla beaucoup avec lui dans ses dernières années, s'efforça de le convaincre de publier et commença à préparer l'édition, établissant notamment la liste des familles genevoises qui devaient y figurer et dessinant une première série d'armoiries. Malheureusement, Henry Deonna disparut avant d'avoir pris une décision. M. André Le Comte s'efforça de mener à bien ce travail qui les avait tant occupés et chercha des appuis; il eut d'abord, en 1945, celui de M. René Favre qui ne put finalement disposer du temps nécessaire. M. Le Comte réussit à intéresser différentes personnalités à l'entreprise, un comité se constitua au cours des années 1951 et 1952, sous la présidence de M. Jean-Pierre Demole. Ce comité était formé de MM. Paul-L. Bader-Revilliod; Henri Bressler; Lucien Fulpius; Bernard Gagnebin, Dr en droit, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève; Charles Gautier; Gustave Martin, notaire; † Dr Hugo Oltramare; Yves Oltramare; † Dr Charles-François Pfaeffli, professeur honoraire de l'Université; Gustave Vaucher, archiviste d'Etat de Genève. Ce comité établit un plan de travail et chercha des collaborateurs. C'est M. Le Comte, naturellement, qui fut chargé de dessiner les écus d'armoiries et on confia à M. Eugène-Louis Dumont, dont on connaît la compétence

en héraldique et généalogie, la tâche de rédiger le texte. Le travail entrepris aussitôt et qui vient d'aboutir, s'avéra beaucoup plus long qu'il n'était prévu. M. Henry Deonna avait laissé certes une admirable documentation, remise après sa mort aux Archives d'Etat par Mme Henry Deonna. Il était nécessaire cependant d'en faire une revision et, dans bien des domaines, de la compléter. On désirait augmenter la partie généalogique des notices; de plus, l'armorial devait traiter de 1530 familles alors que celui de Galiffe et d'Adolphe Gautier n'en contenait qu'un peu plus de 800.

L'auteur devait procéder au dépouillement de certains fonds d'archives, des diverses collections de sceaux, matrices et cachets du Musée d'Art et d'Histoire ainsi que des Archives d'Etat. De même, il devait consulter de nombreux armoriaux généraux, confédérés ou étrangers, étant donné l'origine très diverse de notre population dès avant la Réformation; se référer à une série d'ouvrages généalogiques et faire de longues recherches d'archives pour compléter leurs données.

L'énumération et la description très précise des nombreux sceaux et cachets ayant un caractère documentaire ou artistique sont l'innovation de cet ouvrage, et nous n'avons pas besoin de faire ressortir leur intérêt. L'ensemble de ces recherches représente un énorme travail que M. Dumont a réussi à mener à bien par un labeur opiniâtre.

Le Comité de l'Armorial est heureux de pouvoir témoigner ici sa reconnaissance au Comité du Fonds Rapin qui, à plusieurs reprises, fournit une aide financière indispensable, ainsi qu'aux nombreuses personnes de bonne volonté qui ont relu et corrigé les épreuves: à M. André Duckert, de la Bibliothèque Publique et Universitaire en particulier, mais aussi à Mme Henri Naef-Revilliod, à M. Pierre Favre, à M. Louis Binz, archiviste d'Etat adjoint, à M. Maurice Reymond. Il doit aussi de vifs remerciements à M. Edouard Borel, à M. Richard Pictet, à M. Albert Rilliet qui ont prêté libéralement aux auteurs de précieux documents: les dessins d'armoiries d'Adolphe Gautier, l'Armorial Pictet et l'Armorial Naville-Rilliet, ainsi qu'à M. Pierre Bouffard, conseiller administratif, alors directeur du Musée d'Art et d'Histoire, qui a mis à leur disposition les riches collections de sceaux et de cachets de sa maison.

* * *

Bien que l'évêque de Genève ait été un prince de l'Empire dès le XIIe siècle, que les citoyens et bourgeois se soient organisés en communauté dès la fin du XIIIe, que la ville se soit qualifiée de Seigneurie et qu'il se soit créé peu à peu un patriciat de fait qui a nettement dominé l'Etat au XVIIIe siècle, il n'a jamais existé d'autorité genevoise qui se soit occupée d'héraldique, qui ait songé à réglementer le port d'armoiries, se soit souciée d'en accorder, gratis ou à titre onéreux.

Les armoiries en effet sont totalement absentes des textes législatifs genevois: nous ne savons pas exactement quand (ce fut sans doute vers 1445), ni dans quelles circonstances, la Communauté des citoyens et bourgeois adopta la demi-aigle et la clef qui sont encore les armes de la ville et du canton. Le dédain de l'héraldique est poussé loin, car lorsqu'en 1680, la République sollicitée par un de ses ressortissants, Pierre Noblet, natif, de lui reconnaître la souveraineté, avec le titre de comte, d'îles mystérieuses dans les mers d'Amérique et qu'elle eut « l'incroyable condescendance » (dit avec raison Grenus) de lui accorder sa demande, elle ne songea pas à donner des armoiries à ce nouveau seigneur, qui d'ailleurs ne semble pas en avoir demandé.

Ce désintéressement gouvernemental n'a pas empêché les Genevois de porter des armes. La matière héraldique est la même, toutefois moins riche, peut-être, que dans les cantons suisses. Parmi les citoyens et bourgeois figuraient des nobles des environs, qui avaient des armes, évidemment, mais on peut constater que de bonne heure dès le XIVe siècle, les simples bourgeois en ont porté. En effet, à cette époque, les syndics qui scellent de leurs sceaux personnels, faute de sceau commun, les lettres de bourgeoisie, utilisent des cachets où l'on peut distinguer les contours d'un écu, tel est le cas pour un cachet d'une lettre de 1368. Or des syndics de cette année-là aucun n'est qualifié de noble. Il est intéressant de voir qu'à cette époque ancienne, l'héraldique, d'origine certainement militaire et nobiliaire a été utilisée à Genève, par des roturiers, ce qui est le cas dans bien des Etats, mais aussi et spécialement dans les cantons suisses, comme le démontre un armorial des bouchers de Lucerne, constitué en 1408.

Cette absence de législation complique la tâche des héraldistes: là où existent règlements, registres, livres d'or il suffit dans bien des cas de constater si une famille y figure ou non et de relever les armes qui y sont décrites. C'est une base solide pour l'édification d'un armorial.

Mais, pour Genève, nous sommes obligés de dresser la liste des citoyens ou bourgeois et de rechercher dans les documents les plus divers des traces de leurs armoiries. Chose facile pour ceux qui occupèrent de bonne heure des charges dans la communauté, plus ardue lorsqu'il s'agit de familles moins en vue. On aurait à ce propos tort de penser qu'une famille ancienne et connue possède nécessairement des armes. D'autre part des familles de notoriété récente en possèdent qui sont parfaitement légitimes. Prendre des armes n'a jamais été interdit. Galbreath dans *Le Blason*, p. 58, écrit: « Tout le monde était libre d'adopter des armes à son gré pourvu qu'elles fussent différentes des autres... La possession d'un blason ne reposait pas sur un droit quelconque mais provenait d'une habitude sociale. Tout comme aujourd'hui celle d'un chapeau haut de forme, la possession d'armoiries était au moyen âge invariable et inévitable dans les classes supérieures de la société; en descendant l'échelle sociale, les armes devenaient peu à peu plus rares et traduisaient en même temps des préoccupations sociales. »
Les édifices et monuments de Genève où l'on a relevé des armoiries sont assez nombreux, on les trouve mentionnés dans le très utile recueil de Waldemar Deonna, *Les Pierres sculptées de la vieille Genève*.
Des écus sommaient les portes des maisons, figuraient sur les pierres tombales, aux clefs et retombées de voûtes des églises, Notre-Dame-la-Veuve (l'Auditoire) et St-Germain en particulier. Les plus anciennes sont celles, effacées, qui figuraient sur la dalle de l'évêque Guillaume Fournier de Marcossey, mort en 1377 et les armoiries des Tavel sur leur maison à la rue du Puits-Saint-Pierre. A partir du XV[e] siècle, les armoiries deviennent plus abondantes, notamment dans les édifices religieux. Ecus nobles (Tavel), écus portant des emblèmes qui sont nettement des « marques de maison » (Pouthex), quels qu'ils soient, ils témoignent que l'héraldique était une chose vivante.
Si l'Evêque ou la Communauté se préoccupaient peu d'héraldique, on voit que les armoiries privées avaient leur place dans les bâtiments officiels; au début du XVI[e] siècle, dit J.B.G. Galiffe un citoyen qui avait à se plaindre d'un syndic, abattit avec son épée les « insigna », donc les armes, de celui-ci ornant la salle ou l'antisalle du Conseil. On pourrait en déduire qu'il était habituel de décorer les salles de l'Hôtel de Ville avec les armes des syndics en fonctions, bourgeois pour la plupart, même si beaucoup de ces familles bourgeoises étaient alliées à la noblesse, voire même en marche vers la noblesse. J.B.G. Galiffe nous dit d'autre part qu'on ornait volontiers ses fenêtres de vitraux aux armoiries de ses amis, particulièrement de ceux qui vivaient assez loin et à qui on faisait, de même, cadeau des siennes. Les musées suisses en possèdent en quantité et les nombreux verriers qui vivaient à Genève au XV[e] et au XVI[e] siècle ont dû en exécuter fréquemment. Le mobilier d'églises, stalles, vases sacrés, etc., portait fréquemment des écus aux armes des donateurs.
Donc s'il n'y eut pas de législation héraldique, s'il n'existait pas à Genève, et pour cause, ces « livres d'or » corporatifs fréquents en Suisse alémanique, il y eut néanmoins toute une matière héraldique comme dans la plupart des villes médiévales.
Quelles sont les origines des armoiries elles-mêmes? Celles des familles nobles et anciennes peuvent avoir été composées par les hérauts des comtes de Genève ou de Savoie ou encore d'un autre dynaste. Des familles anoblies plus récemment ont reçu des armoiries ou des augmentations d'armoiries de souverains étrangers (Le Fort) dressées par les services héraldiques de ceux-ci. Quant à la plupart des autres citoyens, ils doivent avoir composé leurs armoiries en utilisant leur marque de maison (Pouthex), ou bien combinant le rébus d'armes parlantes, tempérant leur fantaisie par l'imitation d'armes existantes et connues: beaucoup d'armoiries genevoises du XVII[e] et du XVIII[e] siècle ont un fond bleu en imitation plus ou moins consciente des armes de France. Certains, doués de peu d'imagination, en commandèrent à des spécialistes. Naville-Rilliet dit ainsi de plusieurs: « il fit venir des armes de Milan ». Milan, c'était, au XVIII[e] siècle, l'officine Bonacina, célèbre chez les héraldistes. Certains encore, sans aller si loin, se sont fait dessiner des armoiries par un artiste local tel que Jean Héberlé, géomètre vaudois, de Rolle, fixé à Genève dans la seconde moitié du XVII[e] siècle. Ces armoiries en valent d'autres quand elles obéissent aux règles héraldiques et ne servent pas d'appui à des prétentions erronées d'origine ou de noblesse.

* * *

Outre les armoiries sculptées sur les édifices et sur les meubles, outre les vitraux, l'argenterie et les pierres tombales, les sources héraldiques de Genève comprennent certains fonds des Archives d'Etat ainsi que des collections de sceaux et cachets qu'elles ont recueillies, d'autres collections au Cabinet de numismatique du Musée d'Art et d'Histoire, enfin des armoriaux ainsi que la documentation héraldique constitués par des particuliers.

Aux Archives d'Etat les fonds riches en sceaux et cachets sont tout d'abord la série des Pièces historiques (P.H.) formée principalement du chartrier des évêques, de leur correspondance et des lettres écrites à la communauté et aux conseils de la République. Cette série s'étend des années 912 à 1815, mais le premier sceau armorié (P.H. 43) ne remonte qu'au 29 mars 1212. C'est un contre-scel aux armes des sires de Faucigny. Toutefois bien que beaucoup de pièces ne soient pas scellées, ou aient perdu leur sceau, ou soient scellées par des sceaux ecclésiastiques non armoriés, les pièces avec sceau demeurent nombreuses. Au début ce sont les sceaux des empereurs et rois, des princes et dynastes voisins, plus tard ceux des cantons, alliés ou non, les cachets des baillis bernois du territoire voisin et ceux de nombreux seigneurs particuliers. Des moulages de ces sceaux ont été faits, en plâtre et une partie de ceux-ci, jusqu'à 1362 déposés au Cabinet de numismatique.
Il faut citer aussi le fonds des « Titres et droits (féodaux) » de l'ancienne république, en particulier la série des « rouleaux » soit des chartes en faveur des anciens possesseurs des fiefs incorporés par la ville de Genève, scellés souvent par l'official, mais aussi par des seigneurs. Le fonds des minutes de notaires, avec des testaments mystiques scellés, celui des testaments olographes, celui des testaments en portefeuille (en expédition) livreront bien des pièces intéressantes. En ce qui concerne les testaments olographes, l'héraldiste fera bien de se méfier de la mention habituelle « scellé et cacheté du *cachet de mes armes* »: il arrive que le testateur ait pour cette occasion, emprunté en toute naïveté, le cachet d'un personnage n'ayant avec lui aucun rapport de parenté ou même de nom!
On trouve aussi aux Archives d'Etat une collection de matrices, généralement en laiton, de sceaux, pour la plupart officiels, et aussi de sceaux détachés par accident ou la vétusté des documents originaux.

* * *

Les Archives d'Etat possèdent également des collections de sceaux. D'abord la précieuse collection des moulages exécutés d'après ceux des « Pièces historiques » auxquels nous avons fait allusion plus haut, puis les collections réunies par deux héraldistes modernes, la collection Reverdin et la collection de Morsier.
Un répertoire alphabétique sur fiches permet d'utiliser cette riche documentation.
Au Cabinet de numismatique du Musée d'Art et d'Histoire se trouvent d'amples collections de sceaux, d'abord comme nous l'avons vu, des moulages de sceaux des Archives d'Etat, de 1124 à 1362, puis des pièces ou collections, provenant de nombreux donateurs: J.D. Blavignac, Albert Choisy, J.J. Dunant, famille Galiffe, Charles Gautier, Jacques Mayor, Albert Pictet. Le total montait il y a peu de temps à 3562 empreintes.
Le Cabinet de numismatique renferme, lui aussi, une collection de sceaux de bronze.

* * *

Nous avons parlé très brièvement des sources héraldiques genevoises, il nous faut mentionner aussi les armoriaux manuscrits qui se trouvent dans les dépôts publics et chez quelques particuliers.
Aux Archives d'Etat ce sont tout d'abord les deux armoriaux constitués par Jacques-Augustin Jean-Barthélemy-Gaïfre et Aymon Galiffe (Mss. Galiffe 86 et 87) et légués par ce dernier. Le premier volume intitulé « Armorial » de 92 folios de 194 mm. de largeur sur 296 mm. de hauteur, de la main de J.A. Galiffe pour l'essentiel, contient des écussons avec référence à un document, le plus souvent. Ces écussons constituent deux séries, l'une de 1759 numéros, l'autre de 758. Ce manuscrit paraît être l'ébauche du suivant, Mss. Galiffe 87, relié, comptant 203 folios de 204 mm. de largeur sur 259 mm. de hauteur, dont 115 sont utilisés, contenant environ 2000 écus, avec des variantes. Les armoiries de ces deux ouvrages relevées et dessinées surtout par les deux premiers Galiffe paraissent comprendre toutes les armoiries genevoises connues alors avec celles de nombreuses familles homonymes d'autre origine, et en outre, celles de familles, seigneuries, corporations suisses, savoisiennes, gessiennes et étrangères qui ont joué un rôle dans l'histoire de Genève, ou sont représentées aux Archives d'Etat par un document héraldique quelconque.
Aux Archives d'Etat se trouve encore, dans la collection des Manuscrits historiques (Mss. hist. 135) un registre intitulé « Armoiries bourgeoises », registre des bourgeois de Genève, qui contient dans ses 13 premiers folios le dessin de 123 écus de familles genevoises. L'écriture est celle du syndic Jean Jalabert (1713-1768).
Il nous faut citer en passant la copie faite autrefois par Théophile Dufour de l'« Armorial Naville-Rilliet » dont nous parlerons plus loin et qui figure dans les « Manuscrits Théophile Dufour » sous le n° 2. Dufour n'a copié que le texte de l'armorial, sans la préface et sans les dessins.

Dans les manuscrits Galiffe se trouve sous le n° 97, aux folios 18-45, une copie de l'armorial genevois du baron de Grenus; aux folios 46-66 une copie d'un bref armorial vaudois, communiqué à J.A. Galiffe par le baron Louis de Charrière; aux folios 67-92 une copie de l'armorial de Savoie par Joseph-Antoine Besson. Aucune de ces copies ne comporte de dessin, ce ne sont que des descriptions.

L'« Armorial du Pays de Gex », par Alfred-Jules Vidart, de Divonne (1847-1912), qui se trouve également aux Archives d'Etat (Mss. hist. n° 241) contient les armes d'un certain nombre de familles genevoises d'origine gessienne ou possessionnées dans le Pays de Gex.

A la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève on trouvera sous la cote Ms. supl. 845, 846, un armorial formé de deux volumes cartonnés de 18 cm. de hauteur sur 11 de largeur. Les armoiries ont été réunies et dessinées par Charles-Philippe Du Mont (1803-1893), bibliothécaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Le tome premier compte 172 pages numérotées et contient plus de 1600 armoiries. Le tome II a 146 pages numérotées, mais les pages 116 et suivantes n'ont pas été employées. Il contient plus de 1000 armoiries. La plupart des armoiries de ces deux volumes sont dessinées et peintes, un certain nombre seulement décrites. Toutes ces armoiries appartiennent à des familles genevoises ou à des familles ayant eu des attaches avec Genève.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'album armorial de l'Académie. Il porte le titre *Nomina et stemmata illustrium principum generosorum comitum, baronum dominorum ac nobilium quos virtutis et literarum amor in Scholam genevensem adduxit... 1581.* Cet armorial qui mesure 35 cm. de hauteur sur 23 de largeur, forme un volume relié plein veau, frappé aux armes de Genève, de 640 pages. Il renferme 277 armoiries d'étudiants et bienfaiteurs de l'Académie en couleurs, souvent magnifiques, parmi lesquelles seulement 12 de familles suisses, les autres appartiennent à des familles étrangères. Il a été commencé en 1581. Les dernières armoiries qui y figurent sont datées de 1729.

La Société d'histoire et d'archéologie possède dans sa collection de manuscrits plusieurs recueils d'armoiries, d'abord le Ms n° 3, anonyme, volume de 364 mm. de hauteur sur 241 de largeur: « Matériaux pour servir à dresser un nobiliaire des familles nobles existant dans la République de Genève en 1788. On commencera par celles qui sont reconnues en France pour nobles d'ancienne extraction, suivront ensuite les familles anoblies et les familles patriciennes. »

Les armoiries de chaque famille, au nombre de 42, sont décrites et dessinées à la plume, avec l'indication du timbre. L'auteur donne la liste des assemblées de la noblesse du Pays de Gex, celle des familles genevoises « consulaires » et « sénatoriales » avant la Réformation. Le registre compte 189 pages, numérotées, 9 folios blancs et une table alphabétique.

Le manuscrit coté Ms n° 14 s'intitule « Livre de diverses armoiries des familles genevoises ou étrangères admises à la « Bourgeoisie de Genève ». Il constitue le n° 12 de la « collection Grenus », mesure 160 mm. de largeur sur 210 de hauteur. Les armoiries ne sont pas signées, mais seulement décrites. 26 folios ont été utilisés contenant 408 descriptions d'armoiries et datant du début du XIX^{e} siècle.

Le Ms n° 16, de la main de l'ancien syndic Jean-Louis Gallatin Grenus contient les « Blasons des Maisons et familles nobles avec lesquelles nous avons des alliances directes ». Suivent les armoiries avec quelques notes sur les distinctions et la noblesse de ces familles, avec mention des alliances. Le manuscrit a 113 mm. de largeur et 171 de hauteur; 17 pages sont utilisées.

Outre les armoriaux des dépôts publics, il nous faut citer les armoriaux possédés par des particuliers, et tout d'abord l'Armorial Pictet, composé par Isaac Pictet (1746-1823) syndic en 1792, sous ce titre: « Armorial Genevois contenant le Rôle des Evêques et Princes de Genève, des Syndics et Magistrats qui l'ont gouvernée, dès les temps les plus anciens à 1798 et diverses particularités généralement peu connues, 1808 ». Dans une préface, l'auteur donne l'origine des familles, la date de leur admission à la bourgeoisie et décrit leurs armoiries. Certaines de ces familles, dit-il, par leur ancienneté dans la République ou leur naissance sont faites pour figurer dans tous les nobiliaires. Certaines ont été reconnues comme telles à l'étranger sans autre titre que le patriciat. L'auteur indique que son armorial contient 833 notices familiales, dont 542 sont accompagnées d'armoiries. Il a procédé à des statistiques d'où il résulte que 411 familles ont fourni des conseillers au Conseil des Deux Cents; 185 au Petit-Conseil qu'il appelle le « Sénat », dont seulement 114 ou 120 y ont siégé « de manière à s'y faire remarquer ». En ce qui concerne les armes, elles proviennent, dit l'auteur, d'un « petit livre de feu M. L'Egaré, « habile graveur en cachets. Ce livre appartint ensuite à M. Philippe Robin, son neveu, anssi graveur et a passé entre les mains de M. Geissler, autre graveur. On y a ajouté des armes tirées des archives, et d'autres, des gobelets

des corporations et exercices lesquels sont: 1) la Coulouvrenière, 2) le Canon, 3) la Navigation, 4) l'Arc, 5) la Compagnie de Milice du quartier de Saint-Antoine, 6) les Petits Volontaires, 7) le Corps des maîtres orfèvres». Isaac Pictet termine par des listes des évêques, des chanoines, des syndics et « un tableau des familles consulaires existantes » un recueil remarquablement utile et intéressant.

Voici enfin le plus beau des armoriaux manuscrits genevois, décrit ainsi par Henry Deonna:

« Armorial manuscrit d'Isaac-Louis Naville-Rilliet. Cet armorial écrit sur des feuilles de papier de grande dimension, soit de 44 cm. de longueur sur 30 cm. de largeur, se compose de deux parties.

La première contient un tableau de 33 armoiries appartenant aux seigneurs syndics; au lieutenant; au conseiller d'Etat d'honneur (Jacques Necker); aux conseillers d'Etat anciens syndics; aux conseillers d'Etat en charge et au secrétaire d'Etat avec cinq pages de texte explicatif; le tout signé I^e L^s Naville, Cologny 1793.

La seconde partie renferme 934 armoiries, dessinées et coloriées en 47 planches et décrites en 135 pages. Elles ne concernent que des familles ayant été reçues à la Bourgeoisie genevoise. L'origine de chacune d'elles et son admission sont indiquées; une préface de huit pages traite du blason et de la noblesse, et suit la dédicace du manuscrit: « Dédié aux magnifiques et très honorés seigneurs, Mess. les Syndics et Conseils de la ville et République de Genève en l'année 1789 ». Cette dédicace est surmontée des armes en couleurs de la République; elles ont pour tenants deux anges vêtus de dalmatiques.

Le manuscrit est richement relié en maroquin rouge et porte au dos du volume, comme titre imprimé « Notices et armorial des familles qui ont existé à Genève et de celles qui y existent actuellement. 1794.»

Les armoiries des magistrats de la République n'ont été décrites et dessinées qu'en 1793, quatre ans après l'armorial des bourgeois, mais figurent comme première partie dans le volume. Ce travail a dû être revisé dans la suite, car certaines notices portent la suppression de plusieurs lignes du texte.

Isaac-Louis Naville, 1748-1801, syndic en 1788, avait épousé Elisabeth-Anne Rilliet et mourut sans enfant.

Il faut mentionner encore la documentation d'Henry Deonna sur la généalogie et l'héraldique des familles genevoises, documentation remise aux Archives d'Etat par sa famille et qui figure dans la collection des Manuscrits historiques sous les n^os 271, 272 et 274. Sous le n° 271 figurent 26 volumes de notes généalogiques sur les familles genevoises ou les familles ayant des relations avec Genève: généalogies complètes, partielles, tableaux, coupures de presse et correspondance. Ce qui intéresse bien plus l'amateur d'héraldique ce sont le n° 272 comportant 10 volumes de notes sur les armoiries des familles genevoises, ou alliées à celles-ci, des corrections et addenda aux armoriaux existants ainsi que des copies d'armoriaux manuscrits; et le n° 274, comportant 32 volumes de manuscrits héraldiques consacrés à des copies et aux dépouillements d'armoriaux généraux et étrangers, à des notes sur la science héraldique, sur la noblesse, sur les armes et pavillons d'Etats, sur les drapeaux de régiments suisses au service de l'étranger, sur les marques de maison.

Toutes ces notes constituent une magnifique documentation de première importance pour l'héraldique à Genève, mais aussi en Suisse et dans les pays voisins.

* * *

L'Armorial ne traite que des armoiries portées par les citoyens genevois. De nos jours, ceux-ci ne forment qu'une catégorie englobant ceux qui sont Genevois dès le moyen âge, ceux qui ont été naturalisés, ceux qui descendent de naturalisés ou de citoyens, ceux qui encore descendent de ressortissants des territoires cédés à Genève en 1815 et 1816 par la France et la Sardaigne et jouissant des mêmes droits.

L'ancien régime genevois avait connu cinq catégories de ressortissants: les citoyens, les bourgeois, les natifs, les habitants, tous demeurant dans la ville et dont on parle fréquemment, enfin les sujets de la campagne mentionnés plus rarement.

Les citoyens sont nommés déjà dans le plaid de Seyssel de 1124. Ils portent le nom de citoyens parce qu'ils habitent une « cité », c'est-à-dire le chef-lieu de l'ancienne circonscription romaine de ce nom, devenu siège épiscopal. Il n'y avait pas primitivement, à ce qu'il semble, de différence nette entre citoyens et bourgeois. Dans plusieurs documents, les termes de *cives, cives jurati, burgensis* paraissent synonymes et sont opposés à ceux d'habitants, *habitatores, incolae*. Citoyens et bourgeois forment peu à peu un corps distinct et privilégié que l'évêque reconnaîtra plus tard comme communauté. Seuls ses membres auront des droits politiques.

Les citoyens étaient au sommet de la hiérarchie; ils pouvaient être nommés aux plus hautes magistratures, soit être syndics ou membres du Petit Conseil. Un citoyen était fils d'un citoyen ou d'un bourgeois et devait être né à l'intérieur de la ville, sinon il retombait au rang de bourgeois. Pour cette dernière clause, une exception pouvait être faite si le père, invoquant un cas de force majeure, faisait une demande formelle au Conseil.
Un bourgeois était soit un étranger, soit un Genevois des trois dernières catégories, qui acquérait le droit de bourgeoisie, moyennant finance (ou gratuitement pour service rendu ou capacités particulières), finance qui, au cours du temps augmenta d'une manière très considérable et devint presque prohibitive. En somme c'était, en principe, un naturalisé. On pouvait toutefois naître bourgeois comme on l'a vu: c'était le cas des fils de citoyens ou des fils de bourgeois nés hors de la ville.
Les bourgeois ne pouvaient faire partie du Petit Conseil; ils ne pouvaient être « sautier » (chef du guet et gouverneur de l'hôtel de ville), «lieutenant» (chef de la justice et de la police), capitaine-général, contrôleur ou auditeur des comptes, maître de la monnaie, procureur général, maître de l'artillerie et geôlier. Ils ne pouvaient donc être à la tête d'aucun service important du gouvernement ou de la magistrature. Ils pouvaient en revanche faire partie du Conseil des Deux Cents, qui assistait le Petit Conseil comme une espèce de parlement, avait le droit de grâce et obtint de juger en dernier ressort les causes civiles.
Dans le domaine économique, les privilèges des bourgeois et des citoyens étaient semblables. Ils pouvaient exercer librement toute industrie ou tout négoce alors que le commerce en gros n'était généralement pas permis aux habitants et aux natifs. Citoyens et bourgeois avaient un privilège auquel ils tenaient essentiellement, celui de vendre leur vin au détail dans la ville, vin dont le prix était fixé chaque automne par le Conseil Général, assemblée de tous les citoyens et bourgeois à l'exclusion des natifs habitants et sujets.

Les natifs et les habitants n'avaient aucun droit politique. Les premiers étaient des fils de natifs ou d'habitants, nés dans la ville. Les habitants eux-mêmes étaient des étrangers qui avaient acquis moyennant finance et en prêtant serment de fidélité à la République et en s'engageant à vivre dans la confession réformée, le droit de vivre perpétuellement à Genève, d'y exercer un métier ou une industrie. Les droits des natifs étaient un peu plus larges que ceux des habitants: en 1650 (l'expression de natif apparaît alors pour la première fois dans la législation), on leur accorde d'entrer dans la maîtrise des passementiers. Dix ans après, ils pourront entrer dans toutes les maîtrises.

Enfin, les sujets étaient les paysans, autrefois sujets de l'évêque, du Chapitre, ou du prieuré de Saint-Victor, dont les terres étaient devenues le domaine de ce seigneur collectif qu'était la République de Genève, sans que leur condition ait été modifiée.
La plupart étaient taillables et mainmortables, condition dont ils ne pouvaient se racheter qu'au moyen d'un lourd impôt qui primitivement s'élevait au tiers de leurs biens et à la fin du XVIII[e] siècle au cinquième pour la taille, au sixième pour la capitation. Cet état de choses dura jusqu'au 22 mars 1791, adoption de l'Edit politique réservant encore aux citoyens et bourgeois les droits politiques mais donnant les mêmes droits civils à tous les Genevois. Cet Edit abolissait la taillabilité ainsi que les «services» féodaux en prévoyant leur rachat à des conditions raisonnables, le sujets devenaient ainsi « habitants de la campagne ». Le mouvement d'émancipation se précipitait et avant la fin de la même année, l'Edit du 12 décembre 1791 fit de tous les Genevois, et même de certaines catégories d'étrangers domiciliés dans la République, des citoyens égaux possédant les droits politiques complets. Désormais l'inégalité politique était abolie à Genève.

Le lecteur aura vu plus haut que, dans certains manuscrits héraldiques cités, on fait allusion à la noblesse de certaines familles genevoises. Y avait-il une noblesse genevoise ?
Le titre de noble existait à Genève et était réservé à ceux qui remplissaient les hautes fonctions du gouvernement: aux syndics, aux membres du Petit Conseil, au lieutenant de police, au procureur général. C'étaient, dans les documents officiels, les seules personnes qualifiées de nobles, car les nouveaux bourgeois et leurs descendants les citoyens, acceptaient de ne plus porter les titres de noblesse ou la qualité de noble que leurs ancêtres ou eux-mêmes pouvaient avoir possédé dans leur pays d'origine.
Il ne semble pas qu'aux yeux des magistrats, ce genre de noblesse ait pu être assimilé à celle des pays voisins, à celle de France en particulier, car, encore en 1654, le Conseil décide que nulle Genevoise, fut-elle de la première qualité, c'est-à-dire femme d'un syndic ou d'un membre du Conseil, ne pourra être appelée autrement que

«Mademoiselle», appellation des femmes n'appartenant pas à la noblesse. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, il n'y eut donc pas *officiellement* d'autre noblesse à Genève que cette noblesse des magistrats, destinée à augmenter le respect qui leur était dû.
Il y avait pourtant parmi les citoyens et bourgeois des familles appartenant à la noblesse traditionnelle: citoyens qu'on voit qualifiés de nobles dès l'origine: gentilshommes des environs qui s'étaient fait recevoir bourgeois, réfugiés appartenant à la noblesse. A ceux-là vinrent s'ajouter les familles qui reçurent des titres de noblesse de princes étrangers, souvent pour service dans leurs armées. Henry Deonna énumère 97 lettres de noblesse délivrées à des familles genevoises ou à des familles qui devinrent genevoises, et il pense qu'il y en eut bien d'autres.
Ces familles, si elles ne portaient pas leur titre dans Genève, s'en servaient au dehors; quelques-unes possédaient des fiefs dans le voisinage, mais cela ne leur donnait aucun privilège dans la République.
Depuis que la Seigneurie de Genève avait, en 1535, succédé à l'évêque, citoyens et bourgeois participaient au gouvernement d'un Etat. Les familles de notables qui fournissaient depuis plusieurs générations les membres des conseils se considérèrent peu à peu comme patriciennes, patriciennes de fait, mais non de droit, car aucune législation ne reconnaissait de patriciat, et s'estimèrent équivalentes à la noblesse étrangère avec laquelle elles frayaient et s'alliaient. Pourtant elles n'avaient pas d'autre qualité pour cela que d'être citoyennes de Genève et d'appartenir aux familles de syndics ou de membres du Conseil des Deux-Cents.
Plus d'un simple citoyen ou bourgeois de Genève fit lui aussi l'acquisition d'une terre noble dans le Pays de Gex ou en Savoie. L'étranger qui se fixait à Genève, après un an et un jour, ne pouvait être réclamé par son seigneur; pour acquérir la bourgeoisie, il devait s'être libéré de la condition servile de taillable et de mainmortable et pouvoir le prouver éventuellement. Cette qualité d'homme libre permettait aux citoyens et bourgeois d'acquérir des terres nobles ou de franc-alleu, ce qui est démontré par plusieurs exemples. Comme d'autre part ces citoyens et bourgeois participaient au gouvernement d'un Etat souverain depuis 1535, qu'ils portaient épée, leur situation était voisine de la noblesse.
Louis Dufour-Vernes en concluait même que tous les citoyens de Genève étaient nobles. C'était aller un peu loin, l'état d'homme libre n'est pas la noblesse, du moins sa condition était exempte des tares qui l'auraient empêché d'acquérir celle-ci.

Nous avons essayé, dans cette introduction très succincte, de donner un aperçu de l'héraldique à Genève, domaine que n'a jamais touché le législateur, (ce qui aida peut-être les armoiries à naître et à se répandre), puis d'indiquer les sources d'information: recueils de monuments armoriés portant des écus, documents d'archives, collections de cachets et armoriaux. Nous avons voulu aussi présenter brièvement les catégories politiques de l'ancienne république pour permettre aux chercheurs de pousser plus à fond leur étude et d'utiliser plus complètement l'Armorial genevois qui est, dans l'esprit de son auteur, avant tout, un recueil complet de la matière héraldique genevoise. En effet, cet ouvrage n'est pas un nobiliaire, il ne fait pas de discrimination entre les familles, c'est du résumé généalogique et historique que ressort leur plus ou moins grande notabilité. On s'est appliqué à n'omettre aucune famille genevoise dont on sait qu'elle a porté des armes et à indiquer l'origine de celles-ci. L'énumération des sources avec la description des sceaux, cachets, diplômes est certes une des parties les plus originales de l'ouvrage. Cette réunion du blasonnement, d'une généalogie brève, mais contenant les éléments essentiels, ainsi que des sources, fait de l'Armorial genevois un instrument de travail commode qui contribuera utilement à la connaissance du passé genevois.

Gustave VAUCHER

Voici une liste des ouvrages qui permettent d'avoir une vue générale de l'héraldique privée genevoise et de ses sources, liste dont les éléments sont empruntés en grande partie à une « Bibliographie de l'histoire de Genève des origines à 1850 », manuscrite, qu'a dressée M. le professeur Paul-F. Geisendorf.

1. GALIFFE, J. B. G. *Genève historique et archéologique.* Genève, 1869-1872; 400 et 226 p. gr. in-8°;

2. DEONNA, Waldemar. « Les arts à Genève, des origines à la fin du XVIII[e] siècle », dans *Genava*, T. XX, 1942; 500 p. in-8°.

3. DEONNA, Waldemar. *Pierres sculptées de la vieille Genève.* Genève 1929. 443 p. in-8°.

4. Inventaire sommaire des manuscrits appartenant à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève ou déposés dans sa bibliothèque, paru dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, T. IV, pp. 239-264.

5. MARTIN, Paul-E. Catalogue de la collection des Manuscrits historiques des Archives d'Etat. Genève, A. Jullien, 1936, 209 p. in-8°.

6. MARTIN, Paul-E. « Les manuscrits Galiffe et Th. Dufour aux Archives d'Etat », notice, inventaire et catalogue dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, T. V. pp. 43-81.

7. BLAVIGNAC, J. D. *Armorial genevois*, essai historique sur les armoiries, les sceaux, les bannières et les monnaies de Genève, depuis l'époque la plus ancienne jusqu'à nos jours. Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève 6 (1849), pp. 163-382, 7(1849), pp. 109-170 et 7/2, p. 1-40 (index), et à part, Genève, 1849; 368 + 42 p. in-8
   qui contient des armoiries de dynastes et d'évêques.

8. GALIFFE, J. B. G. et MANDROT, A. de. *Armorial historique genevois.* Genève [etc.], 1859; 34 p. + 16 pl. gr. in-8°
   qui donne des armes des évêques, des vidomnes, des chanoines, des principaux officiers de l'Eglise, des familles ayant participé au gouvernement et des bourgeois d'une noblesse authentique, en deux séries: avant et après la Réforme.

9. GALIFFE, J. B. G., GAUTIER, Adolphe et GALIFFE, Aymon. *Armorial genevois.* Genève, 1896; 151 p. gr. in-8°.
   Réédition du précédent avec adjonction des familles qui ont donné des conseillers au CC, des pasteurs ou des professeurs à l'Académie, avec index (description héraldique des blasons) et catalogue des familles par ordre chronologique des admissions à la bourgeoisie.

10. DEONNA, Henry. *Tableau des armoiries des familles possédant la bourgeoisie de Genève en 1792.* Genève, 1922; in-plano.
    Armes de 362 familles classées par ordre chronologiques des admissions à la bourgeoisie. Compte rendu et *index*, *Arch. hérald. suisses* 37(1923), p. 46-7.

11. FULPIUS, Lucien. *Armoiries des familles genevoises reçues citoyennes de 1792 à 1875.* Genève, 1945; in-plano.
    Tableau donnant les armes d'une cinquantaine de familles non portées au n° précédent, et d'une autre cinquantaine de familles de natifs ou d'habitants reconnues genevoises en 1792, outres celles de familles admises depuis cette date.

11b. D[EONNA], H[enry], A[UBERT], F[ernand], V[AUCHER], G[ustave]. « Armoriaux manuscrits genevois » *Archives héraldiques suisses* 53(1939), pp. 25-28.
    Description et indication de valeur.

12. FULPIUS, Lucien. « Contribution à l'Armorial genevois ». Notice explicative du tableau des « Armoiries des familles genevoises, reçues citoyennes de 1792 à 1875 », dressé en 1945, paru dans *Genava* XXIX, 1951, pp. 164-190.

13. DEONNA, Waldemar. « Marques genevoises de propriété », paru dans *Genava* VIII, 1930, pp. 128-184.

14. FULPIUS, Lucien. « Catalogue des anciens ex-libris héraldiques genevois », dans *Genava* N.S.V. 1957, pp. 161-191.

15. DUFOUR-VERNES, Louis. « La noblesse des bourgeois de Genève avant le 12 décembre 1792, dans l'ancienne Genève, 1535-1798. » *Fragments historiques*, Genève, 1909, in-16°, pp. 37-57.

16. DEONNA, Henry. « Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises ». *Archives héraldiques suisses*, 1917, pp. 1-74.

17. COVELLE, Alfred L. « Le livre des bourgeois de l'ancienne République de Genève ». Genève 1897. 563 p. in-8°.

G.V.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Anc.	ancien(s), ancienne(s)
arm.	armorial, armoriaux
B.	bourgeois(e)
B.G.	bourgeois(e) de Genève
cap.	capitaine
cat.	catalogue
cf.	conférez
C.G.	citoyen(ne) de Genève
col.	colonel
coll.	collection
Dépt	département
D.G.	domicilié de Genève
Egr.	égrège (qualification des notaires)
ffeu	fils de feu, fille de feu
gen.	genevois, genevoise(s)
gén.	généalogie(s), généalogique(s)
Hab.	habitant(s)
hérald.	héraldique(s)
H.G.	habitant de Genève
hist.	histoire(s), historique(s)
inv.	inventaire(s)
lt.	lieutenant
ms.	manuscrit
mss.	manuscrits
N.G.	naturalisé(s) genevois
No.	noble
not.	notaire
P.C.	Procès criminel(s)
P.H.	Pièce(s) historique(s)
reg.	registre(s)
Rév.	révérend(issime)
rgt	régiment
s.d.	sans date
sgr	seigneur(s)
sgrie(s)	seigneurie(s)
Sp.	spectable (qualification des ministres, des avocats)
suppl.	supplément
t.	tome
Vén.	vénérable
Wb.	Wappenbuch

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES ET NOMS DE PERSONNES

A.Ch.	ALBERT CHOISY
A.F.S.	*Almanach des familles suisses*
A.G.S.	*Almanach généalogique suisse*
A.H.S.	*Archives héraldiques suisses*
Arm. N.	*Armorial neuchâtelois* (JÉQUIER)
Arm. V.	*Armorial vaudois*
Arm. Val.	*Armorial valaisan*
D.H.B.S.	*Dictionnaire historique et biographique suisse*
Fr. Prot.	*France protestante*
Gal.	GALIFFE
G.G.G.	GALIFFE, GAUTIER et GALIFFE (voir introduction)
G.S.	*Le généalogiste suisse*
H.D.	HENRY DEONNA (voir introduction)
H.D.: L.N.	*Lettres de noblesse*
L.F.	LUCIEN FULPIUS (voir introduction)
Liv. Hab.	P.-F. GEISENDORF: *Livre des habitants*
M.D.G.	*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire... de Genève*
M.I.G.	*Mémoires de l'Institut national genevois*
N.-R.	NAVILLE-RILLIET (voir introduction)
R.C.	Registre du Conseil, Genève
Reg. C.P.	Registre de la Compagnie des pasteurs..., Genève
R.G.S. Ge.	*Recueil généalogique suisse: Genève*
R.G.V.	*Recueil de généalogies vaudoises*
R.H.V.	*Revue historique vaudoise*
R.-R.	Rietstap: Supplément par ROLLAND
S.K.L.	*Schweizerisches Künstler-Lexikon*
W.D.: P.S.	WALDEMAR DEONNA: *Pierres sculptées*

INSTITUTIONS (Sigles)

ACV	Archives cantonales vaudoises
AEG	Archives d'Etat de Genève
BPU	Bibliothèque publique et universitaire de Genève
MAH	Musée d'art et d'histoire, Genève

CHARGES OFFICIELLES

du CC	membre du Conseil des Deux Cents
du L	membre du Conseil des Cinquante
du LX	membre du Conseil des Soixante

A

ABAUZIT, ABAUSI

Famille d'Uzès en Languedoc, à laquelle appartient Firmin Abauzit, 1679-1767, encyclopédiste et bibliothécaire. Après des études à l'Académie, il voyagea dès 1698 en Hollande et en Angleterre et fut en rapport avec Basnage, Jurieu, Saint-Evremond, Bayle et Newton. Le roi Guillaume III tâcha en vain de le retenir en Angleterre, et l'Académie de Genève ne parvint pas à le convaincre de se laisser nommer professeur de philosophie en 1723. Abauzit appartint à cette école de théologiens modérés qui fleurit à Genève au début du XVIII[e] s.; auteur de nombreuses publications; reçu B.G. le 6 août 1727, gratis «en reconnaissance des services rendus à la Bibliothèque».



Armes: DEUX BOURDONS DE PÈLERIN POSÉS EN SAUTOIR, CANTONNÉS DE QUATRE ÉTOILES.
(Emaux inconnus.)
Sources: H. Deonna cite un cachet aux armes Abauzit, apposé sur une lettre de Firmin Abauzit, 1708.
Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 162. — Sordet. — Senebier. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

ACHARD I

Voir planche

Etienne Achard, marchand, changeur et correspondant de Jacques Cœur à Genève, est cité dans cette ville en 1439. Il fut membre du Petit Conseil de 1457 à janvier 1479, syndic en 1466. Son fils Ravand (Ranand ou Ranier) Achard, du L 1489 et 1491; selon J.-A. Galiffe et Foras, il serait considéré comme l'auteur de la famille des sgrs du Rosey en Faucigny. La famille paraît s'être éteinte en la personne d'Etienne-Philiberte Achard, dame du Rosey, femme de No. Clériadus de Genève, sgr de Boringe, du Saix, etc., morte avant le 13 décembre 1670.

Armes: D'AZUR A TROIS CASQUES D'ARGENT POSÉS 2 ET 1.
(Foras)
Variante I: LE CHAMP DE GUEULES.
Variante II: LES CASQUES D'OR.
Sources: Selon Chorier, la branche du Dauphiné portait la variante I.
Références: G.G.G. — Foras I. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: R.C. I; Fiefs; Gal. mss. gén. — D.H.B.S.

ACHARD II

Voir planche

Famille de Die en Dauphiné divisée en plusieur. branches; deux se réfugièrent à Genève au XVII[e] s. pour cause de religion. La première a pour auteur Timothée Achard, de Die, père de Jean-François, reçu H.G. le 30 janvier 1697 et B.G. le 21 août de la même année. Parmi les personnalités il nous faut citer: Philippe (Achard-Rigaud), 1713-1778, du parti de la Bourgeoisie, qui fut désigné le 26 juin 1766 par les cercles des Représentants comme l'un des 24 commissaires qui doublaient les 24 délégués ordinaires pour discuter les termes d'une «représentation» au chevalier de Beauteville, médiateur pour le roi de France. Jacques (Achard-Bontems), 1747-1828, figure au premier rang du parti de l'Aristocratie en 1782, du CC 1775-1792, du Petit Conseil 1782, du Conseil Représentatif 1815-1819. Jean (Achard-Trembley), 1755-1821, adjoint du CC 1791, membre de l'Assemblée nationale 1793, fut privé de ses droits politiques par le second Tribunal révolutionnaire de 1794, du collège électoral du Dépt du Léman sous l'Empire, conseiller municipal 1801-1813; il remplit diverses missions à Paris pour la ville de Genève et la Société économique. Il joua un rôle important dans cette société dont il fut plusieurs fois président de 1798 à 1811. Député au Conseil Représentatif 1814-1819 et 1820-1821. Pierre-Jacques-Albert (Achard-de Gallatin), 1798-1881, D[r] en droit, avocat, auditeur 1827, substitut du procureur général 1828-1839, occupa le siège du ministère public 1839-1842, juge à la cour de justice 1843-1848. Il fut membre du Conseil Représentatif 1829-1838, 1839-1841, de la Constituante de 1841, du Grand Conseil 1842-1846. Louis,

1756-1803, avocat, auditeur 1821-1823, juge suppléant à la cour de justice 1821-1839, membre du Conseil Représentatif 1821-1830, 1831-1841, de la Constituante de 1841, du Grand Conseil 1842-1846, conseiller d'Etat 1839. Alexandrine-Lucie, 1852-1927, écrivit pour la jeunesse de 1883 à 1912 et publia également: *Rosalie de Constant, sa famille, et ses amis*; en collaboration avec Ed. Favre les témoignages des contemporains de *La Restauration de la République de Genève*, 1813-1814. La famille est encore représentée à Genève.

La seconde branche remonte à Abraham Achard, sans doute cousin germain de Jean-François, B.G., cité, reçu H.G. le 30 mars 1689, puis B.G. le 17 juillet 1699. Parmi ses descendants il nous faut citer: son fils Antoine, 1696-1772, qui fit ses études à l'Académie de Genève où il montra un goût particulier pour la philosophie. Au cours d'un voyage à Paris en 1719 ou 1720, comme précepteur, il entra en relation avec divers savants parmi lesquels le père jésuite Tournemine. Consacré ministre le 24 avril 1722, il quitta Genève en 1724 pour Berlin où il révéla un réel talent de prédicateur; il fut alors choisi comme pasteur de l'église française de Werder. Conseiller du Consistoire supérieur de l'église française, en juillet 1738, conseiller privé et membre du Grand Directoire français le 28 septembre 1740; il fut agrégé en 1744 à la classe de philosophie spéculative de l'Académie royale des sciences. François, 1699-1782, après des études à l'Académie de Genève et à Lausanne, fut gouverneur du prince royal de Prusse. Conseiller de la justice supérieure française à Berlin en 1738; dès lors il figura avec son frère parmi les savants de langue française réunis autour de Frédéric le Grand. Membre de l'Académie royale, classe de physique, dès 1744. François-Charles, 1753-1821, connu dès l'âge de 20 ans par ses publications scientifiques dans les domaines de la physique, de la chimie, de la physiologie et de la météorologie. Membre ordinaire de l'Académie de Berlin le 15 juin 1776. La fabrication du sucre de betterave selon ses méthodes, propagée par l'école fondée à Kunern et vulgarisée par ses écrits, dota son pays d'adoption d'une industrie considérable. Il fut membre honoraire de l'Académie royale dès 1819. Parmi les descendants d'Abraham cité, demeurés à Genève, il faut mentionner Jean-Charles, 1715-1792, du CC 1782.

Armes: D'AZUR AU DEXTROCHÈRE VÊTU D'OR ET TENANT UNE HACHE D'ARMES D'ARGENT POSÉE EN PAL, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.

Variante I: LE BRAS AU NATUREL.

Variante II: LA MAIN D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante III: LES ÉTOILES D'OR.
(Grenus)

Cimier: Un bras armé d'or tenant une hache d'armes d'argent, posée en barre.
(G.G.G.)

Devise: ESSE NON VIDERI.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 14 × 11 mm., XIX[e] s. (?). Ecu aux armes Achard, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Cachet Achard, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1369), cire rouge, rect. à pans coupés 15 × 13 mm., XIX[e] s. Ecu à la variante I, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier semblable à celui du cachet précédent. Cachet Achard, s.d.
Un ex-libris aux armes Achard. Légende: «EX LIBRIS JOHANNIS ACHARD», 1755-1821. (Wegmann, n° 29; L.F.: Ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 1. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Achard (manuscrit). — H.D.: Famille Deonna. Ascendances et alliances. — Sordet. — D.H.B.S.

ACHARD III

Voir planche

Famille de Crest en Dauphiné, à laquelle appartient Jean-Pierre Achard, fils de Pierre, né en 1729, reçu B.G. le 18 août 1764. Adjoint du CC en 1783; il fut en 1793 secrétaire du Club fraternel et révolutionnaire genevois, membre du Club de l'Egalité en 1795. C'est en cette année qu'il s'attira des désagréments pour avoir publié des brochures extravagantes sur les enfants abandonnés, le mariage, la paternité, la liberté des femmes.

Armes: D'ARGENT AU PALMIER DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME, ACCOSTÉ DE DEUX LIONS DE GUEULES, LE SECOND CONTOURNÉ.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 1. — MDG (1897), XXVII. — D.H.B.S.

ADDA, AGDE, d', DADA, DADDAZ

Famille noble de Milan à laquelle appartient «Dyonisius De Abdua», marchand, reçu B.G. en 1499. Son fils No. Etienne fut sgr de Corsinge près Genève, du CC 1532, du LX 1533, conseiller 1535, syndic 1540, adhérent de Froment en 1532; ce fut dans son jardin que les réformés célébrèrent la Cène pour la première fois à Genève. Ambassadeur à Berne et à Fribourg 1534. En 1536, il se laissa circonvenir par François I[er], et remit au Conseil de Genève des lettres de ce roi dans lesquelles celui-ci demandait que la ville le reconnût pour son prince et rentrât dans l'Eglise romaine. Il fut arrêté, censuré

et obligé de rendre à François Ier ses lettres. Il est l'auteur de la branche des d'Adda de Corsinge, éteinte en la personne de Dom Jean-Charles d'Adda, sgr de Corsinge, qui vivait encore le 15 novembre 1796. Son frère Besançon, du CC 1538, contribua à l'indépendance genevoise; ennemi de la Réforme il fut emprisonné en 1558. La famille est encore représentée à Milan; son chef porte le titre de marquis.



Armes: FASCÉ-ONDÉ D'ARGENT ET DE SABLE DE SIX PIÈCES, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE COURONNÉE DE SABLE.
(Besson)

Variante I: LE FASCÉ-ONDÉ D'AZUR ET D'ARGENT.
(Galiffe)



Variante II: Un vairé d'azur et d'argent à la place du fascé-ondé.

Variante III: D'AZUR A TROIS FASCES ONDÉES D'ARGENT, AU CHEF DE SABLE CHARGÉ D'UNE AIGLE D'ARGENT.
(Laiolo)

Cimier: Une aigle.

Sources: Selon Foras la confusion qui existe pour l'orthographe du nom se retrouve aussi pour les armes de cette famille.
Un sceau à sec, rond 28 mm., XVIe s. Ecu à la variante II. Légende illisible. Le tout assez effacé et peu distinct. Sceau à sec d'Etienne « Dadaz » apposé sur une lettre adressée « A messrs Les Sindicques et Conseil de Geneve », le 15 octobre 1535. (AEG: P.H., n° 1121.)
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1467), 27 × 22 mm., XVIe s. Ecu ovale à la variante II, dans un cartouche Renaissance. Sceau à sec de No. Pierre-Martyr Daddaz, 1585.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1467 *bis*), 27 × 22 mm., XVIe s., semblable au précédent et ayant appartenu au même personnage, 1587.
Naville-Rilliet cite dans son arm. ms. un sceau d'Etienne d'Adda, portant un échiqueté avec une aigle non couronnée dans le chef. Il rapporte que: « Mr de Corsinge ne conçoit pas pourquoi il avoit ainsi altéré les armes de sa famille, qui de toute ancienneté a porté les fasces ondées, armoiries parlantes pour la famille d'Adda. Cette anecdote lui fit découvrir la bourgeoisie de Denys sous le nom de De Abdua, Abdua est la rivière d'Adda ».
Une pierre sculptée, rect., encastrée au-dessus de la porte de la maison des d'Adda de Corsinge (Meinier près Genève). Ecu écartelé, aux 1 et 4 bandé d'argent et de gueules, qui est Arenthon d'Alex, aux 2 et 3 d'azur à trois flammes d'or, qui est Baytaz, et en abîme les armes d'Adda (deux fasces ondées). Le dit écu est surmonté d'un casque posé de face. Cimier. La composition est surmontée d'une banderole avec devise en partie effacée: « NE DERELINQUIAS NOS DOMINE », 1678. (W.D.: P.S., n° 728.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 36. — G.G.G. — Foras I, et supplément. — W. D.: P.S. — Gal.: Not. gén. I. — A. Froment: Les actes... de la Cité de Genève. — Sordet. — D.H.B.S.

ADDOR

Famille de Ste-Croix et Vuitebœuf (Vaud), dont un rameau s'est établi à Genève. Jonas-Louis Addor, propriétaire, est N.G. le 17 août 1855 avec Louis-Alfred-Henri, propriétaire; tous deux sont admis à la commune du Petit-Saconnex. La famille s'est fixée ensuite à Satigny et à Genève, où elle est encore représentée. Elle a donné deux consuls d'Haïti.



Armes: D'OR A LA BANDE ÉCHIQUETÉE D'ARGENT ET DE SABLE DE TROIS TIRES.

Sources: Les armes décrites ci-dessus sont celles de la famille Adorno, de Gênes (Italie), qui n'a aucun lien de parenté avec les Addor genevois.
Un tableau généalogique avec armoiries, propriété de M. Alfred Addor, consul d'Haïti à Genève.
Un cachet (coll. MAH, n° 3427), cire rouge, rond, moderne. Ecu aux armes « Adorno », surmonté d'un casque tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Cachet Addor, s.d.

Références: L.F.: Contrib. — Rietstap. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

ADELHARDT, ADELARD

Famille d'Ulm (Allemagne), à laquelle appartient Georges Adelhardt, reçu B.G. le 1er mars 1583. Elle a donné deux membres du CC et s'est éteinte dans les mâles en la personne de Jean-François « Adelard », C.G., horloger, mort à Genève le 24 février 1773, âgé de 23 ans.



Armes: D'ARGENT A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE.

Cimier: Un dextrochère tenant une sorte de crochet posé en fasce.

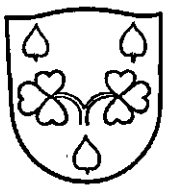
Sources: Cinq cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, feuille A, XXX, 41, au MAH, n° 1370, cire rouge, rect. à pans coupés 16 × 14 mm., XVIIe s. Ecu aux armes Adelhardt, émaux non indiqués, surmonté d'un casque tourné à dextre. Cimier accosté des lettres I et A. Gravure très fine. Cachets d'Isaac « Adelhard », C.G. Testament 30 mars 1628. (AEG: Jur. civ., vol. 2, p. 353-358.)
G.G.G. citent un cachet de 1629 aux armes Adelhardt.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 1, et n° 87, f° 1. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C. XVIIIe s. — D.H.B.S.

ADOR

Famille de Vuitebœuf (Vaud), dont un rameau vint à Genève au XVIIIe s. Jean-Pierre Ador est reçu H.G. le 12 mai 1753, et son fils Jean est N.G. le 28 novembre 1814. Le petit-fils de ce dernier Gustave, 1845-1928, après des études de droit à l'Académie de Genève, soutint une thèse: *Essai sur la publicité des droits réels à Genève et en France* (1868). Sa carrière politique débuta en 1871 par son entrée au Conseil municipal de Cologny; député au Grand Conseil 1874-1876, maire de Cologny 1878-1879 et 1883-1885, rentré au Grand Conseil en 1878, il en

fit partie jusqu'en 1915, conseiller aux Etats 1878-1879, conseiller d'Etat 1879, démissionnaire l'année suivante, en 1885 il rentra au gouvernement et y demeura douze ans. En 1889, il succéda à Antoine Carteret, et remplaça ce dernier au Conseil national dont il fut président en 1902. Il présida le Conseil d'Etat en 1890, 1892 et 1896. Après avoir reçu les plus honorables distinctions, il se retira du Conseil national en 1902. En 1917, il fit partie du Conseil fédéral, et en 1918 fut élu président de la Confédération. Outre sa très brillante carrière politique, son activité s'est étendue à l'œuvre de la Croix-Rouge, dont il devint le président du Comité international; il fut le fondateur de l'Agence des prisonniers de guerre en 1914. La famille est encore représentée à Genève.



Armes: D'AZUR A UNE BRANCHE A DEUX FEUILLES DE TRÈFLE D'OR ACCOMPAGNÉE DE TROIS FEUILLES D'OR, DEUX EN CHEF ET UNE EN POINTE.

Sources: Hans Lengweiler, dans son ouvrage intitulé *Les armoiries de nos conseillers fédéraux*, 1848-1948, donne à Gustave Ador, les armes décrites ci-dessus (d'après Du Mont).

Références: H. Lengweiler: Les armoiries de nos conseillers fédéraux, 1848-1948. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 1, 1814-1849. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

AEPLI, AEPPLI, EPPLI

Voir planche

Famille de Diessenhofen (Thurgovie), issue de Jean Aepli, secrétaire de ville à Kaiserstuhl, frère de No. Henri « Eppli », bailli de Greifensee qui reçut du Conseil de Zurich le château de ce nom en 1421. La famille « Eppli » de Zurich à laquelle les deux frères appartenaient est citée dès le XIII[e] s.; elle était dite von Gisingen à l'origine.

A la branche de Diessenhofen se rattache Arnold-Otto Aepli, 1816-1897, homme d'Etat, conseiller d'Etat de St-Gall 1851-1873, député de ce canton au Conseil des Etats 1849-1873 sauf quelques interruptions, conseiller national en 1873, et président de ce corps, etc. En 1860, il fut chargé de se rendre à Genève comme commissaire lors de l'occupation fédérale; ce qui lui valut la bourgeoisie d'honneur de Genève le 18 août 1860.

Armes I: UN ARC-EN-CIEL (?) POSÉ EN FASCE, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE D'UN DEMI-BOUFFON OU ABBÉ. (Emaux inconnus.) (D.H.B.S.)

Armes II: D'AZUR AU LION D'OR A LA QUEUE TERMINÉE EN PLUMES DE PAON AU NATUREL.

Variante: LE CHAMP D'OR ET LE LION DE GUEULES.

Cimier: Un plumet ou queue de paon sur couronne d'or.

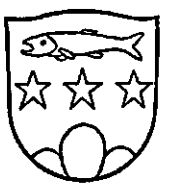
Sources: D.H.B.S.:
Sceau d'Henri Eppli, 1343-1346 et de Rodolphe, 1367-1383, aux armes I. Henri Eppli cité, fut probablement le premier de sa famille à porter les armes II, sans doute à la suite d'une concession impériale. Son premier sceau au lion figure sur des documents de 1422 et 1439.
L'Arm. d'Edlibach de 1488 donne la variante et le cimier.

Références: L.F.: Contrib. — Thurgauer Wb. — Th. Bret: Les bourgeois d'honneur de Genève. — D.H.B.S.

AESCHLIMANN

Famille de Langnau (Berne), dont une branche a pour auteur Samuel Aeschlimann, tanneur, reçu à la bourgeoisie de Berthoud le 26 février 1599, membre du Conseil 1611, bourgmestre 1625-1628, mort en 1637. Deux de ses descendants furent bourgmestres au XVIII[e] s. et plusieurs occupèrent des charges dans le Conseil.

Une autre branche est reçue bourgeoise de Morat (Fribourg) en 1805. A celle-ci appartient Jean-Wilhelm dit Willy Aeschlimann, imprimeur, N.G. le 30 novembre 1900.



Armes I: D'ARGENT A UN HOMME VÊTU AU NATUREL, TENANT UNE RAME EN PAL DANS SA MAIN DROITE, POSÉ SUR TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, ET SENESTRÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE DE GUEULES.

Variante: Une terrasse à la place des coupeaux.

Armes II: D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR POSÉES EN FASCE, SURMONTÉES D'UN POISSON *AESCHE* (OMBRE) D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉES EN POINTE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Cimier: Un buste d'homme tenant dans sa main droite le poisson de l'écu.

Sources: Les armes I figurent dans un ancien volume: « Der Stadt Murten Chronik und Bürgerbuch ».
Un ancien document donne la variante.
Les armes I sont représentées sur une fresque du Musée de Morat. Un vitrail aux armes I à l'église réformée française de Morat. Un tableau peint par F. Renaud, en 1937, donne les armes II et le cimier. L'auteur dit que ces armes sont enregistrées à la Chancellerie de Berne. Tableau communiqué par M. W. Aeschlimann.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 131. — AEG: Bgsie E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

AGIER, AGIEZ

Famille de Nîmes en Languedoc, à laquelle appartient Jacques Agier, reçu B.G. le 4 février 1702.

Armes: UN VIEILLARD DEBOUT, TOURNÉ A DEXTRE, APPUYÉ SUR UNE CANNE ET LA MAIN DROITE TENDUE VERS UN FEU BRÛLANT AU FLANC DEXTRE DE L'ÉCU. LE TOUT MOUVANT D'UNE TERRASSE. (Emaux inconnus.)

Sources: Sept cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XXXI, 41, au MAH, n° 1371, cire rouge, rect. à pans coupés, 21 × 19 mm., fragments, XVIII[e] s. Ecu aux armes Agier (armes parlantes), surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachets

de Jacques Agier, B.G. cité, ffeu Louis, marchand. Testament en portf. 1er octobre 1737 (AEG: vol. 39). Galiffe donne un dessin des armes Agier dans son arm. ms. n° 87, f° 1.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — Fr. Prot.

AGLIÉ, AILLÉ, ou ALEX, d', des ALEUX, de SAINT-MARTIN D'AILLÉ

Famille d'Ivrée en Piémont, établie à Genève dès le XIVe s. à laquelle appartiennent: Richard, curé de Vandœuvres, puis chanoine de Genève en 1372; son neveu Barthélemy fut secrétaire de la ville en 1406. Barthélemy de Saint-Martin d'Aillé, reçu B.G. en 1467, gratis, fut membre du Petit Conseil en 1471, syndic en 1472. Pierre fut sans doute le dernier membre de cette famille vivant à Genève, il est encore cité en 1569. Elle disparaît des annales genevoises à la fin du XVIe s., tout en subsistant en Italie; elle posséda plusieurs sgries dans le Pays de Vaud: Rosey et Martheray, et celle de Corbière dans les terres de Fribourg.

Armes: ÉCARTELÉ, LOSANGÉ D'OR ET D'AZUR, ET DE GUEULES PLEIN.

Variante: Les quartiers sont parfois intervertis.

Cimier: Un lion couronné issant entre deux ailes de dragon.

Supports: Deux léopards accroupis.

Sources: L'Arm. V.:
Les émaux sont donnés d'après l'arm. de Gilles le Bouvier, dit Berry, 1450 environ.

Références: G.G.G. — Arm. V. — Arm. N. — Ad. Gautier: Familles gen. d'origine italienne. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

AGNEL

Famille de Riez en Provence, à laquelle appartient Sp. Charles Agnel, ministre, réfugié à Genève, où il mourut le 29 septembre 1687, âgé de 65 ans, qualifié H.G. dans son acte de décès. Sa famille paraît s'être éteinte dans cette ville en la personne de sa fille Jeanne-Marguerite Agnel, 1674-1738, femme de No. François Rilliet, C.G.



Armes: UN LION. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet aux armes décrites ci-dessus, qui fut apposé au testament de Jeanne-Marguerite Agnel, fille de Charles cité et femme de No. François Rilliet, C.G., 15 juin 1728. (AEG: J.-J. Choisy, not.) Naville-Rilliet cite ce cachet dans son arm. ms.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 1. — AEG: E.C. XVIIe s.

AGRIPPA

Henri-Corneille Agrippa, né à Cologne (Allemagne) en 1486, mort à Grenoble en Dauphiné en 1535. Son véritable nom de famille semble être Cornelis. Savant aux connaissances multiples il toucha aux domaines les plus divers, il fut tour à tour militaire, médecin, légiste, théologien, orateur, diplomate, philosophe, alchimiste, etc. Reçu B.G. le 11 juillet 1522, gratis.



Armes I: TROIS PILES FLAMBOYANTES MOUVANT DE LA POINTE, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES. (Emaux inconnus.)



Armes II: DE SABLE A L'ÉCUSSON D'ARGENT POSÉ EN ABÎME.

Cimier: Deux demi-vols étendus, de sable à dextre et d'argent à senestre.

Sources: Agrippa a imprimé un calendrier en 1523 à Genève, où l'on peut voir les armes I. Il est fort probable que celles-ci sont les siennes. (H. Deonna.)
Naville-Rilliet cite les armes II et le cimier, en se référant à l'Arm. Allemand, XI, p. 102, et à l'ouvrage de Bayle.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 1, et n° 87, f° 1; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 49. — H. Morley: The life of Henry Cornelius Agrippa von Nettesheim, 1856. — J. Orsier: Henri Cornélis Agrippa, sa vie et ses œuvres, d'après sa correspondance. 1911. — D.H.B.S.

AGUITON, GUITON

Famille de Rossillon en Provence, à laquelle appartient Etienne, fils de Pierre « Guiton », reçu B.G. le 4 juillet 1559. La famille est éteinte à Genève.



Armes: UN OISEAU PASSANT, POSÉ SUR UN POISSON MIS EN FASCE. (Emaux inconnus.)

Sources: Trois cachets, cire rouge, ovales 15 × 13 mm. environ, début XVIIe s. Ecu en forme de cartouche, portant les armes décrites ci-dessus, surmonté des lettres P·A et accosté des lettres G et T. Gravure très fine. Cachets de « Pierre Aguitton », marchand pâtissier, C.G., lequel signe: « Pierre A Guitton ». Testament 29 septembre 1627. (AEG: Jur. Civ., vol. 2, p. 333-336.) H. Deonna donne par erreur ces armes à une famille homonyme reçue à la bourgeoisie genevoise en 1744. (Voir son tableau.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 41, et n° 87, f° 1.

AILLOD, ALLIOD

Famille du Pays de Gex, établie à Russin et à Genève dès le XVe s. A la branche de Russin appartiennent: Mermet Aillod, B.G. le 11 juillet 1412; son fils Aimon fut conseiller en 1458; Julien, journalier, B.G. le 13 novembre 1459; Pierre, ffeu Claude, cordonnier, B.G. le 9 décembre 1494; Jean, fils de Michel, chapelier, B.G. le 21 juin 1496. Pierre

fournier, feu Jean, notaire, de Vésegnin (Pays de Gex), est reçu H.G. le 22 novembre 1557, B.G. le 21 décembre 1562.

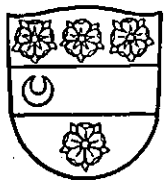
Parmi les personnalités il nous faut citer: Pierre, notaire, 1554-1595, fils d'Ami, qui fut membre du CC, secrétaire du Consistoire et curial du Chapitre en 1558, secrétaire d'Etat en 1577. Il fut déposé en janvier 1578 pour incapacité et peut-être indélicatesse.

La famille Aillod s'est répandue dans tout le Pays de Gex où elle est encore représentée.



Armes I: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES EN CHEF ET D'UNE ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE EN POINTE. (Emaux inconnus.)

Cimier: Un bélier issant.



Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'OR CHARGÉE A DEXTRE D'UN CROISSANT DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE DE QUATRE ROSES D'OR, TROIS EN CHEF ET UNE EN POINTE.

Sources: Un sceau (anc. coll. Galiffe, XVII, 14, au MAH). Ecu aux armes I. Sceau de Pierre Alliod, châtelain de Peney, 1572-1573, cité par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 2; sceau que nous n'avons pas vu.

Naville-Rilliet ignorait si la descendance de Mermet Aillod, B.G. en 1412, portait les armes de la famille française de ce nom (armes II), alors que feu Charles Roch, archiviste d'Etat, les donne sans réserve aucune. (D.H.B.S.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — AEG: Mss. Gal. 38 et 40. — D.H.B.S.

AIREBAUDOUZE, ARIBOUDOUZE, AYRE-BODOZE, d'

Voir planche

Famille noble du Languedoc qui posséda la sgrie d'Anduze dès le milieu du XVI[e] s. A celle-ci appartient Pierre « de Ayrebodose », archidiacre à Nîmes, fils de Jean, S[r] du Cest, cosgr d'Anduze et de Clairan, trésorier du roi à Nîmes, qui passa à la Réforme et se réfugia à Genève. Il fut reçu H.G. le 2 janvier 1553 et B.G. le 9 mai 1555; pasteur à Jussy 1555, à Genève 1560, prêté aux Eglises de Lyon et du Languedoc, président du Synode des Eglises du Dauphiné, du Lyonnais et de la Bourgogne, fut condamné à mort par contumace en 1569. Son frère Guillaume, S[r] du Cest, H.G. le 27 avril 1556 et B.G. le 5 juin de la même année, du CC 1566, fut père de Pierre, 1557-1627, S[r] du Cest, jurisconsulte et humaniste, avocat et D[r] en droit, du CC 1590, du LX 1599, du Petit Conseil 1610, auditeur 1599, procureur général 1605-1610, procureur de l'Hôpital 1610-1627. Il publia entre autres: le *Corpus juris civilis*; les *Institutes* de Justinien; le *Poesis Latinae Thesaurus*; etc. La famille s'est éteinte en la personne de No. Jeanne d'Airebaudouze, dite Mademoiselle du Cest, femme de No. Daniel De la Rive, C.G., auditeur, morte après 1639.

Armes I: DE GUEULES AU CHÂTEAU D'OR A TROIS TOURS.

Variante: LE CHÂTEAU A TROIS TOURS, CELLE DU MILIEU PLUS ÉLEVÉE ET SOMMÉE D'UN OISEAU.

Armes II: D'AZUR A LA GERBE D'OR.
(G.G.G.)

Sources: Une pierre sculptée du XVII[e] s., dans l'escalier de la maison sise rue de l'Evêché n° 7 (Genève), qui fut celle des Airebaudouze. Ecu à la variante, surmonté d'un casque. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Ces armes sont au centre d'une couronne de feuillages. (W.D.: P.S., n° 716.)

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. français. — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. III. — MDG. — BSG IV. — Heyer. — Fr. Prot. — J.-P. Hugues: Hist. de l'Eglise réformée d'Anduze. — D.H.B.S.

ALAMAND de L'ISLE

Galiffe cite Jean Alamand de l'Isle à Peney en 1287-1288 *(Regeste Genevois)*. Le même nom revient dans les annales genevoises au début du XIV[e] s.



Armes: UNE MAIN AVEC L'AVANT-BRAS MOUVANT DU FLANC DEXTRE, TENANT UN DEMI-VOL EN PAL RENVERSÉ. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet cite un sceau aux armes décrites ci-dessus, avec une devise dont seule la fin est lisible: «... DES ALLEMANS ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 2. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV.

ALARDET

Voir planche

No. et Egr. «Siboyetus Alardet, feu No. Jean Syobuet», de Treffort au diocèse de Lyon, secrétaire du duc de Savoie, est reçu B.G. le 16 décembre 1505, « pro gratis serviciis Civitati impensis ».

Armes: D'ARGENT A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE EN CHEF ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE D'OR, ET EN CŒUR D'UN CROISSANT TOURNÉ DU CHAMP.
(Foras)

Variante I: LE CROISSANT MONTANT.
(Besson)

Variante II: Comnène donne une croisette à la place du croissant.

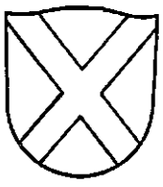
Sources: Foras I.
G.G.G. citent un sceau de 1560 aux armes Alardet.

Références: G.G.G. — Foras I et VI.

ALBARET

Famille du Languedoc, à laquelle appartient Pierre fils de Simon Albaret, maître tanneur, qui émigra à la révocation de l'Edit de Nantes, puis retourna en

France et revint se fixer à Genève. Son fils Jean-Jacques est reçu B.G. le 25 juin 1771. Ce dernier fut père de Jean-Jacques et de Jean, 1756-1822, membre de l'Assemblée nationale. Jean-Jacques, B.G. cité, est l'ancêtre commun des deux branches actuellement existantes, l'une à Neuchâtel qui a pour auteur Ernest, fixé depuis 1891 dans cette ville et agrégé avec sa famille à cette commune, naturalisé neuchâtelois le 19 novembre 1913, et l'autre établie à Genève. La branche catholique demeurée à Toulouse a donné un capitoul en 1771.



Armes: D'ARGENT AU SAUTOIR DE GUEULES.

Sources: Rietstap donne ces armes aux familles Albaret, du Languedoc. Nous ne pensons pas que les Albaret, de Genève, les aient employées.

Références: Rietstap. — AEG: Notes sur la famille Albaret. — Bibl. Nat. Paris: Cabinet des titres, reg., pièces originales, lettre A, n° 630, vol. I, p. 23. — D.H.B.S.

ALBENAS d'

Voir planche

Famille noble de Nîmes en Languedoc, citée dès le XIV[e] s. Le premier membre mentionné à Genève est Jean « Dalbenas », ffeu Jean, reçu B.G. le 25 juin 1557. Naville-Rilliet pense qu'il doit être « celui que le Dict. de noblesse mentionne comme fils cadet de Jean I[er] sgr. de Cajan et de Catherine d'Anduze ».

Une branche se réfugia dans le Pays de Vaud, pour cause de religion, au XVIII[e] s. No. Charles d'Albenas épousa en 1745 Louise Mayor qui lui apporta la sgrie de Sullens, que la famille posséda jusqu'à la Révolution. Plusieurs de ses membres se fixèrent à Genève.

Armes: DE GUEULES AU DEMI-VOL D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME POSÉES 2 ET 1.

Variante: Selon Jougla de Morenas et le D.H.B.S. les étoiles d'or.

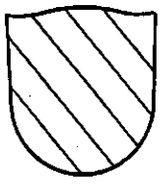
Tenants: Deux sirènes.

Sources: L'Arm. V.:
Cachets des XVIII[e] et XIX[e] s. Dans un des premiers les étoiles sont mal ordonnées. Un ex-libris d'Auguste d'Albenas, mort en 1870.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — Jougla de Morenas. — D.H.B.S. — Wegmann.

ALBI alias BLANC

Vén. Messire Pierre Blanc alias Albi, C.G., jurisconsulte, fut membre de la confrérie de la Ste-Trinité en 1367, syndic 1376, 1386, lt. du Vidomne 1385. Il vivait encore en 1410, sa famille s'est éteinte durant ce siècle. Selon Galiffe, il serait peut-être fils de Guillaume Blanc (Albi). Ce dernier vendit en 1308 à son frère Messire Raimond de Lucinge, chevalier, sa part de patrimoine au territoire de Viuz-en-Sallaz (Faucigny), au mandement de Thiez. Tous deux seraient fils de Messire Guillaume de Lucinge, sgr de Lucinge et d'Arenthon, sénéchal de Faucigny 1262, et neveux de François, chanoine de Genève, doyen de Sallanches 1275-1279, prévôt de l'Eglise de Genève 1290-1307.



Armes I: BANDÉ D'ARGENT ET DE GUEULES.
(Foras)



Armes II: COUPÉ, D'OR AU LION DE GUEULES ISSANT DU TRAIT DE PARTITION ET D'AZUR A TROIS FERS DE LANCE D'ARGENT, POSÉS 2 ET 1.

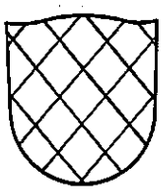
Cimier: Un lion de gueules issant, couronné d'or, tenant un roc ou un fer de lance dans ses griffes.
(G.G.G.)

Sources: Foras II:
On trouve un lion contourné sur les sceaux de la famille avant 1221.
No. Guillaume de Lucinge, sénéchal de Faucigny cité, portait les armes I.
Les armes II paraissent relever plus de la fantaisie que de la vérité historique.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 1. — G.G.G. — AEG: Quartiers patriciens de J.-A. Galiffe. Ms. n° 79, p. 29. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Foras II et III. — D.H.B.S.

ALBY, ALBI, ALBIER, d'

Famille à laquelle appartient: Guigue ou Guy d'Alby, alias d'Alet, alias de Cluses, chanoine de Genève, Lausanne et Paris, D[r] en droit en 1399, abbé de St-Félix de Valence. Il fut prévôt de Genève en 1423, élu évêque à cette date par le Chapitre, mais non confirmé par Rome; il en fut de même en 1426, le Saint-Siège se borna à l'accepter comme vicaire général; il mourut le 2 mai 1430. Un de ses parents, Pierre, fut prieur de St-Victor de Genève en 1394.



Armes: LOSANGÉ DE GUEULES ET D'ARGENT.
(Emaux d'après Foras)

Références: Blavignac: Arm. — G.G.G. — Arm. V. — Foras I. — MDG. — U. Chevalier: Répertoire bio-bibliographique. — D.H.B.S.

ALBY, ALBI, ALBIER, d', ALBIACO, des

Familles qui paraissent toutes remonter à Hugues d'Albi, d'Albiez-le-Vieux en Maurienne, cité en 1183.



Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'OR CHARGÉE D'UN VOL, ALIAS D'UN DEMI-VOL DE SABLE.
(Foras d'après Besson)

Sources: Selon feu le baron d'Yvoire, continuateur de l'œuvre de Foras, le blason de la famille d'Alby, de Maurienne, fut sujet à d'appréciables variations, mais il est bien celui décrit par Foras.

Références: G.G.G. — Foras I et supplément par le baron d'Yvoire. — D.H.B.S.

ALCIAT

Voir planche

Jean-Paul Alciat, ou Alciati della Motte, ou Sr de la Motta, de Savigliano en Piémont, fut reçu B.G. le 11 novembre 1555. A la suite d'un différend avec Calvin, il se réfugia à St-Julien en Genevois, et fut condamné comme hérétique et fauteur de désordres, le 14 août 1559, à la privation de sa bourgeoisie et au bannissement perpétuel. Il séjourna en Pologne et mourut à Dantzig en 1565. (D.H.B.S.)

Armes I: TIERCÉ EN PAL, AU 1 D'AZUR AU CERF RAMPANT D'OR, AU 2 D'ARGENT A LA TOUR D'AZUR, AU 3 D'AZUR A QUATRE BURÈLES D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

Armes II: DE GUEULES (?) A LA BANDE D'ARGENT (?), ACCOSTÉE D'UN LIONCEAU D'OR (?).

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXV, au MAH), écu aux armes II, accompagné d'une devise: « CARITAS ET FIDES ». Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 2, cite ce cachet qui fut celui de: « Jean Paul Alciat, 1559 », et dit que ces armes ne sont pas les siennes.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — AEG: P.C. 835. — Bayle: Dict. I. — H. Fazy, dans MIG, XIV. — D.H.B.S.

ALDWORTH

Voir planche

No. « Richard Neville Neville, de Billingbear, gentilhomme anglois, membre de la Chambre des Communes de Grande Bretagne», ffeu «No. Richard Aldworth Neville, de Stenlake, et gendre de feu No. François Calandrini », C.G., sgr premier syndic, est reçu B.G. le 3 août 1772, gratis, avec son fils No. Richard Aldworth Neville. La famille est éteinte à Genève. (Voir art. Neville.)

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS TÊTES DE LION DU MÊME, AYANT ENTRE LES DENTS UNE CROISETTE DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R.

ALEXIUS, ALEXIS, ALIESCH

Voir planche

Famille de Ponte Campovasto, qui donna un certain nombre de pasteurs et de notaires à Campovasto (Grisons). A celle-ci appartient Gaspard Alexius, 1576-1626, qui étudia à Zurich et à Genève, ministre le 8 septembre 1609, pasteur à Chêne 1608, professeur en théologie 1610-1612, en philosophie 1612-1617, pasteur à Genève et de l'Eglise italienne 1612-1618, pasteur dans les Grisons dès 1618, à Sondrio où il fonda le collège. Après une vie mouvementée il revint à Genève où il occupa la chaire de philosophie 1623-1626. Il publia en 1625: *Dissertatio physica de mixtura.* Selon Senebier il fut gratifié de la bourgeoisie de Genève en 1598, à titre gratuit (non cité par Covelle). Sa famille paraît s'être éteinte à Genève vers la fin du XVIIe s., alors que la souche demeurée dans les Grisons est encore représentée.

Armes: COUPÉ, DE GUEULES ET D'ARGENT A TROIS DEMI-VOLS DE L'UN EN L'AUTRE, POSÉS 2 ET 1.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — Gal.: Not. gén. IV. — Heyer. — D.H.B.S.

ALLAMAND

Voir planche

Famille du Pays-d'Enhaut (Vaud), citée à Rougemont dès 1456, à laquelle appartient Henry Marthe Alamand dit Allamand, ébéniste, N.G. le 4 décembre 1839, admis à la commune de Genève, d'origine vaudoise, âgé de 51 ans.

Armes: D'ARGENT A L'ARCHER AU NATUREL, CONTOURNÉ, PRÊT A LANCER SA FLÈCHE ET POSÉ SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet aux armes décrites ci-dessus, du professeur François-Louis Allamand, 1780.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

ALLÉON

Voir planche

Famille de Savigliano en Piémont, fixée à Lyon puis à Genève, à laquelle appartient Pierre Alléon, reçu B.G. le 9 novembre 1604, du CC 1611. Son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils furent membres du CC. La famille était encore représentée à Genève au milieu du XVIIIe s.

Armes: D'AZUR AU GRIFFON D'OR ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.

Variante: G.G.G. donnent le griffon d'argent armé et lampassé de gueules.



ACHARD I



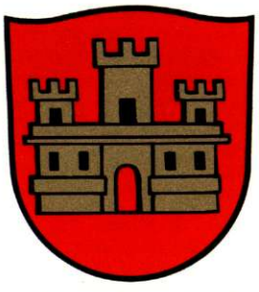
ACHARD II



ACHARD III



AEPLI



d'AIREBAUDOUZE



ALARDET



d'ALBENAS



ALCIAT



ALDWORTH



ALEXIUS



ALLAMAND



ALLÉON



ALRIC



AMALRIC



AMAT



AMEZ-DROZ



ANDRAULT
de LANGERON



ANDRION



ANGST



d'ANHALT

Cimier I: Un griffon issant.
(G.G.G.)

Cimier II: Une tête de lion.
(G.G.G.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 17, au MAH, n° 1383), cire rouge, ovale, fragment, XVII[e] s. Ecu en losange, parti, à dextre aux armes Alléon, et à senestre aux armes Dansse (voir cette famille) qui sont: coupé d'or à l'anse de sable, accompagnée en pointe d'une étoile de gueules, et d'azur à deux bandes d'argent (ordinairement deux barres), chargées chacune d'une étoile de gueules posées en barre (généralement en bande). Les armes Dansse sont presque toujours mises en écartelé et non en coupé. Emaux non indiqués. Gravure très fine. Cachet de Jeanne Dansse, C.G., femme de Pierre Alléon, C.G., qui fut employé par leur fille Susanne Alléon, 1650-1723, veuve de Georges Perréal, C.G., marchand rubanier.
Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Alléon, l'émail du champ est indiqué. Couronne. Supports: Deux lions. Toute la composition repose sur une console Louis XV à fond treillissé, et ornée de rinceaux. Très belle gravure. Cachet de Marc-André Alléon, C.G., cmdt de Dillenbourg et major au service du prince d'Orange-Nassau, apposé sur une lettre incluse entre les p. 40 et 41 d'une quittance de curatelle, 4 février 1745. (AEG: J.-L. Delorme, not., vol. 8.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 2. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C. XVII[e] et XVIII[e] s. — S.K.L. — D.H.B.S.

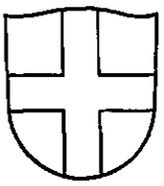
ALLINGE(S) d'

Famille noble du Chablais qui tire son nom de la localité d'Allinges près Thonon. Sa filiation ininterrompue remonte à Aymon I[er], chevalier, sgr d'Allinges, de Servette et de Coudrée, vivant en 998 et mort vers 1012. Ses descendants portèrent les titres de marquis de Coudrée, de Lullin, de Ternier, de La Chambre de Seyssel; comtes de Langin, de La Valdisère, de L'Heuille, d'Apremont, de Montréal; vicomtes de Tarentaise; barons de Larringes, de Montfort, de Montfalcon; sgrs d'Allinges, Servette, Ballaison, Loisin, La Rochette en Chablais, La Rochette en Savoie, La Cour, Chevenoz, Publier, Grésy, etc.; sgrs de Cheseaux, du Châtelard, de St-Martin-du Chêne, de Colombier en Pays de Vaud. Plusieurs de ses membres remplirent des fonctions publiques à Genève et dans le Valais où la famille était possessionnée, surtout dans le val d'Entremont, à Bourg-St-Pierre, Liddes et Orsières. Elle donna à Genève: Guy ou Guillaume, vidomne et gouvernenr du Château de l'Ile pour le comte de Savoie 1278-1282; Hugues, Jean et Guillaume, chanoines de Genève en 1258, 1304 et 1316; Aymon et Jacques prirent part, en février 1309, au compromis entre les citoyens de Genève et l'évêque Aymon du Quart; Jean aurait été syndic en 1401.

Les Allinges adoptèrent la foi réformée lors de la conquête du Chablais par les Bernois en 1536. Plusieurs la gardèrent lorsque les habitants de cette province retournèrent au catholicisme.

La branche Allinges-Coudrée, réformée, possédait des biens dans la ville et la banlieue de Genève, notamment le château de Coudrée sis au haut de la rue Verdaine (à l'emplacement de l'église luthérienne), où elle résida très souvent. Elle descend de Rodolphe d'Allinges, sgr de Coudrée et de Larringes, reçu B.G. en 1439, mort avant 1450, époux de No. Isabelle de Menthon, et s'est éteinte dans les mâles en la personne de No. Isaac d'Allinges, chevalier, baron de Coudrée et de Larringes, mort le 7 juin 1654, en son jardin au Pré-l'Evêque, près Genève, à 76 ans. En février 1655, Coudrée fut érigé en marquisat et Langin en comté au profit de No. Jacques d'Allinges, principal représentant de la branche cadette.

Armes anciennes I: UN LION GRIFFONNÉ.



Armes II: DE GUEULES A LA CROIX D'OR.

Cimier: Une licorne issante d'argent, armée d'or.

Supports: Deux lions d'or.

Devise: SANS VARIER.

Cri: ALLINGES.

Attribut: GRANDEUR.
(Branches fixées dans le Pays de Vaud)
Sources: Foras I:
Selon Foras les armes I sont antérieures à 1261.
Le premier sceau connu est celui de No. Guillaume d'Allinges en 1261, il porte une croix pattée et alésée.
Un sceau de 1285 du même personnage présente une croix pleine qui forme les armes définitives.
Plusieurs cachets ou sceaux à sec de l'anc. coll. Galiffe, X, 11; XIV, 15; XXVII, 3 et XXVII, 8 au MAH. L'un d'eux est décrit par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 2; l'écu porte un écartelé, aux 1 et 4 Allinges, aux 2 et 3 pallé de six pièces, qui est probablement Montfort. Cette famille porte: D'azur à trois pals d'or. Cachet ou sceau de N. « d'Alinge S. de Montfort », que nous n'avons pas vu.
Selon Naville-Rilliet: « Le comte Isaac Pictet descendu des Coudrée par son ayeule [Anne-Elisabeth] de Budé de Boisy, femme de noble Marc Pictet, et arrière petite-fille d'Esther de Coudrée, conserve une turquoise en bague venant d'elle; sur laquelle sont gravées les armes de Coudrée [Allinges II]. Par cette alliance, les Budé et ceux qui en sont issus par les femmes descendent de la maison royale de Savoye. Voyes Guichenon, T. II, p. ».
Un vitrail (MAH), XVI[e] s., de: « François d'Alynge seigneur de Coudrée », aux armes II. Cimier. 1561.
Une clef de voûte, sculptée, ronde, chapelle de Ste-Catherine (église d'Hermance), XV[e] s. Ecu parti, à dextre Allinges et à senestre Menthon, qui est: De gueules au lion d'argent, à la bande d'azur brochant sur le tout. Le dit écu est entouré d'une inscription en caractères gothiques composée de quatre mots: IHS. XPS (Jhesus Christus); AVE MA (Ave Maria). (W.D.: P.S., n° 691.)
Une clef de voûte, ovale, même chapelle, XV[e] s. Ecu aux armes Allinges qui se rapporte à No. Isabelle, fille de Henri de Menthon, bailli de Vaud, et de Marie de Saint-Amour, qui bâtit cette chapelle en mémoire de son mari No. Rodolphe d'Allinges, sgr de Coudrée, la dota et la plaça sous le vocable de la Visitation de la Vierge et des Saints Bernard et Ennemond. Rodolphe d'Allinges avait épousé Isabelle en 1417; il fut châtelain du château et mandement de Montjoie en Faucigny 1436 et 1440, et testa le 22 mars 1441. (W.D.: P.S., n° 692.)
Les deux branches catholique et protestante ont porté les armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 2. — G.G.G. — Arm. V. — Foras I. — Gal.: Not. gén. II. — W.D.: P.S. — Régeste genevois. — Sordet. — Th. Claparède: Une famille de Savoie amie de Genève. — D.H.B.S.

ALMERAS

Familles pour la plupart venues du Dauphiné qui se fixèrent à Genève dès le XVI[e] s. A l'une d'elles appartient Rodolphe-Charles Almeras, maître graveur, natif de la deuxième génération, reçu B.G. le 13 mai 1791, avec ses fils mineurs Pierre, Joseph-Gabriel et Maurice-Abraham, 1783-1841. Ce dernier, dit Alfred, fut élève de Jérémie Arlaud, il se voua avec sa femme à l'enseignement du dessin où ils réussirent brillamment tous deux. Il est l'auteur d'un journal où il relate son activité à Paris et ses relations avec Lamartine à Chambéry. Son fils Alexandre-Félix, 1811-1868, peintre, fut membre du Grand Conseil 1845-1860, un de ses vice-présidents, député à la Diète avec Fazy en 1848.



Armes: D'AZUR AU LION D'OR, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ DE TROIS PALMES DE SINOPLE POSÉES EN BANDE.
(Arm. V.)

Sources: Armes d'une famille Almeras, du Languedoc, données par H. Deonna aux Almeras de Genève.
Selon l'Arm. V., ces armes sont tirées de deux arm. du XVII[e] s. par l'héraldiste et généalogiste Du Mont.

Références: Arm. V. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, 3 et 4. — S.K.L. — D.H.B.S.

ALRIC

Voir planche

Famille de Perroy (Vaud), à laquelle appartient Guillaume Alric, marchand, reçu B.G. le 15 juin 1720.

Armes: D'AZUR AU LION D'OR TENANT UN BRIQUET DE SABLE.
(G.G.G.)

Cimier: Le lion issant d'or tenant un briquet de sable.
(G.G.G.)

Sources: Selon Naville-Rilliet, François Alric, membre du CC en 1770, auditeur en 1779, « fit venir des armes de Milan. On lui envoya un lion d'or tenant entre ses pattes un B de sable en champ d'azur. Cette lettre B ne fut pas de son goût, il la supprima et fit seulement graver le lion d'or en champ d'azur. Il ne savoit pas que ce n'étoit pas une lettre, mais un fusil ou bricquet ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V.

AMALRIC

Voir planche

Famille d'Alès en Languedoc, qui se fixa à Aigle puis à Morges (Vaud), à laquelle appartient Jean-Abraham Amalric, reçu H.G. le 19 novembre 1726. Son fils Abraham fut admis B.G. le 6 juillet 1770, sa descendance paraît s'être éteinte en la personne de Louise-Isaline Amalric, femme de Charles-David Monachon, pasteur à Gingins, morte le 17 janvier 1852.

Armes I: DE GUEULES A LA GRUE D'ARGENT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, TENANT EN SON BEC UN SERPENT D'ARGENT POSÉ EN BARRE, ET ACCOMPAGNÉE A SENESTRE D'UN SERPENT EN PAL DU MÊME, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE COURONNÉE DE [SABLE].

Armes II: D'AZUR AU PALMIER D'ARGENT, AU TRONC DE SINOPLE, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR, BROCHANT SUR LE TRONC DU PALMIER UN CERF PASSANT D'OR, ET EN-DESSOUS UNE CROIX DE MALTE DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Sources: Le R.G.S. Ge. cite un cachet aux armes I figurant au testament clos d'Abraham Amalric, 1730-1799, B.G., maître et marchand horloger, 1[er] juin 1796. (AEG: G. Binet, not.)
Naville-Rilliet dans son arm. ms. dit: « Une famille noble de ce nom [Amalric] en Provence à laquelle je crois qu'appartenoient ceux qu'ont été à Genève porte [les armes II] ».

Références: Arm. ms. N.-R. — R.G.S. Ge. III. — D.H.B.S.

AMAT

Voir planche

Famille d'Orange (France), à laquelle appartient David Amat, ffeu Jean, manufacturier de rubans de fleuret, reçu B.G. le 16 décembre 1732. La famille s'est éteinte en la personne de sa fille Marie Amat, femme de Jean Privat, C.G., morte le 24 décembre 1794.

Armes: DE GUEULES AU DEXTROCHÈRE ARMÉ, MOUVANT D'UN NUAGE AU FLANC DEXTRE ET TENANT UN BADELAIRE, LE TOUT D'ARGENT.

Variante: Le badelaire posé en bande.
(Naville-Rilliet)

Sources: Les armes décrites ci-dessus sont celles de la famille noble Amat, du Dauphiné. Le R.G.S. Ge. les attribue au B.G. de 1732. Un ex-libris aux armes Amat. (Wegmann, n° 107; L.F.: Ex-l.).

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — R.G.S. Ge. II.

AMEZ-DROZ

Voir planche

Branche de la famille Droz du Locle (Neuchâtel), issue d'Amé fils de Claude Droz, vivant à la fin du XVI[e] s. Elle se divise en de nombreux rameaux fixés dans ce canton. A l'un d'eux appartient Charles-Louis Amez-Droz, horloger, N.G. le 18 juin 1858.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON BRISÉ D'OR, ACCOMPAGNÉ DE DEUX ROSES ET D'UNE BRANCHE DE LAURIER D'ARGENT.
(Arm. N.)

Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'OR CHARGÉE D'UNE ÉTOILE FLANQUÉE A DEXTRE D'UN COMPAS ET A SENESTRE D'UNE ÉQUERRE, LE TOUT DE GUEULES, ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE DU MÊME (sic) ENTRE DEUX ROSES D'ARGENT.
(Arm. N.)

Sources: L'Arm. N.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

ANDRAULT de LANGERON

Voir planche

Selon Jougla de Morenas, famille du Nivernais, qui porte le titre de comte de Langeron depuis 1650 et celui de marquis de La Coste dès 1720. A cette famille appartient Louis-Alexandre, 1763-1831, fils de Louis-Théodore alias Théodore Andrault, comte de Langeron, et de Marie-Thérèse de Damas de Crux, comte de l'empire russe et du royaume de France, baron de l'empire d'Autriche, général en chef au service de Russie, etc., qui fut admis à la bourgeoisie d'honneur de Genève le 22 septembre 1817, en reconnaissance de l'intérêt qu'il portait aux établissements fondés par les Genevois en Russie.

Armes I: COUPÉ, D'OR A L'AIGLE NAISSANTE DE SABLE, BECQUÉE ET MEMBRÉE DE GUEULES, CHARGÉE SUR LA POITRINE DES LETTRES I ET B D'OR, ET D'AZUR A TROIS MOLETTES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.
(Jougla de Morenas)

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1, qui est Andrault de Langeron, AUX 2 ET 3 ÉCARTELÉ D'ARGENT A TROIS FASCES VIVRÉES DE GUEULES, A LA BANDE D'AZUR SEMÉE DE FLEURS DE LIS D'OR, BROCHANT SUR LE TOUT, qui est Gencien.
(La Chenaye-Desbois)

Sources: Révérend, II: Lettres de noblesse en faveur de Théodore Andrault, par lettres patentes du 2 avril 1822, avec règlement d'armoiries (armes I).

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 94. — L.F.: Contrib. — La Chenaye-Desbois: Dict. de la noblesse I. — Révérend: Titres de la Restauration. — Jougla de Morenas: Grand armorial de France I. — Th. Bret: Les bourgeois d'honneur de Genève.

ANDRÉ I

Famille du Languedoc à laquelle appartient Louis André ffeu Michel, natif de Vaux, reçu B.G. le 31 décembre 1557. Selon Naville-Rilliet cette famille « paroit avoir été la même que la famille André, de Nismes, qui a eu plusieurs alliances à Genève. Une branche établie en Angleterre, dont un chevalier Baronnet, frère du major André, au malheur duquel il a du son titre ». La famille a donné deux membres du CC.



Armes: DE GUEULES AU SAUTOIR, CANTONNÉ D'UNE ÉTOILE EN CHEF, DE DEUX ÉTOILES EN FLANCS ET D'UN CROISSANT EN POINTE, LE TOUT D'ARGENT.

Sources: Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 3, donne un dessin des armes André, accompagné d'un texte: « Test[t] de la V[ve] André (Marie Privat) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 3.

ANDRÉ II

A une famille de Troyes en Champagne appartient Osée André, né à Genève en 1567. Il fut aumônier de l'armée genevoise 1589, ministre à l'Hôpital 1592, pasteur à Chancy et Cartigny 1595, à Cartigny et Onex 1598, à St-Genix (Dépt Savoie) 1603, prêté à l'Eglise de La Mure 1609, puis nommé à cette église où il fut en fonction de 1610 à 1623.



Armes: UN OISEAU (CANARD?) ACCOMPAGNÉ EN CHEF DES LETTRES O ET A, ET EN POINTE D'UN SERPENT TORTILLÉ POSÉ EN FASCE. (Emaux inconnus).

Sources: Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 3, donne un dessin d'un cachet aux armes décrites ci-dessus, accompagné d'un texte: « Osée André Min[tre] S[t] Ev: 1610 ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal.

ANDRIÉ

Famille des Hauts-Geneveys (Neuchâtel), citée dès la fin du XV[e] s. Elle remonte à Perroud Andrié, dont le petit-fils alla faire souche à Couvet dans le courant du XVI[e] s. Un rameau s'établit à Valangin, auquel appartient Jean-Frédéric ffeu Pierre Andrié, imprimeur, reçu H.G. le 27 janvier 1756. Ses fils Adam-Louis et Samuel furent reçus C.G. en 1792. La branche genevoise est éteinte, mais la famille demeurée dans le canton de Neuchâtel subsiste encore. Au rameau de Valangin appartient: Jean-Henri, 1693-1762, notaire, nommé greffier de Valangin en 1716, qui fit une brillante carrière à la cour de Berlin; il parvint au poste de ministre de Prusse à Londres, conseiller de la Justice supérieure française. Le roi Frédéric II lui accorda l'investiture de la sgrie de Gorgier avec droit de substitution en faveur de son frère Jean-Jacques, baron de Gorgier de 1762 à sa mort en 1765. Ce dernier fut père de Jean-Henri, 1729-1788, précepteur du prince Frédéric-Henri, neveu de Frédéric II, baron de Gorgier, dès 1765; il reçut en même temps le titre de conseiller d'Etat. A l'avènement de Frédéric-Guillaume II il retourna à Berlin et fut nommé chambellan du roi, créé vicomte de Gorgier en 1787. Jean-Simon-Pierre, mort en 1792, conseiller d'Etat en 1788, intendant des bâtiments et haut-gruyer, reçut en 1789 le titre de baron de Gorgier. (D.H.B.S.)



Armes anciennes I: D'ARGENT AU CERF PASSANT AU NATUREL.
Variante I: D'AZUR AU CERF PASSANT D'ARGENT.
(Mandrot)
Armes (1787 et 1789) II: COUPÉ, DE GUEULES A TROIS CHEVRONS ALÉSÉS D'ARGENT, ET D'ARGENT AU CERF PASSANT AU NATUREL.
Variante II: COUPÉ, DE GUEULES AU PAL D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS CHEVRONS DE SABLE, ET D'ARGENT AU CERF PASSANT AU NATUREL.

Sources: A.H.S. V (1891), p. 413; VIII (1894), p. 246.
Arm. N.:
Les armes I figurent dans l'Arm. Huguenin de 1660.
Le grand sceau du vicomte de Gorgier. Ecu ovale à la variante II, surmonté d'un casque grillé et couronné. Cimier: Une tête d'aigle couronnée. Lambrequins. Manteau. Légende: « SCEAU DU VICOMTE DE GORGIER ».

Références: Arm. N. — A.H.S. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Quartier-la-Tente: Le Canton de Neuchâtel. — Arch. d'Etat Neuchâtel. — D.H.B.S.

ANDRION

Voir planche

Famille de Cavour en Piémont, à laquelle appartient Amédée Andrion, apothicaire, reçu B.G. le 15 février 1513. Elle joua un rôle important dans l'ancienne république et donna dix membres du CC dont deux du Petit Conseil et syndics. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jacob, 1608-1682, du CC 1635, cap. de la garnison, puis au service du roi de France, conseiller 1653, syndic 1666-1670. Son frère Jacques, 1614-1681, fut membre du CC 1654, du LX 1655, cap. de deux cents Suisses levés à Genève, col. au service de France, col. d'un rgt de chevau-légers au service du roi de Suède. Tous deux furent anoblis par le roi Louis XIV en 1653.
La famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de No. Renée Andrion, C.G., femme de No. Antoine Saladin, C.G., du LX, morte le 17 février 1727, âgée de 80 ans.

Armes anciennes I: D'ARGENT A TROIS CŒURS DE GUEULES POSÉS 2 ET 1, ACCOMPAGNÉS D'UNE ÉTOILE DU MÊME EN ABÎME.

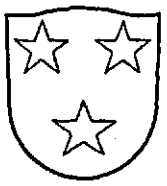
Armes II (1653): L'étoile est remplacée par une molette de sable.

Sources: Naville-Rilliet déclare avoir vu les armes I: « au fronton de la maison bâtie derrière le Rhône par Elisabeth Baulacre, Vve en Ière n. de Pierre Perdriau et en 2e n. du syndic Jacob Andrion. Elles étoient dans un grand écusson écartelé de Perdriau et d'Andrion, sur le tout de Baulacre ».
H.D.: L.N. dans A.H.S. (1917), XXXI, p. 67-71.
Jacob et Jacques Andrion, C.G., furent anoblis par Louis XIV, eux et leur descendance mâle et femelle, par lettres patentes données à Paris au mois d'avril 1653, enregistrées à la Cour des Aides de Paris le 16 mai de la même année et confirmées en août 1668. Le diplôme original porte un écu aux armes II, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins.
Un arrêt de la Cour des Aides, du 12 mars 1669, ordonna une enquête sur les faits établis dans les lettres de noblesse, qui eut lieu deux jours après et tous les officiers supérieurs et collègues de Jacques Andrion y certifièrent la véracité des faits énoncés. Ensuite de quoi les lettres furent de nouveau confirmées le 23 mars 1669, par la même Cour.
Ces deux documents étaient en 1917 la propriété de M. Bernard Gautier, descendant de Jacob Andrion par la famille Saladin.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

ANDUZE, d'

Famille noble à laquelle appartient No. Claude «Danduze, sgr [de] Veyrac, natifz de la ville d'Anduze en Languedoc», reçu H.G. le 4 mai 1553, puis B.G. le 21 janvier 1556.

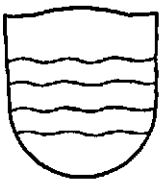


Armes: DE GUEULES A TROIS ÉTOILES D'OR, POSÉES 2 ET 1.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 3.

ANGEVILLE, d'

Famille noble venue du Bassigny en Champagne, et qui se fixa en Savoie en la personne de No. Robert ou Rolet d'Angeville vivant vers 1440. Ses descendants portèrent les titres de sgrs de ou du Mestral, de ou du Chesnay, du vidomnat des Bornes, d'Epagny, de Doudens et de Lambert, barons de Terniet, de Lornay, d'Allonzier et de Villy-le-Pelloux, en Genevois, sgrs de Montveran, de Culoz, de Landaise, et comtes de Lompnes en Bugey. Elle donna à Genève: Ami, official de l'Evêché, qui vivait à la même époque que le précédent; Amédée, Dr ès lois, vice-official en 1513.
Egr. «Johannes De Angiville», de La Roche en Genevois, secrétaire épiscopal, reçu B.G. le 1er février 1485, gratis, n'est pas cité dans la généalogie dressée par Foras.



Armes: DE SINOPLE A DEUX FASCES ONDÉES D'ARGENT.
(Foras)
Variante: TROIS FASCES ONDÉES.
(G.G.G.)
Devise: IN HIS RENASCIMUR OMNES.
(Besson)
Sources: Foras I:
Cet auteur trouve que Guichenon blasonne mal en donnant la variante, erreur reprise par G.G.G. Il dit: « Il nous faut ajouter foi à Besson, qui a vu ce blason comme je l'ai décrit, peint sur les vitraux de l'église St-Dominique d'Annecy, accolé à celui de Beaufort ».

Références: G.G.G. — Guichenon. — Foras I et VI. — D.H.B.S.

ANGST

Voir planche

Famille zurichoise à laquelle appartient Charles-Albert dit Carl Angst, fils de Daniel, né le 19 juillet 1875 à Genève, où son père venu de Wil (Zurich)

s'était fixé en 1860, N.G. le 21 février 1896, à titre gratuit. Il fut professeur à l'Ecole des Arts et Métiers de Genève 1910-1912. Parmi ses œuvres citons entre autres: la fontaine Monnier-Valette à Genève. (D.H.B.S.)

Armes: DE GUEULES AU BÉLIER D'ARGENT. (D.H.B.S.)

Références: AEG: Bgsie E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

ANHALT, von ou d'

Voir planche

Maison princière allemande qui remonte à Esicon, sgr dans le Schwabengau et Hartgau 1039-1059, dont les descendants portèrent les titres suivants: comte de Ballenstedt, comte d'Ascanie vers 1100, comte d'Aschersleben et d'Anhalt après 1170, duc de Saxe 1180-1212 (de Saxe-Wittenberg jusqu'à 1422, de Saxe-Lauenbourg jusqu'à 1689), prince d'Anhalt 1218. Joachim-Ernest, 1536-1586, réunit le 1er mars 1570 toutes les possessions de la maison d'Anhalt; un nouveau partage se fit par suite du traité du 30 juin 1603, en lignes de Dessau, de Bernbourg éteinte en 1863, de Cöthen éteinte en 1665, de Zerbst éteinte en 1793. Le titre de duc fut confirmé à la maison d'Anhalt-Bernbourg par lettres patentes impériales du 8 avril 1806, et pris par les maisons de Cöthen et de Dessau en 1807. La famille est encore représentée.

A l'une des branches appartient le prince Adolphe-Albert-Charles, fils du prince d'Anhalt, « duc de Saxe, Ingrie et Westphalie, comte d'Ascanie et d'Holtzappel, sgr de Bernbourg, Zerbst, Schaumbourg et Lauembourg»; le Conseil ayant accepté d'être son parrain, il est reçu B.G. le 13 septembre 1773, gratis.

Armes I: PARTI, D'ARGENT A LA DEMI-AIGLE DE GUEULES, BECQUÉE ET MEMBRÉE D'OR, MOUVANT DU PARTI, ET BURELÉ DE SABLE ET D'OR AU CRANCELIN DE SINOPLE BROCHANT EN BANDE SUR LE BURELÉ.

Cimier: Deux bâtons d'or, posés en chevron renversé sommés chacun d'une queue de paon au naturel.



Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR, AUX 2 ET 3 D'OR A DEUX DEMI-VOLS ADOSSÉS DE SABLE. SUR LE TOUT PARTI, D'ARGENT AU MUR CRÉNELÉ DE GUEULES, POSÉ EN BANDE, OUVERT DU CHAMP, ET A L'OURS DE SABLE, COLLETÉ D'ARGENT PASSANT SUR LES CRÉNEAUX, ET ÉCHIQUETÉ DE SABLE ET D'ARGENT DE DOUZE POINTS, A LA COTICE DE GUEULES POSÉE EN BANDE, BROCHANT LE DIT ÉCUSSON PARTI.
Trois casques couronnés.

Cimiers: (I) Un ours issant et contourné de sable, couronné d'or; (II) Deux bras, parés chacun d'un écartelé, celui à dextre d'argent et de sable, celui à senestre de sable et d'argent, les poignets croisés, les mains de carnation tenant chacune trois plumes de paon au naturel; (III) Douze pennons échiquetés de sable et d'argent, les trabes d'or.

Lambrequins: D'or et de sable.

Supports: Deux ours de sable colletés et bouclés d'or.

Armes III: ÉCARTELÉ, AU 1 TAILLÉ, D'OR A L'OURS PASSANT ET CONTOURNÉ DE SABLE EN BANDE, ET ÉCHIQUETÉ EN BARRE DE SABLE ET D'ARGENT, AU 2 DE GUEULES A DEUX FASCES D'ARGENT, AU 3 D'ARGENT PLEIN, AU 4 D'ARGENT AU SENESTROCHÈRE BRANDISSANT UN SABRE, LE TOUT AU NATUREL.

Casque couronné.

Cimier: Trois plumes d'autruche de sinople.

Lambrequins: D'azur et de gueules.

Sources: Riestap:
Les armes I sont portées par la maison d'Anhalt.
Les armes II appartiennent aux descendants issus du mariage du prince Guillaume-Gustave d'Anhalt-Dessau avec Jeanne-Sophie Merre.
Les armes III sont celles des descendants du prince Guillaume-Gustave d'Anhalt-Dessau et de ... Chardius.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. allemands. — Rietstap. — Gotha. 1916.

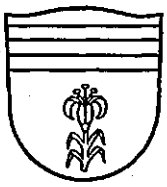
ANJORRANT

Voir planche

Famille noble du Berry, à laquelle appartient Renaud Anjorrant, sgr de Souilly, reçu H.G. le 10 décembre 1554 et B.G. le 30 janvier 1556, du CC dès 1570, mort le 25 août 1572. Son fils Jacob, 1566-1648, appelé M. de Souilly, fut Dr en droit, du CC 1593, auditeur 1595, secrétaire d'Etat 1598-1603, membre du Petit Conseil dès 1603, six fois syndic tous les quatre ans depuis 1607, de la même manière premier syndic quatre fois de 1631 à 1643, lt. de la justice à huit reprises de 1606 à 1640. Il joua un rôle diplomatique important. En mars 1593, il reçut la mission de solliciter l'appui financier des Provinces-Unies en faveur de l'Académie et de la République. Dès mars 1598, il fit une seconde députation auprès des Etats de Hollande et de l'Electeur Palatin pour obvier à la situation financière déplorable de la République. En 1601 il rejoignit François Chapeaurouge, C.G., pour demander à Henri IV l'abandon à Genève du Pays de Gex. Il devint le négociateur officiel de Genève avec la France dès 1610; il fut également en missions à Turin, en Angleterre, etc.

Armes I: D'AZUR A TROIS LIS AU NATUREL, TIGÉS ET FEUILLÉS DE SINOPLE, POSÉS 2 ET 1.
(Naville-Rilliet)

Variante: LES LIS TIGÉS ET FEUILLÉS D'ARGENT.
(G.G.G.)



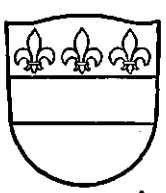
Armes II: UN LIS AU NATUREL, AU CHEF FASCÉ DE QUATRE PIÈCES. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIII, 7, au MAH, n° 1382), cire rouge, ovale, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes II. Cachet Anjorrant, 7 mai 1601. Il s'agit du « sceau » de Jacob Anjorrant, syndic, cité, décrit par Naville-Rilliet dans son arm. ms.: « Le sceau de ses lettres au Conseil portoit un seul lys de jardin sous deux fasces rehaussées. Mais après son premier voyage à Paris, il reprit les armes pleines de sa maison, comme on le voit aux sceaux de ses lettres en 1617 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 3. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Fr. Prot. — Sordet. — Borgeaud: Hist. de l'Académie de Calvin. — D.H.B.S.

ANTIOCHE, d'

Famille peut-être issue de la famille noble des maréchaux de Chypre, venue en Savoie à la suite du mariage d'Anne de Chypre et du duc Louis de Savoie. No. Perrin d'Antioche fut l'écuyer de ce dernier dès 1447 et vicaire de la ville de Turin; il reçoit l'inféodation du château de Duingt, en Genevois, le 7 décembre 1455, B.G. gratis en 1456. Son fils Georges acquit des hoirs de No. François Crochon, C.G., en 1488, des droits seigneuriaux à Genève, Chambésy, Pregny, Frontenex, Compesières, fief qui passa par la suite aux nobles Pertemps, puis fut acquis par la Seigneurie de Genève en 1600. Il possédait une maison dans la ville à Rive et acheta en 1494 la sgrie, le château, la ville et le mandement d'Yvoire en Chablais. La famille s'est éteinte en la personne de No. Pierre d'Antioche, neveu de Georges cité, qui testa en 1521 en faveur de No. François de Saint-Jeoire. Les Saint-Jeoire et les Brotty, leurs cohéritiers, dont les descendants existent encore, ont pris le nom d'Antioche. (D.H.B.S.)



Armes: DE GUEULES A LA FASCE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS FLEURS DE LIS DU MÊME POSÉES EN FASCE.

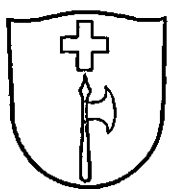
Sources: L'Arm. V.:
Un sceau de 1546 aux armes d'Antioche. La pierre tombale de No. Georges d'Antioche, sgr d'Yvoire, cité, aux armes d'Antioche, dont il ne reste qu'un fragment du haut de l'écu. On lit encore une partie du texte: « jacet spectabilis et potens georgius de anthiochia dominus ..... m° v° xx » (1520), etc. Cette pierre a été retrouvée à Morges (Vaud).

Références: Arm. V. — Foras I et VI. — AEG: Titres et Droits, fiefs d'Antioche et Pertemps. — D.H.B.S.

APPIA

Voir planche

Familles de St-Jean-de-Luzerne (Vallées vaudoises du Piémont), fixées à Genève aux XVIII[e] et XIX[e] s. A l'une d'elles appartient Louis-Paul-Amédée Appia, 1818-1898, D[r] en médecine des Universités de Heidelberg (Allemagne) en 1843 et de Paris en 1877; membre du comité fondateur de la Croix-Rouge, il en fit partie jusqu'en 1898, secrétaire 1867-1870. Il se fixa à Genève en 1849 et fut N.G. le 2 novembre 1860. Membre de trente-cinq sociétés scientifiques. Parmi les personnalités de sa famille il nous faut citer: Adolphe, né en 1862, auteur de travaux sur l'art scénique et la musique. Paul-Henri, 1861-1901, pasteur en Belgique, en France et à Turin. Il fut appelé en 1897 à Genève et devint professeur de théologie pratique à l'Ecole de théologie de la Société évangélique.



Armes I: D'AZUR A TROIS PIES MAL ORDONNÉES D'ARGENT, ACCOMPAGNÉES EN POINTE DE DEUX HACHES D'ARGENT POSÉES EN SAUTOIR.

Armes II: D'AZUR A LA HACHE CONTOURNÉE D'ARGENT POSÉE EN PAL, SOMMÉE D'UNE CROISETTE DU MÊME.

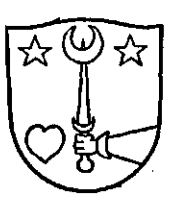
Armes III: D'ARGENT A LA FASCE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE DE DEUX LIONCEAUX DE..., L'UN EN CHEF CONTOURNÉ ET L'AUTRE EN POINTE.

Sources: Un cachet de 1757 aux armes I.
Naville-Rilliet dit avoir vu un sceau aux lettres du Conseil, portant les armes II, il ajoute: « un M[r] Appia, qui avoit servi en Piémont et étoit parvenu au grade de brigadier fit venir [les armes III] de Milan ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 157. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

ARABIN

Selon Naville-Rilliet, famille noble à laquelle appartient Jean Arabin, marchand drapier, de Riez en Provence, reçu H.G. le 19 mars 1712.



Armes: UN AVANT-BRAS VÊTU, MOUVANT DU FLANC SENESTRE, TENANT UNE ÉPÉE EN PAL SUR LAQUELLE EST PLANTÉ UN CROISSANT ET ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES EN CHEF ET D'UN CŒUR AU CANTON DEXTRE DE LA POINTE. (Emaux inconnus.)

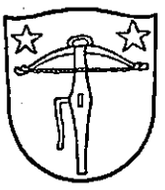
Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille A, XXX, 11, au MAH, n° 2282), cire rouge, carré à pans coupés, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu aux armes Arabin, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Galiffe a écrit sur le papier où est apposé le dit cachet: « Jean Arabin de Riez en Provence, 14 octobre 1717 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Reg. Hab.

ARBALESTIER

Familles du Pays de Gex, à l'une d'elles appartient Jacques Arbalestier, notaire, de St-Jean-de-Gonville,

reçu B.G. le 5 décembre 1458. Selon Naville-Rilliet sa famille donna un membre du CC en 1544. Il pense que Pierre Arbalestier, châtelain de Gex et amodiateur des revenus du prieuré de St-Jean pour les sgrs de Berne, était de la même famille. Urbain Arbalestier, notaire, de Collex, reçu B.G. le 21 janvier 1597, était peut-être parent de Pierre cité.



Armes: UNE ARBALÈTE EN PAL, NON TENDUE. (Emaux inconnus.)

Variante: UNE ARBALÈTE EN PAL, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 4, donne le dessin d'un sceau figurant dans sa coll., X, 6, au MAH. L'écu porte la variante. Sceau de Jacques Arbalestier, châtelain de la Bâtie-Beauregard pour le comte Michel de Gruyère, 1551.
Le même auteur donne également le dessin (f° 3) d'un sceau, rond. Ecu aux armes Arbalestier. Légende: «·PIERRE ARBALESTIER 1556·».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — D.H.B.S.

ARBALESTRIER de BEAUFORT, d'

Famille noble du Dauphiné, qui remonte à Pons d'Arbalestrier, écuyer, lequel prêta hommage, le 18 avril 1332, d'homme franc, noble et ancien, à Aymar de Poitiers, comte de Diois et Valentinois, pour ses terres. Sa famille posséda les sgries de Beaufort, Blazac, Gigors, «Labatro», La Gardotte, Le Plan-Suze, Mirabel, Montclar, Montmeyron, etc. Plusieurs rameaux vinrent se fixer à Genève pour cause de religion, auxquels appartiennent: No. Charles «Arbalestier», Sr de Beaufort, H.G. le 16 octobre 1572; au XVIIIe s. la femme et la parenté de feu «Noble Messire Paul d'Arbalestrier marquis de Beaufort en Daupliné». Cette femme Marianne Hardy, mourut à Genève le 25 mars 1718, âgée de 63 ans. Le dit Paul fut cmdt d'une compagnie dans le rgt de Sault en 1665; il en obtint la même année une de chevau-légers et mourut au service du roi. Il était fils de No. Charles d'Arbalestrier, sgr de Montclar, maréchal de camp; un des commissaires députés par lettres patentes de 1661 et de 1666, pour l'exécution des édits de pacification dans le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence. Le registre des morts de Genève cite le décès de «Jeanne de Bonne vefve de Noble Charles d'Arbarestrier Seig. de Montclar en Daufiné aagée d'environ 95 ans», morte le 27 juillet 1695.



Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR ET CHARGÉ DE CINQ POMMES DE PIN RENVERSÉES DE SINOPLE. (Jougla de Morenas)

Sources: Six cachets, cire noire, ovales 16 × 14 mm., XVIIe s. Deux écus ovales accolés, à dextre Arbalestrier de Beaufort (champ d'azur), et à senestre (Hardy?), qui est: De sable au lion rampant, au chef chargé de trois étoiles posées en fasce (émaux des meubles non indiqués). Ces dernières armes rappellent celles de la famille de Bonne de Margueritttes, avec cette différence que le champ est de gueules. Il se pourrait que la matrice utilisée pour ces cachets fût celle de No. Jeanne de Bonne citée, veuve de No. Charles d'Arbalestrier, sgr. de Montclar. Les dits écus sont dans des cartouches ornés de rinceaux, reliés par une couronne et séparés en bas par un mascaron et des guirlandes de fleurs. Très fine gravure. Cachets de N° Marianne Hardy, veuve de No. Paul d'Arbalestrier, sgr de Beaufort. Testament en portf., 5 mai 1717. (AEG: vol. 37.)

Références: A. Rivoire de la Bâtie: Arm. du Dauphiné. — Jougla de Morenas: Grand armorial de France, I. — La Chenaye-Desbois: Dict. de la noblesse, I. — J. Brun-Durand: Dict. biogr. de la Drôme, I. — AEG: Reg. Hab. 1572-1574; E.C. XVIIe et XVIIIe s.; not. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Fr. Prot.

ARCHER

Voir planche

Famille de Mens en Dauphiné, réfugiée à Genève pour cause de religion, à laquelle appartient Jean Archer, reçu H.G. le 10 juillet 1719 et B.G. le 19 mai 1730. Sa famille s'est éteinte en la personne de son fils Jean-Baptiste, du CC 1775, mort en 1805.

Armes: D'AZUR AU DEXTROCHÈRE D'ARGENT MOUVANT DU FLANC SENESTRE, TENANT UN ARC D'OR POSÉ EN PAL ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME.
(G.G.G.)

Variante I: LE DEXTROCHÈRE VÊTU D'OR MOUVANT D'UN NUAGE D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante II: Pas d'étoiles.
(Grenus)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V.

ARCHIMBAUD, ARCHEMBAUD

Famille de Montélimar en Dauphiné, à laquelle appartient Etienne Archimbaud, reçu H.G. le 28 septembre 1572, son fils Etienne est admis B.G. le 12 avril 1608. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jean, ingénieur, qui proposa au Conseil en 1652 de construire une machine élevant l'eau du lac pour alimenter les fontaines publiques. Après six ans de tergiversations le Conseil refusa. Philippe, 1702-1775, pasteur à Dardagny 1733, à Chêne 1737, à Genève 1746-1772. Théodore et Olympe se convertirent au catholicisme sous l'influence du

curé de Pontverre et publièrent des ouvrages de polémique religieuse.

La famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne d'Anne-Catherine Archimbaud, femme d'Aldebert Rochette, C.G., morte le 19 décembre 1795.



Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UN OISEAU (COLOMBE?) POSÉ, AUX 2 ET 3 UN SERPENT TORTILLÉ EN PAL. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale 18 × 17 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Archimbaud, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet d'Isaac Archimbaud, 1639-1676, C.G., maître marchand orfèvre, fils de Jean, apposé sur son testament, 12 juillet 1676. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 329-330.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 4. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — S.K.L. — D.H.B.S.

ARCHINARD

Voir planche

Familles du Dauphiné établies à Genève de 1559 à la fin du XVIII[e] s.; quelques-unes sont encore représentées dans cette ville. A l'une d'elles appartient André Archinard, de Pont-en-Royans, maître cordonnier, B.G. le 4 février 1702, avec ses fils César et Daniel. Ce dernier fut successivement pasteur de plusieurs églises françaises en Allemagne; il mourut à Brunswick en 1755.

Vingt-quatre personnages de ce nom sont C.G. en 1792. Parmi les personnalités il nous faut citer Jean-André, 1807-1869, pasteur à Chancy puis à Genève. Auteur de plusieurs ouvrages d'archéologie et de théologie, il publia: *La chronologie sacrée basée sur les découvertes de Champollion*; *Les origines de l'Eglise romaine*; *Les édifices religieux de l'ancienne Genève.*

Un rameau de la famille Archinard a été reçu à la bourgeoisie de Trélex (Vaud), en 1766.

Armes I: D'AZUR A CINQ COTICES D'OR POSÉES EN BARRE, A L'AVANT-BRAS TIRANT UNE FLÈCHE D'UN ARC, LE TOUT D'ARGENT ET BROCHANT.
(Arm. V.)

Cimier: Une plume d'autruche.
(Arm. V.)

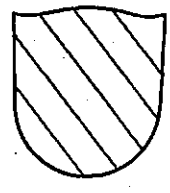
Armes II: D'AZUR A LA BANDE D'OR, CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES DE..., ACCOSTÉE DE DEUX COTICES D'OR.

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet aux armes I, de Jean-André Archinard, 1807-1869, pasteur, cité, 1851.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2582), cire noire, ovale 21 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche décoré de fleurs et de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Très belle gravure dans le style du début du XVIII[e] s. Cachet Archinard, s.d. Il ne nous est pas possible de dire à quelle famille Archinard appartiennent ces armes.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/7, p. 99, 2, p. 289; Gén., Mss. hist. 271/2, 3, 10. — L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. unique. — Heyer. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

ARENTHON, d'

Famille noble de Savoie qui descend, aussi certainement qu'il est possible de le croire quand on n'a pas exactement le point de jonction d'une branche avec la souche, de la maison princière des Faucigny-Lucinge (Foras). Elle remonte à No. Aymon d'Arenthon, chevalier, qui vivait dans la seconde moitié du XIII[e] s. Elle porta les titres de baron d'Alex, sgr d'Alex, Ferrières, Monterre, Châtillon, cosgr de Manigod et des Clefs. La plupart des Arenthon, mêlés à l'histoire de Genève, portèrent le second nom d'Alex. Genève lui doit plusieurs chanoines: Jean 1397-1408; Amédée 1408, 1423-1424; Guillaume 1423. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jean, 1620-1695, évêque de Genève résidant à Annecy, qui eut quelques difficultés avec le Conseil de Genève pour avoir pris le titre d'Evêque et Prince de Genève dans une procuration en 1664. La famille s'est éteinte en 1779.



Armes: BANDÉ D'ARGENT ET DE GUEULES, DE SIX PIÈCES.

Références: Foras I et VI. — AEG: P.H.; analyses des actes not., I[re] série; T et D. — D.H.B.S.

ARGAND

Voir planche

Famille de Bonne en Faucigny, à laquelle appartiennent Claude et Louis Argand, ffeu Jean, merciers, reçus B.G. le 26 janvier 1579; leur frère Jean est admis B.G. le 3 mars 1592, « gratis ayant esgard aux services qu'il a faictz à cette Seigneurie au port des armes ». Parmi les personnalités il nous faut citer: Jacob, 1729-1800, du CC 1770, auditeur 1779, châtelain de Jussy 1782, membre de la Chambre des comptes, de celle des appellations, etc. Jacques, 1733-1782; doué d'un génie inventif il perfectionna la bijouterie à Genève. François-Pierre-Ami, 1750-1803, collaborateur de Montgolfier dans la construction des aérostats. Il trouva une nouvelle méthode pour la distillation des vins; il est surtout connu par l'invention des lampes à double courant d'air et à cylindre de verre, dite lampe Argand, qui fit une révolution dans l'éclairage. Elle fut brevetée



ANJORRANT



APPIA



ARCHER



ARCHINARD



ARGAND



ARLAUD



d'ARMAND
de CHÂTEAUVIEUX



ASINARI



AUBERT II



AUBERT III



d'AUBIGNÉ



AUDEMARS



AUDEOUD



AUDÉTAT



d'AURIOL



AUSSET



AYME



BABEL



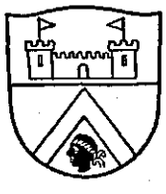
BACCUET



BACHEX

en Angleterre en 1784 et en France en 1785 et 1787. Après bien des luttes avec Lange et le pharmacien Quinquet, il finit par s'associer avec Lange. Ses lampes à Paris portèrent le nom de lampes à la Quinquet, bien que ce dernier n'ait eu aucune part à cette invention. Jacques-Antoine, 1755-1796, se rattacha au parti révolutionnaire à Genève. Il fut juge au Tribunal provisoire de recours 1793, à la Grande Cour de justice criminelle 1794. Le 19 juillet de la même année il fit partie du Comité et du premier Tribunal, dont il démissionna. André, 1762-1829, avocat, membre de l'Assemblée nationale 1793, juge de paix et membre du Conseil législatif 1796. Sous le régime français, il fit partie de l'Administration municipale de Genève 1798-1799 et fut conseiller de préfecture. A la Restauration, il siégea au Conseil Représentatif 1814-1829, avec une interruption de 1822 à 1823. Jean-Robert, 1768-1822, connu sous les noms d'Emile Argand ou d'Argand-Rousseau, il adopta les idées révolutionnaires et fut secrétaire, en décembre 1792, du comité des Quarante qui dirigeait les Egaliseurs, membre du Comité provisoire d'administration, du Comité législatif 1794; pendant l'insurrection de cette année-là, il fut l'un des chefs, et fit partie du Comité du 19 juillet, du premier et du second Tribunal révolutionnaire, etc. Très versé dans les mathématiques il publia: *Essai sur une manière de représenter les quantités imaginaires dans les constructions géométriques*, 1806. La famille s'est distinguée dans l'orfèvrerie, la joaillerie et l'horlogerie; elle s'est vraisemblablement éteinte en la personne d'Elisabeth-Octavie Argand, femme de Jules Chauffert, décédée le 9 juillet 1908 à Paris.

Armes I: D'AZUR AU LÉOPARD LIONNÉ D'OR, ACCOMPAGNÉ EN POINTE DE TROIS CROISSANTS DU MÊME, POSÉS 2 ET 1.



Armes II: COUPÉ, D'ARGENT AU CHÂTEAU A DEUX TOURELLES, SOMMÉES CHACUNE D'UN PAVILLON OU GIROUETTE DONT LES POINTES SONT AFFRONTÉES, ET D'OR AU CHEVRON D'AZUR, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT.

Tenant: Une Minerve.

Sources: Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu aux armes I, avec cette différence que le lion est contourné. Le dit écu est dans un cartouche Louis XV, dans le style de Meissonnier, orné de palmes. Couronne à neuf perles. Cachet Argand, s.d.
Naville-Rilliet cite dans son arm. ms.: « un M[r] Argand, de je ne sais quelle branche qui fit venir des armes de Milan en 1790 [armes II] ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 4. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — Sordet. — S.K.L. — Heyer: Not. sur Ami Argand. — Montet. — D.H.B.S.

ARGOUD

Famille de Montrigaud en Dauphiné, à laquelle appartient Etienne « Argoz », épinglier, reçu H.G. le 15 septembre 1572 puis B.G. le 13 septembre 1581.



Armes: DEUX MEMBRES D'AIGLE AFFRONTÉS, ACCOMPAGNÉS EN CHEF D'UNE ARBALÈTE EMPENNÉE DE SA FLÈCHE ET EN CŒUR D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)

Cimier: Un membre d'aigle en pal, les serres dirigées vers le ciel.

Sources: *Liber amicorum*, de Jean Argoud, 1640 au British Museum (Londres). Une des pages est ornée d'une peinture représentant un couple vêtu de costumes Louis XIII, accompagné des armes Argoud à gauche et Kitt, de Zurich, à droite.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 149.

ARLAUD

Voir planche

Famille de Maringues en Auvergne à laquelle appartient Antoine Arlaud, reçu B.G. le 26 décembre 1617. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jacques-Antoine, 1668-1746, le premier et le plus connu des peintres issus de cette famille. Après un début d'études en théologie où ses parents voulaient l'engager, il renonça à celles-ci pour suivre ses goûts artistiques. Il partit pour Paris. Ses miniatures y furent très rapidement célèbres. Il donna des leçons de dessin au Régent, qui le logea à St-Cloud. Le duc de La Force lui offrit 12.000 livres de sa *Léda*, grande miniature conçue d'après un bas-relief de Michel-Ange. Comme Genevois, il remplit un petit rôle diplomatique: le Conseil de Genève lui demanda de rechercher pourquoi la Cour de France n'avait point répondu aux lettres de condoléance sur la mort de Louis XIV. En 1721 il fit un voyage en Angleterre et resta dès lors en relations avec Newton. Le duc de Médicis lui demanda en 1736 son portrait pour la « Galerie des peintres célèbres » à Florence. Les peintres Louis-Ami, 1751-1829, Jérémie, 1758-1827. Louis-Ami Arlaud-Jurine, 1751-1829, élève de Liotard et de Vivien, à Paris, fit du pastel, de l'huile, de la peinture sur émail; il est surtout connu par ses miniatures sur ivoire. La famille Arlaud s'est vraisemblablement éteinte à Genève en la personne de ce dernier. Il laissa une descendance fixée à Copenhague qui était encore représentée dans cette ville en 1881. Un rameau de la famille s'est établi à Orbe (Vaud), où il acquit la bourgeoisie en 1802 avec Marc-Louis, 1772-1845, qui étudia à Paris avec le

peintre David; il fut directeur de l'école de dessin de Lausanne et dota le canton de Vaud d'un musée de peinture (Musée Arlaud).

Armes: D'AZUR A L'ARC D'OR POSÉ EN FASCE, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE EAU D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'AZUR A L'AVANT-BRAS DE CARNATION, MOUVANT D'UN NUAGE AU FLANC SENESTRE, TENANT UN ARC EN PAL, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT.

Sources: L'Arm. V.:
La variante fut portée par la branche bourgeoise d'Orbe. Cachets de la fin du XVIII[e] et du XIX[e] s.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. V. — Montet. — Sordet. — B. Bodmer: Louis-Ami Arlaud, dans Nos Anciens et leurs œuvres. 1901. — J.-J. Rigaud: Recueil de renseignements sur la culture des Beaux-Arts à Genève. — Fr. Prot. — E. Bonjour: Le Musée Arlaud. — D.H.B.S.

ARLOD, d'

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Maître Pierre, alias de Arlo, couturier, reçu B.G. le 17 juillet 1464. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, du CC 1535; prisonnier à Chillon, il fut délivré en même temps que Bonivard. Domaine (Dominique), du CC 1535, lt. de justice, châtelain de Cartigny 1536, syndic 1540, 1541, 1545, 1549 et 1553; il fut l'un des deux juges envoyés par Genève à l'arbitrage de Lausanne le 30 mai 1540, à la suite de l'affaire des « Articulants »; ami de Calvin, il fit partie en 1558 du Conseil qui condamna Servet. Pierre, du CC 1555, acheta en 1568 de Charles-Jacques-Claude et Louis d'Arerex, sgrs de la Tour (Bugey), la moitié du fief de Vège, Arerex, Confignon et Vallet, dont l'autre partie fut vendue en 1598 par Louise de Vernan, veuve d'Abram Dentand, à Michel, fils de Pierre d'Arlod, d'où la dénomination de fief d'Arlod. Le dit Michel fut membre du CC en 1590. Il possédait en indivis avec son frère Paul les biens paternels. Ce dernier céda à No. Pierre de Langin tous ses biens situés en Savoie, qui furent rétrocédés à son fils Pierre le 30 septembre 1642 par No. Claude de Langin. La famille d'Arlod s'est éteinte au début du XVIII[e] s.



Armes: D'AZUR A LA ROSE D'OR ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES DU MÊME, RANGÉES EN FASCE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Selon Naville-Rilliet: « Leur sceau que j'ai vu aux lettres du Conseil porte [les armes décrites ci-dessus] ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 1, et n° 87, f° 4. — G.G.G. — Foras I. — Gal.: Not. gén. I. — AEG: T et D; Fief d'Arlod, reg. I. — Régeste genevois. — D.H.B.S.

ARLOS, ARLOD, d'

Famille noble de Bresse qui a donné à Genève plusieurs chanoines parmi lesquels No. Louis d'Arlod, chanoine-comte de Lyon, mort en 1519.



Armes: DE SABLE AU LION D'ARGENT.
(Guichenon)

Variante I: LE LION ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.
(Foras)

Variante II: D'AZUR AU LION D'OR, ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.
(Rietstap)

Cimier I: Un lion armé d'argent.
(Naville-Rilliet; Arm. N.)

Cimier II: Un taureau.
(Rietstap)

Supports: Deux lions d'argent.
(Naville-Rilliet; Arm. N.)

Devise: NOBILIS MILES ET POTENS.

Sources: La pierre tombale de Béatrice de Lullier, veuve de No. Claude d'Arlod, sgr de Semine, morte le 27 octobre 1493, pierre qui fut jadis à St-Pierre. Ecu parti, au 1 Lullier qui est: un léopard lionné couronné, et au 2 Arlod. Texte en caractères gothiques: « HIC IACET NOBILIS / BEATRISIA DE LULIER RELICTA NOBILIS CLAUDII DE ARLO / DOMINI SEMENE QUAE OBIIT / 27 OCTOBRIS ANNO 1493 », etc. (W.D.: P.S., n° 459). Béatrice de Lullier est peut-être mère du chanoine Louis d'Arlod, cité ci-dessous.
La pierre tombale de Louis d'Arlod, mort le 15 octobre 1519, primitivement dans la nef de St-Pierre, en face de l'entrée; depuis 1906, elle est adossée au mur du bas côté nord, seconde travée. Le chanoine est représenté en costume de chœur, son effigie est très effacée. Aux angles supérieurs deux écus aux armes d'Arlod. Légende en caractères gothiques: « PRECIPUE NOBILITATIS ET PRUDENCIE / COLUMEN REVERENDUS DOMINUS LUDOVICUS DE ARLO HUIUS ECCLESIE CANONICUS ET CURATUS SARRAVALLIS », etc. (W.D.: P.S., n° 479).

Références: Guichenon. — Spon. — Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 1, et n° 87, f° 4. — Arm. N. — Foras I et VI. — W.D.: P.S.

ARMAND de CHATEAUVIEUX, d'

Voir planche

Famille noble du Dauphiné, à laquelle appartient Gaspard d'Armand de Châteauvieux, de Mison en Provence, père de Jacques, écuyer, né à Genève, reçu B.G. le 31 mars 1769 « gratis, pour bonnes considérations ». La branche genevoise est éteinte.

Armes I: DE GUEULES A LA FASCE ÉCHIQUETÉE D'AZUR ET D'ARGENT DE TROIS TIRES, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT D'OR ET EN POINTE D'UN BŒUF PASSANT AUSSI D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante: LA FASCE ÉCHIQUETÉE D'ARGENT ET DE SABLE.
(Jougla de Morenas)

Armes II: D'OR AU LION DE SABLE ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES, TENANT UNE HACHE D'ARMES DE SABLE.
(Saint-Allais: Nob. de France, III)

Sources: Une assiette ronde, étain (MAH, n° 14671), gravée au centre, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes I, dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux et de feuilles d'acanthe. Couronne. Supports: Deux lions.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/7, p. 60. — Jougla de Morenas: Grand arm. de France, I.

ASINARI

Voir planche

Famille d'Asti (Italie) divisée en plusieurs branches, dont quelques-unes se fixèrent dans diverses villes de Suisse. Aymonet Asinari, citoyen d'Asti, et François de Médicis, banquiers à Genève, reconnaissent une maison dépendant de l'Evêché, en 1358. Son petit-fils No. Barthélemy Asinari, C.G., fut premier syndic 1435 et 1448, conseiller 1429 et 1449. Ce dernier est le grand-père de No. Barthélemy, C.G., qui vendit en 1491 les biens dépendant de la Maladière de Carouge; il fut vraisemblablement le dernier représentant de sa famille à Genève. Pierre Asinari, «nuctritus Oppetini Assinarii, lombardi», est reçu B.G. le 4 décembre 1413.

Armes: D'AZUR A LA TOUR D'OR, MAÇONNÉE DE SABLE, A LA BORDURE COMPONÉE DE GUEULES ET D'ARGENT OU D'AZUR ET D'ARGENT.
(Guichenon; Foras; G.G.G.)



Variante: La tour sans la bordure componée.

Cimier: Un âne issant au naturel.
(Rietstap)

Devise: TUTTO AL FIN VOLTA.
(Rietstap)

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1384), ovale 24 × 18 mm., XVI[e] s. Ecu à la variante, émaux non indiqués. Sceau Asinari, 1586.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1644), ovale 27 × 20 mm., XVI[e] s. Ecu à la variante, semblable au précédent. Sceau de Conrad Asinari, s.d.

Références: G.G.G. — Guichenon. — Foras I et VI. — Arm. V. — Rietstap. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

AUBERT I

Famille de Langres (France), à laquelle appartient Jean Aubert, apprêteur de cuirs, reçu B.G. le 4 juin 1493. Elle a donné six membres du CC, dont deux du Petit Conseil et un syndic, au XVI[e] s.; elle s'est éteinte à Genève vers le milieu du XVII[e] s. (Naville-Rilliet.)



Armes: DE SABLE A LA COLONNE D'OR SURMONTÉE D'UNE FLAMME DU MÊME, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS D'OR, ET DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT AUX FLANCS.

Devise: LUX ET SPES MEA DEUS.

Sources: G.G.G. d'après un cachet de 1589.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 5. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

AUBERT II

Voir planche

Famille du Chenit et du Lieu dans la vallée de Joux (Vaud), citée dès 1382. Plusieurs rameaux se fixèrent à Genève auxquels appartiennent: François, Jacques, Etienne et Gabriel Aubert, ffeu Jean, reçus B.G. le 26 mars 1645; Abraham, ffeu Jean, du Chenit, verrier, H.G. le 9 juin 1721; Bernard-Louis ffeu David, du Chenit, charpentier, H.G. le 7 juillet 1747; Abraham ffeu David, du Chenit, maître d'école, H.G. le 11 décembre 1764; Louis-Auguste, horloger, né au Chenit le 7 décembre 1823, fils de Jacques-François et de Louise-Angélique Capt, N.G. le 22 décembre 1871, admis à la commune de Genève; Jules-Henri, gendarme, né en 1872, d'origine vaudoise, fils de Jean-Rodolphe-Pierre-Abraham et d'Octavie-Lina Rochat, N.G. le 24 février 1899, admis à la commune de Genève.

Armes: PARTI, A DEXTRE TIERCÉ EN FASCE, AU 1 D'AZUR A L'ÉTOILE D'ARGENT, AU 2 DE GUEULES PLEIN, AU 3 D'ARGENT A QUATRE COTICES DE SINOPLE EN BARRE, A SENESTRE D'ARGENT AU HAUTBOIS AU NATUREL, LE PAVILLON EN CHEF.

Sources: L'Arm. V.:
Un psautier de 1779, ayant appartenu à Abraham-Joseph Aubert, du Chenit, porte les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. V. — Aubert-Schuchardt: Lignée gén. de Moïse Aubert. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 4, 1862-1874; E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

AUBERT III

Voir planche

Famille de Crest en Dauphiné, dont la filiation ininterrompue remonte à Vincent Aubert, vers 1530-1604, habitant Manas près Crest. Une partie de sa famille embrassa la Réforme; elle se divisa en plusieurs branches qui se répandirent à Londres, Turin, Genève, etc. A une branche éteinte se rattachent Pierre, 1715-1784, négociant à Genève puis à Gênes, du CC 1752-1753, 1771-1784, secrétaire de la Chambre des comptes 1760-1769; son fils Jean-Louis, 1756-1788, banquier, du CC.
Jacques, 1677-1743, arrière-petit-fils de Vincent cité, se réfugia à Genève pour cause de religion vers 1699-1700, reçu B.G. le 4 décembre 1708; il est l'ancêtre commun des deux branches actuellement représentées à Genève. Parmi ses descendants il nous faut citer: Guillaume-Louis, 1759-1847, banquier à Turin, puis à Genève. Il fit partie du Bureau des finances en l'an VI, après l'annexion de Genève, membre et président de l'administration

municipale de Genève 1799, du Conseil Représentatif dès 1814. Antoine, 1772-1820, Dr en médecine, qui se rendit en 1799 à Paris et s'intéressa à la découverte de la vaccine. Il traduisit en français l'ouvrage du Dr Woodville: *Rapport sur le cow-pox...* 1799, et fut l'élève de ce dernier à l'hospice des varioleux de Londres; il rédigea en 1800 un *Rapport sur la vaccine...* Revenu à Genève, il se consacra à la pratique des maladies mentales; nommé en 1808 médecin des aliénés. Il fut médecin de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense. Jean-Louis-Hippolyte, 1813-1888, fit une brillante carrière militaire; collaborateur du général Dufour, il prit sa retraite en 1876 avec le grade de col. divisionnaire. Il avait fait un doctorat en mathématiques et publia en 1839: *Leçons sur le calcul des probabilités et ses principales applications.* Vers 1848 il fut appelé à occuper la chaire de mathématiques du gymnase libre. A la même époque, il fonda une institution préparatoire pour l'Ecole centrale des Arts et Manufactures de Paris, qui acquit une réputation européenne. Il devint administrateur en 1852, puis directeur en 1856 de la compagnie de chemins de fer l'*Ouest-Suisse*, plus tard *Suisse-Occidentale.* En 1862, le duc d'Aumale, Henri d'Orléans, lui confia l'éducation militaire de son fils Louis. Antoine-Edouard, 1820-1877, avocat, juge à la Cour dès 1864, président de la Cour de Justice 1875-1876, député au Grand Conseil 1858-1860, 1862-1872, président de ce corps 1865, 1868. Hippolyte-Victor, 1865-1923, archiviste-paléographe à Paris, directeur de la Bibliothèque de Genève 1900-1906, auteur de travaux et publications historiques. Fernand-Jean, 1879-1957, bibliothécaire à la Bibliothèque de Genève publia en collaboration avec le Dr Charles Julliard: *Catalogue des ouvrages... publ. par les prof. et priv.-doc. de l'Univ. de Genève...* 1896-1907.

Armes: D'OR A TROIS TÊTES DE BRAQUE DE SABLE, POSÉES 2 ET 1.

Variante: LES TÊTES DE BRAQUE ARRACHÉES DE GUEULES.

Devise: INVISIBILIA NON DECIPIUNT.
Devise d'origine sans doute huguenote, transmise dans la descendance des Aubert réfugiés à Genève.

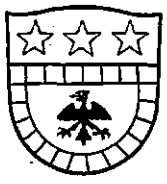
Sources: Supplément aux notes sur la famille Aubert de Crest en Dauphiné et Genève, 1950:
Un cachet, cire noire, très petit, écu aux armes Aubert, émaux non indiqués, surmonté d'un casque tourné à dextre.
Cachet apposé sur un exemplaire des œuvres d'Ausone, édition Plantin 1568. Ouvrage transmis dans la descendance de la branche aînée. Selon Alb. Choisy, notaire, ce cachet daterait du XVIe s.
Un cachet apposé sur la « Généalogie de la Famille Aubert de la Ville de Crest aux comtés de Valentinois et Diois, suivie d'attestation, par Etienne-François de Lambert, écuyer, visénéchal, juge majeur, lieutenant-général civil et criminel des Comtés de Valentinois et Diois au siège principal et royal de la ville de Crest », du 28 mai 1776: « Les armoiries de la Maison Aubert sont trois têtes de chien en champ d'or, selon l'empreinte ci-contre » (celle d'un cachet ancien, dont l'écu est surmonté d'un casque de face).
Un cachet (coll. AEG), cire verte, ovale 25 × 20 mm., XVIIIe s. (?). Ecu ovoïde aux armes Aubert, dans un cartouche Louis XV orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts et tourmentés. Très fine gravure. Cachet Aubert, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 16 × 11 mm. Ecu ovale aux armes Aubert dans un cartouche orné de rinceaux, l'or du champ est indiqué. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Jolie composition dans le goût du XVIIIe s. Cachet Aubert, s.d.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, ovale 24 × 19 mm., XVIIIe s. Ecu ovoïde, aux armes Aubert (émaux indiqués), dans un cartouche Rocaille asymétrique, orné de rinceaux et de palmes. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Gravure de qualité. Cachet Aubert, s.d.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 238), cire rouge, ovale 23 × 20 mm. Ecu aux armes Aubert, orné de guirlandes de fleurs. Casqué grillé posé de face. Composition dans le goût du XVIIIe s. Cachet Aubert, s.d.
Supplément aux notes sur la famille Aubert de Crest en Dauphiné et Genève, 1950:
Un cachet de Jacques-Louis Aubert-Colladon, 1718-1796. Ecu aux armes Aubert, surmonté d'un casque posé de face.
Une pierre gravée montée en or, aux armes Aubert, de Guillaume-Louis Aubert-Sarasin, 1759-1847.
Une matrice or, ovale forme gland, aux armes Aubert.
Une matrice de fer aux armes Aubert, exécutée pour Robert Aubert-Chaudoir, 1775-1826.
Certificat délivré par le baron de Bruyères-Saint-Michel, lt. des sgrs maréchaux de France et syndic de la noblesse du Bas-Dauphiné, 27 avril 1779: « Que la Famille Aubert porte pour armes en leurs cachets [la variante] ». (L'Edit royal de 1615 instituait les maréchaux de France instance d'appel des décisions du Juge général d'Armes du Royaume).
Alexander Aubert, Esq., 1730-1805, né à Londres où son père se réfugia après la Révocation de l'Edit de Nantes, descendait comme les Aubert de Genève de Jacques, 1570-1655. Une note du baron de Grenus sur les attestations de M. de Lambert et du baron de Bruyères dit ceci: « Ces pièces furent, à ce que croit Mr. Naville, faites à l'instance d'Alexander Aubert de Londres, qui, ayant obtenu d'être l'un des deux Ecuyers d'un Seigneur Chevalier de l'Ordre du Bain et devant produire ses armes, fut recherché par la Commission des Armoiries qui voulait lui en faire acheter, et fut obligé de prouver que dès longtemps sa famille est en possession de celles qu'il produisait et qui se trouvaient même consacrées par des monuments publics au lieu de leur origine; d'après ces deux certificats, on les inscrivit sans difficultés. La famille Aubert a toujours porté les têtes de chien de sable ». Ces armes furent enregistrées à l'Heraldic Office à Londres en 1779, l'année même de la délivrance du certificat du baron de Bruyères, ce qui rend vraisemblable l'hypothèse émise par Naville. Alexander Aubert portait: Ecartelé, au 1 Aubert (variante), au 2 de Vesc qui est: Pallé d'argent et d'azur, au chef d'or, au 3 Gilbert qui est: D'argent au chevron de sable, chargé de trois roses du premier, au 4 de Terras qui est: D'argent au lion de sable, à la fasce de gueules brochant chargée de trois molettes d'azur à six rais. Cimier: Un chien passant, au collier rompu et comme tombé du cou entre ses pattes de devant, une laisse fixée au dit collier et retournant sur le dos et passant entre les pattes de derrière en décrivant un arc double à l'extrémité, le tout or. Devise: FIDE ET FORTITUDINE. Alexander Aubert rappelait par cet écartelé les alliances de sa famille; par sa grand-mère Aubert, née Blache de Roynat, il descendait de la maison de Vesc; sa mère était née Gilbert, et son arrière-grand-mère Aubert était née Louise Terras, fille de Pierre, châtelain de Piégros. Le collier rompu du chien du cimier signifie sans doute une libération; il évoque la liberté de conscience trouvée en Angleterre par la branche huguenote.
Un ex-libris aux armes Aubert, gravé par Whitehead. (Wegmann, n° 203; L.F.: Ex-l.)
Un ex-libris aux armes Aubert, chargées d'une cigogne à dextre. Titulaire: Alexandre Aubert. (Wegmann, n° 204; L.F.: Ex-l.)

Un ex-libris aux armes Aubert. Titulaire: Guillaume Aubert. (Wegmann, n° 205; L.F.: Ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 5. — G.G.G. — B.P.U.: Arm. genevois, par Du Mont. — Etat présent de la noblesse française, 1883-1887. — Baour-Lormian: Annales hist. et nob. sur les familles nobles et les notabilités. 1888. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. IV. — F. Aubert: Notes sur la famille Aubert de Genève orig. de Crest en Dauphiné. 1908. — Th. Aubert: Supplément aux notes sur la famille Aubert de Crest en Dauphiné et Genève. 1950. — Th. Aubert: Notice éditée à l'occasion du 250e anniversaire de la réception à la bourgeoisie de Genève, intitulée 1708-1958. — Arnaud: Hist. des protestants du Dauphiné. III. — D.H.B.S.

AUBERT IV

Plusieurs familles de ce nom, d'origines différentes, furent reçues à la bourgeoisie de Genève au XVIIIe s. L'une d'elles porte les armes décrites ci-dessous.



Armes: D'ARGENT A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE, A LA BORDURE COMPONÉE DE GUEULES ET D'OR, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Cimier: Un lion d'or issant entre deux demi-vols de sable. (Naville-Rilliet.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 5.

AUBERY, AUBERI

Famille de Thonon en Chablais, à laquelle appartient Jacques « Auberi », reçu B.G. le 6 mars 1599.

Armes: UNE FASCE ONDÉE, ACCOMPAGNÉE DE TROIS MEUBLES INDISTINCTS, POSÉS 2 ET 1.



Variante I: Les meubles indistincts peuvent être des monts de trois coupeaux, sur le coupeau du centre une fleur issante entre deux petites feuilles.

Variante II: Galiffe voit trois grenouilles posées 2 et 1.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2282), cire rouge, fragment, XVIIe s. Ecu à la variante I. Cachet de Claudine ffeu Nicolas Aubery, de Thonon, veuve de Denis Genesson, demeurant à Genève, 11 mai 1626.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 5.

AUBIGNÉ, d'

Voir planche

Famille du Poitou, dont la noblesse et l'origine ont été très discutées. Elle prétendait se rattacher à la maison noble des Aubigné, d'Anjou.

No. Théodore-Agrippa d'Aubigné, 1552-1630, célèbre homme de guerre, écrivain, maréchal de camp des armées de Henri IV et son compagnon d'armes. Il entra dans l'opposition dès l'abjuration du roi et s'établit en septembre 1620 à Genève, où il avait fait deux ans d'études à l'Académie. D'Aubigné mit sa science et ses talents au service de la Seigneurie et fit construire de nouvelles fortifications du côté de St-Victor et de St-Jean. Il forma le projet de « faire des cités helvétiques un camp protestant au service d'une fédération des puissances réformées ». Berne et Bâle le consultèrent. En 1620 il acquit la sgrie du Crest à Jussy, et fit bâtir le château actuel sur l'emplacement de l'ancien manoir des Rovorée. Il publia: les *Tragiques*, une *Histoire universelle*, etc. D'Aubigné fut inhumé dans le cloître de St-Pierre. Son fils naturel Nathan, 1601-1669, fut médecin, astrologue et géomètre, sgr de la Fosse; il fut admis B.G. le 10 mars 1627, gratis: « en considération des offres et promesses qu'il a fait de servir le public en toutes occasions, en ce qui dépend de la profession de mathématicien, fortificateur et médecin ». Théodore-Agrippa l'autorisa à porter son nom et ses armes. Nathan est la souche de la famille Merle d'Aubigné. Parmi ses descendants il nous faut citer: Tite, 1634-1688, médecin de la princesse à Neuchâtel dès 1666, bourgeois de cette ville en 1678; Samuel, 1657-1710, pasteur à Renan 1679-1695, puis à Bévilard.

Le rameau genevois est éteint.

Armes: DE GUEULES AU LION D'ARGENT, COURONNÉ, LAMPASSÉ ET ARMÉ D'OR.

Cimier: Un lion d'argent, parfois d'or, couronné.

Variante: DE GUEULES AU LION D'HERMINE, ARMÉ, LAMPASSÉ ET COURONNÉ D'OR.

Cimier: Le lion de l'écu.

Sources: Epitaphe sculptée et peinte de Théodore-Agrippa d'Aubigné, en marbre noir, flanquée de colonnes posées sur un cordon et couronnée d'un fronton brisé. Dans le tympan un écu posé sur des attributs militaires; il porte les armes d'Aubigné. Casque grillé posé de face avec cimier. Le lion du cimier est actuellement noir; était-il doré ou argenté primitivement? tout porte à le croire. *Légende:* « D.O.M. / TESTOR LIBERI / QUAM VOBIS APTUS SUM / SOLO FAVENTE NUMINE / ADVERSIS VENTIS / BONIS ARTIBUS / IRREQUIETUS QUIETEM / EAM COLERE SI DEUM COLITIS / SI PATRISSATIS CONTINGAT / SI SECUS SECUS ACCIDAT / HAEC PATER ITERUM PATER / PER QUEM NON A QUO VOBIS / VIVERE ET BENE DATUM / STUDIOR HAEREDIB' MONUMENTO / DEGENERIBUS OPPROBRAMENTO / SCRIPSIT / P. THEODORUS AGRIPPA ALBINEUS / OCTOGENARIUS OBIIT ANNO / CIↃ IↃC XXX APRIL. D. XXIX.». Ce monument était primitivement au cloître de St-Pierre; en 1721, lors de la démolition de celui-ci il fut transféré à l'intérieur du temple de St-Pierre et encastré dans le mur de la seconde travée du bas côté sud. Il demeure un beau témoignage de l'art funéraire du XVIIe s. (W.D.: P.S., n° 545.)

Théodore-Agrippa d'Aubigné dit dans ses mémoires secrets, p. 97, au sujet de la variante, que l'hermine fut ajoutée à la suite d'une alliance de la branche de la Jousselinière avec la maison de Bretagne.

Un ex-libris dont l'écu porte la variante, titulaire: Chevalier d'Aubigné. Cet ex-libris appartint fort probablement à un membre de la branche française. (Wegmann, n° 206; L.F.: Ex-l.)
La descendance de Nathan d'Aubigné cité porta les armes pleines de la famille qu'elle chargea d'une barre de sable brochante; brisure qui fut abandonnée par la suite.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 5. — G.G.G. — Arm. français. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — B. Gagnebin: Gén. famille d'Aubigné (manuscrit). — Heyer: Théodore-Agrippa d'Aubigné à Genève. — MDG, XVII. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque. — D.H.B.S.

AUDEMARS, HODMAR, ODEMARS

Voir planche

Famille de La Grave en Dauphiné, à laquelle appartiennent: André «Audemar-Girard», H.G. le 11 juillet 1558. Son fils (?) Jacob se fixa dans la vallée de Joux, où il figura en 1609 parmi les chefs de famille qui contribuèrent à la construction de l'église du Chenit. Isaac «Odemard» ffeu Claude, B.G. le 14 juin 1605; Théophile «Odemart», ffeu Pierre, B.G. le 2 mars 1618.
Aux branches du Chenit se rattachent: Jacques-Louis, marchand horloger, N.G. le 7 avril 1837; Louis-Hector, horloger, N.G. le 11 mars 1859; Paul-Joseph-Stemma, horloger, N.G. le 10 avril 1896, tous admis à la commune de Genève.

Armes: PARTI, D'AZUR A TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UNE COLOMBE VOLANTE, CONTOURNÉE, LE TOUT D'ARGENT, ET D'ARGENT A LA TOUR DE GUEULES, SOMMÉE D'UN DRAPEAU DU MÊME ET POSÉE SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Sources: L'Arm. V.:
Aquarelle du XIX[e] s. aux armes Audemars.
Plusieurs cachets aux armes Audemars, dont l'un avec la devise: «VIRTUS OMNIA VINCIT».
La planche en couleurs de l'Arm. V. donne les étoiles posées 2 et 1.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861; E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

AUDEOUD

Voir planche

Famille de St-Laurent-du-Cros en Champsaur (Dauphiné), à laquelle appartiennent Pierre-Frédéric, né en 1664 à St-Bonnet, et son frère Charles réfugiés en Suisse. Ils s'établirent d'abord à Lausanne 1685, Moudon, puis Payerne dont ils furent reçus bourgeois le 12 mars 1701. Pierre-Frédéric devint bourgeois de Cudrefin le 22 mars 1701, B.G. le 13 février 1704. Parmi les personnalités il nous faut citer: Michel, du CC 1782-1784, auditeur dès 1785, agent de change, puis banquier et ami quelque temps de Necker. En 1788, étant auditeur, il obtint du gouvernement l'expulsion d'une actrice aimée du public, M[lle] Dulac, qui avait une liaison avec son fils, et devint ainsi la cause de trouble. Condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, il fut exécuté le 9 août 1794. Théodore, né en 1779, officier de l'état-major du comte d'Artois, membre du Conseil de préfecture du Bas-Rhin et employé à diverses missions par les princes émigrés, il fut arrêté et emprisonné au Temple (Paris), puis déporté en Hollande sur l'ordre de Bonaparte. Jean-François, 1793-1857, peintre sur émail, auteur d'un *Traité de la peinture sur émail.* Alfred, 1853-1917, lt. en 1876, chef d'état-major de la II[e] division et instructeur en chef de la I[re] en 1896. En 1899 il succéda au col. Edmond de la Rive comme directeur des Ecoles centrales de Thoune, cmdt de la I[re] division en 1908, puis de la IV[e] en 1912, la même année il fut placé à la tête du I[er] corps d'armée. Le col. Audeoud fut également professeur à la section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale. (D.H.B.S.)
La famille Audeoud est représentée à Genève, en France et dans le canton de Vaud.

Armes I: D'AZUR A L'ANCRE D'OR, ACCOSTÉE DE DEUX BESANTS DU MÊME.
(Galiffe; Arm. V.)

Armes II: D'OR A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS BESANTS ET DEUX DEMI-BESANTS D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE DE DEUX FLEURS DE LIS D'AZUR.
(Naville-Rilliet; Grenus; Galiffe)

Variante: D'OR A LA BARRE DE... CHARGÉE DE SIX TOURTEAUX DE GUEULES, SOIT: CINQ ENTRE DEUX DEMIS, ACCOMPAGNÉE DE DEUX FLEURS DE LIS DE..., UNE EN CHEF ET L'AUTRE EN POINTE.

Armes III: D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT VOLANT AU-DESSUS D'UNE MER DU MÊME.
(Galiffe)

Devise: AUDEO ET SPERO.

Sources: Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XIX[e] s. Ecu à la variante. Casque grillé tourné à dextre. Manteau d'hermine. Il s'agit sans doute d'une fantaisie du graveur; le manteau est toujours réservé aux maisons nobles et non aux familles bourgeoises. Cachet Audeoud, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 21 × 16 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Devise illisible dans une banderole soulignant les flancs et la base de l'écu. Cachet Audeoud, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — Grenus. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. IV. — S.K.L. — D.H.B.S.

AUDÉTAT

Voir planche

Famille des Verrières (Neuchâtel), à laquelle appartient Jacques Audétat, fils de Jean-Jacques, maçon et soldat de la garnison, reçu H.G. le 6 août 1764. Quatre personnes de ce nom sont reconnus C.G. en 1792.

Armes: TAILLÉ-CANNELÉ D'OR ET D'AZUR, CHARGÉ D'UNE ÉTOILE D'OR EN POINTE.
(Arm. ms. Du Mont)

Références: AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

AUDRA, AUDRAZ

Famille de Rolle (Vaud), dont elle est bourgeoise depuis 1752; elle est divisée en plusieurs branches. A l'une d'elles appartient François Audra, de Perroy, habitant à Chêne, reçu D.G. le 15 août 1783. En 1792, huit personnes de ce nom sont admis C.G.; l'un d'eux se rattache à une famille venue du Dauphiné.



Armes: UNE BANDE CHARGÉE D'UN CHÂTEAU A DEUX TOURS POSÉ EN BANDE, AU CHEF CHARGÉ D'UNE AIGLE. (Emaux inconnus.)
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet du XIX[e] s. aux armes Audra.

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique.

AURIOL, d'

Voir planche

Famille noble de Castres en Languedoc, à laquelle appartient Jean d'Auriol, baron de Toutens, S[r] de Roumens, d'Alquier, des Plasses, de Saluses, qui émigra en Angleterre à la révocation de l'Edit de Nantes et fut père de Jean-Louis qui se fixa à Genève vers 1738. Le fils de ce dernier, Pierre-Elisée, écuyer, col. au service de Sardaigne, fut reçu B.G. le 6 février 1771; il est le père de Charles-Joseph, 1778-1834, peintre de talent. La famille d'Auriol est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU FIGUIER DE SINOPLE, SURMONTÉ D'UN « AURIOL » OU OISEAU ESSORANT DE GUEULES, AVEC DEUX NIDS DU MÊME, PENDANT COMME DEUX PANIERS AUX BRANCHES BASSES DU FIGUIER.
(Naville-Rilliet)

Variante I: Le D.H.B.S. donne deux lacs d'or à la place des nids, et un loriot du même.

Variante II: H. Deonna supprime les nids ou lacs sur son tableau des armoiries des familles possédant la bourgeoisie de Genève en 1792.

Variante III: Le figuier mouvant d'une terrasse.

Sources: Armes parlantes: auriol est une forme dialectale pour loriot (cf. Mistral: *Lou tresor dóu felibrige*).
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 168), cire grise, ovale 19 × 15 mm., XVIII[e] s. Ecu écartelé, aux 1 et 4 Auriol (variante III), et aux 2 et 3 Turrettini qui est: Pallé d'or et de gueules de six pièces. Cimier: Un oiseau au vol abaissé. Devise illisible. Gravure très fine. Cachet non daté, de Pierre-Elisée d'Auriol, 1736-1790, B.G., cité, époux d'Anne-Elisabeth Turrettini, C.G.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale 24 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu écartelé, aux 1 et 4 Auriol, et aux 2 et 3 Turrettini. Cimier: Un oiseau essorant sur un bâton posé en fasce. Devise: « JE LE FERAI », à l'intérieur d'une banderole soulignant la base de l'écu. Gravure incisive. Cachet non daté, du même personnage.
Un ex-libris gravé par Baumes. Ecu ovale à la variante III, champ d'or, dans un cartouche Louis XV, orné de palmes, feuillages et roses. Toute la composition repose sur une console décorée d'une coquille. Légende: «Livre à M[r] Pierre Auriol», 1736-1790. (Wegmann, n° 215; L.F.: Ex-l.)
Un ex-libris gravé par Donnadieu. Ecu aux armes Auriol. XIX[e] s. (Wegmann, n° 214; L.F.: Ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S. — Mistral.

AUSSET

Voir planche

Ozias Ausset, « natifz de Valmalle, diocèse de Mende en Languedoc », est reçu B.G. le 31 décembre 1557. Un Ozias Ausset originaire de St-Germain de Calberte (Lozère), H.G. le 10 juin 1555.

Armes: DE GUEULES A TROIS FASCES D'ARGENT, A LA TÊTE HUMAINE D'ARGENT OU AU NATUREL, BROCHANT SUR LE TOUT.
(Naville-Rilliet)

Variante: Une tête de maure, tortillée d'argent, à la place de la tête d'argent ou au naturel.
(Arm. V.)

Sources: H. Deonna cite une généalogie manuscrite Le Fort sur laquelle figure les armes Ausset.

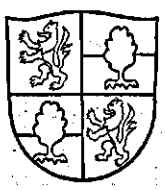
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 1, et n° 87, f° 6; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 171. — D.H.B.S.

AUTRAN

Familles du Dauphiné reçues à la bourgeoisie de Genève aux XVII[e] et XVIII[e] s. A l'une d'elles appartient Jean Autran, de Die, maître vitrier, reçu B.G. le 4 décembre 1694 « en consideration des jalousies soit treillis de fer, qu'il a fait à ses frais pour les fenestres du nouveau bastiment des Halles, ouvrage qui peut monter à la somme de 3000 florins ». Il est l'auteur d'une famille d'artisans, qui a donné en outre un cap. de la garnison sous l'ancien régime. (Naville-Rilliet.)
Selon le D.H.B.S. à la plus ancienne famille Autran se rattachent: Ami-Jules-Guillaume, soit William-Louis, 1806-1882, ingénieur et architecte; né à Naples, il s'occupa de travaux industriels dans cette ville; fixé à Genève, il se consacra aux œuvres de philantropie et d'économie sociale; un des fondateurs de la Société coopérative suisse de consommation; membre du Grand Conseil 1854-1856. Georges, né en 1857, ingénieur, se partagea entre les travaux géodésiques, la construction des ponts et celle des usines, et fut membre du Grand Conseil 1916-1919, du Conseil municipal

de la Ville 1898-1902. Eugène-John-Henri-Benjamin, 1855-1912, botaniste.

Aux autres familles appartiennent: Abraham, dit Capable, 1763-1808, horloger, du Club des Marseillais en 1793, mêlé à tous les troubles provoqués par ce groupement, membre du premier Tribunal révolutionnaire en 1794. Daniel-Eugène, né en 1838, peintre sur émail, élève de Menn et de Glardon.



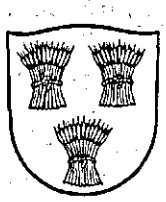
Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT AU LION DE GUEULES, AUX 2 ET 3 COUPÉ, D'AZUR ET DE GUEULES A L'ARBRE ARRACHÉ D'ARGENT BROCHANT.

Sources: Naville-Rilliet pense que ces armes proviennent de Milan.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 6. — D.H.B.S.

AVENIÈRES, des

Jean des Avenières, d'Aix-en-Provence, B.G., secrétaire ducal au XV^e^ s., possédait de nombreuses terres et judicatures. Il acheta en 1467 des frères de Crose la judicature de toute la baronnie de Gex, pour quatre ans. En 1441, lors du partage du fief de la famille Lombard, à laquelle appartenait sa femme Guillemette, il en eut une part qui porta son nom. Ces droits concernaient des maisons et terres dans les franchises de Genève, à Cointrin, Ferney, Genthod et Corsinge. (L. Blondel.)



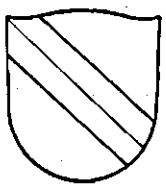
Armes: DE GUEULES A L'ÉCUSSON D'HERMINE POSÉ EN CŒUR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS GERBES DE BLÉ D'OR, 2 ET 1.
(G.G.G.)

Variante: Grandmaison supprime l'écu d'hermine en cœur.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 6. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I (sous Lombard). — AEG: E et D; Gal.: Mss. — D.H.B.S.

AYGRE, AIGROZ, AIGRE, EGRE

Famille de Fribourg, dont le nom primitif était Musot. A celle-ci appartient «Johannes Eygruz», reçu B.G. en 1455, membre du LX de Fribourg. Sa famille joua un rôle important dans cette ville. Il fut père d'Othmann, admis à la bourgeoisie de Fribourg en 1488, du CC la même année, reçu B.G. en 1489, où il fut membre du L en 1507. Sa descendance s'est éteinte en la personne de ses filles.



Armes: D'ARGENT A LA BANDE TRANCHÉE DE GUEULES ET D'AZUR.

Sources: Galiffe dit: «Ces armes se trouvent dans le recueil de M. le col. et commissaire Daguet, archiviste d'Etat [de Fribourg] de 1844 à 1860». Il ajoute que l'empereur Frédéric III fit une concession d'armoiries aux frères Jacques et Jean Aygre, le 15 octobre 1442. Ces armes ne sont pas décrites par Chmel, *Regesta Friderici III. Rom. imp.*, Wien, 1838-1840, qui rapporte le fait.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 6. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

AYME

Voir planche

Famille de Crémone (Italie), à laquelle appartient Alphonse feu Thomas Ayme, veloutier, reçu B.G. le 8 mars 1587. Son père, H.G. le 16 septembre 1555. Elle s'est éteinte à Genève en la personne de Jeanne-Suzanne Ayme, veuve Lamon, morte le 24 avril 1836.

Armes: D'OR AU SINGE ACCROUPI DE SINOPLE.
(Galiffe)

Variante I: D'OR AU SINGE ACCROUPI DE SINOPLE, CONTOURNÉ LEVANT L'AVANT-BRAS DROIT ET POSÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.
(G.G.G.)

Variante II: LE SINGE ACCROUPI, CONTOURNÉ ET CEINTURÉ; SA CEINTURE EST MUNIE D'UN ANNEAU DANS LE DOS. (Emaux inconnus.)

Variante II a: Le même singe tourné à dextre levant un avant-bras. (Emaux inconnus.)

Variante III: Le singe contourné, la tête tournée à dextre.

Armes II: D'OR A DEUX FIGURES DE LANCE OU FRAGMENTS DE LANCE SANS POINTE, POSÉS EN PAL, ORNÉS CHACUN D'UN ANNEAU A DEMI ENFILÉ, LE TOUT DE SABLE.

Supports: Un singe et un lion.
(Naville-Rilliet)

Sources: Trois cachets dont deux dans l'anc. coll. Galiffe au MAH, n^os^ 1374 et 1375, cire rouge, ovales 17 × 15 mm., début XVII^e^ s. Ecu de forme tourmentée, rappelant un cartouche par ses décrochés. Il porte la variante II, émaux non indiqués, et il est surmonté des lettres A A. Belle gravure incisive. Cachets d'Alphonse Ayme, B.G. Testament 27 décembre 1623. (AEG: Louis Gaudy, not., vol. 1, f° 5.)

Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVII^e^ s. Ecu à la variante II a, surmonté des lettres I et A. Deux branches de feuillage se croisant à sa base cernent le contour du cachet. Intéressante composition héraldique. Cachet de Jacques Ayme, C.G., marchand moulinier de soie. Testament, 14 février 1653. (AEG: Louis Gaudy, not., vol. 1, f° 55.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 6. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V.

AYMONIER

Famille de Bullet (Vaud), à laquelle appartiennent: Pierre Aymonier, passementier, H.G. le 24 décembre 1717; David, tailleur de pierre, H.G. le 14 mars 1719. A la branche de ce dernier se rattache Jean-Charles, 1803-1892, élève de la classe de dessin de la Société des Arts. Après un voyage en Italie, il



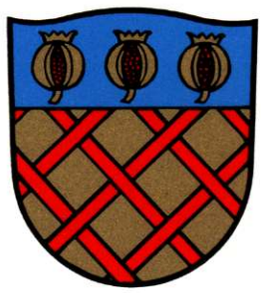
BADEL



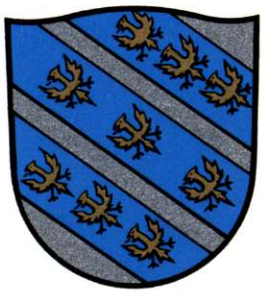
BADER



BADOLLET



BAGUERET



BALBANI



BALEXERT



BALLAND



BALLON



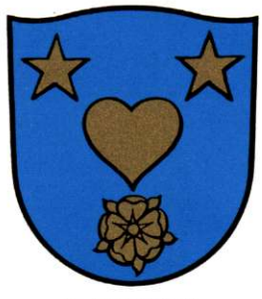
de BALTHASAR



BANDOL



BANQUET



de BAPTISTA



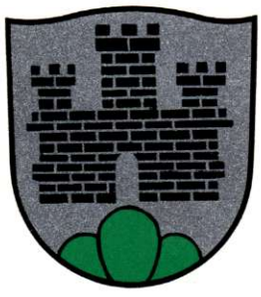
de BAR



BARABAN



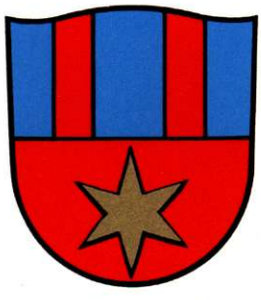
BARBEZAT



BARDE



BARDIN



BARRILLIET

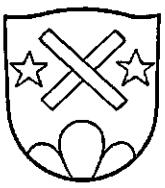


BARTHOLONI



de BARY

revint à Genève et fit du dessin architectural et collabora à l'Album pittoresque de la Suisse romande. Il fut pendant trente-six ans dessinateur de l'Administration municipale; on lui doit de nombreuses lithographies représentant nos monuments ou édifices.



Armes: DEUX BÂTONS PASSÉS EN SAUTOIR, FLANQUÉS DE DEUX ÉTOILES ET SOUTENUS D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX. (Emaux inconnus.)

Cimier: Une étoile.

Sources: L'Arm. V.:
Pierre Aymonier, receveur du baron de Rolle, scelle un document à Mont le 10 octobre 1690. Son cachet un peu endommagé porte les armes décrites ci-dessus, avec les initiales P et A.

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — S.K.L. — D.H.B.S.

AYMONOD

Selon Naville-Rilliet, famille à laquelle appartient Aymon Aymonod, premier syndic en 1450, juge de Châteauvieux et Confignon.



Armes: UN SAUTOIR CHARGÉ DE QUATRE BESANTS OU TOURTEAUX ET D'UNE ÉTOILE EN ABÎME. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms. avoir vu le sceau d'Aymon Aymonod cité, avec les armes décrites ci-dessus, dans les archives de « Mr Lullin, sgr de Châteauvieux et Chalais ».
G.G.G. citent un sceau de 1450.
Etienne Aymonod, prieur de Corcelles (Neuchâtel), vers 1460, a des armes qui rappellent celles d'Aymon, mais porte des coquilles à la place des besants ou tourteaux. (Arm. N.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 6. — G.G.G. — Arm. N. — Arm. V.

B

BABAULT

Famille (d'origine noble d'après Naville-Rilliet), de Gien sur Loire (Dépt Loiret), à laquelle appartient Pierre Babault, réfugié à Genève pour cause de religion, H.G. 1707. Son fils Jacob, natif, fut reçu B.G. le 26 juin 1728, auteur d'un journal relatant son départ de France (publié dans *Etrennes religieuses*, 1880). La famille s'est éteinte à la fin du XVIII[e] s. (D.H.B.S.)



Armes: UN CHEVRON CHARGÉ DE DEUX MOUCHETURES D'HERMINE, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN CROISSANT A DEXTRE ET D'UNE ÉTOILE A SENESTRE, ET EN POINTE D'UNE HURE DE SANGLIER CONTOURNÉE.

Sources: Naville-Rilliet d'après un sceau de Pierre Babault.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 14, au MAH) aux armes Babault, que Galiffe dit être celui d'« Isaac Babaut Colombiers, de Gien sur Loire, hab[t] Gen. 1716 ». Cachet que nous n'avons pas vu.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 7. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

BABEL

Voir planche

Famille établie à Bardonnex dès le XV[e] s., à laquelle appartient Perceval Babel dit « Michon », reçu B.G. le 24 novembre 1575, ayant « demouré ici passé vingt ans ».
La famille actuelle est devenue genevoise en 1816, à la suite de l'annexion de Bardonnex au canton de Genève. Elle a donné entre autres personnalités: Pierre, député au Grand Conseil 1858-1867; Jean-Adrien, conseiller administratif 1899-1907.

Armes: D'AZUR A LA TOUR D'ARGENT GIROUETTÉE D'OR ET ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT.

Sources: Selon Naville-Rilliet, le sceau du notaire Babel portait: « Une tour ronde couverte d'un toit en cône, surmonté d'une girouette, accompagnée de quatre étoiles aux quatre angles de l'écu. Espèce d'armoiries parlantes mal entendues, car ce n'est pas ainsi qu'on peint la Tour de Babel »; mais il peint les étoiles d'or. Un cachet, cire rouge, ovale 14 × 12 mm., XVII[e] s. Ecu ovale aux armes Babel, la tour est accostée des lettres P et B, elle est accompagnée en chef de deux étoiles et d'une autre au canton dextre de la pointe. Les émaux ne sont pas indiqués. Gravure d'un art assez primitif. Cachet de Philibert Babel, C.G., notaire, apposé sur le testament de Jean Goulion, marchand, B.G., le 17 septembre 1635. (AEG: Jur. civ., vol. 3, p. 73-75.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 7. — L.F.: Contrib. — D.H.B.S.

BACCUET, BACUET

Voir planche

Famille de Nangy en Faucigny, à laquelle appartiennent Jean « Bacuy », ffeu Antoine, cocher, B.G. le 27 novembre 1509, et Claude « Bacuet », marchand drapier, vers 1555-1630, B.G. le 27 juin 1597, qui seul fit souche à Genève. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Augustin, 1599-1664, maître de la Monnaie 1638-1640, 1644-1646, 1651-1652. Son frère Paul, 1594-1669, pasteur à Besse en Dauphiné 1617, à Divonne dans le Pays de Gex 1622-1626, à Genève et professeur de philosophie à l'Académie 1631-1641, pasteur à Lyon 1653-1654, à Grenoble 1656. Il est l'auteur de plusieurs opuscules de métaphysique: *Disputatio logica de causis; Disputatio physica de materia; Disputatio physica de mundo.* Augustin, mort en 1701, pasteur à Breuil-Baret en Poitou 1667, puis à Delft en Hollande dès 1670. Jean-Jacques, né en 1603, pasteur en l'église de La Pérouse aux vallées du Piémont, père d'Osée, vers 1636-1676, maître pharmacien, qui fut pharmacien de l'Hôpital de Genève 1673. Ce dernier publia en 1670 *Hoseas ou l'apothicaire charitable.* La famille s'est éteinte à Genève dans les mâles en la personne de Jacques-Barthélemy Baccuet, avocat, du CC 1775, auditeur 1779, secrétaire de la Justice 1781, châtelain de Peney 1783-1785, substitut du Procureur général 1785, châtelain de Jussy 1792, mort le 2 juin 1803. Un rameau subsiste encore en France, issu d'Isaac-Ami et de Jean-François, fils de Jacques-Samuel, mort en 1789, qui se fixa à Marseille.

Armes : COUPÉ, AU 1 D'AZUR A LA FLÈCHE D'ARGENT EN PAL, LA POINTE EN BAS, LE FER ARRIVANT AU

MILIEU DU COUPÉ, AU 2 PALLÉ DE SIX PIÈCES D'ARGENT ET DE GUEULES, A LA CORNE D'ABONDANCE D'OR POSÉE EN BARRE ET BROCHANT SUR LE PALLÉ. (Naville-Rilliet)

Variante: La flèche d'or.
(G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 7. — G.G.G. — E.-L. Dumont: Gén. famille Baccuet (manuscrit); Descendance de Claude Baccuet, 1555-1630, bourgeois de Genève, dans G.S. 1942; Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — L. Fraissinet: Gén. Fraissinet-Baux 1700-1925. (Descendance masculine et féminine d'Antoine Fraissinet.) 1925. — Sordet. — Montet. — Heyer: L'Eglise de Genève. — Gautier: La médecine. — Corbaz: Jussy l'Evesque. — D.H.B.S.

BACHEX

Voir planche

Famille de Présilly en Genevois, à laquelle appartient Claude Bachex, charpentier, reçu B.G. le 29 mai 1542.

Armes: DE SABLE AU TRIANGLE ÉVIDÉ D'OR, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.
(G.G.G.)

Sources: Ces armes sont celles des Bachet de Bresse et nous ne comprenons pas la raison pour laquelle G.G.G. les attribuent au B.G. de 1542.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 7.

BACHOD

Famille de Segny dans le Pays de Gex, à laquelle appartient Etienne, notaire, reçu B.G. le 20 juin 1486.

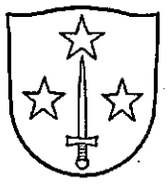
Armes: D'AZUR A LA MONTAGNE D'OR AYANT SIX SOMMETS RANGÉS 3 ET 3 EN FASCE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR ENTRE DEUX FLANCHIS D'ARGENT.



Variante I: Trois sommets au lieu de six.
Variante II: Deux croisettes au lieu de flanchis.
Variante III: Pas de croisettes ni de flanchis.
Sources: G.G.G., disent que: « Les armes des Bachod de Beaufort étaient portées par les Bachod de Segny seuls reçus bourgeois » et donnent la variante III selon Franchi-Vernay.
Références: G.G.G.

BACLE

Famille de Preuilly (Dépt Cher, France), à laquelle appartient Joseph Bacle, H.G. janvier 1698. Il fut chirurgien à Jussy puis à Genève. Un de ses fils fut ami de Jean-Jacques Rousseau. Parmi les personnalités, il nous faut citer son fils Jean, né en 1732, ardent défenseur des Natifs, dont il était; il est l'auteur de brochures et de chansons contre les Représentants. Témoin dans un procès civil, il réclama la dénomination de « Jean Bacle de Genève », ce qui le fit condamner par le Conseil à dix ans de bannissement pour avoir voulu usurper la qualité de C.G.; la publication de la procédure sous le titre *Le Citoyen exilé* eut une grande influence sur les troubles politiques de 1770. Son frère Jacques, dit Bacle de Saint-Loup, 1733-1814, maître horloger et marchand, fut reçu B.G. le 20 mai 1771; en 1776, il acheta le château et le domaine de St-Loup sur Versoix; il entra en 1780 dans le rgt de Meuron de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, cap. 1785-1786, major 1790. Il est le grand-père de Etienne-Auguste-Isaac-Charles, 1817-1873, avocat du Sultan, mort à Constantinople.



Armes: UNE ÉPÉE EN PAL, SOMMÉE D'UNE ÉTOILE ET ACCOSTÉE DE DEUX AUTRES. (Emaux inconnus.)
(D.H.B.S.)

Sources: H. Deonna mentionne un cachet figurant sur le testament clos de Jacques Bacle, époux de Marthe De Ray, 8 mai 1809 (Jacob Vignier, not.). Il porte deux écus accolés, à dextre Bacle et à senestre: De gueules au chevron de... Nous n'avons pas pu retrouver le document cité par cet auteur.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 33; Reg. unique. — E. Ritter: Notes manuscrites. — AEG. — D.H.B.S.

BADEL

Voir planche

Nombreuses familles de ce nom d'origine vaudoise, dont quelques-unes se fixèrent à Genève sous l'ancien régime; plusieurs d'entre elles se rattachent à la souche de Bassins. Cette dernière est citée dès le début du XV[e] s. En 1792 cinq personnes appartenant à une ou plusieurs familles Badel sont reçues C.G., d'autres sont N.G. au XIX[e] s.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'OR CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(L. Fulpius)

Variante I: La bande d'azur et les étoiles d'or.
(Naville-Rilliet)

Variante II: Les étoiles à six rais de sable.
(Arm. V.)

Sources: Les branches genevoises portent les armes.
L'Arm. V.: « En 1540, Jacques Badel de Bassins est qualifié noble à cause de ses fiefs de Moinsel et du Martheray à Begnins. Les armes de son arrière-petit-fils Jean-François Badel allié Croll, bourgeois de Nyon sont peintes dans l'église de Begnins, 1673 (variante II), accolées Croll (pallé de quatre pièces, fascé-vivré de six, d'argent et d'azur). »
Les Badel de toutes les branches paraissent avoir adopté ces armes en apportant quelques modifications dans les émaux.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 7. — L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. unique. — J.-L. Badel-Grau: Les familles Badel. — D.H.B.S.

BADER

Voir planche

Famille de Hall (Tyrol), fixée en 1715 dans le grand-duché de Bade. Une branche s'est établie

au XIX[e] s. dans les cantons de Genève et de Vaud, à laquelle appartient Charles-Léopold-Christophe-Jean-Frédéric Bader, 1836-1919, pharmacien, botaniste distingué, N.G. le 27 juin 1873, admis à la commune de Genève. Sa famille est encore représentée.

Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR.
(D.H.B.S.)

Variante I: DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES D'AZUR A HUIT RAIS.

Variante II: Les étoiles à cinq rais, d'or ou d'azur.

Cimier: Une étoile à huit rais d'azur entre un vol de gueules, l'aile dextre chargée d'une barre d'argent et la senestre d'une bande du même.

Devise: VIVRE CROÎTRE CHERCHER.

Sources: Cachets du XVIII[e] s. à la variante I.
(Communication de M. Paul Bader-Revilliod, Genève.)
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, ovale 27 × 20 mm. Ecu aux armes Bader, étoiles à six rais. Casque grillé et couronné, posé de face. Cimier: le vol est au naturel et l'étoile à six rais. Cette dernière est surmontée d'une étoile semblable. Lambrequins. Cachet Bader, s.d.

Références: L.F. Contrib. — Rietstap. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S., Suppl.

BADOLLET

Voir planche

Famille de Serraval en Genevois, à laquelle appartient Jacques « Bardollet », mercier, B.G. le 1[er] janvier 1555. Elle a donné trois membres du CC (Naville-Rilliet). Dès 1578 elle a constitué une dynastie d'horlogers. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, 1635-1718, ministre 1663, régent au Collège 1678-1718; il publia: *La Harangue de Frédéric Spanheim; Geneva restituta; De l'excellence de l'horlogerie*, etc. Jérémie, 1746-1809, ministre de l'Hôpital 1769, pasteur de l'église française de Francfort-sur-le-Main 1779-1809. Jean-Louis émigra aux Etats-Unis en 1785 et fonda avec son ami Albert Gallatin, C.G., sur le Potomac, une ville qu'ils baptisèrent New Geneva. Jean-Moïse, né en 1811, fondateur en 1837 de la manufacture J.-M. Badollet et C[ie]; président du Grand Conseil en 1860. La famille Badollet est actuellement représentée à Genève, Paris, Londres, Berlin et aux Etats-Unis.

Armes I: COUPÉ, D'AZUR AU LION ISSANT D'ARGENT, ET DE GUEULES A DEUX FLEURS [ŒILLETS?] D'AZUR, TIGÉES ET FEUILLÉES DE SINOPLE.

Armes II: D'AZUR AU LION D'ARGENT, TENANT DE SES PATTES ANTÉRIEURES UN ARC ET LES PATTES POSTÉRIEURES ACCOSTÉES DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES.

Variante: D'AZUR AU LION D'ARGENT TENANT UN BADELAIRE (?) DU MÊME.
(G.G.G.)

Cimier: Le lion de l'écu naissant.
(G.G.G.)

Devise: NASCI, PATI, MORI.

Sources: Les armes I sont peintes sur le placard des *Ordonnances du Noble jeu de l'Arbaleste*, « Jehan Badollet », roi « 1606, 1607, 1611, 1623, 1631 ». (H. Deonna, dans *Genava* IX (1931), p. 215.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille II, 47, au MAH, n° 1379), cire rouge, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes II surmonté des lettres P et B. Bonne gravure. Cachet de Pierre Badollet, C.G., 1630.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1381), cire rouge, rect. à pans coupés 15 × 13 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II surmonté d'un casque couronné tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Cachet Badollet, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1380), cire rouge, rond 24 mm., fin XIX[e]/début XX[e] s. Ecu aux armes II surmonté d'un casque grillé et couronné, tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Devise. Cachet Badollet, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 7. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. IV. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Senebier. — Montet. — Fr. Prot. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

BAECHLER

Famille de Kreuzlingen (Thurgovie), à laquelle appartient Rodolphe-Frédéric Baechler, teinturier, N.G. le 9 avril 1852, admis à la commune de Genève. La famille est encore représentée.



Armes I: UNE BANDE CHARGÉE D'UN POISSON. (Emaux inconnus.)
(Communication de MM. Baechler, Genève)

Armes II: D'AZUR A LA BANDE ONDÉE D'ARGENT CHARGÉE D'UN POISSON DE GUEULES.
(Thurg. Wb.)

Sources: Le Thurg. Wb. donne les armes II à une famille Baechler, d'Egelshofen et cite un sceau de 1799.

Références: Thurg. Wb. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

BAGUERET

Voir planche

Famille de Fontenay (Dépt Vosges, France), à laquelle appartient Pierre « Baguerel », ffeu Lambert, B.G. le 27 novembre 1627, avec ses fils Abraham et Pierre. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jean-Pierre, 1630-1686, qui contribua à faire fleurir l'industrie de la soie, et son fils Isaac qui la développa. La famille s'est éteinte vers la fin du XVIII[e] s.

Armes: D'OR AU FRETTÉ DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS GRENADES D'OR.
(G.G.G.)

Variante I: D'OR AU FRETTÉ DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS GRENADES D'OR OUVERTES DE GUEULES, LES QUEUES COUCHÉES EN BARRE.
(Naville-Rilliet)

Variante II: Des anneaux au lieu de grenades.
(G.G.G.)

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1696.
Un cachet, cire noire, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante I, émaux non indiqués, dans un cartouche Louis XIV très découpé et orné de rinceaux. Couronne. Belle gravure dans le style du début du XVIII[e] s. Cachet de Gabriel Bagueret, C.G. Testament olographe, 2 mars 1740. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 933-935.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 7. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

BAILLET

Jean Baillet, natif, gypsier, reçu B.G. gratis, le 19 juin 1786, descendant de David, fils de Charles Baillet, d'Amsterdam, qui épousa Elisabeth Chartier le 28 avril 1672 à Saint-Pierre.



Armes: D'AZUR A LA BANDE DE POURPRE, ACCOSTÉE DE DEUX DRAGONS D'OR.

Variante: H. Deonna donne des amphiptères à la place des dragons.

Sources: Les armes Baillet furent données par Heberlé, arpenteur à Genève, à la fin du XVIII[e] s., qui les avait prises dans le *Mercure Armorial* de Segoing, 1648. Elles sont celles d'une famille noble française.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 167.

BALARD

« Baptissardus Balardi », marchand de fer, est reçu B.G. le 9 janvier 1487. Sa famille joua un rôle important dans les affaires de la République. Parmi les personnalités et magistrats, il nous faut citer: Jean, vers 1490-1555, marchand de fer, du L 1515-1555, du Petit Conseil, syndic 1525 et 1530, trésorier ou contrôleur 1527, auditeur des comptes et assesseur du Lt. destiné à remplacer le vidomne en 1529; il écrivit un *Journal* en 1526. Son fils Jean, marchand de fer, auditeur 1543, du CC 1549, est père de Baudissart qui participa à la prise du château d'Etrembières en 1589. Ce dernier se fixa dans le Pays de Gex et ses descendants restèrent en France.
G.G.G. disent que Baptissard Balard, B.G. en 1487, vient du Grand-Bornand (Dépt Hte-Savoie).



Armes: UNE BANDE BORDÉE, LE BORDÉ TRÉFLÉ EMPIÉTANT SUR LE CHAMP. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet de Jean Balard, châtelain du Chapitre 1532, aux armes Balard. Cimier: Un avant-bras tenant un anneau. (Galiffe: Arm. ms. n° 86.)

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 2, et n° 87, f° 6. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

BALBANI

Voir planche

Famille de Lucques (Italie), qui remonte au XII[e] s., dont plusieurs membres émigrèrent à Genève. Nicolas Balbani, vers 1521-1587, ffeu Augustin, réfugié pour cause de religion en 1557, docteur ès lois, est reçu H.G. le 19 octobre 1556 et B.G. le 22 août 1560. Pasteur de l'Eglise italienne 1561-1587; il publia en 1587 une vie de Galeas Caracciolo, écrite en italien. No. Manfredo Balbani, ffeu No. Jean, de Lucques, est admis B.G. le 29 décembre 1580, gratis « eu esgard aux services qu'il a fait à la Seigneurie ou qu'il pourra faire à l'advenir ». Il acheta en 1588 la sgrie de St-Vincent près Gilly (Vaud), qui fut vendue avant 1602.
Toutes les branches fixées à Genève s'éteignirent au XVII[e] s.

Armes: D'ARGENT A TROIS BANDES D'AZUR, CHARGÉES CHACUNE DE TROIS AIGLETTES D'OR OU D'ARGENT.

Variante I: Les aiglettes sont parfois posées au nombre de six, soit: 2, 3 et 1.

Variante II: Naville-Rilliet donne des alérions à la place des aiglettes, disposés de la même façon 2, 3 et 1.

Cimier: Une aigle éployée d'or.
(G.G.G.)

Sources: G.G.G. citent des cachets de 1593 et de 1599.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIII, 22, au MAH, n° 1418), cire noire, fragment, XVII[e] s. Ecu en forme de cartouche, à la variante, surmonté des lettres A et B. Cachet ayant été apposé sur une lettre de Renée Burlamachi, veuve de César Balbani et de Théodore-Agrippa d'Aubigné, 1640.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 8. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

BALEXERT, BELLEXERT

Voir planche

Famille du Pays de Gex, dont le nom primitif était Bellecerfs. Sa filiation remonte à Guillaume « Bellexert », boucher, reçu B.G. le 15 novembre 1471. Elle a donné cinq membres du CC et un du Petit Conseil (Naville-Rilliet). Parmi les personnalités il nous faut citer: David, 1698-1778, « représentant », qui fut emprisonné le 13 décembre 1730, avec Jacques Massé, pour avoir parlé contre de nouveaux règlements militaires, etc. Il fut membre du CC en 1752. Jacques, 1726-1774, médecin, qui publia: *Dissertation sur l'éducation physique des enfants..., Dissertation sur cette question: Quelles sont les causes principales de la mort d'un aussi grand nombre d'enfants?...* Rousseau l'accusa de plagiat dans ses *Confessions* (part. II, livre XI): tous deux voulaient instruire les hommes sur les moyens d'avoir une postérité vigoureuse. La famille s'est éteinte à Genève à la fin du XVIII[e] s.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS TRÈFLES DE SINOPLE.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Sources: Cinq cachets, cire noire, ovales 24 × 21 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Balexert, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins très petits. Supports: Deux licornes. Toute la composition repose sur des ornements Louis XV, rinceaux, coquille et feuillages. Très belle gravure. Cachets de Julie « Ballexert », C.G. Testament en portf., 25 mars 1779. (AEG: vol. 44.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 8. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — D.H.B.S.

BALLAND

Voir planche

Jean-Pierre Balland, négociant, âgé de 36 ans, originaire de France, N.G. le 21 janvier 1818, appartiendrait à une famille de Lons-le-Saunier en Franche-Comté, anoblie au XVI[e] s. sous le nom de Balland de la Bretenière, et qui s'est établie à Genève à la fin du XVIII[e] s. Elle a donné Louis-Emile, 1834-1910, conseiller administratif de Genève 1894-1898, principal créateur de l'Ecole de mécanique; il poursuivit la restauration du château de Gruyères, que son beau-père Jean-François dit John Bovy avait acheté en 1849. Cette demeure historique appartint à la famille Balland jusqu'en 1938, date à laquelle elle la vendit à l'Etat de Fribourg. La famille est représentée à Genève.

Armes I: DE GUEULES A LA BANDE D'OR, CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES DU CHAMP ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX BESANTS D'OR.

Armes II: D'ARGENT A TROIS FASCES DE SABLE, LES QUATRE PIÈCES D'ARGENT CHARGÉES CHACUNE DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES.
(H. Deonna; L. Fulpius)

Sources: Les armes I ont été portées par Claude-« Hiacinte » Balland, sr de la Bretenière, et par Claude-François Balland, conseiller au magistrat de Dôle (Hozier: *Arm. gén. de France*, généralité de la Franche-Comté), et actuellement par la famille.
Les armes II furent utilisées par M. Balland-Bovy.

Références: R. de Lurion: Nob. de Franche-Comté, 1890. — J. et L. Gauthier: Arm. de Franche-Comté, 1911. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 43. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S., Suppl.

BALLON

Voir planche

André Ballon, ffeu André Ney dit Ballon, « né en Genève », boursier, est reçu B.G. le 4 août 1547.

Armes: D'ARGENT A LA CROIX TRÉFLÉE DE SABLE.
(G.G.G., d'après Besson)

BALTHAZAR, de

Voir planche

Famille de Transylvanie fixée à Genève et dans le Pays de Vaud dès le milieu du XVII[e] s. Elle remonte à No. Jean de Balthazar, 1600-1668, major dans l'armée suédoise 1625, puis col., il passa en 1634 au service de France avec le grade de général-major. Il devint ambassadeur auprès des princes allemands; quitta ce service pour celui de l'Electeur palatin et fut généralissime de ses troupes, puis ministre d'Etat en 1657. Reçu B.G. le 25 juillet 1657 gratis, il est dit de « Simmeren en Bas Palatinat, lieutenant général ès armées de S.M.T.C. et colonel d'un régiment de cavalerie et d'un d'infanterie ». L'année suivante il acheta la baronnie de Prangins et reçut la Bourgeoisie de Berne en 1659. Son fils Isaac-Genève, 1657-1735, filleul de la République de Genève, fut admis B.G. en même temps que lui. Celui-ci fut cap. dans la garde à cheval du roi de Danemark 1683, col. au service de Venise, col. de dragons en Piémont, cmdt général de la cavalerie anglaise sous le roi Guillaume. Père de Nos. Isaac-Genève, Claude-Bénédict et Jean-Rodolphe qui furent confirmés « en leur bourgeoisie à la requête de leur mère, dame Jeanne Manuel, de Berne », le 5 mai 1694. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Armand, sgr de Vesancy au Pays de Gex, lt.-col. au service de Venise, cap. aux Suisses pour le roi de France, cmdt du roi dans le Pays de Gex; Marc-Louis-Isaac, 1688-1742, sgr de Vesancy, col., cmdt le rgt de Diesbach 1742, chevalier de St-Louis; Jean-Alexandre, 1689-1754, sgr de Vesancy, officier au service de France, cap. 1711, col. 1742, brigadier 1744, qui se couvrit de gloire à la bataille de Plaisance 1746, maréchal de camp 1748, propriétaire du rgt de Grandvillars la même année. La famille est éteinte à Genève mais existe encore en France.

Armes I: COUPÉ, D'OR A UN LION NAISSANT DE GUEULES ET D'AZUR A DEUX SERPENTS ENTRELACÉS ET ADOSSÉS D'ARGENT.
(G.G.G.)

Armes II: D'ARGENT A DEUX SERPENTS D'AZUR TORTILLÉS ET AFFRONTÉS EN PAL, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ D'UN LION ISSANT D'OR.
(Arm. V.)
Nombreuses variantes pour les émaux.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 8. — G.G.G. — Arm. V. — R.G.S. Ge. II. — May: Hist. militaire de la Suisse. — D.H.B.S.

BANDOL

Voir planche

Famille de Veynes en Dauphiné, à laquelle appartient Jacques Bandol, pasteur à La Mure, professeur d'hébreu à l'Académie de Die en Dauphiné. Son fils Jean-Jacques, 1685-1726, B.G. le 19 mai 1711, gratis, « en considération de son emploi », fut ministre

en 1708, pasteur à l'Hôpital 1710, à Céligny 1713, à Saconnex 1718-1726. La famille a donné un membre du CC et s'est éteinte à Genève en la personne de Marie-Alexandrine, femme de Jean-Daniel Rilliet, morte le 16 avril 1809.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS MOLETTES DU MÊME.

Cimier: Un bouquet de plumes.

Variante: D'AZUR A LA FASCE D'OR ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet et G.G.G.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 8. — G.G.G. — Sordet. — R.G.S. Ge. I. — Heyer. — D.H.B.S.

BANQUET

Voir planche

Famille d'Anglès-du-Tarn près Castres (Dépt Tarn, France), à laquelle appartient Etienne Banquet, 1661-1732, banquier, reçu B.G. le 24 février 1710, membre du CC 1721. Il acheta en 1713 le château construit par Michel Roset, C.G., entre Sécheron et les Pâquis, et qui conserva le nom de château Banquet. Son fils Jacques, 1715-1787, lt.-col. au rgt de Diesbach, fut du CC en 1764.

Armes: D'AZUR A UNE BANQUETTE D'ARGENT POSÉE EN BARRE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Selon Naville-Rilliet, Etienne Banquet « étoit banquier et prit pour armes [celles décrites ci-dessus]. Jaques Banquet, le cadet des fils, Lieutenant Colonel au service de France, et Chevalier du Mérite, m'a dit qu'ayant fait faire des recherches au lieu de leur origine, ils avoient appris que leurs armes estoient: D'azur à trois étoiles d'argent 2 et 1 ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1386), cire rouge. Ecu ovale aux armes Banquet dans un cartouche rappelant celui sculpté au-dessus de la porte du château Banquet. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Le style de la gravure est celui de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet d'Etienne Banquet, 1661-1732, B.G.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1387), cire noire, ovale 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Banquet dans un cartouche Louis XIV, surmonté d'une couronne à neuf perles. A la base de l'écu pend la croix d'un ordre. Très belle gravure. Cachet de Louis Banquet, 1710.
L'émail du champ est indiqué pour les deux cachets.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 8. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

BAPTISTA, de

Voir planche

Selon Galiffe, famille de Messine (Italie), à laquelle appartient Etienne de Baptista ffeu Jacques, guet, des Avanchets (comm. de Meyrin), reçu B.G. le 29 mai 1537. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Aimé, 1545-1590, libraire, du CC 1576, 1582, auditeur 1583, qui fut tué d'un coup d'arquebuse à la prise du fort de l'Ecluse par les Genevois; Abraham, 1562-1590, capitaine commandant les Genevois à la prise du château de Monthoux 1589; un autre Abraham périt à l'Escalade à 25 ans en cherchant à empêcher les Savoyards de pénétrer dans la ville par la maison Piaget; son cousin Jacques, 1570-1589, fut tué d'un coup d'arquebuse au combat de Pinchat. La famille s'est éteinte à Genève dans la seconde moitié du XVII[e] s.
No. Baptizard Baptista ffeu Jean Baptista « de Millanensi de Florencia » reçu B.G. le 6 août 1510 appartient sans doute à une autre famille.

Armes: D'AZUR, AU CŒUR ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES EN CHEF ET D'UNE ROSE EN POINTE, LE TOUT D'OR. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Sept cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1388, cire rouge, ovales, 12 × 11 mm., XVII[e] s., aux armes Baptista. Le cœur est posé sur la rose tigée et accosté des lettres I et B. Les meubles sont encadrés par deux branches de feuillages épousant la forme du cachet et se croisant à la base. Cachets de No. Jean de Baptista, C.G. Testament 18 mars 1639. (AEG: P. Gautier, not., vol. 5, f[os] 65-66.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 9. — G.G.G. (sous De Baptista). — Gal.: Not. gén. V. — D.H.B.S.

BAR, de

Voir planche

Famille noble du Languedoc, possédant la sgrie de Meauzac (Dépt Tarn-et-Garonne), à laquelle appartient « Messire Gratien de Bar, fils de feu Messire Jean, chevalier, baron de Mauzac », reçu B.G. le 27 mars 1709, gratis « en considération de son mérite, de sa qualité et piété exemplaire ». Il fut membre du CC en 1714. La famille s'éteignit à Genève au XVIII[e] s.

Armes I: D'ARGENT A DEUX FASCES DE GUEULES.

Variante: D'ARGENT A TROIS FASCES DE GUEULES. (Naville-Rilliet)

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A DEUX BANDES D'OR, ET AUX 2 ET 3 DE GUEULES AU LION D'OR. (Jougla de Morenas)

Sources: Sept cachets, cire rouge, ovales 14 × 12 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes I, émaux non indiqués. Couronne à trois perles. Gravure de qualité médiocre. Cachets de No. Gratien de Bar, B.G., apposés sur son testament clos et secret, 19 janvier 1743. (AEG: Delorme, not., vol. 34, acte relié entre les p. 310 et 311.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 9. — G.G.G. — Jougla de Morenas: Grand Arm. de France. — Gal.: Not. gén. VII. — Fr. Prot.

BARABAN

Voir planche

Famille « du Busson en la Marche » (Aubusson, Dépt Creuse, France), à laquelle appartient François « Barraban », ffeu François, B.G. le 16 août 1636.

Parmi les personnalités et magistrats, il faut citer: François, du CC 1677; Louis, du CC 1704 et André-Jacques, du CC 1752, syndic 1774, 1778, 1782, 1786, grand forestier de la République, chargé de l'entretien des plantations et des boulevards. La famille s'est éteinte dans la première moitié du XIX[e] s.

Armes: D'AZUR A LA BARRE D'OR, CHARGÉE DE DEUX COMPONS DE SINOPLE ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

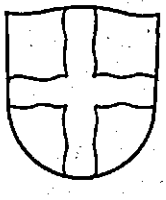
Variante: Les compons d'azur.
(Gal.: Not. gén. III)

Sources: Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Baraban, émaux indiqués, dans un cartouche Louis XV orné de palmes et de fleurs. Casque grillé tourné à dextre. Petits lambrequins. Cachet Baraban, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 3, et n° 87, f° 9. — G.G.G. — Galiffe: Not. gén. III. — Sordet. — D.H.B.S.

BARBEY

Famille de Chexbres (Vaud), citée dès 1384, qui se divisa en plusieurs rameaux; l'un d'eux se fixa à Chardonne avant 1634. A celui-ci appartient André Barbey, ffeu Pierre, bourgeois de Chardonne, demeurant à Genève en 1768, le 8 août de la même année il épousa Madeleine Coust (Madeleine). Son fils Jacques-Pierre-François, né en 1769, est reçu C.G. en 1792.



Armes I: ÉCARTELÉ D'OR ET D'AZUR A LA CROIX ONDÉE D'ARGENT BROCHANT.
(Arm. V.)

Variante: Le D.H.B.S. donne l'écartelé d'azur et d'or.

Cimier: Trois plumes d'autruche.
(Arm. V.)

Armes II: COUPÉ, DE GUEULES AU BARBEAU DENTÉ ET AILÉ D'ARGENT, ET D'ARGENT AUX QUATRE FASCES ONDÉES D'AZUR.
(D.H.B.S.)

Sources: Les armes I sont celles des Barbey, bourgeois de Valeyres-sous-Rances 1869 et 1871 et se trouvent à partir de 1895.
Un ex-libris aux armes I, portant: « Frédéric Barbey », à « Valleyres »; ex-libris, 1898, de F. Barbey, né en 1879, diplomate, historien. (Wegmann, n° 269.)

Références: Arm. V. — Wegmann. — AEG: Reg. unique. — E.-L. Dumont: Notes gén. famille Barbey. — D.H.B.S.

BARBEZAT

Voir planche

Famille neuchâteloise originaire de la région des Bayards, citée en 1357, à laquelle appartiennent Abraham-Louis-Samuel Barbezat, fabricant de charnières, N.G. le 8 mai 1840; Jacques-Ferdinand, né le 24 août 1827 à Nyon (Vaud), d'origine neuchâteloise, professeur de calligraphie, N.G. le 17 mars 1865, tous deux sont admis à la commune de Genève.

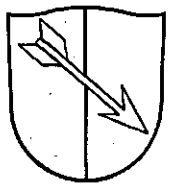
Armes: DE GUEULES A LA BREBIS D'ARGENT.

Variante: D'AZUR A LA BREBIS D'ARGENT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, SURMONTÉE EN CHEF DE TROIS QUINTEFEUILLES D'OR RANGÉES EN FASCE.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

BARBIER

De nombreuses familles de ce nom d'origine diverse furent reçues à la bourgeoisie de Genève du XIV[e] au XVI[e] s.



Armes: PARTI, A LA FLÈCHE BROCHANT ET POSÉE EN BANDE, LA POINTE EN BAS.

Sources: G.G.G.: « Cachet 1593 avec initiales dans l'écu en pointe », soit le monogramme NB selon Galiffe, Arm. ms. n° 87, f° 9. Naville-Rilliet écrit avoir « vu le sceau d'un Nicolas Barbier, B.G., au testament de Perrine Rossignol, sa veuve, en 1598 », portant les armes décrites ici.
Il pourrait s'agir de Nicolas Barbier, ffeu Michel, libraire, natif de Foncquevillers au diocèse d'Arras (Dépt Pas-de-Calais), B.G. le 21 janvier 1556, ou de Nicolas Barbier, ffeu Louis, « de Magniez [Magny], par. de Rigniez » [Reignier, en Faucigny], B.G. le 1[er] octobre 1560.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 9. — G.G.G. — D.H.B.S.

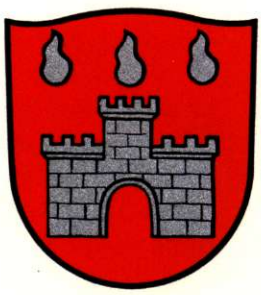
BARDE

Voir planche

Famille de Valence en Dauphiné, à laquelle appartient Pierre Barde, 1646-1731, réfugié pour cause de religion dans le Pays de Vaud en 1685. Son fils François, vers 1655-1733, fut reçu B.G. le 22 août 1731 avec ses fils Pierre, Jean-François et Jean-Daniel. Parmi les personnalités et magistrats, il nous faut citer: Jean, 1737-1819, un des vingt-quatre commissaires élus le 14 avril 1766 par les citoyens et bourgeois pour les représenter auprès des plénipotentiaires des puissances médiatrices, France, Zurich et Berne, membre du Conseil dit « illégal » de 1782. Jean-François, dit Barde-Jolivet, 1771-1842, avocat, secrétaire de la Chambre des appellations en 1798, greffier du tribunal de commerce, du Conseil Représentatif 1814, conseiller d'Etat 1824, juge puis président de la Cour suprême. François, dit Barde-Bordier, 1775-1848, du Conseil Représentatif 1814, conseiller d'Etat 1831-1841. Pierre-Auguste, 1800-1860, secrétaire de la Chambre des comptes 1832, du Conseil Représentatif 1833,



BASSET



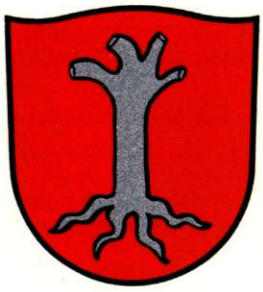
BASTIER



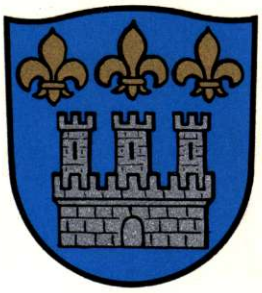
BAUD II



BAULACRE



BAUMGARTNER



BAUMIER



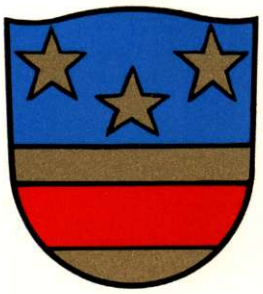
BAUX



BAZIN



BEDDEVOLE



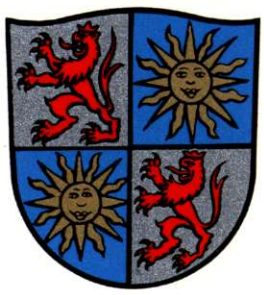
BEDOT



BÉGON



BÉGOZ



BELLAMY



BELLOT II



BENOIT



BERJON



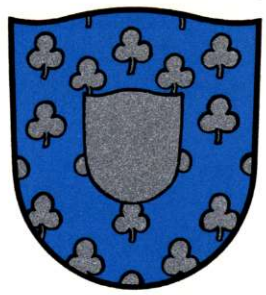
BERNARD II



BERNASCONI



BERNEY



BERNIER

député à l'Assemblée constituante 1841, conseiller d'Etat 1842, deux fois syndic 1844 et 1846. Charles-Louis-Edmond 1874-1959, avocat, rédacteur au *Journal de Genève*, auteur de travaux historiques. La famille a donné plusieurs pasteurs: Jean-Charles, 1803-1878; Jean-Edouard, 1836-1904, pasteur et professeur, son œuvre principale est un *Commentaire sur les Actes des Apôtres* 1898. La famille Barde est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU CHÂTEAU DE TROIS TOURS CRÉNELÉES DE SABLE, LA TOUR DU MILIEU PLUS HAUTE, OUVERTE DU CHAMP SOUS CETTE DERNIÈRE ET ACCOMPAGNÉ D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE; AU CHEF BARRÉ DE SIX PIÈCES D'OR ET D'AZUR.

Variante: Les armes sans le chef.

Sources: Un cachet (anc. coll. Alb. Choisy, au MAH), cire noire fragment. Ecu ovale aux armes Barde dans un cartouche. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Belle gravure dans le style du XVIII[e] s. Cachet non daté, de Jean-François Barde, 1771-1842, cité.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Barde dans un cartouche orné de rinceaux. Casque fermé tourné à dextre. Lambrequins. Gravure courante. Cachet Barde, s.d.
G.G.G. écrivent: « Les armoriaux genevois ont presque toujours donné à cette famille d'autres armes, qui sont celles des Pommerol, avec lesquels les Barde ont eu des alliances ». Ce sont probablement celles que Naville-Rilliet décrit ainsi: D'azur au pommier arraché d'or, au chef du même, chargé de quatre pointes d'azur mouvantes du chef ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 9. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — Sordet. — D.H.B.S.

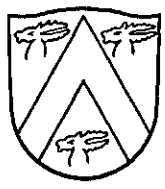
BARDIN

Voir planche

Famille de Puisieux en Gâtinais, fixée à Genève vers 1555 et à laquelle appartiennent Noël Bardin, fils de Noël, « natif de ceste Cité », libraire, reçu B.G. le 26 février 1583 et son frère Jacques Bardin, natif, marchand libraire, B.G. le 21 février 1617. Elle se voua principalement au commerce de la librairie du XVI[e] au XVIII[e] s. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Isaac-Marc, 1688-1762, éditeur d'une gazette paraissant deux fois par semaine, dont le résident d'Angleterre à Genève se plaignit en 1748. Son frère Jacques, D[r] en médecine, à Reims 1721, agrégé 1725, médecin de l'Hôpital de Genève 1730, fut un collaborateur de Manget à *la Bibliotheca medico-practica.* Il publia plusieurs poésies dans le *Mercure de France* et dans le *Journal helvétique* de 1735. La famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de Suzanne-Albertine Bardin, C.G., morte le 30 avril 1842.

Armes: D'AZUR AU DAIM SAILLANT D'ARGENT A LA BARRE D'OR BROCHANT.

Variante I: LA BARRE DE GUEULES CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES DE...



Variante II: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS TÊTES DE DAIM D'OR.
(G.G.G.)

Sources: Sept cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XI, 44, au MAH, n° 1389, cire rouge, fragments, XVIII[e] s. Ecu aux armes Bardin, émaux non indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Cachets de Jacques Bardin, C.G., D[r] en médecine, apposés à son testament en portf., 20 mai 1740. (AEG: vol. 40.)
Cinq cachets, cire noire, ovales 21 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu à la variante I, émaux indiqués, dans un cartouche très découpé et orné de rinceaux. Casque grillé. Lambrequins très courts. Jolie gravure dans le style de la première moitié du XVIII[e] s. Cachets de Jean ffeu Isaac Bardin, C.G., apposés à son testament clos et secret, 26 juillet 1762. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les p. 150 et 151.)
Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms. avoir vu « au Livre de Mr. Robin un écusson Bardin, portant: d'azur au daim élancé d'or, à la barre cousue de gueules, chargée de trois étoiles d'or, brochant sur le tout. MMrs. Bardin disent ne savoir ce que c'est, mais je croirois que les Bardin ont porté anciennement ces armes parlantes et ont pris ensuite celles d'une famille du même nom en Bourgogne ».
Roland-Rietstap II donne les armes suivantes: D'argent au daim au naturel passant sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé de deux bars adossés d'or. (Arm. général de 1696); mais la figure représente un champ d'or.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 9. — G.G.G. — R.-R. — Gal.: Not. gén. V. — Montet. — D.H.B.S.

BARRAL, BARRA I

Barthélemy Barral, de Suze, fut vidomne de Genève en 1302 et 1303.

Armes: DE GUEULES A TROIS BANDES D'ARGENT.

Sources: G.G.G., p. 3, d'après Franchi-Vernay.
Voir Barral II.

Références: G.G.G. — D.H.B.S.

BARRAL II

Famille de Bonne en Faucigny, à laquelle appartiennent Jean, B.G. en 1402 (Covelle), et Pierre, notaire, B.G. en 1451. (D.H.B.S.)
Une famille Barral, fixée à Morges (Vaud) au XVI[e] s., semble avoir la même origine; s'y rattachent: « No. et généreux Jean Barral, de Morges », qui acheta la cosgrie de Dizy (Vaud), et « Barrali, chastelain de Ternier », cette famille s'éteignit au XVII[e] s. (Arm. V.)

Armes I: DE GUEULES A CINQ COTICES EN BANDE.

Armes II: TROIS JUMELLES EN BANDE. (Emaux inconnus.)

Sources: Pour les armes I, G.G.G., planche 3 et p. 3: « Barral, aussi Barra, de Suze. Cachet 1548, avec le nom ».
Pour les armes II, l'Arm. V. qui cite un sceau de « Barrali, chastelain de Ternier », 19 mai 1537 et un sceau de Jean, secrétaire baillival

de Morges, 1611. Il fait remarquer que ces armes « sont celles d'une famille du même nom, originaire de Suze en Piémont, éteinte au XVI[e] s. ». Voir également Barral I.

Références: G.G.G. — Arm. V. — D.H.B.S.

BARRELET

Famille originaire de Boveresse (Neuchâtel), où elle est citée dès 1424. Elle s'est répandue au Pays de Vaud, à Genève, à Hambourg (Allemagne), en France, en Russie et en Amérique.
Daniel « Barlet », fils d'Abraham, de Boveresse, tailleur de pierres, est reçu H.G. le 3 avril 1720. La famille existe encore à Genève.
A la branche bourgeoise de Gland (Vaud) en 1770, appartient Jean-Marc-Louis Barrelet, maître de langues, N.G. le 6 juillet 1855, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A LA CROIX ALÉSÉE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX COMPAS DU MÊME OUVERTS EN CHEVRON ET ACCOLÉS.



Variante: D'AZUR A DEUX COMPAS EN CHEVRON ACCOLÉS D'OR EN CHEF, ET A UNE CROIX LATINE RENVERSÉE DU MÊME EN POINTE. (D.H.B.S.)

Sources: L'Arm. N. donne les armes I comme armes actuelles, d'après un cachet du XVIII[e] s.

Références: Arm. N. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

BARRILLIET, BARILLIET

Voir planche

Famille de Gingins (Vaud), dont deux branches se fixèrent à Genève. A la première appartient Jean, fils d'Egr. Antoine « Barilliet », reçu B.G. le 23 juin 1542; son père et son grand-père furent secrétaires ducaux. Parmi les personnalités et magistrats il nous faut citer: Michel, du CC 1576, auditeur 1577, conseiller 1588, syndic 1602, trésorier général 1608, premier syndic 1623 et 1627, décédé en 1629; il fut chargé à plusieurs reprises de missions importantes à Strasbourg, Berne, Zurich et Bâle. Ses deux fils Gabriel et Michel furent membres du CC. Cette branche paraît s'être éteinte vers la fin du XVII[e] s.
La seconde branche descend de Jean-Pierre « Barilliet », maître ferblantier, natif de la première génération, admis B.G. le 6 juin 1792.

Armes: COUPÉ, D'ARGENT A DEUX PALS DE GUEULES, ET DE GUEULES A UNE ÉTOILE A SIX RAIS D'OR.

Cimier: Une étoile à cinq (ou six) rais d'or.

Sources: Cinq cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1390, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Barrilliet, émaux non indiqués. Cachets de No. Domaina Varro, veuve de No. Michel Barrilliet, C.G., ancien premier syndic. Testament 11 mars 1631. (AEG: Jur. civ., vol. 3, p. 23-26.) Voir aussi l'Arm. V.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 9. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

BARROD

Famille de Montanges (en Michaille, Dépt Ain), à laquelle appartient Claude « Barrauld », ffeu André, verrier, reçu B.G. le 10 février 1595, avec ses enfants.



Armes: UN ÉLÉPHANT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Dix cachets, dont un ou deux dans l'anc. coll. Galiffe, XXIV, 30, au MAH, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Barrod, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier difficile à décrire, accosté des lettres M et B. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Michel Barrod, C.G., marchand. Testament olographe, 1[er] janvier 1629. (AEG: P. Gautier, not., vol. 5, f[os] 22-23.)

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 10.

BARTHOLONI, BARTOLONE, de

Voir planche

Famille noble de Florence (Italie), dont une branche se fixa à Lyon au XVI[e] s. A cette dernière appartient Nicolas « Barthelone », natif de Florence, reçu B.G. le 24 septembre 1606. Par la suite, il retourna au catholicisme, divorça et devint chanoine de Sion. Sa famille acquit au début du XIX[e] s. une haute situation tant à Genève qu'en France où elle s'est établie et a été naturalisée. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-François, 1796-1881, financier, qui joua un rôle prépondérant dans la création des premières lignes de chemin de fer français; président de la Compagnie Lyon-Genève, de la Compagnie d'Orléans, de la Caisse d'Epargne de Paris, etc. Il fut officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre du Christ. Devenu citoyen français, il n'oublia pas sa ville natale qu'il dota d'un conservatoire de musique, qu'il fit construire en 1855. Une rue de Genève porte son nom.
La famille Bartholoni est encore représentée en France.

Armes I: PARTI, D'ARGENT A L'AIGLE A MI-CORPS DE SABLE, LES AILES EN FORME DE VOL, ET DE GUEULES A DEUX PALS D'ARGENT.

Armes II: PARTI, D'ARGENT A LA DEMI-AIGLE DE SABLE MOUVANT DU TRAIT DU PARTI, ET DE GUEULES A DEUX PALS D'ARGENT.

Sources: Un cachet (MAH, n° 1358), cire rouge, rond, XIX^e s. Ecu aux armes I, placé au milieu d'un cercle formé par une ceinture, sur laquelle on peut lire: ETRE PEUT. Au-dessus de la ceinture une couronne à sept perles. Cachet Bartholoni, s.d.
D'après Galiffe, *Not. gén.* IV, les armes II sont portées par la génération du début du XX^e s. et « ont été indiquées (à la famille) comme celles d'une ancienne famille italienne de même nom ».

Références: Borel d'Hauteville: Ann. de la noblesse, 1869, p. 125. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

BARY, de, DE BARY, DEBARY

Voir planche

Famille noble originaire de Tournai (Belgique), qui émigra pour cause de religion vers la fin du XVI^e s. à Francfort-sur-le-Main (Allemagne). De là, une branche s'installa à Bâle, et une autre à Genève. A cette dernière appartiennent Jacques et Jean « Debarry, natifz de Goeck au pays de Clèves et originaires de Tournay en Flandres », marchands, reçus B.G. le 23 juin 1624. Leur postérité s'éteignit à la fin du XVIII^e s. Les frères Jean-Henri et Nicolas de Bary furent reçus H.G. le 20 avril 1696 (Nicolas est seul cité dans la reconstitution du Livre des Habitants); ce rameau s'éteignit aussi dans la seconde moitié du XVIII^e s.
La famille subsiste à Bâle, en Alsace, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre et en Amérique. (*Wappenbuch Basel*, 1. Teil, V. Folge.)

Armes: DE GUEULES A TROIS TÊTES DE BARBEAUX D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Cimier: Une étoile à six rais d'or entre deux demi-vols adossés d'argent.

Supports: Deux griffons d'or.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1391), cire rouge, rect. à pans coupés 12 × 10 mm., XVII^e s. Ecu aux armes Bary, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Très fine gravure. Cachet Bary, s.d.
Un cachet (AEG: anc. coll. Reverdin), cire rouge, rect. 16 × 14 mm., XIX^e s. Ecu aux armes Bary, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Cachet Bary, s.d.

Références: Wb. Basel. — AEG: Livre Hab. IV. — Gal.: Not. gén. VI. — A.G.S. I. — Ebrard und v. Nathusius. Neinstadt: Gesch. des uradligen Hauses Bary, 1877. — Not. gén. tournaisiennes, 1881. — D.H.B.S.

BASSET

Voir planche

Famille originaire de Fourcinet, près Die, en Dauphiné, à laquelle appartient Philippe Basset, 1762-1841, pasteur à Genève 1796-1825, natif et reçu B.G. le 15 février 1790. Son fils Philippe, 1790-1848, fut également pasteur à l'église suisse de Londres 1814-1817, à Genève 1825; rédacteur du journal *Le Protestant*. La famille est encore représentée en France.

Armes: D'AZUR A LA POMME DE PIN RENVERSÉE D'OR.

Sources: R.G.S. Ge. II, d'après un cachet. G.G.G. citent ces armes, mais adoptent des armes toutes différentes données par Ménestrier.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss hist. 272/2, p. 161. — G.G.G. — R.G.S. Ge. II. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

BASTIER, BATTIER

Voir planche

Famille de St-Symphorien-le-Châtel près Lyon (France), à laquelle appartiennent Jean Batier, bourgeois de Bâle en 1569, et Jacques, bourgeois de la même ville en 1573. Leur père s'était réfugié à Genève pour cause de religion. Un de leurs petits-fils, Jules Bastier, ffeu Samuel, natif et bourgeois de Bâle, est reçu B.G. le 2 décembre 1643. La famille demeurée et appelée Battier à Bâle, a donné de nombreux professeurs et pasteurs; elle s'est éteinte en 1868. (*Wappenbuch Basel*, 2. Teil, IV. Folge.)

Armes: DE GUEULES A UNE PORTE DE VILLE CRÉNELÉE D'ARGENT, MAÇONNÉE DE SABLE, OUVERTE DU CHAMP ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS GOUTTES D'EAU D'ARGENT RANGÉES EN FASCE.

Cimier I: Un lion d'argent.

Supports: Deux aigles de sable.

Variante: DE GUEULES A LA PORTE DE VILLE ENTRE DEUX TOURS RONDES, CRÉNELÉES, LA HERSE LEVÉE, LE TOUT D'ARGENT, OUVERTE DU CHAMP; AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS GOUTTES DE GUEULES.

Cimier II: Un lion à mi-corps d'argent, lampassé et armé de gueules. (Wb. Basel)

Sources: Naville-Rilliet. — Les gouttes en chef proviennent des armes Thellusson qui les ont prises aux armes Des Gouttes, en suite du mariage, à St-Symphorien, de Jacques Bastier avec Agnès Thellusson, fille de Noël et de Jeanne Des Gouttes.
Le Wb. Basel dit que les armes Battier, sous un chef à trois « Flammen », sont celles de la localité de St-Symphorien.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 4. — — Wb. Basel. — D.H.B.S.

BAUD I, BAUX, (BALLI)

Famille originaire de Carra, près Genève. (G.G.G.)



Armes: COUPÉ, AU 1 A L'AIGLE, ET AU 2 AU BŒUF ARRÊTÉ.
Ou: UN BŒUF PASSANT, AU CHEF CHARGÉ D'UNE AIGLE BICÉPHALE.

Sources: Un linteau de porte à Genève, rue du Marché, sculpté aux armes Baud, dans un écusson posé sur une banderole, avec la date 1567; maintenant disparu. (W.D.: P.S., n° 708.) C'est probablement la sculpture que signalent G.G.G., avec un sceau de 1541.

Références: G.G.G. — W.D.: P.S.

BAUD II

Voir planche

Famille de Céligny remontant à Humbert Baud, vivant en 1435, laquelle a donné de nombreux peintres au XIX^e s., dont nous citerons: Jean-Marc,

1828-1907, peintre sur émail, élève de Menn. Auguste Baud-Bovy, 1848-1909, élève de Menn, professeur à l'Ecole d'art 1869-1879, spécialiste de la peinture alpestre. André-Valentin, 1875-1903, élève de son père, de Menn et de Hugues Bovy.

Armes: DE GUEULES A LA TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT, CHAPÉ D'OR A TROIS FLEURS DE LIS MAL ORDONNÉES D'AZUR.

Sources: Fatio: *Céligny*, p. 70; L.F.: *Contributions.* Ces armes sont celles de la famille Baux, du Pays-d'Enhaut, établie à Rossinières, d'après l'Arm. ms. Favrod-Coune, 1785. (Arm. V.)
Une famille Baud originaire de Céligny, issue de Jean-Antoine, 1728-1806, émigré aux Pays-Bas, a reçu le 25 septembre 1858 avec le titre de baron les armes suivantes: D'azur au lion d'or accompagné de trois étoiles du même, posées 2 et 1. (Arm. V.)

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791. — D.H.B.S.

BAULACRE

Voir planche

Famille de Tours (France), à laquelle appartient Nicolas « Bolacre », 1621-1688, natif, reçu B.G. le 2 décembre 1654. Son fils Léonard, 1670-1761, ministre, collabora à la *Nouvelle Bibliothèque germanique*, à la *Bibliothèque britannique*, à la *Bibliothèque raisonnée* et surtout au *Journal helvétique*, où il publia de nombreuses observations sur des sujets de critique théologique, d'histoire, d'archéologie, de littérature, etc.; il collabora également à la version française du Nouveau Testament qui parut en 1725. La famille a donné trois membres du CC et un capitaine de la garnison. Elle s'est éteinte à Genève au début du XIX^{e} s.

Armes I: UNE FASCE ONDÉE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS MOLETTES MAL ORDONNÉES ET EN POINTE D'UN CROISSANT.

Armes II: D'ARGENT AU CROISSANT DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Sources: Ex-libris aux armes I, au nom de Baulacre, un du XVIII^{e} s. et deux autour de 1800. (Wegmann, n^{os} 415-417.)
Les armes II sont données par Grenus, Galiffe, G.G.G., Isaac Pictet met un chevron à la place du croissant, H. Deonna dans D.H.B.S.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 4. — G.G.G. — Wegmann. — L. F.: Ex.-l. — Gal.: Not. gén. III. — M. Reymond: Gén. famille Baulacre (manuscrit). — Fr. Prot. — Sordet. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

BAUMIER

Voir planche

Barthélemy Baumier, ffeu Pierre, né à Clermont-de-Lodève en Languedoc (aujourd'hui Clermont-de-l'Hérault), H.G., négociant, est reçu B.G. le 9 juillet 1770.

Armes: D'AZUR AU CHÂTEAU CRÉNELÉ DE TROIS TOURS D'ARGENT, MAÇONNÉ ET AJOURÉ DE SABLE, OUVERT DU CHAMP ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS FLEURS DE LIS D'OR RANGÉES EN FASCE.

Sources: Comme l'écrit Naville-Rilliet, il se pourrait bien que les Baumier aient pris, en souvenir de leur origine languedocienne, les armes de la ville de Castelnaudary (Languedoc, Dépt Aude), qui sont: De gueules, au château de trois tours crénelées d'argent, maçonné, ouvert et ajouré de sable; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or. (Dict. encyclop. Quillet).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 4. — Dict. encyclop. Quillet.

BAUMGARTNER

Voir planche

Famille de Liestal (Bâle-Campagne), qui est une branche de la famille Brodbeck du même lieu, citée dès 1476, dont l'ancêtre serait Urs Brodbeck, 1534. A cette famille appartient Jean Baumgartner, 1702-1790, de Liestal, fixé à Genève en 1722, reçu B.G. le 16 mai 1735, chirurgien de l'Hôpital. Il est le père de Jacob-Julien, qui émigra en Angleterre et y fit souche, et le grand-père d'Antoine, 1808-1895, D^{r} en médecine de Paris 1833, médecin au Pt-Saconnex. Dès 1839, il se lança avec ardeur dans la politique, d'abord aux côtés de James Fazy. Mais en mai 1847, il rompit avec le parti radical dont il désapprouvait les façons de procéder. Il soutint contre ce parti et tout spécialement contre Fazy une polémique acerbe. Son fils Antoine-Jean, né en 1859, hébraïsant, fut professeur à l'Ecole de théologie de l'Oratoire puis Faculté de théologie évangélique, en 1886, auteur d'ouvrages importants. La famille Baumgartner est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A L'ARBRE ÉBRANCHÉ D'ARGENT.

Références: Seiler-Boschmund. — L.F.: Contrib. — D.H.B.S.

BAUX

Voir planche

Jean-Louis « Baud », ffeu Moïse, de Nîmes en Languedoc, « ci-devant capitaine bombardier au service de S.M.T.C. », est reçu B.G. le 22 février 1743, avec son fils Jean-Louis, « gratis, pour les bons et agréables services qu'il rend depuis deux mois à l'artillerie ». Selon Naville-Rilliet, il s'agirait « de services rendus pendant le séjour des Espagnols dans le voisinage [de Genève]. Il créa et dressa la compagnie des Bombardiers ».

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT A TROIS PINS DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME, ET AUX 2 ET 3 D'AZUR AU DEXTROCHÈRE D'ARGENT ABAISSÉ MOUVANT DU FLANC SENESTRE, TENANT UNE PALME OU PLUME D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ D'UN SOLEIL D'OR ISSANT DE L'ANGLE DEXTRE DU CHEF.
(Naville-Rilliet; R.-R. II)

Supports: Deux lions.
(R.-R. II)

Sources: Deux cachets (anc. coll. Galiffe, III, 8 et XXIX, 40, au MAH). Ecu aux armes décrites ci-dessus que Galiffe dit être celles de Gaspard Baux, de Nîmes, tous deux datés de 1742. Cachets que nous n'avons pas vus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f°s 9-10.

BAZIN

Voir planche

Famille noble de Normandie qui descend de Jean Bazin, sgr de Montigny, décédé en 1592. Une branche se fixa dans le Pays de Vaud après la révocation de l'Edit de Nantes. Plusieurs de ses membres s'établirent à Genève aux XVIII[e] et XIX[e] s. mais n'acquirent aucun droit de cité. Parmi les personnalités, il nous faut mentionner: Jacques-Charles, ancien secrétaire du stadhouder de Hollande, qui acquit par mariage la sgrie de Duillier (Vaud) dans le dernier quart du XVIII[e] s. La famille Bazin est encore représentée à Marseille.

Armes: DE GUEULES AU LION D'OR ARMÉ ET LAMPASSÉ D'ARGENT.

Cimier: Un lion d'or issant.
(Arm. V.)

Supports: Deux lions d'or.
(Arm. V.)

Sources: Un cachet de 1778 et l'Armorial manuscrit Monnier, 1857, cités par l'Arm. V., qui n'indique pas le lion armé et lampassé d'argent.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 10. — Arm. V. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

BEAUCASTEL, de

« No. Loys de Belcastel », ffeu No. François, de Die en Dauphiné, est reçu H.G. le 12 octobre 1556 et B.G. le 8 avril 1557, gratis.



Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A L'OISEAU DE... ET AUX 2 ET 3 DE GUEULES AU CHÂTEAU DE TROIS TOURS DE... CELLE DU MILIEU PLUS ÉLEVÉE.

Sources: Ce sont les armes de la famille de Beaucastel, de la principauté d'Orange: cachet de René de Beaucastel, 24 juin 1746 (Arm. V.). Son grand-père Alexandre s'était marié à Genève en 1684. (R.G.S. Ge. I, p. 305.)
Naville-Rilliet, qui ne connaît pas les émaux, donne l'oiseau contourné.
Galiffe donne le dessin des armes et la date de 1560; une eau courante baigne le pied du château.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 11. — Arm. V.: t. II. — R.G.S. Ge. I.

BEAUFORT, de

Famille du Genevois, probablement issue de la même souche que les Menthon. Elle tirait son nom du château de Beaufort, en Savoie, sur le Doron; une branche se fixa à Genève et l'autre dans le Pays de Vaud. Elle donna à Genève: Raymond, bailli de l'évêque de Genève, cité en 1287, 1288 et 1291; Aymon, chanoine de Genève, 1303; Aymon, également chanoine 1427; Nicod, sgr de Salagine, conseiller et chambellan du duc Charles III de Savoie, vidomne de Genève 1519, mort en 1524. La famille de Beaufort s'est éteinte au XVII[e] s.



Armes: DE GUEULES AU LION D'ARGENT.
(Foras)

Cimier: Un lion issant.

Sources: Un sceau (moulage au MAH), portant un écu parti: à dextre Beaufort; et à senestre coupé à deux aigles. Légende: IEHAN . AME . BARON . DE . BEAVFORT. Sceau de Jean-Amédée de Beaufort « seigneur de Chivron, Salagine, Mont le Viel et Rolle », vers 1530 époux de Claudine de Rye. Le 2 du parti doit représenter Rye, qui est: D'azur à l'aigle d'or; on ignore la signification de l'autre aigle. (Galbreath: Sceaux. Arm. V.)
Un sceau aux mêmes armes parties, du même personnage, 30 avril 1542. (Arm. V.)

Références: G.G.G. — Arm. V. — Galbreath: Sceaux. — Foras I. — M.D.G. I, XIV. — AEG. — D.H.B.S.

BEAUNE, de, DEBEAUNE

Voir planche

Famille à laquelle appartient « Philibert De Beaune, cousturier », fils de Germain, natif de Dijon, reçu B.G. le 1[er] juillet 1577.



Armes: UNE COLOMBE AUX AILES ÉPLOYÉES TENANT UN RAMEAU AU BEC. (Emaux inconnus.)
(H. Deonna)

Sources: H. Deonna cite un cachet de 1618 aux armes de Beaune.

BEDDEVOLE

Voir planche

Famille de Besançon en Franche-Comté, réfugiée pour cause de religion à Lausanne (Vaud) en 1572, puis à Genève, à laquelle appartient Jacques « Bedevole », ffeu Jean, natif, reçu B.G. le 16 juin 1624, gratis « en compensation de ses pretentions sur une maison près la porte de Cornavin, qui estoit de feu son père et que tient la Seigneurie ». Parmi les personnalités et magistrats, il nous faut citer: André, né en 1628, avocat et notaire 1650-1687, qui fut chargé par le Conseil en 1687 de se rendre auprès du Parlement de Dijon pour faire révoquer l'arrêt de séquestre mis sur les biens de la République de

Genève au Pays de Gex à la sollicitation du Chapitre d'Annecy. Dominique, 1657-1692, Dr en médecine à Bâle 1681, anatomiste distingué, qui donna des leçons publiques d'anatomie 1685-1692 et fut nommé médecin du roi Guillaume III d'Angleterre. Jacques-Michel, né en 1696, pasteur à la campagne dès 1721, ses excentricités le firent censurer puis destituer, il embrassa le catholicisme avec son frère Jean, 1697-1748, avocat et notaire. Tous deux renoncèrent à la bourgeoisie en 1728; le second, après avoir quitté Genève en 1722, devint premier gentilhomme du duc de Gesvres, gouverneur de Paris.
La famille s'est éteinte au XVIIIe s.
Le nom primitif était Badevol (H. Deonna dans D.H.B.S.), que la famille transforma en Bentivoglio, prétendant descendre de l'ancienne famille italienne de ce nom dont elle prit les armes.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'OR A L'AIGLE DE SABLE, ET AUX 2 ET 3 TRANCHÉ-EMMANCHÉ D'OR ET DE GUEULES DE QUATRE PIÈCES.

Cimier I: Un buste d'homme vêtu d'azur entre quatre plumes d'autruche, deux d'or entre deux de gueules.

Cimier II: Une aigle de sable.
(G.G.G.)

Supports: Deux aigles.
Rietstap donne pour Bentivoglio, comtes, Bologne: Tranché-emmanché de gueules sur or de quatre pièces et demie; et pour la branche des marquis: Ecartelé, aux 1 et 4 d'or à l'aigle de sable couronnée du champ, et aux 2 et 3 de Bentivoglio; cimier: Une aigle de sable surmontée d'une couronne d'or.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 14, au MAH, n° 1402), cire rouge, ovale, XVIIe s. Un écu aux armes Beddevole, encadré par deux palmes et surmonté d'une aigle au vol abaissé. Très belle gravure. Cachet d'Etienne Beddevole, mort en 1761, C.G., châtelain de Châteauvieux, notaire et commissaire des extentes, 1702.
Un sceau à sec, rond, XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Beddevole portant en abîme les armes Vasserot, qui sont: D'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent, au chef du même chargé d'une aigle issante de sable, couronnée d'or. Couronne. Supports. Toute la composition repose sur une console ornée de rinceaux, de feuilles d'acanthe et d'un mascaron à la base de l'écu. Légende: « SCEAU DE LA JUSTICE DE CHATEAUVIEUX & CONFIGNON ». Très belle gravure de style Régence/Louis XV. Sceau de No. Jean Vasserot, sgr. de Dardagny, apposé sur un échange avec Jacques Ramu feu Jean-Marc, de Dardagny, 6 mars 1753. (AEG: Actes privés. Echanges.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 11. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — Gautier. — D.H.B.S.

BEDOT

Voir planche

Famille de Livron en Dauphiné, à laquelle appartient Jean-Gaspard Bedot, C.G. en 1792. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Maurice, 1859-1927, professeur extraordinaire de zoologie générale à l'Université de Genève 1895-1912, directeur du Muséum d'histoire naturelle 1891 à sa mort; il installa la Collection locale au Palais Eynard 1894 et fonda la *Revue suisse de zoologie* 1893. La famille Bedot est éteinte à Genève.

Armes: TIERCÉ EN FASCE D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR MAL ORDONNÉES, DE GUEULES ET D'OR.

Variante: COUPÉ, D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR MAL ORDONNÉES, ET D'OR A LA FASCE DE GUEULES.

Sources: La variante figure sur un document des Archives de la Drôme (E 113), dont une copie fut remise en 1899 à Maurice Bedot (communication de feu le Dr Hugo Oltramare, Genève).

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique. — D.H.B.S.

BEGNINS, de

Famille féodale, vassale des sires de Cossonay (Vaud), citée en 1145 en la personne de Guy, sgr de Begnins, et d'Amédée, son parent. Elle posséda dans ce village le château qui portera plus tard le nom du Martheray. (Arm. V.) Nous ne savons pas si les nombreux membres du clergé de Genève qui portèrent ce nom aux XIVe et XVe s. se rattachent à la famille noble de Begnins. (D.H.B.S.)



Armes: DE SABLE A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS ROSES DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Variante I: Des étoiles de gueules à la place des roses.
(G.G.G.)

Variante II: D'ARGENT A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS MOLETTES D'OR.
(Arm. V.)

Sources: Un sceau dont l'écu porte la variante I ou II, émaux non indiqués. Sceau de Nicolas de Begnins, prévôt de Genève, 1374? La pierre tombale de Pierre de Begnins, chanoine de Genève dès 1364, de Lausanne 1384, vicaire général de l'Evêché 1391 (jadis à St-Pierre, actuellement disparue). Elle était dans la chapelle de Ste-Croix au siècle dernier. La pierre portait les armes décrites ci-dessus. Epitaphe en caractères gothiques: Hic inferius jacet dominus Petrus de Bignin, canonicus Gebennensis, qui obiit X mensis... (W.D.: P.S., n° 492.)

Références: Arm. ms. N.-R. — W.D.: P.S. — Arm. V. — D.H.B.S.

BÉGON

Voir planche

Famille de Quissac en Languedoc, à laquelle appartient Jean « Begon », ffeu Jacob, marchand, B.G. le 19 avril 1704. Sa famille s'est éteinte en la personne de sa fille Jeanne-Marianne Bégon, morte le 21 août 1783.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE FONTAINE DE TROIS NAPPES D'ARGENT, SOUTENUE DE DEUX LIONS AFFRONTÉS ET POSÉE SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(Galiffe)

Variante: Naville-Rilliet donne le chevron accompagné d'un soleil d'or au canton senestre du chef, alors que sur le cachet original il est au canton dextre.

Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES ET EN POINTE D'UN LION, LE TOUT D'OR.
(H. Deonna dans D.H.B.S.)

Sources: Cinq cachets, cire rouge, ovales 21 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante, émaux indiqués, dans un cartouche très découpé, orné de rinceaux et d'une coquille au sommet. Couronne à neuf perles. Gravure très fine dans le style du début du XVIII[e] s. Cachets d'Elizabeth Bégon, 1706-1757, veuve de No. François Gallatin, C.G. Testament clos et secret, 29 décembre 1747. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les p. 24 et 25.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 11. — Gal.: Not. gén. V. — D.H.B.S.

BÉGOZ

Voir planche

Famille d'Aubonne (Vaud), citée dès la fin du XIV[e] s., à laquelle appartient César-Charles-François-Benjamin « Begoz », négociant, reçu B.G. le 14 septembre 1792.

Armes: DE SINOPLE AU JARS D'ARGENT, BECQUÉ ET MEMBRÉ D'OR.

Cimier: Une tête et col de jars.

Sources: L'Arm. V.:
Cachets du XVIII[e] et du XIX[e] s. aux armes Bégoz, parfois avec le cimier.
Contre-feu en fonte aux armes Bégoz, 1727, provenant d'une maison de ce nom, à Aubonne, actuellement au Prieuré de Perroy (Vaud).

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

BELLAMY

Voir planche

Famille de Lullier (aujourd'hui Lully), en Chablais, dont la filiation ininterrompue remonte à Claude ffeu Louis, reçu H.G., puis B.G. le 7 février 1616, « originaire de Chablais ». Parmi les personnalités et magistrats, il nous faut citer: Jean-François, 1728-1769, pasteur à Londres 1754-1755, à Bossey 1759, à Saconnex 1763, à Genève 1768; Pierre, 1757-1832, du CC 1791, auditeur 1792, de l'Assemblée nationale 1793, banni par le Tribunal révolutionnaire 1794, du Conseil Représentatif 1814; Jean-Joseph-Isaac, orfèvre, 1761-1835, de l'Assemblée nationale 1793, du Conseil Législatif 1796, du Conseil Représentatif 1814; Jean, 1791-1852, du Conseil Représentatif 1834, de la Constituante 1841, du Grand Conseil 1842, col. de milice. Plusieurs membres de cette famille exercèrent la profession d'orfèvre. Elle paraît s'être éteinte à Genève en la personne de David-John Bellamy, mort le 18 janvier 1900.

Armes I: DEUX CHEVRONS, DONT UN VERSÉ, ENTRELACÉS ET ACCOMPAGNÉS EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CROISSANT. (Emaux inconnus.)

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4, D'ARGENT AU LION DE GUEULES COURONNÉ D'OR, AUX 2 ET 3 D'AZUR AU SOLEIL D'OR.

Variante: Le lion de gueules couronné du même.

Cimier: Un lion à mi-corps.

Sources: Six cachets, dont deux dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1401, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachets de Pierre Bellamy, C.G., testament en portf., 9 septembre 1688. (AEG: vol. 34.)
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 15 × 14 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II. Cimier: Un lion à mi-corps naissant. Devise. Gravure très fine. Cachet Bellamy, s.d.
Au sujet des armes II, G.G.G. disent que, d'après Isaac Pictet, les armes se bornent aux 2[e] et 3[e] quartiers (médaille); que les 1[er] et 4[e] quartiers furent portés par le pasteur Bellamy-Gallatin, 1728-1769; et que « c'est Naville qui a réuni les deux blasons en un écartelé ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG.: Arm. mss. Gal. n° 86, 4, et n° 87, f° 11. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Heyer: L'Eglise de Genève. — Sordet. — D.H.B.S.

BELLOT I

Famille de Carignan en Piémont, à laquelle appartient Martin Bellot, apothicaire, B.G. le 29 mai 1464.

Armes: PARTI D'ARGENT ET DE GUEULES A TROIS CHEVRONS DE L'UN A L'AUTRE.

Références: G.G.G. — D.H.B.S.

BELLOT II

Voir planche

Famille de « Morianne en Bourgogne » (Montréal, Dépt Yonne), à laquelle appartient Jean « Belot », fils de Laurent, reçu H.G. le 12 juillet 1549: « Johan Belot, natifz de Montreal lès Aucerre au ballivaige de Dauxoys et duché de Bourgoigne », et B.G. le 29 octobre 1555.

Armes: D'AZUR A TROIS LOSANGES D'ARGENT POSÉS 2 ET 1, AU CHEF BASTILLÉ D'OR.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

BENNELLE

Famille de Metz en Lorraine, à laquelle appartient Sp. Jacob Bennelle, 1725-1794, né à Amsterdam (Pays-Bas), fils de Charles et d'Anne Le Clerc, domiciliés à Leipzig (Allemagne). Il fut reçu ministre en 1746; B.G. le 22 septembre 1747; pasteur à Dardagny 1758, à Cologny 1760-1763, à Genthod 1778. La famille Bennelle est éteinte à Genève.



Armes: D'ARGENT A DEUX DEMI-VOLS ADOSSÉS DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Cimier: Deux demi-vols de sable.

Devise: ALTISSIMA PETO.

Sources: Naville-Rilliet.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 12. — G.G.G. — Sordet. — Heyer: L'Eglise de Genève. — Fr. Prot. — W. Guex: Not. dans BSHG IV. — D.H.B.S.

BENOIT

Voir planche

Famille de Champrond en Dauphiné, à laquelle appartient Georges « Benoist », apothicaire, reçu B.G. le 10 avril 1572; il fut chargé de messages pour le duc de Lesdiguières et leva des subsides et soldats en Dauphiné; du CC 1582. Son frère Guillaume, apothicaire, fixé à Genève vers 1589, fut également chargé d'une mission auprès de Lesdiguières. Lors des guerres de Genève contre la Savoie, il se distingua et fut reçu B.G. le 29 avril 1597, gratis « heu esgard aux services qu'il a fait au port des armes, mesmes à la prise de Versoex », membre du CC en 1618. La famille issue du B.G. de 1572 donna plusieurs médecins de grand mérite au XVII[e] s. Samuel, 1578-1620, revenu en France après l'Edit de Nantes, pratiqua en 1610 à Die en Dauphiné, puis à Grenoble, conseiller et médecin du roi. Jean, 1585-1664, professa d'abord à Lausanne, nommé professeur de grec à l'Académie de Saumur en 1611. Georges, né en 1612, chirurgien, reçut gratuitement la bourgeoisie de Berne en 1655, en récompense de ses services médicaux; il est la souche de la famille bernoise, qui obtint en 1871, du Conseil de bourgeoisie de Berne, la faculté de porter la particule. La famille est éteinte à Genève mais existe encore à Berne.

Armes: D'AZUR AU LION D'OR.

Sources: G.G.G.; Wb. Bern.
Steyert [1[re] édition] donne sous Benoit: « D'azur au lion d'or. Benoît de la Chassagne, sgrs de la Chassagne depuis la fin du XVI[e] s. et de Chantemerle (St-Didier-au-Mont-d'Or) au XVIII[e] s. », cette dernière localité: Dépt Rhône, arrt Lyon.

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

BEQUIER

Famille de Meaux en Brie, à laquelle appartient Robert Bequier. Son fils Abraham, natif, est reçu B.G. le 25 novembre 1608. Elle s'est éteinte dans la seconde moitié du XVII[e] s.

Armes: Une pièce qui paraît être UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CROISSANT, AU CHEF CHARGÉ D'UN LOSANGE. (Emaux inconnus.)
(H. Deonna)

Sources: Un cachet d'Abraham Bequier, aux armes décrites ci-dessus. Le chevron est accosté en chef des lettres A et B. Il figurait sur un acte du 21 janvier 1657. (Note d'Eugène Ritter.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 171. — Gal.: Not. gén. VI.

BERJON

Voir planche

Famille de Lyon (France), fixée à Genève au milieu du XVI[e] s., à laquelle appartiennent Jacques « Bergeon », couturier, B.G. le 14 janvier 1574, qui « a demouré en la Ville 24 ans », et Jean Berjon, B.G. le 20 juillet 1576. La famille a donné plusieurs imprimeurs et libraires. Elle s'est éteinte au XVIII[e] s.

Armes: D'ARGENT A TROIS COTTES DE MAILLES DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN LION PASSANT D'OR.

Variante: Naville-Rilliet donne des chemises à la place de cottes de mailles.

Cimier: Un avant-train de lion.

Sources: Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments. Ecu aux armes décrites ci-dessus, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins importants. Très fine gravure dans le style de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachets d'Antoine Berjon, C.G., testament en portf., 13 février 1715. (AEG: vol. 37.) Armes Berjon (sans doute sculptées) trouvées en 1869 dans l'ancienne maison Galline, sise à la Cité n° 1 (Genève). (W.D.: P.S., n° 738.)

Références: Arm ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 12. — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

BERNARD I

Selon Sordet, famille venue de Coudrée en Chablais, à laquelle appartiennent Humbert et Barthélemy Bernard, B.G. le 17 décembre 1456. Elle a donné sept membres du CC, dont deux du Petit Conseil et syndics (Naville-Rilliet). Parmi les personnalités, il nous faut citer: Louis, mort en 1548, prêtre, qui embrassa la Réforme, du CC 1536, du LX 1539, conseiller et procureur général 1548; Claude, du LX 1535, châtelain du Chapitre 1539; Jacques, gardien du couvent des Cordeliers de Rive, prédicant en 1534, soutint les thèses évangéliques en 1535, pasteur à Archamps 1536-1538, à Genève 1538, à Satigny 1542-1559; Jean-François, 1527-1587, syndic 1559-1587, sgr de Châteauvieux, Confignon dès 1575. Etant sans descendants, il fit de la République sa principale héritière (Naville-Rilliet). La famille Bernard s'éteignit avec sa fille unique.



Armes I: UNE BANDE CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL ET EN POINTE D'UN CROISSANT. (Emaux inconnus.)

Armes II: ÉQUIPOLÉ A QUATRE POINTS. (Emaux inconnus.)

Sources: Cachet aux armes I, de Jean-François Bernard cité, sur une lettre au syndic Roset, son beau-frère, 1561. (Galiffe: Arm. ms. n° 87, f° 12; G.G.G.: p. 4, 3°.)
Galiffe, dans son Arm. ms. n° 87, f° 12, donne le dessin d'un cachet de Claude Bernard cité, portant un écu ainsi: une bande, chargée d'une main tenant un bâton.



BERTHET



BERTHOLET



BERTHOUD



BERTHOUT
van BERCHEM



BERTRAND I



BERTRAND III



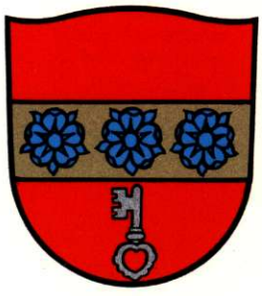
BESANÇON



BÉTRIX



BEURLIN



de BÈZE



BIÉLER



BILLON



BINET



BIOLEY



BITRY



BIZOT



BLANDRATE



BLAVIGNAC



BLÉCHERET



BLONDEL II

Naville-Rilliet donne les armes II à Jean-François Bernard cité. Galiffe, dans son Arm. ms. n° 86, 4, attribue les mêmes armes à un Bernard, qu'il n'identifie pas.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Heyer. — D.H.B.S.

BERNARD II

Voir planche

Famille d'Arare près Genève, à laquelle appartient Samuel Bernard, B.G. le 7 janvier 1596. Son petit-fils Samuel, 1631-1701, pasteur à Crozet 1659, à Grenoble 1662, à Chancy 1677, à Genthod et à Saconnex 1680. Il avait ouvert en 1689 un « collège de mathématiques », et fut autorisé à faire des exercices publics dans l'auditoire de philosophie.
La famille s'est éteinte à Genève au début du XVIII[e] s.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DE TROIS COQUILLES D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante: Trois étoiles d'argent à la place des coquilles.
(Grenus)

Sources: Naville-Rilliet cite l'Arm. de Franche-Comté de Barnard et Dunod. Il ajoute: « J'ai vu le sceau de François Bernard, bourgeois en 1579 au testament de sa fille Marie et celui d'un Samuel Bernard (fils de Samuel bourgeois en 1596) qui avoit épousé une D[elle] Lemaire, (etc.) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 12. — Gal.: Not. gén. VII. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

BERNASCONI

Voir planche

Famille très répandue dans le canton du Tessin et divisée en plusieurs branches. A l'une d'elles appartient Antoine-Luc Bernaseoni, maçon, né le 20 mars 1840 à Montagnola (Tessin), N.G. le 25 juin 1880, admis à la commune de Carouge.

Armes: D'AZUR A UNE TOUR D'ARGENT OUVERTE ET AJOURÉE DU CHAMP, SURMONTÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR EN FASCE, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.
(D.H.B.S.)

Sources: Selon ses notes manuscrites, H. Deonna attribuait les armes de la branche de Massagno à Antoine-Luc Bernasconi, N.G.

Références: A.H.S. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

BERNEY

Voir planche

Famille de l'Abbaye du Lac de Joux (Vaud), qui remonte à un Berthet Berney venu en 1537 du Bois d'Amont (Dépt Jura). (D.H.B.S.). Elle possède les bourgeoisies de Saubraz et d'Aubonne (1794), et a essaimé dans le canton de Vaud, en France, en Angleterre et en Allemagne.

A l'une de ces familles appartiennent Jules-François « Bernex », né le 15 novembre 1844 à Genève, d'origine vaudoise, N.G. le 9 mai 1873; Charles-Jean-François-Henri Berney, né le 29 octobre 1840 à Corsier (Vaud), N.G. le 14 janvier 1876. Tous deux sont admis à la commune de Genève.

Armes: ÉCARTELÉ D'OR ET DE GUEULES, A L'OURS PASSANT DE SABLE BROCHANT ET SURMONTÉ D'UN CROISSANT D'ARGENT.

Sources: L'Arm. V.:
Une aquarelle aux armes décrites ci-dessus, peinte par l'arpenteur Heberlé, B. de Rolle, en 1797. Propriété de la famille Berney, des Bioux, au Buron.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874; E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

BERNIER

Voir planche

Famille d'Orléans, à laquelle appartient François Bernier, fils de Mathurin, veloutier, reçu H.G. le 3 mai 1554 et B.G. le 22 juillet 1557. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-Gabriel, né en 1745, avocat et notaire, membre du Conseil de sûreté 1792, de l'Assemblée nationale 1793, procureur général 1793; Laurent, 1763-1842, membre de la Commission révolutionnaire 1794, commissaire national, trésorier 1795, du Conseil législatif 1797 et caissier de la Société économique.

Armes: D'AZUR SEMÉ DE TRÈFLES D'ARGENT, A UN ÉCUSSON DU MÊME POSÉ EN CŒUR.

Supports: Deux lions.

Sources: H. Deonna cite un cachet de 1780 aux armes Bernier.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 16. — Sordet. — Liv. Hab. — D.H.B.S.

BERTHET

Voir planche

Nom de famille très répandu dans la région de Genève, où il est cité en 1307 à Peney. De nombreuses personnes de ce nom furent reçues B.G. du XIV[e] au XVI[e] s., sans qu'il soit possible de les rattacher les unes aux autres. (D.H.B.S.)

Armes: D'AZUR A TROIS ÉPIS D'OR POSÉS 2 ET 1.

Variante: Les épis mal ordonnés.

Sources: G.G.G. donnent ces armes aux Berthet de Nantua (Dépt Ain) ou de Péron (Pays de Gex).

Références: G.G.G. — AEG. — D.H.B.S.

BERCHEM, van, BERTHOUT van BERCHEM

Voir planche

Famille du Brabant fixée à Anvers, où plusieurs de ses membres furent échevins et bourgmestres.

Joachim, devenu adepte de l'anabaptiste David Joris (Jean van Brugg), se réfugia à Bâle en 1544 et fut reçu bourgeois de cette ville. Son fils Adelberg s'établit à Brême (Allemagne). Au XVIII[e] s., certains généalogistes rattachèrent cette famille à la grande maison féodale des Berthout, sires de Malines, dont elle prit le nom et les armes. Jacob, 1736-1793, descendant à la 5[e] génération d'Adelberg, vint habiter Lausanne; il fut expulsé du Pays de Vaud par LL.EE. pour avoir participé au banquet de Rolle (15 juillet 1791). Son fils Thierry-François-Guillaume, 1772-1857, servit en France dans l'armée d'Italie 1793-1795, fut banquier à Paris; venu en Suisse en 1815 et N.G. le 6 mars 1816, il est dit originaire du canton de Vaud, du Conseil Représentatif 1819-1827, 1829-1838, cmdt de la cavalerie genevoise 1818, maire de Céligny 1820-1830. Parmi les personnalités de la branche genevoise, il nous faut citer: Arthur, 1803-1878, qui fut maire de Céligny 1830-1847, du Conseil Représentatif 1833-1842, du Grand Conseil 1842-1846; fixé au château de Crans (Vaud), il se fit naturaliser Vaudois en 1855. Max, 1863-1921, D[r] ès lettres *honoris causa* de Genève 1909 et de Lausanne 1917, associé étranger de l'Institut de France, arabisant connu par ses travaux sur l'histoire et les monuments de la civilisation musulmane d'Egypte et de Syrie au moyen âge, initiateur du *Corpus inscriptionum arabicarum*. Victor, 1864-1938, auteur de travaux historiques concernant Genève et la Suisse, D[r] phil. *honoris causa* de Zurich 1914.

La famille van Berchem est encore représentée à Genève et à Crans.

Armes (Armes Berthout): D'ARGENT A TROIS PALS DE GUEULES.

Cimier: Un buste d'homme, vêtu aux armes et coiffé d'un bonnet d'argent pointu et tombant de côté.

Tenants: Un ou deux sauvages ou hercules, tenant des massues.

Devise: IN TROUWEN VAST.

Sources: Un cachet (anc. coll. Ch. Gautier, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés, à dextre van Berchem et à senestre: De gueules au sautoir d'or, qui est d'Illens. Couronne de marquis surmontée d'un casque grillé et couronné posé de face. Cimier. Lambrequins. Tenant et support: à dextre un sauvage et à senestre un lion. Devise. Très belle gravure. Cachet de Jacob van Berchem cité, allié d'Illens, 1736-1793.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 29 × 24 mm., XVIII[e] s. Tenant et support: Un sauvage assis à dextre et un lion à senestre. Devise. Très belle gravure. Cachet du même Jacob.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2567), cire noire, rect. à pans coupés 12 × 10 mm. Ecu aux armes van Berchem, surmonté d'une couronne de marquis. Cachet van Berchem, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupé 20 × 18 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes van Berchem, surmonté d'un casque grillé et couronné, tourné à dextre. Cimier et lambrequins. Le listel portant la devise souligne la base de l'écu. Gravure très fine. Cachet van Berchem, s.d.
Un ex-libris, signé Chovin, aux armes van Berchem. Casque couronné posé de face. Cimier: un buste de jeune homme, à demi à droite, vêtu, trois pals sur la poitrine, coiffé d'un bonnet pointu. Lambrequins. Devise. Ex-libris au nom manuscrit: Berthoud van Berchem, XVIII[e] s., très probablement d'un membre vivant en France. (Wegmann, n° 471.)
Un ex-libris, en deux dimensions différentes, aux armes van Berchem. Casque couronné à demi à droite. Cimier: un buste de fou, tenant sa marotte et tourné à gauche, au manteau élégamment et fortement plissé. Lambrequins. « Ex-libris Max de Berchem », cité, avant 1900. (Wegmann, n[os] 476 et 477.)
Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — Wegmann. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

BERTHOLET

Voir planche

Famille de Gessenay (Berne), à laquelle appartient Samuel Bertholet, fils de Jean, domestique, reçu H.G. le 18 avril 1768 et C.G. en 1792. Son fils Ami-Théophile-Michel, 1779-1848, fut peintre.

Armes: D'AZUR A DEUX PALS D'OR, A LA BARRE D'ARGENT BROCHANT CHARGÉE D'UN CHÂTEAU A DEUX TOURS DE GUEULES POSÉ EN BANDE, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE COURONNÉE, BECQUÉE ET MEMBRÉE DE GUEULES.
(Arm. V.)
Armes de la famille du Pays-d'Enhaut.

Sources: L'Arm. V.: Un cachet aux armes Bertholet, vers 1785. L'Arm. Favrod-Coune.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique.

BERTHOUD

Nom de famille très répandu dans le canton de Neuchâtel où on le rencontre dès le XV[e] s. Plusieurs personnes de ce nom sont reçues H.G., la première admise fut N. « Bertoux » ou Berthoud, de Couvet, charpentier, le 29 novembre 1720.

Charles-François Berthoud, négociant, de Neuchâtel, est N.G. le 4 décembre 1839, admis à la commune de Genève.



Armes: COUPÉ, AU 1 D'AZUR A TROIS ÉTOILES, POSÉES 2 ET 1 ET SURMONTÉES D'UN CROISSANT, LE TOUT D'OR, ET AU 2 DE SINOPLE A TROIS COUPEAUX D'ARGENT.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Berthoud, émaux indiqués, dans un cartouche Rocaille orné de rinceaux, de palmes et de roses. Couronne. Très belle composition finement gravée. Cachet Berthoud, « de Neuchâtel », s.d.
Ce sont les armes de la famille Berthoud de Boudevilliers. (Arm. N.)

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

BERTRAND I, de, des BERTRANDS, de BERTRANDIS

Famille noble savoyarde, très probablement venue de la vallée de Suze (Piémont), à laquelle appartient

Jean, fils de Jean cosgr de Brussol (Bruzolo, vallée de Suze), évêque de Lausanne 1341-1342, archevêque de Tarentaise de 1342 à sa mort 1365. Son neveu Jean, Dr ès lois, fut chanoine, puis évêque de Genève 1408-1418, archevêque de Tarentaise de 1418 à sa mort 1432; durant son épiscopat il travailla au maintien des libertés de Genève et entretint de bonnes relations avec la maison de Savoie.



Armes anciennes: UN LION.

Armes: D'OR AU LION DE SABLE, ARMÉ, LAMPASSÉ ET COURONNÉ DE GUEULES.

Sources: Sceau, contre-scel et sceau secret (trois types), de Jean de Bertrandis, évêque de Lausanne, 1341 et 1342, portant un écu au lion. (Galbreath: *Sceaux*, n° 175, 1 et n° 176, 1 et 2.)
Un sceau (coll. Du Mont, aux archives de la ville de Lausanne), portant un écu au lion et la légende: S. [...] IOH'IS · D · BERTRANDIS [...]. Sceau des lauds et ventes de Jean, évêque de Genève, 20 mars 1409. (Galbreath: *Sceaux*, n° 169, 5.)
Un sceau appendu à un lacs de soie verte, cire vierge taillée avec avers cire rouge incrusté, forme en amande, 85 × 55 mm., XV[e] s. Dans une architecture gothique, saint Pierre debout, tenant ses clefs, en dessous l'évêque à l'intérieur d'une niche est représenté agenouillé. Il est accosté des écus au lion. Légende en caractères gothiques: « S · LAVDVM ET VE[NDA] RVM S · D · BE[RTRAN]DIS . EPI . GEBENNENSIS ». Belle gravure. Sceau cassé à sa base et mal réparé; il est appendu à une concession donnée par l'évêque Jean de Bertrandis à la Communauté, de construire sur le Rhône, sous la ville au-dessus du Nant de St-Jean des édifices, comprenant moulins pour le blé, appareils pour aiguiser et brunir les armes, etc., 31 mars 1411. (AEG: P.H., n° 403.)
Un sceau appendu à une cordelette de chanvre, cire vierge taillée avec avers cire rouge incrusté, forme en amande 93 × 69 mm., XV[e] s. Dans une architecture gothique saint Pierre assis sous un dais est accosté de deux puits couverts. Sur la margelle de ceux-ci, deux anges agenouillés. En dessous de la représentation de saint Pierre, celle de l'évêque, à l'intérieur d'une niche, mitré, agenouillé et qui retient sa crosse de la main droite. Il est accosté des écus au lion. Légende en caractères gothiques: « S · IOHIS · DE · BERTRANDIS · DEI · EPI · GEBENNENSIS · PRINCIPIS ». Très belle pièce dans un excellent état de conservation. Sceau de l'évêque Jean de Bertrandis appendu à un *Vidimus* de 1418, d'une sentence arbitrale rendue entre l'évêque Aymon et la Communauté en 1309. (AEG: P.H., n° 1688.)

Références: G.G.G. — Foras. — Arm. V. — A.H.S. (1929), XLIII, p. 7, 59, 63. — Galbreath. — D.H.B.S.

BERTRAND II

Voir planche

Famille du Pont de Camarès en Rouergue (aujourd'hui Camarès, Dépt Aveyron), à laquelle appartient Barthélemi Bertrand, ffeu Simon, négociant, reçu B.G. le 30 décembre 1743, âgé de 52 ans, avec son neveu Simon, âgé de 27 ans. Parmi les personnalités, il nous faut citer Daniel-Edouard, 1832-1917, savant apiculteur, auteur de nombreuses publications sur l'apiculture. La famille s'éteignit avec sa sœur et lui-même.

Armes: PARTI, D'ARGENT AU CHEVRON D'AZUR, ET DE SABLE AU LION D'OR.

Variante I: LE CHEVRON ALÉSÉ.

Variante II: ECARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'OR AU CHEVRON D'AZUR, ET AUX 2 ET 3: *a)* UN LION (émaux non indiqués); *b)* D'OR AU LION DE...

Sources: Un cachet aux armes.
Un dessin à la variante I fait sur un ancien plan du domaine de Plonjon (propriété de la famille).
Un ex-libris à la variante II *a)*, au nom de « Jean Bertrand ». Cimier: Un lion naissant sur un bourrelet. (Wegmann, n° 647.)
Un ex-libris à la variante II *b*. Couronne à sept perles. (Wegmann, n° 648.)
L'*Almanach généalogique suisse*, t. II, p. 785, donne les armes décrites ici en premier.
Les armes attribuées par G.G.G. à la famille Bertrand du Pont de Camarès sont celles d'une famille Bertrand de Nyons en Dauphiné, réfugiée en Suisse dès 1684: voir l'Armorial V.
Les armes et la variante II doivent être rapprochées des armes Bertram, qui sont, d'après Rietstap: Parti d'argent au chevron de gueules.

Références: Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. II, p. 785. — Wegmann. — D.H.B.S.

BERTRAND III

Famille de Montpellier en Languedoc, à laquelle appartient Antoine Bertrand, ffeu Pierre, marchand, reçu B.G. le 25 juin 1704 avec ses fils Antoine et Etienne. No. Jean Bertrand acheta les sgries de Genolier et de Coinsins au Pays de Vaud, qui furent revendues par sa veuve en 1782. Parmi les personnalités, il nous faut citer Louis, 1731-1812, géomètre, élève et ami d'Euler, associé à l'Académie de Berlin 1754, professeur de mathématiques à l'Académie de Genève 1761-1795 et recteur 1783-1784, du CC 1764, qui publia de nombreux ouvrages de mathématiques et de physique. La famille Bertrand s'éteignit au XIX[e] s.



Armes: D'ARGENT AU BÉLIER DE SABLE, ACCORNÉ ET CLARINÉ D'OR, PASSANT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES D'ARGENT.
(G.G.G.; Arm. V.)

Variante I: Le champ d'or.

Variante II: Un bœuf ou une vache.
(Galiffe: Not. gén. III; G.G.G.)

Cimier: Un bouquet de plumes surmonté d'un croissant, le tout d'argent.
(G.G.G.; Arm. V.)

Supports: Deux lévriers.

Sources: Naville-Rilliet écrit « un mouton passant de sable clariné d'or » et ne donne pas les couleurs du cimier.
Cinq cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Deux écus ovales, accolés. A dextre aux armes Bertrand, et à senestre Lafont qui est: De gueules à une fontaine à trois bouillons soutenue par trois amours; émaux en partie indiqués. Les écus sont à l'intérieur d'un cartouche très découpé et orné de rinceaux. Casque grillé posé de face entre les deux écus. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Madeleine Lafont, veuve d'Antoine Bertrand, B.G. Testament clos et secret, 4 mars 1761. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les pages 200 et 201.)

Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire jaune, ovale, XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante I. Couronne à neuf perles. Supports. Toute la composition repose sur une console ornée d'une coquille. Très belle gravure. Cachet Bertrand, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 13. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — Montet. — D.H.B.S.

BERTRAND IV

Voir planche

Famille établie au XVIII[e] s. à Montcel près Chambéry en Savoie, d'où Jean-Claude Bertrand, partit pour se fixer à Carouge près Genève; il s'y maria le 13 avril 1796, et fut N.G. le 24 juin 1825, admis à la commune de Bernex. Il était alors cabaretier. Sa famille a donné de nombreux pédagogues dont Jean-Louis, 1840-1923, professeur à Delémont 1864, précepteur en Russie 1864-1871, privat-docent à l'Académie de Genève 1871-1873, professeur au Collège de Genève puis directeur de 1899 à 1918, député au Grand Conseil, maire de Lancy. La famille Bertrand est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A QUATRE FASCES D'ARGENT.

Sources: Les armes Bertrand sont peintes à l'intérieur d'une bible de famille, XIX[e] s., qui est la propriété de M. Georges Bertrand, ancien professeur au Collège, Pt-Lancy près Genève.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

BESANÇON

Voir planche

Famille de Ballaigues (Vaud), citée dès 1521; une branche est bourgeoise d'Orbe depuis 1782. A cette dernière appartiennent Jean-Pierre Besançon, ffeu Claude, tanneur, H.G. le 3 février 1730; Léonard, fils naturel de défunte Suzanne Besançon, d'Echallens, né à « Saconnex Vandel », donné par elle à feu Léonard Machon, reçu H.G. le 27 octobre 1764.

Armes: D'AZUR AU CHÂTEAU FORMÉ D'UN CORPS DE LOGIS FLANQUÉ DE DEUX TOURS COUVERTES, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS BESANTS, LE TOUT D'ARGENT.

Cimier: Une fleur de lis d'argent.

Sources: L'Arm. V.; sous BEZENÇON III.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.

BESSONNET

Famille de Ballaison en Chablais, à laquelle se rattache François Bessonnet, reçu B.G. le 21 janvier 1474. Sa descendance était encore représentée à Genève dans la première moitié du XVII[e] s. et a donné trois membres du CC dont un du LX. Elle aurait formé un rameau à Nyon (Vaud) auquel appartiendrait Nicolas, cabaretier, B.G. (non cité par Covelle). Ce rameau s'est vraisemblablement éteint au début du XIX[e] s.

Armes I: COUPÉ, AU 1 D'ARGENT AU LION LÉOPARDÉ DE GUEULES ENTRE DEUX RAMEAUX DE LAURIER COUPLÉS ET ARRONDIS DE SINOPLE MOUVANT DU TRAIT DU COUPÉ, ET AU 2 DE SABLE A DEUX LETTRES B D'ARGENT CONTREPOSÉES EN PAL, LE B A DEXTRE ÉTANT CONTOURNÉ.
(Emaux de Galiffe.)

Variante: Naville-Rilliet donne le lion rampant.



Armes II: DE SABLE AU LION DE GUEULES TENANT UN MAILLET D'ARGENT DANS SA DEXTRE LEVÉE.
(Galiffe, d'après Besson)

Armes III: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UN LION CONTRE UN ARBRE SEC, ET AUX 2 ET 3 UN GLOBE SURMONTÉ D'UNE CROISETTE. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet écrit qu'il a vu un sceau aux armes I. Selon Galiffe les armes III se voient au cachet d'une lettre adressée le 11 décembre 1596, à No. Philibert Blondel par No. Abel Bessonnet de Cornières (descendant de François, B.G., cité). Le cachet original, cire rouge, ovale, fragment, est collé dans son arm. ms. n° 86, 5.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 13. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — D.H.B.S.

BÉTANT

Famille originaire de Vesegnin dans le Pays de Gex, à laquelle appartiennent: Bernard, marié à Genève en 1591 et son fils Guillaume, mort en 1659, établi à Genève; Marc-Elie, 1763-1825, graveur, B.G. le 19 juin 1790 de droit parce que natif de la 4[e] génération.
Parmi les personnalités, il nous faut citer le philhellène Elie-Ami, 1803-1871, secrétaire du comte Capodistria en Grèce, régent au Collège de Genève, membre de la Constituante 1842, député au Grand Conseil 1845-1848, du Conseil administratif 1846-1851, principal du Collège et du Gymnase où il fut professeur de langue et de littérature grecques, consul de Grèce, auteur de diverses publications. Son fils Charles-Moïse, 1836-1908, fut premier secrétaire du ministère des affaires étrangères à Belgrade 1863-1881, chef du cabinet civil du roi de Serbie 1881-1885. La famille existe à Genève.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS CHARDONS FEUILLÉS D'ARGENT RANGÉS EN FASCE ET EN POINTE D'UNE HURE DE SANGLIER D'OR.

Sources: Ce sont les armes de la famille Bétant, de l'Ile de France (d'Hozier: Arm. général).

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 50. — L.F.: Contrib. — Gal.: Not. gén. VI. — Montet. — D.H.B.S.

BÉTRIX

Voir planche

Famille du Gros de Vaud, citée en 1636, bourgeoise de Concise dès 1786. A la branche de Concise appartient Albert Bétrix, 1855-1928, N.G. en 1898 (D.H.B.S.), médecin, privat-docent à l'Université de Genève dès 1895, chirurgien-adjoint de la Maternité 1898-1901, membre correspondant de nombreuses sociétés de gynécologie, auteur de plusieurs publications scientifiques.

Armes: COUPÉ D'AZUR ET D'OR.

Cimier: Trois fleurs de lis de jardin.

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet (au MAH), aux armes Bétrix avec cimier et portant le chiffre CB, XVIII[e] s.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

BEURLIN

Voir planche

Famille de Stuttgart (Allemagne), à laquelle appartiennent: Georges-Gottlieb Beurlin, ffeu Jean-Jacques, H.G. le 14 août 1753, négociant, reçu B.G. le 24 septembre 1759; il négocia en 1794, d'une manière avantageuse pour le gouvernement, des achats de blé en Souabe. Son fils Michel-Christ, 1762-1843, fut membre du Conseil législatif en 1796, du Conseil Représentatif sous la Restauration; sa collection de médailles et monnaies fut donnée en 1883 au Cabinet de numismatique du MAH.

Armes: TRANCHÉ D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR, MISES 2 ET 1, ET D'ARGENT AU SOC DE CHARRUE DE... POSÉ EN BANDE, LA POINTE EN BAS ET ACCOMPAGNÉ D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Cimier: Un homme à mi-corps entre deux proboscides.

Variante I: TRANCHÉ D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR, MISES 2 ET 1, ET D'ARGENT AU SOC DE CHARRUE DE SABLE POSÉ EN BANDE ET LA POINTE EN BAS.
(Galiffe; H. Deonna)

Cimier: Un sauvage entre deux proboscides qu'il tient dans ses mains.
(Galiffe)

Variante II: D'AZUR AU SOC DE CHARRUE DE... POSÉ EN BANDE, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR A SIX RAIS MISES 2 ET 1 AU CANTON SENESTRE ET D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE... EN POINTE.

Sources: Un ex-libris aux armes Beurlin, avec casque posé de face, cimier et lambrequins. Ex-libris Beurlin, XVIII[e] s. (Wegmann, n° 664.)
Un dessin figurant la variante II, fait sur un *Liber amicorum* Beurlin, 1744, propriété de M. Alb. Chauvet. (H. Deonna.)
Un cachet (anc. coll. Reverdin, aux AEG), cire rouge, ovale, XIX[e] s. Ecu à la variante I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Cachet Beurlin, s.d.
Galiffe dit: un soc de charrue ou une bèche.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 18. — Galiffe: Not. gén. V. — Sordet. — D.H.B.S.

BÈZE, de

Voir planche

Famille noble nivernaise et bourguignonne, de Vézelay, en Bourgogne, à laquelle appartient Théodore de Bèze, 1519-1605, reçu H.G. comme « sieur Dieudonné de Besze, natiffz de Vezelay en Bourgongne », puis B.G. le 17 avril 1559, gratis « en regard de son scavoir et services publiques qu'il faict au collège ». Il se convertit à la Réforme en 1548 et se rendit à Genève où il arriva le 23 ou 24 octobre 1548. Lors d'un voyage en Allemagne en 1549, il accepta, sur les instances de Calvin et de Viret, la chaire de littérature grecque à l'Académie de Lausanne qu'il occupa de 1549 à 1558; c'est dans cette ville qu'il composa ses œuvres capitales. Calvin le fit nommer recteur (1559-1562) de l'Académie de Genève qu'il fondait et professeur de grec; il suppléa l'illustre réformateur dès 1559 dans la chaire de théologie et lui succéda en 1564. Il fut appelé en France auprès du roi et de la reine de Navarre en 1560. Demandé une deuxième fois en France pour le colloque de Poissy en 1561, il devint après le massacre de Wassy en 1562 l'aumônier de Louis I[er] prince de Condé, le conseiller des princes et l'avocat des réformés de France. Il rentra à Genève le 5 mai 1563, avant la dernière maladie de Calvin. Quoique déchargé en 1580 de la présidence de la Compagnie des pasteurs et en 1599 de son enseignement, Bèze demeura l'âme de l'Eglise et de l'Académie de Genève. Il ne cessa de rester en relations étroites avec les réformés de France, dont il présida entre autres le synode de La Rochelle en 1571. Il est le créateur de l'Ecole de droit à l'Académie de Genève. De ses deux mariages, Th. de Bèze n'eut pas d'enfant.

Armes: DE GUEULES A LA FASCE D'OR, CHARGÉE DE TROIS ROSES D'AZUR ET ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UNE CLEF D'ARGENT EN PAL.

Variante I: TROIS FLEURS DE BOURRACHE A CINQ PÉTALES.

Variante II: DE GUEULES A LA FASCE HAUSSÉE D'OR, CHARGÉE DE TROIS ROSES D'AZUR ET ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UNE CLEF D'ARGENT OU D'OR CONTOURNÉE EN PAL.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Sources: Un sceau à sec, ovale 20 × 16 mm., XVI[e] s. Ecu ovale aux armes de Bèze, avec cette différence que la fasce est chargée de trois étoiles et que le panneton de la clef est tourné à dextre. Une guirlande de feuillage souligne le contour de l'écu. Sceau de Théodore de Bèze cité, apposé sur une lettre du 30 mai 1583, qu'il écrit de Zurich et adresse: « A Magnificques et tres honorés Seigneurs, Messeigneurs, les Syndics et Conseil de Geneve ». (AEG: P.H., n° 1564.)
Une gravure sur bois aux armes de Th. de Bèze dans son ouvrage intitulé *Icones*... Genevae, 1580. Casque. Lambrequins. Une banderole porte: « PAX MULTA DILIGE[N]TIBUS NIHIL DEEST TIMENTIBUS ». (A.H.S., 1938, LII, p. 1.)

Les cachets aux armes Bèze datant du XVIII[e] s. appartiennent à la famille Tronchin qui alors adopta soit les armes seules soit un écartelé Tronchin nouveau et Bèze (voir Tronchin), en souvenir d'un héritage et de l'alliance suivante: La seconde femme de Th. de Bèze, Catherine del Piano soit Plan, avait eu d'un premier mari, François Taruffo, une fille — appelée communément Mademoiselle de Bèze — qui, mariée à Jean-Baptiste Rocca (voir Rocca), fut mère de Théodora Rocca 1591-1674, femme de Théodore Tronchin 1582-1657, pasteur et professeur.
G.G.G. donnent comme armes principales celles à la fasce haussée et à la clef d'or contournée.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 13. — G.G.G. — A.H.S. — E. Choisy: l'Etat chrétien calviniste à Genève au temps de Théodore de Bèze. — A. Bernus: Th. de Bèze à Lausanne. — Paul-F. Geisendorf: Th. de Bèze. — Sordet. — Montet. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

BIÉLER

Voir planche

Famille bourgeoise de Soleure en 1571, originaire de Selzach (Soleure) et peut-être antérieurement de Bienne, fixée à Morges dès 1689; elle acquit la bourgeoisie de Préverenges (Vaud) en 1729. L'un de ses membres, François-Samuel Biéler, confiseur, est N.G. le 3 novembre 1854, admis à la commune de Genève. Sa famille est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A LA HACHE D'ARGENT EMMANCHÉE D'OR, POSÉE EN FASCE, ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES A SIX RAIS D'OR AUX CANTONS DU CHEF, DE DEUX FLEURS DE LIS DU MÊME AUX CANTONS DE LA POINTE ET D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(D.H.B.S.; Arm. V.)

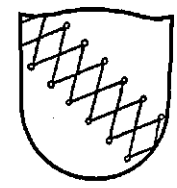
Variante: DE GUEULES A LA HACHE D'ARGENT POSÉE EN BANDE ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR ET EN POINTE D'UNE FLEUR DE LIS DU MÊME.
(L. F.: Contrib.)

Sources: Le Wappenbuch Solothurn donne pour la famille Biéler bourgeoise de Soleure en 1571 les armes sans le mont.

Références: Arm. V. — L. Fulpius. — Wb. Sol. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

BIENVENU I

Famille à laquelle appartient Richard « Bienvenuz », barbier, reçu B.G. le 15 novembre 1471 (Covelle); elle a donné trois membres du CC dont un du Petit Conseil et syndic. (Naville-Rilliet; G.G.G.; Galiffe.) Jacques fut du CC 1558, auditeur 1564, du LX 1579, poète, auteur entre autres de la comédie: *Le Monde malade et mal pansé*, imprimée en 1568 et rééditée en 1882. (D.H.B.S.) La famille s'est éteinte au XVI[e] s. d'après le D.H.B.S., au XVIII[e] s. d'après l'Arm. G. (G.G.G., p. 70.)



Armes: D'AZUR A LA BANDE DE SEPT FUSÉES ACCOLÉES D'OR, POMMETÉES AUX POINTES.

Sources: Naville-Rilliet cite « l'Armorial de Dauphiné » qui donne ces armes à une famille Bienvenu venue de Lombardie; il écrit: « C'étoit bien aussi la patrie de celui qui fut reçu bourgeois de Genève en 1471 », mais ajoute, pris de scrupule: « Je ne suis pas sûr que ce fût la même famille ni qu'ils portassent les mêmes armes ».
G.G.G., p. 4, donnent à cette famille ces armes comme « autre blason: D'azur à la bande de cinq losanges et deux demies d'or, posées en barre, aboutées, pommetées aux deux extrémités libres »; à la page 70, on lit: « Venus en dernier lieu d'Eloise [Genevois], ils se disaient issus des Benvenuti de Crême » [Lombardie].
G.G.G. donnent d'après Chorier et Foras les armes que nous attribuons à notre article Bienvenu II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 14. — G.G.G. — D.H.B.S.

BIENVENU II

No. François, marié en 1526, fils de Pierre de Bienvenu, C.G., vint habiter à St-Genix d'Aoste (aujourd'hui St-Genix ou St-Genix-sur-Guiers, Dépt Savoie.) Sa descendance resta fixée en Savoie et s'éteignit à la fin du XVII[e] s. (Foras).



Armes: DE GUEULES A DEUX FLÈCHES TOMBANTES D'OR PASSÉES EN SAUTOIR.

Variante: Les flèches la pointe vers le haut. (G.G.G., p. 8)

Sources: Foras écrit: « De gueules à deux dards d'or passés en sautoir », mais il dessine des flèches tombantes, c'est-à-dire la pointe vers le bas.
G.G.G. donnent ces armes à la famille de notre article Bienvenu I, auquel nous renvoyons aussi.

Références: Foras I et Suppl.

BILLON

Voir planche

Famille des Brenets (Neuchâtel), qui essaima à Morges (Vaud), et Genève. Plusieurs rameaux se fixèrent dans cette dernière ville du XVII[e] au XVIII[e] s. Josué Claudot-Billon, ffeu Josué, des Brenets, reçu B.G. le 10 avril 1696, avec ses fils Jean et Jean-François. Jean-David Billon, tailleur de pierres, de Morges, H.G. de 7 septembre 1697; il fut le père de Jean-Michel, 1705-1778, natif, architecte et géomètre, auteur de plans très complets de la ville de Genève (aux AEG), auxquels il travailla de 1726 à 1735, il fut reçu B.G. le 8 août 1763, avec son fils Jean-David.
Trois personnes du nom de Billon sont reconnues C.G. en 1792.

Armes: D'AZUR AU BILLON D'ARGENT POSÉ EN BARRE.

Sources: Cinq cachets, cire noire, ovales 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Billon, dans un cartouche Louis XV, très découpé, orné de rinceaux et d'une coquille posée à la base de l'écu. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins courts. Très jolie gravure. Cachets de Sara Billon, ffeu Jean-Michel, B.G., testament en portf., 19 juillet 1779. (AEG: vol. 44.)

Références: Arm. N. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — S.K.L. — D.H.B.S.

BINET

Voir planche

Famille fixée à Genève à la fin du XVI[e] s., à laquelle appartient Jacques. Son fils Pierre, natif, tambour, est reçu B.G. le 10 mai 1624 avec ses deux fils, « gratuitement, en mettant dans l'arsenal deux quaisses garnies pour le service de la Seig[rie] ». La famille a donné plus de vingt maîtres orfèvres et plusieurs notaires. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Gabriel, 1757-1835, notaire, du CC 1792, procureur de l'Hôpital, de l'Assemblée nationale 1793, du Conseil législatif 1796, du Conseil Représentatif sous la Restauration. Jean-Louis, 1810-1897, notaire, du Conseil Représentatif 1838, puis du Grand Conseil, vice-président du Conseil administratif. Jean-Laurent-Alfred, 1829-1889, chirurgien en chef de l'Hôpital de Genève. Jean-Auguste-Gustave, 1875-1940, littérateur connu sous le nom de Binet-Valmer qui reprit la nationalité française de ses ancêtres.
La famille Binet est encore représentée à Genève et en France.

Armes I: UNE FOI, TENANT TROIS ROSES TIGÉES ET FEUILLÉES, ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UN CROISSANT. (Emaux inconnus.)

Variante: D'AZUR A LA FOI D'ARGENT, EMPOIGNANT UN CHANDELIER D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES D'ARGENT ET EN POINTE D'UN CROISSANT DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Armes II: DE GUEULES, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS CROISETTES RECROISETTÉES AU PIED FICHÉ D'AZUR. (G.G.G.; H. Deonna)

Sources: Un cachet (AEG: anc. coll. Reverdin), cire rouge, ovale 18 × 15 mm., XVIII[e] s. (?). Ecu portant les armes I dans un cartouche orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins très courts, d'où s'échappe de chaque côté une guirlande de feuilles soulignant les flancs du cartouche. Gravure très fine. Cachet Binet, s.d.
Les armes II sont les armes des Binet, sgrs de Mantiffray et de Montmoutier, en Touraine, qui furent portées au XIX[e] s. par la famille Binet, de Genève. Rietstap donne ces armes aux: Binet, Jersey; Binet de Jasson, Touraine, Bretagne; Binet de Marcognet, barons de l'Empire.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 14. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — Sordet. — S.K.L. — D.H.B.S.

BIOLÉE, de la, La BIOLÉE

Famille noble de Savoie qui a donné à Genève plusieurs chanoines au XV[e] et au début du XVI[e] s.



Armes: AU CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES POSÉES EN FASCE. (Emaux inconnus.)

Sources: La pierre tombale de Jean de la Biolée, chanoine de Genève, décédé le 13 janvier 1466 (St-Pierre). Avant 1906, elle était encastrée dans le sol de la nef, en face de l'entrée, actuellement elle est adossée contre le mur du bas-côté nord, seconde travée. L'effigie du défunt est très effacée, sa tête est accostée de deux écus aux armes des la Biolée. Légende en caractères gothiques: « Insignis insignem / sepulcro suscepit ecclesia Johannem ipsiusque dudum / canonicum de Byolea minorem luce / decima tertia januarii dante MCCCCLXVI ». (W.D.: P.S., n° 449.)
La pierre tombale de Martin de la Biolée, chanoine de Genève dès 1465, vivant encore en 1483 (jadis à St-Pierre aujourd'hui disparue), qui portait les armes des La Biolée. (W.D.: P.S., n° 450.)

Références: W.D.: P.S.

BIOLEY, BIOLLEY

Voir planche

Famille de Vandœuvres, à laquelle appartient Pierre Bioley, charpentier, reçu B.G. le 26 septembre 1480. Elle a donné entre autres magistrats: Bioley, *le monnayeur*, du LX 1502; Etienne, conseiller 1511, syndic 1514, secrétaire d'Etat 1519-1526, partisan du duc de Savoie, il fut obligé de quitter Genève, 1526. On trouve à Pressy près Vandœuvres une famille Bioley, probablement de même souche, qui compte des notaires en 1466. Jean Bioley, ffeu Pierre, de Pressy, est reçu B.G. le 26 mai 1584, gratis « en esgard des services qu'il a faict à la Seigneurie, mesmes avec hasard de sa personne ».

Armes: DE SABLE AU LION D'OR.

Sources: D'après G.G.G.: Bioleys (Biolesii). Guichenon, Pache. (Arm. V. inédit.)

Références: G.G.G. — D.H.B.S. — Vaucher et Barde: Vandœuvres.

BITRY

Voir planche

Henri « Biatrisii », notaire, est reçu B.G. le 19 novembre 1454. Son arrière-petit-fils Jean, mort avant 1562, fut réhabilité à la bourgeoisie le 10 juin 1552. Sous l'ancien régime elle a donné six membres du CC, plusieurs notaires, des marchands et des « hôtes » de « la Tour Perse » et du « Lion d'Or ». Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jacques, 1581-1645, du CC 1608, auditeur 1615, du LX, du Petit Conseil, 1618, syndic 1622, 1626, 1630, 1634, 1638, 1643; lt. 1636 et trésorier 1640-1642; il fut envoyé par le Conseil à Belley pour obtenir l'exemption des tailles

en faveur des Genevois qui possédaient des biens dans le baillage de Gex. La famille s'est éteinte vraisemblablement en la personne de Catherine Bitry, femme d'Isaac Le Jeune, C.G., morte le 10 mars 1718.

Armes: D'HERMINE AU LION DE SABLE COURONNÉ D'OR.

Cimier: Un lion à mi-corps, couronné.

Sources: Cinq cachets dont un ou deux dans l'anc. coll. Galiffe, XXIII, 18, cire rouge, rect. à pans coupés 13 × 11 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Bitry, émaux non indiqués. Casque grillé et couronné. Cimier. Lambrequins importants. Gravure très incisive d'un excellent style héraldique. Cachets de No. Jacques Bitry, 1581-1645, cité. Testament, 10 mai 1645. (AEG: Théodore Jaquemot, not., vol. 2, p. 232-234.)

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 14. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — Sordet. — D.H.B.S.

BIZOT

Voir planche

Famille de Gien-sur-Loire dans l'Orléanais, à laquelle appartient Etienne « Bisot », fils d'Etienne, H.G. le 4 mai 1556 et B.G. le 21 juillet 1558. Sa descendance retourna en France, mais un rameau revint à Genève à la révocation de l'Edit de Nantes et fut reçu B.G. le 15 février 1706 en la personne de « Hiérome Bizot, fils de sieur Pierre, procureur au siège de Châtillon sur Loire », avec son fils Pierre. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-François dit John, 1804-1885, D[r] en médecine, chirurgien en chef de l'Hôpital de Genève 1843-1848. Il fut un des fondateurs de la Société médicale d'observation de Paris. La famille Bizot s'est éteinte avec lui.

Armes: TIERCÉ EN BARRE, D'OR, D'AZUR ET DE VAIR.

Variante: Le tiercé en fasce.

Sources: Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, rect. 34 × 21 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Bizot. Casque grillé tourné à dextre. Cachet Bizot, s.d.

Références: d'Hozier: Arm. général de France; Arm. de l'Orléanais. — R.G.S. Ge. I. — V. Bizot: Notes sur la gén. de la famille Bizot; Le cachet de Claude-François Bizot. — Sordet. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

BLANDIN

Famille de Veyrier mandement de Clermont en Genevois dont plusieurs rameaux se fixèrent à Genève et furent reçus à la bourgeoisie: Jean Blandin, ffeu Etienne, coutelier, le 17 novembre 1506; Andry Blandin, ffeu Bernard, « natyfz de Veyrier auprès de Sallenove, corratier et marchand de chevaux », le 11 janvier 1555; Etienne Blandin, fils de « Julian », tanneur, le 28 février 1581. Selon Naville-Rilliet, la famille du premier B.G. a donné six membres du CC et celle du troisième un en la personne de: Pierre, 1592-1640, reçu D[r] en médecine à Bâle 1612, du CC 1616, du LX dès 1626, auditeur 1631-1634. De 1634 à 1640, il fit partie de la Chambre de santé où il déploya une grande activité au sujet des mesures à prendre pour lutter contre la peste. Il soigna le duc Bernard de Saxe-Weimar en 1638, qui désirait se l'attacher. Plusieurs fois Blandin fut employé par le Conseil pour des négociations en Savoie et auprès du duc de Saxe-Weimar.

Armes: UNE BANDE, ACCOSTÉE DE DEUX COTICES ET ACCOMPAGNÉE D'UN CERF COURANT D'OR EN CHEF ET DE TROIS COUPEAUX DU MÊME AU CANTON DEXTRE DE LA POINTE.

Cimier. Un cerf naissant.

Variante: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE D'UN CERF COURANT D'OR EN CHEF ET DE TROIS COUPEAUX DU MÊME AU CANTON DEXTRE DE LA POINTE.
(H. Deonna)

Sources: Deux cachets (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1403), cire rouge, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Blandin. Casque grillé tourné à dextre. Cimier, accosté des lettres P et B. Lambrequins. Cachets de Pierre Blandin, 1592-1640, C.G.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6 et n° 87, f° 14. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — S.K.L. — D.H.B.S.

BLANDRATE

Voir planche

Famille comtale puissante du nord de l'Italie dont le château familial est situé sur la rive de la Sesia inférieure près de Biandra, à l'ouest de Novare. Une branche se fixa en Valais vers 1220. Elle s'éteignit avec Isabella, mariée vers 1334 à No. François de Compey, du Genevois, qui reprit pour lui et ses descendants le titre de comte de Blandrate; leur descendance s'éteignit dans la première moitié du XV[e] s.

A un rameau, habitant Saluces (prov. de Coni, Italie), appartient Georges, vers 1520-1588, célèbre médecin, arien et socinien, échappé à l'inquisition romaine, qui fut reçu H.G. le 4 novembre 1557: « George Blandereta, docteur en médecine ». Ayant professé des opinions antitrinitaires, il quitta Genève pour fuir des poursuites. Plus tard il devint conseiller intime et médecin du roi de Pologne et des princes de Transylvanie. Le rameau genevois s'éteignit après 1622.

Armes: DE GUEULES AU CHEVALIER ARMÉ, BRANDISSANT SON ÉPÉE, LE CHEVAL COURANT, LE TOUT D'ARGENT.

Variante: Le champ d'argent et le chevalier de gueules.
(Naville-Rilliet)



de BOCSOZEL



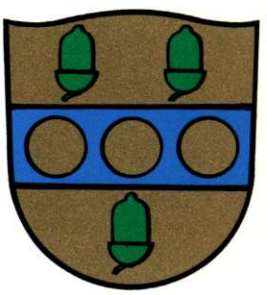
BOGUERET



BOIN



BOIS-DE-CHÊNE



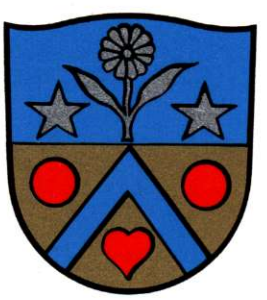
BOISSIER



BOISSIÈRE



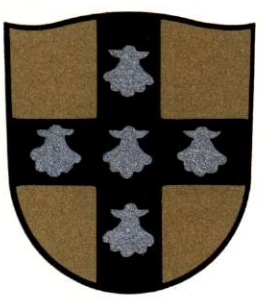
BOISSONNAS



BOLLE



BONET



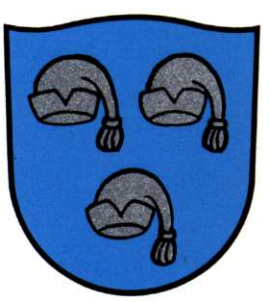
BONIVARD



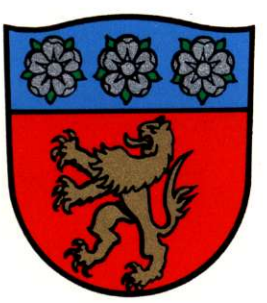
BONNA



BONNET I



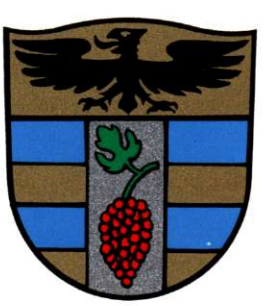
BONNET II



BONNET III



de BONS



BONTEMS



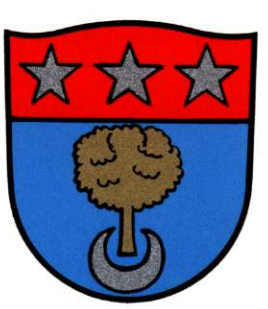
BORDIER



BOREL



BOREL



de BORSAT

Cimier: Une aigle à mi-corps tenant dans son bec une rose feuillée.

Devise: NON PER FORZA.

Sources: On trouve les armes sur une fresque à Issogne (Val d'Aoste, Italie), et dans les armoriaux italiens. (Arm. Val.)
Les armes, le cimier et la devise sont donnés dans Galiffe: Not. gén., t. IV, d'après un cachet d'alliance du syndic Jean Savion, époux de Camille Blandrate, 1617.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 14. — Arm. Val. — Liv. Hab. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

BLAVIGNAC

Voir planche

Famille de Nîmes (France), à laquelle appartient Antoine Blavignac, natif de la troisième génération, « potier de terre », reçu B.G. le 13 janvier 1792, avec ses fils Jean-Jacques, Charles-David-Ami et Daniel. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-Daniel, 1817-1876, architecte et archéologue, qui laissa une œuvre importante; il restaura la cathédrale de St-Pierre; il est l'auteur de: *Armorial genevois* publié en 1859; *Etudes sur Genève*, 1872; *Histoire de l'architecture sacrée du IV^e^ au X^e^ s. dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion*, 1853; *L'Empro genevois*; etc. La famille Blavignac est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU LION D'ARGENT ISSANT D'UNE ONDE DU MÊME.

Devise: SURSUM.

Variante: D'AZUR AU DEMI-LION D'ARGENT.

Sources: Un cachet (MAH, n° 280 a), cire rouge, rect., XIX^e^ s. Ecu aux armes Blavignac, surmonté de la devise. A la base de celui-ci les lettres JD et B. Cachet de Jean-Daniel Blavignac, cité, s.d.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 280 b), cire rouge, rect., XIX^e^ s. Ecu portant la variante. Devise et chiffre semblables au cachet n° 280 a. Cachet du même J.-D. Blavignac, s.d.
Un cachet (MAH, n° 280 c), cire rouge, XIX^e^ s. Un lion naissant d'une couronne ducale. La gravure, comme celle des cachets précédents, est d'une très haute qualité artistique. Cachet du même J.-D. Blavignac, s.d.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 28. — S.K.L. — D.H.B.S.

BLÉCHERET, BLESCHERET

Voir planche

Famille de Lausanne (Vaud), bourgeoise de cette ville dès le XV^e^ s., à laquelle appartient Jean-Louis Blécheret, citoyen de Lausanne, D^r^ ès droit, fixé à Genève au début du XVI^e^ s.; il fut reçu B.G. le 29 décembre 1517, gratis. Ses quatre fils ainsi que son petit-fils furent notaires et membres du CC. La famille s'est éteinte à Genève au XVII^e^ s. et à Lausanne au XVIII^e^ s. Elle a laissé son nom à un terrain, qui est devenu par la suite l'aérodrome de « La Blécherette ». (D.H.B.S.)

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS TÊTES DE LION ARRACHÉES D'OR.
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V. cite un cachet aux armes Blécheret, de Claude Blécheret, 5 mars 1574. Selon le même ouvrage: « Ropraz charge par erreur les têtes de lion sur la fasce et est suivi par l'Arm. G. [G.G.G.] et Mandrot ».

Références: G.G.G. — Arm. V. — Sordet. — D.H.B.S.

BLONAY, de

Maison de dynastes du Pays de Vaud, fixée d'abord en Chablais et sur l'origine de laquelle les historiens ne sont pas d'accord: les sires de Faucigny, les comtes de Savoie ou les comtes et rois de Bourgogne. Le premier qui prit le nom de Blonay en 1108 est Amédée, sgr de Blonay en Chablais et avoué de l'abbaye de St-Maurice 1080. Son fils Gaucher ou Vaucher, cité en 1090-1095, est le premier qui eut fief dans le Pays de Vaud. Pierre I^er^ bâtit le château de Blonay sur Vevey vers 1175; son neveu eut les sgries de Blonay en Chablais et de Blonay sur Vevey. Pierre II, 1287-1317, est la souche de la branche savoyarde fixée à St-Paul en Chablais, qui est éteinte dans la lignée légitime et se continue par des rameaux illégitimes. Du XIII^e^ au XVI^e^ s., les Blonay ont été mêlés aux événements politiques et militaires de la Savoie. Ils possédèrent de nombreuses sgries dans le Pays de Vaud et dans le Chablais; plusieurs furent marquis d'Hermance. La famille posséda le château de Grandson (Vaud), acheté au XIX^e^ s., jusqu'en 1960 et détient encore le château de Blonay sur Vevey. Elle est représentée en Suisse et en France. No. Paul Barthélemy de Blonay, ffeu Rodolphe, chevalier, natif de Vevey, major de département au service de LL. EE. de Berne, est reçu B.G. le 5 mai 1744; il ne laissa pas de postérité. (Naville-Rilliet.) Claude-Louis, de la branche savoyarde, acheta en 1756 le marquisat d'Hermance, que la famille perdit à la Révolution en 1795.



Armes: DE SABLE, SEMÉ DE CROISETTES RECROISETTÉES AU PIED FICHÉ D'ARGENT, ET AU LION BROCHANT D'OR, ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.
(R.G.V. I; D.H.B.S.)

Cimier: Une aigle de sable, armée et couronnée d'or.
(R.G.V.)

Supports: Deux aigles de sable, armées et couronnées d'or.
(R.G.V.)

Devise: PUR COMME L'OR, PROMPT COMME L'AIGLE.
(Armes modernes; R.G.V.)

Attribut: ANTIQUITÉ DE BLONAY.
(Naville-Rilliet; R.G.V.)

Armes de la branche savoyarde: DE SABLE AU LION D'OR, ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.
(Foras; R.G.V.)

Variantes d'armes: Autres cimiers, supports, devises et attributs.

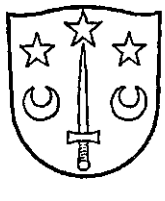
Sources: L'Arm. V. et Foras. Le plus ancien sceau connu est de 1241, le premier aux croisettes recroisettées est de 1429. (Galbreath: *Sceaux.*)
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, ovale 32 × 26 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Blonay (croisettes non recroisettées), surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Une aigle issante, couronnée. Lambrequins. Texte en exergue: IEAN · RODOLPH · DE · BLONAY. Sans doute cachet de No. Jean-Rodolphe, allié de Salis, fils de No. André.
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, carré à pans coupés 25 mm., XVIII[e] s. (?). Ecu aux armes Blonay (croisettes non recroisettées), surmonté d'une couronne à neuf perles. Supports. Toute la composition repose sur des rinceaux dont deux retiennent un rang de perles. Très belle gravure de style Louis XVI. Cachet Blonay, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — Foras. — Galbreath: Sceaux. — A.G.S. I. — R.G.V. I. — D.H.B.S.

BLONDEL I

Famille de Maclens (Savoie), qui détenait la charge héréditaire de monnayeur à Genève et à Grenoble (France); elle remonte à Jean Blondel, châtelain de Genève en 1461. Son fils No. Thomas, de Maclens, maître de la Monnaie, fut reçu B.G. le 21 décembre 1501. Sa postérité a donné six membres du CC au XVI[e] s., dont deux conseillers et syndics. (Naville-Rilliet). Parmi les personnalités, il nous faut citer Philibert, 1555-1606, notaire 1580, du CC 1583, auditeur 1584, procureur général 1587-1588 et 1592-1594, conseiller 1594, secrétaire d'Etat 1595-1596, trésorier 1599-1601, syndic de la garde 1602. Après l'Escalade on fit une enquête sur sa conduite, qui amena sa destitution. En 1605, il demanda la revision de son procès; on découvrit sa trahison: il avait eu des rapports avec d'Albigny par le truchement d'un nommé Boymont. L'un et l'autre furent condamnés à la prison, mais Boymont fut assassiné peut-être à l'instigation de Blondel, qui fut condamné à mort et exécuté.
La famille paraît s'être éteinte en la personne de Jeanne-Gabrielle Blondel, femme de Jean Viande, le 25 décembre 1863.

Armes I: UNE FASCE ET UNE BARRE, PASSÉES EN SAUTOIR ET ACCOMPAGNÉES D'UN LAMBEL A TROIS PENDANTS EN CHEF ET EN POINTE. (Emaux inconnus.)
Variante: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UNE BANDE, ET AUX 2 ET 3 UN LAMBEL POSÉ EN CHEF. (Emaux inconnus.)
Armes II: UNE AIGLE. (Emaux inconnus.)



Armes III: DE SINOPLE A L'ÉPÉE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES ET EN FLANCS DE DEUX CROISSANTS, LE TOUT D'ARGENT.
Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1404), rect. à pans coupés 13 × 14 mm., XVI[e] s. Ecu en forme de cartouche aux armes I. Sceau de Daniel Blondel ayant figuré sur une lettre adressée à son frère le syndic Philibert, 1593. Ces armes sont données par G.G.G.
Huit cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu à variante, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins très courts. Supports: Deux lévriers. Texte: PHILIBE BLONDEL. Gravure très fine. Cachets de Philibert Blondel, C. notaire, apposés sur le testament en portf. de Jean Bogueret, n de Genève, maître-orfèvre, 5 juin 1628. (AEG: vol. 31.)
Au sujet des armes II Naville-Rilliet écrit: «Je les avois mê indiquées ainsi au dernier rejetton de cette famille qui m'av fait consulter».
Le même auteur écrit encore: «J'ai vu qu'il y avoit en Dauph une famille noble du nom de Blondel à laquelle il est tout à f probable que la nôtre appartient. Elle porte» les armes III. G.G. donnent aussi ces armes: «La famille a adopté les armes des *Blon* de Grenoble» et les blasonne sans croissants.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 4 et n° 87, f° 15. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — R.G.S. Ge. — E. Châtelan: Le syndic Philibert Blondel. — D.H.B.S.

BLONDEL II, BLONDET

Voir planche

Famille citée de 1351 à 1758 aux Ravoires, paroiss de Martigny (Valais), dont une branche encor existante est bourgeoise d'Orsières. D'autres branches émigrèrent au Pays de Vaud et y acquiren différentes bourgeoisies dont la plus ancienne es celle de Grandvaux 1544.
Un membre de la branche vaudoise, Jean-Abram reçu H.G. en 1739, est l'auteur d'une branche genevoise. Son fils Gédéon-Paul «Blondet» est reçu maître orfèvre en 1774 — dès lors la famille porta le nom de Blondel — et B.G. le 26 juin 1776. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jacques-Edouard, agent de change, connu par ses voyages en Orient rappelés par l'ouvrage *Deux ans en Syrie et Palestine 1838-1839*. Auguste, 1854-1922, littérateur et poète, député au Grand Conseil 1886-1895, auteur de: *Rodolphe Töpffer* 1886, *Fleurs de légendes* 1893, etc. Son fils Aloys, 1883-1918, fut également poète. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A L'AIGLE DE SABLE, ESSORANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, TENANT DE LA GRIFFE DEXTRE UN LIVRE OUVERT D'ARGENT, COURONNÉE D'OR, MEMBRÉE ET BECQUÉE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR NAISSANT DE L'ANGLE DEXTRE ET D'UNE ÉTOILE DU MÊME AU CANTON SENESTRE.
Cimier: L'aigle de l'écu issante.
Devise: UBI CADAVER IBI AQUILA.
Sources: Un cachet aux armes Blondel, émaux non indiqués, de Jean, pasteur à Cheseaux (Vaud), 1690. Le meuble principal est pris de l'emblème de saint Jean l'Evangéliste.
Un vitrail aux armes Blondel, fait en 1697 pour Jacqueline «Blondet», femme d'Abraham de Palézieux dit Falconnet, donne les émaux. (Arm. V.)
Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires.
Références: Arm. V. — Arm. Val. — D.H.B.S.

BOCSOZEL, de

Voir planche

Famille noble du Dauphiné, à laquelle appartient Hugues de Bocsozel, châtelain de l'Ile et vidomne

à Genève dès 1293. Il se pourrait qu'Ami « Bousesel », dit Canson, ffeu François, fut de cette famille; reçu B.G. le 13 avril 1624 « en contemplation de ce que son père est mort la nuict de l'Escalade où il fust tué pour le service de la Seignenrie ». Cette dernière famille s'éteignit au XVII[e] s.

Armes: D'OR AU CHEF ÉCHIQUETÉ D'ARGENT ET D'AZUR A TROIS TIRES.

Variante: LE CHEF A DEUX TIRES.

Sources: Ce sont les armes de la famille noble.
La variante est donnée, comme le fait Ménestrier, par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 15, par le D.H.B.S.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — D.H.B.S.

BODLEY

Famille d'Exeter (Angleterre), à laquelle appartient John Bodley ou « Bodleigh », reçu H.G. le 7 juin 1557: « Jehan Badelley, natif de Excestre au roïaulme d'Angleterre », et B.G. le 31 mai 1558 : Jean « Bodleich », ffeu Jean, avec ses fils Thomas, Jean, Laurent, Miller et Zacharie. Avec un compatriote il fonda une imprimerie pour publier la Bible anglaise de 1560, à la traduction de laquelle il travailla. Son fils Thomas Bodley, 1544-1613, créé baronnet par le roi d'Angleterre Jacques I[er] en 1604, est le créateur de la bibliothèque Bodléienne à Oxford.



Armes (concédées après 1603): D'ARGENT A CINQ MARTINETS DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS COURONNES DUCALES D'OR.

Cimier: Une couronne ducale d'or, reposant sur des nuages d'azur et rayonnant d'or.

Sources: H.D.: L.N., dans A.H.S. (1917), XXXI, p. 65.

Références: H.D.: L.N. — Liv. Hab. — Ch. Martin: Protestants anglais. — D.H.B.S.

BOGUERET, BOUGUERET

Voir planche

Famille de Langres (Dépt Hte-Marne), à laquelle appartient Nicolas « Bouguerel », architecte, reçu B.G. le 19 janvier 1571, gratis « en esgard du service qu'il faict à la Seigneurie », tué à l'Escalade le 12 décembre 1602. Il travailla aux fortifications et aux portes de la ville, à la fondation du fort d'Arve, etc.; la rampe de l'Hôtel de Ville de Genève est son œuvre (1578). Il fut employé aussi par Berne et par la Savoie. Son frère Jean, 1550-1610, également architecte, fut son collaborateur. La famille, qui donna plusieurs orfèvres, s'éteignit au XIX[e] s.

Armes: D'AZUR A LA CORNE D'ABONDANCE D'OR EN PAL, AU CHEF PLOYÉ DENTELÉ D'OR CHARGÉ D'UN MOT EN CARACTÈRES HÉBRAÏQUES (JAVEH) DE SABLE.

Devise: NIL SINE NUMINE FELIX.
(Naville-Rilliet)

Sources: Le mot hébreu se transcrit Javeh et signifie « l'Eternel ». Quatre cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Bogueret, émaux non indiqués. Devise. Cachets de Jean Bogueret, C.G. Testament, 2 avril 1631. (AEG: Jur. civ., vol. 3, p. 5-8.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 16. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — S.K.L. — D.H.B.S.

BOIN

Voir planche

Famille de Sancerre en Berry, établie à Genève vers 1620 avec Jacob, chapelier, reçu H.G. Son arrière-petit-fils André, ffeu Jacques, natif, maître graveur, fut reçu B.G. le 30 juin 1770 avec ses fils mineurs, Georges-Louis (ou G.-Charles) et Pierre. Ce dernier, 1755-1825, D[r] en droit et avocat, perdit sa bourgeoisie et son droit de plaider pour avoir refusé de prêter le serment imposé par l'Edit de 1782, mais fut reçu notaire dès 1784; rentré dans sa bourgeoisie, il fut du CC en 1789 et du Petit Conseil en 1792; il fit partie du Conseil provisoire du 31 décembre 1813; dès septembre 1814 il siégea au Conseil d'Etat.

Armes: « D'OR A LA VACHE MUGISSANTE DE GUEULES, ACCOLÉE ET CLARINÉE D'ARGENT, SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UNE PLANTE DE CAFÉ D'OR, FEUILLÉE DE MÊME. »

Sources: Armes composées par Naville-Rilliet pour Pierre Boin, 1755-1825, car sa famille n'en possédait point.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 16. — G.G.G. — R.G.S. Ge. II. — Montet. — Sordet. — D.H.B.S.

BOISDECHÊNE, BOIS-DE-CHÊNE

Voir planche

Famille de Montbéliard (France), dont plusieurs rameaux se fixèrent à Genève et à laquelle appartiennent Michel « Boisdechesne », ffeu Antoine, H.G., maître pâtissier, B.G. le 23 décembre 1668; Jérémie « Bois de Chesnes », natif, fils de Jacques, natif, né en 1732, graveur, reçu B.G. le 30 juin 1769 avec son fils Jean-Marc-Etienne. Tous deux firent partie du Conseil de Sûreté en 1793; J.-M.-E., 1764-1844, fut en plus membre du Conseil législatif 1795, de la Chambre de Commerce sous l'Empire, du Conseil Représentatif, président du Tribunal de Commerce, juge à la Cour suprême. Son frère Théodore, né en 1771, fut du Conseil Représentatif dès sa formation. La famille est encore représentée à Genève.

Armes I: UN GLAND ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES A SIX RAIS. (Emaux inconnus.)

Armes II: UNE CROIX ALÉSÉE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE D'UN CROISSANT. (Emaux inconnus.)

Armes III: UN CHÊNE ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Variante: D'ARGENT A L'ARBRE DE SINOPLE SUR UNE TERRASSE DU MÊME, LE FÛT ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES D'AZUR.

Armes IV: UNE BRANCHE DE CHÊNE CONTOURNÉE A LAQUELLE PEND UN GLAND.

Armes V: UN MARTEAU POSÉ EN PAL, DONT LE MANCHE EST TERMINÉ PAR UN ANNEAU, SURMONTÉ D'UNE COURONNE ET ACCOSTÉ DE LA DATE 1719. (Emaux inconnus.)

Sources: H. Deonna: pour les armes I, un sceau de 1617; pour les armes II, un sceau de 1653; pour la variante, un sceau de 1697. Gauthier et Gauthier donnent les armes III d'après un sceau de Jean-Frédéric Bois de Chesne, 1697, et les armes IV d'après un sceau de Georges, tailleur, 1710.
Quatre cachets, cire rouge, ovales 18 × 16 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes V. Légende: ANTOINE BOISDECHESNE. Gravure très fine. Cachets du dit Antoine, de Montbéliard, H.G., potier d'étain. Testament en portf., 21 avril 1733. (AEG: vol. 39.) Antoine Boisdechesne, 1665-1737, potier, utilisait une matrice semblable pour marquer ses étains. (E. Naef: L'étain et le livre du potier d'étain genevois, p. 123-124.)

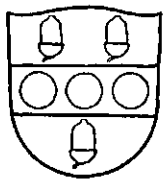
Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 35. — Mauveaux: Arm. du comté de Montbéliard. — Gauthier et Gauthier. — Sordet. — D.H.B.S.

BOISSIER I, voir LORIOL, de

BOISSIER II

Voir planche

Famille de Sauve en Languedoc, qui passa à Anduze (Dépt Gard), puis à Gênes où elle eut une maison de banque; elle vint se fixer à Genève à la fin du XVII[e] s. A celle-ci appartiennent: Guillaume, fils de Gaspard, d'Anduze, B.G. le 2 août 1695, banquier, avec ses fils Gaspard, Pierre, Guillaume et Horace; ainsi que son frère Jean, marchand, B.G. le 31 janvier 1699. La famille Boissier donna quatre conseillers du CC et plusieurs membres du Conseil Représentatif. Jean-Daniel, 1699-1770, marié à Londres, est l'auteur d'une branche anglaise, toujours existante. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Henri, 1762-1845, du CC 1792, professeur honoraire de belles-lettres à l'Académie de Genève 1784-1802, recteur 1800-1817, professeur honoraire de chimie appliquée 1802-1819 puis de littérature générale et d'archéologie dès 1819; il est un des fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève et l'auteur de plusieurs ouvrages historiques et littéraires. Pierre-Edmond, 1810-1885, botaniste, créateur d'un herbier remarquable, actuellement propriété de l'Université. Emile, 1841-1901, député au Grand Conseil 1882-1901, maire de Cologny 1888-1898 conseiller d'Etat 1898-1900. Gustave, 1867-1924 maire de Cologny 1910-1916, ministre de Suisse à Bucarest 1916-1920. Alfred-Perceval, 1867-1945 assyriologue. La famille Boissier est encore représentée à Genève.



Armes I a: D'OR A LA FASCE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS ÉCUSSONS D'OR ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS GLANDS DE SINOPLE, RENVERSÉS ET POSÉS 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE

Variante I: Les écussons d'argent.

Variante II: Trois besants d'or.

Armes I b: D'ARGENT A LA FASCE D'AZUR, CHARGÉE DE TROIS BESANTS D'OR ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS GLANDS DE SINOPLE, RENVERSÉS ET POSÉS 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Variante III: Les besants d'argent.

Cimier I a: Un avant-train de lévrier, colleté, avec une corde tourné à dextre ou à senestre.

Cimier I b: « Une levrette [!] accolée d'or. »
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Cimier II: Un bras armé d'or tenant un rameau de chêne de sinople (Naville-Rilliet)

Supports I: Deux lions contournés, la tête tournée à dextre, ou deux lions affrontés.
Supports II: Deux lévriers affrontés et colletés.

Armes II: PARTI, AU 1: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 Boissier (variante I), ET AUX 2 ET 3 Saulnier, qui est, D'ARGENT A UNE TÊTE DE MAURE, TORTILLÉE D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS MOLETTES DE GUEULES POSÉES 2 ET 1; ET AU 2 DU PARTI: D'OR AU LION DE SABLE, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE DEUX MAINS DEXTRES APPAUMÉES DE GUEULES.

Armes III: « D'AZUR AU CHEVRON D'OR, CHARGÉ DE TROIS TOURTEAUX DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS MORCEAUX DE BOIS SCIÉ D'ARGENT, 2 ET 1, POSÉS EN FASCE. »
(Naville-Rilliet)

Sources: Armes aux écussons (I a).
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 21 mm., XVIII[e] s. Deux écus accolés, à dextre Boissier, et à senestre Buisson, qui est ici: D'or au buisson de sinople (voir Buisson). Couronne à neuf perles. Support et tenant: à dextre un lévrier et à senestre un sauvage armé d'une massue. Toute la composition repose sur une console décorée de rinceaux réunis par une coquille et de deux chutes de guirlandes de feuillage. Jolie gravure. Cachet de Marguerite Buisson, 1705-1798, C.G., femme de Guillaume Boissier, B.G., s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire brune, rect. 19 × 16 mm., XIX[e] s. Ecu surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Un avant-train de lévrier. Lambrequins très courts. Toute la composition repose sur deux palmes posées en sautoir. Cachet Boissier, s.d. Un ex-libris au nom d'« Edmond Boissier », né en 1864. Casque. Tortil. Cimier I a, à dextre. Supports I. (Wegmann, n° 777.)

Variante I (A.G.S. IV): D'après Naville-Rilliet, ce sont les armes d'une famille Boissier originaire d'Auvergne, adoptées par les Boissier de Genève au XVIII[e] s.
Un ex-libris au nom de « Henri Boissier », 1786-1827. Cimier I a, à senestre. (Wegmann, n° 778.)
Un ex-libris au nom d'« Agénor Boissier », cliché du précédent. (Wegmann, n° 775.)

Armes aux besants (I b).
Un cachet (anc. coll. Gal..XI, 12, au MAH, n° 1406), cire rouge, ovale 17 mm., fragment. Ecu ovale, émaux non indiqués, dans un cartouche surmonté d'une couronne de fleurs. Très fine gravure.

Cachet de Guillaume Boissier, cité, fils de Gaspard, 20 juin 1710. Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 20 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale (émaux non indiqués), dans un cartouche fin Louis XIV, orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Couronne à neuf perles. Très belle gravure. Cachet Boissier, s.d.
Cinq cachets, cire rouge, ovales, 24 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale, émaux indiqués, dans un cartouche Régence, très découpé, décoré de rinceaux, d'une tête d'amour ailé au sommet et d'un mascaron à sa base. Une guirlande de petites feuilles part d'un enroulement du cartouche à dextre pour rejoindre celui de senestre lui faisant face en traçant un ovale. Couronne à neuf perles. Très belle gravure. Cachets de Guillaume Boissier, B.G. Testament clos et secret, 9 septembre 1754. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les pages 102 et 103.)
Naville-Rilliet écrit au sujet des armes I b: « qu'elles se voient sur toute l'ancienne vaisselle et aux trois maisons bâties en la rue neuve des Granges par les trois fils de ce Guillaume (Boissier cité) ».

Armes I b (G.G.G.). Un ex-libris Boissier, vers 1750. (Wegmann, n° 772.) Un dessin original fait pour un ex-libris Boissier non exécuté, à la B.P.U.

Variante III: Un ex-libris Boissier, vers 1750. Supports I. (Wegmann, n° 773; L.F.: Ex-l.)
Un ex-libris au nom d'« Alfred Boissier », cité, né en 1867. Casque tourné à dextre. Cimier I a, à dextre. Supports I. (Wegmann, n° 776.)

Armes II: Un ex-libris au nom de « Boissier », très probablement de la branche anglaise, vers 1800. Cimier I a à dextre, posé sur un tortil. (Wegmann, n° 774; L.F.: Ex-l.)

Armes III: Naville-Rilliet écrit ceci: « Jean Boissier, frère de Guillaume, bourgeois de Genève en 1699 (etc.) ne voulut pas porter les mêmes armes que la branche aînée avec laquelle il étoit brouillé. Il s'en fit faire d'autres par le célèbre Dacier graveur ». Lire: Jean Dassier. Ce serait un blason en calembour: bois scié. Mais il faut le comparer avec le blason adopté par Jean Boissier, selon G.G.G., qui est: D'azur au chevron d'or accompagné de trois fers de lance d'argent. Il s'agit peut-être d'une anecdote créée par Naville-Rilliet faisant une confusion!

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 16. — Wegmann. — L.F.: Ex.-l. — Gal.: Not. gén. I. — A.G.S. IV. — Sordet. — Montet. — H. Wagner: Pedigree... of Boissier. — D.H.B.S.

BOISSIÈRE

Voir planche

Famille à laquelle appartient Jean Boissière, fils de Jacques, de Durfort près Nîmes en Languedoc, aujourd'hui Durfort-et-St-Martin-de-Sossenac (Dépt Gard), H.G., marchand toilier, reçu B.G. le 7 juillet 1714.

Armes: D'AZUR A TROIS GERBES D'OR POSÉES 2 ET 1.

Sources: H. Deonna cite un cachet aux armes Boissière du XVIII[e] s.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 297.

BOISSONNAS

Voir planche

Famille de Livron en Dauphiné, qui s'établit à Genève en la personne de Joseph Boissonnas, 1721-1801, cordonnier, reçu H.G. le 4 septembre 1748 et C.G. en 1792. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Charles, 1832-1912, architecte, député au Grand Conseil, conseiller d'Etat 1889-1897; son fils Jean-Pierre, 1867-1951, ingénieur, conseiller d'Etat 1924-1930; François-Frédéric, dit Fred, 1858-1946, photographe, qui illustra de ses photographies de nombreux ouvrages notamment sur la Suisse et la Grèce. La famille est représentée à Genève, à Zurich et en France.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROCS DU MÊME.

Cimier: Une licorne issante d'argent, colletée de gueules.

Sources: Ces armes furent adoptées par la famille Boissonnas en 1930.

Références: AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — Boissonnas-Velin: Chronique des familles Boissonnas, 1868 (manuscrit). — S.K.L. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S. II et Suppl.

BOLLE, BOULLE

Voir planche

Famille des Verrières et de la Côte-aux-Fées (Neuchâtel), citée dès 1429 et à laquelle se rattachent les célèbres ébénistes français Boulle, 1636-1734. Elle fit aussi souche au Pays de Vaud, où elle acquit les bourgeoisies de Ste-Croix 1650, Yverdon 1694, Les Clées 1714, Borex 1774.
Emile-Louis Bolle et Jean-François, tous deux originaires de Neuchâtel et horlogers, sont N.G. le 22 novembre 1839, le premier admis à la commune de Genève et le second à celle du Petit-Saconnex.

Armes I: COUPÉ, AU 1 D'AZUR A UNE FLEUR TIGÉE ET FEUILLÉE, ACCOSTÉE EN POINTE DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT, ET AU 2 D'OR AU CHEVRON D'AZUR ACCOMPAGNÉ DE DEUX TOURTEAUX ET D'UN CŒUR DE GUEULES.

Armes II: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS BOULES D'ARGENT.

Variante: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ D'UNE ÉTOILE D'OR ENTRE DEUX BOULES D'ARGENT.
(Arm. V.)

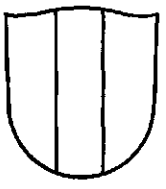
Sources: L'Arm. N. donne les armes I, avec plusieurs variantes. La variante est donnée par l'Arm. V. d'après un cachet moderne.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

BOLOMIER

Famille noble qui paraît à Poncin en Bugey en 1360 avec Guillaume de Bolomier, donzel. Elle prétendait descendre de la famille Fabius, de Rome. No. Guillaume Bolomier, petit-fils de Guillaume cité, chevalier, sgr de Villars en Genevois, de la Bastie, etc., fut secrétaire d'Amédée VIII de Savoie, puis grand-chancelier de Savoie; condamné à mort, il fut noyé dans le lac Léman le 13 août 1446. Il avait fait restaurer en 1443 l'hôpital dit de St-Jeoire, qui

prit alors le nom de Bolomier. Son frère Pierre, mort en 1461, fut recteur de l'hôpital de St-Jcoire, puis chantre de Genève, conseiller du pape Félix V, abbé de Hautecombe, évêque de Belley 1444-1461. La branche genevoise s'est éteinte vers 1500.



Armes: DE GUEULES AU PAL D'ARGENT.

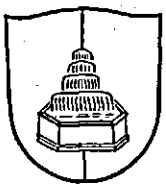
Cimier: Une tête de chien accolée. — Un lévrier d'argent accolé d'or. (Guichenon: *Continuation de la troisième partie.*)

Sources: Emaux d'après Guichenon.
Moulage (au MAH) et copie d'une pierre sculptée aux armes Bolomier, l'écu posé en bande. Casque tourné à dextre, sommé d'un cylindre sur lequel est posé le cimier tourné à senestre. Lambrequins. Les armoiries sont accompagnées de l'inscription: PATRONVS NOSTER MILES GVILLIERMVS BOLOMERIS FABIVS [etc.]. L'original, placé sur l'hôpital puis sur le bâtiment qui le remplaça en 1749, encastré vers 1830 dans le mur du Palais de Justice et remplacé par une copie en 1898, a disparu. (W.D.: P.S., n°s 695 et 904.) Etienne Bolomier a fait enregistrer en Bresse les armes suivantes: De gueules au pal d'argent, chargé de trois roses de gueules, boutonnées et fleuronnées de sable. (Révérend du Mesnil, *Arm. Bresse*, citant d'Hozier.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 16. — G.G.G. — Rietstap. — A.H.S. (1905). — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. IV. — Guichenon. — Sordet. — Montet. — Gams. — D.H.B.S.

BONAFOUS

Famille de Graissessac près de Béziers en Languedoc, à laquelle appartiennent François « Bonafoux », ffeu Pierre, B.G. le 6 février 1725, marchand toilier, et Raymond « Bonnafous », ffeu Jean, B.G. le 9 décembre 1739. Selon Naville-Rilliet, la famille de ce dernier subsistait encore à Genève de son temps.



Armes: PARTI, D'AZUR ET D'OR, A LA FONTAINE A QUATRE BOUILLONS D'ARGENT, BROCHANT SUR LE PARTI.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 16.

BONET

Voir planche

Famille de « Vantou » en Provence (?), à laquelle appartient Sp. André Bonet, fils de Pierre, mort en 1639, D^r^ en médecine, chirurgien du duc de Savoie, reçu B.G. le 30 décembre 1617; il fut membre du CC 1618, et du L 1627. Parmi ses descendants, il nous faut citer: ses fils Jean, 1615-1688, reçu D^r^ en médecine à 19 ans, du CC et du L 1637, et Théophile, 1620-1689; ce dernier, fixé à Neuchâtel comme médecin du prince, revint pratiquer à Genève, puis se consacra à la littérature médicale 1670-1689; son œuvre principale fut un *Sepulchretum*, esquisse d'ensemble de l'anatomie pathologique. Jacques-André, mort en 1764, D^r^ en médecine et avocat, dont les dissensions avec ses collègues 1743-1746 provoquèrent la dissolution du corps médical. Jean-Frédéric, dit Bonet de Saint-Germain, 1652-1697, correspondant en Angleterre de l'Electeur de Brandebourg 1685-1697. Le frère du précédent, André-Louis-Frédéric, dit également Bonet de Saint-Germain, 1670-1761, correspondant 1697, puis résident 1700-1720 en Angleterre, de l'Electeur de Brandebourg, devenu roi de Prusse; du CC 1702, conseiller 1721, syndic 1732; il fut anobli par lettres patentes du roi de Prusse le 29 mai 1723. La famille s'est éteinte à Genève au XIX^e^ s.

Armes I (anciennes): DE GUEULES AU CHEF D'ARGENT. (G.G.G., p. 5)

Variante I: D'AZUR AU CHEF D'ARGENT. (G.G.G., p. 5)

Armes II (nouvelles): PARTI A LA FASCE BROCHANT DE GUEULES; AU 1 D'ARGENT A UNE ROSE DE GUEULES, MOUVANT DU TRAIT DE LA FASCE, TIGÉE ET FEUILLÉE DE SINOPLE, SOUTENUE DE DEUX LIONS AFFRONTÉS DE SABLE ET SOMMÉE D'UNE CORNEILLE ESSORANT AUSSI DE SABLE; ET AU 2 D'OR A TROIS BANDES DE GUEULES. (Armes Savelli, légèrement modifiées.) (G.G.G.; Rietstap)

Armes III (octroyées en 1723): D'ARGENT AU SAUTOIR D'AZUR CANTONNÉ EN CHEF D'UNE TÊTE ET COL D'AIGLE ARRACHÉS DE SABLE, BECQUÉE D'OR ET LAMPASSÉE DE GUEULES, AUX FLANCS DE DEUX DEMI-VOLS ADOSSÉS DE SABLE ET EN POINTE D'UNE SERRE DE SABLE ONGLÉE D'OR.

Cimier: Trois plumes d'autruche, une de sable entre deux d'argent.

Armes IV: Parti Savelli et Bonet 1723. (G.G.G.)

Variante II: Ecartelé Savelli et Bonet 1723. (G.G.G., p. 5)

Armes V: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES.

Sources: Les armes II sont données par Naville-Rilliet selon une communication faite par le syndic Frédéric-Guillaume Bonet, mort en 1788, qui prétendait que sa famille les portait bien avant 1617. Rietstap donne pour les Savelli, de Rome, une fasce de sinople chargée d'une burelle ondée de sable, la rose sommée d'un oiseau, et un bandé à 6 pièces.
Les armes III proviennent des lettres d'anoblissement, avec octroi de nouvelles armes, du 29 mai 1723, accordées par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume I^er^ à Louis-Frédéric Bonet, sgr de St-Germain. Le diplôme, appartenant en 1917 à MM. Maurice, ses descendants, indique en outre un casque de chevalier et de tournoi posé de face, sommé d'un volet de sable et d'un tortil d'azur, d'argent et de sable supportant le cimier. Les lambrequins aux mêmes émaux. (H.D.: L.N., dans A.H.S. (1918), XXXII, p. 22.)
Les armes V sont données par Naville-Rilliet d'après un sceau figurant au testament d'André Bonet, B.G., Pinault, not.; peut-être est-ce un cachet emprunté.
Trois cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe au MAH, cire noire, ovales 21 × 19 mm., XVIII^e^ s. Ecu à la variante II, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Jolie gravure. Cachets de Louis-Frédéric Bonet, C.G., ancien syndic. Testament en portf., 4 mai 1759. (AEG: vol. 41.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 5. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S. — Rep. dipl. Vertreter I et II.

BONIVARD

Voir planche

Famille bourgeoise de Chambéry en Savoie, citée dès 1251 et considérée comme noble dès le XIVe s. Parmi les personnalités, il nous faut citer Jean-Amé (soit Amédée), mort en 1514, prévôt de Lausanne, abbé de Pignerol (Piémont) dès 1505 et prieur de Payerne, conseiller de François de Savoie, évêque de Genève, prieur de St-Victor de Genève avant 1484, qui renonça à ce dernier prieuré en faveur de son neveu François. Ce dernier naquit vers 1493, très probablement à Seyssel (en Bugey, Dépt Ain), et mourut à Genève en 1570. Ami de Genève, il fut en relations étroites avec les « Eidguenots ». Fait prisonnier du duc de Savoie en 1530, il fut enfermé au château de Chillon (Vaud) pendant six ans, d'où il fut délivré par les Bernois et les Genevois. Les bâtiments de son prieuré de St-Victor ayant été démolis par les Genevois et les terres qui en dépendaient prises par ces derniers, à titre de dédommagement il fut reçu B.G. le 12 février 1537, gratis, et membre du CC, avec logement et pension. Il fut chargé en 1542 d'écrire les chroniques de la ville; il se consacra en outre à d'autres travaux historiques et littéraires. La famille Bonivard s'éteignit au XVIe s., sauf une branche qui, fixée à Vimines près Chambéry (Savoie), passa à Nice (Dépt Alpes-Maritimes) au début du XVIIe s. et s'éteignit dans le même siècle.

Armes: D'OR A LA CROIX DE SABLE CHARGÉE DE CINQ COQUILLES D'ARGENT.

Sources: Ce seraient les armes de la famille noble de Grailly (aujourd'hui Grilly, au Pays de Gex), relevées par les Bonivard en suite de l'achat de cette sgrie en 1455.
Un sceau à sec, sur queue parchemin, rond, XVIe s., semblable au sceau de 1518. Légende: « OMNIV[M] LABORVM ALLEVIATRIX · EST · GLO[RI]A · FRA[N]CISCVS · BONIVARDI ». Gravure au relief très vigoureux et d'une excellente conservation. Sceau à sec appendu à une donation faite par dom Jean Cohendoz alias Montagnier, au prieuré de St-Victor, 7 août 1504. (AEG: Prieuré de St-Victor, roul. n° 76.)
Un sceau aux armes Bonivard, rond 48 mm., portant la légende: S[igillum...] d[omini] amedei [etc.]. Sceau de Jean-Amé Bonivard, prieur de Payerne, 1512. (Galbreath: *Sceaux*, 271/1.)
Un sceau aux armes Bonivard, en navette 68 × 40 mm., portant la légende: s[igillum] j[ohannis] amedei [etc.]. Sceau de Jean-Amé Bonivard, prieur de Payerne, 1514. (Galbreath: *Sceaux*, 271/2.)
Un sceau à sec sur queue parchemin, rond 40 mm., XVIe s. Ecu aux armes Bonivard, à l'intérieur d'un cercle décoré de rinceaux. Légende effacée. « FRACISC. BONIVARDI... ». Gravure au relief vigoureux d'un très beau style héraldique. Sceau à sec appendu à un acte de donation de l'office de la cuisine avec maison, jardin et choses qui en dépendent faite par François Bonivard, prieur de St-Victor, aux religieux du dit couvent, 1er août 1518. (AEG: Prieuré de St-Victor, roul. n° 87.)
Un sceau à sec, rond, 34 mm., XVIe s. Ecu aux armes Bonivard, surmonté d'un casque fort probablement grillé, tourné à dextre. Les lambrequins sont remplacés par des feuillages formant de gracieux rinceaux. Légende en partie effacée: « S· ARMA... SYMBOLVM..... 1537 ». Très belle composition héraldique. Sceau apposé sur une lettre de: « Je Francoys Bonivard Bourgeois de Berne seigneur de Sainct Victor atteste par ceste mienne presente escripte et signee de ma main et scellee de mon scel comment jay donne a sage et pourvoyable Pierre Folli aussy Bourgeois de Berne mon procureur la commission que sensuit [etc.] », 9 novembre 1537. (AEG: P.H., n° 1185.)
Un sceau à sec (anc. coll. Gal., au MAH, n° 1409), 16 × 14 mm., portant un écu aux armes Bonivard. Sceau de No. François Bonivard, Chambéry, 1538.
Une peinture, écu aux armes Bonivard à l'intérieur d'une rosace quadrilobée, exécutée pour Urbain Bonivard, prieur de St-Victor, 1461. (AEG: Fief de St-Victor, Grosse n° 8, f° 1 v°.)
Un vitrail dans l'église du prieuré de Payerne, aux armes Bonivard, exécuté pour Jean-Amédée Bonivard cité. (Arm. V.)
La pierre tombale du dit Jean-Amédée Bonivard, 1514, aux armes Bonivard. (Arm. V.)
La commune de Cartigny a adopté officiellement, le 24 novembre 1922, les armes Bonivard, comme armoiries, qu'elle utilisait déjà en fait.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 17. — G.G.G. — Foras I. — Arm. V. — Galbreath: Sceaux. — D.H.B.S. — Arm. des communes genevoises.

BONNA, BONNAZ, BONNE, anciennement BON

Voir planche

Famille du mandement de Ternier, en Genevois, à laquelle appartient Pierre, du CC 1535, conseiller 1543, syndic 1550 et 1555. La famille s'est éteinte dans la première moitié du XVIIe s.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON D'AZUR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX, LE TOUT D'AZUR.

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 86, 5, donne un dessin des armes ci-dessus accompagné de la mention « Pre Bonna 1648 ». Un cachet (anc. coll. Galiffe XXIII, 25, au MAH), que Galiffe dessine et décrit dans son arm. ms. n° 87, f° 17; il ajoute: « Pre Bonna, 1646, la pièce en pointe peut être une fleur de lis. 1648. En chef est un demi-soleil. » Nous n'avons pas retrouvé ce cachet.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 17. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

BONNA dit PERTEMPS, PERDTEMS

Famille du Pays de Gex, du nom d'un fief, à laquelle appartient « Ludovicus Bona alias Pertemps, de Avanchier » (Les Avanchets, commune de Meyrin), ceinturier, reçu B.G. le 14 octobre 1477. Elle a donné à l'époque de la Réforme quatre membres du CC (Naville-Rilliet), dont Claude, mort en 1544, du CC 1529, conseiller 1534, trésorier 1534-1536, syndic 1537 et 1542, cap. général 1544. La famille s'est éteinte au début ou au milieu du XVIIe s.



Armes I: UNE MARQUE DE MAISON CONSISTANT EN: UN CARRÉ ÉVIDÉ ENFERMANT UN SAUTOIR CANTONNÉ DE QUATRE TOURTEAUX ET SOMMÉ D'UN CHEVRON ET D'UNE CROIX DONT LES TROIS BRANCHES LIBRES SONT TERMINÉES PAR UNE ESPÈCE DE CROC.

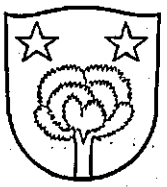
Armes II: UN CHEVRON ALÉSÉ, CANTONNÉ DE QUATRE TOURTEAUX OU BOULES.

Sources: Les armes I sont données par Naville-Rilliet d'après un sceau de 1542 et par Galiffe d'après des cachets de 1543 et 1692. Les armes II sont données par Galiffe d'après un cachet de 1692. Vu la date, il se pourrait que ce cachet fût celui d'une famille homonyme.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 17. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I.

BONNE, de, de BONA

Famille que Galiffe (dans G.G.G.) dit originaire du Faucigny (en pensant très probablement à Bonne-sur-Menoge), à laquelle appartient Philibert de Bonne, vers 1461-1517, reçu B.G. le 2 septembre 1488: « Dominus Philibertus Bonax, juris utriusque doctor, gratis quia advocatus Civitatis », chanoine de Genève, chanoine de Berne dès 1499.



Armes: UN ARBRE ARRACHÉ ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Variante: D'ARGENT A L'ARBRE DE SINOPLE, MOUVANT DE LA POINTE ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Sources: La pierre tombale de Philibert de Bonne, 1517, autrefois dans la cathédrale de St-Pierre, aujourd'hui au MAH. (W.D.: P.S., n° 478.)
Un cachet à la variante, dessiné par Galiffe dans son armorial manuscrit. Cachet de Philibert de Bona, 1514. Les émaux sont donnés par G.G.G.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, f° 6. — G.G.G. — W.D.: P.S. — D.H.B.S.

BONNET I

Voir planche

Famille de Thônex remontant à Peronet vivant à la fin du XIV[e] s. Nicolas, sergier, H.G., mourut en 1640. Son neveu Claude l'aîné, sergier, reçut la bourgeoisie de Genève le 18 mai 1599; elle fut annulée en 1614 parce qu'il avait été trouvé sujet de condition taillable à cause du fief de la Seigneurie de Jussy, mais elle lui fut renouvelée le 21 avril 1615; il fut admis avec ses fils au communage de Chêne en 1624 et mourut en 1626. Son frère Claude le jeune est l'ancêtre de Jean-Jacques, 1655-1721, banquier, du CC 1684, auditeur 1687, conseiller 1705, syndic 1715 et 1719. Son petit-fils Charles, 1720-1793, découvrit en 1740 la reproduction des pucerons, ce qui lui valut les titres de correspondant de l'Académie des sciences de Paris et d'associé de la Société royale de Londres; ses observations et ses expériences s'étendirent aux polypes, aux vers et aux insectes; il fit des découvertes en botanique; puis, sa vue ayant baissé, il se voua à la philosophie spéculative. La famille Bonnet, formant plusieurs branches, est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS MOUCHETURES D'HERMINE.

Variante: D'OR AU CHEVRON D'AZUR ACCOMPAGNÉ DE TROIS MOUCHETURES D'HERMINE.

Cimier: Une moucheture d'hermine.

Sources: Un ex-libris à la variante, vers 1750. (Wegmann, n° 802; L.F.: Ex-l.)
Les armes Bonnet (chevron d'or ou d'azur) se voient sur les gravures de Malgo, représentant la campagne de Genthod, dont Charles cité, était propriétaire par sa femme Jeanne-Marie De la Rive, C.G.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 17. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — R.G.S. Ge. II. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

BONNET II

Voir planche

Famille de Chambon et Pragelas (près Pignerol, prov. de Turin), à laquelle appartiennent Abraham Bonnet (réfugié à Coppet dès 1694), ffeu Abraham, muletier, reçu B.G. le 12 septembre 1704, avec Abraham son fils marié, Etienne, Jean, Daniel, Jacob, Moïse, François et Isaac ses autres fils. Elle a donné entre autres Etienne, 1721-1802, un des 24 commissaires de la bourgeoisie auprès des plénipotentiaires 1766, du CC 1770, exilé après l'Edit de 1782; Guillaume, 1784-1861, général de brigade au service de France. La famille existe toujours à Genève.

Armes I: D'AZUR A TROIS BONNETS D'ARGENT POSÉS 2 ET 1.
(Grenus)

Variante: Naville-Rilliet donne trois bonnets de dragon d'argent.

Armes II: D'AZUR A LA FASCE DE GUEULES ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CHÂTEAU A DEUX TOURS D'ARGENT ET EN POINTE DE TROIS BONNETS AUSSI D'ARGENT POSÉS 2 ET 1.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — R.G.S. Ge. III. — Montet. — D.H.B.S.

BONNET III

Voir planche

Famille de Nassau, à laquelle appartient Charles-Henri-Christophe Bonnet, cordonnier, N.G. le 10 janvier 1827, admis à la commune de Satigny. Il était établi depuis quatre ans et demi dans le canton. Sa descendance est encore représentée.

Armes: DE GUEULES AU LION D'OR, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ROSES D'ARGENT.

Sources: L. Fulpius: *Contributions*, d'après un dessin de Jean Héberlé, 1794, communiqué par M. John Bonnet, à Genève.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; R.C., 1826, vol. 2, p. 440.

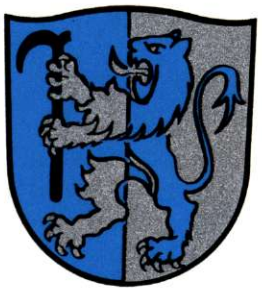
BONS, de

Voir planche

Famille noble originaire de la paroisse de Bons en Chablais, dont elle prit le nom; elle paraît avec le



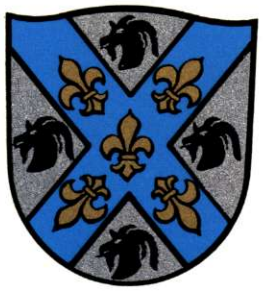
BORY



BOSAK-HAUKE



de la BOTTIÈRE



BOUER



de BOUILLANE



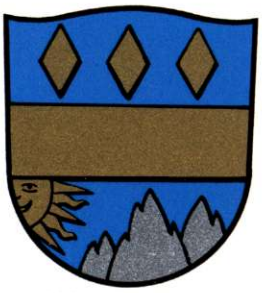
BOULIER



BOURDILLON



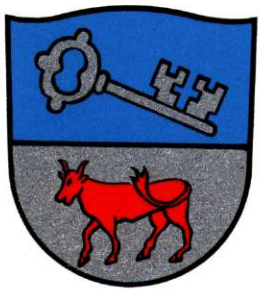
BOURGOING



BOUTHILLIER
de BEAUMONT



BOUVIER



BOVY



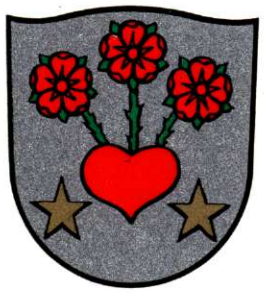
BREMOND



BRESSLER



BREZ



BRIDEL



BRIÈRE



BRIFFAUD



BRIGAND



BRIQUET



BROCHER

titre de donzel en 1200 et sa filiation ininterrompue remonte à 1338. Elle essaima à Genève, au Pays de Vaud, au Pays de Gex, en Valais et en Hollande; ces branches sont issues des fils de Claude, qui testa en 1567. Anselme, vers 1547-1614, embrassa la Réforme, fut pasteur à Bons et vint à Genève vers 1585. Son fils François, 1573-1614, pasteur, professeur de droit et de philosophie à l'Académie de Genève 1606-1614, fut reçu B.G. le 25 novembre 1611 avec ses deux fils; l'un d'eux Jacques, né en 1608, se fixa à Bréda (Pays-Bas), il est l'auteur d'un rameau qui s'éteignit au début du XIX[e] s. Charles, frère de François cité, fut reçu B.G. le 26 août 1626. Son frère Amed, pasteur à Farges (Pays de Gex) 1620-1626, à Châlon-sur-Saône (Dépt Saône-et-Loire) 1635-1640, à Gex 1641-1647, acheta la sgrie de Farges. Son petit-fils Jean-François fut reçu habitant de Lausanne en 1676, naturalisé citoyen et reçu bourgeois de Vernay (territoire de Bursins, Vaud) en 1691, fit enregistrer ses armes (d'Hozier: Généralité de Bourgogne, Gex); cette branche avait été maintenue en 1669. Le petit-fils de ce dernier, No. Adam-André, 1712-1789, sgr de Farges et du Rosay, fut reçu B.G. le 11 février 1771; il est le père de Jean-Louis-Antoine, qui se présenta à l'assemblée de la noblesse du Pays de Gex en 1787 comme gentilhomme genevois. La branche de Genève et du Pays de Gex s'éteignit en 1847 et 1857 avec la fille et le fils de ce dernier.

Barthélemy, frère de Jean-François cité, reçu bourgeois de Lausanne en 1688 avec ses trois fils, est l'auteur de la branche vaudoise qui existe encore. Pierre, frère d'Amed cité, fut reçu B.G. le 4 janvier 1650 avec ses fils Christophle, Elie, Pierre et Jacques; cette lignée paraît s'être éteinte au début du XVIII[e] s. Nicolas, autre fils de Claude cité, venu à Thonon vers 1569, reçu bourgeois de cette ville en 1585, est le père de Claude, 1589-1656, qui se fixa en 1621 à St-Maurice (Valais) dont il devint bourgeois en 1625. L'un de ses petits-fils continua seul la famille en Valais. A cette branche, qui s'éteignit avec la dernière du nom en 1944, appartient Charles-Louis, 1891-1879, homme de lettres, conseiller d'Etat du Valais, auteur de: *Origine et généalogie de la famille de Bons*, 1864.

Jacques, fils de Claude premier cité, demeuré à Bons est l'auteur d'une branche de Savoie, qui s'éteignit au XVII[e] s.

Armes: D'AZUR AU CERF D'OR ÉLANCÉ SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Variante: D'AZUR AU CERF PASSANT D'OR.

Cimier I: Un cerf d'or à mi-corps.

Cimier II: Un cerf passant.

Sources: Les armes sont données par une taque de cheminée dans la maison, à St-Maurice, de Loys de Bons, syndic de St-Maurice en 1664.
La variante représente les armes que Foras attribue à la branche restée en Chablais d'après des « Preuves » de 1678; ce sont celles-ci que d'Hozier enregistra.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier II. Lambrequins en forme de plumes d'autruche. Supports: Deux cerfs. Gravure d'un style assez fruste. Cachet de Bons, s.d.

Références: d'Hozier. — Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 17. — G.G.G. — Foras. — Arm. V. — Arm. Val. — Ch.-L. de Bons: Origine. — R.G.V. I. — D.H.B.S.

BONTEMS, de BONTEMPS

Voir planche

Famille d'Evian en Chablais, fixée à Villeneuve (Vaud) en 1590 et bourgeoise de cette ville en 1601; à laquelle appartient François-Louis Bontems, 1721-1815, banquier, reçu B.G. le 13 décembre 1748; il obtint, le 15 avril 1780, de l'empereur Joseph II, des lettres de noblesse et le titre de chevalier du Saint-Empire. Son petit-fils Auguste-Henri-Robert, né en 1781, fut immatriculé comme noble en Bavière en 1818. Ses autres petits-fils Auguste-François, 1782-1864, et Charles-Henri, 1786-1842, furent des officiers distingués. Le premier fut col. au service de France 1825, col. fédéral 1831, du Conseil Représentatif 1814 et 1831, député à la Diète 1832, 1833 et 1835; le second, après avoir été au service de France, fut col. fédéral 1832, du Conseil Représentatif 1831 et 1841, bourgeois de Crassier (Vaud). La famille de Bontemps s'est éteinte à Genève en 1864 dans les mâles.

Armes I: FASCÉ D'AZUR ET D'OR DE QUATRE PIÈCES, AU PAL BROCHANT D'ARGENT CHARGÉ D'UNE GRAPPE DE RAISINS, TIGÉE ET FEUILLÉE, AU NATUREL, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Variante: UNE AIGLE DE GUEULES.
(G.G.G.; Gal.: Not. gén. VII; H.D.: L.N.)

Cimiers I: A dextre, un lévrier à mi-corps, accolé de gueules. A senestre, trois plumes d'autruche, une de gueules entre deux d'or.
(G.G.G.)

Variante: A dextre, un lévrier à mi-corps contourné d'argent, colleté de gueules. A senestre, trois plumes d'autruche, une d'azur entre deux d'or. Deux casques couronnés.
(H.D.: L.N.)

Variante: D'OR A DEUX FASCES D'AZUR, AU PAL BROCHANT D'ARGENT, CHARGÉ D'UNE GRAPPE DE RAISINS, TIGÉE ET FEUILLÉE, AU NATUREL, AU CHEF DE... CHARGÉ D'UNE AIGLE (DE GUEULES).
(L.F.: Ex.-l., n° 16)

Armes II: FASCÉ D'OR ET DE GUEULES, AU PAL BROCHANT D'ARGENT, CHARGÉ D'UNE GRAPPE DE RAISINS, TIGÉE ET FEUILLÉE AU NATUREL, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE...
(Arm. V.)

Cimier: Un vol.
(Arm. V.)

Armes III: COUPÉ, AU 1 D'OR A L'AIGLE DE SABLE, ET AU 2 D'AZUR A LA FASCE D'OR *(dreimal geteilt von Blau und Gold)*, AU PAL BROCHANT D'ARGENT, CHARGÉ D'UNE GRAPPE DE RAISINS TIGÉE ET FEUILLÉE, DE...
(Wegmann)

Cimiers sur deux casques couronnés, avec lambrequins: A dextre, un cheval à mi-corps. A senestre, trois plumes d'autruche.
(Wegmann)

Variante: COUPÉ, AU 1 D'OR A L'AIGLE DE SABLE, ET AU 2 D'OR [sic] A LA FASCE DE GUEULES ET AU PAL BROCHANT, D'ARGENT, CHARGÉ D'UNE GRAPPE DE RAISINS, TIGÉE ET FEUILLÉE, AU NATUREL.
(G.G.G.)

Cimiers: A dextre, un cheval d'argent enchaîné. A senestre, trois plumes « blanches ».
(G.G.G.)

Support: Une aigle.
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet aux armes II, avec cimier. Cachet Bontems, vers 1800.
Un cachet à la variante accompagné des deux cimiers et du support. Cachet Bontems, XIX^e s.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 10 × 8 mm., XIX^e s. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé et couronné posé de face. Cachet Bontems, s.d.
Deux ex-libris aux armes III, ne différent que par les dimensions, aux initiales C.B. Ex-libris de Charles-Henri Bontems, cité, vers 1840.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 17. — G.G.G. — Arm. V. — H.D.: L.N., 1918, XXXII, p. 83. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. VII. — A.G.S. II et VI. — D.H.B.S.

BORDIER

Voir planche

Famille d'Orléans (France), à laquelle appartient Guillaume Bordier, vers 1506-1588, bourgeois de Londres en 1551, H.G. 13 août 1554, B.G. le 30 avril 1571. La famille a donné treize membres du CC, dont un conseiller et syndic (Naville-Rilliet), des membres au Conseil Représentatif et des députés au Grand Conseil. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jacques, 1616-1684, peintre en émail, agent officieux de la République de Genève auprès du roi de France. André-César, 1746-1802, du CC 1775, auditeur 1777, conseiller 1790, syndic 1791, fut condamné à mort par contumace ainsi que son frère Simon par le premier Tribunal révolutionnaire, 1794. Daniel-Aimé, 1760-1840, membre de l'Assemblée nationale, du Comité législatif et du Conseil d'administration pendant la Révolution, du Conseil municipal sous le régime français. Frédéric-Louis, 1786-1865, du Conseil Représentatif 1819-1828 et 1831-1833, de l'Assemblée constituante 1841-1842, du Grand Conseil 1842-1852, membre du gouvernement provisoire 1846-1847, conseiller d'Etat 1847-1851; pendant la révolution de 1846 il joua un rôle important puis se sépara de James Fazy sur la question confessionnelle. Henri-Léonard, 1817-1888, se fit réintégrer dans la nationalité française, archiviste-paléographe. La famille Bordier est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A DEUX ÉPÉES D'ARGENT PASSÉES EN SAUTOIR, GARDES ET POIGNÉES D'OR EN BAS, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN CŒUR D'OR ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Variante I: Mêmes armes que ci-dessus, LES ÉPÉES ACCOSTÉES DE DEUX BESANTS.

Variante II: D'AZUR A DEUX ÉPÉES D'ARGENT EN SAUTOIR, GARDES ET POIGNÉES D'OR, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR.

Variante III: LES ÉPÉES SEULES.

Sources: G.G.G. citent des cachets de 1669 et 1674 aux armes Bordier.
Douze cachets, cire noire, ovales, fragments, XVIII^e s. Ecu ovale à la variante III, émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins importants. Gravure très fine. Cachets de Jacques Bordier, 1696-1775, C.G., du CC 1738, auditeur 1738-1741, contrôleur 1745-1751, etc. Testament en portf., 8 mai 1729. (AEG: vol. 38.)
Six cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII^e s. Ecu à la variante II, émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachets de Georges Bordier, 1710-1781, C.G., notaire, apposés sur le testament en portf. de Jean, ffeu François Fontaine, natif de Genève, 6 novembre 1754. (AEG: vol. 41.)
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, rond 12 mm., XVIII^e s. Ecu ovale aux armes Bordier, émaux non indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Très fine gravure. Cachet Bordier, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 17. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — S.K.L. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

BOREL

Voir planche

Famille de Couvet (Neuchâtel), bourgeoise externe de Neuchâtel, connue dès le milieu du XIV^e s. Elle a donné de nombreuses branches qui ont essaimé dans la Principauté de Neuchâtel, le Pays de Vaud, à Genève, en France, à Bruxelles, en Amérique. Ils étaient si nombreux que pour se différencier, ils firent suivre leur nom de noms d'alliances ou de lieux: Borel-Petit-Jaquet 1498, Borel-Jaquet et Borel du Mont XVI^e s., Borel du Brey XVIII^e s., Borel de Bitche 1744, Borel-Laroche 1766, Borel-Peythoud 1786, tous descendent d'un ancêtre commun.

De nombreux membres furent reçus H.G.: le premier est François-Louis Borel, ffeu Antoine, de Couvet, le 23 octobre 1715; en 1718, 1719, 1729, 1748, 1752, 1761; la plupart étaient originaires de Couvet et exerçaient la profession de charpentier ou de maçon. Abraham Borel, ffeu Pierre, maître charpentier,

est reçu H.G. en 1764 et B.G. le 17 mars 1792. Moïse Borel, négociant, natif de la première génération, fut admis B.G. le 13 avril 1791. Le Registre unique (1794) donne une liste de trente Borel qui devinrent C.G. en vertu de l'Edit de 1792; tous n'étaient pas originaires de Couvet, quelques-uns venaient du Dauphiné. Au XIX[e] s., furent N.G.: François Borel, horloger, de Neuchâtel, le 22 novembre 1839, âgé de 32 ans; et Jean-Paul Borel, fils de Charles-Gustave et de Louise Parnoux, né à Genève en 1850, d'origine neuchâteloise, messager, le 1[er] novembre 1878, admis à la commune de Genève.

Il y a deux armoiries principales, avec de nombreuses variantes.

Armes I, le plus fréquemment (fin du XVII[e] s.): D'AZUR AU CHEVRON D'OR (parfois alésé), ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX QUINTEFEUILLES (ou roses) ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE, LE TOUT D'ARGENT (ou de gueules).

Armes II (dès 1694): UN LION.

Cimier: Une étoile.

Supports: Un ou deux lions; ou: un ours et un sauvage.

Sources: L'Arm. N.
Il faut remarquer qu'une famille Borel, noble, du Dauphiné, portait les armes II; ce sont peut-être ces armes qu'adoptèrent par erreur un certain nombre de Borel de Couvet.

Références: Arm. N. — Arm. V. — H. Borel. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 1, 1814-1849; Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

BORNAND, BORNAND DE CÉLIGNY, de

Hudric Bornand, bourgeois d'Hermance, époux de No. Michelette de Céligny, est nommé héritier universel avec les siens par le testament de son beau-père No. Jean de Céligny, du 11 octobre 1482; il releva les armoiries des nobles de Céligny (voir ce nom). Le prédicat « noble » fut souvent appliqué aux membres de cette famille. Leur petit-fils Jacques, vivant en 1560, fut bourgeois de Nyon et deux des petits-fils de ce dernier furent admis à la bourgeoisie de Rolle. La famille paraît s'être éteinte avec la sixième génération, à laquelle appartient Jeanne, veuve en 1638 d'Urbain Depré ou Desprez.



Armes: D'AZUR A LA CROIX D'ARGENT CHARGÉE DE CINQ COQUILLES DE GUEULES.

Sources: L'Arm. V. (sous: Céligny) qui indique l'Armorial Lecoultre I vers 1620 et l'Armorial Loys de Villardin 1650, manuscrits. L'Armorial bernois de Mülinen 1770, manuscrit.
Naville-Rilliet, dans son arm. ms., déclare « avoir vu un sceau des anciens nobles de Céligny, portant une croix chargée de cinq besans ou tourteaux. MM[rs] de Prez m'ont dit que c'étoient bien effectivement les armes de leur ayeule ». Ces armes semblent indiquer un lien avec les sires de Grailly, qui portèrent: D'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent.
Elles ont été reprises par la commune de Céligny le 17 mars 1924.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 17. — Arm. V. — Léon Matthey: Arbre gén. ... des nobles de Céligny, manuscrit aux AEG, reproduit dans G. Fatio: Céligny. — D.H.B.S.: Céligny. — Arm. communes genevoises.

BORSAT, de

Voir planche

Famille de Gex (Dépt de l'Ain, France), à laquelle appartient François « Borssat », reçu B.G. le 20 mars 1604. Sa parenté demeurée au Pays de Gex se convertit au catholicisme après la révocation de l'Edit de Nantes, et donna de nombreux magistrats sous l'ancien régime. Elle est considérée comme noble dès le début du XVII[e] s. Plusieurs de ses membres portèrent les titres de sgrs de Branvaux, de Haut-Sergy, de Baisenaz, de Grières et d'Hauterive. La famille de Borsat est encore représentée en France.

Armes: D'AZUR AU LAURIER D'OR SOUTENU D'UN CROISSANT D'ARGENT, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Sources: Charles d'Hozier: Armoiries des nobles et notables du Pays de Gex. Ces armes furent enregistrées par François « Borssat », écuyer, conseiller du roi, lt. criminel de robe courte au bailliage de Gex et major dudit; Claude-Antoine « de Borssat », écuyer, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée du bailliage de Gex; Jean-Pierre, conseiller du roi, lt. criminel audit bailliage.
Naville-Rilliet et Galiffe, dans leurs armoriaux manuscrits, ont attribué par erreur aux Borsat les armes de la famille de Poncet, également du Pays de Gex.

Références: d'Hozier. — AEG: Vidart: Arm. du Pays de Gex. Mss. hist. 241 *bis*. — Révérend: Arm. hist. de Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais.

BORY

Voir planche

Famille vaudoise, citée à Givrins dès 1435 et possédant les bourgeoisies de Nyon 1572, Mies et Crans 1654, Arnex avant 1689, Trélex 1697, Apples 1698 et de Founex avant 1790. Un rameau, devenu français avec Arthur Bory, né en 1850, fut autorisé à porter le nom de Bory d'Arnex en 1899.
De nombreuses personnes de ce nom sont reçues H.G. dès le XVII[e] s., la première admise fut Pierre « Borri », de Nyon, menuisier, le 3 avril 1696. En 1792 deux Bory sont reconnus C.G.
A l'une des branches appartient Jacques-Louis Bory, régent, né le 5 novembre 1835 à Commugny (Vaud), N.G. le 8 janvier 1864; Ernest-Samuel, chaîniste, né en 1877, N.G. le 24 décembre 1898, tous deux admis à la commune de Genève.

Armes I: D'AZUR AU PENTALPHA D'ARGENT ACCOMPAGNÉ D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.

Variante: D'AZUR AU PENTALPHA D'ARGENT.

Armes II: DEUX ÉPÉES PASSÉES EN SAUTOIR, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN CŒUR.
(Branche d'Apples, Bussy et Reverolles.)

Sources: L'Arm. V. (Armes I):
Trois pierres sculptées aux armes Bory, en 1628, à Coppet vers 1630 et à Crans vers 1650, qui sont les plus anciens témoignages héraldiques connus.
Un cachet aux armes Bory, avec les émaux indiqués, fin du XVIII[e] s., supports: Deux cerfs. (MAH.)
Un cachet aux armes Bory, début du XIX[e] s. (MAH.)

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 4, 1862-1874, E 6, 1894-1903. — A. de Faria: Descendance de D. Antonio, prieur de Crato, XVIII[e] roi de Portugal. 1908. — D.H.B.S.

BOSAK de HAUKE, BOSAK-HAUKE

Voir planche

Marie Kaczanowska, née à St-Pétersbourg, morte à Cannes (France) en 1906, épouse en 1863 du général Joseph Bosak-Hauke, est admise à la bourgeoisie d'honneur de Carouge en séance du conseil municipal le 19 décembre 1871: Comme le conseil municipal d'une commune n'est pas qualifié pour une telle nomination, le Grand Conseil reçut à la bourgeoisie, mais sans mention d'honneur, Madame Bosak-Hauke le 3 février 1872, admise pour Carouge le 6 février 1872. Le général avait été tué à la bataille de Dijon (France) 1871; son père, d'une famille flamande fixée en Pologne, avait reçu le titre de comte du royaume de Pologne le 27 novembre 1830.

Armes: PARTI D'AZUR ET D'OR AU LION DE L'UN EN L'AUTRE TENANT UN CROC (BOSAK) DE SABLE.

Variante: Un coupé au lieu du parti.

Références: L.F.: Contrib. — Ermerin. — Bret.

BOTTIÈRE, de la

Voir planche

Famille noble à laquelle appartient François de la «Botiere», fils de Guillaume, natif de Cluny en Mâconnais, reçu H.G. le 29 mai 1554 puis B.G. le 20 novembre 1556, avec son fils Guillaume.

Armes I: D'AZUR A LA FASCE D'OR ACCOMPAGNÉE DE TROIS CROISSANTS DU MÊME.
(Naville-Rilliet d'après Geliot)

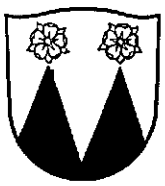
Armes II: UNE BANDE CÔTOYÉE DE TROIS ROSES, 2 ET 1. (Emaux inconnus.)
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet dit avoir «vu aux Lettres du Conseil en 1612 un sceau portant (les armes II)».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 18.

BOUCHER

Famille parisienne, à laquelle appartient «Jehan Boucher, natifz de Parys», reçu H.G. le 2 janvier 1559; elle aurait été admise à la bourgeoisie en 1582. Elle a donné deux membres du CC et s'est éteinte dans la seconde moitié du XVIII[e] s.



Armes: D'ARGENT A DEUX POINTES RETRAITES DE SABLE SURMONTÉES DE DEUX ROSES DE GUEULES.

Variante: LES ROSES DE SABLE.
(Galiffe: Not. gén. III)

Sources: Selon Naville-Rilliet, ces armes figurent au testament de Marie Piaget, veuve d'Isaac Boucher, en 1668.
G.G.G. citent des cachets de 1582 et 1662.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86 5 et n° 87, f° 18. — G.G.G. — Liv. Hab. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — D.H.B.S.

BOUER

Voir planche

Joseph Bouer, ffeu Jean, «natif du Luc en Provence» (Le Luc-et-le-Canet, comm. Le Luc, Dépt Var), est reçu B.G. le 19 septembre 1714, avec son fils Joseph. Cette famille était en voie d'extinction au temps de Naville-Rilliet.

Armes: D'ARGENT AU SAUTOIR D'AZUR, CHARGÉ DE CINQ FLEURS DE LIS EN SAUTOIR ET CANTONNÉ DE QUATRE TÊTES DE BOUQUETIN DE SABLE.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Variante: LES FLEURS DE LIS D'ARGENT.
(Grenus)

Sources: A comparer avec Rietstap: Bouer, Berry. De sinople au sautoir d'argent, chargé de cinq fleurs de lis en sautoir d'azur et cantonné de quatre têtes de taureau d'or.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Rietstap.

BOUILLANNE, de

Voir planche

Famille noble de St-Julien-en-Quint en Dauphiné dont le nom est cité dès le XIII[e] s. En 1327, 1345 et 1349 Guillaume et Hugues de Bouillane, damoiseaux, font hommage à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, pour leurs biens francs et nobles sis à Quint. Cela contredit le récit de l'anoblissement pour avoir sauvé la vie au Dauphin le futur roi Louis XI. La plupart des Bouillanne étaient réformés. Un arrêt du 6 novembre 1745 les déclara déchus de leur noblesse et en condamna plusieurs aux galères, ce qui n'empêcha pas leurs descendants de siéger dans l'ordre de la noblesse aux assemblées générales des trois ordres et aux Etats provinciaux du Dauphiné, tenus à Romans en 1788. Plusieurs se fixèrent

à Genève au XVIII[e] s. Jean, vers 1721-1768, reçu H.G. le 22 novembre 1755, est l'auteur de la branche dite de la Coulouvrenière, actuellement éteinte. Son fils « Jean André De Bouillanne, natif de la 1re génération », 1756-1821, blanchisseur, indienneur, fut admis B.G. le 6 avril 1791 avec André-Léonard, son fils pupille. Le neveu du premier cité, Jean-Matthieu, vers 1724-1795, ouvrier indienneur, soldat en la garnison, fut reçu H.G. le 25 mars 1754 et C.G. en 1792. Son fils « Jean Matthieu de Bouillane, natif de la 1re génération, blanchisseur », 1766-1814, fut reçu B.G. le 21 octobre 1791. Son frère « Pierre Louis De Bouillanne, négociant, natif de la 1re génération », 1765-1824, fut reçu B.G. le 9 avril 1791; il est père de Jacob, 1796-1861, auteur du rameau dit de Céligny encore existant.



Armes: D'AZUR A LA PATTE D'OURS D'OR POSÉE EN BANDE.
(N. Chorier: Estat politique du Dauphiné; H. Deonna: Tableau)

Variante: D'AZUR A LA PATTE SENESTRE D'OURS D'OR POSÉE EN FASCE.
(L. Dufour-Vernes)

Sources: Rietstap donne: Bouillane (anoblissement 1447). Dauphiné. D'azur à la patte d'ours d'or posée en fasce.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7 et n° 87, f° 18. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — W. Guex-Hess: La famille de Bouillanne, not. hist. et gén. de la branche genevoise. 1918-1920 (manuscrit). — G. Fatio: Céligny.

BOULARD

« Symondus Boulart, peyrolerius » (chaudronnier), est reçu B.G. le 18 avril 1466. Sous l'ancien régime cette famille a donné deux membres du CC. (Naville-Rilliet.)

Armes I: DEUX CROISSANTS ADOSSÉS EN PAL, SURMONTÉS D'UNE CROISETTE.

Variante: DEUX CROISSANTS ADOSSÉS EN PAL, SOMMÉS D'UNE CROIX LATINE. (Emaux inconnus.)
(G.G.G.)



Armes II: DEUX CROISSANTS ADOSSÉS, L'UN MONTANT, L'AUTRE VERSÉ, SURMONTÉS D'UNE CROISETTE.
(Emaux inconnus.)
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms. avoir vu plusieurs sceaux de cette famille aux armes décrites ci-dessus.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXVIII, 5, au MAH), aux armes Boulard. Galiffe le cite dans son arm. ms. n° 87, f° 18, avec le texte « Boulard, de Fribourg, 1529 ».
G.G.G., qui ne donnent que la variante, écrivent: « Boulard, de Bonne. *Sceaux* 1520, 1550, *cachet* 1529 », Bonne-sur-Menoge, en Faucigny.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 18. — G.G.G.

BOULIER

Voir planche

Jean « Bouliez », ffeu Bénigne, natif de Baulme-la-Roche en Bourgogne, imprimeur, est reçu B.G. le 13 janvier 1579.

Armes: D'ARGENT AU LION DE... ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES A SIX RAIS DE GUEULES, 2 EN CHEF, 1 EN POINTE, A LA FASCE DE GUEULES BROCHANT.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 18.

BOURCART

Famille de Richterswil (Zurich), où son nom s'écrivait Burckhart. En 1760, Johann-Jacob Burckhart émigra en Alsace, il francisa son nom en Bourcart. Son frère, allié Kœchlin, vint le rejoindre; il fut la souche de la famille Bourcart fixée à Guebwiller en Alsace. Après la guerre de 1870-1871, plusieurs membres se fixèrent en Suisse, entre autres le peintre Emile Bourcart et ses enfants. Ces derniers reprirent la nationalité suisse; l'un d'eux, Maurice-Henri, 1864-1931, chirurgien-gynécologue, fut N.G. en 1892, admis à la commune de Genève. Sa famille est encore représentée dans cette ville. Il existe également des branches en France.



Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT A DEUX TOURS DE GUEULES, ET AUX 2 ET 3 D'AZUR A DEUX CORNEILLES DE SABLE (?) POSÉES EN BARRE.

Variante: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT A LA TOUR DE GUEULES, ET AUX 2 ET 3 D'OR A UNE CORNEILLE DE SABLE VOLANT EN BANDE.
(H. Deonna)

Sources: Les armes sont décrites d'après une communication de M. Pierre-Maurice-Eugène Bourcart.
La variante fut peinte dans le pavillon de la campagne Wagnon, par G. Maunoir.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 81; Bgsie E 5 1875-1894. — D.H.B.S.

BOURDILLAT

Famille de Divonne au Pays de Gex, fixée à Genève au XVI[e] s., à laquelle appartient Jacques « Bourdilliat », reçu B.G. le 18 février 1633, « son père et luy estans nés dans la Ville ».
Nous citerons encore Jacques Bourdillat, 1730-1793, horloger, conservateur fougueux, qui blessa mortellement lors d'une émeute un nommé Mottu (13 février 1791); il fut massacré dans son logement par des « Marseillais ». La famille est éteinte à Genève; une branche s'est établie à Rouen et à Marseille il y a un siècle.



Armes: D'ARGENT AU MUR CRÉNELÉ OUVERT D'UNE PORTE SURMONTÉE D'UNE TOUR COUVERTE, LE TOUT DE SABLE.
(H. Deonna, dans: D.H.B.S.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 23, au MAH, n° 1411), cire rouge, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes Bourdillat, émaux non indiqués, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Gabriel Bourdillat, C.G., fils de Jacques, 7 juin 1704 (testament).

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 18; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 26. — Sordet. — D.H.B.S.

BOURDILLON

Voir planche

Famille de Beaulne en Gâtinais (actuellement Beaune-la-Rolande, Dépt Loiret), à laquelle appartient Jean Bourdillon, fils de Jean, cité à Genève dès 1563, H.G. le 31 octobre 1586. Selon une tradition de famille, remontant au XVIII[e] s. et se réclamant d'un document actuellement à la Bibliothèque nationale à Paris, ce personnage devrait être identifié avec Jean de la Platière dit Bordillon, fils de Gilbert de la Platière, sgr des Bordes et de Bordillon. Jean Bourdillon, H.G., eut un fils Abraham, 1570-1647, qui participa au combat de Bonne-sur-Menoge (Faucigny) en 1590 et fut récompensé pour sa conduite dans la nuit de l'Escalade (11-12 décembre 1602); il fut reçu B.G. le 10 décembre 1613 avec ses deux fils Jacques et Jean; la lettre de bourgeoisie l'indique de Bourges en Berry. La famille a donné trois conseillers du CC dont un du Petit Conseil (G.G.G.), et plusieurs membres du Grand Conseil. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jacob, 1704-1786, pasteur en Angleterre, puis rentré à Genève; Pierre-Daniel, 1756-1796, pasteur à Dardagny 1789, suspendu par le second Tribunal révolutionnaire 1794, pasteur à St-Gall 1795; Léonard, 1725-1802, du CC 1770-1792, auditeur 1780, de l'Assemblée nationale 1793; Isaac, allié Diedey, 1758-1820, qui joua un rôle important dans la révolution genevoise, de l'Assemblée nationale, membre des deux tribunaux et de commissions; André-Marcel, 1835-1912, architecte, conseiller d'Etat 1879-1880. La famille est encore représentée à Genève. Les branches anglaises ont pour souche deux fils d'Ami allié Hortal (père de Jacob cité): Gédéon, 1708-1778, fixé à Londres en 1737, et Bénédict, 1710 - vers 1745, passé de Londres à Annapolis (Maryland, U.S.A.) et dont les trois fils s'établirent en Angleterre. Les branches françaises à Paris remontent à Louis-Marie-Gédéon, 1765-1810, frère de Pierre-Daniel cité, et à Ami-Jean, né en 1783, établi à la Martinique et dont le petit-fils, Ami-Jean-Emmanuel, né en 1859 devint armateur à Marseille.



Armes anciennes I: D'OR AU CROISSANT DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE QUATRE ÉTOILES DE SABLE, 3 EN CHEF ET 1 EN POINTE.
(Naville-Rilliet; Grenus; G.G.G.; D.H.B.S.)

Armes modernes II: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ANILLES DE SABLE.
(Naville-Rilliet; G.G.G., variante; D.H.B.S.)

Armes III: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT, CHARGÉE DE TROIS CROISSANTS D'AZUR, 1 VERSÉ ENTRE 2 AFFRONTÉS.
(G.G.G., variante)

Variante: Les armes III plus: en chef un cœur entre deux étoiles et en pointe une fleur de lis, le tout d'argent.
(Naville-Rilliet; Is. Pictet; Galiffe; G.G.G., variante)

Sources: Les armes I semblent issues d'un chef des armes de la Platière-de Bordes. (D.H.B.S.)
Selon Naville-Rilliet, Vincent Bourdillon donna une médaille d'or à la compagnie de Saint Antoine, sur laquelle étaient frappées les armes I.
Les armes II qui sont celles des la Platière (D.H.B.S.) furent adoptées par Léonard Bourdillon cité pour les médailles d'or et d'argent, datées 1781, qu'il fit frapper cependant neuf ou dix années plus tard selon Naville-Rilliet, avec la devise: LA VRAIE GLOIRE NAIT DE LA VERTU. Ces armes sont portées actuellement par toutes les branches de la famille.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rond 28 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche Louis XV orné de rinceaux et de guirlandes de roses. Casque grillé posé de face. Cimier: Une plume d'autruche. Une banderole à la place des lambrequins porte la devise: LA VRAIE GLOIRE NAIT DE LA VERTU. La composition repose sur une terrasse alésée. En exergue une bordure décorée d'oves ou de feuilles (?). Très belle gravure. Sans doute cachet de Léonard Bourdillon cité, s.d.
Un ex-libris aux armes II. Cimier: Sur un bourrelet un lion à mi-corps tenant de ses deux pattes une anille. Devise: NIL DESPERANDUM. Ex-libris au nom de « Bronwlow Bourdillon », 1778-1858, petit-fils de Gédéon cité. (Wegmann, n° 858; L.F.: Ex-l.)
Au sujet des armes III, G.G.G. écrivent que ce sont les armes des Bourdillon de Bourgogne.
Naville-Rilliet donne la variante avec des croissants figurés et des étoiles à six rais. Selon lui, « Quelque membre de cette famille ayant été en Berry, y fit des recherches et en rapporta d'autres armes qu'il prétendit être celles des Bourdillon demeurés au lieu de leur origine ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 18. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 57-58. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. VI. — F.B. Bourdillon: Notes on the History of the Bourdillon family. — Sordet. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

BOURGEOIS

Jacques Bourgeois, feu Antoine, natif de Billom en Auvergne, imprimeur, est reçu B.G. le 5 juillet 1563 avec son fils André.



Armes: UN DEXTROCHÈRE, MOUVANT DU FLANC DU CANTON SENESTRE DE LA POINTE ET TENANT UNE ÉPÉE EN PAL ENTRE DEUX RAMEAUX.

Sources: Naville-Rilliet d'après un sceau figurant au testament de Jacques cité, 1589.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 19.

BOURGOING

Voir planche

Famille du Nivernais, à laquelle appartient Sp. François « Bourgoin », ffeu Guillaume, reçu B.G. le 14 janvier 1556, « sieur d'Agnyon », chanoine de Nevers; retiré à Genève, il devint pasteur à Bossey et Neydens 1545, en ville 1545, à Jussy 1552, puis en France dès 1563.

Armes: D'AZUR A LA CROIX ANCRÉE D'OR.

Sources: Géliot. — Rietstap et Rietstap-Rolland III: Bourgoing (comtes). Nivernais. — Armorial Franche-Comté: Bourgoin, famille de Port-sur-Saône [Dépt Hte-Saône].

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7 et n° 87, f° 19. — Heyer.

BOUSESEL: voir BOCSOZEL

BOUTHILLIER de BEAUMONT

Voir planche

Famille de L'Albenc en Dauphiné, à laquelle appartient « sieur Louis Boutillier, dit Beaumont, fils de feu sieur Théophile, de l'Arbe en Dauphiné, Nicolas, aagé de 9 ans, et Pierre, de 3 ans, encor en France, ses fils » reçu B.G. le 4 décembre 1711. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jacques-André, 1715-1795, pasteur à Genève 1758-1768; Jacob, 1720-1784, du CC 1764, officier au service étranger, major de la milice à Genève chargé d'introduire les manœuvres et l'exercice à la prussienne 1760; quatre peintres de talent au XIX^e^ s.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS LOSANGES DU MÊME ET EN POINTE D'UNE MONTAGNE A QUATRE COUPEAUX 1 ET 3 D'ARGENT ET D'UN SOLEIL D'OR A DEXTRE.

Cimier: Un lion à mi-corps d'or.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 15 × 13 mm., XIX^e^ s. Ecu parti, à dextre Bouthillier de Beaumont et à senestre Lullin (voir à ce nom) qui est: De gueules au château à deux tours accompagné d'un croissant. Cimier. Gravure incisive. Cachet de Jacob 1783-1870, lt.-col. des milices, du Conseil Représentatif, époux d'Antoinette-Caroline-Marie Lullin, 1787-1870, C.G.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 19. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. II. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille de Beaumont (manuscrit). — Sordet. — Heyer: L'Eglise de Genève. — S.K.L. — D.H.B.S.

BOUVEROT, BOUVEROZ, BOUVROT

Famille de Pont-de-Veyle en Bresse, venue à Genève, puis bourgeoise de Nyon en 1708, et à laquelle appartient Jean, fils de Pierre, venu entre 1685 et 1697, et son fils Jérémie, reçu B.G. le 26 août 1702, marchand. Sp. Jean-Henri-Adam, 1751-1814, « bourgeois de Nion, pasteur de Chancy » dès 1789, il fut banni par le gouvernement révolutionnaire en 1794, et incorporé dans le clergé vaudois la même année. La famille s'éteignit dans la seconde moitié du XIX^e^ s.



Armes: D'OR AU RENCONTRE DE BŒUF DE GUEULES SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Supports: Deux aigles de sable.

Variante I: D'ARGENT AU RENCONTRE DE BŒUF DE GUEULES SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE DU MÊME.
(G.G.G.: variante)

Variante II: D'AZUR AU RENCONTRE DE BŒUF D'OR SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE DU MÊME.
(G.G.G.; Gal.: Not. gén. VI; Rietstap: Franche-Comté, Prusse; H.D. dans D.H.B.S.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal., n° 86, 7, et n° 87, f° 19. — G.G.G. — Rietstap. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 37. — Gal.: Not. gén. VI. — Sordet. — D.H.B.S.

BOUVIER

Voir planche

Famille de Vufflens-le-Château (Vaud), où elle était connue sous le nom de Bovy. A celle-ci appartient Henri-François-Louis Bovy, fixé à Genève en 1788, reçu C.G. en 1792, qui obtint en 1825 l'autorisation de changer son nom de Bovy en Bouvier. Son fils Barthélemy, 1795-1848, précepteur à Moscou, y fonda l'église réformée française 1822, puis fut pasteur à Genève 1824-1826 et 1842-1846, à Cologny 1831-1837. Il nous faut citer encore entre autres: Auguste, 1826-1893, fils du précédent, pasteur à Céligny 1854, à Genève 1857, professeur d'apologétique et homilétique à l'Académie et à l'Université 1861, puis d'apologétique et dogmatique 1865-1893; Bernard, 1861-1941, professeur de langue et littérature allemandes à l'Université 1890 puis de littérature française 1895-1924, recteur 1906-1908. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: DE SABLE AU BŒUF PASSANT D'OR, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES DE SABLE.

Sources: Arm. ms. Du Mont. Communication de M. Auguste Bouvier, D^r^ ès lettres, Genève, à M. L. Fulpius.

Références: Arm. ms. Du Mont. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique. — D.H.B.S.

BOVET

Famille neuchâteloise de Fleurier, citée dès le début du XV^e^ s., bourgeoise de Neuchâtel en 1764, dont une branche s'établit à Bâle au XVIII^e^ s. Une branche, établie à Genève à la fin du XVII^e^ s., fut reconnue C.G. en 1792. Jean-Louis, 1699-1766, architecte, qui participa aux projets de reconstruction de la

façade de la cathédrale de St-Pierre; et Auguste-André, 1799-1864, graveur de médailles, sceaux, estampes.



Armes: DE GUEULES AU BŒUF D'ARGENT PASSANT SUR UNE FASCE ONDÉE DU MÊME.

Variantes: La fasce est remplacée par une bande ondée ou une terrasse.

Sources: L'Arm. N. cite pour les armes des cachets du XIX[e] s. et date les variantes de 1766 et 1784/1785, et 1772.

Références: Arm. N. — L.F.: Contrib. — D.H.B.S.

BOVY, autrefois BOUVIER, BOVIER

Voir planche

Famille de St-Georges (Vaud), fixée à Genève au XVIII[e] s. Jean-Samuel, fils d'Etienne, 1763-1837, fut reçu H.G. en 1771 et C.G. en 1792; il dirigea un atelier de bijouterie et de frappe et construisit lui-même le balancier qui devait être utilisé par la suite par son fils Antoine, 1795-1877. Ce dernier, médailleur et sculpteur, grava des monnaies genevoises, des médailles commémoratives et sculpta des médaillons et des bustes. Parmi les artistes de cette famille, il nous faut citer Marc-Louis, 1805-1890, qui frappa les dernières monnaies de la République de Genève 1839-1848, et découvrit deux procédés de dorure galvanique, député au Grand Conseil neuchâtelois 1856-1859. Jean-Julian-Jules, 1810-1844, graveur, mécanicien et inventeur. Daniel, 1812-1862, peintre, élève d'Ingres, habitant au château de Gruyères (Fribourg). Charles-Samuel Bovy-Lysberg, 1821-1873, pianiste et compositeur, élève de Chopin, professeur de piano au Conservatoire de musique de Genève. Hugues, 1841-1903, graveur de médailles, sculpteur, aquarelliste et compositeur de musique, auteur de nombreuses médailles et de bustes d'hommes célèbres. La famille Bovy est encore représentée à Genève.

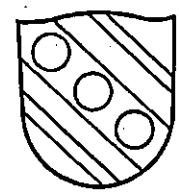
Armes: COUPÉ, D'AZUR A LA CLEF D'ARGENT POSÉE EN BANDE, ET D'ARGENT AU BŒUF PASSANT DE GUEULES.

Sources: L. Fulpius, *Contributions*, d'après Emile Balland, *Etat civil et généalogie des descendants de Jean-Samuel Bovy et de Charlotte Elisabeth Choudant.*
Une pierre sculptée au fronton de l'ancien immeuble Balland (rue de la Coulouvrenière 44, Genève), portant les armoiries Balland et Bovy.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 28. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — Balland. — D.H.B.S.

BRAMET

Famille de Savoie, à laquelle appartient Egr. Pierre Bramet, ffeu Louis, notaire épiscopal et secrétaire ducal, B.G. le 12 janvier 1524, député la même année auprès du duc de Savoie. Lors des luttes contre la Savoie en 1530, il quitta la ville et revint l'année suivante, où il fut admis B.G. le 20 mars. La famille Bramet est éteinte à Genève.



Armes: UNE BANDE CHARGÉE DE TROIS BESANTS OU TOURTEAUX ET ACCOSTÉE DE DEUX COTICES.

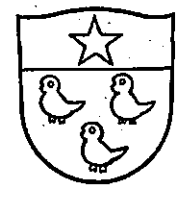
Variante: UNE BANDE CHARGÉE DE TROIS CROISSANTS ET ACCOSTÉE DE DEUX COTICES.

Sources: Naville-Rilliet, dans son arm. ms., cite le sceau de Pierre Bramet, 1556, aux armes décrites ci-dessus.
Galiffe (Arm. ms. n° 87, f° 20) donne le dessin de la variante d'après un cachet de 1554.
Les émaux sont inconnus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 20. — D.H.B.S. (supplément).

BRECHTEL

Famille d'Alsace, fixée à Genève avec Jacob, reçu H.G. en 1626, et à laquelle appartient Jean « Brectel », ffeu Georges, natif, reçu B.G. le 5 avril 1702. La famille, qui a donné un membre du CC, s'est éteinte au début du XIX[e] s.



Armes: D'ARGENT A TROIS MERLETTES DE GUEULES POSÉES 2 ET 1, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UNE ÉTOILE D'OR.

Sources: Armes données par Cazenove: *Quatre siècles...*
Rietstap donne ces mêmes armes aux Bretel, de Champagne.
Les armes des barons Brechtel, d'Alsace, réglées par Lettres patentes du 9 juin 1846 concédant le titre de baron, sont tout autres. (Rietstap.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 29. — Sordet. — Cazenove. — R.-R. V. — D.H.B.S.

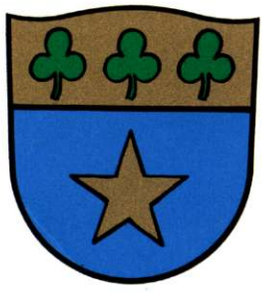
BRÉMOND

Voir planche

Famille d'Uzès en Languedoc, à laquelle appartient Esprit Brémond, fixé à Genève dès 1698. La famille, reconnue C.G. en 1792, est très probablement éteinte à Genève dans les mâles. Elle a donné Baptiste-Antoine, né en 1834, député au Grand Conseil 1882-1884, conseiller municipal 1878-1884; il fut un des promoteurs des forces hydrauliques du Rhône à Genève.

Armes: COUPÉ, D'OR A L'AIGLE DE SABLE COURONNÉE, ET DE GUEULES AU MONT SURMONTÉ DE DEUX FLEURS DE LIS, LE TOUT D'ARGENT.
(L. Fulpius)

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique. — D.H.B.S.



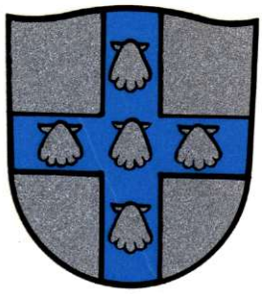
BROÉ



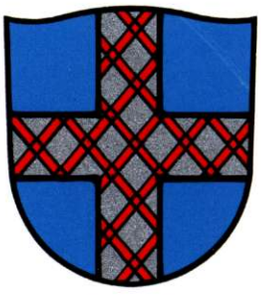
BROILLET



BROLLIET



de BRUEL



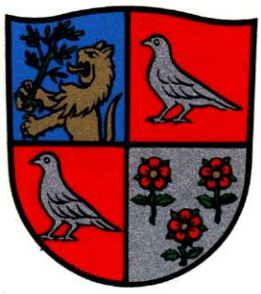
BRUN I



BRUN II



BRUNET



BRUTEL



BRY



von BUBNA und LITTIZ



de BUDÉ



BUFFE



BUISSON



BUJARD



BULET



BURGY



BURLAMACHI



BURNIER



BUSCARLET



BUTINI

BRÈS et BREZZI

Voir planche

Famille de la Tour Pellis (Torre Pellice, prov. Turin) au Val de Luserne en Piémont, connue dès la seconde moitié du XVII[e] s. et à laquelle appartient Paul-Etienne, 1751-1821, venu à Genève avant 1771. Son fils Jean-Marc Brez, 1778-1855, fut reconnu C.G. le 3 avril 1829, avec sa femme et ses enfants. Son fils Paul-Antoine est l'auteur d'un rameau aux Etats-Unis, éteint au XIX[e] s. Un autre fils, Marc-François-Daniel, 1836-1870, a été autorisé à relever les armes de la famille Brezzi, de Coni, par décret, le 18 décembre 1889, du roi d'Italie Humbert I[er]. En Italie, la forme du nom était généralement Brezzi.

Armes: COUPÉ DE GUEULES ET DE SABLE, A LA LICORNE D'OR, RAMPANT ET BROCHANT.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 65. — Gal.: Not. gén. VI.

BRESSLER

Voir planche

Famille alsacienne à laquelle appartient Eugène-François-Joseph, né en 1842 à Paris et mort à Genève en 1900, négociant, N.G. le 26 juin 1885, admis à la commune de Plainpalais. Sa belle-fille fut la cantatrice Clotilde Bressler-Gianoli, 1873-1912. Sa descendance est encore représentée à Genève.
Selon une généalogie en possession de la famille elle se rattacherait aux Bressler von Aschenburg allemands, dont l'origine remonterait à une famille patricienne d'origine polonaise (XIII[e] s.).



Armes I (XIV[e]-XVII[e] s.): DE SABLE AU PRESSOIR D'OR.

Armes II (1607): DE SABLE AU PAL D'OR, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ D'UNE AIGLE ISSANT DE SABLE.

Cimier: Deux demi-vols affrontés, à dextre parti, de sable et d'or et à senestre d'or et de sable.

Sources: En 1607, l'empereur Rodolphe II octroya au chevalier Anton Bressler les armes II, qui furent adoptées par toute la famille Bressler.
Cachets aux armes II, des XVII[e] et XVIII[e] s. (Propriété du comte Johann-Gregor Bressler von Aschenburg, né en 1872, Altkemnitz.)
Une clef de voûte aux armes II, chapelle de Pirschen (Silésie).
Armes II en partie martelées dominant l'entrée d'une cour à Ammerschwihr (Dépt Haut-Rhin).
Epigramma in Insigne Breslerorum, ad spectatae fidei et probitatis Virum Dn. FRID. BRESLERUM, S.C.M. redituum cerevisiariorum per Novisorensem in Sil. Dioecesin Coactorem. 1609. (Arch. d'Etat de l'Intérieur. Prague.)
Sur ce document figurent les armes II surmontées d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier posé sur un bourrelet. Lambrequins. Belle composition héraldique. (Communication de M. Henri Bressler, Genève.)

Références: d'Hozier. — Siebmacher. — Rietstap. — Gothaisches genealogisches Taschenbuch 1858-1861, 1905, 1912, 1922. — Barthélémi: Arm. général d'Alsace, p. 98. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — J. Seifert: Tabelles gén. II, 1723. — H. Bressler: Arch. de famille; tableau gén. (manuscrit).

BRIDEL

Voir planche

Famille vaudoise de la vallée de la Broye, dont le nom est mentionné dès le début du XIV[e] s., bourgeoise de Moudon depuis le XV[e] s. Au début du XVIII[e] s., elle est divisée en une branche (aînée) dite de Moudon-Genève et en une cadette dite de Vevey-Bienne; elle eut deux rameaux émigrés en Amérique. Le premier venu à Genève est « Sieur Philippe Bridel, fils de feu spectable Philippe, Bourgeois de Moudon, habitant, négociant », reçu B.G. le 28 août 1772; il est l'oncle de Philippe-Sirice dit le doyen Bridel. Un neveu de ce dernier, Pierre-Jean, 1764-1853, domicilié à Genève dès 1787, fut reçu H.G. le 21 juin 1790 et B.G. le 25 septembre 1791 avec ses deux fils mineurs; il fut membre de l'Assemblée nationale, du Conseil législatif, puis du Conseil Représentatif, et juge; ses petits-fils retournèrent au canton de Vaud. L'un de ses arrière-petit-fils, Louis-Adolphe, 1852-1913, fut professeur de pandectes, législation civile comparée, et introduction au droit civil à l'Université de Genève 1887-1900, puis professeur à l'Université de Tokio.

Armes: D'ARGENT A TROIS ROSES DE GUEULES, BARBÉES ET TIGÉES DE SINOPLE, MOUVANT D'UN CŒUR DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ EN POINTE DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Variantes.

Sources: L'Arm. V. donne plusieurs variantes. Il cite deux plats d'étain à la cure de Crassier (Vaud) gravés aux armes Bridel. Casques couronnés. Cimier: Une étoile. Supports: Deux lions. Plats exécutés pour Jean-Daniel-Rodolphe Bridel, pasteur à Crassier, père de Pierre-Jean cité, l'un portant la date de 1797. Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale 19 × 17 mm., XVIII[e] s. (?). Ecu ovale à la variante (une rose entre deux boutons), émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachet Bridel, s.d.

Références: Arm. V. — R.G.V. I. — D.H.B.S.

BRIÈRE

Voir planche

Famille de Paris dont le nom était anciennement Bruyère et à laquelle appartient Nicolas Brière ffeu Cardin ou Chardin « natif de Paris, bochier rotisseur », reçu H.G. le 18 décembre 1559 et B.G. le 20 juillet 1570. Elle donna quatre membres du CC (Naville-Rilliet), et acquit dans le Pays de Vaud les bourgeoisies de Begnins en 1700 et de St-Prex en 1748.

Ami, 1640-1698, acheta en 1698 la sgrie du Martheray près Begnins, qui passa par mariage (1758) aux Rigot. La famille s'est éteinte dans les mâles en la personne de Léon-Auguste-Alfred Brière, mort à Genève le 5 avril 1948.

Armes: COUPÉ, D'AZUR ET DE GUEULES, AU LION BROCHANT COUPÉ D'OR SUR L'AZUR ET D'ARGENT SUR LE GUEULES, TENANT UNE BRANCHE DE BRUYÈRE D'ARGENT ET POSÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Cimier: Un lion.
(Naville-Rilliet)

Supports: Deux lions.

Devise: JUVAT DEUS FIDENTEM.
(Naville-Rilliet)

Variante I: COUPÉ D'AZUR ET DE GUEULES, AU LION BROCHANT DE...

Variante II: COUPÉ D'AZUR ET DE GUEULES, AU LION BROCHANT COUPÉ D'OR ET D'ARGENT ET POSÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.
(Arm. V.; Rietstap)

Variante III: COUPÉ D'AZUR ET DE GUEULES, AU LION BROCHANT COUPÉ D'OR SUR L'AZUR ET D'ARGENT SUR LE GUEULES, TENANT UNE PLANTE DE BRUYÈRE AU NATUREL, POSÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE ET ACCOMPAGNÉ AU CANTON DEXTRE DU CHEF D'UN SOLEIL NAISSANT D'OR.
(Rietstap)

Sources: Les armes sont données par l'A.G.S.; Naville-Rilliet donne les mêmes sauf que le lion est « accompagné en pointe d'une bruyère de sinople ».
Un cachet (anc. Fonds Galiffe, au MAH, non classé), cire rouge, ovale 26 × 23 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale portant la variante I, surmonté d'une couronne à neuf perles. Légende: « CHATELENIE * BEGNIN * MARTHERAY ». Gravure de la première moitié du XVIII[e] s. Cachet Brière, s.d.
La variante II est donnée par l'Arm. V. d'après un sceau de la « CHATELLENIE NEUTRE DE LA JUSTICE DE BEGNINS », 1745. Couronne à neuf perles. Supports.
Cinq cachets, cire rouge, ovales, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés dans un double cartouche très découpé, orné de rinceaux et d'un mufle de lion au sommet. A dextre Brière (variante II) et à senestre Le Fort qui est: D'azur à l'éléphant passant caparaçonné, la housse chargée d'une aigle impériale, portant une tour. Les émaux sont indiqués. Couronne à neuf perles. Très belle composition finement gravée de style fin Louis XIV/Régence. Cachets de Renée-Elisabeth ffeu René Brière du Martheray, C.G. Testament clos et secret, 6 février 1761. (AEG: Delorme, not., vol. 36, p. 131-134.)
La matrice utilisée pour ses empreintes a été gravée pour Renée Le Fort, 1677-1749, C.G., femme de René Brière, C.G., du CC, parents de Renée-Elisabeth, citée.
Rietstap donne aux Brière, du Genevois, la variante II et aux « Brière de St-Michel », aussi du Genevois, la variante III.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 20. — G.G.G. — Rietstap. — Arm. V. — Liv. Hab. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. IV. — D.H.B.S.

BRIFFAUD, BRIFFAUT

Voir planche

Famille de Ranconnières (Dépt Hte-Marne), à laquelle appartient Nicolas Briffaud, ffeu Etienne, tanneur, reçu B.G. le 25 mars 1594. La famille s'éteignit au XVIII[e] s.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON D'AZUR, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN LAPIN ACCROUPI DU MÊME.

Sources: D'Hozier, Armorial de France, Généralité de Bourgogne, Langres.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 30. — H.D.: Famille Deonna. — D.H.B.S.

BRIGAND

Voir planche

Famille de St-Jean de Gonville au Pays de Gex, à laquelle appartient Marin Brigand, H.G., reçu B.G. le 28 novembre 1636, avec son fils âgé de neuf ans. Une branche s'est réfugiée pour cause de religion dans le Pays de Vaud; elle a habité Begnins pendant un siècle, une autre reçue parmi les habitants perpétuels, est bourgeoise de Nyon depuis 1860. (Arm. V.)

Armes: PALLÉ D'OR ET D'AZUR, AU CHEVRON RENVERSÉ ET RETRAIT VERS LE CHEF D'ARGENT. (Arm. V.)

Sources: L'Arm. V. cite l'Arm. ms. Monnier, 1857.
Nous ne pensons pas que le rameau genevois ait porté ces armes car nous n'avons pas de témoignages héraldiques le concernant.

Références: Arm. V.

BRIQUEMAULT, de

Voir planche

Famille noble à laquelle appartient: « Nob. Adrian de Priquemaut, dict sgr de Villemongy, habitant dès longtemps, combien qu'il ait esté subjet de Berne à cause d'un bien qu'il avoit achepté rière eulx », reçu B.G. le 4 avril 1558 « gratis, veu que c'est un personnage duquel on peult recevoir beaucoup de services ».

Armes: DE GUEULES A TROIS FASCES D'ARGENT A LA BANDE DU MÊME CHARGÉE DE QUATRE MOUCHETURES D'HERMINE, BROCHANT.

Variante I: DE GUEULES A TROIS FASCES D'OR, A LA BANDE D'HERMINE BROCHANT SUR LE TOUT.
(J.-B. Rietstap)

Variante II: Des étoiles au lieu de mouchetures d'hermine.
(Galiffe)

Références: Rietstap. — Fr. Prot.

BRIQUET

Voir planche

Famille de Châlons-sur-Marne (France), à laquelle appartient Pierre Briquet, 1699-1743, libraire et relieur, H.G. le 29 octobre 1728. Sa descendance s'est adonnée à l'industrie et au commerce du livre ou du papier jusqu'à nos jours. L'un d'eux, Pierre, natif, relieur, fut reçu B.G. le 3 juillet 1790. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Matthias-

Alphonse, 1809-1880, pédagogue de renom. Moïse-Charles, 1839-1918, est l'auteur d'un ouvrage devenu classique: *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600* et publia de nombreux travaux se rapportant à l'histoire du papier et des papeteries. John-Isaac, né en 1870, directeur du Conservatoire et du Jardin botanique de Genève 1896, est l'auteur de plus de 300 notices. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'OR, CHARGÉE DE TROIS MOLETTES DE SABLE ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT D'ARGENT ET EN POINTE D'UN BOUC DU MÊME.

Sources: Rietstap. Ce sont les armes des Briquet de la Chaume, Ile de France. Communication de M. Charles Briquet, Genève, à M. L. Fulpius.

Références: L.F.: Contrib. — Rietstap. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

BRISSET, BRISSET de LACONNEX

Famille de Laconnex près Genève, à laquelle appartient Jean Brisset dit Jean de Laconnay, abbé de Montheron (Vaud) en 1511. Bonivard se moque de ses prétentions et parle de lui avec ironie dans ses chroniques (éd. 1867, chap. II, p. 175): « ung abbe de Montheron, party d'une maison a moy subiecte qui se nommoient de Laconnay a cause du village dou ilz estoient, mais leur propre nom estoit Brisset ». A cette famille se rattachent sans doute « Nicodus Breyseti », notaire, B.G. en 1456 et François « Breyseti », B.G. le 31 mai 1465, gratis.



Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UN LION ISSANT, ET AUX 2 ET 3 UN CHEVRON. (Emaux inconnus.)

Sources: Un sceau (Archives cantonales, Fribourg) aux armes Brisset, rond 45 mm., légende: S[igillum] fratis ioh[anni]s de laccon[ay] abb[atis] mo[n]teroni, 1519. (Galbreath, *Sceaux*, 298/3; Arm. V.)

Références: Arm. V. — Galbreath.

BROCHER

Voir planche

Famille de Montbrand près Gap (Dépt Hautes-Alpes), établie à Carouge avant 1757, reconnue genevoise en 1816. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jacques-Etienne, 1802-1880, du Conseil Représentatif, de l'Assemblée constituante 1841, du Grand Conseil 1842-1844, conseiller d'Etat 1842-1846, député à la Diète 1844-1846. Charles-Antoine, 1811-1884, secrétaire de la Constituante 1841, du Grand Conseil 1842, juge et professeur de droit par intérim 1860 en titre 1864-1884 à l'Académie puis Université de Genève, auteur d'importantes publications juridiques. Jules-Michel-Henri, dit *Brocher de la Fléchère*, 1835-1907, professeur de droit romain, d'histoire et de philosophie du droit à l'Académie puis Université de Lausanne 1867-1875; 1888-1905, et à l'Université de Genève 1873-1905. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES AU LION D'OR TENANT UNE BROCHE OU UNE ÉPÉE DU MÊME.

Sources: Cachets du XIX[e] s.
Un ex-libris aux armes Brocher. Cimier: Un lion à mi-corps tenant de la patte dextre une épée. Ex-libris au nom de « Brocher de la Fléchère », soit Jules-Michel-Henri cité. (Wegmann, n° 923.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 159. — L.F.: Contrib. — Wegmann. — R.G.S. Ge. III. — Sordet. — D.H.B.S.

BROCHET

Famille de Villars-Taccon au Pays de Gex, fixée à Genève, à laquelle appartient François Brochet, natif, lanternier, reçu B.G. le 24 septembre 1622: « luy a esté permis de payer sa bourgeoisie en besongne de son mestier ».



Armes: DEUX PALMES COUPLÉES, MOUVANT D'UN CROISSANT ET ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN SOLEIL. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille V, XXXI, 23, au MAH, n° 1414), cire rouge, ovale, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes Brochet, surmonté d'un casque tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Jeanne Gaudy, veuve de Marc Brochet, 1691; la matrice a appartenu à ce dernier.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 19. — Louis Dufour: Gén. famille Brochet (manuscrit à la Société d'histoire). — Sordet. — D.H.B.S.

BROÉ

Voir planche

Jean-César Broé, fils de Simon, « natif de la Mastre en Vivarais » (Lamastre, Dépt Ardèche), apothicaire, est reçu B.G. le 23 juin 1747. Jean-César « Broë », ffeu Jean-Pierre, « de la Garde en Vivarais », (La Garde, commune de Lamastre), habitant « depuis 25 ans dans cette Ville », négociant, est reçu B.G. le 22 juin 1779 avec son fils mineur Jean-Victor.

Armes I: D'AZUR A L'ÉTOILE D'OR, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ DE TROIS TRÈFLES DE SINOPLE.

Armes II: TIERCÉ EN FASCE, D'OR A TROIS TRÈFLES DE SINOPLE, DE GUEULES ET D'AZUR A L'ÉTOILE D'OR.

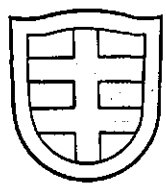
Sources: D'après Rietstap, les armes I sont celles des familles de Broé, de Paris, et de Brou de la Wastine, de Bruxelles; et les armes II sont celles de la famille de Broé, Dauphiné et Province Rhénane, anoblie en 1729.

Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu en forme de cœur aux armes I, dans un cartouche Louis XV orné de guirlandes de feuillage et de fleurs. Couronne à neuf perles. Jolie composition finement gravée. Cachet Broé, s.d. Les armes I sont attribuées à la famille de Lamastre par Villain, *La France moderne:* Drôme et Ardèche, p. 160.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 154. — Rietstap. — Villain.

BROGNY, de

Jean Fraczos ou Fraczon, 1342-1426, originaire de Brogny, près Annecy en Genevois, connu sous le nom de Brogny, évêque de Viviers 1383-1385, cardinal-prêtre du titre de St-Anastasie 1385, puis cardinal-évêque d'Ostie 1405, vice-chancelier de l'Eglise 1391-1426, administrateur de l'archevêché d'Arles 1410-1423, présida le concile de Constance 1414-1418, fut transféré le 3 décembre 1423 au siège de Genève; il fit construire peu avant 1406, contre la cathédrale de St-Pierre, la chapelle de Notre-Dame, appelée par la suite des Macchabées; il y fut inhumé en 1428; son tombeau fut détruit à la Réformation.



Armes: D'OR A LA CROIX DOUBLE DE GUEULES ET A LA BORDURE DU MÊME.
(D.H.B.S.)

Variante I: D'AZUR A LA CROIX DOUBLE DE GUEULES ET A LA BORDURE D'OR.
(G.G.G.; W.D.; Arm. V.)

Variante II: D'AZUR A LA CROIX DOUBLE DE GUEULES.
(N.-R.)

Devise: CHRISTE CRUCEM CRUENTASTI.
(Besson)

Sources: Un écusson peint sur l'encadrement d'un des volets du retable de Conrad Witz, au MAH. (W.D.: P.S., n° 664.)
Un sceau aux armes Brogny, l'écu timbré du chapeau de cardinal. Supports: Deux lions. En 1412. (Arm. V.)
Plusieurs pierres sculptées du XV[e] s. provenant de la Chapelle des Macchabées, au MAH. (W.D.: P.S., n[os] 659-663) ; les armes se voient sur une porte en fer forgé de l'ancienne chapelle des Macchabées, actuellement à la sacristie de St-Pierre. (W.D., dans *Genava* VIII (1930), p. 88.)
Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms.: «J'ai vu ces armes [variante II] ainsi blazonnées sur d'anciens vitraux en l'Evêché». Ces armes furent relevées pas un neveu du cardinal l'évêque François de Mies ou Miez (voir ce nom).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 20. — Blavignac. — G.G.G. — Arm. V. — W.D.: P.S. — D.H.B.S.

BROILLET

Voir planche

Famille vaudoise, citée à La Rippe en 1575, bourgeoise de Chéserex dès 1715; la branche de La Rippe est éteinte. A la branche de Chéserex appartient Jean-Jacob «Brolliet», négociant, N.G. le 4 février 1835, admis à la commune de Genève.

Armes: D'ARGENT AU LION DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Variante: Le champ d'or.

Sources: Un cachet aux armes Broillet, probablement du début du XIX[e] s.; cachet d'un notaire Broillet. (Arm. V.)
Une peinture sur porcelaine moderne, portant la variante. (Arm. V.)
A comparer avec Rietstap: Broillet. Lorraine. (Anoblissement du 29 mars 1597.) D'or au lion de gueules, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

Références: Arm. V. — Rietstap. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849.

BROLLIET

Voir planche

Famille de Lasalle en Languedoc, à laquelle appartient Pierre-Emmanuel Brolliet, maître gypsier et sculpteur, reçu H.G. le 26 août 1760 et B.G. le 24 septembre 1773, avec son fils Marc, gratis, «ayant égard à ce qu'il a sculpté et fait sculpter à ses dépens les armoiries de la République au Grenier à bled de Rive», sculpture actuellement au MAH. (W.D.: P.S., n° 632.) Elle a donné des orfèvres et horlogers qui contribuèrent à la réputation de la Fabrique genevoise. La famille Brolliet est encore représentée à Genève.

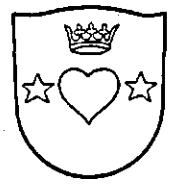
Armes: D'ARGENT AU CROISSANT D'AZUR ACCOMPAGNÉ DE TROIS MOLETTES DE SABLE POSÉES 2 ET 1.

Sources: Ces armes furent concédées en 1675 à Hélie Brolliet, sgr de la Cassière, l'un des cent chevau-légers de la Garde du roi. (Communication de M. Pierre Brolliet à M. L. Fulpius.)

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

BRON, voir aussi BRUN

Famille de Lavaux (Vaud), citée à Villette en 1576, à St-Saphorin près Lausanne dès 1617. A la branche de St-Saphorin appartient «M[tre] Samuel Brun», régent au Collège, reçu B.G. le 12 août 1583, gratis «en esgard de sa charge».



Armes: UN CŒUR FLANQUÉ DE DEUX ÉTOILES ET SURMONTÉ D'UNE COURONNE.
(Arm. V.)

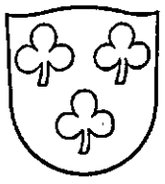
Sources: Arm. V., d'après une marque à feu de J. S. Bron, de St-Saphorin, XVIII[e] s.

Références: Arm. V.

BROSSES, de

Famille noble du Pays de Gex, connue dès le milieu du XV[e] s., qui possédait la sgrie de Tournay près Genève, érigée en comté. A celle-ci appartient No. Pierre de Brosses, ffeu No. Jean, reçu B.G. le

19 décembre 1600 gratuitement « heu esgard aux services qu'on espère qu'il fera ». Membre du CC la même année; il fut déposé en 1603, étant retourné à la religion catholique. Selon Naville-Rilliet, « cette famille obtint par une faveur singulière de conserver les privilèges de la bourgeoisie, et la terre de Tournay a toujours continué à être considérée comme étant de l'ancien dénombrement ». Les comtes de Brosses existaient encore en Bourgogne au XIX^e s.



Armes: D'AZUR A TROIS TRÈFLES D'OR, POSÉS 2 ET 1.

Sources: Ces armes sont données par tous les auteurs: Chevillard, Guichenon, Steyert, G.G.G., Rietstap.
En outre, on trouve dans l'Arm. ms. Gal. n° 87, f° 19, portées par M. de Brosses, « Lt. général civil et criminel au bailliage de Gex », des armes que G.G.G. décrivent, page 6, ainsi: « Un *cachet* de 1614, porte: parti, au 1 trois fasces ondées accompagnées en chef d'un lion couronné issant du bord de la fasce du chef, au 2, une bande accompagnée de 6 coquilles posées en orle ». Tout porte à croire qu'il a utilisé la matrice d'une famille alliée?

BRUEL, de

Voir planche

Famille noble du Pays de Gex, dont le plus ancien château se trouvait sur le territoire de la commune actuelle de Dardagny près Genève (bois de Roulavaz). Vers le milieu du XV^e s. elle forma trois branches, celle des sgrs de Montandrey, au Pays de Vaud, de Loyra et de Dardagny. La première s'est éteinte en 1843; les deux autres le sont depuis fort longtemps. A la branche de Dardagny appartient No. Hugonin de Bruel, fils de Claude, reçu B.G. le 29 décembre 1575, gratis « en esgard des services qu'il a faictz et pourra faire cy-apres à la Seigneurie ».

Armes: D'ARGENT A LA CROIX D'AZUR CHARGÉE DE CINQ COQUILLES D'ARGENT.
(Arm. V.)

Variante I: La croix de sable, et des feuilles de tilleul à la place de coquilles.
(G.G.G.)

Variante II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 les armes Bruel, ET AUX 2 ET 3 DE GUEULES AU SAUTOIR D'ARGENT BRISÉ D'UN LAMBEL DE TROIS PENDANTS DE SABLE.
(Arm. V.)

Cimier: Un renard ou un ours issant, vêtu d'un froc d'ermite.

Sources: Les armes rappellent celles des Grailly, sgrs de Grilly au Pays de Gex, avec une modification dans les émaux.
La variante II et le cimier furent portés par la branche fixée au Pays de Vaud.
Un sceau à la variante II employé par les fils de No. Bon de Bruel, sgr de Montandrey, qui fut probablement celui de ce dernier, 1453. (Arm. V.)

Références: G.G.G. — Arm. V. — AEG: T et D. — D.H.B.S.

BRUN ou BRON I

Voir planche

Une famille Bron originaire de Sixt en Faucigny et bourgeoise de Lutry avant 1539 (Arm. V.), a donné plusieurs rameaux à Genève, dont quelques-uns se distinguèrent dans l'orfèvrerie et l'horlogerie. Gabriel Brun ffeu Daniel, de Lutry, meunier et charpentier, est admis H.G. le 30 juin 1727; il était depuis quatre ans à Genève. Son fils Daniel, natif, maître horloger, est reçu B.G. le 21 juin 1771.

Armes: D'AZUR A LA CROIX D'ARGENT FRETTÉE DE GUEULES.

Sources: L'Arm. V. cite deux cachets, aux armes Bron, vers 1793 et vers 1798. Ce sont les armes de la famille de Bron, *alias* Brohen ou Broen, de St-Symphorien-d'Ozon en Dauphiné.

Références: Arm. V. (sous Bron). — AEG: Reg. Hab. — Ed.-L. Burnet: Notes manuscrites. — D.H.B.S.

BRUN II

Voir planche

A une famille de ce nom dont nous ignorons l'origine, H. Deonna donne les armes décrites ci-dessous.

Armes: D'OR AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS TÊTES DE MAURES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Sources: Notes manuscrites d'Henri Deonna.

BRUNET

Voir planche

Sp. Jacques Brunet, ffeu Louis, natif de Castres en Languedoc, ministre du St-Evangile, est reçu B.G. le 1^er février 1749.

Armes: D'OR A LA TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: Le champ d'argent.

Sources: Rietstap donne la variante aux Brunet, de Paris.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 21. — Rietstap.

BRUTEL

Voir planche

Famille de Montpellier en Languedoc, à laquelle appartient Gédéon Brutel. Son fils Samuel, marchand « depuis dix ans en cete Ville », est reçu B.G. le 20 février 1725. Ce dernier, ainsi que son frère Etienne, avaient été admis en 1715 habitants perpétuels de Nyon. Les deux frères, fabricants d'indiennes à Zofingue (Argovie), acquirent les sgries

de Grens (Vaud), et de Schafisheim (Argovie); les terres de cette dernière appartiennent encore à un de leurs descendants. Un autre fils de Gédéon, Jean Brutel, sgr de la Rivière, de Montpellier, se fixa en Hollande, où sa descendance existe encore.

Armes: ÉCARTELÉ, AU 1 D'AZUR AU LION ISSANT D'OR TENANT UN ARBRE ARRACHÉ DE SINOPLE, AUX 2 ET 3, DE GUEULES A LA COLOMBE D'ARGENT, AU 4 D'ARGENT A TROIS ROSES DE GUEULES, BOUTONNÉES D'OR, TIGÉES ET FEUILLÉES DE SINOPLE. (Arm. V.)

Plusieurs variantes portées par les branches d'Aarau et de Hollande. (Merz: Wappenbuch der Stadt Aarau)

Cimier: Un lion issant d'or.

Support: Un lion.

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet aux armes Brutel, 1732.
Cachet commun de Jean-Henri et Paul-Rodolphe Brutel, fils d'Etienne, aux armes Brutel. Cimier: Trois plumes d'autruche. Support. 1747.
La pierre tombale d'Etienne Brutel cité, au Staufberg (Argovie) portant les armes de sa famille, 1752.

Références: Arm. V. — Merz: Wb. der Stadt Aarau. — A.H.S. 1928, p. 162. — D.H.B.S., Suppl.

BRY

Voir planche

Claude-François « Brit », de Céligny, laboureur, est reçu H.G. le 9 janvier 1702. Son fils Jean-Louis, natif, faiseur de boîtes, est admis B.G. le 18 mars 1746, avec ses quatre enfants. Selon Sordet, Jean-Louis cité fut grand-père d'Isaac-Henri, né en 1781, qui émigra à 20 ans aux Etats-Unis et s'établit à Monroe dans le Ouachita. Il se voua à l'agriculture avec succès; il fut élu membre de la Constituante en 1811, juge d'Ouachita, président des Travaux publics, etc.

Armes: D'ARGENT A TROIS BILLETTES DE GUEULES POSÉES 2 ET 1, SURMONTÉES D'UNE AGRAFE D'AZUR.

Variante: LES BILLETTES POSÉES EN FASCE.

Sources: H. Deonna cite l'Arm. ms. Monnier, et donne un croquis de la variante.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 134; Reg. Hab.; Reg. unique. — Sordet. — D.H.B.S.

BRYOIS, BRIOIS

Famille qui paraît être originaire de France, à laquelle appartient Jean « Briois », bourgeois de Zurich, ffeu Théodore, natif de Genève, reçu B.G. le 1er juin 1642, avec son fils Charles. Il fut bourgeois de Moudon (Vaud) en 1652. (Arm. V.)



Armes: COUPÉ, EN CHEF D'OR A L'AIGLE DE SABLE COURONNÉE DE GUEULES, EN POINTE DE SINOPLE A DEUX PATTES D'OURS AU NATUREL POSÉES EN SAUTOIR. (Arm. V.)

Sources: « Cavata in Milano da libri antichi di Gaetano Bianchi », peinture appartenant à M. Bryois à Moudon. » (Arm. V.)

Références: Arm. V.

BUBNA und LITTIZ, von

Voir planche

Famille noble de Bohême qui reçut le titre de comte le 18 juillet 1644, à laquelle appartient Ferdinand, comte de Bubna et Littiz, 1768-1825, général et homme d'Etat autrichien, chevalier de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse, commandeur de celui de Léopold, chevalier de Ste-Anne, Grand-Croix de l'Aigle rouge. Il était feld-maréchal lorsque les Alliés décidèrent de traverser la Suisse en décembre 1813. Son objectif principal fut Genève qu'il occupa le 30 décembre, et où il autorisa la constitution d'un gouvernement provisoire pour administrer la ville libérée de la domination française. Le 1er janvier 1814 il nomma une commission gouvernementale pour le département du Léman, sous la direction du général Zechmeister. Il fut reçu bourgeois d'honneur le 10 juillet 1815; son diplôme lui fut adressé dans une boîte d'or gravé.

Armes: PARTI, AU 1 DE GUEULES À UNE CAISSE DE TAMBOUR AU NATUREL POSÉE EN BANDE, qui est Bubna. AU 2 D'AZUR A UNE TÊTE DE LION D'OR, LAMPASSÉE DE GUEULES, ISSANT D'UNE COURONNE D'OR.

Deux casques couronnés.

Cimier de dextre: Trois plumes d'autruche, azur, or et gueules.

Lambrequins: D'argent et de gueules.

Cimier de senestre: La tête de lion d'or.

Lambrequins: Or et azur.

Références: L.F.: Contrib. — Rietstap. — AEG: R.C. 1815. — Th. Bret: Les bourgeois d'honneur de Genève. — E. Demole: Bubna et le gouvernement de Genève. — D.H.B.S.

BUCHON

Famille de La Mure en Dauphiné, à laquelle appartient Moïse Buchon, ffeu Pierre, tailleur d'habits et chaussetier, reçu B.G. le 1er décembre 1711, avec ses fils mineurs Pierre, Gabriel et Jean-Pierre.



Armes: D'OR A L'ÉCUSSON BANDÉ D'AZUR ET D'ARGENT.

Sources: H. Deonna cite les manuscrits Vidart.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. his 272/4, p. 135.

BUDÉ, de

Voir planche

Famille noble de Champagne établie à Paris sous le règne de Charles V, qui se divisa en plusieurs branches. Guillaume, 1467-1540, helléniste et philologue, une des gloires de son temps, contribua par son crédit auprès du roi François I, à la création du Collège de France. Sa veuve Roberte Le Lyeur quitta le royaume avec ses fils en 1549 pour s'établir à Genève où elle et les siens embrassèrent la Réforme. « Nob. Françoys et Jehan Bude, frères, filz de feu Guillaume, natifz de Paris, leur très scavant père est bien cogneu d'ung chaqu'ung » sont reçus B.G. le 2 mai 1555. Jean cité, 1515-1587, sgr de Vérace, fut du CC 1559, puis du LX, il cultiva les lettres avec succès; la République le chargea de plusieurs missions diplomatiques. La famille de Budé a donné sous l'ancien régime neuf membres du CC dont un du Petit Conseil et syndic (Naville-Rilliet), ainsi qu'un grand nombre d'officiers aux services de France, de Sardaigne et d'Angleterre, etc.

Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, 1558-1610, sgr de Vérace, officier au service de France, qui se distingua à la bataille de Pontcharra, du CC 1587, conseiller 1599, syndic 1603, 1607. Il fut député en 1600 auprès d'Henri IV, alors à Lyon, puis auprès de Lesdiguières. Guillaume, 1643-1719, sgr de Ferney, de Beauregard (Pays de Gex), et de Boisy (Chablais). Il servit dans les gardes du roi de Suède, Charles XI, puis sous les ordres du maréchal de La Feuillade. La noblesse du bailliage de Gex le députa en 1679 au prince de Condé. Bernard, 1676-1755, sgr de Vérace, de Ferney, comte de Montréal, officier aux gardes suisses en France, au CC 1704. Il fut haï des bourgeois à la suite de l'affaire du Tamponnement (1737) et dut s'exiler dans sa sgrie de Ferney. Guillaume-Eugène-Théodore, 1836-1910, historien et philanthrope. Il publia de nombreux travaux historiques parmi lesquels: *Vie de Jean Diodati*, 1869; *Vie de François Turrettini*, 1871; *Vie de Guillaume de Budé*, 1884; etc. (D.H.B.S.). La famille s'est éteinte à Genève, dans les mâles, en la personne de Guy de Budé, mort en 1958, auteur de travaux concernant la philologie grecque.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS GRAPPES DE RAISIN D'AZUR. (Naville-Rilliet)

Variante: Les grappes de raisin tigées et feuillées de sinople.

Cimier: Un sauvage armé d'une massue.

Tenants: Deux sauvages vêtus et coiffés de pampres, tenant une massue. (Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. Fonds Blavignac au MAH, n° 208), cire rouge, carré à pans coupés 13 mm. Ecu aux armes Budé, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Belle gravure de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet Budé-Vérace, s.d.

Dix cachets, cire noire, carrés à pans coupés 17 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Budé, émail du chevron indiqué, dans un cartouche Louis XIV/Régence, orné de rinceaux et de palmes. Couronne à neuf perles. Belle gravure. Cachets d'Anne-Elisabeth de Budé, 1679-1758, veuve de No. Marc Pictet, C.G. Testament clos et secret, 19 octobre 1749. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les pages 62 et 63.)

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1415), cire rouge, ovale 20 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Budé dans un cartouche surmonté d'une couronne à neuf perles. Cachet Budé, s.d.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac au MAH, n° 182), cire rouge, ovale 20 × 17 mm. XVIII[e] s. Ecu aux armes Budé, surmonté d'une couronne de marquis. Tenants. Cachet Budé, s.d.

Un cachet (MAH, n° 1415 *bis*), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu aux armes Budé surmonté d'une couronne à neuf perles. Tenants. Très belle gravure. Cachet Budé, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Budé surmonté d'une couronne de marquis. Tenants. Toute la composition repose sur des rinceaux Louis XV. Très fine gravure. Cachet Budé, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 21 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Budé supporté par deux rinceaux reposant sur un piédestal. Tenants, dont un tient la couronne. La composition repose sur une console ornée de trois médaillons réunis par une guirlande de feuillages. Très fine gravure. Cachet Budé, s.d.

Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, ovale 20 × 24 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés, à dextre de Sellon (voir cette famille), qui est: D'argent à l'aigle essorante et empiétante de sable, posée sur une terrasse ou montagne de sinople. A senestre de Budé. Couronne à neuf perles. Support et tenant à dextre un lion et à senestre un sauvage. La composition repose sur une console décorée d'une tête d'ange ailée. Cachet d'Alexandrine-Françoise-Cécile de Budé, 1792-1863, C.G., femme de No. Jean-Jacques de Sellon, comte du St-Empire, 1782-1839.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 26 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Budé. Cimier: Un sauvage naissant. Très belle gravure. Cachet Budé, s.d.

Un ex-libris (coll. B.P.U.) à la variante. (Wegmann, n° 977; L.F.: Ex-l.)

Les armes Budé sont sculptées dans le fronton de la maison de ce nom, sise au Grand-Saconnex près Genève, XVIII[e] s. (W.D.: P.S. n° 744.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 21. — G.G.G. — Arm. V. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — W.D.: P.S. — d'Hozier: Gén. famille de Budé. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille de Budé (manuscrit). — Sordet. — Montet. — Girard: Hist. des officiers suisses. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

BUET

Famille de Thonon en Chablais, à laquelle appartient Jean Buet, notaire, reçu B.G. le 21 janvier 1483, membre du Petit Conseil 1488-1518, syndic 1499.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS TÊTES DE LÉOPARDS, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS CROISSANTS. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 21, donne un dessin des armes Buet, accompagné d'un texte: « Buet, châtelain de Monthoux, 1565 ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87 f° 21. — G.G.G. — D.H.B.S., Suppl.

BUFFE, (BUFFLE)

Voir planche

Famille de Dieppe en Normandie, à laquelle appartient Marin Buffe, B.G. le 14 mars 1570. Sa descendance a donné quatre membres du CC dont Jacob, mort en 1784, conseiller 1761, syndic 1771 et premier syndic. Elle paraît s'être éteinte dans la première moitié du XIX[e] s.

Armes: D'AZUR AU BUFFLE PASSANT D'OR, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UN CROISSANT DE GUEULES ENTRE DEUX ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Variante I: Semblable aux armes, le buffle couronné et passant sur une terrasse.

Variante II: Le buffle seul.

Cimier: Un buffle à mi-corps.

Sources: Un cachet dont l'écu porte un bœuf, sans chef, ni croissant ni étoiles, figurait sur le testament de Jean Buffe, fils de Marin, en 1642 (Pierre Gautier, not.). Cachet cité par Naville-Rilliet.
Un cachet (anc. coll. Galiffe III, 1 et XXIX, 41, au MAH, n° 1416), cire rouge, fragment, XVIII[e] s. Ecu à la variante I. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Sara Buffe, C.G., veuve de Charles Mallet, C.G., 1728.
Un cachet (MAH, n° 1416 *bis*), cire rouge, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu à la variante I. Cimier. Lambrequins. Cachet Buffe, s.d.
Selon Naville-Rilliet, les armes Buffe « se voient sur quelques pièces d'artillerie dans l'arsenal de Genève, fondues pendant que M. le syndic Buffle étoit général de l'artillerie ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 5, et n° 87, f° 21. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III.

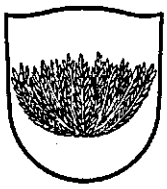
BUISSON

Voir planche

Famille de Lyon (France), à laquelle appartient Théophile Buisson, reçu B.G. le 3 novembre 1609, du CC 1624. Elle a donné dix-neuf membres du CC dont quatre du Petit Conseil et syndics (Naville-Rilliet), et de nombreux officiers au service de France. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Ami, 1649-1721, brigadier, col. du rgt suisse de son nom. Sa petite-fille Jacqueline-Françoise, 1729-1801, femme de No. Pierre Pictet, C.G., lt.-col., apporta la sgrie de Sergy à son mari; ce dernier est l'auteur de la branche des Pictet de Sergy; Jacques, 1654-1734, du CC, investi par Louis XV d'un marquisat comprenant des terres à Allemogne et à Sergy au Pays de Gex. La famille s'est éteinte en la personne de Catherine-Louise-Adélaïde Buisson, femme de Sp. Henri Boissier, C.G., professeur, morte en 1844.

Armes: D'OR A TROIS BUISSONS DE SINOPLE, POSÉS 2 ET 1.
(Naville-Rilliet)

Variante I: Le champ d'argent.



Variante II: Un buisson au lieu de trois.
(Naville-Rilliet)

Sources: Cinq cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Buisson, dans un cartouche orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Cimier: Un sauvage naissant, nu et barbu, ayant une massue posée sur l'épaule droite. Lambrequins courts. Tenants: Deux sauvages semblables armés d'une massue. Jolie gravure. Cachets d'Elisabeth Bonnet, C.G., veuve de Louis-Théophile Buisson, C.G. Testament clos et secret, 23 mai 1741. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les pages 264 et 265.)

Cinq cachets, cire noire, ovales 19 × 17 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Buisson, l'or du champ est indiqué.

Couronne à neuf perles. Supports: Deux lions. Toute la composition repose sur un ornement Louis XIV. Très belle gravure.

Cachets de No. Marie Lullin, C.G., femme de No. Jean Buisson, 1657-1716, C.G, procureur général. Testament 8 mars 1713; les cachets sont apposés sur un document du 13 décembre 1752. (AEG: Delorme, not., vol. 35, actes reliés entre les pages 72 et 73.)

Quatre cachets, cire rouge, ovales, 22 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu en forme de violon aux armes Buisson, dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux, de fleurs et de palmes. Couronne à neuf perles.

Cachets de No. Jean-Louis Buisson, 1708-1789, aide-major de brigade au service de France, du CC 1738, major de la garnison. Testament clos et secret 19 février 1787. (AEG: Ch.-Gab. Flournois, not., vol. 43, acte relié entre les pages 324 et 325.)

Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, début XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Buisson, dans un cartouche. Couronne à neuf perles. Cachet Buisson, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 26 × 23 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Buisson, émaux indiqués, souligné par des rinceaux, à sa base un mascaron. Couronne de marquis. Tenants: Deux sauvages armés de massue. Toute la composition repose sur une console ornée de rinceaux. Très belle gravure. Cachet Buisson, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 32 × 24 mm., XVIII[e] s. Ecu portant la variante, surmonté d'une couronne. De chaque côté de l'écu pend une guirlande de roses. Belle gravure. Cachet Buisson, s.d.

Un cachet (AEG: anc. coll. Reverdin), cire rouge, ovale 17 × 15 mm., XVIII[e] s. Ecu rond aux armes Buisson, émaux non indiqués, à l'intérieur d'un cartouche fin Louis XIV, orné de rinceaux et de feuilles d'acanthe. Couronne à neuf perles. Cachet Buisson, s.d.

Un ex-libris aux armes Buisson. (Wegmann n° 1014; L.F.: Ex-l.).

Un ex-libris aux armes Buisson, XVIII[e] s. Couronne à neuf perles. Tenants: Deux sauvages nus et barbus, armés d'une massue. Titulaire: « Jean Louis Buisson », 1731-1805, du CC 1764. (Wegmann, n° 1016; L.F.: Ex-l.)

Les armes sont sculptées au fronton de l'ancienne maison Buisson, actuellement Naville, sise à la rue Calvin 13 (Genève), qui fut construite en 1708 pour No. Léonard Buisson, 1643-1719, du CC 1665, conseiller 1689, syndic 1699, envoyé de la République auprès de Louis XIV 1696. Elles figurent également dans le fer forgé qui surmonte la porte cochère.

H.D.: L.N. dans A.H.S. (1918), XXXII, p. 22: Jacques Buisson, 1654-1734, cité, réalisa une fortune considérable dans le système de Law. Par ses services financiers il fut en grande faveur à la Cour de Louis XIV, puis auprès du Régent, qui, par lettres patentes du roi Louis XV en mai 1722, lui fit confirmer pour lui et ses descendants mâles, le titre de marquis, « pour en jouir et user dorénavant et à toujours, avec les honneurs, droits, séance, autorité, droits d'armes, blason, assemblées d'état et de noblesse, appartenant aux autres marquis de notre Royaume. »

La variante II fut portée par la branche aînée de France et reprise dans la seconde moitié du XVIII[e] s. par les Buisson de Genève.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG.: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f°[s] 21, 22. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

BUJARD

Voir planche

Famille vaudoise d'origine italienne, bourgeoise de Lutry 1535, de Riex avant 1794, de Forel 1824. A l'une de ses branches appartient Marc-Louis Bujard, cafetier, né le 31 décembre 1822 à Riex, N.G. le 21 juin 1872, admis à la commune de Genève.

Armes: PARTI D'ARGENT AU CHÂTEAU A DEUX TOURS DE GUEULES, SOUTENU D'UN MONT ALÉSÉ DE QUATRE COUPEAUX DE SINOPLE, ET D'AZUR AU LION D'ARGENT COURONNÉ D'OR.
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet du XVIII[e] s. aux armes Bujard.
Une pierre sculptée aux armes Bujard, à Lutry, début XIX[e] s.
La branche de Riex a été gratifiée au XVIII[e] s. des armes décrites ci-dessus, qui depuis sont portées par toutes les autres branches.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S. et Suppl.

BULET, BULLET

Voir planche

Famille de la région d'Yverdon (Vaud), mentionnée en 1419 à Ependes, à Cheyres en 1456. Elle apparaît à Yverdon en 1546, en la personne de Nicolas Bulet, notaire. Aux XVI[e] et XVII[e] s. elle donna de nombreux notaires et commissaires rénovateurs de terriers. A celle-ci appartient Rodolf Bulet, ffeu Abraham, d'Yverdon, médecin, petit-fils de feu No. Isaac Gallatin, C.G., premier syndic, qui est reçu B.G. le 13 novembre 1693.

Armes: PARTI, A DEXTRE DE SABLE A LA CROIX D'ARGENT MI-PARTIE, A SENESTRE DE GUEULES A LA BANDE D'OR, A LA DEMI-BARRE D'OR DÉFAILLANTE EN POINTE, A LA SERRE D'AIGLE D'OR MOUVANT DE LA BANDE.
(Arm. V.)

Cimier: Une ancre d'or.

Devise: «DIEU EST MON ANCHRE».

Sources: L'Arm. V.:
Un vitrail de «Nicolas Bulet d'Yverdon, 1632», au MHL. Cimier. Devise.
Un cachet du même personnage aux armes Bulet, N.B. 1625, cimier.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

BURGY

Voir planche

Famille de Waldshut dans le Bas-Palatinat (Allemagne), fixée à Lancy en 1735, devenue genevoise en 1816.
Parmi les personnalités, il nous faut citer: Louis, 1798-1868, col. d'infanterie, député au Grand Conseil; il participa aux événements du Sonderbund. Son fils Alfred-Louis-Charles, 1847-1907, fut procureur général, président de la Cour de justice, col. d'artillerie.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS DU MÊME.

Variante: D'OR AU CHEVRON ONDÉ D'AZUR ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS DU MÊME.

Sources: H. Deonna cite un cachet original de 1786, à la variante, qui figurait dans la coll. Alfred Vidart.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 182. — L.F.: Contrib. — D.H.B.S., Suppl.

BURLAMACHI, BURLAMACCHI, BURLAMAQUI

Voir planche

Famille noble originaire de Lucques (Italie), qui appartenait au patriciat de cette ville. Convertie à la Réforme, elle fut dans l'obligation de s'expatrier pour fuir les persécutions. Deux branches s'établirent à Genève, à la première appartient Fabrice Burlamachi, 1563-1598, négociant en soie, réfugié en 1591. Son fils No. Vincent, «natif de ceste Cité, originaire de Lucques en Italie, marchand» fut reçu B.G. le 9 novembre 1631, gratis, avec son fils No. Fabrice, 1626-1693, théologien et homme de lettres remarquable. Bayle l'appelait le *Photius* du XVII[e] s. Il desservit l'église italienne de Genève 1653-1659; puis celle de Grenoble 1659-1665, et publia sous l'anonymat: *Catéchisme sur les controverses avec l'Eglise romaine*, 1668; *Synopsis theologica*, 1678, etc. Parmi les personnalités de cette branche, il nous faut citer: Jean-Jacques, 1694-1748, juriconsulte, professeur de droit. Après de brillantes études on lui décerna le titre de professeur honoraire de droit à l'Académie. Il voyagea en France, en Hollande et en Angleterre. Revenu à Genève ses cours connurent le plus grand succès et attirèrent de nombreux étudiants étrangers. Membre du Petit Conseil en 1740; protecteur éclairé des arts il avait réuni une collection de tableaux et d'estampes, considérée comme l'une des plus belles de Genève. Il est l'auteur de: *Principes du droit naturel*; *Principes du droit politique*; *Principes du droit de la nature et des gens...*
La branche cadette remonte à Michel, 1532-1590, qui se fixa en France en 1566; blessé à la St-Barthélemy, il se retira à Genève en 1585, où comme beaucoup de ses compatriotes il s'occupa du commerce de la soie. Son petit-fils Nicolas, né en 1606, est reçu B.G. le 14 mai 1651, avec ses frères Augustin et Théodore.

Renée, fille de Michel cité, 1568-1641, épousa en secondes noces 1623, Théodore-Agrippa d'Aubigné. La famille Burlamachi, de Genève, a donné cinq membres du CC dont deux du Petit Conseil, elle fut reconnue et maintenue dans sa noblesse en France le 30 juillet 1716 par arrêt des commissaires du Conseil d'Etat du roi Louis XV, relaté dans un certificat des syndics et conseil, accordé à Jacques Burlamachi, le 13 mars 1733. (Naville-Rilliet.) Elle s'est éteinte à Genève à la fin du XVIII[e] s.

Armes: D'OR A LA CROIX D'AZUR.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXIX, 33, au MAH, n° 1417), cire rouge, ovale 22 × 15 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Burlamachi, le champ n'est pas indiqué mais la croix est d'or. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un oiseau contourné difficile à décrire, ayant un serpent dans son bec? Il est accosté des lettres T et B. Lambrequins. Cachet de Théodore Burlamachi, B.G., marchand de soie puis banquier, 1683.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 22. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Burlamachi (manuscrit). — Ch. Eynard: Lucques et les Burlamacchi; Not. sur la vie de Renée Burlamacchi. — Gal.: Le Refuge italien. — Heyer: L'Eglise de Genève. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

BURNIER

Voir planche

Famille originaire de Rossinières (Vaud) où elle est citée en 1370. Elle a essaimé à Lutry 1453, à Bière 1542, dans le Valais 1558 ainsi qu'à Genève. Plusieurs personnes de ce nom se fixèrent à Genève au XVIII[e] s.; la première reçue à l'Habitation fut François Burnier, ffeu Pierre, de St-Sulpice au bailliage de Lausanne, le 30 juillet 1742.
Jules Burnier, né en 1873, commis, d'origine vaudoise, est N.G. le 16 mars 1900, admis à la commune de Genève.

Armes I: D'ARGENT AU RENCONTRE DE BŒUF DE GUEULES.
(Arm. V.)

Supports: Deux aigles.

Devise: DIEU JUSTE JUGE.

Armes II: DE GUEULES A TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, SURMONTÉS D'UNE FLÈCHE D'OR EN PAL A TROIS BARBEAUX, POINTÉE D'ARGENT ET ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet aux armes I, de François Burnier, banderet, Lutry, 11 septembre 1774.
Un cachet aux armes I. Supports. Devise. Cachet de Jean-Samuel Burnier, 1763-1840.
Une marque à feu aux armes I, en pointe un mont de trois coupeaux, ceux-ci sont peut-être les boucles du ruban qui lie les palmes encadrant les meubles. Le rencontre est surmonté d'une couronne. XVIII[e] s. Cette marque est la propriété de M. Chausson à Lausanne.
Les armes I sont portées par les familles Burnier de Lutry et de Bière, alors que les armes II appartiennent à celles de Rossinières et du Valais.
Selon l'Arm. V., les armes II sont gravées sur un banc d'église à Rossinières (XVIII[e] s.?).

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

BUSCARLET

Voir planche

Famille de Millau en Rouergue (Dépt de l'Aveyron) dont une branche s'est fixée à Genève dans la première moitié du XVIII[e] s. A celle-ci appartient Pierre Buscarlet, né vers 1721 à Millau, mort en 1776 à Genève, reçu H.G. le 8 mars 1749. Sa postérité s'est éteinte en la personne de ses enfants. Son demi-frère Marc vint s'établir à Genève vers 1776, H.G. le 13 août 1776; il est l'ancêtre de la famille actuelle. Sept personnes de ce nom sont reçues C.G. en 1792. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Antoine, 1808-1877, major de la milice, qui démissionna lors de la révolution de 1846, juge au Tribunal de Commerce 1866-1868; Francis, 1863-1951, docteur en médecine.

Armes: DE GUEULES A UNE VACHE D'OR PASSANT, ACCORNÉE ET CLARINÉE D'ARGENT.

Sources: Brevet d'armoiries délivré par Charles d'Hozier en 1701 à « Jean Buscarlet, marchand à Millau ».

Références: AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — Daniel Buscarlet: De Millau à Genève. Une famille du Refuge. Les Buscarlet. 1953. — D.H.B.S.

BUTINI

Voir planche

Ce nom est la version latine de Butin, très ancien dans la région de Genève, à Miolan, Collonges-Bellerive, Chevrens, etc. La famille de Miolan remonte à Rolet Butini, vivant en 1473. Son fils Jean, mort en 1554, notaire, greffier 1505, puis secrétaire du Vidomnat, lt. du Vidomne dès 1523, fut membre du LX 1508, du CC 1534, juge des Trois Châteaux et conseiller 1535. On s'aperçut plus tard qu'il n'avait pas la bourgeoisie, laquelle lui fut octroyée le 7 juin 1538. La famille a donné sous l'ancien régime dix-huit membres du CC dont trois du Petit Conseil (Naville-Rilliet). Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre, 1678-1706, pasteur à Leipzig 1700, à Londres 1703, à Cartigny 1704, auteur de *Sermons* et d'une *Vie de Jésus-Christ.* Antoine, 1723-1810, médecin, du CC 1758, doyen 1788, publia quelques mémoires de physiologie, un traité de la petite vérole, des brochures politiques, etc. Jean-François, 1747-vers 1800, avocat 1769, du CC 1775, châtelain de Peney 1777, de St-Victor et Chapitre 1779, procureur-général 1782 et 1791,

membre de l'Assemblée nationale 1793, du Comité et du Conseil législatif 1794, 1795. Il est l'auteur de plusieurs publications: *Lettres africaines*, 1771; *Traité du luxe*, 1774; *Othello*, 1774; *Projet de Code civil*, 1796. Pierre, 1759-1838, médecin de très grande réputation, plusieurs souverains voulurent se l'attacher. La famille s'est éteinte à Genève en la personne d'Adolphe-Pierre Butini, 1792-1877, médecin, du Conseil Représentatif 1821, 1832, maire de Choulex 1845. Il se consacra à la création et à l'entretien d'établissements de bienfaisance: l'infirmerie de Plainpalais (Hôpital Butini) et celle du Prieuré.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'OR CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES ET CÔTOYÉE DE DEUX COTICES D'OR.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1410), rond 27 mm, XVI[e] s. Ecu aux armes Butini. Légende: MON ESPERANCE EN DIEU GIET. Sceau de Pierre Butini, C.G., châtelain du Chapitre, 1562.

Neuf cachets, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVII[e] s. Ecu ovale aux armes Butini, émaux non indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Cachets d'Alphonse Butini, 1661-1704, C.G., avocat, du CC 1688, auditeur 1694, châtelain de Jussy 1698, conseiller 1701, secrétaire d'Etat la même année. Testament en portf., 24 février 1699. (AEG: vol. 35.)
Un cachet (AEG: anc. coll. Reverdin), cire noire, ovale 20 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Butini dans un cartouche fin Louis XIV orné de rinceaux, de feuilles d'acanthe et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Lambrequins courts. Gravure très fine. Cachet Butini, s.d.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac au MAH, n° 214), cire rouge, ovale 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Butini, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Très belle gravure. Cachet Butini, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect., fragment, XIX[e] s. (?). Ecu aux armes Butini, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé et couronné posé de face. Cimier: une étoile. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet Butini, s.d.
Un ex-libris (coll. B.P.U.), aux armes Butini, probablement gravé par P. Légaré, XVIII[e] s. (Wegmann n° 1081; L.F.: Ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 6, et n° 87, f° 22. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — Alb. Ch.: Gén. gen. — Senebier. — Sordet. — Montet. — L. Gautier: L'Hôpital Butini, 1859-1909. — D.H.B.S.

C

CABANIS

Famille de Vézenobre en Languedoc qui se fixa dans le Pays de Vaud. François-David Cabanis, 1727-1794, chirurgien célèbre, né à Coppet, est reçu B.G. le 23 avril 1753; membre du CC 1775. En 1773, il imagina un appareil pour permettre la déglutition artificielle. D'après G.G.G. la famille s'est éteinte en 1805.



Armes: DE GUEULES A LA MAIN D'OR, CHARGÉE D'UN ŒIL D'ARGENT.
Variante: DE GUEULES A LA MAIN D'ARGENT, CHARGÉE D'UN ŒIL DU MÊME.
(G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit en parlant du Dr Cabanis: « Il ne connaissoit point d'armoiries. Voici celles que je lui ai données dans le Tableau de l'ancien gouvernement [voir description ci-dessus]. L'œil dans la main emblème de la chirurgie ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 22. — G.G.G. — Sordet. — D.H.B.S.

CABRIT

Antoine, fils de Pierre-André Cabrit, de Carouge, graveur, est reçu H.G. le 25 février 1766 puis B.G. le 15 février 1790. Deux personnes du nom de Cabrit sont reconnues C.G. en 1792.



Armes: TIERCÉ EN FASCE, AU 1 UNE MAISON POSÉE SUR LE TRAIT DU COUPÉ, AU 2 UNE AIGLE COURONNÉE D'OR, AU 3 D'ARGENT A DEUX BARRES DE GUEULES. (Emaux incomplets.)

Sources: H. Deonna donne le dessin d'un diplôme aux armes Cabrit. Légende: « Arma Cabrit Cauata Dalli Libri Antichi Dei Caronno Nella Contrada Di Santa Margarita in Milano ». (Propriété de M. Mouron-Cabrit, de Zurich, en 1925.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 301; Reg. Hab.; Reg. unique.

CABROL

Famille de « Brusque » en Rouergue, à laquelle appartient Pierre, fils de Jean Cabrol, menuisier, reçu H.G. le 3 novembre 1749, père de Jean-Pierre, menuisier, natif de la première génération, qui est admis B.G. le 27 avril 1791, avec ses fils mineurs Pierre-Marc-François et Jean-Marc-André.



Armes: FASCÉ DE GUEULES ET D'OR DE SIX PIÈCES, AU CHEVAL HERMINÉ, GAI ET CABRÉ, BROCHANT SUR LE FASCÉ, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

Sources: Un diplôme aquarellé (BPU) aux armes Cabrol, fin XVIIIe s., exécuté par Héberlé, arpenteur, « Rue de la Rotisserie N° 97 à Genève ». L'auteur, brouillé avec les lois de l'héraldique, donne une définition qui ne correspond pas à son dessin, et l'accompagne du texte: « Arme JPC Cabrol »; il s'agit sans doute de Jean-Pierre Cabrol cité.

Références: AEG: Reg. Hab.; Reg. unique.

CADOD

Famille de Péron (Pays de Gex), à laquelle appartient Hugonin Cadod, reçu B.G. le 28 janvier 1474. Plusieurs membres d'une ou de plusieurs familles de ce nom furent du LX 1506, du L 1512 et du CC 1527 (G.G.G.).



Armes: D'AZUR A TROIS CROISSANTS D'OR POSÉS 2 ET 1.
(G.G.G.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 21. — G.G.G. — D.H.B.S.

CAILLAT

Voir planche

Famille originaire de Tartegnin (Vaud), établie à Rolle depuis 1609, dont un rameau s'est fixé à Genève en la personne d'Aimé Caillat, reçu H.G. le 1er mars 1783. Son petit-fils, Jean-Henri dit John, 1807-1883, fut membre de l'Association patriotique du 3 mars 1841, du Conseil administratif 1842, du Grand Conseil 1842-1846 et 1847-1848.

Armes: TIERCÉ EN BANDE D'OR, D'ARGENT ET DE GUEULES, L'ARGENT CHARGÉ DE TROIS CAILLES AU



CABANIS



CAILLAT



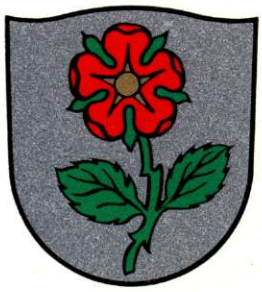
CAILLE



CALAME



CALANDRINI



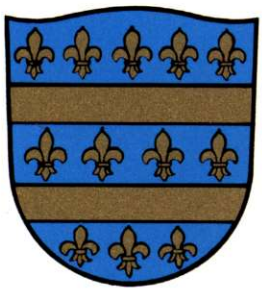
CALAS



CAMBIAGUE



CAMINADA



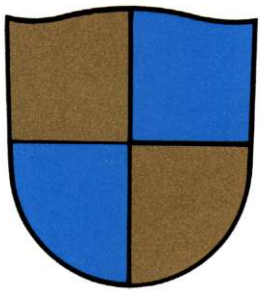
CAMP



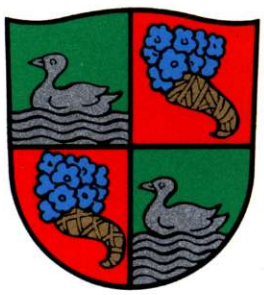
CAMPICHE



CANAL



de CANDOLLE



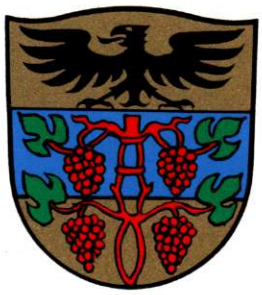
CANNAC



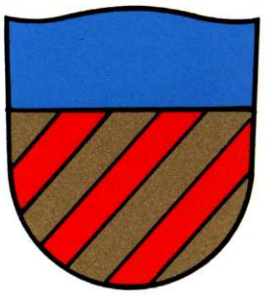
CAPITEL



CAPO d'ISTRIA



CAPT



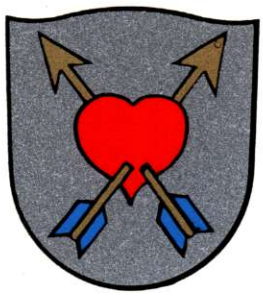
CARACCIOLO



CARCASSUOLA



CARDOINI



CARTIER I

NATUREL, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN ARBUSTE DE SINOPLE ENTRE DEUX CAILLES AFFRONTÉES AU NATUREL.

Sources: L'Arm. V.: « Le directeur des postes Caillat se servit en 1856 d'un cachet aux initiales L.C., datant du début du XIX[e] s., portant les armes » décrites ci-dessus.

Références: Sordet. — Arm. V. — D.H.B.S.

CAILLE

Voir planche

Famille de « Chauffetin », mandement de Flumet en Savoie, dont la filiation ininterrompue remonte à François Caille, père de Pierre, reçu B.G. le 27 mars 1543, du CC 1568. Sa descendance a donné quinze membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: André, du CC en 1592, mort la même année, député en 1590 auprès des ambassadeurs de France à Soleure pour le traité par lequel la France et les cantons de Berne et de Soleure s'engagèrent à défendre Genève; Isaac, 1589-1642, D[r] médecin, du CC, puis du LX, juge de St-Victor et Chapitre; François, 1641-1691, D[r] médecin, du CC. La famille est établie à Berne.

Armes I: D'AZUR A LA CAILLE D'ARGENT POSÉE SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE SURMONTÉE D'UNE ÉTOILE D'ARGENT.

Variante I: Deux étoiles à la place d'une.
(G.G.G.)

Variante II: Caille et étoile.

Variante III: D'AZUR A LA CAILLE D'ARGENT DEVANT UN CHAMP D'ÉPIS DE BLÉ D'OR, POSÉE SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante IV: D'AZUR A UNE FASCE D'OR CHARGÉE DE DEUX PALS (ou DEUX BANDES) ONDÉS DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE DE TROIS CAILLES D'ARGENT POSÉES PARFOIS SUR LE TRAIT SUPÉRIEUR DE LA FASCE.

Variante V: La fasce chargée de deux barres.



Armes II: TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UN TRÈFLE. (Emaux inconnus.)

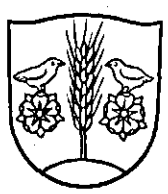
Variante VI: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE QUATRE ÉTOILES, TROIS EN CHEF POSÉES EN FASCE ET UNE EN POINTE. (Emaux inconnus.)

Sources: Arm. ms. N.-R.
Naville-Rilliet écrit: « Pierre Caille, environ l'an 1570, portoit dans son sceau », la variante VI.
G.G.G. citent des cachets à la variante I, 1593-1599.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1420), cire rouge, ovale 19 × 16 mm., fin XVII[e] s./début XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante V; les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier: phénix. Lambrequins. Cachet de Robert Caille, C.G., établi à Londres, 1728.
G.G.G. citent un cachet de 1734 à la variante IV.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1419), cire rouge, rect. à pans coupés, XVII[e] s. Ecu à la variante III; la terrasse ne paraît pas être indiquée de façon très claire. Les émaux ne sont pas indiqués. Casque tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de François fils d'André Caille, C.G., 1672.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, 8, et n° 87, f° 22, 23. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Gautier: Médecine. — S.K.L. — D.H.B.S.

CAILLER

Famille de Daillens (Vaud), où elle est citée au début du XVII[e] s., puis établie à Vevey en 1683. A la souche de Daillens appartient Charles-Marc-Elie Cailler, 1865-1922, né à Plainpalais, fils de Samuel-Louis, N.G. le 24 février 1888, admis à la commune de Plainpalais, chargé de cours à l'Université 1889, professeur extraordinaire 1891, puis ordinaire 1895, de mécanique rationnelle, d'analyse (calcul différentiel et intégral) et de mécanique rationnelle 1900-1921.



Armes: UN ÉPI EFFEUILLÉ SUR UN TERTRE, FLANQUÉ DE DEUX ROSES CHACUNE SUPPORTANT UNE CAILLE, CELLE DE DEXTRE CONTOURNÉE. (Emaux inconnus.)

Variante: TROIS ÉPIS EFFEUILLÉS SORTANT D'UN SEAU ET FLANQUÉS DE DEUX OISEAUX, CELUI DE DEXTRE PARAIT ÊTRE UNE CIGOGNE CONTOURNÉE, L'AUTRE UN HIBOU.

Supports: Deux lions.

Sources: L'Arm. V.:
Les armes sont marquées au feu sur un banc de l'église St-Martin à Vevey, pour F.-L. C., XVIII[e] s.
Un carreau de faïence vernissée de 1785 porte la variante et les supports; il provient d'une maison de Vevey.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

CAILLIATE, CAILLIATTE, CAYATO, QUAGLIATO, QUALLIAT

Voir planche

Famille des environs de Venise, à laquelle appartient Vincent « Qualliat », dit Barba, natif de Chioggia près Venise, barquier. Son fils Jean, dit Barba, natif de Venise, barquier, reçu B.G. le 17 mai 1583. C'est fort probablement le même que Joseph « Caiato », dit Barba, admis B.G. le 10 novembre 1584, « ayant esgard au service qu'il a faict à la Seig[rie] après les barques » (R. C.). Selon certains auteurs, la barque latine fut introduite sur le lac de Genève par Vincent et Jean Cailliate cités. Sa descendance a donné un membre du CC; elle était encore représentée en France au début du siècle.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX COQUILLES ET EN POINTE D'UNE CAILLE, LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: Deux étoiles à la place des coquilles.
(Galiffe)

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Caillatte, dans un cartouche très découpé et orné de rinceaux. Les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Jolie composition héraldique. Cachet d'Auguste Cailliatte, 1672-1738, C.G., orfèvre, testament olographe, 19 septembre 1738. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 879-880.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 23. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 218. — R.G.S. Ge. II.

CALAME

Voir planche

Famille neuchâteloise citée dès la fin du XIV^e^ s. au Locle, d'où elle s'est répandue à La Brévine puis dans toute l'ancienne principauté, B. de Valangin au XVI^e^ s. et de Neuchâtel en 1730. Une branche se fixa au Pays de Vaud, B. de Reverolle 1650 et de La Tour-de-Peilz 1729.

Plusieurs membres de cette famille furent reçus H.G. dès le XVII^e^ s.; le premier admis fut Abraham Calame, tailleur de pierres, le 8 février 1688. Quatre personnes de ce nom furent reconnues C.G. en 1792. Alexandre, 1810-1864, peintre, né à Vevey, d'origine neuchâteloise, fut élevé à Cortaillod puis à Genève; élève de Diday en 1829, en 1835 il ouvrit une classe de dessin en même temps qu'il exposait à Genève et à Paris; à la suite d'un voyage qu'il fit dans l'Oberland, Calame devint un peintre de l'Alpe. Son rôle fut considérable dans le mouvement artistique suisse du XIX^e^ s.; ses toiles exposées à Paris lui valurent les plus hautes récompenses et la Légion d'honneur. Parmi ses œuvres il faut citer: *L'Orage à la Handeck*; *Chênes battus par l'orage*; *Le Mont-Rose*, etc. Son fils Jean-Baptiste-Arthur, né en 1843, peintre, est N.G. le 23 mai 1865, admis à la commune de Genève.

Armes: D'ARGENT A L'ANCRE DE SABLE ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES DE GUEULES.

Cimier: Une étoile.

Sources: L'Arm. N.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale 28 × 24 mm., XIX^e^ s. Ecu aux armes Calame, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet Calame, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 24 × 21 mm., XIX^e^ s. (?). Ecu ovale aux armes Calame. Tenant: Une victoire casquée, assise, la tête contournée. Toute la composition repose sur une terrasse, en dessous les lettres IIHC. Cachet Calame, s.d.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 22. — Arm. V. — Arm. N. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 4, 1862-1874. — S.K.L. — D.H.B.S.

CALANDRINI

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à No. Jacopo Calandrini, de Sarzano, qui appartenait alors à Gênes (Italie); la famille était comptée pour gênoise. Son fils Giarente épousa Andreola de Calderini, veuve de Bartolomeo Lucando, alias Parentuccelli, qui était mère de Thomas dit de Sarzane, devenu le pape Nicolas V. Elle vint s'établir à Lucques avec ses enfants; cette république octroya la bourgeoisie à son fils Filippo Calandrini, qui fut chanoine et archidiacre de Lucques, évêque de Bologne et de Porto, cardinal du titre de St-Laurent in Lucina 1449. No. Giovanni-Matteo Calandrini, petit-fils de Giarente cité, admis citoyen de Lucques en 1466, fut créé comte palatin en 1489, puis sénateur unique de Rome. Il est le trisaïeul de Jean-Louis, 1585-1656, qui, venu d'Amsterdam à Genève vers 1612, fut reçu B.G. le 14 octobre 1634, du CC 1635, du LX 1638. Sa descendance a donné six membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: son fils Daniel, 1635-1709, du CC 1661, auditeur 1673. Jean-Louis, 1703-1758, professeur de mathématiques à l'Académie 1724, de philosophie 1734, du CC 1734, du LX 1745, conseiller d'Etat 1750, trésorier général 1752, syndic 1757, mathématicien et physicien célèbre, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. Bénédict, 1639-1720, pasteur de l'Eglise italienne de Genève 1662, pasteur en ville 1664, professeur de théologie 1690, recteur de l'Académie. François, 1677-1750, du CC 1704, auditeur 1718, conseiller 1728, premier syndic 1738, 1742, 1746, 1750. François, 1729-1801, du CC 1764, auditeur 1767, conseiller d'Etat et lt. de police 1778. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de Louise-Anna-Emma-Almeria Calandrini, 1798-1885, femme d'Henri Tronchin, C.G. La famille Calandrini a eu plusieurs rameaux en France, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre.

Armes: D'AZUR AU SAUTOIR D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE CALANDRE (ALOUETTE) ÉPLOYÉE DU MÊME.

Variante I: L'ALOUETTE D'ARGENT.

Variante II: D'AZUR AU SAUTOIR D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE.
(Diplôme de Lucques)

Cimier: L'alouette de l'écu d'argent ou d'or.

Cimier, variante I: L'alouette issante.

Cimier, variante II: L'aigle issante tenant en son bec un rouleau de parchemin inscrit du mot SURSUM.
(Rietstap)

Devise: SURSUM CORDA.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « On raconte qu'un chevalier de cette maison di San Pietro, di Sarzana et di Luna ayant paru dans un tournois avec cette petite alouette sur son casque fut insulté par un autre Chevalier qui portoit un griffon dans son écu et pour cimier, et qui l'appella le Chevalier de la Mouche. Mais le chevalier de l'alouette ayant vaincu celui du griffon retint le surnom de Calandrini. [etc.]. Je croirois que c'étoit anciennement une calandra (en italien une alouette des préz) qui étoit dans l'écu de cette maison prise par celui de ses auteurs qui avoit vaincu le Chevalier du griffon et qui avoit, à cause de cela, retenu les griffons pour supports. J'ai vu au Livre du graveur Légaré l'oiseau nommé une calandre d'or, mais plus souvent je l'ai vue d'argent. Cependant l'acte de Luques et d'après lui l'Histoire des sénateurs de Rome disent que ce doit être une aigle de sable. Elles sont ainsi peintes dans ce diplôme de Luques. Ainsi nul doute que les Calandrini

doivent les porter telles, quoique cet aigle de sable sur l'azur du champ soit une faute de blasons. Il faut dire alors: pour enquérir et supposer que l'aigle fut prise par attachement au parti de l'Empereur. »
En italien calandra ou calandro, diminutif calandrino, désignent la calandre, grosse alouette.
Un cachet (au MAH, n° 1421), cire rouge, ovale, XVII[e] s. Ecu aux armes Calandrini. Cimier. Lambrequins. Cachet Calandrini, s.d.
Un cachet, cire noire, ovale, fragment, XVII[e] s. Deux écus accolés, à dextre Calandrini; à senestre Hertner, qui est ici: De gueules à la bande d'argent chargée de trois trèfles de sable et accompagnée de deux étoiles d'or. Les émaux ne sont pas indiqués. Cimiers: à dextre Calandrini, à senestre Hertner (un vol). Lambrequins très courts. Jolie gravure. Cachet apposé sur le testament olographe de Marie Hertner-Clée, ffeu Jean-Martin, B. de Lyon, et veuve de No. Jean-Louis Calandrini, C.G.; 5 octobre 1687. (AEG: Jur. civ., vol. 10, p. 255-263.)
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 13 × 12 mm. env., XVIII[e] s. Ecu aux armes Calandrini. Casque grillé posé de face. Cimier accosté des lettres D et C. Lambrequins. Gravure très fine d'un excellent style héraldique. Cachet de Daniel Calandrini cité, 1635-1709, s.d.
Quatre cachets, cire rouge, ovales 22 × 16 mm., XVIII[e] s. Deux écus accolés, à dextre Calandrini; à senestre Pellissari, qui est ici: cinq bandes, au chef chargé d'un gonfanon. Les émaux ne sont pas indiqués. Cimiers Calandrini et Pellissari (un griffon à mi-corps). Lambrequins très courts, Cachets de Susanne-Julie Calandrini, 1694-1782, testament en portf., 14 juin 1776. (AEG: vol. 43.) Susanne-Julie Calandrini utilisa une matrice qui fut gravée pour sa mère Julie de Pellissari, morte en 1754, fille de No. Georges et femme en 1690 de No. Jean-Louis Calandrini (1665-1754).
Deux cachets, cire rouge, ovales 19 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Calandrini; les émaux sont indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins importants. Gravure très fine. Cachets de Bénédict Calandrini cité, C.G., testament olographe, 25 février 1719. (AEG: Jur. civ., vol. 11, p. 633-635.) La matrice fut employée par sa fille pour: trois cachets, cire noire, de Marie Calandrini, 1675-1753, ffeu No. Benedict, testament clos et secret, 2 août 1747. (AEG: Delorme, not., vol. 35, acte inséré entre les pages 108 et 109.)
Cinq cachets, cire rouge, ovales 20 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale dans un cartouche très découpé; une guirlande de feuillages part de la crosse dextre en formant des chutes pour rejoindre la crosse opposée. Armes Calandrini; l'émail du champ est indiqué. Casque grillé et couronné posé de face. Cimier. Lambrequins très petits. Gravure très fine. Charmante composition héraldique dans le style du second quart du XVIII[e] s. Cachets de Jean-Louis Calandrini, C.G., testament clos et secret, 12 mai 1750. (AEG: Delorme, not., vol. 35, acte inséré entre les pages 140 et 141.) Un autre exemplaire (au MAH, n° 3042), attribué à Jean-Louis Calandrini, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale dans un cartouche orné de rinceaux et de feuillages fleuris, aux armes Calandrini, émaux indiqués. Casque grillé, très petit, posé de face. Cimier. Lambrequins. Devise. Très fine gravure. Cachet Calandrini, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 22 × 19 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Calandrini, dans un cartouche rect. orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Cimier. Devise sur une banderole. Composition sèche dans le goût du XIX[e] s. Cachet Calandrini, s.d.
Deux ex-libris différents, aux armes Calandrini, avec cimier, vers 1700. (Wegmann, n[os] 1100 et 1101.)
Deux ex-libris différents, aux armes Calandrini, avec cimier (variante), l'un vers 1700, l'autre vers 1750. (Wegmann, n[os] 1102 et 1103.)
Un ex-libris, XVIII[e] s. Ecu ovale, aux armes Calandrini, dans un cartouche très découpé, orné de rinceaux, de feuilles d'acanthe et de fleurs. Casque grillé et couronné, posé de face. Cimier (variante). Lambrequins. Le nom du titulaire sur une banderole: IEAN LOUIS . CALANDRINI. Très belle composition finement gravée dans le style fin Louis XIV/Régence. Il y eut trois Jean-Louis: 1665-1754; 1677-1718, pasteur; 1703-1758, professeur et syndic. On en trouve des exemplaires datés: 1760. (Wegmann, n° 1104; L. Fulpius, n° 27.)
Fers forgés de l'escalier de la maison Calandrini, 1680-1681, angle Grand-Rue-rue du Puits-Saint-Pierre (Genève).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 23. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

CALAS

Voir planche

Jean Calas, originaire du Tarn, né à Lacabrède, diocèse de Castres (Languedoc) en 1698, exécuté en 1762. Etabli à Toulouse, il fut la victime d'un célèbre erreur judiciaire, dont Voltaire réussit à obtenir la revision en 1764 et 1765. Ses fils Jean-Pierre et Jean-Donat, sont reçus B.G. le 28 septembre 1770 « gratis, à la recommandation de M. le duc de Choiseul ». Selon Naville-Rilliet ils n'ont point laissé de postérité.

Armes: D'ARGENT A LA ROSE DE GUEULES, TIGÉE ET FEUILLÉE DE SINOPLE.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Le cachet du dernier [Calas], mort en 1791, portoit » les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8. et n° 87, f° 23. — D.H.B.S.

CALVIN

Famille de Pont-l'Evêque, près Noyon, en Picardie à proximité de l'Ile-de-France, à laquelle appartient Gérard Cauvin, le premier connu, qui se fixa peu avant 1481 à Noyon même; père de Charles, Jean, Antoine et François. Il mourut en 1531, âgé de plus de 70 ans. « Anthoine Calvin, filz de feuz Girard, de Noyons, gratis, en contemplacion que mons[r] Jehan Calvin, ministre de Geneve, prend grand poienne à l'avancement de la parolle de Dieu & a maintenyr l'honneur de la Cité », est reçu B.G. le 3 août 1546, du CC 1558, du LX 1570. Son fils Jean, né en 1561, marchand imprimeur ou libraire, du CC 1590; blessé au combat de Châtelaine, le 7 juillet 1590, il mourut le 11.
Le réformateur Jean Calvin, 1509-1564, est reçu B.G. le 25 décembre 1559 « Spect. m[tre] Jehan Calvin, filz de feu Girard, de Noyon en Picardie, dez longtemps ministre de la parole de Dieu en ceste Cité, estant appellé par devant nous en conseil, [...], avons icelluy spect. Calvin, icy present & humblement acceptant, benignement, receu, de grâce spéciale & gratuitement, en esgard du ministère de la parole de Dieu auquel, despuys la Refformation chrestienne, il a fidèlement servy, & de beaucoup d'agréables services que journellement il faict à nostre Républicque ».

Jean Cauvin latinisa son nom en Calvinus, d'où l'adoption de la nouvelle forme française Calvin.



Armes: UNE MAIN AVEC POIGNET MOUVANT DU FLANC DEXTRE ET TENANT UN CŒUR EN PAL. (Emaux inconnus.)

Variante: UNE MAIN AVEC POIGNET MOUVANT DU FLANC SENESTRE ET TENANT UN CŒUR EN PAL. (Emaux inconnus.)

Sources: Il ne semble pas que ce soit là de vraies armoiries mais la représentation d'un symbole.
Nous n'avons pas retrouvé de cachets d'Antoine Calvin ou de son fils.
Un sceau à sec rond, 17 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Calvin. Relief vigoureux. Sceau à sec de Jean Calvin cité, apposé sur une lettre qu'il adressa au Conseil de Genève le 13 août 1543, de Strasbourg où il s'était réfugié. (AEG: P.H. n° 1250.)
Sceaux semblables apposés sur des lettres écrites à Strasbourg, 23 octobre 1540, 1[er] juillet 1543. (AEG: P.H. n° 1250.)
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1424), ovale 17 × 16 mm., XVI[e] s. Ecu en forme de cartouche, accosté des lettres I et C, à la variante. Sceau de Jean Calvin, 1555.
Le même, sur une lettre à M. de Falais (BPU, Ms. lat. 194, f[os] 30 et 72).
Un sceau rond, XVI[e] s. Un écu aux armes, accosté des lettres I et C. Sceau de Jean Calvin, sur des lettres à diverses personnes. (BPU, Ms. lat. 107 a.) Il est aussi cité par Galiffe.

Références: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 23. — G.G.G. — Doumergue. — D.H.B.S.

CAMBIAGUE, CAMBIAGO

Voir planche

Famille noble de Crémone (Italie), à laquelle appartiennent No. Jules « Cambiago, filz de Evangeliste, natifz de Crémone », vers 1520-1590, reçu H.G. le 16 mai 1558, B.G. le 1[er] février 1560, du CC 1575, son fils Marc tué à l'Escalade et son petit-fils Georges, mort en 1678, du CC 1642, conseiller 1675. La famille Cambiague s'est éteinte à Genève en 1728 avec le fils de ce dernier, Isaac, du CC 1677, sgr du Martheray à Begnins (Vaud).
Un rameau issu de Marc-Conrad, oncle d'Isaac, s'est continué en Faucigny jusqu'à la fin du XVIII[e] s. Il fit ses preuves de noblesse en 1723, sur production de titres authentiques, appuyées d'une enquête faite à Genève en 1601. (Foras.)

Armes: D'ARGENT A LA PYRAMIDE MOUVANT DE LA POINTE, ACCOSTÉE DE DEUX TOURS SURMONTÉES CHACUNE D'UNE AIGLE COURONNÉE, LE TOUT DE SABLE.
(Naville-Rilliet; Galiffe; Foras)

Variante I: LES TOURS DE GUEULES.
(G.G.G.)

Variante II: LES AIGLES COURONNÉES D'OR, LES TOURS OUVERTES DU CHAMP.
(Rietstap)

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale 19 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Cambiague; les émaux ne sont pas indiqués. Couronne à neuf perles. Deux palmes passées en sautoir soulignent les flancs de l'écu. Gravure très fine dans le style de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet d'Isaac de Cambiague « cons[er] d'Etat de la République de Geneve » et de Julie de Pellissari. Testament olographe, 20 septembre 1723. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 169-174.) Un cachet semblable mieux conservé figure sur le codicille du dit testament, 24 mai 1728. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 175-177.)
Rietstap donne aux Cambiago, de Milan, comme armes: D'argent à l'obélisque sommé d'une boule et accosté de deux tours sommées chacune de deux tourelles, le tout de gueules, au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée d'or.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 8. — G.G.G. — Foras I. — Gal.: Not. gén. III.

CAMINADA

Voir planche

Famille noble de Brisighella (province de Ravenne, Italie). Le 24 février 1727 sont reçus B.G. « Christofle Caminada... de Brisighella en Romagne, lequel vint en 1705 en cette Ville pour embrasser notre religion & s'y est marié à une citoyenne; François... & Jaques..., ses fils, nés en cette Ville ».

Armes: DE GUEULES AU MOUTON PASSANT D'ARGENT.

Références: Arm. ms. N.-R.

CAMP

Voir planche

Famille de Cologne (Allemagne), à laquelle appartient David Camp, ffeu Dietrich, reçu B.G. le 1[er] mars 1667, avec son fils Louis; du CC en 1677. La famille a donné trois membres du CC et s'est éteinte dans les mâles en la personne d'Ami Camp, petit-fils de David, C.G., du CC 1758, mort en 1768.

Armes: D'AZUR A DEUX FASCES D'OR, ACCOMPAGNÉES DE DOUZE FLEURS DE LIS DU MÊME, POSÉES 5, 4 ET 3.

Sources: Un cachet, cire rouge, rect. à pans coupés 18 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Camp dans un cartouche Louis XIV orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins importants. Gravure très fine dans le style de la seconde moitié du XVII[e] s. Belle composition héraldique. Cachet d'Anne-Madeleine Camp, 1668-1729, fille de David, banquier, et veuve de No. Jean-Antoine Lullin, C.G., marchand-fabricant de soie et banquier; testament « vu en la Chambre des comptes » le 10 août 1729. (AEG: Juv. civ., vol. 12, p. 77-84.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 23. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III.

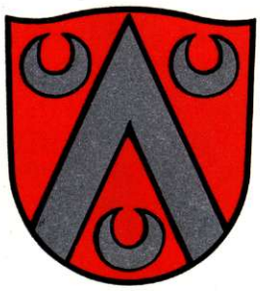
CAMPICHE

Voir planche

Famille vaudoise, bourgeoise de Ste-Croix, qui existait à Valeyres-sous-Rances au XIV[e] s. Elle remonte à Lambert « Campucho » qui vivait au début du même siècle. Sa descendance se divisa en plusieurs branches. David, 1667-1753, est l'auteur d'une des



CARTIER II



CASSIN



CASTANIER



CAVIN



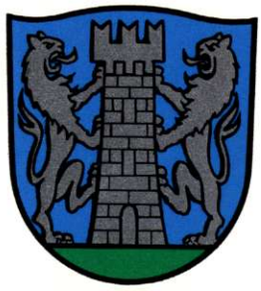
CAVUSSIN



CAYLA



CAZE



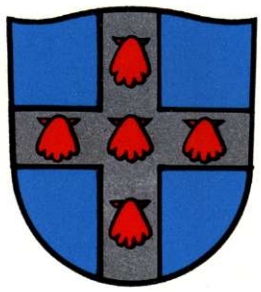
CAZENOVE



CÉARD



CELÉRIER



de CÉLIGNY



CERISIER



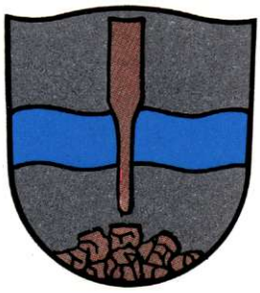
CHABERT



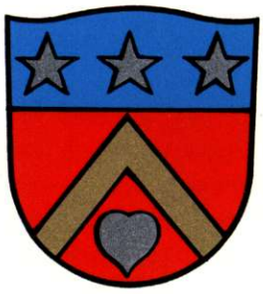
CHABREY



CHAILLET



CHAILLOT



CHAIS



CHAIX



CHALLAND



CHALONS

branches genevoises. (D.H.B.S.). Trois personnes du nom de Campiche ont été reconnues C.G. en 1792, d'autres furent N.G. en 1839, 1862, 1878 et 1880.

Armes: COUPÉ, D'ARGENT A L'AIGLE DE SABLE COURONNÉE D'OR, ET DE GUEULES A CINQ FLEURS DE LIS D'ARGENT POSÉES 3 ET 2.

Variante: LE COUPÉ D'ARGENT ET D'AZUR.

Sources: L'Arm. V.:
Un carreau de faïence vernissée de 1788, à la variante, dans une maison sise aux Verrières-Suisses. Ces armes proviennent fort probablement de l'officine Bonacina à Milan.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique E 1, 1814-1849; E 4, 1862-1874; E 5, 1875-1894. — Raoul Campiche: Gén. famille Campiche (manuscrit). — D.H.B.S.

CAMUS, CAMUZ

«Jehan et Ambroise Camus frères, natifz de Sougy [en Beauce, Dépt Loiret], diocèse d'Orléans,» sont reçus H.G. le 1er janvier 1560. L'un des deux est reçu B.G. le 20 juin 1581: «Ambroise Camuz, filz de feu Rolet, de Troigny en Beausse» (Trogny, Dépt Loiret).

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN LÉOPARD LIONNÉ D'OR ET EN POINTE D'UN PÉLICAN AVEC SA PIÉTÉ DANS SON AIRE D'OR.
(Naville-Rillict)
A comparer ces armes avec celles de deux familles Le Camus ainsi que les donne Rietstap, l'une de Champagne: De gueules au pélican d'argent avec sa piété de gueules dans son aire, au chef d'argent chargé d'une fleur de lis d'or, et l'autre, de Courtrai en Belgique (titre de chevalier, 23 octobre 1769): De gueules à la fasce d'or chargée de trois roses de gueules, barbées de sinople, accompagnées en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une tête de léopard d'or.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 23. — Liv. Hab.

CANAL, CANARD

Voir planche

Famille de Turin en Piémont, dont la filiation ininterrompue remonte à Matthieu Canal, 1496-1558, fils d'Antoine, apothicaire, reçu B.G. le 10 janvier 1514; avec quatre-vingts B.G. et C.G.; il protesta contre un conseil tenu sous la pression du duc de Savoie le 10 décembre 1525 (Conseil des Hallebardes); il fut membre du CC 1529 et du LX 1535. Son fils Jean, 1542-1602, apothicaire, du CC 1565, du LX 1573-1602, syndic 1580-1600, juge de la judicature de Gex 1593, fut tué dans la nuit de l'Escalade en 1602. Sa famille s'éteignit en la personne de son fils Pierre, 1564-1610, du CC 1589, médecin de l'Hôpital 1593, auditeur 1601, sautier 1608; en proie à des embarras financiers, il paraît avoir transmis pour de l'argent, aux autorités savoyardes, les délibérations secrètes qu'il connaissait; arrêté en janvier 1610, il fut soumis à la torture et avoua sa trahison; il fut rompu puis brûlé vif au Molard. La famille Canal a donné quatre membres du CC.

Armes: D'AZUR AU CANARD D'ARGENT NAGEANT SUR UNE ONDE DU MÊME.

Variante: COUPÉ AU 1 D'AZUR AU CANARD D'ARGENT NAGEANT SUR UNE ONDE DU MÊME, ET AU 2 DE GUEULES A LA CORNE D'ABONDANCE D'OR EN PAL.
(G.G.G.)

Cimier: Un canard d'argent.
(G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 23. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Gal.: Refuge italien. — Gautier: Médecine. — Sordet. — D.H.B.S.

CANDIE, de

Famille de Savoie qui appartient à la plus ancienne bourgeoisie de Chambéry; les Candie sont qualifiés nobles dès le début du XIVe s. Elle a donné François, vidomne de Genève en 1385. Sa filiation ininterrompue remonte à No. Aimé de Candie, sgr de la Berruyre, conseiller et maître d'hôtel de Philippe de Savoie, comte de Bresse, qui vivait en 1475. Sa descendance a porté les titres de sgrs de Candie et de Chaffardon, près Chambéry, de Bloye près Rumilly (en Genevois), de la Berruyre, de Loese et de Varennes en Bresse. Divisée en deux branches, la famille s'est éteinte en Savoie vers 1560 et en Bresse au milieu du XVIIe s.



Armes: DE GUEULES SEMÉ DE FLEURS DE LIS D'OR A LA COTICE D'AZUR BROCHANT.
(Foras)

Variante I: DE GUEULES A LA BANDE D'AZUR ACCOMPAGNÉE DE TROIS FLEURS DE LIS D'OR, DEUX EN CHEF ET UNE EN POINTE, POSÉES EN BANDE.

Variante II: DE GUEULES A LA BANDE DE France.
(Divers auteurs)

Cimier: Un chapeau ducal d'or, sommé d'une tête d'épervier de sable lampassée d'or.
(Foras)

Devise: TOUT A REBOURS.
(Foras)

Sources: Foras I:
Selon Guichenon (Preuves, f° 183), ce blason figurait au tournoi de Chambéry de 1348, avec le cimier accosté de deux écrevisses de gueules avec ces lettres G R C. Foras propose au sujet de ces initiales la lecture suivante: «GRADIUNTUR RETRORSUM CARABI».
Suivant les manuscrits de Guichenon au «blason des gentilshommes du tournoi de 1498» les Candie portaient les armes II. Galiffe et Mandrot citent un sceau de François de Candie, vidomne de Genève, 1385, qui porte la variante I.

Références: Foras I.

CANDOLE, CANDOLLE, puis **de CANDOLLE**
Voir planche

Famille noble de Marseille, confirmée telle par une lettre du roi René le 13 mars 1437. Le premier du nom est Pons Candole, sgr de Peynier en Provence, vivant en 1084. La filiation ininterrompue remonte à No. Raymond Candole, sgr de Nîmes et de Pourrières en Provence, viguier de Marseille 1257, fit partie de l'expédition de Charles d'Anjou pour la conquête de Naples; il reçut de nombreux fiefs de Charles devenu roi de Naples; il est l'auteur d'une branche à Naples, qui s'éteignit en 1552.

La branche demeurée en Provence remonte à No. Bertrand Candole ou Caldola, dit de Marseille ou de Provence; il fut associé à l'expédition de Charles d'Anjou en 1265. Sa descendance a donné de nombreux consuls à Marseille aux XV^e^ et XVI^e^ s.; parmi ceux-ci figure Bertrand, 1403-1483; c'est lui qui fut favorisé de la lettre du roi René. Son petit-fils Jean, 1486-1544, sgr de Julhans, cosgr de la Penne et Aubagne, viguier, premier consul et juge à Marseille, est l'auteur de la branche genevoise, aînée de la branche provençale actuelle. Il eut pour fils: Bernardin, vers 1522-1585, chanoine de Forcalquier, qui adopta la Réforme, et fut reçu H.G. le 26 mai 1552 (« Bernardin de Candolle, escuyer, de Marseille ») puis B.G. le 9 mai 1555 (« Hon. Bernardin de Candalle [variante: Candolle], filz de feu Jehan, de Marcellie, sargier »); Cosme, D^r^ en droit, reçu H.G. le 16 août 1574; Magdalon, chanoine de St-Victor de Marseille, auteur d'une chronique manuscrite sur la famille 1555, qui devenu réformé fut ministre à Royan ou Roye en Picardie. Pyramus, fils de Cosme, 1566-1626, à Genève en 1583, col. de cavalerie en France, fut reçu B.G. le 18 novembre 1594: « Nob. Piramus de Candole, sieur de Saint Jullien, filz de feu nob. Cosme, de S^t^ Jullien en Provence, gratuitement, ayant esgard à sa bonne volonté & service qu'il a faict au port des armes »; député aux Eglises réformées de France pour en obtenir des secours; reçu bourgeois d'Yverdon au Pays de Vaud le 14 mars 1619, où il était sgr de St-Vincent; ce fut sans doute son beau-père Vignon, riche imprimeur et éditeur, qui l'engagea à fonder en 1591 la Société d'imprimerie dite *Caldorienne*, qui publia de nombreux ouvrages à Genève, Cologny, Lyon et Yverdon. Il est l'ancêtre de la branche genevoise encore représentée dans cette ville. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Jean-Augustin-Pyramus, 1756-1817, auteur de diverses publications sur le commerce et l'économie politique, du CC 1788, du Conseil Représentatif 1814; Augustin, 1736-1820, du CC 1770, auditeur 1771, châtelain 1773, du Petit Conseil 1777, syndic de la Garde 1783, premier syndic 1785-1789; retiré en Suisse après 1792, il fut condamné à mort par contumace par le Tribunal révolutionnaire de 1794; il siégea au premier Conseil Représentatif. Augustin-Pyramus, 1778-1841, célèbre botaniste, D^r^ en médecine, professeur honoraire à l'Académie 1802, professeur de botanique à Montpellier 1807-1815, recteur de cette Académie en 1815, chargé sous l'Empire de faire des voyages pour l'avancement de la botanique et de l'agriculture; sous la Restauration il fut professeur à l'Académie de Genève, recteur 1830, 1831, et plusieurs fois membre du Conseil Représentatif; depuis 1826 l'un des huit associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, membre correspondant des principales sociétés savantes d'Europe, commandeur de la Légion d'honneur 1837. Son fils et successeur Alphonse-Louis-Pierre-Pyramus, 1806-1893, D^r^ en droit, fut professeur de botanique à l'Académie 1831, du Conseil Représentatif depuis 1834, puis des Assemblées constituantes de 1841 et 1862, du Grand Conseil 1842-1848 et 1862, du Conseil municipal de la ville de Genève 1842-1845, 1858, 1862-1866, président des Congrès internationaux de botanique à Londres 1866 et à Paris 1867; auteur de nombreux ouvrages sur la botanique et les sciences sociales; depuis 1874 l'un des huit associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris, membre correspondant de nombreuses Académies. La branche demeurée à Marseille porte le titre de marquis dès le XVIII^e^ s., puis celui de comte au XIX^e^ s.

Armes: ÉCARTELÉ D'OR ET D'AZUR.

Cimier: Un lion d'or issant portant une bannière aux armes.

Supports: Deux lions d'or contournés tenant une bannière aux armes.

Devise: AIDE DIEU AU BON CHEVALIER.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Les armes des deux branches ont toujours été les mêmes [etc.]. Casque couronné d'une couronne de Baron (pour ceux de Genève et de marquis pour ceux de France [etc.]. Le roi René avoit donné ces supports et cimier de lions tenant des bannières aux plus illustres maisons de Provence. Il y avoit joint des surnoms; celui qu'il attribua aux Candolle étoit: Envieux Candolle, ce qui venoit de l'impatience avec laquelle cette noble maison paroissoit souffrir de se voir déchue de son ancienne splendeur, et éclipsée par nombre de maisons nouvelles ». Selon Galiffe les armes figurent dès le XVII^e^ s. dans les armoriaux et nobiliaires français et italiens; quant à la devise, elle remonte à la seconde moitié du XVI^e^ s.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 22 mm., XIX^e^ s.? Ecu aux armes Candolle, émaux indiqués. Casque grillé tourné

à dextre. Cimier. Supports. Devise. Toute la composition repose sur une terrasse. Belle gravure. Cachet Candolle, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. à pans coupés, XIX[e] s. Ecu aux armes Candolle. Casque grillé et couronné, tourné à dextre. Lambrequins très courts. Devise. Gravure incisive. Cachet Candolle, s.d.
Un cachet (MAH, n° 1231), cire rouge, ovale 16 × 14 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Candolle, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Devise. Cachet Candolle, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 23. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. II et VI. — Sordet. — D.H.B.S.

CANNAC, CANNAC d'HAUTEVILLE

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Cannac ou Cannat, de Lacaune au diocèse de Castres, en Languedoc. Son fils Philippe, vers 1670-1750, directeur des coches de Lyon, banquier, quitta la France après la révocation de l'Edit de Nantes et vint s'établir à Vevey (Vaud), dont il acquit probablement la bourgeoisie, puis se fixa à Genève et fut reçu B.G. le 19 janvier 1706 (Covelle, sous Caunat). Son fils Pierre-Philippe, 1705-1785, bourgeois de Vevey 1728 et de Genève, acquit en 1760 la baronnie de St-Légier et La Chiésaz et la sgrie d'Hauteville au Pays de Vaud; il fut créé baron du St-Empire en 1768. Il eut entre autres enfants Jean-Louis, dit d'Hauteville, 1740-1815, col. du 1gt Royal-Allemand, maréchal de camp en France, commandeur de l'Ordre du Mérite militaire 1815. La branche suisse s'éteignit dans les mâles en 1815, et la dernière fut Madeleine-Wilhelmine-Philippine, dite Madeline Cannac, femme de Jean-Georges Mallet, C.G., morte en 1876.

Armes anciennes I: D'AZUR AU CANARD D'ARGENT NAGEANT SUR UNE ONDE DU MÊME.

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 Cannac, AUX 2 ET 3 DE GUEULES A LA CORNE D'ABONDANCE D'OR D'OÙ SORTENT DES FLEURETTES D'AZUR ET D'ARGENT.

Couronne de baron.

Deux casques ouverts grillés d'or.

Cimiers: A dextre un canard contourné d'argent et à senestre une corne d'abondance d'or.

Supports: Deux lions d'or.

Sources: Deux fers de reliure frappés sur un livre de 1740 montrent les armes I. (Wegmann, n° 1108; Morton, p. 13, fig. XII; Arm. V.)
Un ex-libris aux armes I, inscrit: « Ex libris P[ierre] P[hilippe], Cannac », cité, avant 1768. (Wegmann, n° 1111; Galbreath, *Manuel*, p. 64.)
Un cachet gravé aux armes I avec les armes Huber, de Pierre-Philippe Cannac allié 1727 Huber, cité, s.d.
Un ex-libris aux armes I, copie du précédent, inscrit: « Ex libris J.L.C.* de la Gréziere », très probablement Jean-Louis Cannac, fils de Pierre-Philippe; s.d. (Wegmann, n° 1113.)
Le diplôme de l'empereur Joseph II, Vienne, 25 mars 1768, créant Pierre-Philippe Cannac baron héréditaire du Saint-Empire: « Non seulement nous approuvons leurs anciennes armoiries et en tant que de besoin nous les leur accordons de nouveau, mais encore nous les décorons par des augmentations attachées à l'état de Baron du Saint-Empire [...] sur un écu militaire écartelé »...; ce sont les quartiers 2 et 3 (copie et traduction, de l'époque, de l'original égaré).
L'ex-libris cité ici en premier retouché pour montrer les armes II, et le canard en bas à dextre remplacé par un avant-train de lion; à P.-P. Cannac cité, après 1768. (Wegmann, n° 1112; Arm. V.; Galbreath, *Manuel*, p. 65.)
L'ex-libris précédent, mais l'inscription ôtée, employé aussi comme en-tête de papier à lettres (Morton, n° 17); ex-libris Cannac, s.d. (Wegmann, n° 1110.)
Un ex-libris aux armes II, parfois marqué à la main: « Ex Libris Cannac » ou « D'Hanteville »; s.d. (Wegmann, n° 1109.)
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II, encadré par deux palmes se croisant à sa base. Couronne à neuf perles. Très fine gravure. Cachet Cannac, s.d.
Une sculpture sur bois, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux et de palmes; elle provient probablement de la chapelle seigneuriale de l'église de La Chiésaz, vers 1770. (Arm. V; Galbreath, *Manuel*, p. 181.)
Voir encore l'Arm. V.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 23. — G.G.G. — Arm. V. — H.D.: L.N. XXXII (1918), p. 79. — Morton. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Galbreath: Manuel. — R.G.S. Ge. II.

CAPITEL primitivement CAPPITTEL

Voir planche

Famille d'Augsbourg (Allemagne), à laquelle appartient Jérôme Capitel, vers 1585-1635, affineur à la Monnaie de Lyon, qui se fixa vers 1621 à Genève où il fut reçu B.G. le 13 mai 1622; maître de la Monnaie 1625-1633, du CC 1628. Parmi les personnalités, il nous faut citer: André, 1624-1700, affineur d'or et argentier, maître de la Monnaie 1656-1664, essayeur de la Monnaie 1692-1700; Jean, 1632-1709, roi de l'Arc en 1655 et du Canon en 1668. La famille s'est éteinte en la personne de Jeanne-Gabrielle Capitel, femme de François Baldy, natif, morte en 1753.

Armes: D'AZUR A TROIS CHEVRONS D'ARGENT.

Variante: DEUX CHEVRONS.

Cimier: Un buste d'homme barbu, vêtu de l'écu et coiffé d'un bonnet de dragon.

Cimier: « Un buste vêtu de l'écu. »
(Galiffe)

Sources: Naville-Rilliet écrit au sujet des armes Capitel: « Je les ai vues ainsi à la Coulouvrenière et sur d'anciens sceaux. J'ai vu aussi un sceau où il n'y avoit que deux chevrons. »
Cinq cachets, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVII[e] s. Ecu posé en bande, portant les armes, émaux non indiqués. Casque fermé tourné à dextre et posé sur le canton senestre du chef. Cimier accosté des lettres H et C. Les lambrequins sont remplacés par un manteau. Gravure très fine, d'un excellent style héraldique. Cachets de « Hierosme » Capitel, cité, B.G., marchand; Testament en portf. 31 juillet 1635. (AEG: vol. 31.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XL, 33, au MAH, n° 1425 *bis*), cire rouge, rect. à pans coupés 10 × 9 mm. Ecu aux armes Capitel surmonté d'un casque. Cimier indistinct. Les lambrequins sont remplacés par un manteau aux draperies harmonieuses. Très fine gravure dans le style de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet de Jean Capitel, C.G., 1707.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 23. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

CAPODISTRIAS, CAPO d'ISTRIA

Voir planche

Jean-Antoine comte de Capodistrias ou Capo d'Istria, né en 1776 à Corfou (Grèce) et mort assassiné en 1831 à Nauplie (Grèce). Au service du tzar Alexandre dès 1807, il fut envoyé en mission secrète en Suisse six ans plus tard. Au Congrès de Vienne, il servit de conseiller au comité chargé des affaires de Suisse; en cette qualité il porta un grand intérêt à celles de Genève. Le 16 janvier 1815, il rédigea le rapport sur la question de la Suisse et le 3 novembre suivant il remit à la conférence des ministres à Paris, comme son œuvre propre, l'acte de neutralité rédigé par Pictet-de Rochemont. (D.H.B.S.) Admis bourgeois d'honneur de Genève le 28 mai 1816 en reconnaissance de la bienveillante sollicitude qu'il apporta aux intérêts de la Suisse et particulièrement à ceux de Genève; le 25 mai de la même année il avait été reçu citoyen du canton de Vaud. Il fut successivement conseiller privé de l'empereur de Russie, ministre des Affaires étrangères, ministre plénipotentiaire de Russie près de la Confédération suisse, président de la république hellénique.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES DU CHAMP ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE CROIX DE MALTE D'ARGENT.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/7, p. 106. — L.F.: Contrib. — Arm. V. — Sordet. — Bret. — D.H.B.S.

CAPT

Voir planche

Famille vaudoise du Chenit citée dès 1550, à laquelle appartient Abraham Capt, H.G., père de Jean-Antoine, natif, maître horloger, admis B.G. le 25 juin 1773, avec Jean-Samuel, son fils mineur. Plusieurs personnes se rattachant à la souche vaudoise ont été N.G. en 1816, 1846, 1848, 1850, 1851, 1891 et 1899.

Armes: D'OR A UNE FASCE D'AZUR ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE AIGLE DE SABLE SURMONTÉE D'UNE COURONNE ANTIQUE ÉVIDÉE DU MÊME, ET EN POINTE D'UN CEP DE VIGNE DE GUEULES, FRUITÉ DE QUATRE GRAPPES DU MÊME POSÉES EN SAUTOIR ET PAMPRÉ DE QUATRE FEUILLES AU NATUREL VEINÉES DE SABLE.

Variante: COUPÉ D'AZUR ET D'OR, AU CEP DE VIGNE BROCHANT DE GUEULES PAMPRÉ DE SINOPLE ET FRUITÉ DE QUATRE GRAPPES DE GUEULES, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.
(Arm. V.)

Nombreuses variantes.

Sources: Les armes selon une communication de M. Francis Capt, de Genève, à M. L. Fulpius.

Le cachet du président Capt au Solliat, 1745-1819, porte la variante. (Arm. V.). Mais le dessin donné dans cet ouvrage correspond aux armes, sans la couronne antique.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861; E 5, 1875-1894; E 6, 1894-1903.

CARACCIOLO, CARACCIOLI

Voir planche

Famille noble de Naples (Italie), à laquelle appartient No. Galeazzo Caracciolo, 1517-1586, reçu H.G. le 15 juin 1551 (« Galiazo Caracciolo, de Naples »). Converti au protestantisme, il quitta son pays et se fixa à Genève. « Nob. Galeas Carraciolo, filz de magnif. seig^r Collatonio Galas, marquys de Vyco au royaume de Naples » fut reçu B.G. le 11 novembre 1555, « gratis, attendu qu'il est homme honnorable & renommé, & prince & excellent en Italie, qui est venu icy pour l'Evangille ». Membre du CC 1559, puis du LX 1560; il fut l'âme du collège et du consistoire italiens à Genève; B. des Grisons 1558.

Armes: D'OR A TROIS BANDES DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR.

Cimier: Une tête d'éléphant de sable, la proboscide abaissée, défendue d'argent, couchée devant un panache de cinq plumes d'autruche du même.
(G.G.G.)

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

CARCASSUOLA, CARCASSON

Voir planche

Famille d'Asti (Italie) à laquelle appartient Jean-Marie Carcassuola, B.G. en 1562 (G.G.G.), qui a fourni un membre du CC en 1652 et s'est éteinte au XVII^e s.

Armes: COUPÉ D'OR A L'AIGLE DE SABLE, ET D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE DEUX BESANTS D'OR.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Variante: COUPÉ D'ARGENT A L'AIGLE DE SABLE ET DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE DEUX BESANTS D'OR.
(G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 24. — G.G.G.

CARDOINI

Voir planche

Famille noble de Naples (Italie), qui émigra à Genève à la fin du XVI^e s. Camille « Carduini », feu No. César, est reçu B.G. le 24 février 1598. Son fils André ou Andronique, né en 1595, quitta Genève pour rentrer dans les biens de sa famille,

qui était illustre et riche à Naples; après avoir abjuré la réforme, il aurait été nommé gouverneur de la Calabre; il est l'auteur d'un manuscrit relatif à l'histoire de l'établissement du calvinisme à Genève, en 1535, qu'il dédia au roi d'Espagne en le priant de détruire cette ville. Parmi ses descendants, il faut citer: Augustin, 1684-1753, pasteur à Caux en Piémont, puis à Genève (Hôpital) 1708, à Dardagny 1712, à Cartigny 1719, à Satigny 1721 et à Genève 1723; Isaac, 1726-1804, pasteur à Dardagny 1760, à Vandœuvres 1768, à Genève 1769. La famille a donné un membre du CC et s'est éteinte au début du XIX[e] s.

Armes: COUPÉ D'AZUR ET DU MÊME CHAPÉ D'OR. (Naville-Rilliet; G.G.G.)

Variante I: Les émaux inversés. (G.G.G.)

Variante II: «LE 2 DU COUPÉ D'ARGENT MANTELÉ D'AZUR.» (G.G.G. attribuent cette variante à Grenus.)

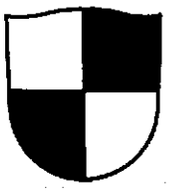
Cimier: Un coq essorant.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire brune, rect. à pans coupés 22 × 20 mm., fin XVII[e] s. Ecu aux armes Cardoini, émaux indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Les lambrequins sont remplacés par des rinceaux. Cachet Cardoini, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire brune, rect. 17 × 13 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Cardoini, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Cachet Cardoini, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 24. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — Gal.: Refuge italien. — Sordet. — D.H.B.S.

CARRIER dit de LUGRIN

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Berthet Carrier, de Confignon, père d'Etienne et de Rolet, auteurs de deux branches. Etienne cité fut grand-père de Mermet, reçu B.G. le 28 octobre 1522, gratis, sur la recommandation du vicaire de l'Evêché. No. et Egr. Mathieu, notaire, autre petit-fils d'Etienne, est reçu B.G. le 2 janvier 1515, du L 1518, conseiller 1523, 1527, 1533-1534, syndic 1526; il fut chargé de diverses négociations par le Conseil. Parmi les descendants de ce dernier, il faut citer Humbert, du CC 1567, mort en 1573. Cette branche s'est éteinte dans la première moitié du XVII[e] s. Rolet cité paraît avoir épousé l'héritière de la terre de Lugrin, dont sa postérité prit le nom et semble s'être éteinte vers la fin du XVI[e] s.



Armes: ÉCARTELÉ D'ARGENT ET DE SABLE.

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. II.

CARTELIER

Famille de Bourg-en-Bresse, à laquelle appartient François Cartelier, ffeu Antoine, reçu B.G. le 1[er] mars 1502, syndic 1516, 1521. Traître à sa patrie, condamné à mort, il fut gracié par l'évêque Pierre de la Baume en 1527. La famille s'éteignit vers le milieu du XVIII[e] s.

Armes I: D'ARGENT AU BOUQUET DE TROIS ROSES A LONGUES TIGES DE GUEULES ENTRE DEUX RAMEAUX A TROIS FEUILLES DE GUEULES, LA TIGE DU TOUT MOUVANT DE LA POINTE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Armes II: D'ARGENT AU LION D'AZUR. (Guichenon)

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes I, autour duquel est inscrit le nom. Cachet d'Abraham Cartelier, C.G., ffeu Guillaume, marchand. Testament secret, 16 août 1638. (AEG: Jur. civ., vol. 3, p. 197-200.)
Naville-Rilliet écrit: «Le sceau de l'un d'eux portoit [les armes I]. Je ne sais trop si ce sont là de véritables armoiries. Guichenon donne les armes d'une famille Cartelier que je croirois être la même» (armes II).
Galiffe admet que le B.G. de 1502 appartient à la famille noble de Bourg-en-Bresse dont Guichenon donne les armes.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 24. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

CARTERET

Famille d'Is-sur-Tille en Bourgogne, à laquelle appartiennent Jacob Carteret, traiteur, H.G. le 18 décembre 1719, et son frère Pierre ffeu Philippe, B.G. le 9 février 1725 «depuis 24 ans en cete Ville, habitant depuis 16 ans, traitteur», avec ses fils mineurs Antoine et Pierre.
Parmi les descendants de Jacob, il nous faut citer Antoine-Désiré, 1813-1889. Il fut membre de l'association du Trois-Mars en 1841, de la Constituante 1841, député à la Diète en 1847, conseiller administratif 1848-1851, du Grand Conseil 1848-1851, 1854-1856, 1865-1889, conseiller d'Etat 1851-1855 et 1870-1888, conseiller national 1869-1878, 1882-1888 et conseiller aux Etats 1847-1849. La famille Carteret est encore représentée à Genève.

Armes: ÉCARTELÉ D'ARGENT ET DE SABLE.

Sources: Arm. gén. d'Hozier, Bourgogne. Blasons coloriés, 871. (Communication de M. Francis Roux-Devillas, Paris, 1957.)

Références: AEG: Reg. Hab.; H.D.: Gén., Mss. hist. 271/5, p. 194. — D.H.B.S.

CARTIER I

Voir planche

Familles très nombreuses de ce nom. A l'une d'elles venue de Cruseilles en Genevois appartiennent: Egrèges Aymoz et Pierre «Quartiers» frères, ffeu Pierre, reçus B.G. le 25 novembre 1561; Bernard

Cartier, ffeu François, mercier, de Châtillon au mandement de Cruseilles, B.G. le 22 avril 1566; Gabriel, imprimeur, B.G. le 10 avril 1573. Naville-Rilliet écrit qu'ils sont tous de la même famille et que Pierre (B.G. en 1561), Bernard et Gabriel futent du CC.

Armes: D'ARGENT AU CŒUR DE GUEULES TRANSPERCÉ DE DEUX FLÈCHES D'OR MISES EN SAUTOIR ET EMPENNÉES D'AZUR.

Devise: ZELO SUM TRANSFOSSUS.

Sources: Tableau et médailles au Jeu de l'Arc. (Naville-Rilliet.) Naville-Rilliet écrit que les descendants de Pierre Cartier, B.G., ont porté ces armes ainsi que la devise.
G.G.G. donnent ces armes à une autre famille: « Claude et Pierre Cartier, frères, du mandement de Cursille », B.G. 3 janvier 1556. Auteur: Hon. François. Du CC 1570. Famille existant à Gênes.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 24. — G.G.G.

CARTIER II

Voir planche

Famille de Vernier près Genève, qui jadis relevait du bailliage de Gex, à laquelle appartiendrait Pierre Cartier, fils de Louis, natif, reçu B.G. le 3 février 1708, avec ses fils Jean-Jacques et Pierre. La famille a donné un adjoint au CC en 1790. (Sordet.) Une branche est devenue bourgeoise de Morges (Vaud) en 1838.

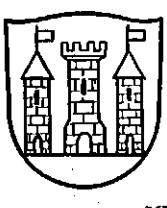
Armes: D'AZUR AU TRIANGLE RENVERSÉ D'ARGENT CHARGÉ D'UNE ÉTOILE A HUIT RAIS DE GUEULES.

Sources: L'Arm. V.: Un cachet Cartier de 1860.
Naville-Rilliet cite cette famille Cartier dans son armorial manuscrit mais ne lui donne pas d'armes; tout porte à croire qu'elles furent adoptées au XIX[e] s.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — Sordet.

CASAL

Famille à laquelle appartient Pierre Casal, de Milan, fils de Jean-Donat, reçu H.G. le 5 septembre 1572 et B.G. le 25 décembre 1584.



Armes: TROIS TOURS POSÉES SUR UNE TERRASSE ET OUVERTES DU CHAMP, CELLES DE DEXTRE ET DE SENESTRE COUVERTES D'UN TOIT CONIQUE ET GIROUETTÉES; LA TROISIÈME CRÉNELÉE. (Emaux inconnus)

Cimier: Une tour crénelée.

Sources: Cinq cachets, cire rouge, ovales 15 × 12 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Casal, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier accosté des lettres A et C. Lambrequins. Gravure très fine d'un excellent style héraldique. Cachets d'Antoine Casal, C.G., marchand, apposés sur le testament mutuel passé avec sa femme Louise Croisy, 5 novembre 1668 et 18 janvier 1669. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 203-212.)

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 24.

CASSIN

Voir planche

Famille de Montauban en Quercy, à laquelle appartient Pierre Cassin, ffeu Jean, corroyeur, H.G. le 6 septembre 1572, reçu B.G. le 28 décembre 1579. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Etienne, 1629-1691; il fut la cause d'un grave différend entre le Petit Conseil et le CC en 1661. Ayant blessé mortellement en duel René de Bulat, il fut condamné par le Petit Conseil à diverses peines et à 500 écus de dommages-intérêts; la mère de Bulat en appela au CC au sujet de cette amende; le Petit Conseil, considérant son arrêt comme souverain, refusa de communiquer la procédure, mais fut dans l'obligation de céder; ce fut la première fois que le Petit Conseil tenta d'enlever au CC la connaissance en dernier ressort des causes criminelles. Jean, 1715-1794, commis à la douane, graveur et ciseleur; il s'associa à Paris en 1740 avec Daniel Cochin, graveur et ciseleur, pour huit ans, et construisit à Paris, avec Antoine Favre, natif, une machine à séparer, des terres et cendres, les matières d'or et d'argent. Jacques, 1739-1826, professeur de dessin en 1775, fut chargé de l'Ecole d'ornement qu'il dirigea jusqu'en 1799. La famille s'est éteinte en sa personne.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet cite un cachet, aux armes Cassin, au testament de Jean Cassin, cap. au Royal-Bavière, 1752.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 24. — R.G.S. Ge. III. — Sordet. — D.H.B.S.

CASTANIER

Voir planche

Famille de « Marvege en Gévaudan » (Marvejols, Dépt Lozère), à laquelle appartient Etienne Castanier, ffeu Pierre, marchand d'horlogerie, reçu B.G. le 20 février 1731, avec ses fils Jacques-François-Isaac, Aldebert-Isaac, Jean-Antoine et Jean-Louis.

Armes: D'ARGENT AU CHÂTAIGNIER DE SINOPLE FRUITÉ D'OR, SUR UNE TERRASSE DU MÊME, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES D'ARGENT.

Sources: Un cachet du XVIII[e] s.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 189. — Rietstap.

CAVIN

Voir planche

Famille vaudoise de Vulliens, citée en 1587, à laquelle appartient, selon L. Fulpius, Jean-Henri-Alexis

Cavin, né le 20 mars 1836 à Aigle (Vaud), d'origine vaudoise, négociant, N.G. le 29 juillet 1870, admis à la commune de Genève.

Armes: DE SABLE A L'ENTRÉE DE CAVE EN PERRON D'OR SOMMÉE D'UN RAT PASSANT AU NATUREL.

Variante: LE PERRON D'ARGENT.

Sources: Arm. V.:
Une pierre sculptée du XVIII[e] s. à Vullicns, aux armes Cavin. Supports: Deux oiseaux.
« Une peinture postérieure donne les émaux; l'écu y est placé dans un autre écu de gueules dans lequel trouve place une couronne comme timbre et deux griffons de sable comme supports. Le perron caractéristique est transformé en un mur crénelé et le rat tient une clef dans la gueule. Cet arrangement héraldique semble influencé par une peinture aux armes Thonney, toute semblable. »

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874.

CAVUSSIN

Voir planche

Famille de la région de Thônex près Genève, qui remonte à Egr. Claude Cavussin, notaire 1455-1491, reçu B.G. le 31 août 1487 « quod fiant littere testimoniales quo modo fuit sindicus et de consilio Civitatis et scriba multis annis »; il fut syndic 1470, 1473, secrétaire du Conseil 1475, 1476. Un de ses descendants, « François, maître & marchand confiturier, issu de Claude Cavussin, reçu en 1487 », est admis B.G. le 23 juin 1778. La famille Cavussin était encore représentée à Thônex au XIX[e] s.

Armes: DE GUEULES AU LION D'ARGENT AU CHEF DU DERNIER CHARGÉ DE TROIS TORCHES DE SABLE ALLUMÉES D'OR MOUVANT DU TRAIT.

Sources: G.G.G.

Références: G.G.G. — D.H.B.S.

CAYLA, anciennement FUZIER, puis FUZIER du CAYLA, FUZIER dit CAYLA

Voir planche

Famille « de Monnès en Rouergue » (Guyenne), à laquelle appartient Guillaume « Fusier Cayla », négociant, ffeu Guillaume, reçu B.G. avec ses fils Jacques et Marc le 15 janvier 1744, « retiré à Genève depuis quelques années ». Parmi les personnalités, il nous faut citer: Guillaume, 1746-1794, du CC 1775, auditeur 1779, conseiller 1782, syndic 1787 et 1791, fusillé par les révolutionnaires le 25 juillet 1794. La famille Cayla est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.

Cimier: Trois plumes d'autruche.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Dans leurs cachets ils timbroient le casque d'un bouquet de plumes blanches. Le syndic Cayla m'avoit dit que sa famille n'avoit point de prétention à la noblesse, quoiqu'elle eut possédé un petit fief en Rouergue et que les armes qu'ils portoient étoient celles de la maison de Galibert dont étoit sa grand mère mais il paroit qu'il étoit dans l'erreur. La maison de Galibert portoit des armes fort différentes. J'ai vu sur la porte de la cour du château de Champvent les armes Cayla accolées à celles d'un M[r] de Verdun, françois réfugié, possesseur de cette terre, dont la femme étoit une Fusier, cousine germaine, à ce que je crois, de Guillaume, père du syndic. Les armes n'étoient donc pas celles de la mère de Guillaume. Ce ne sont pas non plus celles de la maison de Pujol de Matrin dont étoit la grand mère ».
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 19 mm., XVIII[e] s. Deux écus ovales, accolés, dans un cartouche orné de rinceaux. A dextre Cayla et à senestre Vial de Beaumont qui est: D'azur au chevron renversé d'or, accompagné en chef d'une tête de lion arrachée. Les émaux des écus sont indiqués. Couronne à neuf perles d'où s'échappe une guirlande de feuillages qui souligne le contour de la composition. Très fine gravure. Cachet de Judith Vial de Beaumont, 1748-1775, C.G., femme 1771 de No. Guillaume Cayla, cité.
Quatre cachets, cire rouge, ovales, incomplets, XVIII[e] s. Ecu aux armes Cayla; l'émail du champ est indiqué. Casque grillé tourné à dextre, posé sur le canton senestre de l'écu. Cimier. Lambrequins très importants. Belle composition héraldique finement gravée. Cachets de Guillaume « Fuzier Cayla », B.G., cité, testament, 27 mars 1775. (AEG: Ch.-Gab. Flournois, not., vol. 37, acte relié entre les pages 60 et 61.)
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire grise, ovale, XVIII[e] s. (empreinte moderne). Ecu aux armes Cayla dans un cartouche Louis XV, orné de guirlandes de feuillages; l'émail du champ est indiqué. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins petits. Cachet Cayla, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire verte, ovale 27 × 21 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Cayla, émaux indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins très courts. Belle gravure. Cachet Cayla, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. 13 × 11 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Cayla. Gravure très fine. Cachet Cayla, s.d.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire noire, rect. à pans coupés 11 × 9 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Cayla. Cachet Cayla, s.d. Le fronton sculpté aux armes Cayla, de la maison n° 10 de la Taconnerie. (W.D.: P.S., n° 744.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 25. — G.G.G. — W.D.: P.S. — Sordet. — Gal.: Not. gén. III. — M. Reymond: Gén. famille Cayla (manuscrit). — A.G.S. III. — D.H.B.S.

CAZE

Voir planche

No. Jacques Caze, né en 1558, conseiller du roi et auditeur à la Chambre des Comptes de Montpellier, fut père de Jean, vers 1608-1700, conseiller et maître d'hôtel du roi de France, qui se réfugia à Genève à la révocation de l'Edit de Nantes, H.G. Très riche il légua dix mille livres de France à l'Hôpital et huit mille livres à la Bourse française. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de No. Jean Caze, le 29 avril 1751. Ce dernier bénéficia des généreuses dispositions de son aïeul Jean cité, en ce sens que le Conseil se montra toujours empressé à son égard. En 1700, on lui accorda une place dans la galerie

de St-Pierre devant la chaire du ministre, et à côté de celle qu'occupait le fils du général Le Fort. Le Conseil lui marqua sa reconnaissance en le recevant gratuitement B.G. le 20 mai 1700.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX LOSANGES ET EN POINTE D'UN LION DU MÊME.

Cimier: Un lion à mi-corps.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1426), cire rouge, rect. à pans coupés 14 × 11 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Caze; les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Cachet de Jean Caze cité, 1694.
Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés 14 × 12 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Caze; les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Gravure très fine d'un excellent style héraldique. Cachets de Jean Caze, H.G., cité, testament, 3 août 1694. (AEG: Jur. civ., vol. 6, p. 171-174.)
Un cachet, cire rouge, rect., à pans coupés 11 × 12 mm. env., XVII[e] s. Ecu aux armes Caze; les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet de Jean Caze, H.G., cité, codicille, 26 janvier 1695 (AEG: Jur. civ., vol. 6, p. 231), d'un testament passé devant Jacques De Harsu, not., le 6 août 1694.
Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Caze, dans un cartouche très découpé et orné de rinceaux. L'émail du champ est indiqué. Couronne à neuf perles. Jolie gravure. Cachet de Jean Caze, B.G., cité, testament olographe, 16 novembre 1743. (AEG: Jur. civ., vol. 13, p. 575-577.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 25. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — La Chesnaye: Dict. de noblesse. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

CAZENOVE, de CAZENOVE

Voir planche

Famille de Lézan près Anduze (Languedoc), à laquelle appartient Gueyrault de Cazenove dit le Gasc (Gascon), qui testa en 1566. Ses descendants occupèrent la charge de consul d'Anduze aux XVI[e] et XVII[e] s. L'un d'eux, Pierre, 1670-1733, se retira à Genève en 1686, fut reçu B.G. le 21 avril 1702 avec ses deux fils aînés Jean et Philippe. La famille se dispersa à Genève, puis à Lyon, en Angleterre et aux Etats-Unis. La branche genevoise a donné deux membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, 1698-1745 mentionné, qui donna 3600 livres en legs pies, du CC 1738; son petit-fils Jean-Antoine, 1770-1843, consul de Suisse à Philadelphie (Etats-Unis), qui fonda la ville de *New Geneva;* son frère Charles-Antoine, 1775-1852, qui fut également consul de Suisse dans la même ville, dont la descendance est fixée aux Etats-Unis. Marc-Antoine, 1748-1822, fut officier au service de France, ainsi que son fils Valentin, 1789-1869. Son frère Théophile, 1740-1811, officier au service de France, fonda aux Etats-Unis *Olden Barnewelt* et donna son nom à *Cazenovia* (Etat de New York). Son fils Quirin-Henry, 1768-1856, officier au service de France, est l'auteur d'une branche redevenue française; il reçut le 2 mai 1814 des mains du comte d'Artois le brevet de chevalier de St-Louis; lui-même et ses descendants portèrent la particule. Cette branche se continue avec les enfants de Quirin-Arthur-Léonce de Cazenove, 1824-1892, qui fut l'un des fondateurs de l'œuvre de la Croix-Rouge en France. La famille Cazenove n'existe plus à Genève.

Armes: I: D'AZUR A LA TOUR RONDE, CRÉNELÉE, D'ARGENT, SOUTENUE PAR DEUX LIONS AFFRONTÉS D'OR, SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Supports: Deux lions.

Variante I: LES LIONS D'ARGENT.

Variante II: D'AZUR A LA TOUR RONDE CRÉNELÉE D'ARGENT.

Variante III: D'OR A LA TOUR CRÉNELÉE DE TROIS PIÈCES DE GUEULES, AU TOIT ÉLEVÉ DE SABLE.



Armes II: D'AZUR A LA MAISON D'ARGENT, MAÇONNÉE ET AJOURÉE DE SABLE, VUE DE TROIS-QUARTS.

Variante IV: LA MAISON A DEUX GIROUETTES, VUE DE FACE.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1427), cire rouge, rect. à pans coupés 23 × 22 mm, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu à la variante IV, les émaux ne sont pas indiqués. Couronne à sept perles. Supports. Toute la composition repose sur deux palmes posées en sautoir sous l'écu. Gravure dans le style de la fin du XVII[e] s. Cachet de Pierre Cazenove, cité.
Trois cachets dont un (?) dans l'anc. coll. Galiffe, cire rouge, heptagone, 24 × 24 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche orné de rinceaux. L'émail du champ est indiqué. Couronne à neuf perles. Supports: Deux griffons. Toute la composition repose sur une console décorée de rinceaux. Gravure très fine. Cachets de Jean Cazenove, fils de Pierre, B.G., testament olographe, 4 mars 1745. (AEG: Jur. civ., vol. 13, p. 201-208.)
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), ovale 22 × 19 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Cazenove (I). Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins très importants. Cachet de Cazenove, s.d.
Un cachet (coll. AEG), rect. 23 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Cazenove (I), l'émail du champ est indiqué. Couronne sommée d'un casque grillé posé de face. Cachet Cazenove, s.d.
Un ex-libris aux armes I, avant 1700. (Wegmann, n° 1140.)
Deux ex-libris et un superlibros, différents, à la variante II, XVIII[e] s. (Wegmann, n°[s] 1141-1143.)
Un ex-libris à la variante III. Titulaire: Théophile Cazenove, junior. Ex-libris gravé par C. Philips Jacobs. (Wegmann, n° 1146.)
Un ex-libris à la variante III, au nom de « Theophile Cazenove junior », 1740-1811, officier au service hollandais.
Deux ex-libris différents portant deux écus accolés, à dextre Cazenove (armes I) et, à senestre Marveille qui est: D'azur à la fasce d'or accompagnée de trois besants du même; au nom de: Raoul de Cazenove, daté: MDCCCLIX. Ex-libris de Quirin-Jules-Raoul de Cazenove, époux 1859 de Henriette-Ant. de Marveille. (Wegmann, n°[s] 1147 et 1148.)
Un ex-libris à la variante I, au nom de: Arthur de Cazenove, daté: 1882, fils de Raoul précédent. (Wegmann, n° 1145.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 25. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — D.H.B.S.

CÉARD

Voir planche

Famille à laquelle appartient Nicolas Céard, né à St-Martin-d'Arconville en Champagne (St-Martin,



CHALUMEAU



de CHAPEAUROUGE



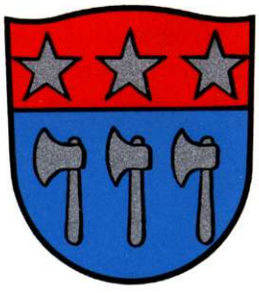
CHAPONET



CHAPONNIÈRE



CHAPPUIS I



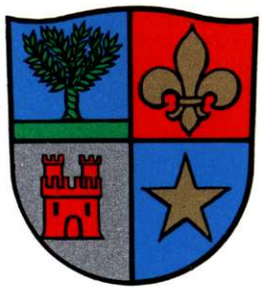
CHAPPUIS II



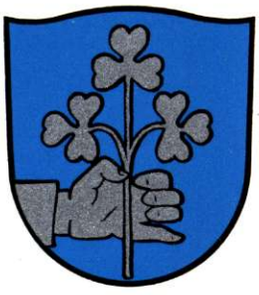
CHAPPUIS III



CHAPUIS



CHAPUISAT



CHARBONNIER



CHARTON



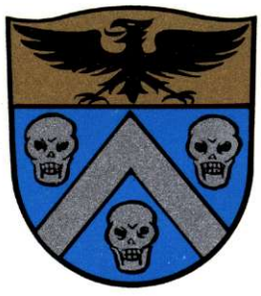
CHARVET



de CHASTEL



de CHÂTEAUNEUF



CHAUVET



CHAUVETON



CHAVAN



CHENAUD



CHENEVIÈRE



CHENU

Dépt Aube) en 1745 et mort à Chalivoy (Dépt Cher) en 1821. Il fut ingénieur en chef de la Bresse, Bugey et Pays de Gex 1788, maire de Versoix 1790-1792, ingénieur en chef du Dépt de l'Ain 1792, inspecteur général divisionnaire au corps impérial des Ponts et Chaussées. Nommé par le Premier Consul ingénieur en chef du Dépt du Léman, il conçut et exécuta la magnifique route du Simplon de 1801 à 1806. Il fut créé chevalier de l'Empire sous la dénomination « de Chalivoy » par lettres patentes du 28 octobre 1808. Père de Robert-Louis-Astolphe, 1781-1860, Dr en droit de Paris 1806, admis à la bourgeoisie d'honneur de Genève le 15 octobre 1814 en considération des services rendus à la République par No. Pierre Boin, son beau-père. Il fut procureur général 1815-1827, du Conseil Représentatif 1819, 1830, 1840, de la Constituante 1841. La famille s'est éteinte en la personne de sa fille Adélaïde-Hippolyte-Octavie, femme de Pierre Odier, C.G., professeur, morte en 1895.

Armes: TIERCÉ EN BANDE, AU 1 DE SABLE A TROIS JAVELOTS D'OR POSÉS 2 ET 1, AU 2 DE GUEULES AU SIGNE DES CHEVALIERS LÉGIONNAIRES QUI EST « UNE CROIX D'ARGENT A CINQ DOUBLES BRANCHES », ET AU 3 D'AZUR AU CHAMOIS POSÉ SUR UN ROCHER, LE TOUT D'OR.
(Diplôme de 1808)

Variante I: TIERCÉ EN FASCE, AU 1 DE SABLE A TROIS FLÈCHES D'OR POSÉES 2 ET 1, AU 2 DE GUEULES A LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR, ET AU 3 D'AZUR AU BOUQUETIN POSÉ SUR UN ROCHER, LE TOUT D'ARGENT.
(Galiffe)

Variante II: LE 1 DU TIERCÉ EN FASCE A TROIS FLÈCHES D'ARGENT.
(H. Deonna: L.N.)

Variante III: LE 1 DU TIERCÉ EN FASCE A TROIS JAVELOTS D'OR, AU 3 LE BOUQUETIN ET LE ROCHER D'OR.
(H. Deonna, dans D.H.B.S.)

Sources: Les armes selon Révérend.
L'on ne s'explique pas les variantes qui ne sont appuyées sur aucun document.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 222), cire rouge, fragment 8 × 10 mm., XIXe s. Ecu présentant une variante personnelle des armes Céard, qui ne paraît pas avoir été portée par tous les membres de cette famille, soit: De sable à trois fers de lance de ... posés 2 et 1, à la bande de ... brochant et chargée des lettres ANQT. Couronne posée sur des feuillages mis en sautoir. Tenants: Deux sauvages. Gravure très fine. Cachet Céard, s.d.

Références: Révérend I, t. 1. — Gal.: Not. gén. VII. — H.D., L.N. XXXII (1918), p. 180. — L.F.: Contrib. — Bret. — D.H.B.S.

CÉLÉRIER I

Voir planche

Famille de Lyon, à laquelle appartiennent No. François « Celerier », ffeu Amable, B. de Lyon, reçu B.G. avec ses enfants, le 1er avril 1589 « gratuitement, d'aultant qu'on lui baille une capitainerie de gens de pied & qu'il a faict des services du passé & qu'il en pourra faire cy-après »; membre du CC 1593; et son fils Théodore, 1582-1649, avocat au Parlement de Paris, du CC 1623. Elle s'est éteinte en la personne de Marguerite Célérier, vers 1620-1689, femme en premières noces de David Godet, C.G., et en secondes noces d'Isaac Piaget.

Armes: D'ARGENT A TROIS SERPENTS DE SINOPLE ONDÉS, POSÉS EN PAL, MIS 2 ET 1.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Variante: D'ARGENT A TROIS GUIVRES DE SINOPLE MISES 2 ET 1.
(Gal.: Not. gén. VI)

Sources: Naville-Rilliet parlant de François Celerier cité, écrit: « Son sceau porte (les armes). Je l'ai vu à son testament reçu par Et^e Bon, notaire ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 7, et n° 87, f° 25. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

CÉLIGNY, de

Voir planche

Famille noble ayant donné ou pris son nom au village de Céligny, où elle est citée en 1179. Ses membres ont été métraux de l'évêque de Genève aux XIIIe et XIVe s. Selon Léon Matthey, sa filiation ininterrompue remonte à Jean de Céligny, damoiseau, mort avant 1262, sixième aïeul de No. Michelette de Céligny, dernière de sa race, qui vivait en 1495. Cette dernière épousa Provide Hudric Bornand, d'Hermance, dont les descendants firent souche sous le nom de Bornand de Céligny (voir à ce nom).

Armes: D'AZUR A LA CROIX D'ARGENT CHARGÉE DE CINQ COQUILLES DE GUEULES.

Sources: L'Arm. V. rapporte les armes d'après les armoriaux mss. Lecoultre I (vers 1620) et Loys de Villardin (1650).
Ces armes paraissent indiquer un lien avec les Grailly qui portent: D'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent. Les armes des nobles de Céligny ont été adoptées par la commune de Céligny le 17 mars 1924 et approuvées par le Conseil d'Etat le 4 avril.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V. — AEG: Mss. hist. 244, portf.: Tableau gén. de la famille de Céligny dressé par Léon Matthey, 1922 (manuscrit).

CELLÉRIER II

Voir planche

Famille de Crans (Vaud), à laquelle appartient Joseph-Isaac « Celerier », reçu B.G. le 15 février 1790. Parmi les personnalités, il faut citer: Jean-Isaac-Samuel, 1753-1844, pasteur à Satigny 1783-1814, auteur de plusieurs ouvrages religieux. Son fils Jacob-Elisée, 1785-1862, pasteur à Satigny 1814-1816, professeur à l'Académie de Genève de langues

orientales 1816-1835, d'exégèse, de critique et d'antiquités sacrées 1835-1848, de critique sacrée, d'exégèse du Nouveau Testament, d'archéologie biblique et herméneutique 1848-1854, recteur 1840-1843 et 1846-1847, publia douze volumes de sermons et d'ouvrages sur l'Ancien et le Nouveau Testament, etc. Son fils Jean-Charles-Elisée, 1818-1889, professeur de mécanique analytique et appliquée à l'Académie de Genève 1875-1883, d'astronomie 1883-1889, publia des notes scientifiques. La famille est encore représentée à Genève, mais la branche restée à Crans s'éteignit à la fin du XIX[e] s.



Armes: D'ARGENT A TROIS SERPENTS DE SINOPLE EN PAL, MIS 2 ET 1.

Sources: La famille Cellérier II a repris les armes des Célérier I, bien qu'elle n'ait aucun lien de parenté avec ceux-ci.

Références: L.F.: Contrib. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

CERISIER dit de SEYSSEL

Voir planche

Selon Galiffe, famille à laquelle appartient Messire Eustache Cerisier dit de Seyssel, constamment nommé et signant lui-même *Heustachius de Seyssel*, licencié ès lois, official de la cour épiscopale de Genève 1400, 1401, syndic 1415-1416, mort en 1416. Sa famille est encore citée en 1424.
Galiffe dit qu'à celle-ci appartenaient probablement Urbain Cerisier, conseiller du duc de Savoie 1431-1436; Pierre Cerisier, aussi conseiller ducal, maître d'hôtel du duc 1468; Jacques de Cerisier, collatéral au Conseil du Genevois 1544.

Armes: D'OR AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UNE ÉTOILE A HUIT RAIS DU CHAMP.

Sources: Galiffe.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 24. — G.G.G. — D.H.B.S.

CHABERT, CHABBERT

Voir planche

Famille de Castres en Languedoc, à laquelle appartient Jean Chabert, vers 1664-1738, qui se réfugia à Genève à la révocation de l'Edit de Nantes. Le *Livre de la famille Sautter* le donne comme H.G. et bourgeois de Coppet (Vaud). Sa fille Marie, 1703-1769, épousa Daniel Sautter, C.G.

Armes: DE GUEULES AU CHABOT D'OR EN PAL, SURMONTÉ D'UNE ANCRE DU MÊME, POSÉE EN FASCE ET ACCOMPAGNÉE D'UNE ÉTOILE D'ARGENT EN CHEF.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'OR AU CHABOT DE GUEULES EN PAL, LA TÊTE EN HAUT.
(D.H.B.S.)

Sources: Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments. Ecu ovale à la variante, dans un cartouche Louis XIV, orné de rinceaux et très découpé; un mascaron est posé à la base de l'écu. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins très courts. Belle gravure dans le style de la fin du XVII[e]/début XVIII[e] s. Cachets de Marie Chabert, femme de Daniel Sautter, C.G., marchand; testament en portf., 21 janvier 1731. (AEG: vol. 39.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 25. — Liv. Hab. — D.H.B.S.

CHABOT

Famille de Menthonnex en Bornes (Faucigny), à laquelle appartient Michel « Chabodi », ffeu Genod, cordonnier, reçu B.G. le 9 janvier 1512. Son fils François fut membre du CC 1545, auditeur 1551, cap. d'artillerie 1554; en 1555, il fut condamné à mort avec Ami Perrin et ses partisans; il réussit à s'enfuir de Genève.



Armes: UN BÉLIER OU BOUC RAMPANT. (Emaux inconnus.)

Devise: CONFIDO IN DOMINO.

Sources: Galiffe cite un sceau de 1549, aux armes Chabot avec la devise, qui fut celui de François «Chabod», C.G., châtelain de Genthod.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 24. — G.G.G. — D.H.B.S.

CHABREY

Voir planche

Famille de St-Jean-de-Tholome en Faucigny, dont la filiation ininterrompue remonte à Rodolphe Chabrey. Son fils Claude, habitant, chaudronnier, fut reçu B.G. le 18 juin 1535. Elle a donné onze membres du CC, trois du Petit Conseil et trois syndics (G.G.G.). Parmi les personnalités, il nous faut citer: Dominique, vers 1537-1617 (le registre des morts porte: « Perte notable à la République »), du CC 1562, conseiller 1567, syndic 1570, 1574, 1578, 1582, premier syndic tous les quatre ans 1586-1614, sept fois lt. 1580-1612, trésorier, du Conseil de guerre 1589; plusieurs fois chargé de missions diplomatiques, député avec Michel Roset et Savyon auprès du roi Henri IV en 1600 à L'Eluiset. Esaïe, 1594-1671, fut du CC 1617, auditeur 1621, châtelain du Chapitre 1625, syndic 1644, premier syndic tous les quatre ans 1648-1668, lt. 1653, 1658 et 1659. Dominique, 1610-1669, médecin du duc de Wurtemberg, recueillit à la cour le manuscrit de l'ouvrage de botanique de Jean Bauhin; fixé plus tard à Yverdon

(Vaud) il le publia ainsi que plusieurs traités de botanique qu'il composa; il fut le premier Genevois à avoir écrit sur cette science. La famille Chabrey s'est éteinte à Genève au XVIII[e] s.

Armes: D'AZUR A LA FASCE ONDÉE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CŒUR ET EN POINTE DE TROIS ÉTOILES, POSÉES 2 ET 1, LE TOUT DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Variante: LA FASCE NON ONDÉE.

Cimier: Une aigle à mi-corps de sable.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Les armes se voyent encore sur la porte de la maison Butini au haut de la rue des Chauderonniers ». G.G.G. citent un cachet de 1698. C'est sans doute celui de l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1430, cire rouge, rect. à pans coupés, fragment. Ecu aux armes Chabrey. Cachet de Gédéon Chabrey, C.G., 1698.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 25. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — Montet. — Heyer. — D.H.B.S.

CHAILLET

Voir planche

Famille originaire de La Coudre (Neuchâtel), qui portait au XV[e] s. le nom de Chaillet *alias* Gaudet, bourgeoise de Neuchâtel dès le XIV[e] s. et dont un rameau acquit la bourgeoisie de Morat avec Théodore Chaillet, 1629-1684. Un de ses descendants Jean acquit en 1746 une partie de la mayorie d'Arnex dans le canton de Vaud et prit le nom de Chaillet d'Arnex. A son décès survenu en 1747, cette sgrie passa à son frère Henri, mort en 1765, conseiller d'Etat 1748, anobli en 1753. La famille se défit d'Arnex en 1788 et s'éteignit vers 1870. A la famille Chaillet d'origine vaudoise appartiennent: Elie-Louis, agriculteur, N.G. le 12 décembre 1848, admis à la commune du Pt-Saconnex; François-Louis-Gabriel, serrurier, N.G. le 27 novembre 1857, admis à la commune de Genève.

Armes I: DE GUEULES A DEUX JAILLETS (CRAMPONS DE CHARPENTIER) ADOSSÉS D'OR, POSÉS EN PAL.
(Arm. V.)

Variante: LE CHAMP D'AZUR.
(D.H.B.S.)

Armes: II: ÉCARTELÉ, AU 1 D'ARGENT A LA TÊTE D'AIGLE ARRACHÉE DE SABLE, COURONNÉE D'UNE COURONNE ROYALE D'OR ET ARMÉE DU MÊME, AU 2 Chaillet ancien, AU 3 DE GUEULES A LA CROIX POTENCÉE D'ARGENT, AU 4 D'ARGENT A LA SERRE ARRACHÉE DE SABLE, ARMÉE D'OR; LE TOUT A LA BORDURE AUSSI D'OR.
(Diplôme de 1753)

Autre variante dans l'Arm. N.

Références: Arm. N. — Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

CHAILLOT

Voir planche

Famille du mandement de Peney dont la filiation ininterrompue remonte à Johannot Chaillot, né vers 1300. Jacques, né en 1755, est reconnu C.G. en 1791 avec son fils mineur Jean-Antoine. La famille Chaillot est encore représentée à Genève et dans le canton.

Armes: D'ARGENT A LA FASCE ONDÉE D'AZUR ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UN « CHAILLOT » (ROCHER OU ÉCUEIL) AU NATUREL ET A LA RAME DU MÊME POSÉE EN PAL, BROCHANT SUR LA FASCE.

Sources: Selon une communication de M. Ernest Chaillot à M. L. Fulpius, armes modernes rappelant la fonction héréditaire de passeurs du bac de Peney.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791 (Recensement A 15, f° 7). — L. Fulpius: Mandement.

CHAIS

Voir planche

Famille dont la filiation remonte à Jean Chais, de Forest-St-Julien (Dépt Hautes-Alpes), au bailliage de Gap, qui mourut avant 1638. Son fils Jacques, habitait Genève dès 1639 en l'immeuble de la Tour d'Orsières, situé « au recoing de la Fusterie ». Il fut père de Jean-François « Chaix », 1642-1688, B.G. le 18 novembre 1664. Parmi les descendants de ce dernier il nous faut citer: Jean-François, 1673-1755, roi de l'Arquebuse en 1714. Charles, 1700-1785, pasteur à La Haye dès 1728; il soutint les intérêts genevois auprès du Grand-Pensionnaire en 1736, lors de l'élaboration du traité de paix à Vienne, pour que Genève y fût comprise avec ses alliés; il est l'auteur de nombreux ouvrages théologiques et historiques. Jean-Antoine, 1735-après le 23 octobre 1773, D[r] en droit à Leyde 1755, agrégé en 1759 à Genève, où il se fixa définitivement vers 1764, du CC 1770, châtelain de Peney, du Chapitre et de St-Victor 1771. Il fut père de Charles-Alexandre, 1763-1840, secrétaire du Haut Conseil de la noblesse des Pays-Bas, et grand-père d'Hendrick-Anthony-Cornelis Chais-van Buren, 1800-1862. La famille Chais s'est éteinte à Genève et en Hollande à la fin du XIX[e] s.

Armes I: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CŒUR DU MÊME, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Variante I: LE CŒUR D'ARGENT ET LES ÉTOILES D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante II: LE CŒUR D'ARGENT.
(G.G.G. sous Chaix)

Cimier: Une étoile d'argent entre un vol du même.

Armes II: D'AZUR A LA TOUR CARRÉE CRÉNELÉE D'ARGENT, MAÇONNÉE DE SABLE, MOUVANT D'UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Sources: Naville-Rilliet écrit: «J'ai vu une médaille donnée par le père du pasteur [Jean-François Chais, cité] portant» les armes II; «Le pasteur Chais et son fils portoient je ne sais pourquoi des armes toutes différentes» (armes I).
A la suite d'une alliance et en vertu d'une confirmation du 29 juin 1822, les armes I sont mises en cœur sur celles des van Buren. (A.G.S.)
Poidebard cite un cachet portant des armes semblables, soit: D'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un cœur du même, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent; elles sont accolées aux armes Pernon. Cachet de Jean-Pierre Chaix, B. de Lyon, et de sa femme Marie Pernon, testament du 24 décembre 1777.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et 10, et n° 87, f° 25. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — A.G.S. III. — Sordet. — Heyer.

CHAIX

Voir planche

Famille d'Aouste (Drôme), à laquelle appartient Pierre Chaix, maître chirurgien, mort en 1702, père de Pierre, 1689-1763, chirurgien. Ce dernier est le grand-père de Georges-Pierre-Paul-Joseph-Raymond, né à Madrid en 1784 et mort à Mornex (Haute-Savoie) en 1834, élève de David, professeur de dessin à Crest puis à Genève, N.G. le 3 septembre 1823. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Paul-Georges-Gabriel-Emile, 1808-1901, géographe, membre correspondant des sociétés de géographie de Londres, Paris et New York, auteur de travaux nombreux, d'ouvrages et de manuels de géographie. Emile-Georges, 1855-1929, ancien secrétaire au ministère des Affaires étrangères de Serbie, professeur de géographie à l'Ecole supérieure de commerce de Genève et de météorologie à l'Ecole cantonale d'horticulture. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU CHÂTEAU CRÉNELÉ D'ARGENT, SUR UNE TERRASSE DU MÊME, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS PEIGNES DE CARDEUR DE SINOPLE.

Variante I: La pointe de pourpre.

Sources: H. Deonna cite la variante I et dit qu'elle fut portée par M. Chaix, de Crest; il écrit: «Tiré du cahier de famille du professeur Chaix».

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 11. — L.F.: Contrib. — R.G.S. Ge. I. — S.K.L. — A.G.S. X. — D.H.B.S.

CHALLAND

Voir planche

Famille valaisanne de l'Entremont qui paraît issue de la famille seigneuriale de Challant de la vallée d'Aoste. Elle s'est répandue dans la vallée. Une branche originaire de Liddes acquit la bourgeoisie de Bex (Vaud), à laquelle appartient Aimé-Pierre-François Challand, né le 11 avril 1809 à Bex, négociant, N.G. le 29 juin 1875, admis à la commune de Plainpalais.

Armes: COUPÉ DE GUEULES ET D'ARGENT, A LA BANDE DE SABLE BROCHANT CHARGÉE DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT.

Cimier: Une touffe de plumes.

Supports: Deux licornes.

Sources: L'Arm. V.: Cachets du XIX^e^ s. dont un de 1854, aux armes ci-dessus. Ces dernières ont été copiées sur celles des Challant du Val d'Aoste, illustre famille issue des vicomtes d'Aoste.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894.

CHALON

Voir planche

«Pierre Chalonz, filz de feu Pierre Challoz, de Longeray près la Cluse» (Pays de Gex), reçu B.G. le 11 novembre 1583. La famille Chalonz a donné un membre du CC en 1654. (G.G.G.)
Pierre Chalonz, B.G. 1583 est avec son fils cosgr de Graisy au Pays de Gex. (D.H.B.S.)

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES DU MÊME ET EN POINTE D'UNE AIGLE DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 26. — G.G.G. — D.H.B.S. — Liv. Hab.

CHALUMEAU

Voir planche

Famille de Corbigny en Nivernais, à laquelle appartient Simon Chalumeau, reçu H.G. le 4 avril 1703; il s'établit à Allaman (Vaud) dont il acquit la bourgeoisie en 1705. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Charles, 1823-1886, né à Genève; homme politique, il lutta avec A. Carteret contre l'évêque Gaspard Mermillod lors du *Kulturkampf*, député au Grand Conseil, vice-président de ce corps 1874, conseiller national 1875, conseiller d'Etat 1875-1879, président du Grand Conseil 1881. Son frère François, 1828-1890, fut pasteur, privat-docent de grec à l'Université. Polémiste religieux du parti libéral au moment du *Kulturkampf*.

Armes I: D'AZUR A DEUX CHALUMEAUX D'OR PASSÉS EN SAUTOIR, ACCOMPAGNÉS DE TROIS ÉTOILES D'OR MAL ORDONNÉES ET D'UN CROISSANT DU MÊME EN POINTE.

Armes II: D'AZUR A DEUX CHALUMEAUX D'OR, PASSÉS EN SAUTOIR ET CANTONNÉS DE TROIS ÉTOILES D'OR ET D'UN CROISSANT DU MÊME EN POINTE.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

CHAMAY

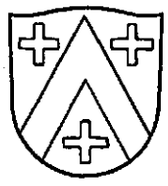
Famille originaire de Chaumont, puis de Marcellaz (les deux localités en Genevois), reconnue genevoise en 1816.

Armes: DE SINOPLE AU CHAMOIS D'OR PASSANT SUR UNE TERRASSE ROCHEUSE D'ARGENT.

Sources: L. Fulpius, *Contribution*: « La famille porte les armes de l'ancienne famille Chamois avec laquelle elle a une commune origine antérieure à la Réforme. (Comm. M. Marc Chamay, médecin-dentiste à Genève.) ».
Voir sous Chamey, Chamois.

CHAMBRIER

Famille de Chésery (Vaud), fixée à Genève au XVIII[e] s. Pierre-André Chambrier, 1748-1818, natif, maître orfèvre très habile fit quelques petites découvertes utiles pour le travail des métaux; B.G. le 15 février 1790, membre de l'Assemblée nationale 1793, condamné au bannissement par le second Tribunal révolutionnaire 1794, syndic 1796.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISETTES D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet écrit au sujet de Pierre-André Chambrier cité: « Je lui ai donné dans le Tableau du Gouvernement les armes d'une famille Chambrier de Franche-Comté, avec laquelle je ne crois pas cependant qu'il ait aucun rapport »; ce sont les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — D.H.B.S.

CHAMEY, CHAMEYS, CHAMOEX, CHAMOIS

Famille, selon Galiffe, dont la filiation ininterrompue remonte à Louis Chamey, de Chaumont, en Genevois, qui était tuteur en 1458 de ses petits-enfants. L'un d'eux Jérôme « Chamois », pelletier est B.G. Parmi ses descendants, il nous faut citer: No. François, qui signait « Chamoex », gentilhomme, du LX dès 1527, du CC 1534, auditeur 1535, châtelain de Thiez 1539, lt. de justice 1540; il fut déposé comme suspect; il se justifia et fut syndic en 1551.



Armes: DE SINOPLE AU CHAMOIS D'OR, PASSANT SUR UNE TERRASSE ROCHEUSE D'ARGENT.

Sources: La terrasse peut aussi se comprendre comme un glacier.
Voir sous Chamay.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10 et n° 87, f° 26. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II.

CHAMPION

Famille noble de St-Michel de Maurienne, citée au XIII[e] s., qui posséda des sgries en Chablais, au Pays de Vaud, et la sgrie de la Bâtie-Beauregard au Pays de Gex (aujourd'hui commune de Versoix, canton de Genève). En 1547 LL. EE. de Berne érigèrent cette dernière en baronnie en faveur de No. Jacques Champion, dernier de sa famille, qui mourut ruiné vers 1560. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, sgr de Vaulruz et de la Bâtie au Pays de Gex, bailli de Lausanne 1430-1435, 1448-1450. Antoine, chancelier de Savoie, président du Sénat de Chambéry, ambassadeur du duc auprès des Ligues suisses; il entra dans les ordres en 1481 après la mort de sa femme et devint évêque de Mondovi en 1485. Il fut nommé en 1490 évêque de Genève, où il entra en compétition avec Charles de Seyssel, élu par le Chapitre; après deux ans de lutte il finit par l'emporter; il mourut en fonctions en 1495.



Armes: D'OR AU CAVALIER ARMÉ, BRANDISSANT SON ÉPÉE, AU NATUREL.

Variante: LE CAVALIER ET SON ÉPÉE D'ARGENT EN CHAMP DE GUEULES.

Sources: Un sceau aux armes Champion. Cimier: Un demi-vol. Supports: Deux griffons. Sceau de No. Antoine, trésorier de Savoie 1350. (Arm. V.)
Un sceau, rond 20 mm., XIV[e] s. Ecu aux armes Champion; le cavalier tient l'épée haute. Heaume à volet. Cimier: Un demi-vol. Supports: Deux griffons accroupis. Sceau d'Antoine Champion, trésorier de Savoie, 1358, 1365, 1367. (Galbreath, *Sceaux*, 51, 6.)
Un sceau, rond environ 24 mm., XIV[e] s. Ecu aux armes Champion. Heaume à volet. Cimier: Un demi-vol (?). Sceau d'Antoine Champion, fils du trésorier Antoine cité, 1377. (Galbreath, *Sceaux*, 51, 7.)
Un sceau, rond 25 mm., XV[e] s. Ecu aux armes Champion; le cavalier tient l'épée haute. Légende en caractères gothiques: « * S: johannis champion ». Sceau de Jean Champion, donzel, sgr de la Bâtie-Beauregard et de Vaulruz (Fribourg), bailli de Lausanne, 1430-1438. (Galbreath, *Sceaux* 52, 3.) Empreinte moderne de la matrice.
Un cachet (coll. AEG), cire brune, rond 22 mm., XV[e] s. (empreinte moderne?). Ecu aux armes Champion, brochant une banderole circulaire, sur laquelle on peut lire en caractères gothiques: JOHANNIS CHAMPION. Gravure incisive. Cachet de No. Jean Champion, s.d.
Un sceau, rond 34 mm., XV[e] s. Dans le champ: un champion armé à cheval. Sceau de Jean Champion, sgr de la Bâtie et de Vaulruz, 1459. (Galbreath, *Sceaux*, 52, 4.)
Un sceau, rond 34 mm., XV[e] s. Ecu aux armes Champion. Casque grillé. Cimier: Une tête de cheval. Lambrequins relevés et enroulés. Légende en caractères gothiques sur un ruban enroulé aux extrémités: « * * * S * anthonii * * championis * * ». Sceau d'Antoine Champion, chevalier, D[r] ès lois, président du Piémont, 1468. (Galbreath, *Sceaux*, 52, 2.)
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1954), 10 × 9 mm., XV[e] s. Ecu aux armes Champion, surmonté des lettres A et C. Sceau d'Antoine Champion, évêque de Genève, s.d.
Un sceau à sec, forme en amande, 82 × 55 mm. environ, conservation médiocre, XV[e] s. Trois personnages dans une architecture gothique, formée de trois niches surmontées de dais. Ecu aux armes Champion, surmonté de la crosse. Légende très effacée en caractères gothiques. Sceau d'Antoine Champion, évêque de

Genève, apposé sur une lettre qu'il adresse au Chapitre le 26 avril 1491. (AEG: P.H., n° 775.)
Un sceau à sec, ovale 17 × 15 mm. env., XV[e] s. Ecu aux armes Champion; le destrier paraît galoper sur une terrasse. L'écu est surmonté de la crosse accostée des lettres A et C. Sceau apposé sur une lettre d'Antoine Champion, évêque de Genève, adressée: « A noz tres chers bien amez et feaulx les Sindiques conseilliers Citoyens et communauté de Geneve » en date du 27 avril 1491, de Turin. (AEG: P.H., n° 781.) — Plusieurs sceaux à sec de ce type, de conservation médiocre, sont apposés sur d'autres lettres du même évêque: 10 mars et 2 avril 1491, 13 septembre 1492. (AEG: P.H., n° 781.)
Un sceau, rond 36 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Champion. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins flottants. Légende: « + : S : N[obilis]. P[etri] : F[rancisci]: C[hampionis] : D[omini] : D[e] : VAURUS ». Sceau de François Champion cité, baron de la Bâtie, 1535. (Galbreath, *Sceaux*, 52, 6.)
Sceau, rond 35 mm. Ecu aux armes Champion. Légende: BENEY CHANPIONI [seigneur] DE CHE. Sceau de Benoît Champion, sgr de Cheseaux et de Bretigny, 1533, 1535, 1537. — Il fut aussi employé par son frère François cité, dernier de la famille. (Galbreath, *Sceaux*, 52, 5.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 26. — G.G.G. — Arm. V. — Galbreath: Sceaux. — D.H.B.S.

CHAPEAUROUGE, de, DE CHAPEAUROUGE

Voir planche

Famille de Strasbourg, dont la filiation ininterrompue remonte à Jean dit Anzod Chapeaurouge, pelletier, reçu B.G. en 1468, du L en 1506. Sa descendance a donné dix-huit membres du CC dont onze du Petit Conseil et elle a porté le surnom de *Dauphin* pendant deux cent cinquante ans. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: Etienne Chapeaurouge dit Dauphin, mort en 1557, marchand, trésorier 1528, conseiller 1533, 1547, envoyé à Berne 1536, syndic 1536, 1548, 1553, envoyé auprès du roi de France François I[er] 1538, à Berne 1539, premier syndic 1540; l'un des chefs du mouvement réformé. François, 1555-1615, du CC 1574, auditeur 1578, du LX, conseiller 1587, quatre fois syndic 1589 à 1601, trois fois premier syndic 1605 à 1613, lt. 1611, 1615, membre du Conseil de guerre 1588, cap. d'une compagnie de cavalerie 1588-1590, onze fois ambassadeur auprès de Henri IV; plusieurs fois envoyé en mission auprès du duc de Savoie, des cantons de Berne, de Zurich, etc. Paul, 1591-1631, D[r] en droit, du CC 1614, secrétaire de la Justice 1620, auditeur 1625, du LX; il fut déposé en 1630. Aimé, 1587-1630, D[r] en médecine, du CC, du LX 1620, conseiller 1628. Ami, 1627-1696, D[r] en droit, avocat, du CC 1652, secrétaire de la Justice 1655, auditeur 1658, conseiller 1660, secrétaire d'Etat 1660-1668, syndic 1669, 1673, quatre fois premier syndic 1677-1689, lt. 1680, 1684; il fut envoyé en mission à Berne, Zurich, Baden, Turin et Paris. Ami, 1703-1761, avocat, du CC 1734, secrétaire de la Justice, auditeur 1740, châtelain de St-Victor et Chapitre 1746, conseiller 1752, syndic 1759, général de l'artillerie 1760. Jacob, 1669-1744, avocat, du CC 1698, secrétaire de la Justice 1704, auditeur 1707, conseiller 1713, syndic 1724, 1728, premier syndic 1732, déposé du Conseil 1734 à la suite de l'affaire du Tamponnement, rétabli en 1738. Jean-Jacques, 1699-1781, avocat, du CC 1728, secrétaire de la Justice 1731, châtelain de Peney 1739, auditeur 1749, conseiller 1750, secrétaire d'Etat 1753-1775. Jacob, petit-fils d'Ami cité, 1720-1783, auditeur 1755, châtelain de Peney 1760, conseiller 1771, envoyé auprès du roi de Sardaigne 1775, syndic 1776, déchargé du Petit Conseil 1778, lt. 1783; le Conseil le chargea de préparer le remplacement de Necker comme résident à la Cour de France; il acquit une certaine influence sur le ministre Vergennes au sujet des affaires de Genève. La famille est éteinte à Genève.
Jacques (fils d'Ami né en 1703, cité) 1744-1805, du CC 1775, se fixa à Hambourg (Allemagne), dont il fut reçu bourgeois le 18 janvier 1769; il est l'auteur de la branche aînée de Hambourg. Son neveu Jacques-Henri, 1780-1854, banquier, juge de commerce 1826-1829, est également l'auteur d'une branche fixée à Hambourg encore représentée dans cette ville et qui y a donné des sénateurs. Des membres de la famille sont établis en République Argentine et au Mexique.

Armes I: D'ARGENT AU CHEVRON D'AZUR CHARGÉ D'UN CHAPEAU DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DU MÊME. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante I: D'ARGENT A TROIS ROSES DE GUEULES POSÉES 2 ET 1. (Emaux de Naville-Rilliet.)



Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS QUINTEFEUILLES DU MÊME.
(Armes Popillon)

Variante II: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS ROSES DU MÊME.

Variante III: D'AZUR A LA FASCE D'OR ACCOMPAGNÉE DE TROIS QUINTEFEUILLES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante IV: D'AZUR A LA FASCE D'OR ACCOMPAGNÉE DE TROIS ROSES D'ARGENT.

Variante V: LES ROSES D'OR.
(Goverts)

Cimier: Un bras armé tenant un sabre.
(Cimier Livron)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Le sceau de cet Ami [...] aux Lettres du Conseil en 1539 porte [les armes I]. Un autre sceau du même Ami en 1536 et celui d'Etienne son neveu portent [la variante I]. François de Chapeaurouge fils d'Etienne et de D[e] Marguerite de Livron, sa seconde femme, épousa D[elle] Jeanne de Popillon, fille unique et héritière de messire Antoine de Popillon,

d'une noble maison de France qui porte [la variante III]. Il adopta ces armes ainsi qu'on le voit par son sceau aux Lettres du Conseil en 1605. Je ne sais pourquoi Ami, son petit-fils, ne les portoit pas. Il avoit des frères aînés qui n'en portèrent point d'autres. Ce sont celles que toutes les branches de cette famille ont constamment portées. Quelques uns y ont joint pour cimier un bras armé d'or tenant un sabre qui est le cimier des armes de la noble maison De Livron».

Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe au MAH, n° 1432), ovale 12 × 10 mm., XVI[e] s. Ecu à la variante I. Sceau de No. Ami Chapeaurouge, 1528, lequel mourut en 1557. Il fut conseiller 1527, contrôleur des comptes 1532, syndic 1534, 1538, châtelain des terres du Chapitre 1536; condamné à mort en 1540, pour avoir signé un traité abandonnant à Berne d'importants droits sur les terres de St-Victor et Chapitre; grâcié en 1546.

Quatre cachets, cire noire, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu à la variante II; les émaux ne sont pas indiqués. Deux branches passées en sautoir soulignent le contour du cachet. Cachets de No. Ami De Chapeaurouge, 1627-1696, C.G., cité, codicille en portf., 2 février 1692. (AEG: vol. 35.)

Quatre cachets (dont un dans l'anc. coll. Galiffe), cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s., semblables aux précédents. Cachets du même Ami De Chapeaurouge, C.G., cité, testament en portf., 2 août 1692. (AEG: vol. 35.)

Cachet de 1704 aux armes II. (Alb. Choisy: Gén. gen.)

Un cachet aux armes II appartenant à la baronne de Dampierre descendante de la dernière branche genevoise. (Alb. Choisy: Gén. gen.)

Un ex-libris à la variante II, inscrit: De Chapeaurouge // Mestrezat. Ex-libris d'Ami de Chapeaurouge, 1746-1820, époux en 1[res] noces 1775 de Camille Mestrezat. (Wegmann, n° 1183.)

Tableaux héraldiques des Conseils de 1771 et 1792, aux armes II. (Alb. Choisy: Gén. gen.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 26. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. I. — Goverts. — A.G.S. IV. — A. Ch.: Gén. gen. — D.H.B.S.

CHAPONET, CHAPPONNET

Voir planche

Famille de Châtillon-sur-Seine (Bourgogne), à laquelle appartient Robert «Chapponnet», fils de Jacques, marchand, reçu B.G. le 16 octobre 1641.

Armes: D'ARGENT AU CHAPON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ AU CANTON SENESTRE DU CHEF D'UNE ÉTOILE DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Sources: Selon Naville-Rilliet ces armes figuraient «au sceau de Robert Chaponet [oncle de Robert reçu B.] à son testament en 1606».

Un bloc de pierre ovale (au MAH), sculpté d'un grand écu: Parti, à dextre Pictet qui est: Coupé, au 1 de sinople au lion issant d'or, au 2 au mur d'argent maçonné de sable; et à senestre Chaponet. (W.D.: P.S., n° 731.) Voir la description sous PICTET. C'est de cette pierre dont parle Naville-Rilliet.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 26. — W.D.: P.S.

CHAPONNIÈRE, CHAPONNIÈRE de

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Jacques Chaponnière, domicilié au Petit-Saconnex, mort en 1596. Il est cité à Genève en 1562. (AEG: P.C. II, 1246, n° 44). Ses arrière-petits-fils «Jean Chapponnier l'aîné & Jean Chapponnier le jeune, frères, du Petit-Saconnex, & Jean, fils du jeune», nés en 1624 et 1626, sont reçus B.G. le 17 décembre 1669. Seul leur frère Philibert fit souche. Parmi les descendants d'Antoine fils de Jacques cité il nous faut mentionner: Jean-François, 1769-1856, il étudia la peinture, prit part à la révolution de 1792, et fut un des fondateurs du Cercle des Amis de Jean-Jacques. Membre de la Cour de justice civile, de la Commission révolutionnaire, puis en 1796 de la Cour de justice criminelle et du Conseil législatif. Membre du Conseil Représentatif 1830-1840. Président de la Société littéraire et du Conservatoire de musique. Membre du Comité du *Journal de Genève* où il écrivit des articles politiques. Auteur de chansons qui furent publiées dans les *Poésies genevoises*. Jean-Etienne, dit John, 1801-1835, statuaire, étudia à Paris aux Beaux-Arts et dans l'atelier de J. Pradier. Le gouvernement français lui confia l'exécution du bas-relief de l'une des quatre faces de l'Arc de triomphe de l'Etoile, *La Prise d'Alexandrie par Kléber*. Il est également l'auteur de *David triomphant de Goliath* 1835, qui, après avoir eu un grand succès à l'Exposition de Paris, orne actuellement la promenade des Bastions à Genève. Jean-Jacques, 1805-1859, D[r] médecin, historien, du Conseil Représentatif 1837-1841, est l'auteur de: *Des Léproseries de Genève au XV[e] siècle*; *Notice sur François Bonivard*; du *Journal de Jean Balard*, etc. Jacques-François, dit Francis, 1842-1924, fut privat-docent à la Faculté de théologie 1870-1879, rédacteur en chef de la *Semaine religieuse* 1880-1920, D[r] en théologie *honoris causa* de l'Université de Genève 1909; ses principaux ouvrages sont: *La Question des Confessions de Foi au Sein du Protestantisme contemporain* 1867; *Pasteurs et Laïques de l'Eglise de Genève au XIX[e] siècle* 1889. Jean-Gabriel, né en 1767, émigra en Espagne, il y embrassa la religion catholique et fut anobli, ayant eu pour parrain un cardinal, selon Galiffe. Son fils unique Paul-Louis de Chaponnière mourut en 1871 à Landecy. La famille existe encore à Genève.

Armes I: DE SABLE A LA FASCE D'ARGENT FRETTÉE DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX COQS D'ARGENT CRÊTÉS ET ARMÉS DE GUEULES.
(D.H.B.S.; Arm. V.)

Armes II: COUPÉ, AU 1 UN COQ PASSANT CONTOURNÉ, ET AU 2 TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES. (Emaux inconnus.)

Armes III: D'AZUR A TROIS COQS D'OR, CRÊTÉS ET BARBÉS DE GUEULES, POSÉS 2 ET 1.
(Armes Falcon de Chapponay.)

Devise: PRUDENTIA, VIGILANTIA ET SPES IN DEO.

Sources: La famille genevoise porte les armes I (D.H.B.S.); la branche de Tannay les a adoptées dernièrement. (Arm. V.)

Le Dr Jean-Jacques Chaponnière cité adopta les armes des Falcon de Chapponay (armes III).
Un écu sculpté sur une retombée de voûte dans une chapelle de l'église de Commugny (Vaud), du début du XVIe s., est aux armes II.
Les armes portées par Jean-Gabriel Chaponnière cité, anobli, sont inconnues.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1 p. 36, 37. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. VI. — Sordet. — Montet. — S.K.L. — D.H.B.S.

CHAPPUIS I

Voir planche

Selon Galiffe, famille qui remonte à Antoine Chapuis l'aîné, d'« Ysenans, [Izenave, Ain?] au diocèse de Lyon ». Son fils Vénérable et Egrège messire Jean, Dr en droit, juge ordinaire de la baronnie de Gex, est reçu B.G. le 9 mars 1462: « Egregius vir dominus Johannes Chapuys, utriusque juris doctor, habit. Geben. de gratia speciali ». Appartient à la même famille: Jean, prieur des Dominicains, qui combattit Farel et Viret avant d'adopter la Réforme; du CC, auditeur 1538, conseiller 1539, déposé 1540. Sa descendance a donné deux membres du CC et un syndic au XVIe s. (D.H.B.S). La famille s'est éteinte au XVIIe s.

Armes: DE GUEULES A TROIS CROISSANTS D'ARGENT POSÉS 2 ET 1.

Variante: UN CROISSANT ENTRE DEUX FASCES.
(G.G.G.)

Cimier: Une tête et col de cheval d'argent.

Lambrequins: De gueules et d'argent.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Je crois qu'elle devoit porter les armes que rapporte l'Armorial allemand »; ce sont les armes avec cimier et lambrequins.
G.G.G. citent un sceau de 1587 dont l'écu porte la variante.
Rietstap donne pour: Chapuis de Rosières. Franche-Comté. Genève. (Anoblissement en 1608, marquis en 1740), les mêmes armes et cimier.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 26. — G.G.G. — Rietstap. — Gal.: Not. gén. II (sous Chapuis ou Chappuis). — D.H.B.S.

CHAPPUIS II

Voir planche

Famille de Boège en Chablais, à laquelle appartient « Johannes Chappuysii, filius quondam Johannis », tailleur, reçu B.G. le 3 janvier 1520. Selon Naville-Rilliet sa descendance « n'est sortie de l'obscurité qu'au 18e s. et a donné quatre membres du Grand Conseil (CC) ».

Armes I: UN CHAT COUCHÉ SUR LE BORD D'UN PUITS.
(Emaux inconnus.)

Armes II: D'AZUR A TROIS HACHES D'ARMES EN PAL D'ARGENT, POSÉES EN FASCE, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Variante: LES ÉTOILES D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit: la famille « a adopté sans aucun droit les armes d'une maison noble de même nom en France rapportées par Geliot qui sont (armes II). J'ai vu une médaille de cette famille au Gobelet des orfèvres sur laquelle étoit gravée pour armoiries (les armes I) ». Il s'agit là d'un cas typique d'armes parlantes.
Les armes II figurent sur le tableau héraldique des membres du Petit Conseil et du CC de 1771.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal.n° 86, 10, et n° 87, f° 26.

CHAPPUIS III, CHAPUIS

Voir planche

Famille de Lyon (France) dont la filiation ininterrompue remonte à Sp. Messire François Chapuis, Dr médecin, « Spectabilis dominus Franciscus Chapuysii, filius Petri, civis Lugedunensis, artis medicine doctor, habit. Geben. », reçu B.G. le 11 juin 1535, âgé de 30 ans, du CC 1536, des LX 1537, mort en 1569. Sa descendance a donné six membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: David, vers 1544-1596, du CC 1573, sautier 1575, conseiller 1578, déposé 1589, auditeur 1593.
Pour Galiffe, « Ambroise Chappuys, natifz de Lyon », reçu B.G. le 18 octobre 1557, avec « Jehan Denys, Jehan Loïs & David, ses enffans », est un frère de François cité. C'est probablement le même que « Anbroyse Chappuis, marchant, de Lyon », reçu H.G. le 16 septembre 1551. La famille existait encore au début de ce siècle en Suisse, aux Etats-Unis et au Canada.

Armes: D'AZUR A L'AIGLE D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante I: D'AZUR A L'AIGLE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX CROISSANTS D'ARGENT.

Variante II: D'AZUR A L'AIGLE D'OR AU VOL ABAISSÉ SURMONTÉE D'UN SOLEIL DU MÊME ENTRE DEUX CROISSANTS D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Cimier: Une aigle d'or.
(G.G.G.)

Sources: Cinq cachets dont un (?) dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, cire rouge, ovales, fragments, XVIIe s. Ecu ovale aux armes Chappuis; les émaux ne sont pas indiqués. Gravure très fruste. Cachets d'Odet Chappuis, C.G., ffeu No. David cité, testament, 27 février 1644. (AEG: Jur. civ., vol. 10, p. 107-110).
Selon Naville-Rilliet, cachets à la variante I au testament de No. Isaac Chappuis, ffeu No. Isaac, 23 octobre 1692 (Comparet, not.). Cachets que nous n'avons pas retrouvé.
Naville-Rilliet écrit: « Le sceau du conseiller David Chappuis à son testament porte » les armes. « Denys Chappuis [1696-1746], petit-fils d'Isaac [1623-1695], donna en 1754 une médaille au Gobelet des Orfèvres qui porte » la variante II. « Cette famille, depuis plus de cent ans est fort déchue, n'a plus de part au gouvernement et n'est plus titrée de noble ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f°s 26, 27. — G.G.G. — Rietstap. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. IV. — Liv. Hab. — D.H.B.S.



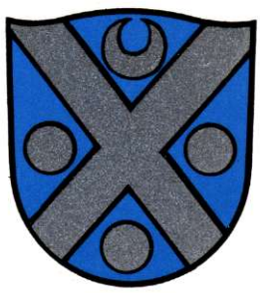
CHERBULIEZ



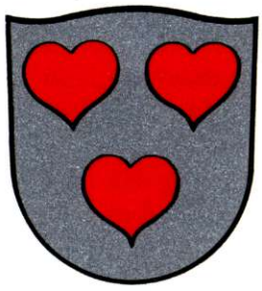
CHEVALIER



CHEVAUX



CHOISY



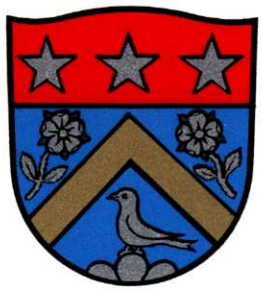
de CHOUDENS



CHOUET



CLAIRAT



CLAPARÈDE



CLAVIÈRE



CLERC



de CLERMONT-TONNERRE



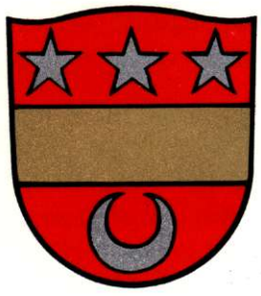
CLOT



COINDET



COLLADON



COLLAVIN



COLLET II



COLLOMBY



COLOMB



COMISETTI



COMPARET

CHAPPUZEAU

Samuel Chappuzeau, 1625-1701, du Poitou, né à Paris, vint à Genève où il fit une partie de ses études. Il passa au catholicisme, pendant trois ans, pour revenir au protestantisme et étudia la théologie à Montauban. Il séjourna à la cour de Cassel, puis auprès du prince d'Orange et enfin à la cour de Guillaume III, roi d'Angleterre. Revenu à Genève il fut reçu B.G. le 22 octobre 1666, sous le nom de « Chapuiseau » et « Chappuseau »; il « a prié le Conseil d'agréer le présent qu'il fait du livre qu'il a fait imprimer de nouveau intitulé l'Europe vivante, gratis, avec ses quatre fils ». *La Relation de Savoie* qu'il publia lui attira des démêlés avec les autorités genevoises. Il écrivit aussi un drame historique: *Genève délivrée.* Il mourut à Zell gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg.



Armes: TIERCÉ EN FASCE DE GUEULES A LA PALME DE SINOPLE EN BARRE D'OR ET D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT POSÉE SUR UN TERTRE DE SINOPLE, A LA BORDURE D'OR.

Casque couronné.

Cimier: Les meubles du 3 entre un vol de l'aigle de Prusse.

Lambrequins: A dextre d'or et d'azur, à senestre d'argent et de sable.

Sources: Rietstap dit que la famille Chappuzeau a été anoblie en Prusse le 15 février 1771. H. Deonna, dans *Lettres de noblesse,* ne sait pas à quel membre de la famille Chappuzeau, fixée en Allemagne au XVIII[e] s., cette faveur fut accordée.

Références: H.D.: L.N., A.H.S. XXXII (1918), p. 80. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

CHAPUIS

Voir planche

Famille de Crest en Dauphiné, à laquelle appartient Etienne, natif d'Avully, orfèvre, reçu B.G. le 24 décembre 1725, ffeu André, « de Crêt en Dauphiné » ou Crest. Le prix de sa bourgeoisie fut inférieur à celui des autres B.G., le Conseil voulant par là « lui donner des marques de la satisfaction qu'on a de sa conduite pendant la dernière contagion de Provence ». Selon Naville-Rilliet cette famille a donné un membre du CC. G.G.G. indiquent cette famille comme éteinte.

Armes: D'ARGENT AU LION DE GUEULES, ISSANT D'UNE FASCE D'OR, SOUTENUE DE TROIS BANDES DE SINOPLE EN CHAMP D'OR.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet peint les bandes de gueules dans son arm. ms.: cet auteur est parfois en désaccord avec les définitions qu'il donne!
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Chapuis; les émaux sont indiqués. Couronne à neuf perles. Supports: Deux dauphins, la gueule en bas. Toute la composition repose sur une console décorée d'une tenture ornée de cinq houppes. Gravure très fine. Cachet Chapuis, s.d.
G.G.G. citent un cachet de 1723 aux armes Chapuis.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 27. — G.G.G. — S.K.L.

CHAPUISAT

Voir planche

Famille d'Aclens (Vaud), citée dès 1592, dont une branche est N.G. depuis 1900 et à laquelle appartiennent Charles Chapuisat, 1833-1899, consul de Suisse à Lyon; son fils Edouard, 1874-1955, secrétaire général du Conseil administratif de la ville de Genève 1900-1913, député au Grand Conseil 1913-1932, directeur du *Journal de Genève* 1918-1933. Il publia: *Le Commerce et l'industrie à Genève pendant la domination française* 1908; *De la Terreur à l'Annexion* 1912; *La Suisse et les traités de 1815,* 1917; *Propos du temps passé* 1917; *Figures et choses d'autrefois* 1917, etc. La famille Chapuisat est encore représentée à Genève.

Armes: ÉCARTELÉ, AU 1 D'AZUR A L'ARBRE DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME, AU 2 DE GUEULES A LA FLEUR DE LIS D'OR, AU 3 D'ARGENT AU PORTAIL DE GUEULES OUVERT DU CHAMP, ET AU 4 D'AZUR A L'ÉTOILE D'OR.
(Arm. V.)

Variante: ÉCARTELÉ, AU 1 D'AZUR A L'ARBRE DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME, AU 2 DE GUEULES A LA FLEUR DE LIS D'ARGENT, AU 3 D'ARGENT AU PORTAIL DE GUEULES OUVERT DU CHAMP, ET AU 4 D'AZUR A L'ÉTOILE D'ARGENT.

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet du XIX[e] s. aux armes Chapuisat.
Un ex-libris au nom de: « EDOUARD CHAPUISAT ». Devise personnelle: JUSTE ET COURTOIS. Des Chapuisat établis à Lausanne en 1847 ont porté: Trois croissants, posés deux et un, armes d'une famille genevoise de ce nom éteinte depuis longtemps.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

CHARANSONAY, de

Famille noble du Genevois divisée en plusieurs branches dont le château était situé dans la paroisse de Massingy, près Rumilly. Sa généalogie n'a jamais été faite. La famille a donné plusieurs chanoines au chapitre de St-Pierre de Genève, un administrateur de l'évêché de Genève 1423-1426 pour l'évêque Jean de Brogny, un prieur de St-Victor (Genève) 1424-1442.



Armes: D'OR AU LION DE SABLE, ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.
(Besson; Ch.-Aug. de Sales; Foras)

Variante I: LE CHAMP D'ARGENT.

Variante II: Les armes, A LA BORDURE ENGRÊLÉE DE SABLE.

Variante III: Les armes, A LA BORDURE ENGRÊLÉE D'AZUR.

Variante IV: D'OR AU LION DE SABLE, ARMÉ ET LAMPASSÉ D'AZUR.
(G.G.G.)

Deux brisures.

Sources: Un sceau à la variante II, de Claude de Charansonay, prieur de Chindrieux-en-Chautagne, en Genevois (Dépt Savoie), XIV[e] s. (Arm. V.)
La pierre tombale de François de Charansonay, mort le 16 janvier 1498, jadis à la cathédrale de St-Pierre (maintenant au MAH). L'effigie est presque complètement effacée; on distingue cependant un arc tréflé qui la surmontait. Les écus aux quatre angles portent les armes des Charansonay avec la bordure engrêlée. Légende en caractères gothiques: « Hic jacet venerandus dominus | Franciscus de Charanzonay canonicus [...] qui obiit die | sexto decimo [...] anno domini MCCCCXCVIII ». (W. Deonna, P.S., n° 463.)
Le même personnage donna à St-Pierre un vitrail (MAH, n° 11355), représentant Marie-Madeleine; donation faite sans doute en 1487 en même temps que celle d'André de Malvenda. Ses armes se voient dans la clef de voûte de l'ogive: un lion et une bordure engrêlée. (W. Deonna, dans *Genava* III, p. 325.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 27. — G.G.G. — Arm. V. — Foras I. — W.D.: P.S. — Genava. — D.H.B.S.

CHARBONNIER ou CHARBONNIER dit SERRAILLON, CHARBONEL

Voir planche

Selon Naville-Rilliet, la famille Charbonnier a donné à Genève un syndic en 1496 et un membre du CC en 1567. G.G.G. disent de même et la font recevoir B.G. le 14 avril 1402. Covelle donne à la même date: « Henricus Charbonerii, serralionus » (serrurier).

Armes I: DE SABLE AU SAUTOIR ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR ET EN POINTE D'UN CROISSANT DU MÊME.
(G.G.G.)

Armes II: D'AZUR A L'AVANT-BRAS VÊTU DE GUEULES, TENANT UNE BRANCHE DE TRÈFLE COMPOSÉE DE TROIS FEUILLES SUR UNE TIGE UNIQUE, LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

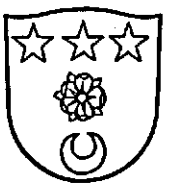
Devise: IN VIRTUTE FELICITAS.

Sources: Galiffe écrit: « Les Charbonnier de Bourg-en-Bresse, que je crois les mêmes que les nôtres, portent » les armes I.
Rietstap donne les mêmes armes pour une famille *Charbonnier de Crangeac*, de Bresse.
Les armes II sont celles des Charbonnier vaudois; Naville-Rilliet et G.G.G. ne sont pas certains que ceux de Genève soient de même origine.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 27. — G.G.G. — Rietstap. — Gal.: Not. gén. I.

CHARLES

Familles originaires de l'Ain. Jean Charles, dit « De Bellicio de Lochia », est reçu B.G. le 12 novembre 1484. A une autre famille appartient Maître Alexandre Charles, ffeu Pierre, de Chambéry, « lequel est fort expérimenté en son ars de cirurgien et a servye en plusieurs passages des gens blessés au nom de la Ville », reçu B.G. le 14 mai 1543; il était à Genève en 1522. (Gautier.) Selon Naville-Rilliet, une de ces familles a donné deux membres du CC dont un notaire, et « un autre sous le nom de Cherebes ».



Armes: D'ARGENT A LA ROSE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES RANGÉES EN FASCE ET EN POINTE D'UN CROISSANT, LE TOUT DE GUEULES.

Sources: Naville-Rilliet écrit qu'il a vu un sceau aux armes Charles; ce fut lui qui composa les émaux.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 27. — Gautier: Médecine.

CHARPILLIET

Hugues Charpilliet, reçu B.G. le 16 juin 1517; Egr. et No. Claude Charpilliet, reçu B.G. le 25 avril 1524; l'un et l'autre clercs du diocèse de Besançon et secrétaires des causes apostoliques à Genève.



Armes: UNE BANDE ENGRÊLÉE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT ET EN POINTE D'UNE CROISETTE DONT LA TRAVERSE EST POSÉE EN BANDE. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « J'ai vu le sceau d'un Charpillet, B.G., aux Lettres du Conseil en 1536, portant [les armes décrites ci-dessus]. Je crois que c'est la même famille que celle des Hugues Charpillot *(sic)*, secrétaire, bourgeois en 1517 ».
Galiffe donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 27, accompagné du texte: « Charpillet C.G., Lyon 1534 ».
G.G.G. attribuent un cachet, 1534-1536, à la famille du Charpilliet reçu B.G. le 26 avril 1524 et qu'il fait originaire de Lyon.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 27. — G.G.G.

CHARROTON

Jacques Charroton est reçu B.G. le 1[er] juillet 1483.



Armes: UNE FEUILLE DE CHÊNE POSÉE EN BANDE.

Sources: Fragment de dalle funéraire, avec reste d'inscription française en caractères gothiques: « Jaque ..on Charoton ». A droite de la pierre un écu aux armes décrites ci-dessus. Selon W. Deonna il pourrait s'agir de la dalle funéraire de Jacques Charroton, reçu B.G. en 1483, qui est cité dans la liste des marchands demeurant dans la paroisse de la Madeleine en 1475. (W.D.: P.S., n° 523.)

CHARTON

Voir planche

Famille de Lyon (France), dont la filiation ininterrompue remonte à Etienne Charton, potier d'étain, de Lyon, reçu H.G. le 15 septembre 1572 et B.G. le 6 novembre 1581. Sa descendance a donné de nombreux potiers d'étain dont le dernier paraît avoir été Gabriel, 1726-1802. Parmi les personnalités,

il nous faut citer: Jean-Pierre, 1660-1724, notaire 1692, avocat 1709, procureur, du CC 1714; Jean-Louis, 1708-1762, notaire 1733, du CC 1752; Gabriel, 1663-1737, potier d'étain, roi de l'Exercice du Canon 1714-1718; Gabriel, 1775-1853, peintre, qui fut un des promoteurs de la lithographie à Genève. La famille Charton subsiste encore à Genève, en Belgique et à Londres.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN CROISSANT D'ARGENT ENTRE DEUX ÉTOILES D'OR ET EN POINTE D'UNE ROSE D'ARGENT. (Naville-Rilliet)

Devise: PLUS PENSER QUE DIRE. (Naville-Rilliet)

Variante I: D'AZUR A LA ROSE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR OU D'ARGENT ET EN POINTE D'UN CROISSANT D'ARGENT. (Naville-Rilliet)



Variante II: LA ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE, MOUVANT DE LA DATE 1609 ET ENTRE LA LETTRE C ET UNE ÉTOILE.

Variante III: LA ROSE ACCOMPAGNÉE EN POINTE DE LA DATE 1609.

Variante IV: UNE TÊTE DE MAURE SENESTRÉE DE LA LETTRE C.

Variante V: LA ROSE COURONNÉE POSÉE SUR LA DATE 1719.

Sources: Etienne Charton, B.G., potier d'étain, utilisa la marque à la variante III, mais avec la date 1557 (Naef). (Voir quelques pièces de ce maître au MAH.)
Antoine Charton, 1618-1697, C.G., utilisa la marque à la variante II. (Au MAH.) Le même employa la marque à la variante III. (Au MAH.)
G.G.G. citent un cachet de 1660-1714 à la variante I.
Quatre cachets, cire noire, rect. à pans coupés, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Charton; les émaux ne sont pas indiqués. L'écu est surmonté d'un cartouche ovale, chargé des lettres I P C. Deux palmes passées en sautoir soulignent les flancs de l'écu et se croisent à sa base. Gravure incisive. Cachets de Jean-Pierre Charton, C.G., notaire, apposés sur le testament de No. Jean ffeu No. Abram Chabrey, C.G., 14 octobre 1693. (AEG: Jur. civ., vol. 6, p. 85-88.)
Naville-Rilliet écrit: « Antoine Charton, etc... roi du Canon en 1660, et Gabriel Charton, roi dès 1714 à 1718, donnèrent à cet exercice deux médailles » à la variante I avec la devise.
Un plat d'étain, rond 420 mm., XVII[e] s., portant la marque d'Antoine Charton, 1618-1697, C.G., potier d'étain, soit la variante IV, dans une forme ovale, accompagnée de son prénom et de son nom en lettres capitales. Plat de tir des grenadiers, gravé aux armes de la République. (Propriété de M. E.-L. Dumont, Genève.)
Un plat d'étain, rond 300 mm., XVIII[e] s., portant la marque de Marc Charton, vers 1693-1753, C.G., potier d'étain, soit la variante V dans une forme ovale, accompagnée de son prénom et de son nom en lettres capitales. (Propriété de M. E.-L. Dumont, Genève.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, 11, et n° 87, f° 27. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — A.G.S. V. — E. Naef: Le livre du potier d'étain genevois. — D.H.B.S.

CHARVET

Voir planche

Famille de Chambéry en Savoie, qui, d'après Galiffe, remonte à Jean Charvet, originaire de Péron au Pays de Gex, père de Jean, couturier, B.G. le 2 octobre 1520, et d'Antoine, boulanger, B.G. le 9 juillet 1532. Tous deux furent membres du CC, le premier en 1544 et le second en 1541. Ce dernier fit souche; sa descendance a donné deux membres du CC, et s'est éteinte au XVII[e] s.

Armes I: D'ARGENT A DEUX PALMES DE SINOPLE PASSÉES EN SAUTOIR, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UNE CROISETTE DE GUEULES ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE DU MÊME. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Armes II: D'ARGENT AU CHEVRON D'AZUR, CHARGÉ D'UN CHEVRON D'OR ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES RANGÉES EN FASCE ET EN POINTE D'UNE AIGLE DE SABLE. (Naville-Rilliet)

Armes III: D'ARGENT AU CHEVRON D'AZUR, CHARGÉ SUR LA POINTE D'UN FLANCHIS D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES D'AZUR ET EN POINTE D'UNE AIGLE DE SABLE COURONNÉE D'OR.

Variante: LES ÉTOILES DE SABLE, L'AIGLE DE SABLE COURONNÉE D'OR. (Galiffe, Not. gén.; G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Le sceau du dernier portoit [les armes I], etc., mais je ne suis pas sûr que ce fussent des armoiries ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 27. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III.

CHASTEL, CHÂTEL devenu de CHASTEL

Voir planche

Famille de Montbéliard réfugiée à Genève vers 1617 et dont la filiation ininterrompue remonte à Pierre Chastel, mort avant 1627, qui fut père de Daniel, maître peintre, reçu B.G. le 17 février 1647 avec ses quatre fils. La famille a donné six peintres aux XVII[e] et XVIII[e] s. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Etienne-Louis, 1801-1886, pasteur à Genève 1831-1839, professeur à l'Académie de Genève d'histoire ecclésiastique 1839, puis de théologie historique 1848-1881; auteur d'ouvrages sur l'histoire de l'Eglise. David de Chastel, 1718-1797, cap. d'artillerie en Autriche, fut créé baron en 1775. Son fils Charles, 1745-1821, fut cap. au service d'Autriche, puis membre du CC en 1782. La famille Chastel s'est éteinte à Genève en la personne d'Henriette-Françoise, fille d'Etienne-Louis, C.G., cité, et femme de Jean-Jules-Adrien Kunkler, morte en 1902.

Armes (anciennes): D'AZUR AU CHÂTEAU DE TROIS TOURS CRÉNELÉES D'ARGENT, OUVERT DU CHAMP ET MAÇONNÉ DE SABLE, SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Armes II: ÉCARTELÉ, AU 1 D'OR A L'AIGLE DE SABLE, MEMBRÉE ET BECQUÉE DE GUEULES, LA POITRINE CHARGÉE DES LETTRES MT D'OR, TENANT UNE ÉPÉE A DEXTRE ET UN MONDE A SENESTRE, TOUS DEUX DU CHAMP (ou au naturel), AUX 2 ET 3 D'ARGENT A LA BARRE DE GUEULES CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES

A SIX RAIS D'OR, ET AU 4 D'OR AU LION DE SABLE ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES; SUR LE TOUT les anciennes armes Chastel.

Variante: Le monde tenu par l'aigle est remplacé par une clef.

Casque timbré d'une couronne de baron.

Trois cimiers: Le château de l'écu; l'aigle de l'écu; et une étoile entre deux proboscides.

Tenants: Deux sauvages vêtus de peaux de bique et tenant à l'extérieur de l'écu une massue inclinée.

Sources: H. Deonna, *Lettres de noblesse:*
David Chastel, 1718-1797, cité, « fut élevé au rang de baron des Etats héréditaires de la maison d'Autriche, par l'impératrice Marie-Thérèse, le 22 avril 1775, en considération de ses connaissances solides et de son expérience dans la mécanique et dans la fonderie des canons, et eu égard aux importantes et utiles inventions dont il avait été l'auteur dans ces deux branches, ayant rendu des services essentiels dans la fonderie de S.M. dont il était directeur depuis l'année 1758 ». Ce sont les armes II avec leur timbre et tenants.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 31 × 25 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes II, les émaux non indiqués. Couronne à cinq perles. Cimiers. Tenants. Toute la composition repose sur une console Louis XVI, ornée d'une couronne de feuillages entre deux guirlandes du même. Gravure très fine. Cachet de Chastel, s.d.
Le même cachet figure au MAH, n° 2689[1] (don E. Demole en 1916).
Un cachet (don E. Demole, au MAH, n° 2689[2]), cire rouge, ovale 17 × 13 mm., XVIII[e] s. Composition semblable au précédent cachet, à l'exception de la console.
Un cachet (coll. AEG), cire brune, rect. à pans coupés 12 × 10 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'une couronne à cinq perles. Cachet de Chastel, s.d.
Une bague offerte par l'impératrice Marie-Thérèse à David, baron de Chastel, 1718-1797; le chaton est une améthyste claire, ovale 17 × 13 mm., gravée aux armes II, couronne à cinq perles. Cimiers et tenants. Toute la composition repose sur une console ornée de deux rinceaux adossés. Gravure très fine. (Propriété de M[me] Annie Demole, Genève.) Le cachet (MAH, n° 2689[2]) a été fait avec cette bague.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10 et n° 87, f° 28. — G.G.G. — H.D.: L.N., XXXII (1918), p. 81. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

CHÂTEAUNEUF, de

Voir planche

Selon Galiffe, ancienne et noble famille, qui pourrait être une branche de celle des sgrs de Confignon, ou appartenir à l'ancienne maison de Saint-Amour. Elle remonte à Claude de Châteauneuf « Glaudius De Castro Novo », orfèvre, reçu B.G. le 18 avril 1466, père de No. Claude, qui fut élu syndic le 30 août 1495. Ce dernier fut député auprès du duc en 1497 pour le rétablissement des foires. Elle a donné sept membres du CC. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: Claude, fils de Claude cité, conseiller 1529, lt. de la justice 1532; son fils Janin, auditeur 1561, châtelain de Peney, mort de la peste en 1569; son frère Amédée, syndic 1562, premier syndic 1574, mort en 1595. La famille s'est éteinte en la personne de son fils No. Aimé de Châteauneuf, C.G., D[r] médecin, conseiller 1603, syndic 1611, mort en 1636.

Armes: DE SABLE AU MUR DE CHÂTEAU, POSÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE ET SOMMÉ DE TROIS TOURS CRÉNELÉES, CELLE DU MILIEU PLUS ÉLEVÉE, AJOURÉES CHACUNE DE DEUX FENÊTRES, LE TOUT D'ARGENT MAÇONNÉ DE SABLE.

Cimier: Une tour d'argent.

Devise: DIEU EST LA PROVIDENCE DE CHASTEAUNEUF.

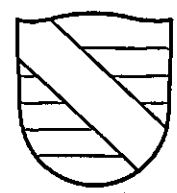
Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, XXV, 3 *bis*, au MAH, n° 2345), rond 31 mm., XVI[e] s. Ecu en forme de cartouche, aux armes de Châteauneuf, surmonté d'un casque tourné à dextre. Cimier: Le château de l'écu. Lambrequins. Devise. Belle gravure d'un très bon style héraldique. Sceau de Janin de Châteauneuf cité, 1558.
Deux cachets (anc. coll. Galiffe, XXIV, 24, au MAH, n° 1439), cire rouge, rect. à pans coupés 16 × 13 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes de Châteauneuf. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Cachets d'Aimé de Châteauneuf cité, C.G., 1636.
G.G.G. citent un sceau de 1554 avec le nom; des sceaux, 1558-1560, 1636.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 28. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Sordet. — D.H.B.S.

CHÂTILLON, de I

Voir planche

« Nob. Jehan Françoys de Chastillon, de Saillion en Valey [Valais], mercier », est reçu B.G. le 7 septembre 1551.
Il pourrait être de la famille Châtillon du Valais (parfois Châtillon du Colombier au mandement de Monthey) à laquelle appartient Egrège Pierre Châtillon, de Saillon, not. impérial, vivant 1456. C'est une branche des Châtillon-Larringes, du Chablais.



Armes: FASCÉ D'AZUR ET D'ARGENT DE SIX PIÈCES, A LA BANDE DE GUEULES BROCHANT.

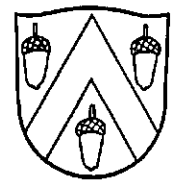
Plusieurs *variantes.*

Sources: L'Arm. Val.
Les armes (d'argent à la croix de gueules) données à Jean-François de Châtillon par Naville-Rilliet, sont celles des Châtillon sgrs de Michaille (Dépt Ain), famille différente de celle du Chablais.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 28. — G.G.G. — Foras I. — D.H.B.S.

CHÂTILLON, de II

Famille de Paris à laquelle appartient Jean-Baptiste ffeu Charles « Chatillon », qui enseigna les humanités et la philosophie, reçu H.G. le 8 février 1721; et « Jean Marc Alphonse De Chatillon, né à Genève, teneur de livres, fils de feu Jean Baptiste De Chatillon, habitant, & Antoine Horace Jean, son fils mineur », admis B.G. le 25 juin 1771. Selon Naville-Rilliet « famille obscure, mais qui prétend être noble ».



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS GLANDS DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 28. — AEG: Reg. Hab.

CHAUDOIR

Famille de réfugiés français établis à Berlin puis à Varsovie, à laquelle appartiennent Frédéric-Clément Chaudoir, B.G. le 15 février 1790 et Louis-Frédéric-Guillaume Chaudoir, H.G., maître horloger, B.G. le 25 juillet 1791.



Armes: D'AZUR A DEUX BURÈLES D'OR EN POINTE, LA BURÈLE SUPÉRIEURE SOUTENANT UN CHEVAL GALOPANT AU NATUREL.

Sources: H.D.: L.N. dans A.H.S. XXXIII (1919), p. 33.
Le roi Maximilien-Joseph de Bavière créa, par lettres patentes du 5 avril 1814, Jean-Joseph Chaudoir, négociant, baron du royaume de Bavière avec sa postérité. Par ordre impérial de l'empereur de Russie, du 16/22 février 1820, ledit Jean-Joseph Chaudoir, qui avait reçu en Pologne la confirmation de sa noblesse et de son titre de baron avec son fils adoptif Stanislas, fut autorisé à porter ce titre aussi en Russie. Par arrêt du Sénat-Dirigeant du 25 novembre 1886, le baron Jean-Maximilianovitch de Chaudoir reçut confirmation de son titre de baron et fut porté au V[e] livre de la noblesse russe.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 189. — H.D.: L.N. — Rietstap. — Ermerin: Noblesse titrée de l'Empire de Russie. — F. Aubert: Notes sur la famille Aubert, 1530-1908, p. 57.

CHAUVET

Voir planche

Famille d'Avignon (France) qui remonte à François Chauvet, père de Jean-Baptiste, vers 1682-1742, H.G. le 25 mars 1724, dit « de la Brière, comtat d'Avignon ». Le fils de ce dernier Pierre, né en 1731, négociant, natif, est reçu B.G. le 9 juillet 1790. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Henri-David, 1799-1854, du Conseil Représentatif 1838. Son fils Michel-Georges, 1823-1891, membre du Conseil municipal de Genève 1866, député au Grand Conseil 1866, conseiller d'Etat 1867-1881, président de ce corps 1879, conseiller municipal et adjoint au maire de la commune des Eaux-Vives 1881. Marc-Louis, 1826-1883, du Grand Conseil 1862-1870 et 1878-1880, maire du Petit-Saconnex. David, 1738-1803, frère de Pierre cité, natif, est reçu B.G. le 4 mai 1770; en 1779 il renonça au saint ministère pour se vouer à la politique; il entra au CC et au Comité de sûreté 1782 et dut quitter Genève peu après. La famille est représentée à Genève par deux branches.

Armes (XVIII[e] s.) I: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS TÊTES DE MORT DU MÊME, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

Cimier: Une tête chauve.

Devise: UBI LIBERTAS IBI PATRIA.

Variante: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS TÊTES DE MORT.

Armes (XIX[e] s.) II: D'ARGENT A L'ANCRE DE SABLE, LA TRABE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE DE TROIS TÊTES CHAUVES DE CARNATION MAL ORDONNÉES.

Sources: Un cachet du XVIII[e] s. aux armes I. (H. Deonna.)
G.G.G. citent un cachet du XVIII[e] s. à la variante.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1441), cire rouge, fragment 18 × 15 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II. Devise. Cachet Chauvet, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 15 × 12 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Devise à l'intérieur d'une banderole qui souligne la base de la composition. Gravure très fine. Cachet Chauvet, s.d.
L'Arm. V. donne une famille Chauvet, de Morges, citée en 1460, portant les armes II sur un cachet du XIX[e] (?) s. et la devise: IBI LIBERTAS IBI PATRIA.

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — A.G.S. IV. — Sordet. — D.H.B.S.

CHAUVETON

Voir planche

Famille de La Châtre en Berry, à laquelle appartient Germain Chauveton, reçu H.G. le 8 mai 1559 (« Germain Chauveton, escollier, natifz de la Chastre en diocèse de Berry en France »), et sans doute aussi Urbain, pasteur à Vandœuvres 1566, destitué et exilé 1571; rentré en grâce il fut reçu B.G. le 2 juin 1578 (« Urbain Chauveton, natif de la Chartre au pays de Berry en France gratuitement, en esgard du service qu'il a faict à la Seig[rie] »); il rentra en France où il fut pasteur de 1579 à sa mort, en 1616.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS DU MÊME.

Variante: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS D'OR.

Devise: DEUS, REX, HONOR.

Sources: Naville-Rilliet cite un Dict. de noblesse sans autre précision. Les armes et la variante sont données par G.G.G.
Rietstap donne les armes et la devise pour une famille *Chauveton de Saint-Léger*, du Berry.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 28. — G.G.G. — Rietstap. — D.H.B.S.

CHAVAN

Voir planche

Famille vaudoise, B. d'Epalinges où elle est citée dès 1736, à laquelle appartient Paul-Amédée-Jean-Bénédict Chavan, tailleur de pierres, né en 1846, fils d'Amédée, N.G. le 18 novembre 1892, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES D'ARGENT, ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Sources: L'Arm. V.:
Armes des Chavan de Pully, cités dès 1482 et B. de Lutry dès 1547; d'après les généalogies et l'armorial manuscrit d'Olivier vers 1730 et un cachet moderne.
H. Deonna, dans ses notes manuscrites, attribue ces armes à la famille bourgeoise d'Epalinges.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — Livre d'or des fam. vaudoises.

CHENAUD

Voir planche

Famille de Lutry (Vaud) dont la filiation ininterrompue remonte à François Chenaud, mort avant 1598, père de Michel, vers 1553-1617, déjà H.G. le 9 avril 1593 (Donzel, not.), reçu B.G. le 6 juin 1597. Sa descendance a donné trois membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jacques, 1654-1741, Dr médecin, doyen de la Faculté de médecine 1738, du CC 1693; il joua un rôle de conciliateur lors des troubles politiques de 1707. Abraham, 1629-1711, pasteur à Chancy 1658, à Satigny 1660, à Céligny 1689. Pierre-Marc, 1759-1794, horloger; il appartenait au parti des « Englués » et fut fusillé le 25 juillet 1794 par ordre du Tribunal révolutionnaire. La famille Chenaud est éteinte à Genève, mais se continue à Bahia (Brésil). D'après l'Arm. V. un rameau est B. de Villeneuve dès avant 1760.

Armes: D'ARGENT AU RENARD DE GUEULES, PASSANT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE ET ADEXTRÉ D'UN ARBRE (CHÊNE) DU MÊME.

Variantes: On en fait UN LOUP, UN RENARD, UN CHIEN ou même UN MOUTON DE GUEULES ou DE SABLE.

Variante II: UN ANIMAL SUR UNE TERRASSE.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 29, au MAH, n° 1442), cire rouge, ovale 17 × 15 mm., XVIIe s. Deux écus accolés, à dextre Gallatin, qui est: D'azur à la fasce d'argent accompagnée de trois besants d'or, 2 en chef et 1 en pointe. A senestre Chenaud (variante II). Les émaux ne sont pas indiqués. Entre les deux écus un casque grillé posé de face. Cimier: Une massue (?) entre deux proboscides d'azur; ces dernières figurent dans le cimier Gallatin. Lambrequins. Le graveur s'est trompé dans l'ordonnance des écus, il devait placer l'écu Chenaud à dextre et l'écu Gallatin à senestre. Il s'agit en effet d'une matrice gravée pour Etienne Chenaud, C.G., époux en troisièmes noces 1620 de Charlotte Gallatin, vers 1592-1662, C.G. Cette matrice fut utilisée par leur fils Michel, 1621-1698, en 1694.
G.G.G. et H. Deonna dans D.H.B.S. mettent l'arbre à l'extrême dextre et font mouvoir le branchage de l'angle dextre du chef.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 28. — G.G.G. — Arm. V. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

CHENAY, de

Anselme de Chenay (Hte-Savoie, cant. de St-Julien-en-Genevois), bachelier ès lois, chanoine de Vienne et de Genève dès 1397, testa en 1431 et mourut le 27 octobre 1437.
G.G.G. rattachent ce chanoine à une famille de Rondbosson (?), mentionnée pour la première fois avec Perrin, ffeu Benoît de Chenay en 1303 et dont un autre membre est mentionné B.G. en 1420.

Armes: DE ... A DEUX BANDES D'ARGENT.

Sources: La pierre tombale d'Anselme de Chenay (au MAH, provenant de la cathédrale de St-Pierre, où elle était placée « au milieu de la nef, devant le crucifix »). Selon W. Deonna, c'est la plus ancienne épitaphe des chanoines de St-Pierre: Hic jacet venerabilis et | egregius vir dominus Ansermus de Chenay, canonicus ecclesiarum viennensis et gebennensis | qui obiit die XXVII mensis | octobris anno domini MCCCCXXXVII. Cujus anima in pace requiescat. Amen. Le chanoine est en costume de chœur dans une architecture gothique composée de pilastres supportant un arc en accolade. Spon et Flournois ont vu deux bandes dans l'écu.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 28. — G.G.G. — W.D.: P.S. n° 444. — Spon, éd. rectif., II, p. 349.

CHENELAT

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Pierre Chenelat, de Cessens (Dépt Savoie, canton Albens), mort vers 1496. Père de Thivent ou Etienne, tondeur (de draps), B.G. le 1er mars 1496, et de Nicod, également tondeur, B.G. le 6 février 1506. Seul le premier fit souche; parmi ses descendants, il nous faut citer: Sire Odet Chenelat, maître des halles, du CC 1535, 1549, 1554, châtelain de Jussy, du LX 1568, mort en 1572; son fils Pierre, vers 1535-1598, du CC 1559, conseiller et secrétaire 1562, député à Bâle 1563, syndic 1573, 1577, premier syndic 1581, 1585, 1589, 1593, lt. 1583, 1597. Père d'Aimé, du CC 1603, exécuté en 1618 pour conspiration ou trahison (qui ne fut pas prouvée); il s'agissait d'un complot tramé par lui avec le gouverneur de Savoie. La famille Chenelat s'est éteinte vers le milieu du XVIIe s.

Armes I: UN CHÊNE FRUITÉ MOUVANT D'UNE TERRASSE, LE TRONC ACCOSTÉ DE DEUX PLANTES MOUVANT AUSSI DE LA TERRASSE. (Emaux inconnus.)

Armes II: PARTI, AU 1 UN GLAND VERSÉ SURMONTÉ D'UN CROISSANT, ET AU 2 DEUX JUMELLES EN BANDE.

Variante I: PARTI, AU 1 D'ARGENT AU GLAND VERSÉ DE... SURMONTÉ D'UN CROISSANT DE GUEULES, ET AU 2 D'AZUR A CINQ COTICES EN BANDE. (Emaux de Naville-Rilliet; G.G.G.)

Variante II: PARTI, AU 1 UN GLAND VERSÉ ET AU 2 QUATRE COTICES.
(G.G.G. rapportant Grenus)

Sources: Les armes I sont données par Galiffe (Not. gén. II) et G.G.G. (p. 9) d'après un cachet d'Odet Chenelat cité, 1568.
Un sceau à sec, ovale 18 × 15 mm., XVIe s. Ecu en forme de cartouche, aux armes II. Sceau de Pierre Chenelat, C.G., sur une lettre écrite de Bâle au Conseil de Genève, 26 janvier 1567 (AEG: P.H., n° 1828); il était envoyé en Suisse pour acheter des blés et emprunter de l'argent.
Il est permis de penser qu'une variante: « deux bandes au lieu de 5 cotices », donnée par G.G.G. (p. 9), est une mauvaise lecture de deux jumelles en bande que nous donnons aux armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 28. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

CHENEVIÈRE

Voir planche

Famille de l'Arbresle près Lyon, à laquelle appartient Laurent Chenevière, ffeu Antoine, « de la Breme prez Lyon », reçu B.G. le 7 mai 1631 avec son fils

Jérémie. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Isaac, 1672-1712, qui fit partie d'une compagnie envoyée en Suisse en 1712 et mort au combat de Sins le 21 juillet (guerre de Villmergen); Jean, 1676-1746, du CC 1738, roi de l'Arquebuse 1725. Nicolas, 1750-1806, pasteur à Saconnex 1783, à Genève 1789; membre des assemblées politiques, député à l'Assemblée nationale dès 1793; sa modération faillit le faire incarcérer, surtout quand il vint en aide aux prêtres catholiques français réfugiés à Genève. Pierre, 1766-1849, fut aussi un révolutionnaire modéré, membre en 1794 du premier Tribunal, du Comité militaire et du second Tribunal. Jean-Jacques-Caton, 1783-1871, fils de Nicolas cité, pasteur à Marseille 1807, à Dardagny 1810, à Genève 1813-1851, fut à l'Académie de Genève professeur de théologie 1817 puis de théologie dogmatique et morale chrétienne 1848-1865, recteur 1825-1830, 1852-1854 et 1856-1858; auteur d'ouvrages et d'opuscules théologiques. Charles-Louis, 1813-1877, auteur de: *Farel, Froment et Viret* 1835, fut pasteur à Saconnex 1840-1847 et l'un des fondateurs des *Etrennes religieuses*. Arthur, 1822-1908, banquier et homme politique, fut député à l'Assemblée constituante 1862 et au Grand Conseil 1862-1888, conseiller d'Etat 1864-1871, président 1867 et 1869, conseiller national 1878-1884; en 1864, alors qu'il était candidat du parti démocratique contre James Fazy tout puissant, son élection provoqua une collision sanglante qui amena l'intervention fédérale; le Conseil fédéral l'envoya à Paris en 1871 pour secourir les Suisses ayant souffert du siège. Adolphe, 1855-1917, homme de lettres, auteur de romans, nouvelles et contes, collabora à la *Revue des Deux-Mondes*. La famille Chenevière est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A LA FOI PARÉE, ABAISSÉE, SURMONTÉE D'UN CŒUR ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT.

Variante I: D'AZUR A LA FOI PARÉE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CŒUR ENTRE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT.

Variante II: LE CHAMP DE GUEULES.
(Grenus; Galiffe)

Sources: Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, rect. 14 × 10 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Chenevière. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet Chenevière, s.d.
Un ex-libris aux armes Chenevière, inscrit « Arthur Chenevière », cité. (Wegmann, n° 1204.)
Un ex-libris portant un écu en forme de cartouche aux armes Chenevière, les mains tenant le cœur, inscrit « Edmond Chenevière », fils d'Arthur cité, 1862-1932. (Wegmann, n° 1206.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 29. — G.G.G. — Wegmann. — Gal.: Not. gén. V. — A.G.S. II et VI. — D.H.B.S.

CHENU

Voir planche

Famille de St-Jeoire en Faucigny, qui remonte à Jacques Chenu dit Larpin, père de No. Amied ou Ami, reçu B.G. le 16 janvier 1523, du CC 1535, du LX 1537, mort en 1539. Parmi ses descendants, il faut citer: son fils Amied, vers 1532-1581, du CC 1559, 1563, du LX 1570, auditeur 1572, conseiller 1575; son fils Jean, vers 1563-1646, du CC 1589, auditeur 1593, contrôleur 1603, du LX 1642. Cette branche s'est éteinte en la personne de son petit-fils Ami mort en 1657. Jean Chenu, *alias* Larpin, frère d'Amied, B.G., cité, est admis B.G. le 26 juin 1509. Il fut l'auteur d'un rameau qui a donné deux membres du CC, qui s'éteignit dans la seconde moitié du XVI[e] s.

Armes: D'ARGENT AU CHÊNE ARRACHÉ DE SINOPLE, LE SOMMET ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DU MÊME. (Galiffe)

Variante: D'OR AU CHÊNE ARRACHÉ DE SINOPLE, LE SOMMET ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DE GUEULES. (Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 29. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II.

CHERBULIEZ

Voir planche

Famille de Novalles près de Grandson (Vaud), citée dès la première moitié du XVI[e] s. David Cherbuliez, maître charpentier, est reçu H.G. en octobre 1698, et François est admis B.G. le 15 février 1790. Cette famille s'est particulièrement distinguée dans les lettres; elle a donné entre autres: Jean-Louis-André, helléniste et latiniste, 1795-1874, professeur à l'Académie, de littérature ancienne 1840-1843, de littérature latine 1843-1848, de littérature et archéologie grecque et latine 1848-1874; il fut membre fondateur de l'Institut national genevois. Antoine-Elisée, 1797-1869, publiciste, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, avocat 1826, professeur de droit romain et criminel 1833 puis de droit romain, droit public et d'économie politique à l'Académie de Genève 1835; du Conseil Représentatif 1831, de l'Assemblée constituante 1842, du Grand Conseil 1842; auteur de nombreux ouvrages. Charles-Victor, 1829-1899, homme de lettres, membre de l'Académie française 1881; auteur d'études et d'essais politiques, littéraires et artistiques; en 1880, il revendiqua la nationallté française. Emile-Paul, 1837-1914, professeur de mathématiques

à Porrentruy puis à Berne, privat-docent à l'Université de Berne, directeur de l'Ecole de Chimie de Mulhouse (France), recteur à Strasbourg, privat-docent à l'Ecole polytechnique de Zurich, publia des travaux sur l'histoire des sciences physiques et mathématiques; en 1866, il fut reçu B. de Berne. La famille existe à Genève et à Zurich.

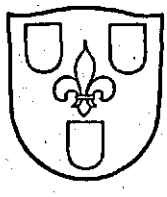
Armes: D'OR AU MUR DE GUEULES CRÉNELÉ POSÉ EN BANDE OUVERT D'UNE PORTE, SUR LEQUEL EST ARRÊTÉ UN OURS DE SABLE.

Sources: Ce sont les armes d'Emile-Paul Cherbuliez, cité, B. de Berne.

Références: Berner Wb. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 108. — D.H.B.S.

CHÉRET

Famille de Montpellier en Languedoc, à laquelle appartient Philippe Chéret, sculpteur, reçu B.G. le 10 janvier 1702, offrant de faire « les ouvrages de son art & profession dans le bâtiment de la Maison de Ville ».



Armes: D'AZUR A TROIS ÉCUSSONS D'ARGENT POSÉS 2 ET 1, ACCOMPAGNÉS EN ABÎME D'UNE FLEUR DE LIS DU MÊME.

Sources: H. Deonna cite un cachet aux armes Chéret de 1709.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 54. — S.K.L.

CHEVALIER, CHIVALLIER

Voir planche

Famille d'Ornex au Pays de Gex, dont la filiation ininterrompue remonte à Jacques Chevalier, cité en 1468, père de Sp. messire Claude, Dr en droit, habitant de la paroisse de St-Germain. Ce dernier fut à la fois reçu B.G. gratis et conseiller le 5 janvier 1506, du L 1517, il mourut avant 1525. Parmi ses descendants, il nous faut citer: son fils François, Dr en droit, du CC 1555, conseiller 1557, syndic 1558, 1562, 1566, lieutenant 1560, 1568; il fut souvent consulté dans les procès criminels de l'époque par les jurisconsultes français. Son fils Paul, sgr de Ferney 1594, du CC 1578, conseiller secrétaire d'Etat 1580-1596, syndic 1588, 1592, 1596, lt. 1591, cap. de la cavalerie genevoise, député au roi Henri IV 1594, mort en 1597. Son fils Pierre, 1581-1622, sgr de Ferney, se qualifiait également de baron de cette terre, du CC 1603, du LX, député de la noblesse du Pays de Gex aux Etats-Généraux. La famille a donné cinq membres du CC et s'est éteinte en la personne de No. Charles-Marc Chevalier, fils de Pierre, sgr de Ferney 1639, 1663, du CC 1652, mort en 1670.

Armes: D'AZUR AU CHEVALIER ARMÉ D'OR, L'ÉPÉE HAUTE, LE CHEVAL AU GALOP D'ARGENT, CAPARAÇONNÉ DE GUEULES.

Variante I: Le tout sur UNE TERRASSE D'ARGENT. (G.G.G.)

Variante II: LE TOUT D'ARGENT.

Variante III: LE CAPARAÇON D'AZUR.

Variante IV: D'AZUR AU CHEVALIER TOURNÉ A SENESTRE, ARMÉ D'OR, L'ÉPÉE HAUTE, TENANT UN ORIFLAMME A DEUX QUEUES, LE CHEVAL AU GALOP D'ARGENT, CAPARAÇONNÉ DE GUEULES.

Devise: NODOS VIRTUTE RESOLVET. (Naville-Rilliet; Galiffe; G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit qu'il a vu deux sceaux de: « No. Pierre de Fernex en 1614 » aux armes Chevalier avec la devise. « Un autre sceau du même Pierre, portoit les mêmes armes parties au second de trois sautoirs alaisés. La mère de ce Pierre étoit de la maison d'Aubonne, sa femme une Duval de Gex. Ces sautoirs ne sont pas les armes d'Aubonne, peut-être sont-ce celles des Duval ». Il ajoute : « Un sceau en 1705 d'un Chevallier, curé d'Ornex, porte [la variante IV]. En 1709 un Jean Chevalier, ministre à Barbelerod au Duché des Deux-Ponts, qui se dit issu de Pierre et Paul Chevalier, ses ancêtres, a un sceau à peu près semblable » [à celui de 1614].
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1444), cire rouge, fragment, XVIe s. Ecu aux armes Chevalier, avec cette différence que le chevalier ne brandit pas son épée et que le cheval est passant. Les émaux ne sont pas indiqués. Gravure assez fruste. Cachet de P[aul] Chevalier, sgr de Ferney, 1597.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1445), cire rouge, fragment, fin XVIe/début XVIIe s. Ecu parti: à dextre Chevalier, le cavalier tient une lance posée en barre, son destrier est cabré, les pattes arrières à une certaine distance d'une terrasse mise en bande; à senestre, armes d'une famille non identifiée: Trois flanchis posés 2 et 1; les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Deux palmes soulignent les flancs de l'écu. Cachet de P[ierre] Chevalier, sgr de Ferney, 1604. Il s'agit sans aucun doute d'un des cachets décrits par Naville-Rilliet.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 29. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

CHEVAUX

Voir planche

Famille de Lussy sur Morges (Vaud), à laquelle appartiennent Abram Chevaux, reçu B.G. le 13 octobre 1668, avec « Pierre son frère & Pierre fils dudit Pierre ».

Armes: D'AZUR A L'ÉTOILE D'OR ENCLOSE DANS UN FER A CHEVAL D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Sources: H. Deonna cite une planche armoriée moderne portant la date de 1591, qu'il a vue à Morges (Vaud), le 14 juillet 1933.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 116.

CHEVRIER

Famille d'Hermance près Genève citée dès 1430 et dont plusieurs rameaux se fixèrent à Genève dans



COMTE



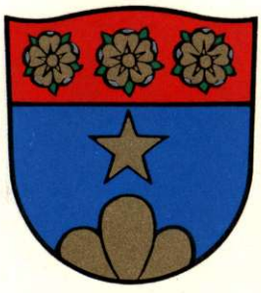
de CONFIGNON



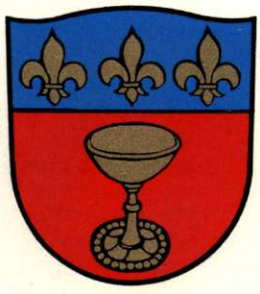
CONSTANÇON



CONSTANT



CONTESSE



COP



de la CORBIÈRE



CORNAZ



CORNE



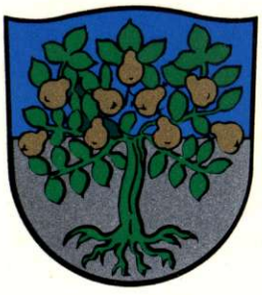
COSTANTINI



COTTI



COTTIER



COUDOUGNAN



COUGNARD



COULET



COULIN



COURVOISIER



COUTAU



COUVREU
de DECKERSBERG



CRAMER

la seconde moitié du XVI[e] s. Au plus ancien appartient Egr. Etienne Chevrier, B. d'Hermance, praticien, reçu H.G. le 31 octobre 1572. Sa famille s'est éteinte en la personne de son fils Jacques, tailleur d'habits, puis soldat, mort en 1651. Le second rameau a pour auteur Egr. François, B. d'Hermance où il était notaire ducal, propriétaire à Machilly (Chablais), résidant à Langin (Chablais) en 1593. Son fils Pierre, vers 1577-1648, est reçu B.G. le 27 novembre 1612; fermier du revenu des Eglises de Genève en Chablais. Sa descendance a donné deux conseillers du CC, dont Jacob, 1717-1778, négociant, un des commissaires chargés en 1766 par la bourgeoisie de défendre ses droits auprès des Médiateurs, et deux membres du Conseil Représentatif sous la Restauration. La famille Chevrier est encore représentée dans le canton de Genève.



Armes: D'AZUR A LA CHÈVRE SAILLANT D'ARGENT, ACCORNÉE D'OR. (Naville-Rilliet)

Variante: LA CHÈVRE CONTOURNÉE.

Cimier: Une étoile.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 16, au MAH, n° 1443), cire rouge, ovale 16 × 13 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu à la variante; la chèvre paraît posée sur une terrasse. Les émaux ne sont pas indiqués. Casque posé de face. Cimier entre les lettres J et C. Lambrequins. Cachet de Jean Chevrier, 1649-1712, C.G., apothicaire, 1712.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f[os] 28, 29. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — A.G.S. III. — Gautier: Médecine. — D.H.B.S.

CHEVRON, CHEVRON-VILLETTE, de

Famille noble de Savoie dont la filiation ininterrompue remonte à No. Humbert I[er] de Chevron dit de Villette, cité en 1191. Sa descendance porta les titres de sgrs puis barons et comtes de Chevron, barons de Villette en Tarentaise, sgrs de Villette en Genevois, sgrs de Giez, Marciez, Thénézol, Marthod, Bonvillard, Arvillard, Les Molettes, barons de l'Orme et comtes de Montjoye, en Savoie, Genevois et Faucigny, sgrs de Corsinge (près Genève) en Chablais; vidomnes et sénéchaux de Sion, Ardon, Sierre, Chamoson, sgrs de Pontverre et d'Aigle; vidomnes de Rumilly en Albanais; sgrs de La Couz et de la Bavoysière en Bugey; sgrs et cosgrs de Puits-Gautier, Puteville, St-Pierre de Soucy, Montfalcon, Chignin et Clermont en Savoie et Genevois. Elle a donné à Genève Urbain de Chevron-Villette, chanoine, trésorier et sacristain de la collégiale d'Aiguebelle 1454, protonotaire apostolique, abbé commendataire de Tamié, dès 1476; il fut conseiller d'Amédée IX, duc de Savoie, ambassadeur auprès de Berne et de Fribourg. Il fut élu évêque de Genève le 19 juillet 1482, par le Chapitre dont il était chanoine; le pape annula cette élection; le 29 mai 1483, il fut pourvu de l'archevêché de Tarentaise. La famille de Chevron-Villette est encore représentée en France.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, CHARGÉ D'UN CHEVRON DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS LIONCEAUX D'OR, LES DEUX EN CHEF AFFRONTÉS.

Cimier: Un bouc ou chevron issant de sable accolé d'une couronne ducale.

Devise I: IN ARDUIS.

Devise II: ALTISSIMA QUERO.

Sources: Foras II indique les Preuves de Malte.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 29. — G.G.G. — Arm. V. — Foras II. — D.H.B.S.

CHISSÉ, de

Famille noble du Faucigny citée dès la fin du XII[e] s., sgrs de Chissé (près Domancy, et d'autres lieux en Faucigny, Genevois, Savoie, Dauphiné et Val d'Aoste (Italie). Elle a donné des chanoines et un vicaire général de l'évêque de Genève, des évêques, notamment de Grenoble, etc. Le dernier mâle fut François de Chissé, 1832-1879, percepteur à Aix-les-Bains, en Savoie.



Armes: PARTI, D'OR ET DE GUEULES AU LION DE SABLE, ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES, BROCHANT SUR LE TOUT.
(Foras)

Devise: TOUJOURS.
(Foras)

Sources: Selon Foras, qui a vu des sceaux du XV[e] s., les armes de la maison de Chissé sont toujours semblables; le lampassé et l'armé seuls diffèrent suivant les auteurs.
La pierre tombale d'Humbert de Chissé à la cathédrale de St-Pierre, adossée en 1906 contre le mur du bas-côté nord, seconde travée. L'effigie, en costume de chanoine surmontée du chapeau, est très effacée. Il en est de même pour les écus placés aux angles supérieurs; on ne distingue plus aucun meuble. Légende en caractères gothiques: Hic jacet reverendus pater dominus / Humbertus de Chissiaco utriusque juris doctor sancte sedis apostolice protonotarius canonicus ecclesie / Gebennensis et hujus capelle fundator / qui obiit die VI Augusti anno domini MCCCCLVIII, cujus anima in pace requiescat. Amen. Humbert de Chissé fut protonotaire apostolique, chanoine de Genève, vicaire général en 1450, official 1451. Le 8 août 1446, il donna à St-Pierre 50 sous de rente annuelle: entre autres conditions « une procession sera faite devant l'autel des saints Jacques et Alexis, où sont enterrés Humbert et Jean de Chissé, jadis chanoines de la dite église et plusieurs autres parents du dit ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 29. — Arm. V. — Foras II. — W.D.: P.S., n° 448. — D.H.B.S.

CHOISY

Voir planche

Famille de St-Sigismond en Faucigny, à laquelle appartient Sigismond Choisy, père de Louis, 1553-1640, qui se fixa à Genève, H.G. avant le 15 mars 1585, puis B.G. le 10 décembre 1594. Sa descendance a donné trois membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-Jacques, 1687-1755, notaire et avocat, du CC 1738, secrétaire des appellations. Jean-Louis, 1728-1782, notaire 1754, procureur 1755-1774, du CC 1770, contrôleur 1774. Jean-Jacques, 1736-1792, notaire 1759, procureur 1761-1791, du CC 1782-1788. Contrairement au reste de sa famille, il épousa la cause des Représentants et fut nommé l'un des 24 commissaires de la bourgeoisie en 1766 et de leur comité de sûreté en 1781. Georges-Louis, 1758-1843, pasteur à l'Hôpital 1783, à Cartigny 1792 (destitué par le Tribunal révolutionnaire puis rétabli en 1795), à Jussy 1796, à Céligny 1799, à Genève 1811-1835. Georges, 1761-1828, notaire et avocat, de l'Assemblée nationale, du Conseil municipal sous l'Empire, député au Conseil Représentatif. Jacques-Denis, 1799-1859, professeur de philosophie rationnelle 1824-1848, pasteur à Genève 1839-1844; botaniste, il collabora au *Prodomus* et publia de nombreuses monographies. Louis-James, 1831-1911, pasteur de l'Eglise suisse à Londres 1855-1863, à Vernier 1863-1903, orateur de talent, publia des sermons et conférences. Jacques soit James-Eugène, 1866-1949, pasteur de l'Eglise huguenote de Canterbury 1889-1890, suffragant 1890, pasteur à Plainpalais 1898-1910, professeur de théologie historique 1909-1939, auteur de: *La théocratie à Genève au temps de Calvin* 1898, *L'Etat chrétien calviniste à Genève au temps de Théodore de Bèze* 1902, etc.; fondateur du Musée historique de la Réformation et de l'Institut des ministères féminins. Albert, 1867-1957, notaire, historien, qui collabora aux *Notices généalogiques* de Galiffe, t. VI et VII, au *R.G.S. Ge.*, t. I, II et III, auteur des *Généalogies genevoises*. Il s'occupa également de questions héraldiques et fut un des membres fondateurs de la Société suisse d'héraldique. La famille Choisy est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU SAUTOIR D'OR CANTONNÉ EN CHEF D'UN CROISSANT D'ARGENT, AUX FLANCS ET EN POINTE DE TROIS BESANTS D'ARGENT.
(Gal., Not. gén. VI; A.G.S.)

Variante: LE SAUTOIR D'ARGENT.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Sources: Selon Naville-Rilliet: « Ils ont pris sans aucun droit les armes d'une maison noble de ce nom en France, qui sont » la variante décrite ci-dessus. En effet, les Choisy créés marquis de Moigneville en avril 1692 porten les mêmes armes, mais le sautoir engrêlé. (Rietstap).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 29. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — A.G.S. II et VI. — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S.

CHOLAY ou CHOLEX, de

Famille noble qui a pris son nom d'une paroisse du bailliage de Gaillard, actuellement village et commune de Choulex du canton de Genève. Elle porta les titres de sgrs de Cholay, de la Bâtie-Cholex (appelée aussi Bâtie-Compey et vulgairement dès 1536 Roillebot ou Rouelbeau), de Pressy, cosgrs de Cholay (autre sgrie que la Bâtie), barons d'Hermance, et autres en Chablais et en Genevois. Humbert de Cholay, chevalier, construisit la Bâtie-Cholex en 1318 pour le comte de Genève. No. Louis de Cholay ffeu Louis, cosgr. de Cholay, est reçu B.G. le 2 juillet 1551. La famille s'est éteinte en la personne de Gaspard de Cholay, cosgr de Cholex, mort avant 1623.



Armes: DE GUEULES AU LION D'OR. (Besson; Foras)

Cimier: Un griffon à mi-corps.

Variante (brisure) I: Un lion, à la bande ou cotice brochant.

Variante II: DE GUEULES AU GRIFFON D'OR.

Sources: Un sceau à sec, rond 40 mm., XVI[e] s. Ecu mis en bande à la variante II. Casque tourné à dextre et posé sur le canton senestre de l'écu. Cimier. Lambrequins. Légende: « GASPARD CHOLAY ». Très belle composition héraldique au relief vigoureux. Sceau à sec de No. Gaspard de « Cholex », sgr du dit lieu, apposé sur une lettre qu'il adresse à « Messieurs les Scindicques et conseil de Geneve », le 21 août 1570. (AEG: P.H., n° 1882.)
La brisure figure sur un sceau apposé par Charles de Balleyson-Cholay (soit Charles de Chollex, dit de Balleyson), le 22 juillet 1542. Cimier: Un lion à mi-corps. (Foras.)
G.G.G. ne donnent que la variante II, d'après: Sceau 1567 avec le nom, sceau 1573.
La commune de Choulex porte: De gueules au griffon d'or, d'après un cachet de Gaspard de Cholay cité, apposé sur une lettre de 1567 (aux AEG), cimier: Un griffon. Ces armes ont été adoptées le 23 septembre 1921 et approuvées par le Conseil d'Etat le 11 octobre suivant.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 35 et n° 87, f° 29. — G.G.G. — Foras II. — Arm. Communes genevoises.

CHOMEL

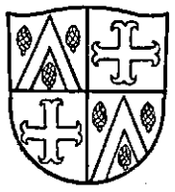
Famille d'Annonay en Vivarais, à laquelle appartient Jean Chomel, fils d'Etienne, marchand drapier, reçu B.G. le 22 avril 1705.

Armes: D'OR A LA FASCE CHARGÉE DE TROIS BILLETTES D'ARGENT.

Références: Benoit d'Entrevaux: Arm. Vivarais, p. 145. — S.K.L. — D.H.B.S.

CHOPY, CHOPI

Famille de Narbonne en Languedoc, qui d'après Naville-Rilliet prétendait être noble. Antoine, 1674-1760, venu à Genève en 1708, est reçu B.G. le 24 novembre 1730, gratis, « ayant présenté au Conseil la carte du lac qu'il a faite & dédiée au Conseil », régent au Collège 1713-1753, peintre et dessinateur miniaturiste.



Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS POMMES DE PIN DU MÊME, AUX 2 ET 3 D'ARGENT A LA CROIX ANCRÉE DE GUEULES. (Naville-Rilliet)

Sources: Un ex-libris aux armes Chopy, inscrit « Ex libris Antonii Chopy Narb. », XVIII[e] s. (Wegmann, n° 1224.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 30. — Wegmann. — L.F.: Ex.-l. — D.H.B.S.

CHOUDENS, de

Voir planche

Famille de Thoiry au Pays de Gex, qui s'est répandue à Allemogne près Thoiry, à Gremaz, proche aussi de ces deux localités, puis à Aire-la-Ville et Bernex alors terres de Savoie, actuellement canton de Genève. Les Choudens sont cités à St-Jean-de-Gonville (Pays de Gex), au-dessus duquel est un hameau nommé Choudens. Selon Galiffe, il est probable que c'est de ces deux dernières localités que vinrent les Choudens à Thoiry. Leur filiation ininterrompue remonte à No. et Egr. Pierre de Choudens, de Thoiry, notaire impérial et ducal, probablement fils d'Egr. Matthieu, notaire de St-Jean-de-Gonville et Thoiry, qui instrumenta de 1440 à 1478. Pierre cité reconnut ses biens en 1485; il fut père de Louis, de Bernex, sgr d'Aire-la-Ville, vivant en 1534. Ce dernier eut pour fils Jean, vers 1559-1619, cosgr d'Aire-la-Ville, marchand drapier, reçu H.G. le 20 septembre 1585. La branche de Bernex s'est éteinte en 1640. Claude de Choudens, frère de Louis cité, de Thoiry, notaire et commissaire d'extentes de l'Evêché de Genève sous le dernier prince-évêque Pierre de la Baume, est l'auteur de plusieurs rameaux reçus à la bourgeoisie de Genève: No. Sire Pierre, B.G. le 17 février 1540; son fils Jean-François, vers 1547-1589, notaire, du CC 1570, auditeur 1585, secrétaire de la Justice. No. Philippe de Choudens de Gremaz, né au Pays de Gex, demanda en 1698 à être réhabilité à la bourgeoisie, comme petit-fils du dit Jean-François, secrétaire de la Justice. Le 27 juin de la même année, le Conseil le réhabilita à la bourgeoisie « en considération de son mérite personnel et de son mariage avec la demoiselle fille de S[r] François Fatio, notre bourgeois; même, en tant que de besoin est ou seroit, on le crée pour tel, et cela gratis »; Philippe fut conseiller d'ambassade de l'Electeur de Brandebourg et demeura à Berlin.

No. et Egr. Claude, de Thoiry et d'Allemogne, vivant en 1573, frère de Pierre, B.G., cité, est l'auteur de la branche principale. Parmi ses descendants, il nous faut citer: les frères Jean-Antoine, 1681-1755, Jean-François, né en 1682, Jean-Gaspard né en 1689, Jacques, 1690-1728, reçus B.G. le 7 décembre 1701. Le premier est l'ancêtre du rameau qui a donné: Antoine-Philippe-Henri, 1787-1855, qui fut conseiller de la Cour, professeur de langue française et gouverneur au troisième gymnase de St-Pétersbourg; père d'Henri, 1812-1857, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts de St-Pétersbourg. Jean-Antoine cité est également l'ancêtre du rameau des compositeurs de musique de Paris et de celui de Pinchat (Genève). Ce dernier est encore représenté au Locle (Neuchâtel) et en France. La branche des Choudens la Tour descend d'Antoine, petit-fils de Claude vivant en 1573. Parmi ses descendants, Jean-Marc, vers 1683-1733, H.G. le 7 mars 1712, fut reçu B. de Vufflens-le-Château (Vaud) le 28 avril 1701. Cette branche s'est éteinte en 1928. La famille de Choudens a donné au Pays de Gex de très nombreux notaires du XV[e] au XVII[e] s., ainsi que des commissaires d'extentes et trois membres du CC à Genève.

Armes I: D'ARGENT A TROIS CŒURS DE GUEULES, POSÉS 2 ET 1.

Variante: LE CHAMP D'OR.

Armes (1693) II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 les armes I AUX 2 ET 3 DE GUEULES A TROIS TÊTES DE VIEILLARD D'ARGENT COURONNÉES D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « J'ai vu le sceau de l'un d'eux en 1754 portant: Parti, au premier [armes I] accompagnées d'un croissant renversé en abyme; au second, d'azur au sautoir rétréci et alaisé d'argent. Mais la branche des de Choudens, seigneurs de Gremaz, qui a eu un officier général au service de l'Empire, portoit les armes données par l'Empereur Léopold I à Philippe de Choudens en l'annoblissant [armes II] », etc. Le dit Philippe « obtint le diplôme le 30 mars 1693; comme il y a nombre d'exemples de nobles étrangers qui ont sollicité et obtenu la qualité de nobles du S.E.R., elle ne préjudicie point à la noblesse antérieure. »
G.G.G. citent des sceaux de 1540, 1547 et 1556 aux armes Choudens (I) avec le nom.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1660), rond 24 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Choudens (I), Légende: ANTHOINE · DE · CHOUDENS. Sceau d'Antoine de Choudens, châtelain de la Bastie-Meslier, 1557.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1702), rond 24 mm., XVI[e] s, semblable au précédent. Sceau d'Antoine de Choudens, S[r] de la Bastie-Meslier pour les deux tiers, père d'Ami et de Marc, 1570.

Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1659), rond 31 mm. Ecu écartelé, aux 1 et 4 de Choudens (I), aux 2 et 3 pallé de six pièces qui est Viry. Casque. Cimier indistinct. Lambrequins. Légende effacée. Sceau d'Ami et de Marc de Choudens, S^rs des censes et fief provenant des Nos. Jean et Gabriel de Viry, 1572. Les Choudens écartelèrent leurs armes avec celles de leurs alliés (de Pougny pour la branche de Gremaz) ou avec celles des familles dont ils tenaient leurs fiefs (de Viry). Une branche porta: Parti, au 1 Choudens (I) avec un croissant de gueules (droit ou versé) en abîme, au 2 d'azur à deux bâtons d'argent passés en sautoir, qui est Chalex. (G.G.G.)

La clef de voûte d'une porte de grange d'une maison de Bernex, route de Chancy n° 86, sculptée aux armes Choudens (I), XVIII^e s. Sur la façade postérieure, un cartouche contient la date de 1721 et les initiales C T. (W.D.; P.S., n° 743.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f^os 29, 30. — G.G.G. — H.D.: L.N. XXXI (1917), p. 131. — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. VII. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S.

CHOUET I

Voir planche

Famille originaire de la Bourgogne dont la filiation ininterrompue remonte à Hugues ou Humbert Chouet, père de Jacques, reçu H.G. le 24 avril 1559 («Jacob Chouet, natifz de Colemier le sec près Chastillion sus Seyne») et B.G. le 15 juillet 1580 («Jacques, filz de feu Hughes, de Colmier le Sec en Bourgoigne»), et de Jean, marchand drapier, reçu H.G. le 8 novembre 1585; selon Sordet et la *France protestante*, il mourut à la prise de Bonne en 1590. Les fils de ce dernier, Pierre, vers 1580-1648, du CC 1618, et Jacques, vers 1583-1661, du CC 1625, tous deux marchands libraires, sont admis B.G. le 24 février 1603 («enfans de feu Jean, de Chastillon sur Seyne»); auteurs de deux branches. A la première appartiennent: Léonard, petit-fils de Pierre cité, 1644-1691, marchand libraire, du CC 1671, conseiller 1683, trésorier général 1685-1687; son fils Jean-Louis, 1678-1756, du CC 1704, secrétaire de la Justice 1707, conseiller 1711, syndic neuf fois tous les quatre ans de 1723 à 1755, lt. 1730, 1734, 1741, 1748, 1749, 1753, député auprès du roi de Sardaigne en 1725 et 1731. A la seconde branche se rattache le petit-fils de Jacques cité, Jean-Robert, 1642-1731, qui enseigna le premier la philosophie de Descartes à l'Académie de Saumur 1664-1669, puis à celle de Genève 1669-1686, membre du CC 1677, conseiller 1686, secrétaire d'Etat 1689-1698, syndic 1699, 1703, 1707, premier syndic 1711, 1715, 1719, déchargé en 1723; auteur de nombreux travaux philosophiques, scientifiques et historiques; il fut une des plus remarquables personnalités intellectuelles genevoises de son temps. La famille Chouet a donné sept membres du CC et s'est éteinte dans la première moitié du XVIII^e s.

Armes I: UNE CHOUETTE POSÉE SUR UN RAMEAU MIS EN BANDE.

Variante I: UNE CHOUETTE ARRÊTÉE, LA TÊTE DE FACE.

Variante II: UN CADUCÉE ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE CHOUETTE ESSORANT ET ACCOSTÉ DE DEUX CORNES D'ABONDANCE VERSÉES.

Variante III: LE CHAMP SEMÉ D'ÉTOILES A LA CHOUETTE POSÉE SUR UNE TERRASSE.

Armes (XVIII^e s.) II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CHOUETTES D'ARGENT, LES DEUX DU CHEF AFFRONTÉES.
(Naville-Rilliet)

Variante IV: LE CHEVRON D'ARGENT.

Cimier pour les armes et variantes: Une chouette.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIII, 20, au MAH, n° 1446), cire rouge, ovale 12 × 10 mm., début XVII^e s. Ecu en forme de cartouche aux armes I. L'écu est accosté des lettres P et C. Belle gravure. Cachet de Pierre Chouet, B.G., marchand libraire cité, 1647?

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1447), cire rouge, ovale 12 × 10 mm., début XVII^e s., semblable au précédent. Cachet de Jacques Chouet, fils de Pierre cité, 1643. La même matrice a été utilisée par le père et le fils.

Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XXXI, 29, au MAH, n° 1448, cire rouge, ovales 16 × 15 mm., fin XVII^e s. Ecu ovale à la variante II. Casque grillé posé de face. Cimier: Les meubles de l'écu. Lambrequins importants. Gravure très fine d'un excellent style héraldique. Cachets de No. Léonard Chouet cité; Testament en portf., 21 avril 1691. (AEG: vol. 34.)

Cinq cachets, cire rouge, ovales, 25 × 20 mm. environ, XVIII^e s. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche très découpé et orné de rinceaux. Les émaux sont indiqués. Casque grillé et couronné, posé de face. Lambrequins petits en forme de rinceaux. Gravure très fine d'un style fin Louis XIV/Régence. Cachets de Jeanne-Elisabeth Chouet, fille de No. Léonard cité; testament 15 avril 1746. (AEG: Delorme, not., vol. 35, acte inséré entre les pages 44-45.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 30. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Chouet (manuscrit). — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Sordet. — Montet. — Fr. Prot. — Borgeaud: Académie de Calvin, p. 409, n. 1. — D.H.B.S.

CHOUET II

Famille de Gex-la-Ville, qui se réfugia à La Rippe (Vaud), à la révocation de l'Edit de Nantes avec Abel Chouet et son fils Abraham. Le fils de ce dernier, Jean-Gabriel, 1716-1776 se fixa à Vandœuvres, près Genève, vers 1745. L'un de ses enfants, Jean-Jacques, allié Demole, 1750-1827, est l'auteur des branches actuellement représentées à Genève.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS CHOUETTES D'ARGENT, POSÉES 2 ET 1, LES DEUX DU CHEF AFFRONTÉES.

Sources: La famille Chouet II a repris les armes II des Chouet I, bien qu'elle n'ait aucun lien de parenté avec ceux-ci.

Références: J.-J. Chouet: Gén. de sa famille (manuscrit).

CLAIRAT

Voir planche

Famille de Nyon (Vaud), à laquelle appartient Jacques «Cleyrat», ffeu Claude, reçu B.G. le

25 septembre 1592. Son fils Jean, mort avant 1643, fut premier régent au Collège de Neuchâtel 1629, diacre d'Erguel 1632 et pasteur à Corgémont. Ce dernier fut grand-père de Rodolphe, né en 1650, horloger à Neuchâtel, admis à la bourgeoisie de cette ville le 27 janvier 1685. La famille s'est éteinte en la personne de sa fille Suzanne-Marguerite, morte le 21 avril 1751.

Armes: D'AZUR A LA GERBE D'OR.

Sources: Arm. N. — Dr Olivier Clottu: Gén. famille Clairat (notes manuscrites).

CLAPARÈDE, de CLAPARÈDE

Voir planche

Famille originaire de Pompignan, puis de Montpellier et de Nîmes, en Languedoc, dont la filiation ininterrompue remonte à Claude Claparède vivant à Montpellier en 1670, grand-père de Claude Claparède, 1661-1737, domicilié à Nîmes. Ce dernier quitta cette ville pour se retirer auprès de l'Electeur de Brandebourg dont il devint le conseiller, puis à Lausanne et enfin à Genève. Son fils Jacques, natif, ministre du St-Evangile est reçu B.G. de 24 juin 1724. Sa descendance a donné trois membres du CC et deux du Conseil Représentatif. Parmi les personnalités, il nous faut citer: David, 1727-1801, pasteur, professeur de théologie 1763-1801 à l'Académie de Genève, auteur de dissertations théologiques; Claude-Philippe, 1731-1803, conseiller d'Etat et premier syndic. Théodore, 1828-1888, pasteur à Chancy, qui se consacra ensuite à des travaux relatifs à l'histoire du protestantisme publiés dans les *Etrennes religieuses*, dans les *M.D.G.*, dans la *France protestante*, etc.; auteur de: *A propos d'un anniversaire* (histoire de la famille Claparède) 1874, et autres ouvrages. René-Edouard, 1832-1871, Dr médecin et naturaliste, professeur honoraire et suppléant de zoologie à l'Académie de Genève 1862-1871. Alfred, 1842-1922, Dr en droit, secrétaire de légation puis chargé d'affaires à Berlin 1869, ministre plénipotentiaire à Washington 1888 (il fonctionna alors comme arbitre dans le différend entre les Etats-Unis et le Chili), Vienne 1893, Berlin 1904-1917. Arthur, 1852-1911, se voua aux questions géographiques et publia plusieurs ouvrages. Alexandre, 1858-1913, chimiste, s'occupa également de questions politiques, sociales et historiques. René, 1862-1928, publiciste, fut l'initiateur d'un mouvement universitaire ouvrier à Genève, l'un des fondateurs de la Ligue suisse et du Bureau international pour la défense des indigènes 1908 et 1913 et du Bureau international pour la défense du droit des peuples. Edouard, 1873-1940, Dr médecin, professeur extraordinaire de psychologie expérimentale 1908 puis ordinaire 1915-1940 à l'Université de Genève (Faculté des sciences); fondateur 1901 avec Théodore Flournoy et directeur des *Archives de psychologie*, fondateur 1912 avec Pierre Bovet de l'Institut J.-J. Rousseau, devenu Institut des sciences de l'éducation qui fut rattaché à l'Université en 1948; auteur de travaux de neurologie, et d'ouvrages classiques de psychologie.

La famille Claparède se divisa en quatre branches depuis Jean-Louis-René, 1759-1837. Alfred de Claparède cité, par jugement du 10 novembre 1865, et Arthur de Claparède, par jugement du 23 novembre 1880, ont obtenu l'adjonction du « de » à leur nom, en prouvant leur descendance de Claude de Claparède.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES TIGÉES ET FEUILLÉES D'ARGENT ET EN POINTE D'UN OISEAU ARRÊTÉ SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX, LE TOUT D'ARGENT, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Variante I: L'OISEAU ARRÊTÉ SUR UNE TERRASSE.

Variante II: LE MONT DE SINOPLE.
(G.G.G.)

Cimier: Un faucon ou aigle d'argent arrêté.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 15 × 12 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Claparède, dans un cartouche. Cimier. Deux palmes posées en sautoir soulignent les flancs de l'écu. Gravure très fine dans le style de la fin du XVIIIe s. Cachet Claparède, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1449), cire rouge, ovale 23 × 19 mm. Ecu aux armes Claparède; l'or du chevron est indiqué. Une guirlande de feuillage souligne le contour de l'écu, à sa base une aigle au vol abaissé. Belle gravure dans le style fin du XVIIIe/début XIXe s. Cachet Claparède, s.d.
Un cachet (MAH, n° 1350), cire verte foncée ou noire, 15 × 13 mm., XIXe s. Ecu aux armes Claparède, surmonté d'une aigle au vol abaissé, et d'une couronne à neuf perles. Belle gravure; l'aigle est de pur style Empire. Cachet Claparède, s.d.
Un ex-libris aux armes Claparède, les émaux non indiqués, du XIXe s. (Wegmann, n° 1268.)
Un ex-libris aux armes Claparède, avec l'inscription: EX. LIBRIS. ARTH. DE CLAPAREDE. CIV. GEN. J. U. D., cité, avant 1900. (Wegmann, n° 1269.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 30. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Claparède (manuscrit). — Wegmann. — D.H.B.S.

CLAVIÈRE

Voir planche

Famille de Serres en Dauphiné (Dpt Htes-Alpes), citée dès 1593 et divisée en plusieurs branches, dont une se fixa à Lyon au XVIIIe s. et donna deux échevins à cette ville, une autre branche s'établit à Genève en la personne de Jean-Jacques Clavière, fils de

Pierre-Antoine, reçu H.G. le 3 mars 1733 et B.G. le 15 mars 1735, avec « Etienne, son fils nouvellement né ». Cet Etienne, 1735-1793, négociant, du CC 1770; devenu le chef des Représentants, fut contraint sur demande des plénipotentiaires étrangers en 1782 de quitter Genève et se rendit à Paris, où il s'occupa avec succès d'opérations financières. Il se lia avec Brissot et Mirabeau et conseilla en matière de finances ce dernier dans sa lutte contre Necker. En 1791 il entra à l'Assemblée législative comme député suppléant de Paris; l'année suivante il fut nommé ministre des finances. Arrêté comme Girondin, il fut mis en prison le 9 juin 1793 et s'y donna la mort. Il fut le créateur des assignats, auteur de nombreux écrits politiques et financiers et d'articles de journaux. La famille s'est éteinte en la personne de Susanne Clavière, 1791-1876.

Armes I: PARTI, D'ARGENT A LA TOUR DE SABLE, ET DE GUEULES A LA TOUR DE SABLE, LE TOUT AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE AU VOL ABAISSÉ.
(Naville-Rilliet)

Variante I: L'AIGLE ÉPLOYÉE.

Variante II: PARTI, AU 1 D'ARGENT A LA TOUR DE SABLE, ET AU 2 DE GUEULES A LA TOUR D'ARGENT ET AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.
(G.G.G.)

Armes II: D'AZUR AU LION D'OR TENANT UNE CLEF D'ARGENT, LE PANNETON EN POINTE, A LA FASCE DE GUEULES BROCHANT.

Variante III: LA FASCE D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit en parlant d'Etienne Clavière cité, qu'il fit « venir de Milan » les armes I.
Les armes II ont été portées par la branche de Lyon. Voir Steyer.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 30. — G.G.G. — Steyer. — Gal.: Not. gén. VI. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

CLÉMENT

Jonas « Clement » ffeu Jean, est reçu B.G. le 9 décembre 1612, gratis « eu esgard aux services qu'il a faits & qu'on espère qu'il fera à ce public ». Selon Naville-Rilliet il fut membre du CC en 1624.

Armes: DEUX COTICES ET DEUX TRAVERSES FORMANT UN SAUTOIR CHARGÉ DE CINQ ÉTOILES ET CANTONNÉ EN CHEF D'UN TRÈFLE, A DEXTRE D'UN SOLEIL ET A SENESTRE D'UN CROISSANT TOURNÉ.
(Emaux inconnus.)

Variante: En plus une onde mouvant de la pointe.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 28, au MAH, n° 1450)* cire rouge, rect. à pans coupés 15 × 13 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Clément, surmonté des lettres «.I.C. ». Jolie gravure. Cachet de Jonas Clément, B.G., cité, 1624.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 30. — G.G.G.

CLERC

Voir planche

Familles d'origines différentes sur lesquelles il nous est difficile de donner des précisions. Selon Naville-Rilliet, elles auraient donné deux membres du CC au XVI[e] s.

Armes: TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Variante I: TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN CROISSANT. (Emaux inconnus.)

Variante II: D'AZUR AU CROISSANT D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Sources: Galiffe cite dans son arm. ms. n° 87, f° 30, un sceau de 1552 aux armes, qui fut celui de Claude Clerc, châtelain des Nos. Claude Seyturier et Jeanne de Duyn, cosgrs de Challex, Dardagny, Malval et Russin. Son nom en légende. Ce sceau fit partie de sa coll. XXV, 25 *bis*, actuellement au MAH.
G.G.G. donnent la variante I d'après un cachet de 1583.
G.G.G. attribuent la variante II à la famille Clerc, de Marlioz en Genevois, B.G. en 1439, d'après un sceau de 1552.
Selon Vidart la variante II fut portée par Sp. Jacques Clerc, pasteur de Collonges au Pays de Gex en 1661.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 30. — G.G.G. — AEG: Vidart: Arm. du Pays de Gex, Ms. hist. 241 *bis*.

CLERMONT-TONNERRE, de

Voir planche

Famille de dynastes du Dauphiné qui remonte à Sibaut, sire de Clermont (comm. Chirens, Dépt Isère) et de St-Jeoire, cité en 1080, cinquième aïeul d'Aynard, connétable, grand-maître héréditaire du Dauphiné, premier baron de cette province, qui eut la collation de la vicomté de Clermont-en-Trièves en 1340. La baronnie de Clermont-en-Viennois que la famille possédait fut érigée en comté en 1547. Le comté de Tonnerre en Bourgogne passa aux Clermont par héritage à la suite du mariage de Bernardin, chevalier, avec Anne Husson, fille du comte de Tonnerre en 1596. La famille a reçu les titres de duc de Clermont-Tonnerre et de pair de France en 1572, de prince romain vers 1825. A celle-ci se rattache Jules-Gaspard-Aynard, 1769-1837, comte puis duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, duc-pair héréditaire en 1817, qui épousa en secondes noces en 1815 Jeanne-Victoire de Sellon, 1777-1849, fille de Jean comte de Sellon, C.G., divorcée du baron Blancardi Rovero de la Turbie. Il est reçu bourgeois d'honneur de Genève le 20 décembre 1816, « prenant en considération le vœu manifesté [...] de devenir citoyen de Genève, les qualités personnelles de ce Seigneur, sa naissance illustre et son dévouement pour S.M. le Roi de France. Ayant de plus égard aux nombreux services

rendus par l'Ayeul de Madame la Duchesse, M. Sellon, lorsqu'il étoit Ministre de Genève auprès de S.M. »

Armes I: DE GUEULES A DEUX CLEFS D'ARGENT POSÉES EN SAUTOIR.

Cimier: Saint Pierre tenant les deux clefs de l'écu dans la main.

Variante: DE GUEULES A DEUX CLEFS D'ARGENT POSÉES EN SAUTOIR, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN ÉCUSSON D'AZUR CHARGÉ D'UNE FLEUR DE LIS D'OR.

Armes II: PARTI, DE GUEULES A DEUX CLEFS D'ARGENT POSÉES EN SAUTOIR, ET D'OR A LA BANDE DE GUEULES ET AU CHEF D'AZUR.

Couronne ducale.

Devise: SI OMNES EGO NON.

Cri: CLERMONT.

Sources: Une matrice en bronze (au MAH), ronde, XVII[e] s. Ecu portant un écartelé, aux 1 et 4 Clermont (armes I) et aux 2 et 3 un chevron; les émaux ne sont pas indiqués. Devise: « POST * TENEBRAS * LUX * CLERMONT *». Deux palmes soulignent les flancs de l'écu. Belle gravure. Un fragment de cette matrice a été coupé.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — Armoriaux français. — Rivoire de la Bâtie: Arm. du Dauphiné. — Bret. — Gotha: 1891, p. 291; 1910, p. 311. — Gal.: Not. gén. IV (article Sellon).

CLOT

Voir planche

Famille de la Grave en Dauphiné, à laquelle appartiennent: Claude Clot, fils de Claude, mercier, B.G. le 4 mai 1576; Jacques Clot, ffeu Antoine, « natif de ceste Cité », B.G. le 19 mars 1625. Ce dernier fut père d'Aimé allié Mallet, du CC en 1688, roi de l'Arc.

Armes: D'ARGENT A UNE CLÔTURE DE JARDIN TREILLISSÉE, POSÉE D'UN FLANC A L'AUTRE, PERCÉE D'UNE PORTE SURMONTÉE D'UN FRONTON TRIANGULAIRE, LE TOUT DE SINOPLE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

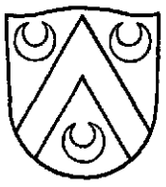
Variante: D'AZUR A L'ENCLOS ROND PALISSADÉ D'OR.

Sources: Cinq cachets, dont deux dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, cire rouge, carrés à pans coupés 9 x 9 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Clot; la clôture treillissée est surmontée des lettres I et C. Les émaux ne sont pas indiqués. Deux rinceaux affrontés surmontent l'écu. Cachets de Jacques Clot cité, B.G., marchand, ffeu Antoine, testament en portf., 19 décembre 1667. (AEG: vol. 32.) Naville-Rilliet écrit: « J'ai vu ses armes [Aimé Clot cité] sur une médaille et un tableau donnés par lui à [l']Exercice [de l'Arc] ». La variante se trouve sur les armoiries peintes sur les Ordonnances de 1680 concernant le noble Jeu de l'Arc.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 31. — G.G.G. — AEG: Mss. Gal.: Gén. gen. vol. 38, 221. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — AEG: E.C. XVII[e] s. — Sordet.

COHENDIER, peut-être aussi COHENDET

Famille dont plusieurs membres sont cités par Galiffe: Henri Cohendier, syndic 1408, conseiller 1410, lt. du vidomne 1424, syndic 1425, conseiller; sans doute le même que celui vivant en 1425, qualifié de damoiseau, B.G., conseiller; No. Henri-Claude, damoiseau 1404, fils et héritier de feu No. Henri, de Rumilly sous Cornillon (aujourd'hui St-Pierre-de-Rumilly, en Faucigny), B.G., mort en 1447. No. François « Cohendet », de Rumilly sous Cornillon et Antoine son neveu, 1565.



Armes: D'OR AU CHEVRON D'AZUR ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS DE GUEULES.
(Foras)

Variante: LE CHEVRON DE GUEULES.
(Besson)

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — Foras. — D.H.B.S. Suppl.

COINDET, primitivement COHENDET

Voir planche

Famille de Lovagny près Annecy (Genevois), fixée à Genève au début du XVII[e] s., bourgeoise de Genève avec Gédéon « Coindet », ffeu Jean, natif, et son fils mineur Philippe, reçus le 23 septembre 1732, et Pierre-Etienne « Coindet », ffeu Jean, natif, négociant et ses fils François et Jean-Jacques, reçus le 15 janvier 1744. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-François, 1774-1834, médecin; il découvrit les propriétés de l'iode dans le traitement du goitre et des affections scrofuleuses; il consigna le fruit de ses expériences dans divers mémoires; membre de nombreuses sociétés savantes suisses et étrangères. Père de Jean-Charles-Walcker, 1796-1876, professeur honoraire de médecine légale 1852-1869, du Conseil Représentatif, médecin-chef de l'hôpital des aliénés 1834-1856; sa destitution en 1856 par le gouvernement radical souleva de très violentes polémiques. Son frère Jean-Jacques-François dit John, 1800-1857, fut écrivain, artiste et administrateur.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX CROISSANTS D'ARGENT ET EN POINTE D'UN COING TIGÉ ET FEUILLÉ DU MÊME.

Variante: LE COING VERSÉ, TIGÉ ET FEUILLÉ DE SINOPLE OU D'ARGENT.

Sources: Couverts d'argent, poinçons de Paris, vers 1770. Ecu ovale à la variante; les émaux sont indiqués. Couronne à sept perles. Guirlande de feuillage. Il se pourrait que ces couverts aient été gravés pour François Coindet, qui habitait Paris; celui-ci fut un ami de Jean-Jacques Rousseau, C.G. (Propriété de M. Charles Gautier, Genève.)

Références: Arm. ms. N.-R. — Gal.: Not. gén. III. — S.K.L. — D.H.B.S.

COLLADON

Voir planche

Famille, noble selon Naville-Rilliet, dont la filiation ininterrompue remonte à Maître Germain Colladon,

juge et garde de La Châtre en Berry, père de Léon et de Germain. Les deux frères furent reçus H.G. le 28 août 1550: « Leon et Germain Colladons et Jehan Ragueau, du pays de Berry ». Léon, Dr en droit, avocat à Bourges, en Berry, mourut à Genève en 1552. La famille Colladon, représentée à son arrivée par deux jurisconsultes auxquels on s'adressa fréquemment, fournit quatorze membres du CC et deux du Petit Conseil, deux syndics (G.G.G.), au XIXe s. quatre membres du Conseil Représentatif, une lignée d'apothicaires et pharmaciens aux XVIIIe et XIXe s.

Germain ffeu Léon, fut reçu B.G. le 25 avril 1555. Son frère Nicolas, mort en 1586, reçu B.G. le 22 juillet 1557, fut pasteur à Vandœuvres 1553 puis à Genève 1557, recteur de l'Académie 1564-1566, suppléant de Théodore de Bèze à l'Académie 1566, déposé en 1571; il obtint une chaire de théologie à Lausanne. La descendance de son frère Germain se fixa au Pays de Vaud, à Aubonne. Un rameau retourna à Genève avec Henri-Gabriel, « né à Aubonne, horloger, fils de feu Marc Etienne Colladon, né à Aubonne, réhabilité » à la bourgeoisie de Genève le 23 mars 1771, et son frère Louis-Henri-Gédéon, aussi horloger, « réhabilité avec Marc Daniel & Louis Gabriel, ses fils » mineurs, le 28 juin suivant. Parmi ses descendants, il nous faut citer Jean-Daniel, 1802-1893, Dr en droit, ingénieur, inventeur, professeur de physique puis de mécanique à l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris de sa fondation en 1829 à 1839, professeur de mécanique à l'Académie de Genève 1839-1859. Cette branche s'est éteinte à Genève en la personne de Marie-Amélie Colladon, morte en 1922.

Le frère de Léon cité, Germain, 1509-1594, jurisconsulte habile, eut une part prépondérante dans la rédaction des édits politiques et civils imprimés en 1568. Dans sa descendance, nous citerons: Claude, du CC 1579, conseiller et secrétaire du prince de Condé 1583, conseiller de Henri IV 1595, maître des requêtes 1599. Son frère David, 1556-1635, professeur de droit 1584-1605, du CC 1589, auditeur 1602, du Petit Conseil 1604, syndic 1613-1633, premier syndic 1621, lt. 1616, 1620, 1627. Son fils Esaïe, 1601-1672, du CC 1623, auditeur 1628, du Petit Conseil 1636, syndic 1647-1671, premier syndic 1656-1661, secrétaire d'Etat 1640-1650. Jean-Pierre, 1769-1842, médecin, fixé d'abord à Paris, fut l'un des premiers à introduire la vaccine en France. Cette branche est encore représentée à Genève.

Un rameau de cette branche se fixa en Angleterre avec Jean, 1608-1678, petit-fils de Germain cité (1509-1594), premier médecin du roi d'Angleterre Charles II qui le créa chevalier en 1664, ainsi que son fils Théodore, mort en 1707.

Armes I: DE SINOPLE A L'AVANT-BRAS DEXTRE VÊTU D'ARGENT, LA MAIN PLIÉE ET L'INDEX ÉTENDU, POSÉ EN BANDE ET MOUVANT DU CANTON SENESTRE DE LA POINTE.

Variante I: DE SINOPLE A L'AVANT-BRAS SENESTRE D'ARGENT VÊTU, LA MAIN PLIÉE ET L'INDEX ÉTENDU, POSÉ EN BARRE ET MOUVANT DU CANTON DEXTRE DE LA POINTE.

Devise: En grec AUTOS DEIXEI ou ORTHON DEIXEI.

Cimier: La main de l'écu.

Armes II: D'AZUR AU MOUTON PASSANT D'ARGENT SUR UNE TERRASSE ALÉSÉE AUSSI D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉ AU CANTON DEXTRE DU CHEF DE TROIS ÉTOILES DU MÊME MAL ORDONNÉES.

Variante II: Sans terrasse alésée.
(G.G.G.)

Armes III: COUPÉ, AU 1 UN MOUTON PASSANT, AU 2 TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1.
(G.G.G.)

Variante III: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 LE MOUTON, AUX 2 ET 3 LES ÉTOILES.
(G.G.G.)

Sources: Quatre cachets, cire rouge, ronds 14 mm., XVIIIe s. Ecu à la variante I; le graveur a représenté l'avant-bras sortant de l'écu comme mouvant du contour du cachet. Devise. Gravure incisive assez fruste. Cachets d'Hélène Colladon, 1654-1718, ffeu Esaïe, testament en portf., 16 mai 1708. (AEG: vol. 36.)

Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe au MAH, cire rouge, rect. à pans coupés 17 × 16 mm. Ecu ovale aux armes I, dans un cartouche orné de rinceaux. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Devise I. Un rang de perles formant des chutes, part de la crosse dextre du cartouche pour rejoindre celle de senestre. Gravure très fine. Cachets de Jean-Jacques Colladon, 1653-1728, C.G., ffeu No. Pierre, testament olographe, 25 juillet 1719. (AEG: Jur. civ., vol. 11, p. 613-616.)

Un cachet, cire rouge, rect. à pans coupés 18 × 17 mm. environ, fragment. Ecu aux armes I, les émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Devise I. Gravure très incisive dans le style de la seconde moitié du XVIIe s. Cachet d'Etienne Colladon, 1643-1722, fils de No. Pierre; testament olographe, 6 mai 1722. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 85-86.)

Un cachet, cire rouge, rect. à pans coupés 16 × 15 mm. Ecu aux armes I, les émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Devise I. Gravure très fine dans le style de la seconde moitié du XVIIe s. Cachet de Louis Colladon, 1648-1728, ffeu Pierre, C.G.; testament olographe, 20 mai 1723. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 157-160.)

Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, rect. à pans coupés 16 × 12 mm., XIXe s. Ecu ovale à la variante II (une étoile au canton dextre du chef). Couronne à neuf perles accostée des lettres I et C. Deux palmes soulignent les flancs de l'écu. Jolie gravure. Cachet Colladon, s.d.

Un ex-libris, XVIIIe s. Ecu ovale à la variante I, dans un cartouche orné de feuilles d'acanthe. Couronne à neuf perles. Ex-libris Colladon, s.d. (BPU; Wegmann, n° 1285; L. Fulpius, *Ex-Libris*, n° 38.)

Les armes II furent portées par Jean Colladon cité, 1608-1678, créé chevalier en 1664.

La branche vaudoise paraît n'avoir porté que les armes II. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 31. — G.G.G. — Arm. V. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. III. — Sordet. — Montet. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

COLLAVIN, voir FAVRE dit COLLAVIN

COLLET I

Famille de Livron en Dauphiné à laquelle appartient Aimé Collet, H.G., père de Jacques-François, natif, reçu B.G. le 13 avril 1726, âgé de 21 ans et demi.



Armes: D'AZUR AU COQ DE... LEVANT LA PATTE DEXTRE.

Variante: UNE TÊTE DE COQ.

Cimier: Une tête et col de coq.

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale 29 × 25 mm., seconde moitié du XVIII[e] s. Ecu aux armes Collet avec cimier. Une guirlande fleurie souligne le contour de l'écu. Gravure très fine. Cachet de Jean Collet, C.G., ffeu Jacques-François cité, lt.-col. au service d'Angleterre, demeurant présentement à Genève, apposé sur une lettre du 11 mai 1783 adressée à « Monsieur Prévost Auditeur de la Justice chez lui ». (AEG: P.C., II[e] série, n° 4645.)

COLLET II

Voir planche

Famille vaudoise originaire de Baulmes, citée dès 1375, dont une branche actuellement éteinte fut B. de Vevey en 1661.
A une branche fixée à Suchy au bailliage d'Yverdon, appartiennent: Abraham Collet, maçon, reçu domicilié le 11 février 1785; Samuel, charpentier, admis domicilié le 8 octobre 1787.

Armes: D'AZUR AU PAIRLE D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF ET AUX FLANCS DE TROIS ÉTOILES D'OR ET EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Variante I: D'AZUR AU PAIRLE D'OR.

Variante II: D'AZUR AU PAIRLE D'ARGENT.

Sources: L'Arm. V.:
Pour les armes, un cachet de François-Philippe Collet, à Vevey, 1709.
Variante I: au début du XIX[e] s. et en 1857.
Variante II: carte postale moderne donnant les « Armoiries des Familles bourgeoises de Baulmes ».
Autres variantes.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

COLLOMBY, COLLOMB, COLOMB

Voir planche

Plusieurs familles du nom de Collomby (Collomb) ont été reçues à la bourgeoisie de Genève au XVI[e] s.

Armes (Colomb), I: D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT VOLANT EN FASCE, TENANT AU BEC UN RAMEAU DU MÊME.

Armes II: PARTI, AU 1 D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE ROSE DU MÊME, ET AU 2 DE GUEULES A LA COLOMBE D'ARGENT POSÉE SUR UN RAMEAU EN FASCE ET TENANT DANS SON BEC UN RAMEAU EN BARRE (Collomby?).

Sources: H. Deonna cite un cachet aux armes II apposé au testament en portf. de Suzanne Sagnier femme d'Abraham Collomby, C.G., 7 avril 1777. (AEG: vol. 43.)

Références: G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 40.

COLOMB, COLLOMB

Voir planche

Selon Galiffe, famille qui remonte à Jacques Collomb, notaire, de Gissy-sous-Charlier, mandement de Cruseilles près de la Chartreuse de Pomier, habitant Troinex en 1446, père de François, notaire, reçu B.G. le 7 mars 1497. Sa descendance a donné quatre notaires, dont Jean, du L 1477-1526, châtelain de Symond 1542, vivant encore en 1547. La famille était encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XVIII[e] s. Elle a donné son nom au lieu dit Grange-Collomb sur Carouge.

Armes: D'AZUR A LA COLOMBE ESSORANT TENANT DANS SON BEC UN RAMEAU, LE TOUT D'ARGENT. (Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9 et n° 87, f° 31. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

COMISETTI

Voir planche

Famille de Monteggio (Tessin) mentionnée depuis 1610, à laquelle appartient Jean-Philippe Comisetti, fabricant de pièces à musique, né en 1837, N.G. le 9 septembre 1898, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR A SIX RAIS MAL ORDONNÉES, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE COURONNÉE.

Sources: Arm. Tic., d'après une fresque de la maison Costantino Comisetti à Bruciala près Monteggio, vers 1700.

Références: A.H.S. — AEG: Bgsie E 6, 1894-1903.

COMPARET

Voir planche

Famille qui pourrait être originaire des Clées (Vaud), fixée à Genève dès le XV[e] s. La filiation ininterrompue remonte à Claude Comparet, B.G., cité le 20 septembre 1527 dans un acte de vente de Bernard Conjouz (Decarro), B.G. Sa descendance a donné deux notaires. Parmi les personnalités, il nous faut mentionner: François l'ancien, fils de Claude cité, décapité le 3 juillet 1555 avec son frère François le jeune, pour avoir soutenu les « Perrinistes »; Jean, 1613-1665, notaire et procureur en la sommaire Justice, du CC 1652, châtelain de Châteauvieux et Confignon; Jean-Antoine, né en 1722, littérateur. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de

Charlotte-Eléonore-Dorothée soit Charlotte-Isabelle-Théodora Comparet, C.G., femme de Samuel Mégevand, C.G., morte en 1831.

Armes I: D'AZUR AU CERF D'OR ISSANT DE LA POINTE, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX CLOCHETTES D'ARGENT.

Armes II: D'AZUR AU LION D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CLOCHETTES D'ARGENT, POSÉES 2 ET 1.

Cimier: Un avant-train de cerf d'or.

Armes III: UN COMPAS OUVERT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Variante: UN COMPAS OUVERT ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN RETS OU FILET DE TROIS PIÈCES. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet aux armes I, 1662. (G.G.G.)
Quatre cachets, cire rouge, ovales 17 × 10 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes II, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier accosté des lettres A et C. Lambrequins. Très fine gravure. Cachets d'André Comparet, C.G., époux d'Elisabeth Peri, testament mutuel du 28 septembre 1669. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 221-224.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1456), cire rouge, mauvais état de conservation. Ecu aux armes II. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Gravure dans le style de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet de Jean-Antoine Comparet, 1653-1733, C.G., notaire, 1710.
Sur une maison du Pré-l'Evêque aux Eaux-Vives démolie en 1847, une couronne florale ornée de quatre banderoles. Au centre de cette dernière un écu aux armes III; les étoiles du chef sont remplacées par les lettres I et C, sous l'étoile de la pointe la lettre M. La couronne est accostée de la date 1555. Il n'est pas prouvé de façon certaine que cette pierre soit aux armes des Comparet. (W.D.: P.S., n° 712.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 32. — G.G.G. — W.D.: P.S. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

COMPEY ou COMPOIS, de

Voir planche

Famille de dynastes du Genevois qui a emprunté ou donné son nom au hameau de Compois (ancienne paroisse du décanat d'Annemasse) actuellement dans le canton de Genève, près de Meinier. Elle est citée dès le XI[e] s.; ses membres portèrent les titres de sgrs de Compey, de Thorens, de Draillant, d'Etrembières, etc., en Chablais et en Genevois, cosgrs de Lausanne, sgrs d'Aigle, de Prangins, etc., au Pays de Vaud, et autres en Valais. Les Compey formèrent deux branches principales: celle des sgrs de Thorens, etc., et celle des sgrs de Draillant et de La Chapelle en Chablais. Selon Foras, à cette dernière appartient No. Jean de Compey, chancelier de Savoie, évêque de Turin 1469, puis de Genève 1483 et enfin archevêque de Tarentaise 1484, mort en 1492. La famille a donné des chanoines à Genève aux XIII[e] et XIV[e] s., et Girard, damoiseau 1258, châtelain de l'Ile à Genève, vidomne de Genève pour le comte de Savoie 1299-1301. Elle s'est éteinte en 1538 avec Philibert sgr de Thorens (Arm. V.); ce fut l'un des premiers réformés à Genève.

Armes I: D'AZUR A LA CROIX D'OR.

Variante I: LES ARMES BRISÉES D'UNE COTICE DE SABLE MISE EN BANDE.

Variante II: LES ARMES BRISÉES D'UNE BANDE COMPONÉE DE HUIT PIÈCES.

Devise: A. V. F. (peut-être: A VOSTRE FOY).

Armes II: D'HERMINE AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ D'UNE AIGLE D'OR.

Sources: Les armes I furent portées par la branche des sgrs de Thorens et la variante par celle des sgrs de Draillant.
Guichenon, Naville-Rilliet et d'autres donnent par erreur aux Compey les armes des Grailly (qui sont: D'or à la croix de sable chargée de cinq coquilles d'argent). Voir à ce nom.
Le D.H.B.S. donne aussi des armes erronées.
Naville-Rilliet cite l'ancien dicton se rapportant aux grandes maisons féodales: Terny, Viry é Compey / Son lou meillou maisons du Genevey / Ma Salenove é Menthon / Ne leur cédon pas d'un boton.

Armes I: Un sceau, rond 20 mm. Ecu à la variante II. Sceau de Guillaume de Compois, sgr de Thorens, 20 septembre 1351. (Galbreath, *Sceaux*, 58, 4.)
Un sceau, rond. Ecu à la variante I. Sceau de Perrod de Compey, sgr de Denens (Vaud), s.d. [après 1370]. (Galbreath, *Sceaux*, 58, 3.)
Deux sceaux, ronds 30 mm. environ, fragments. Ecu aux armes I. Sceaux de Jean de Compey, sgr de Thorens et de Denens (Vaud), fils de Simon, 1388 et 1402. (Galbreath, *Sceaux*, 58, 5.)
Deux sceaux, ronds 36 mm. environ. Ecu aux armes I; cimier: Deux cornes de bœuf. Sceaux de Charles de Compey, sgr de la Vulpillière, de Bursins (Vaud), de Denens, etc., 2 mars 1508 (Galbreath, *Sceaux*, 58, 6) et 16 février 1516. (Foras.)
Un sceau à sec (au MAH, n° 1701), rond 15 mm. Ecu aux armes. Légende: [...] DE COMPOYS. Sceau de Philibert de Compey cité, sgr de Thorens, mort en 1538; s.d.

Armes II: Elles ont comme pièce constante un chef de gueules. Les meubles qui le chargent ont varié: trois coquilles, 1270 et 1275; trois coquilles et dans le champ trois mouchetures d'hermine, 1299; un lion issant, cimier: le lion du chef, 1380. Au XV[e] s. nous trouvons les armes définitives (nos armes II) employées par le premier sgr de Prangins (Vaud) Jean, 1431, et ses descendants. (Arm. V.)
Un sceau pendant sur queue de parchemin, cire rouge, en amande 118 × 72 mm., XV[e] s. Dans une architecture gothique formant trois niches surmontées de dais, prend place saint Jean-Baptiste tenant l'agneau pascal, entre deux évêques mitrés et auréolés, l'un porteur de la crosse l'autre du livre des Ecritures. Au-dessus du personnage central une niche où figure la représentation de la Vierge et de l'Enfant, et au-dessous celle de l'évêque mitré tenant sa crosse, entre deux écus aux armes II, surmontés de la crosse. Légende en caractères gothiques « SIGILLUM ·:· R ·:· PATRIS ·:· DOMINI ·:· IO ·:· DE ·:· COMPESIO ·:· EPISCOPI ·:· PRINCEPIS ·:· CIVITATIS ·:· GEBENENCIS ». Très belle composition de style gothique finement gravée.
Contre-scel, rond 42 mm. Ecu aux armes II, surmonté de la crosse. Légende en partie effacée « S · DNI · IOHANIS · DE · COMPESIO · EPI · GEBEN ». Sceau et contre-scel de l'évêque Jean de Compois, appendu à une transaction passée entre lui et le Chapitre, 18 août 1483. (AEG: P.H., n° 726.)

Références: Blavignac. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 32. — G.G.G. — Arm. V. — Arm. Val. — Foras II. — D.H.B.S.

COMPOYS, ou COMPEY, de

Claude fils illégitime de No. et puissant Jean « De Compesio, de Vy prope Begnin, in patria Vaudi, habit. in platea Molarii », de Vich, au Pays de Vaud, notaire (minutes aux AEG), est reçu B.G. le 25 août 1534. Il fut membre du CC en 1536.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 COUPÉ DE GUEULES AU LION ISSANT D'OR ET D'HERMINE, AUX 2 ET 3 D'AZUR AU LION D'OR. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Naville-Rilliet dit qu'il a vu le sceau du dit Claude, B.G., aux armes ci-dessus.
L'Arm. V. cite un sceau de No. François de Compey, écuyer, en 1380, dont l'écu porte: D'hermine au chef chargé d'un lion issant. Cimier: Un lion à mi-corps. Cet écu n'est autre que les 1 et 4 de l'écartelé décrit ci-dessus, ce qui nous porte à croire que Claude « De Compesio », B.G., appartenait à la famille noble des Compey. (Voir à ce nom.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 32. — Arm. V.

COMTE

Voir planche

Familles d'origines différentes reçues à la bourgeoisie de Genève dès le XV[e] s. Deux d'entre elles sont du Dépt de l'Ain, auxquelles appartiennent: « Anthonius Comitis, mandamenti Dorteneii (Dortan) mercator », B.G. le 4 décembre 1487; « Dominicus Comitis, filius quondam Anthonii, olim burgensis Geben., reconsilliatus », B.G. le 18 mai 1537; Jacques « Conte », fils de Michel, de Gex, B.G. le 11 septembre 1544. Naville-Rilliet écrit: « il est difficile de bien discerner ces familles, il y en a eu trois ou quatre du Grand Conseil (CC) au 16[e] s. ».

Armes I: D'ARGENT AU FRUIT OVALE DE GUEULES, FEUILLÉ DE QUATRE FEUILLES, DEUX GRANDES ET DEUX PETITES, ET TIGÉ DE SINOPLE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Armes II : D'ARGENT A DEUX PALS DE GUEULES A LA BANDE D'AZUR BROCHANT, AU CHEF D'AZUR, CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante: LES ÉTOILES D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet cite un sceau de 1545 aux armes I, de Jean « Conte » châtelain de Gex, et un sceau de 1548 aux armes II, de Jacques Comte, du CC, fils d'Antoine B.G. en 1487.
La famille Comte, de Bernex, reconnue genevoise en 1816, porte la variante selon une communication faite par feu le D[r] Ernest Comte à M. L. Fulpius. Elle ne paraît pas se rattacher aux B.G. cités mais peut compter au nombre des siens « Valterius Comitis, de Confignion, condurerius », B.G. le 20 octobre 1478.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 32. — G.G.G. — L.F.: Contrib.

CONDELLO, CUNDELLO

Famille de Ste-Agathe en Calabre, dont plusieurs membres se réfugièrent à Genève pour cause de religion. Parmi ceux-ci: Louis-Antoine Cundello est reçu H.G. le 14 octobre 1557 (« Anthonin Condello, de Calabrie au royaume de Naples »); Félice, de Ste-Agathe, arriva à Genève en 1562. Ce dernier fit souche. Son fils Blandano, Biandano ou Brandano Cundello ou Condolle, signait Cundell; il est reçu H.G. en 1569, puis B.G. le 13 avril 1573; du CC 1597, cap. d'une compagnie dans la garnison; en 1601, il fut envoyé à Henri IV pour aider à l'établissement d'élevages de vers à soie; le 22 décembre 1602 il fut signalé par le Conseil pour sa belle conduite lors de la nuit de l'Escalade, parmi ceux « qui s'étoient le plus employé, avec beaucoup de valeur, à repousser l'ennemi »; il reçut à cette occasion la somme de douze ducatons. Sa descendance s'est éteinte en la personne d'Anne Condello en 1724.

Armes: « UNE FAUX ANTIQUE, LE MANCHE EN PAL, LE FER EN BAS, LA POINTE TOURNÉE A SENESTRE, UNE MAIN MOUVANTE DU CANTON SENESTRE DE LA POINTE TENANT UNE ÉPÉE CROISANT LE MANCHE DE LA FAUX EN BANDE. TROIS ÉTOILES RANGÉES DE FASCE EN CHEF; A DEXTRE DE LA FAUX, TROIS CROISETTES POSÉES 1 ET 2, SURMONTÉES DE LA LETTRE B, A SENESTRE LA LETTRE C, AU DESSUS DE LA MAIN ET VIS A VIS DE LA CROISETTE SUPÉRIEURE DE LA DEXTRE, AU DESSUS DE LA LETTRE C, UNE AUTRE CROISETTE VIS A VIS DE LA LETTRE B. »
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet écrit au sujet de Blandano cité: « J'ai vu son sceau » portant les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 32.

CONFIGNON, de

Voir planche

Famille noble qui figure au nombre des plus anciens feudataires des comtes de Genève. Elle remonte à Messire Hugues de Confignon, chevalier, vidomne de Genève 9 juin 1265, 5 mai 1266, 10 mars 1269, janvier 1273 (Régeste genevois), il l'était encore le 16 juillet de la même année. Son fils Vautier, damoiseau 1265, fut également vidomne de Genève du 2 mai 1274 au 8 novembre 1288; il fut dépossédé par le comte de Savoie du vidomnat; le comte de Genève lui offrit en compensation, le 11 février 1288, tout ce qu'il possédait aux territoires de Marlioz, de Grères, plus la dîme de Minzier et Jonzier; il fonda la chapelle de St-Georges en l'église de Confignon. Son fils Hugues, Hugon ou Hugonet hérita du château de Confignon. Les Confignon furent sgrs de ce village, de Marlioz, de La Motte sur Epagny et de Corsier, cosgrs de Chalex, Dardagny, Malval et Russin. La famille s'est éteinte en la personne de No. Bernarde de Confignon, femme de No. Charles de Menthon-Beaumont, auquel elle apporta tous les biens de sa maison, morte vers 1587. Une branche paysanne issue d'un bâtard de cette famille a subsisté jusque dans la première moitié du XIX[e] s. Les descendants de Charles de Menthon prirent le nom de Confignon.

Armes: DE SABLE A LA CROIX D'OR.

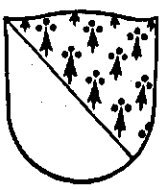
Sources: Dans l'église de Confignon, au linteau de la porte de la chapelle latérale, se trouve un écu aux armes des Confignon, ainsi qu'au-dessus de cette porte; les moulages sont au MAH. (W.D.: P.S., n° 693.)
La commune a pris comme armoiries les armes des seigneurs de Confignon qui furent adoptées le 30 novembre 1922 et approuvées par le Conseil d'Etat le 22 décembre de la même année.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 32. — G.G.G. — Arm. V. — Foras II. — W.D.: P.S. — D.H.B.S.

CONFLANS, CONFLENS, de

Famille noble de Conflans en Basse-Tarentaise, citée dès le XII[e] s. Elle a donné Guillaume de Conflens, évêque de Genève 1285-1297, qui résista au comte de Savoie dans ses tentatives d'empiètement sur la cité. Grâce à ses efforts les droits de pêche, de péages, les moulins du Rhône lui furent restitués. Il remit le vidomnat de Genève en fief au comte de Savoie, sans se rendre compte des conséquences de son acte. La famille s'est éteinte dans la première moitié du XVII[e] s.

Armes (anciennes) I: UNE FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR.
(Fiori di blasoneria)



Armes II: TRANCHÉ D'HERMINE ET DE GUEULES.
(Foras)

Devise: POTIUS MORI QUAM FOEDARI.
(Besson)

Sources: Un sceau rond 30 mm. Ecu à la fasce, au nom de Humbert de Conflens, chevalier, 1279; cet Humbert fut châtelain de Moudon. (Galbreath, *Sceaux*, 151, 2.)

Références: Arm. V. — Galbreath. — Foras II.

CONSTANÇON

Voir planche

Jean Constançon, ffeu Jean, natif de Montflanquin, est reçu B.G. le 8 février 1605, « gratuitement, heu esgard aux services qu'il a fait & continue de faire au port des armes ». La famille a acquis la bourgeoisie d'Orbe (Vaud) en 1713. Elle est éteinte à Genève.

Armes I: D'ARGENT AU CERF SAILLANT DE GUEULES.

Armes II: ÉCARTELÉ D'OR ET DE GUEULES, LE 1 ET LE 2 AU LION PASSANT DE L'UN EN L'AUTRE, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

Sources: L'Arm. V.: Un cachet du milieu du XVIII[e] s. porte un écu aux armes I. Emaux d'après les notes manuscrites du D[r] Meylan. Un cachet de la fin du XVIII[e] s. aux armes II. Ces dernières proviennent d'une officine italienne. Cachet appartenant à la famille Constançon.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 139. — Arm. V. — D.H.B.S.

CONSTANT, CONSTANT de REBECQUE, CONSTANT d'HERMENCHES, de CONSTANT-VILLARS

Voir planche

Famille d'Aire en Artois dont la filiation ininterrompue remonte à Augustin Constant, 1535/40-1593, qui s'établit à Genève vers 1567, reconnu H.G. en 1570, puis à Lausanne en 1590. Il est qualifié de noble dans des actes passés à Genève, ainsi que son fils David en 1663, 1587-1663. Ce dernier fut marchand épicier en « denrées coloniales » à Lausanne, bourgeois de cette ville en 1614. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Jean, 1635-1730, conseiller à Lausanne, médecin et pharmacien, botaniste, auteur de la première étude sur la pharmacopée suisse. Son frère David, 1638-1733, pasteur à Coppet 1664, professeur de philosophie 1682, de grec et de morale 1684 puis de théologie 1703-1726 à l'Académie de Lausanne, auteur d'opuscules religieux. Son fils Samuel, 1676-1756, après 1711 ajouta au nom de Constant celui de Rebecque (comme l'avait fait son oncle Jacob dans ses publications, vers 1675); il acheta en 1725 la sgrie d'Hermenches et en 1753 celle de Villars-Mendraz; au service de Hollande, il se distingua à la bataille de Ramillies, lt. général 1747, propriétaire d'un régiment à son nom. Benjamin Constant, fils de Juste, 1767-1830, était son neveu.
Au XIX[e] siècle, la famille était divisée en quatre branches. Une première branche hollandaise éteinte en 1894; la branche vaudoise aînée continuée par la deuxième branche, hollandaise par renonciation à la nationalité vaudoise en 1887; une branche vaudoise continuée par la troisième branche hollandaise, incorporée dans la noblesse néerlandaise avec le titre de baron le 19 octobre 1824 sous le nom de: de Constant-Rebecque de Villars, et le 25 août 1846 sous le nom de: de Constant de Rebecque. (H. Deonna, L.N., XXXIII (1919), p. 36), toujours existante; la branche vaudoise cadette s'est éteinte en 1934. La famille a possédé les bourgeoisies vaudoises de: Lausanne 1605 et 1614, Moudon 1764, Jouxtens-Mézery 1824, Giez 1826, Cully 1827. Elle est éteinte à Genève.

Armes primitives: COUPÉ D'ARGENT A L'AIGLE DE SABLE ET ÉCARTELÉ D'OR ET DE SABLE.
(R.G.V. III)

Armes: COUPÉ D'ARGENT A L'AIGLE DE SABLE COURONNÉE D'OR ET DE SABLE AU SAUTOIR D'OR.

Cimier I: L'aigle de l'écu.

Supports: Deux aigles couronnées.

Devise: IN ARDUIS CONSTANS.

Attribut: GRAND COMMERCE.

Variante: COUPÉ DE SABLE A L'AIGLE D'OR ET D'OR AU SAUTOIR DE SABLE.
(G.G.G.)

Cimier II: Une aigle éployée d'or.
(G.G.G.)

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale, 19 × 17 mm. Ecu aux armes Constant, émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Une tête et col d'aigle couronnée. Lambrequins. Gravure très fine dans le style de la fin du XVII[e] s. Cachet Constant de Rebecque, s.d.
Selon G.G.G., Constant-Pictet, né en 1729, portait: Ecartelé d'or et de sable, comme l'ancien écu de la famille.
Deux ex-libris peu différents aux armes Constant, avec devise, au nom de: Charles De Constant Rebecque, 1762-1835, appelé « le Chinois », Genevois. (Wegmann, n° 1305; Morton, n[os] 38 et 39.)
Ex-libris de la famille Constant, à ses armes. (Wegmann, n[os] 1295, 1304, 1306.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 33. — G.G.G. — Arm. V. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — R.G.V. III. — A.G.S. V. — H.D.: L.N. — D.H.B.S.

CONTESSE, COMTESSE

Voir planche

Branche de la famille neuchâteloise Perrenoud (*alias* Comtesse), de La Sagne, dont elle s'est séparée au XV[e] s. Trois branches de cette famille se sont établies au Pays de Vaud et sont bourgeoises de Romainmôtier 1687, d'Orbe 1689 et de Daillens XVIII[e] s. Elles écrivent leur nom *Contesse*.
Jules-Adolphe Contesse, né en 1874, gendarme, d'origine vaudoise, est N.G. le 10 février 1899, admis à la commune de Genève.

Armes I: D'AZUR A L'ÉTOILE D'OR ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ROSES D'OR.

Variante: LE MONT DE SABLE.

Sources: L'Arm. V. La variante est portée par la famille de Daillens.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

COP

Voir planche

Famille dont le nom est peut-être Kopp et dont la filiation ininterrompue remonte à No. Guillaume Cop, de Bâle, célèbre médecin des rois de France Louis XII et François I[er], appelé par Erasme « unicam nobilium medicorum gloriam ». Son fils Nicolas, médecin, nommé recteur de l'Université de Paris en 1533, prononça un discours d'entrée, écrit par son ami Jean Calvin, qui excita l'animosité d'une partie de la Sorbonne; déféré au Parlement, il s'enfuit de Paris et se rendit à Bâle.
Son frère Michel, 1501/1505-1566, chanoine de Cléry-sur-Loire, renonçant à ses charges ecclésiastiques, se réfugia à Genève auprès de son ami Calvin au début de 1545, pasteur à Genève la même année. Il fut reçu B.G. le 25 octobre 1554 « gratis, actendu la reputation & bonne renommée & aussi la callité & estatz dudit mons[r] Copt ». Il publia: *Exposition familière des proverbes de Salomon*, 1556; *Exposition familière de l'Ecclésiaste*, 1557.

Armes: DE GUEULES A LA COUPE D'OR, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS FLEURS DE LIS D'OR.

Sources: G.G.G.: « Généalogie Benoît ».

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Fr. Prot. — Doumergue: Calvin. — Sordet. — Montet. — Heyer. — D.H.B.S.

COQUET, QUOQUET

« Dominicus Quoquet » est reçu B.G. en 1379. Sa famille donna deux membres du CC « au tems de la Réformation » dont un fut premier syndic, l'autre était qualifié de gentilhomme. (Naville-Rilliet.)



Armes: D'OR AU COQ DE SABLE, BECQUÉ, CRÊTÉ ET MEMBRÉ DE GUEULES. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Cimier: Le coq de l'écu.
(G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit qu'il a « vu un ancien sceau portant un cocq ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 33.

CORAJOD, CORAJOZ

Famille de Monnetier en Faucigny, à laquelle appartiennent: Mermet « Corajoz », fils de Pierre, drapier, B.G. le 6 mai 1549; André ffeu Alexandre, B.G. le 4 juillet 1549 et Pierre, ffeu Nicolas, marchand, B.G. le 2 décembre 1575. L'on pourrait peut-être rattacher à cette famille « Johannes Corajodi, filius quondam Sermodi, de Extrambieres » (Etrembières, Dépt Haute-Savoie, près Genève), cordonnier, B.G. le 13 décembre 1521.



Armes: UNE POIGNÉE AJOURÉE A DOUBLE ARCEAU, DONT L'INTÉRIEUR PORTE LES LETTRES I C, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES ET EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX. (Emaux inconnus.)

Sources: G.G.G. citent un cachet aux armes Corajod de 1571, sans doute le même que celui donné par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 33, même date, accompagné du texte: Corajod 1571. Chat[n] de Mornex.

CORBIÈRE, de la

Voir planche

Famille noble du Pays de Gex. Selon Galiffe, elle avait pris son nom du château de la Corbière sur les

bords du Rhône en face d'Epeisses, près de Chalex, dont elle posséda également la sgrie. Sa filiation ininterrompue remonte à No. Pierre de la Corbière, damoiseau, cité en 1236, père d'André, damoiseau, sgr de Chalex, qui fit hommage de sa terre à l'évêque en 1298 et 1312. André est grand-père de Nicolet, reçu B.G. en 1379, qui est l'ancêtre de toutes les branches. La famille a donné des notaires, des châtelains de Corsier, Pomier et sept membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, 1680-1756, du CC 1709, auditeur 1713, du LX 1726, déposé pour dettes 1733. Ses goûts archéologiques et ses travaux très précieux sur l'ancienne Genève le firent surnommer l'*Antiquaire*. La famille de la Corbière était encore représentée à Genève (?) en 1841.

Armes: D'OR AU CORBEAU ESSORANT DE SABLE, BECQUÉ ET ARMÉ DE GUEULES.
(G.G.G.: Galiffe, Grenus)

Cimier I: Le corbeau de l'écu issant.

Variante I: LE CHAMP D'ARGENT.
(G.G.G.)

Variante II: LE CORBEAU ARRÊTÉ AU VOL ABAISSÉ, LA PATTE DEXTRE LEVÉE.

Cimier II: Le corbeau de l'écu.

Sources: Galiffe, Not. gén., II:
L'héritière de cette maison, Jaquemette, fille de No. Raimond de la Corbière, damoiseau, châtelain de Peney pour l'évêque en 1337, porta ces terres à No. Richard de Confignon, son mari. Il y eut un accord fort curieux pour les armes de la Corbière, passé le 19 janvier 1510, « entre No. et Puis[t] Seigneur Claude de Confignon, Sg[r] de Corsier, conseigneur de Chalex, Dardagny, Marval et Russin, ffeu Sp. et Gen. Pierre, Sg[r] de Confignon, cause ayant de feu No. Richard de Confignon, et de Jaquemette sa femme, fille et héritière universelle de feu No. Raimond de la Corbière, et No. égrège Thibaud de la Corbière, de Chalex, châtelain du dit seigneur de Corsier, ffeu Claude, ffeu Raimond, ffeu Nycolet, ffeu dit No. Raimond de la Corbière, et frère (le dit Nycolet) de la susditte Jaquemette, femme de No. Richard de Confignon;
— sur ce que le dit de la Corbière s'attribuait l'honneur de porter les armoiries du dit No. Raimond aux exercices des joustes et tournois, savoir, l'écu d'or muni d'un corbeau sablé, bequetté, membré de ses autres membres et rampant, ce qu'il ne doit faire qu'avec une barre ou quelque différence, pour reconnaître que M[r] de Corsier est le Seigneur suprême des dittes armes pleines et pures. — A quoi le dit de la Corbière répond qu'il est issu de la tige, lignée et du nom du dit Raimond; que d'ailleurs, le Seigneur de Corsier porte en ses exercices, joustes et tournois, d'autres armoiries paternelles, plus éminentes et plus relevées qu'un corbeau, et qu'il n'a point intention, à bon droit, de quitter les dites armes paternelles; le suppliant de le laisser en paix, et de lui permettre de porter ces armes sans barre ni différence »; ce qui lui fut accordé, etc. Acte passé par Cusin, notaire, traduit en français, le 20 septembre 1650, par Théodore Jaquemot, commissaire général, C.G. Galiffe dit avoir vu l'original en latin.
Un sceau, rond 18 mm. Ecu au corbeau. Légende: S RAYMONDI D LA CORB'. Sceau de Raymond de la Corbière, 1324, celui qui fut probablement châtelain de Peney 1331-1338. (Galbreath, *Sceaux*, 80, 2.)
G.G.G. citent des sceaux aux armes La Corbière de 1342-1352.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1457), cire verte ou noire, rond 22 mm., XIV[e] s. A l'intérieur d'un cercle figure une croix, dont les branches sont formées d'ogives, chargée en abîme d'un écu à la variante II. Cachet de No. Richard de la Corbière, 1352.
Deux cachets, cire rouge, fragments, XVII[e] s. Ecu à la variante II; les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier II. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets d'Etienne Grifferat, veuve de No. « Amed » de la Corbière, B.G.; testament, 28 novembre 1625. (AEG: Jur. civ., vol. 2, p. 215-226.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1458), cire rouge, fragment, XVII[e] s. Ecu à la variante II. Les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier II. Cachet de No. Jean de la Corbière, 1652.
Un ex-libris aux armes de la Corbière (d'or au corbeau essorant de sable); cimier I, vers 1750. (Wegmann, n° 4187, sous L.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 33. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — D.H.B.S.

CORNAZ

Voir planche

Deux familles vaudoises venant probablement du hameau de Cornaz près Cheyres (Fribourg) et qui sont peut-être de même souche. L'une établit une branche à Moudon, en acquit la bourgeoisie en 1316 et s'éteignit au XVIII[e] s. L'autre descend de Thibaud Cornaz, fixé à Faoug (Vaud) et reçu combourgeois de Morat (Fribourg) en 1491; des branches furent admises à la bourgeoisie de Moudon 1760, de Neuchâtel 1793 et de Cudrefin (Vaud) 1795. Plusieurs membres de la Branche de Faoug s'établirent à Genève et furent reçus H.G.: Pierre fils de Jonas « Corne », tonnelier, le 26 décembre 1718; Pierre ffeu Pierre, le 17 décembre 1751; Jean-Pierre ffeu Jean-Samuel, soldat en la garnison, le 14 novembre 1768. En 1792 deux personnes de ce nom sont reconnues C.G.
Jean-Auguste Cornaz, garçon de magasin, né le 28 février 1834, à Coinsins (Vaud), d'origine vaudoise, est N.G. le 17 mars 1875, admis à la commune de Genève. Il ne nous est pas possible de le rattacher à l'une ou l'autre des deux familles.

Armes I: D'AZUR A LA LICORNE SAILLANT D'ARGENT, parfois COLLETÉE ET ENCHAÎNÉE D'OR.

Variante: LA LICORNE EST ACCORNÉE, COLLETÉE ET ENCHAÎNÉE D'UNE CHAÎNE FIXÉE AU COLLIER ET PASSÉE ENTRE LES JAMBES.

Armes II: UNE LICORNE SAILLANT ET ENCHAÎNÉE, SUR UN AVANT-MUR QUI SENESTRE UNE TOUR CRÉNELÉE.

Support: Un lévrier.

Sources: L'Arm. V.: Dès 1760, les Cornaz de Faoug ont repris les armes des Cornaz de Moudon.
Un cachet, vers 1750, qui fut celui d'un Cornaz d'Avenches, porte la variante. Support.
Une lettre de bourgeoisie de Jean-Pierre Cornaz, B. de Moudon 1760, sur laquelle sont peintes les armes (variante). Un cachet de 1785, ayant appartenu au même personnage, montre un écu aux armes I, la licorne est colletée d'une couronne. Support: Un cerf.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 23 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes I soutenu par des rinceaux ornés de roses. Support: Un cerf regardant, tenant un bouquet de fleurs dans la gueule. Gravure très fine dans le style Louis XV. Cachet Cornaz, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 22 × 16 mm.,

XIX[e] s. Ecu aux armes I, l'émail du champ est indiqué. Couronne à neuf perles. Gravure fine. Cachet Cornaz, s.d.

Références: Arm. V. — Arm. N. — A.H.S. XXV (1911), p. 46. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 5, 1875-1894. — Cornaz: Notice sur la famille Cornaz. — Montet. — D.H.B.S.

CORNE

Voir planche

Selon Galiffe, famille qui descendrait probablement des Rogemont. Elle joua un grand rôle à Genève par ses richesses et son crédit. Sa filiation ininterrompue remonte à No. Pierre Corne, C.G., cité en 1496. Parmi les personnalités, il nous faut mentionner: Amblard, né vers 1515, conseiller 1537, syndic 1542, premier syndic 1572; à la suite de démêlés politiques, il quitta Genève et se retira à Fribourg. Daniel, 1607-1670, du CC 1648, cap. de la garnison; lors de la guerre des paysans, il fut envoyé avec deux autres officiers à la tête de 300 hommes pour secourir les Bernois. La famille existait encore à Genève à la fin du XVII[e] s.

Armes: DE GUEULES A LA LICORNE D'OR EFFRAYÉE.

Cimier: Une licorne à mi-corps d'or.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Leti pretend que le capitaine Corne (ce devoit être Daniel, fils de Jean, petit-fils de Jean, arrière petit-fils d'Amblard) se vantoit souvent d'être descendant de la noble maison Cornaro de Venise. Je ne sais s'il en avoit adopté les armes qui sont [...]. Mais il est sûr que son père et son grand-père portoient la licorne. J'en ai vu les armes aux sceaux de Jean Savyon fils d'une fille d'Amblard Corne qui écarteloit ses armes de celles de sa mère et de sa femme ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 33. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — D.H.B.S.

CORTAGIER

Selon Galiffe, la famille Cortagier serait originaire de Cortagier près Savigny en Genevois et remonte à Mermet Cortagier qui reconnut ses biens en 1385. Son petit-fils Aimon, B.G., est cité en 1424 et 1432 dans des actes. Parmi les personnalités, il nous faut mentionner: Pierre, né vers 1434, conseiller 1475, 1478, 1492; Aimon, secrétaire ducal 1488. La famille Cortagier était encore représentée à Genève au milieu du XVI[e] s.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DE DEUX CROISSANTS EN CHEF ET D'UNE GRAPPE DE RAISIN EN POINTE, LE TOUT D'ARGENT.

Variante I: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS DU MÊME.

Variante II: LA GRAPPE DE RAISIN D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « le blasonneur Charmet prétend [que les Cortagier genevois portent la variante I]. Ce sont, dit-il, les armes d'une famille Cortagier, de Bretagne ».

Galiffe dit en parlant des Cortagier de Genève: « Ceux-ci portoient les mêmes armes que les nobles » (voir armes).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 34. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I.

COSTANTINI

Voir planche

André « Costantiny », fils de No. Dominique, citoyen de Pienza, gentilhomme de Sienne en Toscane, est reçu B.G. le 2 avril 1728, avec son fils David. La famille Costantini était encore représentée à Genève au début du XIX[e] s.

Armes: D'OR AU PÉLICAN DE GUEULES.
(Galiffe)

Références: Gal.: Not. gén. V. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272, 4, p. 7.

COTEAU, COTTEAU

Famille établie à Vevey en 1709, à laquelle appartient Jean-Jacques-Esaïe Coteau, fils de Daniel, manufacturier d'indiennes, reçu B.G. le 5 mars 1706.

Armes: UNE MONTAGNE MOUVANT DE LA POINTE ET DU FLANC DEXTRE FAISANT UN TRANCHÉ AVEC UN SOLEIL SE LEVANT DE LA MONTAGNE.

Sources: Trois cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1459, cire rouge, fragments, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Coteau dans un cartouche très découpé et orné de rinceaux; les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachets d'« Elizabeth Cottau », ffeu Jean-Jacques, testament en portf., 23 octobre 1737. (AEG: vol. 39.)
Cinq cachets, cire rouge, ovales 20 × 18 mm. environ, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Coteau, dans un cartouche très découpé, orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure très fine d'un excellent style héraldique dans le goût fin Louis XIV/Régence. Cachets de Barthélemi Coteau, C.G., testament, 9 mars 1744. (AEG: Delorme, not., vol. 36, p. 3-5.) La matrice utilisée paraît être la même que celle employée pour les cachets précédents.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 11.

COTTI

Voir planche

Famille de Vigone en Piémont, à laquelle appartient « Joffredus Cocti », fils de Georges, apothicaire, reçu B.G. le 7 octobre 1494.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR REPOSANT SUR UNE FASCE ABAISSÉE DU MÊME ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Sources: Albert Choisy, *Généalogies genevoises*, article Du Pan et Pan, p. 71: « La famille ayant fait des recherches à Vigone y trouva une chapelle appartenant aux Du Pan, qui venait des Cotti, et adopta les armes qui y étaient sculptées (qu'ils écartelèrent avec les leurs vers le milieu du XVII[e] s. et les portent encore ainsi) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — A. Ch.: Gén. gen.

COTTIER, COTTI, COTTY

Voir planche

Famille citée à Rougemont (Vaud) dès 1276. En 1459, onze Cottier sont au nombre des chefs de familles qui signèrent un engagement en faveur du prieuré de Rougemont. Plusieurs de ses membres sont reçus H.G.: Antoine « Cotty », fromager, le 6 novembre 1674; Abraham, charpentier, le 24 août 1711; d'autres sont admis comme domiciliés. Quatre personnes du nom de Cottier sont reconnues C.G. en 1792.

Jean-Marc Cottier, né à Commugny (Vaud) en 1815, mort à Genève 1871, infirmier, est reçu B. d'honneur de Genève le 4 juillet 1856 pour services importants rendus au pays pendant l'épidémie de choléra de 1855.

Armes: DE GUEULES AU BÉLIER PASSANT D'ARGENT SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Cimier: Un bélier à mi-corps.

Variante I: UN BÉLIER SAILLANT ET CONTOURNÉ, ACCOMPAGNÉ D'UNE ÉTOILE AU CANTON DEXTRE DU CHEF.

Variante II: UN BÉLIER ISSANT.

Sources: L'Arm. V.:
Une plaque en zinc, gravée à l'eau-forte et au burin, qui fut probablement une plaque de banc d'église, de 1670 env. (propriété de M. R. de Henseler, Fribourg, et provenant de la coll. Dulon, de Vevey).
La même gravure se trouve répétée sur une channe, portant le nom de Rod. David Cottier. (Musée du Vieux-Pays-d'Enhaut). Un cachet du XVIII[e] s. à la variante II.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — Bret. — D.H.B.S.

COUDOUGNAN

Voir planche

Famille de Lunel en Languedoc, à laquelle appartient Jacques « Codougnan », maître chirurgien, reçu B.G. le 20 février 1684, avec son fils Jean-Thomas. Il fut un excellent chirurgien ainsi qu'un de ses fils, Jacques, 1689-1766. La famille s'est vraisemblablement éteinte à Genève à la fin du XVIII[e] s. La branche vaudoise s'est éteinte au XVIII[e] s.

Armes: COUPÉ D'AZUR ET D'ARGENT AU COGNASSIER ARRACHÉ DE SINOPLE, FRUITÉ D'OR, BROCHANT.

Références: Arm. V. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

COUGNARD

Voir planche

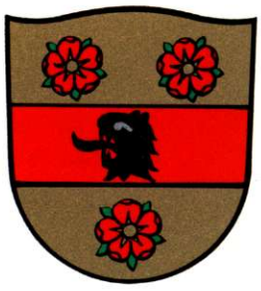
Famille citée à Sézegnin près Genève (anciennes terres de St-Victor), dès le XV[e] s., qui donna des branches établies par la suite à Chancy et Cartigny. De nombreux rameaux se fixèrent à Genève dès le XVI[e] s.; plusieurs de ses membres furent reçus H.G. et B.G.: Egr. Jacques « Cugnard », de Sézegnin, notaire des terres de St-Victor, B.G. le 8 février 1592 « luy abatant la tailliabilité ». Jean-Louis ffeu Aimé, de Sézegnin, jardinier, H.G. le 26 octobre 1759 « attendu le tort que lui a fait le Traité de 1754 ». Son fils Jean-David, 1766-1843, natif, est reçu B.G. le 27 juillet 1791, avec son fils mineur Jean-Louis-Salomon, 1788-1868, « exposant qu'il est d'une très ancienne famille de Genevois établis pendant plusieurs générations à Sezegnin ». Il fut membre de l'Assemblée nationale 1793, de la Commission révolutionnaire et de la Commission nationale 1794, juge de paix et procureur. Pierre ffeu Etienne, de Sézegnin, cordonnier, H.G. le 25 octobre 1776. Jean, de Cartigny, B.G. le 28 juin 1791, avec Jean-Louis et François ses fils mineurs et Jean-François, son autre fils marié, également mineur. Jean-Louis, de Chancy, B.G. le même jour que les précédents, gratis « qui mérite toute sorte d'éloges pour sa bonne conduite et sa fidélité envers le gouvernement ». En 1791, de nombreuses personnes de ce nom, originaires de Sézegnin, mais établies au Pt-Saconnex, Cartigny, Passeiry et Chancy sont reconnues C.G., à Genève; on en compte vingt et une. Parmi les personnalités, il nous faut mentionner: Jean-Louis Salomon cité, qui fut membre du Conseil Représentatif dès 1820, de la Constituante 1841, du Grand Conseil dès 1842, député à la Diète 1842. Son frère Jean-Gédéon-François, 1793-1875, du Conseil Représentatif dès 1827, du Grand Conseil dès 1842, lt.-col., inspecteur des milices 1843; Jean-Marc dit John, 1821-1896, pasteur à Genève dès 1841, professeur de théologie 1865; Jules, 1855-1937, homme de lettres et journaliste, qui publia plusieurs volumes de vers. La famille Cougnard est encore représentée à Genève.

Armes I: D'AZUR A TROIS MEUBLES POSÉS 2 ET 1, UN SOLEIL D'OR, UNE CROIX DE MALTE DE... ET UN SOLEIL D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE COURONNÉE DE SABLE.

Armes II: D'OR EMMANCHÉ D'AZUR DE TROIS PIÈCES, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS TOURTEAUX D'AZUR. (Emaux modernes.)

Sources: Diplôme aux armes I, daté du 1[er] octobre 1776 et portant l'indication « Arma Cougnard N° 614 ». Communication de M[e] Marc Cougnard, avocat, Genève, à M. L. Fulpius.
Un sceau à sec, rond 13 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes II, entouré de petits ornements (chef et flancs). Sceau de Jean-Louis Cougnard, juge de paix, apposé sur une lettre datée de Chancy, le 18 avril 1794, qu'il adresse « Au Citoyen Dentand Syndic de Geneve a Geneve ». (AEG: P.H., n° 5403.)

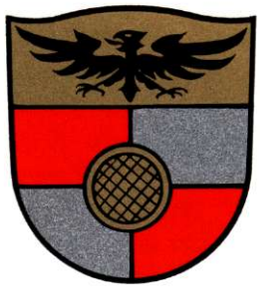
Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 43. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791 (Recensement A 15, f[os] 2, 24, 26, 27, 35, 37). — Heyer. — D.H.B.S.



CRESP



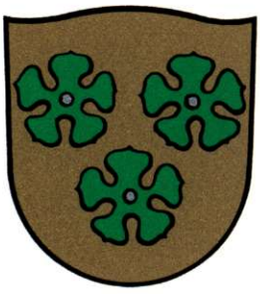
CRESPIN I



CRIVELLI



CROMMELIN



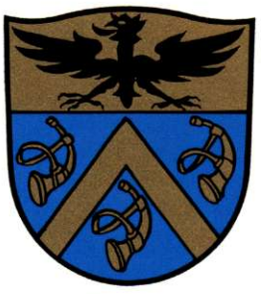
CROPPET



CROTTA



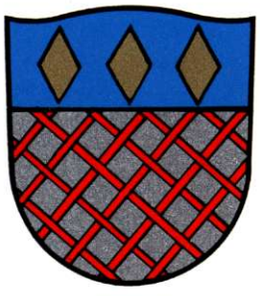
CUCHE



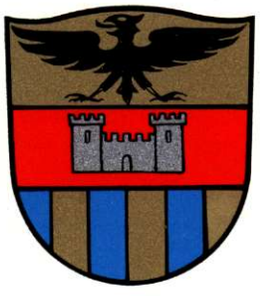
CUCHET



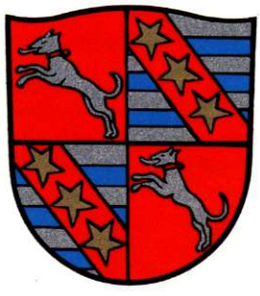
CURCHOD



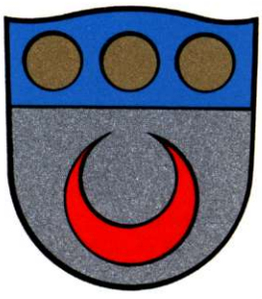
CURTET



CURTI



DALLIEZ de CAUSSADE



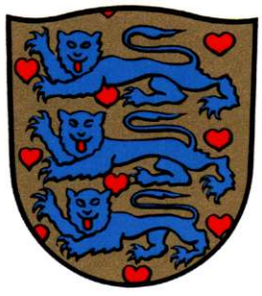
DAMAIN



DANEAU



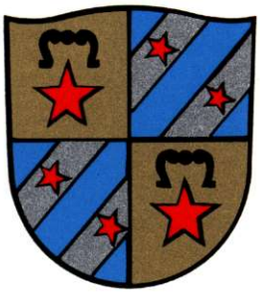
DANEL



de DANEMARK



DANGERS



DANSSE



DA PONTE



DASSIER

COULET

Voir planche

Famille de St-Fortunat en Vivarais, à laquelle appartient Antoine Coulet, H.G., fabricant de soie, reçu B.G. le 28 mai 1726.

Armes: D'ARGENT A LA TÊTE ET COL DE GRUE DE SABLE ENTRE DEUX MONTS ALÉSÉS A TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, SURMONTÉE D'UN CROISSANT ENTOURANT AU PIED UNE FLEUR DE LIS, CES DEUX MEUBLES D'AZUR ET AU MONT A TROIS COUPEAUX DE SINOPLE EN POINTE.

Sources: Diplôme aux armes Coulet délivré par P. Charmey (XVIII[e] s.) qui était en 1918 la propriété de M[lle] E. Stucki-Duttrembley, nièce de M[lle] Elisa « Coullet » à La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel). Une copie en fut prise la même année par H. Deonna.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 30.

COULIN

Voir planche

Famille de Collonge-Bellerive près Genève, dont la filiation ininterrompue remonte à Pierre Coulin, vivant en 1570, grand-père de Pierre, mort avant 1657, navatier, admis H.G. en 1630. Ce dernier fut père de Pierre l'aîné et de Pierre le jeune, natifs, bateliers, reçus B.G. le 16 décembre 1668. La famille actuelle descend du cadet. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-Etienne, 1792-1869, pasteur à Fridericia 1816-1818, chapelain de l'Hôpital 1819-1849; son fils Franck, 1828-1907, pasteur à Genthod 1853-1895, député de la Compagnie au Synode général de Paris 1871, délégué aux conférences évangéliques de New York 1873, D[r] en théologie de l'Université de St-Andrew (Ecosse) 1862. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: COUPÉ, D'OR A L'AIGLE DE SABLE, ET DE GUEULES A L'ARBRE ARRACHÉ DE SINOPLE, AU CHEVRON RENVERSÉ D'ARGENT BROCHANT.

Variante: D'ARGENT AU CHEVRON RENVERSÉ DE GUEULES, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE. (D.H.B.S., Errata)

Sources: Les armes Coulin proviennent de Milan. (Communication de M[e] Coulin, avocat, Genève, à H. Deonna.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 136; H.D.: Gén., Mss. hist. 271/21. — Heyer. — D.H.B.S., Errata.

COURVOISIER

Voir planche

Famille du Locle, citée dès le XV[e] s., qui s'est répandue dans les montagnes neuchâteloises, le Jura bernois, le canton de Vaud, Bâle et Genève. Elle est divisée en de très nombreuses branches auxquelles ont été donnés les noms de Courvoisier-Clément, Courvoisier-Voisin, Courvoisier-Piot, etc. Plusieurs membres de ces familles se fixèrent à Genève dès le début du XVIII[e] s., parmi ceux-ci: Moïse Courvoisier dit Clément, ffeu Josué, tailleur de pierres, du Locle et de La Brévine, B. de Valangin, H.G. le 22 août 1719; Jean-François ffeu Jean, de Vevey, H.G. le 27 décembre 1743; Jean-Daniel, ouvrier charpentier, du bailliage d'Aubonne, H.G. le 27 septembre 1783. Au XIX[e] s., de nombreuses personnes de ce nom sont naturalisées, toutes originaires du canton de Vaud: 1844, 1856, 1866, 1874 et 1875.

Armes I: D'AZUR A LA MAIN GANTÉE D'UN GANT DE FAUCONNIER (AU NATUREL), MOUVANT DE NUAGES (D'ARGENT) AU FLANC SENESTRE, SUPPORTANT UN FAUCON ENCAPUCHONNÉ ET JESSÉ (AU NATUREL).
(Arm. V.)

Cimier: Le faucon de l'écu.

Armes II: D'AZUR AU CŒUR D'OR SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE DU MÊME ET ENTOURÉ DE DEUX BRANCHES DE LAURIER D'ARGENT.
(Arm. N.; L. Fulpius)

Sources: Une sculpture au plafond de la maison Hämmerli, rue du Casino à Vevey, de 1685 environ, porte les armes accolées des Courvoisier (I) et des Mercier qui sont ici: Ecartelé d'un lion et de trois ballots de marchandise; cimier: Un lion à mi-corps. (Arm. V.)
Un cachet aux armes I, de « Courvoisié, justicier », 30 mai 1736. (Arm. V.)
Un cachet de Jean-François-Guillaume de Courvoisier, B. de Vevey, maréchal de camp en France, 1782. (Arm. V.)

Références: Arm. N. — Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Bgsies E 1, 1814-1849; E 4, 1862-1874; E 5, 1875-1894.

COUTAU

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Coutau, de Lacaze (Dépt Tarn, arr. Castres) en Languedoc, père de Matthieu, vers 1660-1733, maître d'école, B.G. le 26 juin 1723 (« Couteau, de Castres en Languedoc, habitant depuis 36 ans en cete Ville, Théodore & Théofile, ses fils »). Parmi ses descendants, il nous faut citer: Marc-Théophile, 1761-1834, pasteur à Londres 1803-1820, à Chancy 1820-1828, qui obtint de changer de nom et de prendre celui d'Abauzit qui était celui de sa mère. André-Elisée, 1797-1858, officier dans un des rgts suisses au service de France, maire de Plainpalais 1831-1834. Publia en 1830 un rapport sur les événements de Paris et sur la conduite des Suisses. Etienne-Sigismond, 1833-1919, officier au service de Saxe-Weimar, instructeur en chef des milices du canton de Genève 1868, instructeur en chef et chef d'état-major de la I[re] division, col. 1880, instructeur en chef de la II[e] division 1892-1894, commandant des fortifications de St-Maurice 1895-1899. La famille Couteau est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Supports: Deux lévriers.

Sources: La famille Coutau a adopté depuis plus de quatre générations les armes portées par un ascendant: Jean Nicolas, de Rambouillet, reçu B.G. en 1691. (Communication de M. Hippolyte Coutau, Genève, à M. L. Fulpius). Covelle donne: «Jean Nicolas, de Villemane en Languedoc», B.G. le 17 août 1691.
Un cachet (MAH, n° 3441), cire rouge, ovale. Ecu aux armes Coutau; les émaux ne sont pas indiqués. Couronne à neuf perles. Supports. Gravure dans le style du XVIII[e] s. Cachet Coutau, s.d.

Références: L.F.: Contrib. — R.G.S. Ge. III. — S.K.L. — D.H.B.S.

COUVREU de DECKERSBERG

Voir planche

Famille qui remonte à Pierre Couvreu, de Valenciennes, père de Quintin, né vers 1525, qui se réfugia pour cause de religion en Angleterre, puis à Francfort (Allemagne), dont il devint bourgeois en 1554; il fut l'un des fondateurs de la communauté wallonne de Francfort, attaché à la chambre des finances de l'empereur Rodolphe II, qui lui octroya des lettres de noblesse en 1590. Son arrière-petit-fils Jean-Martin, 1645-1738, fut banquier à Lyon, puis à Londres; il se fixa à Vevey (Vaud) et fut reçu bourgeois de cette ville le 5 septembre 1698. Jean-Louis Couvreu «de Dechersberg», né à Vevey, fils de Jean-Martin cité, B. de Vevey, est admis B.G. le 2 juillet 1720. La branche vaudoise est encore représentée à Vevey.

Armes: PARTI, DE GUEULES ET D'AZUR AU PÉLICAN D'OR BROCHANT ET POSÉ SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX D'ARGENT.

Cimier: Un pélican issant d'une couronne, le tout d'or.

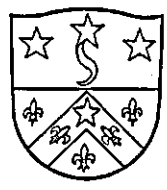
Lambrequins: A dextre d'or et d'azur, à senestre d'argent et de gueules.

Sources: L'Arm. V.:
Mausolée de Jean-Martin Couvreu de Deckersberg, cité, 1738 (Eglise St-Martin à Vevey).
Un cachet aux armes Couvreu de Deckersberg. Cachet de No. Pierre-Emmanuel, 12 septembre 1775.
Un plat en argent, fin XVIII[e] s. Ecu aux armes Couvreu de Deckersberg. Cimier: «Le pélican essorant sur un mont de trois coupeaux dans une couronne». (Propriété de M. D. Dutoit, à Corsier, Vaud.)
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire noire, rect. à pans coupés, fragment, XVIII[e] s. Ecu aux armes Couvreu, très effacées, dans un cartouche orné de rinceaux et d'une guirlande de feuillage. Casque grillé (?) et couronné posé de face. Cimier. Lambrequins. Cachet Couvreu de Deckersberg, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 16 × 12 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Couvreu; les émaux sont indiqués. Casque grillé et couronné, tourné à dextre. Cimier. Lambrequins importants. Gravure d'une très grande finesse et d'un excellent style héraldique. Cachet Couvreu de Deckersberg, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 34. — Arm. V. — D.H.B.S.

COVELLE, COVELLO

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Guillaume «Covello», père d'Antonio, H.G., qui est inscrit à l'église italienne en 1577, taffetatier, connu sous le nom de «sergent Guerre». Ce dernier fut récompensé pour sa conduite à l'Escalade. Son arrière-petit-fils Michel «Couvelle», soit Covelle, 1670-1737, régent de la IX[e] classe du Collège, est reçu B.G. le 30 mars 1717, avec son fils Robert: «représentant que son bisaïeul Antoine, s'étant retiré dans cette ville, s'y maria en 1583». C'est en suite du refus et de la résistance de Robert cité qu'est due la suppression légale de la «génuflexion» accompagnant les peines infamantes. Parmi les personnalités, il nous faut citer Alfred-Lucien, 1853-1910, juriste et historien, auteur du *Livre des Bourgeois*. La famille Covelle s'est éteinte en la personne de ses filles.



Armes: COUPÉ, AU 1 D'AZUR A LA COMÈTE EN PAL ENTRE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'OR, ET AU 2 DE GUEULES AU CHEVRON ÉCIMÉ D'ARGENT TOUCHANT LE TRAIT CHARGÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE DE GUEULES ET DE DEUX FLEURS DE LIS POSÉES EN CHEVRON AUSSI DE GUEULES (?) ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS FLEURS DE LIS DE...

Sources: Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, rect. 19 × 16 mm. Ecu aux armes Covelle, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Très belle gravure. Cachet Covelle, s.d.
Argenterie aux armes Covelle. (Propriété de M. Hubert de Vevey, Fribourg.)

Références: Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

CRAMER

Voir planche

Famille probablement originaire du Holstein (Allemagne), dont la filiation ininterrompue remonte à Christian Cramer, échevin à Strasbourg (France), mort en 1622. Son fils Jean-Ulrich, 1609-1687, médecin, vint s'établir à Genève et fut reçu B.G. le 10 novembre 1668 avec ses fils Gabriel, Jacques, André et Jean-Antoine. Elle a donné seize membres du CC dont deux du Petit Conseil. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, 1701-1787, professeur de droit civil et naturel 1723, démissionnaire en 1738 pour entrer au CC, premier syndic, auteur d'un *Recueil de procédures civiles et criminelles* en 12 volumes. Gabriel, 1704-1752, mathématicien célèbre, qui soutint une brillante thèse sur le son à 18 ans; le Conseil créa en 1724 pour lui et Jean-Louis Calandrini une chaire de mathématiques, qu'ils occupèrent alternativement, l'un enseignant et l'autre voyageant; l'enseignement partiel en français fut introduit à l'Académie à cette occasion; pendant ses voyages, il se lia avec la

plupart des savants de son temps et entretint une correspondance scientifique avec Fontenelle, Condillac, Buffon, Euler, Réaumur, etc.; il fut ensuite professeur de philosophie 1750-1752; membre associé des Académies de Berlin, Montpellier, Lyon, de la Société Royale de Londres et de l'Institut de Bologne; auteur de nombreux ouvrages scientifiques. Jean-Manassé, 1728-1797, professeur de droit 1757-1789. Jean-Antoine, 1757-1818, professeur de droit. Il émigra en Angleterre lors de l'occupation française. Gabriel, 1723-1793, éditeur avec son frère Philibert des œuvres de nombreux savants et de Voltaire, dont il fut l'intime; Philibert, 1727-1779, conseiller 1767, trésorier général 1770, exclu du Petit Conseil 1777, envoyé extraordinaire de la République à Paris et à Chambéry, fut l'un des chefs du parti des Négatifs, ami de Voltaire chez qui il jouait la comédie. Frédéric-Auguste, 1795-1855, juge d'instruction, conseiller d'Etat 1830, puis lt. de police, député aux Diètes fédérales à maintes reprises, syndic 1840 et 1841-1843. Lucien, 1868-1953, expert du Conseil fédéral pour les questions relatives à la neutralité militaire et économique de la Savoie du Nord, délégué aux négociations concernant les zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex, auteur de: *La Seigneurie de Genève et la Maison de Savoie au XVI^e siècle*; etc. La famille existe toujours, en deux branches.

Armes: PARTI, AU 1 D'ARGENT AU SÉNESTROCHÈRE DE GUEULES, MOUVANT D'UN NUAGE D'AZUR AU FLANC DEXTRE ET TENANT UN RAMEAU DE LAURIER DE SINOPLE EN PAL, ET AU 2 D'AZUR A L'ANCRE D'ARGENT.

Cimier: Une licorne à mi-corps.
(G.G.G.)

Supports: Deux licornes.

Devise: SPERO.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire grise, ovale 30 × 25 mm., XVIII^e s. Ecu ovale aux armes Cramer, émaux indiqués. Couronne à neuf perles. Supports. Toute la composition repose sur une console ornée d'une tête d'amour. Gravure très fine. Cachet Cramer, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 26 × 21 mm. environ, XVIII^e s., semblable au précédent. Cachet Cramer, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 20 × 16 mm., XVIII^e s. Ecu ovale aux armes Cramer, émaux indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux. Couronne à neuf perles. Cachet Cramer, s.d.
Deux cachets, cire noire, ovales 21 × 18 mm., XVIII^e s. Ecu ovale aux armes Cramer, dans un cartouche très découpé, orné de rinceaux et de mascarons dont un au sommet et l'autre à la base de l'écu. Couronne à neuf perles. Jolie gravure. Cachets de Pierre Cramer, Sgr de Brandis, 1675-1756, C.G., ffeu Sp. Jacques; testament olographe, 1^er juin 1753. (AEG: Jur. civ., vol. 14, p. 113-117.) Il signe « Cramer de Brandis ».
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. 19 × 16 mm., XIX^e s. Ecu aux armes Cramer, émaux indiqués. Couronne à neuf perles. Gravure très fine. Cachet Cramer, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 15 × 13 mm., XIX^e s. Ecu ovale aux armes Cramer, émaux indiqués. Couronne à neuf perles. Cachet Cramer, s.d.
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet au MAH), cire rose, ovale, XIX^e s. Ecu ovale aux armes Cramer, émaux indiqués. Couronne à neuf perles. Supports: Deux licornes sortant à mi-corps de derrière l'écu. Cachet Cramer, s.d.
G.G.G. citent une médaille de 1788 aux armes Cramer.
Dans l'ouvrage de Chrétien Wolff: *La logique ou réflexions sur les forces de l'entendement humain*, Lausanne et Genève, chez Marc-Michel Bousquet, 1744, on trouve un bandeau orné d'un écu aux armes Cramer dans un cartouche Louis XV. Couronne à sept perles. Supports (deux licornes) posés sur des palmes mouvant de la pointe du cartouche. Un amour porte les attributs des mathématiques. Une dédicace accompagne ce bandeau: A Monsieur Gabriel Cramer, Professeur en Philosophie et en Mathématiques à Genève. Etc.
Voir à Wesselowski les armes accolées Cramer-Wesselowski.
Un ex-libris gravé sur bois aux armes Cramer mais l'ancre est d'or, les émaux du 2 du parti indiqués; légende: CRAMER. Des exemplaires portent en outre écrit à la main l'indication « Gab. Prof. » ou « IM. Ar. ». Ex-libris de Gabriel Cramer cité, 1704-1752, et de Jean-Manassé cité, 1708-1797. (Wegmann, n° 1337.)
Un ex-libris aux armes Cramer, les émaux du 2 du parti indiqués; avec la devise; légende « Cramer J.. F.. L.. ». Ex-libris de Jean-François-Louis Cramer, 1752-1813, officier; vers 1800. (Wegmann, n° 1342.)
Un ex-libris aux armes Cramer, les émaux du 2 du parti indiqués. Légende: CRAMER. Ex-libris de Jean-Antoine Cramer cité, 1757-1818, ou de son frère Jean-Louis, 1768-1855, officier; vers 1800. (Wegmann, n° 1338.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 34. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. II. — L. Cramer: Une famille genevoise, les Cramer. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — D.H.B.S.

CRESP

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Antoine Cresp, ffeu Aimon, dit le Corse, H.G. le 18 juillet 1558 («Anthoyne Cresp, natifz, de Grace en Provence»), reçu B.G. le 12 juillet 1559 (« Anthoine Cresp, filz de Monet, de Grasse en Provence, sargier »), avec son fils Augustin; du CC 1572. La famille a donné quatre membres du CC et s'est éteinte dans les mâles en la personne de Pyramus Cresp, C.G., mort en 1635 sans postérité.

Armes: D'OR A LA FASCE DE GUEULES, CHARGÉE D'UNE TÊTE DE LION ARRACHÉE ET COUSUE DE SABLE, ACCOMPAGNÉE DE TROIS ROSES DE GUEULES, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Sources: Naville-Rilliet dit en parlant de la famille Cresp de Genève qu'elle « paroit être la même que celle qui subsiste encore en Provence. Ils portent » les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 34. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III.

CRESPIN I

Voir planche

Jean Crespin, ffeu Charles, né à Arras et mort à Genève en 1572, étudia le droit à Louvain, puis à Paris, où il fut reçu avocat. Ayant adhéré à la Réforme et étant en relations avec Calvin et Bèze,

il fut exilé de sa ville natale en 1545. Il se réfugia à Strasbourg puis vint à Genève en 1548 avec Théodore de Bèze. Il fonda une imprimerie et fut reçu H.G. le 23 août 1551 et B.G. le 2 mai 1555. Auteur et imprimeur de l'*Histoire des Martyrs* qui est le martyrologe protestant, 1554. La famille était encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XVII[e] s.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS POMMES DE PIN DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

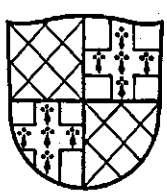
Variante: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS GRAPPES DE RAISIN.
(G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: «J'ai vu leurs armes aux mémoires de la famille Vignon, joints à ceux des de Candolle».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 34. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

CRESPIN II

«Ph[e] Crespin, natif de la ville de Pernes en la Conté de St Paul», régent au Collège, est reçu H.G. le 19 juin 1559, puis B.G. le 11 mars 1577 «gratuitement, eu esgard du service qu'il fait au collège». Louis-Abraham Crespin, orfèvre, de Vuarens (Pays de Vaud), appartenait à la famille du précédent, et fut réhabilité B.G. le 18 mai 1745. Jean descendant de Philippe cité, acquit la bourgeoisie de Lausanne en 1636, où sa descendance est éteinte. (Arm. V.)
Il faut remarquer que Pernes ou Pernes-en-Artois (Dépt Pas-de-Calais, arr. St-Pol-sur-Ternoise) se trouve dans une région proche d'Arras. Il se pourrait que nos familles Crespin I et Crespin II fussent de même origine.



Armes I: D'AZUR A CINQ POMMES DE PIN D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 LOSANGÉ D'ARGENT ET DE GUEULES, AUX 2 ET 3 D'AZUR A LA CROIX D'ARGENT CHARGÉE DE CINQ MOUCHETURES D'HERMINE.
(Arm. V.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: «Ces armes sont connues par le cachet des Petitot, issus de Marie [vers 1621-1688], fille d'Eustache Crespin [C.G., régent au collège], qui les écarteloient avec les leurs». D'après une généalogie manuscrite de Galiffe, cet Eustache était fils de Philippe Crespin cité.
Arm. V.: Armes II.
Un cachet de Bernard Crespin, pasteur à Giez 1691-1701, le losangé a l'air d'un fretté.
Un ex-libris de «FRANCOIS MICHEL CRESPIN», fin du XVII[e] s.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — AEG: Mss. Gal.: Gén. gen., vol. 38, 238.

CRIVELLI

Voir planche

Famille originaire probablement d'Ubaldo dans le Milanais, qui se fixa avant le XVI[e] s. dans le Tessin à Pura, et dans le même siècle à Lugano et Ponte-Tresa, puis dans le canton d'Uri et à Lucerne au XVII[e] s. Charles-Antoine-Notalern et Charles-Antoine-Benjamin-Joseph Crivelli, tous deux nés à Bergame en Lombardie (Italie), originaires du Tessin, entrepreneurs, sont N.G. le 12 novembre 1858 et admis à la commune de Genève. La famille Crivelli est encore représentée à Genève.

Armes: ÉCARTELÉ DE GUEULES ET D'ARGENT, AU CRIBLE D'OR BROCHANT EN ABÎME, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE COURONNÉE DE SABLE.

Sources: Arm. Tic.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — A.G.S. IV. — D.H.B.S.

CROCHON

Famille qui remonte à Vincent Crochon, C.G. 1392, conseiller 1404, mort avant la fin mars 1411. Il épousa Hugonette fille de Mermet Naquat (*alias* Tavel), dont il eut plusieurs enfants. Parmi ceux-ci: No. Pierre, conseiller 1423, 1446, 1455, syndic 1454, qui fut père de No. François, syndic 1461, 1472.

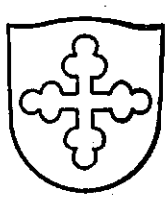
Armes: D'AZUR A TROIS AIGLETTES D'OR POSÉES 2 ET 1, AU CHEF DE GUEULES.

Sources: Ce sont les armes Tavel, modifiées par l'introduction du chef.
Voir Tavel.

Références: A.H.S. LXIV (1950), p. 27. — Gal.: Not. gén. II. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — D.H.B.S. Suppl.

CROISY

Famille à laquelle appartient Jacques «Croisi», natif de Morges (Vaud), tailleur d'habits, reçu B.G. le 15 juillet 1622.



Armes: UNE CROIX TRÉFLÉE. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1463), cire rouge, ovale, début XVII[e] s. Ecu ovale aux armes Croisy. Légende: «. JAQVES . CROISY.» Cachet de Jacques Croisy, B.G., 1636.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 35.

CROMMELIN, CROMELIN

Voir planche

Selon la *France protestante* cette famille remonte à Armand Crommelin, possesseur en Belgique de

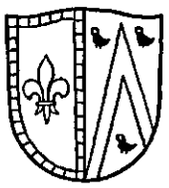
fabriques et blanchisseries de toiles, qui vivait à St-Quentin au XVI[e] s. Son arrière-petit-fils Pierre-Etienne, né vers 1648, se fixa à Lyon. Il fut père de Sp. Pierre, né à Lyon en 1683 et mort à Genève en 1739; pasteur à Dardagny 1711, à Cartigny 1712, à Saconnex 1716, à la ville 1718, professeur de Belles-Lettres 1719 et recteur de l'Académie 1727-1731; reçu B.G. le 29 novembre 1707. Sa famille s'est éteinte dans les mâles en la personne de son fils Jean-Pierre, 1716-1768, professeur honoraire en histoire civile 1739-1751, du CC 1752, châtelain de Peney 1754, du LX 1764, ministre de la République de Genève près la Cour de France 1763-1768; diplomate habile, il sut particulièrement bien manœuvrer lors de la réhabilitation de Calas. Selon Naville-Rilliet, la famille était encore représentée à St-Quentin à la fin du XVIII[e] s. Une branche se fixa en Hollande et y existe encore. (H. Deonna.)

Armes (XVI[e] s.) I: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS MERLETTES DE SABLE.

Variante I: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS MERLETTES DU MÊME.

Variante II: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS MERLETTES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Cimier: Une merlette de sable entre un vol d'argent et de gueules. (G.G.G.)



Armes II: PARTI, AU 1 D'AZUR A UNE FLEUR DE LIS D'OR, A LA BORDURE COMPONNÉE D'AZUR ET D'OR, ET AU 2 Crommelin.
(Amplification de 1596.)

Sources: Catherine de Bourbon, sœur du roi Henri IV, obtint pour Jean Crommelin, arrière-grand-père de Pierre cité, une concession de modification et amplification d'armoiries, en date du 28 novembre 1596, en commémoration du fait qu'elle avait assisté, le 17 décembre 1595, au mariage dudit Jean Crommelin avec Marie de Semery, fille de Jacques, sgr de Camas.
Original des lettres de réhabilitation et de confirmation de noblesse avec enregistrement d'armoiries pour André Crommelin, datées de Versailles, novembre 1708; les armes sont peintes sur ce document: variante I; casque grillé de profil; lambrequins de gueules et d'argent. (AEG: Arch. de familles, 3[e] série.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 35. — G.G.G. — H.D.: L.N., XXXI (1917), p. 64. — Gal.: Not. gén. VII.

CROPPET, CROPET

Voir planche

Famille de la principauté de Dombes en Bresse qui remonte à Bertrand Croppet; son fils Jean, de Châtillon en Dombes, se réfugia lors du massacre de la St-Barthélemy, de Mâcon où il résidait, à Genève, reçu H.G. le 27 octobre 1572. Jean, 1580-1647, (fils du précédent), B.G. le 26 novembre 1602, du CC 1611 puis du LX, acheta le 16 janvier 1636 une vigne hors Cornavin, où il construisit sa maison des *Cropettes*. Parmi les personnalités, il nous faut citer: David, 1610-1675, pasteur à Jussy et Gy 1644, au Petit-Saconnex 1651. La famille a donné trois membres du CC et s'est éteinte en la personne d'Elisabeth Croppet, C.G., femme de No. et Sp. Jean-Ami Le Fort, C.G., D[r] médecin, morte en 1765.

Armes I: UN OISEAU POSÉ. (Emaux inconnus.)

Armes II: D'OR A TROIS QUINTEFEUILLES DE SINOPLE, BOUTONNÉES D'ARGENT, POSÉES 2 ET 1.

Variante: LES QUINTEFEUILLES POSÉES EN FASCE.

Sources: Naville-Rilliet écrit: «J'ai vu un ancien sceau portant [les armes I]. Mais dès lors j'ai su que les Croppet qui subsistent encore à Lyon, lesquels ont été annoblis, reconnoissent ceux de Genève pour leurs parens. Leurs armes qui se trouvent dans les Armoriaux sont» les armes II.
G.G.G. citent un tableau dessiné par Grenus, où l'écu porte la variante.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 35. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — D.H.B.S.

CROT

Famille de Lavaux (Vaud), citée en 1576 à Villette et bourgeoise de toutes les communes de cette région. Plusieurs membres de celle-ci vinrent se fixer à Genève au XVIII[e] s. L'un d'eux, François-Louis Crot, de Cully, metteur en œuvre, est reçu H.G. le 16 août 1791, puis C.G. en 1792.



Armes I: UNE FLEUR TIGÉE ET FEUILLÉE, MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX, ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Armes II: D'OR A LA FEMME VÊTUE DE GUEULES, POSÉE SUR TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, LES BRAS REPLIÉS, TENANT DANS CHAQUE MAIN TROIS FEUILLES DE TRÈFLE AUSSI DE SINOPLE RÉUNIES PAR UNE TIGE.

Cimier: Deux plumes d'autruche à dextre d'or et à senestre d'argent.

Supports: Deux lions d'or.

Sources: Une marque à feu de S D C (Samuel-David Crot), XVIII[e] s., porte les armes I. (Arm. V.)
Une peinture, gouache, rect. 228 × 170 mm., fin XVIII[e]/début XIX[e] s. Un écu aux armes II, surmonté d'un casque grillé, posé de face. Cimier. Supports. Banderole repliée sur laquelle on peut lire: Armes Crot ∾. Toute la composition repose sur une terrasse fleurie. Peinture naïve dans le style d'Héberlé, arpenteur à Genève. (Propriété de M. Harold Crot, Bâle et Nyon.)

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique.

CROTTA, CROTTE, CROTTO

Voir planche

Jérôme «Crotte», vers 1521-1591, de Crémone en Lombardie, H.G. en 1565, est reçu B.G. le 2 avril 1571. Son fils No. Jérôme, 1576-1610, du CC 1610, fut nommé procureur général la même année. La

famille s'est éteinte à Genève en la personne de Louise Crotto, fille de Jérôme, B.G., et femme de No. Joseph Fogliata, C.G., morte en 1665.

Armes: D'AZUR AU LION D'OR TENANT SUR L'ÉPAULE UN ÉTENDARD TERMINÉ EN POINTE D'ARGENT, LA TRABE EN BARRE.

Cimier: Le lion et l'étendard de l'écu.

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1609 aux armes Crotta; c'est sans doute celui cité par Naville-Rilliet comme ayant appartenu à « Un du Grand Conseil » (CC); les émaux paraissent être de la composition de cet auteur.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 35. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII.

CRUSE

No. Louis Cruse, ffeu Egrège Guerbin (Dr médecin, libraire et imprimeur), est reçu B.G. le 25 janvier 1491. (« Nob. Ludovicus Cruse, filius quondam egregii magistri Guerbini, artium medicine doctoris, librorum impressor »). Louis, dit aussi Louis Garbin ou Guerbin, imprima à Genève de 1479 à 1513.



Armes: D'ARGENT A LA TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS COQUILLES DE... POSÉES 2 ET 1.

Cimier: Une tête de Maure.

Sources: Sa marque typographique porte un écu posé en bande chargé des armes décrites ci-dessus. Casque fermé et couronné tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Tenants: Deux Mauresses vêtues de riches vêtements. Toute la composition repose sur une terrasse alésée. Deux banderoles horizontales, l'une en haut porte en caractères gothiques « LOYS - M - CRUSE », et l'autre en bas « IMPRIME · A · GENEVE ».

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 195. — D.H.B.S. Suppl.

CUCHE

Voir planche

Famille neuchâteloise du Val-de-Ruz, citée au Pâquier dès 1400, à laquelle appartient Fritz-Lucien Cuche, né en 1874, gendarme, N.G. le 24 février 1899, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES DU MÊME ET EN POINTE D'UN ARBRE AU NATUREL.

Variante: L'ARBRE D'ARGENT.
(Mandrot: *Arm. hist. Neuch.*)

Sources: Une peinture aux armes Cuche, début du XIXe s. (au Musée hist. de La Chaux-de-Fonds).

Références: Arm. N. — AEG: Bgsie E 6, 1894-1903.

CUCHET, COUCHET

Voir planche

Famille du Petit-Loriol en Dauphiné, à laquelle appartient Robert Cuchet, fils de Jacques, perruquier, reçu H.G. le 12 novembre 1695, B.G. le 13 août 1700 avec son fils Pierre. Neuf personnes du nom de Cuchet sont reconnues C.G. en 1792.

A la famille Cuchet citée à Vandœuvres dans la première moitié du XVIIe s., appartient Alexandre, reçu B.G. le 11 juillet 1791, avec ses deux fils mineurs.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS CORS DE CHASSE DU MÊME, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE COURONNÉE DE SABLE.

Sources: H. Deonna cite un diplôme de Jean Heberlé, 1798, aux armes décrites ci-dessus. (Archives Alfred Vidart.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 180. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; E.C. XVIIe et XVIIIe s.

CURCHOD

Voir planche

Famille vaudoise bourgeoise de Dommartin avant 1317, de la Tour-de-Peilz 1648. Sa filiation ininterrompue remonte à Jean Curchod, communier de Dommartin, dont les biens furent reconnus en 1448 par Jean le jeune, son petit-fils. Une branche s'établit à Sugnens vers 1600; elle se divisa en deux rameaux, l'un devint B. de Penthéréaz, Villars-le-Terroir et Lausanne 1777; l'autre communier de Dommartin, Poliez-le-Grand et Sugnens, a pour auteur Daniel, vers 1590-1629, B. de Lausanne 1626. Ce dernier est le trisaïeul de Louise-Susanne, 1737-1794, qui épousa en 1764 No. Jacques Necker, C.G., baron de Coppet, contrôleur général des finances sous Louis XVI. Ce rameau est encore représenté par la descendance de Jean-Jacob, 1699-1776, oncle de Louise-Susanne citée, officier au service de la Sardaigne, qui acheta le château de la cosgrie de Crissier en 1737, B. de cette localité en 1739.

A d'autres branches appartiennent: Jean-Gabriel-Manuel Curchod, négociant, de Vevey, reçu H.G. le 21 juin 1790 puis B.G. le 11 mai 1791; Jean-François-Henri Curchod, rentier, né le 19 février 1816 à Lausanne, d'origine vaudoise, fils d'Abraham et de Judith Reymond, N.G. le 19 juin 1863, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A L'AUTEL D'ARGENT [ou DE SABLE?] POSÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE ET SOMMÉ DE FLAMMES AU NATUREL.

Cimier: Des flammes au naturel.
(R.G.V. III)

Armes II: D'ARGENT A L'AUTEL DE SABLE ENFLAMMÉ D'OR ET DE GUEULES, A LA BORDURE D'AZUR.

Variante I: D'AZUR A L'AUTEL DE SABLE ENFLAMMÉ D'OR ET DE GUEULES.

Cimier: Des flammes d'or et de gueules.

Variante II: TROIS FLAMMES MOUVANT DU CHEF DE L'ÉCU.

Sources: L'Arm. V.:
Les armes et le cimier proviennent du cachet de Jean-Jacob Curchod, 1699-1776. Ce blason date du début du XVIII[e] s.
Un cachet, milieu du XVIII[e] s. Ecu à la variante II. Cimier. Tenants: Deux anges.
Un cachet de 1800 env. Ecu à la variante II. Cimier. Supports: Deux lions.
Deux cachets de 1757 et un du XIX[e] s. ont la variante I.
Pour les armes Curchod accolées à celles de la famille Necker, voir à Necker.
Un ex-libris gravé par Ramel, première moitié du XVIII[e] s. Ecu aux armes II et variante II; la bordure est chargée de onze besants d'argent reliés entre eux par une chaîne, chaque besant portant une lettre hébraïque; l'inscription signifie: Je me sacrifierai au Messie qui a expié pour moi. Casque grillé posé de face; cimier: Trois flammes issant d'un bourrelet. Devise en hébreu: Je trouverai dans le sacrifice la paix. Légende: «STEM : CURCHODI : FAM.» Ex-libris très probablement fait pour Béat-Jean-Pierre Curchod, 1712-1784, pasteur.
Le même ex-libris avec l'inscription manuscrite « Rodolph Curchod », né en 1747, pasteur. (A.H.S. 1910, p. 148; Morton, p. 68; Wegmann, n° 1365.)

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — R.G.V. III. — A.H.S. — Morton. — Wegmann. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

CURTET dit BOTILLIER

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Egrège Claude Curtet, de Salles, paroisse de St-Martin-des-Monts, diocèse de Lyon, notaire apostolique, habitant à Genève, reçu B.G. le 5 octobre 1492. Il fut anobli par lettres du duc de Savoie Philibert-le-Beau, datées de Genève le 9 mars 1502. Son fils Claude prit le nom de Botillier et se retira à Nantua, où il vivait en 1576. Jean-Ami, son autre fils, signait *Curteti*; il est dit Bottillier ou Bouteiller. Il fut secrétaire par intérim, puis effectif 1527-1529, conseiller et syndic 1530, 1534, lt. 1535, déposé, mis en prison 1536, premier syndic 1537, 1541, 1545, 1552, 1556, 1561, 1565, député à Paris 1540, lt. 1550. Il adhéra à la Réforme et fut un des principaux calvinistes. Père de Jacques qui adopta le nom de Boutillier seul, du CC 1555, auditeur 1581, conseiller 1603. La famille a donné deux membres du CC et s'est vraisemblablement éteinte dans la première moitié du XVII[e] s.

Armes: D'ARGENT TREILLISSÉ DE GUEULES DE 12 PIÈCES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS LOSANGES D'OR.

Variante: FRETTÉ à la place de treillissé.

Cimier: Un buste d'ange.

Devise: LIBEAT QUOD LICET.

Sources: H.D.: L.N. dans A.H.S. XXXI (1917), p. 57.
Philibert le Beau, duc de Savoie, concède à Claude Curtet, B.G., le 9 mars 1502, les armes et le cimier décrits ci-dessus.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1464), rond 31 mm., XVI[e] s. Ecu à la variante. Casque tourné à dextre posé sur le canton senestre de l'écu. Cimier: l'ange paraît tenir dans sa main gauche un objet qu'il ne nous est pas possible de décrire vu l'imprécision du sceau. Lambrequins. Légende illisible. Sceau de Jean-Ami Curtet dit Botillier, C.G., conseiller, 1551.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe au MAH, n°[s] 1465 et 1465 *bis*), ovale 15 × 13 mm., XVI[e] s. Ecu à la variante. Sceau de Jacques Curtet dit Botillier, cité, 1573.
G.G.G. citent des cachets de 1542, 1544, 1545.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 36. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Gal.: Not. gén. II.

CURTI

Voir planche

« André Curt, filz de Jean, natif de l'estat de Millan », est reçu B.G. le 3 mai 1588, avec ses enfants. Selon Naville-Rilliet sa famille a donné un membre du CC et serait la même « que celle d'un Curti, avocat général au Sénat de Chambéry il y a quelques années, qui portoit exactement les mêmes armes que celles que j'ai vues aux sceaux des notres ».
Un « Jacques Court », natif de Milan, est reçu H.G. le 14 février 1558.

Armes: TIERCÉ EN FASCE, D'OR A L'AIGLE DE SABLE, DE GUEULES AU CHÂTEAU DE DEUX TOURS D'ARGENT, ET PALLÉ D'AZUR ET D'OR DE SIX PIÈCES.

Cimier: Un vol de sable.
(G.G.G.)

Variante: TIERCÉ EN FASCE, AU 1 D'OR A L'AIGLE DE SABLE, AU 2 PARTI D'ARGENT AU LION DE GUEULES ET DE GUEULES A LA PORTE CRÉNELÉE, OUVERTE DU CHAMP, ENTRE DEUX TOURS CRÉNELÉES, LE TOUT D'ARGENT; ET AU 3 PALLÉ D'AZUR ET D'OR DE SIX PIÈCES.
(G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 36. — Gal.: Not. gén. I.

CUSIN

Famille de Farges au Pays de Gex dont plusieurs membres furent reçus B.G.: Amédée, chapelier, le 14 décembre 1479; Lambert, chapelier, le 16 septembre 1483. Naville-Rilliet ne cite que le B.G. de 1479, et dit que cette famille donna trois membres du CC.
« Henry Cusin, fils de feu Claude, natif d'Ayrans [Airans près Farges], terre de Gex, sargier », est reçu B.G. le 14 mars 1614.



Armes: UNE AUTRUCHE. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « En 1607, le sceau d'un Jean Cusin portoit un oiseau qui sembloit être une autruche ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 9, et n° 87, f° 36. — G.G.G. — Heyer. — D.H.B.S.

D

DALLIEZ, DALIÈS de CAUSSADE, ALIÈS ou d'ALIÈS

Voir planche

Famille noble de Montauban (France), qui occupa des charges dans la finance et la magistrature. Elle acquit vers le milieu du XVII[e] s. la baronnie de Caussade. A celle-ci se rattache « Messire Antoine Daliès, fils de feu messire Jean, baron de Caussade, conseiller de S.M.T.C. en ses conseils d'état et son maître d'hôtel ordinaire », reçu B.G. le 27 mars 1709, étant « dans cette Ville depuis plusieurs années, et messires Jonatan Daliès et David Daliès, ministre dans l'église Françoise de Coppenhague, ses fils, gratis, en considération du mérite, de la qualité et piété exemplaire dudit Antoine ». Ce dernier fut membre du CC en 1714.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES AU LÉVRIER COLLETÉ, ÉLANCÉ EN BANDE, D'ARGENT, AUX 2 ET 3 D'ARGENT A TROIS FASCES D'AZUR, A LA BANDE DE GUEULES, CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR BROCHANT SUR LE TOUT.

Sources: Deux cachets, cire rouge, fragments, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Dalliès de Caussade, émaux en partie indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Supports: Deux lions affrontés. Gravure très fine. Cachets de Marguerite « Dalies de Caussade », sœur de Jonathan cité, testament en portf., 2 mai 1728. (AEG: vol. 38.) Quatre cachets, cire noire, ovales 20 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale orné de rinceaux, aux armes Daliès, émaux non indiqués. Couronne. Supports: Deux lions affrontés. Toute la composition repose sur une console décorée d'un mascaron d'où partent deux rinceaux. Gravure très fine. Cachets de Jonathan ffeu Antoine « Dalies Baron de Caussade », testament olographe 18 septembre 1749. (AEG: Delorme, not., vol. 35, acte relié entre les pages 38 et 39.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 36. — G.G.G. — Sordet. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

DAMAIN

Voir planche

Famille d'Orléans (France) à laquelle appartient Jacques Damain, père d'Isaac, natif, reçu B.G. le 15 février 1706.

Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CROISSANT, ET EN CHEF DE TROIS BESANTS OU TOURTEAUX. (Emaux inconnus.)

Variante: D'ARGENT AU CROISSANT DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS BESANTS D'OR. (Naville-Rilliet)

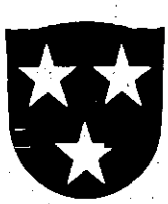
Sources: Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés 21 × 19 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Damain, émaux non indiqués, dans un cartouche très découpé, orné de rinceaux, de chutes de perles et d'un mascaron à sa base. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins petits. Très belle composition de style Louis XIV finement gravée. Cachets d'Isaac Damain, ffeu Jacques, apposés sur son testament en portf., 11 décembre 1704 « cachettée En quatre Endroicts du cachet de ses armes ». (AEG: vol. 36.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 36.

DANCET

Familles vaudoises dont plusieurs membres se fixèrent à Genève: Jean-Jacques Dancet, ffeu Gaspard, de Bougy au bailliage de Bonmont, H.G. le 24 mars 1747. Son petit-fils Jean-Pierre est reconnu C.G. en 1792; il était âgé de 28 ans.

Pierre-Abraham, d'origine vaudoise, né à Genève, monteur de boîtes, est N.G. le 21 septembre 1860, admis à la commune de Genève; il était alors âgé de 21 ans.



Armes: DE SABLE A TROIS ÉTOILES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

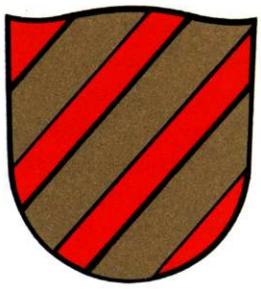
Sources: Généalogie manuscrite dressée par feu Maurice Bedot. (Communication de feu le D[r] Hugo Oltramare, Genève.)

Références: AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 2, 1850-1861; E.C. XVIII[e] s.

DANEAU

Voir planche

Famille, qui fut anoblie par le roi Charles VII en 1438 et à laquelle appartient Lambert Daneau, fils de Lambert, vers 1530-1595, linguiste, juriste, puis philosophe et théologien. Converti à la Réforme il se rendit à Genève en 1560; il fut pasteur à Gien (France) 1561-1572; réfugié à Genève 1572, pasteur à Jussy 1572, Vandœuvres 1574, Genève la même année, suppléant pour la théologie à l'Académie de Genève 1572, puis professeur, adjoint à



DAUTUN



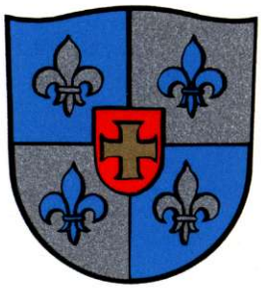
DE CARRO



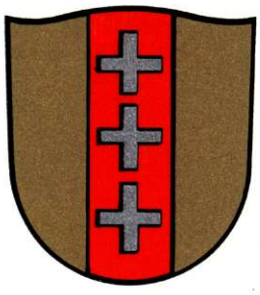
DE CERVE



DE COMBES



DE CROUX



DE CRUE



DE HARSU



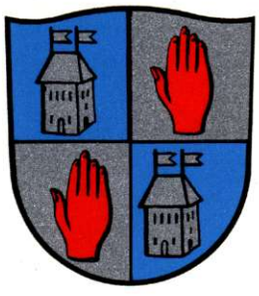
DEJEAN



DE LA COMBE



DE LA FONTAINE



DE LA MAISONNEUVE



DE LA MARE



DE LA MER



DE LA MORTE



DE LA PALUD



DE L'ARCHE



DE LA RIVE



DE LA RUE I



DE LA RUE II



DELOR

Th. de Bèze, 1576-1581; pasteur et professeur à Leyde 1581, pasteur et professeur à Gand 1582, pasteur et professeur à l'Académie de Béarn 1584, transférée à Lescar 1591, enfin pasteur et professeur à l'école de théologie qu'il fonda à Castres (Languedoc) 1593-1595. Reçu H.G. le 29 septembre 1572 et B.G. le 16 janvier 1581: « Spect. Lambert Daneau, natifz de Bargency sur Loyre [Beaugency, Orléanais], ministre de la parolle de Dieu, gratis, heu esgard à son ministère et au service qu'il a faict à ceste église ». Sa famille s'est éteinte au début du XVIII[e] s.

Armes: D'OR AU SANGLIER PASSANT DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS MOLETTES D'ARGENT.

Références: G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 287. — Heyer. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

DANEL

Voir planche

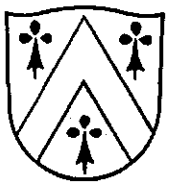
Famille de Jussy-l'Evêque citée dès le XIV[e] s. A l'une des branches appartient Egr. Martin Danel, clerc et serviteur du juge à la Cour de l'Officialat en 1472, reçu B.G. le 27 décembre 1477. Son fils No. Guillaume, conseiller 1518 à 1526, syndic 1519-1520, fut condamné comme « mammelu » en 1527. Ce dernier fut père de Sire Georges, 1581-1659, du CC 1617, geôlier 1637. Cette branche était encore représentée à Genève dans la première moitié du XVIII[e] s.

Amiguet soit Miguet Danel « homme lige de l'évêque » vivant en 1346, est le cinquième aïeul de Jean, vers 1515-1595, reçu H.G. le 15 mai 1559 puis B.G. le 4 février 1564. Ce dernier est l'auteur d'une branche éteinte à la fin du XVIII[e] s.

Armes I: COUPÉ PAR UNE FASCE D'OR, AU 1 DE GUEULES A TROIS FERS DE LANCE D'ARGENT POSÉS EN BANDE ET RANGÉS EN FASCE, AU 2 D'AZUR A L'AGNEAU PASCAL D'ARGENT ET A LA BANNIÈRE D'OR.

Armes II: UN CHEVAL PASSANT.

Devise: ESPERANCE DE MIEULX.



Armes III: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS QUEUES D'HERMINE 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE. (Emaux inconnus.)

Sources: G.G.G. citent un sceau antérieur à la Réformation, aux armes III.
Un sceau de 1556 aux armes II avec la devise, de François Danel, châtelain de Simond. (Gal.: Not. gén. VII, p. 92.)

Naville-Rilliet écrit: « De cette même famille étoit George Danel en 1617, et Nicolas Danel, citoyen, premier maître chirurgien juré de Genève, qui donna en 1678 à l'exercice de la Navigation une médaille (aux armes I) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11 et n° 87, f° 36. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — Sordet. — D.H.B.S.

DANEMARK

Voir planche

« Nous Syndics et Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève,
Par les présentes savoir faisons:
Le Très Excellent Prince Son Altesse Royale Frédéric-Charles-Chrétien, Prince de Danemark, [...] ayant fait un séjour de deux années à Genève et s'y étant rendu cher aux Magistrats et aux Citoyens de cet Etat par les aimables qualités qui le distinguent et par les témoignages d'intérêt qu'il a bien voulu accorder [...] aux Etablissements de notre Patrie.
Voulant donner à ce Prince un gage durable de nos Sentiments envers lui, Nous Lui avons offert la qualité de citoyen de cette République. [...]
En conséquence nous avons nommé et par les présentes nous nommons Son Altesse Royale Frédéric-Charles-Chrétien, Prince de Danemark, Bourgeois de la Ville de Genève et Citoyen de notre République. Entendons que lui et les Siens jouissent à perpétuité de tous les droits, privilèges et honneurs attachés à cette qualité.
Donné à Genève [...] le 11 septembre 1828. »
Né le 6 octobre 1808, il succéda à son père Christian VIII en 1848 sous le nom de Frédéric VII et mourut le 15 novembre 1863. Il appartenait à la branche aînée de la maison de Holstein-Oldenbourg.

Armes Danemark: D'OR SEMÉ DE CŒURS DE GUEULES, A TROIS LIONS LÉOPARDÉS D'AZUR L'UN SUR L'AUTRE BROCHANT, COURONNÉS D'ARGENT, ARMÉS ET LAMPASSÉS DU CHAMP.
(Foras: Le Blason)



Armes (maison de Holstein-Oldenbourg): ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'OR A DEUX LIONS D'AZUR PASSANT L'UN SUR L'AUTRE (Schleswig), AUX 2 ET 3 DE GUEULES A UNE FEUILLE D'ORTIE D'ARGENT (Holstein), SUR LE TOUT un écusson aux armes d'Oldenbourg: D'OR A DEUX FASCES DE GUEULES. (Gotha)

Références: Bret. — Gotha 1940.

DANGERS

Voir planche

Famille d'Uzès en Languedoc, à laquelle appartient Antoine Dangers, reçu B. G. le 14 novembre 1614. Elle donna un membre du CC (Naville-Rilliet), et s'éteignit au XVII[e] s.

Armes I: DE GUEULES AU LION D'OR ADEXTRÉ D'UN HOMME VÊTU D'ARGENT, LES MAINS LEVÉES, VU DE FACE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante: LE LION D'ARGENT.
(G.G.G.)

Armes II: D'AZUR A L'ARCHE D'OR FLOTTANT SUR UNE ONDE D'ARGENT ET SURMONTÉE D'UNE COLOMBE D'ARGENT A DEXTRE ET D'UN SOLEIL D'OR A SENESTRE.

Sources: Neuf cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe au MAH, cire rouge, ovales, fragments. Ecu aux armes I, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets d'Anne « Danger », femme de Jean-Nicolas Marchand, B.G., testament 22 janvier 1723. (AEG: Jur. civ., vol. 8, pp. 81-84.)
Les armes II sont données dans l'Armorial d'Uzès par Falgairolle.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 35. — G.G.G.

DANSSE

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Claude Dansse, de La Roche en Faucigny, mort avant 1518, père de Dominique reçu B.G. le 22 janvier de la même année. Sa descendance a donné treize membres du CC, deux syndics dont un premier syndic, des auditeurs, des châtelains de St-Victor et de Jussy. Parmi les personnalités, il nous faut citer: No. Pierre, vers 1529-1598, du CC 1557, auditeur 1559, hôpitalier 1561-1565, châtelain du Chapitre 1566, conseiller 1568. Jacques, 1559-1611, marchand, maître de la Monnaie 1610, du CC 1594, No. Abraham, 1557-1636, passementier, du CC 1591, du LX, auditeur 1603, châtelain de Jussy 1607, conseiller 1608, cinq fois syndic 1612 à 1628, lt. 1619, premier syndic 1632, 1636. Il fut député à Paris, en 1616, pour complimenter Louis XIII au sujet de son mariage avec Anne d'Autriche. Pierre, 1592-1632, du CC 1616, du LX, châtelain de St-Victor 1625. Jacques, 1599-1652, du CC 1628, du LX, auditeur 1637, conseiller 1642, trésorier 1649, syndic 1650. Esaïe, 1602-1675, du CC 1640, déposé en 1674, col. au service de Venise. Le Conseil lui permit ainsi qu'à son frère de recruter sur le territoire de la République, en 1660, vu les bonnes relations qui existaient entre les deux Etats. La famille Dansse est encore représentée en France.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'OR A L'ANSE DE SABLE, ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UNE ÉTOILE DE GUEULES, AUX 2 ET 3 D'AZUR A DEUX BARRES D'ARGENT CHARGÉES CHACUNE D'UNE ÉTOILE DE GUEULES.

Cimier: L'étoile et l'anse.

Variante I: COUPÉ, AU 1 UN SOLEIL ET AU 2 UNE ANSE DE COMMODE TOUCHANT AUX DEUX BORDS DE L'ÉCU, SURMONTÉE D'UNE ÉTOILE.

Variante II: Un chef au lieu d'un coupé.

Variante III: L'étoile remplacée par une tête sans col, vue de face.

Variante IV: COUPÉ, AU 1 UN SOLEIL, AU 2 UNE COMÈTE MOUVANT A DEXTRE DE LA LIGNE DU COUPÉ.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Les armes se voient encore sur une vieille maison à la rue de Coutance ».

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 24 × 21 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Dansse, émaux non indiqués, dans un cartouche Louis XV de style Rocaille, orné de rinceaux, de feuilles d'acanthe et de palmes. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Petits lambrequins. Composition échevelée très représentative. Cachet Dansse, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f[os] 36, 37. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. III. — Sordet. — D.H.B.S.

DA PONTE, DEL PONTE

Voir planche

Jean-Antoine « Delponte », ffeu Antonio, natif de Crémone (Italie), moulinier de soie, est reçu B.G. le 12 février 1583. Selon Naville-Rilliet il prétendait être de « l'illustre maison de ce nom à Venise » qui porte les armes ci-dessous.

Armes: D'AZUR AU PONT D'OR D'UNE SEULE ARCHE, BALUSTRÉ DU MÊME ET MAÇONNÉ DE SABLE. (Naville-Rilliet)

Variante: LE PONT D'ARGENT. (A. Gautier)

Références: Arm. ms. N.-R.

DASSIER

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Philibert Dassier, citoyen de Lyon (France), père de Jean, H.G., marié par contrat en 1572. Ce dernier fut le grand-père de Pierre, 1610-1672, reçu B.G. le 11 septembre 1633. Sa descendance a donné deux membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: François, 1649-1707, pasteur à Vandœuvres 1678, puis à Genève 1701. Jean, 1676-1763, qui fut initié à la gravure des médailles par Maugers, graveur de la Monnaie à Paris. Ses débuts à Genève furent modestes, mais les grandes séries de médailles le rendirent célèbre. Le roi Georges II d'Angleterre lui offrit le poste de graveur de la Monnaie à Londres qu'il refusa ne voulant pas s'expatrier. Graveur de la Monnaie à Genève dès 1711, du CC 1731. Auteur de plus de deux cent cinquante médailles dont plusieurs furent inspirées par les événements politiques de sa patrie. Son fils Jacques-Antoine, 1715-1759, fut son élève puis celui de Thomas Germain à Paris; il fréquenta l'Académie de peinture et fut élève de Bernard et de Roussel. Après un voyage en Italie il revint à Genève où il travailla chez son père. Il se rendit ensuite en Angleterre et devint second graveur de la Monnaie de Londres. La tzarine Elisabeth l'appela à St-Pétersbourg où il demeura trois ans; il acquit en Russie

une très grande considération. Rappelé en Angleterre, il mourut pendant le voyage. Le nombre de ses médailles à l'effigie de souverains ou grands personnages est considérable. Frère d'Antoine, 1718-1780, graveur, qui est l'auteur de la triple pistole de 1771 et des pistoles de 1770 et 1772. Pierre, 1736-1813, officier au service de France, cap. de la garnison 1776, du CC 1785. Il reprit du service en France en 1789 et se distingua dans les campagnes de la République où il acquit le grade de général de brigade. Ami-Isaac, 1751-1822, du CC 1789, 1790, 1791, 1792, puis du Conseil Représentatif en 1814.

La famille Dassier est éteinte à Genève.

Armes I: D'ARGENT A DEUX RINCEAUX DE SINOPLE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS BURINS D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet écrit: «J'ai vu un ancien sceau portant (les armes I). Mais cette famille depuis Jean Dassier, célèbre graveur, a adopté les armes (II) qu'il s'étoit données lui-même».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 37. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Dassier (manuscrit). — H.D.: La famille Deonna et ses alliés. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

DAUTUN

Voir planche

Famille d'origine française fixée à Morges (Vaud) en 1620, qui paraît remonter à Jean-François Dautun. A celle-ci appartiennent Daniel Dautun, ffeu Pierre, B. de Morges, H.G., reçu B.G. le 31 janvier 1727 «qui est depuis 8 ans en cete Ville»; Henri-Benjamin, ffeu Claude, de Morges, orfèvre, B.G. le 30 décembre 1743, âgé de 26 ans.

Armes I: DE GUEULES A TROIS BARRES D'OR. (Email du champ moderne.)

Armes II: DE GUEULES A LA CROIX PATTÉE ET ALÉSÉE DE... PORTANT EN ABÎME UN LOSANGE D'AZUR CHARGÉ D'UNE LAMPE ROMAINE.
(Arm. V.)

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale 18 × 16 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Dautun, métal des barres indiqué. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachet d'Henri-Benjamin Dautun, habitant de Morges, testament en portf., 20 mai 1773. (AEG: vol. 43.)
Deux cachets de 1795 et de 1862 portent les armes II. (Arm. V.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 45. — Arm. V. — S.K.L. — D.H.B.S.

DAUX

Famille de Lausanne (Vaud), qui remonte à Anselme «d'Auz», avocat, habitant de cette ville en 1330. Elle obtint la noblesse au XVI[e] s. par l'acquisition de la mayorie de Crissier (Arm. V.). «Glaudius Daux, filius Johannis, de Lausana, excofferius», est reçu B.G. le 17 août 1506.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME ET EN POINTE D'UNE ROSE D'ARGENT.
(Arm. V.)

Cimier: Une rose tigée et feuillée.

Sources: L'Arm. V. cite un sceau de 1573 aux armes décrites ci-dessus, d'Isbrand Daux, mayor de Crissier 1564, cosgr de Prilly, du Conseil de Lausanne 1581, bourgmestre de la ville le 5 septembre 1585. Il fut l'auteur d'un complot contre Berne qui avait pour but de livrer Lausanne au duc de Savoie; dénoncé il put s'enfuir et traverser le lac.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

DE CARRO, DU CARRE

Voir planche

Famille qui tire son nom du hameau du Carre, près Meinier (Genève), citée dès 1360 avec André «dou Quarru». Egr. Berthet de Carro, fils de «Jaquemet de Carro d'Ursel», fut conseiller 1418-1458, syndic 1426, 1438, 1442, 1446, 1451, premier syndic 1452 et mourut en 1459 ou après. Furent reçus B.G. les deux frères Odet de Carro, ffeu Jacques, «du Carre près Cholex», le 20 août 1602, et Michel de Carro, «natif du Carre, paroisse de Mesgny», le 28 juin 1603. Le second, praticien, fut curial de Cholex 1601. Son arrière-petit-fils Philippe, 1693-1750, du CC 1721, auditeur 1733, compromis dans l'affaire des *Tamponneurs* 1734, se fixa en Russie, où il devint général-major. Jean, 1770-1856, D[r] médecin, se fixa à Vienne (Autriche) 1793-1826, puis à Prague d'où il venait pratiquer pendant l'été à Carlsbad (Karlov Var, Tchécoslovaquie) dont il fut fait citoyen d'honneur pour avoir grandement contribué au développement de cette ville d'eaux; il fut le premier à répéter sur le continent l'expérience de Jenner et répandit l'usage de la vaccine en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Pologne, en Turquie, aux Indes orientales; il fut reconnu noble en Basse-Autriche en 1804 et, le 20 octobre 1813, l'empereur d'Autriche François I[er] lui conféra le titre de chevalier du Saint-Empire. Appartiennent à d'autres branches No. François de Carro, damoiseau créé comte palatin par le pape Calixte III le 20 juin 1457; il fut secrétaire du Conseil et testa à Rome en 1472.

Armes I: D'ARGENT A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS DEMI-VOLS D'OR EN PAL.

Deux *casques* couronnés. *Lambrequins* d'azur et d'or.

Cimiers: 1. Un vol d'or, 2. Deux têtes et cols de cygne d'or de profil.

Variante: DEUX DEMI-VOLS ADOSSÉS D'ARGENT.

Armes II: UN ARBRE ARRACHÉ ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES POSÉES EN FASCE ET LE TRONC ACCOSTÉ DE DEUX ROSES.

Sources: Un ex-libris aux armes I, avec casques et cimiers, inscrit: « Le chev. Jean de Carro M », reproduit dans: Nejdl et Miessler, *Jean de Carro*, 5e pl. après p. 48.
Un cachet (anc. coll. Gal., XXIX, 19, au MAH, n° 1470), cire rouge, ovale, fragment, XVIIe s. L'écu aux armes II est surmonté des lettres GD. Cachet d'Odet de Carro cité, dit Conge, s.d. Naville-Rilliet cite un cachet qu'il a vu au testament de Madeleine Maillard, veuve d'Odet de Carro cité et ajoute: « il est dit que c'est le cachet de Gédéon De Carro son petit-fils ». Cela semble impossible. Ce cachet pourrait bien être celui du MAH (n° 1470) que nous décrivons ci-dessus. Les initiales GD pourraient être celles de Georges De Carro, neveu d'Odet et Madeleine De Carro (mariés en 1598), né en 1610.
Un cachet, cire rouge, fragment, XVIIIe s. Ecu aux armes De Carro, émaux indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier: Un vol. Deux palmes soulignent les flancs de l'écu et se croisent à sa base. Jolie gravure. Cachet de No. Jean De Carro, 1721-1791, C.G., du CC 1752, conseiller 1778, apposé à son testament olographe, 25 octobre 1785. (AEG: Jur. civ., vol. 15, p. 464-466.)
Un cachet (au MAH), cire rouge, ovale, XIXe s. Ecu aux armes I, seul l'émail de la bande est indiqué, surmonté d'un casque grillé, couronné et tourné à dextre. Cimier: Un vol de face. Les demi-vols chargeant la bande sont contournés et posés en barre. Cachet De Carro, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 24. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S. — Jean de Carro: Mémoires. — Nejdl et Miessler.

DE CERVE

Voir planche

Antoine « De Cerve » fils d'Antoine, de St-Rome-de-Tarn en Rouergue, marchand drapier, est reçu B.G. le 6 août 1718, avec son fils Antoine. Selon Naville-Rilliet le père du B.G. était avocat au Parlement de Toulouse.

Armes: D'AZUR A LA MAIN D'ARGENT A L'INDEX PLIÉ, VU DE DOS, MOUVANT DE LA POINTE, ENTRE DEUX COUPEAUX DE SINOPLE COMBLANT LES FLANCS INFÉRIEURS DE L'ÉCU, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR. LES COUPEAUX SONT SURMONTÉS CHACUN D'UNE ÉTOILE D'ARGENT. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Naville-Rilliet écrit en parlant d'Antoine De Cerve, B.G.: « J'en ai vu le sceau aux Lettres du Conseil (armes décrites ci-dessus) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 25.

DÉCLÉ, DESCLÉ

Jean-François Declé, natif, est reçu B.G. le 5 décembre 1710 avec Jean-Marc, Jacques et Gabriel, ses fils mineurs.
Hon. Jacques Desclé, ffeu Nicolas, natif, barquier, est reçu B.G. avec ses fils André et Antoine-Louis. Louis Déclé et douze autres: « déchus de leur qualité de citoyens & réduits à la classe des simples domiciliés, admis de nouveau, gratis, pour bonnes considérations », le 5 juillet 1788.



Armes: DEUX CLEFS ADOSSÉES, SURMONTÉES D'UNE COURONNE ANTIQUE ET ACCOMPAGNÉES EN CŒUR D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE D'UN CROISSANT.

Variante: DEUX CLEFS ADOSSÉES, LES PANNETONS EN POINTE, SURMONTÉES D'UN CROISSANT VERSÉ ET ACCOMPAGNÉES EN ABÎME ET EN FLANC DE TROIS FLEURS DE LIS RANGÉES EN FASCE ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE.

Sources: Les armes se trouvent sur un cachet de la fin du XVIIIe s. (Acte Bernier, not.)
La variante est gravée sur un plat de l'Exercice de la Navigation, au nom de « IAQUES DECLÉ », XVIIIe s.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 53.

DE COMBES

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Nicolas « de Combes », grand-père de Louis, né à Lyon vers 1573-1651, maître tireur d'or, H.G. Ce dernier est le grand-père d'Aimé, vers 1637-1697, horloger et marchand toilier, reçu B.G. le 4 septembre 1686, avec ses quatre fils. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Jacques-François-Marc, 1735-1794, du CC 1775. Il servit l'Autriche pendant quinze ans, puis la République de Genève pendant vingt-trois ans, d'abord comme capitaine de l'ancienne garnison, puis comme lt.-col. de celle qui fut créée en novembre 1782. La même année au mois d'avril il fut blessé en défendant la Porte-Neuve lors de la prise d'armes des natifs; déchargé avec honneur en 1792. Le premier tribunal révolutionnaire le fit fusiller le 25 juillet 1794. Sa descendance s'est éteinte en la personne de son arrière-petite-fille Suzanne-Adèle De Combes, femme de Frédéric-Amédée de Stoutz, morte à Montreux le 1er mai 1911.
Une autre branche a pour auteur Louis, 1612-1690, fils de Louis, H.G., cité, qui fut moulinier de soie, reçu B.G. le 19 septembre 1653. Elle paraît s'être éteinte en la personne de Charles-Marc, 1748-1790, C.G., maître horloger.

Armes: D'ARGENT A TROIS PINS DE SINOPLE, MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME EN POINTE. (Naville-Rilliet)

Sources: Selon Naville-Rilliet, Jacques-François-Marc De Combes, 1735-1794, cité, porta les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 32. — G.G.G. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

DE CROUX, DE CROUZ

Voir planche

« Loys De Crouz, filz de feu Jehan, de Rigniez [Reignier en Faucigny] » est reçu B.G. le 8 décembre

1556. Il fut membre du CC en 1574. Selon Naville-Rilliet « ceux qui subsistent aujourd'hui [fin XVIIIe s.] » descendent de lui.

Armes: ÉCARTELÉ AUX 1 ET 4 D'AZUR A LA FLEUR DE LIS D'ARGENT, AUX 2 ET 3 D'ARGENT A LA FLEUR DE LIS D'AZUR, EN ABÎME BROCHANT SUR LE TOUT, DE GUEULES A LA CROIX PATTÉE ET ALÉSÉE D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit au sujet des De Croux « Ils portent de fort belles armes j'ignore s'ils les ont d'ancienneté », et donne la définition héraldique ci-dessus, mais peint l'écu en abîme: D'or à la croix de gueules.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 10. — G.G.G.

DE CRUE

Voir planche

David-André « Decrue » ffeu Pierre, né à Genève, horloger, communier de Sionnet, est reçu H.G. le 10 mai 1774, puis B.G. le 18 juin 1791. Son petit-fils David-Alexandre, 1807-1892, Dr ès sciences mathématiques, fut professeur de mathématiques supérieures à l'Académie de Genève dès 1840, du Conseil Représentatif 1841, puis de l'Assemblée constituante et du Grand Conseil. Jean-David-François, dit Francis, neveu du précédent, né en 1854, Dr ès lettres, commença sa carrière en France où il fut maître de conférences d'histoire et d'épigraphie à la Faculté des lettres de Rennes 1886, chargé de cours d'histoire et de paléographie à la Faculté des lettres de Poitiers 1886-1888. Rentré à Genève, il devint professeur ordinaire d'archéologie, d'épigraphie et de paléographie à l'Université 1888, professeur ordinaire d'histoire 1898, doyen de la Faculté des lettres et des sciences sociales, recteur. Il publia de nombreuses relations de voyages et ouvrages historiques, notamment sur *Anne de Montmorency*. La famille est encore représentée à Genève.

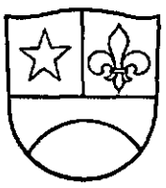
Armes: D'OR AU PAL DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS CROISETTES D'ARGENT.

Sources: Communication de M. David De Crue à M. L. Fulpius.

Références: L.F. Contrib. — AEG: Reg. Hab. — Sordet. — S.K.L. — D.H.B.S.

DÉDOMO alias DE LA MAISON

Famille de Foncenex en Chablais, qui se divisa en deux branches au début du XVIe s. A la branche aînée appartient Guillaume-Aymon Dédomo, alias Delamaison, qui reconnut des biens en 1527. Son fils Egr. Martin fut reçu notaire le 30 novembre 1537 et B.G. le 24 juin 1541, du CC 1562. Parmi les personnalités, il nous faut citer: No. et Egr. Bernard, notaire, du CC 1570, secrétaire de l'Hôpital 1571, auditeur 1579. Jean, 1550-1618, notaire, curial de Choulex, du CC 1574. La famille Dédomo se retira à Cartigny où elle donna plusieurs officiers de la République; elle se perpétue encore aujourd'hui dans cette commune. Au rameau de Cartigny se rattache Jean-Louis « De Domo », officier de cette localité, B.G. le 23 septembre 1716 avec ses fils Georges et Louis « réhabilités, en considération de ses longs services ».



Armes: COUPÉ, AU 1 PARTI, AU 1 UNE ÉTOILE, AU 2 UNE FLEUR DE LIS, AU 2 DU COUPÉ UNE MONTAGNE (?).

Sources: Médaillon ovale sculpté, au-dessus d'une porte de grange à Cartigny, près Genève. Ecu aux armes Dedomo surmonté de la date 1774 et des initiales I et D. Deux branches fleuries soulignent les flancs de l'écu et se croisent à sa base. (W.D.: P.S. n° 735.)

Références: W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

DE FONTAINE VIVE

Famille de Groisy en Bornes (Genevois), à laquelle appartiennent « Aymé de Fontayne Vive, cordonnier, de Groisyer en les Bornes », reçu H.G. le 24 janvier 1558 et B.G. le 29 juin 1570 « Aymé De Fontaine Vifve, filz de feu Jaques, de Groisiez en Bornes, cordanier », et « Jehan de Fontanna Vivaz, filz de feu Gonin, natifz de Groisiez en Bornes », reçu H.G. le 13 juin 1558.



Armes: D'AZUR AU ROC D'OR MOUVANT DE L'ANGLE DEXTRE EN POINTE ET S'ÉLEVANT VERS LE CHEF, A LA FONTAINE D'ARGENT JAILLISSANT DU SOMMET, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 48. — Liv. Hab.

DE HARSU

Voir planche

Famille existant à Genève déjà avant la Réformation, dont la filiation ininterrompue remonte à Hugues De Harsu, qui signait D'arzu ou Darzu, B.G. La date de sa réception à la bourgeoisie ne nous est pas connue. Il mourut le 7 décembre 1638 âgé de 60 ans. Son fils Egr. Jacques, 1632-1710, notaire et commissaire général des extentes, fut élu au CC le 10 mars 1677 « en considération de sa charge de commissaire général, de sa probité et de sa suffisance ». Ce dernier fut père d'Egr. Pierre, 1680-1751, du CC 1734, et grand-père d'Egr. Gaspard, 1704-avant 1756, tous deux notaires et

commissaires généraux. Jacques, 1730-1784, fils de Gaspard cité, Dr médecin et maître en chirurgie, fut un des plus habiles praticiens de son temps. Il publia une série de *Lettres* sur les propriétés de l'aimant, le magnétisme et l'électricité. La famille De Harsu s'est vraisemblablement éteinte à la fin du XVIIIe s.

Armes: D'ARGENT A CINQ PINS DE SINOPLE POSÉS 3 GRANDS, CELUI DU CENTRE PLUS ÉLEVÉ, ET 2 PETITS, MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME, ET ACCOMPAGNÉS EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés 21 × 19 mm., XVIIIe s. Ecu aux armes De Harsu, émaux non indiqués, dans un cartouche fin Louis XIV/Régence, orné de rinceaux, d'un mascaron à sa base et d'une guirlande de fleurs. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Composition d'un excellent style héraldique. Gravure très fine. Cachets de Gaspard De Harsu, C.G., notaire cité, apposés sur le testament en portf. de Jeanne Mussard, fille de Théophile, C.G., femme de Jean-Jacques Bonnet, C.G., 18 janvier 1741. (AEG: vol. 40.)
Mêmes cachets du dit Gaspard De Harsu, not., sur de nombreux testaments en portefeuilles (AEG).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 60. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — Sordet. — D.H.B.S.

DE HARSY

Famille de Lyon (France) à laquelle appartient Antoine De Harsy ou De Hersi, marchand libraire de cette ville. Reçu H.G. le 16 octobre 1572, puis derechef le 6 décembre 1585. Son fils No. Jean-Baptiste, B. de Lyon, est reçu B.G. gratis avec ses trois fils Alexandre, Jean-Baptiste et Amy, le 22 novembre 1661 « pour les services qu'il a rendu à la Seigneurie, s'étant rendu caution pour la dite Seigneurie de notable somme à deux diverses reprises ». Alexandre cité, mort en 1674, Dr en droit, avocat, fut membre du CC en 1665. La famille De Harsy s'est éteinte au XVIIIe s.



Armes: D'AZUR A L'HOMME NU D'ARGENT, TENANT UNE HARPE D'OR, ASSIS A CALIFOURCHON SUR UN DAUPHIN D'ARGENT. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « J'en ai vu un sceau en 1623 portant un octogone dans lequel est gravé (les armes décrites ci-dessus) ». Cette gravure nous paraît plus relever de la mythologie que de l'héraldique; il est fort probable que le propriétaire de ce sceau a utilisé une intaille.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 60. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — Sordet. — D.H.B.S.

DÉJEAN

Voir planche

Famille de Montauban en Languedoc, dont la filiation ininterrompue remonte à Maître Abel Déjean, Dr et avocat, mort avant 1692. Son fils David, dit l'aîné, vers 1661-1735, marchand toilier, est reçu H.G. le 30 octobre 1693, puis B.G. le 9 août 1704. Sa descendance s'est éteinte en la personne d'Andrienne-Elisabeth, femme de Salomon Diodati, C.G., lt. dans les milices, morte le 17 juillet 1840. Abel, vers 1666-1724, frère de David cité est admis H.G. le 2 septembre 1692 puis B.G. le 6 mars 1697. Il est l'auteur d'une branche qui a donné un membre du CC et qui s'est éteinte en la personne de son arrière-petite-fille Marie Déjean, morte le 4 novembre 1856.

A Sécheron, les frères Déjean possédèrent une hôtellerie qu'ils appelèrent Hôtel d'Angleterre. La réputation de leur établissement leur valut les séjours de l'empereur Joseph II 1777, des impératrices Joséphine 1810 et Marie-Louise 1814, de la reine Hortense, de Mme de Staël, de la reine Victoria, etc.

Armes I: DE GUEULES AU LION D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Variante: LE CHAMP D'AZUR.

Armes: D'AZUR A L'ÉPÉE D'ARGENT EN PAL, LA GARDE D'OR EN BAS.

Armes III: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT AU DAUPHIN D'AZUR, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT D'ARGENT ENTRE DEUX ÉTOILES D'OR. AUX 2 ET 3 D'AZUR A L'ÉPÉE D'ARGENT EN PAL, LA GARDE D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Cette famille prétend être noble et effectivement il y a à Toulouse des Dejean, jouissant de la noblesse, qui reconnoissent ceux de Genève pour parens. La branche d'Abel [B. G. en 1697], portoit (les armes I). Mais la branche cadette porte (les armes II). Elle a cependant quelque tems écartelé ces armes (armes III). Elle avoit pris ces armes d'après des recherches faites à Montauban, mais d'après de nouvelles recherches, elle a conservé l'épée seule ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1672), cire rouge, ovale 31 × 22 mm., XVIIIe s. Ecu aux armes III, dans un cartouche. Les émaux ne sont pas indiqués. Couronne à neuf perles. Supports: Deux chimères.
Le sceau utilisé par l'Hôtel Déjean comportait un soleil mis à l'intérieur d'une forme ronde. Légende « DEJEAN A SECHERON ». Empreinte cire rouge et papier de plomb (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 265).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 37. — G.G.G. — R.G.S. Ge. II. — Sordet. — D.H.B.S.

DE JOUX

Plusieurs familles de ce nom, d'origines différentes sont admises à la bourgeoisie de Genève aux XVe et XVIe s.

Armes I: DEUX POISSONS POSÉS EN FASCE ET RANGÉS EN PAL. (Emaux inconnus).



Variante: DE SABLE A TROIS POISSONS D'OR, POSÉS EN FASCE ET RANGÉS EN PAL.

Armes II: UN CŒUR SOUTENU D'UN CROISSANT ET ACCOSTÉ DE DEUX MOTS INDISTINCTS, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: H. Deonna cite un cachet aux armes I, de Jean De Joux, C.G., roi de l'Arquebuse en 1627, et un tableau du XVIIIe s. à la variante.

David De Joux, époux de Suzanne de Verdon écartela ses armes avec celles des Verdon, qui sont: D'azur au lion d'or. (H. Deonna.) Un cachet de 1789, aux armes II, de Pierre De Joux, 1752-1825, C.G., pasteur et professeur. Le dit Pierre appartenait sans doute à la famille de Simon « De Jouz », ffeu Pierre, batelier, de Coudrée en Chablais, reçu B.G. le 29 décembre 1511. Galiffe donne un croquis de ce cachet dans ses généalogies genevoises manuscrites. (AEG: vol. 38, f° 454.)

Références: G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2; Arch. du bureau, 1948, vol. 41, p. 1305-1309. — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S.

DE LA BADIE, LABADIE, de

Jean de Labadie, né à Bourg en Guyenne, 1610, mort à Altona (Allemagne) en 1674, célèbre écrivain mystique; jésuite 1625-1639, il se convertit au protestantisme en 1650; il devint pasteur de Montauban (Dépt Tarn-et-Garonne) 1652 (?), recteur de l'Académie de Montauban 1655, pasteur à Orange (Dépt Vaucluse) 1657, à Genève 1659, à Middelbourg (Pays-Bas) 1666 déposé 1669, à Amsterdam 1670; il fut reçu B.G. le 5 novembre 1659. G.G.G. font remonter sa famille à « Arnaud Guillelme sgr de la Badie 1453 ».



Armes: PARTI D'AZUR AU LION D'ARGENT, ET D'ARGENT A LA TOUR CRÉNELÉE DE GUEULES, MAÇONNÉE DE SABLE ET SURMONTÉE D'UN CROISSANT DE GUEULES.

Sources: Naville-Rilliet, d'après une médaille que « Jean de la Badie » donna au « Gobelet de la Coulouvrenière ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Fr. Prot. — Heyer.

DE LA CHANA

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Simon de la Chana, de « Milleri » en Lyonnais, père de Guillaume, H.G. le 15 novembre 1585. Jean-Antoine « De la Chena », vers 1558-1637, natif de Lyon, marchand, fils de Guillaume cité, est reçu B.G. le 21 décembre 1631, avec ses fils Jean, Pierre et Jean-Antoine; du CC 1633. Elle a donné trois membres du CC (Naville-Rilliet), dont Pierre cité en 1649, puis capitaine de la garnison. Parmi les personnalités, il nous faut mentionner: François, 1645-1720, qui voulut présenter en 1707 aux citoyens un projet de réforme constitutionnelle, vote au bulletin et non plus à l'oreille, élection du CC par ce corps même et non par l'autorité exécutive, limitation du nombre des membres d'une même famille dans les Conseils, publication des édits. Censuré, il dut se soumettre, mais le mécontentement de tous ceux qui pensaient comme lui donna lieu à une résistance. Il fut cassé de sa bourgeoisie, puis banni à perpétuité. Son neveu Alexandre, 1703-1765, peintre sur émail de talent, testa en faveur de l'Hôpital et de la Bibliothèque qui eut ses livres et ses émaux (ces derniers sont exposés au Musée d'Art et d'Histoire). La famille De la Chana était encore représentée à Genève dans la première moitié du XIX[e] s.



Armes I: DEUX DOUBLES CROCS OU CRAMPONS EN SAUTOIR, CANTONNÉS DES LETTRES I. D. L. C.

Armes II: D'AZUR SEMÉ DE FLEURS DE LIS D'OR, AU BÂTON PÉRI EN BANDE DE GUEULES.
(Grenus; Galiffe)

Sources: Naville-Rilliet écrit « J'en ai vu un sceau portant (les armes I). Je ne suis pas sur que ce soient des armes. Ils n'en connoissent point d'autres..... ils avoient surement des armoiries qui se sont perdues ».
Les armes II nous paraissent douteuses bien que citées par Grenus et Galiffe.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — D.H.B.S.

DE LA COMBE

Voir planche

Famille qui remonte à Hugonin « De Comba, alias Fenolliet », chapelier, ffeu Jean, de Seyssel (Dépt Hte-Savoie), reçu B.G. gratis le 13 février 1509 « sub condicione quod teneatur Civitati servire tubicene officium exercens quotiens fuerit petitus ». Selon Naville-Rilliet, sa descendance a donné quatre membres du CC « dès 1567 à 1610 et avoit eu autrefois de très bonnes alliances. Mais depuis plus d'un siècle elle étoit fort déchue et vient de s'éteindre dans l'obscurité ».

Armes: D'ARGENT A TROIS PINS MOUVANT DE TROIS COUPEAUX, CES DERNIERS ENTRE DEUX DEMI-MONTS COMBLANT LES FLANCS DE L'ÉCU, LE TOUT DE SINOPLE, ACCOMPAGNÉS EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR.
(Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « J'en ai vu plusieurs sceaux du 16[e] siècle. L'un portoit (les armes décrites ci-dessus). Dans ce siècle cette famille étant aubergiste aux Trois Rois j'en ai vu des sceaux portant l'enseigne des Trois Rois, mais ce n'étoient pas là leurs armes ».
Deux sceaux à sec, ovales 18×15 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes De la Combe. Légende « ... DE LA COMBE - ... », plus une devise qu'il ne nous a pas été possible de lire vu l'effacement de l'empreinte. Sceaux d'Ami De la Combe, C.G., coutelier, apposés sur son testament, 26 février 1588. (AEG: Jur. civ., vol. 1, p. 73-76.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 36. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

DE LA COURT, de la COURT

No. Jacques De la Court, de Clérieu en Dauphiné, praticien, est reçu H.G. le 5 mars 1573 et B.G. le 25 juillet 1582. Il épousa la même année à Genève

Clermonde fille de No. Messire Cosme de Candolle, H.G., Dr en droit. Selon Naville-Rilliet, il appartenait à la famille des sgrs de Morvilliers en Dauphiné, et fut membre du CC en 1591: « ses fils et lui-même, je crois, retournèrent dans leur première Patrie et à la foy de leurs pères ».

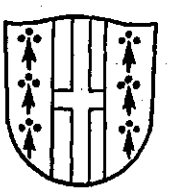


Armes: D'AZUR AU PAL D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS CHEVRONS RENVERSÉS DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 34.

DE LA CROSE, DE CROSE (?)

Famille qui remonte à Peronet de la Crose, de Lancy près Genève, père de Pierre, qui vivait en 1436. No. et Egr. Guillaume, fils de ce dernier, fut secrétaire ducal, reçu B.G. gratis en 1466, conseiller 1478, syndic 1480, secrétaire et commissaire des extentes de la ville en 1482, 1496. Père de Pierre, secrétaire du Conseil en 1466 et de Barthélemi, du CC en 1531.



Armes: UN PAL CHARGÉ D'UNE CROISETTE ET ACCOMPAGNÉ DE SIX MOUCHETURES D'HERMINE, 3 ET 3, RANGÉES EN PAL.
(Gal.: Not. gén. I)

Variante: LE PAL CHARGÉ D'UNE CROIX.

Sources: Un cachet ou sceau (anc. coll. Galiffe, XXXII, 14, au MAH), XVIe s. Ecu à la variante. Galiffe en donne un dessin accompagné d'un texte « de la Crose, Sr d'Ornex et de la Bastie 1548-1588 ». (Arm. mss. n° 87, f° 35.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 35. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Sordet.

DE LA FAVERGE

Famille noble du Faucigny, à laquelle appartient No. et Sp. Gaspard De la Faverge, natif de St-Jeoire, ffeu No. et Sp. Jean « jadis bourgeois de cette Cité, avocat » (ce dernier fut, selon Foras, Dr en droit, B. de La Roche), reçu B.G. gratis le 28 avril 1561. Etienne neveu de Gaspard cité, fut membre du CC; il abjura à Rome en 1600, puis entra chez les Carmes déchaussés et prit le nom de Frère Clément de Sainte-Marie (Foras). La famille posséda les sgries de Cormand et de Montpon; elle paraît s'être éteinte dans la première moitié du XIXe s.

Armes: D'AZUR A LA CROIX D'OR CHARGÉE D'UNE CROIX DE GUEULES, CANTONNÉE AUX 1 ET 4 D'UNE ANCRE D'OR ET AUX 3 ET 4 D'UN CALICE DU MÊME.

Variante I: LA CROIX FICHÉE.

Variante II: LA CROIX DE GUEULES BORDÉE D'OR.

Variante III: LES ANCRES D'ARGENT CANTONNÉES AUX 1 ET 4, LES CALICES AUX 2 ET 3.

Variante IV: LES CALICES AUX 1 ET 4 ET LES ANCRES AUX 2 ET 3, LE TOUT D'OR.

Sources: Foras II.
L'Arm. V. cite le sceau du chantre De la Faverge, de 1504, à la variante IV.
Galiffe décrit un cachet ou sceau de sa coll. XXXII, 34, au MAH. Ecu à la variante III. (Arm. ms. n° 87, f° 44.)

Références: Arm. V. — Foras II. — Sordet.

DE LA FONTAINE I

Voir planche

Famille originaire de Cruseilles, en Genevois, citée au XIVe s. Elle rayonna dans la contrée avoisinante; dans le canton de Genève actuel à Cartigny 1390, Russin 1545, Soral 1564, Collex 1600, Lullier [près Jussy ou Lully près Bernex] 1620, Landecy 1620, etc.; à Cerlier 1469. Elle s'est éteinte au XVIIIe s. (R.G.S. Ge. I, p. 142.)
Furent reçus B.G.: « Nycodus De Fontana », de Landecy, chapelier, le 7 décembre 1462; Mermet « De Fontana », de Cartigny, le 24 janvier 1464; François « De Fontana », de Cartigny, barbier, le 1er janvier 1510. (Covelle.) Il faut peut-être ajouter ceux de Norcier (comm. Thairy, près St-Julien-en-Genevois): Perrin « De Fonte », ffeu Jean, marchand, reçu B.G. le 23 mars 1492 (Covelle), et Claude, ffeu « Sermot Fontanna », reçu H.G. le 6 juin 1558 *(Livre des Habitants)*; ceux de Farges (Pays de Gex): Jean « De Fontana », tailleur, reçu B.G. le 31 juillet 1459; ceux de Saconnex delà d'Arve: Pierre De la Fontaine, ffeu Sermet, reçu B.G. le 21 février 1567 avec ses fils Etienne et Louis (R.G.S. Ge. I, p. 155.)
Pierre, B.G., notaire, syndic 1423, 1442 et 1446, mort en 1458, est le père de Thomas, syndic 1454, et de Jean, notaire, syndic 1471; cette famille quitta Genève au XVIe s., de même qu'Antoine, de Cerlier, notaire, reçu B.G. en 1469, syndic 1512 et 1524. (R.G.S. Ge. I, p. 143.)

Armes: D'AZUR A LA FONTAINE D'ARGENT, AVEC UNE COLONNE ET DEUX TUYAUX.

Sources: Naville-Rilliet; G.G.G., p. 132: de la Fontaine I.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I.

DE LA FONTAINE II

Famille d'Usinens en Semine (Genevois), mandement de Chaumont, qui est probablement une branche de la famille de Cruseilles (voir De la Fontaine

III). La filiation ininterrompue commence à Girard. Il est le père d'Hubert, reçu H.G. le 9 mai 1559 et B.G. le 23 octobre 1562, et de Jean, reçu H.G. le 1er mai 1559 («Jehan de la Fontanna, fondeur de lothon»), et l'oncle de Pierre, reçu B.G. le 26 novembre 1556 («Pierre De la Fontannaz, ayant demoré environ quinze ans icy»), maître potier d'étain. Le petit-fils de ce dernier, Pierre De la Fontaine, 1602-1675, fut pasteur à Saconnex 1637, à Bossey 1639, à Genève 1648, professeur d'hébreu à l'Académie de Genève 1661-1675. La famille s'est éteinte au XVIIIe s.

Armes: UNE FONTAINE RETOMBANTE A DEUX VASQUES ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES EN CHEF.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1473), cire rouge, octogone 13 × 12 mm., XVIIe s. L'écu aux armes De la Fontaine II, est surmonté des lettres E D L F.
Cachet d'Etienne de la Fontaine, maître potier d'étain, mort en 1683, frère de Pierre cité, 1683. C'est le cachet cité par Naville-Rilliet et daté du 17 mars 1683 [date du testament], et par Galiffe, dans son Armorial manuscrit.
G.G.G., p. 132, attribuent par erreur ces armes à: «*de la Fontaine II*, de St-Gervais le Vexin. — *Cachet* 1684».

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. ms. Gal. n° 87, f° 37. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I, p. 144.

DE LA FONTAINE III

«Nycolas De la Fontaine, filz de Jaques, natifz de St Gervais le Veuxin françoys près Pontoise, à six lieux de Parys, en regard du service qu'il a faict à monsr Calvin», fut reçu B.G. le 11 novembre 1555, après avoir été reçu H.G. le 19 juin 1554.



Armes: UN CERF CONTOURNÉ EN REPOS DEVANT UN ARBRE.

Sources: G.G.G., p. 132, attribuent par erreur ces armes à: «*de la Fontaine III*, de Fonte, de Cruseilles. — *Sceau* 1442».

Références: G.G.G. — R.G.S. Ge. I, p. 156.

DE LA MAISONNEUVE

Voir planche

Famille citée à Genève dès 1460 avec Baudichon de la Maisonneuve. Elle paraît être une branche d'une famille valaisanne connue dès 1361 avec Williencus de Domonova, de Laques (dizain de Sierre) et dont une branche serait B. de Sion en 1483, à laquelle appartient Gaspard de la Maisonneuve, avoyer de Sion. Le prénom de Baudichon a été souvent appliqué comme patronyme de la famille aux XVIe et XVIIe s. Sa filiation ininterrompue remonte à Baudichon cité; selon Naville-Rilliet, sa descendance a donné «depuis la Réformation vingt quatre membres au Grand Conseil (CC), dont neuf du Petit Conseil, desquels sept syndics». Parmi les personnalités, il nous faut citer: No. Baudichon, vers 1488-1551, qui prit une grande part à l'établissement de la Réforme à Genève, comme chef du parti nouveau; arrêté à Lyon 1534, il fut sauvé de la mort par l'intervention de Berne; cap.-général 1535, du CC 1537. Jean, 1552-1608, du CC 1575, auditeur 1595, syndic 1607, cap., fut blessé à l'Escalade 1602. Gabriel, 1618-1686, avocat, du CC 1642, châtelain de Peney 1653, trésorier 1655, lt. 1666, syndic 1660, 1664 et 1668, premier syndic 1672, 1676, 1680 et 1684. La famille De la Maisonneuve paraît s'être éteinte à Genève dans la première moitié du XVIIIe s.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A LA MAISON GARNIE DE DEUX GIROUETTES D'ARGENT, ET AUX 2 ET 3 D'ARGENT A LA MAIN DEXTRE APPAUMÉE DE GUEULES.

Cimier: La main de l'écu.

Variante I: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UNE MAIN DEXTRE DONT L'INDEX SOUTIENT UNE CROISETTE, ET AUX 2 ET 3 UNE MAISON.

Variante II: COUPÉ, AU 1 UNE MAIN DEXTRE APPAUMÉE, ET AU 2 UNE MAISON OUVERTE ET AJOURÉE DE DEUX FENÊTRES.

Variante III: UNE MAIN SENESTRE APPAUMÉE.

Sources: Un cachet à la variante III, 1621. (G.G.G.)
Dix cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, cire rouge, ovales (?), fragments, XVIIe s. Ecu à la variante I. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Légende. Gravure incisive. Cachets de No. Jacques De la Maisonneuve, 1561-1622, C.G., lt. des troupes genevoises 1598, du CC 1582, auditeur 1583, châtelain de Peney, contrôleur 1598, conseiller 1611, syndic 1613. Testament 13 novembre 1622. (AEG: Jur. civ., vol. 2, p. 25-32.)
Un cachet à la variante II, de Jacques De la Maisonneuve, fils de Pierre, vers 1595-1658, C.G., lt.-col. au service de Suède 1632, 1633.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 20, au MAH, n° 1475), cire rouge, ovale, fragment. Ecu aux armes De la Maisonneuve. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure assez fruste. Cachet de Jean-Jacques De la Maisonneuve, fils de Paul, C.G., 1694.
Naville-Rilliet écrit «Sur la porte de l'ancien château de Genthod [les armes aux quartiers inversés] étoient accompagnées de cette devise: On a beau sa Maison bastir, Si le Seigneur n'y met la main. Je ne sais si cette devise seroit relative à quelque amélioration d'armoiries donnée par quelque Prince».
Les armes de la famille valaisanne sont: De sinople à l'ancre d'argent, au chef de gueules chargé d'une étoile d'or à six rais.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 73. — G.G.G. — Arm. Val. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

DE LA MARE

Voir planche

Famille remontant à Pierre «de Mara», B.G., mort avant 1469, et encore reçu B.G. avec Janin «De Mara», marchand drapier, le 29 mars 1482. Elle prit une part active aux luttes de Genève et ses principaux membres, n'acceptant pas la domination du parti calviniste, quittèrent la ville. La famille s'éteignit avec Pierre, mort en 1581, du CC 1548,

qui renonça à la bourgeoisie de Genève et se retira à Merlinge (comm. de Meinier), où il devint sujet de Berne et fut reconnu noble pendant l'occupation bernoise. La fille de sa sœur épousa No. Jean-Baptiste *de Morinis* ou Morine, B. de Chambéry, qui prit en 1581 le nom de « de la Mare » et dont les armes sont: D'argent au mûrier fruité de sinople; cimier: Un Maure de sinople armé d'un cimeterre, etc. Etienne et son frère Jean, vers 1484-vers 1522, furent anoblis le 26 juin 1513 par le duc de Savoie Charles III.

Armes: D'AZUR A TROIS FASCES ONDÉES D'ARGENT ACCOMPAGNÉES EN CHEF DE TROIS ÉTOILES D'OR A SIX RAIS RANGÉES EN FASCE.

Cimier: Une sirène tenant un miroir de la dextre.

Lambrequins: D'azur et d'argent.

Variante: D'ARGENT A TROIS FASCES ONDÉES D'AZUR, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR A SIX RAIS.

Sources: La lettre de noblesse (AEG: papiers de famille), publiée par Albert Choisy (A.H.S., XX, 1906, p. 63-68.)
Un sceau aux armes De la Mare, les étoiles à cinq rais, émaux selon Galiffe, cité par Foras. (Archives Thuyset.)
G.G.G. donnent la variante d'après un sceau de 1540. Les armes à la bande chargée de trois étoiles données par Naville-Rilliet et G.G.G. et celles au chevron avec deux étoiles et un canard sur une mer données par Guichenon, par Besson, etc., ne doivent pas être attribuées à notre famille De la Mare.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 37. — G.G.G. — A.H.S. XX (1906); XXXI (1917), p. 11. — Gal.: Not. gén. I. — Foras III (sous M). — D.H.B.S.

DE LA MER

Voir planche

Famille de St-Rémy-de-Provence, qui a donné sept membres du CC (G.G.G.). « Nob. Pierre & Joachim De la Mer, frères, fils de feu Anthoine De la Mer, en son vivant juge de Carpentras [Dépt Vaucluse], natifz de St Remys en Provence, ayant regard de l'affinité qu'ilz hont avec nob. Claude Roset, notre secrétaire, & Michel Roset, son filz » sont reçus B.G. le 22 avril 1555. Joachim avait été reçu H.G. le 12 juin 1553 et son frère Pierre le lendemain. La famille est éteinte.

Armes I: TROIS FASCES ONDÉES AU CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES.

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A TROIS FASCES ONDÉES D'ARGENT ET AUX 2 ET 3 D'AZUR AU DAUPHIN NAGEANT COURONNÉ D'OR, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS MOLETTES D'ARGENT.
(Rietstap)

Armes III: D'ARGENT AU LION D'AZUR.

Sources: La marque de commerce de Gabriel de la Mer portait les armes I en 1607; elles ressemblent, ainsi que les 1 et 4 et le chef des 2 et 3 des armes II, à celles de la famille De la Mare qui sont: D'argent à trois fasces ondées d'azur, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

Références: G.G.G. — Liv. Hab.

DE LA MONTAGNE

Hon. Jean « De la Montaigne », ffeu Jacques, de Gand, diocèse de Tournai (Belgique), est reçu B.G. le 7 février 1533. Il fut châtelain de Saconnex. D'après G.G.G., il y eut un membre du CC en 1536, et la famille, émigrée en 1541, renonça à la bourgeoisie.

Armes: UNE MONTAGNE A DEXTRE AVEC UNE ÉTOILE AU CANTON DEXTRE DU CHEF.

Variante I: UNE MONTAGNE A SENESTRE AVEC UNE ÉTOILE AU CANTON DEXTRE DU CHEF.
(Galiffe)



Variante II: « UNE MONTAGNE D'APLOMB » AVEC UNE ÉTOILE AU CHEF.
(G.G.G.)

Variante III: UN MONT DE CINQ COUPEAUX POSÉS 1, 2 ET 3, AVEC UNE ÉTOILE EN CHEF.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un sceau à sec aux armes I (au MAH, n° 1478), forme ronde, XVI[e] s. La montagne part de l'angle senestre, forme un ressaut puis un sommet vers le flanc dextre. Sceau de Jean de la Montagne cité, 1538.
Galiffe dessine un sceau du même, 1538.
G.G.G. citent des sceaux de 1538 à 1546.
Naville-Rilliet écrit qu'il était apothicaire et que « son sceau aux Lettres du Conseil » portait la variante III.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f°[s] 37, 38 et 81.

DE LA MORTE

Voir planche

Famille dauphinoise, qui descend de Jean de La Morte, trésorier provincial, anobli en 1606, et dont plusieurs membres furent reçus B. de Rolle en 1756 et de Genève le 25 juin 1771 (Jean De la Morte, ffeu François, de Die en Dauphiné, habitant, négociant) et le 15 février 1790 (Antoine De la Morte). Elle s'est éteinte au XIX[e] s.

Armes: D'HERMINE A L'ORANGER DE SINOPLE FRUITÉ DE TROIS ORANGES D'OR.

Variante: L'ORANGER SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.
(Rivoire de la Bâtie)

Sources: L'Arm. V.

DE LA MOTTE

Honnête Antoine De la Motte, ffeu Egrège Jean-Pierre, de la Motte « prest du Mont de Syon », charpentier, est reçu B.G. le 23 juillet 1551.



Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UNE TOUR, ET AUX 2 ET 3 UN CHEVAL GAI ACCOMPAGNÉ DE TROIS BESANTS POSÉS 2 ET 1.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 83. — Gal. et Mandrot: Arm. genevois.

DE LA PALLE auparavant SCHÜFFELIN

Famille qui remonte à No. Conrad Schüffelin, reçu B.G. le 3 février 1518. Il reconnut au fief de la Molière, le 6 juillet 1527, sous le nom de Conrad de Pala, de Nuremberg (Allemagne), B.G. Parmi ses descendants, il nous faut citer: No. Claude de la Palle, du CC 1545, conseiller 1572, syndic 1573, et deux membres du CC. La famille paraît s'être éteinte au XVII[e] s.

Armes I: TIERCÉ EN FASCE, SINOPLE, GUEULES ET ARGENT.
(G.G.G.)



Armes II: ÉCARTELÉ: AUX 1 ET 4 D'OR A LA BANDE DE SABLE CHARGÉE DE DEUX PAUMES D'OR; AUX 2 ET 3 DE GUEULES AU DEMI-BOUQUETIN D'ARGENT, ACCORNÉ D'OR.
Cimier: Un bouquetin d'argent, accorné d'or, issant d'une couronne fleuronnée d'or entre deux demi-vols du même, chargés de la bande de sable aux deux paumes d'or.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Il est souvent question de leurs armoiries dans leurs testaments dont je n'ai pas vu les originaux. Ce doit être celles que porte l'Armorial Allemand, T.I, p. 214 (Armes II et cimier). Les armoiries qui se trouvent [au dit arm.], sous le nom de DIE PALER au nombre des maisons nobles d'Augsbourg ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 87. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Sordet. — D.H.B.S.

DE LA PALUD, DELAPALUD I

Famille de Jussy (Genève), citée dès 1343 avec Jean, notaire, et à laquelle appartiennent Pierre, fils de Jean, reçu B.G. le 30 octobre 1470, et son fils François qui fut du CC en 1558. En 1791, parmi les familles du Mandement de Jussy admises à la bourgeoisie de Genève ayant pu prouver plus de cent ans de résidence sur territoire genevois, figurent plusieurs « La Palud, [qui] ne connaissent d'autre origine que Jussy ». Au XIV[e] s. une branche s'établit au Petit-Saconnex, dont un membre, Perronet, fut reçu B.G. le 29 mai 1461. La famille est éteinte à Jussy.

Armes: D'AZUR A TROIS ROSES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Variante: PARTI D'OR ET D'AZUR A LA FASCE DE GUEULES CHARGÉE DE TROIS ROSES D'ARGENT.

Sources: G.G.G. qui citent « Galiffe, Della Chiesa, Palliot, etc. » pour les armes et « Galiffe, Della Chiesa et Franchi-Vernay » pour la variante.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 87. — G.G.G. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque, p. 354, 28, 65, 248, 346, etc.

DE LA PALUD, DELAPALUD II

Voir planche

Plusieurs familles de ce nom existaient dans les environs de Genève, en particulier à Jussy (Genève) et à Challex (Pays de Gex). Trois De la Palud, en latin De Palude, de Challex, furent reçus B.G.: Rolet, apothicaire, le 14 décembre 1479; Jean, couturier, le 12 décembre 1480; Louis, fils de Jean, potier, le 15 septembre 1489.

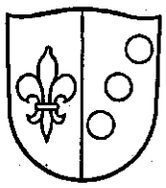
Armes: D'AZUR A LA GRUE OU CIGOGNE D'ARGENT PASSANT DANS UNE ONDE DU MÊME ENTRE DES ROSEAUX DE SINOPLE ET TENANT UN SERPENT D'ARGENT DANS SON BEC.

Sources: Naville-Rilliet, dans son arm. ms., d'après un sceau qu'il semble dater du XVI[e]/XVII[e] s. Il ne sait à quelle famille les attribuer.

Références: Arm. ms. N.-R. — D.H.B.S.

DE LA PLACE

Le nom est en latin de Platea ou de Plathea. Familles des environs de Genève ou d'origine inconnue, reçues B.G.: 1442 (alias Vuachuz); 1478, de Régnier (Faucigny); 1485, d'Archamps (Genevois); 1509, de Meinier (Genève), Callabri *alias* De Plathea; 1513, de Megevette (Faucigny), Fenallaz dit De Plathea; 1520, de « Fansonnex » (Fonceney, comm. Veigy-Foncenex, Chablais). Ensuite de 1558 à 1609, plusieurs furent reçus B.G. ou H.G., venant de Meinier, de Corsinge près Meinier et d'Archamps. La plus ancienne mention est celle de « Roletus De Platea », reçu B.G. en 1381, que G.G.G. font originaire de Sion, sans raison.



Armes: PARTI, D'AZUR A LA FLEUR DE LIS D'OR, ET D'ARGENT A TROIS TOURTEAUX DE GUEULES POSÉS EN BARRE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Aux lettres du Conseil, au milieu du XVI[e] s., j'ai vu le sceau d'un Peterman de la Place, portant un écu parti », etc.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 91; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6. — G.G.G.

DE LA PLANCHE

Famille genevoise originaire de Gy près Genève, citée dès 1343 et ayant des droits à la métralie de Gy. Elle fut admise à la bourgeoisie de Genève en 1791 comme ayant prouvé cent ans de résidence sur territoire genevois. A la branche de Corsinge appartient Jean-Lazare, ffeu Etienne, natif, maître horloger, reçu B.G. le 30 juin 1770 avec son fils Jean-Lazare, 1765-1842. Le fils de ce dernier, Benjamin, 1800-1841, mathématicien distingué, fut à l'Académie de Genève professeur de mathématiques élémentaires 1826, puis de chimie 1831, enfin de minéralogie, géologie et géographie physique 1835-1841.

Armes: TIERCÉ EN BANDE, AU 1 D'AZUR A LA CROIX PATTÉE D'ARGENT, AU 2 DE GUEULES, DENTELÉ D'ARGENT ET CHARGÉ D'UN FER DE LANCE DU MÊME MIS EN BANDE, ET AU 3 DE GUEULES.

Sources: Ces armes proviennent de l'officine Bonacina de Milan.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 147. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque, p. 28, 101, 248, 354, etc. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne. 1791. — D.H.B.S.

DE L'ARCHE

Voir planche

Famille originaire de Monthoux près Annemasse (Dépt Haute-Savoie), à laquelle appartient Pierre « De Archa », cordonnier, reçu B.G. le 26 août 1483. Son fils Michel, syndic 1550, 1554, 1558 et 1562, fut député auprès de Berne et de Zurich pour le renouvellement de la combourgeoisie 1555 et auprès des Ligues suisses 1560. La famille s'est éteinte à la fin du XVII[e] s.

Armes: UNE ARCHE FLOTTANT SUR UNE ONDE, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES.

Variante I: D'AZUR A L'ARCHE (COFFRE) D'OR, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES.

Variante II: UNE ARCHE (COFFRE).
(Naville-Rilliet)

Sources: Les émaux semblent avoir été créés par Naville-Rilliet et Galiffe.
Trois sceaux à sec, ovales 17 × 15 mm., XVI[e] s. Ecu à la variante I. Sceaux de Michel « Dearcha », C.G., apposés sur son testament, 6 mai 1561. (AEG: Pierre Aillod, not., vol. 2, f[os] 100-108.)
Les armes sont données par G.G.G. ainsi: « Sur quelques *cachets* de 1671, au lieu d'un coffre, une arche de Noé sur une mer agitée.» Un cachet, cire rouge, ovale environ 19 mm. haut. Ecu aux armes De l'Arche, de la première moitié du XVII[e] s. Casque grillé, tourné à dextre. Lambrequins. Cachet De l'Arche, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

DE LA RIVE

Voir planche

Famille de Mondovi en Piémont dont la filiation ininterrompue remonte à Girardin De la Rive, citoyen de cette ville, qui habita Genève dès 1444, reçu B.G. en 1448. Il fut membre du L en 1457. Selon Naville-Rilliet, sa descendance a donné « depuis la Réformation 34 membres au Grand Conseil (CC) dont onze du Petit Conseil ». Parmi les personnalités, il nous faut citer: Girardin, mort en 1551, apothicaire, conseiller 1522, trésorier 1525, syndic 1528, 1539, 1543, premier syndic 1547, auditeur 1529-1530, lt. 1534, 1545. Il fut l'un des six rédacteurs des ordonnances de la Justice. Georges, 1536-1607, du CC 1564, secrétaire de l'Hôpital, châtelain de Jussy 1568, procureur général 1570, 1578, auditeur 1576, conseiller 1582, cinq fois syndic 1586 à 1606, trésorier 1587. Jean, 1570-1649, du CC 1595, auditeur 1600, 1607, châtelain de St-Victor 1604, procureur général 1612, conseiller 1615, quatre fois syndic 1618 à 1630, quatre fois premier syndic 1634 à 1646, lt. 1636, 1645. Jean-Jacques, 1640-1709, du CC 1665, secrétaire de la Justice 1665, auditeur 1668, conseiller 1672, secrétaire d'Etat 1672-1675, huit fois syndic 1677 à 1705, sept fois lt. 1679 à 1703; il fut chargé de plusieurs missions importantes, entre autres à la diète de Baden en 1680, et auprès de Louis XIV en 1684. Jean-Marc, 1682-1752, D[r] en droit de Bâle et avocat, du CC 1709, secrétaire de la Justice 1712, auditeur 1715, châtelain de Jussy 1719, conseiller 1723, six fois syndic. Gaspard, 1770-1834, D[r] médecin d'Edimbourg, 1797, professeur honoraire de chimie pharmaceutique 1802, 1819-1829, recteur 1823, membre de la Société royale de Londres, médecin aliéniste, du Conseil provisoire, conseiller d'Etat 1814, du Conseil Représentatif 1814, 1822, premier syndic 1817. Arthur-Auguste, 1801-1873, professeur de physique générale 1823, de physique expérimentale 1825-1846, recteur 1837-1840, 1843-1844, du Conseil Représentatif 1829, 1840, de la Constituante 1841, du Grand Conseil 1842, 1844, 1862, de la Constituante 1862, ministre plénipotentiaire de la Confédération auprès du gouvernement britannique, à l'occasion de l'annexion de la Savoie à la France en 1860, membre correspondant 1830, puis associé étranger en 1864, de l'Académie des sciences de Paris, membre de la Société royale de Londres, docteur *honoris causa* de l'Université de Prague. William, 1827-1900, maire de Presinge 1858-1862, du Grand Conseil 1866, qui publia un ouvrage sur *Le Comte de Cavour*. Eugène, 1804-1872, avocat 1827, du Conseil Représentatif 1831, auditeur 1833, conseiller d'Etat 1840, maire de Presinge 1862-1870, qui fut le dernier roi de l'Exercice de la Navigation. Eugène-Henri-Théodore, 1855-1931, homme de lettres et conférencier, professeur de littérature à l'Université de Fribourg, qui exposa sous le titre *De Genève à Rome*, les motifs de sa conversion au catholicisme en 1880. Pierre-Louis, 1753-1817, célèbre peintre de paysages, du CC 1788.

Armes: D'OR A LA BANDE DE GUEULES, CHARGÉE D'UN OURS PASSANT AU NATUREL.

Variante I: DE GUEULES A LA BANDE D'OR CHARGÉE D'UN OURS PASSANT AU NATUREL, ACCOMPAGNÉ EN CHEF ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE DE...

Variante II: La variante I sans les étoiles.

Cimier: Une tête et col de chien armé d'un collier à pointes.

Devise: TEL PENSE MORDRE, QUI SE POINCT.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Ces armes se voioient sur le portail du Château royal (avant qu'on y fit des réparations) qui appartenoit depuis fort longtemps à la branche des De la Rive Franconis, et sur une maison à la rue de l'Hôtel de ville, ancien patrimoine des De la Rive dès le tems de la Réformation. Sur celle-ci, le chien du cimier est sans collier. Noble Ami Jean De la Rive ayant acheté à côté de l'Hôtel de ville la maison de Noble George Tobie de Thellusson fit mettre au portail dans la cour, ses armes d'après un ancien sceau de fer qu'il avoit conservé. On y voit deux étoiles accompagnant la bande. Il est probable que c'étoit une brisure prise par les descendans de Georges, fils cadet de Philippe pour se distinguer des branches aînées, issues soit de Girardin II, frère aîné de Philippe [etc.]. Quelques individus de cette famille ont mal à propos, changé le champ d'or en champ de gueules, et porté la bande d'or, ce qui est le blason de Berne [etc.]. D'autres ont porté le champ d'azur, on ne sait pourquoi; ce ne peut-être qu'une faute de graveur ». Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1484), cire rouge, ovale 27 × 21 mm. Ecu à la variante II. Casque grillé posé de face. Cimier. Supports: Deux chiens. Composition dans le goût du XVIII[e] s. Cachet De la Rive, s.d.

Les mêmes cachets en formats 12 × 10 mm. et 20 × 16 mm. (provenance semblable).

Quatre cachets, cire rouge, ovales 23 × 21 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes De la Rive, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins importants. Jolie gravure. Cachets de Sara-Jaqueline Caille, 1697-1763, C.G., femme de No. Jean-Marc De la Rive, 1682-1752, D[r] en droit de Bâle, et avocat, du CC 1709, secrétaire de la justice 1712, auditeur 1715, châtelain de Jussy 1719, conseiller 1723, six fois syndic 1731 à 1751. Testament en portf., 30 juin 1724. (AEG: vol. 38.)

Neuf cachets, cire rouge, ovales 22 × 19 mm. environ, XVIII[e] s. Ecu aux armes De la Rive, émaux indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins importants. Gravure très fine d'un excellent style héraldique. Cachets de No. Horace-Bénédict De la Rive, 1687-1773, C.G., D[r] en droit de Valence, avocat, du CC 1714, auditeur 1720, châtelain de Peney 1729, conseiller 1731, déchargé 1767. Testament en portf., 15 février 1773, codicille 2 juin de la même année. (AEG: vol. 43.)

Un cachet (coll. AEG), cire grise, ovale, fragment, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés, dans un cartouche orné de rinceaux, à dextre aux armes De la Rive et à senestre Tronchin, qui est ici écartelé, aux 1 et 4: Une aigle entre deux fleurs de lis, aux 2 et 3 (Bèze) de gueules à la fasce chargée de trois étoiles, accompagnée en pointe d'une clef posée en pal, le panneton tourné à dextre. Couronne à neuf perles. Cachet de Susanne Tronchin, 1758-1848, C.G., femme en 1775 de No. Horace-Bénédict De la Rive, 1741-1832, C.G., cap. au service de Sardaigne, du CC 1784, du Conseil Représentatif 1814, 1828.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 27 × 22 mm., XIX[e] s. Ecu à la variante I, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Banderole soulignant le contour du cachet et qui porte la devise. Gravure très incisive d'un excellent style héraldique. Cachet De la Rive, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 31 × 26 mm. environ, XIX[e] s. Ecu à la variante II, émaux indiqués. Cimier. Couronne. Supports: Deux lévriers affrontés. Une banderole très tourmentée sert de base à la composition et porte la devise. Jolie gravure. Cachet De la Rive, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 21 × 19 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes De la Rive, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet De la Rive, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. à pans coupés 14 × 12 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes De la Rive, émaux indiqués. Couronne. Gravure très fine. Cachet De la Rive, s.d.

Un ex-libris aux armes De la Rive, l'ours au naturel, reproduit dans A.H.S. (1888), p. 230. (Wegmann: Ex.-l. n° 4243.)

Un ex-libris aux armes De la Rive avec la devise. (Wegmann: Ex-l. n° 4244.)

Un ex-libris à la variante II. Titulaire: de la Rive. (Wegmann: Ex-l. n° 4242.)

Un ex-libris à la variante II avec la devise. Titulaire: Peter de La Rive. (Wegmann: Ex-l. n° 4246.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 38. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — A.G.S. I. et V. — Sordet. — Montet. — Heyer. — D.H.B.S.

DE LA ROCHE

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Daniel De la Roche, de Corbigny en Nivernais, marchand à Paris, reçu B.G. le 7 août 1731, avec son fils Pierre. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre, né en 1732; Senebier dit qu'il avait du génie et du goût; il essaya divers genres de professions et eut des succès. Il publia à Londres un ouvrage sur les emprisonnements pour dettes, qui lui fit beaucoup d'honneur, et dédia au roi d'Angleterre un *Essai sur les ordres d'architecture et sur un nouvel ordre appelé britannique* en 1769. En 1771, il fut envoyé comme missionnaire dans la Nouvelle Ecosse. Sp. Daniel, 1743-1812, D[r] médecin en 1766, après des études à Genève et à Leyde, du CC 1775. Il publia avec L. Odier et C.-G. Dunant la *Pharmacopoea Genevensis*, en 1780. Médecin des gardes suisses à Paris après les événements de 1782; la Révolution le contraignit de quitter cette ville en 1792. Par la suite il revint à Paris et devint médecin de l'Hôpital Necker, où il contracta le typhus, dont il mourut. Auteur d'ouvrages sur les maladies nerveuses, la fièvre puerpérale et l'inoculation. Etienne-François, 1781-1813, médecin à l'Hospice Necker, après son père, qui se distingua comme naturaliste et surtout comme physicien. Son neveu Michel, 1775-1852, se fixa en France et fut député à la Chambre des Représentants 1819-1824, 1831-1833, maire du Havre 1830-1831, président du Tribunal de Commerce et de la Chambre de commerce du Havre, chevalier de la Légion d'honneur. Sa descendance était encore représentée au Havre au début du présent siècle.



Armes: D'AZUR A LA ROCHE D'ARGENT MOUVANT D'UNE ONDE ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES, LE TOUT DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 96. — G.G.G. — R.G.S. Ge. III. — Sordet. — D.H.B.S.

DE LA ROVIÈRE

Famille de Bagnols en Languedoc, à laquelle appartient Bernard De la Rovière, fils de Michel, marchand, reçu B.G. le 9 janvier 1556. Père de Pierre, vers 1574-1622, marchand libraire et maître imprimeur, du CC 1606.



Armes: D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT ESSORANTE POSÉE SUR UNE TERRASSE DU MÊME, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES.

Sources: Selon H. Deonna, Galiffe donne à tort ces armes aux Rouvière.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 35, et n° 87, f° 97. — R.G.S. Ge. III.

DE LA RUE I

Voir planche

Famille originaire de Loisin, en Chablais, à laquelle appartient « Nycodus De Rua », feu Jean, « de Luysino », charretier, reçu B.G. le 7 mars 1503. Elle a donné deux membres du CC et était probablement éteinte au XVIII[e] s. (Naville-Rilliet.)

Armes: TAILLÉ D'AZUR AU BŒUF PASSANT D'OR, ET D'ARGENT AU CŒUR DE GUEULES EN POINTE D'OÙ MEUT UN RAMEAU DE SINOPLE « ARRONDI A DEXTRE ». (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Naville-Rilliet, d'après un cachet apposé au testament de Pierre de la Rue, C.G., notaire, 13 septembre 1590. (AEG: Etienne De Monthouz, not., vol. 45, f° 39.) Le dit cachet, cire rouge, ovale (?), incomplet, XVI[e] s., présente une petite partie des armes décrites ci-dessus, soit le bœuf et un fragment du rameau. Gravure très incisive. Nous supposons que Naville-Rilliet a dû voir d'autres documents pour donner la définition des armes, à moins que le taillé et le cœur ne soient de sa composition.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 38. — G.G.G.

DE LA RUE, DE LA RÜE II

Voir planche

Famille originaire de Flandre, à laquelle appartient Gaspard De la Rue, feu Simon, natif de « Lessines en Flandres » (Lézennes, près Lille en Flandre française, ou Lessines en Hainaut belge?), retiré à Genève en 1574 et reçu B.G. le 12 novembre 1588. Son fils Louis, 1604-1676, fut du CC 1631, auditeur 1642, syndic 1653, 1657, 1661, 1665, premier syndic 1669, 1673, syndic lieutenant 1671. Une branche s'établit à Erlangen (Allemagne). Antoine, fils d'André (établi à Gênes, en Italie), 1758-1845, sénateur de Gênes, du Conseil Représentatif, négociant, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes de Napoléon I[er] du 28 novembre 1809. La famille est éteinte.

Armes (primitives) I: UN MONT DE TROIS COUPEAUX SUPPORTANT UNE ROUE.

Variante I: D'AZUR A TROIS MONTS DE SINOPLE SOMMÉS DE DEUX ROUES DE..., CELLE DE SENESTRE EN PARTIE DEVANT L'AUTRE.

Armes II: D'AZUR AU LION A MI-CORPS D'ARGENT TENANT DANS SES PATTES UNE ROSE DU MÊME.

Cimier: Le lion de l'écu.
(Naville-Rilliet.)

Variante II: D'AZUR AU LION D'ARGENT TENANT DANS SES PATTES UNE ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE DU MÊME.

Armes III: COUPÉ, AU 1 D'AZUR AU LION A MI-CORPS D'ARGENT TENANT DANS SES PATTES UNE ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE DU MÊME, ET AU 2 D'ARGENT AU MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE SUPPORTANT UNE ROUE DE SABLE.

Armes IV: D'AZUR AU LION ISSANT D'OR, ADEXTRÉ D'UNE ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE D'ARGENT MOUVANT DE SON POITRAIL, SOUTENU D'UNE CHAMPAGNE DE GUEULES CHARGÉE du signe des chevaliers légionnaires qui est, UNE CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR D'ARGENT. (Diplôme de 1809)

Sources: Les armes I seraient les armes primitives: G.G.G.; renseignement de feu Hippolyte Aubert-De la Rüe.
Un cachet (au MAH, n° 3430), cire rouge, ovale, moderne. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre, avec lambrequins. Cachet De la Rue, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 38. — G.G.G. — Révérend I, vol. 2, p. 33. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXII (1918), p. 181. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S.I et VI. — D.H.B.S.

DELÉAMONT, DE LÉAMONT, de LÉAMONT, de LÉAUMONT

Voir planche

Famille de Gy (anciennes terres de St-Victor), près Genève, qui eut, au moyen âge, la charge héréditaire de métral de Gy. Une branche remonte à Pernet de Léamont, fils de Martin Duvaud, qui vivait avant 1400; il fit diverses donations à l'église de Foncenex. Son petit-fils François, mort avant 1506, métral de Gy 1425, dîmier de la grange des religieuses de Bellerive 1430, transige avec le curé de Foncenex, au sujet des dites donations, le 12 mars 1437 (AEG: H. Perrod, not.). Les possessions de cette branche furent très importantes sur le territoire de Gy. Plusieurs ventes faites en 1425 par le prieur de St-Victor, Amédée de Charansonay, à des hommes de Gy furent passées dans la maison de François cité, métral, soit « sur la galerie », soit « dans la chambre derrière au-dessus du caveau » (AEG: Not. latins).
Une autre branche était établie à Presinge, à laquelle appartient François « De Leamont », notaire, reçu B.G. le 4 avril 1497; syndic 1507, 1511, 1514, 1516, 1520, châtelain de Peney 1517, recteur de la Boîte de Toutes Âmes.
En 1791, dix membres des familles Deléamont sont reconnus C.G., trois à Malval, deux à Crête et cinq à Gy; ces derniers prétendaient descendre du syndic François cité. L'un d'eux Jean-François, fut procureur de Gy et son fils Jacques-André, joua un rôle important à Jussy durant l'époque révolutionnaire; procureur de commune, juge de paix, maire de Jussy 1798-1808. Des Deléamont de Gy se fixèrent au Pt-Saconnex vers 1846; à ce rameau se rattache Philippe, directeur de l'asile des vieillards 1907-1914. Les familles Deléamont sont encore représentées à Genève.

Armes: BANDÉ, CONTRE-BANDÉ DE GUEULES ET D'ARGENT, AU CHEF DU SECOND, CHARGÉ DE TROIS FEUILLES DE TRÈFLE DE SINOPLE.
(G.G.G.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 67. — G.G.G. — L.F.: Contrib. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne. 1791 (Recensement A 15). — A. Corbaz: Jussy l'Evesque, p. 355. — Sordet. — D.H.B.S.

DE L'ESCALE, DE LESCAILLE

Famille noble dont la filiation ininterrompue remonte à Sp. Robert De Lescale ou De l'Escaille, de Bar-le-Duc en Lorraine, pasteur en second, soit diacre, et maître d'école à Payerne (Vaud) 1583-1586, pasteur à Montet (Vaud) 1586-1595, à Cotterd (Vaud) 1595-1597, à Avenches (Vaud) 1597-1608, à Morat (Fribourg) pour la partie française dès 1608, où il fut admis à la bourgeoisie, mort avant 1628. Son petit-fils « Théodore De l'Escale, de Morat, terre de Berne », fut reçu B.G. le 5 juillet 1673, marchand drapier. Parmi ses descendants il nous faut citer: Sp. Jean-Robert, 1721-1794, qui fut pasteur de l'Eglise italienne à Genève 1753, de Chancy 1758, à Genève 1762-1789, recteur de l'Académie de Genève 1785-1788. Jude-Gabriel, 1764-1789, ministre du saint Evangile, fut le dernier mâle de la famille, qui s'est éteinte en la personne d'Aimée-Alexandrine-Pernette, femme de No. André-César Bordier, conseiller d'Etat, morte en 1822.

Armes I: COUPÉ D'OR A L'AIGLE BICÉPHALE DE SABLE ET D'AZUR A L'ÉCHELLE D'ARGENT.

Variantes I: COUPÉ D'ARGENT A L'AIGLE BICÉPHALE DE SABLE ET D'AZUR OU DE GUEULES A L'ÉCHELLE D'ARGENT MOUVANT DE LA POINTE.

Armes II: D'AZUR A LA CROIX ENGRÊLÉE D'ARGENT CANTONNÉE AUX 1 ET 4 D'UNE COURGE D'OR ET AUX 2 ET 3 D'UN ÉPERON D'ARGENT MIS EN BARRE.

Cimier: Un homme à mi-corps, vêtu d'azur, tortillé d'azur et d'argent et tenant une croix engrêlée d'argent.

Devise: NON SEMPER IMBRES.

Variante II: AUX 2 ET 3 L'ÉPERON EN BANDE A LA MOLETTE D'OR.

Cimier: Un ange à mi-corps tenant une croix d'argent.

Devise: SPES MEA CHRISTUS.



Armes III: D'ARGENT A L'ÉCHELLE DE POURPRE DE CINQ ÉCHELONS SURMONTÉE DE DEUX ALÉRIONS DE SABLE.

Sources: Les armes I sont données par Naville-Rilliet, et les variantes se trouvent sur des pièces d'argenterie du XVIII[e] s.
Les armes II avec cimier et devise accompagnent le nom « Antonius Lescallius » inscrit vers 1605 sur le *Liber amicorum* de Nicolas Manuel à la Bibliothèque de la Ville de Berne et la variante II avec cimier et devise se trouve dans l'armorial manuscrit Ropraz, 1698. (Arm. V.)

Les armes III sont données par le R.G.S. et se trouvent dans Rietstap: « Lescaille ou Lescalle. *Lorraine* ». Elles ont été adoptées par la famille de l'Escalle qui a la prétention de descendre des nobles Della Scala, d'Italie, dont les armes portent une échelle.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — Sordet. — R.G.S. Ge. I. — R.G.V. III, p. 129. — Heyer. — Borgeaud. — Mottaz.

DE LESMILLIÈRES

Gamaliel De Lesmillières, fils de Daniel, de Vallorbe (Vaud), vers 1624-1704, ministre à l'Hôpital et à Chêne 1649, pasteur à Jussy 1651, à Genève 1666, fut reçu B.G. le 10 novembre 1660, gratis.



Armes: D'AZUR AU CŒUR D'ARGENT, SOMMÉ D'UNE COURONNE D'OR ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN MONT D'ARGENT A CINQ COUPEAUX POSÉS 1, 2 ET 3 ET AUX FLANCS DE DEUX ÉPIS TIGÉS ET FEUILLÉS D'OR MOUVANT DE LA POINTE.

Variante: Les épis remplacés par DES PALMES.

Sources: Les émaux semblent avoir été créés par les auteurs des armoriaux.
G.G.G. donnent les armes d'après un cachet de 1660.
Trois cachets, cire rouge, carrés à pans coupés 19 mm., XVII[e] s. Ecu ovale dans un cartouche Louis XIV orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Gravure incisive. Cachets de Gamaliel De Lesmillières, B.G., ffeu Daniel, testaments 3 février 1695. (AEG: Jur. civ., vol. 6, p. 239-241.) C'est le même cachet que citent G.G.G. comme variante.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 69. — G.G.G.

DELESSERT, de LESSERT

Famille vaudoise originaire de la contrée d'Oron, dont la filiation ininterrompue remonte à Estievent (Estienne) de Lessert, vivant de 1430 à 1490 environ. Son arrière-petit-fils Pierre, fils de Reymond, fut reçu B. de Lausanne en 1577; sa descendance s'éteignit dans cette ville vers la fin du XVII[e] s. Egr. Abraham fut admis B. de Cossonay en juin 1614. Son petit-fils Benjamin, 1690-1765, B.G. le 30 septembre 1724: « de l'Ille en Suisse, qui a demeuré cy-devant 6 ans en cette Ville et est associé présentement à Lyon des sieurs Selon et Boissier », B. d'Aubonne en 1763. Il s'établit à Lyon en 1721 et y fonda en 1731 une maison de banque. Son fils Gabriel-Etienne, 1735-1816, s'établit à Paris vers 1777; cinq ans plus tard environ, le roi Louis XVI lui confia plusieurs millions pour relever l'industrie de la soie qui subissait une crise. Il concourut à la fondation de la première compagnie d'assurance contre l'incendie en France et on lui doit la création de la Caisse d'escompte, qui devint la Banque de France. Jules-Paul-Benjamin, 1773-1847 (fils du précédent), fut membre

de l'Institut de France, de la Chambre des députés 1815 et 1819-1842, et deux fois vice-président, régent de la Banque de France 1802-1847, l'un des fondateurs des Caisses d'épargne en France; il créa une filature de coton modèle, une raffinerie de sucre de betterave en 1801 et ensuite dix autres. Il fut créé Baron de l'Empire par décret du 15 août 1810 (lettres patentes à B. « Delessert » du 19 septembre à St-Cloud, scellées le 21); il réunit un très riche herbier et une collection conchyliologique. Ses collections de toute importance furent augmentées par son frère François-Marie, 1780-1868, puis données par la femme et les filles de ce dernier à la Ville de Genève en 1868. C'est pour leur sœur Marguerite-Madeleine, plus tard M^me^ J.-A. Gautier, que J.-J. Rousseau écrivit les *Lettres élémentaires sur la botanique*. Abraham-Gabriel-Marguerite, 1786-1856, frère du baron, fut préfet de l'Aude 1834, puis d'Eure-et-Loir 1836, à Chartres, où sa conduite empêcha la destruction par l'incendie de la cathédrale; préfet de police de Paris 1841-1848, il fut créé pair de France en 1844. Cette branche de la famille est éteinte. Paul-Benjamin, frère de Gabriel-Etienne cité, est l'auteur de la branche qui subsiste dans le canton de Vaud.



Armes I: D'AZUR A LA FLEUR DE LIS D'OR EN CHEF, SOUTENUE DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT AUX FLANCS, ET AU CROISSANT DU MÊME EN POINTE.

Devise: TOUT ME VIENT DE DIEU.

Variante: Tous les meubles d'argent.

Armes II: ÉCARTELÉ, AU 1 D'AZUR AU LIS DE JARDIN D'ARGENT, AU 2 DE GUEULES A LA BRANCHE DE CHÊNE D'ARGENT EN BANDE qui est des barons membres des Collèges électoraux, AU 3 D'OR A LA FORÊT DE SINOPLE, SOUTENUE DU MÊME ET SUR LAQUELLE BROCHE UNE TOUR CRÉNELÉE DE TROIS PIÈCES D'ARGENT, OUVERTE ET MAÇONNÉE DE SABLE, ET AU 4 D'AZUR AU CROISSANT D'ARGENT SURMONTÉ DE DEUX ÉTOILES DU MÊME.

Timbre des barons: Une toque noire, retroussée de contre-vair, à trois plumes d'autruche avec porte-aigrette d'argent.

Lambrequins d'argent.
(Diplôme de 1810)

Sources: Sceau d'Abraham cité; cachets des XVII^e^ et XVIII^e^ s.; porcelaines de la Compagnie des Indes, milieu du XVIII^e^ s.
Deux ex-libris aux armes I, milieu du XVIII^e^ s. (Wegmann, n^os^ 1417 et 1418.)
Un ex-libris aux armes I, titulaire: « Henri de Lessert », très probablement Louis-Henri-Salomon, né en 1724. (Wegmann, n° 1426.)
Deux ex-libris à la variante, titulaire: « P: B: Delessert Massé ». Ex-libris de Paul-Benjamin de Lessert, époux 1776 de Marie-Anne-Susanne Massé. (Wegmann, n° 1427; Morton, n^os^ 99 et 100; Fulpius n° 49.)
Un ex-libris à la variante, titulaire: « Delessert » fin XVIII^e^ s. ou première moitié du XIX^e^ s. (Wegmann, n° 1419; Morton, fig. 103; Fulpius, n° 51.)
Deux ex-libris à la variante, l'un à la légende: « M^r^. Armand J. J. Delessert », 1780-1859. (Wegmann, n^os^ 1420 et 1421; Morton, n^os^ 101 et 102; Fulpius, n° 50.)
Un ex-libris à la variante, légende apposée avec un timbre humide: « G. J. ALEX. DE LESSERT », ou manuscrite: « Alex^dre^ De Lessert 1869 » ou « E et B Delessert ». Ex-libris de Gustave-Jules-Alexandre, 1829-1900. (Wegmann, n° 1425; Morton, n° 104.)
Ces armoiries ressemblent à celles des Crinsoz qui sont: D'azur au sautoir d'argent, cantonné d'une fleur de lis d'or, de deux étoiles et d'un croissant d'argent; les Delessert exerçant au XVII^e^ s. les fonctions de châtelains pour les Crinsoz, ont probablement pris les armes Crinsoz moins le sautoir.
Dans les armes II, les quartiers 1 et 4 représentent les armes I, la fleur de lis étant transformée en lis de jardin, selon la pratique invariable des hérauts de l'Empire; le 3^e^ quartier rappelle les armes Boy de la Tour, qui sont: D'azur à la roche d'or supportant une tour d'argent ajourée et maçonnée de sable, accostée à dextre et à senestre de deux pins et surmontée d'une molette, le tout d'argent.

Références: Arm. V. — Wegmann. — L.F.: Ex.-l. — Morton. — G. de Lessert: Famille. — A.G.S. IV. — D.H.B.S.

DELISLE

Famille originaire de Chabeuil en Dauphiné, à laquelle appartiennent Philippe, feu Pierre, reçu B.G. le 23 mai 1666, et André, 1748-1818, cap., du CC 1792, du Comité de sûreté, de l'Assemblée nationale, du Conseil législatif 1796, de l'administration municipale 1799, du Conseil Représentatif 1814.

Armes: D'AZUR, A LA TOUR CRÉNELÉE ET COUVERTE D'ARGENT, GIROUETTÉE D'OR, MOUVANT D'UNE ÎLE OVALE DE SINOPLE ENTOURÉE D'UN CANAL D'AZUR.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 37.— D.H.B.S.

DELOLME, DELORME

Voir planche

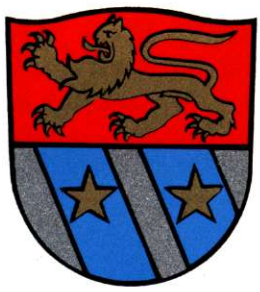
Famille de Gy près Genève, à laquelle appartient Jean Delolme, fils de Jean, mort avant 1506. Il fut le quatrième aïeul de Louis, 1633-1693, reçu B.G. le 27 octobre 1655. Parmi les descendants de ce dernier, il nous faut citer: Sp. Jean-Louis, l'aîné, 1707-1784, avocat, notaire, du CC 1746, du LX 1764. Sp. Jean-Louis, le jeune, né en 1729, notaire, du CC 1775. Il paraît avoir été en 1765 l'auteur de brochures politiques, à l'occasion des *Lettres de la campagne*. Sp. Jean-Louis, 1741-1806, avocat, qui publia en 1767 une brochure sous le titre *Examen des trois points de droit*, au sujet des troubles qui agitaient Genève; forcé de quitter la ville il s'établit en Angleterre. En 1771, il publia à Amsterdam un traité sur la constitution de l'Angleterre, en 1772 le parallèle de la constitution anglaise et de la constitution suédoise et en 1777 *The history of the Flagellants*. La famille s'est éteinte en la personne de Constance-Joséphine Delolme, morte le 10 janvier 1906.



DELORME



DE LUC



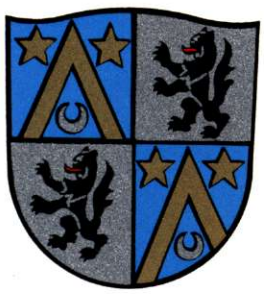
DEMELLAYER



DEMIERRE



DEMOLE



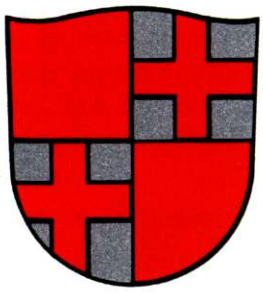
de MOLE



DENÉRIAZ



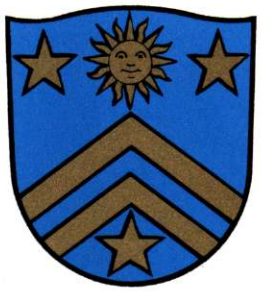
DENTAND



DEONNA



DE RABOURS



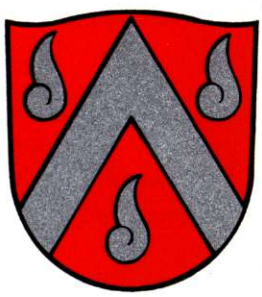
DES ARTS



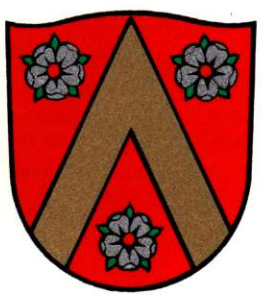
DESBAILLET (S)



DES CONFINS



DES GOUTTES



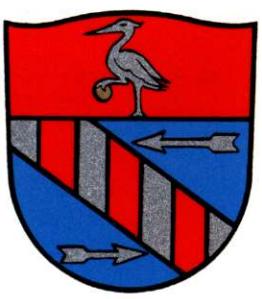
D'ESPINE



DES PRÉAUX



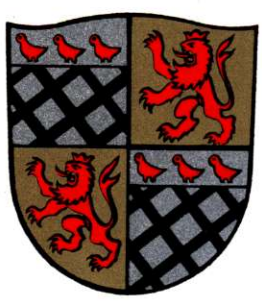
DESTRI



DETRAZ



DEVILLE



DIMIER

Armes I: D'ARGENT A L'ORME DE SINOPLE.

Armes II: D'ARGENT A L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE, ADEXTRÉ D'UN CŒUR DE GUEULES ET SENESTRÉ D'UN CROISSANT DU MÊME. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante: L'ORME ARRACHÉ ENTRE DEUX CROISSANTS.

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1487), rond 34 mm., XVI[e] s. Ecu en forme de cartouche, très découpé, aux armes I. Légende « ANTOYNE · DE · LORME ✱ ». Très belle gravure au relief vigoureux. Sceau de No. Antoine de Lorme, châtelain de Jussy, 1555.
Naville-Rilliet écrit: « J'ai vu un sceau de Jean de l'Orme à son Testament en 1597 [etc.] Il portoit (les armes II). Les deux notaires portoient aussi (la variante) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 87. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Sordet. — D.H.B.S.

DELOR

Voir planche

Famille de Mizoën en Dauphiné, à laquelle appartiennent Pierre Delor, ffeu Jacques, « de Mizoin, marchand », reçu B.G. le 7 août 1706 avec ses fils Jacques et André. Peut-être Moïse Delor, du même lieu, appartient-il à cette famille, reçu B.G. le 23 septembre 1722, « habitant en cette Ville depuis 35 ans », avec ses fils mineurs Daniel, Jacques et Joseph. En est-il de même des deux autres ressortissants de Mizoën, « Paul De Lort », ffeu Georges, reçu B.G. le 6 décembre 1597, et « George Delort », ffeu Georges, reçu B.G. le 13 avril 1618 avec son fils Abraham?

Armes: FASCÉ D'AZUR ET D'ARGENT AU LION DE... BROCHANT, TENANT DEVANT LUI UN ÉCU OVALE DE GUEULES CHARGÉ DE DOUZE BESANTS D'OR EN ORLE.

Sources: H. Deonna cite un cachet de 183. aux armes Delor, et l'arm. ms. Du Mont.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 9. — D.H.B.S.

DELRIEU

Famille de Montauban en Guyenne, à laquelle appartient Henri Delrieu, ffeu Pierre, marchand, reçu B.G. le 20 février 1703, avec ses fils Pierre et Jean.



Armes: DEUX ARBRES AU FLANC DEXTRE, TERRASSÉS, VERS LESQUELS S'AVANCE UN OISEAU, ACCOMPAGNÉS AU CANTON SENESTRE DU CHEF D'UN SOLEIL.
(Emaux inconnus.)

Sources: H. Deonna cite dans ses notes un cachet de 1779 aux armes Delrieu.

DE LUC, de LUC, DE LUT

Voir planche

Famille originaire de Challex au Pays de Gex, d'où sont issues à différentes époques plusieurs branches. La filiation ininterrompue remonte à No. Mathieu de Luc, vivant 1525-1541. L'ancienne orthographe « de Luc » a été rétablie par ordonnance du Tribunal civil de Genève le 6 octobre 1871. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jacques-François, 1698-1782, du CC un des chefs des Représentants, qui défendit J.-J. Rousseau. Jean-Louis De Luc, sgr de Grimont, Châtillon et autres lieux, officier au service de France, obtint un arrêt du roi de France, du 22 janvier 1746, à la suite duquel le Parlement de Metz l'admit dans l'ordre de la noblesse le 19 février suivant. Jean-André, 1727-1817, fils de Jacques-François cité, du CC 1770, étudia spécialement la géologie des Alpes; il s'établit en Angleterre 1773, puis à Göttingue 1798, Berlin et Brunswick et retourna en Angleterre; il inventa le thermomètre à mercure, le baromètre d'altitude, un hygromètre. Son frère Guillaume-Antoine, 1729-1812, du CC 1775, étudia les coquillages fossiles. Son fils, Jean-André, 1763-1847, se voua à la géologie. La famille s'est éteinte dans les mâles en la personne d'Edmond-Armand de Luc, 1872-1937, D[r] en philosophie, chimiste, lt.-col. de cavalerie.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN LUTH POSÉ EN FASCE, LE MANCHE A SENESTRE, LE TOUT D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « C'est sans doute à ce nom de De Lut [pris par plusieurs membres de cette famille] que se rapportent les armes qu'ils ont adoptées ».
Naville-Rilliet et G.G.G. dessinent le luth en bande.
Un cachet (coll. AEG), cire brune, ovale, 25 × 21 mm. environ, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes de Luc, l'émail du champ et le métal du chevron indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux. Couronne à neuf perles. Supports: Deux griffons. Toute la composition repose sur une console très découpée, décorée d'un mascaron et de rinceaux. Cachet de Luc, s.d., d'une conservation très médiocre.
Un cachet (anc. coll. Blavignac, acquis de Mayor, au MAH, n° 209), cire rouge, 21 × 20 mm., fragment. Ecu aux armes de Luc, l'émail du champ et le métal du chevron indiqués. Couronne à neuf perles. Supports: Deux griffons. Cachet de Luc, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 38. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. IV. — D.H.B.S.

De MAFFEY

Voir planche

Famille de Veynes en Dauphiné (Dépt Htes-Alpes), à laquelle appartient Alexandre « De Maffé, de Veyne en Dauphiné », marchand horloger, reçu B.G. le 13 décembre 1715. La famille est éteinte.

Armes: COUPÉ D'AZUR AU CERF ISSANT D'OR ET BANDÉ D'OR ET D'AZUR DE SIX PIÈCES.

Sources: Ce sont les armes des Maffei, d'Italie.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 72.

DEMELLAYER, DEMELAIS, auparavant LE MELAIS

Voir planche

Famille parisienne à laquelle appartiennent « Gilles de Meles, de Parys », reçu H.G. le 8 mai 1559, et son fils « Emeran Le Melais, filz de feu Giles, de Paris, libraire », reçu B.G. le 15 novembre 1576. Une branche se fixa au Pays de Vaud d'abord à Yverdon, puis à Baulmes vers 1636 où elle reçut la bourgeoisie et existe actuellement sous le nom de *Demelais*. La branche genevoise prit le nom de *Demellayer* et subsiste toujours.

Armes I: COUPÉ, DE GUEULES AU LION PASSANT D'OR, ET D'ARGENT A DEUX BANDES D'AZUR CHACUNE CHARGÉE D'UNE ÉTOILE D'OR.

Armes II: COUPÉ, D'OR A L'AIGLE D'AZUR, ET D'AZUR AU MONT DE CINQ COUPEAUX D'ARGENT.
(Arm. V.)

Sources: La branche de Genève porte les armes I (Grenus, XVIII[e] s.), alors que la branche vaudoise porte les armes II.

Références: Grenus. — Arm. V. — Heyer.

DEMIERRE ou DEMIÈRE

Voir planche

Famille vaudoise citée à Chardonne dès 1419, à laquelle appartiennent: Pierre-Elie Demierre, fils de Jacques-Michel, né en 1735, de « Chardon » au bailliage de Lausanne, H.G. le 7 mai 1768 puis C.G. en 1792; Jacques-Emmanuel « De Mierre », serrurier du bailliage de Lausanne, admis Domicilié le 27 juin 1783, puis B.G. le 10 août 1790 puis C.G. en 1792. Trois autres porteurs du nom sont reconnus C.G. la même année.

Armes: D'AZUR AU PENTALPHA D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES, DEUX EN CHEF ET UNE EN ABÎME, ET SOUTENU D'UN CROISSANT, LE TOUT D'OR.
(Arm. V.)

Sources: L. Fulpius attribue les armes des Demierre, de Moudon, à ceux de Chardonne.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — H. Delédevant et M. Henrioud: Livre d'or des familles vaudoises. — D.H.B.S.

DEMOLE, de MOLE

Voir planche

Famille de la vallée des Bornes en Genevois, dont plusieurs membres vinrent se fixer à Genève dès le début du XVI[e] s.; le premier reçu à l'habitation fut Jean de « Meule », fils de Nicolas, laboureur, de la paroisse d'Arbusigny, le 13 juin 1558. Etienne, ffeu André, de Pers en Genevois, maître veloutier et sergent dans la garnison, est admis B.G. le 12 janvier 1603. A un autre rameau, appartient Jean, fils de Pierre de Mole, du Fresnay, paroisse d'Arbusigny, H.G., qui s'installa à Laconnex; sa nombreuse descendance se répandit à Avully, Bernex, Bossey et Cartigny. Dans la seconde moitié du XVIII[e] s. plusieurs de ses représentants se fixèrent à Genève et furent reçus B.G. Jean-Pierre, de Laconnex, avec un fils mineur et Jean-François d'Avully, admis le 28 juin 1791; Jean-Louis, d'Avully, le 17 septembre 1791; François-Marc et ses deux fils mineurs, le 16 novembre 1791. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jean-Pierre, 1771-1842, qui fut désigné le 25 juillet 1794 pour faire partie du peloton chargé d'exécuter les victimes du tribunal révolutionnaire. Il refusa d'accomplir cet acte, se rebella, put s'échapper et gagna Toulouse (France) où il se maria. Il revint à Genève avec les siens en 1820 environ. Son frère Etienne, né en 1761, dut aussi s'expatrier et se réfugia à Londres. Il conserva l'ancienne orthographe de son nom en deux mots ainsi que toute sa descendance qui existe encore en Australie. Jean-Marc, 1796-1855, avocat et notaire, fut membre du Conseil Représentatif, de la Constituante, du Grand Conseil, lt. de police et conseiller d'Etat, syndic 1844, 1846, et député à la Diète 1845. Eugène, 1852-1928, numismate distingué, collaborateur du cabinet de numismatique (MAH), auteur de nombreuses publications. Avec son neveu Emile, 1874-1922, conservateur du musée des armures (MAH), ils firent tous deux partie de la Commission chargée par le Conseil d'Etat d'établir la forme officielle des armoiries de la République et canton de Genève, dont Emile fit le dessin. La famille Demole est représentée à Genève, en Australie et au Canada.

Armes I: D'AZUR AU PIN D'ARGENT MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME ET ACCOSTÉ DE DEUX LIONS D'OR AFFRONTÉS, LAMPASSÉS DE GUEULES.

Devise: DE MOLE ALTA PETO.

Variante I: LE PIN ARRACHÉ (sans la terrasse).

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CROISSANT DU MÊME, AUX 2 ET 3 DE GUEULES AU LION D'ARGENT.

Variante II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME ET EN POINTE D'UN CROISSANT D'ARGENT, AUX 2 ET 3 D'ARGENT AU LION DE SABLE LAMPASSÉ DE GUEULES.



Armes III: D'ARGENT A LA TOUR RUINÉE DE SABLE, TERRASSÉE DE SINOPLE ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS MOLETTES DE GUEULES, AU CENTRE DE SABLE.

Sources: Les armes I sont les plus anciennes portées par la famille.
Les armes II furent probablement empruntées au début du XVIII[e] s. à la famille française Molé. Elles ont été principalement portées par la branche dite « d'Avully », éteinte en la personne d'Henry Demole-de Pauliny, mort à Constantinople en 1916.

La variante II a toujours été portée par la branche anglo-australienne. Les armes III ont été exclusivement portées par la branche aînée, issue du second fils de Michel de Mole, né en 1648, et éteinte en Russie en la personne d'Andrienne Demole, épouse en 1846 d'Henri de Choudens, C.G., membre de l'Académie des Beaux-Arts de St-Pétersbourg.

Armes I: Une matrice en or ayant appartenu au syndic Jean-Marc Demole. L'écu est surmonté d'une couronne.
Un cachet ovale mis dans le sens horizontal. Deux écus accolés, à dextre Demole et à senestre Joffrey, qui est: Pallé de six pièces de gueules, d'or, d'azur, de gueules, d'or et d'azur. Casque grillé posé de face. Cachet de Sophie de Joffrey, femme d'Eugène Demole, mariée en 1875.

Variante I: Sculpture sur la fontaine du Château d'Avully (ancienne propriété Demole). La médaille d'argent frappée à l'occasion des noces d'argent (1863-1888) d'Isaac Demole et d'Hélène Ador (MAH). Ecu surmonté d'un casque grillé, posé de face. Lambrequins. Une banderole souligne la base de la composition et porte la devise « ALTA PETO ».
L'Armorial manuscrit de Charles-Philippe Du Mont décrit un cachet de 1858 de la collection Vallotton « de Moles, de Mole: d'azur à un arbre arraché... sont dressés deux lions d'... Devise ALTA PETTO *(sic)* ».
Bouclier de métal sur lequel est peinte la variante I, provenant de Crevin, propriété Demole, et appartenant actuellement au pasteur Patte-Patry. Les émaux et métaux sont différents: D'argent au sapin arraché de sinople accosté de deux lions de gueules. Devise ALTA PETIT. Casque vu de trois quarts. Supports: Deux lions.
Un cachet (anc. coll. J.-J. Dunant, au MAH), cire noire, fragment, XIX[e] s. Ecu surmonté d'un casque grillé, tourné à dextre. Cachet Demole, s. d.
Un cachet (anc. coll. Charles Gautier, au MAH), cire rouge rect., XIX[e] s. Ecu surmonté d'un casque grillé, tourné à dextre. Devise: ALTA. PETIT. Cachet Demole, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 15×14 mm., XIX[e] s. Ecu surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Une banderole souligne la base et les flancs de l'écu et porte la devise: ALTA PETO. Cachet Demole, s.d.

Armes II: Livre de 1702, relié plein veau, plats armoriés. Dans une forme ovale l'écu aux armes II, surmonté d'un casque tourné à dextre. Lambrequins. (Propriété de M. Jean-Pierre Demole, Genève).
Dessin du XVIII[e] s. avec en-tête « Armes de la Maison de Mole ». Casque grillé posé de face. Cimier: Un lion issant. Supports: Deux lions. Montre gravée de François Demole, 1825-1899, notaire. Ecu surmonté d'une couronne. Cimier: Un lion issant.

Variante II: Ces armes se trouvaient sur la grande verrière détruite par les bombardements de la guerre de 1939-1945, de l'hôtel de la Merchant Taylor Guild, l'une des plus anciennes et des plus riches corporations de Londres dont John Bamber de Mole, 1798-1845, était un membre influent. Armes accolées à celle de sa femme Isabelle Maudslay, qui sont: De sable au chevron d'argent accompagné de trois maillets du même.
La variante II figure également sur la tombe de famille à Kensington (South-Australia), selon une communication de Lancelot E. de Mole C.B.E. à M. J.-P. Demole, Genève, en 1937.

Armes III: Un dessin fin XVIII[e] s./début XIX[e] s. avec la mention « Armes Demole », et en dessous l'inscription suivante: « Argent à la Tour de sable accostée de 3 molettes de gueule de faucigny 1432. Charmette, l'argent représente les planettes, la lune pour le lundy des Eléments, l'eau de pierre, la perle de fleur, le lis de Vertus, charité, bonté Franchise Candeur, la tour Ruine, Démolie le reste au Nom — *(sic)* ».
Un cachet. Deux écus ovales accolés, à dextre Choudens, qui est: D'argent à trois cœurs de gueules, posés 2 et 1, et à senestre, Demole. Couronne à neuf perles. Cachet d'Andrienne Demole, femme d'Henri de Chondens, mariée en 1846.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 50. — Arm. V. — L. Dufour-Vernes: Gén. de la famille Demole (manuscrit). — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — Sordet. — D.H.B.S.

DE MONTHOUZ(X)

Famille du Faucigny, à laquelle appartient Pierre De Monthoux, fils de Jean, de la paroisse de « Rignier », charpentier, reçu B.G. le 31 décembre 1499. Jean « De Monthou », cordonnier, admis B.G. en 1418, est peut-être de la même souche. G.G.G. rattachent cette famille aux sgrs de Monthouz, près Annecy, ce qui est une erreur. Elle a donné plusieurs notaires, Etienne, Pierre, Isaac et Etienne qui instrumentèrent de 1584 à 1630, 1617 à 1645, 1624 à 1653, 1642 à 1662 (minutes aux AEG).



Armes: D'ARGENT AU MONDE DE GUEULES, CINTRÉ ET CROISÉ D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DE GUEULES ET EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE ET DE DEUX ROSES DE GUEULES TIGÉES ET FEUILLÉES DE SINOPLE MOUVANT DES COUPEAUX DEXTRE ET SENESTRE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante: La croisette du monde recroisettée ou tréflée. (Naville-Rilliet)

Sources: Trois cachets, cire rouge, ovales 19×17 mm., XVII[e] s. Ecu ovale aux armes De Monthouz, émaux non indiqués. Légende «ESTIENNE·DE MONTHOUZ·». Gravure très incisive. Cachets d'Etienne De Monthouz, C.G., notaire, apposés sur le testament de Susanne Trembley, ffeu Sire Louis, C.G., femme d'Antoine Dangers, H.G., marchand, 11 octobre 1613. (AEG: Jur. civ., vol. 1, p. 337-348.)
Dix cachets, cire rouge, ovales 15×13 mm., fragments, XVII[e] s. Ecu en forme de cartouche, aux armes De Monthouz, émaux non indiqués, accosté des lettres I et D. Jolie gravure. Cachets d'Isaac De Monthouz, C.G., notaire, apposés sur le testament de Marguerite de la Corbière ffeu No. Ami, B.G., marchand, et femme de No. Abraham du Mont, C.G., 31 octobre 1642. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 5-12.)
G.G.G. citent un cachet de 1619 aux armes De Monthouz.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 82. — G.G.G. (sous D et M).

DÉNÉRIAZ, DENARIE

Voir planche

Famille de Samoëns en Faucigny, à laquelle appartiennent les frères André, cordonnier, et Jean, mercier, reçus B.G. le 21 octobre 1524. Elle a donné quatre membres du CC (G.G.G.), des orfèvres, des graveurs et essayeurs à la Monnaie.

Armes I: D'ARGENT A TROIS MOUCHETURES D'HERMINE POSÉES 2 ET 1, SURMONTÉES EN CHEF D'UN TOURTEAU DE GUEULES CHARGÉ D'UNE CROIX PATTÉE ALÉSÉE D'ARGENT ET EN POINTE D'UN MONT DE SINOPLE POSÉ EN BANDE.

Variante: TROIS FLÈCHES au lieu des trois mouchetures. (G.G.G.)

Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS D'ARGENT.

Sources: Un cachet (au MAH, n° 1488), cire rouge, fragment en mauvais état. Ecu aux armes Dénériaz. Cachet d'Amed [Ami] Dénériaz l'aîné, 1633. Naville-Rilliet cite un cachet, qui doit

être le même, apposé au testament du même personnage, 1633. (Pinault, not.)
Naville-Rilliet écrit que « Jacques-Louis Deneria... donna une médaille en 1716 où ses armes sont » les armes II et qu'il dut perdre le souvenir des véritables armoiries de sa famille.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 38. — G.G.G. — D.H.B.S.

DENTAND

Voir planche

Famille de Veigy en Chablais, dont la filiation ininterrompue remonte à Georges Dentand, notaire, ffeu François, reçu B.G. le 15 novembre 1510, du CC 1538. Père de No. Dominique, mort en 1574, qui fut membre du CC en 1544. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Abraham, du CC 1573, cosgr d'Hauteville et de la maison forte de Veigier à Vallières, cosgr de Veigy en Chablais. Le duc de Savoie, en 1582, lui accorda des lettres de noblesse ainsi qu'à son frère Isaac; le Conseil de Genève en prit de l'ombrage. Pierre-Gédéon, 1746-1780, pasteur, membre de la Société de Haarlem (Senebier). La famille s'est éteinte en la personne de Jeanne-Elisabeth Dentand, femme de Sp. Nicolas Chenevière, C.G., morte le 21 juillet 1820.

Armes: D'ARGENT AU LION DE SABLE TENANT UNE HURE DE SANGLIER DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT MAL ORDONNÉES A DEXTRE ET D'UN SOLEIL D'OR ISSANT A SENESTRE.

Cimier: Le lion de l'écu.

Devise: SIC DENTANT.

Variante: Une tête de lièvre ou de castor à la place de la hure de sanglier.

(G.G.G. d'après Naville-Rilliet et Franchi-Vernay)

Sources: H.D.: L.N. dans A.H.S. (1917), XXXI, p. 20.
Charles-Emmanuel, duc de Savoie, accorda des lettres de noblesse le 7 février 1582 aux frères Abraham et Isaac Dentand, C.G., cités. Les registres du Conseil en font mention le 29 mai 1582 « Abraham et Isaac Dentan ont obtenu des lettres gratuites d'annoblissement du Duc de Savoie pour tenir fiefs nobles et cela au sujet de leur Seigneurie de Veigy ».
Naville-Rilliet écrit: « J'ai vu un Tableau de ces armoiries au Jeu de l'Arc avec la devise [etc.]. Toutes les diverses branches ont adopté ces mêmes armes qui peut-être étoient déja en tout ou en partie celles de leur auteur commun ».
Six cachets, cire rouge, ovales 19 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Dentand, émaux non indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Cimier. Gravure très fine dans le style fin Louis XIV/Régence. Cachets de No. Julien Dentand, C.G., auditeur, apposés sur des procurations pour Marc Cramer, banquier à Londres, 17 mars, 26 juin et 3 novembre 1779. (AEG: Jacques-Antoine Du Roveray, not., vol. 6, p. 67, 70, 72, 152, 156, 160.)
Cinq cachets, cire noire, ovales 23 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Dentand, émaux non indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux et de palmes. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Gravure très fine dans le style de la première moitié du XVIII[e] s. Cachets de No. et Sp. Pierre-Gédéon Dentand, C.G., pasteur, cité. Testament 18 novembre 1780. (AEG: Charles-Gabriel Flournois, not., vol. 36, acte inséré entre les pages 72 et 73.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11 et n° 87, f° 38. — G.G.G. — Arm. V. — H.D.: L.N. — R.G.S. Ge. I. — Sordet. — Heyer. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque. — D.H.B.S.

DEONNA ou DEONA depuis 1726, primitivement DOHNA ou DHONA

Voir planche

Famille de Groll soit Groenlo, en Gueldre (Pays-Bas), dont la filiation ininterrompue remonte à Antoine, qui créa vers 1650 à Lyon (France) une fabrique de teinture de toiles. Son fils Etienne, vers 1650-1710, fut reçu B. de Denens (Vaud) le 25 avril 1690. Deux de ses fils furent admis B.G.: Jean, 1677-1754, natif, maître horloger, avec son fils Jean-Jacques le 6 mars 1722, et Gaspard « Deona », natif, maître teinturier en toiles, avec ses fils mineurs Henri, Abraham et Alexandre, le 19 novembre 1726. Henri cité, 1745-1816, donna une grande extension au commerce des toiles peintes à Genève; il fut du Comité Administratif 1792, du Comité Législatif 1794, du Conseil Législatif 1795, président de l'Assemblée Nationale 1793, administrateur de la Ville 1796, de la Société économique 1798-1816. Gaspard, petit-fils de Gaspard B.G. en 1726, 1746-1797, fut appelé pour réorganiser la fonderie royale de Porto-Reale près Cadix (Espagne) et plus tard dirigea la fonderie royale de St-Domingue (Haïti). Son petit-fils Marc-Henri-Laurent, 1815-1868, fixé à Marseille, créa et développa de grandes sociétés industrielles et commerciales: Forges et chantiers de la Méditerranée, Société des raffineries de la Méditerranée, Messageries maritimes impériales. Henry-Auguste, 1872-1944, D[r] en droit, collabora au t. I du *Recueil généalogique suisse. Genève* 1902, aux *Archives héraldiques suisses*, au *Dictionnaire hist. et biogr. de la Suisse.* Généalogiste et héraldiste, il laissa des volumes de notes manuscrites (AEG) auxquelles nous avons faits de nombreux emprunts pour le présent ouvrage. Jules-Chrétien-Paul-Waldemar-Bönecke, frère du précédent, 1880-1959, archéologue, membre étranger de l'Ecole française d'archéologie à Athènes 1905-1908, fut à l'Université de Genève suppléant avec J. Nicole, du professeur Edouard Naville 1908-1911, professeur extraordinaire d'archéologie classique et orientale 1921-1925, ordinaire d'archéologie classique 1925-1955; directeur du Musée d'Art et d'Histoire 1920-1951, membre de l'Académie royale des Beaux-Arts de Belgique, fondateur de la revue *Genava*; il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'archéologie et d'histoire de l'art et d'environ 800 articles ou études d'archéologie, histoire de l'art, folklore. La famille Deonna est encore représentée à Genève.

Armes I: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES ET AUX 2 ET 3 D'ARGENT A LA CROIX DE GUEULES.

Armes II: D'OR A DEUX PALS DE GUEULES, AU LION LÉOPARDÉ DE SINOPLE BROCHANT ET AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE COURONNÉE DE SABLE.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 22×19 mm. Ecu aux armes I, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins importants. Gravure très fine. Cachet Deonna, s.d. C'est probablement la croyance à une origine italienne qui fit prendre à Henri Deonna, 1749-1816, les armes II, qu'il faut rapprocher des armes des Dona (Venise), des Donati (Florence; Tessin), Donnea (Italie, Flandre).

Références: Arm. ms. Jacques Pictet, syndic. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 52, 53 et 54. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. VI. — H.D.: Famille Deonna, 1902 et 1908; Descendance d'Et. Deonna et Elis. Fuchs, 1904. — D.H.B.S.

DE RABOURS

Voir planche

Famille originaire du Hainaut (Belgique), à laquelle appartiennent « Hon. Philippe De Rabours, fils de feu hon. Joseph, natif de Monts en Hainault, & hon. Philippe, son fils, avec les enfans dudit Philippe le jeune », reçu B.G. le 23 juin 1624 (en 1598, il est dit marchand de Cologne). Parmi les personnalités, il nous faut citer: Gédéon, 1710-1775, habile praticien, qui fut médecin des armées du roi de France après 1738 et revint à Genève dès 1753. La famille De Rabours s'est éteinte à Genève dans les mâles en la personne de Frédéric, 1879-1929, avocat, député au Grand Conseil 1913-1923, au Conseil National 1917-1925, 1928-1929.

Armes: D'AZUR AU DEXTROCHÈRE D'ARGENT, ARMÉ D'OR, MOUVANT D'UN NUAGE D'ARGENT AU FLANC SENESTRE ET TENANT EN PAL UNE ÉPÉE D'ARGENT GARNIE D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'AZUR AU BRAS, « SORTANT D'UNE COTTE DE MAILLE » ET TENANT UN POIGNARD, LE TOUT D'ARGENT.
(Galiffe; G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 39. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

DÉRIAZ

Voir planche — Supplément

Famille originaire de Dardagny près Genève, dont la filiation ininterrompue remonte à Nicolier « Dériar » qui vivait en 1392. Elle était possessionnée dans ces lieux. Une reconnaissance de biens en 1714, cite un acte d'affranchissement par No. Daniel ffeu No. Ami Favre, C.G., ancien auditeur de la Justice, sgr de Châteauvieux, Bruel, Confignon, Challex, en faveur de Jean, Michel, David et Pierre ffeu Michel « Desriaz », moyennant la somme de quatre mille florins. Cet acte fut homologué par les syndics et Conseil de Genève le 29 avril 1665. De Jean cité, descendent les branches de Cartigny, éteintes à l'exception du rameau de Peney, qui ont pour auteur Pierre-Louis, 1751-1795, communier de Dardagny, fixé à Cartigny, C.G. en 1791. Cette localité est le lieu d'origine donné à la famille Dériaz. Ce rameau est actuellement représenté à Genève et à l'étranger, il a donné plusieurs peintres, architectes et ingénieurs, dont: Jean-Jacques, 1814-1890, professeur d'ornement et d'architecture à l'Ecole municipale d'Art, qui composa et exécuta la décoration intérieure de nombreux édifices. Il est l'auteur du plafond et de la frise de la Salle des Abeilles à l'Athénée.



Armes: ÉCARTELÉ EN SAUTOIR D'OR ET D'AZUR CHARGÉ AU 1 D'UNE AIGLE BICÉPHALE DE SABLE, AU 4 DE TROIS COQUILLES MAL ORDONNÉES DU MÊME, A LA FASCE ONDÉE D'ARGENT BROCHANT SUR LE TOUT.

Sources: Armes composées en 1951, par M. J.-J.-A. Dériaz, architecte, et adoptées dès cette date par tous les membres de sa famille.

Références: J.-J.-A. Dériaz: Généalogie de sa famille (manuscrit). — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne. 1791. (Recensement A 15.)

DE ROCHES

Voir planche

En latin *de Rupibus.* Famille originaire de Moirans en Franche-Comté reçue à l'habitation à Genève avec « Commendables Françoys et Hugues de Roches frères, drappiers, de Moyrens », le 28 mai 1549; ils furent reçus B.G. le 18 avril 1555: « Françoys et Hugues De Rouche, filz de feu Humbert, de Moyrens en Bourgongnie, marchans ». Parmi les personnalités, il nous faut citer: François, 1700-1769, pasteur à Chêne 1727, à Genève 1733-1756, professeur de théologie à l'Académie 1749-1756. Son fils Jean-Louis, 1745-1815, fut pasteur à Genève 1773-1780, professeur de langues orientales à l'Académie 1773-1815. Son fils Jean-Jacques, 1780-1864, fut professeur adjoint de médecine 1811, puis honoraire 1817-1830, conseiller d'Etat 1830-1841. Le dernier membre de la famille est Renée-Charlotte-Jeanne-Françoise de Roches, 1787-1875, femme d'Antoine-Louis Odier-Chevrier.



Armes: D'AZUR A LA FLEUR DE LIS D'OR ACCOMPAGNÉE AUX CANTONS DEXTRE ET SENESTRE DU CHEF D'UNE ÉTOILE DU MÊME.

Cimier: Une fleur de lis.

Devise: DIEU EST MON ROCHER.

Armes (XVIII[e] s.) II: D'AZUR A LA TOUR CRÉNELÉE D'ARGENT, AJOURÉE ET MAÇONNÉE DE SABLE, ACCOSTÉE DE DEUX LIONS AFFRONTÉS D'OR ET SURMONTÉE D'UNE FOI PARÉE D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Sources: G.G.G. donnent les armes, à la fleur de lis occupant tout l'écu, d'après un « *Cachet* 1625-1648 ».
Dans son armorial manuscrit n° 86, Galiffe donne le dessin des armes avec la mention « Sp. Dan' de Roches 1648 », pasteur, petit-fils de François cité.
Un cachet (Fonds Blavignac, acquis de Mayor, au MAH, n° 242), papier de plomb et cire rouge, octogonal 23 × 20 mm. Ecu aux armes de Roches, l'émail du champ indiqué. Casque grillé posé de face. Cimier. Devise. Cachet de Roches, s.d.
Un cachet (au MAH, n° 2034), cire rouge, fragment, XVIII[e] s. Ecu aux armes de Roches; la fleur de lis occupe tout l'écu. Cachet de Roches, s.d.
Un cachet (au MAH, n° 2035), cire rouge, octogonal 21 × 18 mm., XIX[e] s. Casque grillé posé de face. Cimier. Devise. Cachet de Roches, s.d.
Naville-Rilliet écrit: « J'ai vu des cachets de ceux d'aujourd'huy portant » les armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 39. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Liv. Hab. — Heyer. — D.H.B.S.

DERODON, de RODON

Famille probablement dauphinoise, à laquelle appartient David, 1600-1664, théologien et professeur de philosophie, né à Die, banni de France en 1663, qui obtint à Genève l'autorisation de donner des leçons particulières aux étudiants en théologie, auteur d'une vingtaine d'ouvrages. Jean-Pierre ou Pierre « Derodon », ffeu Jacques, avocat au Parlement de Grenoble, reçu B.G. le 17 décembre 1717 avec son fils Bénédict-André, et David « De Rodon », reçu B.G. le 5 juillet 1788, sont probablement de sa famille.



Armes I: D'AZUR A L'AIGLE DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS CROISSANTS D'ARGENT.
(Grenus)

Armes II: D'AZUR AU CROISSANT D'ARGENT, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.
(Rietstap)

Références: Grenus. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 39. — Rietstap (sous Rodon, de). — Fr. Prot. (sous Derodon). — Borgeaud. — D.H.B.S. (sous Rodon, de).

DERUNGS

Famille de Lugnez et de Brigels (Grisons), à laquelle appartient Jacob-Antoine Derungs, né le 27 décembre 1839, à Troni (Trons), charpentier, N.G. le 17 janvier 1873, admis à la commune de Genève.



Armes: D'ARGENT AU LION DE...

Références: AEG: Bgsie E4, 1862-1874. — D.H.B.S.

DES ARTS

Voir planche

Famille originaire de Thonon en Chablais, dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Budin, alias Des Arts, qui testa le 26 mars 1518, reçu B.G. le 27 novembre 1498. Elle a donné dix membres du CC dont trois du Petit Conseil, deux devinrent syndics, le premier lt. (Naville-Rilliet); et trois du Conseil Représentatif dont un du Grand Conseil. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Aimé, mort en 1574, du CC 1539, du LX, sautier 1546-1556, graveur de la Monnaie, 1556-1570. Jacques, drapier, du CC 1533, conseiller 1541-1567, syndic 1545, 1551, lt. 1547, trésorier 1548, 1554, envoyé à Bâle 1551, à Paris et à Berne 1552. Jacques, 1564-1612, du CC 1589, auditeur 1592, 1607, du LX, châtelain de Cessy et Meyrin 1597, de Gaillard 1600, procureur général 1611. Jean, 1590-1639, du CC 1612, puis du LX, auditeur 1624, châtelain de St-Victor et Chapitre, cmdt d'une compagnie au service de Suède. Daniel, 1608-1653, auditeur 1628, du CC 1638, cap. de la garnison 1636, cap. au service de Venise 1646, cmdt d'un détachement envoyé au secours de Berne 1653. Ce dernier est l'aïeul de Philippe, 1686-1754, D[r] en droit et avocat, du CC 1714, secrétaire de la justice 1718, auditeur 1721, châtelain de Peney, du Petit Conseil 1728, syndic 1737, 1741, 1745, 1749, premier syndic 1753. Jean, 1708-1790, commissaire de la bourgeoisie 1762-1769. Joseph, 1743-1827, avocat, secrétaire de la justice 1773, procureur général 1774-1776, du CC 1770-1772, 1778-1792, du Petit Conseil 1777-1798. Il abandonna vers cette époque le parti de la bourgeoisie ou des Représentants, pour devenir de plus en plus l'un des chefs du parti aristocratique ou Négatif. En 1782, lors de l'insurrection de la bourgeoisie, il fut maintenu trois mois en captivité, puis rentra au Petit Conseil la même année. Il prit une part importante à la rédaction de l'Edit de Pacification du 18 novembre 1782. Lt. de police en 1789, il quitta le Petit Conseil en 1790. Condamné à mort par contumace par le Tribunal révolutionnaire de juillet 1794, il vécut en exil dans le Pays de Vaud, en Pologne, puis à Brunswick. Il revint à Genève sous l'empire et prépara dès la fin de l'année 1813, avec Ami Lullin et Saladin de Budé, la restauration de la République. Le 28 décembre il alla conférer à Lausanne avec le général Bubna, et le 30 fut désigné pour l'un des quatre syndics du gouvernement provisoire. En 1814 il fit partie de la délégation genevoise auprès des monarques alliés;

député aux Diètes de 1815 à 1818. Son rôle fut prépondérant dans la préparation de la Constitution de 1814, ainsi que dans celle de l'entrée de Genève dans la Confédération. Il se retira du Conseil d'Etat en 1818 et reçut le titre de conseiller d'Etat d'honneur; il siégea jusqu'à sa mort au Conseil Représentatif. Fondateur d'une bourse de famille, il publia en 1816: *Les principes de la Révolution française sont incompatibles avec l'ordre social.* Son fils Jacques, 1778-1833, fondateur d'une maison de banque à Hambourg (Allemagne) en 1814, est l'auteur d'une branche encore représentée dans cette ville. Une autre branche établie dans la province de Venise est également vivante; elle remonte à Jean-Alphonse, 1769-1855, négociant à Trieste. La famille Des Arts est éteinte à Genève.

Armes: D'AZUR A DEUX CHEVRONS D'OR ACCOMPAGNÉS DE TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1, ET SURMONTÉS D'UN SOLEIL, LE TOUT DU MÊME.

Variante I: Le soleil dans un chef.

Variante II: Le soleil dans un chef distinct, pas d'étoiles. (G.G.G.)

Cimier: Un soleil d'or.

Sources: Un sceau à sec, ovale 18 × 14 mm., XVI[e] s. Ecu en forme de cartouche à la variante I. Sceau de Jacques Des Arts, C.G., trésorier, cité, apposé sur une lettre du 17 novembre 1556, « Aut Manifique Puissant et Tres redoutés Signers Messieurs Les Sindiques et Conseil de Genesve ». (AEG: P.H., n° 1600.) Il était alors chargé de négocier à Berne au sujet du pont que les Bernois voulaient faire construire sur le Rhône.
G.G.G. citent des cachets de 1545 et 1556, sans doute semblables à celui décrit ci-dessus.
Cinq cachets, cire rouge, ovales 24 × 21 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Des Arts, émaux indiqués, dans un cartouche très découpé, orné de rinceaux, de feuillages et d'une coquille à sa base. Casque grillé, posé de face. Cimier. Lambrequins petits. Composition de style fin Louis XIV/Régence. Gravure très fine. Cachets de No. Philippe Des Arts, C.G., premier syndic, cité, apposés sur son testament en portf., 18 mai 1754. (AEG: vol. 41.)
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 29 × 23 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Des Arts, émaux indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Jolie gravure. Cachet Des Arts, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire grise, ovale 27 × 23 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Des Arts, émaux indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet Des Arts, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 39. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — A.G.S. III. — P.-E. Martin: Notes sur l'origine de la famille Des Arts à Genève, dans A.H.S. 1912. — Not. sur la famille Des Arts. Hambourg, 1888. — La famille Des Arts. Iéna, 1903. — Goverts: Not. dans Deutches Geschlechterbuch, 1913. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

DESBAILLET, DESBAILLETS

Voir planche

Famille du mandement de Peney (Genève), originaire du hameau des Baillets, citée à Malval dès 1378, à laquelle appartiennent Frédéric Des Baillets, de Dardagny, et ses deux fils mineurs, Philippe Desbaillets, de Malval, et Thomas Des Baillets, des Baillets, « ancien Genevois de la campagne, cultivateur, et François, son fils mineur », reçus B.G. les 28 juin, 5 août et 11 novembre 1791. Il faut très probablement y ajouter les douze, ou une partie des Ballet, Balleti, Balliet et Ballicti, reçus B.G. de 1422 à 1468.

Armes: COUPÉ D'AZUR A TROIS ABEILLES D'OR POSÉES 2 ET 1 ET D'OR A LA BARRE DE SINOPLE ACCOSTÉE DE DEUX COTICES DE GUEULES.

Sources: Diplôme aux armes décrites ci-dessus, établi par le géomètre Jean Héberlé à la fin du XVIII[e]/début XIX[e] s. (communication de M. Alfred Desbaillet, ancien conseiller d'Etat, à M. L. Fulpius).
Tableau des familles du Mandement (L. Fulpius).

Références: L. F.: Contrib.

DES CONFINS

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Claude Des Confins, de Savigny, au mandement de Chaumont (Genevois). Père de Sire Jean, vers 1544-1594, reçu B.G. le 14 février 1569, qui est l'auteur de deux branches. La branche aînée s'est éteinte au début du XVIII[e] s. Jacques fils de Jean cité, est l'auteur de la branche cadette, du CC 1599, contrôleur des travaux publics, commandant de la cornette de cavalerie, chargée d'aller en 1603 saisir les cloches d'Annemasse (Dépt Haute-Savoie). Parmi ses descendants, il nous faut citer: Pierre, 1599-1653, du CC 1626, curial de Jussy 1626, châtelain de Peney, auditeur 1645, sautier 1649; Guillaume, 1683-1754, avocat 1707, du CC 1714, auditeur 1722, contrôleur des travaux publics 1733. Il fut le dernier représentant de la famille à Genève.

Armes: DE GUEULES AU BOUQUETIN D'ARGENT ADEXTRÉ D'UN ROC DU MÊME ET SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'AZUR AU BOUQUETIN AU NATUREL ADEXTRÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Jean Des Confins, reçu bourgeois, étoit boucher [etc.]. Au livre du Graveur Légaré, les armes sont blazonnées (variante) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 11. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — Sordet.

DES FOSSES

Famille originaire de la région de Genève à laquelle appartient Pernet Des Fosses, fils de François, du CC 1533, du LX 1535, trésorier, syndic, premier

syndic 1557; maître d'œuvres, il dirigea les travaux de construction du Collège, de la rampe de l'Hôtel de Ville et des fortifications.

Armes: UN CŒUR PERCÉ DE QUATRE TROUS EN PAIRLE.

Sources: Naville-Rilliet qui a « vu son sceau [de Pernet des Fosses] aux Lettres du Conseil en 1540 ».
G.G.G. attribuent ces armes à la famille de François De Fosses, qui a donné trois membres au L, un au CC, au Petit Conseil, un syndic 1540 et s'éteignit au XVII[e] s.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11 et n° 87, f° 39. — G.G.G. — D.H.B.S.

DES GOUTTES

Voir planche

Famille originaire de St-Symphorien-sur-Coise (Dépt Rhône), en Forez, dont la filiation ininterrompue remonte à Jean, vivant à la fin du XV[e] s. Son petit-fils Jérôme, 1526-1590, commerçant en soierie, converti en 1546, après bien des pérégrinations dès 1533; par Bâle, Lyon, Gênes, Lucques, Genève, Lyon, Montluel, Genève, Lausanne, en France, Lausanne, Bex, Lausanne, il s'installa à Genève et y mourut. Ses fils Zacharie et Jérôme, « natifs de Lyon et originaires de St-Saphorin le Chastel en Lyonnoys », (Jérôme naquit à Lausanne), furent reçus B.G. le 28 septembre 1596; ils sont sgrs de Villette (Genève) avec leur frère Jean-Baptiste. Le fils de ce dernier, Aimé ou Ami, 1601-1663, reçu B. de Berne le 4 décembre 1643, est l'auteur d'une branche bernoise, qui s'est éteinte avec Louis-Antoine, 1833-1912, colonel. Zacharie-Henri, 1762-1834, auditeur, membre du Comité d'administration, fut chargé de missions diplomatiques en Suisse et en Allemagne; remplaça quelques temps Reybaz ministre de Genève à Paris; sous le régime français, il fut préfet des Vosges, puis de la Drôme et ensuite commissaire des relations commerciales en Suisse. La famille Des Gouttes existe encore à Genève.



Armes (anciennes) I: DE GUEULES A TROIS GOUTTES D'ARGENT, POSÉES 2 ET 1.

Armes II: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS GOUTTES DU MÊME.
(Branche genevoise)

Armes (nouvelles) III: TIERCÉ EN BANDE D'ARGENT, DE GUEULES A TROIS COQUILLES D'ARGENT ET D'AZUR A TROIS BARRES D'OR.

Armes IV: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS GOUTTES DU MÊME, A LA BORDURE AUSSI DE GUEULES.
(Branche bernoise)

Variante: LE CHAMP D'OR.
(G.G.G.)

Sources: En suite du mariage en 1512 de Noël Thellusson avec Jeanne Des Gouttes, fille de Jean cité, les Thellusson placèrent dans leurs armes un écusson aux armes Des Gouttes anciennes.
La famille adopta au milieu du XVIII[e] s. les armes de la famille noble Des Gouttes, de France (armes III).
Quatre cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Thellusson, qui est ici: D'or au frêne arraché de sinople, chargé depuis la première alliance Des Gouttes, d'un écusson posé en bande, de gueules à trois larmes d'argent (émaux non indiqués). Casque grillé posé de face, surmonté des lettres R·D·G· Lambrequins importants. Cachets de René Des Gouttes, C.G., marchand, apposés sur son testament en portf., 27 février 1667. (AEG: vol. 32.)
Un cachet (MAH, n° 1013), cire rouge, ovale 25 × 20 mm. Ecu ovale entouré de palmes, aux armes III. Couronne à neuf perles. Cachet Des Gouttes, s.d.
Un cachet (anc. coll. Gal., au MAH, n° 1492), cire noire, rect. 14 × 12 mm. Ecu entouré de deux palmes, aux armes III. Couronne à neuf perles. Cachet Des Gouttes, s.d.
Un cachet (anc. coll. Gal., au MAH, n° 1493), cire rouge, 21 × 18 mm. Ecu aux armes IV, seul l'émail du chevron est indiqué. Casque grillé, couronné, tourné à dextre. Lambrequins. Cachet Des Gouttes, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 55. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — A.G.S. II et VI. — P.-F. Geisendorf: Hist. d'une famille du Refuge français: les Des Gouttes, de Saint-Symphorien-le-Châtel en Lyonnais et de Genève. 1943. — D.H.B.S.

DES HOURS, primitivement HOURS

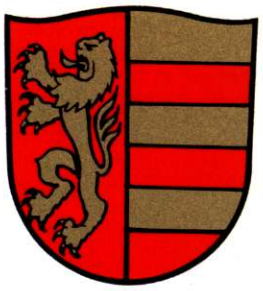
Famille des Cévennes établie dès la fin du XV[e] s. à Lasalle, en Languedoc (Dépt Gard), qui acheta la terre et sgrie de Calviac, près Lasalle. A cette famille appartiennent « Bernard Hours, seigneur de Calviac au diocèse de Nismes en Languedoc », reçu H.G. le 8 avril 1555, et « Claude Hours de Calviac, de Sainct Pierre de la Sale en Languedoc », reçu H.G. le 26 novembre 1556; les deux frères « Hours de Calviac », ffeu Jean, « natifz de St Pierre de la Sale », furent reçus B.G. le 12 janvier 1557. Le 23 avril 1672, « Nob. Charles Deshours, sieur de Salviac, de la Sale en Languedoc, [fut] réhabilité en la bourgeoisie de sieur Claude Deshours, son bizayeul, gratis ».

Armes I: BANDÉ D'ARGENT ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UNE ROSE DE GUEULES ET SOUTENU D'UNE DEVISE D'OR.
(Armes Orsini)

Variante: LA DEVISE D'OR CHARGÉE D'UNE ANGUILLE D'AZUR.

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 Orsini, ET AUX 2 ET 3 D'ARGENT A L'OURS DE SABLE RAMPANT CONTRE UN ARBRE DE SINOPLE ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉCUSSONS DE GUEULES EN CHEF.

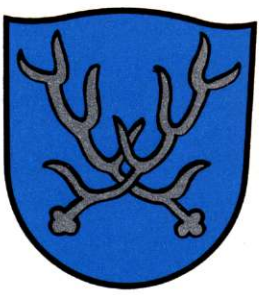
Sources: Les armes I sont celles de la famille Orsini, de Rome, que la famille Hours prit à tort.
Les armes II sont données par d'Hozier, Armorial général de 1699. Rietstap donne: 1) Hours (des) de Calviac. Languedoc. Armes de: Ursi; 2) Hours (des) marquis de Ribaute. Languedoc. Bandé de gueules et d'argent; au chef d'argent chargé d'une rose de gueules, soutenu d'une devise d'or chargée d'une couleuvre ondoyante en fasce de sable (voir Orsini); 3) Hours (des). Lorraine (an. 30 nov. 1715). D'argent à l'ours rampant de sable, tenant entre ses pattes un triangle d'azur, à la fasce d'or brochant.



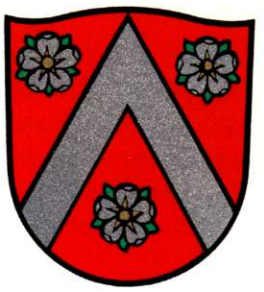
DIODATI



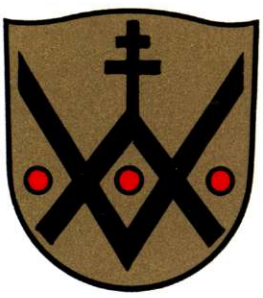
D'IVERNOIS



de DOHNA



DOMINICÉ



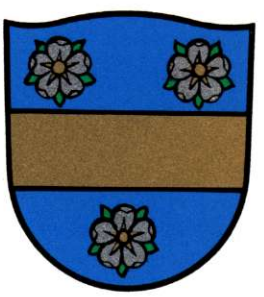
DONZEL



DUBOIS



DUBOULE



DUBY



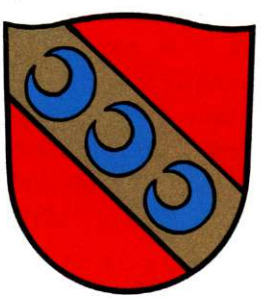
DUCHÊNE



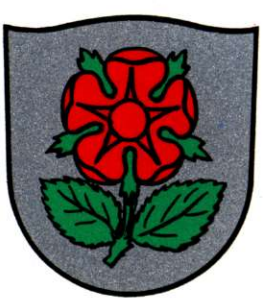
DU COMMUN I



DUCOMMUN II



DU CREST



DUCROS



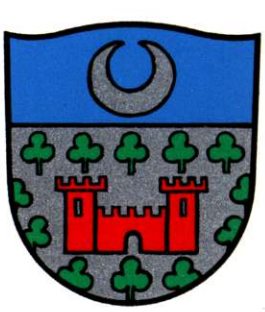
DU FEY



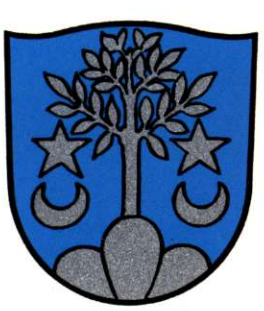
DUFOUR I



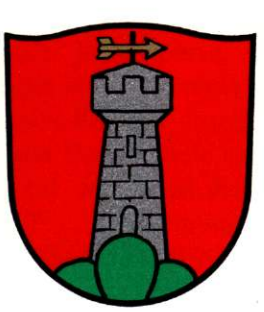
DUFOUR II



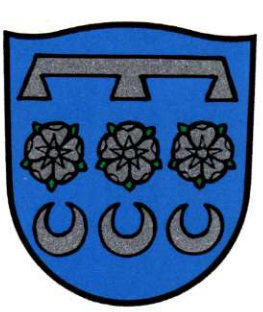
DUFOUR III



DU FRESNE



DUGERDIL



DU HAMEL

De la branche restée en France, Charles des Hours, sgr de Calviac, reçut une lettre de maintenue de noblesse du 13 septembre 1698, et Pierre-Emile des Hours de Calviac adopta en 1864 un petit-neveu qui devint Dumas de Marveille des Hours de Calviac. Cette famille subsistait toujours à la fin du XIX[e] s.

Références: D'Hozier. — Rietstap. — Fr. Prot. (sous Des Hours).

D'ESPINE

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Claude-Guillaume D'Espine, notaire et châtelain, mort au Châtelard en Bauges (Dépt Savoie) le 24 décembre 1641. Il fut le trisaïeul de Jean-Baptiste-François, baptisé à St-Malo (France) le 15 janvier 1727, peintre sur émail, qui se convertit à la religion réformée et fut reçu H.G. le 11 octobre 1766 puis C.G. en 1792. Il mourut à Genève en 1799. Sa descendance est encore représentée à Genève. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-François-Pierre, 1783-1859, consul de Suisse et de Suède à Odessa 1812, du Conseil Représentatif 1816, 1835, président de la branche française de l'Alliance évangélique. Jacob-Marc, 1806-1860, D[r] médecin, connu pour ses travaux importants de statistique médicale, chevalier des SS. Maurice et Lazare et de la Légion d'honneur. Jean-Henri-Adolphe, 1846-1930, D[r] médecin, professeur à l'Université de Genève, membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris.
A la branche demeurée française issue de Claude-François, 1680-1751, oncle de Jean-Baptiste-François, B.G., cité, se rattachent: Jean-Baptiste, 1724-1794, conseiller du roi de Sardaigne 1780, qui fut élevé au titre de baron le 29 novembre 1782, nommé résident auprès de la République de Genève le 18 décembre 1782. Son frère Joseph, 1737-1830, D[r] médecin, médecin du roi Victor-Amédée III, directeur des eaux d'Aix-les-Bains. Ce dernier fut père de Charles-Humbert-Antoine, 1777-1852, médecin à Aix, qui hérita du titre de baron de son oncle et le transmit à sa postérité.

Armes: DE GUEULES A UN CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES D'ARGENT, 2 ET 1.

Devise: NON SINE SPINIS.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 18 × 15 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes D'Espine, émaux indiqués. Casque grillé tourné à senestre. Banderole placée sous l'écu et portant la devise. Cachet D'Espine, s.d.
Un cachet (don de M. le D[r] A. D'Espine au MAH, n° 281 a), cire rouge, ovale 25 × 22 mm. Ecu aux armes D'Espine, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Cimier: Trois plumes d'autruche. Cachet D'Espine, s.d.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 55. — Foras II. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

DES PRÉAUX

Voir planche

Famille de Rouen, en Normandie, à laquelle appartient « M[tre] Pierre Des Preaulx », ffeu Guillaume, « ministre de la parolle de Dieu à Russin », reçu B.G. le 13 janvier 1576. Heyer le nomme Despréaux ou De Preaux dit De la Tour, et Naville-Rilliet le donne d'une « maison noble ».

Armes: D'ARGENT AU CHEF DE SABLE ET AU LION DE GUEULES BROCHANT SUR LE TOUT.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Heyer.

DES PREZ

Famille du mandement de Cruseilles en Genevois, dont la filiation ininterrompue remonte à Symphorien dit Forin Desprez, d'Andilly ou de St-Symphorien (au Mont-de-Sion), mort en 1572. Deux de ses fils et quatre petits-fils furent maîtres imprimeurs. Son fils Jean fut reçu H.G. le 30 août 1585. Martin Des Prez, ffeu Forin cité, « de St-Saphorin au Mont de Syon », maître imprimeur, fut reçu B.G. le 16 décembre 1577. Ses neveux Jean, Pierre et Gédéon Desprez, « enfans de feu Estienne Després, natifs de ceste Ville », tous trois maîtres imprimeurs, furent reçus B.G. le 6 décembre 1613. La famille s'est éteinte dans les mâles en 1758.

Armes I: UN PARTI, AU 1 UN LION, ET AU 2 COUPÉ; AU 1 A TROIS OISEAUX POSÉS 2 ET 1, AU 2 UNE ÉTOILE.

Armes II: UN PAIRLE RENVERSÉ, CHARGÉ EN ABÎME D'UN CROISSANT ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CŒUR.

Sources: Naville-Rilliet donne les armes I.
G.G.G., planche 16, donne les armes I; p. 13: « *Des Prez, Du Prez,* de St-Saphorin près Cruseille. *Sceaux* 1556 et 1639. *Galiffe* ». Galiffe dans son Armorial manuscrit donne les armes II et les attribue à [Philippe] « Desprez, ministre à Chancy, 1662 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 38. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — Heyer.

DESTRAZ, DETRAZ, de TRAZ

Voir planche

La famille Destraz est originaire de la région d'Oron (Vaud). Jean Destraz, communier de Châtillens, Essertes et Les Tavernes, à Lutry, est reçu B. de La Tour-de-Peilz en 1740; il est appelé Destraz, De Traz et Detraz. Cette branche n'est plus représentée que par un rameau établi à Genève dès la fin du XVIII[e] s., qui écrit son nom DE TRAZ. Elle fut N.G. le 23 juillet 1838, en la personne de Charles-Henry-Emile, propriétaire, âgé de 32 ans, admis à la commune de Genève. Parmi les personnalités il

faut citer Robert de Traz, 1884-1951, critique, essayiste et romancier, qui fut l'un des fondateurs de la Nouvelle Société helvétique, fondateur et directeur de *La Revue de Genève* 1920, ensuite liée à la *Bibliothèque universelle* 1925-1930, membre de l'Académie royale de Belgique.

Armes I: DE GUEULES A LA FASCE DENCHÉE-HAUSSÉE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS ET EN POINTE DE TROIS MOLETTES POSÉES 2 ET 1, LA TROISIÈME SURMONTANT UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT.

Support: Un lévrier.

Armes II: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT, CHARGÉE DE TROIS PALS DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX FLÈCHES D'ARGENT POSÉES EN FASCE, CELLE EN POINTE CONTOURNÉE, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ D'UNE GRUE AVEC SA VIGILANCE AU NATUREL.

Armes III: D'AZUR A LA BARRE CHARGÉE D'UN LION PASSANT ACCOMPAGNÉE DE DEUX SOLEILS. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet Detraz aux armes I, 1787. (Arm. V.)
Un cachet, fin XVIII[e] s. Deux écus accolés: Armes II et armes Mingard. Cachet de Jean-François De Traz, allié Mingard, B. de La Tour-de-Peilz, pasteur, 1817. (Arm. V.)
Un cachet (MAH), cire rouge, XIX[e] s. Ecu aux armes III. Cachet De Traz, s.d.

Références: L.F.: Contrib. (sous Traz, de). — Arm. V. (sous Detraz, t. I et t. II, p. 741). — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S. (sous Traz, de).

DESTRI, DESTRUZ, DOISTRUZ

Voir planche

Jean « Doistruz », B.G. reçoit un diplôme de noblesse avec concession d'armoiries du duc de Savoie Amédée VIII, datée de Ripaille le 18 mars 1437. Jean « Destruz », B.G., marchand, vivant en 1430, mort avant 1445, est peut-être fils de Cerguet Destri (« Destra »?), maçon ou tailleur de pierres, reçu B.G. le 24 janvier 1413. Son fils No. Philibert Destri, tailleur, syndic 1457, testant en 1478, eut trois fils qui moururent sans enfants. Une chapelle, contiguë à l'église de la Madeleine à Genève et dédiée à la Vierge et à saint Michel archange, aujourd'hui démolie, fut fondée, le 25 avril 1455, « sur le tombeau de Noble Jean Destri, bourgeois de Genève, dans le cimetière de l'église Sainte Marie-Madeleine par Jeannette, veuve du dit noble Jean Destri et Philibert son fils ».

Armes: DE SINOPLE AU DESTRIER PASSANT AU NATUREL (de couleur brun gris), HARNACHÉ, SELLÉ, CAPARAÇONNÉ DE GUEULES ET SANGLÉ D'OR.

Cimier: Saint Michel, soit: un buste d'ange, vêtu d'une dalmatique blanche ornée d'or, à la face de carnation auréolée d'or, aux ailes éployées de sinople.

Sources: Le diplôme de 1437, propriété de M. Jacques de Saussure, château de Vufflens, Vaud, en 1956.
Un grand écu sculpté en pierre (au MAH), aux armes Destri avec cimier. (W. Deonna.)
Galiffe et G.G.G. attribuent par erreur aux Destri les armes de la famille d'Estrées, de Savoie.

Références: H.D.: L.N. XXIX (1915), p. 100. — W.D.: P.S., n° 679. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II.

DEVELEY

Famille vaudoise citée à Yverdon dès 1603, selon l'Arm. V. il se pourrait qu'elle fut originaire de Vaulion où elle est citée en 1400. David-Emmanuel « Develai », ffeu François-Louis, d'Yverdon, négociant, est reçu H.G. le 23 juillet 1762 puis B.G. le 26 juin 1771. Selon Naville-Rilliet, il était « fort riche. La Révolution lui fit perdre l'esprit et sa fortune; il retourna à Yverdun, sa première patrie ».

Armes I: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4, D'OR AU LION A DOUBLE QUEUE COUPÉ DE SABLE ET DE GUEULES, AUX 2 ET 3, DE SABLE A DEUX LIONS ADOSSÉS D'ARGENT ET COURONNÉS D'OR.

Cimier: Un lion à mi-corps de sable mouvant d'une couronne d'or.

Variante: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4, D'OR AU LION DE SABLE, AUX 2 ET 3 COUPÉ D'OR AU LION ISSANT DE SABLE, ET DE GUEULES.

Nombreuses variantes.

Armes II: COUPÉ, DE GUEULES AU CHEVRON RENVERSÉ D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX DÉS D'ARGENT, ET D'ARGENT A TROIS SAPINS DE SINOPLE MOUVANT DE TROIS MONTS DU MÊME.

Cimier: Une touffe de plumes.

Support: Un lion.

Sources: L'Arm. V.:
« Les armoiries remontent à des lettres de noblesse avec augmentation d'armoiries concédées à Jean-Pierre, Charles et Jean-Louis De Veley, frères, en 1647. Ces lettres dont on ne connaît qu'une traduction en français et dont l'expédition n'est pas mentionnée aux Archives de Vienne, font partie d'une série de cinq, toutes accordées par l'empereur Ferdinand III à la même date et pour les mêmes raisons, secours portés aux Franc-Comtois. La description des armes dans les lettres Develey n'est rien moins que claire, mais une comparaison avec la description des armes des lettres Doxat, qui font partie de la même série et qui ont les armes peintes dans le diplôme, permet d'arriver à une certitude relative ». Les armes I n'ont jamais été portées ainsi, ce qui semble prouver que le diplôme n'a pas été vu dans le pays.
Un vitrail à la variante de « Herr Gabriel Develey Burger und Tragoner Lieutenant von Ifferden 1770 », le lion issant du second quartier est contourné.
Un vitrail à la variante de « Herr Samuel Develey Handelsmann von Yverdon 1775 ».
Héberlé a gratifié à la fin du XVIII[e] s. un Develey des armes II, cimier et support.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — Montet. — D.H.B.S.

DEVILLE, DE VILLE, DE VILLA I

De 1487 à 1549 et 1598, il y eut neuf réceptions à la bourgeoisie de Genève de personnes venant de: Chindrieux (Albanais, Dépt Savoie), Belley et Rossillon (Bugey), Draillant (Chablais), Choulex (Genève), Esserts-Salève (Esserts-Esery, Genevois),

Etrembières (Faucigny), Collonges (Pays de Gex ou Genevois), Logras (Pays de Gex). C'est à la famille Deville dit Dassier, reçue B.G. le 25 octobre 1530 avec Jean « De Villa alias Assiez » (de Acere dans G.G.G.), ffeu Jean, pâtissier, que Naville-Rilliet et G.G.G. attribuent les armes suivantes.



Armes: D'ARGENT A L'AIGLE BICÉPHALE DE SABLE SURMONTÉE D'UNE FLEUR DE LIS DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet écrit avoir « vu un sceau que je crois le leur ».

DEVILLE II

Voir Deville I

L'un des blasons que nous donnons ici concerne peut-être la famille d'Egr. Vincent, « De Villa », de Belley, notaire et commissaire ducal, reçu B.G. le 1er juillet 1496, que G.G.G. font originaire de Rossillon au diocèse de Belley, à moins que ce soit Hon. Antoine « De Villa », ffeu Antoine, de Rossillon au diocèse de Belley, apothicaire, reçu B.G. le 23 décembre 1510.

Armes: D'AZUR AU CŒUR D'OR, SURMONTÉ DE DEUX OISEAUX AFFRONTÉS ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE, LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet; G.G.G.; Galiffe)

Variante: D'AZUR AU CŒUR D'OR SURMONTÉ D'UNE AIGLE BICÉPHALE (ou D'UNE FLEUR DE LIS), LE TOUT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(G.G.G.; Grenus)

Sources: Naville-Rilliet écrit: « J'ai vu un autre sceau d'une famille De Ville. Je ne sais si ces armes appartiennent à la seule famille du nom de De Ville qui subsiste de la Bourgeoisie, laquelle est issue de Martin De Ville » (voir *Deville III*).

DEVILLE III

Voir planche

Famille du Lyonnais reçue à l'habitation le 19 décembre 1558 et à la bourgeoisie de Genève le 13 septembre 1577 avec « Martin De Ville, de St-Estienne de Ferin, au pays de Forestz » (St-Etienne, en Forez, Dépt Rhône). Naville-Rilliet dit qu'en son temps il en restait trois rameaux.

Armes: D'AZUR A LA VILLE D'ARGENT.

Variante I: D'AZUR A LA VILLE D'ARGENT SURMONTÉE DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT MAL ORDONNÉES.
(Galiffe et Mandrot)

Variante II: DEUX ÉTOILES EN CHEF à la place de TROIS MAL ORDONNÉES.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXXII, 39, au MAH). Ecu à la variante II, surmonté d'une couronne. Cachet De Ville, 1586. Les armes sont peintes dans un ancien livre de la famille De Ville.

Un cachet (coll. AEG). Ecu à la variante I, surmonté d'une couronne. Cachet de Charles de Ville, s.d.
Rietstap donne: Deville. *Lyonnais.* D'azur à la ville d'or maçonnée de sable. Devise: ET LAISSEZ DIRE.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 38. — Rietstap.

DIEDEY

Famille vaudoise originaire de La Naz, reçue B. de Lausanne en 1573 et y existant encore (Arm. V.), à laquelle appartient Jean-David « Diedei », ffeu Pierre, citoyen de Lausanne, confiturier, « depuis près de dix ans en cette Ville », reçu B.G. le 15 juin 1725. La famille Diedey est encore représentée à Genève.



Armes: UN SAUTOIR CANTONNÉ EN CHEF D'UN DOIGT MOUVANT EN PAL DE SON CENTRE, DE DEUX ÉTOILES AUX FLANCS ET D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX EN POINTE. (Emaux inconnus.)

Sources: L'Arm. V., d'après une note de Ropraz (1705) citant le cachet de G. Diedey.

DIMIER, DIXMIER

Voir planche

Famille nombreuse de Jussy près Genève et de St-Cergues (Chablais, au pied des Voirons), citée dès 1343, qui a donné trois notaires à Jussy entre 1469 et 1505. Pierre « Dismier » maréchal, est reçu B.G. le 8 mars 1571. En 1791, les Dimier qui se reconnaissent « tous parents », sont reçus C.G. La famille comprenait trois rameaux: Dimier dit Jaquillon, Dimier Bélian (qui au XVIIIe s. occupaient tout le hameau des Beillans) et Dimier Colleté.
Au XVe s., on trouve des Dimier à Russin; l'un d'eux, « Petrus Dymerii, filius quondam Hugonini, de Russino » est reçu B.G. le 13 avril 1507. En 1463, Nicod Dimier, notaire, fils de Jean (de St-Cergues), achète à Jussy des biens et se déclare homme-lige et taillable de l'Evêque. La famille Dimier est encore représentée à Jussy et à Genève.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT FRETTÉ DE SABLE, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS MERLETTES DE GUEULES, ET AUX 2 ET 3 D'OR AU LION COURONNÉ DE GUEULES.

Supports: Deux lions affrontés.

Sources: Diplôme aux armes décrites ci-dessus, dans un cartouche. Couronne à neuf perles. Supports. Composition de « Jn Heberlé Arpenteur Rue de la Rotisserie N. 97. à Genève », fin XVIIIe s.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 57. — L.F.: Contrib. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne. 1791, fos 2, 46, 51, 53, 54 (Recensement A 15). — A. Corbaz: Jussy l'Evesque, p. 356, 28, 65, 248, 346, etc.

DIODATI

Voir planche

Famille du patriciat de Lucques (Italie), citée dès 1154, dont plusieurs membres occupèrent les premières charges publiques et qui s'éteignit dans cette ville au XVIII[e] s. La filiation ininterrompue remonte à Cornelio, vivant en 1300. Deux cousins germains se réfugièrent au XVI[e] s. à Genève et y formèrent deux branches. La branche aînée a pour auteur Carlo ou Charles, 1541-1625, fils de Michele, présenté au baptême par Charles-Quint et baptisé par le pape Paul III, reçu B.G. le 29 décembre 1572, « marchand », du CC 1573, du LX 1603. Son fils Théodore, 1573-1650, D[r] médecin, établi à Londres, fut médecin de la Cour et auteur d'un rameau qui passa aux Etats-Unis et s'y éteignit au XVIII[e] s. Jean, fils de Charles cité, 1576-1649, pasteur à Genève 1608 puis de l'Eglise italienne 1612, fut à l'Académie de Genève professeur d'hébreu 1597-1606 et de théologie 1599-1645; député au synode de Dordrecht 1618-1619; il est l'auteur de la première traduction de la Bible en italien. Ses petits-fils Philippe-Sébastien, Jean et Rodolphe durent être confirmés B.G. le 20 novembre 1677 parce qu'ils étaient nés en Hollande. Ce rameau revint à Genève avec Antoine-Josué, 1728-1790, B. d'Echichens (Vaud). Son petit-fils Alexandre-Amédée-Edouard, 1789-1860, pasteur à Cartigny 1815-1819, fut à l'Académie de Genève professeur d'esthétique et de littérature moderne 1839, puis d'apologétique et d'homilétique 1840-1860. Cette branche aînée est encore représentée à Genève, mais s'est éteinte dans les mâles en 1932.

Pompée, 1542-1602, fils de Nicolas, quitta Lucques en 1566 et après de longues et dangereuses péripéties arriva à Genève et fut reçu B.G. le 2 novembre 1576, du CC 1584, du LX 1594. Son fils Alexandre, 1598-1676, fut médecin du roi de France Louis XIII, du CC 1629. Le dernier de cette branche fut Jean, 1732-1807, fils d'Abraham, ministre plénipotentiaire du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin à Paris, créé comte du Saint-Empire par l'empereur Joseph II le 4 octobre 1783, à Vienne, avec augmentation d'armoiries. La noblesse fut reconnue en France en faveur de No. Gabriel, son grand-père, par lettres patentes du roi Louis XV en septembre 1719 et enregistrées à Dijon les 18 et 20 décembre suivant; d'après Naville-Rilliet, les Syndics et Conseil lui avaient donné un certificat de noblesse et filiation le 24 avril 1719. Et il écrit: « Le Sénat de Luques a donné trois certificats de noblesse et filiation à MM[rs] Diodati en 1630, 1675 et 1730 ».

Armes I: PARTI, AU 1 DE GUEULES AU LION D'OR LAMPASSÉ DE GUEULES, ET AU 2 FASCÉ D'OR ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES (parfois de HUIT PIÈCES).

Cimier: Une aigle éployée.

Armes (1783) II: Les armes anciennes.
Augmentation:
L'ÉCU PLACÉ SUR UNE AIGLE BICÉPHALE COURONNÉE ET LAMPASSÉE DE GUEULES.

Supports: Deux lions d'or lampassés de gueules.

Devise: DEUS DEDIT, en lettres de sable sur une banderole placée au pied de l'écu.

Couronne à neuf perles posée sur l'écu.

Sources: Un cachet (anc. coll. Gal., au MAH, n° 1514), cire rouge, ovale 15 × 13 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Diodati, surmonté des lettres I·D. Cachet de Madeleine Diodati, 1592-1655, fille de Charles et sœur de Jean cités, femme de Jean-Antoine Pellissari; 1655.
Un cachet (anc. coll. Gal. XXIX, 13, au MAH, n° 1515), cire rouge, ovale 14 × 13 mm. Ecu ovale, dans un cartouche de style fin XVII[e] s. et surmonté des lettres S·D, aux armes Diodati. Cachet de Renée Diodati, 1616-1697, fille de Jean cité; 1695.
Un cachet (anc. coll. Gal. XI, 21, au MAH, n° 1516), cire rouge, octogonal 17 × 15 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Diodati. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un lion issant. Cachet de César Diodati, 1633-1702, fils d'Alexandre cité; 1702. Un cachet (anc. coll. Gal. XXIV, 17, au MAH, n° 1517), cire rouge, rond 14 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Diodati, surmonté d'une couronne à neuf perles et encadré de deux palmes. Cachet de Deodato Diodati, 1633-1704, fils de Deodato; 1704.
Cinq cachets, cire noire, rect. à pans coupés 17 × 13 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes I dans un cartouche composé de rinceaux, et surmonté des lettres N et D. Gravure très fruste. Cachets d'Anne-Marie Diodati, 1666-1753, C.G., femme de Pierre Flamand, D[r] médecin. Testament en portf., 24 août 1728, codicille 7 mai 1732. (AEG: vol. 39.)
Un cachet (anc. coll. Gal., au MAH, n° 1518), cire rouge, ovale 22 × 20 mm. Ecu aux armes de 1783, placé sur une aigle bicéphale couronnée. Une couronne à sept perles, placée sur l'écu, relie les deux têtes de l'aigle. Cachet Diodati, moderne, s.d.
Un superlibros, frappé or, portant un écu aux armes Diodati, sommé d'une couronne à cinq perles, avec devise; vers 1650. (Wegmann, n° 1496.)
Un ex-libris, portant un écu aux armes Diodati. Casque posé de face. Couronne à neuf perles et cimier: Un lion à mi-corps mis de profil. Lambrequins. Devise: Dio dato. Ex-libris inscrit au nom de « Abraham Diodati », 1706-1736 (branche cadette). (Wegmann, n° 1499; L.F.: Ex-l., n° 53.)
Un ex-libris aux armes Diodati, mais le lion d'or, inscrit au nom du même « Abraham Diodati ». (Wegmann, n° 1500; L.F.: Ex-l., n° 54.)
Un ex-libris aux armes Diodati, avec la devise, inscrit au nom de M[artin] J[acob] Diodati, né en 1722, marchand en Hollande. (Wegmann, n° 1502.)
Un ex-libris aux armes de 1783, sans supports, avec devise, de Hilda-Sophie Eynard, femme 1853 de Charles-Aloys Diodati, de la branche aînée. (Wegmann, n° 1497.)
Un ex-libris, aux armes de 1783, sans supports, avec devise, de la même personne. (Wegmann, n° 1498.)
Un ex-libris, aux armes de 1783, sans supports, avec devise, inscrit à la main « HS Diodati-Eynard », de la même. (Wegmann, n° 1503.)
Un ex-libris, aux armes de 1783, sans supports, avec devise, inscrit A. J. Diodati. Ex-libris d'Arthur-Jules Diodati, fils de Charles et de Hilda-Sophie née Eynard citée, 1871-1932, architecte. (Wegmann, n° 1501.)
Une balustrade en fer forgé, XVIII[e] s., ornée aux armes Diodati, décore le balcon de la villa de ce nom, à Cologny, où séjourna Byron en 1816. (Propriété de M. Jean Washer.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 39. — G.G.G. — H.D.: L.N. XXXII (1918), p. 83. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. II et VI. — D.H.B.S.

DIVERNOIS, DYVERNOIS, d'IVERNOIS

Voir planche

Famille neuchâteloise originaire de Cussy-en-Morvan près Autun (Bourgogne), dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Divernois ou DuVernois. Ses deux fils Jean et Claude vinrent au comté de Neuchâtel, le premier s'établit à St-Sulpice où il acquit l'indigénat en 1585; cette branche, qui a gardé l'orthographe Divernois, subsiste toujours. Claude se fixa à Môtiers, dont il devint communier en 1575. De son petit-fils Abraham descend la branche de Nîmes (France), et la branche de Genève. De Joseph, fils d'Abraham cité, descend la branche de Neuchâtel. Son fils Joseph, B. de Neuchâtel en 1701, reçut du roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier en 1722 un diplôme de noblesse, avec changement de nom en *d'Ivernois* et concession d'armes. C'est avec un d'Ivernois de Neuchâtel et ceux de Môtiers que J.-J. Rousseau fut lié.

Abraham s'établit vers 1670 en France à Marvejols en Gévaudan. Son petit-fils, 1722-1778, « François Henri D'Ivernois, fils de Henry François, de Marvejols en Gévaudan, habitant, marchand, et petit-fils de François D'Ivernois, originaire de Moitié Travers, comté de Neufchâtel », reçu B.G. le 25 mars 1748, fut un des chefs des Représentants et ami de Rousseau. Son fils François (Sir Francis), 1757-1842, imprimeur-libraire, entra dans la politique en 1782; il se rendit en Angleterre, puis à Paris où il fut collaborateur de Mirabeau; il rentra à Genève en 1791. Mais condamné à mort par le second Tribunal révolutionnaire, il repattit pour l'Angleterre; il fut employé par le gouvernement anglais dans plusieurs missions diplomatiques; en 1796 il reçu du roi Georges III la naturalisation anglaise et le titre de chevalier. Il revint à Genève à la Restauration, où il fut conseiller d'Etat 1814-1824; il représenta la République avec Pictet de Rochemont et Eynard au Congrès de Vienne 1814-1815. Son fils Eardley-Louis-Charles, 1819-1885, reçut du pape Pie IX, le 30 novembre 1874, le titre héréditaire de comte; il est l'auteur d'une branche française et son frère François-Auguste, 1816-1889, d'une branche allemande en Saxe et d'une à Locarno, ces deux branches subsistaient encore en 1943, ainsi qu'en Angleterre et en Espagne.

Armes anciennes et de la branche de Genève I: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE DEUX ROSES ET D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT.

Cimier: Un croissant.

Devise I: ADVERSIS MAJOR, SECUNDIS PAR.

Devise II: UBI LIBERTAS IBI PATRIA.

Variante I: Les armes anciennes, SUR LE TOUT D'HERMINE CHARGÉ DE TROIS LÉOPARDS D'AZUR L'UN SUR L'AUTRE.
(Sir Francis d'Ivernois, dès 1796)

Armes en Suisse II: D'ARGENT AU VERNE DE SINOPLE MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME, LE TRONC ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DE GUEULES.

Cimier: Une étoile.

Variante II: D'ARGENT AU VERNE DE SINOPLE MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.

Armes III: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 la variante II, ET AUX 2 ET 3 les armes I.

Armes IV: COUPÉ D'ARGENT AU VOL DE SABLE, ET D'AZUR A LA CROIX ANCRÉE D'OR.

Cimier: Un demi-vol de sable chargé de la croix de l'écu.
(Concession de 1722)

Sources: Un cachet (Fonds Blavignac acquis de Mayor, au MAH, n° 245), cire rouge, rect. 14 × 12 mm., XIXe s. Ecu aux armes I, l'émail du champ seul indiqué, avec le cimier. Cachet d'Ivernois, s.d.
Un cachet (au MAH, n° 2163), cire verte, rect., semblable au précédent. Cachet d'Ivernois, s.d.
Un ex-libris aux armes I, avec le cimier et la devise II, inscrit: « Sir Francis D'Ivernois ». (Wegmann, n° 3786; L.F.: Ex-l., n° 55.)
Un ex-libris semblable au précédent, mais à la variante I. (Wegmann, n° 3787; L.F.: Ex-l., n° 55.)
Deux ex-libris semblables aux armes I avec le cimier, inscrits: « Auguste d'Ivernois » cité, 1816-1889. (Wegmann, nos 3784 et 3785.)
La devise II a été adoptée par Francis d'Ivernois à la suite des événements de 1782.
Les armes I sont celles des Duvernoy, de Franche-Comté, qui sont peut-être apparentés.
Pour d'autres variantes et les documents, voir l'Arm. N.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. N. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXII (1918), p. 140. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — R.G.S. Ge. I. — A.G.S. II et VII. — D.H.B.S.

DOHNA, von ou de

Voir planche

Famille saxonne qui descend de Henri *de Rotove, praefectus* en 1170, plus tard *burggravius* de Dohna près Pirna. Le comte Friedrich, burgrave et sire de Dohna, 1621-1688, lt.-général hollandais et dernier gouverneur de la principauté d'Orange (Provence), acheta en 1657 la baronnie de Prangins et Coppet (Vaud) et obtint la bourgeoisie de Berne le 22 août 1657; Prangins fut revendu en 1658. Il fut souvent chargé de missions politiques par les Pays-Bas et le Brandebourg; il soutint et sauvegarda les intérêts suisses, surtout ceux des cantons réformés. En 1667, il reçut le haut commandement militaire à Genève lors de l'affaire de Corsinge qui faillit amener la guerre avec la Savoie. Il fut reçu B.G. le 16 octobre 1703: « Mr le comte de Dohna, & messieurs ses deux fils, Frédéric & Albert Christophle, considérant les services qu'il a rendu à l'Etat & qu'il continue à luy rendre ». Au début de ce siècle, la maison se divise en deux lignées, en Prusse: Schlobitten et Schlodien,

la première se divisant ainsi: Fürst zu Dohna-Schlobitten, Burggraf zu Dohna, avec deux branches qui sont chacune: Burggraf und Graf zu Dohna-Schlobitten; la deuxième lignée en plusieurs rameaux: Burggraf und Graf zu Dohna-Schlodien.

Armes: D'AZUR A DEUX BOIS DE CERF PASSÉS EN SAUTOIR.

Sources: Cachet de « FRIDERICH BVRGG. V. HERR V. DHONA » et de sa femme née Dupuy-Montbrun. (Arm. V.) Un « SCEAU · DE · LA · BARONIE · DE · COPPET » 10 février 1714. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 39. — Arm. V. — A.G.S. II et III. — Gotha 1905, 1939. — D.H.B.S.

DOMBRE

Famille originaire de Nîmes en Languedoc, reçue B.G. le 23 juin 1714 avec Jacques et Jullien Dombre, ffeu Pierre, marchands fabricants de bas et « d'estruses » (chausses, trousses). Peut-être faut-il rattacher à cette famille David Dombre, natif, fils mineur de feu Pierre-David, H.G.

Armes: UN ARBRE SUR UNE TERRASSE PROJETANT SON OMBRE, SURMONTÉ D'UN SOLEIL.

Sources: Cinq cachets, cire rouge, ovales 25 × 20 mm. environ, fragments, XVIII[e] s. Ecu en forme de cartouche aux armes Dombre, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de « Julian » Dombre, ffeu Pierre, B.G., cité, apposés sur son testament clos et secret, 30 mars 1748. (AEG: Delorme, not., vol. 34, acte relié entre les pages 166 et 167.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 56.

DOMINICÉ

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Christophe Dominicé, vers 1523-1583, d'Aulnoys en Lorraine, H.G. vers 1570, tisserand de toile. Grand-père de Joseph, 1613-1688, reçu B.G. le 30 octobre 1655, avec ses fils Jean-Louis et Bernard. Le dit Jean-Louis est l'auteur de la famille Dominieé, actuellement représentée à Genève. Bernard cité, fut l'auteur d'une branche éteinte en la personne de Françoise-Philippine-Louise-Aimée, morte le 24 avril 1830.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DU MÊME.

Sources: Gautier.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 57. — R.G.S. Ge. II. — Sordet. — S.K.L. — D.H.B.S.

DONZEL

Voir planche

Selon Galiffe, famille qui remonte à No. Nicod Donzel, qui vivait en 1390, homme lige et noble du mandement de Peney. Son petit-fils No. Humbert Donzel est aussi nommé Humbert de Syonzier, dit Donzel, en 1464 (sans doute en souvenir de sa grand-mère paternelle Catherine, fille de No. Rolet de Syonzier, de la paroisse du Vernay). La famille Donzel s'est vraisemblablement éteinte au XVII[e] s.

Armes I: D'OR A TROIS TOURTEAUX DE GUEULES POSÉS 2 ET 1.

Armes II: D'OR A DEUX CHEVRONS ALÉSÉS ET CONTREPOSÉS DE SABLE, CELUI DE DEXTRE SURMONTÉ D'UNE CROIX DE LORRAINE DU MÊME ou DE GUEULES, ACCOMPAGNÉS DE TROIS TOURTEAUX DE GUEULES, 1 ENTRE LES CHEVRONS ET 2 AUX FLANCS.

Armes III: DE GUEULES A LA FASCE BASTILLÉE D'OR ET MAÇONNÉE DE SABLE, AU CHEF D'ARGENT. (Naville-Rilliet; Isaac Pictet)

Sources: Un cachet ou sceau (anc. coll. Galiffe, XXV, 8, au MAH). Ecu aux armes I. Cachet de François-Philibert Donzel, châtelain de St-Victor, 1555. Le dit Donzel fut également conseiller et lt. de la justice.
Naville-Rilliet écrit: « Mais au Testament d'Etienna Lucian, veuve du syndic Jean Donzel, dont l'original daté du 22 janvier 1601, est cousu aux Prothocolles de Blondel, notaire, la testatrice a scellé, dit elle, de la marque de la maison n'en ayant point d'autre [armes II] ».
G.G.G. citent un sceau de 1610 aux armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 40. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Sordet. — D.H.B.S.

DOUX souvent DULCIS

Voir planche

« Pierre Doulx, de Cursille » (Cruseilles, en Genevois), est reçu H.G. le 12 décembre 1558 et B.G. le 15: « Pierre Doux, filz de feu Nycolas, de Cursille ». Nous ne savons pourquoi Naville-Rilliet latinise son nom et le fait appartenir à une famille noble.

Armes: COUPÉ D'OR ET DE GUEULES, AU LION DE L'UN EN L'AUTRE.

Sources: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 41.

DUBOIS I

Voir planche

Famille originaire de St-Laurent-de-Chamousset en Lyonnais (Dépt Rhône), qui se fixa à Vevey (Vaud) à la fin du XVI[e] s. avec No. Antoine Dubois. Gaspard Dubois, ffeu Pierre, « gendre d'hon. Gaspar De la Rue », fut reçu B.G. le 14 janvier 1620; roi de l'Arbalète en 1628; il retourna à Vevey, où il continua la lignée.
Une branche est établie à Aigle (Vaud) dès avant 1673. A cette famille appartient Frédéric-Théodore Dubois, 1876-1945, bibliothécaire à Fribourg 1907, puis à Lausanne, héraldiste, rédacteur 1904-1945 des *Archives héraldiques suisses*; auteur de nombreux articles.

Armes: D'AZUR A TROIS ARBRES DE SINOPLE MOUVANT D'UN MONT D'ARGENT SOUTENU D'UNE CHAMPAGNE DE SINOPLE.

Variantes: D'OR A TROIS (ou CINQ) ARBRES DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME.

Sources: Le placard des *Ordonnances pour le noble jeu de l'arbaleste reveues* [...] *le 26 avril 1620* (au MAH), avec les armes peintes, la date [16]28 et le nom Du Bois. (H. Deonna, dans *Genava* IX, p. 215.)
Deux cachets (anc. coll. Gal. XXIX, 56, au MAH, nos 1496 et 1496 *bis*), cire rouge, fragment, le premier indistinct et en très mauvais état de conservation, le second portant l'inscription [GA]SPARD DUBO[IS]. Cachets de Gaspard Dubois cité, 1647. Pour d'autres documents héraldiques, voir l'Arm. V.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11 et n° 87, f° 40. — Genava. — Arm. V. — D.H.B.S.

DUBOIS, du BOYS, II

Famille du Pays de Gex, citée à Greny en 1480, 1506, 1537 et 1571 (AEG: Grosses du Prieuré de Satigny), plusieurs de ses membres portèrent le surnom de Cochet. Ami Dubois allié Métral, vint se fixer à Maisonnex, paroisse de Meyrin (Ct. de Genève depuis 1815) vers 1750; possessionné dès cette date. Son fils Jean-Pierre 1752-1812, est qualifié de Bourgeois de Meyrin en 1783. Jean-Gaspard, né en 1785 (fils du précédent), agriculteur, est reconnu électeur genevois en 1819. La famille Dubois a donné deux maires à la commune de Meyrin: Alphonse, 1858-1859 et Auguste, 1866-1875. Elle est encore représentée dans ce village ainsi qu'à Genève.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DU MÊME, BOUTONNÉES DE GUEULES.
(Besson; Galiffe; Vidart)

Références: AEG: Vidart: Arm. du Pays de Gex (Mss. hist. 241 *bis*). — E.-L. Dumont: Gén. famille Dubois (manuscrit).

DUBOULE, DE BOLO, DOU BOULOZ

Voir planche

Famille de Jussy près Genève, mentionnée en 1289 dans les comptes du châtelain de l'Ile et dès 1342 à Jussy; sa filiation ininterrompue remonte à Thomasset « de Boloz » vivant en 1398. Girard fut notaire à Jussy en 1416, de même que Pierre « Dubouloz » 1457-1486. Les Duboule furent reconnus C.G. en 1791. Quelques membres vinrent se fixer à Genève: Jean, syndic en 1382; Hugonin, syndic en 1503. Furent reçus B.G. « Bernardus De Bolo », ffeu Nicod, pâtissier, le 10 juin 1522; « Petrus De Bolo », ffeu Mermet, de Meinier, aussi pâtissier, le 8 juillet de la même année; Pierre Du Bouloz, ffeu Pierre, de Choulex, le 13 juin 1539; Jean Du Bouloz, ffeu Georges, de Jussy, le 3 décembre 1566; Jean Du Bouloz, ffeu Ami, sujet de Jussy et affranchi de la condition de taillable, le 20 janvier 1598; Antoine Dubouloz et son fils Martin, originaires de St-Victor (Genève), le 18 décembre 1610; un Duboule, natif, chaussetier, le 3 janvier 1627; « Hon. Pierre Debolo, fils de défunct François, natif, maistre moulinier de soye, eu esgard que Martin Debolo, son ayeul, fut tué en l'Escalade, combattant en qualité de sergent », le 24 décembre 1664; Samuel-Abraham Duboule, natif, maître horloger, fils de Barthélemi, de Vandœuvres, et Théodore-Paul, son fils mineur, le 6 juin 1775. Jean fils de Georges « du Bouloz », de Jussy l'Evêque, agriculteur, fut reçu H.G. le 20 juin 1558.
Une branche s'est fixée au Petit-Saconnex (Genève) vers 1815 où elle est encore représentée.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX BESANTS ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE, LE TOUT D'OR.

Armes II: UN GLOBE CINTRÉ ET CROISÉ, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES.
(Naville-Rilliet)

Sources: Huit cachets dont un dans l'anc. coll. Gal., au MAH, n° 1471, cire rouge, ovales 20 × 17 mm. environ, fragments. Ecu aux armes I, émaux non indiqués, surmonté de la date 1659. Légende: « PIERRE * DEBOLO ». Cachets de Pierre « Deboloz » ffeu François, C.G., apposés sur son testament, 27 mars 1672. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 261-268.)
Naville-Rilliet écrit qu'il a vu un sceau aux armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f° 37. — G.G.G. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791, f°s 7, 52, 56 (Recensement A 15). — A. Corbaz: Jussy l'Evesque, p. 28, 65, 249, 357, etc. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

DUBY

Voir planche

Famille de Moens au Pays de Gex, à laquelle appartient Philippe Duby, vers 1654-1734, qui habitait Genève en 1686. Son fils Egr. Mathieu, 1689-1759, notaire, présenta une requête lue en Conseil le 17 mai 1727, dans laquelle il disait qu'il était clerc du notaire Jean Fornet depuis vingt-deux ans et procureur d'office à Dardagny depuis plusieurs années, et il demandait qu'on lui accordât la bourgeoisie. Reçu B.G. le 20 mai 1727. Le 24 mai son beau-frère Marc Fornet, C.G., notaire, le recommandait au Conseil pour la place de procureur en audience, comme capable et expérimenté. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Marc-Etienne, 1731-1761, praticien, qui amodia en 1753 en qualité de secrétaire du noble Exercice de l'Arc, avec le commandeur, l'ancien commandeur, le trésorier et le patrimonial, les deux maisons du Jeu de l'Arc au

Pré-l'Evêque. Son frère Jean-Louis, 1733-1821, notaire dès 1757, père de Jean-Louis, 1764-1849, ministre du saint Evangile 1789, qui passa en Amérique, où il fut nommé pasteur à New York. (Sordet.) De retour à Genève, il fut nommé pasteur en 1797. Professeur d'apologétique et d'art oratoire à l'Académie en 1802, recteur 1821. Son fils Jean-Etienne, 1798-1885, pasteur à Chancy 1828, aux Eaux-Vives 1831; la famille s'est éteinte en la personne de Louis-Samuel-Rodolphe Duby, mort le 22 décembre 1911.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'OR ACCOMPAGNÉE DE TROIS ROSES D'ARGENT.

Variante: D'ARGENT A LA FASCE D'AZUR ACCOMPAGNÉE DE TROIS ROSES DE GUEULES, A LA BORDURE D'AZUR.

Cimier: Une rose tigée et feuillée entre deux proboscides.

Sources: Trois cachets (anc. coll. Galiffe, feuille II, 50, XI, 39, au MAH, nos 1519, 1520, 2347), cire rouge, ovales 16 × 15 mm., XVIIIe s. Ecu aux armes Duby, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Belle gravure. Cachets de Mathieu Duby, B.G., notaire, cité, 1750 et 1754.
Nombreux cachets aux armes Duby, semblables aux précédents, apposés sur des testaments en portefeuilles (AEG: vol. 41), par le dit Mathieu Duby, B.G., notaire.
Un cachet (coll. AEG), cire grise, ovale 11 × 8 mm., XIXe s. Ecu à la variante, émaux non indiqués. Couronne à six perles. Cachet Duby, s.d.
H. Deonna cite un cachet du XIXe s. à la variante.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 40. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 58. — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S.

DUCHÊNE

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Humbert «Duchesne», de Franclens en Semine, père de Jean-François, vers 1598-1648, dit «La Griote», maréchal, reçu B.G. le 13 février 1633, avec son fils Abraham. Parmi les personnalités, il nous faut citer: François, 1753-1811, adjoint au CC 1790. Jacob-Louis, 1751-1800, adjoint au CC 1790. Daniel, 1779-1844, du Conseil Représentatif 1814, 1822, 1833, major dans la milice. Jacob-Etienne 1759-1840, du CC 1792, du Conseil Législatif, 1796, du Conseil Représentatif 1814, 1821. La famille Duchêne est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU CHÊNE DE SINOPLE ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DE GUEULES.

Sources: Naville-Rilliet écrit: «J'ai vu des cachets portant (les armes décrites ci-dessus)».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 59. — G.G.G. — R.G.S. Ge. III. — Sordet. — D.H.B.S.

DU CHESNE de la VIOLETTE

Joseph Du Chesne, mort en 1609, sgr de la Violette, de Lectoure en Armagnac, Dr médecin, se réfugia à Genève en 1575 pour cause de religion; B.G. le 16 octobre 1584 «gratuitement, en esgard de sa profession et des bons services qu'il a faictz et peult faire à la Seigrie». Il s'occupa d'alchimie et eut des démêlés à ce propos avec le Consistoire en 1590. Poète, il publia entre autres: *La Morocomie*, 1583; l'*Ombre de Garnier Stoffacher*, tragi-comédie qui fut jouée en présence des ambassadeurs des cantons, 1584. Du CC, il s'occupa avec succès de missions diplomatiques importantes en France. Il retourna dans ce pays et devint conseiller et premier médecin du roi Henri IV qui l'envoya en ambassade auprès des cantons suisses en 1593. Par la suite, il se voua uniquement à la médecine et publia un grand nombre d'ouvrages médicaux sous le nom de *Quercetanus*.



Armes I: D'OR AU CHEVRON DE SABLE.

Armes II: ÉCARTELÉ AUX 1 ET 4 UN CHEVRON, AUX 2 ET 3 TROIS FASCES ONDÉES. (Emaux inconnus.)

Sources: Selon Naville-Rilliet, le sceau de Joseph Du Chesne, sgr de la Violette, portait les armes II.

Références: Arm. ms. N.R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 8, et n° 87, f° 29. — G.G.G. — Gautier: Médecine. — Sordet. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

DUCHOSAL

Selon Vidart la famille «du Chosal», Duchosal ou Duchosaux (Pays de Gex), était fixée à Divonne au XVIe s., où ses membres étaient qualifiés de bourgeois francs. Elle est citée dès le XVIIe à Vesegnin et à Prévessin. Un rameau issu de cette dernière localité est cité à Meyrin en 1685 et 1692, un autre s'établit dans le même village devenu genevois en 1815, ayant pour auteur Louis-Amédée Duchosal, né en 1833, N.G. le 24 novembre 1871, admis à la commune de Meyrin. Il fut premier adjoint 1876-1878. Sa descendance est encore représentée à Meyrin et dans le canton de Genève.
Une branche originaire du Pays de Gex se fixa à Satigny (Genève) au début du XVIIIe s., puis passa à Epeisses et Chancy (Genève). En 1791 douze des siens sont reconnus C.G. A une autre branche qui a pour auteur Pierre fils d'Antoine, de Cessy, reçu H.G. le 15 novembre 1719, se rattache Jean-Henri 1819-1875, Dr médecin, député au Grand Conseil, conseiller d'Etat 1855-1859, conseiller aux Etats 1849, 1851, 1852. Louis-François, 1872-1901 (de la branche d'Avully), poète, publia: le *Livre de Thulé*, 1891; la *Forêt enchantée*, 1892; etc.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE FLEUR DE LIS DU MÊME.

Armes II: DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉPÉES D'ARGENT POSÉES EN PAL, CELLE DU MILIEU LA POINTE EN BAS, LES DEUX AUTRES LA POINTE EN HAUT, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR. (Emaux modernes.)



Variante: DEUX ÉPÉES EN SAUTOIR, LES GARDES EN BAS, à la place des TROIS ÉPÉES EN PAL.

Sources: Cachet aux armes II de M. Marc Duchosal, Genève (L. Fulpius). Sans doute le même que celui du MAH, n° 3431, cire rouge, rect. (empreinte moderne).
Les familles Duchosal paraissent avoir toutes adopté les armes II, celle de Meyrin porte la variante.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Vidart: Arm. du Pays de Gex (Mss. hist. 241 *bis*); Reg. Hab.; Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791, f°s 34, 36. (Recensement A 15); Bgsie E4, 1862-1874. — D.H.B.S.

DUCLOUX

Famille vaudoise du Mont sur Lausanne, citée en 1465, dont une branche s'est établie à Genève au XVIII[e] s. et qui est éteinte en Suisse romande. « Léonard-André Ducloux, natif, commis au bureau des postes d'Allemagne, fils de feu Etienne Ducloux, natif, Etienne-Louis et Pierre-Charles, ses fils mineurs », sont reçus B.G. le 15 juin 1770 et « Pierre-Etienne Du Cloux, fils de feu Etienne, natif, marchand de fer », le 30 juin de la même année.



Armes: PARTI, D'OR A LA TÊTE DE LION ARRACHÉE DE ... SURMONTÉE D'UNE COURONNE DE ..., ET D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ EN CHEF ET EN POINTE D'UNE QUINTEFEUILLE DE ...

Sources: Cachet de « Ducloux, du Mont, à Lausanne », 1855.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

DU COMMUN I

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Barthélemy Du Commun, bourgeois de Sion (Valais), père de No. Jean, vers 1531-1615, H.G. Ce dernier eut pour fils No. et Sp. Joseph, vers 1601-1671, D[r] médecin et botaniste, reçu B.G. gratis le 27 décembre 1624, avec ses frères Jean et Manassé, du CC 1633. Il fut investi par la Seigneurie en 1645 avec ledit Manassé de la terre des Etolles (Jussy), comme fief noble avec droit de juridiction; les deux frères s'y établirent comme châtelains en 1651. Père de No. Esaïe, 1652-1738, D[r] médecin, du CC 1680, dont la postérité s'est éteinte en 1777. No. Manassé cité est l'auteur d'un rameau qui s'éteignit dans la seconde moitié du XVIII[e] s. La famille Du Commun a donné cinq membres du CC.

Armes: D'AZUR AU SAUTOIR D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR ET EN POINTE D'UNE EAU D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille A, XXX, 10, au MAH, n° 1522), cire rouge, mauvaise conservation. Ecu aux armes Du Commun, émaux non indiqués. Casque posé de face. Lambrequins. Cachet de Jean Du Commun, C.G., 1718.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 40. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — Sordet. — D.H.B.S.

DUCOMMUN II

Voir planche

Famille neuchâteloise connue au Locle dès la fin du XV[e] s. répandue dans tout le canton et au XVII[e] s. dans le Pays de Montbéliard (France), dont plusieurs membres furent reçus H.G. au XVIII[e] s.; six sont reconnus C.G. en 1792, d'autres sont N.G. en 1822, 1835, 1848 et 1849. Jules, né en 1806, de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel), horloger, N.G. le 3 mai 1848, admis à la commune de Genève; établi à Genève depuis 1826. Son fils Elie, 1833-1906, fut directeur de la Revue de Genève 1855, vice-chancelier 1857 puis chancelier d'Etat de Genève 1862-1865. Fixé ensuite à Berne où il créa le journal *Der Fortschritt;* il rédigea en 1868 les *Etats-Unis d'Europe* et prit une part active aux réunions de la Ligue internationale de la paix et de la liberté et aux Congrès annuels de la Paix, depuis 1889. Il se chargea de la direction du Bureau international et permanent de la Paix depuis sa fondation en 1890; lauréat du Prix Nobel pour la paix en 1902. Il fut député aux Grands Conseils de Genève et de Berne, et grand-maître de la franc-maçonnerie suisse.

Armes: D'AZUR AU POISSON D'OR, NAGEANT SUR UN LAC D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES D'OR MISES EN FASCE.

Sources: Un cachet (MAH, n° 3432), cire rouge foncé, moderne. Ecu aux armes Ducommun, seul l'émail du champ est indiqué.
Il y a des variantes pour les Ducommun vivant dans le canton de Neuchâtel.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E1, 1814-1849; R.C. 1847, vol. 2, p. 714-715. — D.H.B.S.

DU CREST

Voir planche

Nous ne pouvons pas déterminer à quelle famille il faut attribuer les armoiries que nous donnons ici.

Armes I: QUATRE BANDES.
Cachet de Philippe du Crest, 1538.
Galiffe et de Mandrot: *Armorial historique genevois.*

Armes II: DEUX CROISSANTS ADOSSÉS, MIS EN PAL ET SURMONTÉS D'UNE ÉTOILE.
Sceau de 1581.

Variante: DEUX CROISSANTS ADOSSÉS MIS EN PAL.
Sceau de 1588.
Galiffe et de Mandrot: *Armorial historique genevois.*

Armes III: DEUX TRIANGLES ENTRELACÉS LA POINTE DE L'UN POSÉE SUR LA BASE DE L'AUTRE, LA BASE VERS LE CHEF SOMMÉE D'UN GLOBE CROISETTÉ ENTRE DEUX FLANCHIS, EN ABÎME UN TROISIÈME FLANCHIS.
Sceau de Jean Du Crest.
Naville-Rilliet.

Armes IV: DE GUEULES A LA BANDE D'OR CHARGÉE DE TROIS CROISSANTS D'AZUR.
Sceau or 1621.
Galiffe et de Mandrot: *Armorial historique genevois.*

DU CROS

Voir planche

Famille de « Sauvennes ès Sevennes » (sans doute Sumène, Dépt Gard), à laquelle appartient Jean « Du Clos », reçu B.G. le 13 janvier 1652. Selon Sordet, il serait père de Jean-Pierre Du Cros. Ce dernier fut agrégé chirurgien et mourut le 4 septembre 1725, âgé de 60 ans. Son fils Isaac, 1706-1782, fut admis Dr médecin à Valence (France) le 14 juillet 1727, agrégé le 12 juillet 1735, du CC 1738. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jean-Pierre, 1700-1763, frère du précédent, pasteur à Céligny 1734, à Genève 1747.

Armes: D'ARGENT A LA ROSE DE GUEULES TIGÉE ET FEUILLÉE DE SINOPLE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Quatre cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Du Cros, émaux non indiqués, dans un cartouche Rocaille, orné de rinceaux, palmes et d'une guirlande de fleurs. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Très belle composition finement gravée. Cachets d'Isaac Du Cros, C.G., Dr médecin, cité. Testament clos et secret, 26 mars 1781. (AEG: Mercier, not., vol. 16, acte inséré entre les p. 53 et 54).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 12, et n° 87, f° 39. — G.G.G. — Sordet. — Gautier: Médecine. — Heyer.

DU FEY, DUFEY, DUFÈS

Voir planche

Famille à laquelle appartiennent: Guillaume-Louis « Dufès », natif, négociant, ffeu Jean, H.G., reçu B.G. le 6 mars 1770; Antoine, fils de David, né à Genève, H.G., maître monteur de boîtes, admis B.G. le 9 juillet 1770, avec Marc « Dufey, son fils mineur; Ami « sur sa Requête portant que Pierre Dufey son père était né lors que Michel Dufey, ayeul du requerrant obtint pour lui seul lettre d'Habitation, que par conséquent lui Ami et ses fils Gaspard et André sont réputés natifs. Arrêté qu'on leur octroye lettre d'Habitation gratuite qui leur sera délivrée par le secrétaire du Conseil », le 11 septembre 1770.

Armes: D'AZUR A LA FASCE ABAISSÉE SOMMÉE D'UN CHÂTEAU A DEUX TOURS, CRÉNELÉES ET MAÇONNÉES. LE CORPS CENTRAL AJOURÉ D'UNE PORTE ET DE DEUX FENÊTRES RONDES ET CHARGÉ D'UN RAMEAU DONT LA TIGE PART DE LA FASCE ABAISSÉE ET TRAVERSE LA DITE PORTE. LE CHÂTEAU EST ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES; LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Reg. Hab.

DUFOUR I

Voir planche

Famille (dont le nom primitif était Tissot et qui prit le nom de Du Four, Dufour, au XIVe s.), en latin *de Furno*, originaire du Pays de Gex. La filiation ininterrompue remonte à Pierre ou Perrier Du Four, ffeu Anserme Tissot, de Villars-la-Cluse (Villard, com. Collonges, Dépt Ain), vivant en 1369. Son fils Jean Du Four se fixa à Collonges-la-Cluse (Collonges), y vivant en 1442. Son arrière-petit-fils, No. Louis Du Four, vers 1480-1561, reçu B.G. le 14 oct. 1524 (« Hon. Ludovicus De Furno », ffeu Egr. Lambert « De Furno », commissaire ducal, « de Collonges propre Clusas », marchand), du CC 1530 et 1538, du LX 1533 et 1539, conseiller 1531, 1533 et 1534, fut envoyé en octobre 1540 pour ramener Calvin de Strasbourg à Genève. Son neveu No. Léger du Four, vers 1535-1598, reçu H.G. le 8 mai 1559 « Legier Du Four, fils de Jehan Du Four, natifz de Colonges », fut sgr de Bossey (Vaud). Son neveu Jean Du Four, fils de No. François, natif de « Colonges la Cluse », fut reçu B.G. le 27 janvier 1604. Thomas, neveu de Léger, de Chambésy, fut châtelain de la Bastie-Beauregard (Genève) et de Ferney (Pays de Gex), pour Hugues de Gingins 1561. La famille Du Four, qui a donné quatorze membres du CC, quatre conseillers et deux syndics (G.G.G.), s'éteignit au XVIIIe s.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR.

Variante I: LE CHEVRON PLOYÉ.
(G.G.G.)

Variante II: LE CHEVRON « ACCOMPAGNÉ DE QUATRE ÉTOILES DONT UNE SURMONTE LA CIME DU CHEVRON ».
(G.G.G.)

Variante III: LE CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN ŒILLET TIGÉ ET FEUILLÉ.
(G.G.G.)

Variante IV: D'OR AU CHEVRON DE SABLE.
(Arm. V.)

Variante V: D'OR AU CHEVRON BRISÉ D'AZUR.
(Arm. V.)

Variante VI: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS TRÈFLES.

Sources: Un sceau à sec ovale 15 × 12 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Dufour. Sceau de « Loys Dufourt », B.G., cité, apposé sur une lettre du 2 juin 1535 (AEG: P.H., n° 1146), laquelle fait partie d'une série de lettres écrites aux Genevois qui s'étaient retirés au château de Peney.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, X, 7, au MAH, n° 1497), ovale 14 × 11 mm. Ecu aux armes Dufour. Sceau de Louis Dufour, B.G., cité, 1540; semblable au précédent semble-t-il.
Huit cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Ecu à la variante VI, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins importants. Gravure très fine. Cachets de Louise-Madeleine et Catherine Dufour, C.G., ffeu No. Jacques, ancien syndic; la première veuve de No. et Sp. Paul Morel de la Pize, ministre du St-Evangile et pasteur à La Neuveville. Testament mutuel, clos et secret, 18 août 1721. (AEG: Jur. civ. Bj, 21.)
La variante V fut portée par David Dufour, D[r] ès droits, petit-fils de Jean, B.G. 1604, du CC 1675. (A. Ch.: Armoiries, Pays de Gex.)
G.G.G. attribuent la variante II à une branche de Gex et la variante III au rameau de Chambésy.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 40. — G.G.G. — A. Ch.: Armoiries, Pays de Gex. — Gal.: Not. gén. II. — Liv. Hab. — Heyer. — D.H.B.S.

DUFOUR II

Voir planche

Famille du mandement de Peney, originaire de Bourdigny (comm. de Satigny, Genève), dont la filiation ininterrompue commence au XIV[e] s. Hon. Paul Dufour, 1559-1623, vint habiter Genève, et son fils Hon. Jacques, natif, fut reçu B.G. le 13 avril 1640. A la 5[e] génération, Bénédict, 1762-1837, du parti des Représentants, fut forcé par les troubles politiques de quitter Genève; après avoir été en Irlande il s'établit à Constance (Bade, Allemagne); revenu à Genève en 1789, il fut membre du Comité de sûreté puis de l'Assemblée nationale, puis juge en 1794. Il fut le père de Guillaume-Henri Dufour, 1787-1875, officier, ingénieur. Officier français, il défendit Corfou contre les Anglais 1813, puis fit toute la campagne de France et démissionna en 1817 pour revenir à Genève. Ingénieur cantonal de Genève 1817. Capitaine à l'état-major fédéral; chef d'état-major de l'armée fédérale 1831, il commanda une division chargée de réprimer les troubles de Bâle 1833; il entreprit la *Carte topographique de la Suisse* 1833. Nommé général commandant l'armée fédérale chargée de dissoudre le Sonderbund 1847, de veiller au maintien de la neutralité suisse 1849, à la suite de l'affaire de Neuchâtel 1856 et à l'occasion de la guerre d'Italie 1859. Il présida le Congrès de Genève de 1864 d'où sortit la Croix-Rouge et fut membre du premier Comité international de la Croix-Rouge. La famille s'est éteinte dans les mâles avec le général, mais d'autres branches subsistent encore.

Armes: PARTI D'ARGENT ET DE GUEULES A DEUX HACHES D'ARMES EN SAUTOIR DE L'UN EN L'AUTRE, ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UNE ÉTOILE D'OR A SIX RAIS BROCHANT SUR LE TRAIT DU PARTI.

Sources: Ces armes furent délivrées au général Dufour par l'Abbaye des marchands de la ville de Berne quand elle le reçut au nombre de ses membres en 1848.
Le parti est aux couleurs fédérales; les haches d'armes figurent dans les armoiries de Bienne (Berne) et l'étoile dans celles de Thoune (Berne). Ces deux villes venaient de lui décerner la bourgeoisie d'honneur.
Un cachet (anc. coll. J.-J. Dunant, au MAH), cire rouge, rect. à pans coupés, XIX[e] s. Les meubles des armes Dufour sont posés au centre du cachet, un casque à l'antique brochant les haches d'armes. Gravure très fine. Cachet du général Dufour, s.d.
On ne connaît pas d'armes à la famille Dufour, de Bourdigny.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 40. — Gal.: Not. gén. IV. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Heyer. — D.H.B.S.

DUFOUR III

Voir planche

Famille de Cartigny (Genève) dont la filiation ininterrompue remonte à la fin du XIII[e] s. (Galiffe); elle fut admise à la bourgeoisie de Genève avec Louis en 1566 (D.H.B.S.) et le 1[er] juillet 1768 avec Jean-Jacques, 1732-1802, ffeu Jacques, « natif, petit-fils d'habitant », horloger, avec ses fils mineurs François et Jean-François; son grand-père Humbert avait été reçu H.G. le 16 octobre 1696. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Louis-Théophile Dufour allié Vernes, 1839-1909, sous-archiviste d'Etat 1879, puis archiviste 1885-1909, auteur d'ouvrages et d'articles historiques; collaborateur au 1[er] volume du *Recueil généalogique suisse, Genève*; et son frère Théophile-André, 1844-1922, archiviste-paléographe et historien, juge 1876-1884, directeur des Archives d'Etat 1877-1885, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire 1885-1900; auteur de très nombreux articles et opuscules, en particulier sur l'histoire de Genève, ses artistes et imprimeurs, Calvin, Rousseau; il avait préparé la publication de la Correspondance de J.-J. Rousseau. La famille se continue à Genève.

Armes: D'ARGENT SEMÉ DE TRÈFLES DE SINOPLE AU CHÂTEAU DE GUEULES, ENFLAMMÉ DU MÊME (?), AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT D'ARGENT.

Variante: A la place du château un four de [sable] enflammé de gueules.

Sources: Les armes ont été fournies par Pierre Charmey en 1775, selon un document trouvé dans les papiers de Théophile Dufour et communiqué par M. P.-E. Martin, directeur honoraire des Archives d'Etat de Genève, à feu H. Deonna.
Galiffe écrit « je crois ces armes récentes [variante], n'en connais pas les sources ».

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 44 et 107. — Gal.: Not. gén. IV. — Heyer. — D.H.B.S.

DU FRESNE

Voir planche

Bernard Du Fresne, ffeu « Pancraud », d'Yvoire en Chablais, est reçu B.G. le 3 octobre 1582 et, d'après Naville-Rilliet, fut tué au combat de Châtelaine, près Genève, en 1590.

Armes: D'ARGENT AU FRÊNE DE SINOPLE MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE GUEULES ET ACCOSTÉ DE DEUX CROISSANTS CHACUN SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE DU MÊME.

Variante: D'AZUR AU FRÊNE MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX ACCOSTÉ DE DEUX CROISSANTS CHACUN SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE, LE TOUT D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet écrit qu'il a « vu deux sceaux » de « Bernard ou Jean Bernard Dufresnes », B.G.

DUGERDIL, de GERDIL, de CURTIL, du JARDI

Voir planche

Famille de Jussy près Genève, citée en 1309 et dont la filiation ininterrompue remonte à Johannot, vivant en 1342. Plusieurs membres furent reçus B.G.: « Petrus De Gerdili », le 13 septembre 1457; « Jacobus De Gerdili », portier de la maison de l'évêque, le 23 mai 1458. « Jehan filz de feu Pierre du Gerdil, de Jussiez l'Evesque », est reçu H.G. le 20 juin 1558. Parmi les personnalités, il nous faut citer Georges qui fut appelé en 1470 à Fribourg (Suisse), pour la construction de l'église Saint-Nicolas; il mourut dans cette ville en 1475. Les Dugerdil disparaissent de Jussy peu après la Réforme. Une branche fut admise à la bourgeoisie de Genève avec « Hon. Henry de Gerdil, filz de feuz George, procédé de Jussiez l'Evesque », le 20 septembre 1547. Il est l'ancêtre de tous les Dugerdil encore établis au Mandement, à Peney où ils se fixèrent avant 1615.

Armes: DE GUEULES A LA TOUR COUVERTE D'ARGENT, MAÇONNÉE ET CRÉNELÉE DE SABLE, GIROUETTÉE D'OR ET POSÉE SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Sources: Armes créées au XX[e] s.
L. Fulpius: Tableau des familles du Mandement.

Références: L.F.: Contrib.; Mandement genevois. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque, p. 28, 64, 358, etc. — D.H.B.S.

DU HAMEL I

Voir planche

Famille, originaire de Marchenoir en Dunois, en Beauce (Dépt Loir-et-Cher) d'après G.G.G., à laquelle appartient Pierre Duhamel, reçu B.G. le 23 mai 1663 avec ses fils Pierre, Barthélemy et Théodore. Elle a donné deux membres du CC et s'est éteinte au XVIII[e] s.

Armes: D'AZUR A TROIS ROSES MISES EN FASCE ET ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN LAMBEL A TROIS PENDANTS ET EN POINTE DE TROIS CROISSANTS RANGÉS EN FASCE, LE TOUT D'ARGENT.

Sources: Un cachet (anc. coll. Gal., au MAH, n° 1498), cire rouge, octogonal, XVII[e] s. Ecu aux armes Du Hamel. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Pierre Duhamel cité, 1686.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 41. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI.

DUHAMEL II

Moïse Duhamel, fils de Jean, de Dieppe en Normandie, vint s'établir à Genève puis à Dardagny près Genève, où il se maria en 1708. Il n'eut que deux filles.



Armes: DE SINOPLE A TROIS ROSES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Références: Gal.: Not. gén. VI.

DULCIS voir DOUX

DUMAS

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Antoine Dumas, greffier consulaire à Cannes (diocèse d'Uzès en Languedoc), qui s'établit dans cette province à Sommières, où il mourut en 1716. Son fils Jean, 1702-1791, marchand, se réfugia à Genève pour cause de religion, reçu B.G. le 26 juin 1731; père d'Ami, 1740-1813, négociant, du CC 1782.

Armes: D'AZUR AU CHEVAL AILÉ D'ARGENT, GALOPANT, ÉTENDU EN FASCE, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN ROCHER DE TROIS SOMMETS DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Sources: Selon Naville-Rilliet Ami Dumas cité prit les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 41. — G.G.G. — Sordet. — R.G.S. Ge. III.

DU MOLARD

Claude Du Molard l'aîné fut un des Eidguenots bannis avec Besançon Hugues; conseiller 1528, syndic 1532, membre de l'ambassade envoyée en Suisse au cours de la lutte pour l'indépendance. Son frère No. Hudriod Du Molard, syndic 1535, 1539, 1543, 1547, 1552, renonça à la bourgeoisie de Genève le 25 avril 1556; Naville-Rilliet et J.-A. Galiffe le font appartenir à la famille de Jean « De Molario,

de Longa Rea » (Longeray, Dépt Ain), mercier, reçu B.G. le 13 mai 1483. Pourrait être de la même famille que Jean « De Molario, de Longa Rea », reçu B.G. le 12 août 1488.



Armes: UN OURS PASSANT ou ÉTENDU SUR UN MONT.

Sources: Naville-Rilliet écrit que « Le sceau de celui-ci [le syndic], nommé Hudriol du Molard, portoit un ours rampant sur une montagne formée de 4 coupeaux arrondis posés les uns sur les autres en pointe, 1, 2 et 1 ». Galiffe: *Notices généalogiques* I, p. 231: « Une montagne dont un ours étendu tout de son long couvre le sommet de son corps et la pente supérieure de ses jambes ».
G.G.G. dessinent un ours passant sur trois sommets et disent: « *Sceaux* 1532 à 35, avec le nom. Variante: l'ours appuyé sur sept copeaux de montagne rangés 1, 2 et 4 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 40. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

DUMONT, DU MONT, du MONT I

Voir planche

La filiation ininterrompue remonte à Philibert Du Mont, B. et marchand de St-Laurent-les-Mâcon (Dépt Ain) où il était domicilié en 1529, qui épousa No. Claudine Genost de la Mossière; ils firent un testament mutuel le 16 juin 1560 (J. Tharonnois, not. à Mâcon). Leurs fils s'établirent à Genève; « Jaques, Glaude et Claudin Dou Mont, de St-Laurent de Mascon, mandement de Bauge en Bresse » furent reçus B.G. le 2 novembre 1557. La famille a donné six membres du CC dont un conseiller et syndic (Naville-Rilliet) et deux officiers au service de France. Son auteur est Claude cité, du CC 1563, 1566; son fils Jean, 1564-1630, du CC 1592, du LX 1606, fut auditeur 1609, conseiller 1612-1630, secrétaire d'Etat 1612-1618. Onésime, 1602-1691 (fils du précédent) du CC 1625, secrétaire de la Justice 1657. Son fils Abraham, 1640-1715, est l'auteur du rameau qui se fixa dans le Pays de Vaud, il fut pasteur à Ressudens 1676-1678, à Morat 1678, à Môtier en Vully 1688, puis doyen de la Classe de Payerne; B. de Lugnorre, Môtier et Joressant (Fribourg) le 11 mars 1709. Sa descendance a donné de nombreux pasteurs, parmi lesquels son fils Jean-Daniel 1676-1755, cosgr de Combremont qui étudia la théologie, mais renonça à sa vocation plutôt que de signer le *Consensus*. Gabriel, 1714-1795, pasteur à Ste-Marie-aux-Mines (France) pendant 6 ans, à Nods 18 ans, à Baulmes (Vaud) 1764-1795; B. de Combremont-le-Grand (Vaud), le 10 janvier 1770. Père de Benjamin, 1750-1810, pasteur à Vaulion 1787, Berchier 1802-1810. François-Louis-Gabriel, 1795-1881 (fils du précédent), fut reconnu citoyen français en 1824 comme descendant de réfugié huguenot, pasteur à Mens (Dépt Isère), à Peney (Classe de Lausanne) 1831, puis Oron 1838. Abraham-David, né en 1719 (petit-fils d'Abraham 1640-1715 cité), orfèvre, quitta le Pays de Vaud pour s'établir à Genève où il fut réhabilité à la bourgeoisie, avec ses frères, en 1749 (non cité par Covelle). Son fils Pierre-Etienne-Louis, 1759-1829, fut le dernier représentant mâle de ce rameau; connu sous le prénom d'Etienne. Il fut pasteur à St-Pétersbourg 1784-1785, puis publiciste. Son ami D'Ivernois lui fit obtenir à Londres le poste de précepteur du fils de Lord Shelburn et de directeur de sa bibliothèque. A Paris en 1789, il fit partie avec Clavière, Reybaz, Du Roveray, des Genevois collaborateurs de Mirabeau. Il retourna en Angleterre en 1791, où il devint collaborateur dévoué de Jérémie Bentham dont il publia des traductions. De retour à Genève en 1814 il fut membre du Conseil Représentatif en 1816; il rédigea le règlement de ce corps, publia: *Souvenirs sur Mirabeau* et quelques ouvrages de droit.
Charles-Philippe, 1803-1893 (fils de Benjamin, 1750-1810, cité), fut sous-directeur de la Bibliothèque cantonale vaudoise pendant de nombreuses années, collectionneur, généalogiste, héraldiste; il laissa une œuvre manuscrite (armoriaux, généalogies, analyses de documents) considérable (Archives cantonales vaudoises). Père d'Alfred-Paul-Emile-Etienne, 1828-1894, peintre, et d'Edgar-Albert-Rodolphe, 1839-1920, ministre de l'Eglise libre du canton de Vaud, pasteur à Jersey 1865-1866, suffragant du chapelain de l'ambassade du roi de Prusse à Florence 1855-1867, pasteur à Bévilard 1868, admis à la consécration de l'Eglise nationale évangélique vaudoise 1870, pasteur, à L'Isle, Nyon puis Echallens. Emile-Charles-Edgar, 1880-1952 (fils du précédent), peintre et homme de lettres, se consacra au journalisme, menant dans *L'Observateur de Genève* qu'il fonda en 1931, une véritable croisade contre l'art décadent contemporain. Plusieurs branches de la famille sont encore représentées à Genève.

Armes I: D'AZUR AU RENCONTRE DE CERF D'OR.
(Naville-Rilliet)

Cimier: Un vol.

Variante I: UNE TÊTE ET COL DE CERF D'OR à la place DU RENCONTRE.

Variante II: UN CERF A MI-CORPS.

Cimier: Une licorne ailée issante.

Armes II: D'AZUR A LA TÊTE ET AVANT-TRAIN DE LICORNE D'OR COUPÉ DE GUEULES.
(A.G.S.; D.H.B.S.)

Cimier: Une licorne d'or, ailée d'azur.
(A.G.S.)

Sources: Deux cachets, cire rouge, rect. à pans coupés 9 × 8 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes I, émaux non indiqués, le rencontre de

cerf est surmonté de la lettre D. Casque tourné à senestre et accosté des lettres A et M. Lambrequins. Gravure dans le style de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachets non datés d'Abraham Du Mont, 1640-1715, C.G., pasteur, cité.
Deux sceaux à sec, ovales 19 × 17 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes I surmonté d'un casque. Cimier. Lambrequins importants. Sceaux Du Mont, s.d. Les quatre cachets décrits ci-dessus sont collés à l'intérieur de la couverture d'un volume manuscrit intitulé « Généalogie Du Mont », qui fut rédigé par Charles-Philippe cité. (Propriété des héritiers de Charles du Mont, 1880-1952, Genève.)
Un cachet du milieu du XVIII[e] s. à la variante I. Cimier: Trois plumes d'autruche. (Arm. V.)
Un cachet du XIX[e] s. à la variante II, cimier. (Arm. V.)
Les traditions écrites donnent aux Du Mont, une origine grisonne; il existe en effet une famille von Mont, feudataire des évêques de Coire, dont la branche aînée était encore représentée à la fin du XIX[e] s. « Le hasard des voyages ayant amené en 1886, à Meran, une rencontre fortuite entre le chef de cette dernière, le baron Karl-Rudolf von Mont-Leuenberg, et un représentant de la branche romande, le baron n'hésita pas, dans une lettre écrite le 21 juin 1886, à qualifier de cousins au XIII[e] degré ou plutôt à la XIII[e] génération, les Du Mont de Genève et de Vaud, après avoir pris connaissance des documents qui établissent cette communauté d'origine ». (J.-A. Galiffe: Not. gén. II. 2[e] édition.) Les armes II furent dès lors portées de façon continue par la famille.
Un cachet (anc. coll. Mayor, au MAH, n° 1197 4 bis), cire rouge, rect. 23 × 19 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, émail du champ indiqué. Casque grillé et couronné posé de face. Cimier. Supports: Deux griffons. Devise: SI OMNES EGO NON. Cachet d'Alfred Du Mont, 1828-1894, cité.
Charles-Philippe Du Mont, 1803-1893, cité, utilisait comme ex-libris des armes qu'il avait créées: Ecartelé, au 1 la variante I, au 2 d'azur au mur crénelé et maçonné (Bourgeois), au 3 de gueules au sautoir chargé d'une roue (Mestral de Combremont), au 4 les armes II. Cimier: une licorne ailée issante. Devise: LIBERTATE NIHIL DULCIUS. CP DM (Charles-Philippe Du Mont). (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 41. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. II. — C.-P. Du Mont: Gén. de sa famille et quartiers. Vol. manuscrit (Archives de la famille du Mont, Genève). — A.G.S. IV. — Fr. Prot. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

DUMONT II

Voir planche

Famille dauphinoise, à laquelle appartient Henri Dumont, fils de Louis, « réfugié de Crest en Dauphiné, demeurant à présent à Vevay, âgé de 26 ans », reçu B.G. le 10 juillet 1713.

L'*Armorial Vaudois* donne une famille éteinte de Lausanne, originaire du Dauphiné et reçue B. de Lausanne en 1688.

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 45[e] an., 1909, LX, col. 29, cite une famille Dumont, de St-Georges, fixée à Crest, d'après Villain, *France moderne*, II, p. 326. Au même endroit, col. 30, il est donné les renseignements suivants: Dumont, de St-Georges, fixée à Crest, remontant au colonel du Mont, tué à la bataille de Montcontour en 1569. A la révocation de l'Edit de Nantes, la famille émigra partie à Lausanne, partie aux Pays-Bas; [une partie resta en France], où vivait en 1909 Georges Dumont, ingénieur. Armes II.

Armes I: D'ARGENT A L'OISEAU DE GUEULES POSÉ SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR. (Naville-Rilliet)

Variante I: TROIS ROCHERS MOUVANT DE LA POINTE, CELUI DU MILIEU PLUS ÉLEVÉ SOMMÉ D'UN OISEAU ENTRE DEUX CROISSANTS CHACUN SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)
(Arm. V.)

Variante II: D'ARGENT A LA COLOMBE AU NATUREL POSÉE SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(Villain)

Armes II: D'OR AU CHEVRON D'AZUR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX OISEAUX REGARDANTS DE ... ET EN POINTE D'UN CROISSANT DE ..., AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE DEUX ÉPÉES POSÉES EN SAUTOIR ET CHARGÉES D'UN CŒUR ENFLAMMÉ, LE TOUT D'OR. (Intermédiaire)

Sources: La variante I est donnée dans l'Arm. V. d'après l'armorial ms. de Stettler, 1700.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 41. — Villain. — Intermédiaire. — Arm. V.

DUMUR

Voir planche

H. Deonna donne à une famille genevoise de ce nom, dont nous ignorons l'origine, les armes des Dumur vaudois, B. de Grandvaux, Lutry et Cully.

Armes: D'AZUR AU MUR CRÉNELÉ D'ARGENT, MAÇONNÉ DE SABLE ET SURMONTÉ D'UNE TÊTE DE MORT BROCHANT SUR DEUX TIBIAS PASSÉS EN SAUTOIR AU NATUREL, ENTRE DEUX ÉTOILES D'OR.

Plusieurs *variantes.*

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

DUNAND

Voir planche

Famille d'Avully près Genève, citée en 1676, selon le « Cadastre des Anciens Genevois de la Campagne, 1791 », dix de ses membres sont reconnus C.G. Elle est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A LA FASCE ONDÉE D'ARGENT ET AU MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Sources: L. Fulpius, *Contribution:* Armes modernes, communiquées par M. William Dunand, juge, Genève.

DUNANT

Nom de famille très répandu dans la région genevoise (Jussy, Bernex, Aire-la-Ville, Saconnex d'Arve, Lancy) et en Faucigny; quelques familles viennent d'ailleurs. Covelle cite 37 admissions à la bourgeoisie de Genève de 1364 à 1583. On en trouve quatre reçus H.G. en 1558 et 1559.

Galiffe donne cinq générations d'une famille Dunant, « originaire de Saconex », jusqu'à la fin du XVIII[e] s., qui remonte à Claude, B.G., testant en 1562; il ajoute une famille qui « doit avoir été, de cette même famille, dont il connaît cinq générations, de Jean, vivant en 1640, jusqu'à la fin du XVIII[e] s.» La première famille provient peut-être de Bernard Dunant, feu Pierre, « de Sacconex de la Arve », agriculteur, reçu B.G. le 17 août 1547 (Covelle, p. 234).

Armes I: UN GLOBE, MARQUÉ D'UN TRAIT EN FASCE ET SOMMÉ D'UNE CROISETTE A DEUX CROISILLONS LE CROISILLON SUPÉRIEUR PLUS COURT.

Armes II: UN CŒUR, COUPÉ, LE 1 PARTI, SOMMÉ D'UN TRAIT VERTICAL COUPÉ DE DEUX TRAITS HORIZONTAUX, LE TRAIT SUPÉRIEUR PLUS COURT, LE TOUT SUPPORTANT UNE ÉTOILE FORMÉE DE SIX TRAITS. (Marque de propriété)

Sources: Un cachet d'E. Du Nant aux armes I, apposé sur une lettre adressée à Jean de Savoie, 1510.
Un cachet, cire rouge, ovale 17 × 15 mm., XVII[e] s. Dans un ovale la marque de propriété (armes II); chaque division du cœur encadre l'une des lettres P D N. Cachet de Pierre Dunant, feu Pierre, apposé à son testament, 2 juin 1690. (AEG: Jur. civ., vol. 10, p. 295-298.)
La marque de propriété modifiée (soit: un cœur divisé en quatre divisions encadrant les lettres P D N puis I H S, le cœur sommé d'un trait supportant une étoile à cinq rais) a été inscrite sur le cahier des « Marques des marchands de Genève » 5 août 1607, par Pierre Dunant. (H.D., dans *Genava* VIII (1930), p. 131 n[os] 44, 136, etc.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 41. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Genava VIII.

DUNANT

Une des familles Dunant a été reçue B.G. le 20 novembre 1523 avec Claude « De Nanto », feu Claude, « de S[to] Cirico », hôte (hôtelier). D'après G.G.G. elle serait venue de Cernex près Cruseilles, en Genevois, à St-Cergues, en Chablais, probablement de même souche que celles de Bellossy [et de Cernex] et a donné deux membres du CC.

Armes: TROIS PALS ONDÉS ACCOSTÉS DE QUATRE BESANTS, 2 EN CHEF ET 2 EN POINTE. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe donne dans son arm. ms. n° 87, un dessin des armes Dunant, accompagné d'un texte « Du Nant. Chat[n] de S[t]-Cergue 1571 ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 42. — G.G.G.

DUNANT I

Voir planche

Famille du Genevois, citée dès 1400, originaire de Cernex (canton de Cruseilles, Dépt Hte-Savoie), transportée à Bellossy par Egr. François Dunant ou du Nant, de « Sernex, domicilié à Bellossy, paroisse de Viry », grand-père d'Egr. François Dunant, feu Egr. Marin, reçu B.G. le 24 janvier 1604, notaire, du CC 1623, mort en 1650. La famille a donné 10 membres du CC, un du Petit Conseil, un syndic (G.G.G.); elle existe toujours en Suisse romande.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT.

Variante: LA FASCE ONDÉE.

Sources: La variante représente, selon Naville-Rilliet, les armes « du notaire François Dunant, je les ai vues dans ses protocoles, aux test[ts] par lui scellés ».
Les armes sont données par G.G.G. d'après une médaille de 1644 et un cachet de 1768.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale 20 × 28 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale, à la variante, émail du champ indiqué, dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux et de chutes de perles. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts, terminés par des feuillages. Gravure fine. Cachet Dunant, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 41. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. III. — Heyer. — D.H.B.S.

DUNANT II

Voir planche

Famille originaire de Collonge (comm. Collonge-Bellerive, Genève), qui remonte à Jean, vivant en 1551. Son petit-fils Hon. François Dunant, 1602-1652, natif, est reçu B.G. le 8 mai 1638. Parmi les personnalités il nous faut citer: No. Jean-Jacques Dunant, 1742-1802, avocat, du CC 1770, procureur général 1777-1779, châtelain de Peney 1780, conseiller 1781, syndic 1785 et 1789, lt. 1784, 1788 et 1792. Charles-Albert, 1843-1929, juge 1874, procureur général 1880, conseiller d'Etat 1883-1897, puis juge 1904-1924. Jean-Henri (ou Henry), 1828-1910, homme de lettres, auteur de: *Un souvenir de Solférino* 1862, est l'initiateur de l'œuvre internationale de la Croix-Rouge; avec la Société genevoise d'utilité publique, il organisa la Conférence internationale de 1863 à Genève, suivie de la Convention internationale signée à Genève le 22 août 1864. Il est à l'origine du mouvement en faveur des secours aux soldats blessés et de la création de sociétés de Croix-Rouge par son action auprès de souverains ou de particuliers en Allemagne, aux Pays-Bas, en Russie, en France. Henri Dunant reçut le Prix Nobel pour la paix en 1901. Son frère Pierre-Louis, 1834-1918, D[r] méd., fut professeur d'hygiène à l'Université de Genève 1876-1889. La famille Dunant est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A LA FASCE ONDÉE ABAISSÉE D'ARGENT CHARGÉE DE CINQ MERLETTES DE SABLE MISES 2 ET 3, ACCOMPAGNÉE EN ABÎME D'UN DUC OU HIBOU PERCHÉ SUR UNE BRANCHE MOUVANT EN FASCE DU FLANC SENESTRE ET EN CHEF D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT.

Cimier: L'oiseau de l'écu d'argent.

Variante: COUPÉ, AU 1 D'AZUR A DEUX ÉTOILES D'ARGENT EN CHEF ET UN CROISSANT DU MÊME EN POINTE, ET AU 2 D'ARGENT A CINQ MERLETTES DE SABLE MISES 3 ET 2.

Sources: G.G.G.: Un cachet de 1785 pour les armes et un cachet de 1725 pour la variante.
Un ex-libris portant un écu aux armes Dunant, avec casque, portant un bourrelet, tourné à demi à dextre et lambrequins. Inscription manuscrite: J. Henry Dunant. Ex-libris de Jean-Henry Dunant, cité, XIX^{e} s. (Wegmann, n° 1583.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 41. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

DU PAN

Voir planche

Famille originaire de Vigone, en Piémont, dont la filiation ininterrompue remonte à Stephanus de Pane, vivant vers 1400. Son petit-fils Henri « de Pane » fut reçu B.G. le 18 avril 1468, puis retourna à Vigone. Son neveu Lucain Du Pan, vers 1436-1531, fut reçu B.G. le 19 août 1488 «Luquinus de Pane» et B. de Fribourg le 16 mars 1507, apothicaire de Marguerite d'Autriche, femme du duc de Savoie, le 26 avril 1502, du L 1521, du CC et du LX 1527. Son frère Michel, apothicaire, fut reçu B.G. le 8 décembre 1505; son arrière-petit-fils Jean, né en 1586, est l'auteur d'une branche établie à Berne; l'un de ses descendants y vivait en 1773.
Claude, fils de Lucain cité, mort en 1566, ami de Calvin, apothicaire, fut du CC 1533, conseiller 1541, syndic 1546, 1550 et 1554, trésorier 1551, lieutenant 1556. Son petit-fils Jacob, 1595-1678, du CC 1622, auditeur 1631, procureur général 1635, conseiller 1637, huit fois syndic 1646-1674, premier syndic 1678, fut chargé de missions à Berne et à Zurich 1662, communier du Grand-Saconnex (Genève) 1636 et de Ferney (Pays de Gex) 1676. Son neveu Jean, vers 1608-1684, fut professeur de philosophie 1631-1650, du CC 1649, conseiller 1650, cinq fois syndic 1655-1671, premier syndic 1675, 1679 et 1683, député à Turin 1667. Son frère Jean-Antoine, 1619-1695, D^{r} en droit d'Orléans, fut avocat au Parlement de Paris, du CC 1646, auditeur 1648 et paya le travail de cent hommes aux fortifications. Jean-Louis-Etienne Du Pan, 1811-1873, ingénieur civil, s'établit à Paris; il est l'auteur, avec son fils Joseph-Louis-Amédée Du Pan d'une branche qui subsiste toujours et qui fut naturalisée française en 1889. La famille Du Pan s'est éteinte à Genève avec Charles-Guillaume, 1853-1887.
Un petit-fils de Michel Du Pan cité, François Pan, est l'auteur d'une branche qui a vécu à Genève sous le nom de *Pan* et semble s'être éteinte à Bordeaux (France) au début du XIX^{e} s.

Armes (anciennes) I: COUPÉ DE GUEULES A LA CLAIE D'OR, ET D'AZUR A DEUX BANDES D'OR.

Cimier: Un griffon à mi-corps d'or.

Variante: LA CLAIE D'ARGENT.

Armes II: D'AZUR A LA FASCE ABAISSÉE D'OR SUPPORTANT UN CHEVRON DU MÊME ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS ROSES D'ARGENT, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE. (Armes Cotti)

Cimier: Une rose.

Variante: LE CHEVRON D'ARGENT.

Armes III: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 les armes I, ET AUX 2 ET 3 les armes II.

Devise: IN MANIBUS DOMINI SUNT SORTES MEAE.

Armes IV: D'AZUR AU DELTA D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES D'ARGENT, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Variante: Trois étoiles, au lieu de roses.

Armes (branche de Berne) V: DE GUEULES A LA FASCE D'ARGENT, CHARGÉE D'UN LÉOPARD LIONNÉ DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS BESANTS D'ARGENT, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Armes VI: D'ARGENT AU DELTA D'AZUR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DE GUEULES.

Sources: Armes I. — Cachets de 1647-1648 (Galiffe).
La médaille donnée en 1648 au « Gobelet de la Coulouvrenière » (Exercice de l'Arquebuse) par Jacob Du Pan cité, 1595-1678, et la médaille donnée par le même en 1678 à l'Exercice de la Navigation, médailles vues par Naville-Rilliet.
Un cachet apposé par le même à son testament, 22 août 1676.

Armes II. — La famille, ayant fait des recherches à Vigone, y trouva une chapelle appartenant aux Du Pan, qui venait des Cotti, auxquels les Du Pan s'étaient alliés, et adopta les armes (Cotti) qui y étaient sculptées.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1505), cire rouge, carré à pans coupés, XVII^{e} s. Ecu où la fasce ne paraît pas être abaissée. Cachet de Daniel Du Pan, 1651-1706, fils de Jean-Antoine cité, pasteur, 1700.
Deux ex-libris à la variante. Casque posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. L'un inscrit: Dupan/Sarrasin; l'autre: Du Pan/Sarasin. Ex-libris de Jacob-Lamoral Du Pan, 1753-1816, époux 1784 de Marianne-Alexandrine Sarasin, C.G., morte en 1827. (Wegmann, n^{os} 1594 et 1595.)
Les médailles de Jean-Louis Du Pan, roi du Canon 1723 et 1724, et de Marc, commis sur l'Exercice de l'Arquebuse 1716, premier syndic.
Un dessin dans l'ouvrage du graveur Pierre Légaré.
Une sculpture au fronton de la maison au Petit-Saconnex de Jean-Alphonse Turrettini, pasteur et professeur, époux, 1708 de Julie Du Pan, 1691-1752, portant les armes Turrettini accolées aux armes Du Pan (actuellement maison de Budé).

Armes III. — Ces armes écartelées et les armes II ont été en usage concurremment jusqu'à nos jours.
Un ex-libris du XIX^{e} s. à ces armes, mais écartelées II et I, la claie d'argent; posée sur l'écu une couronne d'où est issant un griffon contourné. Lambrequins. Devise. (Wegmann, n° 1590.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1507), cire noire, ovale 25 × 23 mm. XIX^{e} s. Ecu aux armes III, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un griffon à mi-corps. Supports: Deux lions. Devise. Gravure très fine. Cachet Du Pan, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2217), cire rouge, rect. 27 × 22 mm., XIX^{e} s. Ecu aux armes III. Deux casques, celui de dextre tourné à dextre, cimier: un griffon à mi-corps, celui de senestre de face, cimier: trois plumes d'autruche. Cachet Du Pan, s.d.

Armes IV. — Sept cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1506, cire rouge, carrés à pans coupés 16 mm. Ecu ovale, émail du champ indiqué (azur), dans un cartouche très découpé et orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Gravure fine dans le style de la seconde moitié du XVII^{e} s. Cachets de



DULCIS



DUMAS



DU MONT I



DUMONT II



DUMUR



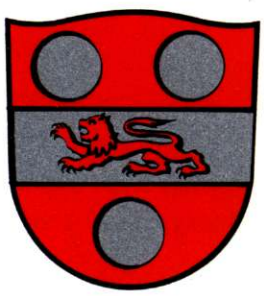
DUNAND



DUNANT I



DUNANT II



DU PAN



DU PONT



DU PORT de PONTCHARRA



DUPUY



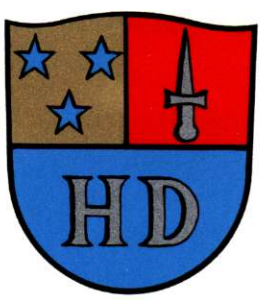
DU QUESNE



DURADE



DU THEIL



DUTRUY



DUVAL



DU VILLARD I



DU VILLARD II



DUVOISIN

Marie-Elisabeth Brière, 1691-1758, C.G., veuve de No. Jacob Du Pan, fils de Robert, C.G., apposés sur son testament en portf., 8 juillet 1753. (AEG: vol. 41.)
Cinq cachets, cire rouge, ovales 21 × 19 mm., fragments, XVIII[e] s. Ecu ovale, émail du champ indiqué (azur). Casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de No. Jean-Louis Du Pan, l'aîné, 1689-1756, C.G., ancien premier syndic, apposés à son testament en portf., 21 septembre 1756. (AEG: vol. 41.)
Quatre cachets, cire noire, ovales 23 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale, émail du champ indiqué (azur), dans un cartouche orné de rinceaux et d'un mascaron. Casque grillé posé de face. Lambrequins courts. Composition dans le style Régence. Très belle gravure. Cachets de No. François Du Pan, 1737-1763, C.G., avocat ffeu Jean-Louis, apposés sur son testament en portf., 13 mars 1763. (AEG: vol. 42.)
Un sceau à sec portant un écu à la variante, avec casque et lambrequins. Sceau de No. Pan, châtelain de Céligny, sans doute Gabriel Du Pan, 1640-1668, C.G., du CC 1665, châtelain de Jussy 1667, fils de Jean, apposé à un acte du 8 janvier 1668.
Les médailles (à la variante ?) données par Jacob Du Pan, 1663-1709, fils de Jean cité, roi de l'Arc en 1687, et par Abraham, 1646-1738, fils de Jacob, roi de l'Arquebuse en 1692. (Naville-Rilliet.)

Armes VI. — Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1993), cire noire, ovale 21 × 19 mm., seconde moitié du XVII[e] s. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins importants et d'un très beau style. Belle gravure. Cachet de No. Jacques Du Pan, 1659-1733, lt.-col. au service de France, apposé à son testament, 18 mars 1716.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 42. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — A.G.S. I et V. — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S.

DUPONT I

Plusieurs familles genevoises de ce nom, dont l'une est citée dès 1263. De 1407 à 1522, il y eut neuf réceptions à la bourgeoisie; d'autres suivirent plus tard. (Covelle.)



Armes: UN FRUIT TIGÉ ET FEUILLÉ.

Sources: Nous ne savons à quelle famille attribuer ces armes que donne Galiffe dans son armorial manuscrit n° 87, f° 92, avec la mention « De Ponte lettre au Conseil 1541 », et que signalent encore G.G.G.

DUPONT II

Voir planche

A une famille venue à Genève au moment de la Réforme appartient Gédéon, 1589-1636, secrétaire de la justice 1626-1632, conseiller 1633. Galiffe le fait un descendant de François Du Pont, de Dun-le-Roi, reçu B.G. en 1557, et Naville-Rilliet, le fils de Jean, not., reçu B.G. en 1557 avec son père François, de Dun-le-Roi.
« Françoys du Pont, natifz de Fontenay le Conte en Poictou », est reçu H.G. le 24 juin 1550; le même, « François Du Pont, filz de feu —, du pays de Poictou en France, et Jehan, son filz », sont reçus B.G. le 29 janvier 1557.
« Françoys Du Pont, filz de m[tre] Loys Du Pont, procureur et notaire, de Dung le Roy, clerc », est reçu B.G. le 19 avril 1555. Dun-le-Roi (aujourd'hui Dun-sur-Auron, Dépt Cher) était dans le Berry.

Armes: D'AZUR AU PONT D'OR A QUATRE ARCHES SUR UNE ONDE D'ARGENT (OCCUPANT LA POINTE), ACCOMPAGNÉ D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES, LE CROISSANT SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE POSÉE AU POINT DU CHEF, LE TOUT D'ARGENT. (Emaux de Naville-Rilliet.)

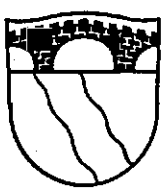
Variante: LES ÉTOILES RANGÉES EN FASCE. (Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 4, au MAH, n° 1508), cire rouge, ovale 19 × 15 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Du Pont, sans l'onde, émaux non indiqués. Légende: « GEDEON · DUPONT », conseiller, 1636.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 42. — G.G.G. — Liv. Hab. — D.H.B.S.

DUPONT-LACHENAL

Famille Dupont originaire de La Muraz en Faucigny, citée dès 1600, qui se fixa ensuite à Jouvernex en Chablais (comm. Margencel), naturalisée genevoise en 1888. A la suite d'une alliance la famille s'est appelée Dupont-Lachenal depuis 1872.



Armes: D'AZUR A LA BANDE ONDÉE D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UN PONT CRÉNELÉ DE SABLE.

Variante I: LE PONT DE GUEULES MAÇONNÉ DE SABLE.

Variante II: LE CHEF COUSU DE GUEULES AU PONT D'OR MAÇONNÉ DE SABLE.

Sources: Communication de Dom Dupont-Lachenal, chanoine, St-Maurice. Ces armes se trouvent sur de l'argenterie; peintes sur bois; peintes dans l'armorial de la Société suisse d'héraldique.

DU PORT de PONTCHARRA

Voir planche

Famille qui remonte à Pierre Du Port, cap., châtelain de La Mure en Dauphiné; il servit sous les ordres de Lesdiguières, au temps de la guerre de 1591 et au cours des années suivantes contre le duc de Savoie. Il se distingua à la bataille de Pontcharra; ses faits d'armes lui valurent en 1612, des lettres de noblesse (Fr. Prot.). Père ou grand-père (selon différentes généalogies), de No. Jean Du Port, sgr de Rivet, allié d'Arbalestier de Beaufort, avocat consistorial en la Cour du Parlement du Dauphiné. Pierre (fils du précédent), sgr de Pontcharra, vers 1638-1718, est reçu B.G. gratis le 1[er] juin 1668 « Nob. Louys Trembley, seig[r] thresorier, son beau-père, ayant supplié le Conseil de lui conférer cet honneur... comme l'on a fait cette grâce aux autres gendres de

conseiller ». Son fils Moïse, 1673-1741, allié d'Armand de Saint-Jacques des Herbeys, fut réhabilité B.G. le 24 juin 1709 avec Pierre-Jacques et Louis-François, ses fils « en paiant 50 écus pour les gardes par lui deues dès son mariage, les droits deus à la bibliothèque et à l'arsenal, et encor à la charge que son second fils, qui est en France, viendra faire ici sa demeure dès qu'il sera en aage de connoissance ». Louis-François cité, né en 1706, sgr d'Esparis, commissaire d'artillerie au service du roi, demeura en Dauphiné où il fit souche; il est l'auteur de la branche cadette (catholique), divisée en plusieurs rameaux et actuellement représentée en France.

Daniel, né en 1710 (frère de Pierre-Jacques et de Louis-François cités), sgr de Rivet, se fixa à Orbe (Vaud) dont il fut reçu B. vers 1739. Sa famille s'est éteinte en la personne de sa fille Anne, femme de Christophe-François-Sébastien de Hennezel, morte à Orbe le 25 janvier 1830. Charles, 1715-1800 (frère cadet des précédents), fut officier au rgt de Guibert au service du roi de Sardaigne en 1742, puis cap. au rgt d'Hottinger au même service, du CC 1758-1770.

Armes: PALLÉ D'ARGENT ET D'AZUR DE SIX PIÈCES, A LA FASCE HAUSSÉE DE SABLE.

Devise: CINGIT ET OBSTAT.

Sources: Les armes se voient au cachet de No. Charles Du Port de Pontcharra cité, en 1795 (R.G.S. Ge. III, p. 126).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 42. — G.G.G. — H.D.: L.N. dans A.H.S. (1917), XXXI, p. 66. — Arm. français. — R.G.S. Ge. III. — G. Gariel: Un gentilhomme social en Dauphiné au XVIII[e] s. Le cap. des Herbeys, sgr de St-Jacques en Valgaudemar (1733-1819). 1954. — Fr. Prot. — Sordet. — D.H.B.S.

DU PUYS, DUPUIS, DU PUITS I

Voir planche

Famille originaire de Villard-Tacon au Pays de Gex, à laquelle appartient « Ludovicus De Putheo, alias Colombi, de Villario Taconis in terra Gaii », reçu B.G. le 5 mai 1495. Sont peut-être de même souche « Jacobus De Putheo, filius Petri, de Villario Taconis, chapellerius », B.G. le 13 novembre 1495; « Perronodus De Putheo, de Vilar Taquons », B.G. le 12 mai 1372; « Johannes De Puteo, de Villario Taconis, chapellerius », B.G. le 30 novembre 1490; « Monetus De Putheo, de Villario Taccons, mercator », B.G. le 22 janvier 1524.

Rivoire de la Bâtie fait remonter une famille du Puy, du Pays de Gex, à Jean, vivant en 1488, la fait finir par Antoine du Puy la Garde dont une fille se marie en 1759 et lui donne comme armes, d'après Guichenon: D'azur à la tour d'argent soutenue par deux lions d'or. (Révérend.)

Armes: DE SINOPLE AU PUITS D'ARGENT, ÉQUIPÉ AVEC ARC ET POULIE, TENU PAR DEUX DRAGONS AFFRONTÉS D'OR.

Cimier: Un dragon d'or à mi-corps.

Variante I: D'ARGENT AU PUITS DE SINOPLE TENU PAR DEUX DRAGONS AFFRONTÉS DE SABLE.
(Grenus)

Variante II: D'AZUR AU PUITS JAILLISSANT D'ARGENT TENU PAR DEUX LIONS AFFRONTÉS D'OR.
(Naville-Rilliet; Galiffe?)

Sources: Ce sont les armes de la famille italienne Pozzo, dont les Du Puys se prétendaient issus.
Un plat d'étain (au MAH), portant les armes Du Puys (Genava XVI, p. 159).
Naville-Rilliet et Galiffe attribuent ces armes à la famille de Douvaine. Cependant, Naville-Rilliet écrit à propos des Dupuys du Pays de Gex: « les Du Puitz ont été anoblis dans ce siècle [XVIII[e]] et portent: D'azur au Puys d'argent, maçonné de sable, tenu par deux lions d'or, affrontés en supports ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 42. — G.G.G. — Révérend. — Genava XVI.

DU PUY, DU PUYS, DUPUIS II

Famille originaire de Douvaine en Chablais et des environs d'Hermance (Genève), citée dès le XV[e] s. La filiation remonte à Hon. « Guilliermus Du Poys » reçu B.G. le 11 avril 1531 et à nouveau le 14 mai 1535 (« Guilliermus Du Poys », habitant de Genève, mercier). Pierre, 1573-1650, fut cinq fois syndic de 1629 à 1648, trois fois trésorier de 1625 à 1639. Son petit-fils Marc, né en 1645, avocat distingué, défendit à Paris les droits de Genève sur le Pays de Gex 1676; plus tard il fut déposé, devint membre du Sénat de Savoie et juge-mage de Ternier et Gaillard 1695. La famille se fixa en France; elle était éteinte à Genève au XVIII[e] s.

Armes: D'AZUR AU PUITS D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES DU MÊME, MISES EN FASCE.

Sources: G.G.G., sous Du Puis, Du Puits I, citent un ou plusieurs cachets de 1559.
Huit cachets dont un dans l'anc. coll. Gal., XXX, 33, au MAH, n° 1509, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Du Puy, émaux non indiqués. Lambrequins remplacés par des rinceaux. Couronne de fleurs. Gravure très fine. Cachets de Julia Dupuy, femme de Thomas Duvernay, C.G., lapidaire, testament 26 mai 1685. (AEG: Jur. civ., vol. 5, p. 161-166.)
Dans Galiffe, Not. gén. I, p. 413, l'auteur attribue aux Dupuis de Douvaine les armes des Du Puits III (de Villard-Tacon) de l'Arm. de G.G.G. Naville-Rilliet et le D.H.B.S. font de même.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 42. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

DU PUYS III

Famille du bas Quercy, originaire de Bruniquel, à laquelle appartiennent « Arnauld et Mafre Du Puys frères, natifz de Burniquel, diocese de Cahours en Quercy », reçus H.G. le 31 octobre 1553 puis

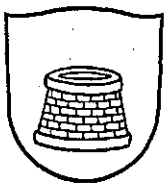
B.G. « Arnauld Dupuys », ffeu Bernard, le 11 novembre 1555, et « Hon. Maffre Du Puys », apothicaire, le 21 du même mois. Peut-être « Jean-Pierre Dupuy, natifs de Burniquet en Querssy », reçu H.G. le 2 septembre 1555 et B.G. le 4 novembre 1557 (« Jehan Pierre Du Puys, filz de Bernard, de Bruniquel en Quercy ») est-il frère ou parent des précédents? La famille a donné deux membres du CC et s'est éteinte avec la quatrième génération.

Armes: D'AZUR AU PUITS D'ARGENT MAÇONNÉ DE SABLE, ACCOSTÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT, DEUX AUX FLANCS ET UNE EN POINTE.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 11, et n° 87, f° 42. — G.G.G. — Liv. Hab.

DUPUY IV

Jean Dupuy, 1646-1734, C.G., roi de l'Exercice de l'Arquebuse, du CC 1693.



Armes: DE GUEULES AU PUITS D'OR.

Sources: Armoiries peintes sur un exemplaire des Ordonnances de l'Exercice de l'Arquebuse, 1680.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 214.

DU QUESNE

Voir planche

Famille normande originaire de Blangy au comté d'Eu, dont la fillation remonte à Abraham Du Quesne, mort en 1635, d'abord pilote puis chef d'escadre. Son fils Abraham, 1610-1688, au service de Suède 1644-1647, devint vice-amiral de la flotte; en France, il fut lieutenant-général des armées navales 1675 et créé marquis en février 1682; c'est le vainqueur de l'amiral hollandais Ruyter en 1676. Son fils Henri, 1652-1722, capitaine de vaisseau, marquis Du Quesne, baron de Valgrand, seigneur de Monros, Guerichard et autres lieux, baron d'Aubonne (Vaud) 1685-1691, se fixa à Genève en 1691 et fut reçu B.G. le 19 avril 1704 avec ses deux fils mineurs. « Messire Henry du Quesne, chevalier, marquis du Quesne et autres lieux, fils de feu illustre et puissant seig[r] messire Abraham marquis du Quesne, lieutenant général, commandant en chef l'armée navale de S.M.T.C. dans les mers du Levant, étant dès longtemps en cette Ville, messire Gabriel du Quesne, chevalier, baron de Valgrand, et messire Marc Antoine [Jacob] du Quesne, chevalier, seig[r] de Monros, gratis, en considération de sa naissance, de ses grandes qualités et surtout de sa piété et de sa probité »; pour Berne, il organisa une flotille de guerre et fit creuser le port de Morges (Vaud). La famille s'est éteinte en Suisse en 1718, en France en 1778 et en Angleterre en 1793.

Armes: D'ARGENT AU LION DE SABLE ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.

Variante: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES AU LION D'ARGENT GRIMPANT SUR UN ÉCOT D'OR POSÉ EN BANDE, qui est de Bernières, AUX 2 ET 3 PARTI D'ARGENT ET DE GUEULES, LE QUARTIER A LA BORDURE CHARGÉE DE HUIT COQUILLES, LE TOUT DE L'UN EN L'AUTRE, qui est de Maule sur le tout du Quesne.

Supports: Deux lions.

Sources: Pour les armes, l'Arm. V. cite:
Une pierre sculptée sur une grange à Aubonne (Vaud), 1692.
Un cachet de Henri cité, marquis du Quesne, sgr baron d'Aubonne, 13 mars 1692.
Tombeau élevé dans l'église d'Aubonne, à Abraham, 1700.
Fragments de la dalle funéraire de « Henrici marchionis du Quesne, comitis de Monros, baronis de Valgrand, Quervichart, d'Indret » (au MAH, n[os] 748 et 774). Les armes sculptées sont à la variante; les 1[er] et 4[e] quartiers représentent les armes de sa mère Gabrielle de Bernières, d'une famille noble du Dauphiné; les deux autres, celles de sa grand-mère paternelle Marthe de Maule (et non Caule), famille d'origine écossaise, titrée comtes de Panhurst, éteinte au XVIII[e] s. (H. Deonna, dans *Genava* V, p. 79; W. Deonna, *Pierres sculptées*, n° 557.)

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. (sous Quesne, du). — Genava V. — W.D.: P.S. — R.G.S. Ge. I. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

DURADE

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Elie Durade, de Réalville en Quercy, père de Pierre, vers 1675-1755, qui est reçu B.G. le 15 septembre 1705, avec Jacques et Jean ses fils, du CC 1738. Sa descendance s'est éteinte en la personne de Jeanne-Caroline-Pauline Durade, femme d'Alexandre-Moïse Meynadier, morte le 10 mai 1888.
Sara Durade, 1770-1855, adopta Alexandre-Louis-François D'Albert, 1804-1886, peintre, qui fut N.G. en 1859. Il est connu comme traducteur des œuvres de George Eliot.

Armes: COUPÉ, D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1, ET D'ARGENT A LA DORADE D'OR SUR UNE EAU D'AZUR.
(Naville-Rilliet)

Variante: UNE DORADE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CROISSANT.
(Emaux inconnus.)

Sources: Sept cachets, cire rouge, ovales 20 × 16 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante. Casque grillé posé de face. Lambrequins très importants. Gravure fine. Cachets de Jeanne Agier, femme de Jean Durade, B.G., marchand, testament en portf., 23 février 1730. (AEG: vol. 38.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 42. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — Sordet. — D.H.B.S.

DURAND I

« Antoine Durand, fils de feu Pierre, natif de S[t] Estienne en Forests [St-Etienne, Dépt Loire], et Jean, son fils, et les leurs masles », sont reçus B.G. le 24 septembre 1613. La famille s'est éteinte au XVII[e] s.

Armes: UNE CHOUETTE, DE PROFIL, LA TÊTE DE FACE, POSÉE SUR UN MONT DE CINQ COUPEAUX 2 ET 3, ACCOMPAGNÉE D'UNE ÉTOILE AU CANTON SENESTRE DU CHEF.

Sources: Un cachet (anc. coll. Gal., au MAH, n° 1510), cire rouge, ovale, XVII[e] s. Ecu aux armes Durand. Cachet à la légende « ANTHOINE DURAND », s.d.
Un cachet (anc. coll. Gal., au MAH, n° 1511), semblable au n° 1510. Cachet de Marie Durand née Vimar, veuve d'Antoine, quincaillier, 1643.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 42. — G.G.G.

DURAND II

Nom très répandu dans les environs de Genève. Nous ne savons à quelle famille attribuer les armes ci-dessous.

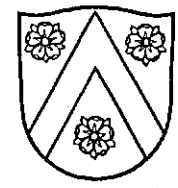
Armes: COUPÉ, AU 1 UNE ÉTOILE A SIX RAIS, ET AU 2 UN ANNEAU TOUCHANT LE BORD DE L'ÉCU EN POINTE ET LE TRAIT DU COUPÉ.

Cimier: L'étoile de l'écu.

Sources: Un dessin de Galiffe (AEG: Arm. ms. Gal., n° 87, f° 43) avec la mention « Durand de Preigny.! ettre au Cons. 1621 ».

DU ROVERAY

Famille d'Avouson (Pays de Gex) dont plusieurs branches se fixèrent à Genève. A la plus ancienne appartient Girard Du Roveray, père d'Henri, pâtissier, B.G. le 11 janvier 1513. Sa famille s'est éteinte en 1667. Une autre branche a pour auteur Jean, mort avant 1708. Son fils Jean-Pierre, vers 1672-1743, raffineur, soit affineur, est reçu B.G. le 18 mars 1701, il fut maître de la Monnaie en 1709. Ce dernier est le grand-père de Jacques-Antoine, 1747-1814, avocat et notaire, du CC 1775, procureur général 1779. En 1780 il adressa une remontrance où il se plaignait des menées par lesquelles on abusait la Cour de France et du rôle que celle-ci voulait absolument jouer dans les affaires de Genève. Le roi demanda que cet écrit fût brûlé de la main du bourreau et que son rédacteur fût destitué et rayé du CC, ce qui fut exécuté. Contraint de s'exiler, il ne revint à Genève qu'en 1789, rentra au CC en 1790 et fit partie de l'Assemblée nationale en 1793. Lors de la réunion de Genève à la France, il fut exclu de l'« honneur » de devenir citoyen français, ainsi que D'Ivernois et Mallet-Du Pan, et se retira avec eux en Angleterre où il mourut. (R.G.S. Ge.) Sa famille s'est éteinte en la personne de Marguerite-Marie-Armandine Du Roveray, C.G., femme de Jean-Jacques-Alfred Rigot, C.G., morte le 13 décembre 1847.



Armes I: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES. (Emaux inconnus.)

Variante: TROIS TRÈFLES à la place des roses. (Emaux inconnus.)
(Galiffe; G.G.G.)

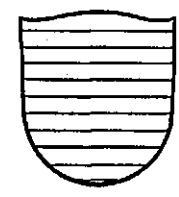
Armes II: « UNE FASCE RETROUSSÉE [D'OR] SUPPORTANT UN PAL D'OR, ACCOSTÉ A DEXTRE D'UNE FLEUR DE LYS D'ARGENT ET A SENESTRE D'UNE ÉTOILE D'ARGENT, CETTE FLEURS DE LYS ET CETTE ÉTOILE EN CHAMP DE GUEULES. AU-DESSOUS DE CETTE FASCE, UNE SECONDE FASCE ABAISSÉE D'OR BROCHANT SUR CINQ PALS D'ARGENT DONT LES TROIS DU MILIEU DESCENDENT JUSQUES AU BORD DE L'ÉCU, LES DEUX AUTRES AUX DEUX BOUTS S'ARRÊTENT SUR LA FASCE, EN CHAMP D'AZUR ».
(Naville-Rilliet)

Sources: Un sceau (anc. coll. Galiffe, XVII, 16, au MAH), écu à la variante. Sceau au nom d'André Du Roveray, châtelain du Chapitre, 1568. Galiffe le cite dans son arm. ms. n° 87, f° 43. Il s'agit sans doute d'Egr. André Du Roveray, C.G., fils d'Henri cité, notaire 1550-1584, procureur général 1562, auditeur 1565. (R.G.S. Ge. II.)
Naville-Rilliet parlant de Jacques-Antoine Du Roveray, du CC, cité, écrit: « C'est celui-ci qui a eu tant de part aux troubles [etc.] et qui a fait, je crois, venir de Milan les armes [II] ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 43. — G.G.G. — R.G.S. Ge. II. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

DUSTOUR, autrefois DU CETOUR

Famille du Pays de Gex, citée à Gex en 1389, et à Moëns en 1436, à laquelle appartient Monet « Du Setour », ffeu François, « de Moing », maçon, habitant de Genève, reçu B.G. gratis le 26 octobre 1537 (Covelle.) Etienne Dustour vint résider quelque temps à Moisins (Dépt Haute-Savoie) puis s'établit aux Etoles (Dépt Haute-Savoie) près Jussy (Genève); la famille vint presque un siècle plus tard à Jussy où elle fut admise C.G. en 1791: « Dussetour », originaires du Pays de Gex. Il y eut des Du Cetour à Meinier (Genève). Naville-Rilliet, Galiffe et G.G.G. disent le B.G. de 1537 originaire de Meinier, l'appellent Du Cetour ou Dextor et attribuent à sa famille les armes que nous donnons ici.



Armes: CINQ BURELLES.

Sources: Naville-Rilliet cite un sceau de « Monet Dextor ou Ducetour », « membre du Grand Conseil ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791 (Recensement A 15). — A. Corbaz: Jussy l'Evesque, p. 248, 359.

DU THEIL

Voir planche

Famille qui remonte à Sp. Mathieu du Theil, ffeu Jean, de Digne en Provence, apothicaire, reçu B.G. le 3 mars 1581. Sa descendance a donné deux membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre, vers 1576-1623, Dr médecin, du CC 1619. Selon Naville-Rilliet « cette famille est tombée dans l'obscurité et la misère et même dans l'avilissement ».

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME, ET EN POINTE D'UN TILLEUL ARRACHÉ DE SINOPLE. (Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet, cire rouge, fragment, XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Du Theil, émail du chevron indiqué, dans un cartouche orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Cachet d'Anne-Françoise ffeu David « Du Teil », C.G., testament en portf., 20 juin 1740. (AEG: vol. 40.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 26, et n° 87, f° 103. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet.

DUTRUY

Voir planche

Famille vaudoise de Luins et de Gilly, citée en 1740 à Luins. A une branche venue de cette dernière localité et établie à Genève appartient Jacques Dutruit (*alias* Ducruix), 1762-1836, soldat au rgt suisse en France 1788, cmdt d'un corps suisse 27 février 1793, général de brigade le 13 juin suivant, créé baron de l'Empire par décret impérial du 15 août 1809. Il était fils de Jean-Louis Dutruy, peintre en émail à Genève, reçu H.G. le 29 août 1761, et laissa un fils mort sans postérité en 1858.

Armes: COUPÉ, AU 1 PARTI D'OR A TROIS ÉTOILES D'AZUR POSÉES 2 ET 1, ET du signe des barons de l'Empire qui est, DE GUEULES A L'ÉPÉE D'ARGENT, ET AU 2 D'AZUR AUX LETTRES H D D'ARGENT.

Sources: Quatre cachets, cire noire, ovales 20 × 16 mm., XIXe s. Ecu aux armes Dutruy, émaux indiqués. Toque des barons de l'Empire. Lambrequins. La croix de la Légion d'honneur pend à la pointe de l'écu, retenue par une banderole. Gravure très fine. Cachets du baron Emile « D'Utruy », commissaire de police de la République et Canton de Genève, apposés sur son testament, 1er juillet 1852. (AEG: J. Vignier, not. 1858, 2033 *bis*.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 39. — Révérend I, t. 2, p. 121. — Arm. V. — S.K.L.

DUVAL I

Voir planche

Famille originaire de Rouen, en Normandie, dont la filiation ininterrompue remonte à Justin, vivant en 1520. Son fils, « Estienne Du Val, filz de Jeuffin, de Roan, apothicaire », fut reçu B.G. le 17 octobre 1555. Son arrière-petit-fils Simon, établi à Vevey (Vaud), y fut reçu B. avec son fils Jean-David le 30 décembre 1678. De Louis Duval, 1684-1760, descendent plusieurs branches en particulier: une branche anglaise par son petit-fils Jean-Pierre, 1741-1819, naturalisé Anglais, éteinte, et dont plusieurs membres servirent dans la marine et la diplomatie; une seconde branche anglaise, toujours subsistante, par son fils Jean-Pierre, 1715-1781; une branche genevoise encore représentée. De cette dernière branche, nous citerons Louis-David, 1727-1788, qui se fixa en Russie dès 1745, joaillier de la couronne sous Catherine II; son fils Jacob-David, 1768-1844, joaillier de la couronne sous Paul Ier, rentré à Genève 1803, du Conseil Représentatif 1815-1841; Jacob-Louis, 1797-1863, rentré à Genève, du Conseil Représentatif 1827-1838, procureur général 1834, professeur d'organisation judiciaire, procédure civile et instruction criminelle à l'Académie 1839-1847, de l'Assemblée constituante 1842; Etienne, 1824-1914, peintre connu, en particulier par ses paysages du Nil. Un rameau encore existant s'est fixé en Valais au début de ce siècle.

Armes I: D'AZUR AU SINGE D'ARGENT, ASSIS SUR UNE BOULE D'OR ET TENANT DE LA PATTE DEXTRE UNE PALME D'ARGENT.

Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS FERS DE LANCE D'ARGENT OU D'OR.

Cimier: Un singe.

Sources: Les armes I rappellent l'enseigne d'Etienne cité qui l'aurait apportée de Rouen à Genève: un singe vert tenant une pomme. Les armes II sont celles des Duval de Lamothe (Rietstap), anoblie le 27 mars 1584, marquis de Fontenay Mareuil, du Languedoc, que prit la branche anglaise, croyant être de la même souche. Elles furent adoptées par la branche de Genève dans la seconde moitié du XIXe s.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Rietstap. — Gal.: Not. gén. IV. — A.G.S. IV. — D.H.B.S. — Fr. Prot.

DU VILLARD I

Voir planche

Famille originaire d'Archamps, près St-Julien-en-Genevois, à laquelle appartient Jacques « De Villario, de Herchant », marchand, reçu B.G. le 4 avril 1460. Jean, 1532-1610, fut du CC 1565, auditeur 1569, conseiller 1582, syndic 1587, 1591, 1595, 1599, 1604, 1608; ingénieur, il dressa une carte du lac de Genève et commanda l'infanterie plusieurs fois; avec ses frères Pierre, 1535-1576, Gabriel, 1550-1588, et André, du CC 1577, il fut anobli par l'empereur Ferdinand, le 19 janvier 1563, pour faits de guerre à son service. La famille s'est éteinte dans la seconde moitié du XVIIe s.

Armes: PARTI AU 1 DE SABLE AU LION D'OR ET AU 2 COUPÉ, D'ARGENT, PARFOIS D'OR A LA TÊTE DE MAURE POSÉE DE TROIS QUARTS ET DE SABLE A LA FASCE D'OR.

Cimier: Un buste de Maure, posé de trois quarts, tortillé d'argent et vêtu d'or.
(Diplôme de 1563)

Sources: Le diplôme de 1563. (G.G.G.)
Un cachet de Gabriel du Villard cité, 1585. (Galiffe; G.G.G.)
Les armes étaient peintes sur une girouette (Galiffe, G.G.G.) et, avec le cimier, dans une salle d'audience de la maison de Jean Du Villard cité, au Molard, démolie en 1890. (Naville-Rilliet; Galiffe; G.G.G.)
Naville-Rilliet écrit « Ces armes étoient accompagnées de la lettre P neuf fois répétée, qu'on expliquoit par ces mots: Pauvre Plaideur Prends Patience Porte Pistoles Pesantes Pour Plaider ».
On constate que ces armes ont été prises au milieu du XVIII[e] s. par les Duvillard du Vivarais; les Duvillard de Coppet et Nyon ont fait de même. (Arm. V.)
Les armes se voient sur une carte du lac dressée par le syndic Jean Du Villard, en 1588.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 43. — G.G.G. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXI (1917), p. 13. — Gal.: Not. gén. IV, p. 383. — D.H.B.S.

DUVILLARD II

Voir planche

Famille originaire d'Alissas en Vivarais, dont la filiation ininterrompue commence avec Simon Duvillard, vers 1602-1689. Son fils Antoine « Duvillars », vers 1648-1726, est reçu B.G. le 2 décembre 1711 avec ses fils David, marié, François et Emmanuel. Son petit-fils Emmanuel, né en 1716, fils d'Emmanuel, imprimeur et libraire, fut le premier à publier à Genève une *Feuille d'avis* 1752-1782. Son fils Emmanuel-Etienne, 1755-1832, fut un économiste distingué employé en France sous Turgot et jusque sous l'Empire. Un arrière-petit-fils d'Antoine cité, Antoine, 1760-1842, fut professeur adjoint 1797 puis professeur de belles-lettres à l'Académie de Genève 1798-1829. La famille s'est éteinte avec Marie-Emma, femme du pasteur Jean-Jacques-Louis Vallette, morte en 1899.

Armes: D'AZUR AU SAUTOIR D'OR CANTONNÉ AU CHEF D'UN CROISSANT DU MÊME.

Variante: LE CROISSANT D'ARGENT.

Sources: Une médaille d'or donnée à l'Exercice de l'Arquebuse par Emmanuel, fils d'Antoine cité, ayant été Roi en 1717, écrit Naville-Rilliet, qui ajoute: « Ce n'est que longtemps après qu'ils prirent les armes des anciens Du Villard, lorsque les fils de cet Emmanuel s'avisèrent, on ne sait pourquoi, de prétendre en être issus ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 42. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

DUVOISIN

Voir planche

Famille vaudoise de la région de Grandson, citée à Fontanezier 1350, Orges 1503, Bonvillars 1540, Grandson 1594, aussi B. d'Yverdon 1721 et de Champagne 1779. Plusieurs membres de ces familles se fixèrent à Genève dès le début du XVIII[e] s. et furent admis à l'habitation. Sont reçus B.G. Abraham-Ferdinand Duvoisin, ffeu Jacques, ministre de Grandson et de « d[lle] Judith Franconis, citoïenne », le 20 juin 1713, et Daniel-Frédéric Duvoisin, manufacturier, ffeu Jean-François, « de Bonvillard au balliage de Grandçon en Suisse, châtelain dudit lieu », le 9 mars 1722.

Armes: D'AZUR A TROIS POINTES ALÉSÉES SOMMÉES DE CROISETTES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Variante: LA POINTE DU MILIEU SOMMÉE D'UNE CROISETTE SUPPORTANT UN COQ.

Sources: La pierre tombale d'Etienne Duvoisin *(Stephanus Vicinei)*, pasteur, 1670, dans l'église de Grandson.
Cachets des XVIII[e] et XIX[e] s.
La variante est portée par la branche de Bonvillars (Olivier, Gén. manuscrites vers 1730; dessin colorié de la fin du XVIII[e] s.).
Les armes ont une grande ressemblance avec celles des familles vaudoises Ribaupierre et Darbonnier.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

E

EGGLY, EGGLI

Voir planche

Famille originaire de Diesbach (Berne), fixée à Bellevue, où elle fut réconnue genevoise en 1816. (L. Fulpius.)

Armes: D'OR AU FAUCON D'AZUR ESSORANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE GUEULES.
(L. Fulpius)

Sources: Tableau d'armoiries de Berne (propriété de feu M. Jacques Eggly). Un cachet aux armes décrites ci-dessus. (Communication de M. Pierre Eggly, Genève, à M. L. Fulpius.)

Références: L.F.: Contrib.

EGLY, EGLI

Voir planche

Famille lucernoise citée à Sempach en 1414, Münster 1487, Lucerne 1588, Hochdorf 1590, etc., à laquelle appartient François Egli, âgé de 31 ans, voiturier, d'Egolzwil (Lucerne), N.G. le 16 mars 1860, admis à la commune de Genève.

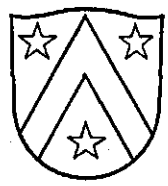
Armes: D'AZUR AU POISSON D'ARGENT POSÉ EN BANDE, ACCOMPAGNÉ DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE EN POINTE.

Cimier: Un poisson d'argent en pal.
Lambrequins: D'azur et d'argent.
(Communication de la famille Egly à M. H. Deonna.)
Le poisson figure comme meuble principal dans toutes les armes des familles Egly (Egli), bourgeoises de Lucerne.

Références: Von Vivis: Wappen der ausgest. Geschl., Arch. d'Etat, Lucerne. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

EMERIC ou EMERY dit d'ESPAGNE

Familles genevoises importantes aux XV^e^ et XVI^e^ s. Selon J.-A. Galiffe il y en eut au moins trois différentes de ce double nom. A l'une d'elles appartient Henri, mort en 1491, syndic 1456, 1465, 1480, 1484, conseiller à vie dès 1487, charge qui fut spécialement établie pour lui. Familles éteintes à Genève.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1.
(Emaux inconnus.)
(G.G.G.) En fait il s'agit des armes d'une autre famille. Voir *Sources*, ci-dessous.

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1678 sans autre indication, alors que Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 43, donne un dessin des armes ci-dessus accompagné du texte suivant: « EMERY. Gex 1678 ». Il s'agit en réalité d'une famille différente n'ayant aucun lien de parenté avec les Emery dit d'Espagne. La famille Emery, de Gex (Dép^t^ Ain, France) compta sous l'ancien régime parmi les notables de cette ville où elle est encore représentée.

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

EMETAZ

Voir planche

Famille originaire de Landecy près Genève, à laquelle appartiennent: Claude Emetaz, ffeu Claude, de « Landissiez », cordonnier, B.G. le 29 juin 1547; Jean « Emeta », B.G. le 15 août 1668 avec ses fils André, Jean-Jacques, Michel et Jacques.

Armes: COUPÉ, D'OR A L'AIGLE COURONNÉE DE GUEULES, ET D'AZUR A UNE MONTAGNE DE TROIS COUPEAUX D'ARGENT.

Cimier: Une aigle couronnée.

Sources: Un diplôme d'armoiries, du XVIII^e^ s., provenant de l'officine Bonacina, à Milan, communiqué en 1928 par M. Albert Mottu à M. H. Deonna. La légende « ARMA · EMETTAZ » a été inscrite au-dessous de l'écu sur une banderole. Cimier. Lambrequins.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 229. — L.F.: Contrib.

EMPEYTA, EMPEYTAZ

Famille originaire « de la Val d'Aix en Dauphiné », venue à Genève avec Louis ffeu Jérémie Empeyta, avant 1787. Le 25 novembre de la même année, il épousa Louise Chafal, fille de Jean, H.G. (Madeleine). Reçu C.G. en 1792; il fut père de Jean-Louis-Jérémie, 1797-1873, col. d'artillerie, député au Conseil Représentatif 1837, à la Constituante 1841, au Grand Conseil 1842. La famille est encore représentée à Genève.



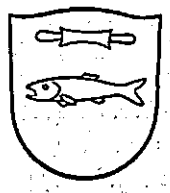
Armes: D'ARGENT A LA BANDE ONDÉE D'AZUR CÔTOYÉE A SENESTRE D'UN SOULIER DE SABLE.
(L. Fulpius, d'après une communication de M. Louis-F. Empeyta, Genève)

Variante: D'ARGENT A LA BARRE ONDÉE D'AZUR CÔTOYÉE A DEXTRE D'UN SOULIER DE SABLE.
(H. Deonna)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 147. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie A 15; E.C., XVIII[e] s.

ESTALA, ESTALLA, DETALLA

Famille originaire d'Onex près Genève, à laquelle appartiennent: Georges ffeu Jacques « Detala », soldat en la garnison, H.G. le 28 novembre 1710; Etienne ffeu Pierre « Detala », également soldat en la garnison, H.G. le 7 février 1716. Son petit-fils, selon Sordet, fut David Detalla, natif, reçu B.G. le 15 novembre 1790. Antoine « Estalla, dit Détalla », verrier, B.G. le 26 septembre 1789, gratis. Jean Detalla, maître bijoutier, natif de la 2[e] génération, est admis B.G. le 1[er] juin 1791.



Armes: UN POISSON POSÉ EN FASCE, SOMMÉ D'UN RACLOIR DE CHAMOISEUR POSÉ DE MÊME. (Emaux inconnus.)
Dans l'objet placé au-dessus du poisson nous voyons un racloir plutôt qu'une doloire de tonnelier comme le pense Galiffe.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1523), cire rouge, carré à pans coupés. Ecu aux armes Estala. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Gravure dans le style de la fin du XVII[e] s. Il s'agit, d'après une note manuscrite de Galiffe, du cachet de Robert Estala, fils de Pierre (1789). Si cette date est exacte, le personnage a utilisé un ancien cachet de sa famille.

Références: AEG: Reg. Hab. — Sordet.

ESTIENNE

Voir planche

Célèbre dynastie d'imprimeurs issue d'Henri Estienne, de Paris, décédé en 1520. Son fils Sp. Robert, 1503-1559, imprimeur du roi pour les lettres hébraïques et latines le 24 juin 1539, imprimeur du roi 1545, se réfugia à Genève où il se consacra désormais à des publications réformées. Il fut reçu H.G. le 13 novembre 1550, B.G. le 4 décembre 1556, avec ses « enfans masles ». L'un d'eux, Henri, 1531-1598, imprimeur, est le membre le plus célèbre de cette famille; il est l'auteur de nombreuses éditions de poètes latins et grecs. La famille Estienne a donné à Genève deux conseillers du CC et quitta cette ville dans la première moitié du XVII[e] s. pour retourner en France.

Armes I: D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT TENANT DANS SON BEC UN RAMEAU D'OLIVIER DE SINOPLE ET AU SOLEIL D'OR POSÉ DANS LE CANTON DEXTRE DU CHEF.
(Rietstap)

Armes II: DE GUEULES AU DOUBLE CRAMPON D'ARGENT EN FORME DE 2 COUCHÉ.

Cimier: « Deux demi-vols de l'écu. »
(Naville-Rilliet)
Les armes décrites par Rietstap sont celles qu'il donne aux Estienne, de Paris.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Ce sont les armes des Estienne de Francfort (Allemagne), d'après l'Arm. de l'Empire et l'Arm. Allemand ». Nous ne voyons pas le lien de parenté pouvant exister entre les Estienne de Genève et ceux de Francfort et laissons la responsabilité de cette attribution à cet héraldiste.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. de la famille Estienne (manuscrit). — Fr. Prot. — D.H.B.S.

ÉTIER

Voir planche

Famille originaire d'Echenevex au Pays de Gex, fixée à Founex (Vaud) dès 1687, pour cause de religion. A celle-ci appartient Louis Étier, né à Coppet (Vaud), fabricant de chandelles, N.G. le 1[er] mars 1850, âgé de 71 ans. Il fut le grand-père maternel de Louis-John Étier, 1851-1942, fils de Jean-Marc-Olivier Étier et de Julie Étier, d'origine vaudoise, N.G. le 4 avril 1873, admis à la commune de Genève. Ce dernier fut également fabricant de chandelles; en lui s'éteignit à Genève ce rameau de la famille Étier.

Armes: DE GUEULES AU SAUTOIR D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS MERLETTES DE SABLE.
(Arm. V.)

Sources: Notes manuscrites du D[r] Meylan; ces armes furent communiquées par M. Paul Étier, 1863-1919, député au Grand Conseil vaudois, conseiller d'Etat de ce canton 1901-1919, col. du génie. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861; E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

EXCHAQUET

Voir planche

Famille originaire d'Annecy (Genevois), citée dès 1251 en la personne de Jacques Exchaquet, B. d'Annecy. Elle se divisa en deux branches. La première, savoyarde, posséda la sgrie de Mortéry, paroisse de Monthoux (Faucigny) dès 1480 environ à 1793, date de son extinction. La seconde, fixée au Pays de Vaud, descend de Claude Exchaquet, reçu B. de Pompaples en 1586, bourgeoise d'Aubonne depuis 1747 et d'Orbe depuis 1762. La famille existe encore dans ce canton.



DUVOISIN



EGGLY



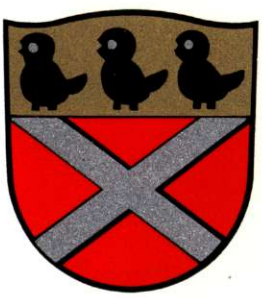
EGLY



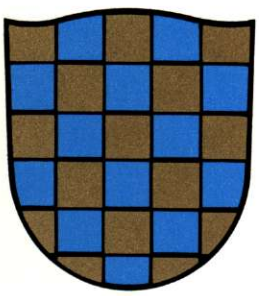
EMETAZ



ESTIENNE



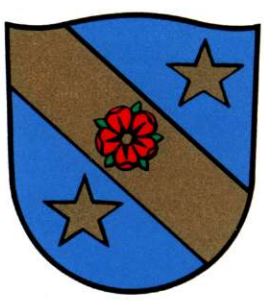
ÉTIER



EXCHAQUET



EYNARD



FABRI II



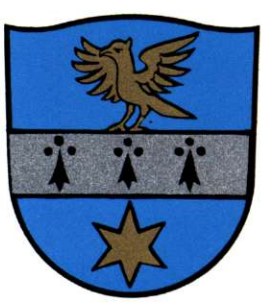
FAESCH



FAISAN



de FALGUEROLLES



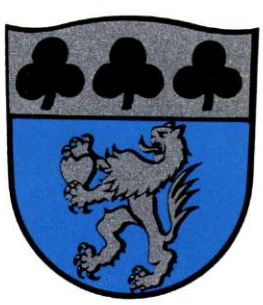
FALQUET



FATIO



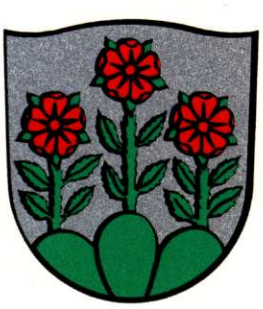
FAUCONNET



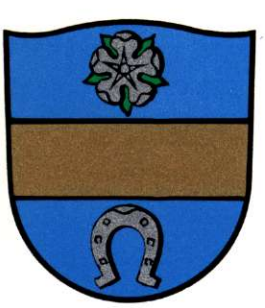
FAURE



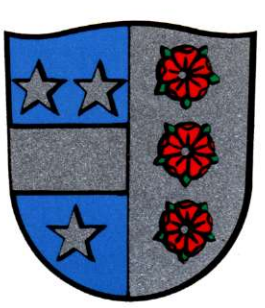
FAVIN



FAVON

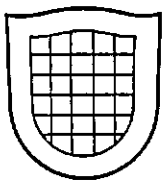


FAVRE I



FAVRE II

Il nous a été impossible d'établir à quelle branche appartient «Franciscus Exchacquet, factor», de la paroisse de St-Germain à Genève, reçu B.G. le 23 mars 1484.



Armes: ECHIQUETÉ D'OR ET D'AZUR A LA BORDURE D'ARGENT.

Variante: L'échiqueté seul.

Cimier: Trois plumes d'autruche. (Arm. V.)
Vers 1830, la famille Exchaquet du canton de Vaud porte un autre cimier, soit: Un bras armé tenant une épée. (G.G.G. — Arm. V.)

Devise: MUTAT DEUS QUADRATA ROTUNDIS.

Sources: Pour les documents héraldiques concernant la branche vaudoise, voir l'Arm. V. Ils datent pour la plupart du XVIII[e] s.

Références: G.G.G. — Arm. V. — Foras II. — D.H.B.S.

EYNARD

Voir planche

Famille originaire de La Baume-Cornillanne (Dauphiné). Jacques Eynard demeurait à Lyon peu avant la révocation de l'Edit de Nantes, puis il se réfugia à Genève dont il devint B. le 6 mars 1686. Sa descendance a donné un membre du CC et compte parmi elle l'illustre Jean-Gabriel Eynard, 1775-1863, conseiller financier de la reine d'Etrurie et du grand-duc de Toscane, champion de la cause hellénique. La famille Eynard est éteinte à Genève dans les mâles.

Armes: D'ARGENT AU LION DE GUEULES, COURONNÉ D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante: DE GUEULES AU LION D'ARGENT.
(G.G.G. — Arm. V.)

Cimier: Un lion issant.

Devise: NEC [BELUAS] CREDE SOLUM.

Supports: Deux lions.

Sources: Un cachet aux armes Eynard, cimier, début XIX[e] s. (Arm. V.)
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu: Ecartelé, aux 1 et 4 Eynard (armes), aux 2 et 3 Lullin, sans le croissant. Cachet de Jean-Gabriel Eynard, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 20 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés: à dextre Eynard, à senestre Lullin qui est de gueules au château d'or surmonté d'un croissant. L'un et l'autre sont surmontés d'un casque grillé, couronné et posé de face. Cimiers: Eynard et Lullin. Supports: Un lion à dextre et un griffon à senestre. A la base des écus pendent les croix de quatre ordres. La composition repose sur des rinceaux. Cachet de Jean-Gabriel Eynard, 1775-1863, C.G., époux d'Anne-Charlotte-Adélaïde Lullin de Châteauvieux, C.G.
Deux cachets (coll. AEG), cire rouge, rect. 14 × 17 mm., XIX[e] s., semblables au cachet précédent et faits pour le même personnage. Les deux écus sont surmontés d'une couronne. Supports Eynard. Cinq croix d'ordres pendent à la base de la composition.
Un cachet (MAH, n° 3331), cire bleue, rond, XIX[e] s. Ecu offrant la variante, surmonté d'un casque grillé, couronné et posé de face. Cimier. Supports. Cachet Eynard, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale 27 × 24 mm., XIX[e] s. Ecu portant la variante, surmonté d'une couronne. Cimier. Supports. Toute la composition repose sur des rinceaux. Très belle gravure. Cachet Eynard, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1524), cire noire, en amande 32 × 21 mm., XIX[e] s. Ecu portant la variante, surmonté d'un casque grillé et couronné. Cimier. Devise. Légende: «SIGILLUM · C · EYNARD». Cachet de Charles Eynard, 1808-1876, C.G.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 24 × 18 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés portant la variante, surmontés d'un casque grillé, couronné et posé de face entre eux. Cimier. Lambrequins. Deux rinceaux ornés de feuilles d'acanthe supportent la composition; ils sont réunis par un mascaron placé à la base des écus. Cachet du même Charles Eynard, 1808-1876, C.G., époux de Sophie Eynard, C.G.
Un ex-libris aux armes Eynard-Lullin, écu parti. (Wegmann, n° 2006.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 44. — G.G.G. — Arm. V. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. de la famille Eynard (manuscrit). — Fr. Prot. — D.H.B.S.

F

FABRI I

Famille de La Roche (Faucigny), à laquelle appartient Adhémar, ou Aimar, prieur des dominicains à Genève 1357; évêque de Bethléem 1362; évêque de St-Paul-Trois-Châteaux 1378; vicaire général *in spiritualibus* de l'évêque de Genève, Guillaume Fournier de Marcossey; évêque de Genève le 12 juillet 1385, mort à Avignon 1388. Il reconnut aux Genevois des droits très étendus (charte de 1387), qui furent la base de leurs libertés.

Jean Fabri, B.G. et B. de La Roche, sgr de Begnins, secrétaire de Philippe de Savoie, est cité le 11 février 1441. (Foras.)

Armes: UNE ÉTOILE A HUIT RAIS.

Sources: Un sceau (MAH), rond, dans le même style que celui d'Alamand de Saint-Jeoire, évêque de Genève. L'écu porte: Une étoile à huit rais. Cachet d'Adhémar Fabri, évêque de Genève. Suivant Besson, Galiffe, etc., deux étoiles accompagnant une bande.
Un sceau (AEG: P.H., n° 331), cire vierge taillée, dans laquelle est l'empreinte en cire rouge, forme amande, 115 × 70 mm. env., XIV[e] s. A l'intérieur d'une architecture gothique, saint Pierre debout, tient la clef et le livre des Ecritures. Il se détache sur un fond quadrillé. En dessous, dans un rectangle, l'évêque mitré est agenouillé, il prie, la crosse retenue par son avant-bras droit. Cette représentation est accompagnée de chaque côté des armes Fabri (étoile à huit rais). En dessus de saint Pierre, une niche dans laquelle sont assis deux personnages sous un dais. Légende: « S : ADEMARI : DEI : GRA : EPI : GEBENNENSIS. » Très belle gravure dans un état de conservation remarquable. Sceau d'Adhémar Fabri, évêque de Genève, retenu par un double cordon de soie violette, à l'original des Franchises et des libertés de la ville de Genève, 23 mai 1387.

Références: Blav.: Arm. G. — G.G.G. — Arm. V. — Foras II. — AEG: Mss. Th. Dufour. — MDG. — Sources du droit I, n° 103, p. 236. — D.H.B.S.

FABRI II

Voir planche

Famille originaire de Grilly au Pays de Gex, établie à Genève dans la première moitié du XV[e] s. La filiation ininterrompue remonte à Michel Fabri, B.G., mort en 1457, notaire, secrétaire de la cour du vidomne 1423, 1434, commissaire de l'Official 1429, conseiller 1444, trésorier 1436-1456. Sa descendance a donné vingt-quatre conseillers du CC dont sept du Petit Conseil, desquels cinq furent syndics (Naville-Rilliet) et des officiers aux services de France et de Sardaigne. Il nous faut citer entre autres: Jean-Rodolphe, 1580-1639, du CC 1626, professeur de mathématiques et de grec à l'Académie 1632, auteur d'ouvrages de droit, du *Logicae peripateticae corpus* 1623, du *Cursus physicus* 1625.
La famille Fabri posséda la sgrie d'Aire-la-Ville, qui fut érigée en baronnie en faveur de No. Marc-Conrad, 1717-1783, cap. au service de Sardaigne, du CC 1752, du Conseil militaire 1782. Elle s'est éteinte à Genève, en la personne de Daniel, décédé le 17 mars 1855.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'OR CHARGÉE D'UNE ROSE DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Cimier: Un griffon issant d'or.
Naville-Rilliet le donne becqué et armé de gueules.

Supports: Deux griffons.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire brune, rond 28 mm., fin XV[e] s. (empreinte moderne). Ecu aux armes Fabri, avec cette différence que la bande est chargée d'une rose entre deux étoiles. Légende: SIGILLUM · DOMINI · JOHANNIS · FABRI, en caractères gothiques. Cachet de Jean Fabri, C.G., D[r] en droit, notaire, conseiller en 1477 et 1478.
Un cachet de 1529. (A. Choisy: Gén. gen.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 6, au MAH). Ecu aux armes Fabri. Devise: VIRTUS VIVIT POST FUNERA. Cachet de Fabri, châtelain de St-Victor, 1568. Galiffe le cite dans son arm. ms. n° 87, f° 44.
Cachets de 1619 et 1679. (A. Choisy: Gén. gen.)
Deux cachets (dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XXXI, 37, au MAH, n° 1526), cire noire, ovales 25 × 22 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Fabri. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Supports: Deux griffons affrontés. Cachets de Jean Fabri, 1647-1687, C.G., sgr d'Aire-la-Ville, commandant un bataillon au rgt de Greder au service de France. Très belle gravure. Testament en portf. 10 février 1682. (AEG: vol. 33.)
Un cachet de 1700. (A. Choisy: Gén. gen.)
Un cachet (anc. Fonds Blavignac-Mayor, au MAH, n° 203), cire rouge, ovale 19 × 23 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Fabri. Supports: Deux griffons. Couronne ducale.
Cinq cachets, cire rouge, ovales 25 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Fabri, surmonté d'une couronne. Supports. Très belle gravure. Cachets de No. Pierre Fabri, C.G., syndic. Testament en portf. 29 mars 1759. (AEG: vol. 41.)
Un cachet aux armes Wesselowski-Fabri, dont la description a été donnée par M. Bezobrazow dans *Rousskaia Starina*, 1871, t. IV, p. 447. La matrice de ce cachet fut sans doute exécutée pour

Marianne Fabri, 1714-1787, femme de No. Abraham Wesselowski (voir ce nom pour détails supplémentaires).
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 20 × 16 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Fabri dans un cartouche. Couronne. Cimier. Supports. Toute la composition repose sur une base fleurie. Très belle gravure. Cachet Fabri, s.d.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, ovale 20 × 16 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale dans un cartouche Louis XV décoré de rinceaux et dont la base s'orne d'une tête d'amour. Armes: Ecartelé, aux 1 et 4 Fabri, et aux 2 et 3 Buisson, qui est: D'or à trois buissons de sinople posés 2 et 1. Couronne à neuf perles. Gravure de très grande classe. Cachet de No. Pierre Fabri, 1683-1762, sgr d'Aire-la-Ville, du CC 1714, auditeur 1717, etc., époux de Catherine Buisson, C.G.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — D.H.B.S.

FAESCH

Voir planche

Famille originaire probablement de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), B. de Bâle depuis 1409, représentée au Conseil de cette ville dès 1491. Elle donna des orfèvres et des tailleurs de pierre aux XV[e] et XVI[e] s., des juristes, des diplomates et des officiers aux XVII[e] et XVIII[e] s. Hans-Rudolf Faesch, 1510-1564, orfèvre, du Conseil, reçoit le 12 juillet 1562, de l'empereur Ferdinand I[er] une lettre de noblesse pour lui et ses descendants.
Alphonse-François Faesch, fondateur de la branche genevoise, est N.G. le 20 juin 1823, du Conseil Représentatif 1829, juge à la Cour criminelle 1838, membre de la Constituante 1841, du Grand Conseil 1842, conseiller d'Etat 1842-46. Sa famille est éteinte dans les mâles.

Armes I: D'OR A LA CROIX DE SABLE A TROIS PIEDS, CHAPÉ D'AZUR A DEUX ÉTOILES A SIX RAIS D'OR EN CHEF.
(Lettre d'armoiries donnée à Hans-Rudolf Faesch.)

Armes II: D'OR A UNE MARQUE DE MAISON DE SABLE. (D.H.B.S.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1527), cire noire, ovale 11 × 9 mm., sans date. Ecu ovale aux armes I. Les étoiles sont à cinq rais.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 18 × 15 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés: à dextre Faesch avec cette différence qu'il ne s'agit plus d'un chapé, mais d'un chevron séparant les meubles. Cimier: Un vol. A senestre Micheli: fascé d'argent et d'azur de six pièces. Cimier: Deux bras d'argent armés d'or, élevés, les mains jointes. Supports: A dextre un lion et à senestre une licorne. La composition repose sur une banderole. Devise peu lisible.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 14 × 11 mm., XIX[e] s. s.d. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Très fine gravure.

Références: Wappenbuch Basel. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/7, p. 67-71. — L.F.: Genava t. XXIX. — AEG: Bgsie E 1. 1814-1849. — A.G.S. 1936. — D.H.B.S.

FAISAN

Voir planche

Famille à laquelle appartient Jean Faisan, C.G., du CC 1738, allié de Choudens (Naville-Rilliet).

Armes: D'AZUR AU FAISAN D'OR.

Sources: Ces armes parlantes sont également portées par une famille Fazan, B. d'Apples. (Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.)
Naville-Rilliet, dans son arm. ms., peint le faisan crêté de gueules.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 44. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

FALCA, FALQUA

Deux familles de ce nom, dont l'une est originaire de Savoie et l'autre de Jussy-l'Evêque. Amédée « Falca », laboureur, reçu B.G. le 18 juin 1535, appartenant à la seconde famille, connue à Jussy dès le XIV[e] s., selon H. Deonna.



Armes: DE GUEULES A DEUX ÉPÉES D'ARGENT, POSÉES EN SAUTOIR, LES POIGNÉES D'OR, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN CŒUR ET EN POINTE D'UNE ROSE, LE TOUT DU MÊME.

Sources: Les armes décrites sont celles d'Isaac Falqua, roi de l'Arquebuse en 1604 selon Coutau ou en 1609 d'après le tableau, et descendant d'Amédée Falca, B.G. 1535, selon H. Deonna. Elles figurent sur le tableau des *Ordonnances pour le Noble Jeu de l'Arbaleste*, avec son nom et la date 1609.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 217. — H.D., dans Genava IX, 1931, p. 215.

FALGUEROLLES, de

Voir planche

« S[r] Charles de Falguerolles, régent de la 6[e] classe [du Collège], f. de f. S[r] Jean de Falguerolles, écuyer de la paroisse de Manoblet, diocèse d'Alaix en Languedoc, et de Dlle Anne Soulier de la Bastide, de la Salle », est reçu B.G. le 17 août 1722.

Armes: D'ARGENT A L'AIGLE BICÉPHALE DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS MOLETTES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'ARGENT A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS MOLETTES D'OR.
(Rietstap)

Références: Arm. ms. N.-R. — Rietstap.

FALQUET, FARQUET

Voir planche

Familles genevoises autochtones citées dès le XIV[e] s., bourgeoises dès le XV[e] s.
Une des familles, dont la généalogie est connue, remonte à Aimé « Farquet », ffeu Pierre, de Pouilly près Contamines (en Savoie), reçu B.G. le 12 septembre 1603, trisaïeul d'André Falquet. Ce dernier

1681-1755, du CC 1734, fut agrégé à la noblesse de l'Empire et des Etats héréditaires de la maison d'Autriche pour services rendus à l'armée impériale dès 1703, en vertu d'un diplôme du 15 juin 1725. Sa descendance s'illustra dans les charges publiques, entre autres: son fils No. Jean-Robert, 1741-1819, du CC 1770, auditeur 1783, conseiller 1784; son petit-fils No. Jean-Louis, 1768-1842, membre du Gouvernement provisoire de la Restauration, conseiller et secrétaire d'Etat 1814, syndic 1817, 1819, 1er syndic 1823. La descendance de ce dernier est encore représentée à Berne et en Amérique.

Armes primitives: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT, CHARGÉE DE TROIS MOUCHETURES D'HERMINE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN FAUCON ESSORANT D'OR ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS DU MÊME. (Naville-Rilliet)



Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT, CHARGÉE DE TROIS MOUCHETURES D'HERMINE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN FAUCON ESSORANT D'OR ET EN POINTE D'UNE MOLETTE DU MÊME. (Diplôme de 1725)

Cimier: Un faucon essorant.

Sources: Un gobelet donné à André Falquet par la ville d'Augsbourg en 1703, aux armes primitives sans les mouchetures; le faucon et l'étoile d'argent. (H. Deonna.)
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XIXe s. Ecu aux armes primitives, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Un oiseau (faucon) au vol abaissé. Lambrequins. Cachet Falquet s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXII (1918), p. 24. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. 1913. — D.H.B.S.

FAREL

Famille originaire de Gap, en Dauphiné, à laquelle appartient Guillaume Farel, 1489-1565, réformateur, évangéliste puissant. A Genève, il fut à l'apogée de son activité réformatrice. Reçu B.G. le 14 février 1537, gratis avec ses frères « Claude et Jehan Jaques, appothicaire de Gap ».
Un autre frère, Gautier, non reçu B.G., arriva dans cette ville en 1533 et devint en 1537 intendant et homme de confiance du comte de Furstemberg. Il avait acquis auparavant la Commanderie de La Chaux près Cossonay (Vaud), avec son frère Claude.

Armes: D'ARGENT AU LION DE GUEULES, ARMÉ D'AZUR. (G.G.G. le donnent de gueules.)
Selon l'arm. de Loys, 1650. (Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.) Les armes authentiques de cette famille ne nous sont pas connues.



Sources: Le sceau de Guillaume Farel porte: Un glaive la lame haute, brochant sur deux demi-cercles dentés [sans doute des flammes]. Il s'agit d'un emblème plutôt que d'armes, qui se rapporte aux devises du réformateur: QUID VOLO NISI UT ARDEAT et VERBI FLAMMEUS GLADIUS, cette seconde devise est une interprétation conjecturale et discutée des lettres VFG. (Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 1930, pp. 592-593.)

Références: G.G.G. — Arm. V. — D.H.B.S.

FATIO

Voir planche

Famille originaire de Burella, district de Montecrestese, au Val d'Ossola (Italie), où elle vivait vers 1411. Jean Fatio, 1530-1597, négociant, réformé, quitta le Val, et se réfugia dans les Grisons, B. des III Ligues Grises à Vico-Soprano en 1558 et B. de Chiavenna en 1594. A la suite de persécutions religieuses, sa famille quitta la Valteline et se retira à Zurich. Son fils Paul, 1577-1656, négociant, fut reçu sujet de Berne 1633, B. de Vevey 1641. Le fils de ce dernier, François, 1622-1704, auteur de la branche genevoise, fut admis B.G. le 6 février 1647; du CC 1658, du LX 1680, banquier et négociant. Il acheta en 1675 la sgrie de Bonvillars près Grandson, laquelle resta entre les mains de ses descendants jusqu'en 1798. Cette branche donna plusieurs syndics dont Jean-Baptiste-François, fusillé par les révolutionnaires en 1794. Le plus connu des membres de cette famille est Pierre Fatio, 1662-1707, Dr en droit, avocat, juge de St-Victor et Chapitre 1691, auditeur 1695, châtelain de Peney 1701. Ardent défenseur des libertés genevoises, il fut condamné à mort et fusillé en 1707. Son fils Pierre, 1704-1774, officier en Sardaigne, général d'infanterie, col. d'un rgt suisse à son nom.
La branche de Bâle est issue de Jean, 1591-1659, négociant, B. de cette ville en 1640. Son fils Jean-Baptiste, 1625-1708, acquit la sgrie de Duillier (Vaud), en 1669, et fut reçu B.G. le 19 février 1678, avec ses fils Jean-Christophe, 1656-1720, ingénieur et astronome. Il travailla aux fortifications de Genève, et dressa une carte du lac et du cours du Rhône. Nicolas, 1664-1753, mathématicien, physicien et astronome; Jean-Baptiste; François, sgr de Duillier, cap. au service d'Angleterre en Piémont, et André (D.H.B.S.). Cette branche s'est particulièrement distinguée dans les sciences et s'est éteinte. La famille Fatio issue du héros de 1707 est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT A TROIS ŒILLETS DE GUEULES, TIGÉS ET FEUILLÉS DE SINOPLE ET MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.

Cimier: Un ange vêtu d'argent.

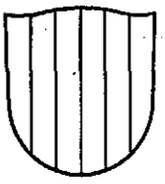
Devise: PLUS PENSER QUE DIRE.

Sources: Le plus ancien document héraldique est la plaque tombale en bronze de Jean Fatio, 1659 (cathédrale de Bâle). L'écu porte les armes décrites ci-dessus, plus une étoile en chef à six rais de gueules. Cimier: Un ange issant tenant une étoile d'or et trois œillets de gueules. Ces armes furent portées par les Fatio de Vevey, qui supprimèrent parfois l'étoile. (Arm. V.)
La branche de Bonvillars a ajouté un chef d'azur chargé d'une ou de trois étoiles d'or. Cimier: Un ange vêtu d'argent. (Arm. Genevois et Vaudois.)
Le général Pierre Fatio, 1704-1774 portait: D'azur à trois œillets tigés et feuillés, mouvant de trois coupeaux et accompagnés en chef de deux étoiles, le tout d'argent. Ces armes figurent sur les brevets et congés imprimés et enluminés du régt à son nom. (Galiffe: Arm. V.)
Le rameau de Duillier a porté: D'or à trois œillets de gueules tigés et feuillés de sinople, au chef de gueules chargé d'une étoile d'argent. Ecu gravé sur la coupe de communion de l'église de Duillier, donnée par No. François Fatio, sgr de Duillier, 1708-1748. Mais un ex-libris, daté 1677, de Jean-Baptiste, B.G. en 1678, porte un écu qui est: D'or à trois œillets de gueules, tigés et feuillés (de sinople) mouvant d'un mont de sinople, à trois sommets, touchant les flancs de l'écu et alésé en pointe, au chef de gueules chargé d'une étoile d'argent. (L. Fulpius: Ex-libris.)
Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires concernant les branches établies dans ce canton.
Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms. « le Sr Jean-Antoine Fatio a pris je ne sais pourquoi, le champ d'azur et les œillets d'or ».
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIIIe s. Ecu aux armes Fatio (deux étoiles en chef), surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un homme naissant, tenant trois œillets dans sa dextre. Petits lambrequins. L'écu est à l'intérieur d'un cartouche Louis XV, orné de feuillages et de palmes, supporté par une aigle aux ailes éployées.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 20 × 16 mm., XVIIIe s. Ecu ovale dans un cartouche Louis XV. Armes semblables au cachet ci-dessus. Casque grillé posé de face sur l'écu. Même cimier. Gravure très fine.
Quatre cachets, cire noire, ovales 19 × 16 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Fatio: Trois œillets feuillés et tigés, mouvant d'une terrasse ondée et accompagnés en chef de deux étoiles; l'écu est dans un cartouche orné de rinceaux. Casque petit et grillé, posé de face. Très petits lambrequins. Cimier: Un homme naissant tenant trois œillets dans sa dextre. Fine gravure et jolie composition héraldique. Cachets de François Fatio, ffeu Benédict, C.G., du CC. Testament en portf., 1er mai 1767. (AEG: vol. 42.)
Cinq cachets, cire rouge, ovales 22 × 19 mm., XVIIIe s. Ecu aux armes Fatio (trois œillets tigés et feuillés mouvant de la pointe), surmonté d'un casque. Cimier semblable aux cachets ci-dessus, mais l'homme tient un bouquet de feuilles (?) dans sa senestre. Lambrequins. Cachets de Marie Mallet-Genoud, femme de No. Léonard Fatio, ancien syndic. Testament clos et secret, 2 septembre 1782, Ch.-Gab. Flournois, not. (vol. 36, acte inséré entre les p. 30 et 31, AEG).
Un ex-libris armorié. Armes: Ecartelé, aux 1 et 4 Fatio de Duillier, les œillets mouvant d'un mont à trois coupeaux de sinople, et aux 2 et 3 Barbauld, qui est: D'azur à deux bars adossés d'or (L.F.: Ex-l.; Morton, p. 85.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. IV. — W. Guex: Tableau gén. — R.G.V. I. — D.H.B.S.

FAUCIGNY, de

Illustre maison de dynastes seigneurs du Faucigny, qui a donné trois évêques à Genève: Guy, évêque de 1070 à 1120, fondateur de nombreux couvents; Arducius, évêque de 1135 à 1185, qui défendit les privilèges de son église contre les prétentions des comtes de Genève; Pierre, évêque de 1312 à 1342, personnellement mêlé aux guerres féodales qui se déchaînèrent dans la ville et les environs. Une branche subsiste encore en France, dont le chef porte le titre de prince de Faucigny-Lucinge.



Armes primitives: TROIS PALS. (Emaux inconnus.)

Armes II: PALLÉ DE SIX PIÈCES D'OR ET DE GUEULES.

Sources: Un sceau équestre et contre-scel d'Aymon sire de Faucigny, 1221, écu aux armes primitives.
On trouve quelques sceaux avec deux pals. Cette indécision se constate également sur des pierres sculptées, etc., d'origine plus moderne. Le pallé (d'or et de gueules) a prévalu depuis que la Maison de Savoie l'a fait passer dans son écu d'alliance. (Voir Foras, pour détails supplémentaires.)

Références: G.G.G. — Arm. V. — Foras II. — D.H.B.S.

FAUCONNET

Voir planche

Famille de Chateaudun (Dépt Eure-et-Loir, France), à laquelle appartient Samuel Fauconnet, père d'Etienne, 1716-1778, ébéniste, réfugié à Genève pour cause de religion vers 1746. Le fils de ce dernier, Abraham-Philippe, 1748-1836, banquier, fut reçu B.G. le 15 février 1790; secrétaire de la Justice le 21 mars 1793, membre du Département des Finances 1794. La famille a donné entre autres personnalités: Charles-Isaac, 1811-1876, Dr médecin, député à la Constituante de 1841, du Grand Conseil 1842, médecin en chef de l'Hôpital 1858. Botaniste distingué, il publia: *Herborisations à Salève, Promenades botaniques aux Voirons*, etc. La famille Fauconnet est encore représentée à Genève et à Morges (Vaud).

Armes: DE GUEULES AU FAUCON ÉPLOYÉ, PERCHÉ SUR UNE BRANCHE DONT LE TRONC EST PARALLÈLE AU FLANC SENESTRE, LE TOUT D'OR, LE DIT TRONC ISSANT D'UNE ONDE D'ARGENT EN POINTE, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE DEUX ÉTOILES D'AZUR.

Sources: Un dessin reproduisant les armes décrites ici, exécuté en 1882 par Alfred-Lucien Covelle, auteur du *Livre des Bourgeois* (propriété de M. le Dr Ch. Fauconnet, Genève). Ce sont les armes données par d'Hozier (Arm. général, vol. I) à la famille « de Fauconnet », que Covelle a attribuées à la famille du B.G. de 1790.

Références: D'Hozier. — Sordet. — Montet. — Covelle: Gén. manuscrite de la famille Fauconnet. — D.H.B.S.

FAURE

Voir planche

Famille originaire de Loriol en Dauphiné, à laquelle appartiennent: Pierre Faure et son fils Pierre, reçus B.G. le 14 décembre 1694; Antoine Faure B.G. le

26 juin 1715. La famille de ce dernier paraît s'être éteinte à Genève en la personne de sa fille Suzanne, femme de Sp. Alexandre Sales, C.G., avocat, décédée à Pregny le 26 novembre 1799.

Armes: D'AZUR AU LION D'ARGENT TENANT DANS SES PATTES UN CŒUR DU MÊME, AU CHEF DU SECOND CHARGÉ DE TROIS TRÈFLES DE SABLE.

Variante I: LE LION D'OR.

Variante II: LES TRÈFLES DE SABLE EN FASCE.

Sources: Naville-Rilliet écrit que les Armes furent portées par Antoine Faure, B.G.
La variante I est donnée par A. de Cazenove, *Gén. de la famille Cazenove*, cité par H. Deonna, et la variante II par Galiffe, *Not. gén.*

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 45. — Gal.: Not. gén. VII.

FAVIN

Voir planche

« Jean Fauvin, f. de Matthieu », de Lyon, est reçu B.G. le 8 mars 1608. Naville-Rilliet dit que « les mémoires de la famille Sarasin indiquent qu'il étoit de même famille que les Favin de Paris, dont l'un fameux par ses ouvrages ». Sa fille Anne épousa César Sarasin.

Armes: D'OR A LA CROIX D'AZUR, CANTONNÉE DE QUATRE AIGLETTES DE SABLE, COURONNÉES D'OR, ET CHARGÉE EN CŒUR D'UN CROISSANT D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet dit que ces armes sont celles de la famille Favin, de Paris.
Selon Rietstap, la famille Favin, de Paris, portait: D'or à la croix d'azur, chargée d'un croissant d'argent et cantonnée de quatre aigles affrontées de sable, armées, languées et couronnées de gueules.

Références: Arm. ms. N.-R. — Rietstap.

FAVON

Voir planche

Famille originaire de Charlieu en Lyonnais, à laquelle appartient Jean Favon, marchand, reçu B.G. le 4 mars 1558. Elle donna entre autres personnalités: Jean, 1601-1658, notaire, du CC 1631, secrétaire du Consistoire et de l'Hôpital dès 1633, hospitalier dès 1654; François, 1800-1860, membre du Grand Conseil, père de Georges Favon, 1843-1902, publiciste et homme politique, du Grand Conseil 1876, conseiller d'Etat 1899-1902, en 1880 du Conseil des Etats, puis dès 1880, du Conseil National. La famille Favon est éteinte à Genève.

Armes I: D'ARGENT A TROIS ROSES DE GUEULES, TIGÉES ET FEUILLÉES DE SINOPLE, MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX.
(Naville-Rilliet)

Variante: TROIS ROSES FEUILLÉES RÉUNIES SUR UNE TIGE.

Devise: TE STANTE VIREBO.

Armes II: TROIS ROSES TIGÉES, MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX ET ACCOMPAGNÉES AU CANTON SENESTRE DU CHEF D'UN ÉOLE SOUFFLANT SUR LES ROSES. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet écrit avoir vu des cachets aux armes I. G.G.G. donnent les coupeaux de sinople.
Un sceau de Jean Favon, 1601-1658, décrit par Naville-Rilliet, à la variante. Devise.
Un cachet aux armes II que Naville-Rilliet a vu « à un testament à la fin d'un vol. intitulé Benoit, notaire, 1642-1645. Cachet du même Jean Favon. Il passa ensuite au MAH (anc. coll. Galiffe, XXIX, 58).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 45. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

FAVRE I

Voir planche

Famille originaire d'Echallens (Vaud), citée en 1450, dont une branche se fixa à Genève en la personne de « Jean Fabri », ffeu Guillaume, d'Echallens, marchand, reçu B.G. le 18 janvier 1508, du Petit Conseil dès 1519. Son fils François, du Petit Conseil, joua un rôle politique important dans la lutte contre le duc de Savoie et dans la conclusion de la combourgeoisie avec Fribourg et Berne en 1526; il se rallia à la Réforme et fut avec son gendre Ami Perrin le chef du parti dit des Libertins. La famille Favre s'illustra dans les charges publiques au XVI^e^ et au XVIII^e^ s. Elle donna vingt-sept membres du CC, dont neuf conseillers d'Etat, desquels cinq furent syndics, selon Naville-Rilliet, qui dit encore qu'elle était tenue pour noble et qu'elle obtint « deux certificats de filiation et de noblesse expédiés par les syndics et Conseil de Genève. Le 2^e^ certificat (30 décembre 1743), expédié à No. African Favre, avocat au Parlement de Metz, tant pour lui que pour l'autre branche de sa famille établie dans le nord de la France, ces deux branches issues d'un Favre qui avoit quitté Genève et fait abjuration ». Durant le XIX^e^ s. plusieurs de ses membres se firent un nom dans les sciences et l'histoire, en particulier: Alphonse, 1815-1890, géologue distingué, correspondant de l'Institut de France, qui publia de très nombreux travaux; Camille, 1845-1914, archiviste-paléographe, archéologue, col.-brigadier, auteur de travaux historiques et militaires. La population genevoise doit à William Favre, 1843-1918, le don de sa magnifique propriété de « La Grange » (D.H.B.S.). La famille Favre est encore représentée à Genève.

Armes I: UN FER A CHEVAL A L'ANTIQUE, ACCOSTÉ DE CHAQUE COTÉ DE QUATRE CLOUS POSÉS EN FASCE, L'UN SUR L'AUTRE, ET TENANT AU FER PAR LA POINTE, LE FER SOMMÉ D'UNE CROISETTE. (Emaux inconnus.)
Ces armes figurent sur l'acte de Bâle en 1530, cachet de François Favre. (Naville-Rilliet)

Armes II: Une marque de famille, soit: UN CŒUR SURMONTÉ D'UNE CROIX A DOUBLE TRAVERSE, LA HASTE TRAVERSANT LE CŒUR ET MUNIE AU SOMMET DE DEUX TRAITS DESCENDANT EN BANDE A SENESTRE ET FINISSANT EN ORIFLAMMES. (Emaux inconnus.)

Armes III: D'AZUR A LA FASCE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ROSE D'ARGENT ET EN POINTE D'UN FER A CHEVAL DU MÊME.

Cimier: Une tête et col d'autruche d'or, tenant au bec un fer à cheval d'argent. Armes adoptées par la famille dès le XVI[e] s., selon l'Arm. V. qui cite un cachet de 1556, celui-ci figure sur une procuration de Gaspard Favre C.G. (Voir: Edouard Favre: Gaspard Favre et sa donation aux fugitifs 1556.)

Sources: Un cachet (AEG: P.H., n° 1046), cire verte. Ecu aux armes I. Cachet de François Favre, C.G., 13 décembre 1530.
Un cachet aux armes I, du même personnage (anc. coll. Galiffe, XXXIII, 12, au MAH), 1535.
Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XXXI, 21, au MAH, n° 1529, cire rouge, ovale, fragments, XVII[e] s. Ecu parti, au 1, Favre III, à senestre, Durcot qui est: Trois pommes de pin posées 2 et 1. Le dit écu entre deux palmes entrelacées. Cachets d'Ami Favre, C.G. ffeu Jean, conseiller. Testament clos en portf., 9 août 1684. (AEG: vol. 34.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1530), cire rouge, rond 15 mm., XVII[e] s. Ecu rond dans un cartouche, armes III. Cachet d'Andrienne Favre, 1662-1743, fille de Jean-Jacques, veuve de No. Guillaume de Budé de Véracc, 1690.
Un petit cachet (anc. coll. Galiffe, XXXI, 17, au MAH, n° 1531), cire rouge, ovale, mauvaise conservation, XVII[e] s. Ecu aux armes Favre III. Cachet d'Eve Favre, 1632-1691, épouse de No. Pierre Sarasin, syndic, 1691.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 19, au MAH, n° 1533), rect. à pans coupés, 18 × 16 mm. Ecu aux armes rappelant les types I et II, soit: Un fer à cheval brochant un cœur surmonté d'un *N*, accompagné en chef de deux étoiles. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachet de Jean Favre, marchand fustier, fils de Barthélemy, 1710. Par son style ce cachet appartient encore au XVII[e] s.
Presque tous ces cachets sont signalés par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f°s 45, 46.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1532), cire noire, ovale 20 × 16 mm., sans date. Ecu aux armes III, entouré de palmes. Casque grillé tourné à dextre.
Une matrice, monture or (?), ciselée à décor de grappes de raisin, fleurs et feuillages, la poignée ornée d'une palme et terminée par un anneau. Pièce destinée à être suspendue à une châtelaine, époque romantique/second Empire. La monture retient un cristal ou quartz gravé et taillé, ovale, aux armes III. Ecu surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: La tête et col d'autruche entre deux plumes de cet oiseau. Lambrequins. Palmes se croisant à la pointe de l'écu. (Matrice communiquée par M. P. Favre, architecte, Genève.)
Il faut également signaler les médailles du gobelet de l'Exercice de l'Arc. (Alb. Choisy.)
Epithalame en l'honneur de Daniel Favre, sgr de Chateauvieux et d'Amédée de Jaucourt. Genève. Apud Iacobum de la Pierre. MDCXLVII. Plaquette (comm. par M. Pierre Favre, Genève), ornée d'une très jolie gravure. Dans un paysage que l'on pourrait situer à Genève, figure un ange, les ailes éployées tenant les blasons Favre et de Jaucourt. Les armes Favre présentent une fasce que le graveur donne de gueules. Casque grillé posé de face sur l'écu. Cimier: Une rose. Lambrequins. L'écu de Jaucourt porte: Parti. Au 1 du parti, coupé. Au 1 du coupé, d'argent à deux lions léopardés, posés 1 et 1 à la bordure de... (Jaucourt). Au 2 du coupé, bandé de gueules et d'argent (?) (Bourgogne ancien, or à la place d'argent). Au 2 du parti, d'argent à quinze mouchetures d'hermine à la bordure engrelée de... (d'Anlizy). L'écu surmonté de la couronne à sept perles. La famille de Jaucourt est considérée comme une illustre maison de Bourgogne.
Un linteau de porte sculpté (MAH), provenant d'une maison sise à la rue du Marché 17, construite en 1513 par Jean Favre, B.G., actuellement démolie. Ecu aux armes II, accompagné de la date 1513. (W.D.: P.S. n° 752.)
Un bas-relief sculpté (MAH), jadis encastré dans la façade de la maison de Gaspard Favre, rue du Rhône 52, construite au XVI[e] s., démolie en 1894. Les deux bustes affrontés de Gaspard Favre et de sa femme Louise Mestrezat accompagnant une marque de maison qui est une combinaison des types I et II soit: Un cœur surmonté d'une croix, à l'intérieur d'un fer à cheval à l'antique accosté de chaque côté de trois clous, etc. La croix passant sous le dit fer, n'ayant qu'une traverse; les traits des oriflammes sont sous celle-ci. Une banderole mise en fasce sur le sommet du cintre du fer porte la date de 1561. (W.D.: P.S. n° 753.)
Les armes III figurent sculptées sur la façade de l'ancien hôtel de la famille Turrettini-Favre, Promenade St-Antoine, construit en 1858, aujourd'hui école enfantine.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — A.H.S. — Arm. V. — L.F.: Ex-l. — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — D.H.B.S.

FAVRE II

Voir planche

Famille originaire de Challex (Pays de Gex), à laquelle appartient Balthazard Favre (Faure), natif, maître horloger, reçu B.G. le 31 janvier 1702 avec son fils Jean. La famille est éteinte à Genève.

Armes: PARTI, AU 1 COUPÉ: AU 1 DU COUPÉ D'ARGENT A DEUX ÉTOILES DE GUEULES POSÉES EN BANDE, AU 2 DU COUPÉ D'AZUR AU CROISSANT D'ARGENT, ET AU 2 D'ARGENT A TROIS ROSES DE GUEULES POSÉES EN PAL.

Variante: PARTI, AU 1 D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES DU MÊME, ET AU 2 D'ARGENT A TROIS ROSES DE GUEULES POSÉES EN PAL.

Sources: Selon Naville-Rilliet, la variante fut portée par Pierre Favre, C.G., allié Pictet, fils de Balthazard.
Les armes, suivant le même auteur, auraient été portées par Charles-François Favre, horloger, natif, qu'il pensait être de «même famille» que le B.G. de 1702.

Références: Arm. ms. N.-R.

FAVRE-BULLE

Voir planche

Famille originaire de Bulle (Dépt Doubs), établie à la Chaux-du-Milieu (Neuchâtel) au XVI[e] s., puis au Locle. A cette famille appartient Charles-Frédéric Favre-Bulle, originaire de Neuchâtel, âgé de trente-sept ans, monteur de boîtes, N.G. le 20 janvier 1847.

Armes I: D'ARGENT A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS CROISSANTS D'OR ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX BILLETTES D'AZUR SOUTENUES CHACUNE D'UNE ROSE DU MÊME.

Armes II: D'AZUR AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UNE ROSE DE SABLE.
(Voir Arm. N. pour détails supplémentaires.)

Références: Arm. N. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

FAVRE dit COLLAVIN

Voir planche

Jean «Fabri, alias Colazvin», de Bonne (Dépt Hte-Savoie), notaire, est reçu B.G. le 2 novembre 1498.

Armes: DE GUEULES A LA FASCE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT ET EN POINTE D'UN CROISSANT DU MÊME.

Sources: Les armes décrites sont celles des sgrs du fief du Brunet, XV[e] et XVI[e] s., selon Alfred Vidart. Il nous paraît peu probable que le B.G. de 1498 ou ses descendants aient utilisé ces armes. H. Deonna cite un cachet original sur un testament de 1693.

Références: AEG: Mss. hist. 241*bis* (Alfred Vidart: Arm. ms. du Pays de Gex). — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 177.

FAYOLLE

Voir planche

Charles «Fayoles», ffeu Charles, de Nîmes, est reçu B.G. le 5 août 1695. Selon Naville-Rilliet, il appartiendrait à une maison noble du Dauphiné. Cette famille s'est éteinte à Genève dans la seconde moitié du XVIII[e] s.

Armes: D'ARGENT AU LION DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE DEUX PALMES D'OR EN SAUTOIR LIÉES DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Sources: Selon Rietstap, les palmes sont au naturel; il donne ces armes à la famille de la Fayolle de Mars, du Dauphiné.

Références: Arm. ms. N.-R. — Gal.: Not. gén. VI. — Rietstap.

FAZY

Voir planche

Famille originaire de la vallée de Queyras en Dauphiné, à laquelle appartient Antoine Fazy, 1681-1731, H.G. 13 janvier 1702, fabricant de toiles peintes, associé avec son oncle Daniel Vasserot; il est considéré comme l'introducteur de cette industrie à Genève en 1691. Son fils Jean-Salomon, 1709-1782, fut reçu B.G. le 22 janvier 1735. La fabrique Fazy occupa jusqu'à 1300 ouvriers. La famille a donné entre autres personnalités: Abraham-Jacob, 1768-1842, du Conseil Représentatif 1814, conseiller d'Etat 1819-1835; James Fazy, 1794-1878, célèbre publiciste et homme d'Etat, chef du gouvernement de Genève 1846-1853 et 1855-1861, député au Grand Conseil 1847-1874, créateur de la Genève moderne; Jean-Antoine, 1800-1855, maire de Meyrin 1833-1842, conseiller d'Etat 1842-1846; Henri, 1842-1920, historien et homme politique, conseiller d'Etat 1870-1875 et 1897-1920; Georges-Louis-Gabriel, 1846-1924, avocat, député au Grand Conseil 1872-1876, 1878-1880 et 1898-1919, président 1909. La famille Fazy est encore représentée à Lausanne.

Armes: D'ARGENT A LA TIGE D'ŒILLET AU NATUREL, ISSANT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE ET ACCOSTÉE DE DEUX GERBES DE GUEULES LIÉES D'OR, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN SOLEIL D'OR.

Sources: Naville-Rilliet, dans son arm. ms. donne les renseignements suivants: «J'ai vu le cachet de celui qui fut reçu B.G. portant un dauphin [d'or en champ d'azur], mais c'étoient les armes d'une famille Vasserot dont étoit son ayeule. Dernièrement les frères Fazy, ses petits-fils, ont pris des armes qui leur ont été fournies par le blas[r] Charmet», décrites ci-dessus.
Elles figurent sur le cachet d'Abraham-Jacob, 1768-1842 (anc. coll. Galiffe, XXII, 1, au MAH). Galiffe le mentionne dans son arm. ms. n° 87, f° 46.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac-Mayor 1913, au MAH, n° 170), cire rouge, ovale 20 × 16 mm., style XVIII[e] s. Joli cartouche Rocaille surmonté d'une couronne à neuf perles. L'intérieur du cartouche est orné de deux écus ovales, armes: Alliance Fazy-Dunant. A dextre Fazy, et à senestre Dunant qui est: D'azur à la fasce ondée accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant.
Un cachet, peut-être le même que celui cité ci-dessus, (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1534), cire rouge, rect. à pans coupés 15 × 13 mm. Ecu aux armes Fazy, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cachet d'Abraham-Jacob Fazy, 1768-1842, conseiller 1830.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

FELIX

Voir planche

Abel Felix, fils d'Alexandre, de Mens en Dauphiné, est reçu B.G. le 22 septembre 1711 avec ses fils Isaac et Pierre. Cette famille a donné deux membres du CC. (Naville-Rilliet.)

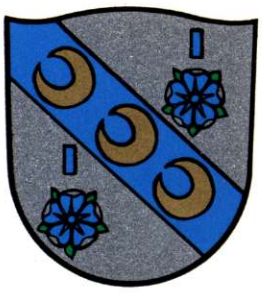
Armes: D'ARGENT A LA FASCE D'AZUR, ACCOMPAGNÉE DE DEUX LÉOPARDS LIONNÉS DE GUEULES, CELUI DU CHEF PASSANT, CELUI DE LA POINTE CONTRE-PASSANT.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 46. — G.G.G.

FERNEX, FERNAY, de, puis FERNEY

Voir planche

Maison féodale tirant son nom de la terre de Ferney, dans le Pays de Gex. Citée dès le XII[e] s., elle acquit de la puissance trois siècles plus tard. A cette famille appartiennent: No. Jean, marchand, reçu B.G. le 12 juin 1481, gratis pour deux couleuvrines, du L 1497, conseiller 1499, syndic 1501, conseiller 1502, auteur de la branche des sgrs de Bessinge, seigneurie qui resta entre les mains de ses descendants jusqu'en 1644; son frère No. Michel est reçu B.G. le 11 septembre 1495, député auprès du duc et de la duchesse de Savoie à Verceil la même année; père de No. Guillaume, du CC 1537, conseiller 1547. Le fils et les petits-fils de ce dernier abandonnèrent la qualification de noble. Il nous faut citer encore: Louis, 1752-1829, fondateur d'une école et d'une



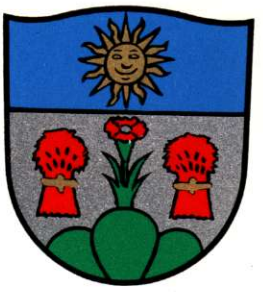
FAVRE-BULLE



FAVRE dit COLLAVIN



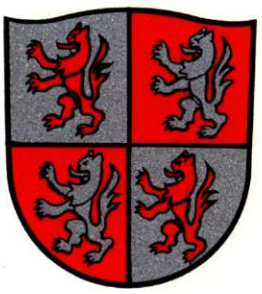
FAYOLLE



FAZY



FELIX



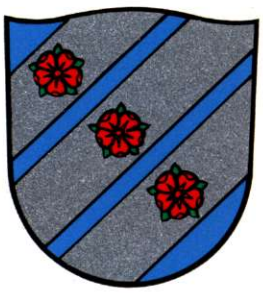
de FERNEX



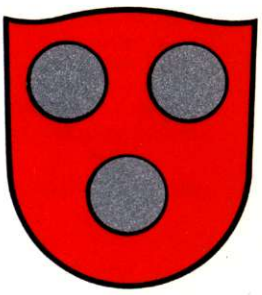
FERRAT



FERRIER



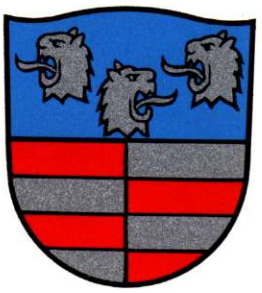
FERRIÈRE



FESTI



FIGUIÈRE



FINAZ



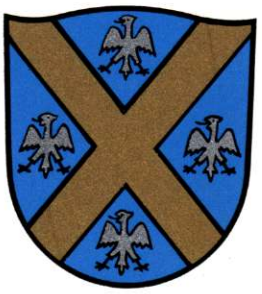
FINE



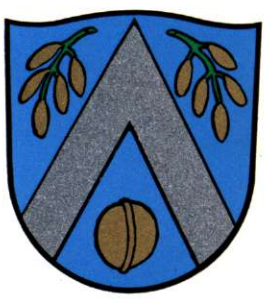
FIRMENICH



FIZEAUX



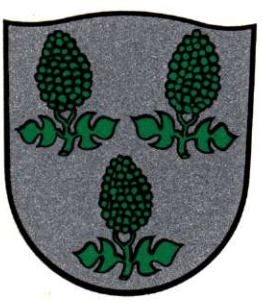
de la FLÉCHÈRE



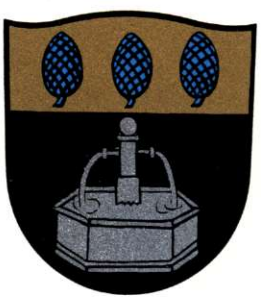
FLOURNOY



FOL



FONTANEL



FONTANES

église protestante à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis); Charles-Pierre, 1787-1849, consul suisse à Turin, chef d'une branche qui compte plusieurs chevaliers de la couronne d'Italie. La famille est actuellement représentée à Genève et à l'étranger.



Armes primitives: UN GRIFFON; parfois BRISÉES par: UN FILET POSÉ EN BANDE.
(Galbreath: *Sceaux*)

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT AU LION DE GUEULES, ET AUX 2 ET 3 DE GUEULES AU LION D'ARGENT.

Sources: Sceau de Nicod de Fernay, sgr de Lullin (Dépt Hte-Savoie), 14 mars 1353, écu au griffon et à la brisure (Galbreath: *Sceaux*, p. 67, n° 6).
Sceau d'Isabelle de Vulliens, veuve de Pierre de Fernay, sgr de Lullin et de Pont-de-Boringe (Dépt Hte-Savoie), 1388, écu au griffon, probablement le sceau de son mari (*Ibidem*, p. 67, n° 7).
Sceau de Jean de Fernay, fils des précédents, 1388, écu au griffon (*Ibidem*, p. 68, n° 1).
Foras dit en parlant de ces Fernay, qu'ils sont probablement de la famille originaire de Ferney au Pays de Gex.
Au sujet des armes II Galiffe écrit: « Cette complication héraldique ne saurait être bien ancienne, nous supposons qu'elle fut prise à l'occasion de quelque alliance particulièrement importante pour la famille; la plus importante de toutes par ses résultats fut celle qui vers le milieu du XIV[e] s. fit passer dans la maison de Fernex les fiefs nombreux de la maison de Cholex. Or, les armes de cette dernière: de gueules au griffon ou lion d'argent (selon Besson), répondraient tout à point aux quartiers 2 et 3 de cet écu. Selon notre supposition, les armes de Fernex, réduites à leur simplicité primitive, seraient donc celles des quartiers 1 et 4 de l'écartelé, soit d'argent au lion de gueules. »

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Galbreath. — Gal.: Not. gén. II. — Foras. — D.H.B.S.

FERRAT

Voir planche

« Jacobus Ferrati », meunier, de Chêne, est reçu B.G. le 26 octobre 1484. Naville-Rilliet se demande « s'il est la tige de la famille qui subsistoit à Genève au XVI[e] s., sa postérité s'étoit bien relevée, etc., cinq individus de cette famille ont été membres du Gd. Conseil desquels un C[r] d'Etat. Elle s'est éteinte dans la maison Tudert de Mazières. Cette famille me paroit être la même que celle d'un Ferra élu de Bellay, dont j'ai vu le sceau de 1620 ». Or Galiffe cite Hudriod Ferrat, ffeu Jean, sous la tutelle de son oncle Pierre en 1468, du L en 1507. Ses fils, sur la demande de leur oncle maternel No. Barthélemi de la Crose, C.G. [testament du 24 janvier 1532], devaient porter son nom et ses armes; ils ajoutèrent son nom au leur, et prirent son écu dans le leur.

Armes: DE GUEULES A L'ÉCUSSON DE SABLE A TROIS FASCES D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante: DE GUEULES A L'ÉCU FASCÉ D'OR ET DE SABLE DE SIX PIÈCES.
(Galiffe)

Sources: Selon Naville-Rilliet, le cachet de 1620 portait « dans un écu: son ordinaire un petit écusson à l'antique, triangulaire oblong, les côtés arrondis, traversé de trois fasces rétrécies, dont l'une borde le haut de l'écu, la seconde est au milieu et la troisième le traverse en pointe...» ajoute « Je pense que ce sont des armes parlantes. Scutus ferratus. » L'héraldiste Charmet, son contemporain et correspondant, lui avait indiqué les armes d'une famille Ferra, de France, qui portait: D'or à la fasce d'azur, accompagnée de trois grillets de sable.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I.

FERRERO

Joseph-Antoine-Léopold-Marie Ferrero, 1785-1843, est N.G. le 2 février 1829, admis à la commune de Carouge. Sa descendance est encore représentée à Genève et en Belgique. Cette famille a pris les armes des Ferrero de Biella, Masserano et Alexandrie.



Armes: D'ARGENT A CINQ BANDES DE GUEULES.
Couronne de marquis.

Devise: NON NOBIS DOMINE SED NOMINI TUO DEI GLORIAM.

Sources: Les armes et la devise remontent à l'anoblissement de 1180, armes portées par toutes les branches à l'exception de la branche princière. (Communication de M. André Ferrero, D[r] ès sciences, Genève.)

Références: Arm. italiens. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — G.S. XIII (1946). — A.F.S. 1947.

FERRIER

Voir planche

Famille originaire de La Mure en Dauphiné, à laquelle appartient Abel Ferrier, reçu B.G. le 28 mai 1689 avec ses fils Théodore et Jean-Pierre. Théodore, 1686-1758, banquier, acheta en 1728 le fief des Arales soit des Etoles, près Jussy. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de Jeanne Ferrier, femme de Robert-Guillaume Rilliet, C.G., décédée le 4 octobre 1766.

Armes: D'AZUR A L'AUTRUCHE D'ARGENT REPOSANT DE LA PATTE SENESTRE SUR UNE TERRASSE D'OR ET TENANT DE LA PATTE DEXTRE UNE MASSUE DU MÊME ÉLEVÉE EN PAL.

Variante: UN DINDON, POSÉ SUR UN MONT D'OR ET TENANT UNE CAROTTE, TIGÉE ET FEUILLÉE, AU NATUREL.
(Grenus)

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Ferrier, dans un cartouche Louis XIV orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Couronne à neuf perles. Très fine gravure. Cachet de « T. Ferrier des Etolles ». Petit codicille en portf., 7 février 1757. (AEG: vol. 41.) Naville-Rilliet y lisait une grue et la patte senestre reposant sur une massue.

Références: Arm. ms. N.-R. — Grenus. — G.G.G. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

FERRIÈRE

Voir planche

Famille originaire de Besançon (Dépt Doubs), à laquelle appartient Abraham Ferrière, maître horloger, natif, reçu B.G. gratis le 18 juin 1788. Elle a donné entre autres personnalités plusieurs pasteurs (Louis, 1767-1842; Jean-Emmanuel, 1804-1871; Jacques-Charles-Louis, 1842-1928); François, 1752-1839, peintre miniaturiste de talent; Frédéric-Auguste, 1848-1924, docteur médecin, participe aux travaux de la Croix-Rouge comme médecin dès 1870, membre du Comité international dès 1884, député au Grand Conseil 1898-1901; Adolphe, né en 1879, pédagogue réputé. La famille Ferrière est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A TROIS BARRES D'ARGENT CHARGÉES CHACUNE D'UNE ROSE DE GUEULES OU D'AZUR, LES ROSES POSÉES EN BANDE.

Variante: UNE BARRE CHARGÉE DE TROIS ROSES ET ACCOSTÉE DE DEUX COTICES.

Sources: Un cachet (anc. coll. Alb. Choisy, au MAH), cire noire, ovale. Ecu ovale, dans un cartouche Louis XV, aux armes Ferrière; l'émail des roses n'est pas indiqué. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins très courts. Jolie composition dans le goût du XVIII[e] s. (époque?).

Références: L.F.: Contrib. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

FESTI

Voir planche

Nicod Festi, de Sallanches en Faucigny, habile jurisconsulte et notaire, secrétaire de l'évêque de Genève en 1410, rédacteur des Statuts de Savoie 1430, vidomne de Genève 1445, membre du Conseil épiscopal 1450, et conseiller de la ville de Genève, dont il avait été reçu B. en 1421. Son fils Nanternet, syndic 1467, secrétaire du Conseil 1470. La famille Festi était encore représentée à Genève à la fin du XV[e] s.

Armes: DE GUEULES A TROIS BESANTS D'ARGENT POSÉS 2 ET 1.
(G.G.G.)

Cimier: Les besants sur une aigle de gueules.
(Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.)

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Arm. V. — D.H.B.S.

FICHET

Familles originaires de Thorens ou du Petit-Bornand en Savoie. La première admise à la bourgeoisie est celle de Jacques Fichet, du Petit-Bornand, reçu le 10 décembre 1521, et la dernière celle d'Henry Fichet, reçu le 22 janvier 1572; nous ignorons son origine.



Armes: D'AZUR A LA COLOMBE ARRÊTÉE ET ESSORANTE D'ARGENT.

Références: G.G.G.

FIGUIÈRE

Voir planche

Pierre Figuière, H.G., chirurgien, est reçu B.G. le 14 mai 1791.

Armes: D'AZUR AU FER A CHEVAL D'ARGENT SOUTENANT UNE COLOMBE DU MÊME TENANT UN RAMEAU DE SINOPLE DANS SON BEC.

Sources: Un cachet aux armes Figuière, XIX[e] s. (H. Deonna.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 96.

FINAZ

Voir planche

Famille originaire d'Arnex sur Nyon (Vaud), bourgeoise de Nyon depuis 1670. Plusieurs familles de ce nom ont été reçues à la bourgeoisie de Genève, à l'une d'elles appartient Jean « Fine », ffeu Jaquemet, d'Arnex, reçu B.G. le 18 décembre 1495.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'AZUR A TROIS TÊTES DE LIONS ARRACHÉES POSÉES 2 ET 1, CELLE DE LA POINTE CONTOURNÉE; ET AU 2 UN CONTRE-FASCÉ DE QUATRE PIÈCES DE GUEULES ET D'ARGENT.

Cimier: Sept plumes d'autruche d'azur et de gueules.

Sources: Une étiquette de bouteille, moderne, aux armes Finaz, procurées par l'officine Bonacina de Milan selon l'Arm. V. (à voir pour détails supplémentaires).

Références: Arm. V.

FINE

Voir planche

Famille originaire de la vallée de Queyras en Dauphiné, qui remonte à Isaac Fine, ffeu Jacques, d'Arvieux, chirurgien pendant quarante ans à l'Hôpital, reçu B.G. le 7 septembre 1694. Elle donna plusieurs chirurgiens dont Pierre, 1758-1814, décédé du typhus en soignant les soldats autrichiens. Eteinte dans la première moitié du XIX[e] s. (H. Deonna.) Sp. Jean Fine, ffeu S[r] Jean, né à Zurich, pasteur de l'Eglise allemande, est reçu B.G. le 20 août 1756, avec ses fils mineurs Daniel-Germain et François-Jacob-Robert.

Armes: D'AZUR A LA FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CŒUR ET EN POINTE DE TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1, LE TOUT D'ARGENT.
Ce sont les armes de la famille Chabrey.

Sources: Selon le D.H.B.S., ce sont les armes portées par la famille du B.G. de 1694, et d'après H. Deonna, par celle du B.G. de 1756.

Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, rect., XIXe s. sans doute. Ecu en losange aux armes décrites ci-dessus (Chabrey ou Fine?). Le nom de Fine figure sur la feuille où se trouve collé ce cachet.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Gén., Mss. hist. 271/4, p. 87. — D.H.B.S.

FIRMENICH

Voir planche

Famille originaire du village de Firmenich en Rhénanie de Prusse, dont le premier membre connu est Joes von Firmenich né vers 1580. Son descendant direct à la neuvième génération, Carl Firmenich, 1847-1934, né à Cologne, est l'auteur de la branche genevoise, N.G. le 17 septembre 1880. La famille Firmenich s'est fait un nom dans l'industrie des produits chimiques. Elle est encore représentée à Genève.

Armes: TRANCHÉ D'AZUR ET DE GUEULES A LA BANDE D'OR BROCHANT CHARGÉE D'UN LION DE SABLE.

Casque grillé posé de face sur l'écu.

Cimier: Un lion de sable entre deux proboscides d'or.

Lambrequins: D'or et de sable.

Sources: Document héraldique moderne communiqué par la famille Firmenich.
Ex-libris moderne, d'André Firmenich, petit-fils de Carl, N.G. 1880.
Les armes données par Robert Steimel dans le *Rheinisches Wappen-Lexikon* (Köln, 1950) sont entièrement différentes et n'ont aucun point commun.

Références: Rhein. Wappen-Lexikon. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894.

FIZEAUX

Voir planche

Famille originaire de Montpellier en Languedoc. à laquelle appartient Jacques Fizeaux, reçu B.G. le 9 juin 1708.

Armes: D'AZUR AU LION D'ARGENT.

Sources: Selon Naville-Rilliet, le B.G. de 1708 était, croyait-il, «de même famille que les Fizeaux établis en Hollande» et qui portent les armes décrites ci-dessus. En outre, N.-R. dans son arm. ms. donne le lion lampassé de gueules.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 47.

FLÉCHÈRE, de la

Voir planche

Famille noble du Faucigny, qui descend de Hugues de la Fléchère, chevalier, sgr de Beauregard, près St-Jeoire, qui vivait en 1370. Elle se divisa en plusieurs branches, qui se répandirent en Chablais, au Pays de Vaud et à Genève. La branche cadette chablaisienne passa en Pays de Vaud au début du XVe s. et s'est éteinte au XIXe s., alors que la branche aînée existe encore actuellement en Savoie.

Plusieurs membres de la famille se sont établis à diverses époques en terres genevoises. Deux B.G. de ce nom sont reçus dans la première moitié du XVIIe s. sans être cités comme nobles; il nous est donc difficile de nous prononcer sur leur appartenance à cette famille. «Jaques De la Fleschiere», fils d'Antoine, boulanger, de Ville-la-Grand (près Genève), reçu B.G. le 13 novembre 1610, et «Pierre De la Flechère», moulinier de soie, reçu B.G. le 16 décembre 1631. Tous deux sont décédés à Genève, le premier le 27 novembre 1651 âgé de 76 ans, et le second le 2 février 1632 âgé de 50 ans. La descendance de l'un de ces B.G. vivait encore dans cette ville vers le milieu du XVIIIe s.

Armes: D'AZUR AU SAUTOIR D'OR CANTONNÉ DE QUATRE AIGLETTES D'ARGENT.
(Guichenon, Foras)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1623), cire rouge, ovale, fragment, XVIIIe s. Ecu ovale dans un cartouche. Armes La Fléchère, sautoir très étroit, quatre aiglettes au vol abaissé. Casque grillé. Lambrequins. Cimier: Une aiglette au vol éployé. Cachet de No. Etienne de la Fléchère, armes portées par sa veuve Marie Cazenove, 11 août 1741.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, ovale 18 × 17 mm., XVIIIe s. s.d. (empreinte moderne). Ecu aux armes de la Fléchère, surmonté d'une couronne comtale. Deux palmes soulignent les flancs de l'écu et se croisent à sa pointe. Une chaîne borde l'ovale du cachet. Gravure de très grande classe.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH), cire noire, ovale 29 × 25 mm., dans le goût du XVIIIe s. Deux écus ovales accolés, alliance la Fléchère avec une famille qui nous est inconnue. A dextre la Fléchère, à senestre un écu portant: Coupé, d'argent à quatre points équipollés de gueules, et tranché-ployé de gueules et d'argent. Couronne. Supports: Deux licornes. Le tout repose sur des banderoles; du milieu de l'une pend la croix d'un ordre. Très fine gravure. Ce cachet a été collé sur une carte de visite au nom du lt.-général Montfalcon.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2570), cire noire, rect. 15 × 12 mm., écu aux armes la Fléchère, sautoir très large. Couronne à neuf perles.
Une assiette en étain (MAH), gravée, XVIIIe s. Ecu ovale, aux armes la Fléchère, dans un cartouche Louis XV décoré de palmes. Couronne à neuf perles.

Références: G.G.G. — Arm. V. — Foras II. — AEG: E.C., XVIIe s. — D.H.B.S.

FLOURNOY, FLOURNOIS

Voir planche

Famille originaire de Vassy en Champagne. Gédéon «Flornois», ffeu Laurent, natif de Lyon, est reçu B.G. le 14 mars 1600, et son frère Jean le 22 novembre 1605. Cette famille a donné à Genève de nombreux pasteurs et notaires; elle compta six membres du CC dont Charles-Gabriel, né en 1725, avocat, notaire. Jean fut du Conseil de sûreté 1782, du Conseil d'administration 1792, de l'Assemblée Nationale dont il fut président en 1793; Gédéon, 1755-1821, fut également de l'Assemblée Nationale 1793, de la Commission révolutionnaire 1794, du Conseil législatif 1795, administrateur 1796. Une rue de

Genève rappelle le nom de Théodore Flournoy, 1854-1920, Dr médecin, professeur extraordinaire de psychologie physiologique 1891, professeur ordinaire 1908. La famille est encore représentée à Genève.

Armes XVIe s.: D'AZUR A TROIS CHATONS DE NOYER D'OR, AU CHEF D'ARGENT (ou sans chef).

Armes actuelles: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX CHATONS DE NOYER D'OR ET EN POINTE D'UNE NOIX DU MÊME. Quelquefois le chevron d'argent et les meubles d'or ou le chevron d'or et les meubles d'argent.

Devise: EX FLORE FRUCTUS. (G.G.G.)

Sources: Gédéon Flournoy-de Crose, 1567-1650, portait: Un chevron accompagné de deux chatons tigés et feuillés et d'une croix pattée au pied fiché, au chef chargé d'une croix pattée entre deux noix tigées et feuillées. A ce sujet, Naville-Rilliet déclare, que les armes de ce personnage figuraient au gobelet de la Coulouvrenière en 1633.
Pierre Flournoy, 1651-1720, portait: D'azur au chevron d'argent accompagné de trois noix tigées et feuillées de même (communication de M. le Dr Henry Flournoy). Galiffe en donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 47.
Naville-Rilliet, cite « le sceau d'un M. Flournois établi à Londres en 1703 », lequel portait « un chevron accompagné de trois branches de noyer ayant chacune une noix et deux feuilles formant comme un trèfle. Lettres au Conseil ». Sur le dessin qu'il a exécuté dans son arm. ms., le champ est d'azur, le chevron d'or et les tiges d'argent. (Voir également l'arm. ms. de Galiffe n° 87, f° 47.)
Tableau des Magistrats des Petit et Grand Conseils 1771.

Références: Arm. ms. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: Sordet. — D.H.B.S.

FOËX

Famille originaire de Vuillonnex (Confignon) dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Foëx, de Confignon, cité en 1358. Sa descendance a donné de nombreux notaires dès le début du XVIe s., tant en Savoie qu'à Genève, plusieurs furent commissaires des extentes. Elle compta également des maîtres tuiliers; les Foëx étaient fournisseurs de la Seigneurie. La famille se divisa en plusieurs branches, celle de Vuillonnex-Confignon encore représentée, dont est issu le rameau de Veigy-Foncenex (Savoie). La branche de Troinex a pour auteur Claude, notaire ducal à Confignon en 1572, fixé à Genève puis à Troinex en 1597. Il fut le grand-père de Georges allié Baccuet, 1615-1679, orfèvre, H.G. Le petit-fils de ce dernier Philippe, 1699-1781, maître orfèvre et graveur, fut reçu B.G. le 8 février 1735. Cette branche donna, outre des notaires, des graveurs et des orfèvres (SKL); elle existe encore à Genève et en France où un rameau s'est fixé au XIXe s. Les branches de Thônex et de Ville-la-Grand (Savoie) sont éteintes, celles de Genthod et de L'Agnelu sont encore vivantes. Plusieurs membres émigrèrent en Italie et en Amérique où ils firent souche.
Le premier membre de la famille Foëx reçu à la bourgeoisie de Genève fut François, laboureur, de Bernex, le 4 juin 1490; il avait fondé vers 1462, dans l'Eglise de Bernex, la chapelle de la Vierge Marie.
Il nous faut citer entre autres: Jean-François, de Veigy-Foncenex, décédé en 1697, secrétaire au Sénat de Savoie (Chambéry), 1660-1662, puis notaire ducal à Thonon; Jean-François, mort en 1765, notaire ducal et royal à Ville-la-Grand (Savoie), fermier général du roi de Sardaigne rière le bailliage de Ternier en 1755; Gustave-Louis-Emile, 1844-1906, directeur de l'Ecole d'agriculture de Montpellier (France) et inspecteur général de l'agriculture, officier de la Légion d'honneur; Horace-Gabriel-Eugène, 1853-1912, consul de France à Douvres (Angleterre).



Armes: D'AZUR A TROIS GERBES D'OR LIÉES DU MÊME.
Armes des Foëx de Gorze (Lorraine) reprises par la famille Foëx de Genève dans la seconde moitié du XIXe s. (Communication de M. Georges Foëx, juge à la Cour de cassation, Genève.)

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale 14 × 11 mm., moderne. Ecu aux armes Foëx, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet communiqué par M. Georges Foëx, cité ci-dessus.

Références: Michel: Biogr. du Parlement de Metz, 1853. — Gal.: Not. gén. VII. — AEG: Th. Foëx: Gén. de la famille Foëx, orig. de Vuillonnex-Confignon, 1951. — L. Blondel: Genava, XXIV. — W.D.: Genava V et XXIX. — D.H.B.S.

FOL

Voir planche

Famille qui remonte à Claude Fol, cité en 1572 (décédé à cette date), dans une reconnaissance de son fils Claude (Fief de Cholex, Grosse n° II, f° 50) comme étant d'Olliet, paroisse de Savigny (canton de St-Julien-en-Genevois). Ce même Claude, son fils et son petit-fils Aymé, futur B.G., sont mentionnés dans différents actes comme étant de Choulex, où ils sont possessionnés. A ce propos, il nous faut rectifier une erreur commise par le secrétaire du Reg. C. Ce dernier avait porté la mention « de Tours » comme lieu d'origine, lors de la réception à la bourgeoisie d'Aymé Fol, maître veloutier, le 14 décembre 1664, admis avec son fils Isaac et son petit-fils Jean-François. Or, le « Carnet des Bourgeois de l'an 1642 » (AEG: A 5) est formel à ce sujet: « Du 14 xbre. 1664. Honr. Aimé Fol, de Choulex, mtre. velourier a esté reçu bourgeois, etc. »
La famille a donné entre autres personnalités: Jacques-Daniel, 1763-1837, membre de l'Assemblée Nationale 1793, de la Commission extraordinaire et souveraine qui traita de la réunion de Genève à la

France 1798; Emmanuel-André-Jacques, 1803-1867, député au Grand Conseil 1864, 1868, administrateur de la Caisse d'Epargne 1860 et son président jusqu'à sa mort, conseiller d'Etat 1861, 1863. Hermann, 1845-1892, Dr méd., professeur d'embryologie, de tératologie et de morphologie générale à l'Université de Genève, et son frère Walther, 1832-1890, ont constitué le Musée Fol, transféré au Musée d'Art et d'Histoire. La famille Fol est éteinte à Genève.

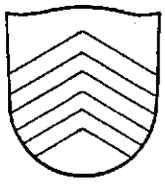
Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE SINOPLE, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

Sources: Selon N.-R., ces armes furent portées par Jean-François Fol et figuraient sur une médaille appendue au gobelet de la Compagnie de Saint-Antoine en 1704, comme étant celles d'Aymé Fol.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 48. — L.F.: Contrib. — M. Maurice Thudichum: Dossier gén. famille Fol, manuscrit. — AEG: Gal., Mss. 38, 43, 45. — D.H.B.S.

FONTAINE

Nombreuses familles de ce nom reçues à la bourgeoisie de Genève aux XVIe, XVIIe et XVIIIe s., dont plusieurs sont originaires de Viuz-en-Sallaz (Faucigny), et de Saconnex-d'Arve.



Armes: D'ARGENT À TROIS CHEVRONS DE GUEULES.

Sources: Un dessin d'un cachet aux armes Fontaine, accompagné du texte « Fontaine. André ffeu Bernard Fontaine, H.G., Test[t] [en portf.] 10 septembre 1759 ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, f° 49.

FONTANEL

Voir planche

Jean Fontanel, ceinturier, de Seyssel en Savoie, est reçu B.G. le 13 mars 1492. Une famille Fontanel est reconnue Genevoise à Veyrier et Carouge après 1816.

Armes: D'ARGENT A TROIS GRAPPES DE RAISIN DE SINOPLE, RENVERSÉES ET POSÉES 2 ET 1.

Sources: Besson donne à une famille Fontanel les armes décrites, qui sont portées par un de ses membres, collègue de Piochet, écuyer ducal, en 1535 ambassadeur du duc de Savoie en Suisse. Galiffe et G.G G. les attribuent à la famille genevoise des Fontanel. Nous ignorons s'il existe un lien de parenté entre le B.G. et le personnage dont parle Besson.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 92. — G.G.G.

FONTANES

Voir planche

Sp. Jean Fontanes, né à Turin, ministre du saint Evangile, régent de la Ire classe du Collège, ffeu Jean, d'Alès en Languedoc, réfugié, H.G. le 19 oct. 1759 est reçu B.G. le 21 septembre 1762, professeur de belles-lettres à l'Académie 1775-1784. Son petit-fils Louis, dit de Fontanes, honoré de l'amitié et de la confiance de Bonaparte, est président du Corps Législatif en 1801, grand-maître de l'Université 1803, créé comte de l'Empire en 1808, sénateur en 1810. Rallié aux Bourbons, il est alors nommé pair de France à la Restauration. La branche genevoise s'est éteinte au XIXe s.

Armes: DE SABLE A LA FONTAINE D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS POMMES DE PIN D'AZUR, LA TIGE EN BAS. (Arm. ms. Du Mont.)

Sources: Selon H. Deonna, le comte Louis de Fontanes appartenait à la branche retournée en France, il portait les mêmes armes avec un franc quartier des comtes présidents du Corps Législatif (Révérend: Arm. du premier Empire).
Courcelle: Dict. de la noblesse, III, 218; suivant cet auteur, le chef aurait été ajouté par suite d'une alliance.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 63. — Borel d'Hauterive: Annuaire de la noblesse. 1890, p. 131. — D.H.B.S.

FOREL

Claude Forel, maçon, de Viuz en Faucigny, est reçu B.G. le 4 avril 1577.



Armes: TROIS PEUPLIERS SUR UNE TERRASSE ONDÉE. (Emaux inconnus.)
(G.G.G.)

Sources: Galiffe donne un dessin des armes ci-dessus, accompagné du texte: « Forel 1544. Forelli, Curial de Thiez ». Il ne nous est pas possible d'affirmer que le B G. de 1577 fût de la même famille que le dit curial.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 48. — G.G.G.

FORGET

Voir planche

Famille venue à Genève, dans la première moitié du XVIIe s. en la personne d'Isaac Forget, d'Anizy en Picardie. Ses descendants furent reçus C.G. en 1792, à l'exception d'Isaac, son arrière-petit-fils, qui fut reçu B.G. le 6 mars 1790. C'est de ce dernier que descend la famille Forget actuellement représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, CHARGÉ D'UN ÉCUSSON D'AZUR A LA FLEUR DE LIS ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS COQUILLES, LE TOUT D'OR.

Sources: Armes communiquées par M. Pierre Forget à M. L. Fulpius.

Références: L.F.: Contrib. — Gal.: Not. gén. VI.

FORNERAT

Selon Galiffe, famille de Soral.

Armes I: D'AZUR A LA CROIX RECROISETTÉE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE DE TROIS GRAPPES DE RAISIN D'OR POSÉES 2 ET 1.

Armes II: D'ARGENT A DEUX CLEFS DE SABLE EN SAUTOIR.
(G.G.G.)

Sources: G.G.G., qui citent Besson et Franchi-Vernay et aussi un sceau de 1550 aux armes I (?).

Références: G.G.G.

FORNERET

Voir planche

Famille originaire de Baume en Franche-Comté, admise en 1585 à la bourgeoisie de Lausanne en la personne de Claude Forneret, marchand. En 1615, elle acquit la sgrie de Goumoëns-le-Châtel (St-Barthélemy) au Pays de Vaud. No. Pierre Forneret, « du consentement d'hon. Claude Forneret son père », est reçu B.G. le 17 octobre 1603, il est souvent qualifié de S[r] de Goumoëns. Sa descendance s'est éteinte à Genève dans la seconde moitié du XVII[e] s.

Armes I: BANDÉ D'OR ET DE SABLE DE SIX PIÈCES. (Arm. V.)

Armes II: D'AZUR A TROIS BANDES D'OR. (Naville-Rilliet)

Cimier: Deux tours donjonnées. (Naville-Rilliet)

Devise: SPES MEA DEUS. (Du Mont)

Sources: Arm. V.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Gal., Mss. hist. 38, p. 397. — Arm. V. — D.H.B.S.

FORNET

Famille originaire de Thorens (Genevois), à laquelle appartiennent Henri Fornet, grangier, cité en 1565; son petit-fils François, admis H.G. le 30 juillet 1624; Jean Fornet, 1654-1727, petit-fils du précédent, procureur en la Cour du Sgr Lt., notaire, reçu B.G. le 28 janvier 1681; père de Marc, 1679-1745, notaire, et grand-père d'Etienne, 1714-1786, également notaire. La famille Fornet s'est éteinte à Genève en la personne de Marguerite, fille d'Etienne cité et épouse de Louis Luya, C.G., décédée le 12 février 1821.

Armes I: PARTI, AU 1 UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES (?) ET EN POINTE D'UN MEUBLE INDISTINCT, ET AU 2 TROIS BANDES. (Emaux inconnus.)

Armes II: UNE FASCE, EN CHEF UNE MAIN TENANT UN POIGNARD EN PAL AU CANTON DEXTRE ET UNE MAIN TENANT UNE PLUME EN BARRE AU CANTON SENESTRE, ET EN POINTE UNE FOI (deux mains jointes). (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 51, au MAH, n° 1535), cire rouge, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes I. Cachet de Jean Fornet, B.G., notaire, 1691.
Six cachets dont deux dans l'anc. coll. Galiffe, XI, 51*bis*, XXIV, 29, au MAH, n° 1536 et n° 1537, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVII[e] s. Ecu ovale dans un cartouche très décoratif, aux armes II, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Le casque du n° 1537 est accosté des lettres I et F. Cachets de Jean Fornet, B.G., notaire, figurant sur le testament en portf. d'Aimé Rittel, C.G., 11 mai 1693. (AEG: vol. 35.) Ce Jean Fornet, 1654-1727, utilisa très souvent les armes II pour sceller divers documents. (AEG.)
Marc Fornet, B.G., notaire, utilisa quelquefois un cachet aux armes De la Rive pour sceller des documents: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 52, au MAH, n° 1538), cire rouge, ovale, 16 mm.; 1709; écu aux armes De la Rive qui sont: Une bande chargée d'un ours, cimier: Une tête d'ours.
Cet emploi d'armes différentes montre le peu de cas que l'on faisait de l'héraldique à Genève à la fin du XVII[e] et au début du XVIII[e] s.
Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 47. — Sordet. — E.-L. Dumont: G.S. 1941; Ascendance Amélie Luya, 1859-1913, (manuscrit).

FOSSA

Voir planche

Famille noble originaire de Crémone (Italie), à laquelle appartient Joseph Fossa, ffeu Raphaël, reçu B.G. le 11 novembre 1555. Elle donna trois membres du CC (Naville-Rilliet) et s'est éteinte à Genève dans la seconde moitié du XVII[e] s.

Armes: ÉCARTELÉ D'AZUR ET D'OR.

Cimier: Un cygne d'argent. (Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet aux armes Fossa, accompagnées des lettres I et F. Cachet figurant sur une lettre adressée au syndic Gallatin en 1617 par Jean Fossa.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V.

FOUGEREUX de GRANDBOIS

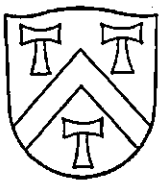
Famille noble originaire du Languedoc, à laquelle appartient Sp. Jean Fougereux de Grandbois, ffeu Paul, de Montpellier, H.G., ministre du saint Evangile, reçu B.G. le 24 avril 1728. Régent de la V[e] classe du Collège 1737-1763, il vivait encore à Genève en 1768. La famille est éteinte à Genève.

Armes: DE GUEULES A TROIS FASCES VIVRÉES D'ARGENT, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS FLEURS DE LIS D'OR. (Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arch. du bureau, t. 40.

FOURNIER

Familles du Pays de Gex admises à la bourgeoisie de Genève aux XVI[e] et XVII[e] s.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS T. (Emaux inconnus.)

Sources: Sept cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, V, XXXI, 33, au MAH, n° 2258, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVIII[e] s. Ecu aux armes, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachets de Jean-Daniel Fournier, ffeu Gabriel, natif, figurant sur son testament en portf. qui est également celui de sa femme Marie Jaquier, 21 juillet 1740. (AEG: vol. 40.)
Galiffe en donne une description dans son arm. ms. n° 87, f° 48, mais y voyait des clous à la place des T.
Vidart (Arm. ms. du Pays de Gex, AEG: Mss. hist. 241 *bis*) donne aux Fournier soit Fornier les armes suivantes: Coupé, au 1 à trois étoiles posées 2 et 1, et au 2 plein. Nous ne pensons pas que celles-ci furent portées par les familles établies à Genève.

Références: AEG: Arm. Galiffe et arm. Vidart.

FOURNIER de MARCOSSEY, de MARCOSSEY

Voir planche

Famille originaire de Cluses en Faucigny, citée dès la première moitié du XIII[e] s.; elle posséda le château de Marcossey près de Bregny en Faucigny commune de Viuz-en-Sallaz, dont elle prit le nom. L'un de ses membres, Guillaume de Marcossey, évêque de Gap, lt.-général pour le civil en Dauphiné, fut évêque de Genève de 1366 à 1377 date de sa mort. Pendant la période de paix qui suivit les luttes qu'il soutint contre le comte de Savoie, il procéda à la réfection de l'enceinte de Genève à 22 tours. La famille s'est éteinte en la personne du comte Jean de Marcossey, mort en 1620.

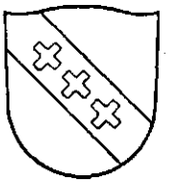
Armes: D'AZUR AU LÉVRIER SAILLANT D'ARGENT COLLETÉ DE GUEULES.

Sources: Quatre sceaux (MAH), de l'évêque Guillaume de Marcossey (dont un, anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1949), 26 mm. Un buste mitré apparaît à une fenêtre percée dans une architecture gothique; en dessous, écu très effacé qui laisse deviner un arrière-train de lévrier; 21 juillet 1375 (?).
Un autre sceau (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1949 *bis*), forme ronde, 26 mm., cire verte, semblable au précédent. L'écu mieux conservé laisse voir le lévrier saillant; 21 juillet 1375.
Un sceau (AEG: P.H., n° 296), 18 janvier 1369, dont l'écu est une variante: le lévrier est accompagné de trois roses.
Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.
Une pierre sculptée (MAH), provenant du château de Marcossey, XVI[e] s., aux armes Fournier de Marcossey. Cimier: Une tête de lévrier? dans un vol. Supports: Deux lions. (W. Deonna: P.S. n° 707.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Foras. — W.D. — D.H.B.S.

FOYSSE

No. Petrus Foyssie, de Chambéry (Savoie), est reçu B.G. le 15 février 1485, gratis.



Armes: UNE BANDE CHARGÉE DE TROIS CROISETTES POSÉES EN BANDE.

Sources: Une pierre tombale trouvée en 1879 au sud-ouest de la Chapelle des Macchabées (St-Pierre). Au bas, un écu aux armes décrites ci-dessus. Dans l'inscription en lettres gothiques, on lit au début: ... CORPUS PETRI FOYSSE, et à la fin: (ANN)O QUINGENTO ... (DIE MENSIS) DECEMBRIS XXI. W. Deonna écrit: «Ce Pierre Foysse mourut le 21 décembre d'une année inconnue, au début du XVI[e] siècle sans doute. (...) Nous avions lu jadis ce nom Foylle (...). Mais il s'agit plutôt de Pierre Foyssie», B.G. en 1485.

Références: W.D.: P.S. n° 489.

FRANC

Voir planche

Famille de Savigliano (Piémont), à laquelle appartiennent Dominique (Domaine) Franc, f. de Perrin, mercier, reçu B.G. le 29 août 1511, et Jean, reçu B.G. le 11 mars 1539. Le B.G. de 1511 est syndic en 1526, envoyé à Berne pour le renouvellement de l'alliance en 1531. Son fils Claude, eidguenot, expulsé de Genève, se retira à Pesay près Carouge comme sujet de Berne. Le frère de ce dernier, Louis, sgr du Crest, syndic 1557, 1561, 1565, 1[er] syndic 1569, 1573, 1577, fut délégué à Berne avec Michel Roset pour tâcher d'obtenir l'inclusion de Genève dans l'alliance générale des Suisses. Louis Franc, 1596-1676, petit-fils du sgr du Crest, fut l'auteur d'une traduction d'allemand en français du *Cabinet des plénipotentiaires* et du *Médecin salutaire*. Il fut probablement le dernier représentant mâle de cette famille, qui a donné sous l'ancien régime cinq membres du CC dont trois conseillers d'Etat. (Naville-Rilliet.)

Armes: D'AZUR AU TRIANGLE D'OR.

Devise: QUODCUNQUE FERAR.

Sources: Naville-Rilliet écrit: «à l'acte d'Emprunt de Bâle, le sceau de Dominique ou Domaine Franc, l'une des cautions, porte une figure assez compliquée, qui a plutôt l'air d'un chiffre ou d'une marque [de maison], que d'armoiries» et dans son arm. ms. en donne un dessin qu'il déclare «exactement copié».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXXIII, 13, au MAH), semblable au dessin fait par Naville-Rilliet, également de Domaine Franc, 1532.
Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 48, a exécuté un dessin des armes décrites ici, accompagné du texte «No. Louis Franc. 1562. Quodcunque ferar».
Au sujet du triangle d'or plein, Naville-Rilliet déclare qu'il «a vu des sceaux de cette maison portant une chausse-trape ou plutôt un diamant d'or en champ d'azur».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

FRANCILLON

Voir planche

Famille originaire de L'Albenc en Dauphiné. Sa filiation remonte à Antoine Charbonnier-Francillon cité en 1577, dont la descendance se réfugia pour cause de religion à Genève et en Suisse. Dans le Pays de Vaud, elle acquit les bourgeoisies de Daillens 1701, Coinsins 1724 et Lausanne 1728 et 1768. François Francillon, natif de Genève, fonda en 1722 à Lausanne une maison de fer, métaux et quincaillerie, demeurée entre les mains de la famille jusqu'à ces dernières années. Son fils Sp. Jacob, allié Galissard de Marignac, 1732-1796, pasteur, natif de Lausanne, H.G., est reçu B.G. le 24 mars 1761; il publia quelques ouvrages religieux. La famille Francillon est encore représentée à Lausanne.

Armes: D'OR A DEUX FASCES ONDÉES D'AZUR, AU LION DE GUEULES BROCHANT SUR LE TOUT.
L'Arm. V. donne le lion d'argent brochant, H. Deonna également.

Sources: Un cachet aux armes Francillon, 1761. (Arm. V.)
Un cachet aux armes Francillon qui fut celui de «Francillon-Valette le jeune», 14 novembre 1793. (Arm. V.)
Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V. — Marcel Francillon: Généalogie de la famille Francillon, (manuscrit). — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Fr. Prot. — D.H.B.S.

FRANCONIS

Voir planche

Balthasard Franconis, f. de Jean, du Pey, en Dauphiné, est reçu B.G. le 30 mars 1574. La famille Franconis donna huit membres du CC, deux du Petit Conseil dont un syndic (Naville-Rilliet), et entre autres personnalités: Jacques, 1656-1729, sgr de Bellerive, du CC 1684, châtelain de St-Victor et Chapitre 1720, du LX, procureur général 1723; Jacques, 1622-1702, syndic 1687, 1691, 1695; Guillaume, 1646-1722, procureur général, conseiller 1709, bienfaiteur de l'Hôpital et des prosélytes. La famille s'est éteinte à Genève avec le dernier mâle, Pierre décédé le 3 avril 1779.

Armes I: UN CŒUR SOMMÉ D'UNE CROIX DE LORRAINE ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CROISSANT. (Emaux inconnus.)

Armes II: DE GUEULES PAPELONNÉ D'ARGENT, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ D'UNE ROSE DE GUEULES.

Sources: Naville-Rilliet donne les armes I et II; pour les armes I il indique le champ d'or et les meubles de gueules.
Un cachet figurant sur le testament de Balthasard Franconis, B.G., 4 mars 1624 et codicille 6 juillet 1627, Etienne Bon, not., Protocoles. Ecu aux armes I, entouré de la devise: MON CŒUR EN DIEU.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, IV, 8, au MAH, n° 1540), cire rouge, forme octogonale, très beau style du XVII[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Jacques Franconis le jeune, 1737. Galiffe en a donné un dessin dans son arm. ms n° 87, f° 49.
Pierre Franconis, C.G., utilisa les armes Galiffe (voir cette famille), un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1541), nous en donne la preuve. Légende en partie détruite dont il ne reste que: NIS· PIERRE. Cachet s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

FREMIN

Famille originaire de Paris, à laquelle appartient Jacques Fremin, serrurier, reçu B.G. le 12 juin 1594, « gratuitement, heu esgard à ce qu'il a racousté l'orloge de sus le pont du Rosne ». Un de ses descendants, Louis Fremin, quitta Genève en 1678, abjura la religion réformée, devint prêtre puis curé de villages voisins de la ville, et grand ennemi des Genevois. La famille Fremin est éteinte à Genève.



Armes I: UNE FOURMI SURMONTÉE D'UNE COURONNE. (Emaux inconnus.)

Devise: PENSE A L'AVENIR.

Armes II: D'ARGENT AU SCORPION DE GUEULES COURONNÉ D'OR. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Un cachet au testament de Pierre Fremin, 1617-1679, C.G., aux armes I, avec la devise. Elles présentent le type classique des armes parlantes. Dans le français du XVI[e] s.: fremis, formi, désigne la fourmi, et en outre elle est du genre masculin. (H. Huguet: Dict. de la langue française du XVI[e] s.)
Une médaille d'or appendue au gobelet de l'Exercice de l'Arc, qui fut vendu avec toutes ses médailles, pour la fonte, le 25 mars 1783. Elle portait l'inscription: Pierre Fremin, Roi de l'Arc en 1653 et de l'Arquebuse en 1652; au revers se trouvaient ses armes (I), avec la devise. (Blavignac, p. 153.)
Selon Naville-Rilliet, les armes II furent portées par Louis Fremin, curé du Gd-Saconnex.

Références: Arm. ms. N.R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 49. — Blavignac. — D.H.B.S.

FRIEDERICH

Voir planche

Famille bourgeoise de St-Gall, dont un rameau se fixa à Genève; à celui-ci appartient André Friderich, ffeu Georges, H.G., négociant, reçu B.G. le 26 juin 1771. Parmi ses descendants il faut citer Charles, 1828-1880, avocat, conseiller d'Etat 1865-1870, conseiller aux Etats 1862-1864, conseiller national 1864-1872, président 1872. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A LA MAIN D'ARGENT, POUCE ET INDEX LEVÉS, LES AUTRES DOIGTS PLIÉS, LA PAUME CHARGÉE D'UNE CROIX RECROISETTÉE DE GUEULES. (Arm. St-Gall)

Sources: Naville-Rilliet indique une croisette pommetée de gueules dans son texte et dessine une croisette d'argent par erreur sans doute.
Galiffe donne une croix tréflée. (Arm. ms. n° 87, f° 50.)

Références: Arm. ms. N.-R. — L.F.: Coutrib. — Bürgerbuch St-Gallen. — D.H.B.S.

FROMENT

Voir planche

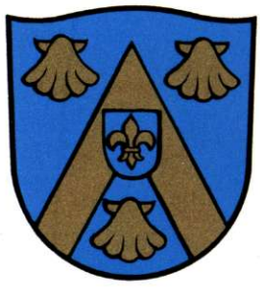
Famille originaire du Dauphiné, à laquelle appartient « Mtre. Anthoenne Froment, filz de feu Guilleaulme, de Trye prest Grenoble», notaire juré, H.G., reçu B.G. gratis «attendu qu'il a esté icy des premiers ministres de la parole de Dieu », le 2 février 1553. Réformateur, disciple de Guillaume Farel, avec lequel il parcourut le Jura bernois. Il prêcha la Réforme à Genève en 1532, s'enfuit l'année suivante et revint dans nos murs vers la fin de la même année. Il resta avec Farel et Viret, pasteur à St-Gervais en 1537, abandonna par la suite la carrière ecclésiastique et rédigea les *Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève nouvellement convertie à l'Evangile.* Du CC 1559, banni en 1562, il se retira à Vevey et rentra à Genève en 1572, où il mourut en 1581.

Armes: D'AZUR A LA GERBE DE BLÉ D'OR. (Emaux donnés par Naville-Rilliet.)

Sources: Naville-Rilliet écrit encore: «J'ai vu le sceau aux lettres adressées au Conseil qui portoit une gerbe de bled. »

Galiffe donne un dessin accompagné du texte: « Froment de 1553, Gap en Dauphiné ». (Arm. ms. n° 87, f° 50.)

Références: Arm. ms. N.R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — D.H.B.S.



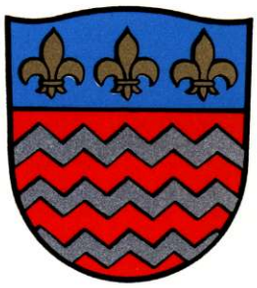
FORGET



FORNERET



FOSSA



FOUGEREUX de GRANDBOIS



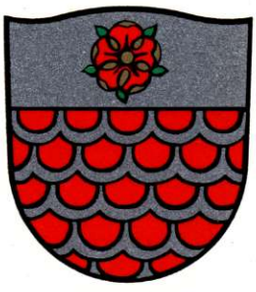
FOURNIER de MARCOSSEY



FRANC



FRANCILLON



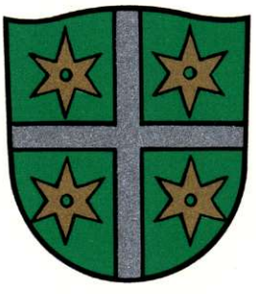
FRANCONIS



FRIEDERICH



FROMENT



FROSSARD de SAUGY



FRUTIGER



FULPIUS



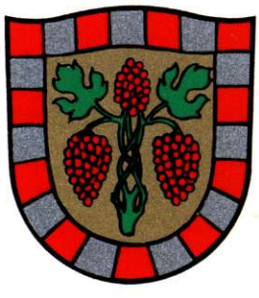
GALIFFE



GALISSARD de MARIGNAC



de GALLATIN



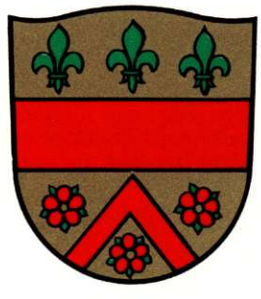
GALLERA



GALLINE



GALOPIN



GAMBINI

FROSSARD de SAUGY

Voir planche

Famille originaire de Moudon (Vaud), qui donna de nombreux magistrats sous le régime bernois. Elle remonte à Jean Frossard, de Brenles (Vaud), cité vers 1458. Son petit-fils Humbert, mort en 1520, B. de Moudon dès 1498, notaire, acquit la sgrie de Saugy (Fribourg) et la cosgrie de Brenles. A cette famille, appartient Louis-Benjamin, col. et chambellan du duc de Saxe-Gotha, élu en 1788, col. de la République de Genève et en cette qualité admis à la bourgeoisie avec le rang et les honneurs de conseiller d'Etat (Naville-Rilliet). Son frère Daniel-Louis, 1752-1808, conseiller de Cour et lt.-col. en Russie, membre de l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud en 1798, sénateur helvétique 1798-1801, est reçu H.G. en 1790 et C.G. en 1794. La famille Frossard de Saugy existe encore à Genève et dans le canton de Vaud.

Armes: Du XVI[e] au XVII[e] s., nombreuses armes différentes.

Armes anciennes I: D'AZUR AU CŒUR D'ARGENT SURMONTÉ D'UNE CROIX DU MÊME, CROISÉE ELLE-MÊME EN PIED ET A SENESTRE, ET BARRÉE EN CHEF. (D.H.B.S.; Arm. V.)

Armes II: DE SINOPLE A DEUX FILETS D'ARGENT EN CROIX, CANTONNÉS DE QUATRE MOLETTES D'OR. (Dès la fin du XVII[e] s.)

Armes III: DE SINOPLE A DEUX FILETS D'OR MIS EN CROIX, CANTONNÉS DE QUATRE ÉTOILES A SIX RAIS DE MÊME.

Cimier: Une étoile d'or dans un vol du même, les plumes extérieures de sinople.

Armes modernes IV: D'AZUR A LA CROIX D'ARGENT, CANTONNÉE DE QUATRE MOLETTES DU MÊME.

Armes V: D'AZUR AU CERF PASSANT D'OR.

Sources: Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XIX[e] s. Ecu aux armes II. Casque grillé et couronné posé de face sur l'écu.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. 18 × 15 mm., s.d. Ecu aux armes II. Cimier: Une aigle éployée et couronnée.
Les armes III sont actuellement portées par la famille (inscription dans les rôles de la noblesse bavaroise en 1867). Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires.
Les armes IV sont portées par la famille Frossard en France (H. Deonna). Nombreuses variantes.
Les armes V furent portées par Louis-Benjamin, B.G. 1788. Selon Naville-Rilliet, « ce sont précisément les armes de la très noble maison de Froissard en Franche-Comté à laquelle ils prétendent tenir, mais qui ne les reconnoit nullement ».

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — D.H.B.S.

FRUTIGER

Voir planche

Famille de l'Oberland bernois, originaire de Frutigen, établie au Gessenay depuis 1393. Un rameau se fixa à Genève au début du XIX[e] s. en la personne des parents de Jean-François Frutiger, lithographe, originaire de Berne, né à Cartigny en 1807, N.G. le 11 novembre 1839. A cette famille appartient Max-Ernst, 1844-1918, député au Grand Conseil 1878-1898.

Armes: D'OR A LA MARQUE DE MAISON DE SABLE ACCOMPAGNÉE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Sources: Ces armes figurent sur un tableau de 1731 dans l'église d'Hilterfingen. (H. Deonna.)

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

FULPIUS, VULPIUS

Voir planche

Famille citée à Nuremberg (Allemagne) en 1535, sa filiation ininterrompue remonte à Hermann Vulpius (Fuchs), né en 1599 à Barby en Basse-Saxe, « custos » de l'église de Bad Salzelmen. Son fils Christophorus, 1642-1708, fut appelé à Lahr (Bade) en 1690 en qualité de « cantor » et de « magister » au gymnase de cette ville. Ses descendants essaimèrent dans les régions rhénanes pour y exercer le saint ministère ou s'établir comme pharmaciens et négociants. Des diverses branches badoises, il ne subsiste plus actuellement que celle illustrée par le D[r] Oscar Vulpius, 1867-1936, professeur à l'Université d'Heidelberg, et celle émigrée en 1798, qui vint se fixer à Genève avec Jean Vulpius dit Fulpius, N.G. le 9 février 1824 avec son fils Jacques.
La branche genevoise a donné de nombreux architectes, médecins et juristes, deux députés au Grand Conseil et un conseiller administratif de la Ville de Genève.

Armes: D'AZUR A TROIS BANDES D'OR.

Cimier: Un renard issant.

Devise I: FIAT LUX. II: QUAERENDO.

Sources: Un cachet (MAH) aux armes Fulpius, XVIII[e] s. Ex-libris moderne.

Références: L.F.: Contrib. — L.F.: Les familles Vulpius. — Arm. allemands. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — A.F.S. — D.H.B.S.

FURJOD

Famille originaire de Boëge en Chablais, à laquelle appartient Claude Furjod, « escoffier », reçu B.G. en 1504.



Armes: UN PÉLICAN SUR UNE TERRASSE, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Cachet de No. Etienne Furjod, châtelain de St-Victor, 1558 (anc. coll. Galiffe, X, 5 *bis*, au MAH); Galiffe en donne une description dans son arm. ms. n° 87, f° 49.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G.

FUZIER dit CAYLA: voir **CAYLA**

G

GALIFFE

Voir planche

Famille originaire de Gruffy en Genevois, à laquelle appartient François Galiffe « fundator metalli », reçu B.G. le 6 mai 1491. Elle donna six membres du CC dont quatre du Petit Conseil parmi lesquels un syndic. (Naville-Rilliet.)

Trois générations ont illustré ce nom dans le domaine de l'histoire genevoise, plus spécialement dans les recherches généalogiques et héraldiques: Jacques-Augustin dit James, 1776-1853; son fils Jean-Barthélemy-Gaïfre dit John, 1818-1890, professeur d'histoire nationale à l'Université, continuateur de la publication des notices généalogiques genevoises commencée par son père; et son petit-fils Gustave-Amédée dit Aymon, 1856-1915, juge, col. div., héraldiste, un des auteurs de l'Armorial genevois de 1896, qui est l'édition revue et augmentée de celui de 1859, œuvre de J.-B.-G. Galiffe et d'A. de Mandrot.

Pour l'établissement du présent armorial, nous avons eu recours au précieux ensemble de matériaux généalogiques et héraldiques, constitué par ces trois érudits, maintenant aux Archives d'Etat. Il en est de même en ce qui concerne la collection de cachets originaux portant leur nom, aujourd'hui au MAH.

La famille Galiffe s'est éteinte à Genève en la personne de Sophie-Théodora-Caroline dite Lina Galiffe, sœur d'Aymon, décédée le 17 octobre 1950; mais elle est encore représentée à l'étranger.

Armes: D'AZUR A L'ÉPÉE HAUTE D'ARGENT, LA GARDE ET LA POIGNÉE D'OR, ACCOMPAGNÉE DE TROIS MOLETTES D'OR, 1 EN CHEF ET 2 AUX FLANCS.

Cimier: Une main armée tenant une épée élevée en pal.

Cri: JE SUIS WAIFRE ou WAIFERIUS SUM.

Devise: NE OBLIE GAIFRE ou MEMENTO WAIFERII.

Supports: Deux lions d'or.

Sources: Le cri et la devise rappellent la prétention à la descendance de Waifre duc d'Aquitaine. Elle se trouve exprimée par le syndic Jean Galiffe autour du cordon de la médaille qu'il offrit au No. Exercice de l'Arquebuse, en 1758: « Nobles à Rome, rois à Toulouse, princes à Salerne, citoyens à Genève, toujours loyaux ». (A. Ch.: Gén. gen.)

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1544), cire rouge, ovale. Ecu aux armes Galiffe, surmonté d'un casque tourné à dextre. Cimier: Une main armée tenant une épée en pal, accosté des lettres F et G. Cachet de François Galiffe, s.d.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1544 *ter*), cire rouge, rect. à pans coupés 25 × 17 mm. Ecu aux armes Galiffe, surmonté d'un casque grillé posé de face. Supports: Deux lions. Lambrequins. Cachet de François Galiffe, s.d.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1546), cire brune, 20 × 17 mm. XIX[e] s. Ecu aux armes Galiffe surmonté d'un casque posé de face. Supports: Deux lions. Devise. Sous celle-ci pendent quatre décorations. Cachet de Jean-Pierre Galiffe, 1767-1847, lt.-col. au service anglais. Très belle gravure.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1547), cire rouge, rect. 26 × 22 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Galiffe, surmonté d'un casque posé de face. Cimier: Un poing tenant une épée en pal. Lambrequins. Supports: Deux lions. Deux banderoles portent les devises: WAIFERIUS SUM et NE OUBLIE GAIFRE. Cachet de Jacques-Auguste Galiffe, 1776-1853. Très belle gravure d'un dessin parfait.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1545), cire rouge, ovale 26 × 23 mm. Deux écus accolés (alliance Galiffe-Naville). A dextre, écu aux armes Galiffe, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier habituel. A senestre, écu aux armes Naville: D'azur au chevron ployé d'argent, accompagné de trois étoiles d'or. (Voir à ce nom.) Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un avant-train de bélier. Cachet de Barthélemy Galiffe-Naville, 1736-1816.

Un cachet (MAH, n° 1547 *bis*), cire rouge, ovale, XIX[e] s. Ecu aux armes Galiffe. Du même style et de la même qualité que le cachet n° 1547. Devises: WAIFERIUS SUM et MEMENTO WAIFERII.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1549), cire rouge, rect. 23 × 17 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés (alliance Galiffe-Weber). A dextre, écu aux armes Galiffe et à senestre Weber: D'azur à la bande d'argent chargée de trois trèfles de sinople. (Voir à ce nom.) Les écus sont surmontés d'une couronne ducale. Devise à la base de ceux-ci: MEMENTO WAIFERII. Cachet de J.-B.-G. dit John Galiffe-Weber, 1818-1890. Gravure parfaite.

Toutes les gravures exécutées pour la famille Galiffe au XIX[e] s. se distinguent par leur beauté et leurs qualités artistiques.

Deux ex-libris de J.-A. Galiffe et un d'Aymon. (Wegmann, n[os] 2555, 2556, 2554; L.F.: Ex-l.)

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 34 × 30 mm., XIX[e] s. s.d. Ecu parti et coupé en 3, ce qui donne neuf quartiers, soit: au 1 Galiffe, au 2 Naville, au 3 Rilliet, au 4 De la Rive, au 5 Humbert, au 6 Rigaud, au 7 Gautier, au 8 Pictet, au 9 une famille que nous ignorons, et que Galiffe dit Roi d'Italie, soit: De sinople à la couronne de... portée par deux mains mouvant des flancs dextre et senestre. L'écu est sommé d'un casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Sur une banderole, la devise: NE OBLIE GALIFFE. Très belle gravure.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 50. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — A. Ch.: Gén. gen. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

GALISSARD de MARIGNAC

Voir planche

Cette famille selon Naville-Rilliet « avoit été anoblie par le roi Louis XIV ou sur la fin du règne de

Louis XIII». Pierre, fils de Pierre Galissard, sgr de Marignac, près de Vézenobres en Languedoc, régent au Collège 1744-1776, est reçu B.G. le 9 juin 1733, avec ses deux fils nés à Genève. Cette famille a donné entre autres: Jacob, 1773-1864, maire de Lancy 1813, du Conseil Représentatif 1814-1842, conseiller d'Etat 1818-1833; Jean-Charles, 1817-1894, chimiste, professeur de chimie et de minéralogie à l'Académie de Genève. Elle est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT A L'OMBRE D'UN PONT EN DOS D'ÂNE, A TROIS ARCHES REMPLIES DE SINOPLE ET SOMMÉ D'UN COQ DE GUEULES; AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.



Variante: TIERCÉ EN FASCE. AU 1 D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'ARGENT, AU 2 D'ARGENT AU COQ DE GUEULES, ET AU 3 A LA MURAILLE D'ARGENT A TROIS ARCADES OUVERTES DE SINOPLE.
(Naville-Rillict; H. Deonna)
Le premier auteur ignorait les émaux du 2.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2169), cire rouge, rect. à pans coupés 20 × 16 mm., dans le style du XVIII[e] s. (époque?). Ecu ovale dans un cartouche d'allure architecturale, surmonté d'une couronne à neuf perles, aux armes Galissard de Marignac.
Un cachet (anc. coll. Ch. Gautier, au MAH), cire rouge, ovale, dans le style du XVIII[e] s. (époque?). Ecu ovale dans un cartouche, aux armes Galissard de Marignac. Couronne à neuf perles.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 51. — Gal.: Not. gén. V. — D.H.B.S.

GALLATIN, de

Voir planche

Famille descendant des Gallatin, sgrs de Granges, de la paroisse d'Arlod (Ain, France). Le premier du nom est Foucher Gallatin, chevalier, cité en 1258. L'auteur de la branche genevoise, Jean Gallatin, 1439-1535, ffeu Jean, d'Arlod, sgr de Granges, secrétaire du duc de Savoie Philibert 1498, est reçu B.G. le 17 décembre 1510; il remplit les fonctions de notaire et juge apostolique 1522; du CC 1529 et du L 1535. La famille donna sous l'ancien régime quarante-trois membres du CC, treize du Petit Conseil dont huit syndics et un grand nombre d'officiers dans différents services étrangers. Abraham, né en 1650, fut reconnu noble d'extraction dans un diplôme de l'empereur Joseph I[er] du 8 avril 1707 (Arm. ms. N.-R.). Jean-Louis, 1737-1798, au service de France, chevalier du Mérite militaire, reçut du roi Louis XVI le titre de comte le 21 octobre 1776; possesseur de la sgrie de Vernier et autres lieux; selon Naville-Rilliet, il fut également «col. du Rgt de Deux-Ponts et chambellan du Prince de Deux-Ponts». Son frère, Pierre de Gallatin, 1753-1820, fut gratifié du titre de comte. Le 18 décembre 1786, le Petit Conseil autorisa la famille Gallatin à porter la particule. Par ordonnance du 13 juillet 1893, le procureur général accorda à Francis-Dawson Gallatin la rectification de son état-civil par l'adjonction de la particule.
Citons, en particulier, Albert-Abraham-Alphonse, 1761-1849, qui se fixa aux Etats-Unis d'Amérique, membre de l'Assemblée constituante de l'Etat de Pennsylvanie, de la Chambre des représentants de cet Etat 1790, du Sénat des Etats-Unis 1793, secrétaire des finances 1801-1814, négociateur du traité de Gand 1814, ministre en France 1816-1823, ambassadeur extraordinaire à Londres 1827. A son retour, il se consacra à des travaux d'histoire et de philologie. (D.H.B.S.)
La famille est encore représentée à Genève et en Amérique.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE DE TROIS BESANTS D'OR, POSÉS 2 ET 1.

Cimier: Deux proboscides d'azur ou une rose.

Devise I: PRO PATRIA DEVOTI.

Devise II: PERSÉVÈRE.

Sources: Une coupe de bois et métal (Gallatin Archives, New-York Historical Society), dont le fond porte une plaque de métal ronde, gravée, représentant les armes Gallatin surmontées d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Une rose. Lambrequins. Légende: JOHANNES GALLATINUS SECRETARIUS DUCIS PHILIBERTI 1498.
Les armes Gallatin accompagnées de la date de 1593 sont sculptées sur le linteau de porte d'une chapelle à Thônes (Savoie), chapelle érigée par No. Antoine Gallatin en 1593.
Un *liber amicorum* (Gallatin Archives, New York Historical Society), ayant appartenu à Abraham Gallatin, 1567-1617, du CC 1590; auditeur 1594, secrétaire de la Justice 1598-1605, etc. La première illustration représente un héros vêtu à l'antique surmonté d'une banderole portant la date de 1596, en bas de page la devise SPES MEA DEUS. Sur un autre feuillet figure les armes Gallatin, surmontées d'un casque grillé d'or, tourné à dextre. Cimier: Deux proboscides ornées de trois plumes d'azur, chargées chacune d'un besant d'or et d'une plume du même chargée d'un besant d'or et placée entre les deux proboscides. Lambrequins azur, argent et or. Les couleurs employées pour ces peintures ont été dénaturées par le temps.
Un cachet (AEG: moulage au MAH, n° 325), rect. à pans coupés. Ecu aux armes Gallatin. Cimier: Une touffe de plumes entre deux proboscides. De chaque côté de ces dernières les lettres I et G. Cachet de Jeanne Bonnet femme de Jacques Gallatin, C.G. (Testament en portf., 3 décembre 1668, AEG: vol. 36.)
Un cachet (AEG: moulage, au MAH, n° 327), ovale. Ecu aux armes Gallatin, style de la première moitié du XVII[e] s. Cimier: Une rose entre les lettres A et G. Cachet de Judith Gallatin, C.G. (Testament en portf., 13 juin 1669, AEG: vol. 36.)
Un cachet à sec (anc. coll. Galiffe XXII, 8, au MAH, n° 1552), rond, 21 mm. Ecu aux armes Gallatin entre les lettres I A et G. Lambrequins. Cachet de Jean-Antoine Gallatin, C.G., châtelain de Peney, 1674.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1554), cire noire, ovale 12 × 11 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Gallatin. Casque grillé posé de face. Cimier: Deux proboscides. Cachet de Marie Genoyer, femme de Jacques Gallatin, C.G., 1678.
Cachet de 1685. (A. Ch.: Gén. gen.)
Un cachet (AEG: moulage, au MAH, n° 326), ovale, XVII[e] s., dans le style du n° 325. Ecu aux armes Gallatin. Lambrequins. Lettres A et G. Cachet d'Anne Gallatin, C.G. (Testament en portf., 23 janvier 1691, AEG: vol. 38.)

Une matrice gravée, forme ronde 30 mm., fin XVII[e] s./début XVIII[e] s. Ecu aux armes Gallatin. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Supports: Deux lions. Le tout posé sur une terrasse. La gravure est signée d'une lettre S. Monture d'ivoire du XVIII[e] s., tournée avec art, dont la base se dévisse et forme couvercle, protégeant la gravure. (Propriété de M. Th. de Gallatin, Genève). Cachets de 1699 et 1709. (A. Ch.: Gén. gen.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 23, au MAH, n° 1555), cire rouge, rect. à pans coupés 19 × 18 mm. Ecu ovale aux armes Gallatin, dans un cartouche d'un style fin XVII[e] s./début XVIII[e] s. Casque grillé posé de face. Cimier: Deux proboscides. Lambrequins. Cachet d'André Gallatin, C.G., 1710.
Un cachet (AEG: moulage au MAH, n° 328), ovale. Ecu aux armes Gallatin. Casque grillé posé de face. Cimier: Deux proboscides entre les lettres M et G. Cachet de Marie Gallatin, C.G. (Testament en portf., 12 novembre 1726, AEG: vol. 41.)
Cachets de 1728 et 1747. (A. Ch.: Gén. gen.)
Un cachet (MAH, n° 1332), cire rouge, ovale XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Gallatin, dans un cartouche surmonté d'une couronne ducale. Supports: Deux lions, à senestre couché et la tête tournée vers l'écu, à dextre la tête contournée.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1556), cire rouge, ovale 18 × 16 mm., XVIII[e] s. (mauvaise conservation). Ecu aux armes Gallatin. Couronne de comte. Supports: Deux lions regardants. Cachet de Barthélemy Gallatin, C.G., col. au service d'Angleterre 1750, de Manchester.
Une matrice gravée à manche de bois, ovale 22 × 17 mm., époque fin Louis XVI. Ecu aux armes Gallatin, dont la base est ornée de palmes entrecroisées. Couronne comtale, d'où part une guirlande de roses et de feuillage retenue par deux anneaux et retombant des deux côtés de l'écu. (Propriété de M. Th. de Gallatin, Genève.)
Un cachet (MAH, n° 1557), cire rouge, ovale. Ecu aux armes Gallatin, surmonté d'un casque grillé posé de face. Supports: Deux lions. A la pointe de l'écu pend un ordre.
Une médaille aux armes Gallatin, appendue au Gobelet de l'Exercice de l'Arquebuse et de la Carabine (A. Ch.: Gén. gen.).
Un ex-libris gravé par Robin. Ecu aux armes Gallatin dans un cartouche surmonté d'une couronne à neuf perles. Titulaire: Gallatin, vers 1770. Employé aussi par « P. Mich[el] » ou « Paul M. », syndic, 1744-1822. (L.F.: Ex-l., n° 67. — Wegmann, n° 2558.)
Un ex-libris gravé. Ecu aux armes Gallatin dans un cartouche auquel est suspendu la croix d'un ordre, vers 1780. (L.F.: Ex-l., n° 68. — Wegmann, n° 2559.)
Un ex-libris gravé aux armes Gallatin, signé: Agry, vers 1890, inscrit: « F. de Gallatin », né en 1870 (Wegmann, n° 2561).
Selon Naville-Rilliet, « le Cte. Jean-Louis de Gallatin avoit composé son sceau des armes d'alliances de sa maison. Ecartelé: au 1[er] de Gingins, pour Jeannette de Gingins sa 10[e] ayeule. Au 2[e], de gueules à la croix d'hermines, pour Agnès de Lenthenay sa 9[e] ayeule; au 3[e], d'or au lion de sable à la bande componée d'hermines et de gueules, brochant sur le tout pour Perronnette de Montbel d'Entremont, sa 7[e] ayeule; au 4[e], pour Elisabeth De la Maisonneuve, sa 5[e] ayeule. Sur le tout l'écu de Gallatin. Couronne de Comte. Supports: à droite d'un sauvage armé d'une massue, à gauche d'un lion. Devise: Pro Patria devoti ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13 et n° 87, f° 51. — G.G.G. — H.D.: L.N. (XXXII, p. 81). — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Guichenon. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — M.-L. de Gallatin: gén. mste famille Gallatin, — AEG: Titres et filiations 1704-1794. — A.E. Gallatin: Gallatin Iconography. — D.H.B.S.

GALLAY

Famille à laquelle appartient Philippe Gallay, natif, maître orfèvre, ffeu Jeau, natif, reçu B.G. le 26 juin 1776, avec ses fils mineurs Bénédict, Jacques et Philippe.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'ARGENT AU COQ DE GUEULES ARRÊTÉ SUR LE TRAIT, ET AU 2 BARRÉ D'ARGENT ET DE GUEULES DE 8 PIÈCES; AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

Sources: Ces armes, venues d'une officine de Milan, figurent sur une médaille du gobelet de l'Exercice de la Navigation, offerte par Bénédict Gallay, cornette de 1789 à 1809 (Blavignac: MDG VI, p. 321). Sans doute s'agit-il de Bénédict Gallay, 1755-1814, orfèvre, reçu B.G. avec son père et ses frères en 1776.

Références: Blavignac. — AEG: E.C. XVIII[e] et XIX[e] s.

GALLERA

Voir planche

Famille de « Casal Salvas en Montferrat », à laquelle appartient « Camylloz Gallera », reçu B.G. le 30 mars 1538.

Armes: D'OR AU PAMPRE DE SINOPLE FRUITÉ DE GUEULES, A LA BORDURE COMPONÉE DE GUEULES ET D'ARGENT.

Variante: LE CHAMP D'AZUR.

Sources: G.G.G. — Selon l'Arm. V. ces armes sont celles d'une famille Gallerana, de Naples.

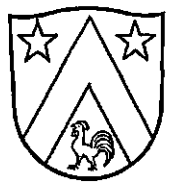
Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 50. — G.G.G. — Arm. V.

GALLINE

Voir planche

Famille originaire de Cortemiglia (Piémont), à laquelle appartient Marc-Antoine Galline, reçu H.G. en 1585. Son fils Pierre, 1589-1665, maître lapidaire, est reçu B.G. le 21 avril 1617, du CC 1631. Pierre Galline, 1619-1686, maître joaillier, fils du précédent, fut également du CC 1642. La famille s'est éteinte en la personne d'Emilie Galline, femme de Charles Dollfus, décédée à Paris le 13 février 1901.

Armes I: D'ARGENT (ou D'OR) AU COQ DE GUEULES.



Armes II: UN SERPENT POSÉ EN FASCE SURMONTÉ D'UNE AIGLE AU VOL ABAISSÉ. (Emaux inconnus.)

Armes III: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UNE POULE ou D'UN COQ. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet de la fin du XVII[e] s. aux armes III, qui fut celui de Jean-Pierre Galline, 1619-1686. Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1558), cire rouge, fragment. Ecu ovale dans un cartouche, aux armes II. Casque grillé tourné à dextre. Par son style ce cachet appartient à la fin XVII[e] s./début XVIII[e] s. Cachet de N. Galline, fils d'Etienne, 1757.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 51. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

GALLOPIN

Famille originaire de St-Jean-de-Gonville (Pays de Gex), citée dès la fin du XIV[e] s. Sa filiation ininterrompue remonte à Louis Gallopin, mort avant 1755. Il fut le grand-père de Jacques, né à St-Jean-de-Gonville le 24 janvier 1778 (baptisé catholique) et décédé à Dardagny le 26 mai 1839, horloger puis

agriculteur, N.G. le 5 février 1823, admis à la commune de Dardagny. Ce dernier eut entre autres enfants: Jacques, 1807-1867, commis négociant, et Jacques-Louis, né en 1815, graveur, tous deux auteurs d'une branche. Ces deux branches sont encore représentées à Genève.



Armes: DE GUEULES A UN PIN D'OR, ACCOSTÉ AU PIED DE DEUX CROISSANTS TOURNÉS ET AFFRONTÉS D'ARGENT.
(d'Hozier)

Sources: Brevet d'Hozier [1698], Généralité de Bourgogne, Bourg-en-Bresse, Enregistrement d'armoiries, f° 428, n° 179. Pierre Gallopin, écuyer, [etc.].

Références: Révérend: Bresse. — L.F.: Fam. Peney. Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — A. Ch.: Notice sur la famille Gallopin (manuscrit, propriété de M. Jean Gallopin).

GALOPIN (GALLOPIN)

Voir planche

Famille venue de Thoiry (Pays de Gex), dont trois branches se sont fixées à Genève, la première remonte à Antoine « Gallopin », qui vivait à Thoiry dans la seconde moitié du XV^e^ s. Père de Guillaume (vers 1503-1585) « chappuis », H.G. le 20 juin 1558, dont la postérité s'est éteinte en la personne de ses enfants, et de Jean, tondeur, H.G. le 28 avril 1574, auteur d'une branche encore représentée dans la première moitié du XVII^e^ s.

La seconde branche, venue à la fin du même siècle, disparaît au XVIII^e^ s. Son dernier membre Jean-Pierre « Gallopin », manœuvre, est mort à Genève le 6 mai 1750.

La troisième branche a pour auteur Abraham « Gallopin », de Thoiry, père de Jean, soldat de la garnison, H.G. le 15 mai 1696, et de Jean-François, granger. La descendance de Jean-François vécut à Landecy, Malagny, Genthod. Louis Galopin, 1767-1831, arrière-arrière-petit-fils de Jean-François, fut admis H.G. le 25 septembre 1792, C.G. en 1792, maître bijoutier en 1795, juge suppléant au Tribunal de Commerce, du Conseil Représentatif 1830, créateur de la maison d'horlogerie « Galopin et fils », associé avec son fils André, 1793-1874, du Conseil Représentatif 1833. Cette famille est encore représentée, de même que celle issue de Jean, 1732-1817, oncle de Louis, C.G.

Armes: DE GUEULES A L'ARBRE ARRACHÉ D'OR, LE TRONC ACCOSTÉ DE DEUX CROISSANTS APPOINTÉS D'ARGENT.

Références: L.F. Contrib. — AEG: Reg. unique. — A. Ch.: Notice sur la famille Gallopin (manuscrit, propriété de M. Jean Gallopin).

GALLOT

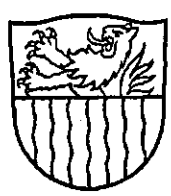
Famille de Boudevilliers (Neuchâtel), à laquelle appartient Jean Gallot, mort avant 1563, B. de Neuchâtel, arrière-grand-père de Jean, 1599-1653, maître monnayeur à Genève, prévôt de la Monnaie, H.G., puis B.G. le 28 mars 1637, avec ses fils Jean, Georges 1632-1688, avocat, et Jérémie né en 1625, tailleur d'habits à Batavia, tous nés à Genève. Georges fut père d'Estienne, 1659-1711, orfèvre, auteur de la branche demeurée à Genève qui s'est éteinte en la personne de Gabriel, 1770-1849, marchand. Ce dernier fit divers legs à la ville de Genève et a donné en particulier à la Société d'utilité publique le dixième de sa fortune pour mettre au concours une question d'économie politique intéressant les Genevois (Sordet). La branche retournée à Neuchâtel a pour auteur Jacques, mort en 1728, potier d'étain dans cette ville. Egalement fils de Georges. Elle s'est éteinte en 1922 et donna trois pasteurs, deux avocats dont Georges-Frédéric, 1782-1855, et deux médecins. (Communication de M. le D^r^ Olivier Clottu, St-Blaise.)

Armes: DE SABLE A L'ANCRE D'OR ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES D'OR. (Arm. N.)
Nombreuses variantes.

Références: Arm. N. — Quartier-la-Tente. — D.H.B.S.

GALLOYS, GALLOIS

Famille de Turin, à laquelle appartient Georges Galloys, ffeu Jehan, reçu B.G. le 24 septembre 1538.



Armes: COUPÉ, AU 1 UN LION ISSANT ET AU 2 PALLÉ DE HUIT PIÈCES ONDÉES. (Emaux inconnus.)

Devise: BONNE ESPÉRANCE EN DIEU.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille V, XXXI, 43, au MAH). Ecu aux armes Galloys, avec la devise. Galiffe le cite dans son arm. ms. n° 87, f° 50, accompagné du texte suivant: « Gallois [Georges], châtelain de Vétra 1539, cassé du notariat, puis décapité 1544 ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G.

GAMBINI

Voir planche

Famille originaire de Catane en Sicile, à laquelle appartient Jean-Népomucène Gambini, D^r^ en droit, avocat, N.G. le 22 février 1822. Son petit-fils Henri, né en 1841, fut pasteur à Berlin 1866-1871, à Genève 1871-1901. La famille est éteinte à Genève dans les mâles.

Armes: D'OR A LA FASCE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS FLEURS DE LIS RANGÉES EN FASCE

ET EN POINTE D'UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES, LE TOUT DE SINOPLE.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — Heyer. — Castiglione: Giov. Gambini.

GAMPERT

Voir planche

Jean-Ulrich Gampert ffeu Jean-Georges, de Lindau (Bavière), et ses fils Jean-Henry, Samuel et Amy, sont reçus B.G. le 6 février 1700. Seul son fils Jean Gampert allié Favre, 1710-1757, du CC, eut deux enfants soit un fils disparu en Amérique et une fille Susanne-Catherine Gampert, 1752-1832, femme de Louis Necker de Germany. Cette dernière adopta, après l'avoir élevé dès l'âge de cinq ans, Charles-Louis Martin, 1797-1854, ffeu Louis et d'Anne Romilly; suivant arrêt de la Cour suprême du 7 décembre 1818, l'enfant prit le nom de Martin-Gampert, puis en vertu d'arrêté du Conseil d'Etat du 7 mai 1824 celui de Gampert seul. Il fut D[r] en droit, du Conseil Représentatif et du Grand Conseil, col. dans les milices. C'est de lui que descend la famille Gampert actuellement représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU BOUQUETIN SAILLANT D'ARGENT TENANT ENTRE SES PATTES UN BÂTON TERMINÉ PAR UN CROISSANT ENTRE LES POINTES DUQUEL EST UNE ÉTOILE, LE TOUT AUSSI D'ARGENT.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu de forme violon, aux armes Gampert, dans un cartouche Rocaille de très grand style, orné de palmes, rinceaux et coquille. Casque grillé et couronné posé de face. Petits lambrequins très tourmentés de forme. Gravure d'une qualité supérieure.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 51. — G.G.G. — R.G.S. Ge. III. — D.H.B.S.

GANDOZ

Voir planche

Selon Naville-Rilliet, famille originaire du Chablais. Or, d'après le Livre des Bourgeois, Thomas « Gondo » vient d'Echandens, mandement de Morges (Vaud) et fut reçu B.G. le 8 janvier 1496. Son petit-fils Jean « Gando », ffeu Bertrand, natif de Morges, grenatier, « monstrant la bourgeoisie de Thomas Gando, son grand père » fut réhabilité à la bourgeoisie le 19 juin 1545, moyennant « douze bossets de chaulx ». Durant le XVI[e] s. cette famille a donné cinq ou six conseillers du CC, dès lors cette famille n'eut aucun membre dans le gouvernement (Naville-Rilliet). Elle était encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XVIII[e] s.

Armes: PARTI, AU 1 COUPÉ D'OR ET D'AZUR A UN PAL DE L'UN A L'AUTRE, ET AU 2 DE GUEULES A LA MAIN, AVEC LE POIGNET HABILLÉ D'ARGENT TENANT UNE CLEF D'OR EN PAL ET MOUVANT DU FLANC SENESTRE.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 51. — G.G.G.

GARDELLE

Voir planche

Famille originaire de Lyon, à laquelle appartient Claude, fils de François Gardelle, reçu H.G. le 17 juillet 1559. La date de réception de cette famille à la bourgeoisie ne figure pas dans le livre des B.G., mais elle a dû avoir lieu entre 1627 et 1634. Elle n'a donné qu'un conseiller du CC en la personne de Daniel Gardelle, 1679-1753, peintre, élève de Largillière, auteur de très nombreux portraits. Il a laissé une importante production, de qualité parfois inégale. Portraitiste à la mode, Berne, Genève, Neuchâtel et Vaud se le disputèrent. Le dernier membre de cette famille fut Anne-Jeanne-Louise Gardelle, femme de Pierre Torras, B.G., décédée à Paris en 1826.

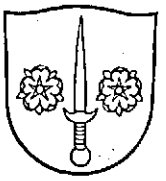
Armes: PARTI D'AZUR A L'ÉCHELLE D'ARGENT POSÉE EN BANDE, ET D'ARGENT A UN HOMME DE CARNATION VÊTU D'AZUR.

Sources: Selon Naville-Rilliet, le personnage paraît prêt à monter à l'échelle; à ce sujet cet auteur fait la remarque suivante: « Ce qu'il y a de picquant, c'est que Louis Gardelle frère de Daniel [cité ci-dessus], eut un fils nommé Robert, pendu en Angleterre pour meurtre. »

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. n° 86, 13 et n° 87, f° 51. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

GARIN I

Famille dont nous ne connaissons pas l'origine, à laquelle appartient Antoine Garin, B.G. Galiffe rattache à cette famille, par erreur nous semble-t-il, Pierre Garin, alias « Catonis », clerc, notaire, reçu B.G. le 3 juin 1488.



Armes: UNE ÉPÉE HAUTE ACCOSTÉE DE DEUX ROSES. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 86, 34, cite un cachet d'Antoine Garin, B.G., « retiré sans licence 1561 pour retarder le payement d'une maison que son frère avoit achetée. Il signe Garuin ». Ecu aux armes décrites ci-dessus, portant en plus les lettres A G en chef.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G.

GARIN II

Voir planche

Famille de Bourg-en-Bresse, à laquelle appartient François-Louis Garin ffeu Léonard, reçu B.G. le 23 janvier 1556.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet donne cette définition dans son arm. ms., mais dessine une rose en pointe. En outre, il qualifie cette famille de noble.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13 et n° 87, f° 51.

GARNIER I

Famille originaire de Bourdeaux en Dauphiné, à laquelle appartient André ffeu Pierre Garnier, tailleur d'habits, reçu B.G., le 13 février 1618, avec « trois petits enfants males ». La famille existait encore à Genève dans la seconde moitié du XVIII[e] s. (Naville-Rilliet.)



Armes: DE GUEULES AU LION D'OR, ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR EN CHEF. (Naville-Rilliet)

Sources: Selon Naville-Rilliet, « André, fils de Pierre Garnier, de Bordeaux, B.G. en 1618, étoit le trisayeul de Jean-François-Gabriel Garnier, négociant, qui fut placé dans le Gd. Conseil en 177. par le Peuple. Il avoit un frère officier en Piémont, puis cap. de la garnison. Ils portoient » les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — D.H.B.S.

GARNIER II

Voir planche

Famille d'Aiguières en Provence, à laquelle appartient René ffeu Etienne Garnier, chirurgien, reçu B.G. le 7 mars 1685, avec son fils Pierre. Elle a donné entre autres Jean, né en 1758, membre de l'Assemblée nationale 1793, administrateur et syndic 1795, membre du Conseil législatif 1797, receveur municipal sous l'Empire, du Conseil Représentatif sous la Restauration.
Naville-Rilliet, relevant les noms des deux familles Garnier B. en 1618 et 1685, écrit qu'elles « avoient cependant, à ce qu'on assure une origine commune » et il donne la seconde comme éteinte.

Armes: D'AZUR AU LION LÉOPARDÉ D'ARGENT, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ D'UNE GRENADE DE GUEULES OUVERTE D'OR AVEC SA QUEUE.

Sources: Sur le dessin qu'il donne dans son arm. ms. Naville-Rilliet indique la queue de la grenade de sinople.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille IV, 9, au MAH, n° 1560), cire rouge, 20 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu dans un cartouche dont le style appartient au début du XVIII[e] s. Armes Garnier, la grenade entre les lettres R G. Devise: OMNIA VINCIT MANSUETUDO DUX. Cachet de René Garnier, 15 septembre 1741. Nous pensons qu'il s'agit d'un des cachets du B.G. de 1685 signalés par Naville-Rilliet.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 51. — D.H.B.S.

GARRIGUES

Voir planche

Famille originaire de Clermont de Lodève en Languedoc, selon Naville-Rilliet, « famille tout à fait obscure; ils étoient perruquiers ». A celle-ci appartient Barthélemi Garrigues, reçu B.G. le 13 mars 1706.

Armes: D'AZUR A TROIS TÊTES ET COLS COUPÉS DE DAIMS D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet rapporte dans son arm. ms. que « Pierre Garrigues [fils du B.G.] avoit servi dans un rgt. suisse en France et devint cap. de la garnison... Son neveu Jean-Barthelemi a passé un moment pour fort riche. Ils avoient pris pour armes » celles que nous décrivons.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 51. — G.G.G.

GASC

Famille de Lacaune en Languedoc, à laquelle appartient Louis Gasc, H.G., père d'Esaïe, natif, ministre du saint Evangile. Ce dernier, 1748-1813, reçu B.G. le 10 septembre 1774, pasteur 1781. Fougueux Représentant, il fut banni après la Révolution de 1782. La réconciliation de 1789 lui rouvrit les portes de la ville. Pasteur à Cartigny puis en ville 1792, élu à l'Assemblée nationale le 11 février 1793, il résigna ses fonctions ecclésiastiques. Membre du Comité provisoire de sûreté le 22 décembre 1793 et syndic en 1794. Elu au Conseil législatif en 1795, nommé secrétaire d'Etat le 12 janvier 1798. C'est à ce titre qu'il signa le Traité de réunion de Genève à la France. En 1809, il fut institué professeur à la Faculté de théologie protestante de Montauban, où il enseigna jusqu'à sa mort la philosophie, la théologie et la dogmatique.



Armes: UN CASQUE AVEC UNE PLUME D'AUTRUCHE RECOURBÉE. (Emaux inconnus.)

Références: G.G.G. — D.H.B.S. — Heyer.

GASSAUD

Voir planche

« Hylaire Gazaud », ffeu Nycod, de Châteaurenard-Provence, est reçu B.G. le 3 novembre 1556 avec ses fils Antoine et Jean.

Armes: D'AZUR A LA TOUR D'ARGENT, CRÉNELÉE ET MAÇONNÉE DE SABLE.

Sources: Naville-Rilliet rattache le B.G. de 1556 à la famille noble de ce nom, et à laquelle Guichenon donne les armes ci-dessus.

Références: Guichenon. — Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 13.

GAUDY

Voir planche

Famille de Vandœuvres, dont l'ancien nom patronymique était Hermite ou l'Hermite, à laquelle appartient Pierre fils de Claude Gaudy, reçu B.G. le 6 août 1577. Elle a donné trois générations de conseillers du CC. Ce nom a été illustré par Jean-Aimé, 1773-1850, plus connu sous le nom de Gaudy-Le Fort, auteur des *Promenades historiques dans le canton de Genève*, d'un *Glossaire genevois*, etc. La famille s'est éteinte à Genève en la personne d'Elisabeth Gaudy, femme d'Alexandre Meynadier, décédée le 24 septembre 1865.

Armes: D'AZUR A L'ANCRE D'ARGENT, LA TIGE SUPPORTÉE PAR DEUX LIONS DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet dans son arm. ms. dessine les lions lampassés de gueules.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f°s 51, 52. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

GAULIS

Voir planche

Famille venue de Valence (France), à laquelle appartient « Loys Gaulys », ffeu Thomas Gaulis, pelletier, reçu B.G. le 21 novembre 1555. Son petit-fils Pierre fut admis B. de Colombier sur Morges le 2 janvier 1620 et de St-Saphorin (Vaud) en 1627. Cette branche acquit les bourgeoisies de Lausanne en 1662 et de Cossonay en 1732. Elle a donné entre autres Jean-Pierre-Balthasar, 1669-1734, châtelain de Colombier, du CC de Lausanne; Jean-David, 1698-1758, col. au service de Gênes où il fit souche (branche éteinte); Jean-Louis-Benjamin, 1731-1810 env., banquier à Lyon, auteur d'une branche lyonnaise; Eugène, 1833-1897, avocat, professeur de droit pénal à l'Académie de Lausanne 1875-1878. La famille est représentée à Genève, à Lausanne et à Lyon.



Armes I: D'ARGENT A TROIS GAULES DE SINOPLE, UNE EN PAL ET LES DEUX AUTRES EN SAUTOIR BROCHANT, ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UN CROISSANT DE GUEULES.

Variante: UN TRÈFLE TIGÉ EN PAL ET DEUX PALMES EN SAUTOIR BROCHANT, ACCOMPAGNÉS EN POINTE D'UN CROISSANT.

(Arm. V. — Portées par Jean-David Gaulis, 1698-1758, fils de Jean-Pierre-Balthasar.)

Armes II: PARTI D'ARGENT A LA TÊTE DE LION ARRACHÉE D'OR, ET D'OR A LA TOUR DE GUEULES OUVERTE DU CHAMP.

(Arm. V. — Portées par Jean-Abram-Rodolphe Gaulis, 1710-1788, entre 1783 et 1788. Elles ont été adoptées par suite d'une erreur d'un généalogiste qui rattachait la famille Gaulis aux Gaoli, de Florence.)

Sources: Un cachet dont l'écu porte les armes I, accosté des lettres P et G. Cachet de Pierre Gaulis, 1623-1689, châtelain et B. de Colombier sur Morges, 11 mars 1681 (AV Vevey. Correspondance 54). Moulage communiqué par M. Eugène Gaulis.
Un cachet dont l'écu porte les armes I, avec cette différence qu'il s'agit de trois palmes. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet d'Abram-Isaac Gaulis, 3 octobre 1745 (ACV, not. Morges, n° 55). Moulage communiqué par M. Eugène Gaulis.
Un cachet aux armes semblables à celles du cachet décrit ci-dessus, figurant sur une lettre de Jean-Abram-Rodolphe Gaulis, 1710-1788, conseiller et banneret à Lausanne, secrétaire baillival, à sa fille Marianne, 1783. (Arch. de famille.)
Un cachet aux armes II, 1789 (A Tribunal Echallens).
Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

GAUSSEN

Voir planche

Famille de Lunel en Languedoc, à laquelle appartient Jean Gaussen, H.G. le 5 mai 1708. Son fils Paul est reçu B.G. le 8 octobre 1725. Parmi ses membres les plus remarquables il nous faut citer: Jean-Pierre, né en 1723, fixé à Londres où il devint gouverneur de la Banque d'Angleterre, directeur de la Compagnie des Indes, etc. Sa descendance parvint à de hautes situations. François-Samuel-Robert-Louis, 1790-1863, pasteur à Satigny 1816. Sa doctrine sur la divinité de Jésus-Christ, sur le péché originel et sur les opérations de la grâce le firent censurer par la Compagnie des Pasteurs en 1830. L'année suivante il fut révoqué pour avoir pris part à la fondation de la Société évangélique et proposé la création d'une école libre de théologie. Pasteur de la chapelle de l'Oratoire, il renonça par la suite à la prédication pour occuper la chaire de théologie systématique de 1836 à 1857 dans l'école qu'il avait contribué à créer. Auteur de nombreux ouvrages religieux.

Armes: D'AZUR AU MOUTON PASSANT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS ABEILLES DE GUEULES.

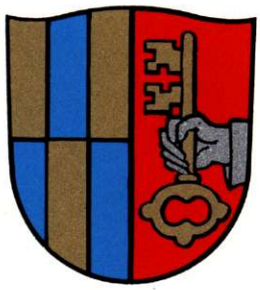
Cimier: Une ruche posée sur un bourrelet et entourée d'abeilles.

Devise: SIC VOS NON VOBIS.

Sources: Un cachet (collé sur la p. 13 de l'arm. ms. Galiffe, n° 86), cire rouge. Ecu aux armes Gaussen, surmonté d'un casque grillé, posé de face et orné de plumes. Cachet enlevé au testament de Jean Gaussen, de Lunel en Languedoc, H.G., et de Marie Bosanquet, sa femme, 10 juin 1719, Girard, not.
Un ex-libris au nom de Gaussen, début du XVIII[e] s. Ecu, dans un cartouche, aux armes Gaussen, avec le cimier.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 23 mm., s.d. (XIX[e] s.?). A l'intérieur d un cartouche un écu tiercé en pal; au 1: Gaussen, au 2: D'azur à trois têtes d'ours coupées d'argent, emmuselées de gueules (qui est The Baron Forbes lord Forbes), et au 3: D'azur à la fasce (d'argent?) accompagnée de trois roses de... Le carton sur lequel est fixé ce cachet porte l'indication: « Gaussen-Forbes — de Chapeaurouge ». Il s'agit à notre avis d'une erreur d'attribution pour la troisième famille. L'écu est sommé d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. A la base une banderole avec la devise. Très jolie gravure dont le style rappelle le XVIII[e] s. Cachet de Paul Gaussen-Forbes, né en 1720?



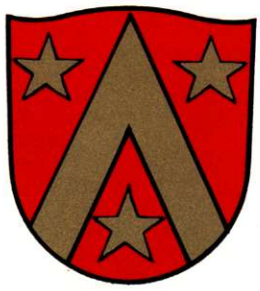
GAMPERT



GANDOZ



GARDELLE



GARIN II



GARNIER II



GARRIGUES



GASSAUD



GAUDY



GAULIS



GAUSSEN



GAUTIER I



GAVARD



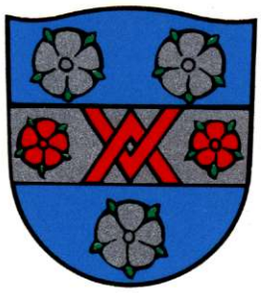
GAY I



de GENÈVE



GENEVOIS



GENOUD



GENOYER



de GENTHOUX



GENTIL



GERBEL

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 14 × 10 mm., s.d., XIX[e] s. (bague-cachet). Ecu ovale aux armes Gaussen, sommé d'une couronne à neuf perles.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 52. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — Burke. — Montet. — Fr. Prot. — Heyer. — D.H.B.S.

GAUTIER I

Voir planche

Famille originaire de Gex (Ain, France), à laquelle appartient Louis ffeu Jean Gautier, reçu B.G. le 4 août 1508. Il fut anobli par l'empereur Charles-Quint le 25 avril 1524, du CC 1525, conseiller 1526; le 12 mars 1526 il assista au Conseil général où fut jurée la combourgeoisie avec Fribourg et Berne, mort en 1528. Jean-Antoine, 1674-1729, professeur de philosophie 1696, du CC, du LX 1710, conseiller et secrétaire d'Etat 1723-1729, est l'auteur d'une remarquable *Histoire de Genève des origines à 1690*, publiée seulement de 1896 à 1911, 8 vol., et tables en 1914. La famille a donné sous l'ancien régime quinze membres du CC dont trois du Petit Conseil, un syndic. (Naville-Rilliet.)

Elle s'est illustrée également, aux XIX[e] et XX[e] s., par des savants, médecins, astronomes, théologiens, juristes. Nous citerons Adolphe, 1825-1896, ingénieur, historien, héraldiste, auteur de publications importantes dont: *Les Armoiries des cantons suisses*, 1864 et 1878, et *Armorial genevois*, 2[e] édit., en collaboration avec Aymon Galiffe, de l'armorial de J.-B.-G. Galiffe et A. de Mandrot. En 1860, il est reçu B. de Berne.

La famille Gautier obtint des lettres de confirmation de noblesse par Louis XIV en septembre 1654, et un arrêt de maintenue de noblesse du Parlement de Dijon le 18 mars 1669, se reportant à un arrêt du 20 octobre 1666, en faveur de Jean Gautier, du CC, mort en 1685. La famille est toujours représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A CINQ LOSANGES D'ARGENT ACCOLÉS ET ABOUTIS EN CROIX.

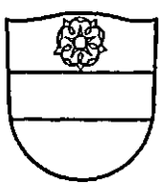
Cimier: Un cygne essorant et naissant d'argent, tenant dans son bec un losange du même.

Sources: Le diplôme de noblesse accordé à Louis Gautier, propriété de la famille de Lucien Gautier (H.D.: L.N., XXXI, p. 12).
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 27, au MAH, n° 1563), cire rouge, rond 28 mm., XVII[e] s. Ecu dont le style appartient au XVI[e] s., aux armes Gautier, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins.
Deux petits cachets (anc. coll. Galiffe, au MAH, n°[s] 1561, 1562), cire rouge, XVII[e] s. Même style que le premier. Casques, cimier et lambrequins semblables. Cachet de No. Pierre Gautier, not., 1626.
Cachets de 1722 et 1763. (A. Ch.: Gén. gen.)
Cinq cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Gautier dans un cartouche de style fin Louis XIV, orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Cimier. Très belle gravure. Cachet de Marguerite et Elisabeth ffeu No. Jean-Antoine Gautier, conseiller d'Etat. Testament en portf., 11 janvier 1763. (AEG: vol. 42.)
Un cachet (anc. Fonds Blavignac-Mayor, au MAH, n° 302), cire rouge, ovale 32 × 23 mm., XIX[e] s., s.d. Ecu aux armes Gautier, surmonté d'un casque grillé tourné à senestre. Cimier.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 18 × 21 mm., XIX[e] s., s.d. Deux écus, alliance Gautier-van Berchem. A dextre, Gautier, surmonté d'une couronne; cimier. A senestre, Berthout van Berchem, qui est: D'argent à trois pals de gueules; cimier: Un fou naissant. Très belle gravure. Cachet d'Augusta van Berchem, 1832-1913, femme de Victor Gautier.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect., 19 × 16 mm., XIX[e] s., s.d. Deux écus accolés, alliance Gautier-Sarasin. A dextre, Gautier. A senestre, Sarasin, qui est: D'azur au cep de vigne soutenu, fruité de trois grappes, le tout d'or, sur une terrasse d'argent. Les écus sont réunis par un casque grillé tourné à dextre. Cimier Gautier. Cachet de Victorine Sarasin, 1829-1907, femme d'Emile Gautier.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13 et n° 87, f°[s] 51, 52. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Wegmann. — L.F.: Contrib. — Gal.: Not. gén. I et VI. — A. Ch.: Gén. gen. — A.G.S. III. — D.H.B.S. — Pierre et Charles Gautier: Famille Gautier.

GAUTIER II

Pierre « Gaultier », ffeu Guillaume, de « la Ferté au Court », diocèse de Meaux en Brie, menuisier, est reçu B.G. le 28 janvier 1584.



Armes: UNE FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ROSE. (Emaux inconnus.)

Sources: Selon Naville-Rilliet, le B.G. de 1584 testa le 13 mars 1606 (Et. de Monthoux, not.), et son sceau portait les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13 et n° 87, f° 52.

GAUTIER III

Famille de St-Trivier en Bresse, à laquelle appartient Théodore « Gaultier », fils de Pierre, reçu B.G. le 25 novembre 1593. Elle donna plusieurs pasteurs au XVII[e] s. et paraît s'être éteinte à Genève en la personne de Pernette-Esther Gautier, décédée le 5 janvier 1866, au Pt-Saconnex.



Armes: PARTI, AU 1 UN LION CONTOURNÉ, ET AU 2 UNE ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 52, donne un dessin de ces armes, accompagné de l'indication « Gauthier. 1625. Avocat du Roi à Bourg ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

GAVARD

Voir planche

Familles originaires pour la plupart de Viuz-en-Sallaz en Faucigny. Nicolas Gavard est reçu B.G. le 22 juillet 1617 avec ses trois fils. Une famille Gavard

fut reconnue genevoise en 1816. Plusieurs personnages furent N.G. en 1823, le 1er février 1861, etc. Une de ces familles a donné deux conseillers d'Etat: Alexandre, 1845-1898, et Jacques, 1871-1930.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS DEMI-VOLS DU MÊME, LES DEUX EN CHEF ADOSSÉS.

Sources: Armes de la famille da Gavardo, de Vérone (Italie), adoptée avec modification des émaux par les descendants de Gaspard Gavard, de Viuz-en-Sallaz (Faucigny), commis, N.G. le 25 octobre 1861, âgé de 57 ans, admis à la commune de Genève, qui croyaient avoir une origine commune.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

GAVIN, GAVAIN, GAUIN, GOUIN (?)

Voir planche

Maximilien « Gauin », marchand mercier, d'Amiens en Picardie, est reçu B.G. le 9 mars 1573. Naville-Rilliet prétend que cette famille était originaire de Rouen (France). Elle a donné deux conseillers du CC et s'éteignit au XVIIe s. (G.G.G.)

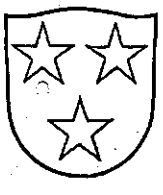
Armes: D'AZUR A LA BANDE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN FAUCON ESSORANT, ARRÊTÉ SUR LE TRAIT, ET CÔTOYÉE EN POINTE DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT.

Sources: Selon Naville-Rilliet, « c'étoit le sceau de Maximilien Gavin, B.G. ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

GAVIT

Famille d'Aubonne (Vaud), à laquelle appartient Rodolphe Gavit, jurisconsulte et notaire, reçu B.G. en 1374, syndic 1383. Elle était encore représentée à Genève dans le premier quart du XVIe s. La famille a donné de nombreux syndics et conseillers.



Armes: TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Sources: Sceau de Rodolphe, juge de St-Victor, 1403. Ecu aux armes Gavit.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 28. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

GAY, GUEX I

Voir planche

La famille la plus ancienne de ce nom est citée à Genève dès le XIVe s. A celle-ci appartient No. Jean Gay, damoiseau, syndic 1379, 1402; conseiller 1380, 1383, 1385, 1386 et 1394. Ses fils furent également conseillers et syndics. La famille s'est éteinte au XVe s.

Armes: FASCÉ D'OR ET D'AZUR DE SIX PIÈCES, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ D'UN LION ISSANT D'OR.

Sources: G.G.G. indiquent comme référence Della Chiesa, p. 17.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14 et n° 87, f° 52. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

GAY, GUEX II

Famille citée à Orsières (Valais) dès 1330, à Salvan (Valais) dès 1373, B. de Martigny, à laquelle appartient Joseph-Louis Gay, 1814-1880, avocat et notaire, N.G. le 10 juillet 1863, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A DEUX CROISSANTS ADOSSÉS D'ARGENT, ENTRE DEUX ÉTOILES D'OR, UNE ÉTOILE DU MÊME EN ABÎME ET UNE MONTAGNE D'ARGENT A TROIS SOMMETS EN POINTE.



Variante: D'AZUR A DEUX CROISSANTS ADOSSÉS D'ARGENT, ACCOMPAGNÉS DE TROIS ÉTOILES D'OR ET EN POINTE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE. (D.H.B.S.)

Références: Arm. Val. — H. Gay: Not. famille Gay. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

GENAS, de

« No. Jehan de Genas, sgr d'Esguilliez [Aiguille, Hautes-Alpes] en Provence fils de No. Françoys », est reçu H.G. le 29 septembre 1551, B.G. le 2 mai 1555.



Armes: D'OR AU GENÊT DE SINOPLE.

Sources: Selon Naville-Rilliet, le B.G. de 1555 portait ces armes.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13 et n° 87, f° 52.

GENÈVE, de

Voir planche

Illustre maison de dynastes, parente et héritière des rois de Bourgogne, rivale puis vassale des comtes de Savoie; elle régna sur le comté de Genève pendant près de quatre siècles. Elle fut alliée aux plus grandes maisons. La filiation commence avec Gerold, *princeps regionis genevensis civitatis* 1034, *comes* 1061, petit-neveu du dernier roi de Bourgogne Rodolphe III. Elle s'est éteinte en la personne de Robert de Genève, antipape d'Avignon sous le nom de Clément VII, mort le 16 septembre 1394. Un autre Robert de Genève, chanoine de Vienne 1252, prévôt de Lausanne 1272, fut évêque de Genève de 1276 à sa mort en 1287. Les comtes de Genève

étaient avoués des évêques de Lausanne et jouissaient de vastes possessions dans le Pays de Vaud.
La famille s'est continuée par une branche bâtarde, qui descend de Pierre, fils illégitime de Guillaume III, comte de 1308 à 1320. Elle a possédé les sgries de Lullin et de Boringe, dont les deux rameaux prirent les noms. Celui des marquis de Lullin s'éteignit en 1681, alors que celui des comtes de Boringe subsiste encore en France.

Armes: D'OR A QUATRE POINTS ÉQUIPOLÉS D'AZUR.
Les comtes de Genève portèrent d'abord un échiqueté d'or et d'azur: deux sceaux équestres du comte Guillaume II, 1224 et 1245; dans Galbreath, *Sceaux*, six sceaux en deux types équestres, 1224-1250. Les points de l'échiqueté sont réduits à 12 sur le contre-scel du comte Rodolphe fils du précédent (vers 1252), ensuite à 9 sur un sceau du comte Guillaume II datant de 1250-1252. L'échiqueté de neuf pièces se blasonne également: D'or à quatre points équipolés d'azur. Nombreux sceaux du XIV^e^ s. décrits ci-dessous. Ecus peints du tombeau disparu du comte Amédée IV, jadis à l'église des Chartreux, Paris, 1369.
En même temps que les diverses formes de l'échiqueté, la maison de Genève a parfois porté: D'or à la bande d'azur côtoyée de deux lions (ou léopards) affrontés du même. Un sceau (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 19), portant l'écu aux léopards de Rodolphe, comte de 1253 à 1265, appliqué à un acte de vente faite au Chapitre de Genève par Arbert ffeu Guillaume Mestral, d'Epagny, etc., août 1245 (cité par Gal. arm. ms. n° 87, f° 51). Un autre sceau du même, 1252, aux lions (Galiffe donne des léopards). Contre-scel échiqueté de douze pièces. Des vitraux du XVI^e^ s. à l'église de Brou à Bourg-en-Bresse portent ces armes, mais avec le champ d'argent, pour représenter le comté de Genevois.
Ebal de Genève a porté: De sable au lion d'argent.

Cimiers: Variés et nombreux.

Entre autres nous citerons les suivants. Amédée III, comte de 1320 à 1367, porte un bonnet pointu entre deux cornes de bœuf 1337-1350, puis deux cornes de bœuf semées de croisettes et garnies chacune de cinq boules. Aimon III, comte, mort en 1367, met une touffe de plumes dans un sceau équestre. Amédée IV, comte de 1367 à 1369, prend un bonnet pointu d'or, sommé d'une boule de gueules garnie d'une touffe de plumes de coq, le tout entre deux cornes de bœuf de gueules et sortant d'une couronne d'argent. Pierre, comte de 1370 à 1394, a une tête d'homme barbue et cornue (sceaux et monnaies MDG XXII, pl. II).

Sources: Un sceau (AEG: Chapitre, rouleau n° 145; moulage au MAH, n° 400), cire vierge, forme ronde quadrilobée, double queue. Ecu équipolé, surmonté et accosté de têtes de lions (?), en pointe deux feuilles posées en chevron renversé. Légende: GUILLMI ★ COMITIS ★ GEBEN.SIS. Sceau de Guillaume III, 1316.
Un sceau pendant (AEG: Chapitre, rouleau, n° 145; moulage au MAH, n° 402), cire vierge, incomplet, forme ronde, double queue. Ecu au centre, mêmes armes qu'au n° 400, surmonté d'un animal difficile à décrire et accosté de deux dragons. Sceau de Guillaume III, 1316.
Un sceau (MAH, n° 1185), cire verte, forme ronde 69 mm., double cordon de soie verte. Avers semblable au n° 1967, les étoiles en moins, légende: SIGILLUM · AMEDE · COMITIS · GEBE-NENSIS. Au revers, le contre-scel incrusté en cire rouge, écu aux armes comtales (équipolé). Casque grillé posé sur le canton senestre de l'écu. Cimier: Deux cornes. Légende. Très belle pièce héraldique du XIV^e^ s. Sceau et contre-scel d'Amédée III, comte 1320-1367.
Un sceau semblable au contre-scel ci-dessus. Sceau d'Amédée III, 1346, aussi employé comme contre-scel (Galbreath: *Sceaux*).
Un sceau pendant (AEG: Chapitre, rouleau n° 296; moulage au MAH, n° 401), cire verte, fragment, cordonnet vert, semblable au n° 1967. Ecu équipolé. Le caparaçon porte un équipolé (ou un échiqueté). Sceau d'Amédée III, 12 septembre 1358.
Un sceau pendant (MAH, n° 1965), cire verte, forme ronde 31 mm., double cordon de soie verte. Croix formée de quatre ogives brochant sur un cercle et dont les quatre branches sont ornées chacune d'une ogive. Au centre de la croix, un écu: Parti, au 1 équipolé, qui est Genève, et au 2 un gonfanon, qui est Boulogne. Cimier: Un ange naissant. L'ogive dextre de la croix est chargée d'un lion. Légende: MAHAUT DE BOULOIGNE CONTASS. DE GENEVE. Sceau de Mahaut ou Mathilde de Boulogne, femme du comte Amédée III.
Un sceau, incomplet, à l'écu parti de Genève (équipolé) et de Boulogne; sceau de la même Mahaut de Boulogne, 11 août 1384 (Galbreath: *Sceaux*).
De la même Mahaut de Boulogne, trois autres sceaux, semblables au n° 1965: AEG: P.H., n° 313; moulage au MAH, n° 307, incomplet; MAH, n° 1959, moulage, 32 mm.; AEG: P.H., n° 327, moulage au MAH, n° 909, incomplet.
Une clef de voûte (au MAH, n° 122): entre les branches d'une croix, sont sculptés en écartelé deux têtes et deux écus, l'un l'équipolé de Genève et l'autre le gonfanon de Boulogne. Cette pierre doit provenir de la chapelle de la Sainte-Vierge où fut enseveli le cœur de la comtesse Mahaut, morte en 1396, dans l'église du couvent des Frères mineurs à Rive. (W.D.: P.S., n° 658.)
Un sceau (MAH, n° 1967), cire verte, forme ronde 65 mm., double cordon de soie verte. Très beau sceau équestre avec un fond étoilé. Le comte en arme brandit son épée de la dextre et porte un heaume orné d'une touffe de plumes. Il se protège du bras gauche qui tient contre son corps son bouclier, aux armes équipolées. Le caparaçon est échiqueté ou équipolé. La légende a disparu en grande partie. Très belle pièce héraldique du XIV^e^ s. Ce sceau était jadis appendu, avec les n^os^ 1965 et 1966, à un document émanant de Pierre, comte de 1370 à 1394.
Le comte Pierre a mis les armoiries équipolées sur certaines de ses monnaies (MDG XXII, pl. II).
Un sceau (AEG: P. H., n° 340; moulage au MAH, n° 312), à l'écu équipolé. Supports: Deux lions. Heaume. Sceau du comte Pierre, 31 janvier 1392.
Un sceau (MAH, n° 1966), cire vierge, en navette, 115 × 70 mm., cordons de soie; avers cire rouge, incrustée dans la cire vierge et portant l'équipolé entre autres ornements. Légende: SIGILLUM · ROBERTI · DE · GEBENNIS · DEI · GRATIA [etc.]. Très belle pièce héraldique du XIV^e^ s. Sceau de Robert, comte de Genève en 1394 et antipape de 1378 à 1394.

Genève-Lullin

Pierre le bâtard, souche des Genève-Lullin, fils du comte Guillaume III, brisa l'écu paternel de deux filets mis en sautoir. Ses descendants portèrent les armes pleines à l'équipolé.

Un sceau, rond 40 mm., à l'écu-targe équipolé, de Georges de Genève, sgr de Lullin, 21 avril 1544 (Galbreath: *Sceaux*).
Un vitrail (au MAH) aux armes de Genève, au cimier portant une tête de bœuf bouclée d'or. Vitrail exécuté pour No. Gaspard de Genève, sgr de Lullin, 1584.
Un plat d'étain (MAH, n° 14537), rond, gravé, fin XVII^e^/début XVIII^e^ s. Le centre est orné d'un écu ovale aux armes équipolées des Genève, dans un cartouche Louis XIV, orné de feuilles d'acanthe et d'une coquille. Couronne à neuf perles. Supports: Deux licornes. Toute la composition repose sur une console ornée de feuilles d'acanthe. Plat de la famille Genève-Lullin, s.d.

Maison de Savoie: Comté de Genevois

Le comté de Genève ayant été acheté en 1401 par Amédée VIII, comte de Savoie, créé duc en 1416, la maison de Savoie inséra dans sa titulature la qualification de comte de Genevois. Ce titre fut parfois attribué à d'autres que le duc lui-même. Nous citerons quelques sceaux.

Un sceau (MAH, n° 1926), cire vierge, forme ronde 35 mm. A l'intérieur d'un cercle un quadrilobe dont le centre est occupé par l'écu à la croix de Savoie, accosté à dextre et à senestre de l'écu aux armes équipolées de Genève. Sceau enlevé à un document original d'Amédée VIII, duc de Savoie, 1424.
Un sceau pendant à une queue (AEG: P.H., n° 690; moulage au MAH, n° 334), cire rouge. Ecu équipolé, posé en bande, surmonté d'un heaume. Cimier: Cornes de bœuf et une touffe de plumes. Supports: Deux lions. Sceau de Janus de Savoie, comte de Genève, 21 septembre 1473.
Une matrice (Musée d'Annecy, n° 1193/6, Hte-Savoie, France), qui nous est connue par une empreinte (au MAH), cire rouge, forme ronde 43 mm. Ecu posé en bande, équipolé à la bordure denticulée. Heaume posé sur le canton senestre du chef. Cimier: Une tête et col de bœuf. Légende: SEEL : LOYS DE : GENELNE. Très belle gravure du XV[e] s., faite pour Louis, 1402-1465, duc de Savoie, comte de Genève.
Les armes du comté de Genève furent portées en abîme par Louis de Chalon-Arlay, prince d'Orange, qui, en raison de deux mariages dans la maison de Genève en 1361 et 1363 et d'un autre entre les maisons des Baux, princes d'Orange, et de Genève en 1386, revendiqua le comté de Genève auprès de l'empereur Sigismond. Ce dernier l'accorda au duc de Savoie Amédée VIII définitivement le 29 mai 1424. Malgré une défense impériale, les *Chalon-Arlay, princes d'Orange*, conservèrent les armes équipolées du comté de Genève qui, passant dans la suite aux Nassau-Orange, figurent actuellement en abîme sur les armes de la *maison royale des Pays-Bas*.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f[os] 51, 52. — G.G.G. — Arm. V. — Galbreath: Sceaux. — MDG XXII. — A.H.S. XXXVIII (1924). — W.D. — Foras V. — Duparc: Comté de Genève. — Regeste. — D.H.B.S.

GENEVOIS

Voir planche

Famille originaire de La Mure en Dauphiné, réfugiée pour cause de religion, B. d'Orbe (Vaud) en 1719 et de Lausanne par la suite. Elle s'est éteinte au XIX[e] s. Un rameau s'est fixé à Genève auquel appartient Sigismond Genevois, négociant, reçu B.G. le 11 mai 1791.

Armes I: D'AZUR AU CROISSANT D'OR.
(Arm. V.)

Armes II: D'AZUR AU LION D'OR GRIMPANT SUR UNE MONTAGNE DE SINOPLE ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN COQ DE SABLE.
(ACV: Arm. ms. Du Mont.)

Sources: Une généalogie mste de la famille Constant, par Olivier vers 1730, donne l'écu aux armes I.
Les armes II proviennent de l'officine Bonacina, de Milan. (Comm. de M. H. Deonna à l'auteur de l'Arm. V.)
Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

GENOD, GINOD anciennement JOHANNOD

Famille originaire de Choux au diocèse de Lyon, à laquelle appartient Pierre Johannod, B.G. 1419, père de No. Jean l'aîné; ce dernier fonda la chapelle St-Laurent (à St-Gervais de Genève) avec son frère Jean le cadet et les fils de son frère Pierre, 1447. Cette famille a donné entre autres Thomas, prêtre, devenu réformé, marié en 1536 à une religieuse, No. Blaisine Varembert C.G. (voir ce nom). Il fut procureur général 1540-1541, du CC 1544. La famille Genod s'est éteinte dans la seconde moitié du XVI[e] s.



Armes: UNE PATTE DE LION EN PAL TENANT UN CŒUR ENFLAMMÉ, LE COUDE MOUVANT DE L'ANGLE DU CANTON SENESTRE DE LA POINTE. (G.G.G. qui ne donnent pas les émaux).
Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXXI, 1, au MAH). Ecu aux armes Genod. Cachet de No. Thomas Genod, 1542. Nous ne l'avons pas retrouvé.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 52. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV.

GENOUD

Voir planche

Famille à laquelle appartient Jacques ffeu Pierre Genoud, C.G., allié Dassier, et qui teste le 16 février 1680. Ce dernier voulut que les enfants de sa fille Rose, femme de Joseph Mallet, C.G., joignissent à leur nom de Mallet celui de Genoud.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT CHARGÉE DE DEUX CHEVRONS ENTRELACÉS DE GUEULES, DONT L'UN RENVERSÉ, ACCOSTÉS DE DEUX ROSES DU MÊME, LA FASCE ACCOMPAGNÉE DE TROIS ROSES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille A, XXX, 14, au MAH, n° 1565), cire rouge, ovale 16 × 15 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Genoud et surmonté des lettres I et G. Cachet de Jacques Genoud allié Dassier, C.G., ayant figuré à son testament, 16 février 1680. Galiffe en donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 53, mais en lieu et place des deux roses de gueules, il indique deux étoiles du même émail.

Références: Arm. ms. N.R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14 et n° 87, f° 53.

GENOYER

Voir planche

Famille de Manosque en Provence, à laquelle appartient Jean Genoyer, fils de Melchior, apothicaire, reçu B.G. le 1[er] janvier 1627, du CC 1633, mort le 26 novembre 1651 âgé de 51 ans. Selon Naville-Rilliet, il ne laissa que des filles.

Armes: D'ARGENT A LA TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT, AVEC UNE BOUCLE D'OREILLE D'OR.

Sources: Naville-Rilliet cite dans son arm. ms. un cachet figurant sur le testament du B.G. de 1627 (Pinault, not. 1650). Ecu aux armes Genoyer; « le casque orné de ses lambrequins et timbré d'une tête vue de profil, armée d'un casque à l'antique ou à la grecque à panache flottant, accompagné des lettres I. G. ». L'auteur donne un dessin où le casque est d'or avec le panache d'argent.
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 53. — E.C., XVII[e] s. — G.G.G.

GENTHOD, GENTHOUX, de

Voir planche

Famille de ministériaux des évêques de Genève, citée pour la première fois en 1290 et qualifiée de citoyenne de cette ville. No. Pierre « De Gento »,

fils naturel de No. Claude-François, barbier, est reçu B.G. le 18 novembre 1524. La famille de Genthod fut également représentée au Pays de Vaud, où nous trouvons No. Jean, époux de Jacquème fille de Mermet Christin, cosgr de Pampigny et d'autres terres à Montricher, et dans le Pays de Gex. Pampigny demeura aux Genthod jusque vers 1547, où cette terre fut vendue aux Menthon. Elle s'est éteinte vers cette époque. (Arm. V.)
La commune de Genthod a adopté les armes des nobles de Genthod le 23 novembre 1922.

Armes: DE GUEULES AU SAUTOIR ENGRÊLÉ D'OR.

Sources: Un écu au sautoir engrêlé sculpté sur les stalles de Lutry (Vaud), fort probablement une donation de No. Jean de Genthod vers 1450. Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 52. — Arm. V. — D.H.B.S.

GENTIL

Voir planche

Famille originaire de Capoue (Italie), à laquelle appartient Annibal ffeu Jacques Gentil, marchand fripier, reçu H.G. le 14 octobre 1557 et B.G. le 16 février 1579. Elle existait encore dans la seconde moitié du XVIII[e] s. (Naville-Rilliet.) Un rameau s'est fixé à Lausanne en la personne de Clément Gentil, imprimeur, reçu B. de cette ville en 1656. On compte dans sa descendance de nombreux imprimeurs; ce rameau s'est éteint au XVIII[e] s.

Armes I: D'AZUR AU SOLEIL D'OR.

Devise: LUMIÈRE DES GENTILS.
Armes de la branche genevoise (Naville-Rilliet).



Armes II: DE SABLE A L'ANCRE D'ARGENT, LA TRABE D'OR, ET A LA CROIX SARCELÉE D'AZUR BROCHANT.

Cimier: Une sphère armillaire.

Devise: CRUX ANCHORA VITAE.
Armes du rameau vaudois.

Sources: Médaille de Pierre Gentil, aux armes I, au gobelet de l'Exercice de la Navigation en 1679, selon Naville-Rilliet qui écrit dans son arm. ms. que « ceux qui subsistent aujourd'hui ont pris pour armes » ces armes I.
Les armes II se trouvent dans l'Arm. des No. Fusiliers avec la date de 1666; ce sont celles de David Gentil, fils de Clément, et membre du CC. Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. ms. N.R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 53. — Arm. des Fusiliers. — D.H.B.S.

GERBEL

Voir planche

Famille originaire du Pays de Gex fixée à Genève au XVI[e] s., et à laquelle appartient Pierre Gerbel, réhabilité à la bourgeoisie de feu Claude, son bisaïeul, le 10 août 1689. Cette famille a donné six membres du CC dont un conseiller du Petit Conseil, syndic et lieutenant. Selon Naville-Rilliet, « deux des petits-fils du syndic Antoine Gerbel, habitoient à Strasbourg en 1596, ainsi qu'on le voit par un acte (De Monthoux, not.); l'un d'eux nommé Antoine s'établit ensuite à Augsbourg et y fut reçu Bourgeois. Il laissa cinq fils connus par un autre acte du même notaire en 1625, dans lequel ils sont dit citoyens de Genève, ffeu No. Antoine Gerbel, B. d'Augsbourg ». Il ignorait s'il restait des descendants en Allemagne. Parmi les membres de cette famille, il nous faut citer Antoine, syndic en 1540 et 1544, qui prit parti contre les « articulans »; il fut chargé de nombreuses négociations. La famille Gerbel est éteinte à Genève.

Armes I (anciennes): D'AZUR A LA GERBE DE BLÉ D'OR.

Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR EN CHEF ET D'UNE GERBE DU MÊME EN POINTE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Naville-Rilliet dans son dessin des armes II fait la gerbe liée de gueules. Il cite un sceau de cinq frères Gerbel, demeurant à Augsbourg en 1626, aux mêmes armes et écrit qu'ils avaient peut-être « changé leurs armes pour distinguer leur branche qui étoit cadette ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 53. — G.G.G. — D.H.B.S.

GERVAIS

Voir planche

Famille de Chaumont en Barrois (France), à laquelle appartient Noël «Gervaix», fils de Nicolas, reçu H.G. le 23 octobre 1559 et B.G. le 30 janvier 1561, avec ses fils Michel, Jean et Pierre. Selon Naville-Rilliet, « cette famille paroit avoir été nombreuse et étoit au XVII[e] s. sur un fort bon pied ».

Armes: PARTI, AU 1 D'AZUR AU POISSON D'ARGENT POSÉ EN PAL, AU CHEF ÉCHIQUETÉ DE TROIS TIRES D'ARGENT ET DE GUEULES, ET AU 2 D'OR AU FRÊNE DE SINOPLE, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS GOUTTES D'EAU D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)
G.G.G. donnent le frêne arraché.

Sources: Naville-Rilliet pense que cette famille avait « surement des armoiries dont Pierre Gervais, membre du Gd. Conseil, le seul qui existe aujourd'hui n'a conservé ni traces ni souvenir », aussi composa-t-il les armes décrites ci-dessus, et les a « données dans son Tableau de l'ancien gouvernement, des pièces de diverses familles avec lesquelles » la famille Gervais était alliée.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

GESSON

Voir planche

Famille originaire de Ferney (Pays de Gex), à laquelle appartient « Vicencius Gesson », reçu B.G. le 1[er] avril

1468. Selon l'opinion de Vidart, il s'agirait d'une famille de chevaliers.

Armes: D'OR AU TRIANGLE D'AZUR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DE GUEULES TIGÉES ET FEUILLÉES DE SINOPLE, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.
(Steyert)

Références: AEG: Vidart: Arm. du Pays de Gex, Mss. hist. 241 *bis.* — Steyert.

GÉTAZ

Famille originaire de Château-d'Œx (Vaud), dont une branche était bourgeoise de Vevey en 1678. A cette dernière appartient Charles Gétaz, négociant, né aux Eaux-Vives le 15 juillet 1827, N.G. le 25 juillet 1848 admis à la commune des Eaux-Vives.



Armes I: UN SAPIN SUR UNE TERRASSE, SURMONTÉ D'UN OISEAU, ACCOSTÉ DE QUATRE ÉTOILES A SIX RAIS 2 ET 2 ET ACCOMPAGNÉ AU PIED D'UN LION COUCHÉ BROCHANT. (Emaux inconnus.)

Armes II: DE GUEULES AU PORTAIL D'ARGENT, OUVERT DU CHAMP, SOMMÉ A DEXTRE D'UNE GRUE ISSANTE D'ARGENT ET SENESTRÉ D'UNE TOUR DU MÊME, ELLE-MÊME SOMMÉE D'UNE ÉTOILE D'OR, LE TOUT SUR UNE CHAMPAGNE BARRÉE DE SABLE ET D'OR DE DIX PIÈCES.

Sources: Un cachet de « Gétaz, hôte de l'Ours à Vevey », 1730. Ecu aux armes I.
Les armes II figurent sur un chalet « Aux Crêts » (Pays-d'Enhaut), construit en 1759 par « Samuel Geta et Elisabet Rosa ».
Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; R.C. 1848, vol. 2. — D.H.B.S.

GEVRAY, GEVRET

Georges « Gevret, de Colonges soubs Bellerive », H.G., barquier, et ses trois fils sont reçus B.G. le 14 février 1632.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN BOUQUET D'ARBRES. (Emaux inconnus.)

Sources: Quatre cachets, cire rouge, ovales, fragments. Ecu ovale aux armes Gevray, dans un cartouche orné de rinceaux et de deux mascarons l'un placé en haut de l'écu et l'autre en bas. Cachets de Pernette-Aimée ffeu Etienne Gevray, C.G. Testament en portf., 15 août 1791 (AEG: vol. 45).

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1.

GILLIERS, de

Voir planche

Famille noble originaire du Dauphiné, à laquelle appartient No. Michel de Gilliers, sgr de St-Robert et de Coste-St-Agrève, conseiller en la Cour de parlement et chambre de l'édit du Dauphiné, baron de la Bastie-Beauregard (ou la Bastie-Champion, actuellement La Bâtie, commune de Versoix) à la suite de son mariage avec No. Jeanne Champion. Son fils né d'un second lit, No. Philippe, sgr de la Frête, baron de la Bastie-Beauregard, est reçu B.G. le 29 janvier 1670, avec ses trois enfants. La famille était encore représentée à Genève dans la première moitié du XVIII[e] s.

Armes: D'OR AU CHEVRON D'AZUR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS MÂCLES DE GUEULES.

Variante: LE CHEVRON BRISÉ.

Devise: FORTITUDINE ET HUMILITATE.

Sources: Selon Naville-Rilliet, « L'Armorial de Dauphiné » donne les armes décrites ci-dessus, « Geliot dit le chevron et les macles d'azur en champ d'argent ».
La variante et la devise sont données dans: d'Hozier: Généralité de Bourgogne, Gex, Enregistrement d'armoiries, f° 316, n° 34, pour François de Gilliers-Laforest, sgr de la Bastie. R.G.S. Ge. cite François de Gilliers, sgr de la Frête, marié en 1694.

Références: Arm. ms. N.-R. — Révérend: Bresse. — R.G.S. Ge. I. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

GILLY de MONTAUT, (de)

Voir planche

Famille noble de Calvisson (Gard, France), à laquelle appartient Elisée Gilly de Montaut, fixé à Genève au début du XVIII[e] s.; sgr de Bossey près Céligny 1727. Il testa le 30 mars 1728. (Geo. Grosjean, not.)

Armes: DE GUEULES SEMÉ DE FLEURS DE LIS D'OR ET DE ROSES D'ARGENT, A UNE TÊTE ET COL D'AIGLE (parfois ARRACHÉS) BROCHANT.

Cimier: Deux casques affrontés portant chacun un bourrelet, d'où sort à dextre un bouquet de plumes et à senestre une espèce de massue.
(Naville-Rilliet)

Variante I: UN TAILLÉ SEMÉ DE ROSES ET DE FLEURS DE LIS, A UNE TÊTE ET COL D'AUTRUCHE BROCHANT.

Deux cimiers: A dextre trois plumes, celui de senestre un sultan (plumet de héron).

Supports: Un ours à dextre et un griffon à senestre.

Cimier: Une couronne.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille V, 5, au MAH). Ecu aux armes I. Cachet de No. Elisée de Gilly de Montaut, testament 30 mars 1728, Georges Grosjean, not. (AEG).
Un cachet signalé par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 53. Ecu aux armes (Variante I). Cachet de No. Elisée de Gilly de Montaut, testament 1730.
Un plat étain (MAH, n° 14548), rond, gravé, XVIII[e] s. Le centre est orné d'un écu portant la variante I, dont le champ est semé uniquement de roses. L'écu est sommé de deux casques grillés, celui de dextre à un cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins très courts. Mêmes supports. Toute la composition repose sur une console ornée d'une coquille et de feuilles d'acanthe. Plat de la famille Gilly de Montaut, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f[os] 53, 54. — Rietstap. — Herbert Luthy: La Banque protestante en France I.

GINGINS, de

Famille vaudoise de noblesse féodale qui remonte à Etienne de Gingins, l'un des fondateurs du couvent de Bonmont (Vaud) vers 1130. Alliée des Joinville et autres illustres maisons, elle s'éteignit en la personne d'Albert-Louis de Gingins mort en 1911.
Genève lui doit Amé ou Aimon, vers 1463-1537, chanoine de cette ville 1481, prieur de Port-Valais, St-Sulpice, Divonne et Nyon; abbé de Bonmont 1483; évêque élu de Genève en avril 1513, non confirmé. Selon Naville-Rilliet, « il fut toute sa vie grand ami des genevois auxquels il rendit souvent de bons offices ».



Armes: D'ARGENT SEMÉ DE BILLETTES DE SABLE, AU LION BROCHANT DU MÊME, ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES.

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 de Gingins; ET AUX 2 ET 3 de Joinville, QUI EST: COUPÉ D'ARGENT AU LION ISSANT DE GUEULES, COURONNÉ D'OR ET D'AZUR A TROIS PAIRES DE MORAILLES OUVERTES D'OR POSÉES L'UNE SUR L'AUTRE.

Trois casques couronnés d'or.

Trois cimiers: Celui de dextre un cygne d'argent, celui du centre un lion issant de sable et celui de senestre un buste d'ange d'argent avec les ailes, sans les bras.

Sources: Ex-libris ms. et peint, aux armes II, de l'abbé Aimon, 1487. (Morton, p. 7, A.H.S. XXXIII, 1919.)
Un sceau du même, aux armes II, 1488. (Galbreath: *Sceaux*, p. 286, 5.)
Naville-Rilliet a copié le sceau du dit Aimon dans son arm. ms., lequel porte un écu parti Gingins et Joinville.
Un écu sculpté sur un panneau de bois (au MAH), datant de 1500 env., soit: Parti, au 1 coupé de Gingins et de Joinville, et au 2 de Crécherel qui est: D'azur au rencontre de cerf d'or. Sculpture très probablement exécutée pour Jacques de Gingins, sgr de Divonne, époux (1448) de Jeanne de Crécherel morte après 1504. (Galbreath, dans: Genava XI.)
Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Galbreath: Sceaux. — Arm. V. — Morton. — Genava. — R.G.V. II. — D.H.B.S.

GIRARD I

Voir planche

A une famille de ce nom appartient Ami Girard, B.G. en 1480, défenseur de l'indépendance genevoise. Il proposa l'alliance avec Fribourg. Plus tard, il occupa les charges de trésorier en 1524 et de syndic en 1529. Contraint de quitter la ville, il se retira à Fribourg et renonça à sa bourgeoisie.

Armes I: DE GUEULES AU MOUTON PASSANT D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ D'UNE ROSE D'OR AU CANTON SENESTRE DU CHEF.
(Naville-Rilliet)

Armes II: DE GUEULES AU CHEVAL PASSANT D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ D'UNE QUINTEFEUILLE D'OR AU CANTON SENESTRE DU CHEF.
(G.G.G.)

Armes III: UNE MARQUE DE MAISON. (Emaux inconnus.

Sources: Selon Naville-Rilliet « une seule lettre de ce même Ami Girard est scellée d'un sceau qui porte » les armes I. Les émaux sont de la composition de cet auteur.
Ce dernier avait relevé également deux sceaux du même personnage, dont l'écu portait une marque de maison. Ces sceaux à sec sont ceux de l'anc. coll. Galiffe XXIV, 37 et XXV, 9, au MAH. On en trouve de très nombreux spécimens (AEG: P.H., n° 1049), rect. à pans coupés 14 × 12 mm. L'un d'eux scelle un document daté du 21 novembre 1530. (Correspondance diplomatique d'Ami Girard, Besançon Hugues, Robert Vandel, etc.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe XXVIII, 1, au MAH) est décrit par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 54, comme étant celui d'Ami Girard, trésorier, 1526. Ecu aux armes II, avec cette différence que le cheval passant est accompagné de deux roses en chef.
Un cachet du même personnage, 1532, porte: Une fasce haussée, échiquetée, accompagnée en pointe de trois fleurs de lis posées 2 et 1, celle de la pointe surmontée d'une rose. Galiffe en donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 54.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, 26, et n° 87, f° 54. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

GIRARD II

Voir planche

Autre famille bourgeoise de Genève.

Armes: D'ARGENT AU CROISSANT ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT DE GUEULES.

Devise: DANS SA LUMIÈRE JE VAIS CROISSANT ET SOUS SA GUIDE JE SUIS CONTENT.

Sources: Selon Naville-Rilliet, « Louis Girard en 1638 donne au Gobelet de la Coulouvrenière une médaille » où figurent ces armes avec la devise.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 54.

GIRARD DES BERGERIES

Voir planche

Famille de Bourges en Berry, venue à Genève en la personne de Julian Girard, sgr des Bergeries, ffeu Jean, reçu B.G. le 3 novembre 1567. Elle a donné cinq conseillers du CC, et s'est éteinte au XVIII[e] s.

Armes: DE GUEULES A UNE PAIRE DE MORAILLES D'OR, OUVERTES EN CHEVRON, LIÉES D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉES DE TROIS LARMES D'ARGENT, POSÉES 2 ET 1. (Arm. V.)
Selon Naville-Rilliet « De gueules à deux masses d'armes d'or, la masse en bas, inclinées l'une contre l'autre en chevron, entourées d'une cordelière d'argent formant un huit de chiffre outre les deux bouts terminés en nœuds, en chef, et de trois larmes ou gouttes d'eau d'argent: deux flanquant les cordelières vis à vis le creux du huit de chiffre, la 3[e] entre les deux têtes des masses dans le cercle inférieur du huit de chiffre ».

Sources: Un cachet de « Jacob Girard des Bergeries, dr. en médecine et prof. en langue saincte à Lausanne », 1649 (ACV: Les Planches Hôpital VII 2). Cimier: Une touffe de plumes de héron.
Un ex-libris de Samuel Girard des Bergeries, fils du précédent, professeur à Lausanne, mort en 1691.
Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachets de Marie Girard des Bergeries, femme d'Alexandre Meronne, de Serres en Dauphiné. Testament en portf., 14 novembre 1707. (AEG: vol. 36.)

Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.
Palliot, *La Vraye et parfaite science des armoiries*, donne les armes « Girard à Bourges, de gueules à deux [paires de] morrailles d'or liées d'argent posées en chevron l'une sur l'autre », avec le dessin.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 54. — G.G.G. — Arm. V. — Morton. — Wegmann. — L.F.: Ex.-l. — Gal.: Not. gén. III. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

GIRARD dit GUERRE

Voir planche

Famille de Faëto (Principauté ultérieure, royaume de Naples), à laquelle appartiennent Nicolas et Pierre « Girard, dits Guerra », frères, reçus B.G. le 8 avril 1617. Le premier fut membre du CC. Elle compte entre autres Jean-Pierre-Maurice, 1750-1811, connu sous le nom de Girard dit Vieux, général, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 décembre 1809. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile à Paris. La famille est éteinte à Genève dans la lignée masculine.

Armes I: D'AZUR A UNE GIRARDE, TIGÉE ET FEUILLÉE, MOUVANT D'UNE TERRASSE, LE TOUT D'ARGENT.



Armes II: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS FLEURS DE TOURNESOL DU MÊME TIGÉES ET FEUILLÉES AUSSI D'OR, ET SOMMÉ D'UNE CROIX PATTÉE D'ARGENT.

Armes III: COUPÉ, AU 1 PARTI DE SABLE AU CASQUE D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME POSÉES 2 ET 1 ET DU SIGNE DES BARONS MILITAIRES (DE GUEULES A L'ÉPÉE HAUTE D'ARGENT), ET AU 2 D'OR A DEUX FASCES D'AZUR ACCOMPAGNÉES DE TROIS MOLETTES DU MÊME, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Sources: Selon Naville-Rilliet, les armes I lui ont été communiquées par Léonard-Jacob Girard dit Guerre, dizenier. La girarde est une sorte de plante.
Selon une fiche d'H. Deonna les armes II sont portées par une branche de la famille.
Les armes III sont celles du général créé baron. (Révérend I, t. II, p. 238. — H.D.: L.N. [XXXII, p. 180].)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 54. — G.G.G. — Révérend. — H.D. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

GIRAUD I

Voir planche

A l'une des familles de ce nom qu'il ne nous est pas possible d'identifier, Naville-Rilliet attribue les armes décrites ci-dessous. S'agit-il de celles de Sp. Salvator Giraud, médecin, originaire d'Angles en Provence, reçu B.G. le 3 juillet 1598, gratuitement avec ses deux fils?

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR ENTRE DEUX ÉTOILES D'ARGENT ET EN POINTE D'UNE GERBE DE BLÉ D'OR, LIÉE DE GUEULES.

Sources: Naville-Rilliet a vu ces armes sur un sceau de 1628. Les émaux qui figurent dans son arm. ms. sont sans doute de sa composition.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14 et n° 87, f° 54.

GIRAUD II

Voir planche

Etienne Giraud, de Nyons en Dauphiné, est reçu H.G. le 23 mars 1700. Son petit-fils Jean-François est admis B.G. le 15 février 1790.

Armes: DE GUEULES A TROIS ROSES D'ARGENT, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Sources: R.G.S. Ge. II, dit que ces armes sont celles des Giraud de Champvent.

Références: R.G.S. Ge. II.

GIROD

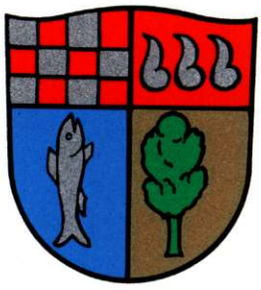
Voir planche

Famille originaire de Croset dans le Pays de Gex, dont trois rameaux furent reçus B.G. au XVII[e] s., soit: Nicolas et Pierre Girod, frères, marchands pelletiers, avec leurs enfants, le 4 novembre 1643; Jean et Pierre Girod, frères, natifs, avec Abram, Jacques, Matthieu, Samuel et Nicolas, fils du dit Jean, le 11 janvier 1669; Jean Girod « considéré comme natif, pour avoir esté aporté dès son bas âge et eslevé en ceste Ville », le 2 avril 1673.
La famille des B.G. de 1669 était encore représentée à Genève dans le premier quart du présent siècle. Parmi les nombreuses personnalités, il nous faut citer: Pierre, 1776-1844, professeur de droit 1814, du Conseil Représentatif 1814, conseiller d'Etat 1823-1841; neuf fois syndic, 1825 à 1841; Gédéon, 1781-1861, du Conseil Représentatif 1819-1839, conseiller d'Etat 1826-1839, trésorier général 1834; François-Auguste, 1812-1884, avocat, auditeur 1840, juge à la Cour 1868, du Conseil Représentatif 1840, député au Grand Conseil 1864, 1868, président du Conseil administratif 1860.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'OR ACCOMPAGNÉE DE DEUX CROISSANTS D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet dans son arm. ms. cite le nom de Girod, mais déclare ignorer « de quelle famille vient une médaille au Gobelet des orfèvres portant » ces armes-ci.
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XIX[e] s., s.d. Ecu aux armes Girod. Fine gravure.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 26 × 20 mm., XIX[e] s., s.d. Ecu aux armes Girod, sommé d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un croissant.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 54. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.



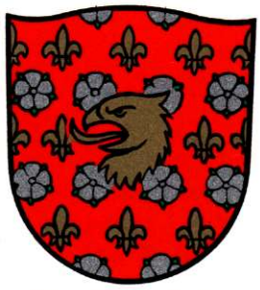
GERVAIS



GESSON



de GILLIERS



de GILLY de MONTAUT



GIRARD I



GIRARD II



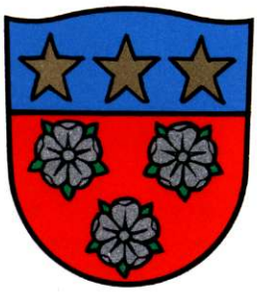
GIRARD
DES BERGERIES



GIRARD
dit GUERRE



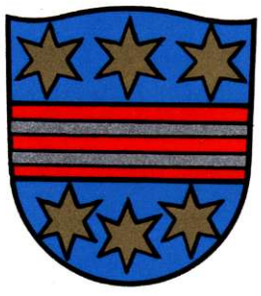
GIRAUD I



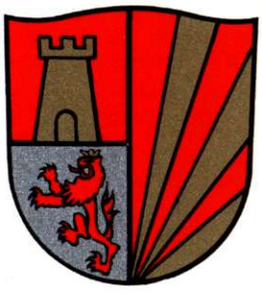
GIRAUD II



GIROD



GIRODZ



GIRON



GLARDON



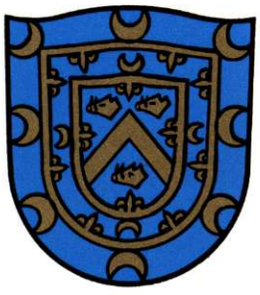
GODEFROY



GODEMAR



GOLAY



GORDON



GOSSE



GOUDARD

GIRODZ

Voir planche

Famille de Châlon-sur-Saône (France), à laquelle appartient Isaac « Girod ». Ses fils Barthélemi, Jacques-Isaac et Pierre, natifs, sont reçus B.G. le 9 avril 1725. Elle était encore représentée à Genève au début du XIX[e] s.

Armes I: D'AZUR A LA FASCE PALLÉE DE GUEULES ET D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR A 6 RAIS.

Armes II: D'AZUR A LA FASCE DE GUEULES CHARGÉE D'UNE JUMELLE D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉE DE SIX ÉTOILES A SIX RAIS D'OR, 3 EN CHEF ET 3 EN POINTE.

Cimier: Deux bras armés au naturel, les mains de carnation tenant une croix latine de gueules (ou d'argent) par le pied.

Sources: Reconnaissance de noblesse sous le nom de Girodz de Gaudy en faveur d'Alphonse Girodz, dit « de Gaudy », 1770-1839, col. en Prusse, par décret du roi de Prusse (communication de M[me] de Girodz de Gaudy à H. Deonna). Armes II.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1. — Rietstap. — H.D.: L.N. (XXXII, p. 141). — Gal.: Not. gén. VII.

GIRON

Voir planche

Nombreuses familles de ce nom, originaires de la région de Genève, établies à Onex, Chèvres, Vuillionex. Le premier B.G., soit Pierre Giron alias Mestral, d'Onex, est reçu le 5 avril 1446.

A l'une de ces familles appartient Charles Giron, 1850-1914, peintre et portraitiste, dont la descendance est encore représentée à Genève et à l'étranger.

Armes: PARTI, AU 1 COUPÉ DE GUEULES A LA TOUR D'OR, ET D'ARGENT AU LION DE GUEULES COURONNÉ D'OR, ET AU 2 MAL-GIRONNÉ D'OR ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES MOUVANT DE LA POINTE. Armes modernes appartenant à la famille du peintre Charles Giron.

Sources: Cachet moderne (communication de M[me] S. Giron, Genève, à M. L. Fulpius). Sans doute le même que celui du MAH (n° 3436), cire rouge. Ecu aux armes décrites ci-dessus. Le graveur a ajouté une bordure de sable chargée de cinq écussons. Couronne à neuf perles. Très belle gravure moderne.

Références: L.F.: Contrib. — D.H.B.S.

GLARDON

Voir planche

Famille de Vallorbe (Vaud), citée dès 1403, qui s'est distinguée dans l'enseignement de la musique au XVIII[e] s., l'industrie, les arts et la magistrature au siècle suivant. A celle-ci appartient Charles-Louis-François Glardon, peintre sur émail, N.G. le 20 janvier 1847 âgé de 21 ans.

Armes: D'OR A LA BANDE DE GUEULES.

Sources: Cachet du XIX[e] s. (coll. A. de Palézieux). Cimier: Deux plumes d'autruche. Supports: Deux lions. (Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.)

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

GODEFROY

Voir planche

Famille de savants, originaire de Paris, à laquelle appartient Denis Godefroy, 1549-1622, célèbre jurisconsulte, qui fut obligé de quitter Paris pour échapper aux persécutions religieuses, d[r] à Orléans 1579, occupe la chaire de droit de l'Académie de Genève dès 1580, reçu B.G. le 14 juillet de la même année « gratuitement, attendu qu'il est au service de la Seigneurie », du CC 1587. De ses deux fils, Théodore, 1580-1649, abjura et se rendit à Paris où il devint historiographe de France, et le second, Jacques, 1587-1652, jurisconsulte, resta fidèle à Genève, où il occupa plusieurs fois la charge de syndic. Famille éteinte à Genève.

Armes: D'ARGENT A TROIS HURES COUPÉES DE SANGLIER DE SABLE.
(Naville-Rilliet; G.G.G. donnent les hures lampassées de gueules.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2134), cire rouge, 11 × 9 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Godefroy, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Très fine gravure. Cachet de Jacques Godefroy, syndic, 1651.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, 22 × 18 mm. Ecu en forme de cœur, aux armes Godefroy, placé à l'intérieur d'un cartouche de style fin Louis XIV, orné de rinceaux. Couronne à neuf perles. Très belle gravure.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 55. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. Godefroy (manuscrit).

GODEMAR, GODEMARD

Voir planche

Famille originaire de Flandre, établie à Nyons en Dauphiné. Elle se réfugia à Genève pour cause de religion vers la fin du XVII[e] s. où l'un de ses membres Louys Godemar, chirurgien, décéda le 18 décembre 1687. La famille se fixa ensuite à Vandœuvres. Hector, fils de Guillaume Godemar, horloger, de Vandœuvres, est reçu H.G. le 29 avril 1755 puis C.G. en 1792, sa descendance subsistait encore au milieu du XIX[e] s. Son frère Isaac-Gabriel, graveur, est admis H.G. le 4 novembre 1765. La famille Godemar est éteinte à Genève.

Armes: DE SABLE A DEUX FASCES D'OR ET UNE ÉTOILE DU MÊME EN ABÎME.

Sources: Ces armes figurent dans les documents de l'époque, ainsi que dans l'Arm. de la Drôme. (Communication de M. F. Burckard, archiviste de la Drôme à feu le D[r] Hugo Oltramare.)
Une planche en couleurs « Armoiries des XVI quartiers de la gens Oltramare », dans: AHS LXX, Annuaire 1956, p. 40.

Références: AHS. — Arm. de la Drôme. — Rietstap. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; E.C., XVII[e] et XVIII[e] s.

GOLAY, GOLAZ

Voir planche

Famille de la Vallée de Joux (Vaud), citée au Lieu dès 1536 et qui a donné son nom à un hameau de la commune du Chenit.
De nombreux rameaux se sont fixés à Genève. Le plus ancien, R.G. en 1815, a donné Henri Golay, député au Grand Conseil, maire de Vernier 1912-1922. Vingt-deux personnes du nom de Golay ont été N.G. de 1824 à 1873.

Armes: D'ARGENT A LA BANDE TRANCHÉE DE GUEULES ET DE SABLE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE COURONNE DE GUEULES POSÉE EN BANDE ET EN POINTE D'UN CORBEAU DE SABLE COURONNÉ D'OR.

Sources: Plusieurs cachets des XVIII[e] et XIX[e] s. à ces armes. (Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.)

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849, et E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

GORDON

Voir planche

Ancienne famille originaire de Normandie, fixée en Ecosse, qui prétend y être venue au temps de Malcolm Canmore. Elle s'établit dans le comté de Berwick. La branche principale s'éteignit en 1402, en la personne de sir Adam Gordon; la lignée se continua alors par la fille de ce dernier, mariée à Alexandre Seton, dont les descendants continuèrent à porter le nom de leur mère, qui est la souche des ducs de Gordon. Georges, cinquième duc de Gordon, né le 2 février 1770 à Edimbourg, marquis de Huntly (Huntley), général en 1819 et plus tard chancelier d'Ecosse, est reçu à la bourgeoisie d'honneur de Genève le 10 janvier 1815. Il mourut le 28 mai 1836 sans laisser de postérité.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS HURES DE SANGLIER COUPÉES DU MÊME, LE TOUT ENCLOS DANS UN DOUBLE TRESCHEUR DE MÊME, FLEURDELISÉ A L'INTÉRIEUR ET ORNÉ DE CROISSANTS A L'EXTÉRIEUR.

Variante: Les armes primitives de la famille sont D'AZUR A TROIS HURES DE SANGLIER D'OR, SANS CHEVRON. ELLES SONT BRISÉES DE MULTIPLES FAÇONS PAR LES DIVERSES BRANCHES.
On donne aux marquis de Huntly les mêmes armes.

Sources: Pour tout ce qui concerne les témoignages héraldiques, voir les Arm. anglais.

Références: Arm.V. — Burkes Peerage. Baronetage Knightage. 1878. — Rietstap. — Bret. — L.F.: Contrib. — Dictionary of national biography.

GOSSE

Voir planche

Famille qui, d'après une tradition, serait originaire de Strasbourg, où l'on trouve un bourgmestre du nom d'Ulrich Gosse; il aurait passé à Sedan et de là se serait réfugié en Hollande à l'époque de la Révocation de l'Edit de Nantes. A cette famille appartiendrait Henri-Albert, 1711-1780, fils de Pierre, libraire à La Haye, venu à Genève pour y fonder une succursale de la maison paternelle, reçu B.G. le 15 janvier 1744. Son neveu Henri-Albert, 1753-1816, pharmacien, fut père et grand-père de médecins, dont Hippolyte-Jean, 1834-1901, député au Grand Conseil 1864, 1874 et 1878, conseiller municipal, conseiller administratif 1878-1882, professeur de médecine légale, conservateur du Musée archéologique dès 1872 et du Musée épigraphique. La famille Gosse est éteinte à Genève.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR COUCHÉ, ACCOMPAGNÉ DE TROIS LARMES DU MÊME, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UNE AIGLE ÉPLOYÉE DE GUEULES.
(Communication du D[r] H. Maillard à H. Deonna.)

Variante: LE CHEF D'OR.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2133), cire rouge, fragment, s.d. Armes Gosse: Variante).
Un cachet (anc. coll. Blavignac, n° 80, acquise de Mayor 1913; au MAH, n° 1018), cire rouge, rect. 21 × 16 mm., XIX[e] s., s.d. Armes Gosse: Variante. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Deux plumes d'autruche. Lambrequins. Deux décorations. Gravure d'une exécution parfaite. Ce même cachet figure dans la coll. J.-J. Dunant (au MAH), cire rouge, incomplet, avec la mention « Docteur Gosse », s.d.

Références: R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

GOUDARD

Voir planche

Famille de Montereau (Seine-et-Marne, France), à laquelle appartient Jean ffeu Pierre Goudard, pâtissier, reçu H.G. le 22 juillet 1555, B.G. le 24 janvier 1559.

Armes: D'ARGENT AU SAPIN DE SINOPLE, MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DE MONTAGNE DU MÊME ET ACCOSTÉ DE DEUX LOSANGES DE GUEULES.
G.G.G. citent Vidart comme référence.

Références: AEG: Vidart, Arm. du Pays de Gex, Mss. hist. 241 *bis*. — G.G.G.

GOUDET

Voir planche

Famille originaire d'Avully, établie à Cartigny, à laquelle appartient Abraham Goudet reçu B.G. le 11 mai 1610, avec son fils Jacques. Elle a donné trois membres du CC. Nous citerons: François, 1653-1719, négociant en Hollande, ami de Bayle, auteur de: *Huit entretiens pour... une paix générale* 1690; Pierre, 1715-1789, petit-fils du précédent, secrétaire de l'Hôpital, qui prit parti avec passion pour les Représentants contre les Négatifs et les Natifs et

publia d'importantes brochures polémiques. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: I (anciennes): DE GUEULES A LA TOUR D'ARGENT POSÉE SUR UNE TERRASSE ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX CROISSANTS, LE TOUT D'ARGENT, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR. Naville-Rilliet ne donne pas la tour posée sur une terrasse.



Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 aux armes anciennes, ET AUX 2 ET 3 D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CANETTES, POSÉES 2 ET 1. (Naville-Rilliet).

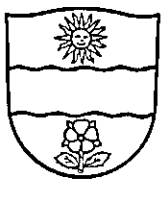
Sources: Dès le XVIII[e] s., la famille écartèle ses armes avec celles d'une autre famille, ce qui donne le type II.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2346), cire rouge, ovale 20 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II. L'écu soutenu par des rinceaux, reliés par une guirlande de fleurs partant d'une tête d'enfant fixée à sa base. Couronne. Supports: Deux lions à la tête de face. Charmante composition héraldique du XVIII[e] s., très finement gravée. Cachet Goudet, s.d.
Galiffe donne deux dessins des armes II, dans ses arm. mss. n° 86, 14 et n° 87, f° 55. Aux 2 et 3 de l'écartelé, il peint des merlettes, comme il est indiqué dans les Not. gén.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu de forme violon à l'intérieur d'un cartouche Louis XV, très tourmenté, orné de rinceaux, de fleurs et d'une coquille. Couronne. Supports: Deux griffons, celui de dextre issant et celui de senestre couché. Toute la composition repose sur une terrasse. Gravure exceptionnelle par sa qualité. Cachet Goudet, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — R.G.S. Ge. III. — D.H.B.S.

GOUIN: voir GAVIN

GOULART, GOULARD

Famille à laquelle appartient Simon Goulart, 1543-1628, pasteur à Genève dès 1566, aumônier des troupes genevoises 1589, président de la Compagnie des pasteurs de 1607 à 1612. Auteur d'importantes publications: *Mémoires de l'estat de France*, 1576-1577; *Mémoires de la Ligue*, 1587-1590, etc.; il fit un récit de l'Escalade, traduisit des œuvres de Bèze, Plutarque, etc. Sp. Simon Goulart, « natif de Senlis au pays de France », est reçu B.G. le 16 novembre 1571, « gratuitement, eu esgard de son ministère ».



Armes I: UNE FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL ET EN POINTE D'UNE ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE.

Variante: LA FASCE EST ONDÉE.

Armes II: D'AZUR A UNE NUÉE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR CHARGÉ DU TRIGRAMME IHS ET EN POINTE D'UNE ROSE DE GUEULES, TIGÉE ET FEUILLÉE DE SINOPLE.

Sources: Un ex-libris dessiné à la plume, 83 × 83 mm., aux armes Goulart, la rose entre les lettres S et G, devise: DIEU DONNERA GRÂCE ET GLOIRE, aux humbles de cœur. Ex-libris de Simon Goulart, 1626. (Wegmann, n° 3050.)
Une gravure sur bois du XVII[e] s. représente « Simon Goulart senlisien » en buste, accompagné de ses armes; elles sont à l'intérieur d'un cartouche et présentent une variante, soit une rose non tigée ni feuillée.
Un manuscrit de Jean Goulart, intitulé: « Sommaire discours des Droicts et [authentiques] authorités que le duc de Savoye prétend lui appartenir sur la cité de Genève », 1611 (propriété du D[r] F. Rilliet). L'auteur a dessiné ses armes (variante), la rose entre les lettres J et G, avec la première partie de la devise en latin.
Un dessin à la plume, 155 × 215 mm., contenant les armes Goulart, la rose entre les lettres J et G, avec la première partie de la devise. Ex-libris de Jean Goulart, 1626. (Wegmann, n° 3048.)
Un dessin à la plume, 65 × 105 mm., contenant les armes Goulart, variante, mais au soleil rayonnant. Légende: A Jean Goulart Genevois, & A ses Amis. 1629. (Wegmann, n° 3049.)
Les armes II sont peintes dans le livre de famille de Ville. (H. Deonna.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

GOULET

Famille de Metz en Lorraine, à laquelle appartient David ffeu Jean Goulet, maître tailleur d'habits, reçu B.G. le 20 décembre 1641. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de Jeanne Goulet, femme d'André Butini, C.G., décédée le 16 mars 1737.



Armes: UN LION.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 2, au MAH, n° 2135), cire rouge, ovale 15×12 mm.; style nerveux et incisif de la seconde moitié du XVII[e] s. Ecu au lion, émaux non indiqués. Casque et lambrequins. Cimier: Une tête d'ange (?). Beau spécimen de gravure. Cachet de Pierre ffeu David Goulet, orfèvre, testament 8 janvier 1706. Selon une fiche H. Deonna, les armes de cette famille sont: D'azur au lion d'or rampant contre une fontaine d'argent. Elles sont encore portées par les Goulet, de Rugy, en France. (Rietstap.)

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 49, et n° 87, f° 55. — Rietstap. — Gal.. Not. gén. VI.

GOURGAS

Voir planche

Famille originaire de Sommières en Languedoc, à laquelle appartient Jean-Louis Gourgas, reçu B.G. le 28 septembre 1725.
Sous l'ancien régime elle a donné deux membres du CC, dont l'un, Pierre-Henri, 1743-1832, avocat, fut en outre membre du Petit Conseil, syndic 1814-1815 et conseiller d'Etat 1815-1832. La famille existait encore en 1871. Un hôpital pour enfants fondé par elle porte son nom.

Armes: D'OR A UN GOUR DE SABLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME TRAVERSÉE PAR UNE RIVIÈRE D'ARGENT, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ D'UN GAS D'ARGENT VOLANT EN FASCE.
(Le gour est un arbre et le gas un oiseau, tous deux du Languedoc.)

Supports: Deux cygnes.

Cimier: Une tête et col de cygne.

Sources: Deux ex-libris, dont l'un signé P.L. (Pierre Légaré), aux armes Gourgas. Supports. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Légende: «Jean Louis Gourgas», 1738-1819, vers 1760. Un autre ex-libris, fin XVIII[e] s., aux mêmes armes, de Ja. Gourgas. (L.F.: Ex-l., n[os] 77, 78, 76.)
Un cachet (anc. coll. Blavignac, n° 748, au MAH, n° 1046), cire rouge, ovale 17 × 14 mm. Ecu aux armes Gourgas, posé dans un cartouche. Supports. Casque grillé posé de face. Cimier. Petits lambrequins. Le graveur a donné une terrasse de sinople.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale env. 32 × 26 mm., incomplet, XIX[e] s., s.d. Ecu aux armes Gourgas. Supports. Casque grillé posé de face. Cimier. Une banderole supporte la composition, à laquelle pend la croix d'un ordre. Légende: DIEU ET LE ROI.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14 et n° 87, f° 55. — G.G.G. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

GOUY

Voir planche

Famille originaire de Flandre, puis établie à Ferrière en Dauphiné. Au XVIII[e] s. elle portait le nom de Gouy de la Ferrière. Daniel, fils de Jacques Gouy dit la Ferrière, est reçu C.G. en 1792.

Armes: L'ÉCU EST VÊTU D'AZUR; LE CHAMP (EN LOSANGE) EST ÉCARTELÉ PAR UN PARTI ET UN COUPÉ, AU 1 D'ARGENT A DEUX LIONS LÉOPARDÉS DE GUEULES, AU 2 D'OR AU CHEF DE SABLE CHARGÉ DE TROIS COQUILLES D'ARGENT, AU 3 D'OR PLEIN, ET AU 4 D'ARGENT A TROIS FLEURS DE LIS DE GUEULES AU PIED COUPÉ.

Sources: Document communiqué à M. L. Fulpius par M[e] L. Gouy, avocat, Genève.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique.

GOYET

Famille du Crest en Savoie, à laquelle appartient Vénérable et No. Amblard Goyet, chanoine dès 1490, juge des appellations en 1491, vicaire général de l'évêché en 1494, official 1496 et conseiller du siège épiscopal; abbé de Filly près de Thonon. Reçu B.G. le 22 janvier 1487, gratuitement, il était D[r] en droit; son père, No. François, est reçu B.G. le lendemain.



Armes: UNE FASCE ENGRELÉE ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Pierre tombale de No. Amblard Goyet, B.G., mort le 7 mars 1517 (au MAH, jadis à St-Pierre). La gravure très effacée représente le chanoine en vêtements sacerdotaux, dans une sorte d'édifice à fronton triangulaire; dont le tympan est orné d'un chapeau à houppes. De chaque côté en haut, les armes décrites ci-dessus.
Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 55, cite un certificat mortuaire de No. Humberte Goyet, femme de Jean Clément, signé d'Etienne Goyet, S. de Copponay, 1542 (lequel a signé Copponay), et scellé de ses armes, soit: Ecartelé, aux 1 et 4 une fasce accompagnée de trois étoiles, aux 2 et 3 un demi-bouquetin. La dite Clément née Goyet, morte en sa maison à Pregny.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 3*bis*, au MAH), que nous n'avons pas vu mentionné par Galiffe, dans son arm. mss. n° 87, f° 56. Cachet de P. Goyet, abbé de Filly, 1573.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f[os] 55 et 56. — G.G.G. — W.D.: P.S., n° 477.

GRADELLE

Voir planche

Famille originaire de Toulouse (France), laquelle remonte à Mengeon Gradelle, père de Jacques et de «Boneaulx», tous deux cordonniers, H.G. le 9 janvier 1554 [les 2 !], le premier reçu B.G. le 24 octobre 1555» «en esgard de monsr. Calvin duquel il a la belle-fille», le second, le 8 novembre de la même année. Elle donna trois membres du CC au XVII[e] s. et paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du XVIII[e] s.

Armes: D'ARGENT AU CHÊNE DE SINOPLE SUR UNE TERRASSE DU MÊME, SURMONTÉ EN CHEF D'UN COUTEAU DE CHAMOISEUR DE GUEULES, POSÉ EN FASCE.

Sources: Naville-Rilliet donne la définition suivante: «une espèce de couteau à deux mains et deux tranchants de gueules». Galiffe fait reposer le couteau sur le sommet de l'arbre.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 56. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

GRAMMONT, de

Voir planche

Famille du Bugey, à laquelle appartenait Humbert de Grammont, chanoine de Genève, qui succéda comme évêque à Guy de Faucigny en 1123. Il conclut un traité en 1124 avec Aimon comte de Genève (accord de Seyssel), par lequel ce dernier reconnaît la souveraineté de l'évêque.

Armes: DE GUEULES AU LION D'ARGENT.

Références: Guichenon. — Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 56. — G.G.G. — D.H.B.S.

GRANDJEAN I

Voir planche

Selon Naville-Rilliet, famille de Bourgogne, connue sous le nom de Grand Jean de Foulchy. Il pense qu'à celle-ci appartenait Sp. Mathias «Grandjan», fils de Loys, de «la Claicte» (La Clayette) en Mâconnais, ministre de l'Eglise de Dieu, reçu B.G. le 22 juillet 1557, «gratis au regard dudit ministère». Le même auteur cite «Colombe Grandjean de Foulchy, femme de No. Dominique Magnin, sgr du Marteray, B.G., fille de No. Jean Grand Jean de Foulchy et d'Huguette de la Balme». Elle «eut une fille mariée à Samuel Le Maire», dont est issue «une immense postérité».

Armes: D'ARGENT A LA PLANTE DE FOUGÈRE ARRACHÉE DE SINOPLE.

Sources: Naville-Rilliet cite l'Arm. de Du Buisson, qui donne ces armes à la famille Grand Jean de Foulchy.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14 et n° 87, f° 56.

GRANDJEAN II

Famille de La Sagne et de La Brévine (Neuchâtel), dont le nom est Grandjean-Perrenoud-Comtesse, mais est appelée ordinairement Grandjean (D.H.B.S.). A cette famille appartiennent: Charles Grandjean-Perrenoud-Comtesse, né le 9 juillet 1825, au Locle (Neuchâtel), graveur, fils de Charles-Auguste et de Sophie Jacot-Descombes, N.G. le 1er septembre 1876, admis à la commune de Genève; et Paul Grandjean-Perrenoud-Comtesse, né le 6 juillet 1855 au Locle, horloger, fils de Charles et d'Adeline Droz dit Busset, N.G. le 19 décembre 1876, admis à la commune de Genève.

Armes: DE GUEULES A LA CLEF D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE DEUX POINTES DE DIAMANT D'OR.

Sources: L'Arm. N. donne ces armes à une famille Grandjean du Locle, B. de Valangin en 1660.

Références: Arm. N. — AEG: Bgsie E 5. 1875-1894. — D.H.B.S.

GRANDSON, de

Voir planche

Illustre famille de dynastes du Pays de Vaud, remontant au Xe s., à laquelle appartient Ebal IV, cité de 1200 à 1235. Celui-ci répartit les domaines de sa famille à ses fils laïques, soit La Sarraz, Champvent et Grandson, qui fondèrent trois familles distinctes. Il fut également le père d'Aimon de Grandson, chanoine de Lausanne 1209, évêque de Genève 1215-1260, mort en 1262.
Les Grandson du Pays de Vaud se sont éteints avec Guillaume, chevalier en 1384-1408 et sgr de Ste-Croix, alors que la branche anglaise fondée par Guillaume, mort en 1335, lord et membre du Parlement en 1298, fut la souche des lords Grandisson, dont le titre s'est perpétué jusqu'à nos jours par les femmes.

Armes: PALLÉ D'ARGENT ET D'AZUR DE SIX PIÈCES A LA BANDE BROCHANT DE GUEULES, CHARGÉE DE TROIS COQUILLES D'OR.

Cimier: Une cloche.

Devise: A PETITE CLOCHE GRAND SON.

Sources: Pour tout ce qui concerne les témoignages héraldiques, voir l'Arm. V.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 56. — G.G.G. — Arm. V. — D.H.B.S.

GRANGE

Voir planche

Famille originaire de Gland (Vaud), à laquelle appartient François Grange, ffeu Pierre, reçu B.G. le 24 janvier 1581.
A une autre famille de ce nom fixée à Genève dans la première moitié du XIXe s. appartient François-Louis Grange, commis, né à Genève le 19 avril 1843, N.G. le 18 mai 1869, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'OR ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT ET EN POINTE D'UNE HURE DE SANGLIER DU MÊME.

Sources: Cachet moderne. (Communication de M. Ph. Grange, régisseur, à M. L. Fulpius.) Sans doute le même que celui du MAH, n° 3437, cire rouge, rect. à pans coupés. Ecu surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Une étoile. Lambrequins.
Rietstap donne ces armoiries à une famille Grange du Forez.

Références: L.F.: Contrib. — Rietstap. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874.

GRANGIER

Voir planche

Plusieurs familles de ce nom, mais d'origines différentes ont été reçues à la bourgeoisie sous l'ancien régime. A l'une d'elles appartient Georges Grangier, fils de Michel, de Dijon (France), tondeur de draps, reçu H.G. le 6 septembre 1572, B.G. le 29 mars 1580.

Armes: DE GUEULES OU DE SINOPLE A LA GRANGE D'ARGENT.

Variante: D'AZUR A LA GRANGE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR ET EN POINTE D'UN CROISSANT DU MÊME.
(d'Hozier: Arm. de France, Bourgogne)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2.

GRAS

Voir planche

Jacques Gras, fils d'Honorat, de St-Paul-en-Terre-Neuve (Provence), est reçu H.G. le 15 octobre 1557, B.G. le 27 janvier 1567, avec son fils David.

Armes I: UNE TÊTE DE CHEVAL, AU CHEF DENTELÉ (Emaux inconnus.)

Armes II: D'AZUR AU LION D'OR, ET BROCHANT SUR LE TOUT TROIS BARRES DE GUEULES.

Sources: Galiffe donne le dessin d'un cachet aux armes I dans son arm. ms. n° 87, f° 56, avec l'indication: «J. Gras. 1611».
Naville-Rilliet, dans son arm. ms. dit que le B.G. de 1567 «paroit avoir été de la noble maison des Gras de Provence», qui porte les armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15 et n° 87, f° 56.

GRAVE, de La

Voir planche

Ancienne famille savoyarde dont les possessions féodales dans l'ancien bailliage de Ternier furent érigées en baronnie en 1757; ces terres passèrent ensuite sous la juridiction genevoise. Ses membres portèrent les titres de barons d'Avusy, sgrs de Sézegnin. La famille s'est éteinte en la personne de Marie de la Grave, morte à Avusy en juin 1922.

Armes: DE GUEULES A LA BANDE ÉCHIQUETÉE DE DEUX TIRES D'OR ET DE SABLE.

Sources: Ancien château de La Grave (Avusy). Sur la porte d'entrée, dans un médaillon, armes de la famille, martelées à la Révolution; au-dessous, 1626 et cœur.
Une clef de voûte d'une porte de grange à Cartigny, armes de La Grave, maison Dufour, avec la date 1637. (W.D.: P.S., n° 717.)
Tableau des huit quartiers de « Gius^e Nicolao de la Grave, cavaliere de S^ti [Maurice et Lazare], colonello comand^te del reg. Savoya-infanteria del Postulante ». Les huit écus des arrière-grands-parents sont: 1) de La Grave; 2) Sautier, sgrs de la Balme; 3) Domen, de Saugey; 4) de Lambert; 5) de Loche; 6) de Chevron-Villette; 7) de La Fléchère (voir ce nom); 8) de Bellegarde. (Document du XVIII^e s. appartenant aux AEG.)
La commune d'Avusy a adopté le 28 mars 1924 les armoiries de la famille de La Grave avec modification des émaux.

Références: Foras. — W.D. — L.F.: Contrib.

GRAVIER

Famille de La Grave en Dauphiné, à laquelle appartient M^tre Michel Gravier, maître graveur, reçu B.G. le 3 novembre 1602, gratuitement « heu egard à ses services lors de la prise de l'Escluse, et autres qu'il pourroit faire cy-après ».



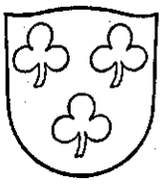
Armes: COUPÉ A LA GRUE DE L'UN EN L'AUTRE. (Emaux inconnus.)

Sources: Selon Naville-Rilliet, « les deux frères de Mesdames Bonnet et Vieusseux prirent le nom et les armes Godefroy en héritant d'un Mr. Godefroy à Londres et portoient » les armes décrites ci-dessus, qui ne sont pas celles de la famille Godefroy (voir ce nom).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 56.

GREL

Joseph Grel, maître cordonnier, natif, est reçu B.G. le 3 juillet 1790, et Jean-Antoine Grel, monteur de boîtes, natif de la 2^e génération et ses deux fils mineurs sont reçus B G. le 19 août 1791. Autres réceptions en 1790, 1791 et 1792.



Armes: TROIS TRÈFLES POSÉS 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet daté par H. Deonna du début du XIX^e s., sans préciser son appartenance.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5.

GRENIER

Voir planche

Famille originaire de Pregny (près Genève), B. de Vevey en 1679, qui a essaimé dans le Lavaux (Lutry 1788, Corsier 1816, Grandvaux 1826, Corseaux 1846), B. de Lausanne 1843 et 1864. Aimé Grenier, négociant, de Vevey et ses cinq fils sont reçus B.G. le 22 novembre 1721. Naville-Rilliet note dans son arm. ms.: « MMrs. Grenier prétendent que leur famille est noble ».

Armes: D'AZUR A TROIS TRIANGLES ÉVIDÉS D'OR, POSÉS 2 ET 1.

Sources: Stalles à l'église de St-Martin à Vevey, début du XVIII^e s., en pointe un mont de deux coupeaux (ou un croissant?).
Cachets vers 1750, mention des émaux. Supports: Deux lions, ou un. Les trois triangles sont joints, parfois, de façon à former un grand triangle avec un petit triangle inscrit: girouettes aux Novalles, vers 1750. Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, fragment, XVIII^e s., s.d., écu ovale aux armes Grenier, à l'intérieur d'un cartouche. Casque grillé tourné à dextre. Petits lambrequins. Gravure médiocre.
Cachet Grenier, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 57. — Arm. V. — D.H.B.S.

GRENUS, GRENUS, de

Voir planche

Famille d'Armentières (France), puis de Tournai (Belgique), à laquelle appartient No. Gilles Grenus, né vers 1490-1566, licencié ès lois, sgr de la Tour à Lhommoy, conseiller pensionnaire à Tournai et lt. impérial de cette ville, obtient des lettres confirmant et reconnaissant sa noblesse, par l'empereur Charles-Quint le 4 novembre 1553. Son fils No. Michel, 1534-1590, se réfugia en Suisse; il fut cap. de cavalerie de Henri IV. Celui-là fut le grand-père de No. François Grenus, 1593-1651, natif de Morges et originaire de Tournai, reçu B.G. le 13 novembre 1620, du CC 1632, du LX 1651, commissaire des guerres de l'Empereur en Franche-Comté; il obtient en 1647 une reconnaissance de noblesse par lettres patentes de l'empereur Ferdinand III. La famille Grenus a donné sous l'ancien régime dix-sept conseillers du CC, dont cinq du Petit Conseil, tous syndics, de nombreux magistrats ainsi que des officiers aux services de France, de Hollande et de Venise. (Naville-Rilliet.) Il nous faut citer entre autres personnalités: Jacques, 1620-1697, premier syndic, chargé de plusieurs députations en Suisse et auprès des ducs de Savoie et d'Enghien. Il se distingua par sa bienfaisance et ses largesses pour la République. François-Théodore-Louis, 1785-1851, historien, publia des extraits des registres du Conseil

et un important ouvrage relatif à l'histoire du Pays de Vaud. De son vivant il fit don à Genève de plusieurs immeubles et légua à la Confédération un million de francs pour une caisse des invalides. Toutes ces branches sont éteintes à l'exception de celle de Berne, issue d'Albert-Maurice-Edmond, 1839-1909, officier au service de Naples, col. fédéral, B. de Berne en 1864, arrière-petit-fils de Jacques Grenus, 1751-1817, avocat, polémiste et homme politique genevois à la fin du XVIII[e] s. Le titre de baron héréditaire du St-Empire octroyé le 23 juillet 1806 à Jean-Ferdinand décédé en 1831, fut transféré le 23 mai 1857 par le roi Léopold I[er] de Belgique à la ligne collatérale soit celle de Berne.

Armes I: D'AZUR A TROIS ÉPIS TIGÉS ET FEUILLÉS D'OR MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.
Armes de la branche aînée qui s'éteignit à la fin du XVI[e] s.

Armes II: D'ARGENT A LA BISSE TORTILLÉE DE DEUX RETOURS DE GUEULES, AU CHEF COUSU D'AZUR, CHARGÉ DE TROIS MOLETTES D'ARGENT.
Armes de la branche genevoise, laquelle prit très souvent les épis de la branche aînée pour les mettre à la place des molettes.
Variantes nombreuses des types I et II. M. H. Deonna en a relevé dix-neuf, nous en donnons quelques-unes dans l'ordre chronologique.

Variante I: ÉCARTELÉ AUX 1 ET 4 D'AZUR A TROIS ÉPIS D'OR EN FASCE, AUX 2 ET 3 D'AZUR A TROIS COLOMBES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1 ET MEMBRÉES DE GUEULES.
1621.

Variante II: PARTI AU 1 GRENUS, AVEC LES ÉPIS EN CHEF, ET AU 2 GUESNON ALLIANCE GRENUS, QUI EST: DE GUEULES AU CHEVRON PLOYÉ D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX LIONS AFFRONTÉS D'ARGENT ET EN POINTE D'UN CŒUR DU MÊME D'OÙ SORTENT TROIS FLEURS D'AZUR TIGÉES ET FEUILLÉES DE SINOPLE.
1647.

Variante III: TROIS ÉPIS POSÉS 2 ET 1, LE DERNIER MOUVANT DE LA POINTE ET ACCOMPAGNÉ DE DEUX ROSES.

Variante IV: UN ÉPI TIGÉ ET FEUILLÉ, AU CHEF SOUTENU D'UNE DEVISE ET CHARGÉ D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES.

Variante V: D'AZUR A L'ÉPI D'OR PORTANT UN CROISSANT RENVERSÉ DU MÊME, SURMONTÉ EN CHEF D'UN ÉCUSSON D'ARGENT A LA BISSE DE GUEULES, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS MOLETTES D'OR LE DIT ÉCUSSON ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Variante VI: COUPÉ AU 1 D'AZUR A TROIS ÉPIS D'OR MOUVANT D'UNE FASCE ET ACCOMPAGNÉS EN POINTE DE TROIS MOLETTES, LE TOUT DU MÊME, ET AU 2 PARTI D'ARGENT A LA BISSE TORTILLÉE DE DEUX RETOURS DE GUEULES ET DE GUEULES A L'AIGLE ÉPLOYÉE D'OR.
1806.

Variante VII: D'ARGENT A LA BISSE TORTILLÉE DE GUEULES, LA LANGUE DARDANTE ET BIFURQUÉE D'OR, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS MOLETTES D'OR.
1857.

Cimier: Une tête de serpent de gueules issant entre un vol d'argent et trois épis d'or.
(Naville-Rilliet)

Devise: O DIEU TU NOUS VOIS GRENUS.
La même devise est parfois au singulier. Elle aurait été octroyée en 1452 à Guillaume Grenus par Philippe le Bon duc de Bourgogne.

Sources: Lettres de noblesse données par l'empereur Charles-Quint à Gilles Grenus pour ses services personnels, datées de Bruxelles le 4 novembre 1553, tant en octroi qu'en reconnaissance et confirmation de noblesse. Armes II.
Noblesse confirmée en 1586 par le roi Philippe II en faveur de Simon Grenus, 1538-1609, écuyer, sgr du Fay, B. de Tournai, grand prévôt de cette ville, conseiller et lt. du dit roi. L'archiduc Albert d'Autriche le créa chevalier le 9 février 1600.
Le diplôme de noblesse accordé à Paul Grenus le 5 avril 1621 par le roi Jacques I[er] d'Angleterre. Variante I.
Lettres de noblesse données par l'empereur Ferdinand III à François Grenus, 1553-1651, avec confirmation de sa noblesse et une nouvelle concession. Variante II, parti Guesnon.
Louis XIV confirma la noblesse des Grenus, le 21 janvier 1712, en faveur de Gabriel, 1672-1738, Dr en droit 1696, du CC 1698, auditeur 1701, châtelain de Jussy 1707, conseiller d'Etat 1709, syndic 1721, 1725, 1729 et 1733, premier syndic 1737, lt. 1722, et de Pierre, 1658-1749, du CC 1691, lt.-col. au rgt suisse de Surbeck; col. puis brigadier des armées de S.M.T.C. Confirmation de noblesse sans augmentation d'armes.
Le diplôme de noblesse accordé par l'empereur d'Autriche à No. Jean-Ferdinand de Grenus, 1752-1831, cap. au service de France, du CC 1784, avec le titre de baron héréditaire du Saint-Empire romain, le 23 juillet 1806. Le prédicat de « Généreux » joint à la particule prénominale *de* lui sont donnés. Variante VI. Devise. No. Jean-Ferdinand fut le père de François-Louis-Théodore, baron de Grenus, 1785-1851, dernier mâle de ce rameau.
Le diplôme concédé par le roi Léopold I[er] de Belgique à Paul-Louis-César de Grenus, son consul général auprès de la Confédération helvétique, (Laeken) Bruxelles, le 20 mai 1857, transcrit le 28 du même mois. Le titre de baron héréditaire lui est accordé sur sa demande « en sa qualité d'aîné de la branche aînée ». L'écu porte la variante VII, « timbré de la couronne de Baron pour le titulaire et pour les autres descendants d'un heaume d'argent, grillé, colleté et liseré d'or, fourré et attaché de gueules, au bourrelet et harnachement d'or et d'azur ». Cimier.
(H.D.: L.N. XXXII, p. 17, 18, 19, 20 et 21.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe XXXI, 22, au MAH), écu portant la variante III. Casque accosté des lettres I G F. Cachet de Jean-François, ffeu Denis Grenus, B.G. en 1664 et B. de Morges, fin XVII[e] s.
Un cachet (anc. coll. Galiffe XXIX, 34, au MAH, n° 2138), cire rouge, fragment, fin XVII[e] s. Ecu aux armes variante IV. Emaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Jeanne Dufour, veuve de Jonas Grenus, C.G. et ancien auditeur. Le même personnage porta selon Galiffe (arm. ms. n° 87, f° 56), un lion ou un lion issant et ses initiales.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille XVII, 25, au MAH, n° 2137), cire noire, ovale. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé et couronné, tourné à dextre. Cimier: Un oiseau (phénix?). Galiffe voit une tête de serpent entre deux demi-vols. Supports: Deux lions. Très belle composition héraldique de la fin du XVII[e] s./début XVIII[e] s. Cachet de Jacob ffeu Jacques Grenus, C.G., cap. au service de France, 1713.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2292), cire noire, ovale 18 mm., fin XVII[e] s., d'un style semblable au cachet n° 2137. Gravure incisive de qualité. Cachet Grenus, s.d.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 192), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XIX[e] s., que nous citons à titre de curiosité: il porte un tortil de baron surmonté de trois épis mal ordonnés. Devise: O DIEU TU NOUS VOIS GRENUS.
Un cachet, dont l'écu porte un chef (à trois épis) ondé d'azur. Cimier: Un cygne essorant d'argent, ayant entre les ailes deux épis d'or. Devise. Cachet du baron Théodore de Grenus, 1785-1851.
Naville-Rilliet dans son arm. ms. cite les documents suivants: « Une médaille donnée à l'Exercice de l'Arquebuse, par François Grenus, du CC en 1632, et sur une médaille et un tableau donnés au dit Exercice en 1646 par Jacques Grenus, son fils aîné, Roi de l'Arquebuse et auditeur la dite année [Armes II, molettes d'or], surmonté d'azur à l'épi d'or, coiffé d'un croissant d'or renversé, accompagné de deux étoiles d'or avec la devise au singulier, O DIEU

TU ME VOIS GRENU, et que sur la médaille donnée une seconde fois par François Grenus en 1646 au dit Exercice, à cause de la fête qu'il donna au sujet de la Royauté de son fils à tous les Députés des Arquebuziers du pays de Vaud, on voit que le sur chef porte trois épis d'or au lieu d'un, avec [la devise au pluriel]. La plupart des autres médailles données aux divers Exercices portent ainsi les armes, jusqu'en 1768, et tel est le mode suivi actuellement. Mais sur une médaille donnée en 1706 à l'Arc par No. Théodore Grenus, syndic, on ne voit que l'écu du serpent, et il n'y a d'épis qu'au cimier, avec la devise au pluriel.» « On voit sur une médaille d'or donnée en 1654 à la Coulouvrenière par Jonas Grenus et sur un tableau par lui donné en 1657 [Variante V], mais dans le Tableau, l'écusson est séparé du chef, qui porte le petit écusson et les deux étoiles, par une devise d'or en fasce laquelle porte les mots [devise au singulier]. Ce Jonas, du CC en 1652, avoit été trois fois Roi de l'Arquebuse 1654, 1656, 1657. A son testament il y a trois épis au lieu d'un et la devise au pluriel.»

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f^os 56, 57. — G.G.G. — AHS. 1917. — Arm. V. — L.F.: Ex.-l. — Wegmann. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. III. — Montet. — D.H.B.S.

GRESSE

Famille originaire de Chamaloc (Drôme, France), à laquelle appartient Pierre Gresse, marchand horloger, reçu H.G. le 23 décembre 1776, B.G. le 11 mai 1791 avec ses quatre fils mineurs.

Armes I: TRANCHÉ, EN CHEF TRANCHÉ D'ARGENT ET DE SINOPLE, EN POINTE TRANCHÉ-DENCHÉ D'ARGENT ET D'AZUR, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.



Armes II: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN LION SENESTRÉ DE LA LETTRE D.

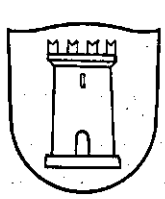
Sources: Les armes I proviennent sans doute d'une officine italienne. Elles sont données par l'Arm. V. à une famille Gresse, de Bourdeaux en Dauphiné, réfugiée au Pays de Vaud en 1689 et éteinte vers 1750. H. Deonna les attribue à la famille Gresse B. de Genève.

Un cachet argent, fin du XVII^e s., ovale. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Propriété de M^lle Visieu.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, 272/7. — Arm. V.

GREYRES, GRIÈRES, de

No. Aymon de Greyres est reçu B.G. gratis en 1479.



Armes: UNE TOUR OUVERTE D'UNE PORTE. (Emaux inconnus.)

Sources: Pierre tombale de Guillaume de Greyres, mort le 26 février 1498, primitivement à St-Pierre (actuellement au MAH). Le chanoine est revêtu de son costume sacerdotal, les mains jointes, les pieds reposant sur un chien. L'effigie est encadrée par un arc trilobé; dans les angles supérieurs deux écus à ses armes. Le défunt avait été chanoine de Genève dès 1472 et curé de Thorens. Le B.G. de 1479 est sans doute de la même famille. (W.D.: P.S., n° 462.)

Références: G.G.G. — W.D.

GRIFFERAT

Voir planche

Anciennement VERJON ou VERGON, à laquelle appartient Antoine « Verjon », tailleur de l'évêque, reçu B.G. le 28 avril 1508, gratis. Sa descendance compte quatre conseillers du CC et s'est éteinte dans la première moitié du XVII^e s.

Armes: D'OR AU VAUTOUR ESSORANT, EMPIÉTANT UN RAT, LE TOUT DE SABLE.

Sources: Naville-Rilliet a vu les armes décrites ci-dessus « aux sceaux du Testament de l'un d'eux »; dans son arm. ms. il donne un dessin où le vautour est becqué et armé de gueules.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 57. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III.

GRIFFON

Voir planche

Famille de Rumilly en Albanais (Hte-Savoie, France), venue à Genève en la personne de Nicolas, fils de Jean Griffon, notaire, et de son frère Claude, tous deux reçus B.G. le 15 février 1523. Le premier fut du nombre des condamnés en 1535.

Armes: DE GUEULES AU GRIFFON D'OR. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Cimier: Un griffon d'or issant.

Sources: Dans son arm. ms. Naville-Rilliet attribue ces armes aux deux frères Griffon B.G. en 1523, qu'il donne pour « Allemands ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15 et n° 87, f° 57. — G.G.G.

GRILLET

Voir planche

Plusieurs familles de ce nom, et d'origines différentes, sont reçues à la bourgeoisie sous l'ancien régime. A l'une d'elles appartient Laurent « Grilliet », ffeu Pierre, de Lyon, sellier, reçu H.G. le 19 septembre 1572, B.G. le 5 décembre 1580.

Armes: DE GUEULES A LA FASCE ONDÉE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN LION LÉOPARDÉ D'ARGENT ET EN POINTE DE TROIS BESANTS DU MÊME POSÉS 2 ET 1.

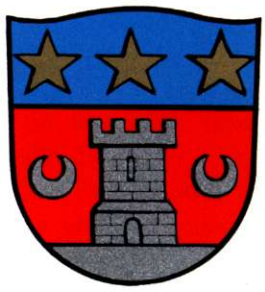
Sources: Rietstap. — Borel d'Hauterive: Blasons des échevins de Lyon. — Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 57 donne un lion passant d'argent.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f° 57. — Rietstap. — Borel d'Hauterive.

GRINGALLET

Voir planche

Suivant Galiffe, le nom ancien de cette famille était DE ROGEMONT, famille noble du Bugey,



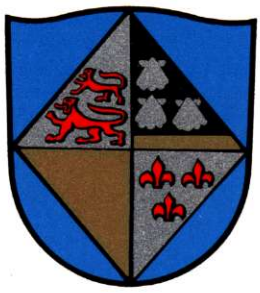
GOUDET



GOUIN



GOURGAS



GOUY



GRADELLE



de GRAMMONT



GRANDJEAN I



de GRANDSON



GRANGE



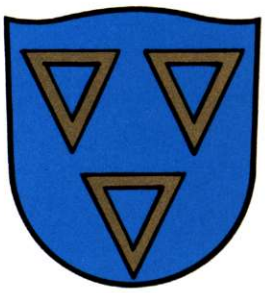
GRANGIER



GRAS



de La GRAVE



GRENIER



de GRENUS



GRIFFERAT



GRIFFON



GRILLET



GRINGALLET



GROS I



GROSJEAN

remontant à Guillaume, chevalier, cité en 1150. Le même auteur pense que Martin Gringallet, reçu B.G. le 28 juin 1429, est fils d'Amblard de Rogemont, dit Gringallet, damoiseau, vivant en 1375. La famille Gringallet a donné trois conseillers du CC et un du L. Parmi les personnalités de cette famille, il nous faut citer: François, cité de 1585 à 1608, astronome; Kepler en parle avec éloge dans ses lettres, où il déclare l'avoir eu comme collaborateur; Jean, 1591-1622, mathématicien et ingénieur distingué, du CC 1622, en 1621 il fut chargé du soin des fortifications de la ville et dédia au Conseil un ouvrage en latin sur l'art de fortifier les places. Plusieurs furent doués d'un réel talent pour les arts mécaniques, ils exercèrent la charge de maîtres de la Monnaie de Genève. Elle s'est éteinte à Genève en la personne de Marie-Françoise Gringallet, C.G., décédée en 1760, âgée de 80 ans.

Armes: DE GUEULES AU LION D'OR, ARMÉ, LAMPASSÉ ET VILENÉ D'AZUR.

Devise: A MOY!

Références: Guichenon. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

GRIVEL

Famille vaudoise, citée à St-Livres avant 1592, à laquelle appartient Adolphe-Charles-Pierre Grivel, 1821-1885, horloger, N.G. le 20 juin 1842, admis à la commune de Cologny. Archiviste d'Etat à deux reprises, 1853-1863 et de 1866 à 1885, année de sa mort; il est l'auteur de plusieurs publications dont une *Liste des syndics de Genève.*



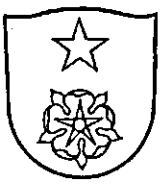
Armes: COUPÉ MI-PARTI, CHARGÉ EN CHEF D'UNE GRIVE ET EN POINTE DES INITIALES I G. (Emaux inconnus.)

Sources: Sceau du notaire Jean Grivel, qui était « admodiateur des cens et laods dus à No. et puissant Pierre de Gumoens, sgr. de Corevon, Gumoens le Jucs et de Lavign », janvier 1592. Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

GROLIER, GROLLIER

Famille originaire de St-Symphorien-le-Châtel, en Lyonnais, que Naville-Rilliet qualifie de noble et illustre, et à laquelle pourrait appartenir Antoine ffeu Antoine « Grolier », orfèvre, reçu B.G. le 17 juillet 1584. Supposition qui trouve sa confirmation par le cachet de 1587, décrit ci-dessous.



Armes I: UNE ROSE SURMONTÉE D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)

Armes II: D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR EN CHEF RANGÉES EN FASCE ET EN POINTE A TROIS BESANTS DU MÊME RANGÉS AUSSI EN FASCE.

Sources: Selon Naville-Rilliet, le sceau du B.G. de 1584 portait les armes I. Il ajoute: « Il eut une fille nommée Marie qui testa le 24 août 1622 et scella d'un sceau autour duquel est écrit le nom de son père portant une rose sans étoiles ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille VII, 8, au MAH), aux Armes II, décrit par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 58. Cachet d'Antoine Grolier S. de Servières, 1587.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXII, 6, au MAH). Ecu portant une rose. Autour du cachet le nom d'Antoine Grolier. Cachet employé par sa veuve, Catherine Simeon, testament 1er mai 1616.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 58.

GROS, anciennement GROSSI

Famille qui d'après Naville-Rilliet était connue antérieurement à la Réforme. Elle donne entre autres François Gros ou Grossi, conseiller 1477, syndic 1480; Jean, conseiller, 1492; Etienne, du CC 1561 et conseiller 1572, trésorier 1590, mort en 1596.



Armes I: D'OR A L'AIGLE AU VOL ABAISSÉ DE SABLE, BECQUÉE ET ARMÉE DE GUEULES. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Armes II: COUPÉ, D'OR A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE, ET DE GUEULES A TROIS CROISETTES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Selon l'auteur cité, « de cette même famille étoit Jean Gros dont le sceau en 1549 portoit » les armes I. Il indique encore « Etienne Gros, pasteur en 1627 dont le sceau portoit » les armes II, et ajoute « Voyez Lettres du Conseil et Testaments reçus aux champs et le testament de Jaquette Chayer, scellé du sceau » du dit pasteur en 1626.
Galiffe dans son arm. ms. n° 87, 58, cite et dessine un cachet (anc. coll. Galiffe, XVII, 13, au MAH), aux armes II. Cachet de Claude Gros, juge des terres de l'Evêché, 1535.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15 et n° 87, f° 58. — G.G.G. — D.H.B.S.

GROS I

Voir planche

Deux familles de ce nom sont reçues à la bourgeoisie de Genève en 1770, soit: Pierre-François Gros, fils de Jean-François, natif de la 3e génération, maître monteur de boîtes, et Jean son fils mineur, le 3 avril; François Gros, ffeu Jean, né à Serres en Dauphiné, H.G., négociant, et Bernard son fils, le 9 juillet.

Armes: D'AZUR A UNE PLANTE DE LIS DE JARDIN A 3 TIGES PORTANT CHACUNE UNE FLEUR D'ARGENT, FEUILLÉE DE SINOPLE, MOUVANT D'UN CROISSANT D'OR ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR A SIX RAIS.
H. Deonna donne les étoiles sans désigner le nombre de rais.

Sources: Armes d'une famille Gros, originaire de Baurière, en Dauphiné, fixée successivement à Serres et à Die au XVII[e] s., à Genève vers 1760, puis à Paris et en Alsace, avec une branche établie à Lyon; documents du XVII[e] s. aux Archives de la Drôme. (Poidebard: Notes.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3. — Poidebard.

GROS II

A une famille de ce nom, que nous n'avons pas pu identifier, appartiennent les armes décrites ci-dessous.



Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE AUTRUCHE PASSANT DU MÊME TENANT EN SON BEC UN FER A CHEVAL D'ARGENT.

Sources: Armes peintes sur papier par « Jean Heberlé Arpenteur, Rue de la Rôttisserie, maison Falleri No. 97, à Genève ». L'écu est surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Plumes d'autruche. (Original communiqué par M. L. Fulpius.)

GROSJEAN

Voir planche

Famille originaire d'Avignon, à laquelle appartient Louis fils de Nicolas Grosjean, H.G. en 1579, qui fut une des victimes du massacre de Bonne, le 22 août 1589. Son fils Nicolas s'en prévalut, et à ce titre fut reçu B.G. le 24 mai 1642 avec ses fils Bernard et Loys. La famille Grosjean a donné un membre du CC sous l'ancien régime, de nombreux notaires, et plusieurs de ses membres exercèrent des fonctions judiciaires. Elle s'est éteinte à Genève en la personne de Suzanne-Claire-Jeanne Grosjean, décédée le 1[er] juillet 1881.

Armes: D'AZUR A L'HOMME VÊTU EN PIED D'ARGENT ET LEVANT DE LA MAIN DROITE UNE MASSUE DU MÊME SUR L'ÉPAULE DROITE.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 32, au MAH, n° 2126), cire rouge, ovale 15 × 12 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes ci-dessus (sans indication d'émaux), la massue posée en barre, l'homme est vêtu seulement d'un caleçon. Casque posé de face sur l'écu, au-dessus les lettres G G. Lambrequins. Cachet de Gabriel Grosjean, 1644-1701, not. 1677.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 38, au MAH, n° 2125), cire rouge, incomplet, XVII[e] s. Ecu aux armes du cachet n° 2126. Casque grillé posé de face sur l'écu. Lambrequins. Au-dessus du casque les lettres D G. Cachet de Daniel Grosjean, 1656-1738, not. 1691. Galiffe cite les deux cachets ci-dessus dans son arm. ms. n° 87, f° 58. Dans le n° 86, 14, il donne un dessin représentant l'homme complètement nu.
Neuf cachets, cire rouge, fragments. Ecu ovale aux armes Grosjean (l'homme nu), dans un cartouche Louis XIV. Casque grillé tourné à dextre. Très petits lambrequins. Cachets du même Daniel Grosjean, figurant sur le testament en portf. d'Adrienne fille de Gédéon Flournoy, C.G., et femme de Jean-Philippe Flournoy, C.G., 8 juin 1703. (AEG: vol. 36.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 58. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

GRUET I

Voir planche

Famille noble de Savoie à laquelle appartient Humbert Gruet, notaire, trésorier général de Janus de Savoie, comte de Genevois, en 1476, reçu B.G. le 30 avril 1490.

Armes: D'OR A LA COLONNE D'AZUR, ACCOSTÉE DE SIX ÉTOILES DU MÊME, 3 ET 3 EN PAL.
(Foras)
Foras ajoute: « C'est lui qui a fait bâtir la tribune de l'église de St-Dominique d'Annecy, où l'on voyait ses armes en trois endroits ainsi que sur son tombeau. »

Variante: Les armes ci-dessus brisées d'une grue d'or perchée sur la colonne.
(Foras)
Selon cet auteur Humbert Gruet, B.G., est l'auteur de cette brisure.

Sources: Galiffe donne un dessin des armes Gruet, dans son arm. ms. n° 87, f° 58, sans indiquer les émaux. Texte: « Gruet Lieut[t] du Juge Mage de Gex, 1568. » La pierre tombale de Pierre Gruet, protonotaire apostolique et chanoine de Genève, mort le 23 novembre 1531. Cette dalle provient de St-Pierre, le défunt est représenté dans un édicule de style Renaissance, dont le fronton à volutes porte les armes Gruet, timbrées du chapeau à douze houppes. (W.D.: P.S., n° 487.)

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 13, et n° 87, f[os] 57, 58. — G.G.G. — W.D. — Arm. V. — Foras III. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

GRUET II

Famille de Gex (France) à laquelle appartient Jacques Gruet, auteur présumé d'un libelle placé le 27 juin 1547 sur la chaire de Saint-Pierre. Cet écrit fut jugé injurieux et son auteur fut condamné à mort et exécuté un mois après son arrestation. Un autre procès lui fut intenté en 1550, bien que mort, à l'occasion d'un cahier trouvé dans sa maison et déclaré impie. (D.H.B.S.)



Armes: UNE GRUE. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe donne un dessin des armes Gruet, dans son arm. ms. n° 87, f° 57, accompagné d'un texte: « Gruet victime de Calvin 1547 ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal.; P.C. n° 446. — MIG, 16: H. Fazy: Procès de Jaques Gruet. — D.H.B.S.

GRUNER

Voir planche

Famille bourgeoise et patricienne de la ville de Berne, dont plusieurs membres furent reçus B. de cette ville entre 1591 et 1641.
A une famille de ce nom d'origine bernoise appartient Jean-Albert-Emmanuel, ingénieur, N.G. le 5 août 1870, admis à la commune de Genève.

Armes: TAILLÉ DE GUEULES ET D'ARGENT A DEUX ÉTOILES A SIX RAIS DE L'UN EN L'AUTRE, EN ABÎME UNE ROSE DE L'UN EN L'AUTRE, BROCHANT SUR LE

TRAIT, TIGÉE ET FEUILLÉE DE SINOPLE ET MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.
(Wappenbuch Bern)

Variante: Les mêmes armes, mais un tranché (1684). Quelquefois les étoiles à cinq rais.

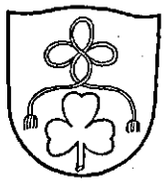
Cimier: Une femme issant vêtue mi-parti d'argent et de gueules tenant dans sa dextre une rose de gueules et dans sa senestre une rose d'argent, chaque rose tigée et feuillée de sinople.

Sources: Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, ovale 21 × 19 mm., XVIII[e] s. (époque?). Ecu de forme tourmentée, à l'intérieur d'un cartouche de style Rocaille orné de rinceaux et de palmes. Armes Gruner (taillé). Le cartouche est surmonté d'un chapeau paré d'une plume d'autruche.

Références: Wegmann. — L.F.: Contrib. — Arm. V. — Wappenbuch Bern. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

GUAICT, anciennement GAY

Famille de Mies, au mandement de Coppet (Vaud), à laquelle appartient Pierre Guaict, reçu B.G. en 1445, du Conseil Général 1446, vivant encore en 1471. Elle a donné avant la Réformation six membres du Petit Conseil dont quatre syndics, et après cinq du CC, dont deux du Petit Conseil et syndics (Naville-Rilliet). La famille s'est éteinte à Genève à la fin du XVII[e] ou au début du XVIII[e] s., mais la souche de Mies existe encore.



Armes I: D'ARGENT AU TRÈFLE DE SINOPLE SURMONTÉ D'UNE CORDELIÈRE DE SABLE NOUÉE EN QUATREFEUILLE ET DONT LES DEUX BOUTS S'ÉCARTENT EN FASCE ET LES HOUPPES RETOMBENT A DEXTRE ET A SENESTRE DU TRÈFLE.
(Emaux de Naville-Rilliet)

Armes II: D'ARGENT A LA FASCE DE GUEULES ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN GEAI DE SABLE ARRÊTÉ SUR LE TRAIT DE LA FASCE, ET EN POINTE DE TROIS TRÈFLES DE SINOPLE POSÉS 2 ET 1.

Cimier: Un geai arrêté.

Variante: COUPÉ, AU GEAI PASSANT ET TROIS TRÈFLES POSÉS 2 ET 1.

Sources: Cachet figurant au testament du syndic Pierre Guaict, mort en 1607. Ecu aux armes I. (Naville-Rilliet.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe XXIII, 14, au MAH), à l'écu aux armes I, 1645, que Galiffe cite dans son arm. ms. n° 86, 15 et que nous n'avons pu voir.
Le syndic Pierre Guaict, fils de Pierre déjà cité, « donna en 1644 au gobelet de la Coulouvrenière une médaille » aux armes II.
Au même appartiennent deux cachets: l'un aux armes II (Variante), 1642; et l'autre (anc. coll. Galiffe XXIII, 14, au MAH), que nous n'avons pu voir, aux armes I, 1645. (Arm. ms. Gal. n° 86.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 58. — G.G.G. (sous Gay). — Arm. V. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

GUAINIER

Voir planche

Famille de Chalon-sur-Saône en Bourgogne, à laquelle appartient Abraham ffeu Guillaume Guainier, reçu B.G. le 11 novembre 1608. Elle a donné quatre membres du CC, dont le dernier, No. Jean-Antoine Guainier, 1716-1801, capitaine de Dragons 1757, fut auditeur 1750, conseiller 1762, syndic 1772, 1776 et 1780, chargé de missions diplomatiques auprès du roi de Sardaigne, mort sans alliance.

Armes: D'AZUR AU CHÂTEAU A TROIS TOURS D'ARGENT, MAÇONNÉ DE SABLE, CHAQUE TOUR OUVERTE DU CHAMP ET COUVERTE D'UN TOIT A POMMEAU.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « J'ai vu un vieux cachet où ces tours avoient tout à fait l'air de guaines antiques renversées et je n'y ai aperçu aucune trace de crénaux, ni de maçonnerie ni d'avant mur en sorte qu'il se pourroit bien que les armes fussent anciennement 3 guaines antiques renversées, posées en pal, d'argent en champ d'azur ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2131), cire rouge, ovale, XVII[e] s. Ecu aux armes décrites ci-dessus, avec cette différence que le mur n'est pas crénelé et que le toit des tours est sans pommeau. Casque grillé, tourné à dextre. Lambrequins.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2131), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu ovale dans cartouche Louis XV, orné de fleurs. Armes semblables au cachet ci-dessus. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de David Guainier, 1733.

Références: Arm. ms. N.R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 59. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

GUENAND

Famille de Ferney au Pays de Gex, à laquelle appartient Balthazard Guenand, notaire, reçu B.G. le 24 octobre 1659, moyennant « 1000 fl., sur lesquels on le gratifie de 200 fl. pour l'obliger à servir avec plus de soing ou de diligence et à meilleur marché ès affaires qui luy seront commises pour l'hospital et pour le sieur receveur des grains ».



Armes: UNE BANDE CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT CONTOURNÉ ET EN POINTE DE FLAMMES.
(Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXXI, 20, au MAH, n° 2128), cire rouge, fragment. Ecu aux armes Guenand. L'écu est chargé d'un casque grillé. Cimier: Une étoile entre les lettres B et G. Cachet de Balthazard Guenand, notaire, novembre 1665.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 58. — AEG: E.C., XVII[e] s.; Actes not.

GUÉRIN

Voir planche

Famille originaire de Cadenet en Provence, à laquelle appartiennent Antoine ffeu Jacques Guerin, chaussetier, reçu H.G. le 15 juin 1551, B.G. le 9 mai 1555, et son frère Jean, « hoste de la Mulle », reçu B.G. le 11 novembre 1555. Eteinte à Genève. Naville-Rilliet rattache ces deux frères à la famille noble du nom de Guérin ou Guerini, originaire de Provence.

Armes: DE GUEULES A LA COLOMBE ESSORANTE D'ARGENT.

Sources: Nostradamus donne ces armes aux Guérin de Provence, alliés aux Candolle. (Naville-Rilliet.)
Les Guérin de Fuveau et les Guérin du Castelet, de Provence, portent les mêmes armes, la colombe becquée et membrée d'or. (Rietstap.)

Références: Arm. ms. N.R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15 et n° 87, f° 59. — Rietstap.

GUEYLE

Voir planche

Famille originaire de Vesc, en Dauphiné, réfugiée à Orbe (Vaud) pour cause de religion et B. de cette ville en 1702. A celle-ci appartient Pierre Gueyle, H.G., marchand épicier, reçu B.G. le 22 septembre 1728. La branche vaudoise est éteinte, mais le rameau genevois existe encore.

Armes: D'AZUR A LA LICORNE D'ARGENT SAILLANT SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.

Cimier: Une licorne issante d'argent.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 59. — Arm. V.

GUIGNARD

Voir planche

Famille de la Vallée de Joux (Vaud), originaire de Foncine en Franche-Comté, citée au Lieu en 1535. Elle se divise en plusieurs branches, B. de: L'Abbaye 1554, Le Chenit 1646, Vaulion 1615, Morges 1626, Romainmôtier 1649, Aigle, Orbe, Lignerolles et Bottens.
A l'une de ces branches appartient Elie Guignard, marchand de bois, né à Bex (Vaud), N.G. le 13 avril 1829, âgé de 39 ans, admis à la commune du Petit-Saconnex.

Armes: COUPÉ, AU 1 DE GUEULES A LA CROIX ALÉSÉE ET VIDÉE D'OR, ACCOMPAGNÉE DE DEUX QUINTEFEUILLES D'ARGENT, ET AU 2 DE SABLE A UN OISEAU D'ARGENT POSÉ SUR UNE BRANCHE DE SINOPLE.

Sources: Ecu peint dans une histoire manuscrite de la famille (voir Arm. V. pour détails supplémentaires).

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

GUIGONNAT

Voir planche

Famille originaire de Corsier en Chablais, à laquelle appartiennent Claude fils de Claude, reçu B.G. le 7 juin 1588, et Pierre, reçu B.G. le 1er juillet 1603.

Armes I: D'OR A LA TOUR MAÇONNÉE ET AJOURÉE DE SABLE, ACCOMPAGNÉE EN POINTE DE TROIS TOURTEAUX DU MÊME POSÉS EN FASCE.

Armes II: TIERCÉ EN FASCE D'ARGENT, DE GUEULES ET D'OR, A UN ARBRE DE SINOPLE BROCHANT ET MOUVANT D'UN MONT DU MÊME ET A UN LOUP D'AZUR PASSANT DEVANT LE TRONC.

Sources: Les armes I ont été indiquées à H. Deonna par M. H. Le Cointe.
Les armes II proviennent de l'Officine Bonacina, Milan, 1770; l'original était la propriété de Mme P. Odier-Senn, en 1929.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2.

GUIGUER, GUIGUER de PRANGINS

Voir planche

Famille originaire de Bürglen (Thurgovie), dont le nom Gyger ou Geiger fut francisé en Guiguer. Après avoir donné aux XVe et XVIe s. plusieurs baillis (Amman) à Bürglen, la famille émigra en 1610 à Lyss, puis en France, à Genève et au Pays de Vaud où elle fit l'acquisition de la seigneurie de Prangins en 1723. (Arm. V.)
Merod Guiguer, de Lyon, Samuel et Léonard ses fils, sont reçus B.G. le 18 octobre 1664. La postérité de ce Léonard vivait encore dans la seconde moitié du XVIIIe s., alors que celle de Léonard frère de Merod, existe encore de nos jours. Parmi cette dernière on peut citer No. Louis Guiguer, 1675-1747, premier baron de Prangins de sa famille, constructeur du château actuel, et No. Charles-Jules Guiguer de Prangins, 1780-1840, qui embrassa en 1798 la cause de l'indépendance vaudoise, col. fédéral en 1805. Il fut également col. des Gardes-suisses en France sous Louis XVIII, député au Grand Conseil vaudois, membre du Conseil d'Etat de 1827 à 1830. En 1830, il fut nommé général de l'armée fédérale.

Armes: D'ARGENT AU LION DE SABLE, LAMPASSÉ ET ARMÉ DE GUEULES, ADEXTRÉ D'UNE REDORTE DE GUI AU NATUREL.

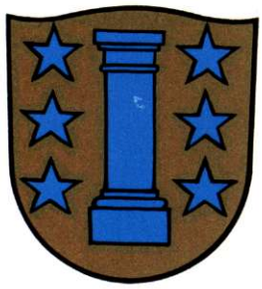
Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 7, au MAH, n° 2124), cire noire, ovale 17 mm., XVIIe s. Ecu aux armes Guiguer. Lambrequins. Cachet d'Elisabeth Guiguer, née Tourton, veuve de Léonard Guiguer, 1715.
Selon l'Arm. V., « le commissaire Lecoultre donna en 1738 à Mr. Louis Guiger qui possède actuellement la baronnie de Prangins un écu » aux armes décrites ci-dessus.
Pour tout ce qui concerne les témoignages héraldiques de la branche fixée dans le Pays de Vaud, voir l'Arm. V.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 59. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

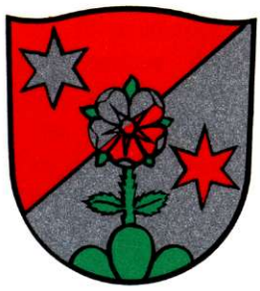
GUILLERMET

Voir planche

Famille de Villard près Yenne, à laquelle appartient Pierre Guillermet, H.G., ceinturier, reçu B.G. le 11 juin 1535. Elle a donné sous l'ancien régime deux membres du CC et au XIXe s. un conseiller d'Etat



GRUET I



GRUNER



GUAINIER



GUÉRIN



GUEYLE



GUIGNARD



GUIGONNAT



GUIGUER



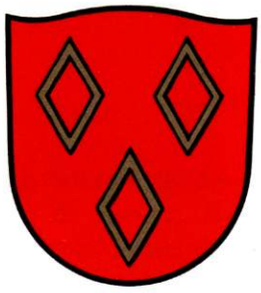
GUILLERMET



GUILLET



GUINAND



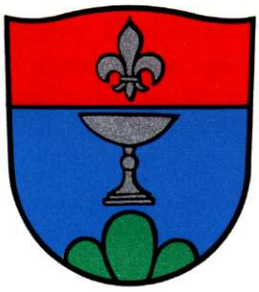
GUINET



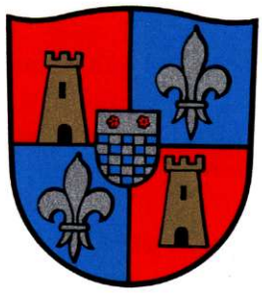
GUYON



GUYON



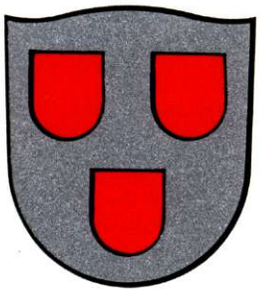
GUYOT



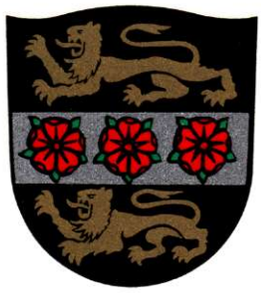
HALDENWANG



de la HARPE



HAY



HENSSLER



HENTSCH

en la personne d'Alexandre-François-Louis, 1806-1869, de 1848 à 1853 et de 1857 à 1861. Nous citerons encore François-Louis, 1822-1892, directeur des cours supérieurs de jeunes filles, pasteur de la Madeleine de 1852 à 1892, aumônier du bat. 84 de 1856 à 1863, membre du Consistoire et l'un des rédacteurs des *Etrennes chrétiennes*. La famille Guillermet est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU CHÊNE ARRACHÉ ET FRUITÉ DE SINOPLE.

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe XXXII, 15, au MAH, n° 2121), rond 25 mm., XVI[e] s. Ecu de forme mouvementée, à enroulements (genre cartouche). Armes: Un croissant accompagné de trois fers de pique, le 3 en pointe touchant le croissant et accosté de deux étoiles. Ecu surmonté d'un casque tourné à dextre. Légende très effacée. Sceau de Jean Guillermet, mort le 12 décembre 1608 âgé de 72 ans; notaire; du CC 1562; auditeur, 1567; procureur général, 1577; châtelain du mandement de Gaillard. C'est à ce dernier titre, que fut utilisé ce sceau, en 1598. Nous avons constaté qu'il est le seul personnage de la famille à avoir utilisé ces armes. Quatre cachets (dont un dans l'anc. coll. Galiffe XXXI, au MAH, n° 2120), cire rouge, rect. à pans coupés 18 × 15 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Guillermet, le chêne accosté des lettres I et G. Aucune indication d'émaux. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachets de Jean Guillermet, 1618-1687, C.G., maître et marchand orfèvre (testament en portf., 1[er] avril 1687, AEG: vol. 34). Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille IV, au MAH, n° 2122), cire rouge, le même que celui décrit ci-dessus. La matrice a été gardée par Pierre Guillermet, 1645-1712, fils du précédent, et utilisée pour son testament, 15 octobre 1690, Grosjean, not., dont Naville-Rilliet parle dans son arm. ms.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 59. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

GUILLET

Voir planche

Famille noble de Thonon en Chablais, à laquelle appartient No. Michel Guillet, ffeu No. François, reçu B.G. le 13 décembre 1521. Il était cosgr de Monthoux, seigneurie qu'il avait achetée avec son frère Jean. Il obtient avec ce dernier des patentes portant selon les uns concession et privilège de noblesse, ou selon les autres confirmation de noblesse, le 10 juin 1529. (Foras.) Il fut conseiller de Genève en 1526 et quitta la ville vers 1534; il vivait encore en 1558 en Savoie.

Armes: D'AZUR A TROIS MUFLES DE LÉOPARD D'OR, COURONNÉS D'ARGENT, POSÉS 2 ET 1.

Cimier: Un soleil.
(Foras)

Sources: G.G.G. donnent les mufles lampassés de gueules.
Preuves de Malte, citées par Foras.
Dans un acte de 1570 (Arch. Thuyset), où est apposé le sceau de Jean Guillet, on peut lire le cimier décrit ci-dessus. (Voir Foras pour détails supplémentaires.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XV, 3, au MAH), dont Galiffe donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 59. Armes: Trois têtes de rois barbus et couronnés, posées 2 et 1. Texte: « Michel Guillet de Monthoux, 1535, etc. ». Le même auteur dessine dans son arm. ms. n° 86, 47 un écu portant les trois têtes, mais sans couronnes et la date de 1569. Il se pourrait que Galiffe ait pu lire des têtes de rois couronnés en lieu et place de têtes de léopards. Nous n'avons pas pu le vérifier au MAH.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 47, et n° 87, f° 59. — G.G.G. — Arm. V. — Foras III. — D.H.B.S.

GUINAND

Voir planche

Famille originaire de l'Orléanais, à laquelle appartient Pierre-Marie-Léon Guinand, avocat, né à Paris le 6 mai 1837, N.G. le 27 juin 1873, admis à la commune de Chêne-Bourg. Elle a donné de nombreux avocats à Genève, dont: Jacques, 1837-1904, député au Grand Conseil à plusieurs reprises de 1876 à 1901. La famille Guinand est encore représentée à Genève.

Armes: TAILLÉ D'AZUR ET D'OR, AU LION RAMPANT DE L'UN EN L'AUTRE, TENANT DE LA DEXTRE UNE ÉPÉE EN PAL D'ARGENT, ET A LA CHAMPAGNE DE GUEULES CHARGÉE DU SIGNE DES CHEVALIERS LÉGIONNAIRES.

Sources: Armes concédées par Napoléon I[er] le 13 février 1811, avec le titre de chevalier, au col. d'état-major Antoine-Benoît Guinand. (Communication de M[e] P. Guinand, avocat, à M. L. Fulpius.)

Références: Révérend I, t. II, p. 282. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

GUINET, GUYNET

Voir planche

Nombreuses familles reçues à la bourgeoisie, dont: Bartholomé Guynet, couturier, de Versoix, B.G. le 6 septembre 1493; Etienne Guynet, maître tireur d'or et ses deux fils, B.G. le 3 avril 1627, dont la postérité mâle était éteinte du temps de Naville-Rilliet. Ce dernier cite également un B.G. de 1563, originaire d'Echallens (Vaud). Selon lui, c'est à une autre famille, très ancienne, qu'appartiennent « Jean Guynet, syndic en 1532; Jean Guynet le vieux, dit Taccon, et Jean Guynet le jeune du Gd Conseil en 1535 et 1546 ». Il pense que cette famille « pourroit n'en faire qu'une avec les Taccon ».

Armes: DE GUEULES A TROIS MÂCLES D'OR, POSÉES 2 ET 1.

Sources: Naville-Rilliet note dans son arm. ms. que « le blazonneur Charmet m'avoit indiqué les armes d'une famille qui n'a je crois, rien de commun avec les nôtres » et qui sont celles décrites ci-dessus. En effet, elles appartiennent à une famille Guinet, du Lyonnais et de l'Ile de France.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 59. — G.G.G. — Rietstap.

GUYON

Voir planche

Famille de Beaune en Bourgogne, à laquelle appartient Jean fils de Joseph Guyon, reçu B.G. le 23 mars

1674. Son fils André, du CC 1738, est mort en 1750 « ne laissant que deux filles mariées dans les familles Pictet et Rilliet », selon Naville-Rilliet.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN ANNELET DU MÊME.
(G.G.G.)

Variante: L'annelet est remplacé par UNE MEULE DE MOULIN.

Armes II: UNE BRANCHE DE GUI AVEC FEUILLES ET FRUITS. (Emaux inconnus.)

Armes III: D'AZUR AU LION D'ARGENT TENANT DANS SA DEXTRE UNE ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE, ACCOMPAGNÉ AU CANTON DEXTRE DE LA POINTE D'UNE ÉTOILE, LE TOUT DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet mentionne le cachet de Joseph Guyon, père du B.G., qui figure à son testament. Ecu aux armes I.
H. Deonna cite un cachet de 1701, écu aux armes I, variante. Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 58, conteste la lecture de l'annelet, et dit que « c'est un besan chargé d'un tourteau; peut-être est-ce une erreur du graveur ».
Cachet de Jean Guyon, B.G., à son testament, 1720. Ecu aux armes II, que Naville-Rilliet interprète et dessine ainsi: trois roses de gueules, tigées et feuillées de sinople sur un champ d'argent. Il semble bien qu'il s'agit du même cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 45, au MAH, n° 2123), décrit par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 60: « Ce ne sont pas des roses mais une branche de gui. Ecu couronné. Cachet de Jean fils de Joseph Guyon ». Nous avons eu ce cachet en mains, effectivement l'écu, ovale, porte une branche de feuillage (gui?), émaux non indiqués. Il est encadré par deux palmes et surmonté d'une corbeille de fleurs. Cachet cire rouge, octogonal 15 × 15 mm., XVII[e] s.
Cachet d'André Guyon, C.G., à son testament 1742, écu aux armes III, cité également par Naville-Rilliet.
Naville-Rilliet, qui a composé les émaux de toutes les armes qu'il a décrites, dit en matière de conclusion: « J'ignore lequel de ces trois écus si différents porte vraiment les armes de la famille ». En effet, il avait vu « les sceaux de Joseph, de Jean son fils, et d'André son petit-fils ».

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f[os] 58, 60. — G.G.G.

GUYOT

Voir planche

Famille originaire de Boudevilliers (Neuchâtel), à laquelle appartiennent Louis-Auguste Guyot, garçon de café, et Eugène-Henri Guyot, coiffeur, le premier N.G. le 7 juin 1850 et le second le 3 septembre de la même année.

Armes: D'AZUR AU CALICE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ D'UNE FLEUR DE LIS D'ARGENT.
(Arm. N.; D.H.B.S.)

Sources: Voir l'arm. N. pour détails supplémentaires.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

H

HALDENWANG

Voir planche

Famille originaire du Wurtemberg, à laquelle appartient Georges Haldenwang, pharmacien, né à Wildberg en 1839, N.G. le 5 novembre 1869, admis à la commune de Genève. La famille est encore représentée dans cette ville.

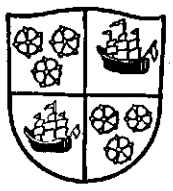
Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES A LA TOUR D'OR, OUVERTE ET AJOURÉE DE SABLE, ET AUX 2 ET 3 D'AZUR A LA FLEUR DE LIS D'ARGENT; SUR LE TOUT, ÉCHIQUETÉ DE CINQ TIRES D'AZUR ET D'ARGENT, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE DEUX ROSES DE GUEULES.

Sources: Communication de Me Georges Haldenwang, avocat, Genève, à M. L. Fulpius.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874.

HAMILTON

Noble et illustre maison d'Ecosse et d'Angleterre, divisée en plusieurs branches, à laquelle appartient No. André « Amilton », reçu B.G. gratis, le 25 mai 1681, « veue la requeste présentée par messire Edouard Hyde, comte de Cornbury, auquel il a esté donné pour sa conduite par le seigr comte de Clarendon son père ». Les Hamilton n'ont pas fait souche à Genève.



Armes I: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES A TROIS ROSES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1, qui est Hamilton, ET AU 2 ET 3 D'ARGENT AU VAISSEAU APPAREILLÉ DE SABLE, qui est Arran.

Armes II: TROIS QUINTEFEUILLES D'HERMINE.
(Arm. anglais)

Cimier: Un chêne de sinople dont le tronc est traversé d'une scie d'argent.

Supports: Deux antilopes d'argent.

Devise: THROUGH.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. anglais. — Rietstap.

HARPE, De L'HARPE, de LA HARPE, de la

Voir planche

Famille originaire des Arpes près Thonon en Chablais. Le premier membre cité est Pierre de Arpa, B. de Thonon en 1387, qui fut attaché au service de la comtesse de Savoie en 1390. La filiation ininterrompue remonte à Mathieu de Larpaz, apothicaire et B. de Lausanne en 1482. En 1782, la famille « de l'Harpe » reçut de LL. EE. de Berne une reconnaissance de noblesse. La forme « de la Harpe » date de la fin du XVIIIe s. Il existe actuellement plusieurs branches: à Genève, la branche aînée, dite de Ballens, « De L'harpe »; à Yens (Vaud), à Morges et à Bordeaux, la branche dite de Rolle, « de la Harpe »; en France, la branche dite de Tarare; à Lausanne, dans l'Afrique du Sud et à Ceylan, la branche cadette dite d'Aubonne.

François-Alexandre Delharpe, négociant, de Gilly (Vaud), est N.G. le 3 décembre 1824, âgé de 46 ans. Sa descendance est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A LA HARPE D'OR.

Sources: L'Arm. V. (sous La Harpe).
Un cachet (anc. coll. Blavignac, au MAH, n° 244), cire noire, ovale 31 × 24 mm., XIXe s. (?). Ecu parti: à dextre La Harpe; à senestre Harff von Dreiborn, qui est: Coupé de gueules au lambel à trois pendants d'azur, et d'argent plein. L'écu est surmonté de deux casques grillés se faisant face. Cimiers: à dextre, un avant-train de licorne contourné; à senestre, un vol. Devise peu lisible. Cachet d'Emmanuel de La Harpe, 1782-1842, landammann du canton de Vaud, qui porta ce parti en vertu d'une parenté, en réalité imaginaire, avec la famille Harff. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — Edm. de La Harpe: Notice. — D.H.B.S.

HAY

Voir planche

Famille noble de la Grande-Bretagne, d'origine écossaise, divisée en plusieurs branches et dont plusieurs sont titrées Earl of Kinnoull, Earl of Erroll, marquess of Tweeddale. Elle descend de William de Haya, vivant vers 1160. A une branche de cette famille ayant « quitté l'Ecosse vers le milieu du 18e s. pour se rendre en Allemagne » (Faria), appartiendrait François Hay, négociant en horlogerie, qui, après un établissement à Darmstadt (Allemagne), vint à Genève où il est D.G. le

23 novembre 1787. En 1790, il fait partie de l'Assemblée nationale et est reçu B.G. le 25 juillet 1791, avec son fils mineur. Sa descendance subsiste en Angleterre, en France, à Genève, etc.

Armes: D'ARGENT A TROIS ÉCUSSONS DE GUEULES POSÉS 2 ET 1.

Sources: Toutes les branches portent ces armes en abîme ou écartelées.

Références: Arm. anglais. — Rietstap. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab. — Sordet. — Faria: Descendance d'Antonio XVIII[e] roi de Portugal (Notes finales, p. 61-62). — D.H.B.S.

HENSSLER

Voir planche

Famille originaire du Wurtemberg, à laquelle appartient Jacob-Frédéric Henssler, brasseur, né en 1834 à Herrenalt (Wurtemberg), N.G. le 26 juin 1868, admis à la commune de Chancy. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: DE SABLE A LA FASCE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS ROSES DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX LIONS LÉOPARDÉS D'OR, 1 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Sources: Dessin (propriété de M. William Henssler, architecte, Genève) communiqué à M. L. Fulpius.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874.

HENTSCH

Voir planche

Famille de Tzschecheln, en Brandebourg, fixée à Genève vers 1758 avec Benjamin-Gottlob Hentsch, précepteur du baron livonien Ernest Bourckard de Mengden. Marié à Genève en 1759, il est le fondateur de la branche genevoise. Son fils Henri, 1761-1835, C.G. en 1792, du Conseil Représentatif 1815, créa plusieurs maisons de commerce et de banque à Nyon, Genève, Lyon, Paris, dont la plupart existent encore. Il est l'auteur d'une lignée de banquiers à Genève et à Paris qui est encore représentée dans ces deux villes. Ses deux fils Isaac, 1785-1868, allié de Chastel, et Charles, 1790-1854, allié Chevrier, furent membres du Conseil Représentatif, le premier en 1832, le second en 1829.

Armes: DE GUEULES A DEUX BRAS ARMÉS D'OR, PASSÉS EN SAUTOIR, LE DEXTRE SUR LE SENESTRE; LE SENESTRE TENANT DANS UNE MAIN AU NATUREL UNE PLUME D'OR POSÉE EN BANDE; LE DEXTRE ARMÉ D'UN BADELAIRE D'ARGENT RENVERSÉ EN PAL.

Cimier: Un dextrochère armé d'or tenant un badelaire d'argent en bande, la pointe en bas. (R.G.S. Ge.)

Sources: Un ex-libris moderne aux armes Hentsch. (L. Fulpius.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 85. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

HÉRICOURT, d'

Voir planche

Hon. Jean de Héricourt « De Heyricurt », de Divonne (Pays de Gex), marchand, est reçu B.G. le 2 mars 1515, pour une pièce d'artillerie du poids de 100 livres « qu'il fera faire à ses dépends, évaluée ensuite à 50 florins » ajoute Naville-Rilliet qui le mentionne comme étant de Dijon.

Armes: D'ARGENT A LA CROIX DE GUEULES CHARGÉE DE CINQ COQUILLES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Sources: Rietstap donne ces armes, mais les coquilles d'or, à une famille Héricourt d'Esclainvilliers, de Picardie.
Jougla de Morenas (tome IV) donne une famille d'Héricourt, de Picardie: « D'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent (d'or), écartelé d'or au créquier de gueules » et cite l'Arm. Général: Soissons.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 61. — Jougla de Morenas.

HERREN

Famille du canton de Berne, bourgeoise de Mühleberg. A cette famille appartiennent: François-Adolphe Herren, né à Mühleberg, originaire de Berne, boucher, N.G. le 18 septembre 1857, âgé de 48 ans, admis à la commune de Genève, et Samuel-Edouard Herren, né également à Mühleberg (Berne), originaire de Berne, boucher, N.G. le 5 juillet 1861, âgé de 37 ans, admis à la commune de Genève. Du premier descend la famille Herren, actuellement représentée à Genève et qui a donné de nombreux avocats.



Armes: D'AZUR A L'OISEAU DE... POSÉ SUR TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, ACCOMPAGNÉ AU CANTON SENESTRE DU CHEF D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS DE...

Cimier: Trois plumes d'autruche.

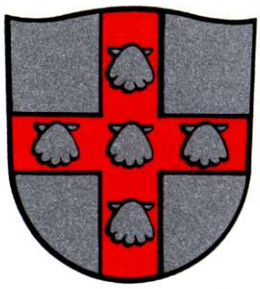
Devise: DEUS ARX MEA.

Sources: Un cachet moderne, cire brune, ovale 24 × 19 mm., écu aux armes Herren. Casque tourné à dextre. Lambrequins. Cimier. Sous l'écu une banderole portant la devise. Un cachet moderne semblable, cire brune, ovale 24 × 18 mm., écu aux armes Herren. Le casque est sans cimier et les lambrequins sont supprimés. Ces deux cachets ont été communiqués par M. William Herren, avocat, Genève.

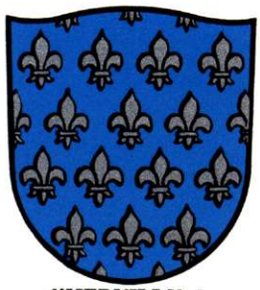
Références: AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

HERTNER

Famille originaire de St-Gall, venue à Genève en la personne de Jean-Hurich « Hectener », ffeu Simon, natif de St-Gall, marchand, reçu B.G. le 12 novembre 1579. Ses descendants Jacques Hertner, pasteur à l'église réformée de Lyon (France), et Vincent,



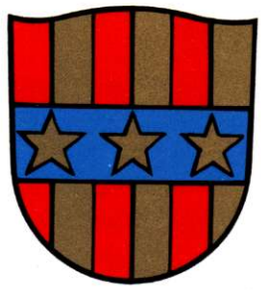
d'HÉRICOURT



d'HERVILLY de MALAPERT



de HESSE



HOLLARD



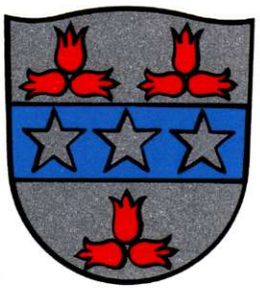
HONORATI



HORNGACHER



HORNUNG



HUAUD



HUBER



HUBERTARI



HUMBERT I



HUMBERT II



HURTEBINET



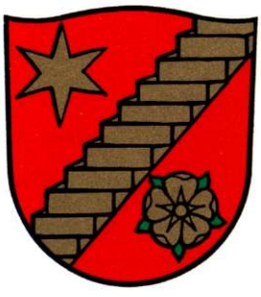
HUTIN



HYDE



IMER



IM OBERSTEG



ISOT

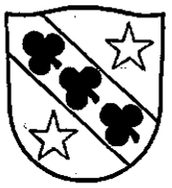


JACCARD



JACOT-DESCOMBES

son frère, nés à Lyon, ffeu Jean-Martin, sont reconnus B.G. gratis le 12 novembre 1677, « veu que sieur Jean Ulrich Hertner, leur ayeul, a esté receu bourgeois et a servi la République en la qualité de capitaine de cavalerie ès guerre de 1589, en quoy il a beaucoup souffert ». La famille Hertner est éteinte à Genève.



Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT, CHARGÉE DE TROIS TRÈFLES DE SABLE ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Variante I: UNE BANDE, CHARGÉE DE TROIS TRÈFLES POSÉS EN BARRE ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX MOLETTES.

Variante II: TROIS CROISETTES CHARGEANT LA BANDE.

Variante III: TROIS CROISSANTS CHARGEANT LA BANDE.

Sources: Un cachet aux armes Hertner apposé par Jean-Martin Hertner-Clée, B. de Zurich et de Lyon, à son testament clos, reçu le 24 mars 1662 par Favard, not. à Lyon. (Poidebard.)
Les variantes ont étté communiquées par M. Jean Tricou, Lyon. La variante II est donnée par un cachet du XVIII[e] s., qui porte en outre un vol comme cimier. La variante III provient de l'*Arm. général de Lyon*, 1698.
Naville-Rilliet écrit trois étoiles d'or à six rais, mais n'en dessine que deux.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. Grenus (manuscrit). — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 61. — D.H.B.S.

HERVILLY de MALAPERT, d'

Voir planche

Famille qui descend des sires de Bazentin, dont la terre était enclavée entre le château de Péronne et les sgries d'Ancre et de Bapaume, en Picardie. No. Pierre-Adolphe d'Hervilly de Malapert, écuyer « dans nostre Académie », fils de No. Jacob, B. de Francfort, cap. de cavalerie au service de Leurs Hautes Puissances les Etats-Généraux, est reçu B.G. le 26 mars 1736, « gratis pour bonnes considérations ». La famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de sa fille Andrienne, 1746-1825, femme de No. Germain Le Fort, C.G.

Armes: D'AZUR SEMÉ DE FLEURS DE LIS D'ARGENT.

Cimier: Un cygne issant.

Support: Un lion.

Variante: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR SEMÉ DE FLEURS DE LIS D'ARGENT, qui est Bazentin, ET AUX 2 ET 3 D'ARGENT A CINQ MOLETTES DE GUEULES POSÉES 2, 1 ET 2, qui est Malapert.

Sources: Les armes se voient au testament, 1772, de Pierre-Adolphe cité (R.G.S. Ge. I, qui indique en outre le cimier et le support). Naville-Rilliet et Rietstap donnent les armes écartelées (variante) à la famille de Genève; Rietstap indique au cimier le cygne issant d'argent au vol levé.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 61. — Rietstap. — R.G.S. Ge. I. — Mémoire hist. sur la maison des sgrs de Bazentin.

HESSE, de

Voir planche

Maurice landgrave de Hesse-Cassel donne en 1605 dix mille écus à la ville de Genève, qui furent employés à construire un bastion entre la porte de Rive et le lac, appelé bastion de Hesse.
A une branche des Hesse-Cassel, les Hesse-Philippstal, appartiennent « S.A.S. monsieur le prince Charles, landgrave de Hesse, prince de Hirschfcheld, comte de Catzenellenbogen, Dietz, Ziegenhaim, Nidda et Schaumbourg, lieutenant général des armées de S.M. T. C. », reçu B.G. le 24 mars 1724. Son frère, le prince Guillaume, landgrave de Hesse, prince de « Hirschfcheld », etc., col. d'un rgt de cavalerie au service de LL. HH. PP. les Etats-Généraux, est reçu également B.G. gratis, le 28 juillet 1724. Selon Naville-Rilliet, « la République de Genève a eu de tous temps de grandes obligations envers cette illustre maison ».

Armes: D'AZUR AU LION BURELÉ D'ARGENT ET DE GUEULES.
Rietstap mentionne également le lion burelé, mais couronné d'or. De même, il indique un cimier différent soit: Deux cornes de buffle au naturel, ayant à l'extrémité des bâtons d'or, ornés de feuilles de tilleul du même.

Références: Arm. ms. N.-R. — L.F.: Contrib. — Rietstap. — D.H.B.S.

HIRSCHGARTNER

Voir planche

Famille zurichoise, originaire de Rikon dans la vallée de la Toess, appartenant à la petite noblesse. Au XIV[e] s., comme beaucoup de petits seigneurs de l'époque ne pouvant plus soutenir leur rang, ils retournèrent à l'état paysan.
A l'époque de la Réforme apparaît à Zurich même, Mathias, le premier Hirschgartner qui ait joué un rôle important, ancêtre commun de toute la famille. L'on compte dans sa descendance Hans-Jakob, 1550-1604, B. de Zurich 1603, et le fils de ce dernier, Mathias, 1574-1653, également B. de Zurich en 1603, qui est le cinquième aïeul de Karl-Wilhelm soit Charles-Guillaume, 1806-1839, architecte. Celui-ci émigre à Genève, où il construit, entre autres immeubles, la maison Mirabaud, 22, Promenade de St-Antoine. Son fils François-Albert, 1834-1907, pasteur à Plainpalais, est N.G. le 22 juin 1855, admis à la commune de Genève, dont la famille s'est éteinte en la personne de sa fille, Marie-Pauline Hirschgartner, 1864-1946, femme de Paul-Edmond Pictet, D[r] en droit.



Armes: D'AZUR AU CERF D'OR COUCHÉ SUR UN GAZON DE SINOPLE A L'ENCLOS D'OR.

Casque grillé tourné à dextre.

Cimier: Un avant-train de cerf d'or.

Lambrequins d'or et d'azur.

Sources: Les armes furent probablement créées au XVI[e] s. et reposent sur une fausse interprétation du nom, car l'histoire nous apprend que le nom de Hirschgartner ne vient pas de « Hirsch » (le cerf), mais de « Hirse » (le millet). Le domaine de la famille à Rikon s'appelait « Hirsgarten », le champ de millet.

Références: Bleuler: Die Hirschgartner. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

HOFFISCHER

Famille originaire de Gessenay (Berne), reçue à la bourgeoisie de Genève le 8 avril 1485 avec Pierre. Boniface, du Conseil secret 1528, conseiller 1529-1535, syndic en 1531, participa activement aux négociations avec Berne et Fribourg pour l'indépendance de Genève; selon Galiffe, il fut condamné comme partisan des *Articulants* en 1540. On trouve le nom sous les formes Aufficerti, Offichet, Officier.

Armes: UN CROISSANT VERSÉ, SOMMÉ D'UN SECOND CROISSANT SOUTENANT UNE CROIX (DE LA PASSION).

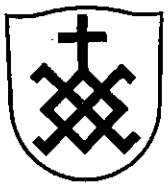
Sources: G.G.G. citent des sceaux de 1527 avec le nom.

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Sordet. — D.H.B.S.

HOLLARD

Voir planche

Famille bourgeoise d'Orbe (Vaud) dès la fin du XV[e] s. Un rameau s'est fixé à Genève en la personne de Henri-Louis Hollard, négociant, fils de feu Jean-Pierre, reçu H.G. le 26 mai 1767 et B.G. le 9 juillet 1770. La famille existe à Lausanne et une branche naturalisée française, à Paris.



Armes I (vers 1620): D'ARGENT A LA MARQUE DE SABLE FORMÉE D'UN LOSANGE SOMMÉ D'UNE CROISETTE ET DE DEUX CRAMPONS BROCHANT EN SAUTOIR SUR LE LOSANGE.

Armes II (1628): UN CŒUR, CHARGÉ D'UN MONT DE DEUX COUPEAUX ET SURMONTÉ D'UN A SOMMÉ D'UN CHIFFRE 4 FINISSANT EN ÉTOILE.

Armes III (1686-1735): D'ARGENT AU CŒUR DE GUEULES CHARGÉ D'UN H ENTRE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX, LE H ET LE CŒUR SOMMÉS DU CHIFFRE 4 DANS LE CHAMP, LE CŒUR ACCOMPAGNÉ D'UN CROISSANT EN POINTE.

Armes IV (vers 1720, vers 1730): UN CROISSANT VERSÉ ou UN A, SOMMÉ D'UNE CROIX ET ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES, EN POINTE UN MONT DE TROIS COUPEAUX.

Armes V (1745): D'OR AU CŒUR DE GUEULES CHARGÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR ET D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS D'ARGENT ET EN POINTE D'UN CROISSANT FIGURÉ DU MÊME.

Armes VI (nouvelles): PALLÉ DE GUEULES ET D'OR DE SIX PIÈCES A LA FASCE D'AZUR, BROCHANT ET CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Sources: L'Arm. V. Les armes V sont celles de la branche de Berne. Les armes nouvelles (VI) furent adoptées par la branche de Berne que suivit la famille.
Un ex-libris, aux armes VI (avec les étoiles d'argent et la devise SANS VARIER), d'Albert-Aimé-Louis Hollard, gravé en 1750. (Morton, n° 91.)
Un ex-libris, aux armes VI, de François-Louis Hollard, gravé également en 1750. (Morton, n° 90.)
Il n'est pas possible de savoir quelles armes portait Henri-Louis Hollard, B.G.

Références: Arm. V. — Morton. — Wegmann. — D.H.B.S.

HONORATI, HONORAT

Voir planche

Famille noble de Florence (Italie), suivant les auteurs des Notices gén. gen. (t. V, p. 126-128), les Honorati de Florence avaient été dès le commencement du XII[e] s., sgrs de Calenzano. Celui qui se réfugia à Genève, « Sébastian Honorat », natif de Florence, marchand, fut reçu B.G. le 18 février 1572; il était de la 12[e] génération depuis le premier connu, Giovanni, qui vivait en 1100. La famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de « Magdelaine Honorat, veuve de No. et honoré Sgr Ami Mestrezat, citoyen et conseiller d'Etat », morte le 30 septembre 1640, âgée de 75 ans.

Armes: D'AZUR A LA BANDE DE GUEULES BORDÉE D'OR.
(Galiffe)

Supports: Deux licornes au naturel.

Cri: LIBERTAS.
(Rietstap)

Variante: D'AZUR A LA BANDE D'OR CHARGÉE D'UNE BANDE DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 61. — Gal.: Not. gén. V. — Rietstap. — AEG: E.C., XVII[e] s.

HORNGACHER, HORNECA

Voir planche

Famille du patriciat d'Augsbourg (Allemagne), à laquelle appartient Martin Horngacher, 1526-1601, anobli avec son frère Simon par l'empereur Maximilien II, par un diplôme du 17 juin 1568 à Vienne, « en considération de leurs fidèles services avec amélioration de leurs anciennes armes en cimier ». Martin est le bisaïeul de Jean-Simber « Horngaker », natif, maître orfèvre, reçu B.G.

le 25 août 1668. Son arrière-petit-fils No. Jacques-Antoine, 1751-1824, se qualifie dans les actes officiels de « chevalier, sgr de Dardagny, Châteauvieux et Confignon, de Bruel, des Sertines, des Baillets et autres lieux, cosgr de Russin, Marval et autres lieux ». Ces biens provenaient de sa mère, No. Marie-Renée-Catherine Vasserot; l'investiture eut lieu en 1779. La veuve et les enfants de son fils vendirent le domaine de Dardagny en 1833 à Jean-Louis Fazy. La famille Horngacher est encore représentée à Genève. Le nom a été francisé à Genève en Horneca.

Armes: PARTI DE SABLE ET D'OR A LA CIGOGNE DE L'UN EN L'AUTRE, COURONNÉE D'OR ET TENANT DANS SON BEC PAR LE COU UN SERPENT TORTILLÉ D'ARGENT.
Différents auteurs disent grue.

Casque de tournoi ouvert et couronné.

Cimier: La cigogne de l'écu, issante entre un vol de sable.

Lambrequins de sable et d'or.

Devise: AMORE ET FIDE.

Sources: Le diplôme impérial (déposé par la famille aux AEG); la devise n'y figure pas. Maximilien II y assimile les frères Horngacher aux nobles de quatre générations. L'amélioration des armes consiste dans l'octroi d'un casque de tournoi ouvert, couronné et surmonté d'un cimier; ce casque réservé en Allemagne à la noblesse, remplace le casque fermé qui timbrait les armes bourgeoises et nommé « Stechhelm ». (H. Deonna: L.N., XXXI, 1917, p. 13.)
Deux cachets (acquis de Mayor, au MAH, n° 1197 [16]), cire rouge, ovales 34 × 30 mm., XVIII[e] s. Ecu écartelé, au 1, Horngacher; au 2, coupé d'or à une bannière flottante, la trabe en pal, et bandé d'azur et d'or, qui est Pelissari; au 3, écartelé, aux 1 et 4 tranché-denté d'or et de gueules, et aux 2 et 3 à l'aigle de sable, qui est Beddevole (Bentivoglio); et au 4, coupé d'argent à l'aigle issante couronnée d'or, et d'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent, qui est Vasserot; les émaux n'étant pas partout indiqués. Casque grillé et couronné, tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Devise. Très belle gravure. Cachets Horngacher, s.d. Le graveur a interverti le 3 et le 4 de l'écartelé, et dans le 3 il a aussi interverti l'écartelure 1-4 et 2-3. Il faut rétablir ainsi: au 1, Horngacher; au 2, Pellissari; au 3, Vasserot; et au 4 Beddevole, avec l'aigle aux 1 et 4 et le tranché-denté au 2 et 3.
Un cachet (anc. coll. Gal., au MAH, n° 2350), cire rouge, ovale 30 × 27 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Horngacher, surmonté d'un casque grillé et couronné, tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Devise. Gravure incisive de qualité. Cachet Horngacher, s.d.
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, rect. 21 × 16 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Horngacher, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé et couronné, tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Devise. Belle gravure. Cachet Horngacher, s.d.
Une étiquette, XVIII[e] s., aux armes Horngacher, portant: Sceau de la justice de Châteauvieux et Confignon. Ecu avec casque, cimier et lambrequins. Un ex-libris du XIX[e] s., aux armes écartelées: au 1, Horngacher; au 2, Pellissari; au 3, Vasserot; et au 4 contre-écartelé, Beddevole (Bentivoglio). Casque. Cimier sans le vol. Lambrequins. Devise. (Wegmann, n° 3633. — L. Fulpius: Contrib.)
Un ex-libris, avant 1900, aux armes Horngacher, avec casque, cimier sans le vol, lambrequins, intitulé: Charles Horngacher de Châteauvieux, né en 1876. (Wegmann, n° 3635.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 62. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Wegmann. — L.F. — Gal.: Not gén. IV. — D.H.B.S.

HORNUNG

Voir planche

Famille originaire de Mulhouse en Alsace, venue à Genève en la personne de Jacob Hornung, vers 1685. Son petit-fils Augustin et les fils de ce dernier, Jacques-Daniel et Jean-Simon Hornung, sont reçus C.G. en 1792. Cette famille a donné Joseph Hornung, 1792-1870, peintre de genre et d'histoire; son fils Joseph-Marc, 1822-1884, professeur d'histoire littéraire et de philosophie du droit à l'Académie de Lausanne, de droit pénal et public 1866-1884.

Armes: DE SINOPLE AU SIGNE ZODIACAL DE FÉVRIER D'ARGENT (poissons).

Sources: Ce sont des armes parlantes: Hornung signifie février.

Références: L.F.: Contrib. — Th. Bret: Gén. de la famille Hornung (manuscrit). — Gal.: Not. gén. VII. — AEG: Reg. unique. — D.H.B.S.

HUAUD, HUAUT

Voir planche

Famille originaire de Châtellerault en Poitou, venue en la personne de Hon. Pierre « Huaud », maître orfèvre, reçu H.G. en 1630 et B.G. le 24 avril 1671. Ses fils Jean-Pierre, 1655-1723, et Ami, 1657-1724, décorateurs de boîtes de montres, furent des peintres sur émail de talent. Leur production variée est connue dans toute l'Europe; on leur doit de nombreux portraits. La famille paraît s'être éteinte à Genève dans la postérité d'Ami, soit en la personne de Jeanne-Marie Huaud, 1769-1856.

Armes: D'ARGENT A LA FASCE D'AZUR, CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS COQUERELLES DE GUEULES, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Sources: Selon Naville-Rilliet, « c'est le dernier de ce nom qui ayant été commandeur de l'Arc, prit sans aucun droit les armes d'une famille Huaut, que donne Geliot », celles qui sont décrites ci-dessus. Il s'agit sans doute de Paul-Gédéon Huaud, 1724-1816, horloger, adjoint au CC en 1784, 1786, 1787, 1789 et 1791.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 62. — G.G.G. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

HUBER

Voir planche

Famille originaire de Schaffhouse, dont un rameau s'est fixé à Lyon. Jacob Huber, ffeu Roland ou « Ruodolph », natif de Lyon, est reçu B.G. le 30 octobre 1654. Cette famille a donné cinq membres du CC, des peintres, des savants et des officiers. Jean-Jacques, 1699-1744, connu comme abbé Jean-Jacques-Clément Huber, embrassa le catholicisme

à Turin en 1717 où il prit la licence en théologie. Jean, 1721-1786, « Huber des oiseaux », officier à l'étranger 1738-1746, du CC 1752, auditeur 1756; il se mit à faire de la peinture et fut de l'entourage de Voltaire; connu par ses nombreux portraits et dessins presque caricaturaux de l'illustre écrivain; il étudia le vol des oiseaux. Son fils François 1750-1831, « Huber des abeilles », quoique frappé de cécité à l'âge de 15 ans, s'occupa de sciences. Père de Pierre, 1777-1840, « Huber des fourmis » qui fut peintre, physicien et naturaliste. Son neveu Jean, 1798-1881, dit Huber-Saladin, colonel, commanda la brigade chargée d'occuper le Tessin en 1859; ami de Lamartine, du Conseil Représentatif 1836, commandeur de la Légion d'honneur.
La famille Huber s'est éteinte en la personne de Charles-Guillaume dit William, 1830-1895, administrateur de la manufacture de glaces de St-Gobain en France, lt.-col. du génie, dernier mâle.

Armes: D'AZUR A DEUX ÉTOILES D'OR RANGÉES EN FASCE, A LA BORDURE D'OR.

Variante I: D'AZUR A DEUX ÉTOILES D'ARGENT RANGÉES EN FASCE, A LA BORDURE D'OR ou D'ARGENT.

Variante II: LES ÉTOILES RANGÉES EN PAL.

Variante III: SANS LA BORDURE.

Cimier: Une renommée de carnation, ailée d'azur et au huchet d'or.

Devise: EX LABORE LIBERTAS.

Sources: L'Arm. ms. Galiffe n° 87, f° 62, donne le dessin d'un cachet, appartenant à l'auteur (XI, 15), d'Andrienne Pictet, 1665-1718, C.G., veuve de Barthélemi Huber, C.G., du CC, 1688. Ecu à la variante III.
Un cachet, cire rouge, ovale 17 × 14 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Huber, surmonté d'un casque posé de face. Cimier: Une renommée agenouillée jouant de la trompette, accostée des lettres I et H. Très fine gravure. Cachet de Jacob Huber, C.G. Testament, 25 février 1693. (AEG: Jur. civ., vol. 10, p. 337-338.)
Le même arm. décrit également un cachet de Jean-Jacques Huber, 1661-1740, fils de Jacob reçu B.G., daté de 1740. Cimier: Un homme, le corps de face, la tête de profil, jouant de la cornemuse.
Un cachet à la variante I avec bordure d'argent, apposé au testament clos, Saulnier, not. à Lyon, 26 novembre 1742, de Marie-Anne Huber, ffeu Jean-Jacques, cité (Poidebard).
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, ovale 17 × 13 mm., XVIII[e] s.
Deux écus ovales accolés, à dextre: d'azur à la cane d'argent nageant sur une onde du même, qui est Cannac, et à senestre Huber. Les dits écus dans un cartouche Louis XV orné de rinceaux, surmonté d'une couronne à sept perles. Cimier Huber. Très fine gravure. Cachet d'Andrienne Huber, sœur de l'abbé et femme de M. Cannac d'Hauteville, s.d.
Un cachet attribué à la famille Huber (anc. coll. Blavignac, au MAH, n° 945), cire rouge, forme ronde, 14 mm. Il ne s'agit ici que d'une composition symbolique et non héraldique, soit: une ruche à l'ancienne, accompagnée de six abeilles placées en exergue. Dans le style de la fin du XVIII[e] s., début XIX[e] s., il aurait pu être utilisé par François, 1750-1831, « Huber des abeilles ».
Un ex-libris, XVIII[e] s., à la variante I avec bordure d'or, casque grillé de face surmonté d'une Renommée, et lambrequins, portant: « Ex-libris Bartholomei Hubert », né en 1716, fils de Jean-Jacques cité. (Poidebard, Baudrier, Galle.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — Wb. Schaffhausen. — G.G.G. — Poidebard. — Gal.: Not. gén. III. — Montet. — D.H.B.S.

HUBERTARI

Voir planche

Famille originaire d'Italie, à laquelle appartient « S[r] Charles Hubertaris, marchand », reçu B.G. le 16 septembre 1665. Elle est éteinte à Genève.

Armes I: PARTI D'ARGENT A L'AIGLE MI-PARTIE DE SABLE MOUVANT DU TRAIT; ET ÉCHIQUETÉ D'ARGENT ET DE SABLE.

Armes II: UNE FASCE, CHARGÉE DE DEUX ROSES ENTRE DEUX BÂTONS POSÉS EN SAUTOIR A DEXTRE ET A SENESTRE, LES DITS BÂTONS CANTONNÉS EN CHEF, EN POINTE ET EN FLANCS DE QUATRE BESANTS OU TOURTEAUX.



Variante: UNE FASCE, CHARGÉE DE TROIS ROSES ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS OISEAUX, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.
(H. Deonna)

Sources: Les armes I sont décrites par Naville-Rilliet; dans son arm. ms. il peint l'aigle becquée et armée de gueules.
Un cachet, 1683, aux armes II, dessiné par Galiffe (Arm. ms. n° 87, f° 62); selon lui, il aurait été employé par D[lle] Elisabeth Hubertari, veuve de No. et Sp. Nathan d'Aubigné, D[r] méd., décédé le 26 avril 1684, âgé de 80 ans. Cachet que nous n'avons pas retrouvé.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal.; E.C., XVII[e] s.

HUGUES, HUGO, HUGONIS

Famille d'origine alémanique, à laquelle appartiennent: Jean ou Hanzo Hugonis, pelletier, reçu B.G. le 2 décembre 1477; Conrad Hugonis, pelletier, B.G. le 12 novembre 1484. Le fils de ce dernier, Besançon Hugues, né vers 1482, mort entre 1532-1533, B. de Fribourg en 1513, syndic de Genève en 1518, parla en faveur de l'alliance avec Fribourg qui fut acceptée en 1519; il fut capitaine général en 1522 et syndic en 1528. Son frère Guillaume, sgr de Lancy, fut syndic en 1527 et 1532. Besançon Hugues eut entre autres enfants Denis, décédé en 1552, châtelain de Jussy, et dont la descendance s'est éteinte à Genève en la personne de son arrière-petit-fils Louis, né en 1570.



Armes: D'OR A LA CROIX DE SABLE.

Sources: Naville-Rilliet écrit avoir vu le sceau de Besançon Hugues, aux Lettres du Conseil, portant « une croix pleine sans aucun accompagnement », et en donne les émaux.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 62. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — H. Naef: Bezanson Hugues, son ascendance et sa postérité, etc., dans B.H.G. V, p. 335-573. — D.H.B.S.

HUMBERT I

Voir planche

Famille originaire de Dijon, en Bourgogne, à laquelle appartient Philibert Humbert, reçu B.G. le 28 décembre 1563. Sa descendance donna onze membres du CC dès 1590 et s'est éteinte à Genève dans la lignée masculine en la personne de No. François Humbert, du CC 1728, châtelain de St-Victor 1730, auditeur 1736, conseiller 1739, secrétaire d'Etat 1743, mort le 5 juillet 1752, sans alliance.

Armes: DE GUEULES A DEUX LÉOPARDS D'OR AYANT UNE TÊTE COMMUNE, ACCOMPAGNÉS EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UNE ROSE D'ARGENT ENTRE LES PATTES.

Cimier: Un léopard, sur un casque à trois grilles posé de face.

Tenants: Deux amours.

Sources: Les cachets décrits ci-dessous ont été dessinés par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f°s 62 et 63; voir aussi le n° 86, 15.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2157), cire rouge, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes Humbert, sans la rose. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachet Humbert, s.d.
Treize cachets dont un figure dans l'anc. coll. Galiffe au MAH, cire brune transparente à reflets d'or, ovales 14 × 12 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Humbert surmonté d'un casque grillé, posé de face. Lambrequins. Très fine gravure. Cachets de François ffeu No. David Humbert, C.G. Testament, 3 septembre 1672. (AEG: Jur. civ., p. 121 à 128.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe A *bis* XXX, 8, au MAH, n° 2159), cire rouge, ovale, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes Humbert. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachet 1700, d'Elisabeth Huguetan, femme de No. Léonard Humbert, 1633-1696, C.G., du CC 1677, auditeur 1681.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, A *bis* XXX, 7, au MAH, n° 2158), cire rouge, ovale 15 × 14 mm. Ecu aux armes Humbert, une étoile à la place de la rose. Le même cachet en cire transparente de Marie Humbert, 1702, veuve d'Esaïe Gautier et sœur de No. Léonard cité.
Un cachet dessiné et décrit par Galiffe (sa coll. XI, 9). Ecu aux armes Humbert, la rose tigée et feuillée. Cachet employé en 1718 par Ely [Elizabeth] Lullin, 1658-1718, veuve de Jean-Pierre Trembley, ancien syndic; que Galiffe dit être celui de la femme de son neveu Charles Lullin, C.G., époux de Marthe Humbert, 1671-1754. G.G.G. datent cette variante de 1710.
Vulson de la Colombière fait mention d'armes semblables, « de gueules à un léopard d'argent, parti en deux de la teste en bas, et mis en chevron », (2[e] éd., chap. 26, n° 106), mais sans nommer ou connaître la famille qui les portait. Il fut attiré par leur singularité et rareté.
A Dijon, le nom et les armes ont été relevés par les familles Espiard d'Allerey et Cortois au XVIII[e] s. (H. Deonna.)

Références: Palliot. — Vulson. — Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

HUMBERT II

Voir planche

Famille originaire de Marchissy (Vaud). D'après la tradition de famille, son nom primitif serait Périer ou Du Périer, auquel celui d'Humbert aurait été accolé comme surnom, puis substitué définitivement (Terriers de Marchissy, 1556, 1594, 1627). A celle-ci appartient Michel Humbert, ffeu Jacques, reçu H.G. le 25 novembre 1763 et C.G. en 1792. Jean-Pierre-Louis, 1792-1851, fut un philologue éminent, surtout en arabe, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à Paris. Charles, 1813-1881, peintre animalier, est l'auteur d'une branche fixée à Paris où elle donna des professeurs et des artistes. Son frère Edouard, 1823-1889, fut professeur d'esthétique et littérature française à l'Académie puis Université de Genève 1855-1889. Ferdinand, né en 1842, peintre, fut membre de l'Académie des Beaux-Arts de Paris 1902, commandeur de la Légion d'honneur, il peignit des fresques au Panthéon de Paris.

Armes: D'OR AU POIRIER ARRACHÉ AU NATUREL. Armes parlantes pour le nom Périer.

Sources: R.G.S. Ge. II: Un écu peint par Charles Humbert, portant un écartelé dont le premier quartier est aux armes ci-dessus; les autres quartiers paraissent représenter les armes des familles Chenaud, Guigonat et Liotard. Un ex-libris de Jean-Pierre-Louis Humbert, 1792-1851, porte des armes différentes: De gueules à deux léopards d'or, avec l'inscription manuscrite: Jean Humbert Prof. (Wegmann, n° 3704.) A comparer aux deux léopards à tête unique de HUMBERT I?

Références: Wegmann. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — R.G.S. Ge. — D.H.B.S.

HUMILLY, d'

Famille noble de Savoie qui donna des sgrs de Chevilly, Germagny, cosgrs de Serraval et de la Val des Clets, sgrs de Mortery en Genevois. A celle-ci appartiennent Aymonet et Etienne d'Humilly, damoiseaux, qui se reconnaissent hommes liges et francs du comte de Genève le 17 septembre 1337; No. Jean d'Humilly « De Humilier », coutelier, reçu B.G. le 23 février 1462. Ce dernier ne paraît pas avoir fait souche à Genève. La famille d'Humilly existait encore au début du XX[e] s.



Armes: DE SABLE AU CERF D'OR PASSANT.

Références: Foras III.

HURTEBINET, HURT-BINET

Voir planche

Famille de Dijon en Bourgogne, à laquelle appartient Jérémie « Binet », fils d'Antoine, reçu H.G. le 9 mai 1586, B.G. le 23 février 1596. Son frère Jean Hurtebinet, natif de Montbéliard, est reçu B.G. le 29 août 1620. Sp. François-Louis Hurtebinet, 1743-1787, pasteur, né à Gingins (Vaud) ffeu Augustin, de la

dite localité, est réhabilité à la bourgeoisie de Genève le 3 janvier 1776, avec Marc-Adam-François-Gédéon, 1768-1853, son fils. Il nous faut citer encore Augustin, 1703-1763, intendant de Louis XV pour ses mines de Bretagne. La branche reçue B. de Vevey (Vaud) en 1682 et 1691 s'est éteinte en la personne de l'écrivain politique Alexandre-Oscar Hurt-Binet, 1803-1869, fils de M.-A.-F.-G. cité.

Armes: D'AZUR A DEUX BÉLIERS D'ARGENT SAILLANT ET SE HEURTANT, POSÉS SUR UN MONT DU MÊME ET ACCOMPAGNÉS EN CHEF DE DEUX MOLETTES (OU ÉTOILES A SIX RAIS?) D'OR.

Variante I: DE GUEULES A DEUX BÉLIERS D'ARGENT SAILLANT ET SE HEURTANT, ACCOMPAGNÉS EN CHEF DE DEUX ÉTOILES AUSSI D'ARGENT.
(G.G.G.; H. Deonna: Tableau)

Variante II: LES DEUX ÉTOILES D'AZUR CHARGEANT UN CHEF D'ARGENT OU D'OR.
(Arm. V.)

Variante III: UN SEUL BÉLIER. (G.G.G.)

Sources: Les armes figurent sur le parchemin des *Ordonnances pour le Noble Jeu de l'Arbaleste...* (publié dans *Genava* IX, 1931, n° 16 et p. 215), au nom de «Jean H. Binet», roi de l'Arbalète, s.d. Galiffe indique que souvent ils signent à Genève: H. Binet.
Un cachet (anc. fonds Galiffe, au MAH, n° 2176), cire rouge, ovale 30 × 23 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Hurtebinet, le mont à trois coupeaux et les émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Sous l'écu, deux branches de chêne en sautoir. Belle composition héraldique. Cachet Hurtebinet, s.d. A.G.S. III donne les armes avec les deux molettes. Cimier: Une molette d'or. Supports: Deux lévriers.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 63. — G.G.G. — H.D. — Genava. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. — D.H.B.S.

HUTIN

Voir planche

Famille qui remonte à Claude-Bernard Hutin, de «St-Cergue, bailliage de Nyon» (Vaud), fixé à Dardagny «où il s'est marié en 1734 et reçu Communier en 9bre. 1753». Dix membres de sa famille sont reconnus C.G. en 1792 (AEG: Cadastre des anciens Genevois de la Campagne 1791. Recensement A 15). Marc Hutin, de Dardagny, fut reçu B.G. le 5 août 1791. Jacques-François Hutin, horloger, communier de Dardagny, et Antoine-Philippe, son fils mineur, furent admis B.G. le 10 octobre 1791. La famille est encore représentée à Dardagny et à Genève.

Armes: D'AZUR MANTELÉ D'ARGENT.

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 63, donne un écu aux armes Hutin, avec le texte: «Ja[s] Hutin, propri[t]. à Dardagny, 1787».

Références: AEG: Arm. ms. Gal.

HYDE

Voir planche

Famille noble du Lancashire (Grande-Bretagne), à laquelle appartient No. Edward Hyde, 1608-1674, homme d'Etat et historien anglais. Il mit ses talents au service du roi Charles I[er], qui le créa chancelier de l'Echiquier, membre du conseil privé et baronet (1643). Il fut nommé lord chancelier en 1657. Après la restauration de Charles II, il fut placé à la tête du gouvernement et créé baron Hyde de Hendon le 3 novembre 1660, puis vicomte Cornbury et comte de Clarendon le 20 avril 1661 (Rietstap). Il est l'auteur d'importants ouvrages. Sa fille Anne épousa le duc d'York (futur Jacques II) et fut la mère de la reine Marie II, 1662-1695 et de la reine Anne, 1664-1714. Son fils Henri, comte de Clarendon, lord du sceau privé, fut le père d'Edward, «comte de Kornebury, des plus qualifiées familles du royaume de la Grand'Bretagne», reçu B.G. le 5 mai 1680, gratis «comme roi de l'exercice de l'Arc».

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS LOSANGES DU MÊME.

Couronne de Pair.

Cimier: Une aigle de sable, becquée et membrée d'or.
(J.-B. Rietstap)

Supports: Deux aigles.

Devise: DEUS NOBIS HAEC OTIA FECIT.

Sources: No. Edward Hyde, selon Naville-Rilliet, «donne des médailles qui portent ses armes à divers Exercices». Le même auteur dit entre autres que la maison à laquelle appartient le nouveau B.G. est alliée à «la royale maison des Stuarts».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 63. — Rietstap. — Arm. anglais. — Moreri. — Larousse. — Dict. of national biography.

I

IMER

Voir planche

Famille de La Neuveville (Jura bernois), où elle compte parmi les plus anciennes. Elle a donné de nombreux châtelains à cette ville, des grands baillis de l'Erguel, des conseillers auliques du prince-évêque de Bâle. A cette famille appartient Jean-Michel Imer, bourgmestre de La Neuveville 1714-1716; châtelain de cette localité 1717-1741, conseiller aulique du prince-évêque de Bâle 1741, décédé le 5 avril 1761. Il fut père de deux fils auteurs de deux branches. A la branche cadette se rattache Edmond-Frédéric Imer-Schneider, 1853-1924, ingénieur, chef d'une agence de brevets à Genève, N.G. le 18 décembre 1897, admis à la commune de Genève. La famille Imer est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A UNE TOUR D'ARGENT, AJOURÉE DE QUATRE FENÊTRES D'AZUR, COUVERTE ET GIROUETTÉE D'ARGENT, POSÉE SUR TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Cimier: Un vol aux couleurs et partitions de l'écu.

Devise: DEBOUT JE RESTE.

Références: AEG: Bgsie E 6, 1894-1903. — A.G.S. VII. — D.H.B.S.

IM-OBERSTEG, IMOBERSTEG

Voir planche

Famille du haut Simmenthal (Berne), qui tire son nom de son domicile primitif, abandonné dès le XIV[e] s., le hameau d'Obersteg, au-dessus de l'entrée de Fermeltal. La famille a donné à la vallée douze bannerets, huit lieutenants du châtelain, des capitaines généraux, des trésoriers, etc. A celle-ci appartient Jean «Im-Obersteg», âgé de trente-huit ans, agent de police, originaire de Berne, N.G. le 15 février 1856. La famille Im-Obersteg est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A UN ESCALIER (steg) D'OR POSÉ EN BARRE, ACCOMPAGNÉ D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS ET D'UNE ROSE DU MÊME.

Références: AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

ISOT, ISOZ

Voir planche

Famille du Pays-d'Enhaut (Vaud), citée à Château-d'Œx dès 1436. Elle a donné de nombreux bannerets et notaires. A celle-ci appartiennent: David, ffeu David Isoz, de Château-d'Œx, horloger, H.G. le 7 mai 1757; Jean-Rodolphe-David Isot, de Château-d'Œx, domestique, H.G. le 2 février 1760. Son fils Béat-Moïse, marchand épicier, est reçu B.G. le 11 mai 1791.

Armes I: D'AZUR A TROIS PALS ALÉSÉS D'ARGENT.

Variante I: TROIS PALS ALÉSÉS ACCOMPAGNÉS EN POINTE DE DEUX ÉTOILES SOUTENUES D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX.

Variante II: TROIS PALS RETRAITS EN CHEF POSÉS SUR TROIS COUPEAUX.

Variante III: TROIS PALS ALÉSÉS ACCOMPAGNÉS EN POINTE DE TROIS BESANTS.

Armes II: UNE ANCRE ACCOSTÉE DE DEUX PALS ALÉSÉS. (Emaux inconnus).
Les armes I et II sont d'égale ancienneté.

Sources: L'Arm. V.
Un sceau, à la variante I, de David Isoz, châtelain, Château-d'Œx, 2 mars 1672; c'est le plus ancien document héraldique connu de la famille Isot.
Un sceau, à la variante II, au même personnage que ci-dessus, 31 mars 1685.
La cloche de l'Etivaz (Pays-d'Enhaut), 1682, où figure un écu à la variante III, au nom de «Jean Izot pasteur de Lestivaz». Un autre écu sur la même cloche, au nom de «Jean Izot banderet de Chasteau Doex», porte les armes II.

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; E.C., XVIII[e] s. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — D.H.B.S.

IVERNOIS: voir D'IVERNOIS

J

JACCARD

Voir planche

Familles très nombreuses de Ste-Croix (Vaud), ayant donné leur nom à un hameau de cette commune. Le premier membre connu est Pierre Jaccard, un des amodiateurs de la dîme de Ste-Croix, en 1397. Il nous faut citer Jean, gouverneur de Ste-Croix en 1530; Pierre qui obtint en 1569 le droit d'exploiter les mines de fer du plateau des Granges de Ste-Croix; Pierre, 1669-1756, banneret de Ste-Croix, fondateur en 1754 de la caisse de famille des Jaccard, qui existe encore.

Plusieurs membres des familles Jaccard sont N.G. en 1844, 1847, 1856, 1879.

Armes: PARTI DE GUEULES AU DEXTROCHÈRE TENANT UNE ÉPÉE EN PAL, MOUVANT D'UN NUAGE AU FLANC DEXTRE, LE TOUT D'ARGENT, ET D'ARGENT AU LION DE GUEULES.

Sources: L'Arm. V.: Un sceau aux armes Jaccard, sans le trait de partition, qui fut celui d'Henri Jaccard, banderet, Ste-Croix, 1er septembre 1692.
Une généalogie Treytorrens, par Olivier, 1729 et 1735 porte les armes Jaccard en raison de l'union de Jean-Rodolphe de Treytorrens, secrétaire baillival d'Yverdon et d'Henriette Jaccard.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861; E 5, 1875-1894. — *Les Jaccard de Ste-Croix* 1898. — Montet. — D.H.B.S.

JACOT-DESCOMBES

Voir planche

Branche du Locle (Neuchâtel), issue de la famille Jacot, très répandue dans ce canton et dans le Jura bernois (La Ferrière). A l'une de ces familles appartiennent: François-Auguste «Jacot-Des-Combes», horloger, N.G. le 3 février 1840, âgé de 21 ans; Antoine-Emile «Jacot-des-Combes», horloger, N.G. le 1er juin 1855, né à Genève, âgé de 21 ans.

Armes: D'AZUR AU CHEVAL CABRÉ D'ARGENT SOUTENU DE TROIS COUPEAUX DE MONTAGNE DE SINOPLE.

Sources: L'Arm. N.

Références: Arm. N. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

JACQUEMET, JAQUEMET

Familles pour la plupart originaires de Segny et de Cessy dans le Pays de Gex. L'une d'elles venue de Moens, en la personne de Louis-François «Jaquemet», ffeu Etienne, se fixa à Genève au début du XVIIIe s. Il épousa dans cette ville le 14 décembre 1710 (St-Gervais) Jeanne «Jaqui», de Meyrin près Genève. Son petit-fils Jacques-Nicolas, maître horloger, natif de la deuxième génération, et les fils de ce dernier sont reçus B.G. le 4 juin 1791.

Armes: BANDÉ DE TROIS PIÈCES DENCHÉES D'ARGENT ET DE GUEULES, A DEUX BANDES D'OR BROCHANT, CHARGÉES DE DEUX LÉZARDS DE GUEULES.
(Galiffe)

Variante: BARRÉ DE QUATRE PIÈCES DENCHÉES D'ARGENT ET DE GUEULES, A DEUX BANDES D'OR BROCHANT, CHARGÉES DE DEUX LÉZARDS DE GUEULES.
(Arm. V.)

Sources: Galiffe dans son arm. ms. n° 86, 58, donne un dessin des armes mais ne précise pas à quelle famille Jacquemet elles appartinrent.
L'Arm. V. cite trois familles de ce nom dont l'une est originaire du Pays de Gex, qui peuvent prétendre à la possession de la variante. Les auteurs des deux ouvrages cités attribuent une origine italienne (Bonacina à Milan), aux armes et à la variante.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — Arm. V. — AEG: E.C. XVIIIe s.

JAÏN, JAYN

Famille à laquelle appartient Samuel «Jayn», ffeu Pierre, natif, reçu B.G. le 9 mai 1617. Elle se fixa par la suite dans le Pays de Vaud où elle acquit la bourgeoisie de Morges, naturalisée bernoise en 1665. Au XVIIIe s. elle posséda la cosgrie d'Yens. Il nous faut citer: Benjamin, décédé le 24 août 1803, cosgr d'Yens, lequel prit une part active à la révolution vaudoise, fut membre de la Chambre administrative du Léman et député au Grand Conseil vaudois de 1803.

La famille Jaïn est éteinte à Genève.

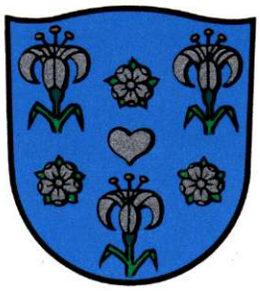
Armes I: UN LION. (Emaux inconnus.)
(Naville-Rilliet)



JALABERT



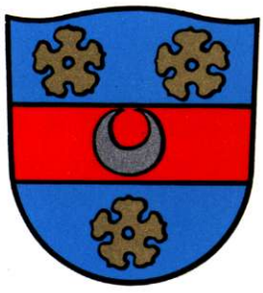
JALABERT



JANDIN



JANVIER



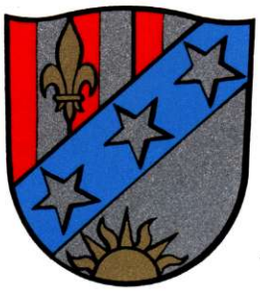
JAQUEROD



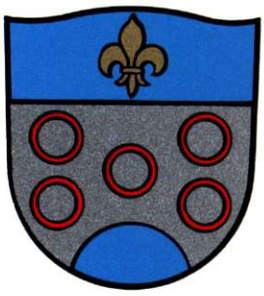
JAQUET I



JAQUET I



JAQUET II



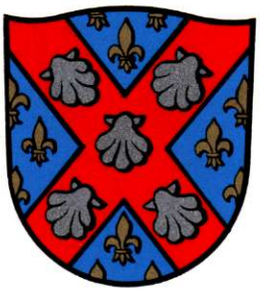
JAQUET-DROZ



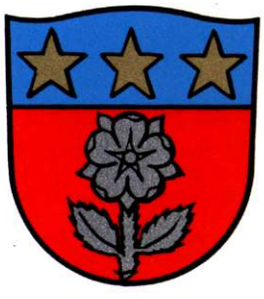
JARCELAT



de JAUSSAUD



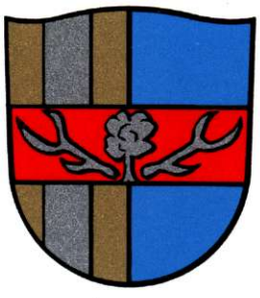
JEAN MARIE



JEANNERET



JENNINGS



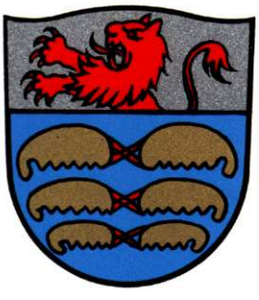
JÉQUIER



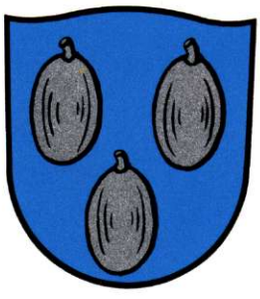
JOHANNIN



JOHANNOT



de JOINVILLE



JOLIVET



JOLY I



Armes II: D'OR A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(Arm. V.)

Cimier: Une étoile.

Sources: L'Arm. V.: Un cachet aux armes II, cimier, 1778.
Un cachet du XVIII[e] s. aux armes II, avec les émaux, cimier. Cachet Jaïn, s.d.
Les Arm. Gatschet 1799 et Monnier 1857 donnent l'écu contourné en intervertissant les émaux.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 63. — Arm. V. — D.H.B.S.

JALABERT, JALLABERT

Voir planche

Famille de St-Hippolyte en Languedoc, à laquelle appartient Sp. Etienne Jalabert, 1658-1723, pasteur en France, fixé à Genève à la révocation de l'Edit de Nantes, reçu B.G. le 10 février 1700, gratis « a fait ses études en cette Ville et sa demeurance actuelle dez l'année 1685, s'étant appliqué à y enseigner en particulier la philosophie et les mathématiques avec succez et approbation, et s'y étant marié depuis deux mois avec la dlle fille de M[r] le pasteur et professeur Tronchin ». Il est l'auteur de plusieurs traités: *De Somno*; *De memoria*, etc. Son fils Jean, 1712-1768, ministre, puis professeur de mathématiques, de philosophie et de physique expérimentale, correspondant de l'Académie des sciences de Paris 1739, syndic 1765-1767. Il occupa la charge de Bibliothécaire de la ville de Genève. La famille a donné deux membres du CC; elle s'est éteinte en la personne de François Jalabert, 1740-1798, avocat, conseiller 1782-1789. Il contribua à la création de la manufacture de porcelaine de Genève.

Armes I: D'AZUR A SEPT ÉTOILES D'OR, POSÉES 2, 3 ET 2.

Armes II: D'ARGENT AU VAISSEAU APPAREILLÉ DE GUEULES SUR UNE MER D'AZUR, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ DE DEUX GERBES DE BLÉ D'OR.

Sources: Selon Naville-Rilliet « un parent de leur nom (Jalabert), établi en Angleterre, portoit des armes différentes, † sans enfants, institua pour son légataire universel le Cr. François Jalabert, qui prit alors les armes (II) qui avoient été données à ce parent, à l'occasion de quelque service rendu dans une entreprise pour faire venir des grains ». Il ajoute « Cette famille n'a rien de commun avec d'autres Jalabert qui vivent à Genève dans l'obscurité ».
Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes I (l'émail du champ est indiqué), dans un cartouche orné de rinceaux et de feuilles. Casque grillé posé de face. Petits lambrequins. Très belle gravure. Cachet de Jean Jalabert, 1712-1768, cité. Testament en portf., 1[er] avril 1765. (AEG: vol. 42.)
Un ex-libris aux armes I (étoiles à 6 rais), de « JEAN JALABERT » cité, après 1750. (Wegmann, n° 3796.)
Un ex-libris aux armes II, de « M[r] Js: Jalabert », vers 1760. (Wegmann, n° 3795.)
Deux assiettes en étain (MAH, n° 14701), rondes, XVIII[e] s. Toutes deux portent gravé au centre un écu ovale aux armes I, dans un cartouche. Casque grillé posé de face. Lambrequins.

Références: Arm. ms, N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 63. — G.G.G. — Wegmann. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — SKL. — Heyer. — Borgeaud. — D.H.B.S.

JANDIN, JEANDIN

Voir planche

Famille originaire de Crest en Dauphiné, dont plusieurs membres furent reçus B.G. dès la seconde moitié du XVII[e] s.: Jean Jandin, le 4 décembre 1683; François ffeu Etienne, marchand, et Jean-François, son fils, le 16 janvier 1703; Etienne l'aîné, natif de Lyon, marchand de fer, ffeu Etienne, de Crest, et Pierre-Etienne son fils, âgé de 8 mois, le 2 février 1725.

Armes: D'AZUR AU CŒUR POSÉ EN ABÎME, SURMONTÉ D'UNE ROSE ACCOSTÉE DE DEUX FLEURS DE LIS AU NATUREL ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE MÊME FLEUR DE LIS ACCOSTÉE DE DEUX ROSES, LE TOUT D'ARGENT.



Variante I: LES ROSES SONT REMPLACÉES PAR DES ÉTOILES.
(Naville-Rilliet)

Variante II: LES ROSES SONT REMPLACÉES PAR DES MOLETTES.

Sources: Huit cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Jandin (l'émail du champ est indiqué), dans un cartouche Louis XIV, orné de rinceaux. Couronne à neuf perles. Très jolie gravure. Cachets de Théophile « Jeandin », C.G. Testament en portf., 27 mai 1754. (AEG: vol. 41.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 63.

JANOT, JANNOT

Famille de Chancy près Genève, à laquelle appartient André Janot, ffeu Jean, H.G., maître horloger, reçu B.G. le 25 juin 1771, avec ses fils mineurs Jean et Pierre-Marc.



Armes: D'AZUR AU CROISSANT POSÉ EN ABÎME ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES POSÉES 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE, LE TOUT D'ARGENT.

Supports: Deux lions.

Sources: Un cachet (MAH, n° 212), cire rouge, oct. 17 mm., XVII[e] s. (?). Ecu ovale aux armes Janot, surmonté d'une couronne à neuf perles. Supports. La gravure par son style paraît appartenir à la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet Janot, s.d.
Un cachet (MAH, n° 191), cire rouge, ovale 25 mm. haut. Ecu aux armes Janot placé dans un cartouche. Gravure dans le goût du XVIII[e] s. (époque?). Cachet Janot, s.d.

Références: G.G.G.

JANVIER

Voir planche

Famille de Blois (France), à laquelle appartient René Janvier, teinturier, reçu H.G. le 7 juin 1557 et B.G. le 3 novembre 1562, avec ses fils Jacob et David; ces

deux derniers furent membres du CC. Elle a donné Michel, pasteur à Pipet 1616, à La Grave 1618, à Beaurepaire 1619-1660; prêté à Die 1639-1640, redemandé par la Compagnie qui le laissa en Dauphiné. Son fils Pierre, 1630-1715, député au Synode national de Loudun 1660, au Cheylard 1674, à Vals 1678-1681, pasteur à Genthod 1689, à Vandœuvres 1701-1707. Jean, qui fit du commerce en Orient. Pris par les Turcs à la déroute de Chio en 1695, il fut racheté la même année par quatre compatriotes qui se trouvaient à Constantinople.
La famille s'est éteinte à Genève en la personne de Sp. Pierre Janvier cité, mort le 6 février 1715.

Armes: D'AZUR A L'AIGLE D'OR, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UNE HURE DE SANGLIER DE SABLE, ARMÉE ET ALLUMÉE D'OR.
(Naville-Rilliet)

Cimier: Une aigle de sable.

Sources: Naville-Rilliet dans son arm. ms. peint la hure armée et allumée de gueules, et l'aigle éployée du cimier, d'or.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 63. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C., XVIII[e] s. — Heyer. — D.H.B.S.

JAQUEROD

Voir planche

Famille vaudoise citée à Ormont-Dessus avant 1372; elle essaima dans ce canton et forma plusieurs branches. A l'une d'elles appartiennent Jean Samuel Jaquerod, fondeur, N.G. le 27 novembre 1835, âgé de 28 ans; Jean-Aimé, fondeur, N.G. le 19 octobre 1840, âgé de 35 ans, tous deux admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A LA FASCE DE GUEULES CHARGÉE D'UN CROISSANT D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS QUINTEFEUILLES D'OR.

Supports: Deux lions.

Sources: L'Arm. V.: Un cachet aux armes Jaquerod. Supports. Cachet Jaquerod du XVIII[e] s., s.d.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

JAQUET I, devenu de JAQUET

Voir planche

Famille de l'ancien diocèse de Genève dont la filiation ininterrompue remonte à Pierre Jaquet, père de François, C.G., du CC 1548 et d'Odet, C.G., du CC 1544. La descendance de ce dernier se divise en plusieurs branches et a donné sept membres du CC, deux conseillers d'Etat dont un syndic. Elle s'est éteinte dans la branche non anoblie en la personne de Françoise-Joséphine-Delphine, femme de Jules-Etienne Morin, morte le 10 décembre 1863 à Chougny près Genève.
La branche cadette a pour auteur Jean, 1582-1648, propriétaire à Bossey, arrière-grand-père de Pierre, 1679-1731, du CC 1709, auditeur 1717, châtelain de Peney 1720, conseiller d'Etat 1724, syndic 1730, lt. de la Justice 1731. Il reçut le 18 avril 1713 des lettres de noblesse du roi de Prusse Frédéric-Guillaume I[er]. Son fils No. Louis 1718-1801, fut cap. au rgt de Baden-Durlach; il remplit gratuitement diverses fonctions publiques et obtint l'autorisation du Conseil de pouvoir signer « de Jaquet ». Il fut le grand-père d'Antoinette-Caroline, femme de Roger-Philippe-Marie-Adrien, comte de Riencourt, lt.-col., chevalier de St-Louis, officier de la Légion d'honneur, décédée à Paris le 29 mars 1860, dernière de la branche anoblie.

Armes anciennes I: D'AZUR AU CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES, ET EN POINTE D'UNE FLEUR DE LIS, ENTOURÉE DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES, LE TOUT D'ARGENT.

Variante I: LES MEUBLES D'OR.

Variante II: UN CROISSANT D'ARGENT OU D'OR A LA PLACE DE LA FLEUR DE LIS, SANS LES ÉTOILES.

Variante III: UNE FLEUR DE LIS EN ABÎME ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES, ET EN POINTE DE TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Armes (1713) II: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE AIGLE DE SABLE, BECQUÉE, LAMPASSÉE ET ARMÉE DE GUEULES, ET EN CHEF D'UNE DEVISE D'AZUR CHARGÉE DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT.

Supports: Deux lions d'or.

Sources: Une médaille aux armes I donnée par Jacques Jaquet, 1643-1711, C.G., roi de l'Exercice du canon en 1665, à l'Exercice de ce nom, dont il fut également trésorier. (Naville-Rilliet.)
Une médaille à la variante II (croissant d'argent), donnée par Abraham Jaquet, C.G., à l'Exercice du canon. Naville-Rilliet le cite comme « cousin issu de germain de ce Jacques, Roy du Canon en 1666 et 1668 ». Il s'agit sans doute d'Abraham, 1663-1700, allié Lachis.
La définition des armes II donnée par le diplôme de 1713 est si confuse que H. Deonna se vit dans l'obligation de la résumer pour la rendre compréhensible. (H.D.: L.N.; A.H.S., (1917), XXXI, p. 141.)
Galiffe cite dans son arm. ms. n° 87, f° 63, un cachet de sa coll. (feuille II, 55), aux armes II, qui fut celui de Louise Bégon, femme de No. Pierre de Jaquet, 1707-1790, C.G., avocat, du CC 1734, du LX, auditeur 1735, châtelain de Peney 1742, conseiller d'Etat 1750. Cachet que nous n'avons pas retrouvé.
Quatre cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu ovale à la variante III. Légende en bordure: « IAQVES :: IAQVET ». Gravure incisive. Cachets de Jacques Jaquet, 1616-1696, C.G., marchand chaudronnier, propriétaire à Troinex, Landecy, etc. ffeu Jean, apposé sur son testament du 14 janvier 1692 (AEG: vol. 6, p. 37 à 40). Deux cachets, cire rouge, du même type, figurent sur un autre testament (13 mars 1693), du même personnage. (AEG: Jur. civ., vol. 6, p. 91 à 102.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f[os] 63, 64. — H.D.: L.N. — Rietstap. — Gal.: Not. gén. V. — D.H.B.S.

JAQUET II

Voir planche

Famille originaire du Beaujolais (H. Deonna), à laquelle appartient Isaac ffeu Jean-Jacques Jaquet, natif, reçu B.G. le 22 novembre 1664, avec ses fils Simon, Jean et Guillaume. Selon Naville-Rilliet, Isaac cité « est la tige de Jaquet le chaussetier et des Jaquet ferretiers à Rive ». Il déclare dans son arm. ms. avoir vu « leur cachet » qui porte les armes décrites ci-dessous.

Armes: TIERCÉ EN BARRE, AU 1 PALLÉ DE GUEULES ET D'ARGENT, A LA FLEUR DE LIS D'OR BROCHANT SUR LE TRAIT DE SÉPARATION DU PREMIER ET DU SECOND PAL; AU 2 D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT; AU 3 D'ARGENT A UN DEMI-SOLEIL D'OR, ou peut-être UN SOMMET DE MONTAGNE DE SINOPLE « RAYONNANT » D'OR MOUVANT DE LA POINTE.
(Naville-Rilliet)

Variante: Le 2 du tiercé est parfois une barre brochante.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 64.

JAQUET-DROZ

Voir planche

Rameau de la famille Droz, du Locle (Neuchâtel), citée dès la fin du XV[e] s., bourgeoise de Valangin. A celui-ci appartiennent: Pierre, 1721-1790, qui se destina à la théologie, puis se fit pendulier. Il construisit des horloges avec automates et oiseaux chantants et enfin, avec son fils des automates. L'œuvre principale des Jaquet-Droz consiste en trois automates célèbres conservés au Musée de Neuchâtel, le *Dessinateur*, l'*Ecrivain* et la *Joueuse de clavecin*. Son fils Henri-Louis, 1752-1791, fonda une succursale à Londres en 1775, il se fixa à Genève en 1784. Le 1[er] octobre de l'année suivante il fut reçu B.G. gratuitement « pour bonnes considérations ».

Armes I: D'ARGENT A CINQ ANNEAUX DE GUEULES ACCOMPAGNÉS EN POINTE D'UN MONT D'AZUR, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ D'UNE FLEUR DE LIS D'OR.
(D.H.B.S.)
Armes de la famille Droz.

Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UNE POINTE DE DIAMANT ENTRE DEUX MOLETTES, LE TOUT DE GUEULES.
(Arm. N.)
Armes de la famille Jaquet-Droz.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — Perregaux et Perrot: Les Jaquet-Droz et Leschot. — A. Chappuis: Hist. de la pendulerie neuchâteloise. — D.H.B.S.

JARCELAT, JERCELAT

Voir planche

Famille de St-Germain-en-Semine (Hte-Savoie, France), à laquelle appartiennent: Amédée ffeu Etienne Jarcelat, boursier, B.G. le 19 décembre 1525; Jacques et Pierre « Jarcellat », frères, réhabilités gratuitement à la bourgeoisie le 27 juillet 1586; Gabriel, ffeu Pierre « Jarcellat », natif, B.G. le 29 avril 1617; selon H. Deonna, sa descendance se fixa à Constantinople au XVIII[e] s.

Armes: D'ARGENT AU GEAI DE GUEULES, LES AILES D'AZUR, TENANT DANS SON BEC UN RUBAN OU LACS D'AZUR ET POSÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Sources: Un parchemin (MAH) intitulé les « Ordonnances pour le Noble Jeu de l'Arbaleste, reveues par nos Magnifiques et Très Honorés Seigneurs le 26 avril 1620 », sur lequel est peint les écus des rois de cet Exercice. Celui de Gabriel « Jercelat », aux armes décrites ci-dessus, accompagné de la date 1625, figure sur ce document. Ces armes sans caractère héraldique sont un de ces calembours appréciés au XVII[e] s.; l'oiseau est un *geai*, qui tient dans son bec un *lacs*, et nous avons: geai serre lacs!... (H.D.: Le noble jeu de l'Arbalète, dans Genava IX, p. 216.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 219. — Genava.

JAUSSAUD, JOSSAUD, de

Voir planche

Famille noble de Castres en Languedoc, à laquelle appartient Jean-Antoine de « Jossaud », gentilhomme « réfugié, depuis très longtemps en cette ville (Genève) », reçu B.G. le 18 septembre 1726, avec ses fils, Jean-Louis, Gratien, Claude et Jean-Antoine « nés en cette ville où il s'est marié; gratis, reflexion faite sur la naissance, sa piété et la sagesse dudit Sieur de Jossaud ». Ce dernier et ses deux fils furent membres du CC. La famille s'est éteinte à Genève en la personne d'Elisabeth-Marie-Louise de Jaussaud, femme de No. et Sp. Michel de Gallatin, avocat, du CC, puis conseiller, décédée le 25 février 1825 à Rolle (Vaud).

Armes I: D'OR A LA TIGE DE PALMIER FEUILLÉE DE SINOPLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: LE CHAMP D'ARGENT.
(Gal.: Not. gén. VII)



Armes II: D'AZUR AU LION D'OR POSÉ SUR TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS LOSANGES DE GUEULES.
(Galiffe; Grenus; de Mandrot: Arm. N.; Rey-Lescure: Les Réfugiés du pays Castrais)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 64. — G.G.G. — Arm. N. — Gal.: Not. gén.

JEAN MARIE

Voir planche

Jean Marie, D[r] ès Décrets, fonda une chapelle à Notre-Dame-la-Neuve (Auditoire), troisième chapelle à main gauche pour y établir sa sépulture.

Il la fit décorer à ses armes. Décédé à Genève le 27 août 1451.

Armes: D'AZUR SEMÉ DE FLEURS DE LIS D'OR, AU SAUTOIR DE GUEULES CHARGÉ DE CINQ COQUILLES D'ARGENT.

Sources: Une clef de voûte (chapelle citée), ronde, XV[e] s. Elle porte sculptées les armes du dit Jean Marie, l'écu est posé en bande, il est surmonté au canton senestre du chef d'un buste de Maure sans bras qui se termine en formant des lambrequins. Belle et vigoureuse réalisation héraldique. (W.D.: P.S., n° 669.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 64. — Flournois. — De la Corbière. — W.D.

JEANNERET

Voir planche

Familles neuchâteloises très répandues dans ce canton; les plus importantes sont celles du Locle et de Travers. Celles du Locle ont acquis plusieurs bourgeoisies vaudoises: Duillier, Vevey, en 1708. A l'une de ces familles appartient Jean-Louis Jeanneret, tailleur, originaire de Valangin (Neuchâtel), N.G. le 11 février 1824, admis à la commune de Carouge, âgé de 53 ans. De nombreuses personnes de ce nom furent N.G. au XIX[e] s.

Armes: DE GUEULES A LA ROSE D'ARGENT TIGÉE ET FEUILLÉE DU MÊME, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Variante: DE GUEULES A LA ROSE TIGÉE ET FEUILLÉE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Sources: L'Arm. N.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; R.C. 1823, vol. 1, p. 519. — Biogr. neuch. — D.H.B.S.

JENNINGS

Voir planche

Selon Naville-Rilliet, « Noble et illustre maison d'Ecosse et de Suède », à laquelle appartient No. François Jennings, natif de Stockholm, négociant en horlogerie, bijouterie et soierie, ffeu No. François Jennings, originaire de Dublin, reçu B.G. le 9 juin 1761.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS « PESANTS » OU POIDS D'HORLOGE DU MÊME.

Cimier: Un griffon naissant d'argent tenant au bec un « pesant » de gueules.

Devise: LIBERTY AND PROPERTY.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 64. — Rietstap.

JÉQUIER, JECQUIER

Voir planche

Famille de Fleurier (Neuchâtel), citée dès le XIII[e] s. Sa filiation ininterrompue remonte à Pierre Jéquier, né avant 1500, sa descendance occupa à Fleurier les charges de justiciers, gouverneurs, officiers de milice, jusqu'à Jonas, 1723-1800, notaire, justicier, qui acquit en 1787 la bourgeoisie de Neuchâtel. Il nous faut citer entre autres membres de la branche neuchâteloise Gustave, né en 1868, égyptologue, professeur à l'université de Neuchâtel, correspondant de l'Institut de France, auteur de nombreuses publications; il collabora avec Léon et Michel Jéquier, auteurs de l'Armorial Neuchâtelois, ouvrage auquel nous nous référons pour les familles originaires de ce canton. A l'une des familles Jéquier appartiennent Henry-Louis, maçon du canton de Neuchâtel, N.G. le 14 janvier 1815, âgé de 46 ans; Jean-Louis, entrepreneur de bâtiments, fils de Pierre-Henri, né à Fleurier le 15 septembre 1808, résidant à Genève depuis 1825, N.G. le 8 août 1848. Tous deux sont admis à la commune de Genève.

Armes anciennes: COUPÉ, AU 1 PALLÉ DE SIX PIÈCES, AU 2 UNE TERRASSE PLANTÉE D'UN ARBRE ENTRE DEUX RINCEAUX.

Armes II: PARTI, D'OR AU PAL D'ARGENT (?), ET D'AZUR PLEIN, A LA FASCE DE GUEULES BROCHANT SUR LE TOUT, CHARGÉE D'UN ARBRE ENTRE DEUX RINCEAUX D'ARGENT.

Variante: PARTI, AU 1 D'OR AU PAL COUSU D'ARGENT, AU 2 D'AZUR PLEIN, A LA FASCE DE GUEULES BROCHANT SUR LE PARTI, CHARGÉE D'UN MÛRIER D'ARGENT, FLANQUÉ DE DEUX DEMI-RAMURES DE CERF AFFRONTÉES DU MÊME.

Sources: L'Arm. N.: Les armes anciennes figurent sur un cachet du cap. Jéquier, 1722. Les armes II n'ont été portées dès le milieu du XVIII[e] s. que par la branche bourgeoise de Neuchâtel et par deux branches actuellement éteintes.
La variante fut utilisée par Jean-Pierre Jéquier, cachet du début du XIX[e] s. (Matrice Fonds de la famille.)

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; R.C. 1848, vol. 1, p. 396. — Quartier-la-Tente. — D.H.B.S.

JOAN (JOUAN) de JONVILLIERS (JOUVILLERS), de

Famille de la Beauce, à laquelle appartient No. Charles, ffeu No. Rougier « De Jonvillier », qui se réfugia à Genève en 1549, reçu H.G. en 1551 et B.G. le 30 janvier 1556. Ami et secrétaire de Jean Calvin. Il publia avec No. Jean de Budé de Vérace son beau-frère, une partie des commentaires du réformateur sur l'Ancien Testament, sous le titre: *Praelectiones in duodecim prophetas minores*, 1559; il laissa des copies de lettres familières de Calvin.

Membre du CC 1562, commis à l'imprimerie 1580, du Consistoire 1590.

Armes I: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX MERLETTES ET EN POINTE DE TROIS LARMES MAL ORDONNÉES, LE TOUT DE SABLE.
(H. Deonna; Rietstap)



Armes II: D'ARGENT A SIX ROSES DE GUEULES POSÉES EN FASCE, 3 ET 3. (Naville-Rilliet)

Variante: G.G.G. donnent le champ d'azur.

Sources: H. Deonna cite une ancienne généalogie des Budé portant les armes I.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 64. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 13. — Rietstap. — Fr. Prot.: article *Calvin, Budé.* — E. Doumergue: Jean Calvin. — AEG: Mss Gal. — D.H.B.S.

JOHANNIN, JOANIN

Voir planche

Famille de Châtillon en Dauphiné, à laquelle appartient David-Jean «Joanin», H.G., maître chamoiseur, père de Samuel et Jean-Jacques, natifs, reçus B.G. le 30 décembre 1724. La famille Johannin a donné un conseiller du CC en 1782, en la personne de Michel-François fils du dit Samuel (Naville-Rilliet).

Armes: DE SABLE AU GRIFFON D'ARGENT TENANT ENTRE SES PATTES UN COUTEAU DE CHAMOISEUR D'OR.

Sources: Naville-Rilliet, parlant de Michel-François Johannin cité, dit à son sujet: « Il est possible que ce Mr Johannin eut des armes, mais comme je ne les connaissois pas, et ne pouvois me les procurer, je lui en ai donné dans mon Tableau de l'ancien Gouvernement (armes décrites ci-dessus) ».

Références: Arm. ms. N.-R.

JOHANNOT

Voir planche

Famille originaire d'Annonay en Vivarais, à laquelle appartient Jean Johannot, réfugié en Suisse pour cause de religion, B. d'Echandens (Vaud), en 1734. Père de Jean-Daniel, négociant, né à Morges, H.G. puis B.G. le 18 décembre 1743. Les deux fils de ce dernier, Jean, 1748-1829, et Jean-David, né en 1752, achetèrent des terres en Alsace où ils établirent des manufactures de toiles. Jean acquit la sgrie d'Echandens en 1790, où il mourut; du CC de Genève 1782; il se retira en France et fut pendant la Révolution député du Bas-Rhin à la Convention. Jean-David, cité, fut officier au service de Prusse et servait en qualité de cornette en 1775 dans le rgt du général Lossauer de Bosniac. Selon Naville-Rilliet il « obtint de l'Empereur Joseph II des lettres de noblesse par diplôme du 13 novembre 1778, avec la clause de *non usus* il y est dit que sa famille étoit d'origine allemande et que le nom actuel vient de la réunion du nom de baptême Johann avec le nom de famille Ott. »

Armes: DE GUEULES A LA FOI D'ARGENT SURMONTÉE D'UN MONDE DU MÊME, CINTRÉ ET CROISÉ D'OR.

Cimier: Un monde sommé d'une croix.

Variante: D'AZUR A LA FOI D'ARGENT SURMONTÉE D'UN MONDE CINTRÉ ET CROISÉ DU MÊME.

Sources: Le diplôme de 1778 donne la variante (H.D.: L.N., A.H.S., XXXII (1918), p. 82). Un cachet dont l'écu est aux armes Johannot. Cachet de Jean-David cité, Echandens, 7 octobre 1774. (Arm. V.) Naville-Rilliet mentionne un cachet de Jean-Daniel Johannot, B.G., cité, également aux armes.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 65. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Arm. V. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

JOINVILLE, de

Voir planche

Illustre famille de Champagne, connue dès l'an 1000; la charge de Sénéchal de Champagne lui échut dès le milieu du XIIe s., c'est sous ce titre que le chroniqueur Jean de Joinville est connu. Ce dernier fut l'ami et le confident du roi Saint-Louis, dont il raconta la vie dans ses mémoires. Son frère cadet Simon, sgr de Marnai en Franche-Comté, épousa Lyonette dame de Gex; leur fils cadet est l'auteur de la branche des sgrs de Marnai et de Divonne (Pays de Gex). Parmi les personnalités, il nous faut citer: Louis, bailli de Vaud 1395-1398, 1400-1401, 1406-1409, gouverneur du comté de Gruyères, reçu B.G. le 20 janvier 1410. Certains auteurs le font mourir en 1409. A sa mort, la sgrie de Divonne passa à son neveu No. Jean de Gingins, chevalier, sgr de Gingins, etc., fils de sa sœur Aymonette. No. Amblard de Joinville, frère de Louis cité, chanoine de Lyon et de Genève, chantre du Chapitre, mentionné en 1418 sous le nom d'Amblard de Divonne, testa à Genève en 1429. Il institua pour héritier universel No. Guillaume de Joinville, C.G., auquel il substituait pour un tiers No. Jean de Gingins, chevalier, son neveu. Le dit Guillaume, syndic 1435, conseiller 1446, est père de Georges et de Girard, C.G., qui vendent en 1491 une maison sise aux Rues-Basses (Genève). Dès lors nous perdons la trace de cette famille qui s'éteignit vraisemblablement à la fin du XVe/début XVIe s.

Armes: D'AZUR A TROIS BROYES OUVERTES D'OR, LIÉES DE GUEULES, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UN LION ISSANT DE GUEULES.

Variante: LE LION COURONNÉ SUR CHEF D'HERMINE.

Cimier: Une tête de lion de gueules couronnée d'or dans une paire de broyes d'or.

Supports: Deux lions.

Sources: Un sceau pendant sur queue de chanvre, cire vierge, rond 49 mm., XIII[e] s. Sceau équestre de No. Simon de Joinville, sgr de Gex en armure brandissant son épée de la main droite et se protégeant de son bouclier. Ce dernier et le caparaçon du cheval sont aux armes Joinville. Légende: «S. SIMONIS: DE IOIEVILE · DNI DE IAY». Au revers contre-scel du dit Simon, qui paraît d'après Blavignac être fait avec une intaille antique. Bien qu'assez effacé on peut voir un cheval cabré attelé (?), et qu'un homme tente de retenir. Légende: «† SIGILLVM SECRETI MEI». Sceau appendu à une transaction entre Simon de Joinville, sgr de Gex, et l'évêque Henri, relativement aux prétentions que le dit sgr élevait sur la juridiction de la terre du Mortier, le château de Peney, le fief d'Avouson, le pont du Rhône et St-Gervais, 22 avril 1265. (AEG: P.H., n° 77.)

Un sceau pendant sur queue de chanvre, cire vierge, en amande 55 × 34 mm. environ, XIII[e] s. Sceau de No. Lionette de Gex, femme du dit No. Simon de Joinville. Elle est représentée en pied, sa tête a disparu. Elle est accostée à dextre d'un écu aux armes de Bar-sur-Aube (?) qui sont des bars adossés, et à senestre d'un écu aux armes Joinville qu'elle porte au moyen d'un lacet. Légende en partie effacée: «† SIGILLVM LEONETTE DOMINE DE IAY». Sceau appendu au même acte que ci-dessus.

Ces deux sceaux sont d'une gravure assez fruste mais d'un très bon style, et sont en parfaite conservation.

Un sceau pendant sur queue de chanvre, cire verte, en amande 55 × 34 mm. environ, XIII[e] s. Sceau de No. Lionette de Gex, même type que celui ci-dessus, avec cette différence qu'elle est représentée tenant un geai sur la main gauche. Légende. Pièce d'une conservation parfaite et d'une belle qualité de gravure.

Un sceau équestre du sire de Gex, cire verte, fragment, XIII[e] s. Le sgr se protège d'un écu aux armes Joinville. Au revers: contre-scel rond, au centre l'écu des Joinville, texte incomplet et effacé.

Ces deux sceaux sont apposés à une transaction entre le dit sgr de Gex et le Prieuré de Satigny au sujet de la juridiction dans les paroisses de Péron, St-Jean et Feigères (Pays de Gex), le 8 mars 1282. (AEG: P.H., n° 94.)

Un sceau de No. Guillaume, sire de Gex, aux armes Joinville, 1294.

Un sceau de No. Hugues, sgr de Gex, aux armes Joinville. Cimier. Supports. 1341.

L'Arm. ms. Gelre donne la variante et le cimier, vers 1380.

Peintures aux armes Joinville, plafond de «la Diana» à Montbrison (Loire, France), 1298.

Les armes des Joinville ont été reprises par la ville de Gex (Ain, France), ancienne possession de cette famille.

No. Aymonette de Joinville épousa le 26 novembre 1374 No. Jacques de Gingins. Elle hérita de ses frères, notamment de Louis, bailli de Vaud, avec obligation d'écarteler les armes Gingins et Joinville. Ecartelé qui fut toujours porté par leurs descendants.

Références: Blavignac. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. II. — Moreri. — R.G.V. II (Gingins). — D.H.B.S.

JOLIVET

Voir planche

Famille de Faucigny en Faucigny, à laquelle appartient Bastien, fils de Bastien Jolivet, reçu B.G. le 18 novembre 1580. Elle a donné plusieurs membres du CC dont Pierre, né en 1741, auditeur 1772, conseiller la même année, qui fut destitué en 1781 par les Représentants, mais réélu en 1782, trésorier général 1786-1791, banni par le tribunal révolutionnaire.

La famille paraît s'être éteinte en la personne de Jeanne-Louise-Renée Jolivet, femme de Pierre Girod, avocat, syndic, morte à Sesto près Florence le 4 janvier 1858.

Armes: D'AZUR A TROIS OLIVES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Cimier: Une colombe essorante d'argent, tenant en son bec un rameau de sinople.

Supports: Deux léopards.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, fin XVIII[e]/début XIX[e] s. Ecu aux armes Jolivet (chaque olive à une feuille). L'émail du champ est indiqué. Couronne à neuf perles. Cachet Jolivet, s.d.

Un cachet (anc. coll. Albert Choisy, au MAH), cire rouge, ovale. Ecu aux armes Jolivet. Cimier (colombe au vol abaissé). Supports. Lambrequins. Belle composition héraldique, gravure incisive. Cachet Jolivet, s.d.

Un cachet, cire noire, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu aux armes Jolivet, l'émail du champ est indiqué. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins très courts. Supports. Toute la composition repose sur une console. Belle gravure. Cachet de Marie-Michée Jolivet, 1739-1797, C.G., femme de Jean-François Lavit, B.G. Codicille en portf., 18 octobre 1796. (AEG: vol. 45.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 65. — G.G.G. — Galiffe: Not. gén. V. — Sordet. — D.H.B.S.

JOLY I

Voir planche

Famille noble de Thonon en Chablais, ayant donné les sgrs de Vallon, de Drusilly, de la Tour de Chignens (Chignan). Sa noblesse remonte à la charge de notaire et secrétaire ducal exercée par Mathieu Joly, de 1451 à 1470. Elle fut officiellement reconnue dès 1496. (Foras.) Son fils Guillaume, apothicaire, fut reçu B.G. le 19 décembre 1477. No. Pierre, C.G., apothicaire, du L en 1512, tuteur des enfants de feu Jean Des Arts, orfèvre, en 1525. Il fut condamné en 1527 comme «Mamelu».

A un autre rameau apparrient Pierre ffeu Jean Joly, B. de Thonon, reçu B.G. le 31 août 1640, avec ses fils Jean, Pierre et Jacques, qui s'est éteint à Genève en la personne d'Odet Joly, C.G., le 26 septembre 1758, âgé de 70 ans «mort de Marasme».

Armes: D'ARGENT A NEUF LOSANGES DE GUEULES POSÉS 3, 3 ET 3.
Selon Foras, ce sont les armes des nobles d'Albier ou Alby.

Variante: TROIS ANNEAUX DANS LES LOSANGES DU CHEF. (Emaux inconnus.)

Sources: G.G.G. citent des cachets de 1561 et de 1592, aux armes Joly.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXXII, 28, au MAH). Ecu aux armes Joly, qui fut celui de N. Joly, cap. et neveu du baron d'Hermance, 1586.

G.G.G. mentionnent un cachet dont l'écu porte la variante. Cachet Joly daté de 1561, que nous n'avons pas retrouvé dans la coll. Galiffe au MAH.

Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe XXXI, 28, au MAH, n° 2166, cire rouge, rect. à pans coupés, 13 × 12 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Joly, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Jacques Joly, C.G. Testament en portf., 30 septembre 1692. (AEG: vol. 35.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f°[s] 64 et 65. — G.G.G. — Foras III. Gal. — Not.: gén. V. — AEG: E.C. XVIII[e] s. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit).

JOLY II

Voir planche

Famille originaire de Malval près Genève, où elle est citée dès le XIV[e] s., plusieurs de ses membres acquirent la bourgeoisie de Genève; la plus ancienne réception est celle de Bartholomé Joly, couturier, le 1[er] décembre 1480.

Sa filiation ininterrompue remonte à Humbert Joly, qui reconnaît ses biens de Malval le 11 juin 1357 (AEG: Fief de Peney). Il est le septième aïeul d'Abraham Joly, de Malval, reçu H.G. 1598 et B.G. le 2 mars 1599 après s'être affranchi de la taille. Ce dernier eut une nombreuse postérité; parmi ses descendants il nous faut citer: Denis, 1716-1792, du CC 1770, un des commissaires de la bourgeoisie, en 1766, pour soutenir ses intérêts auprès des plénipotentiaires; Gaspard, né en 1718, D[r] médecin, auteur de *Lettre sur l'inoculation de la petite vérole* 1751, membre du CC 1752, conseiller 1768, syndic 1780, 1784; leur neveu Abraham, 1748-1812, D[r] médecin, du CC 1775, président du Conseil général du département du Léman. Il est l'auteur d'une *Lettre à Rumford*, 1797. La famille existe encore à l'étranger et porte le nom de Joly de Marval par arrêté du Conseil d'Etat du 19 juin 1868. Elle descend d'Antoine Joly, né en 1774, C.G., fils de Pierre, du Conseil Représentatif, et de Suzanne de Fernex, de même qu'une autre branche qui se fait appeler « Joly de Lotbinière ».

A un rameau venu de Malval, appartiennent François Joly, chamoiseur, et Jean son fils, reçu B.G. le 18 septembre 1680 « en satisfaisant à l'offre qu'il fait de payer la façon de 4 pièces de canon, pour l'usage des canoniers, pour le Service de la Seigneurie ».

Le nom de Joly est encore représenté à Essertines, mais plus à Malval.

Armes I: D'AZUR AU CHÂTEAU D'ARGENT, CRÉNELÉ, FLANQUÉ DE DEUX TOURS, MAÇONNÉ DE SABLE, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS GOUTTES DE GUEULES.

Cimier: Un lion issant de gueules.

Armes II: D'AZUR AU BOUQUETIN D'ARGENT RAMPANT A DEXTRE CONTRE UN ROC MONTUEUX D'ARGENT.

Sources: L'arm. ms. Naville-Rilliet: Selon cet auteur « François Joly, Roy de l'Arquebuze en 1690, donna une médaille sur laquelle (sont les armes II). Je crois que c'est le même François Joly, chamoiseur, de Malva, qui avoit été reçu bourgeois avec Jean, son fils, en 1680 ».

Il cite également les armes I qui fort probablement ont été adoptées par l'un des trois membres du CC. Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 65, en donne un dessin accompagné d'un texte « Gasp[d]. Joly sindic 1780 ».

Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu de forme tourmentée aux armes Joly, dans un cartouche orné de rinceaux. Le château est ouvert d'une porte du champ. Cimier. Lambrequins. Cachet Joly, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et 17, et n° 87, f° 65. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — AEG: Mss. Galiffe n° 77: Quartiers de Mme Galiffe-Claparède. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Gautier: La médecine à Genève. — D.H.B.S.

JORNOT, JORNOD

Voir planche

Famille neuchâteloise des Ponts-de-Martel, à laquelle appartient Louis-Edouard Jornot, étudiant, né à Genève le 17 février 1848, N.G. le 11 mars 1870, admis à la commune de Genève.

Armes I: COUPÉ, D'AZUR CHARGÉ DE TROIS COUPES D'OR, ET DE GUEULES CHARGÉ D'UNE CROIX D'ARGENT RECROISETTÉE SUR LA BRANCHE HORIZONTALE.

Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL DE GUEULES ET EN POINTE D'UN CROISSANT D'ARGENT.

Sources: Les armes I figurent dans l'ouvrage de Tripet et Colin: *Armoiries des familles neuchâteloises*, 1891, et les armes II dans l'Arm. N.

Références: Arm. N. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874; R.C. 1870, vol. I, p. 203, 220.

JOVENON

Famille du Dauphiné, à laquelle appartient Jean Jovenon, natif de Lyon, notaire royal, reçu H.G. le 5 septembre 1572 et B.G. le 26 janvier 1573. Selon Naville-Rilliet, la famille Jovenon a donné deux membres du CC, père et fils tous deux notaires.

La famille Jovenon est éteinte à Genève.



Armes: UN SERPENT TORTILLÉ POSÉ EN PAL, LA LANGUE DARDANTE, SUR LA TÊTE DUQUEL EST POSÉ UNE COLOMBE ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIII, 36, au MAH, n° 2167), cire rouge, rond 13 mm., fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes Jovenon. Le serpent est accosté des lettres P et I. Cachet de Pierre Jovenon, C.G., notaire, 1629.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 65. — G.G.G.

JUGE(S), de

Famille connue à Lyon (France), dès le XIII[e] s., à laquelle appartient No. Claude Juge, 1529-1600, ffeu Ennemont, B. et C. de Lyon, conseiller du roi; receveur général pour le Lyonnais et la Bourgogne; trésorier des Ligues suisses. Il se réfugia à Genève en 1572 pour cause de religion et fut reçu H.G. le 8 septembre 1572 et B.G. gratuitement le 3 janvier 1584, « eu esgard des services qu'il a faictz et peult faire à la Seigneurie, entre aultres de ce qu'il a faict tenir plusieurs paquetz pour la Seigneurie sans qu'il n'en ayt rien receu, etc», du CC la même année. Son fils Théodore, 1576-1654, D[r] en droit, du CC 1612, puis des LX, publia des commentaires sur Pétrone, et *Juris civilis sextum et novum volumen; L.-Annaei Senecae philosophi et M.-Annaei Senecae rhetoris opera quae extant omnia.*

La famille de Juge est éteinte à Genève.



Armes: D'AZUR A L'OLIVIER D'ARGENT, AUX RACINES D'OR, LE FÛT ACCOSTÉ D'UN CROISSANT ET D'UNE ÉTOILE DU MÊME.
(H. Deonna)
G.G.G. donnent à tort les armes des Juge, de Rumilly en Genevois, qui sont: D'AZUR A TROIS ROSES D'OR, POSÉES 2 ET 1.
Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 172 et 175. — Rey-Lescure: Les réfugiés du Pays Castrais. — Pierre Meller: Arm. du Bordelais. — AEG: Arm. mss. Gal. n 86, 17, et n° 87, f° 65. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

JULLIARD

Voir planche

Famille originaire de St-Jean-de-Gonville au Pays de Gex, fixée à Vernier, à laquelle appartient Jean-Jacques Julliard, né à St-Jean, arrondissement de Gex, le 7 février 1777, N.G. le 2 août 1822, admis à la commune de Vernier. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR AU SOLEIL D'OR ET AUX 2 ET 3, DE GUEULES A LA GERBE D'OR SURMONTÉE D'UN CROISSANT D'ARGENT.

Sources: Communication de M. Robert Julliard, Genève, à M. L. Fulpius.
Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie A 17, vol. 1, p. 27.

JUNOD

Voir planche

Familles vaudoises de Ste-Croix citée dès 1397, et de Mutrux. A l'une d'elles appartiennent Jean-Samuel Junod, bijoutier, et Pierre-Henry, bijoutier, tous deux N.G. le 4 décembre 1839, le premier âgé de 25 ans et le second de 22 ans, admis à la commune de Genève. Ils sont originaires du canton de Vaud. Nombreuses admissions à la naturalisation genevoise, 1842, 1845, 1859, 1875.

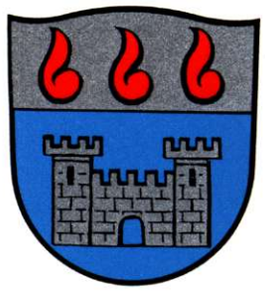
Armes: DE GUEULES AU TRÈFLE A CINQ FEUILLES TIGÉ DE SINOPLE MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX D'AZUR, ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR.
Sources: L'Arm. V.: Tableaux du XIX[e] s. (?), appartenant à la famille.
Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsies E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861; E 5, 1875-1894.

JUSTINIANI, JUSTINIAN

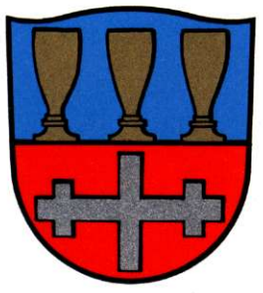
Selon Naville-Rilliet, « Tous les historiens s'accordent à dire que les Giustiniani de Venise et ceux de Gênes sont une même famille d'origine impériale ». A celle de Gênes appartient No. Sylvano Justiniani, fils de Nicolas retiré à Genève pour cause de religion, qui est qualifié de C.G. dans le contrat de mariage de sa fille Judith, femme de Georges Dunand, H.G., chapelier, le 17 mars 1601. (AEG: Etienne De Monthouz, not., vol. 18, f° 46.)



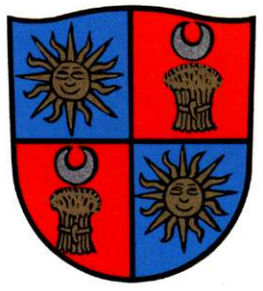
Armes: DE GUEULES A LA TOUR CRÉNELÉE D'ARGENT, MAÇONNÉE DE SABLE AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE.
Sources: Les armes décrites ci-dessus sont citées par Geliot et Petra Sancta l'auteur des *Tesserae Gentilitiae*, aux Justiniani de Gênes. Ce dernier donne la tour sommée de trois tourettes et l'aigle bicéphale. (Naville-Rilliet.)
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 65.



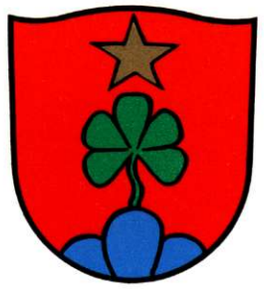
JOLY II



JORNOT



JULLIARD



JUNOD



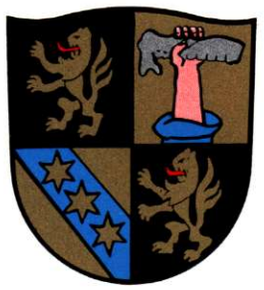
KARCHER



KERN



KOCH



KRAFFT



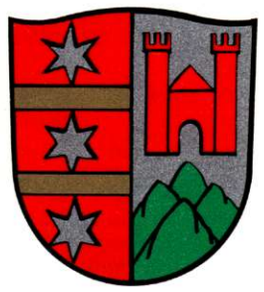
KUNDIG



KUNKLER



LABARTHE



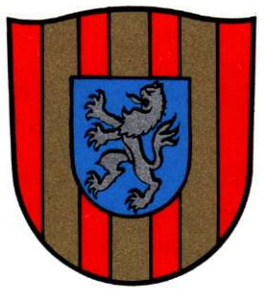
LABAT



LACHENAL



LACOMBE I



LACOMBE II



LAFONT



LAGISSE



LALOUET



LAMANDE



LAMON

K

KARCHER

Voir planche

Famille originaire de Sarrebruck dans la Sarre, à laquelle appartient Jean-Georges Karcher, négociant, Français, N.G. le 3 avril 1815, âgé de 48 ans. A celle-ci se rattache Charles-Laurent, né en 1855, député au Grand Conseil 1884; auteur des deux études historiques sur l'*Intérêt de la Suisse dans la question monétaire et la Conférence de Paris* et *Isaac Cornuaud, d'après ses mémoires.*

Armes: PARTI, AU 1 DE GUEULES A LA BANDE COUSUE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES A SIX RAIS D'OR ET AU 2 D'ARGENT PLEIN.

Sources: Un cachet aux armes Karcher qui fut celui de Charlotte-Henriette Karcher, née à Sarrebruck le 16 janvier 1779, décédée le 3 février 1848, femme de Georges-Louis Gontard. (Papiers Lugras par R. I. Cazenove.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 88. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

KERN

Voir planche

Famille du canton de St-Gall, de Niederbüren, citée dès 1432, à laquelle appartient Jean-Joseph Kern, originaire de St-Gall, agent de police, né à Niederbüren, âgé de 40 ans, N.G. le 15 février 1856.

Armes: DE GUEULES A UNE TOUFFE DE TIGES DE BLÉ D'OR, FEUILLÉE DU MÊME, MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

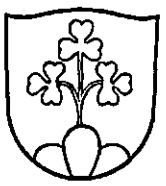
Variante: DE GUEULES A TROIS ÉPIS DE BLÉ D'OR MOUVANT CHACUN D'UN COUPEAU DE SINOPLE.

Sources: Wb. St-Gall; l'édition de 1855 donne les armes, alors que celle de 1952 indique la variante.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

KLEBERGER, CLÉBERG

Jean Kleberger, 1485-1546, originaire de Nuremberg, s'établit à Lyon, après avoir fait dans le négoce une fortune considérable. B. de Berne en 1521. Il acheta à Genève en 1527 des immeubles situés sur la grève du Rhône; le lieu conserve le souvenir de son nom prononcé Clébergue, devenu par altération *les Bergues* vers la moitié du XVIII[e] s. Ce riche et bienfaisant étranger fit de nombreux dons à l'Hôpital de Genève; il fut surnommé « le bon allemand ». Le roi de France François I[er] le gratifia en 1543 de la charge honorifique de valet de chambre ordinaire. Sa descendance s'est éteinte en la personne de ses petits-enfants.



Armes: TROIS TRÈFLES TIGÉS, MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX.

Cimier: Trois trèfles tigés mouvant d'un mont de trois coupeaux.

Sources: Un sceau à sec, rond, 29 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Kleberger posé en bande, surmonté d'un casque tourné à dextre et posé sur le canton senestre. Cimier. Légende: IOHANES CLEBERGER. Sceau figurant sur une lettre qu'il adresse au Conseil de Genève le 25 juillet 1541. (AEG: P. H., n° 1081.)

Références: Gal.: Genève hist. et archéol., p. 171. — H. Heyer: Jean Cléberg, dans MDG IX. — D.H.B.S.

KOCH dit ESSIG et COCCIUS

Voir planche

Famille bourgeoise de la ville de Bâle; elle remonte à Ulrich Köch 1525-1585, fils d'Ulrich Köchli, professeur de grec à Fribourg, pasteur à Sts-Martin-et-Pierre, à Bâle, et professeur de théologie, B. de Bâle le 29 mai 1564.

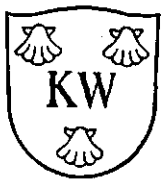
L'un de ses membres, Jean-Rodolph Koch, né à Bâle en 1659, mort à Genève en 1731, âgé de 72 ans et demi, marchand drapier, s'installa à Genève avant 1684. De sa femme, Claude Mourgue, il eut entre autres enfants: Gabriel Koch, 1686-1757, diacre de l'église allemande, reçu B.G. le 24 mars 1730, « eu esgard aux services du S[r] son père rendus depuis nombre d'années à l'église Allemande». La famille est éteinte à Genève, et à Bâle, où elle disparaît en 1725.

Armes: D'AZUR A DEUX CROISSANTS FIGURÉS ADOSSÉS D'OR, ACCOMPAGNÉS D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(Wappenbuch Basel, Nr. 213 = 2. Teil, 2. Folge Nr. 25)

Références: Wb. Basel. — AEG: E.C., XVII[e] et XVIII[e] s. — S.K.L. — Basler Portraits II. — D.H.B.S.

KOELN, KÖLN

Wiegand Koeln « Vigandus Kollno », imprimeur, originaire de Franconie (Allemagne), se fixa à Genève dès 1519, reçu B.G. le 27 juin 1531, gratis. Il fut membre du CC et du LX; il décéda vers 1545. On connaît une quarantaine d'ouvrages sortis de ses presses, parmi lesquels le *Catéchisme* et la *Confession de foi* de 1537. Son fils Gabriel, désigné sous le nom de Gabriel Vigean, fut également imprimeur et libraire à Genève, à plusieurs reprises poursuivi et condamné pour avoir imprimé des livres jugés contraires aux nouvelles croyances, mourut vers 1559.

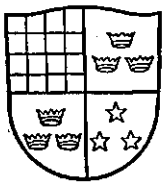


Armes: TROIS COQUILLES POSÉES 2 et 1, EN ABÎME LES LETTRES K ET W. (Emaux inconnus.)
(H. Deonna)

Références: Th. Dufour: Notice bibl. sur le Catéchisme et la Confession de foi de Calvin, 1537. — MDG, XXIII. — D.H.B.S.

KÖNIGSDORF, de, KÖNIGSDORF d'OSSIG

« No. Ferdinand Louis, baron de Kenigsdorf, ffeu No. Georges Guillaume, de Breslau en Silésie, sgr de Koberwits, Guikelwits, Neuhen, Hedvinigen, Gibrachsdorf, etc. » est reçu B.G. le 5 octobre 1742, gratis, « tant pour son mérite personnel que pour les services de No. Jean Louis Chouet, ancien sindic, son beau-père ». Cette branche de la famille est éteinte à Genève.



Armes I: ÉCARTELÉ, AU 1 ÉCHIQUETÉ' AUX 2 ET 3 A TROIS COURONNES MAL ORDONNÉES, ET AU 4 A TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES. (Emaux inconnus.)

Casque couronné surmonté de trois étoiles mal ordonnées entre deux demi-vols.
(Selon Naville-Rilliet, armes portées par Ferdinand-Louis, baron de Königsdorf, B.G.).

Armes II: PARTI D'UN TRAIT, COUPÉ DE DEUX AUTRES, QUI FONT SIX QUARTIERS: AU 1 ÉCHIQUETÉ DE GUEULES ET D'ARGENT; AUX 2 ET 3 D'AZUR A TROIS COURONNES MAL ORDONNÉES D'OR; AU 4 DE GUEULES A TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES D'OR; AU 5 D'OR A LA DEMI-AIGLE DE SABLE COURONNÉE DU CHAMP, MOUVANT DU PARTI; AU 6 DE GUEULES (l'auteur indique azur par erreur) A UNE CLEF D'OR POSÉE EN PAL, LE PANNETON TOURNÉ A SENESTRE. Les 5 et 6 forment les armes de la ville de Genève. Sur le tout en abîme, un écusson d'argent couronné d'or, chargé de l'aigle de Prusse tenant sceptre et globe.

Trois cimiers, 1° Six plumes d'autruche d'argent disposées sur deux rangs, 3 et 3, et sommées de trois couronnes mal ordonnées d'or; 2° Les trois étoiles mal ordonnées d'or entre un vol de sable; 3° L'aigle du surtout.

Lambrequins: A dextre d'or et d'azur, à senestre d'argent et de gueules.

Tenants: Deux sauvages de carnation ceints et couronnés de lierre, armés de massues.

Manteau: De gueules doublé d'argent, frangé et houppé d'or, sommé d'une couronne à neuf perles.
Armes Königsdorf d'Ossig, chevaliers 12 février 1705, comtes 23 mars 1788 et 28 septembre 1798 (Rietstap).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 66. — Rietstap.

KRAFFT

Voir planche

Famille originaire de Memmingen (Bavière), où les frères Jean et David Krafft et Jean, fils de Jean-Christophe Krafft, maître des écoles de Memmingen, reçoivent en 1596 des lettres d'armoiries du comte palatin Maximilian Paumgarttner. Jean, maître d'école, s'établit à Ravensburg (Bavière), où sa descendance vivait encore au début du XIX[e] s. Un de ses membres fut admis à la bourgeoisie de Vevey (Vaud) en 1824. A ce rameau appartient Antoine-François-Laurent Krafft, architecte, B. de Vevey, N.G. le 12 décembre 1873, âgé de 42 ans.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE SABLE AU LION D'OR LAMPASSÉ DE GUEULES, AU 2 D'OR AU BRAS GAUCHE DE CARNATION EN PAL, SORTANT D'UNE MANCHE ISSANTE D'AZUR, TENANT EN FASCE UNE MÂCHOIRE D'ÂNE D'ARGENT, ET AU 3 D'OR A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES A SIX RAIS DU CHAMP.

Cimier: Le bras à la manche d'azur, tenant la mâchoire d'âne, entre deux demi-vols, chargés d'une bande (celui de senestre d'une barre) d'azur à trois étoiles à six rais d'or.
(Lettres d'armoiries de 1596)

Devise: CORAM HOMINIBUS STANDUM, CORAM DEO GENU FLECTENDUM.

Sources: Arm. V., qui ajoute: « L'arm. Siebmacher, depuis l'édition de 1655-1657, donne ces dernières armes aux «*Die Krafften, Lindauische Adeliche Geschlecht.* »

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

KUNDIG

Voir planche

Famille du canton de Zurich, de Bäretswil et Bauma, habitant la première localité en 1433 déjà, elle est répandue actuellement dans la région, à Bauma surtout. Elle est sans doute originaire du pays de Gaster où le nom se rencontre dès 1331 à Kaltbrunn. Henri-Guillaume Kundig, libraire, né en 1833 à Winterthur (Zurich), d'origine zurichoise, est N.G.

le 30 octobre 1875, admis à la commune de Genève. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A TROIS ÉPIS DE BLÉ D'OR, MOUVANT DE TROIS MONTS D'ARGENT ET AUX 2 ET 3 PARTI DE SABLE ET D'OR.
(Arm. de la ville de Zurich, 1869)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/9. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E5, 1875-1894. — D.H.B.S.

KUNKLER, COUNCLER

Voir planche

Famille de St-Gall, citée dès 1378, représentée par de nombreuses branches en Suisse et en France. A l'une d'elles, appartient Gaspard Kunkler, né en 1734, mort à Genève le 28 décembre 1808, qui s'installa dans cette ville avant 1773, car le 4 avril de la même année il épousa Louise Arthaud, de Paris (E.C. St-Pre.) Il est le frère d'Ursule Kunkler, femme de No. Gaspard de Smeth, baron de Coppet. De son mariage, il eut entre autres enfants: Jean-Jacques Kunkler, 1782-1853, ancien officier de marine, secrétaire général de la préfecture à Genève 1809-1813, lequel est N.G. le 28 janvier 1815. Sous la Restauration il fut membre du Conseil Représentatif 1819-1830, conseiller 1832-1842, syndic 1840, député à la Diète 1831, lt.-col., inspecteur des milices 1832-1839. Son frère Louis-Victor, 1786-1834, décoré lors de la campagne de Russie, cap. de la Garde suisse en France 1816, chef de bat. 1818, est à son tour N.G. le 8 octobre 1824. L'un et l'autre firent souche.

Armes: DE SABLE A L'AVANT-TRAIN DE BÉLIER D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Sources: Les armes d'Ursule Kunkler, femme en premières noces de G. de Smeth, baron de Coppet, et en secondes noces de Jean-Robert-Louis Labat, C.G., baron de Grandcour, se voient au fronton du château de Coppet, datant de 1767 à 1771. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — Gal.: Not. gén. VI. — AEG: E.C., XVIII[e] s. — D.H.B.S.

L

LABARTHE

Voir planche

Famille de Tonneins en Guyenne, à laquelle appartient Pierre fils de Pierre Labarthe, sellier, H.G. le 8 octobre 1759 et C.G. en 1792.

Armes: D'OR AU GRIFFON DE SABLE, A LA COTICE BRETESSÉE D'ARGENT POSÉE EN BARRE BROCHANT SUR LE TOUT.

Variante: Un lambel d'argent à la place de la cotice bretessée.

Sources: Un ex-libris «Suzie Labarthe», par Georges Hantz. (E. Demole: Les Ex-libris de G. Hantz.)
Généalogie manuscrite «Flournoy», par Henri Flournoy (1918); le champ est d'or, le griffon de sable chargé d'un lambel d'argent. La variante est donnée par M. Henri Flournoy en 1939. (H. Deonna.)

Références: AEG: H.D.: Hérald.; Mss. hist. 272/5, p. 106; Reg. Hab.; Reg. unique.

LABAT

Voir planche

Famille de Sumène en Cévennes, à laquelle appartient Jean Labat, maître teinturier, reçu H.G. le 26 janvier 1698 et B.G. le 18 août 1725, avec ses fils Jean-Louis et Pierre. Jean-Louis 1701-1775, fit du commerce aux Indes. Revenu à Genève il devint membre du CC en 1746. Il fut chargé la même année d'une mission diplomatique auprès de la cour de France; en 1755, il acheta la baronnie de Grandcour. Les héritiers du dernier baron de Grandcour vendirent le domaine et le château au début du XIX[e] s. à la famille Oulevey. Les fils de Jean-Louis cité: Jean-Robert-Louis, né en 1743 et Jean-Louis, 1753-1827, reçurent le 25 février 1762 le titre de comte de l'empereur Léopold II (Naville Rilliet). Le cadet se fit appeler «Labat de la Gara»; partisan de l'ancien régime, il fut emprisonné et n'échappa à la mort qu'avec peine. Le Tribunal révolutionnaire le condamna au bannissement. La famille s'est éteinte à Genève en la personne d'Aline-Louise-Marguerite Labat, femme de François-Jules Micheli, C.G., morte le 1[er] janvier 1834.

Armes: PARTI, DE GUEULES, A DEUX FASCES D'OR, ACCOMPAGNÉES DE TROIS ÉTOILES A SIX RAIS D'ARGENT RANGÉES EN PAL, ET D'ARGENT AU ROCHER DE SINOPLE MOUVANT DE LA POINTE, SURMONTÉ D'UN CHÂTEAU DE GUEULES, FORMÉ DE DEUX TOURS JOINTES PAR UN MUR PORTANT UN FRONTON, MAÇONNÉ DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

Variante I: Les étoiles d'or. (Arm. V.)

Variante II: Les molettes à la place des étoiles.

Supports: Deux lions.

Devise: HONNÊTETÉ EST LA MEILLEURE POLITIQUE.

Sources: L'Arm. V.: Dix cachets, cire noire, ovales, XVIII[e] s. Deux écus ovales dans des cartouches ornés de feuillages, réunis au sommet par une couronne à neuf perles et en bas par un nœud de ruban Louis XVI. A dextre Labat, à la variante II (une tour à la place du château). A senestre Faure qui est: D'azur au lion tenant un besant (tourteau?), chargé de trois trèfles rangés en fasce et posés sur le trait de partition. Très belle gravure au relief vigoureux. Cachets de Marguerite Faure, veuve de Jean-Louis Labat de Grandcour, B.G., du CC. Testament clos et secret, 30 juillet 1779. (AEG: Ch.-Gab. Flournois, vol. 39, acte relié entre les p. 264 et 265.)
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés. A dextre aux armes Labat, à senestre aux armes Thellusson: Ecartelé aux 1 et 4 d'argent à deux demi-vols de sable rangés en pal, aux 2 et 3 d'or au frêne arraché de sinople. Les écus surmontés d'un tortil de baron et entourés d'une guirlande de feuillages. Très belle composition héraldique finement gravée. Cachet d'Anne-Louise-Julie Thellusson, 1761-1821, C.G., femme de Jean-Louis Labat, 1753-1827, B.G., baron de Grandcour, du CC 1784, auditeur 1786, châtelain de Jussy 1791, du Conseil Représentatif dès 1814.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 24 × 21 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Labat, dans un cartouche Rocaille très mouvementé, orné de palmes et rinceaux, et dont le sommet est chargé d'une coquille. Couronne à neuf perles. Très belle composition finement gravée. Cachet Labat, s.d.
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, ovale 23 × 21 mm., XVIII[e] s. Ecu de forme allongée aux armes Labat dans un cartouche Louis XV orné de rinceaux et de fleurs. Couronne à neuf perles. Supports: Deux lévriers, celui de dextre assis la tête contournée. Toute la composition repose sur une terrasse alésée. Devise sur une banderole. Gravure d'une parfaite exécution. Cachet Labat, s.d.
Un cachet de 1786 aux armes Labat. Supports et devise.
Un «Ex-libris Labat». (Wegmann n° 4172; L.F.: Ex-l. n° 89.)
Un «Ex-libris Bibliothecae de Grandcourt», porte la variante II. Cimier: Un ours issant dans un vol. Tenants: Minerve et Mercure. Il s'agit de la plaque de l'ex-libris de Gaspard de Smeth que sa veuve Ursule Kunkler apporta à son second mari Jean-Robert-Louis Labat. La plaque était d'abord datée de 1766 et fut remaniée vers 1773. (Wegmann n° 4174; L.F.: Ex-l. n° 91.)
Argenterie de 1780.
Les armes Labat et ses supports figurent au château d'Hauteville.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 66. — G.G.G. — Arm. V. — H.D.: L.N. dans A.H.S. (1918), XXXII, p. 78. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. VII. — Galiffe: D'un siècle à l'autre. — E. Burnet: Le premier tribunal révolutionnaire, dans MDG XXXIV. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque. — D.H.B.S.

LA BAUME, de

Famille noble de la Bresse citée en 1160, à laquelle appartient le dernier prince-évêque de Genève Pierre de La Baume. Il fut abbé commendataire de St-Claude 1510, coadjuteur de l'évêque de Genève 1521, avec le titre d'évêque de Tarse, puis évêque de Genève en 1523. Il reçut encore plus tard l'abbaye de Pignerol et le prieuré d'Arbois. Opposé à l'alliance de sa ville avec Berne et Fribourg en 1526, il s'y rallia et l'approuva; il essaya même d'y entrer. Les Bernois refusèrent, il se fit alors recevoir B.G. le 15 juillet 1527 et donna de nouveaux droits de justice. Redoutant le duc de Savoie, il se retira en Franche-Comté l'année suivante. Il revint à Genève qu'il quitta définitivement en 1533. Par la suite il devint cardinal en 1539 et archevêque de Besançon en 1542. Il mourut à Arbois en 1544. (D.H.B.S.) La famille de La Baume s'est éteinte au XVIII[e] s.

Armes: D'OR A LA BANDE VIVRÉE D'AZUR.

Cimier: Un cygne issant d'argent.
(Arm. de Gelre vers 1380)

Supports: Deux griffons.

Cri: LA BAUME.
(Naville-Rilliet)

Sources: L'Arm. V.: Un sceau d'Etienne de La Baume, dit le Galois sgr de Valufin (Valfin-sur-Valouse, Jura), bailli du Chablais en 1324, porte les armes La Baume. Cimier: Un bonnet « phrygien » garni de trois houppes, 1327.
Un sceau de Guillaume, aux armes La Baume 1359.
Un sceau de Guillaume, sgr d'Illens (Vaud), aux armes La Baume et supports, 1462.
L'Evêque Pierre de La Baume portait les armes pleines de sa maison, timbrées de la mitre et de la crosse.
Les émaux sont donnés d'après les Arm. Navarre, 1368/1375, et Berry vers 1450.
Un sceau pendant sur double queue, papier sur cire, rond 53 mm., XVI[e] s. Rosace gothique, dont l'intérieur est orné de feuillages fleuris disposés en palmes. Au centre, l'écu de forme tourmentée aux armes La Baume, surmonté au canton dextre de la crosse et au canton senestre de la mitre. Belle composition héraldique. Sceau de Pierre de La Baume, évêque de Genève, pendant à une ratification du 28 avril 1522. (AEG: P.H., n° 755.)
Un sceau à sec, rond 18 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes La Baume, surmonté à dextre de la crosse et à senestre de la mitre. Deux rinceaux formés par des feuilles d'acanthe tiennent lieu de lambrequins. Sceau de Pierre de La Baume, évêque de Genève, apposé sur une lettre écrite de l'abbaye de Pignerol, qu'il adresse à « Révérendz noz tres chers freres et bons amys. les prevost et aultres chanoynes de Geneve », datée du 19 février (15..). (AEG: P.H., n° 931.)
Nombreux sceaux de ce type dans les P.H. (AEG.)
Un sceau à sec, rond 17 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes La Baume, surmonté à dextre de la mitre et à senestre de la crosse. Relief vigoureux. Sceau de Pierre de La Baume, évêque de Genève, apposé sur une lettre du 18 octobre 1533, qu'il adresse à ses frères « et bons amys les chanoines de notre chapitre de Geneve ». (AEG: P.H., n° 931.)
Les *Constitutions Synodales*, de 1523, portent un bois gravé aux armes La Baume.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V. — Guichenon. — D.H.B.S.

LACHAUMETTE, LA CHAUMETTE, de la CHOMETTE

Famille de Rochechouart en Poitou, à laquelle appartient Jean « de la Chomette », fils d'Elie, qui épousa à Genève le 1[er] septembre 1705 (Madeleine), Anne ffeu Antoine Oddes de Bonniot, de La Mure en Dauphiné. Reçu H.G. le 26 septembre 1722. Son arrière-petit-fils Laurent « Lachaumette », né le 7 octobre 1778, est admis C.G. en 1792. Cette famille a donné des horlogers et monteurs de boîtes.



Armes: TROIS OISEAUX AU VOL ÉPLOYÉ MIS EN BANDE ET POSÉS 2 ET 1, ACCOMPAGNÉS EN POINTE DE TROIS FASCES ONDÉES. (Emaux inconnus.)

Sources: Les armes décrites ci-dessus figurent sur un ex-libris du XIX[e] s. (Anc. coll. Henri Turrettini.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 28; Reg. Hab.; Reg. unique; E.C. XVIII[e] s. — E.-L. Dumont: Gén. famille Oddes de Bonniot (manuscrit).

LACHENAL

Voir planche

Famille fixée à Compesières avant l'annexion des communes sardes au canton de Genève en 1816. Il nous faut citer parmi les personnalités: Adrien-Louis, 1849-1918, avocat, député au Grand Conseil 1880-1891, présida ce corps plusieurs fois, au Conseil des Etats 1881, au Conseil national dès 1884, président de cette assemblée en 1891, conseiller fédéral 1893. Président de la Confédération en 1896. Il quitta le Conseil fédéral en 1900 pour reprendre un siège au Conseil des Etats, qu'il présida de 1904 à 1918. Il fut un des principaux leaders du parti radical. La famille Lachenal est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'OR ACCOMPAGNÉE DE DEUX CROIX DE MALTE D'ARGENT.
(Armes modernes)

Références: L.F.: Contrib. — D.H.B.S.

LACOMBE, DE LA COMBE, COMBE, de la I

Voir planche

Famille de Seyssel en Savoie qui remonte à Hugonin « De Comba, alias Fenolliet », chapelier, ffeu Jean, reçu B.G. le 13 février 1509. Elle a donné quatre

membres du CC aux XVI[e] et XVII[e] s. Selon Naville-Rilliet « elle avoit eu autrefois de bonnes alliances. Mais depuis plus d'un siècle elle étoit fort déchue et vient de s'éteindre dans l'obscurité ». Parmi les personnalités il nous faut citer: Ami, du CC 1573, cap. de la garnison. Son fils François, 1600-1667, «hoste des Balances», roi de l'Arbalète 1649, 1652, 1653 et 1654; le 29 novembre 1654 il demanda les privilèges de roi de l'Arbalète pour la vie, qui lui furent refusés, mais accordés l'année suivante, en vertu du nouvel arrêt du Conseil. Au XVIII[e] s. cette famille tenait l'auberge des Trois Rois.

Armes I: TROIS PINS ARRACHÉS POSÉS DE FASCE SURMONTÉS D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)

Variante I: D'ARGENT A TROIS PINS MOUVANT DE TROIS COUPEAUX POSÉS ENTRE DEUX DEMI-MONTS COMBLANT LES FLANCS DE L'ÉCU, LE TOUT DE SINOPLE, SURMONTÉS EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR.

Variante II: D'ARGENT A TROIS ARBRES DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME.

Cimier: Un croissant.
(H. Deonna)

Armes II: L'enseigne des trois rois.

Sources: Un sceau à sec, ovale 17 × 15 mm., XVI[e] s. Ecu ovale à la variante II, les arbres surmontés d'une étoile ou d'un soleil? Légende en grande partie effacée; on peut lire distinctement « DE LA COMBE ». Sceau apposé sur le testament clos d'Ami « de la Combe », C.G., coutelier, 26 février 1588. (AEG: Jur. civ., vol. 1, p. 73 à 76.)
Sept cachets, cire rouge, ovales 17 × 15 mm., du même type que celui du sceau à sec. Ils ont été faits avec la même matrice. Légende complète: « QVITAT · LIS · MONS · SVIS · AMY DE LA COMBE ». Cachets apposés sur le testament clos d'Ami « de la Combe », C.G., 9 janvier 1625. (AEG: Jur. civ., vol. 2, p. 169 à 172.) Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: «J'ai vu plusieurs sceaux du 16[e] s. L'un portoit [les armes I] mais un plus moderne de Ami De la Combe [portait la variante I] ».
Puis il ajoute au sujet des armes II: « Dans ce siècle cette famille étant aubergiste aux 3 Rois j'en ai vu des sceaux portant l'enseigne des 3 Rois, mais ce n'étoient pas là leurs armes ».
Tableau « Ordonnances pour le noble jeu de l'Arbaleste, reveues par Nos Magnifiques et Très Honorés Seigneurs le 26 avril 1620 », (MAH), où sont peints les écus des rois de cet Exercice. Celui de François Lacombe cité (variante II) figure sur ce parchemin; il est accompagné des dates 1653, 1654. (H.D.: Le Noble Jeu de l'Arbalète, dans Genava, 1931.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 41. — H.D.: Genava IX; Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 220. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C. XVI[e] et XVII[e] s.

LACOMBE II

Voir planche

Famille qui remonte à Jacques « La Combe », médecin, de Die en Dauphiné, réfugié pour cause de religion à Begnins (Vaud) en 1690, et naturalisé en 1701. Elle a donné quatre potiers d'étain à Genève et à Lausanne au XIX[e] s., dont: Jean-François-Louis Lacombe, âgé de 49 ans et de Louis-Maurice, âgé de 21 ans, N.G. le 11 janvier 1861, admis à la commune de Genève.

Armes: DE GUEULES A TROIS PALS D'OR, A L'ÉCUSSON BROCHANT D'AZUR, CHARGÉ D'UN LION D'ARGENT.

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet aux armes Lacombe. Supports: Deux lions, XVIII[e] s.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

LÄDERMANN, LAEDERMANN

Famille du canton de Berne dont plusieurs membres se fixèrent à Genève aux XVIII[e] et XIX[e] s.: Jean-Louis « Ledermann, fils de Georges, de la Suisse », H.G. le 26 décembre 1742; André-Samuel-Lazare Lädermann, orfèvre, de Lausanne, fils de Jean-Louis, H.G. le 17 mai 1773; Pierre-Gratian, fils de Jean-Louis, H.G. le 19 décembre 1788. Ces deux derniers furent reçus C.G. en 1792.
Jacob Lädermann, limonadier, né à Coppet (Vaud), originaire de Berne, est N.G. le 24 février 1860, admis à la commune de Genève; Marc-Gabriel « Laedermann », domestique, né à Aubonne (Vaud), originaire de Berne, N.G. le 20 juillet 1860, admis à la commune de Lancy.

Armes: UNE BANDE CHARGÉE D'UNE ÉPÉE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES CÔTOYANT LA BANDE ET EN POINTE D'UN CROISSANT FIGURÉ.
(H. Deonna)

Références: AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 2, 1850-1861.

LAFONT

Voir planche

Famille de Lyon (France), à laquelle appartient Jean « Lafond », ffeu Jacques, reçu B.G. le 21 août 1699. Il ne laissa qu'une fille Madeleine, femme d'Antoine Bertrand, B.G., qui, devenue veuve, testa le 4 mars 1761.

Armes: D'AZUR A UNE FONTAINE A DEUX NAPPES BOUILLONNANTES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

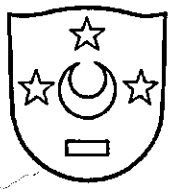
Variante: DE GUEULES A LA FONTAINE D'ARGENT SOUTENUE PAR TROIS AMOURS SUR UNE TERRASSE.
(Emaux incomplets.)

Sources: Trois cachets, cire rouge, ovales 21 × 18 mm.; fragments, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés dans des cartouches ornés de rinceaux et séparés à la base par un mascaron. A dextre Bertrand: D'argent au bélier ou vache de sable, accorné et clariné d'or, paissant sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant entre deux étoiles, le tout d'argent, et à senestre Lafont (variante); l'émail du champ est indiqué. Casque grillé posé de face entre les écus. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Gravure très fine de style Louis XV. Cachets de Madeleine Lafont, veuve d'Antoine Bertrand, B.G., apposés sur son testament clos et secret, 4 mars 1761. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les p. 200 et 201.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 66; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 107.

LAGET

Famille de Barre dans les Cévennes, à laquelle appartient Guillaume Laget, sellier, H.G., dont le fils Guillaume, 1710-1770, natif, ministre du Saint Evangile, est reçu B.G. le 11 mai 1736, pasteur à Neydens 1747, à Saconnex 1756.



Armes: UN CROISSANT POSÉ EN ABÎME, ACCOSTÉ ET SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE, ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE BILLETTE POSÉE EN FASCE. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH), cire rouge, carré 12 mm. L'écu est formé par deux palmes posées en ovale et se croisant à la pointe, au centre les armes Laget. Par son style ce cachet appartient à la fin du XVII[e]/début XVIII[e] s. Il est cité comme étant un cachet « Ladget » ce qui nous le fait mentionner ici, sans pouvoir affirmer qu'il appartint à la famille du B.G. de 1736.
Un cachet semblable figure dans la coll. AEG.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. Hist. 272/6, p. 9. — Eugène Ritter: Gén. famille Laget (manuscrit). — Heyer.

LAGISSE

Voir planche

Famille de Lazise sur le lac de Garde (Italie), dont le nom primitif était de Lazisio et fut francisé en Lagisse à son arrivée à Genève (D.H.B.S.). Francesco « Lagiza » vint à Genève où il mourut en 1573, père de « Jérosme Lagis, de Véronne en Italie », teinturier de soie, reçu B.G. le 16 février 1571. Il nous faut citer parmi les personnalités: Didier, 1625-1679, fixé à Ispahan où il devint conseiller du shah de Perse, revenu à Genève il fut membre du CC, ainsi que son fils Jean, cap. de la garnison; Isaac-Maurice, 1704-1788, pasteur à Cassel, auteur d'une branche florissante dans cette ville. Le roi de Suède le nomma en 1737 premier pasteur de la cour et inspecteur des églises françaises de Hesse. La famille Lagisse a donné trois membres du CC, et était encore représentée à Genève au XIX[e] s.

Armes: COUPÉ, D'AZUR A L'OISEAU D'ARGENT POSÉ SUR LA PARTITION, ET D'ARGENT A TROIS BANDES DE GUEULES CHARGÉES CHACUNE D'UN COMPON D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante I: COUPÉ, D'AZUR AU DEXTROCHÈRE ARMÉ D'OR, TENANT UNE HACHE D'ARMES D'ARGENT POSÉE EN BARRE, ET D'ARGENT A TROIS BANDES DE GUEULES CHARGÉES CHACUNE D'UNE ÉTOILE D'ARGENT POSÉES EN FASCE.
(Naville-Rilliet)

Cimier: Un dextrochère armé d'or (parfois une main) tenant une hache d'armes d'argent posée en fasce.
(Naville-Rilliet)

Variante II: COUPÉ, D'AZUR AU DEXTROCHÈRE ARMÉ D'OR, TENANT UNE HACHE D'ARMES D'ARGENT POSÉE EN PAL, ET D'ARGENT A TROIS BANDES DE GUEULES CHARGÉES CHACUNE D'UNE ÉTOILE D'OR.
(Gal.: Not. gén.).
G.G.G. donnent la hache d'armes en barre.

Sources: Naville-Rilliet, parlant des armes dans son arm. ms. dit à ce sujet: « Je crois que c'étoient là les anciennes armes de cette famille. Elles furent changées par Didier Lagisse qui porta ainsi que sa postérité » la variante I.
Six cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XXIX, 63, au MAH, n° 2161, cire rouge, ovale 20 × 17 mm., XVII[e] s. L'écu porte la variante I et le cimier (main), il est accosté des lettres A et L. Casque grillé posé de face. Belle gravure. Cachets de Renée Carnaglio (Corneille), veuve d'Antoine Lagisse, C.G. Testament, 19 juin 1640. (AEG: Jean Vignier, not., vol. 3, f° 97.) Elle scella cet acte avec « le cachet » de son feu mari.
Un cachet semblable, cire rouge, est collé à l'intérieur de l'arm. ms. Galiffe, n° 86, 18 (même provenance que les précédents).
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 19, au MAH). L'écu porte la variante II, avec cette différence que les étoiles sont posées en barre et que le dextrochère est mouvant d'un nuage à senestre. Cachet d'Anne-Catherine de Sève, veuve de Didier Lagisse, C.G.
Neuf cachets, rect. à pans coupés 16 × 15 mm., XVIII[e] s. Ecu à la variante I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Cachets de François Lagisse, C.G., marchand. Testament en portf., 7 février 1724. (AEG: vol. 38.)
Un cachet, cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu à la variante I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Cachet de Jean-Jacques Lagisse, C.G., négociant de Cassel en Hesse.
Un cachet, cire rouge, ovale 20 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu à la variante I, les étoiles en barre, surmonté d'un casque grillé. Cimier. Lambrequins. Cachet d'Isaac Lagisse, C.G., pasteur de l'église française de Cassel en Hesse, frère de Jean-Jacques cité. Le dextrochère de l'un et l'autre paraît mouvant d'un nuage.
Ces deux cachets sont apposés sur une lettre du 17 décembre 1754, destinée à ratifier l'acte de cession faite par leur tante Jeanne-Esther Sarrasin, veuve de Pierre Bordier. (AEG: Jean Vignier, not., vol. 21, acte relié entre les f[os] 279 et 280.)
Une médaille d'or de 1676 porte la variante I. (Gal.: Not. gén.)

Références: Arm. ms. N.R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 66. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — D.H.B.S.

LALÉE, de

Famille d'Annecy en Genevois, à laquelle appartiennent: Egr. Pierre « De Leta » *notarius, curie reverendi domini officialis Geben. juratus*; B.G. le 26 avril 1504; No. Claude « De Leta », chaussetier, B.G. le 11 janvier 1521.



Armes: D'ARGENT A LA BANDE D'AZUR, ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES DU MÊME, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ D'UN CROISSANT D'OR.
(G.G.G.)

Variante: Les mêmes armes sans le chef.

Cimier: Un croissant.

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1631 aux armes « De Lalée, de Leta », ainsi que la variante et le cimier.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G.

LALLEMAND, LALLEMAN

Famille de Langres, à laquelle appartient Didier Lallemand, 1530-1613, marchand à Genève, père de Philibert, 1585-1648 et de Didier, mort en 1634,

tous deux marchands passementiers, reçus B.G. le 24 avril 1618, avec leurs enfants. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jean-Jacques, 1650-1733, fils de Jean, marchand à Neuchâtel et B. de cette ville en 1640, et petit-fils de Didier, B.G., cité. Il acquit une fortune considérable dans le négoce, qu'il légua à la ville de Neuchâtel, dont une rue rappelle son nom. Grâce à ce legs on construisit la maison des orphelins.



Armes: COUPÉ, AU 1 UN LION ISSANT, AU 2 TROIS ROSES POSÉES 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Cimier: Un lion issant.

Supports: Deux lions.

Sources: L'Arm. N.:
Un cachet aux armes Lallemand, cimier et supports. Cachet de Jean-Jacques Lallemand cité, 1726.

Références: Arm. N. — Dr O. Clottu: Gén. famille Lallemand (manuscrit). — D.H.B.S.

LALOUET

Voir planche

Famille de Mirebeau en Bourgogne, à laquelle appartient Bénédict Lalouet, fils de Jean, reçu B.G. le 3 avril 1708. La famille s'est éteinte en la personne d'Anne Lalouet, C.G., femme de Melchisedec Schmidtmeyer, C.G., décédée le 1er avril 1813.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ALOUETTES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Sources: Quatre cachets, cire noire, ovales, fragments, XVIIIe s. Deux écus en forme de cœur, accolés, dans un cartouche Louis XV orné de rinceaux et de mascarons à sa base et au sommet. A dextre Lalouet, le métal du chevron est indiqué, à senestre Aubert qui est: D'or à trois têtes de braques de sable posées 2 et 1, le métal du champ est indiqué. Le cartouche est surmonté d'une couronne à neuf perles. Très fine gravure. Cachets de Marguerite Aubert, fille d'Antoine B.G., et veuve de Jean-Bénédict Lalouet, C.G., apposés sur son testament clos et secret, 15 septembre 1769. (AEG: Delorme, not., vol. 37, acte relié entre les p. 122 et 123.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 66. — Gal.: Not. gén. VII.

LAMANDE

Voir planche

Famille de Crest en Dauphiné, dont plusieurs rameaux se sont fixés à Genève, auxquels appartiennent: Daniel Lamande, ffeu Sp. Jean, B.G. le 5 mai 1667; François et André, frères, ffeu François, marchand de Romans, et de Judith Salleneuve, B.G. le 13 septembre 1719; Joseph, ffeu François, natif de Romans, marchand, B.G. le 29 mai 1730, avec ses fils Pierre et Joseph; Jean-Louis, natif, négociant, ffeu Jean-Louis, H.G., reçu B.G. le 6 juillet 1770. Selon Naville-Rilliet, tous ces rameaux sont éteints « il ne reste de descendants que de Jean Louis Lamande », B.G. en 1770.

Armes: D'ARGENT A L'AMANDIER DE SINOPLE CHARGÉ D'AMANDES D'OR, MOUVANT D'UNE TERRASSE DE SINOPLE.
(Naville-Rilliet)

Sources: D'après cet auteur « Jean Louis Lamande qui étoit fils d'une Dlle. Petitot, portoit les armes Petitot écartelées et l'écu des Lamande en cœur ».

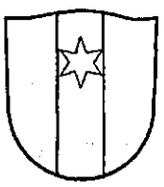
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 67.

LAMBERT

Nom de famille répandu en Savoie et dans la région de Genève. De nombreux personnages de ce nom ont été reçus B.G. du XVe au XVIIe s. Selon Naville-Rilliet, on compte six membres du CC au XVIe s. portant ce nom. Parmi les personnalités d'une de ces familles il nous faut citer les deux frères Jean Lambert. L'un fut procureur général en 1534, conseiller 1538, syndic 1546. Il fut avec son frère un actif partisan de l'indépendance et de la Réforme; emprisonné plusieurs années à Chillon. L'autre fut condamné comme hérétique et brûlé à Chambéry en 1539.

Armes I: D'ARGENT AU PAL D'AZUR CHARGÉ D'UNE CROIX D'OR RAYONNANTE DU MÊME.
(Foras)

Devise: VIRTUTE NON ASTU.
(G.G.G.)



Variante: D'ARGENT AU PAL D'AZUR CHARGÉ D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS DU PREMIER.

Armes II: UN LAMBEL A TROIS PENDANTS ACCOMPAGNÉ EN CHEF ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS. (Emaux inconnus.)

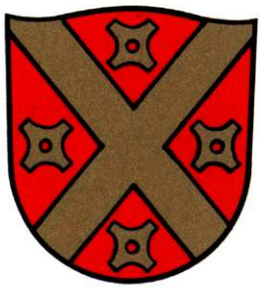
Sources: Les Lambert de Chambéry portent les armes I.
Naville-Rilliet, dans son arm. ms. dit au sujet de Jean Lambert, procureur général en 1534: « J'ai vu son sceau portant un pal chargé d'une étoile, ce qui me fait croire qu'il appartenoit à la maison savoyarde qui portoit les mêmes armes. Ce pal avoit les côtés creusés arrondis ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXVII, 1, au MAH), dont l'écu porte les armes II. Galiffe en donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 67, accompagné d'un texte: « Jn Lambert chât. de St-Victor 1548. Qui en Dieu soi fie ne sera confondu ».
Un cachet (anc. col. Galiffe, XIX, 22, au MAH), dont l'écu porte les armes I. Galiffe le cite dans son arm. ms. n° 87, f° 66, accompagné d'un texte: « Lambert de Savoie, cousin du Baron d'Hermance 1583 (Chambéry) »; l'écu est accosté ou surmonté (?) des lettres A et L.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f°s 66, 67. — G.G.G. — Guichenon. — Foras III. — AEG: Mss. Gal. 59; Sordet. — D.H.B.S.

LAMON

Voir planche

Famille de Montréal en Gascogne, à laquelle appartient Jean Lamon, ffeu Jean, chirurgien, reçu B.G.



LAMUNIÈRE



de LANGES
de LUBIÈRES



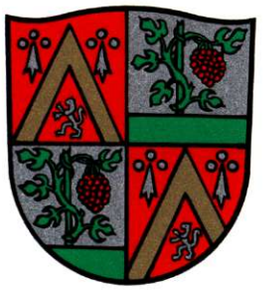
LANTELME



LARGUIER
des BANCELS



LAVABRE



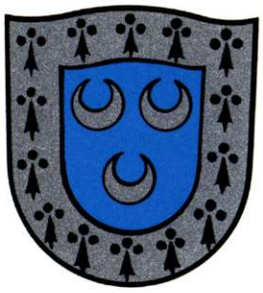
LAVIT



de LAUTREC



LE BOUCHER



LE CLERC



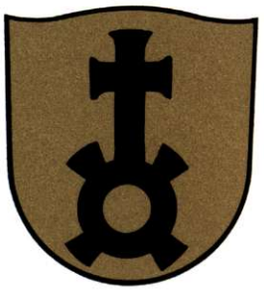
LE COINTE



LECT



LE DOUBLE



LE FERT



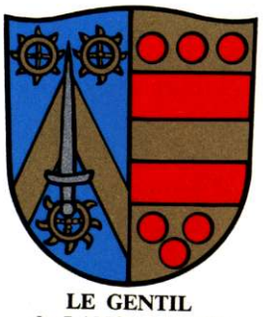
LE FORT



LE FORT



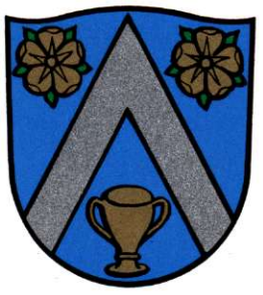
LÉGARÉ



LE GENTIL
de LANGALLERIE



LÉGER



LE GRAND



LE GRAND ROY

le 14 décembre 1649. Son fils Thomas, 1653-1734 fut ministre du Saint Evangile, pasteur à Bossey 1690, à Jussy 1693-1730. Bien qu'appartenant à la bourgeoisie et alliés aux meilleures familles de Genève, ses descendants, du moins une branche, se firent agriculteurs à Jussy et s'allièrent à des familles rurales.

Armes: D'ARGENT A TROIS FLÈCHES POSÉES EN PAL, LA POINTE EN BAS, SURMONTÉES CHACUNE D'UNE ÉTOILE, LE TOUT DE GUEULES.
(Naville-Rilliet; émaux de G.G.G.)

Sources: Neuf cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Lamon, dans un cartouche orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure très fine dans le style fin Louis XIV/Régence. Cachets de Marguerite Mauris, C.G., femme de Jacques Lamon, C.G. Testament en portf., 24 novembre 1735. (AEG: vol. 39.) Elle déclare avoir utilisé le « cachet dud S[r] Lamon son mari » pour sceller cet acte.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 67. — G.G.G. — Corbaz: Jussy L'Evesque. — Heyer.

LAMUNIÈRE

Voir planche

Famille d'Is-sur-Tille en Bourgogne, à laquelle appartient Pierre Lamunière, fils de Daniel, compagnon menuisier, H.G. le 23 juillet 1723, « depuis 15 ans ici ». Un de ses descendants, Pierre, monteur de boîtes, natif de la deuxième génération, est reçu B.G. le 9 avril 1791, avec Jean-Jacques, Jean, Jean-Marc-Antoine et Bernard-Antoine, ses fils mineurs, lesquels seront tous admis C.G. en 1792. Il nous faut citer parmi les personnalités: Gaspard-Gabriel, 1810-1865, peintre sur émail de grand talent; auteur de nombreux portraits.

Armes: DE GUEULES AU SAUTOIR D'OR ACCOMPAGNÉ DE QUATRE FERS DE MOULIN DU MÊME.

Sources: Armes modernes communiquées par M. Jacques Lamunière à M. L. Fulpius. Elles sont peintes dans l'arm. ms. de la Société suisse d'héraldique.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — Jacques Lamunière: Livre de famille. 1950. — E.-L. Dumont: La peinture sur émail à Genève au XIX[e] s., dans le Livre du centenaire de l'Institut National Genevois. 1953. — D.H.B.S.

LANCY, de

Famille noble citée en 1096 avec Albert, dont les descendants portèrent le titre de sénéchal; ils dépendaient pour une part de l'évêque de Genève, de l'autre du comte de Genevois. Leur fief fut partagé en 1317, à l'extinction de la branche du dernier sénéchal. Le membre le plus important de cette famille fut No. Jean de Lancy, personnage remuant et aventureux. Il réussit à grouper la noblesse des environs contre Genève; enfermé en 1456 au château de l'Ile, condamné pour brigandages, il fut gracié sur l'intervention d'Anne de Chypre et continua sa vie agitée. Poursuivi par le duc de Savoie, en 1460, il déclara la guerre à Genève avec ses partisans en 1464 (L. Blondel). Sa famille s'est éteinte en la personne de sa fille Perronette.

Armes: UNE BANDE CHARGÉE DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Un sceau à sec, rond 28 mm., XV[e] s. Ecu aux armes des Lancy; certains auteurs voient la bande accompagnée de deux cotices, ce qui nous paraît être qu'un trait de séparation. Casque grillé tourné à dextre posé sur le canton senestre. Plumail chargé d'un fer de lance. Légende en caractères gothiques: « JAN · DE · LANCIE ». Sceau de No. « Johan de Lancies » apposé sur sa déclaration de guerre adressée à la Communauté en représailles des outrages qu'il prétend avoir reçus de ses chefs, 7 décembre 1464. (AEG: P.H., n° 650.)
La commune de Lancy a adopté le 10 avril 1912 les armes de la famille de Lancy qu'elle porte de la façon suivante: Coupé, de sinople à deux étoiles d'or, accompagnées de deux cotices du même (Lancy), et de gueules à deux clefs d'or posées en sautoir. (Chapitre de Genève.)

Références: L. Blondel: La tour de Lancy. — D.H.B.S.

LANDES, des

No. Jacques des Landes ou de Landes, ffeu François natif de Blois (Loir-et-Cher, France), reçu H.G. le 14 août 1554 et B.G. le 21 janvier 1556.

Armes: D'AZUR A TROIS CHEVRONS D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 67.

LANGES de LUBIÈRES, de

Voir planche

Famille anoblie par le prince Guillaume de Nassau le 3 septembre 1583, en la personne de Louis de Langes, sgr de Montmirail et de Martignan, viguier et conseiller au Parlement d'Orange. Son père Jean de Langes était consul et assesseur de la même ville; il fut en 1551 un des chefs du calvinisme en Dauphiné. L'anoblissement fut confirmé par Henri IV en 1610, et par Louis XIII en 1611 (Naville-Rilliet). A la même famille appartient François de Langes, baron de Lubières, gouverneur de la principauté d'Orange 1697-1701, qui dirigea l'émigration de mille six cents protestants qui se réfugièrent en Suisse en 1703. Col. au service de Prusse 1702, il fut envoyé à Neuchâtel en 1714, avec le grade de cmdt en chef; gouverneur de la principauté dès 1717. Il avait été reçu B.G. le 19 avril 1704 « beau-frère de M[r] le Syndic Pictet [etc.], gratis, ayant égard qu'il s'est marié à une citoyenne d'une famille des plus considérables de cette Ville ». Le dernier

représentant mâle de cette famille fut son fils No. Charles-Benjamin de Langes de Montmirail, baron de Lubières, C.G., du CC, mort à Genève le 1er juin 1790.

Armes: DE GUEULES AU CERF AILÉ ET ÉLANCÉ D'OR.

Supports: Deux cerfs ailés d'or.

Devise: SURGO FORTIOR AVIS.

Sources: Cinq cachets, cire noire, ovales 21 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Langes de Lubières, dans un cartouche orné de rinceaux, de feuillages et de perles. Couronne surmontée d'une banderole soulignant la forme du cachet. Devise. Gravure très fine. Cachets de Marie Calandrini, C.G., veuve de No. François de Langes de Lubières, B.G., apposés sur son testament, 2 avril 1762. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les p. 174 et 175.) Antoine-François-Auguste Saladin de Pregny, 1785-1857, lt.-col., du Conseil Représentatif 1814; diplomate habile, fut agrégé à la commune de Villiers (Neuchâtel) en 1837. En qualité de sujet du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, il obtint le 21 mars 1842 le titre de baron et l'adjonction à son nom patronymique de celui « de Lubières », comme descendant de François de Langes de Lubières, B.G., cité. Le diplôme accordé portait les armes suivantes: Parti, au 1 coupé, de gueules au lion d'argent, lampassé de gueules, et d'azur au casque d'argent, la visière levée, qui est Saladin. Au 2 de Langes de Lubières. Cimier: Un lion issant de gueules. Supports et devise des Langes de Lubières. (H.D.: L.N., A.H.S. (1919), XXXIII, p. 37, 38.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 67. — G.G.G. — Arm. N. — H.D.: L.N. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

LANTELME

Voir planche

Famille de St-Marcelin, en Dauphiné, à laquelle appartient Henri Lantelme, horloger, « apporté en cette ville à l'aage de 3 semaines » ffeu Ennemond, marchand drapier, reçu B.G. le 8 mai 1720. Selon Naville-Rilliet, il fut « père de Jean Lantelme, du Gd. Conseil (CC) en 1775, qui sans avoir jamais été marié a eu un fils dont il a obtenu la légitimation ».

Armes: D'AZUR A DEUX FANIONS D'OR POSÉS EN SAUTOIR, ACCOMPAGNÉS DE DEUX CUBES ALLONGÉS D'ARGENT, UN EN CHEF, L'AUTRE EN POINTE, ET ACCOSTÉS DE DEUX BESANTS D'OR.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 67. — G.G.G.

LAON, de, DELAON

Famille de Grandvilliers en Picardie, à laquelle appartiennent: Jean « De Laon », imprimeur, reçu H.G. le 2 septembre 1555 et B.G. le 29 juin 1563, avec son fils Simon; Jean « De Laon », ffeu Antoine « Laon », fondeur de lettres en imprimerie, H.G. le 2 septembre 1555 et B.G. le 26 février 1574.



Armes: UNE BANDE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE DOUBLE CROIX POTENCÉE ET EN POINTE D'UNE MAIN TENANT UN COMPAS OUVERT SUR LEQUEL SONT POSÉES LES INITIALES G.D. (Emaux inconnus.)

Sources: Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, feuille V, XXXI, 30, au MAH, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Laon (émaux non indiqués), surmonté des lettres G D L. Cachets de Gabriel « Delaon », marchand, fondeur de lettres d'imprimerie. Testament en portf., 3 février 1685. (AEG: vol. 34.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 66. — G.G.G.

LARGUIER

Famille du Languedoc à laquelle appartient Jean-Jacques-Abraham Larguier, H.G., père de Jacques, négociant, de Duillier (Vaud), qui épouse à Genève le 4 juin 1780 (St-Pierre), Madeleine-Françoise-Catherine Pons, native. Reçu H.G. le 12 juillet 1783 et B.G. le 26 janvier 1791, avec son fils David-Jacques-François, né le 25 mars 1781 à Genève.

Armes I: BANDÉ D'ARGENT ET D'AZUR DE SIX PIÈCES.

Variante: BANDÉ D'ARGENT ET DE SABLE.

Armes II: ÉCARTELÉ AUX 1 ET 4 DE SABLE, AUX 2 ET 3 D'ARGENT.

Sources: Cinq cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XI, 41, au MAH, n° 3565, cire rouge, ovales 19 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante, dans un cartouche orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Gravure incisive. Cachets de Jean-Jacques-Abraham Larguier, H.G., négociant. Testament en portf., 16 décembre 1761. (AEG: vol. 42.)
L'Arm. V.:
Les armes II figuraient sur un diplôme de comte du St-Empire octroyé par le comte palatin du Rhin Charles-Théodore en 1773 à Olivier Larguier, ancien mousquetaire du roi de France et col. au service du roi de Pologne. Ces armes furent augmentées d'un lion (du Palatinat) de l'un à l'autre, couronné de gueules, brochant, et d'une bordure d'azur semée de fleurs de lis d'or. Ecu timbré d'une couronne comtale, placé sur une aigle de sable qui tient deux bannières de chaque griffe, à dextre une du Palatinat (de sable au lion d'or couronné de gueules) et une de Bavière (fuselé en barre d'argent et d'azur), et à senestre deux bannières pareilles (écartelé de sable et d'argent). Armes portées par une branche de la famille.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 66; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 205; Reg. Hab.; E.C. XVIII[e] s.

LARGUIER des BANCELS

Voir planche

Famille originaire de St-Germain-de-Calberte dans les Cévennes, réfugiée en Suisse au XVIII[e] s. pour cause de religion, à laquelle appartient Pierre-Frédéric Larguier des Bancels, B. de Chavannes près Ecublens (Vaud), en 1765. Son fils Jean-Samuel est reçu C.G. en 1792, et B. de St-Saphorin-sur-Morges et de Morges en 1804. Parmi les personnalités

il nous faut citer: Samuel-Louis, 1806-1863, médecin à Vevey et à Lausanne, chirurgien en chef de l'hôpital cantonal 1847-1863; son fils Jean-Jacques-Frédéric-Georges, 1844-1904, Dr médecin, à Lausanne dès 1872, professeur de médecine légale à l'Université de Lausanne 1890-1904, conservateur du musée de zoologie dès 1875.

Armes: D'AZUR AU LION D'OR, COURONNÉ DU MÊME, SÉNESTRÉ EN CHEF D'UN BRAS DE CARNATION ISSANT DU FLANC SENESTRE ET TENANT UNE CROIX HAUTE D'ARGENT.
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet du XVIIIe s., portant deux écus accolés, à dextre: D'azur à la tête d'ange ailée, accompagnée en chef de deux étoiles (famille inconnue), à senestre les armes Larguier. (Propriété de la famille.)

Références: Arm. V. — AEG: Reg. unique. — D.H.B.S.

LA THOY, de et de la THOY

Famille originaire de Lathoy en Genevois, à laquelle appartiennent François « De la Toyt », cordonnier, B.G. le 4 décembre 1442 et Pierre « De la Toys », B.G. en 1447.

Armes: ÉCHIQUETÉ DE 16 POINTS. (Emaux inconnus.)
(G.G.G.)

Sources: G.G.G. citent un sceau de 1541, dont l'écu porte les armes ci-dessus, surmonté d'un poing tenant une croix posée en bande. Sceau de Pierre de la Thoy, châtelain du Chapitre 1541, de Ternier 1543. Galiffe en donne un dessin dans son arm. ms. n° 86, 23.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 104. — G.G.G.

LATHOY primitivement de la THOY

Famille du même nom que la précédente, peut-être issue de celle-ci, originaire de Lathoy en Genevois; elle se fixa à Compesières et fut reconnue genevoise en 1816. A cette famille appartient Jean-Claude Lathoy, dit Latoix, né le 13 mai 1832 à Carouge, mort le 7 septembre 1886 à Genève. Il fut juge au Tribunal de commerce 1873-1876, juge de paix 1881-1886, député au Grand Conseil 1879-1882. Lors des élections judiciaires du 3 juin 1876, il ne fut pas réélu membre du Tribunal de commerce, subissant le même sort que son collègue Ernest Pictet. Porté sur la liste radicale, il fut biffé par les membres de son propre parti, procédé qui aurait donné naissance à « latoiser », verbe genevois qui désigne la radiation d'un candidat par ceux qui ont fait appel à lui (communication de M. C.-F. Pfaeffli). La famille Lathoy est éteinte.



Armes: PARTI, AU 1, UN CHIEN COUCHÉ AU PIED D'UN ARBRE. AU 2, COUPÉ, AU 1 DU COUPÉ, UN CROISSANT SURMONTÉ DE SEPT BESANTS RANGÉS EN FASCE, POSÉS 3 ET 4, LE TOUT SENESTRÉ D'UNE CROIX, AU 2 DU COUPÉ, UNE TOUR CRÉNELÉE ET MAÇONNÉE. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale, XIXe s. Ecu aux armes Lathoy. Supports: Deux griffons. Couronne à neuf perles. Cachet de Jean-Claude Lathoy cité.
Tout porte à croire que Jean-Claude Lathoy a voulu rappeler Carouge sa ville natale dans le 1 du parti. La matrice qui a été utilisée pour le dit cachet est la propriété de M. C.-F. Pfaeffli, professeur honoraire de l'Université de Genève; petit-neveu de Jean-Claude Lathoy.

Références: Arch. et gén. de la famille Lathoy. (Propriété de M. C.-F. Pfaeffli.)

LAURENT

Gaspard Laurent, 1556-1636, de Roche-en-Régnier (Haute-Loire, France), H.G. le 12 novembre 1572, professeur de grec, recteur de l'Académie où il enseigna de 1597 à 1632, reçu B.G. le 15 février 1600, gratis. Il publia des ouvrages d'éthique et de théologie, et édita les œuvres de Chandieu. Son fils Jacob, 1597-1665, conseiller 1649, secrétaire du Conseil 1661, est l'auteur d'une plaquette *Le Genevois jubilant*, écrite à l'occasion du centenaire de la Réforme 1635. La famille a donné trois membres du CC dont un du Petit Conseil. Elle s'est éteinte au XVIIIe s.

Armes: D'OR AU LAURIER DE SINOPLE.
(Naville-Rilliet)



Variante I: D'AZUR A L'ARBRE ARRACHÉ DE SINOPLE, LE FÛT ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Variante II: Grenus donne le champ d'argent ou d'or sans les étoiles.

Sources: *Un liber amicorum* du XVIIe s. donne la variante I.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 68. — G.G.G. — Sordet. — Borgeaud: L'Académie de Genève. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

LAUTREC, de LAUTREY

Voir planche

Famille illustre du Languedoc, à laquelle appartient Sp. Antoine « de Laultrey », sgr de St-Germier (Tarn, arr. de Castres, France), avocat, ffeu François, reçu H.G. le 25 novembre 1553 et B.G. le 22 avril 1555.

Armes I: D'ARGENT A LA FASCE DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

Armes II: DE GUEULES AU LION D'OR.

Sources: Les arm. français donnent aux Lautrec du Languedoc les armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 68.

LAVABRE

Voir planche

Famille de Castres en Languedoc, remontant au XVI[e] s., à laquelle appartient Jean-Pierre, vers 1731-1801 « cy-devant lieutenant dans le régiment de Montfort au service de S.M. le roi de Sardaigne, fils de feu Guillaume Lavabre, de Roquecourbe en Languedoc » reçu B.G. le 16 mars 1770. Lors des troubles de 1782, il fut attaqué traîtreusement et blessé; il demeura infirme. Ce fait lui valut le brevet de lt.-col. et une pension.

Armes: D'ARGENT A L'ARBRE DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME, LE PIED BAIGNÉ D'UNE EAU D'AZUR.

Variante: D'ARGENT A UN ARBRE ARRACHÉ DE SINOPLE, ACCOSTÉ D'UNE ÉTOILE DE GUEULES, LES RACINES CHARGÉES DE TROIS FASCES ONDÉES D'AZUR. (D.H.B.S.)

Sources: Naville-Rilliet dans son arm. ms. donne la description des armes et peint l'arbre accosté d'une étoile de gueules. Il dit entre autres détails: « Espèce d'armoiries parlantes: Lave arbre ». H. Deonna cite un cachet du XVIII[e] s., portant la variante.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 67. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 201. — Geraud-Desmons: Les réfugiés du pays castrais, 201. — D.H.B.S.

LAVIT

Voir planche

Famille de Bédarieux en Languedoc, qui d'après Naville-Rilliet serait noble. A celle-ci appartiennent: Aaron Lavit, fils de Charles, B.G. le 24 juin 1699, dont il ne restait point de postérité au temps de l'héraldiste genevois cité. Jean-François, né à Gênes, H.G., négociant, ffeu Pierre, admis B.G. le 9 juillet 1770. Il acheta la sgrie de Bossey sur Nyon (Vaud) en 1785, et la revendit en 1795. Il testa le 5 décembre de la même année. Sa famille s'est éteinte au XIX[e] s.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS MOUCHETURES D'HERMINE D'ARGENT, AUX 2 ET 3 D'ARGENT AU CEP DE VIGNE DE SINOPLE, FRUITÉ DE GUEULES, MOUVANT D'UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Variante: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE DEUX MOUCHETURES D'HERMINE EN CHEF ET D'UN LION EN POINTE, LE TOUT D'ARGENT; AUX 2 ET 3 D'ARGENT AU CEP DE VIGNE DE SINOPLE TERRASSÉ DU MÊME. (Arm. V.)

Supports: Deux lions.

Sources: Selon Naville-Rilliet « ils ont possedé jadis, dit-on, le fief et le château (de Bédarieux), sur une des portes duquel se voient encore leurs armes ». Il dit en parlant de ces dernières: « Armes parlantes, vitis la vit ».
Sceau de la châtellenie portant la variante. Supports. Légende: « CHATEAU DE BOSSEY ET DE BOGIS ». (MAH.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 67. — Arm. V.

LE BOUCHER

Famille de Marennes en Aunis, proche de La Rochelle, à laquelle appartient Julien Le Boucher, ffeu Guillaume, maître pâtissier, reçu B.G. le 12 juillet 1641.



Armes: D'ARGENT A L'ÉCREVISSE DE GUEULES.

Sources: Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 67, donne un dessin des armes décrites ci-dessus, accompagné d'un texte: « Le Boucher de St-George de Marans au pays d'Onis. all[ce] Naville. Julien ffeu Guill[e] hab[t] 1640 ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal.

LE CLERC

Voir planche

Famille de Beauvais en Picardie, qui prétendait être noble selon Naville-Rilliet. Sa filiation ininterrompue remonte à Nicolas ffeu Georges Le Clerc, apothicaire, reçu B.G. le 29 novembre 1594. Elle a donné six membres du CC dont trois du Petit Conseil. Parmi les personnalités il nous faut citer: David, 1591-1654, recteur de l'Académie de Genève 1637-1643; il y enseigna l'hébreu de 1619 à 1654, chercha à faire de l'interprétation des historiens classiques un enseignement d'histoire ancienne. Pasteur à Genève dès 1632. Etienne, 1599-1676, D[r] médecin 1628, professeur en philosophie à l'Académie de Genève 1643-1662, du Petit Conseil 1662. Jean-Pierre, 1657-1736, professeur de philosophie, de belles-lettres et d'hébreu à Rotterdam et Amsterdam. Il fut un grand partisan de la liberté de penser. Il publia la *Bibliothèque universelle et historique* en 26 volumes; un *Traité de l'Incrédulité*, etc. Daniel, 1652-1728, D[r] médecin, pratiqua à Genève et y fonda la première société de médecine. Auteur d'une *Histoire de la médecine*, il collabora à la *Bibliotheca anatomica*, de Manget. Cultiva les lettres et l'étude de l'antiquité, du Petit Conseil 1704. Jacques-Théodore, 1692-1758, pasteur à Genève 1723-1757, professeur de langues orientales 1725-1758; publia la traduction du *Préservatif contre le fanatisme*, de Samuel Turrettini. Jacques, 1688-1757, D[r] médecin, auditeur 1729, syndic 1741, 1745, 1749, 1753.

Cette famille se distingua dans le domaine des sciences et de l'Eglise et s'éteignit en la personne de Jean-François Le Clerc, négociant, établi à Nice. Il « avoit été créé Baron par le roi de Sardaigne, mais lors de l'invasion des François en 1792, il brûla publiquement son diplôme en signe d'adhésion

à la Révolution et aux principes françois. Il mourut peu après ». (Naville-Rilliet.)

Armes I: D'AZUR A TROIS CROISSANTS D'ARGENT POSÉS 2 ET 1, A LA BORDURE D'HERMINE. (Naville-Rilliet)

Variante: Grenus supprime la bordure.



Armes II: D'ARGENT A LA BANDE DE SABLE, ACCOMPAGNÉE D'UNE AIGLE DE... EN CHEF ET D'UNE MOLETTE DE... EN POINTE. (Galiffe)

Armes III: D'ARGENT A LA CROIX ENGRÊLÉE DE SABLE, CANTONNÉE DE QUATRE AIGLETTES. (Galiffe)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 7, au MAH, n° 2146), cire rouge, fragment, XVII[e] s. Ecu ovale aux armes I; la bordure est chargée de dix mouchetures d'hermine. Cachet de Suzanne Le Clerc, ffeu No. Etienne, C.G., D[r] médecin et conseiller, 1694. Deux cachets, cire rouge, ovales, 22 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes I dans un cartouche Régence, orné de rinceaux, très découpé. Casque grillé posé de face. Lambrequins courts. Gravure très fine. Cachets de Daniel Le Clerc cité, conseiller d'Etat, ffeu Etienne, aussi conseiller. Testament en portf., 15 juillet 1727. (AEG: vol. 38.)
Galiffe et G.G.G. citent les armes II et III sans donner leurs sources. Nous n'avons pas trouvé de documents héraldiques se rapportant à celles-ci.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 10, et n° 87, f°[s] 31, 67. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Gal.: Not. gén. III. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit); Deux siècles et demi de vie intellectuelle à travers six générations genevoises, dans G.S., 1940. — Sordet. — Borgeaud: Académie de Genève. — L. Gautier: La médecine à Genève. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

LE COINTE

Voir planche

Famille d'Elbeuf en Normandie, à laquelle appartient Charles « Lecointe », ffeu André, B.G. le 5 décembre 1710. Elle a donné deux membres du CC, et compte parmi ses personnalités: Gédéon, 1714-1782, professeur de langues orientales à Genève 1757, bibliothécaire 1767; auteur de plusieurs travaux théologiques et historiques; Jean, 1755-1814, ministre de l'Eglise française de Londres 1778, puis pasteur à Genève 1789, bibliothécaire 1793-1814; Louis-Adrien, 1833-1915, conseiller administratif 1882-1887, D[r] en sociologie h.c. de l'Université de Genève.

Armes: D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'ARGENT MAL ORDONNÉES. (Naville-Rilliet; G.G.G.)

Cimier: Une étoile.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 24, au MAH). Ecu aux armes Le Cointe. Cachet de Marie Frontin, veuve d'André Le Cointe, 1701; cachet que nous n'avons pas vu mais qui est cité par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 68.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 29, au MAH, n° 2148), cire rouge, ovale 15 × 13 mm. Ecu aux armes Le Cointe, avec cette différence que les étoiles sont posées 2 et 1. Il est encadré par deux palmes. La gravure par son style appartient à la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet de Marie Le Cointe, ffeu André, femme d'Abraham Thonnet, B.G., banquier, 1706.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, carré 13 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Le Cointe, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Une banderole souligne la base de l'écu, portant une devise que nous n'avons pas pu lire. Cachet Le Cointe, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 68. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. II. — Heyer. — D.H.B.S.

LECT

Voir planche

Selon G.G.G. famille de Kreuznach (Hesse), à laquelle appartiennent Jean « Lec », de Miden, pelletier, B.G. le 17 septembre 1473, fondateur de la chapelle de la Trinité dans l'église de St-Gervais, membre de la confrérie du St-Esprit dite des Allemands, en 1478, et son fils Georges, pelletier, B.G. le 14 décembre 1479. Ce dernier est l'auteur de la famille genevoise. Naville-Rilliet dit qu'elle fut anoblie le 25 septembre 1521, par l'empereur Charles-Quint, à Bruxelles, en la personne d'un Louis Lect, de Genève. Elle a donné douze membres du CC, desquels sept conseillers dont cinq syndics. Il nous faut citer parmi les personnalités: Barthélemy, sgr de Mategnin, du Petit Conseil 1558, syndic 1559, 1563, 1567, 1571, trésorier 1560, mort en 1575. Son fils Jacques, 1556-1611, sgr de Confignon, joua un rôle très important dans l'Etat et à l'Académie. Ami et homme de confiance de Théodore de Bèze. Professeur de droit 1583, député 1590-1591, auprès de la reine Elisabeth d'Angleterre pour obtenir un subside. Il organisa une collecte en Hollande en faveur de l'Académie. Syndic en 1597, 1601, 1605, 1609, lt. en 1599; il fut chargé de missions auprès d'Henri IV et du duc de Savoie, et fut un des négociateurs du traité de St-Julien en 1603. Il publia différents travaux entre autres: Q. *Aur. Symmachi epistolarum ad diversos lib. X*; etc. Il est considéré comme une des personnalités genevoises les plus éminentes de son temps. La famille s'est éteinte en la personne de Gabrielle Lect, C.G., décédée le 17 septembre 1778.



Armes I: UNE LETTRE Z MISE EN BANDE, ACCOSTÉE D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)

Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT, CHARGÉE D'UNE CROIX TRÉFLÉE DU PREMIER, DONT LA TRAVERSE EST PLUS LONGUE QUE LA HAMPE ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Sources: Un sceau, cire verte, sur queue de parchemin, rond 32 mm., fragment, XVI[e] s. Ecu aux armes I, la lettre Z est mise en bande, mais est mouvante de trois coupeaux en pointe; elle repose sur le coupeau du milieu. Lambrequins en forme de rinceaux. Sceau de Jean Lect, B.G., appendu à un acte de reconnaissance de la

Seigneurie de Genève en faveur de Bâle pour un prêt de 3000 florins, 13 décembre 1530. (AEG: P.H., n° 1046.)
Un sceau (anc. coll. Galiffe, XXXIII, 10, au MAH, n° 2149), cire verte, rond 32 mm., XVI[e] s. Sceau semblable à celui décrit ci-dessus et qui appartint au même personnage, 1534.
Un sceau (anc. coll. Galiffe, X, 13, au MAH, n° 2150), cire recouverte de papier, rond 32 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes II. Sceau de Jean-Antoine, Jean et Barthélemi fils de No. Jean Lect, sgr de Mategnin, 1540.
Un cachet de 1668. (Alb. Choisy: Gén. gen.)
Deux cachets (anc. coll. Galiffe, feuille V, XXXI, 14 *bis*, au MAH, n° 2151), cire rouge, 14 mm. haut., XVII[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé, posé de face. Lambrequins. Cachets de No. Sara Lect, 1627-1679, C.G., femme de No. Jacques Grenus, C.G., premier syndic, 1679.
Un cachet, cire rouge, ovale 15 × 13 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes II, émaux non indiqués, surmonté des lettres F et L. Il est encadré par deux palmes se croisant à sa base. Gravure très fine. Cachet de No. Françoise Lect, 1622-1699, C.G., veuve de No. Jacques Le Fort, C.G., du CC. Testament, 1[er] février 1692. (AEG: Jur. civ., vol. 10, p. 315 à 321.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2152), cire rouge, 20 mm. haut., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche de style fin Louis XIV; l'émail du champ est indiqué. Couronne à neuf perles. Cachet de No. Jean-Antoine Lect, 1655-1726, col. du rgt d'Haessi au service de France, du CC, 1684.
Cachet de 1703. (Alb. Choisy: Gén. gen.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille II, 37, au MAH, n° 2153), cire rouge, ovale, 24 mm. haut. Ecu ovale aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins très importants. Gravure dans le style de la fin du XVII[e]/début XVIII[e] s. Cachet de No. Françoise Lect, 1669-1748, C.G., cousine germaine et femme de No. Jean-Antoine Lect, C.G., cité ci-dessus, 1740.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f°s 67, 68. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Gal.: Not. gén. III. — Alb. Ch.: Gén. gen. — E.-L. Dumont: Le château de Feuillasse (les sgries de Feuillasse et de Mategnin-Cointrin), dans le Bulletin de l'Institut National Genevois. 1953. — Senebier. — Borgeaud: Hist. de l'Univ. de Genève. — D.H.B.S.

LE DOUBLE

Voir planche

Famille de Chaumont-en-Bassigny (Hte-Marne, France), à laquelle appartient Sp. Abdenago Le Double, ministre à Moëns (Pays de Gex) en 1567. Son fils Abdenago, né en 1571, régent au collège, est qualifié de B.G. Il nous faut citer parmi les personnalités: Jacques, 1675-1733, graveur du roi à Paris 1271. La famille Le Double était encore représentée à Genève dans la première moitié du XIX[e] s. Un de ses membres se fixa au Havre (France), à la même époque.

Armes: D'AZUR A QUATRE COTICES D'ARGENT, AU CERF ÉLANCÉ D'OR BROCHANT.

Sources: H. Deonna cite un cachet du XVIII[e] s. aux armes Le Double.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 177. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: H.D.: Gén., Mss. hist. 271/13, p. 215-217. — S.K.L. — D.H.B.S.

LE FERT

Voir planche

Famille à laquelle appartient Nicolas « Le Fertz », ffeu Mathieu, natif d'Arras (France), marchand, H.G. le 25 août 1551 et B.G. le 25 avril 1555. Elle s'est éteinte à Genève au XVII[e] s.

Armes: D'OR AU FER DE MOULIN DE SABLE SURMONTÉ D'UNE CROIX DU MÊME.
(G.G.G.)

Variante: UN SAUTOIR ALÉSÉ SOMMÉ D'UNE CROIX.
(Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe dans son arm. ms. n° 86, 15, donne un dessin de la variante, accompagné d'un texte: « Nic[s] Le fer. Lett. au Conseil s.d. probablement (milieu du XVI[e] s.) 1555-1565? ».

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 68. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III.

LE FORT

Voir planche

Famille originaire de Coni en Piémont à laquelle appartient Jean-Antoine « Lifort, dict Piccard », ffeu Etienne, réfugié à Genève pour cause de religion, B.G. le 16 avril 1565. Père d'Isaac, 1574-1652, syndic, dont la postérité se divisa en deux branches; l'aînée est demeurée à Genève, et la cadette, partagée à la seconde génération en quatre rameaux, se répandit en Russie, en Pologne, en France et en Allemagne où elle existe encore. Elle a donné vingt membres du CC, dont cinq conseillers, tous syndics. (Naville-Rilliet.)
Parmi les personnalités, il nous faut citer pour la branche aînée: Jacques, 1757-1826, professeur de droit 1783, président du tribunal criminel du Léman 1800, conseiller d'Etat 1814-1824; Jean-Louis, 1786-1874, professeur de droit 1809, procureur général 1819, conseiller d'Etat 1825, secrétaire d'Etat 1833-1846; Charles, 1821-1888, professeur de droit 1854-1872, député au Grand Conseil 1862-1870, etc.; Henri, né en 1855, juge de la cour de Justice 1904 et président 1914-1916, 1921-1922, député au Grand Conseil 1892-1897, 1901-1904.
Pour la branche cadette: Ami 1642-1719, châtelain de Jussy 1676, secrétaire d'Etat 1684, syndic 1684-1719, premier syndic 1712, 1716. Envoyé par la République auprès de Louis XIV en 1685 et 1695, et des cantons suisses en 1689; Louis, 1668-1743, auditeur 1702, châtelain de Peney 1709, procureur général 1711-1717, syndic 1722-1734, premier syndic 1730, 1734. Envoyé par Genève auprès de Louis XV en 1726; Pierre, 1676-1754, officier au service de Russie 1699-1732, lt.-général 1728, il se retira en Mecklembourg, où sa descendance vit encore, ainsi que dans d'autres Etats de l'Allemagne; elle porte le nom de von Le Fort; Jean, 1685-1739, conseiller de commerce du tsar Pierre-le-Grand,

envoyé du roi de Pologne en Russie; Frédéric-Antoine-Henri, né en 1754, officier au service de France, mestre de camp 1782, maréchal de camp 1792, chargé d'une mission délicate pour Louis XVI la même année, il disparut peu après; François, 1656-1699, conseiller, ambassadeur, général et amiral de Pierre-le-Grand, créateur de la flotte russe.

Armes I: D'AZUR A L'ÉLÉPHANT SUR UNE TERRASSE, PASSANT DEVANT UN PALMIER MOUVANT DE LA DITE TERRASSE, LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: H. Deonna donne la terrasse de sinople.

Cimier I: Une étoile.
(G.G.G.)

Cimier II: Deux bras tenant une couronne à l'antique.
(G.G.G.)

Armes 1698 II: D'AZUR A L'ÉLÉPHANT D'OR, LA TROMPE LEVÉE, CAPARAÇONNÉ D'UNE HOUSSE DU MÊME, CHARGÉE D'UNE AIGLE IMPÉRIALE DE SABLE, ET PORTANT UNE TOUR D'OR.

Cimier: Une aigle impériale de sable.

Armes 1758 III: COUPÉ, D'AZUR A L'ÉLÉPHANT D'OR, CAPARAÇONNÉ D'UNE HOUSSE DU MÊME, CHARGÉE D'UNE AIGLE IMPÉRIALE DE SABLE PORTANT UNE TOUR D'OR. ET D'OR A L'ÉTENDARD TIERCÉ EN FASCE D'ARGENT, D'AZUR ET DE GUEULES, POSÉ EN BANDE ET FLOTTANT EN FASCE (AU SAUTOIR DE GUEULES BROCHANT), LA HAMPE D'ARGENT.

Deux casques grillés et couronnés d'or.
Cimier du casque de dextre: Une aigle impériale de sable.
Cimier du casque de senestre: L'étendard de l'écu.

Supports: Deux lions d'or, contournés, armés et lampassés de gueules.

Lambrequins: Azur et or à dextre et or et gueules à senestre.
(Naville-Rilliet)

Armes 1791 IV: D'AZUR A L'ÉLÉPHANT PASSANT AU NATUREL, CAPARAÇONNÉ D'UNE HOUSSE D'OR, CHARGÉE D'UNE AIGLE IMPÉRIALE DE SABLE, BECQUÉE, ARMÉE ET LA TÊTE CERCLÉE D'OR, PORTANT UNE TOUR DE BOIS AU NATUREL OUVERTE DE TROIS FENÊTRES DE SABLE 1 ET 2.

Tortil de baron surmonté d'une aigle impériale.

Supports: Deux lions contournés au naturel, armés et lampassés de gueules.

Armes 1808 V: TIERCÉ EN FASCE, D'AZUR, DE GUEULES ET D'OR. L'AZUR CHARGÉ DE L'ÉLÉPHANT PORTANT UNE TOUR CARRÉE D'OR, ALLUMÉE D'ARGENT ET DE SABLE. LE GUEULES AU SIGNE DES CHEVALIERS. L'OR AU DRAPEAU D'ARGENT MOUVANT DE LA POINTE SENESTRE, POSÉ EN BANDE ET PORTANT UN PENNON FLAMBANT A TROIS BANDES D'ARGENT, D'AZUR ET DE GUEULES, CHARGÉ DE DEUX CORDES EN SAUTOIR D'ARGENT.

Sources: H.D.: L.N. dans A.H.S. (1917), XXXI, p. 132-138: L'amiral François Le Fort, 1656-1699, portait les armes I qui furent modifiées en 1694 lors d'un séjour qu'il fit à Arkhangelsk. Cette modification fut approuvée par le tsar Pierre-le-Grand, qui attira son attention sur les armes de son favori et donna le nom de son emblème «l'Eléphant» à un navire de commerce russe. A mesure que les honneurs augmentaient, le sceau de François Le Fort s'accroissait d'attributs guerriers, au moment de sa nomination au grade de général; maritimes quand il fut nommé amiral. Dédaignant les distinctions nobiliaires pour lui, il s'entremit cependant auprès de l'empereur Léopold Ier pour faire obtenir des lettres de chevalier héréditaire du St-Empire à son frère Ami, 1642-1719, syndic. Elles furent concédées au dit Ami, le 23 décembre 1698, ainsi qu'à ses fils Louis, 1668-1743, syndic; Pierre, 1676-1754, lt.-général au service de Russie; Jean-Ami, 1683-1741, du CC et Isaac, 1685-1763, pasteur, et à leurs descendants. Le diplôme porte les armes II. Les registres du Conseil citent le 2 août 1699: «Noble Ami Le Fort ancien syndic, a representé qu'il se sentoit obligé d'informer le Conseil que feu M. le général Le Fort son frère, lui procura l'année dernière de la part de S.M. l'Empereur d'Allemagne des titres de noblesses et de Chevalerie pour lui et sa postérité légitime, à l'obtention desquelles les charges et députations dont le Conseil l'a honoré ont beaucoup contribué. Les dites Lettres ont été trouvées très belles et des plus honorables [etc.] les armoiries de la maison du dit Noble Le Fort y étant augmentées et enrichies d'un aigle impérial outre l'attribution du nom de «de Fort» en place de celui de Le Fort».
François Ier, empereur d'Allemagne, octroya le 31 octobre 1758 à Pierre-Frédéric Le Fort, 1716-1783, petit-neveu de l'amiral, un diplôme de chevalerie héréditaire du St-Empire, aux armes III. La branche genevoise les porte actuellement.
Le même souverain concéda un diplôme semblable, daté de Vienne également, le 9 février 1759, et conçu dans les mêmes termes, à Abraham Le Fort, 1711-1783, arrière-petit-fils de Daniel, oncle de l'amiral, et à ses descendants.
Frédéric-Auguste, duc de Saxe et Chursächsischer Reichsvicarius donna à Dresde, le 25 septembre 1790, un diplôme de «Reichs-Panner-Freiherr» à Louis-Charles-Auguste Le Fort, 1760-1831, arrière-petit-fils d'Ami cité, de la branche établie en Mecklembourg. Diplôme qui fut confirmé le 30 août 1791, par le Grand-Duc de Mecklembourg-Schwerin. Il porte les armes IV.
Napoléon Ier créa chevalier de l'Empire Jacques Le Fort, 1757-1826, professeur de droit 1783, conseiller d'Etat 1814, président du Tribunal criminel 1800, député du dépt du Léman, chevalier de la Légion d'honneur 1811, etc. Lettres patentes datées de Madrid le 21 décembre 1808, scellées le 6 janvier 1809, qui déclarent: «le titre transmissible en ligne directe de mâle en mâle par ordre de primogéniture». Elles portent les armes V; la housse à l'aigle impériale fut enlevée pour satisfaire aux lois de l'héraldique napoléonienne!
Le *Dictionnaire des anoblis* (Bachelin Deflorenne, 1875) cite comme ayant été créé baron de l'Empire par Napoléon Ier un de Le Fort, descendant de l'amiral, qui fut col. de hussards et se signala sur les bords de la Roër contre l'armée de Cobourg. L'amiral n'ayant eu qu'un fils mort sans descendants, il s'agit peut-être d'un arrière-neveu, Louis-Dagobert-Adolphe-Emmanuel Le Fort, 1764-1848, officier au rgt de Nassau.
Les diplômes originaux de 1759 et de 1808, ainsi qu'une ancienne copie de ceux de 1698 et 1758, étaient en 1917 la propriété de M. Henri Le Fort, chef de la branche genevoise; les originaux de 1698 et 1790 sont entre les mains de la branche mecklembourgeoise qui descend de Louis-Charles-Auguste cité.
Deux cachets (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2139), cire rouge, fragments. Ecu dans le style du début du XVIIe s., aux armes I; l'arbre est arraché. L'écu est surmonté d'une fleur de lis entre les lettres I et L, et ses flancs sont accostés d'une étoile. Cachets d'Isaac Le Fort, C.G., syndic.
Cinq cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2140, cire rouge, ovales 20 × 18 mm., XVIIe s. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier I entre les lettres I et L. Lambrequins. Gravure assez fruste. Cachets de No. Jacques Le Fort, 1618-1674, C.G., ffeu No. Isaac. Testament, 2 août 1674. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 313-319.)
Un cachet (anc. coll. Mayor, au MAH, n° 1200), cire rouge, ovale 35 × 33 mm., fin XVIIe s. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche surmonté d'un casque couronné et grillé, posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. A la base du cartouche deux fûts de canon, des drapeaux, mousquets, boulets et autres attributs militaires sont posés en sautoir. Cachet de No. François Le Fort, C.G., général de Pierre-le-Grand.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 21 × 18 mm. Ecu ovale aux armes I, dans un cartouche orné de rinceaux. Couronne à neuf perles. Très belle gravure au relief vigoureux, dont le style appartient à la seconde moitié du XVIIe s. Cachet Le Fort, s.d.
Un cachet, cire rouge, ovale 20 × 17 mm. Ecu ovale aux armes II, surmonté d'un casque grillé et couronné, posé de face. Cimier: Une aigle bicéphale. Lambrequins petits. Supports: Deux lions. Toute la composition repose sur une console ornée d'un mascaron. Très belle gravure. Cachet de No. Ami Le Fort, 1642-1719, C.G.,

syndic. Testament en portf., 20 janvier 1700. (AEG: vol. 35.)
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés. A dextre aux armes Le Fort (III) émaux indiqués, et à senestre aux armes de Tournes qui est: D'argent à la bande d'azur, au chef de gueules chargé d'un croissant d'or. Les écus sont reliés par une draperie. Tortil de baron. Cachet de Louise de Tournes, C.G., mariée le 2 novembre 1784 à No. Jacques Le Fort, C.G., conseiller.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 27 × 24 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes III, surmonté de deux casques grillés et couronnés posés de face. Cimier de dextre: une aigle bicéphale, celui de senestre l'étendard de l'écu. Support: Un lion. Toute la composition repose sur une terrasse fleurie de roses. Cachet Le Fort, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 17 × 14 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes III, émaux indiqués. Deux casques grillés et couronnés se faisant face. Cimiers: celui de dextre une aigle bicéphale, celui de senestre l'étendard de l'écu. Belle gravure. Cachet Le Fort, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 20 × 16 mm., XIX[e] s. Réplique du cachet précédent, seule la forme de l'écu diffère. Ecu aux armes III, émaux indiqués. Casques et cimiers semblables aux précédents cachets. Très belle gravure d'une exécution parfaite. Cachet Le Fort, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 15 × 18 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés, à dextre Le Fort, aux armes III, casques et cimiers semblables aux précédents cachets. A senestre Naville, qui est: D'azur au chevron ployé d'argent, accompagné de trois étoiles d'or (le chevron droit), surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Un bouquetin. Cachet d'Henriette-Blanche Naville, 1813-1887, femme de Jean-Louis-Alfred Le Fort, C.G., juge, du Conseil Représentatif.
Un ex-libris aux armes Le Fort (III), gravé par Brière. (Wegmann, n° 4322; L.F.: Ex-l.)
Un ex-libris aux armes Le Fort (III), dans un cartouche duquel pend la Croix du Mérite militaire. (Wegmann, n° 4323; L.F.: Ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 68. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. I. — A.G.S. III. — H. Le Fort: Not. gén. sur la famille Le Fort. — Archives de la famille. — Montet. — Borgeaud: Hist. de l'Univ. de Genève. — D.H.B.S.

LÉGARÉ

Voir planche

Famille de Chaumont-en-Bassigny (Hte-Marne, France), à laquelle appartient Claude Légaré, orfèvre, chantre, au temple de la Madeleine, reçu B.G. le 1[er] mai 1643, gratis avec ses enfants François et Isaac. Selon Naville-Rilliet: « On croit que c'est pour avoir sauvé d'incendie le vieux Collège ». Elle a donné de nombreux orfèvres et graveurs. Parmi ces derniers, il nous faut citer: Pierre, 1690-1764, petit-fils de Claude cité, qui fut graveur de cachets, héraldiste, et qui publia un « Nouveau livre de chiffres » en 1747.

Armes: ÉCARTELÉ, AU 1 D'AZUR A TROIS TÊTES DE BRAQUES D'OR, AU 2 D'ARGENT A TROIS FASCES ONDÉES D'AZUR, AU 3 D'ARGENT A TROIS MOUCHETURES D'HERMINE POSÉES 2 ET 1, AU 4 D'AZUR A LA GERBE D'OR ENVELOPPÉE D'UNE FAUCILLE D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms. en parlant de Pierre Légaré cité, que ces « armes semblent annoncer des prétentions ».
Un ex-libris aux armes Légaré. (Wegmann, n° 4331; L.F.: Ex-l.)
Un ex-libris aux armes Légaré. Titulaire: « PIERRE LÉGARÉ ». (Wegmann, n° 4333; L.F.: Ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 69; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 73. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — S.K.L. — D.H.B.S.

LE GENTIL de LANGALLERIE

Voir planche

Famille noble de Saintonge à laquelle appartient « Philippe Le Gentil [1661-1717], chevalier, marquis de Langallerie, seig[r] de la Mothe Charence, de Biron et de la ville, terre et baronie de Tonnay Boutonne, et autrefois premier baron et lieutenant du roi de la province de Xaintonge, lieutenant-général des armées du roi de France, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, fait ensuite général de la cavalerie impériale, ensuite veldmaréchal de Saxe, administrateur de Lusagne, colonel de deux régiments et général de la cavalerie du grand-duché de Lithuanie » (Covelle). Sa veuve Jeanne-Marguerite de Fréjus (ou de Frère), baronne de Gratens, et ses fils Frédéric-Ulrich-Charles-Philippe, né le 1[er] août 1710, Philippe-Frédéric, né le 20 août 1711 et Charles-Frédéric-Philippe, né le 11 février 1716, sont reçus B.G. le 3 mars 1724, gratis. La famille s'est éteinte en la personne de Jean-Frédéric-Philippe Le Gentil de Langallerie, 1797-1873, cap. au service de France.

Armes: PARTI, D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROUES DE SAINTE-CATHERINE DU MÊME, A L'ÉPÉE D'ARGENT BROCHANT EN PAL (Gentil). ET D'OR A DEUX FASCES DE GUEULES ACCOMPAGNÉES DE SIX TOURTEAUX DU MÊME, TROIS EN CHEF ET TROIS EN POINTE (Langallerie).
(Arm. V.)

Support: Un lion.

Sources: Naville-Rilliet dit en parlant de No. Jeanne-Marguerite de Fréjus citée qu'on « lui fit don de la bourgeoisie en retour d'une couleuvrine qu'elle avoit donnée à l'Etat, sur laquelle sont sculptées les armes de la maison de Gentil ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 53. — Arm. V. — R.H.V. 1904, p. 47. — D.H.B.S.

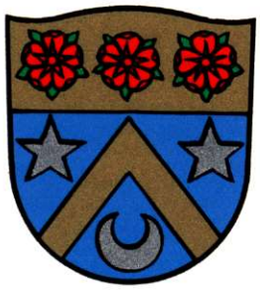
LÉGER

Voir planche

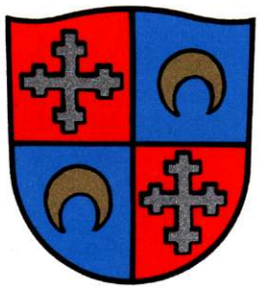
Famille de Villesèche en Piémont, à laquelle appartient: Antoine, env. 1596-1661, pasteur à deux reprises dans les vallées vaudoises, puis chapelain de l'ambassade de Hollande à Constantinople 1628, pasteur à Genève 1645, professeur de théologie à l'Académie 1645-1661, et de langues orientales dès 1654, recteur 1657-1659. Lors de son séjour à Constantinople, il eut pour mission d'examiner avec le patriarche grec la possibilité d'une réunion des Réformés avec l'Eglise orthodoxe. Auteur de plusieurs ouvrages. Il fut reçu B.G. gratis le 20 novembre 1652, avec son fils Antoine, 1652-1719. Ce dernier fut pasteur à Genève dès 1684, professeur en philosophie 1686-1713, en théologie dès 1713-1719, recteur de l'Académie 1694-1698, publia



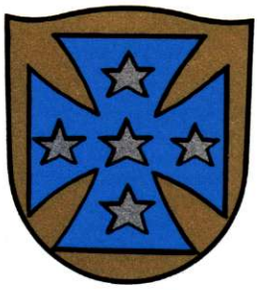
LEISSLER



LE MAIRE



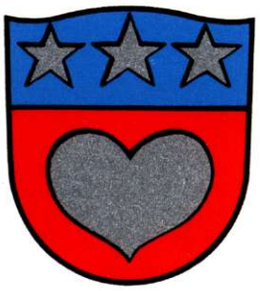
de LERME



LE ROYER



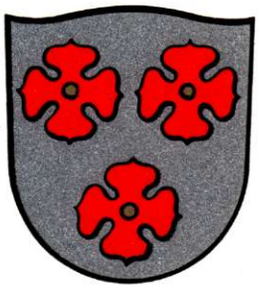
LE SAGE



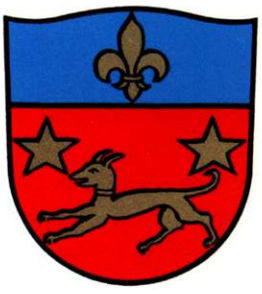
LESPIAULT



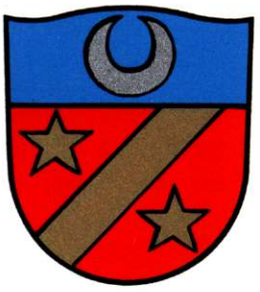
de LESTELLEY



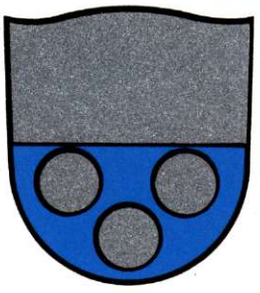
LE SUIRE



LEUBA



LEVET



LEVRAT



L'HOSTE



L'HUILLIER



LIENA



LIFFORT



de LIGA



LIOTARD



LIOTARD



LIVACHE



de LIVRON

des traités de physique et de théologie d'inspiration cartésienne. Père de Michel, 1685-1745, pasteur à Genève, qui fut mêlé aux affaires politiques contre le gouvernement. A cette famille se rattache Jean, env. 1615- vers 1670, neveu d'Antoine, 1596-1661, B.G., qui se consacra au service des Eglises réformées du Piémont dont il a écrit et publié une *Histoire générale*. Dans cet ouvrage, il parle de sa famille comme étant d'ancienne noblesse, il vante également les services qu'elle a rendu à l'Eglise; les siens étant presque tous pasteurs.

Armes: D'AZUR A LA GRAPPE DE RAISIN D'ARGENT PENDANT EN PAL, AVEC DEUX FEUILLES DU MÊME, SURMONTÉE D'UNE ÉTOILE D'OR.
(Naville-Rilliet)

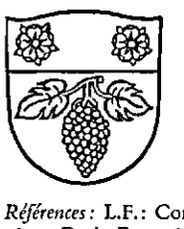
Variante: LES FEUILLES D'OR.

Sources: Un cachet, cire rouge, carré à pans coupés, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Au centre les armes Léger; la grappe est accostée des lettres A et L. Gravure très fine. Cachet d'Antoine Léger, 1652-1719, pasteur. Testament, 7 janvier 1717. (AEG: Jur. civ., vol. II, p. 515 à 518.)
H. Deonna cite de l'argenterie du XVIII[e] s., aux armes Léger.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 69. — G.G.G. — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S.

LÉGERET

Famille de la paroisse de St-Saphorin (Vaud), mentionnée dès 1553 à Chexbres, dès 1582 à Puidoux. Les branches existantes sont bourgeoises de ces deux communes et de Riex. (Arm. V.)
David-Samuel Légeret, charpentier, né à Bex (Vaud), N.G. le 11 juin 1845, admis à la commune de Genève. Il était âgé de 40 ans. Emile Légeret, commis, né à Aigle le 21 octobre 1850, d'origine vaudoise, fils de Daniel, et de Marie Kaltenrieder, N.G. le 24 mai 1872, admis à la commune des Eaux-Vives.



Armes: DE GUEULES A LA GRAPPE DE RAISIN D'OR, FEUILLÉE DE SINOPLE, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE DEUX ROSES DE GUEULES.

Sources: L'Arm. V.:
Armes Légeret adoptées vers 1930 par la branche de Chexbres. Le chef rappelle les armes des anciens mayors de Chexbres.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; Bgsie E 4, 1862-1874.

LE GRAND

Voir planche

Famille de Paris, à laquelle appartient Jean Le Grand, fils de Jacques, B.G. le 9 janvier 1556.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES D'OR ET D'UNE URNE (?) DU MÊME MOUVANT DE LA POINTE.

Sources: Naville-Rilliet choisit l'émail et les métaux de ces armes. Il dit dans son arm. ms. qu'elles figurent au testament « de Robert Le Grand, fils de feu Jean Le Grand, natif, mari de Sara Arlaud, père de Sara et Bartholomée Le Grand, en 1568, Pinault, not. ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 14, et n° 87, f° 56.

LE GRAND ROY

Voir planche

Famille venue d'Yvois en Luxembourg, fixée à Genève vers la fin du XVI[e] s., à laquelle appartient Jean Le Grand Roy, vers 1593-1644, maître orfèvre, reçu B.G. avant le 18 janvier 1618; la date de sa réception ne nous est pas connue. Elle a donné plusieurs orfèvres. Il nous faut citer parmi les personnalités: Charles-Henri, 1808-1886, député au Grand Conseil 1842-1844, directeur de l'Ecole Lancastérienne de St-Gervais 1832-1839; Jean-Louis, 1823-1872, député au Grand Conseil 1852-1864; Jean-Samuel, 1821-1880, mathématicien, maître à l'Ecole supérieure des jeunes filles, enseigna les mathématiques 1862-1880; il publia des manuels de mathématiques destinés à l'enseignement secondaire; Henri, 1851-1914, peintre sur émail, professeur à l'Ecole des Arts industriels de Genève; Eugène, 1852-1926, professeur de géodésie et d'astronomie à l'Université de Neuchâtel 1902-1921; auteur de nombreux travaux; Philippe, 1864-1935, maître de mathématiques au Collège de Genève 1891-1919, il fut un des neuf experts désignés par le Conseil d'Etat pour sauver les finances de Genève en 1923. La famille Le Grand Roy est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT BORDÉE DE GUEULES AU LION D'OR, COURONNÉ DU MÊME BROCHANT SUR LE TOUT.

Sources: Un diplôme de Héberlé, arpenteur, de la fin du XVIII[e] s., aux armes décrites ci-dessus, qui fut propriété de la famille Le Grand Roy. Ce document appartint à M. Jean Le Grand Roy, fils d'Henri cité, a disparu vers 1928.

Références: L.F.: Contrib. — René Le Grand Roy: Gén. de sa famille (manuscrit); Un beau-frère de Töpffer Jean-François Moulinié, dans le Livre du centenaire de l'Institut National Genevois, 1853-1953; Archives de famille. — E.-L. Dumont: La peinture sur émail à Genève au XIX[e] s., dans le Livre du centenaire de l'Institut National Genevois. — S.K.L. — D.H.B.S.

LEISSLER

Voir planche

Famille de Bâle à laquelle appartient Jean-Henri « Leisler », ffen Jacob, lt. dans le rgt « Stouppe », B.G. le 28 décembre 1675.

Armes: COUPÉ, DE GUEULES ET D'ARGENT A LA SIRÈNE COURONNÉE D'OR, TENANT UN MIROIR DANS SA DEXTRE ET UN PEIGNE DANS SA SENESTRE.
(Wb. Ba.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 39. — Wb. Ba.

LE MAIRE

Voir planche

Famille de Salins en Franche-Comté, à laquelle appartient Simon « Le Mayre », ffeu Jean, marchand drapier, reçu H.G. le 19 juin 1559 et B.G. le 14 février 1569. Elle a donné neuf membres du CC. Selon Naville-Rilliet: « Les Lemaire de Franche-Comté, issus de Claude Lemaire, fils aîné de Jean, étoient comptés au rang des familles nobles, etc. Cette famille s'est éteinte au milieu de ce siècle [XVIII^e s.] dans la personne de trois dames Le Maire, mariées dans les maisons de Vaudry, de Quegnin et de Doroz, dont le père étoit Cr. au Parlement de Besançon. Ces trois dames procurèrent en 1741 à MM^rs Lemaire de Genève et de Lausanne, qu'elles reconnaissoient bien pour parents, une attestation de la noblesse de leur famille par les magistrats de Besançon ». La famille s'est éteinte à Genève en la personne de Jean-Antoine Le Maire, 1768-1841, avocat, député au Conseil Représentatif, qui fit des legs à des œuvres de bienfaisance pour une valeur de près de 40.000 francs.
Une branche se fixa dans le Pays de Vaud, où David Le Maire, du Conseil de Genève, devint B. de Lausanne en 1665. Elle était encore représentée dans cette ville au début du XIX^e s. Un rameau issu de celle-ci fut reçu à la bourgeoisie de Pully en 1737.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT EN CHEF ET D'UN CROISSANT DU MÊME EN POINTE, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS ROSES DE GUEULES.

Variante: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS ROSES DE GUEULES.

Sources: Naville-Rilliet dit en parlant des armes Le Maire: « il est prouvé que chaque branche [les] a porté depuis plus de 250 ans ». Il ajoute que la variante fut portée par la branche demeurée en Franche-Comté.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 45, au MAH). Ecu aux armes Le Maire. Cachet de Marie-Aimée Le Maire, C.G., fille majeure, 1746; cachet que nous n'avons pas vu, mais qui est cité par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 69.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 22 mm., XVIII^e s. Ecu ovale aux armes Le Maire, posé en bande, orné de rinceaux, de palmes et de fleurs. L'écu est supporté par une aigle les ailes éployées. Très belle composition. Cachet Le Maire, s.d.
Arm. V.:
Deux cachets d'alliance Le Maire-Porta 1718 (matrice appartenant à M. Porta, Cully), et Dapples-Le Maire, vers 1750, portant des étoiles dans le chef au lieu de roses.
Arm. des No. Fusiliers de Lausanne vers 1670, David Le Maire. Cimier: une rose de gueules.
Un panneau de « Jean Daniel Le Maire roi de l'Arc en 1724 ».
Un panneau du Conseil de « David Le Maire, maisonneur en 1730 », cimier: un griffon issant d'or, tenant un drapeau de gueules.
Un panneau de « Jean David Le Maire, banneret de St-Laurent en 1763 ».
Un carreau de faïence vernissée aux armes Le Maire (Vieux-Lausanne), 1743.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 69. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

LE MARLET

Famille de Bourgogne à laquelle appartient No. François Le Marlet, Sr de Salon, ffeu No. Jean, Sr de Gemeaux, de Dijon, qui « s'est retiré en la Ville [Genève], nouvellement pour y finir ses jours au service de l'Eglise de Dieu et de la République, estant rapporté qu'il est venu icy à deux chevaux, et a mandé quérir quelques ungs de ses amys pour nous venir secourir », reçu B.G. gratis, le 1^er août 1582. Sa veuve Anne Barjot, acheta la sgrie de Vufflens-le-Château (Vaud), qu'elle laissa à ses fils François et Jean.



Armes: PALLÉ DE SABLE ET D'ARGENT, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS FLANCHIS DE SABLE.
(Arm. V.)

Variante I: Le chef d'or et les flanchis d'azur.
(Palliot)

Variante II: PALLÉ D'ARGENT ET DE SABLE, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS SAUTOIRS D'AZUR.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet peint les sautoirs de gueules dans son arm. ms.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 76. — Arm. V.

LENIEPS

Famille de Ravière en Bourgogne, à laquelle appartient Nicolas « Le Nyef », ffeu Jean, menuisier, B.G. le 9 juin 1579. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Toussaint-Pierre, 1697-1774, maître joaillier à l'époque où il entretenait une correspondance avec Jacques-Barth. Micheli du Crest, et fut de ce fait condamné au bannissement en 1731. Banquier à Paris, il demeura dévoué à la cause de Micheli, et prit une part très active aux événements de 1734-1738. Il écrivit en 1737 une lettre publique contenant un plan de réformes qui fut jugée séditieuse et brûlée; il compta au nombre des amis de Rousseau plus tard. Interné à la Bastille du 20 novembre 1766 au 11 mars 1768. La famille s'est éteinte à Genève

en la personne de Clermonde Lenieps, femme de Jacques Saint-Amans, de Revel en Languedoc, morte le 25 juin 1791.



Armes I: UNE BANDE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS ÉTOILES, ET EN POINTE DE TROIS GOUTTES D'EAU PENDANTES CÔTOYANT LA BANDE. (Emaux inconnus.)

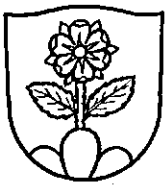
Armes II: UN CROISSANT HERMINÉ, AVEC UN CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet cite les armes I et II dans son arm. ms. et dit que les premières figurent «aux Prothocoles du Notaire Lenieps». Six cachets, cire rouge, fragments, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II dans un cartouche orné de rinceaux, surmonté d'une couronne. Cachets d'Anne-Catherine Prevost, fille de Jean-Louis, C.G., et femme de Toussaint-Pierre Lenieps, C.G. Testament en portf., 28 juillet 1721. (AEG: vol. 38.) Elle utilisa le « cachet dud. S. Lenieps son mary », pour sceller cet acte.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 69. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

LENOIR I, LYNER

Famille de Château-d'Œx (Vaud), citée dès 1276, dont plusieurs membres furent reçus H.G. au XVIII[e] s., soit: Jean Lenoir, berger, le 31 mars 1703; Abraham, fils de Daniel, valet de l'Auditeur Gallatin, le 10 avril 1719; David ffeu Daniel, le 20 octobre 1730; Moïse ffeu David, cordonnier et soldat en la garnison, le 20 novembre 1745.



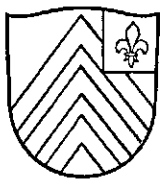
Armes: UNE ROSE A SIX PÉTALES, TIGÉE ET FEUILLÉE, MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX. (Emaux inconnus.)

Sources: L'Arm. V.:
Les armes Lenoir figurent sur un fer à oublies de Johanneta Lyner femme de Jean Henchoz, 1602.
Il existe d'autres armes datant de la seconde moitié du XVIII[e] s. que nous ne citons pas ici.

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

LENOIR II

Famille de St-Prex (Vaud), à laquelle appartient Théodore-Paul, ffeu Jacques, maréchal, reçu H.G. le 23 décembre 1710. Père de Jean, l'aîné, natif, maître orfèvre, admis B.G. le 6 juillet 1770, avec Pierre son fils mineur. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jean-David, 1819-1905, membre fondateur de la Société des agents de change 1850, du Grand Conseil 1878; Marc-Eugène, né en 1860, pasteur de Jussy 1891. La famille Lenoir est encore représentée à Genève.



Armes: D'AZUR A TROIS CHEVRONS D'OR, AU CANTON DE GUEULES BROCHANT CHARGÉ D'UNE FLEUR DE LIS D'ARGENT.

Sources: Les armes décrites ci-dessus sont celles de la famille Le Noir, de Nantes, d'après un ouvrage héraldique non spécifié, cité dans la biographie de David: *Souvenirs de sa vie, rassemblés en 1905 par son fils Emile Lenoir, pasteur.*
Un cachet aux armes Lenoir, XIX[e] s. (Propriété de M[me] Georges Lenoir.)

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab. — R.G.S. Ge. III. — D.H.B.S.

LEOUZON, LEOSON

Michel « Leoson », natif de Privas en Vivarais, potier d'étain, H.G. le 22 mai 1554 et reçu B.G. le 22 juillet 1583, avec « 2 enfans masles nez en icelle ». La famille Leouzon était encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XVII[e] s.



Armes: UNE OIE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)

Sources: H. Deonna cite un cachet aux armes décrites ci-dessus, apposé au testament en portf. de Pierre ffeu Pierre Leouzon, C.G., moulinier, daté du 20 juillet 1669. (AEG: vol. 40.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 93.

LE PAGE d'ARBIGNY, ARBIGNY, d'

Famille originaire du Mâconnais qui a donné sous l'ancien régime des magistrats et des propriétaires fonciers. Parmi les personnalités il nous faut citer: Marcel Le Page d'Arbigny, chevalier romain héréditaire de l'Ordre de l'Eperon d'or par autorisation de Louis XV, professeur de mathématiques à l'Ecole royale de la Fère en Picardie et de la Marine royale à Toulon, où il fut massacré pendant la Révolution en 1793. Père de Denis-Anne-Marcel, 1758-1819, qui s'échappa de Toulon et émigra en Suisse. Il fut directeur de la Monnaie à Genève, où il épousa le 28 mai 1801 Caroline-Renée Turrettini, C.G.; inspecteur en chef de l'Intendance d'Alexandrie en Piémont. Son fils Amédée-Marie-Adolphe, né en 1806, rentier, fut N.G. le 30 janvier 1828, député au Grand Conseil, maire de Pregny 1835-1847, col. de cavalerie EMG. Sa postérité est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU LION D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.

Sources: Un cachet, cire blanche, rond 11 mm., XIX[e] s. Ecu parti, à dextre Le Page d'Arbigny et à senestre Turrettini, qui est: D'or à l'aigle éployée de sable, becquée et armée de gueules, couronnée d'or, portant sur la poitrine les armes Turrettini: Pallé d'or et de

gueules de six pièces. Casque grillé posé de face. Cimier: Un oiseau au vol éployé, aigle (?). Cachet de Caroline-Renée Turrettini, 1778-1835, C.G., femme de Denis-Anne-Marcel Le Page d'Arbigny cité.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — A.-H. Le Page d'Arbigny: Gén. de sa famille (manuscrit).

LERME de, DE LERME

Voir planche

Jean-François « de Lerma », de Bari (Italie), maître d'italien, ép. Anne-Catherine Bas. (AEG: Louis Pasteur, not., vol. 35, f° 80.) Son fils Jean-Antoine « De Lerme », natif, reçu B.G. le 11 juillet 1705, avec Jacques, Aimé et Jacob ses fils; il fut membre du CC. La famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de Sara « De Lerme », fille de Jean-Antoine cité et veuve de Jean-Baptiste Tollot, C.G., du CC, décédée le 19 mai 1786, âgée de 83 ans.

Armes: ÉCARTELÉ AUX 1 ET 4 DE GUEULES A LA CROIX RECROISETTÉE D'ARGENT, AUX 2 ET 3 D'AZUR AU CROISSANT VERSÉ D'OR.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 69; H.D.: Gén., Mss. hist. 271/1, p. 137; E.C. XVIII[e] s. — G.G.G.

LE ROYER

Voir planche

Famille qui remonte à Abraham Le Royer, ffeu Jean, originaire de La Rochelle en Aunis, né vers 1571, mort en 1638, pharmacien, reçu B.G. le 20 août 1616; dix de ses descendants exercèrent cette profession, dont le dernier fut Augustin, mort en 1863. Elle a donné deux membres du CC, et au XIX[e] s. un conseiller administratif. Parmi les personnalités il nous faut citer: Alexandre, 1860-1922, D[r] ès sc., maître de physique au collège de Genève, inventeur; Philippe-Elie, 1816-1897, qui reprit la nationalité française, devint ministre et président du Sénat.

Armes: D'OR A LA CROIX PATTÉE, ALÉSÉE D'AZUR CHARGÉE DE CINQ ÉTOILES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Cimier: Un bras nu tenant une plante de trois épis de blé d'or couchée en fasce.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet peint le bras d'argent dans son arm. ms. Un cachet (anc. coll. Reber, au MAH, n° 3045), cire rouge, ovale, 23 × 18 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Le Royer, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un bras tenant trois feuilles (?). Lambrequins.
Un ex-libris aux armes Le Royer, vers 1900: « Ex libris E. H. Le Royer », soit Eugène-Henri, 1863-1908, avocat. (Wegmann, n° 4363.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Wegmann. — Gal.: Not. gén. VI. — L. Gautier: La médecine à Genève. — D.H.B.S.

LE SAGE

Voir planche

Famille originaire de Bourgogne, issue de François, sgr de St-Martin-de-Commune et de Villars. Parmi les personnalités il nous faut citer: Georges-Louis Le Sage, 1676-1759, H.G., fit des séjours en Angleterre et en Hollande où il pratiqua l'enseignement, revint se fixer à Genève. Philosophe et physicien il publia entre autres: *Le mécanisme de l'esprit; La Religion du philosophe;* etc. Son fils Georges-Louis, 1724-1803, fit des études de médecine, puis se voua ensuite à l'enseignement des sciences physiques. Il est l'auteur de mémoires scientifiques, et écrivit des relations aux journaux scientifiques de l'époque; membre correspondant des Académies royales des sciences de Paris, Berlin, Londres, membre associé de la Société royale des sciences de Montpellier. Reçu B.G., le 4 mai 1770, gratis, « pour bonnes considérations ». En 1774, il établit un télégraphe électrique composé de 24 fils correspondant aux lettres de l'alphabet.

Armes: PARTI, AU 1 COUPÉ, FASCÉ D'AZUR ET D'OR, ET D'ARGENT A TROIS GRENADES DE GUEULES. AU 2 D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT POSÉE SUR UN RAMEAU DU MÊME.

Variante I: PARTI, AU 1 COUPÉ, FASCÉ D'ARGENT ET DE GUEULES, ET D'ARGENT A TROIS COQUILLES DE GUEULES POSÉES 2 ET 1. AU 2 UNE COLOMBE POSÉE SUR UN RAMEAU.

Variante II: PARTI, AU 1 COUPÉ, D'OR A TROIS FASCES DE GUEULES, ET D'AZUR A TROIS GRENADES D'ARGENT. AU 2 UNE COLOMBE POSÉE SUR UN RAMEAU.

Sources. Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu à la variante II, émaux non indiqués, dans un cartouche. Deux palmes soulignent le contour du dit cartouche et se croisent à sa base. Couronne à neuf perles. Jolie gravure dans le style de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachets de Jean Le Sage, ffeu Jacques, de Couches au duché de Bourgogne, sgr de « Saint Martin de Commune et Villardz ». Testament 4 octobre 1709. (AEG: Jur. civ., vol. 11, p. 275 à 282.)
Un ex-libris aux armes Le Sage. (Wegmann, n° 4364; L.F.: Ex-l.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 95. — Wegmann. — L.F.: Ex.-l. — Sordet. — Prevost: Not. sur G.-L. Lesage. — D.H.B.S.

LESCAZE

Famille d'Avusy près de Genève reconnue genevoise en 1816, à laquelle appartiennent Nicolas Lescaze, maréchal, né en 1780, Pierre-Louis, cultivateur, né en 1790 et Claude-Louis, cultivateur, né en 1792, tous nés à Sézegnin, et reconnus genevois par un arrêté du 29 juin 1829. La famille Lescaze est encore représentée à Genève.



Armes: DE GUEULES A TROIS MAISONS OU CAZES D'ARGENT, AU LÉVRIER D'OR COURANT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Sources: Arm. général de France (Guyenne), p. 783. (Bibl. Nat., Paris): Les armes décrites ci-dessus sont celles de Jean de « Lescasses », écuyer, premier consul de la ville d'Agen (commun. de M. Alex Lescaze, Genève, à M. L. Fulpius). Il n'y a pas de lien de parenté entre le dit Jean cité et la famille Lescaze, de Genève.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie A 21.

LESMILLIÈRES, de, DE LESMILLIÈRES

Famille à laquelle appartient Sp. Gamaliel « De Lesmilieres », vers 1624-1704, de Vallorbe (Vaud), fils de Sp. Daniel, pasteur à Romainmôtiers. Il fut ministre à l'Hôpital et à Chêne 1649, pasteur à Jussy 1651. Reçu B.G. le 10 novembre 1660, gratis.

Armes: D'AZUR, AU MONT D'ARGENT, MOUVANT DE LA POINTE, FLANQUÉ DE DEUX ÉPIS DE BLÉ D'OR, MOUVANT ÉGALEMENT DE LA POINTE ET RECOURBÉS SUR LE MONT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN CŒUR D'ARGENT, COURONNÉ D'OR.
(Émaux de Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet voit des épis de blé, mais on peut lire également des palmes recourbées sur le mont.
Onze cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, feuille A, au MAH, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVII[e] s. Ecu ovale aux armes De Lesmillières, émaux non indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Gravure fine. Cachets de Sp. Gamaliel « de Lesmillières », B.G., ministre du St-Evangile. Testament, 14 février 1695. (AEG: Jur. civ., vol. 6, p. 247-250.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 69. — G.G.G. — Heyer.

LESPIAULT, L'ESPIAULT

Voir planche

Famille de Nérac en Guyenne, à laquelle appartient Jacques « L'Espiault », ffeu Pierre, marchand, H.G. le 26 mai 1703 et B.G. le 26 avril 1704, avec ses fils Daniel, Jean, Jacques et Frédéric. Jacques fils du dit Daniel fut membre du CC. La famille s'est éteinte à Genève en la personne d'Elisabeth Lespiault, femme de Charles Bandol, décédée le 27 juillet 1801.

Armes: DE GUEULES AU CŒUR D'ARGENT, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 69. — G.G.G. — R.G.S. Ge. II.

LESTELLEY, de

Voir planche

Selon Galiffe, cette famille tenait son nom d'une terre dans le voisinage de Samoëns, d'où elle était originaire. Elle a joué un rôle d'une certaine importance à Genève. Il nous faut citer parmi les personnalités: No. Aymon, B.G. le 11 octobre 1457, secrétaire ducal, syndic 1467, conseiller en permanence dès lors, ambassadeur en Suisse 1477, il mourut pendant son ambassade. La famille de Lestelley paraît s'être éteinte à Genève dans la seconde moitié du XVI[e] s.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(Galiffe; G.G.G.)

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. I.

LE SUIRE

Voir planche

Famille originaire de Loudun en Poitou, à laquelle appartient Jacob « Lesuire », chirurgien, B.G. le 14 juin 1678, avec ses trois fils. Elle s'est éteinte au XVIII[e] s.
Selon H. Deonna, une autre branche actuellement fixée en Allemagne, descendrait de Daniel Le Suire, 1617-1667, reçu H.G. en 1655. Elle fut incorporée à la noblesse bavaroise en vertu de lettres patentes, datées de Munich, le 25 janvier 1820; elle obtint le prédicat « von Lesuire », le 5 février suivant, en faveur de Johann-Wilhelm Lesuire. Le 9 décembre 1884, le nom fut rectifié en « von Le Suire ».

Armes: D'ARGENT A TROIS ROSES DE QUATRE PÉTALES DE GUEULES OU FLEURS DE NÉFLIER (?), BOUTONNÉES D'OR, AUX POINTES DE SINOPLE, POSÉES 2 ET 1.

Casque couronné.

Cimier: La rose de l'écu entre un vol de gueules.

Sources: Un cachet aux armes décrites ci-dessus, communiqué à H. Deonna, par M. Alfred von Le Suire, fonctionnaire de police à Munich (Allemagne).

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 193. — Rietstap. — Gothaisches geneal. Taschenbuch der briefadeligen Häüser. 1913, p. 482. — H.D.: L.N.

LEUBA

Voir planche

Famille de Buttes (Neuchâtel), dont plusieurs membres furent reçus H.G. au XVIII[e] s. parmi lesquels Abraham Leuba, fils de Jacob, graveur en bois, le 28 décembre 1754. Quatorze personnes de ce nom furent admises C.G. en 1792.

Armes I: D'ARGENT A LA ROSE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE CROISETTE D'AZUR.
(Arm. N.)

Variante: La rose peut être tigée et feuillée.

Armes II: DE GUEULES AU CHIEN PASSANT D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ D'UNE FLEUR DE LIS D'OR.
(Arm. N. d'après Berthoud)
Les étoiles sont parfois d'argent.

Sources: L'Arm. N.:
Un cachet dont l'écu porte la variante. Cachet de P.-A. Leuba, juré à Buttes, 1760.

Références: Arm. N. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

LEVET

Voir planche

Famille de St-Jeoire en Faucigny, à laquelle appartiennent: Robert Levet, rôtisseur, B.G. le 2 avril 1482; Jean, ffeu Michel, pelletier, B.G. le 28 mai 1501. Parmi les personnalités il nous faut citer: Aimé et son frère Pierre qui se rendirent populaires en protestant contre le « Conseil des Hallebardes »; le premier fut syndic en 1536.

Armes: DE GUEULES A LA BARRE D'OR ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES DU MÊME, AU CHEF COUSU D'AZUR AU CROISSANT D'ARGENT.

Sources: G.G.G. citent Besson.

Références: G.G.G. — Sordet. — D.H.B.S.

LEVRAT

Voir planche

Nombreuses familles reçues à la bourgeoisie de Genève du XV^e^ au XVII^e^ s. pour la plupart originaires de Saconnex-d'Arve et de Compesières près de Genève. A celle de Saconnex-d'Arve appartiennent: Humbert Levrat, fournier, B.G. le 1^er^ mars 1491; Claude, ffeu Claude, pelletier, B.G. le 15 novembre 1548; Etienne, François et Pierre, fils de Baudissat sont réhabilités en la bourgeoisie de feu Claude Levrat, leur aïeul, natif, le 22 décembre 1673.

Armes: COUPÉ, D'ARGENT ET D'AZUR A TROIS BESANTS D'ARGENT POSÉS 2 ET 1.

Sources: Un plat d'étain du XVIII^e^ s. sur lequel sont gravées les armes décrites ci-dessus, avec la légende: « Arma Levrat ». Propriété de M. François Demole, au Vivier, Hte-Savoie. (H. Deonna.) Il ne nous est pas possible d'affirmer si l'une des familles Levrat bourgeoises de Genève, utilisa ces armes. Nous ne connaissons pas d'autres témoignages héraldiques. H. Deonna les donne dans son tableau des « Armoiries des familles possédant la bourgeoisie de Genève en 1792 ».

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 181.

LÉVRIER

Famille originaire de Savoie, dont la filiation ininterrompue remonte à No. Aymé Lévrier, père de No. et Egr. Pierre, C.G. Ce dernier était sous la curatelle de Philibert Berthelier, B.G. en 1470, notaire et secrétaire ducal, puis procureur fiscal de l'Evêché, du Conseil de la ville dès 1478, neuf fois syndic de 1496 à 1517. Son rôle fut considérable dans la vie politique de Genève, comme défenseur des droits de l'évêque et des citoyens. Son fils Amé fut également défenseur des franchises de la ville; il prit la tête de l'opposition au sein du Conseil épiscopal. Le duc de Savoie le fit arrêter et incarcérer à Bonne. Le lendemain de son arrestation après un procès sans forme légale il fut décapité. La famille Lévrier était encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XVI^e^ s.
Naville-Rilliet parlant de cette famille dit à son sujet: « Il y a en France des Messieurs Levrier qui prétendent être issus de ceux de Genève. Ils disent même en avoir obtenu un certificat du Conseil. Si cela est, ce certificat est erronné, car on voit par le testament de Jean-Jaques Levrier, dont ils se font descendre, qu'il n'avoit ni fils, ni frères, ni neveu. Un de ces Mrs Levrier a composé une Chronologie des Comtes de Genevois qui semble n'avoir été faite que pour y insérer une généalogie fabuleuse de sa famille. Il la donne pour noble et possédant des fiefs au Pays de Vaud dans le 15^e^ siècle, contre le témoignage de Bonivard intime ami et grand admirateur des Levreri, qui dit positivement qu'ils étoient de basse extraction, etc. ». Naville-Rilliet fait allusion à un Sr. Lévrier, lt.-général du bailliage de Meulan, lequel fit paraître cette chronologie à Orléans en 1787. La famille Lévrier, de Nyon, originaire de Crassier (Vaud), n'a aucun lien de parenté avec celle de Genève.



Armes: UN LÉVRIER COURANT.
(Emaux inconnus.)

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1571, aux armes Lévrier.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f^os^ 69-70. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

L'HOSTE

Voir planche

Famille à laquelle appartient Jean-Pierre L'Hoste, ffeu Jacques, natif de la troisième génération, âgé de 31 ans, émailleur, reçu B.G. le 3 avril 1770, avec Jean-Jacques, son fils mineur.

Armes: COUPÉ, DE GUEULES AU CHÂTEAU D'ARGENT ADEXTRÉ D'UNE ÉTOILE DU MÊME ET D'AZUR A QUATRE BANDES D'OR, AU CHEF D'OR A L'AIGLE DE SABLE.

Variante: COUPÉ, D'ARGENT AU CHÂTEAU DE GUEULES, ET PALLÉ D'ARGENT ET D'AZUR, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

Sources: Les armes et la variante paraissent venir de l'officine Bonacina de Milan.
Une médaille aux armes L'Hoste, qui fut offerte à l'Exercice de la Navigation, en 1809, par Jean-Pierre L'Hoste en souvenir de son bisaïeul Jacques L'Hoste second roi de la Navigation en 1678. Le dit Jean-Pierre fut secrétaire de l'Exercice de la Navigation en 1785, cornette 1771, patrimonial 1782, commissaire en 1803. (Blavignac: Arm. Ge.) Selon un dessin de M. Naef, le château a deux tours reliées par un mur percé d'une porte du champ. (H. Deonna.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 178-179.

L'HUILLIER, LHUILLIER

Voir planche

Famille de Mâcon (France), dont la filiation ininterrompue remonte à Abraham « Lhuillier », né vers 1565/1575, mort à Mâcon en septembre 1622. Il nous faut citer parmi ses descendants: Jean-Philippe, 1660-1749, ffeu Isaac, maître et marchand orfèvre, reçu B.G. le 12 août 1699, avec ses fils Jean-Henri, Jacob, Laurent, Pierre et Théodore. Son frère Daniel, 1658-1742, maître et marchand orfèvre, est admis B.G. le 19 août de la même année, avec son fils Abraham-Philippe, vers 1694-1759, ministre 1719, pasteur à Chancy 1724, à Cologny 1733, à Saconnex 1739, à Genève la même année. Simon-Antoine-Jean, 1750-1840, petit-fils de Jean-Philippe cité, savant mathématicien, professeur de mathématiques à l'Académie de Genève 1795-1823, publia des ouvrages d'algèbre et de géométrie et de nombreux mémoires parus dans des revues scientifiques étrangères, membre de plusieurs académies. Il fit partie de l'Assemblée nationale en 1793, du Conseil législatif, qu'il présida en 1796, du Conseil Représentatif dès sa création. La famille L'Huillier est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A TROIS COQUILLES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Sources: Naville-Rilliet, dit dans son arm. ms. « La noble et très illustre maison des L'Huillier en France porte [les armes décrites ci-dessus]. J'ai vu des cachets des L'Huillier de Genève portant ces armes. Je ne sais s'ils y ont quelque droit ». Doute qui trouve sa confirmation dans la généalogie dressée par Emile L'Huillier.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2232), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes L'Huillier (émaux non indiqués), dans un cartouche. Casque tourné à dextre. Lambrequins. Cachet d'Isaac L'Huillier, de Mâcon, H.G., 31 octobre 1712.
Un cachet (anc. coll. Mayor, au MAH, n° 1197), cire blanche, ovale 27 × 22 mm. Ecu ovale aux armes L'Huillier (émail du champ indiqué), dans un cartouche. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Belle composition héraldique dans le style du XVIII[e] s. Cachet L'Huillier, s.d.
Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 71, donne une variante des armes L'Huillier, soit: les trois coquilles posées 2 et 1, et un lion en abîme.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f°[s] 69, 71. — G.G.G. — Emile L'Huillier: Not. gén. sur la famille L'Huillier de Genève. 1957. — Fr. Prot. — Heyer. — Montet. — D.H.B.S.

LIENA, puis LIENNE

Voir planche

Famille de Lucques (Italie), à laquelle appartient Michel « Lienne » ffeu Antoine, « natif de ceste Cité », reçu B.G. le 21 décembre 1624. Elle était encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XIX[e] s.



Armes I: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UN LION, AU 2 UNE TÊTE DE VIEILLARD, AU 3 UNE TOUR. (Emaux inconnus.)

Armes II: ÉCARTELÉ D'AZUR ET D'ARGENT.

Sources: H. Deonna cite des lettres de noblesse concédées par Charles-Quint le 20 février 1539 à Nicolas Liena.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 167. — Ami-Aristide Lienne: gén. famille Liena. 1858 (manuscrit).

LIFFORT

Voir planche

Famille noble de Thonon en Chablais, dont le nom antérieurement au XVI[e] s. était Canivet, à laquelle appartient Jean Liffort, marchand, reçu B.G. le 30 août 1521. Sa postérité a donné cinq membres du CC dont trois conseillers et syndics (Naville-Rilliet.) Il nous faut citer parmi les personnalités: Jean, drapier, lt. de Thonon sous les Bernois; Antoine, mort en 1610, syndic en 1574, 1578, 1582, 1586, 1594; son frère Charles, 1537-1610, Dr en droit, conseiller, fut député aux Etats de l'Europe orientale (Pologne, Hongrie), pour en obtenir des secours en 1592; il rapporta 10.000 florins; Jean, mort en 1666, syndic en 1660, 1664, fut envoyé en mission à plusieurs reprises par la République. La famille Liffort était encore représentée à Genève à la fin du XVII[e] s.

Armes: D'AZUR A LA TOUR CRÉNELÉE D'ARGENT, MAÇONNÉE DE SABLE, DE LAQUELLE SORTENT DEUX LANCES D'OR DIVERGENTES EN CHEVRON RENVERSÉ, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UNE FLEUR DE LIS D'OR. (Naville-Rilliet)

Variante: LA TOUR EST AJOURÉE DE QUATRE FENÊTRES RONDES, PLACÉES UNE DE CHAQUE CÔTÉ DE LA PORTE ET DEUX SOUS LES CRÉNEAUX. EN OUTRE, LA PORTE EST MUNIE D'UNE HERSE LEVÉE.
(Gal.: Arm. ms. n° 86, 16)
G.G.G. donnent la herse d'argent.

Casque couronné de créneaux d'où sortent les lances et la fleur de lis de l'écu.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 70. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — D.H.B.S.

LIGA, de, DE LIGA, alias LINGOT

Famille du Piémont, à laquelle appartient Nicolin « De Liga », B.G. en 1449. Il fut syndic tous les

trois ans de 1469 à 1481, subit un emprisonnement pour avoir résisté aux prétentions de l'évêque et fut libéré sur les instances du Petit Conseil. Son frère Michel fut syndic en 1493.

Un autre rameau a pour auteur Jean Lingot, dit de Liga, de Moncalieri, B.G. en 1439, qui testa le 9 juillet 1471. Sa postérité paraît s'être éteinte dans la première moitié du XVI[e] s.



Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE D'UNE BANDE D'AZUR.
(G.G.G.)

Variante: DE GUEULES A LA BANDE D'AZUR BORDÉE D'ARGENT.

Sources: G.G.G. citent Della Chiesa.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 70. — G.G.G. — AEG: Mss. Gal. vol. 39, p. 127. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Sordet. — D.H.B.S.

LIOTARD

Voir planche

Famille de Montélimar en Dauphiné, réfugiée à Genève à la révocation de l'Edit de Nantes, à laquelle appartiennent Antoine Liotard et ses fils Jean, Abraham, Jacques-Antoine et Pierre-Alexandre, reçus B.G. le 19 février 1701. Il faut citer parmi les personnalités: Jean-Michel, 1702-1798, graveur apprécié, établi à Venise vers 1735, puis à Paris; il a surtout reproduit les œuvres de Watteau et de Boucher. Son frère jumeau Jean-Etienne, 1702-1798, graveur, miniaturiste, peintre et surtout pastelliste, fut l'élève de Gardelle aîné à Genève et de Massé à Paris. Grand voyageur, il passa à Rome, Naples et Florence; il résida à Constantinople de 1736 à 1741, où il prit le costume du pays et reçut le surnom de « peintre turc », en 1743 à la cour de Vienne auprès de l'impératrice Marie-Thérèse; en 1746 à Lyon, puis à Paris. Il travailla également en Angleterre, en Hollande et revint à Genève. On lui doit les portraits de Marie-Thérèse et de ses enfants, Voltaire, Crébillon, Marivaux, le maréchal de Saxe, et de nombreuses personnalités genevoises. Liotard est l'auteur d'un *Traité des principes et règles de la peinture*, 1781. Il laissa des descendants en Hollande. La famille Liotard était encore représentée à Genève dans la première moitié du XIX[e] s. Une autre branche a reçu la bourgeoisie de Lausanne en 1860.

Armes I: D'AZUR AU LION CONTOURNÉ D'ARGENT, PASSANT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, ACCOMPAGNÉ AU CANTON SENESTRE DE LA POINTE D'UN SOLEIL COUCHANT D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante: LE LION D'OR.

Armes II: DE SINOPLE A TROIS LAPINS ACCROUPIS D'OR, POSÉS 2 ET 1.
(G.G.G.)

Variante I: L'Arm. V. donne les lapins d'argent.

Variante II: Selon le D.H.B.S le champ d'azur et les lapins d'or.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « le lion passant doit s'appeler en termes de blason léopard lionné, mais ici on est obligé de dire lion, parce qu'on prétend que ce sont des armes parlantes Leo tardus ».
Les armes II furent portées par le peintre Jean-Etienne Liotard cité. Un cachet (anc. coll. Blavignac, n° 1092, au MAH, n° 1014), cire rouge, rect. à pans coupés 14 × 9 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'une couronne à neuf perles. Cachet Liotard, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 70. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — S.K.L. — D.H.B.S.

LIVACHE

Voir planche

Famille de Valdrôme en Dauphiné, dont plusieurs membres furent reçus H.G. au XVIII[e] s. Parmi ceux-ci, Paul Livache fils de Daniel, voiturier, H.G. le 1[er] avril 1735. Son fils Gaspard, natif, cabaretier, fut admis B.G. le 15 juin 1770.

Armes I: D'OR A LA BANDE DE GUEULES CHARGÉE DE TROIS CHEVRONS ALÉSÉS D'ARGENT POSÉS EN BANDE.

Variante: D'OR A LA BANDE DE GUEULES CHARGÉE DE TROIS ÉQUERRES D'ARGENT.

Armes II: D'ARGENT (?) A LA VACHE PASSANT D'AZUR, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ D'UNE ÉTOILE D'ARGENT.

Sources: Daniel Livache, fameux avocat au Parlement de Grenoble, anobli en 1643 portait les armes I.
Arthur de Cazenove, dans la généalogie de sa famille, donne aux Livache la variante.
Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 70 donne un dessin des armes II avec le nom de Livache, sans autre précision.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f°[s] 69-70; Reg. Hab.

LIVRON, de

Famille de noblesse féodale du Pays de Gex, originaire du château, plus souvent appelé la Motte, le Molard ou la Molière de Livron, « au-dessus d'Ecorens » (presque toujours ainsi désigné), dans la paroisse de Collonges-la-Cluse. Elle est citée dès 1146, et se divisa en plusieurs branches dont une se fixa en Savoie; elle posséda dès le XIII[e] s. le château et la sgrie de Dardagny qui comprenait Dardagny, Russin, Malval, Chalex et Confignon. Aux XVI[e] et XVII[e] s. elle détient les sgries d'Allemogne, de Mategnin-Cointrin et le château de Feuillasse. Outre les sgries citées, ils possédèrent les sgries ou cosgries de Santenex, Savigny, Jarsagne, la Tour de Marlioz, des Combes, de Troches,

Balleyson, Marcorens, la Bâtie sur Belley, Rougemont, etc. Ils portèrent les titres de comte de Sallenove et de marquis d'Allemogne.
Plusieurs de ses membres sont admis B.G.: Henri, fils donné de No. Pierre de Livron, de Tougin, le 1er juin 1553. No. Jean-Gaspard, ffeu No. Philippe, le 4 mai 1614. No. François-Helen, ffeu No. Philippe, de Tougin, le 9 août 1665 « moyennant un quart de pose de la vigne de Nob. Jaques Chaloux, son oncle, sise à Cologny, le long du lac, pour y tirer de la pierre»; No. Luc, le 1er mars 1669. La famille de Livron a donné cinq membres du CC. (Naville-Rilliet.)

Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT CÔTOYÉE DE DEUX COTICES DU MÊME.
(Foras)

Variante I: Les cotices deviennent des bandes.



Variante II: LA BANDE CENTRALE BRISÉE D'UNE ÉTOILE EN CHEF OU D'UNE ROSE EN CŒUR.

Cimier: Un dextrochère armé d'or, tenant une épée (ou cimeterre) d'argent, la garde d'or, posé en fasce.
Le casque sommé disparaît par la suite pour être remplacé par une couronne de comte ou de marquis.

Supports: Deux lions contournés.

Sources: G.G.G. citent un sceau de 1500, aux armes Livron.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, feuille I, XVII, 22, ou XXIII, 10, au MAH, n° 1703), rond 32 mm., XVIe s. Ecu aux armes Livron, surmonté d'un casque. Lambrequins. Légende très effacée. Sceau de No. Henri de Livron, cosgr de Chalex, Dardagny, Russin et Malval, 1577.
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, rond 30 mm., XVIe s. Ecu aux armes Livron, la bande brisée d'une étoile en chef; émaux non indiqués. Cimier: Un poing tenant une épée en pal. Lambrequins. Devise: «:: AY :: ESPERANCE ::». Belle gravure. Cachet Livron, s.d.
Quatre cachets dont un ou deux dans l'anc. coll. Galiffe, feuille III, XI, 27, au MAH, cire noire, ovales 17 × 14 mm., fin XVIIe/début XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Livron, émaux non indiqués, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins importants. Cimier. Gravure très fine. Cachets de Suzanne Gallatin, 1674-1756, C.G., ffeu Jacques, et veuve de No. Abraham de Livron, C.G., écuyer, sgr de Bruel, du CC, major au service d'Angleterre. Testament en portf., 25 juillet 1730. (AEG: vol. 38.)
Plusieurs sceaux ou cachets portent les armes Livron, parties, coupées ou écartelées avec celles de quelque alliance ou famille cohéritière de leurs fiefs, de Menthon, de Grolée, de Seyssel, etc. (Gal.: Not. gén.)
Une borne en roche, située sur France au moulin Fabry, à cinquante mètres environ au nord de la borne frontière n° 135, le long de l'Allondon à la limite actuelle de la commune de Thoiry et du canton de Genève. Borne sculptée aux armes Livron, sgrs d'Allemogne, XVIIe s. (W.D.: P.S. n° 705.)
Les armes des Livron figurent dans les armoiries de la commune de Meyrin, juxtaposées avec celles des Meyrin, soit: Parti, de sinople à l'épée haute d'or, accostée de deux croissants adossés d'argent, qui est Meyrin (émaux modernes), et de gueules à la bande d'argent côtoyée de deux cotices du même, qui est Livron. Ces armes furent adoptées le 11 novembre 1924.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 69. — G.G.G. — W.D.: P.S. — Arm. V. — Guichenon. — Menestrier. — Besson. — Foras III. — Gal.: Not. gén. V. — E.-L. Dumont: Le château de Feuillasse (les sgries de Feuillasse et de Mategnin-Cointrin), dans le Bulletin de l'Institut national genevois. 1953. — D.H.B.S.

LOMBARD

Voir planche

Famille noble de Tortorella au royaume de Naples, qui remonte à No. Giovanni « Lombardo », gentilhomme, né en 1478, grand-père de César, 1550-1628, courtier à la Corraterie (Genève), frère de Marc-Antoine, 1560-1613, directeur de haras dans la vallée d'Abondance (Chablais), puis près de Genève, et du manège de l'Etat. Les deux frères sont reçus B.G. le 21 février 1589, gratis « heu egard au service que ledit Marc Antoine, picqueur de chevaux, a faict à la Seigneurie et ce qu'il pris pour son frère qui a comme luy habité en la Ville des l'an 1553 ». La famille descend de César cité, elle a donné neuf membres du CC. (Naville-Rilliet.)
Il nous faut nommer parmi les personnalités: Jean-Gédéon, 1763-1848, du Conseil administratif 1796-1798, du Conseil Représentatif 1814-1830; Alexandre, 1810-1887, chef de la Banque Lombard, Odier et Cie 1836-1862, qui se consacra par la suite à des œuvres philanthropiques et religieuses, auteur d'ouvrages historiques. Elle compte plusieurs banquiers et philanthropes au XIXe s. La famille Lombard est encore représentée à Genève.

Armes I: D'AZUR AU LION D'OR, LAMPASSÉ DE GUEULES.
(Emaux de Naville-Rilliet)

Armes II: COUPÉ D'AZUR ET D'OR, AU LÉOPARD LIONNÉ DE L'UN EN L'AUTRE, LAMPASSÉ DE GUEULES.

Cimier: Un lion issant d'or, lampassé de gueules.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: «J'ai vu le sceau d'un de ces deux frères qui portoit [les armes I sans les émaux]. Dès lors ils ont pris les armes des Lombardo de Venise auxquels ils prétendent appartenir qui sont [les armes II et le cimier] ».
G.G.G. citent un cachet Lombard, de 1585, dont l'écu porte des armes inconnues, soit: Une bande chargée de trois roses, et accompagnée de deux besants. Emaux non indiqués.
Un cachet de 1709 (anc. coll. Galiffe, XXIX, 71, au MAH). Ecu aux armes I. Cachet de No. François Lombard, 1634-1719, C.G., ffeu Théodore, du CC 1675.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 24 × 21 mm., XIXe s. Ecu aux armes I, émail du champ indiqué, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins très importants. Belle gravure au relief vigoureux dans le style de la seconde moitié du XIXe s. Cachet Lombard, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 23 × 18 mm., XIXe s. Ecu orné de feuillages, aux armes II, émaux indiqués; le léopard lionné n'est pas de l'un en l'autre, mais brochant. Casque grillé posé de face. Cimier très important, écrasant le casque. Belle gravure. Cachet Lombard, s.d.
G.G.G. citent des preuves nobiliaires de 1768.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 70. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — Alex. Lombard-Rieu: De Tortorella à Genève. 1884. — Not. publiée par Lombard, Odier et Cie (1798-1823). — D.H.B.S.

LOMBARD, devenu LOMBARD-LATUNE

Famille de Vercheny en Dauphiné, dont la filiation ininterrompue remonte à Guillaume Lombard,

mort avant 1563. Parmi ses descendants il nous faut citer: Daniel, marchand, qui acheta le 10 janvier 1693 la terre de La Tune, dont le nom modifia plus tard celui de son fils Joseph-René Lombard-Delatune, marchand et bourgeois de Vercheny, inspecteur des domaines du roi antérieurement à 1759. Le nom Lombard-Latune fut porté par ses descendants; et enfin de nos jours, bien que dans les actes publics ils soient toujours ainsi qualifiés, on ne les connaît plus que sous le nom de Latune. Les rameaux genevois ont pour auteurs: Charles, né en 1691 à Pontaix, H.G. 12 février 1725, et B.G. 22 août 1731, mort sans descendants. Charles-Gabriel, marchand drapier, H.G. 12 mars 1764 et B.G. 20 avril 1770, avec Aimé, son fils mineur; rameau éteint en la personne de son arrière-petit-fils Charles-Antoine, mort le 25 juillet 1863. Jean, H.G. puis B.G. 17 juin 1710, avec son fils Jean; rameau éteint en la personne de Jeanne-Madeleine, femme d'Henri Lantelme, B.G., décédée le 5 février 1770. Jacques émigra pour cause de religion, H.G. puis B.G. 20 juin 1713, avec Aimé et Jean ses fils mineurs; rameau éteint en la personne de Gabrielle-Elisabeth, femme de Jean-Louis Odier, C.G., morte le 11 mars 1834.



Armes: D'ARGENT A TROIS POISSONS POSÉS EN PAL ET RANGÉS EN FASCE, CELUI DU MILIEU LA TÊTE EN BAS, ACCOMPAGNÉS EN POINTE D'UN COQ. (Emaux incomplets.)

Sources: Selon Naville-Rilliet: « Tous ceux qui ont été reçus bourgeois dans ce siècle [XVIII[e] s.] sont originaires de Dauphiné. Je ne sais si c'est la même famille que Messieurs Lombard de la Tune, or. de Crêt en Dauphiné, dont j'ai vu un sceau portant [les armes décrites ci-dessus] ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 15, et n° 87, f° 70. — Gal.: Not. gén. VII.

LONG I

Voir planche

Famille des Clavières près le Mont-Genèvre, puis La Tour dans les vallées vaudoises du Piémont, à laquelle appartient Jean-Paul Long, négociant, N.G. le 27 juillet 1838, admis à la commune de Genève, âgé de 26 ans. Il nous faut citer parmi les personnalités: Marie-Jeanne-Pauline, 1875-1953, D[r] ès lettres, privat-docent à l'Université de Genève, musicographe connue par ses travaux sur Grétry.

Armes: DE GUEULES A TROIS TIERCEFEUILLES D'ARGENT, POSÉES 2 ET 1.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

LONG II

Voir planche

Famille de Montélimar (France), à laquelle appartient Alexandre Long, père de Jacques, de St-Antoine en Viennois près St-Marcellin en Dauphiné, lequel se réfugia pour cause de religion à Yverdon (Vaud). Il obtint la bourgeoisie de cette ville le 2 février 1694. Son fils Jean-Jacques, 1693-avant 1754, alla s'établir à Turin où ses descendants se fixèrent. Ce dernier fut l'arrière-grand-père de Guillaume-Alfred, 1797-1877, agent de change, N.G. le 17 juin 1844, admis à la commune de Genève.

Armes: D'OR AU CHEVRON DE GUEULES SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS DU MÊME, ACCOMPAGNÉ DE DEUX RAMEAUX DE SINOPLE INCLINÉS DANS LE SENS DU CHEVRON ET EN POINTE D'UN MONT DU MÊME.

Variante I: Le mont est remplacé par une montagne de sinople « sortante d'une mer d'azur, pour la famille établie à Turin ». (Naville-Rilliet)

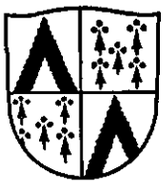
Variante II: La variante I sans l'étoile et la mer d'azur.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 22 × 18 mm., XVIII[e] s. (?). Ecu aux armes Long, avec cette différence que les rameaux sont remplacés par deux roses (?), au naturel tigées et feuillées, inclinées dans le sens du chevron, en pointe un mont composé de six coupeaux 1, 2 et 3, mouvant d'une mer. L'émail du chevron est indiqué. Le dit écu est placé dans un cartouche orné de feuillages et de guirlandes. Jolie composition dans le goût du XVIII[e] s. Cachet Long, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire grise, ovale 28 × 21 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Long; armes semblables au cachet ci-dessus. Cachet Long, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 70. — G.G.G. — L.F.: Contrib. — Gal.: Not. gén. VII. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

LONNAY, de, LAUNAY, de, DELAUNAY

Famille peut-être originaire de Bretagne dont la filiation ininterrompue remonte à No. Jacques de Launay, qui quitta la France pour s'établir en Savoie, où il épousa en 1443 Françoise de Bregnier. Elle se divisa en plusieurs branches, dont une se fixa à Arare et Bardonnex; elle compte encore des représentants qui écrivent leur nom en un mot.
Plusieurs membres de cette famille ont été reçus B.G.: Claude, fils donné de feu François, de Chêne, paroisse de Thônex, boursier, le 7 juillet 1534; Jacques, fils donné de feu Pierre « De Lonnay », de St-Julien en Genevois, cordonnier, le 18 juin 1535; Etienne « De Lonnex », ffeu Pierre le vieux, le 30 avril 1543; No. Pierre ffeu No. Augustin, le 12 avril 1622. Selon Naville-Rilliet cette famille a donné deux membres du CC au XVI[e] s.



Armes: ÉCARTELÉ D'ARGENT AU CHEVRON ENGRÊLÉ DE SABLE ET D'ARGENT A CINQ MOUCHETURES D'HERMINE, POSÉES 2, 1 ET 2.

Variante I: Un sautoir à la place du chevron.

Variante II: LES MOUCHETURES D'HERMINE POSÉES 1, 3 ET 1.

Sources: Foras III:
Selon cet auteur, la famille a toujours porté le blason écartelé des Launay de Bretagne et de Gennes avec quelques modifications qui ne portent pas à conséquence. Il cite avec prudence une généalogie sur parchemin avec blasons coloriés, d'origine française (Arch. de Thuyset), où il est dit que Guillaume de Launay sgr de plusieurs terres en Bretagne et en Espagne, revint dans sa province où il avait épousé vers 1440 Marie de Bretagne, fille naturelle d'Artus, comte de Richemont, lequel devenu duc de Bretagne vers 1457, légitima sa fille, qui porta depuis lors de Bretagne plein. Leur fils Pierre de Launay épousa Madeleine, héritière de Gennes en Anjou dont il écartela les armes (2 et 3 de l'écartelé); parents de Jacques cité fixé en Savoie. Foras admet avec réserve la vraisemblance de la filiation, mais reconnaît que les dates ne correspondent pas.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 70. — G.G.G. — Foras. — D.H.B.S.

LORIOL, de

Voir planche

Famille noble dont le nom primitif était Boissier, originaire de Ponsin en Genevois. Elle remonte à Antoine Boissier, reçu B.G. en 1448, père d'Humbert, secrétaire et conseiller ducal, archiviste de la Chambre des Comptes de Savoie, contrôleur des finances de Bresse et sgr de Neuville, époux de No. Peronnette de Loriol, laquelle mourut en 1506 ou 1507, dernière de sa famille. Leur fils Jean, sgr de Neuville et de St-André-le-Bouchoux, est qualifié de « No. Jehan de Boissy dict de Loriol ». Les petits-enfants de ce dernier conservèrent seul le nom de Loriol. La famille est divisée en deux branches, celle des barons de Digoine, représentée encore à Dijon et en Bresse, et celle des sgrs d'Anières à laquelle appartient No. Paul de Loriol, mort en 1688, sgr de Chamergue et de Villars, qui vint en Suisse un peu avant la révocation de l'Edit de Nantes et se fixa à Etoy (Vaud), donr il devint sgr par son mariage avec No. Judith de Coucault en 1662. Reçu sujet de Berne en 1665. Son petit-fils Rodolphe, lt.-col. d'un rgt au service de LL. EE. de Berne, est reçu B.G. le 16 mai 1774, avec ses trois fils mineurs « gratis, pour bonnes considérations »; il est l'ancêtre commun des rameaux existants fixés à Genève et à l'étranger. Il nous faut citer parmi les personnalités: Daniel, 1720-1788, au service de Sardaigne, puis des Pays-Bas en 1747 où il devint général-major en 1779; Perceval, 1828-1908, paléontologue distingué: Gaston, né en 1871, col. divisionnaire, chef d'arme de l'infanterie dès 1923.

Armes: D'AZUR A LA TOUR D'ARGENT MAÇONNÉE DE SABLE, SÉNESTRÉE D'UN AVANT-MUR DU MÊME. (Naville-Rilliet; G.G.G.; Arm. V.)

Cimier: Un lion d'argent.
(Arm. V.)

Tenants: Deux anges.
(Arm. V.)

Devise: DEUS FORTISSIMA TURRIS.
(Arm. V.)

Cri: FERME COMME MA TOUR.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Ils [MM. de Loriol] prétendoient que c'étoient leurs armes qui étoient peintes dans un des vitraux de St-Pierre, mais ce sont celles des de Menthonay de la Tour, dont le champ est de gueules ».
L'Arm. V.: Un cachet dont l'écu porte les armes Loriol. Cimier et supports. Cachet de No. Paul de Loriol, 24 septembre 1743.
Un cachet du XVIII[e] s. aux armes Loriol. Cimier, supports et devise.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 28 × 24 mm. Ecu aux armes Loriol, surmonté d'une couronne à neuf perles. Cimier. Tenants. Toute la composition repose sur une terrasse alésée. Devise: « DIEU EST MA PLUS FORTE TOUR ». Gravure très fine. Cachet Loriol, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect., fragment, XIX[e] s. Ecu portant un écartelé; aux 1 et 4 Loriol et aux 2 et 3 Portes, qui est: d'azur à la tour crénelée d'argent, ouverte du champ, au chef de sable chargé de trois merlettes d'argent. Casque grillé posé de face. Cimier. Tenant et support, soit: Un ange à dextre et un lion à senestre. Devise. Gravure très fine. Cachet de Marie-Madeleine-Sophie de Portes, 1807-1884, femme de Charles-Armand-Louis-Madelain de Loriol.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 13 × 16 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Loriol, l'émail du champ est indiqué. Couronne à neuf perles. Cimier. Tenants. Devise. Gravure très fine. Cachet Loriol, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 71. — G.G.G. — Arm. V. — Guichenon. — R.G.S. Ge. I. — A.G.S. V. — Montet. — D.H.B.S.

LORNAY, de

Branche de la maison de Menthon, famille noble de Savoie, à laquelle appartient Guillaume, fils de Jean, sgr de Bonatrait, chapelain du pape Clément VII et archidiacre de Carpentras, évêque de Genève de 1388 à sa mort en 1408. Auteur de statuts synodaux réglant la discipline du clergé; il poursuivit la restauration de St-Pierre de Genève, en 1407 il fit fondre la *Clémence*, grosse cloche de la cathédrale, en l'honneur de Clément VII. Son frère Pierre de Lornay, mort en 1439 à Genève, chanoine de Lausanne 1396, de Genève 1407, de Lyon 1409.



Armes: DE GUEULES AU LION D'ARGENT A LA FASCE D'AZUR BROCHANT.

Sources: Les armes décrites ci-dessus furent portées par l'évêque Guillaume de Lornay. Un sceau (MAH, n° 1395), cire verte, rond 31 mm., sur queue parchemin, XIV[e] s. L'évêque apparaît en buste à une fenêtre percée dans une architecture gothique formée de tourelles. Au-dessous, l'écu aux armes Lornay, surmonté de la crosse. Légende très peu lisible. Sceau de Guillaume de Lornay, évêque de Genève, 1401.

Un sceau (MAH, n° 1934), cire foncée, rond 22 mm. Dans le style et le genre de celui décrit ci-dessus, même décor. Ecu aux armes Lornay, surmonté de la crosse. Le lion est mieux indiqué que sur le sceau précédent. Sceau non daté de Guillaume de Lornay, évêque de Genève.
Un sceau (anc. AEG: Evêché, roul. 60, au MAH, n° 383), cire rouge, rond 25 mm., sur queue, XIV[e] s. Ecu aux armes Lornay. Support: Un dragon ailé tourné à dextre. Légende peu lisible. Sceau non daté de Guillaume de Lornay, évêque de Genève.
Un sceau, cire rouge, en amande 75 × 50 mm., sur queue parchemin, XIV[e]/XV[e] s. L'avers offre l'effigie de St-Pierre assis sur son trône, à l'intérieur d'une architecture gothique. Il tient la clef dans sa main gauche et bénit de la droite. En dessous de cette représentation, une niche dans laquelle est agenouillé l'évêque priant, vu de face. A sa droite et à sa gauche l'écu aux armes des Lornay se détachant sur une muraille maçonnée. Légende en caractères gothiques: « † S · GUILLERMI · DE · LORNAY · DEI · GRATIA · EPISCOPI · GEBENENSIS ». Très belle gravure d'une exécution parfaite. Sceau dans un état de conservation remarquable, appendu à un ordre de Guillaume de Lornay, évêque de Genève, au vidomne, aux syndics et à ses officiers, pour faire rétablir l'ancien écoulement des eaux du haut de la ville vers le Rhône par la rue de la Cité que ses habitants ont obstrué de diverses manières, 5 avril 1404. (AEG: P.H., n° 374.)
Un signet de 1405 porte un G posé sur la crosse, supporté de deux lions à la fasce brochant.
La pierre tombale de Jean de Lornay, mort le 25 octobre 1503, primitivement à St-Pierre, XVI[e] s. Il ne reste qu'un fragment, où l'on peut voir le buste du chanoine en costume de chœur, surmonté du chapeau, dans l'angle droit supérieur les armes Lornay; la fasce est remplacée par une bande brisée d'une rose en chef. Légende en caractères gothiques: « Rupe sub hac domini requiescunt ossa Johannis de/ Lornay clari moribus eloquio munus oratorum... principe Saba... auxit et ecclesiae munera pro meritis Menthouumque domus qui tandem celibe vita, peraesus secli convolat ad superos, qui obiit XXV octobris M..... requiescat in pace amen ». (W.D.: P.S., n° 469.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 71. — G.G.G. — W.D.: P.S. — Arm. V. — Foras III. — D.H.B.S.

LOSSIER

Voir planche

Famille du Faucigny, dont certaines branches se fixèrent à Chêne près Genève dès 1462. Plusieurs de ses membres furent reçus B.G. au XVI[e] s.: Pierre Lossier, ffeu Jean, pâtissier, le 3 mars 1503; Jean, ffeu Jean, boucher, le 9 avril 1510; « Guigo », ffeu Michel, boucher, le 10 janvier 1522; Henri, ffeu Louis, le 9 août 1580. La famille Lossier a donné un membre du CC en 1538, « Dès lors [elle] est toujours demeurée dans l'obscurité ». (Naville-Rilliet.) Aux XVII[e] et XVIII[e] s. treize des siens exercèrent la profession d'orfèvre. Il nous faut citer parmi les personnalités: Franck-Edouard, 1852-1925, peintre sur émail, qui se spécialisa dans le genre « Limoges ».

Armes: PARTI, TRANCHÉ, AU 1 D'ARGENT A LA TOUR DE GUEULES, MAÇONNÉE DE SABLE, AUX 2 ET 3 DE SINOPLE, AU 4 D'OR A TROIS CHEVRONS DE GUEULES COUCHÉS DANS LE SENS DE LA PARTITION.
(H. Deonna d'après Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Au Gobelet des Orfèvres j'ai vu une médaille d'un Lossier » portant les armes décrites ci-dessus. Il ajoute: « le blason des trois chevrons est indiqué par des traits qui suivent les jambes parallèlement et font eux-mêmes chevrons. Ce qui ne signifie rien en blason, car la jambe qui se trouve en pal seroit ainsi blasonnée de gueules, et celle qui s'étend en barre se trouveroit de pourpre. Je les ai peints de gueules ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 71. — G.G.G. — L.F.: Contrib. — S.K.L. — E.-L. Dumont: La peinture sur émail à Genève au XIX[e] s., dans le Livre du centenaire de l'Institut national genevois. 1953. — D.H.B.S.

LOYS, de

Voir planche

Famille noble dont la filiation remonte à Anselme de Grosler, bourgeois de Vevey (Vaud) en 1200. Les enfants de « Loys » de Grosler, bourgeois de Vevey en 1294, abandonnèrent leur nom patronymique pour ne retenir que le prénom de leur père. Etienne Loys, 1465-1534, avocat à Lausanne, sgr de Marnand 1497, de Middes et Trey, mayor de Lucens, juge du Chablais 1510-1526, juge des appelations de l'évêché, fut père de plusieurs enfants, souche des branches de Marnand, Villardin, Cheseaux et Denens. La branche principale posséda les sgries de Marnand, Middes, Trey, acquit Bettens et Correvon; elle hérita de Cheseaux et de Bochat. Elle est encore représentée dans le canton de Vaud et en France. A celle-ci appartient No. Jean-Louis de Loys, ffeu No. Daniel-François, sgr de Middes, citoyen de Lausanne, reçu B.G. le 28 septembre 1754, membre du CC en 1758.
Toutes les autres branches sont éteintes y compris la branche savoyarde qui donna les sgrs de Bonnevaux, Merlinge, les barons de la Bâtie, etc.

Armes: D'AZUR AU DEMI-VOL D'OR.

Cimier: Un demi-vol d'or.

Supports: Deux griffons d'or, becqués, lampassés et armés de gueules. (Naville-Rilliet)

Devise: PATIENTIA VICTRIX.

Sources: La branche de Marnand n'a jamais porté d'autres armes que celles décrites ci-dessus. (Arm. V.)
Un sceau de I L, probablement Jean-Louis 1578. Ecu aux armes Loys. (Arm. V.)
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rond, fragment, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Loys, l'émail du champ est indiqué. Couronne. Supports. Très fine gravure. Cachet Loys, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale, fragment. Ecu ovale portant un écartelé, aux 1 et 4 Loys, émail du champ indiqué, aux 2 et 3 d'argent (?) au griffon de... (armes d'une famille alliée). A sa base pend un ordre (croix). Couronne. Supports. Toute la composition repose sur des rinceaux. Très fine gravure dans le style du XVIII[e] s. Cachet, s.d.
Un vitrail: « N. Jean Louys Loys Conseiller de Lausanne, seigneur de Marnand, Damoyselle Judit Rosset jugaux 1656 ». Ecu aux armes Loys. (Arm. V.)
Un panneau de Jean-Rodolphe de Loys, sgr de Middes, boursier en 1703. Ecu aux armes Loys. Cimier et supports. (Arm. V.)
Une pierre sculptée aux armes Loys, château de Bochat près Lausanne. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 71. — G.G.G. — Arm. V. — Foras III. — A.G.S. V.

LOYSEL, DE LOYSEL, DE LUISET

Voir planche

Famille à laquelle appartient Jean ou Janin « De Loysel » peintre, B.G. 1422. En 1447, il reçut le paiement des peintures sur verre qu'il avait faites pour le Chapitre dans l'église de St-Pierre; il signait Loysel. Elu membre du Conseil des L en 1457, sous le nom de Janin le peintre. Sa descendance paraît s'être éteinte à Genève dans la première moitié du XVI[e] s.

Armes: D'AZUR AU CYGNE D'ARGENT BECQUÉ ET PATTÉ DE SABLE, LE COL ENTOURÉ D'UNE COURONNE D'ARGENT.
(G.G.G.)

Variante: Le cygne sans la couronne.
(Guichenon)

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 72. — G.G.G. — Guichenon. — Gal.: Not. gén. III.

LUCADOU

Voir planche

Famille de Castres en Languedoc, qui a formé plusieurs branches, deux d'entre elles se sont établies à Genève. A la première appartient Jacques Lucadou, fils de Pierre-Antoine, qui se fixa à Genève où il épousa le 28 août 1729 Judith Naville, C.G. Leur fils Jean-Daniel s'établit en Angleterre où il acquit une fortune et fut l'auteur d'une nombreuse postérité. N. Lucadou, cousin de Jacques cité, servit dans un rgt de gentilhommes levé par la reine Anne, puis passa ensuite au service de Sardaigne; il se retira avec le grade de lt.-col. Il vint à Genève où il fit souche. Ses deux fils servirent en Prusse où ils s'établirent et se marièrent. (Naville-Rilliet.) La famille Lucadou est encore représentée à l'étranger mais est éteinte à Genève.



Armes I: DE GUEULES AU RENARD D'ARGENT RAMPANT, ACCOMPAGNÉ AU CANTON DEXTRE DU CHEF D'UN SOLEIL D'OR.
(Emaux complétés par Naville-Rilliet)

Armes II: DE GUEULES A LA CHAÎNE D'OR POSÉE EN ORLE ET SUIVANT TOUTES LES PARTITIONS DE L'ÉCU.

Sources: Selon Naville-Rilliet: « Les Lucadou disent être originaires de Luques, établis très anciennement en Rouergue où ils formèrent deux branches, l'une embrassa la Réformation, l'autre demeura catholique. Celle-ci a eu plusieurs chanoines et grands vicaires de Rhodez. Mr Lucadou de Londres avoit connu le dernier, qui étoit grand vicaire, qui reconnaissoit bien les protestants pour ses parents et lui communiqua un sonnet fait anciennement à l'honneur de sa famille et la généalogie ». Il ajoute: « les Lucadou disent d'après la tradition que confirme le sonnet, qu'un Roi de Navarre donna à l'un de leurs ayeux, qui étoit son secrétaire la permission de porter les armes de Navarre [armes II]. Ce sont là les armes qu'ont prises les Lucadou de Londres retenant pour cimier l'ancienne devise de leur famille inventée, dit-on, à l'occasion de la séparation des deux branches professant une religion différente: un autel sur lequel sont deux flambeaux allumés, surmontés par un soleil avec ces mots NALUCADOU (il en allume deux) ». Sur le dessin qu'il exécute dans son arm. ms. il peint l'autel et le soleil d'or, les flambeaux d'argent allumés d'or. Naville-Rilliet dit avoir vu un ancien cachet aux armes I.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 71.

LUCIAN

Famille de Chieri en Piémont, à laquelle appartient Antoine Lucian, ffeu Bernard, marchand, B.G. le 6 juillet 1520. Selon Naville-Rilliet, « cette famille n'eut pas de part au gouvernement, parce que son chef en 1526 suivit le parti des Mammelus et fut proscrit, ce qui suffit pour en éloigner ses trois fils. Sa fille avoit épousé le syndic Jean Donzel est † en 1601 extrêmement âgée ».



Armes: D'AZUR AU CROISSANT ABAISSÉ D'OR, SURMONTÉ D'UN LAMBEL A TROIS PENDANTS D'ARGENT. CHAQUE PENDANT CHARGÉ D'UNE ÉTOILE D'AZUR.
(Naville-Rilliet)

Variante: Un anneau à la place du croissant abaissé.
(G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms. « Le blazonneur Charmet m'a donné des armes qu'il prétend être celles des Lucian du Piémont », décrites ci-dessus. Il ajoute « Je n'ai aucune preuve que les Lucian de Genève aient quelque droit à ces armes. Cette famille ne parait point avoir été noble ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG.: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et 87, f° 71. — G.G.G.

LULLIN

Voir planche

Famille qui apparaît dès le début du XIV[e] s. parmi celles possédant la bourgeoisie de Genève. Sa filiation ininterrompue remonte à Humbert Lullin, vivant en 1402, dont la descendance a donné quarante-six membres du CC dont quinze du Petit Conseil, desquels onze syndics. (Naville-Rilliet.) Il faut citer également un grand nombre d'auditeurs, de châtelains de St-Victor et Chapitre, de Peney, de Jussy, etc. Son arrière-arrière-petit-fils Jean, patriote eidguenot, fugitif à Fribourg 1525, participa activement à la conclusion de la combourgeoisie du 8 février 1526 avec Fribourg et Berne; du Petit Conseil 1528, chargé de nombreuses missions auprès des cantons suisses; syndic 1538. Un des premiers réformés, il devint rapidement l'adversaire de Calvin et de Farel. Principal auteur du traité du 30 mars 1539 avec Berne, il fut désavoué par les Conseils de Genève. Il fut condamné à mort par contumace en 1540, avec ses deux co-négociateurs les « Articulans », grâcié en 1544. Son frère François, sgr de Tournay 1558, du Petit Conseil

1538-1540 et 1559-1561, est l'auteur des quatre branches de la famille Lullin; les deux premières sont éteintes.

A la troisième branche appartient Paul-Elisée, 1800-1872, avocat, auditeur 1828, juge au tribunal civil 1833, à la cour de justice 1839, du Conseil Représentatif 1828-1841, du Grand Conseil 1844-1846, conseiller d'Etat 1845-1846, auteur de publications historiques, en particulier avec Charles Le Fort, du *Regeste Genevois*, 1866.

La quatrième branche a pour auteur Pierre, 1590-1654, Dr en droit, secrétaire des appellations 1619, auditeur 1621, conseiller 1624, syndic 1637, 1645, 1648, 1649, lt. 1647, 1648, général de la Monnaie 1649, 1653. Elle a donné entre autres personnalités: Ami, dit Amédée, 1695-1756, pasteur à Genève 1726, professeur d'histoire ecclésiastique 1737-1756, recteur de l'Académie 1753-1756. Bibliophile distingué, il acquit à Paris une partie de la collection Petau, manuscrits du moyen âge, qu'il légua avec ses livres à la Bibliothèque publique, plus une somme de mille livres. A cette branche se rattache le rameau de Châteauvieux qui remonte à Jean-Antoine, 1627-1708, banquier, auditeur 1662, conseiller 1680, syndic 1688, 1692, 1696, 1700; il acquit en 1685 la sgrie de Châteauvieux et Confignon. Grâce à son legs de 30.000 florins on put entreprendre dès 1713 la construction du Temple neuf de la Fusterie. Son fils Charles, 1669-1761, vendit en 1721 à Jean Vasserot, les fiefs et juridictions dépendants de ces sgries sur les terres de Genève, se réservant les fiefs de Chalex, Confignon, Châteauvieux et Marsan rière France; conseiller 1714, syndic 1725, 1729, 1733, général de l'artillerie 1725-1734, déposé et exilé en 1734 à la suite de l'affaire du Tamponnement, rétabli comme conseiller, déchargé par le Règlement de la médiation de 1738. Le petit-fils de ce dernier, Jacques-André, 1728-1816, sgr de Châteauvieux, fut créé marquis en 1785 par Louis XVI, cap. au service de France, rgt de Diesbach, 1754, col. 1759, major au rgt Waldner 1766, brigadier 1767, maréchal de camp 1780, commandeur du Mérite militaire; col.-propriétaire du rgt de son nom, de 1783 à 1792. Grand-père de Michel-François-Théodore, 1799-1850, cap. au service de France 1827-1830, du Conseil Représentatif 1833-1841, de la Constituante et du Grand Conseil 1841-1846, maire de Satigny 1846.

Au rameau d'Archamps issu de Domaine, 1630-1712, châtelain de Jussy 1644-1646, auditeur 1669, se rattachent Ami, 1748-1816, avocat 1770, châtelain de Jussy, 1780-1781, conseiller 1781-1792, un des chefs du parti aristocratique et constitutionnaire, emprisonné comme otage par les Représentants d'avril à juillet 1781, syndic 1790. Il fut un des négociateurs du traité de Carouge du 22 octobre 1792 avec le général de Montesquiou. Condamné à mort par contumace le 4 août 1794 par le Tribunal révolutionnaire. Retiré à Archamps pendant l'occupation française. Il devint chef du gouvernement provisoire le 31 décembre 1813, premier syndic 1814-1815, ancien syndic et conseiller d'Etat jusqu'à sa mort. Ardent patriote, il fut l'artisan de la restauration de la République. Père de Charles-Léonard, 1781-1847, qui joua un rôle non moins important. Il fut membre du Conseil Représentatif 1814-1842, du Grand Conseil 1842-1846, auditeur 1816, conseiller d'Etat 1817-1842, secrétaire d'Etat 1819-1832, syndic 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1842. Le fils de ce dernier, Charles-Amédée, 1825-1896, fut conseiller municipal de Genève 1858-1868, 1870-1878, conseiller administratif 1861-1869, 1870-1874, président du Conseil administratif 1865, 1867. La famille Lullin est encore représentée à Genève.



Armes I: UNE MARQUE DE MAISON COMPOSÉE D'UN PENTALPHA SURMONTÉ D'UNE CROIX A DOUBLE TRAVERSE; LA TRAVERSE INFÉRIEURE EST PLUS LONGUE.
(Emaux inconnus.)

Armes II: DE GUEULES AU CHÂTEAU A DEUX TOURS CRÉNELÉES D'ARGENT, MAÇONNÉ DE SABLE, AJOURÉ D'UNE PORTE AVEC SA HERSE, ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CROISSANT DU MÊME.

Variante I: Le château et le croissant d'or.
(Variante portée par le rameau de Châteauvieux)

Variante II: Les armes II sans le croissant.

Cimier: Le château de l'écu.

Supports: Deux lions contournés.

Armes III: DEUX LIONS AFFRONTÉS SOUTENANT UNE ÉPÉE EN PAL, LA GARDE EN BAS, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Devise I: SPES MEA CHRISTUS.
(G.G.G.: Devise de la branche aînée)

Devise II: IN VERITATE CARITAS.
(G.G.G.: Devise d'Ami Lullin, 1695-1756, C.G., professeur)

Devise III: DOMINUS PROPUGNACULUM MEUM.
(G.G.G.: Devise de Marc Lullin, C.G.)

Sources: Un sceau (anc. coll. Galiffe, XXXIII, 15, au MAH, n° 2102), cire verte très foncée, rond 29 mm., XVIe s. Ecu aux armes I. Sceau de Jean Lullin, C.G., 1526/1540.
Un sceau cire verte semblable au précédent, fragment, sur queue parchemin, XVIe s. Ecu aux armes I. Sceau de Jean Lullin, C.G., appendu à l'acte de reconnaissance de la Seigneurie de Genève en faveur de Bâle pour un prêt de 3000 florins. (AEG; P.H., n° 1046.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 30, au MAH), XVIIe s. Ecu aux armes III. Cachet de Pierre Lullin, l'aîné, 1569-1639, C.G., ancien syndic. Testament, 17 octobre 1636. (AEG: P. Jovenon, not.) Il est dit dans cet acte « son cachet accoutumé ». Nous pensons qu'il est le seul sans doute à avoir utilisé ces armes.

Deux cachets dont un a presque entièrement disparu, cire rouge, rect. à pans coupés 14 × 12 mm., XVII[e] s. Ecu à la variante II, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier accosté des lettres I et L. Cachets de No. Jean Lullin, 1619-1676, C.G., conseiller d'Etat, ancien syndic. Testament en portf., 21 janvier 1676. (AEG: vol. 33.)

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2110), cire rouge, rond, XVII[e] s. Ecu à la variante II, surmonté des lettres I et L. Cachet de No. Jean Lullin, C.G., ancien syndic, figurant jadis sur son testament, 1676. Galiffe se trompe en donnant cette référence; il a dû prendre ce cachet à un autre document.

Deux cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier accosté des lettres I A et L. Lambrequins très importants. Belle composition héraldique. Cachets de No. Jean-Antoine Lullin, C.G., fils de No. Pierre, syndic. Testament en portf., 15 janvier 1677. (AEG: vol. 33.)

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 18 × 16 mm., XVII[e] s. Ecu ovale, à la variante II. Emaux non indiqués. Légende: «DAVID · LULLIN». Gravure au relief vigoureux. Cachet de No. David Lullin, 1615-1687, C.G., orfèvre.

Un cachet, cire rouge, rect. à pans coupés 11 × 9 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Cimier accosté des lettres P et L. Cachet d'Esther-Madeleine Lullin, 1644-1693, ffeu No. Jean, C.G., sgr ancien syndic, et veuve de No. Jean Trembley, C.G., ancien auditeur. Testament 17 septembre 1692. (AEG: Jur. civ., vol. 10, p. 323-325.)

Un cachet (MAH, n° 176), cire rouge, ovale, XVII[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Très fine gravure. Cachet Lullin, s.d.

Un cachet (MAH, n° 2111), cire rouge, ovale, XVII[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier accosté des lettres P et L. Cachet Lullin, s.d.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 220), cire verte, 18 mm. XVII[e] s. Ecu aux armes II, avec cette différence que le château a trois tours. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet Lullin, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rond 18 mm., XVII[e] s. Ecu à la variante II, le château a deux tours crénelées, seul. Les émaux ne sont pas indiqués. L'écu est surmonté des lettres ·T·L· Une bordure de perles souligne le contour du cachet. Gravure très fruste. Cachet Lullin, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 18 × 14 mm. env. Ecu aux armes II, émaux non indiqués, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins très importants. Gravure de la fin du XVII[e]/ début XVIII[e] s. Cachet Lullin, s.d.

Neuf cachets, cire noire, rect. à pans coupés 15 × 13 mm., fin XVII[e] s. Ecu à la variante II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier accosté des lettres M. et L. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Marguerite Lullin, 1649-1729, C.G. veuve de Sp. Jacques Cramer, C.G., avocat. Testament en portf., 4 avril 1701. (AEG: vol. 36.)

Neuf cachets, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu aux armes II, émaux non indiqués, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Cimier accosté des lettres L et L. Cachets de No. Léonard Lullin, 1638-1703, C.G., du CC 1680, châtelain du Chapitre. Testament clos et secret 17 juin 1703. (AEG: Jur. civ., vol. 7, p. 133-140.)

Cinq cachets, cire rouge, ovales 18 × 16 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II, l'émail du champ est indiqué, dans un cartouche orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Couronne. Supports. Très belle gravure d'une exécution parfaite, composition d'époque Louis XV. Cachets de No. Jean Lullin, 1707-1783, C.G., banquier à Paris, du CC 1764, ffeu Marc. Testament clos, 18 mars 1779. (AEG: Ch.-Gab. Flournois, not., vol. 36, acte relié entre les p. 348 et 349.)

Un cachet (coll. AEG) cire rouge, ovale 23 × 20 mm. env., XVIII[e] s. Ecu aux armes II, l'émail du champ est indiqué, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Supports: deux griffons. L'écu repose sur un socle de monument orné de guirlandes et d'enroulements en forme de rinceaux. Très belle gravure. Cachet Lullin, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 16 × 13 mm., début XIX[e] s. Ecu ovale aux armes II, surmonté d'une couronne de marquis; le tout inclus dans un ovale placé au centre d'un fond quadrillé, formant des pointes de diamant. Très fine gravure. Cachet Lullin, s.d.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH. n° 190), cire rouge, rect. 27 × 21 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II; le croissant est posé au-dessus du fronton. Couronne. A la pointe de l'écu pend un ordre (couronne royale à laquelle est suspendue une fleur de lis). Supports: le lion de dextre est couché, regardant de face, celui de senestre dans la position ordinaire du support, la tête de face. Devise: DOMINUS EST PROPUGNACULUM MEUM. Sans doute le cachet de No. Michel-François-Théodore Lullin, 1799-1850, C.G., cité.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 14 × 17 mm. env., fragment, XIX[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins très petits. Supports: Deux griffons. Toute la composition repose sur des rinceaux. Gravure très fine. Cachet Lullin, s.d.

Naville-Rilliet, dans son arm. ms. dit entre autres sur la famille Lullin «deux maisons appartenant à cette famille, derrière le Rhône, près du Molard, l'une vis-à-vis de l'autre, avoient [les armes II] au fronton sur la porte, le casque timbré d'un château semblable à celui de l'écu. Au fronton d'une belle maison bâtie à la rue des Chanoines [actuellement rue Calvin], par Mr. Marc Lullin les armes étoient supportées par des lions contournés avec cette devise: DOMINUS EST PROPUGNACULUM MEUM. No. Pierre Lullin, syndic, fils d'Antoine et petit-fils de François, brisoit ses armes de trois croissants en pointe, un sur le pied de chacune des tours, et le 3[e] à la pointe de l'écu. Elles étoient ainsi sur une médaille qu'il avoit donnée à la Coulouvrenière en 1634. Les armes Lullin se trouvent aussi sur plusieurs pièces de l'artillerie de la République, fondues pendant que No. Charles Lullin de Châteauvieux étoit Grand Maître».

Le même auteur ajoute: «Le graveur Légaré, dans son livre dit que le croissant étoit une brisure que toutes les branches ne portoient pas, que ce croissant étoit d'or, ainsi que la boule sur le portall et la coulisse de la porte du château de sable. La livrée des Lullin a été depuis fort longtemps rouge et jaune. Je crois me rappeler qu'à la vieille enseigne de la Tour Perse, les deux tours étoient d'or».

(H.D: L.N. dans A.H.S. (1918), XXXII, p. 137): Louis XVI donna par lettres datées de Versailles au mois de mai 1785 le titre de marquis Lullin de Châteauvieux à Jacques-André, 1728-1816, C.G., sgr de Châteauvieux, Corbières, Chalex et Confignon. Ces lettres furent suivies d'un arrêt du 11 janvier 1786, et de l'enregistrement ès Registres du Conseil d'Etat d'Alsace le 14 du même mois. En outre ces lettres reconnaissaient l'ancienne noblesse du titulaire. Ses armes ne sont ni mentionnées ni peintes sur le diplôme. La copie collationnée par les conseillers du roi, notaires au Châtelet sur une copie collationnée des lettres de marquisat et de noblesse et sur l'original du parchemin, datée du 27 avril 1788 se trouvait en mains de Madame Valérie de Marignac, née Lullin, 1858-1929, en 1918.

Un ex-libris à la variante II, gravé probablement par B. Picart. (Wegmann, n° 4496; L.F.: Ex-l.)

Un ex-libris gravé par B. Picart en 1722 pour: «AMADEI LVLLIN»; la composition d'un excellent style est surmontée d'un cartouche portant la variante II. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. (Wegmann, n° 4497; L.F.: Ex.-l.)

Quatre canons aux armes II. Ecu couronné, à sa base les insignes de grand-maître de l'artillerie. Ils portent le texte suivant: «FAIT · A · GENEVE · PAR · JEAN · MARITZ · 1733». Deux canons sont au MAH, les deux autres sont au château de Choully (propriété de Madame Edmée de Marignac).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, 18, et n° 87, f° 70. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Wegmann. — L.F.: Ex-lib. — Gal.: Not. gén. I. — Alb. Ch.: Gén. gen. — Paul-Elisée Lullin: Gén. hist. de la famille Lullin (manuscrit). — C. Picot: Gén. (manuscrit). — A.G.S. VI. — D.H.B.S.

LUSERNA, de, LUSERNA de CAMPIGLIONE

Voir planche

Louis-Charles-Adolphe Luserna de Campiglione, né en 1841 (Italie), fils de Charles et d'Albertine-

Cozette Rubempré, est N.G. le 10 janvier 1896, admis à la commune de Genève.

Armes: BANDÉ D'ARGENT ET DE GUEULES.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 47. — Annuaire de la noblesse italienne. 1904. — AEG: Bgsie E 6, 1894-1903.

LÜTSCHER

Famille des Grisons à laquelle appartient Pierre Lütscher, de Wiesen, né à Coire le 7 septembre 1757, mort le 11 septembre 1820, pasteur de l'Eglise allemande réformée, provisoirement 1799, titulaire 1800. N.G. le 16 décembre 1816, admis à la commune de Genève. Son fils Lucien 1793-1875, fut pasteur de l'Eglise réformée allemande 1821-1858, destitué le 2 juillet 1858 par un parti rationaliste.



Armes: D'AZUR A UN HOMME AGENOUILLÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, VÊTU D'UNE VESTE D'ARGENT ET D'UN PANTALON D'OR, COIFFÉ D'UN CHAPEAU DE SABLE, TENANT DANS SA DEXTRE LEVÉE UNE ÉTOILE D'OR A SIX RAIS ET DANS SA SENESTRE UNE BÊCHE D'OR APPUYÉE SUR LA TERRASSE.
(Arm. de Coire; H. Deonna)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 175. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — Heyer.

LUYA

Famille de Mens en Dauphiné, dont plusieurs branches se fixèrent à Genève aux XVII[e] et XVIII[e] s. La première a pour auteur Jean Luya, de Mens, châtelain de la baronnie de Gresse en Dauphiné. Son fils Daniel, mort en 1666, fit ses études à l'Académie de Genève, avocat, et D[r] en droit, reçu B.G. le 1[er] janvier 1644; il épousa Jeanne Revilliod, C.G., le 5 mai de la même année. Membre du CC en 1658. Elle s'est éteinte vers le milieu du XVIII[e] s. et possédait des biens en Dauphiné, à Genève et en Angleterre.

A la seconde branche appartient Jean Luya, de Mens, époux de Marguerite de Veyne, père de Jacob, Pierre et David, réfugiés à Genève pour cause de religion après la révocation de l'Edit de Nantes. Les trois frères épousèrent les filles de Joseph Serre, allié Francillon, maître maréchal de Grenoble, également réfugié.

Jacob cité, fut père de Pierre, maréchal, H.G. le 24 novembre 1725, et grand-père d'Edouard, maître horloger, né en 1735. Ce dernier s'occupa de politique et fut très attaché à la cause des Natifs qui était la sienne. Avec Georges Auzière, il alla exposer les griefs des Natifs à Voltaire en 1765, qui leur promit son crédit. L'émeute du 15 février 1770 réduisit à néant les prétentions des Natifs. Avec la protection de Hennin, résident du roi de France, il put s'enfuir; il fut banni de Genève sous peine de mort ainsi que huit autres. Il se réfugia à Versoix où il mourut et fut enterré à Coppet. Sa famille s'éteignit à Genève en la personne de sa fille Etiennette, femme de Jean-Etienne Guignard, morte le 26 mai 1840.

Pierre, vers 1649-1735, frère de Jacob et de David, est mentionné le 4 juin 1709 dans une quittance générale et réciproque (AEG: Louis Pasteur, not., vol. 19, f° 51), entre les frères Lionnet et Paul Serre, B.G., maréchaux, et les frères Luya pour leurs femmes nées Serre, sœurs des dits Lionnet et Paul: « Au cas qu'il plû a Dieu de restablir les réfugiés sortis de France dans leurs biens et en ceux que led. feü Joseph Serre y a délaissé ».

David cité, 1656-1730, marchand, à Genève dès 1688, puis à Mens en 1692, revint ensuite à Genève; son existence se partagea entre ces deux localités, H.G. 1709. Sa descendance s'est distinguée dans la gravure et l'horlogerie. Grand-père de Jean-Pierre, né en 1735, maître graveur, qui s'occupa avec succès de mathématiques et publia en 1779: *Amusements arithmétiques et algébriques de la campagne*; et de Louis, 1737-1821, maître graveur, ciseleur, associé de son père, reçu B.G. le 3 mars 1770, avec son fils Jean-Etienne, 1766-1828. Ce dernier fut cap. au service de France; il se fixa à Couvet (Neuchâtel) au début du XIX[e] s. où il fit souche; ce rameau vécut dans ce canton jusqu'en 1862. Son fils Louis, né en 1806, allié de Vattel, fut directeur des mines d'asphalte en 1862. La descendance de Louis, B.G., cité, demeurée à Genève, s'est éteinte en la personne de Sophie-Marguerite Luya, morte le 26 décembre 1955.

Les branches établies à Genève au XVIII[e] s. sont devenues citoyennes genevoises en 1792; l'une d'elle est encore représentée.

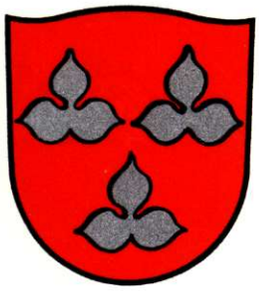
Armes: UNE AIGLE ÉPLOYÉE ACCOMPAGNÉE EN POINTE DE TROIS BESANTS OU TOURTEAUX, POSÉS EN FASCE. (Emaux inconnus.)

Variante: G.G.G. donnent des montagnes à la place des besants ou tourteaux.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 39, au MAH, n° 2108), cire rouge, rect. ou carré à pans coupés, fragment, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Luya, émaux non indiqués, dans un cartouche Louis XIV/Régence, orné de rinceaux et de perles. Couronne à neuf perles d'où s'échappent deux rubans. Cachet



LOMBARD



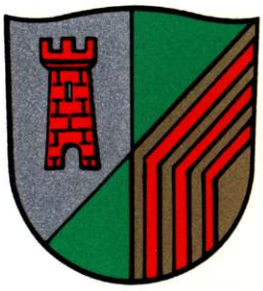
LONG I



LONG II



de LORIOL



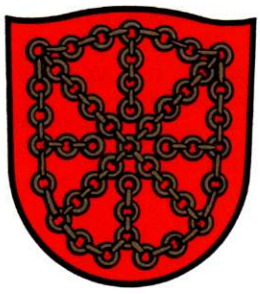
LOSSIER



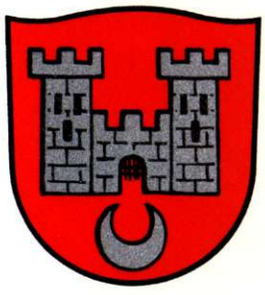
de LOYS



LOYSEL



LUCADOU



LULLIN



de LUSERNA



MACAIRE



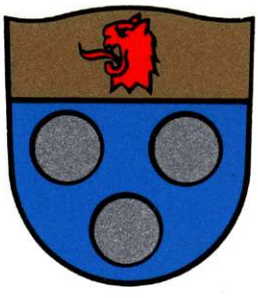
MAGISTRI



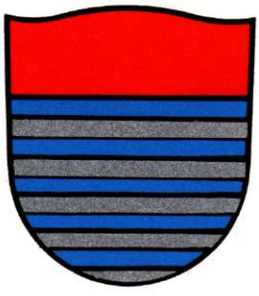
MAGNENAT



MAGNIN



MAIGRET



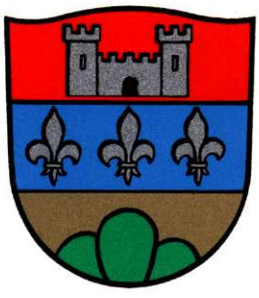
MAILLART



MAILLET



MALACRIDA



MALAN



MALCONTENT

de Françoise ffeu Daniel Luya, B.G., 1744. Galiffe ne nous dit pas à quel document il était apposé.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 71. — G.G.G. — E.-L. Dumont: Gén. famille Luya; Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrits); La famille Luya dans G.S. 1946, 1948. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Mss. Galiffe 39, 43. — S.K.L. — Sordet. — D.H.B.S.

LYANNA, LIANNA

Famille de Copponex au Mont de Sion dans le Genevois, à laquelle appartiennent Rolet et André « Leana », ffeu François, boulangers, B.G. le 15 octobre 1576. Elle fut particulièrement nombreuse aux XVII[e] et XVIII[e] s.; durant ces deux siècles elle posséda un domaine à Sézegnin, terre de St-Victor. La famille était encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XIX[e] s.



Armes: DEUX CŒURS ACCOLÉS SURMONTÉS D'UN BOUQUET DE LIS ET DE ROSES, ACCOMPAGNÉS EN POINTE D'UN CROISSANT SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)

Sources: Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, feuille V, XXXI, 35, au MAH, n° 2097, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu ovale aux armes Lyanna. Légende: « IACOB ★ LIANNA ★ 1658 ». Cachets de Jacob Lyanna, C.G., marchand chaudronnier, ffeu Pierre. Testament en portf., 3 décembre 1675. (AEG: vol. 33.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 69; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 99. — Gal.: Not. gén. V. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit).

M

MACAIRE

Voir planche

Famille de Pont-en-Royans (Dauphiné), dont plusieurs membres se fixèrent à Genève aux XVII[e] et XVIII[e] s. Il nous faut citer: André ffeu Isaac, B.G. le 15 août 1668; Elie, H.G., reçu B.G. le 11 décembre 1714, avec son neveu Antoine Odier, bien que ce dernier « n'ait que 16 ans et qu'il ait son père en France »; Jean-Jacques-René Macaire, ffeu Léonard, natif, « âgé de près de 25 ans, chirurgien », admis B.G. le 15 mars 1732; Louis-Benjamin, natif de Coppet (Vaud), horloger, fils de François, de Pont-en-Royans, H.G., « réfugié en cette ville, il y a environ 44 ans », B.G. le 27 juin 1733.

Seul Jean-Jacques-René, 1707-1763, B.G. en 1732, fit souche. Jean-François dit Isaac, 1796-1869, fut professeur agrégé de chimie médicale à l'Académie 1836-1837, député au Conseil Représentatif 1828, à la Constituante 1841, conseiller d'Etat 1837-1843.

Armes: D'OR AU LION PASSANT DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.

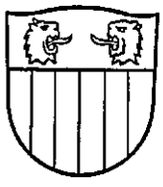
Variante: LE LION RAMPANT.

Sources: Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, rect. 21 × 18 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Macaire, émaux non indiqués, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Belle gravure. Cachet Macaire, s.d.
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, ovale 37 × 32 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Macaire; l'émail du chef est indiqué. Casque grillé posé de face. Très belle gravure. Cachet Macaire, s.d.
La variante est donnée par la planche de H. Deonna.

Références: Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

MACHARD, de MACHARD

Plusieurs personnages de ce nom, originaires du Faucigny, ont été admis à la bourgeoisie dès le XV[e] s. Bien que n'étant pas qualifiés de nobles, certains appartenaient peut-être à la famille noble Machard, du Faucigny. Ils en ont en tout cas porté les armes.



Armes: D'ARGENT A TROIS PALS DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE DEUX LIONS ISSANTS ET AFFRONTÉS D'OR.
(Foras)

Variante: PALLÉ D'ARGENT ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE DEUX TÊTES DE LION ARRACHÉES ET AFFRONTÉES D'OR.
(G.G.G.)

Sources: G.G.G. citent des cachets de 1528, 1569 et 1588, portant la variante.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 72. — G.G.G. — Foras III.

MACHON

Famille dont la filiation remonte à Claude ffeu Nicod Machon, H.G., marchand fromager, cité dans la confession de dot pour sa femme Françoise Duchesne, le 26 février 1630 (AEG: Pierre Demonthouz, not., vol. 13, f° 34). Son fils Samuel, né en 1627, allié Gentil, exerça la même profession; il est qualifié de B.G. le 20 décembre 1650 dans son acte de mariage (Madeleine). Ce dernier fut le grand-père de Léonard, 1688-1763, « mort à Sacconai Vandel [etc.] enterré à Bossay » (E.C. Bossey 5). La famille Machon existait encore à Genève à la fin du XVIII[e] s.



Armes: UNE MAIN MOUVANT D'UN NUAGE POSÉ AU CANTON DEXTRE DE LA POINTE, TENANT UNE MASSE D'ARME EN PAL, ACCOSTÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN FLANC SENESTRE D'UNE ÉTOILE POSÉE A LA HAUTEUR DE LA MAIN.
(Emaux inconnus.)

Sources: Six cachets, cire rouge, ovales 23 × 21 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Machon, surmonté d'un casque fermé tourné à dextre. Lambrequins importants. En haut une banderole épousant la forme du cachet porte « 16 · D · M · 86 ». Cachets de Léonard Machon, 1688-1763, C.G. Testament en portf., 22 novembre 1743. (AEG: vol. 40.) La matrice utilisée pour cet acte fut certainement gravée pour son père David Machon, 1659-1705, C.G.

Références: E.-L. Dumont: Gén. famille Machon (manuscrit). — AEG: E.C. XVII[e] et XVIII[e] s.; Not.

MAGISTRI (MAÎTRE)

Voir planche

Famille d'Entremont (plusieurs localités dans les Dépts de Haute-Savoie et de Savoie), à laquelle appartient Pierre Magistri, notaire, reçu B.G. le 17 décembre 1510. Son fils Jean-Gaspard, 1510-1590, conseiller 1557, procureur général 1566, adversaire de Berthelier et des Eidguenots, devait par la suite adopter la Réforme et lutter contre les ennemis de Calvin. Il fut chargé de diverses missions à Berne 1558, à Annecy 1567. La famille s'éteignit dans la première moitié du XVII[e] s.



Armes I: UN BÂTON ÉCOTÉ POSÉ EN BANDE.

Armes II: D'OR AU CHEF-PAL D'AZUR.

Sources: Un sceau (AEG, pièce détachée; au MAH, moulage n° 1271), 29 mm., XVI[e] s. L'écu est aux armes I. Casque grillé tourné à dextre.
Cimier: Un bâton écoté mis en pal. Lambrequins. Légende: JEHAN GASPARD MAGISTRI.
Les armes II sont données par G.G.G., qui écrivent: « [Sources:] Della Chiesa. Le chef est peut-être un coupé ».

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 72. — G.G.G. — AEG: Mss. Gal.; Mat. gén. vol. 39, 155. — D.H.B.S.

MAGNENAT

Voir planche

Famille vaudoise originaire de Vaulion, du hameau de La Magnenaz, où elle est connue dès la fin du XIV[e] s., et divisée en plusieurs branches, qui ont acquis les bourgeoisies de Bretonnières en 1634, Rolle en 1635, Romainmôtier en 1671 (branche éteinte). Dès le XVII[e] s. l'on constate la présence de nombreux membres de cette famille à Genève, dont beaucoup sont reçus H.G. A une famille Magnenat originaire de Vaulion, fixée à Genève au XVIII[e] s., appartient Elisabeth-Jeanne, 1833-1889, qui légua à Carouge, sa ville natale, un capital et un immeuble destinés à la création d'un asile (ouvert en 1900), portant son nom.
Une autre famille de ce nom s'est établie à Genève dans la première moitié du XIX[e] s., à laquelle se rattachent: Jean-Michel, horloger, âgé de 21 ans, d'origine vaudoise, N.G. le 28 août 1840, et Jean-Louis, également horloger, âgé de 37 ans, d'origine vaudoise, N.G. le 26 octobre 1840; Paul, 1875-1946, avocat, député au Grand Conseil 1904-1916, conseiller d'Etat 1912-1915. La famille de ce dernier est encore représentée à Genève.



Armes anciennes: DE POURPRE A UN RENCONTRE DE TAUREAU DE SABLE ACCOMPAGNÉ DE TROIS BESANTS D'OR POSÉS 2 ET 1.

Armes II: D'AZUR A L'ÉPI D'OR MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.

Sources: Les armes I sont données dans L. Fulpius, *Contribution.*
D'après l'Arm. V. les armes II se voient sur un cachet du début du XIX[e] s., communiqué par M. Paul Magnenat, artiste-peintre, Genève.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

MAGNIN

Voir planche

Nom de famille représenté à Genève à toutes les époques. Le plus ancien B.G. de ce nom fut admis le 21 novembre 1402: Pierre Magnin, charpentier. Selon Naville-Rilliet, « une ancienne famille de ce nom et qui paroit avoir été noble a donné 3 membres au Pt. Conseil dans le 15[e] s. », mais il ne donne aucune précision.
Mermet Magnin, de La Rippe (Vaud), fut père de Pierre cité. Ce dernier est propriétaire en 1430 et 1436 de deux immeubles contigus sis à Coutance. Cette famille paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du XVI[e] s.
Dominique Magnin, ffeu Pierre, de Mâcon (France), marchand drapier, est reçu B.G. le 25 décembre 1583. Du CC 1602, il acheta en 1604 la sgrie du Martheray à Begnins (Vaud), qui fut vendue en 1654 par son petit-fils Jean. Cette famille s'est éteinte au XVIII[e] s.
Une autre famille originaire de Founex (Vaud), citée dans cette localité à la fin du XIV[e] s., venant peut-être de La Rippe, se fixa à Genève dans la seconde moitié du XVII[e] s. A celle-ci appartient Jean-Louis Magnin, né en 1767, régent, reçu C.G. en 1792. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS COQUILLES DU MÊME.

Variante: TROIS ÉTOILES, au lieu de coquilles.

Sources: Nous avons constaté que toutes les familles Magnin portent ces armes.
G.G.G. donnent ces armes et sont les seuls à citer la variante.
Naville-Rilliet, dans son arm. ms., cite le Nobiliaire de Dauphiné et le Dictionnaire de noblesse, qui tous deux parlent d'une famille Magnin, venue de Genève et portant ces armes. Il ajoute: « Amédée Magnin, bon jurisconsulte, étoit petit-fils [lire: arrière-petit-fils] de Pierre, vivant à Genève en 1457. Cet Amédée quitta Genève à la Réformation et alla s'établir à Grenoble, où ses descendants étoient sur le pied de noblesse en 1672 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 73. — G.G.G. — L.F.: Contrib. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — R. Campiche: Gén. fam. Magnin orig. de Founex (manuscrit). — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

MAIGRET : voir MEIGRET

MAILLART

Voir planche

Famille originaire de Belgique, à laquelle appartient Hector Maillart, négociant, âgé de 54 ans, né à Vilvorde (Province de Brabant), N.G. le 29 janvier 1858, admis à la commune de Carouge. Hector-Adolphe, 1866-1932, Dr médecin, cofondateur du Sanatorium populaire genevois de Clairmont-sur-Sierre, auteur de publications scientifiques, fut président de la Commission arbitrale mixte franco-allemande pour les pensions militaires d'Alsace et de Lorraine.
Une branche de cette famille a été reçue à la bourgeoisie de Bremgarten (Berne) en 1886 et à celle de Berne en 1918.

Armes: BURELLÉ D'AZUR ET D'ARGENT DE DIX PIÈCES, AU CHEF DE GUEULES.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2. — Wb. Bern. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

MAILLET

Voir planche

Plusieurs familles de ce nom ont joué un rôle politique important à Genève aux XVe et XVIe s. La plus illustre d'entre elles remonte à Etienne Maillet, B. de « Versoye », vivant en 1362. Il fut le père de Vénérable Messire Aymon Maillet, jurisconsulte, conseiller 1409, premier syndic 1418, et de Mermet, sgr de Choulex et de Livron. La famille s'est éteinte dans la première moitié du XVIIe s. Selon Naville-Rilliet, elle aurait donné « deux syndics au 15e s. et dès la Réformation, onze membres du Grand Conseil dont trois du Petit Conseil, deux syndics ».

Armes I: DE GUEULES AU DEXTROCHÈRE VÊTU D'ARGENT, MOUVANT DE LA POINTE, BRANDISSANT UN MAILLET D'OR ET ADEXTRÉ D'UN CŒUR ENFLAMMÉ DU MÊME POSÉ SUR UN TRÉPIED D'ARGENT.

Variantes: Sans cœur ni trépied. — Le cœur percé d'une flèche sans penne.

Armes II: COUPÉ de Livron, qui est: DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT CÔTOYÉE DE DEUX COTICES DU MÊME, BRISÉ D'UNE ROSE DE GUEULES CHARGEANT LA BANDE, et de Maillet.

Sources: Les armes I et les variantes sont données par Galiffe, *Not. gén.* I et G.G.G. qui citent un cachet de 1583.
Les armes II furent portées par les Maillet cosgrs de Livron, selon Naville-Rilliet qui donne inexactement les émaux et G.G.G. Galiffe ajoute qu'en 1615 on trouve aussi Livron seul avec la main tenant le maillet comme cimier.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f°s 72, 73. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

MALACRIDA, MALACREDA

Voir planche

Famille d'ancienne noblesse, originaire de Toscane (?), qui émigra au XIVe s. en Valteline et dans la région du lac de Côme où elle posséda d'importants domaines. A celle-ci appartient Giuseppe Malacrida, qui reçut de Charles-Quint le titre de marquis en 1536. La famille, qui avait embrassé la religion réformée, fut victime des massacres de 1620 en Valteline. L'un de ses membres, Elisaeus, parvint à s'enfuir et atteignit Paris; son fils Peter obtint le droit d'habitant perpétuel de Berne et fut l'auteur de la branche bernoise éteinte au XVIIIe s. Une branche de la Valteline devint bourgeoise de Malix (Grisons); elle est aussi éteinte.
Nicolas Malacrida se réfugia à Genève et s'y maria en 1624. Son fils Paul, maître moulinier en soie, fut reçu B.G. avec son fils Pierre le 24 décembre 1664. Cette branche s'est éteinte à Genève au XIXe s. Une famille Malacrida, de Lugano, est originaire de Côme, où elle est signalée dans un manuscrit du XVe/XVIe s.

Armes I: D'AZUR AU CHÂTEAU CRÉNELÉ D'ARGENT A DEUX TOURS, POSÉ SUR UN PONT DU MÊME ET ACCOMPAGNÉ DE DEUX LIONS D'OR CONTOURNÉS TENANT UNE LANCE DU MÊME, L'UN PETIT PLACÉ SOUS LA PORTE DU CHÂTEAU, L'AUTRE PLUS GRAND DEVANT LA TOUR SENESTRE.
(H. Deonna)

Devise: SUB PRAESIDIO IEHOVAE.

Branche de Berne:
Variante I: D'AZUR A DEUX TOURS D'ARGENT, COUVERTES DE GUEULES, LE TOIT DE LA TOUR DEXTRE AJOURÉ DU CHAMP, JOINTES PAR UNE HAUTE PORTE D'ARGENT OUVERTE DU CHAMP ET COUVERTE DE GUEULES, ET ACCOMPAGNÉES DE DEUX LIONS D'OR, L'UN SOUS LA PORTE, L'AUTRE DEVANT LA TOUR SENESTRE ET SUR TOUTE LA HAUTEUR, LAMPASSÉ DE GUEULES ET TENANT UNE HALLEBARDE D'ARGENT; LE TOUT SUR UNE PLAINE D'ARGENT.
(Wb. Bern)

Variante II: D'AZUR A DEUX TOURS CRÉNELÉES, JOINTES PAR UNE PORTE ET ACCOMPAGNÉES DE DEUX LIONS CONTOURNÉS ET TENANT UNE HALLEBARDE, L'UN SOUS LA PORTE ET L'AUTRE A COTÉ DE LA TOUR SENESTRE, LE TOUT SUR UNE ARCHE, TOUS LES MEUBLES D'ARGENT.

Variante III: D'AZUR A DEUX TOURS D'ARGENT, COUVERTES DE GUEULES, JOINTES PAR UNE HAUTE PORTE D'ARGENT OUVERTE DU CHAMP ET COUVERTE DE GUEULES, ET ACCOMPAGNÉES DE DEUX LIONS D'OR, L'UN SOUS LA PORTE ET L'AUTRE DEVANT LA TOUR SENESTRE.
(D.H.B.S.)

Sources: La variante II est donnée par deux ex-libris du XVIIIe s., avec la devise. L'un est au nom de: « Eliseus Malacrida », 1723-1756, pasteur. (Wegmann, n° 4572.)
Le second contient un écu ovale dans un cartouche, surmonté d'un casque grillé posé de face, avec une couronne à neuf perles. Petits lambrequins. Supports: Deux lions armés d'une hallebarde. Toute la composition repose sur une console d'un style fin Louis XIV, ornée de rinceaux. Une banderole porte: « NIC.

EMAN. MALACRIDA », mort en 1763 ou 1742. Très belle pièce gravée. (Wegmann, n° 4573.)
Les familles de Lugano (A.H.S. XXVIII (1914), p. 129. Arm. Tic.) portent ces armes avec des variantes dans les émaux et les meubles, soit dans un champ plein, soit en coupé ou avec un chef. Il est à noter que dans toutes ces armes figurent le château à deux tours et un ou deux lions armés, peut-être en témoignage du rôle de gardiens de places fortes, notamment de Musso (lac de Côme) que cette famille a joué pour ses suzerains.

Références: H.D. — Arm. Tic. — Wb. Bern. — Genealogia Malacrida. — A.H.S. — Wegmann. — Rietstap. — D.H.B.S.

MALAN

Voir planche

Famille originaire de Mérindol en Provence, à laquelle appartient Pierre ffeu Jean Malan, manœuvre et soldat en la garnison, reçu H.G. le 1er juillet 1722, « depuis 8 ans en cette ville». Son frère (sans doute), Jacques ffeu Jean, également soldat en la garnison, est admis H.G. le 15 juillet 1718. Un membre de cette famille, Antoine, régent au Collège, natif, est reçu B.G. le 15 février 1790. Son fils Henri-Abraham-César, 1787-1864, régent au Collège et ministre, embrassa avec ardeur les principes du Réveil, ce qui lui valut l'interdiction de prêcher et sa destitution comme régent. Exclu du ministère en 1823, il devint ainsi le chef d'une communauté dissidente, rattachée à l'Eglise presbytérienne d'Ecosse. Prédicateur brillant, poète et musicien, il publia beaucoup. Il est le père de César-Jean-Salomon, 1812-1894, professeur de langues orientales à Calcutta 1838, linguiste distingué et aquarelliste, auteur et traducteur de nombreux ouvrages sur la Bible et l'histoire ecclésiastique, et de César-Jacques, 1821-1899, pasteur, qui par ses ouvrages et par son action personnelle eut une profonde influence dans le domaine de la psychologie religieuse. La famille Malan est éteinte à Genève.

Armes: TIERCÉ EN FASCE DE GUEULES AU CHÂTEAU D'ARGENT, D'AZUR A TROIS FLEURS DE LIS D'ARGENT, ET D'OR AU MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Cimier: Un cheval issant.

Sources: Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, rect. 20 × 17 mm., XIXe s. Ecu aux armes Malan, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Une banderole souligne la base de l'écu, sur laquelle figure la devise: DEUS ARX. Gravure très fine. Cachet Malan, s.d.
Un ex-libris du XIXe s. au nom de: Malan de Mérindol, ex-libris d'Arthur Malan, bibliophile en Angleterre. (Wegmann, n° 4574.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss hist. 272/5, p. 123. — L.F.: Contrib. — Wegmann. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

MALCONTENT, MALCONTENTI

Voir planche

Famille venue de Crémone (Italie), à laquelle appartient Pellegrino de' Malcontenti dit Consola, C. de Crémone, H.G., père de Pierre-Paul, reçu B.G. le 5 avril 1575. La descendance de ce dernier s'est éteinte en la personne de ses enfants. La branche aînée, issue de Jérôme fils du dit Pellegrino, également bourgeoise de Genève, fut représentée en dernier lieu par Pierre-Doron Malcontent, mort le 29 juin 1849.

Armes: D'AZUR AU ROCHER D'ARGENT, MOUVANT DE LA POINTE ET CHARGÉ D'UNE ANCRE D'ARGENT(?).

Variante: D'AZUR AU ROCHER D'ARGENT, MOUVANT DE LA POINTE ET CHARGÉ D'UNE ANCRE DE SABLE, LA TRABE D'OR.

Sources: Naville-Rilliet écrit que la famille Malcontent « étoit autrefois sur un assez bon pied et avoit eu de bonnes alliances; elle est tout à fait tombée », et: « J'en ai vu un sceau portant » les armes décrites.
La variante est donnée par Galiffe.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 73. — Gal.: Not. gén. VI.

MALLET

Voir planche

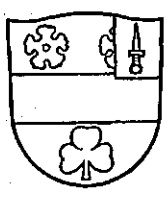
Famille originaire de Rouen en Normandie, qui a donné des hommes distingués dans les lettres, les sciences, la carrière des armes et la finance. Elle se fixa à Genève avec Jacques, 1530-1598, bonnetier, puis finalement marchand drapier, reçu H.G. le 21 février 1558 et B.G. le 29 avril 1566. Ses deux fils sont les ancêtres de toutes les branches, éteintes ou existant actuellement, Gabriel, 1572-1651, auteur de celles de Genève et de France, et Jacques, 1575-1657, auteur de celles d'Angleterre et des Etats-Unis qui continuent de nos jours. Sous l'ancien régime la famille donna à Genève trente-trois membres du CC dont deux conseillers d'Etat et trésoriers généraux (selon Naville-Rilliet). Nous citerons quelques personnalités dans l'ordre des branches. Branches genevoises: Jacques-André, 1740-1790, mathématicien et astronome, fut envoyé par l'Académie des sciences de St-Pétersbourg en Laponie pour observer le passage de Vénus devant le soleil 1769; professeur honoraire d'astronomie à l'Académie de Genève dès 1771, il fonda l'observatoire 1772. Jacques, 1644-1708, petit-fils de Gabriel cité, banquier, est l'ancêtre de la branche genevoise existant actuellement.
Isaac, 1684-1779, arrière-petit-fils de Gabriel cité, s'établit à Paris et fut dès 1723 le chef de la plus ancienne maison de banque de la place, qui existe encore maintenant sous un autre nom. Son petit-fils Guillaume, 1747-1826, participa à la fondation de la Banque de France, fut créé baron le 9 septembre 1810, avec majorat sur Chalmassy le 25 mars 1813, et

confirmé le 17 février 1815, par Louis XVIII comme baron Mallet de Chalmassy et de l'Empire. Le titre s'est éteint en 1927; mais la descendance de son frère continue en France. Dans la descendance de Jacques, 1575-1657, frère de Gabriel cité, nous mentionnerons les suivants: Jacques, dit Mallet du Pan, 1749-1800, publiciste bien connu, soutien des natifs à Genève, puis adversaire des révolutionnaires français et partisan des royalistes; il se fixa en Angleterre en 1797. Il est l'auteur de la branche anglaise, qui joua un rôle dans l'administration de ce pays au XIX^e^ s., en particulier avec Sir Louis, 1823-1890. Edouard-Félix, 1805-1856, juge 1837-1848, membre du Conseil Représentatif 1836-1842, auteur de travaux de statistique et d'histoire genevoise, fut l'un des fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie. François, 1765-1839, oncle du précédent, membre de la Commission nationale 1793 et du Conseil Représentatif 1814, fut au service de France: maréchal de camp 1795 puis lt.-général 1825; il fut créé baron le 16 août 1817 par Louis XVIII; les barons Mallet s'éteignirent avec son petit-fils François. Paul-Henri, 1730-1807, historien, auteur d'une *Histoire de Dannemarc*, fut membre du CC 1764-1789, résident du landgrave de Hesse-Cassel auprès des républiques de Berne et de Genève, agrégé 1761 et professeur honoraire d'histoire civile 1770 à l'Académie de Genève; il avait été anobli par le roi de Danemark Frédéric V le 1^er^ février 1765. Son frère Henri, 1727-1811, homme de science et cartographe, est le père de Paul-Henri, 1756-1835, dit Mallet-Prevost, officier en France dans les armées révolutionnaires, qui se fixa aux Etats-Unis en 1793, où il fonda Alexandria devenue Frenchtown (Delaware); il est l'auteur de la branche américaine.

Armes I: D'AZUR A LA FASCE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ROSES ET EN POINTE D'UN TRÈFLE, LE TOUT D'ARGENT.

Cimier: Un bouquetin naissant de sable ou au naturel.

Supports: Deux lions d'or.



Armes II *a* (1810): D'AZUR A LA FASCE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX QUINTEFEUILLES ET EN POINTE D'UN TRÈFLE LE TOUT D'ARGENT, AU FRANC-QUARTIER des barons propriétaires qui est: DE GUEULES A L'ÉPÉE D'ARGENT EN PAL, BROCHANT EN CHEF A SENESTRE.

Cimier: Un bouquetin naissant de sable accorné d'or.

Supports: Deux lions.

Devises: EN TOUT TEMPS, EN TOUT LIEU, INVOQUE L'AIDE DU BON DIEU. — FORCE D'EN HAUT.

Armes II *b* (1815): Les mêmes que celles de 1810, mais avec suppression du franc-quartier.

Armes III (Paul-Henri, 1765): Cimier: Un bouquetin naissant au naturel, mouvant d'une haie d'osiers.

Tenants: Deux anges habillés de dalmatiques, tenant chacun une palme.

Armes IV (branche anglaise, 1924): Cimier: Un avant-train de bouquetin tenant entre ses pattes une taille d'or.

Devise: NEC TEMERE NEC TIMIDE.

Le cimier a été modifié à la demande du Earl Marshall, en 1924; la taille est un bâton sur lequel étaient faites des entailles pour marquer les comptes dans la trésorerie anglaise; la devise est celle qu'adopta Mallet du Pan et que ses descendants ont continué à porter. (A. Ch.)

Sources: Naville-Rilliet, parlant du cimier, écrit: « ce que je crois avoir été pris depuis leur établissement à Genève, car on ne voit nul bouquetin dans les armoiries françoises, au lieu qu'ils sont très communs dans les blasons allemands et surtout suisses », et le représente accorné et onglé d'or.
Un *liber amicorum* de Gabriel Mallet, 1600-1641, C.G., étudiant en théologie à Groningue en 1622, époux d'Elisabeth Gallatin, C.G. Une des pages est ornée d'une peinture décorative dans le style du début du XVII^e^ s., représentant un cartouche dont le centre ovale est souligné par une guirlande de feuillages et porte un écu aux armes Mallet. Il s'agit plus exactement d'une variante inconnue, soit: D'azur au trèfle d'argent. L'écu est surmonté d'un casque fermé tourné à dextre. Cimier: Le trèfle de l'écu. Lambrequins. Les angles de la peinture sont occupés par quatre anges; ceux du bas sont musiciens. Deux bandes accompagnent cette peinture en haut et en bas, elles portent « *Excitat auditor studium laudataque virtus / Crescit; et immensum gloria calcar habet* », et « *Gabriel Malletus, Genevensis* ». Une autre page, sur laquelle est peint un couple vêtu à la mode des premières années du XVII^e^ s., porte la date du 7 novembre 1617. Ce manuscrit appartient à la famille Mallet, de Paris, signalé à l'auteur par M. Francis Roux-Devillas, Paris.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 233), cire noire, ovale 18 × 20 mm., XVII^e^ s. Ecu aux armes Mallet, mais le trèfle est remplacé par une rose. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Cachet Mallet, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe au MAH, n° 2168), cire, heptagone 20 mm., seconde moitié du XVII^e^ s. Ecu ovale aux armes Mallet mais les roses sont remplacées par des étoiles à six rais (ou molettes?). Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Supports. Très belle gravure d'une grande finesse d'exécution.
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, ovale 21 × 17 mm., fin XVII^e^/début XVIII^e^ s. Ecu ovale aux armes Mallet, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins très courts. Supports. Toute la composition repose sur une console ornée de rinceaux, de feuilles d'acanthe et d'un mascaron placé à la base de l'écu. Très belle gravure. Cachet Mallet, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, heptagone 20 mm., XVII^e^ s. Ecu ovale aux armes Mallet, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins très courts. Supports. Toute la composition repose sur des rinceaux. Gravure très fine dans le style de la fin du XVII^e^ s. Cachet Mallet, s.d.
Quatre cachets, cire noire, fragments, ovales, XVIII^e^ s. Ecu aux armes Mallet, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins très importants et d'un bel effet décoratif. Très belle gravure. Cachets de Jacques Mallet, 1680-1767, C.G. Testament en portf., 7 avril 1767, (AEG: vol. 42.)
Un cachet, cire noire, ovale 23 × 20 mm., XVIII^e^ s. Ecu ovale aux armes Mallet, surmonté d'un casque fermé tourné à dextre. Cimier. Tenants: Deux anges porteurs de palmes. Toute la composition repose sur une console ornée de rinceaux. Très belle gravure. Cachet de H. Mallet, C.G., apposé sur une lettre qu'il adresse à M. « De la Haye, graveur du Roi », Paris, 31 août 1782. (Propriété de M. Francis Roux-Devillas, Paris.)
Un cachet (MAH, n° 3341), cire rouge, ovale, XVIII^e^ s. (époque?), empreinte moderne. Ecu ovale aux armes Mallet, surmonté d'un

casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins et guirlandes de laurier. Très belle gravure d'une qualité exceptionnelle. Cachet Mallet, s.d.
Un cachet (MAH, n° 3342), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. (époque?), empreinte moderne. Ecu et cimier semblables au cachet précédent. Casque grillé tourné à dextre. Supports. Toute la composition repose sur des rinceaux reliés à un mascaron. Gravure de même classe que celle du cachet précédent. Cachet Mallet, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 17 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Mallet, surmonté du cimier. Supports: Deux lévriers. La composition repose sur deux rinceaux réunis par une chaîne. Gravure très fine. Cachet Mallet, s.d.
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, carré à pans coupés 14 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Mallet, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Supports. Toute la composition repose sur une console décorée de rinceaux. Cachet Mallet, s.d.
Un ex-libris, inscrit: « 17 / Jean Louis Mallet / 47 », peut-être Jean-Louis, 1720-1781, portant un écu: Coupé, au 1 écartelé de sinople et d'or, au 2 tiercé en fasce de sable, d'or et de gueules; avec un bouquetin naissant comme cimier et deux lions comme supports. Il a été employé aussi par « Jean Louis Mallet », 1757-1832. (Wegmann, n° 4583.)
Armoiries Mallet sculptées dans un fronton circulaire de la façade sur cour de l'immeuble du Consistoire (rue du Cloître), XVIII[e] s.: écu ovale dans un cartouche orné de rinceaux surmonté d'une couronne à sept perles et dont les flancs sont soulignés par deux palmes. Cet hôtel fut construit par Gédéon Mallet, 1666-1750, banquier, d'après les plans de l'architecte français Jean-François Blondel, sur l'emplacement de l'ancien cloître de St-Pierre cédé en 1721. (W. D.: P.S., n° 741.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, et n° 87, f° 74. — G.G.G. — Arm. V. — H.D.: L.N. XXXII (1918), p. 78. — W.D.: P.S. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. IV. — A. Ch.: Famille Mallet. — Révérend I, t. 3; II, t. 5. — D.H.B.S.

MALVENDA, MALVAND, MALVEND, MARVAND, de

Voir planche

Famille noble espagnole venue de Valence d'après le D.H.B.S. ou de Burgos selon G.G.G., à laquelle appartiennent André, évêque d'Hébron, évêque auxiliaire de Genève dès 1449, mort vers 1467, et ses neveux No. André et No. Gonzalve. Le premier, D[r] en droit, protonotaire apostolique, chantre, official de Genève en 1473, vicaire général de l'évêque et doyen d'Aubonne la même année, vicaire épiscopal dès 1483, l'un des rois de la fête des Trois-Rois en 1487, chanoine de Berne, prieur commendataire de Thonon et d'Aix, mort le 21 juillet 1499. Il fut un protecteur zélé de la typographie naissante. Le second, No. Gonzalve, « Gonsardus », B.G. le 14 décembre 1479, gratis, est l'auteur de la branche genevoise. Son petit-fils No. Melchior l'aîné est qualifié de sgr de Chambésy en 1576 (dénombrement des feux du Bailliage de Gex), et de sgr de Malvendes à Chambésy. La famille paraît s'être éteinte en la personne de No. Elisabeth de Malvenda, C.G., ffeu No. Melchior, cité, femme de Jean Blondel, C.G., décédée le 15 mai 1671, agée de 78 ans « en sa demeure rue du Temple de St-Gervais ». La sgrie des Malvendes passa à son fils No. Pierre Blondel, C.G., qui en prit le titre dans son contrat de mariage, 6 septembre 1673. (AEG: Balthasard Guenand, not., vol. 13, f° 287.)

Armes: DE SINOPLE A TROIS POINTES RETRAITES D'OR, DEUX RENVERSÉES MOUVANT EN BANDE ET EN BARRE DES ANGLES DU CHEF, LA TROISIÈME EN POINTE, A LA FLEUR DE LIS DE MÊME EN ABÎME. (Foras: *Le Blason*).
Cet auteur donne le champ d'azur d'après Palliot; ce qui est une erreur, les documents le prouvent d'une façon indiscutable.

Variante: DE SINOPLE A LA FLEUR DE LIS D'OR SURMONTÉE D'UNE COURONNE A L'ANTIQUE DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet, dans son arm. ms., déclare avoir vu les armes de Malvenda « dans de vieilles tapisseries, venant de [No. André de Malvenda, protonotaire apostolique, mort en 1499], représentant le massacre des enfants de Bethléem. Elles étoient dans le haut de la bordure de chaque pièce. Cette tapisserie étoit tendue à la chambre des Comptes à Genève. L'écu couvert d'un chapeau avec trois houppes ». Cette pièce faisait partie d'une suite de cinq tapisseries à ses armes, dont deux vertes pour les jours ordinaires, et deux représentant l'adoration des Mages et celle que nous avons décrite en premier lieu, pour les jours de solennité. (Senebier; Archinard.)
L'inventaire de St-Pierre de 1535 cite encore un bâton d'argent aux armes Malvenda. (Archinard.)
Un vitrail (MAH), jadis à St-Pierre, donné à la cathédrale par le même personnage en 1487. Il représente l'image de saint Jacques le Majeur, ayant à ses pieds l'écu aux armes du donateur. Tenants: Deux anges. (W.D.: Anciens vitraux de St-Pierre et leur restauration, *Genava* III.)
Un sceau dont l'écu est aux armes de Malvenda, entouré d'une banderole portant « :: S · ANDREAS · DE · M.....», en caractères gothiques. Sceau de No. André de Malvenda, 1489. (A.H.S., XL (1926); Arm. V.)
La pierre tombale d'André de Malvenda, mort le 21 juillet 1499, primitivement à St-Pierre, près de l'autel de St-Maurice. Le chanoine est représenté en costume de chœur, ayant sous ses pieds un chien étendu, et au-dessus de la tête, un chapeau à trois houppes. Dans les angles supérieurs les armes Malvenda. Inscription en lettres romaines: REVERENDUS PATER DOMINUS ANDREAS DE MALVENDA | UTRIUSQUE IURIS DOCTOR ET SEDIS APOSTOLICE PROTHONOTARIUS AC HUIUS INSIGNIS ECCLESIE CANONICUS ET CANTOR | DEFFUNCTUS OCCUBAT IN TUMULO. ORATE | DEUM PRO EO. MIGRAVIT E SECULO ANNO SALUTIS 1499 DIE 21 MENSIS IULII. (W.D.: P.S., n° 464.)
La pierre tombale de Gondizalve de Malvenda, B.G., mort le 25 août 1505 (St-Pierre). Dès l'origine à 1906, dans la nef, en face de l'entrée, elle est actuellement adossée contre le mur du bas-côté nord, seconde travée. Elle est très effacée, la décoration centrale a complètement disparu. Un ancien dessin de M. Mayor nous la restitue et nous permet de voir les armes Malvenda au centre, sommées d'un casque et de lambrequins effacés. Aux quatre angles un écu, soit: aux angles supérieurs, à dextre Malvenda; à senestre un écu parti, à dextre Malvenda et à senestre de Pesmes: un gonfanon (d'azur au gonfanon d'or). Aux angles inférieurs Malvenda-de Pesmes et Malvenda. Légende en lettres gothiques en grande partie disparue et très incomplète: Hic iacet nobilis Gondissalvus de Malvenda burgensis gebennensis et mer... / ... dictus nobilis Gondissalvus die 25 mensis augusti 1505 et dicto anno m die mensis... (W.D.: P.S., n° 473.) No. Gondizalve de Malvenda, B.G., avait épousé No. Marie de Pesmes, fille de No. Jean, C.G., conseiller des L 1477, premier syndic 1479, et nièce de No. Pierre de Pesmes, C.G., sgr. de Brandis. (AEG: Reconnaissance de dot, 10 juin 1485, Braset, not.) Elle était encore vivante le 4 février 1538.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 16, 18, et n° 87, f° 74. — G.G.G. — Arm. V. — A.H.S. XL. — W.D.: P.S. — E.-L. Dumont: Gén. de la famille de Malvenda; Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrits). — Spon. — Senebier. — De la Corbière. — Flournois. — Galiffe. — Besson: Mémoires pour l'hist. du diocèse de Genève. — Mercier: Chapitre de Genève. — H. Naef: Origines de la Réforme à Genève. — D.H.B.S.

MALVESIN

Voir planche

Famille de Mens dans le Trièves (Dauphiné), à laquelle appartient Moïse Malvesin, avocat à Grenoble, mort à Genève le 19 novembre 1712, père de Pierre, vers 1681-1753, reçu B.G. le 5 avril 1702. La famille s'est éteinte en la personne d'Amélie-Théodora, femme de Jean Mussard, C.G., décédée le 1er février 1867, arrière-petite-fille du B.G. de 1702.

A une autre branche se rattache Alexandre Malvesin, fils de Salomon, commerçant en toilerie, reçu B.G. le 28 août 1742; sa descendance s'éteignit en la personne de son fils Jean-Louis, mort le 21 septembre 1811.

Armes: PARTI DE GUEULES ET D'AZUR SEMÉ DE CROISETTES D'ARGENT, A UNE TÊTE DE MAURE, TORTILLÉE D'ARGENT ET BROCHANT SUR LE TOUT.
(Naville-Rilliet)

Sources: D'après l'auteur cité ci-dessus « Leurs aïeux [ceux des deux B.G.] étoient gens de robe, mais de la basse robe, à ce que portent les conclusions du Procureur général en 1702 ». Il ajoute: « Ils ne connoissoient point d'armoiries qu'ils eussent apportées de France, mais le fils de Pierre avoit adopté celles des Malvicini d'Italie, qui sont [voir la description] ». Naville-Rilliet nous paraît être dans l'erreur, car les Malvicini d'Italie portent des armes différentes.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 74. — Gal.: Not. gén. VII.

MANDOLLAZ, de

Le nom de cette famille était en 1336 Mandala, puis Mandola en 1352, par la suite Mandolla, de Mandolle ou de Mandollaz. Au XIVe s., des membres de cette famille étaient notaires à Annecy; dès la fin du XVe s., ils sont qualifiés nobles et devinrent dès le XVIe s. sgrs de Cernex, la Motte, la Croix en Bornes et des Bochilles en Faucigny. No. Mermet « De Mandella », lieutenant du vidomne de Genève, est reçu B.G. le 2 septembre 1491. Il ne paraît pas avoir fait souche dans cette ville. La famille s'est éteinte vers 1700.



Armes: D'OR A LA BANDE D'AZUR CÔTOYÉE DE DEUX COTICES DE GUEULES.

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 73, cite un cachet, qu'il date de 1535 et dont l'écu porte les armes Mandollaz, cachet de François de Mandollaz, procureur fiscal de l'évêché 1528.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe XXXII, 41, au MAH, n° 1714), ovale 20 × 17 mm., XVIe s. Ecu ovale dans un cartouche Renaissance, aux armes Mandollaz. Sceau de François de Mandollaz, 1586, aumônier de l'abbaye de St-Lambert.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — Foras III. — D.H.B.S. (sous Mandallaz).

MANGE

Voir planche

Famille de Rougemont (Vaud), à laquelle appartient Isaac-Albert feu Marc-François Mange, H.G. le 8 décembre 1744. Son fils Marc-Samuel, 1745-1807, pasteur, est reçu B.G. le 7 juin 1785.

Armes: D'ARGENT AU LION PASSANT DE GUEULES, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ D'UN CŒUR D'OR ENTRE DEUX ÉTOILES D'ARGENT.
(Arm. V.)

Variante: D'ARGENT AU LÉOPARD LIONNÉ DE GUEULES SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CŒUR D'ARGENT ENTRE DEUX ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet)
Toutefois cet auteur dessine dans son arm. ms. « un lion léopardé », c'est-à-dire passant. (Foras: *Le Blason.*)

Sources: Un cachet de « Mange, receveur », 1785 (AT Echallens). Une marque à feu fin XVIIIe s., au Musée du Vieux-Montreux, I·M sans la ligne du chef, molettes à cinq rais au lieu des étoiles. (Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 74. — G.G.G. — Arm. V. — Heyer. — AEG: Reg. Hab.

MANGET

Voir planche

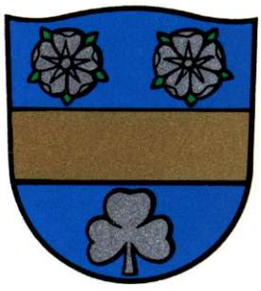
Jean Pousse « alias Menget », de Beaumont en Genevois, reçu B.G. le 17 janvier 1466 et Pierre Manget, feu Thivent, natif du Pont d'Arve (Genève), reçu B.G. le 10 mars 1601. A l'une de ces branches appartiennent: Jean-Jacques, 1652-1742, médecin célèbre, du CC 1704, qui publia entre autres: *Bibliotheca medico-practica*; *Bibl. pharmaceutico-medica*; *Bibl. chirurgica*, etc. Daniel Le Clerc, autre savant genevois, collabora quelquefois avec lui. Jacques-Louis, né en 1874, professeur de littérature en France, inspecteur de la librairie de Paris sous le gouvernement impérial. Il publia la *Revue genevoise* en 1819, etc.

Armes I: D'AZUR AU SAUTOIR RÉTRÉCI D'OR, FLANQUÉ DE DEUX ÉTOILES A SIX RAIS DU MÊME.
G.G.G. donnent les étoiles à cinq rais.

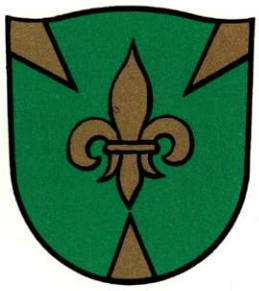
Cimier: Deux bras armés d'or, aux mains d'argent, tenant chacun une épée d'argent à la garde d'or. Les épées sont croisées en sautoir. (Naville-Rilliet)

Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, SOMMÉ D'UN GEAI DE SABLE, ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE MAIN DEXTRE D'ARGENT POSÉE EN PAL.

Sources: Les armes I sont celles qui furent portées par la famille Manget. Naville-Rilliet dit à ce sujet: « Je les ai vues au cachet de Jacob Manget, cap. des houlans, au service de Prusse, écrivant au M.C. en 1741, au sujet de l'héritage de Leonard Manget, son père, et de Jean Jaques Manget, son ayeul ».
Le même auteur parlant de Jean-Jacques Manget, 1652-1742, l'illustre médecin, et de Jean-Jacques, 1716-1789, son petit-fils, aussi médecin, ajoute: « ce dernier portoit des armes parlantes qu'on lui avoit fabriquées [armes II], Man-geay ».



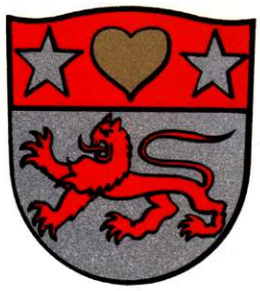
MALLET



de MALVENDA



MALVESIN



MANGE



MANGET



MANLICH



de MANOËL
de VÉGOBRE



MARCET



MARCHAND



MARCOMBES



MARGOT



MARIN



MARITZ



MARTIN I



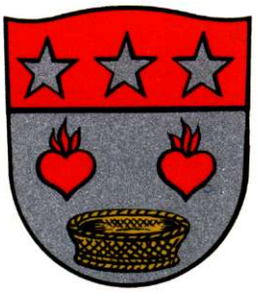
MARTIN II



MARTIN III



MARTIN IV



MARTIN V



MARTINE



de MARTINES

Un cachet (MAH, n° 985), cire rouge, rect. à pans coupés, XVIII[e] s. Ecu aux armes II, dans un cartouche. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un demi-vol. Lambrequins. Très belle gravure. Sans aucun doute cachet de Jean-Jacques Manget, 1716-1789, C.G., médecin, s.d.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire noire, rect. 16 × 14 mm. XIX[e] s. Ecu aux armes I surmonté du cimier. Cachet Manget, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 74. — G.G.G. — Sordet. — Gautier: Méd. — D.H.B.S.

MANLICH

Voir planche

Famille originaire d'Augsbourg (Bavière), à laquelle appartiennent No. Jacques « Maly », ffeu Matthieu, B.G. le 26 juin 1517, et son frère Matthieu « Maly », B.G. le 26 novembre 1538 « ayant heuz regard en ce qu'il az bien servy laz Ville ». Ce dernier fut anobli par Ferdinand I[er], roi des Romains, par lettres datées d'Aix-la-Chapelle, le 20 décembre 1538. Son fils Jacques, mort en 1602, un des plus marquants de cette famille, qui donna un membre du LX et deux du CC. Il fut syndic 1583, 1587, 1591, 1597, chargé de la garde de la ville pendant la guerre de 1589, envoyé en mission à Berne 1589. La famille s'éteignit à Genève au XVII[e] s.
Christophe, frère du précédent, acquit au Pays de Vaud les sgries de Daillens 1560 et de Bettens; B. de Berne 1571, il est l'auteur de la branche bernoise qui se divisa en deux rameaux avec ses petits-fils, B. de Lausanne (bourgeoisie renouvelée en 1689): Joseph-François, sgr de Daillens (éteint vers 1685), et Nicolas, sgr de Bettens (éteint en 1791).

Armes: COUPÉ, DE SABLE AU LION PASSANT D'OR, ET D'OR A LA DEMI-ROUE DE MOULIN DE SABLE MOUVANT DU TRAIT DU COUPÉ.

Casque grillé avec une couronne royale d'or.
(Lettres d'anoblissement.)

Variante I: Un léopard, au lieu du lion.

Variante II: « COUPÉ, AU 1[er] DE SABLE AU LÉOPARD LIONNÉ D'OR, AU 2 D'OR A LA DEMI-MEULE DE MOULIN DE SABLE. Lambrequins: Or et sable. Cimier: Un lion d'or issant. »
(Naville-Rilliet)

Variante III: COUPÉ, AU 1 UN LION ISSANT, ET AU 2 UNE ROUE.

Cimier: Un lion issant.
(Galiffe: *Not. gén.* I)

Sources: La minute des lettres d'anoblissement de 1538, conservée à Vienne, au Bundeskanzleramt. (Fréd.-Th. Dubois, dans: A.H.S. XLIII (1929), p. 84, qui corrige H.D.: L.N., XXXI (1917), p. 57). La pierre tombale, aux armes Manlich sans casque, de Georges Manlich, 1660-1751, sgr de Bettens, à l'église de St-François à Lausanne *(Ibid.)*.
Un cachet, à la variante I, au nom de Manlich, 1590 (G.G.G.). La variante II a été portée par Jacques, syndic.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 74. — G.G.G. — H.D.: L.N. — A.H.S. XLIII. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

MANOËL de VÉGOBRE, de

Voir planche

Famille des Cévennes, à laquelle appartient Charles de Manoël, sr de Végobre, natif de La Salle, « diocèse d'Alais en Languedoc », avocat, ffeu No. Etienne, sr de la Blaquière, reçu B.G. le 21 avril 1761, avec ses fils Louis, âgé de huit ans, et Jean-Etienne, de quatre ans, tous deux nés à Genève. L'aîné Louis, 1752-1840, plus connu sous le nom de Végobre, fut avocat, membre de l'Assemblée nationale 1793. Il fut instituteur à Etoy (Vaud) et, à son retour à Genève, membre du Conseil Représentatif, dès sa formation. Il publia une notice sur la vie et les travaux de F.-A. Naville et a beaucoup travaillé au développement des sociétés et institutions artistiques de Genève. La famille Manoël de Végobre s'est éteinte en la personne de Louis-Charles-Adrien, mort à Corsier près Genève le 4 mai 1908.

Armes: « DE GUEULES AU DEXTROCHÈRE, ARMÉ, AILÉ D'OR, C'EST-A-DIRE AYANT DEUX AILES AU BRAS ÉTENDUES EN PAL, TENANT UNE ÉPÉE D'OR EN PAL. »
(Naville-Rilliet)
G.G.G. donnent l'épée d'argent.

Variante I: UN AVANT-BRAS ALÉSÉ POSÉ EN FASCE AYANT DEUX AILES EN PAL. (Champ de gueules.)

Variante II: DE GUEULES A UN SENESTROCHÈRE D'OR, AILÉ DU MÊME, TENANT UNE ÉPÉE D'ARGENT GARNIE D'OR, EN PAL.
(Rietstap)
Grenus donne le dextrochère d'argent.

Sources: Selon Naville-Rilliet, « Ils prétendent être issus de l'illustre maison des Manoel d'Espagne, et en portent les armes qui sont (voir description) ».
Trois cachets, cire rouge, ovales 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu de forme tourmentée à la variante I, dans un cartouche Rocaille orné de fleurs et de feuillages. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins très petits. Très fine gravure. Cachets de Pierre-Henri Manoël, ffeu Pierre, né à St-André de Valborgne, dépt du Gard (France). Testament en portf., 24 mai 1798. (AEG: vol. 45.)
Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale, fragment. Ecu ovale aux armes Manoël de Végobre, l'émail du champ est indiqué, surmonté d'une couronne à neuf perles. Cachet Manoël de Végobre, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 74. — G.G.G. — AEG: H.D.: Gén. Mss. hist. 271/5, p. 172; E.C., XIX[e] et XX[e] s. — D.H.B.S.

MARCEAU

Paul Marceau, natif de Castres en Languedoc, imprimeur, est reçu B.G. le 1[er] janvier 1610, avec ses enfants Jean et Daniel. Il fut emprisonné à Lyon pour avoir introduit dans cette ville des livres imprimés avec l'indication d'origine *Anvers*.



Armes: UNE TOUR SURMONTÉE D'UNE ÉTOILE ACCOSTÉE DE DEUX AUTRES ET SOUTENUE D'UN MONT D'OÙ SORTENT DEUX ROSES TIGÉES ET FEUILLÉES. (Emaux inconnus.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 75. — Gaullieur: Etudes. — D.H.B.S.

MARCET

Voir planche

Famille de Meaux en Brie, à laquelle appartiennent Pierre ffeu Thomas Marcet, B.G. le 9 août 1557, et François, reçu B.G. le 8 août 1578 avec François son fils et Isaac « Marcetz ». Elle a donné huit membres du CC dont un du Petit Conseil (Naville-Rilliet). Jean, C.G., se fixa à Vevey et devient B. de cette ville en 1645. Sa descendance disparaît dans la seconde moitié du XVIII[e] s. En 1719, Paul et Isaac, C.G., achetèrent le fief de Mézières à Coppet; leurs descendants portèrent le nom de Marcet de Mézières; le domaine fut revendu en 1799.
Il nous faut citer: Alexandre, 1770-1822, D[r] médecin, naturalisé anglais 1800, médecin et professeur de chirurgie à Londres, fondateur de la Société médico-chirurgicale de Londres; il se voua par la suite exclusivement à la chimie; il rentra à Genève en 1815, fut du Conseil Représentatif la même année et retourna à Londres où il mourut. Sa femme Jeanne, née Haldimand, publia de 1805 à 1847 de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique. La famille s'est éteinte en la personne d'Alexandre Marcet, allié de Saussure, ingénieur, mort à Londres le 21 mars 1903.

Armes I (1629): D'OR AU SAUTOIR ALÉSÉ DE GUEULES, CHAUSSÉ-ONDÉ D'AZUR.



Armes II: « UN MARS OU BUSTE DE GUERRIER VÊTU D'AZUR, TENANT DE LA DROITE UN SABRE [en barre], AYANT AU BRAS GAUCHE UN BOUCLIER ROND AVEC UNE POINTE, ISSANT D'UN CEP DE VIGNE DE SINOPLE » FEUILLÉ ET FRUITÉ selon G.G.G.
(Naville-Rillict)

Sources: Cet auteur donne une définition légèrement différente des armes I, soit: D'or chaussé-ondé d'azur, l'or chargé d'un sautoir alésé ou croix de Saint-André, de gueules, avec deux clous de même à chaque bras du sautoir. Il ajoute: « les Marcet depuis fort longtemps [1629] portoient les armes de la maison de St-André, à cause de l'alliance de Jean Marcet, fils de François, leur auteur, avec Judith de St-André ».
Les armes de Saint-André reconnues par Charles-Quint étaient concédées à la façon allemande aux représentants des deux sexes de cette famille. L'extension aux descendants des femmes est excessive, mais les dites armes furent reconnues aux Marcet par le Conseil de Genève en 1770. (G.G.G.)
« En 1705 Isaac Marcet donna à la Coulouvrenière une médaille sur laquelle étoient gravées des armes parlantes, assez ridicules, un Mars » [etc.] (Armes II).
En 1670, Samuel Marcet se sert d'un cachet à ses armes, qui pourrait être une variante des armes II, soit: Un cep de vigne sur son échalas, mouvant d'une terrasse alésée, accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 75. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S., II et VI. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Marcet (manuscrit). — Montet. — D.H.B.S.

MARCHAND

Voir planche

Nom de famille répandu dans la région de Genève, où l'on compte dix-sept réceptions à la bourgeoisie de 1448 à 1792 et de nombreuses naturalisations au XIX[e] s. A l'une d'elles, venue de Collonge-la-Cluse au Pays de Gex, appartiennent Amed Marchand, ffeu Etienne, H.G., maître horloger, Jean-Pierre, son fils, natif, âgé de 30 ans, et « Amed Marchand, son neveu et filleul, aagé de 10 ans, natif, fils de Jean Pierre, qui est né à Marseille », tous reçus B.G. le 22 janvier 1726. Selon Naville-Rilliet, cette famille a donné un membre du CC.

Armes I: D'OR A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE D'UN CROISSANT MONTANT D'OR.
(Naville-Rilliet)
Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'OR CHARGÉE D'UNE FASCE DE GUEULES, SURCHARGÉE D'UNE TÊTE DE VACHE D'OR ENTRE DEUX CROISSANTS D'ARGENT, ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES DU MÊME POSÉES 2 ET 1.
(G.G.G.)
Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — D.H.B.S.

MARCOMBES

Voir planche

Famille noble d'Auvergne, à laquelle appartient No. Isaac Marcombes, sgr de Marcenat en Auvergne, reçu B.G. le 25 juin 1647, avec ses fils Elie et Isaac. Elle a donné trois membres du CC, ainsi qu'un contrôleur des travaux publics, 1727 puis procureur général 1734, soit Isaac, 1682-1764, petit-fils du premier Isaac cité. Elle s'est éteinte avec Elisabeth Marcombes, C.G., morte à Genève le 21 octobre 1803, arrière-petite-fille du premier Isaac.

Armes: D'OR AU CHEF COUSU D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS MERLETTES (ou TROIS COLOMBES) DE GUEULES POSÉES SUR LE TRAIT.
(Naville-Rilliet)
Variante I: LES MERLETTES DE SABLE.
(G.G.G.)
Variante II: D'OR AU CHEF COUSU D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS OISEAUX DE GUEULES.
(Rietstap)
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 75. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

MARCOSSEY, voir FOURNIER DE MARCOSSEY

MARE

Famille de Serres en Dauphiné, à laquelle appartient Antoine, emballeur, admis H.G. le 6 novembre 1716. Ses deux fils, natifs, maîtres monteurs de

boîtes, sont reçus B.G.: Daniel «Marre» avec «Jaques et Jaques Daniel ses fils majeurs, George André Samuel et Louis ses fils mineurs et mariés, et Daniel fils dudit Jaques», le 6 juillet 1770, et le 28 juin 1775, «Jean Mare» avec son fils mineur Jean-Jacques.



Armes: UN CŒUR ENFLAMMÉ, PERCÉ DE DEUX FLÈCHES MISES EN SAUTOIR.
(Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet aux armes Mare apposé sur une lettre de Jacques Mare adressée à Simon L'Huillier, 22 septembre 1795. (Société d'Histoire: Mss. L'Huillier.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 79; Reg. Hab. — S.H.

MARGOT

Voir planche

Famille de Ste-Croix (Vaud), qui descend de la famille Criblet, citée à la fin du XIV[e] s. François Criblet dit Simon est mentionné en 1456, et Pierre Simon dit Margot, en 1451 (Arm. V.). Une branche de cette famille a été reçue bourgeoise de Vuitebœuf en 1677.

Jean-Louis-Henri Margot, monteur de boîtes, âgé de 25 ans, d'origine vaudoise, est N.G. le 23 décembre 1840. Pendant le XIX[e] s., plusieurs personnages de ce nom furent N.G.

Armes: D'OR A L'ANILLE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN ANNEAU ET EN POINTE D'UNE DEVISE ALÉSÉE, LE TOUT DE SABLE.

Sources: L'Arm. V. cite un cachet du XIX[e] s. dont l'écu porte les armes Margot, un autre cachet du XIX[e] s. avec cette différence que le champ est de gueules, etc. Plusieurs variantes.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849.

MARIN

Voir planche

Selon Naville-Rilliet, famille originaire d'Orange et de St-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, à laquelle appartient Mathieu Marin, ffeu Louis, reçu B.G. le 24 février 1692, avec son fils Louis. Elle s'est éteinte à Genève en la personne de sa fille Françoise-Marguerite, femme de Jean-Georges Vernes, B.G., décédée le 1[er] janvier 1780.

Armes: COUPÉ-ONDÉ D'OR AU LION ISSANT DE GUEULES, ET D'AZUR AU COUPEAU DE SINOPLE.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 10, au MAH). Ecu aux armes Marin. Cachet que nous n'avons pas retrouvé et qui fut celui de Mathieu Marin, B.G., ffeu Louis, et de feue Marie Chamier, de St-Paul-Trois-Châteaux, 1719.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 76. — Gal.: Not. gén. VII.

MARITZ

Voir planche

Famille de Saas en Valais, dont le nom était Mauritz, etc., ou Maurice, émigrée avec Jean pour cause de religion à Berthoud (Berne) dont elle acquit la bourgeoisie en 1533. Elle a donné de nombreux fondeurs de canons à Berthoud, à Genève, à Berne, en Alsace et en Hollande.

Le rameau genevois a pour auteur Jean Maritz, 1680-1743, inventeur d'un grand perfectionnement en 1704: le coulage plein des canons suivi de leur forage horizontal; venu à Genève en 1723, il y fit trente-deux canons; il améliora le service hydraulique en transformant la machine, en y établissant une seconde et en changeant la canalisation conduisant l'eau aux fontaines publiques et à des fontaines de particuliers 1727-1732; il fut reçu H.G. avec ses deux fils le 4 septembre 1731. Son fils Samuel, 1705-1786, qui fut son collaborateur, inventa en 1739 une machine pour scier les pieux du port, il fut reçu B.G. le 10 mai 1740, avec son fils Jean, gratis «vu tous les services rendus à la Chambre des Comptes tant par rapport (à la dite machine) dont il n'a rien voulu exiger, de même que de ce qu'il a fait pour la cloche du Temple Neuf» [à la Fusterie]; établi à Berne dès 1748, il fondit au moins cent cinquante canons, la plupart pour Berne, pour Genève, pour Bâle, pour Bienne. Il laissa deux fils. David, fixé à Genève, n'eut pas de descendance. Le cadet, Jean, 1738-1807, après quelques années à Strasbourg et à Barcelone, se fixa à La Haye où il organisa une fonderie. Jean, 1711-1790, frère de Samuel cité, ayant abjuré, fut nommé par Louis XV commissaire des fontes de l'artillerie de France, fut chargé de réorganiser les fonderies de Strasbourg, Douai, Rochefort et Ruelle et nommé inspecteur des fontes et forges de la marine de France 1755. Il créa les fonderies de Barcelone et de Séville sur la demande de Charles III d'Espagne qui le récompensa en le créant maréchal de camp, avec un don de 320.000 livres. Le 21 juin 1755, Louis XV lui avait octroyé des lettres de noblesse et le titre de baron, en même temps que le cordon de l'ordre de St-Michel. Son fils mourut sans descendance.

La famille existe à Berthoud et à Aarau. Il y eut une descendance du premier Jean à Küstrin (Prusse).

Armes I: D'AZUR A LA CROIX D'ARGENT.

Variante I: DE SINOPLE A LA CROIX D'ARGENT.

Variante II: DE SABLE A LA CROIX D'ARGENT.

Armes II (1755): DE SABLE A LA CROIX D'ARGENT, CANTONNÉE DE QUATRE CANONS D'OR.

Variante III: DE SABLE A LA CROIX D'ARGENT, CANTONNÉE DE QUATRE CANONS DU MÊME.

Sources: Les armes I sont peintes au Rittersaal de Berthoud, (H. Deonna, dans *Genava* II, 1924.)
Un ex-libris, vers 1750, à la variante I, au nom de « Sam^el Marits », 1705-1786.
La variante II est donnée par H. Deonna (*Genava* II) à la branche de Hollande.
Le diplôme de 1755; les armoiries entourées du collier de l'ordre de St-Michel. (H. Deonna: L.N., A.H.S. XXXII (1918), p. 25.)
Un ex-libris, vers 1760, portant un écu à la variante III, entouré du collier de l'ordre de St-Michel, à attribuer à Jean Maritz, 1711-1790. (L. Fulpius: Ex-l., n° 107; Wegmann, n° 4619, qui indique par erreur un champ de gueules.) La gravure ne permettant pas de lire le métal des canons, on pourrait lire or, et ce ne serait donc pas une variante des armes II.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 105. — H.D.: L.N. et dans Genava. — Arm. Val. — Wegmann. — L.F.: Ex.-l. — H.D.: La famille Deonna et ses alliés. — D.H.B.S.

MARTIN I

Voir planche

Famille de Sionnet près Genève, dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Martin, possessionné à Compois en 1368. Deux de ses descendants acquirent la bourgeoisie de Genève: Nicod, le 24 mai 1504 et Girard, vers 1553-1593, boulanger, le 11 mai 1579. La descendance de ce dernier a donné huit membres du CC, deux au Conseil Représentatif. Il nous faut citer Jean-Ami, 1736-1807, dit Martin-Gourgas ou Martin l'aîné, pasteur à Chêne 1763, à Genève 1766, à Vandœuvres 1770, à Genève 1778, président du Consistoire 1804; assista au sacre de Napoléon et présida la réunion des présidents des consistoires de France. Il est l'auteur de plusieurs publications religieuses. Son fils Théophile, 1763-1808, D^r en droit, professeur de droit public à l'Académie 1788-1795, membre de la Commission et des Tribunaux révolutionnaires 1794. A la branche cadette se rattachent Jean-Antoine, 1759-1829, châtelain de Peney 1792, du Conseil Représentatif 1814-1819; Jacob, 1757-1828, conseiller d'Etat 1815-1823; Alexandre-Louis, 1786-1826, du Conseil Représentatif 1814-1822, 1824-1826. Claude-Etienne, 1748-1823, dit Martin d'André (par suite d'une ordonnance du gouvernement français du 18 février 1818), président du Tribunal de commerce à Paris, censeur de la Banque de France, fut anobli et créé chevalier de la Légion d'honneur par Louis XVIII, le 25 juillet 1817, avec addition à ses armoiries. La famille s'est éteinte en la personne d'Adélaïde-Pauline, femme de François-Auguste Girod, juge, morte le 19 janvier 1890.

Armes anciennes: D'AZUR AU LION D'ARGENT.

Armes II (1817): D'AZUR AU LION D'ARGENT TENANT DANS SA GUEULE UNE BALANCE D'ARGENT.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 76. — G.G.G. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXIII (1919), p. 33. — Révérend I, t. 3; II, t. 5; Album, pl. 77. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

MARTIN II

Voir planche

Famille venue de Metz en Lorraine, à laquelle appartient Jean-Nicolas Martin, dit capitaine La Martine, reçu B.G. le 3 mai 1594, gratis « attendu les bons services qu'il a fait au public au port des armes, singulièrement à la prise du fort de Versoye ». Il est décédé à Genève le 13 décembre 1628, âgé de 67 ans.

Armes: DE GUEULES A TROIS PISTOLETS D'OR POSÉS EN PAL 2 ET 1, LE CANON TOURNÉ VERS LA POINTE.

Sources: Naville-Rilliet, qui en donne les émaux et écrit au sujet de Jean-Nicolas, B.G.: « J'ai vu son sceau à son testament en 1622 », portant les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 76. — G.G.G. — AEG: E.C., XVII^e s. — D.H.B.S.

MARTIN III

Voir planche

Jean Martin, ffeu Jean, « natif de Bretigny au balliage de Gex », H.G., fournier, est reçu B.G. le 20 mars 1640. Selon Naville-Rilliet, il fut « la tige d'une famille séparée en deux branches, de laquelle étoit Abraham Martin, membre du CC, en 1788. Ils croient avoir une origine commune avec ceux [de Sionnet] qui les reconnoissent pour parens par tradition. Cependant ils portent des armes différentes. »

Armes: D'ARGENT AU COQ DE GUEULES, CRÊTÉ, BECQUÉ ET ARMÉ D'OR.

Cimier: Un coq de gueules.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'OR AU COQ DE GUEULES.
(G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 76. — G.G.G. — D.H.B.S.

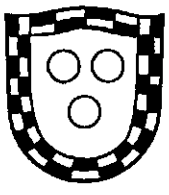
MARTIN IV

Voir planche

Famille originaire de Tulette en Dauphiné, à laquelle appartient Jean Martin, 1706-1758, maître et marchand confiseur, « réfugié en cette Ville dès l'âge de 14 ans », reçu B.G. le 15 janvier 1744. Sa descendance s'est distinguée dans le domaine des sciences morales et dans l'Eglise protestante. Il nous faut citer parmi les nombreuses personnalités qui l'illustrèrent: Jean-François, 1745-1800, dit Martin-Rey ou Martin le jeune, pasteur à Chancy 1773, au

Pt-Saconnex 1779, à Genève 1780, cassé par le Tribunal révolutionnaire et rétabli 1794; Alexandre-Jean-Charles, 1791-1861, avocat 1816, auditeur 1819-1821, procureur général 1827-1833, juge à la Cour de justice 1833-1838, du Conseil Représentatif 1821-1839; Alexandre-Jules, 1822-1887, avocat, professeur de droit commercial à l'Université 1873-1886, recteur 1876-1878 et 1884-1886, député à la Constituante 1862, au Grand Conseil 1862-1870, 1878-1880, président 1866 et 1867; Alfred-Henri, 1847-1927, avocat, professeur de droit civil à l'Université 1884-1922, recteur 1894-1896 et 1904-1906, auteur de nombreuses publications. Il joua un grand rôle au sein de l'Eglise nationale protestante. Son fils Frédéric, 1872-1942, avocat, fut député au Grand Conseil 1910-1936, conseiller d'Etat 1930-1933, conseiller aux Etats 1933, 1935 et 1939. La famille Martin est encore représentée à Genève.

Armes I: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet)



Armes II: D'AZUR A TROIS BESANTS D'ARGENT, POSÉS 2 ET 1, A LA BORDURE ÉCHIQUETÉE DE SABLE ET D'OR DE DEUX TIRES.
(Gal.: Not. gén. V)

Supports: Deux lions.

Devise: NIHIL DESPERANDUM.

Sources: Naville-Rilliet est le seul auteur à citer les armes I qui sont réellement les armes Martin, mais donne une définition héraldique impossible: il indique le même émail pour le champ et les étoiles (gueules). Les armes II furent celles de la famille de Ferre à laquelle appartenait No. Marianne, 1719-1802, fille de No. François et femme de Jean Martin, B.G., cité. Elles furent portées assez longtemps par leurs descendants qui par la suite reprirent les armes I.
Galiffe, dans ses arm. mss. n° 86, 18 et n° 87, f° 76, inverse les émaux des armes I.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 14 × 11 mm., XIX[e] s. (?). Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Cachet Martin, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 15 × 12 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un panache de plumes d'autruche. Lambrequins. Très fine gravure. Cachet Martin, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rond 14 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins très courts. Supports. Toute la composition repose sur une console faite de deux dalles, la seconde plus courte. Gravure très fine. Cachet Martin, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 17 × 14 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé. Lambrequins très courts. Supports. Devise. Jolie composition finement gravée. Cachet Martin, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 29 × 23 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, émaux non indiqués, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins très courts. Supports. La composition repose sur une console décorée d'une tenture faisant trois drapés lesquels sont ornés de franges et séparés par des glands. Jolie gravure. Cachet Martin, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 29 × 23 mm., XIX[e] s. Même sujet d'un module plus petit. Cachet Martin, s.d.
Un ex-libris de M. Paul-Edmond Martin aux armes I, avec la devise: NIHIL DESPERANDUM (coll. de la BPU).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — D.H.B.S. — Paul-E. Martin: Notice sur la famille Martin (de Tulette).

MARTIN V

Voir planche

Famille établie à Citelles près Montélimar puis à Montélimar en Dauphiné, dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Martin, né vers 1580. Elle se fixa à Genève en la personne d'Etienne-Antoine, 1707-1790, ffeu Jacques, marchand, reçu H.G. le 15 février 1754 puis B.G. le 10 février 1755, avec son fils Georges-Louis, âgé de 2 ans et 7 mois. Elle a donné un adjoint au CC sous l'ancien régime, un membre du Conseil Représentatif sous la Restauration, et du XIX[e] s. à nos jours des députés au Grand Conseil et un maire. Parmi les nombreuses personnalités il nous faut citer: Charles-Alexandre, 1790-1876, agronome, connu sous le nom de Martin-Labouchère, qui s'occupa avec succès de l'amélioration des races chevalines, bovines et porcines du canton de Genève, et aussi de l'introduction de cultures sarclées; Alexandre-Charles, 1843-1934, pasteur à Jussy 1869, à Genève 1879-1910, auteur d'écrits théologiques, historiques et de sermons; Marc-Edouard, 1844-1931, dit Martin-Du Pan, D[r] médecin à Paris 1875, député au Grand Conseil 1880-1882; Jacques-André 1869-1944, pasteur aux Eaux-Vives 1901, cap.-aumônier du 5[e] rgt d'infanterie 1900-1913. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU PANIER D'OSIER AU NATUREL ACCOSTÉ DE DEUX CŒURS FLAMBANTS DE GUEULES, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.
(A.G.S.)
Naville-Rilliet donne un « panier d'osier long » de gueules.

Variante: LE PANIER PLAT AU NATUREL (composition de H. Deonna).

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Martin, surmonté d'un casque grillé tourné à senestre. Cimier: Un panache de plumes d'autruche. Lambrequins très importants. Jolie gravure. Cachet Martin, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 76. — R.G.S. Ge. I. — A.G.S. V. — P.-E. Schazmann: La « gent » Martin (de Citelles), Genève 1752-1952, dans G.S. — Montet. — Jean Martin: Charles Martin père et fils. — D.H.B.S.

MARTINE, (de)

Voir planche

Primitivement Martini (D.H.B.S.). Famille de Manosque en Provence, à laquelle appartient Philibert ffeu Sp. Antoine Martine, reçu B.G. le 25 avril 1606.

Elle a donné sous l'ancien régime plusieurs magistrats et cinq membres du CC dont un du Petit Conseil et syndic. Daniel, 1649-1727, fut chargé des affaires de Genève à Paris dès 1692; agent de Brandebourg-Prusse à Paris 1701-1708; résident de Hanovre à Paris 1706/07-1723/24; agent de Hesse-Cassel en France 1699-1714, résident 1714-1716, envoyé extraordinaire 1716-1726; agent de France au Wurtemberg 1706-1718, résident 1718-1723; envoyé extraordinaire de France en Hesse-Darmstadt 1723. Gédéon, 1671-1748, fut syndic 1740, 1744, 1748, Jacques-Daniel, 1762-1846, littérateur, membre du Conseil législatif 1796, semble avoir été le dernier de la famille.

Armes I: UNE FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DES LETTRES I ET M ET EN POINTE D'UN CROISSANT VERSÉ.

Armes II: D'AZUR A DEUX FASCES D'OR ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN MARTINET (OISEAU) ENTRE DEUX ÉTOILES, EN ABÎME D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE, LE TOUT D'ARGENT.

Variante I: En pointe un cœur à la place de l'étoile.

Variante II: En chef un cœur à la place de l'oiseau et en pointe une étoile à la place du cœur.

Sources: Les armes I sont données par Galiffe, arm. ms. n° 87, f° 75, à Jacques Martine, ffeu Philibert, 1654.
Les armes II sont données par G.G.G. d'après Galiffe et Grenus. Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 30, au MAH, n° 2093), cire rouge, octogone 17 mm., XVII[e] s. Ecu portant la variante II, dans un cartouche. Casque grillé tourné à dextre. Petits lambrequins. Style de la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet de Gédéon Martine, C.G., not., 1698.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 206), cire noire, ovale 29 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante I, surmonté d'un casque grillé et couronné, posé de face. Lambrequins. Supports: Deux aigles. Toute la composition repose sur une console. Très belle gravure finement exécutée. Cachet Martine, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f°[s] 75, 76. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Repertorium diplomat. Vertreter I et II. — D.H.B.S.

MARTINENGO

Voir planche

Celse-Maximilien Martinengo, de la famille des comtes de ce nom, fils de César, de Brescia (Italie), après avoir tenté d'introduire la Réforme à Milan, dut se réfugier vers 1530 à Locarno, où il chercha à faire des prosélytes. Il devint pasteur de l'Eglise italienne à Genève 1552 et fut reçu B.G. le 30 janvier 1556, gratis « attendu qu'il est ministre itallien ». Il mourut dans cette ville en 1557 selon Heyer.

Armes: D'OR A L'AIGLE DE GUEULES, MEMBRÉE DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

Variante I: D'OR A L'AIGLE DE GUEULES, BECQUÉE, LAMPASSÉE, MEMBRÉE ET COURONNÉE D'AZUR.
(Rietstap)

Variante II: L'AIGLE COURONNÉE DE GUEULES.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 77. — Rietstap. — Spreti. — Heyer. — D.H.B.S.

MARTINES, de, DEMARTINES

Voir planche

Famille noble de Perroy (Vaud), qui remonte à Amédée, not., cité dès 1317, dont la mère était nommée Martine. A cette famille appartient Discret Jean Martine, H.G., clerc, reçu B.G. le 4 octobre 1463. Un de ses parents, Michel « Martinaz », not. en 1495, est l'ancêtre des nobles Martine et de la famille Demartines, bourgeoise de Rolle 1635, encore existante. La branche noble a possédé les sgries de Bourjod dès 1567, Curtilles, Sergey, St-Georges, Fey, Reverolles, Crissier et Pailly, les cosgries de Bercher, Villarepos et Combremont-le-Grand; elle s'est éteinte en 1802. (Arm. V.)

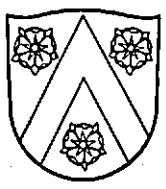
Armes: DE GUEULES AU PENTALPHA D'ARGENT.

Sources: L'Arm. V.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 76. — Arm. V. — D.H.B.S.

MARTINET

Famille citée à Vuitebœuf (Vaud), dès 1544, dont une branche se fixa à Genève dès 1806 (AEG: R.C.), en la personne de Jean-Jacques-Henri Martinet, 1786-1836, N.G. le 4 février 1835, avec son fils Isaac-Louis, allié Wallner, 1814-1879. Il fut également père de Jean-Henri-Louis, allié Schlup, 1836-1893; tous deux firent souche et leur postérité est encore représentée à Genève. A cette famille appartiennent Jean-Charles-Adrien, 1870-1941, journaliste, directeur de la *Suisse* 1912-1919, auteur de revues, connu sous le pseudonyme de *Zed*.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON DE... ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DE..., POSÉES 2 ET 1.

Sources: Un plat d'étain, rond 447 mm. diam., gravé, de la première moitié du XVIII[e] s. Au centre à l'intérieur d'un double cercle portant le texte suivant: ABRAHAM * MARTINET * ELV * BANNERET * LE * 27: IANVIER * 1728 *, les armes Martinet. Ecu ovale dans un cartouche Régence orné de rinceaux et de feuilles d'acanthe. Le champ de l'écu est seul hachuré (azur), les métaux du chevron et des roses ne sont pas indiqués (argent?). Couronne à neuf perles. Belle composition héraldique finement gravée. (Photo du plat communiquée par M. le D[r] René-Aimé Martinet, Genève.)

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; R.C. 1835, I. — D[r] R.-A. Martinet: Gén. de la famille Martinet (manuscrit). — D.H.B.S.

MARVAL, MALVAL, de

Voir planche

Famille originaire de Peney près Genève, dont le nom s'écrivait autrefois Malva, Marva ou Marvaz. La filiation ininterrompue remonte à 1408 (Gal.: *Not. gén.* IV). Nicod « De Marvaz », ffeu Pierre, fut reçu B.G. le 14 janvier 1505. Son fils François fut membre du CC, marié à Antoina Du Pan dont il eut Jean, 1565-1630. Ce dernier s'établit vers 1593 à Neuchâtel, où il se voua au commerce et construisit en 1609 la belle maison de la Croix du Marché, B. de cette ville en 1608; il se rendit à Genève après l'Escalade pour offrir les secours de Messieurs de Neuchâtel. Son fils François, 1596-1665, reçut de Henri II de Longueville, prince de Neuchâtel, le 28 août 1648, des lettres de noblesse « veu que depuis de longues années ses prédécesseurs sous princes estrangers ont possédé fiefs et tiltres de noblesse». La famille de Marval, éteinte à Genève, est représentée à Neuchâtel et en Allemagne; une branche particulièrement prospère est fixée à Buenos-Ayres (Argentine).



Armes primitives: DEUX TIGES DE MAUVE PASSÉES EN SAUTOIR. (Emaux inconnus.)

Armes II: D'AZUR AU DÈXTROCHÈRE ARMÉ ET GANTELÉ D'ARGENT, MOUVANT D'UNE NUÉE DU MÊME AU FLANC SENESTRE ET TENANT UN RAMEAU FEUILLÉ DE SINOPLE, FLEURI DE CINQ FLEURS DE MAUVE DE GUEULES.

Variante: LE RAMEAU SOUTENU D'UN CROISSANT.

Cimier I: Un homme issant, vêtu de gueules rayé d'argent, coiffé d'un bonnet pointu de même et tenant le rameau de l'écu.

Cimier II: Six plumes d'autruche sommées d'une aigrette, ou: Trois plumes d'autruche.

Supports: Deux licornes d'argent.

Sources: Les armes primitives furent portées par Jean, 1565-1630. Le plus ancien écu Marval à Neuchâtel décore le linteau de la porte de la maison à la Croix du Marché, 1609; il porte les armes II à la variante. Les émaux (mais le dextrochère armé au naturel) sont donnés par un plafond peint de la seconde moitié du XVII[e] s. On trouve aux XVII[e] et XVIII[e] s. également le cimier II.
Voir l'Arm. N. pour les variantes et les détails supplémentaires.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 77. — G.G.G. — Arm. N. — Arm. V. — Wegmann. — Gal.: Not. gén. IV. — A.G.S. I et V. — Musée hist. de Neuchâtel (vitrine Marval). — D.H.B.S.

MASBOU

Voir planche

Famille de Gachard en Quercy, à laquelle appartient Antoine fils de Jacques Masbou, perruquier, reçu H.G. le 13 octobre 1727. Son fils Jean-Jacques, natif, négociant, est admis B.G. le 4 avril 1770. La famille s'est éteinte en la personne du fils de ce dernier, No. Jean-Louis, conseiller d'Etat 1817-1831, six fois syndic de 1821 à 1831, mort le 23 juin 1836. Une rue de Genève porte son nom.

Armes: D'AZUR A DEUX MASSUES D'OR, PASSÉES EN SAUTOIR ET CANTONNÉES DE TROIS BESANTS D'OR ET EN POINTE D'UNE TÊTE DE BŒUF D'ARGENT.

Variante I: LES MASSUES D'ARGENT.

Variante II: La tête de bœuf remplacée par UN RENCONTRE DE CERF.

Variante III: LES BESANTS CHARGÉS D'UNE QUINTEFEUILLE ET LA TÊTE DE BŒUF.

Sources: G.G.G. pour les armes et les variantes I et II.
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, incomplet, XIX[e] s. L'écu, portant la variante III, est surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Une guirlande de fleurs décore les flancs et la pointe de l'écu. Cachet Masbou, s.d.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 77. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

MASSÉ

Famille de Toul en Lorraine, à laquelle appartient « Claude Masset filz de Thibaud », corroyeur, reçu B.G. le 8 janvier 1579. Elle a donné entre autres personnalités: Jacques, 1697-1762, Représentant fougueux et emprisonné à ce titre en 1730, il fut relâché sous les menaces du peuple, mais se rallia par la suite au gouvernement. Au cours d'une émeute, il échappa à la populace en se précipitant dans le Rhône. Il émigra et fit fortune à Constantinople. Son petit-fils Jacques, 1755-1836, auditeur 1790, fut banni par le Tribunal révolutionnaire, juge à la Cour suprême. Jean-Elisée dit Joanny, 1791-1870, avocat, auditeur 1820, lt.-col. d'artillerie, président à la Cour criminelle, député à la Diète 1831, a publié entre autres: *Essai historique sur les enceintes et fortifications de Genève*; *Armoiries et sceaux de la République de Genève* 1858. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de Jean-Arthur Massé, 1837-1916, homme de lettres.

Armes: D'AZUR A DEUX MASSUES D'OR ou D'ARGENT PASSÉES EN SAUTOIR.

Cimier: Les deux massues.



Variante: D'ARGENT A DEUX MASSUES DE SABLE PASSÉES EN SAUTOIR. (Naville-Rilliet; Galiffe; Grenus)

Sources: Un cachet (anc. fonds Blavignac, au MAH, n° 234), cire rouge, ovale, 20 × 25 mm., dans le goût de la fin du XVIII[e] s. (époque?). L'écu, aux armes Massé (massues d'or), est surmonté d'une couronne à neuf perles. Supports: Deux aigles affrontées, tenant trois tiges dans la patte dextre pour l'aigle de dextre et dans la patte senestre pour l'aigle de senestre. Cachet Massé, s.d.
Un cachet (anc. fonds Blavignac au MAH, n° 231), cire rouge, fragment. L'écu, aux armes Massé comme le n° 234, est surmonté

d'un casque grillé et couronné posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Cachet Massé, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 77. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV — A.G.S. II et VI. — D.H.B.S.

MASSERON

Voir planche

Famille originaire de Die en Dauphiné, fixée à Genève vers la fin du XVII[e] s., à laquelle appartient Jean-Louis ffeu Simon-Pierre Masseron, 1686-1753, greffier 1710-1751, natif, reçu B.G. le 6 septembre 1730, avec son fils Marc-Etienne; il fut le patron de J.-J. Rousseau dans l'hiver 1724/1725. Sa descendance s'est éteinte à Genève en la personne de Louise-Catherine-Françoise Masseron, femme de Jean-François Voullaire, décédée le 28 janvier 1857.

Armes: D'AZUR A DEUX MASSUES D'OR, PASSÉES EN SAUTOIR ET ACCOMPAGNÉES EN POINTE DE TROIS BESANTS MAL ORDONNÉS DU MÊME.

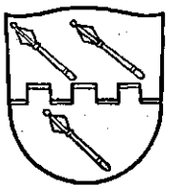
Sources: Cinq cachets, dont un ou deux dans l'anc. coll. Galiffe, feuille III, 26, au MAH, n° 2095, cire noire, ovales 23 × 21 mm., XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux et d'une coquille posée à la base séparant les écus. A dextre, Masseron. A senestre, De Rabours, qui est: D'azur au dextrochère mouvant d'un nuage placé au canton senestre, tenant une épée posée en barre, le tout d'argent. Les émaux sont indiqués. Le cartouche est surmonté d'une couronne à neuf perles. Gravure très fine. Cachets de Marc-Etienne Masseron, 1721-1787, B.G., notaire, apposés sur le testament en portf. d'Esther Boin, veuve en premières noces d'Etienne Pichard, C.G., et femme d'André Marcet, C.G., 15 juin 1751. (AEG: vol. 41.) La matrice ayant été utilisée pour ces cachets fut gravée pour Jeanne-Françoise De Rabours, 1727-1778, C.G., femme du dit Masseron, notaire. Ce dernier l'utilisa pour sceller de très nombreux testaments en portf. (AEG.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 76. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

MASSET

Famille dont la filiation remonte à No. Humbert Masset, donzel et B. de Rossillon (près de Virieu-le-Grand, en Bugey), receveur du Faucigny avant 1410 pour le compte de Bonne de Berry, veuve du duc de Savoie. Il fut nommé par la suite receveur de Rossillon en Bugey au nom de Louis de Savoie, qui lui donna, sur sa demande, des lettres de noblesse pour services rendus tant à lui qu'à son aïeule Bonne de Berry, le 25 novembre 1439. (A.G.S.) Sa descendance paraît s'être divisée en deux branches au début du XVI[e] s. L'une demeurée à Rossillon s'est éteinte assez rapidement; l'autre est issue d'Antoine, notaire, venu dans le Pays de Vaud où il exerça la fonction de châtelain de Ste-Croix 1506-1530, admis B. d'Yverdon en 1510. Ses descendants remplirent les charges de châtelain de Ste-Croix, d'Yverdon, de Baulmes et de Bioley, et possédèrent les sgries et cosgries de la Montagne de Beauregard sur Bullet, Vallefort, Mézery, St-Martin-du-Chêne, La Mothe, Champvent, Démoret, Molondin et Orges.

De Charles-Louis, 1734-1802, allié de Senarclens, dernier sgr de La Mothe, Vugelles et Orges, reçu H.G. le 24 janvier 1769, sont issues les trois branches actuelles de Genève, de Lausanne et de Londres.



Armes: COUPÉ-CRÉNELÉ D'AZUR ET D'ARGENT A TROIS MASSES D'ARMES D'OR POSÉES EN BANDE 2 ET 1.

Cimier: Un bras armé tenant une masse d'armes.

Devise: A TOUTE FORTUNE BON CŒUR.

Variantes: Nombreuses.

Sources: L'Arm. V.:
Le diplôme de noblesse, daté de Ripaille, le 25 novembre 1439, octroyé à No. Humbert Masset par Louis de Savoie. Les armes qui y étaient peintes sont complètement effacées, de telle façon qu'il est impossible de savoir celles qui y sont accordées. (Propriété de la famille.)
Une peinture à fresque aux armes de Philibert, 1560.
Un sceau de Jérôme, 1566 et 1588; deux masses d'armes dans le 1 du coupé, une dans le 2 du coupé; cimier.
Un cachet, cire rouge, ovale 24 × 21 mm. environ, XVIII[e] s. L'écu porte: D'azur à trois masses d'armes d'or posées en pal et rangées en fasce. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet de Charles-Louis Masset, H.G., cité, apposé sur une lettre datée de Genève le 30 janvier 1789, et adressée à M. Bourgeois « Major de Département A Yverdon ». (Propriété de M. le D[r] A. Masset, Genève.)
Un cachet vers 1880 porte: D'azur à trois masses d'or, posées en pal et rangées 2 et 1. Cachet Masset, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 24 × 17 mm., XIX[e] s. L'écu porte: D'azur à trois masses d'or, posées en pal et mal ordonnées. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins très courts. Devise. Cachet Masset, s.d.

Références: Arm. V. — A.H.S. XXIX, p. 15; XLII, p. 113. — R.G.V. III. — A.G.S. VI. — D[r] A. Masset: Archives de famille. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

MATTHEY

Voir planche

Famille originaire du Locle (Neuchâtel), dont les nombreuses branches ont essaimé à La Chaux-de-Fonds, La Brévine et le Jura bernois. La plupart se sont distinguées les unes des autres en prenant des surnoms, soit: Doret, Claudet, de l'Etang, Jeantet, Henry, Dupra (du Praz), etc.

David, fils de Moïse Matthey, « de la Comté de Neufchâtel », né à Genève, monteur de boîtes, est reçu H.G. le 23 septembre 1757. Son fils Jean-Jacques, natif, maître maçon, est admis B.G. le 4 avril 1770, avec ses cinq fils mineurs. Jean-Moïse Matthey, natif de la 2[e] génération, monteur de boîtes, est reçu B.G. le 27 avril 1791. En 1792, vingt et une personnes de ce nom sont admises C.G.; nombreuses naturalisations au XIX[e] s.



MARTINENGO



de MARVAL



MASBOU



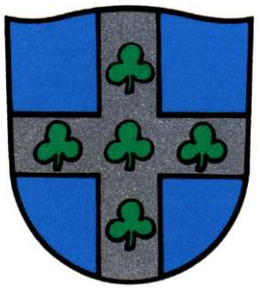
MASSERON



MATTHEY



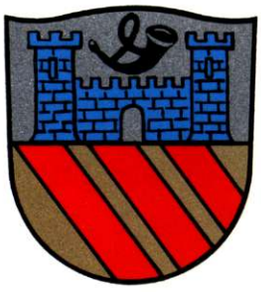
MAUDRY



MAUNOIR



MAURICE



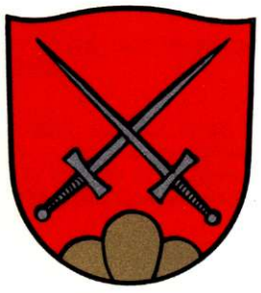
MAURIS



MAYSTRE I



von MECKLEMBOURG-SCHWERIN



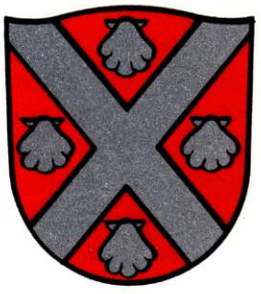
MÉLANJOIE



MELLY



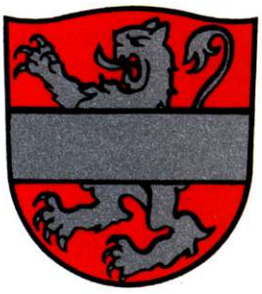
de MENTHON



de MENTHONAY



MENU



MERCIER



MERLE



MERMILLIOD I



MESSIER

Armes: D'AZUR AU CROISSANT FIGURÉ CONTOURNÉ D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ROSE ENTRE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT.
(Arm. N.; L.F.: *Contribution*)

Variante: D'AZUR AU CROISSANT FIGURÉ D'OR, LES POINTES SURMONTÉES D'UNE ÉTOILE D'OR, AU POINT DU CHEF UNE ROSE D'ARGENT.
(D.H.B.S.)

Nombreuses autres variantes.

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES A LA TOUR D'ARGENT, AU 2 TRANCHÉ D'AZUR ET D'OR, ET AU 3 TRANCHÉ D'OR ET D'AZUR.

Sources: L'Arm. N.
Le D.H.B.S. dit qu'un groupe important de rameaux porte, avec quelques variantes, les armoiries indiquées ici comme variante. Un cachet moderne aux armes II, qui sont portées par une branche genevoise de la famille Matthey. (Communication de M. R. M. Matthey, Genève, aux auteurs de l'Arm. N.)

Références: Arm. N. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

MATTHEY-CLAUDET

Rameau de la famille Matthey, auquel appartient David Matthey-Claudet, né à La Brévine, B. de Valangin, H.G., reçu B.G. le 9 juillet 1770, avec Charles-Daniel, son fils mineur.

Voir la notice **Matthey**.

MATTHEY-DORET

Rameau de la famille Matthey, établi à Vevey (Vaud) au début du XVIII[e] s., qui est la souche de la famille Doret. A ce rameau appartient Jean-Pierre-André Matthey-Doret, âgé de 35 ans, négociant, N.G. le 6 janvier 1841.

Armes: Les mêmes que celles des Matthey, de Neuchâtel, AVEC UN RAMEAU DE CHÊNE ET UN DE LAURIER.

Sources: L'Arm. N.
Un cachet de cette famille porte des armes différentes soit: Un mont de trois coupeaux accompagné en chef de trois étoiles. Cachet de A. Mathey-Doret, lt. du maire de La Brévine, 1735.

Références: Arm. N. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

MATTHEY de l'ETANG

Rameau de la famille Matthey, auquel appartient Jules Matthey de l'Etang, peintre sur émail, né en 1852, fils d'Henri et d'Elisa Bolle, N.G. le 20 juillet 1900.

Armes: D'OR A UNE ANCRE DE... ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DE...

Sources: L'Arm. N.
Un cachet de 1795, dont l'écu porte les dites armes et qui, selon les auteurs de l'Arm. N., n'a peut-être pas appartenu primitivement à cette famille.

Références: Arm. N. — AEG: Bgsie E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

MAUDRY

Voir planche

Famille de Bisselinge près Margencel en Chablais, à laquelle appartient Bernard Maudry, natif, maître corroyeur, reçu B.G. le 2 novembre 1635, avec son fils Jean. Elle a donné entre autres personnalités: Jacques, 1676-1751, conseiller du roi de Suède; Abraham, 1683-1767, résident du roi de Suède et du landgrave de Hesse-Cassel à Berne et à Genève; Jacob, 1716-1790, capitaine au service de Sardaigne. Moïse, 1731-1804, s'occupa de transports de blés pour ravitailler Genève; la Seigneurie le récompensa en lui donnant une épée aux armes de la ville le 5 mars 1771; il fut un des vingt-quatre commissaires désignés par les citoyens et bourgeois; Roi de l'Arquebuse dès 1773.
Cette famille a compté plusieurs orfèvres. Elle s'est éteinte à Genève en la personne de Françoise-Philippine Maudry femme d'Isaac Ruegger, B. d'Aarburg et H.G., décédée au Pt-Saconnex le 23 décembre 1839.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉPIS DE BLÉ DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 77. — Gal.: Not. gén. VII. — Repertorium diplomat. Vertreter II. — E. Naef: A propos de l'aigrette et de l'épée de Moïse Maudry, roi de l'Arquebuse, 1773-1802, dans Genava XV. — D.H.B.S.

MAUNOIR

Voir planche

Famille originaire de Bretagne, qui remonte à René Maunoir, lequel s'était établi vers 1540 en la paroisse des Ponts de Cé, près d'Angers, d'où sa femme était originaire. Un de ses descendants, Charles Maunoir, natif d'Angers, fut reçu H.G. le 20 août 1768, puis B.G. le 23 juin 1779 avec ses quatre fils mineurs. Il était à cette date régent de la 3[e] classe du Collège. Parmi les nombreux médecins et chirurgiens que cette famille a donnés, il nous faut citer: Jean-Pierre, 1768-1861, D[r] en chirurgie, praticien habile et oculiste réputé, professeur d'anatomie 1809-1835, du Conseil Représentatif 1814, 1822, 1832; son frère Charles-Théophile, 1775-1830, D[r] en chirurgie, professeur adjoint d'anatomie 1810-1817, du Conseil Représentatif 1814, 1822 et 1832. A cette famille appartiennent également Edouard-Albert, 1863-1929, avocat, député au Grand Conseil 1895-1927, conseiller d'Etat 1903-1915, conseiller national depuis 1914, col. à l'Etat-

major judiciaire; Paul, 1835-1909, peintre, auteur de quelques compositions héraldiques. Elle est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A LA CROIX D'ARGENT CHARGÉE DE CINQ TRÈFLES DE SINOPLE.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2173), cire rouge, rect. 17 × 16 mm. Ecu ovale aux armes Maunoir, dans un cartouche très XVIII[e] s. Couronne à neuf perles. Ravissante composition finement gravée. Cachet Maunoir, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 19 × 15 mm. Ecu ovale aux armes Maunoir, émaux indiqués, dans un cartouche Louis XV orné de rinceaux et de feuillages. Couronne à neuf perles. Très fine gravure dans le goût du XVIII[e] s. Cachet Maunoir, s.d.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 215. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

MAURICE

Voir planche

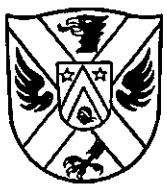
Famille dont la filiation remonte à Antoine Maurice, mort en 1615, de Thoard en Provence, cap. de cavalerie sous les ordres du duc de Ventadour, étudiant en théologie à Genève aux frais de l'église de Lyon dès octobre 1566, pasteur à Prevessin 1590, à Gex et à Cessy 1597. Il fut l'arrière-grand-père de Charles, 1643-1729, pasteur; ce dernier, père d'Antoine, 1677-1756, pasteur à Genève 1704, professeur de belles-lettres 1710-1719, de langues orientales 1719-1724, de théologie 1724-1756, recteur de l'Académie 1721-1727 et 1734-1737. Tous deux furent reçus B.G. le 2 décembre 1699, gratis, « le malheur des tems et leur naissance hors de cette Ville les ayant fait décheoir de la qualité de bourgeois ». Naville-Rilliet écrit en parlant d'Antoine, B.G.: « son père, son ayeul, son bisayeul et son trisayeul avoient habité Genève et épousèrent des genevoises, mais aucun n'avoit joui des droits de Bourgeoisie. Ils sont titrés de Nobles dans quelques actes relatifs à Paul Maurice, bisayeul d'Antoine ».

Parmi les nombreuses personnalités de cette famille, il nous faut citer: Antoine, 1716-1795, professeur de théologie 1756-1795 et recteur de l'Académie 1758-1764 et 1776-1778; son fils Frédéric-Guillaume, 1750-1826, avocat, maire de Genève 1801, chevalier de l'Empire 28 janvier 1809, baron de l'Empire sous la dénomination: de Saint-Germain, 25 février 1813, du Conseil Représentatif 1814, qui publia en 1789 des *Observations botanico-météorologiques* et fonda en 1795 avec Marc-Auguste et Charles Pictet la *Bibliothèque britannique*; père de Jean-Frédéric-Théodore, 1775-1851, professeur honoraire de mécanique analytique 1798-1802, de mathématiques appliquées et d'astronomie 1802-1835 à l'Académie, préfet de la Creuse 1807-1810, de la Dordogne 1810-1814, baron de l'Empire 25 mars 1810; son frère Pierre-André-George-Pyrame, 1799-1839, professeur de mécanique 1825-1839 à l'Académie, un des rédacteurs de la *Bibliothèque universelle*. La famille est représentée à Genève.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR ET EN POINTE D'UNE TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT.
(Naville-Rilliet; Rietstap: Diplôme de 1708)

Cimier: Un buste de Maure vêtu d'azur.

Devise: NON MUTABIT.
(Naville-Rilliet)



Armes II: Les armes Bonet; sur le tout, en abîme: les armes Maurice.
Armes Bonet: D'ARGENT AU SAUTOIR D'AZUR CANTONNÉ EN CHEF D'UNE TÊTE D'AIGLE ARRACHÉE, A DEXTRE ET A SENESTRE DE DEUX DEMI-VOLS AFFRONTÉS ET EN POINTE D'UNE SERRE D'AIGLE, LE TOUT DE SABLE.

Armes III: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR ET EN POINTE D'UNE TÊTE DE MAURE DU MÊME TORTILLÉE D'ARGENT, A LA BORDURE DE GUEULES AU SIGNE DES CHEVALIERS (soit la croix de la Légion d'honneur) D'ARGENT AU POINT DU CHEF.
(Frédéric-Guillaume, 1809)

Armes IV: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR ET EN POINTE D'UNE TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT; AU 2 DE GUEULES AU MUR CRÉNELÉ D'ARGENT, qui est des barons maires, ET AU 3 D'ARGENT AU SAUTOIR D'AZUR CANTONNÉ EN CHEF D'UNE TÊTE D'AIGLE, A DEXTRE ET A SENESTRE DE DEUX DEMI-VOLS, CELUI A DEXTRE CONTOURNÉ, ET EN POINTE D'UNE SERRE D'AIGLE, LE TOUT DE SABLE.
(Baron F.-G. Maurice de Saint-Germain, 1813)

Armes V: ÉCARTELÉ, AU 1 D'AZUR A DEUX ÉTOILES A SIX RAIS D'ARGENT, AU 2 ÉCHIQUETÉ D'OR ET DE GUEULES A SIX TIRES, qui est des barons pris dans le Conseil d'Etat, AU 3 D'OR A LA TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT, ET AU 4 D'ARGENT AUX DEUX GRIFFES AILÉES AFFRONTÉES TENANT UNE CLEF EN FASCE, LE PANNETON A SENESTRE ET TOURNÉ VERS LA POINTE, LE TOUT DE SABLE.
(Jean-Frédéric-Théodore, 1810)

Armes VI: Ecartelé, aux 1 et 4 Savelli, qui est: D'ARGENT A LA DEVISE DE GUEULES SOUTENUE DE TROIS BANDES DU MÊME ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX LIONS AFFRONTÉS DE... TENANT UNE ROSE DE... SOMMÉE D'UN OISEAU DE... VOLANT EN FASCE; et aux 2 et 3 Bonet.

Sources: Un diplôme octroyé par le roi de Prusse le 28 mai 1708 à un membre de la famille Maurice, qui n'a pu être identifié. Rietstap le mentionne. Ce sont les armes portées par la famille. (H. Deonna: *Lettres de noblesse*, A.H.S. XXXI (1917), p. 138.)
F.-G. Maurice, 1750-1826, dont la mère était née Bonet, a adopté les armes II, par interprétation du diplôme concédé à Louis-Frédéric Bonet, en 1723: anoblissement héréditaire pour les descendants des deux sexes. Relevées par la descendance de M[me] Maurice, née Bonet et fille de Louis-Frédéric.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 16 × 13 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes I surmonté d'un tortil de baron, lequel est sommé d'une tête de Maure. Devise. Cachet Maurice, s.d.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 241), cire rouge, rect. 18 × 15 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes I, surmonté d'un tortil de baron, supportant une tête de Maure. Devise. Très belle gravure. Cachet Maurice, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, carré 16 mm., XIX[e] s. L'écu porte un écartelé aux 1 et 4 (Armes I), l'émail du champ est indiqué, et aux 2 et 3 les armes Bonet citées. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Devise. Très fine gravure. Cachet Maurice, s.d.
Un cachet (AEG, coll. de Morsier), cire rouge, ovale 38 × 35 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'une couronne sommée d'une tête de Maure. Lambrequins importants et d'un très bel effet décoratif. Une banderole souligne la base de l'écu et porte la devise. Gravure d'une qualité exceptionnelle. Cachet Maurice, s.d.
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XIX[e] s. Ecu aux armes VI avec les armes Maurice posées en abîme. Casque grillé posé de face. Cimier: Un Maure naissant couronné de plumes d'autruche. Lambrequins. Cachet de Frédéric-Guillaume Maurice, s.d.
Un ex-libris aux armes VI. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Ex-libris au nom de «Fréd. Guill: Maurice». (Wegmann, n° 4653; L. Fulpius: *Ex-libris*, n° 108.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 77. — G.G.G. — Révérend I, t. 3. — H.D.: L.N. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. V. — — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Maurice (manuscrit). — Fr. Prot. — D.H.B.S.

MAURIS, MAURY, I

Voir planche

Famille de Jussy citée dès le XIII[e] s., qui a porté très anciennement les surnoms de Cretet, Martin et Jeannet et dont plusieurs membres furent reçus B.G., soit: Pierre, affranchi, B.G. le 16 février 1592; Jean, également affranchi de la taillabilité, B.G. le 4 juin 1594, ses fils Etienne et Jacques seront confirmés en leur bourgeoisie le 13 décembre 1616; Pierre, B.G. le 17 février 1634. Une branche s'établit à Bossey en 1601 et une autre à Genthod vers 1617. Nous ne savons pas si les Mauris de Vandœuvres-Crête ont une parenté avec cette famille (voir **Mauris II**).

Armes: COUPÉ, AU 1 D'ARGENT AU CHÂTEAU D'AZUR A DEUX TOURS, A LA BASE ÉLARGIE POSÉE SUR LE TRAIT DE PARTITION, OUVERT D'UNE PORTE AVEC HERSE ET SURMONTÉ D'UN COR DE CHASSE DE GUEULES CONTOURNÉ, ET AU 2 D'OR A TROIS BANDES DE GUEULES.

Sources: Armoriaux manuscrits Galiffe n° 86, 18, et n° 87, f° 77. Dans son dessin Naville-Rilliet ne pose pas le château sur le trait, place un petit cor non contourné entre les tourelles élevées; il écrit: «Au gobelet des orfèvres, j'ai vu une médaille d'un Mauris portant» les armes ci-dessus, XVIII[e] s.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque.

MAURIS II

Famille de Vandœuvres établie à Crête (Vandœuvres), à laquelle appartient Michel «Maurys», de Crête, reçu B.G. le 27 novembre 1562 avec ses enfants Abraham et David. Nous ne savons pas s'il faut les rattacher à la famille de Jussy (voir **Mauris I**).



Armes: FASCÉ-ONDÉ A LA BANDE BROCHANT CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Variante I: TROIS BESANTS au lieu d'étoiles.

Variante II: FASCÉ-VIVRÉ, etc.

Sources: G.G.G.: les armes d'après un sceau de 1544, la variante I d'après Galiffe et la variante II selon un cachet de 1561.
Nous ignorons si les Mauris nommés en tête ou leurs descendants portèrent ces armes.

Références: G.G.G. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque.

MAY: voir MEI

MAYOR

Famille de Ballens (Vaud) citée dès le début du XVI[e] s., à laquelle appartient François-Isaac Mayor, 1779-1854, D[r] en chirurgie, praticien réputé, N.G. le 5 janvier 1815, gratuitement pour services rendus à l'hôpital, professeur de médecine légale à l'Académie 1835-1837, membre des Conseils législatifs de 1824 à 1848; il fut un des fondateurs du *Journal de Genève* et de l'Institut national genevois. Son fils François-Isaac, 1818-1899, D[r] en chirurgie, fut professeur d'anatomie et de physiologie à l'Académie dès 1848-1876; il fut du Grand Conseil, 1843.



Armes: UN AVANT-BRAS VÊTU MOUVANT DU FLANC DEXTRE, TENANT UN BOUQUET DE TROIS ROSES. (Emaux inconnus.)

Sources: L'Arm. V.
Un cachet aux armes décrites ci-dessus, utilisé par Gédéon Mayor, diacre à Lavigny, le 13 août 1676 à Aubonne.
Le même ouvrage cite le cachet de son fils «Isaac-Umbert» en 1721 qui portait: Une bande chargée de deux roses et accompagnée de deux lions. Emaux inconnus. Cimier: Un sauvage issant tenant un maillet ou une carde.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E. 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

MAYSTRE I

Voir planche

Familles originaires du Languedoc, auxquelles appartiennent Daniel Maystre, feu Pierre, de Marvejols, marchand, reçu B.G. le 2 octobre 1717; Paul Maystre, feu David, de Nîmes, reçu B.G. le 26 septembre 1731 avec ses fils Henri, David et Pierre.

Armes: D'AZUR AU CENTAURE D'ARGENT, LA MASSUE SUR L'ÉPAULE, ACCOMPAGNÉ D'UN SOLEIL D'OR AU CANTON SENESTRE DU CHEF.

Variante: LE SOLEIL AU CANTON DEXTRE DU CHEF. (G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms.: «Je crois que ceux qui subsistent, B. en 1717 et 1731 [...] portent les armes qui étoient

gravées sur la porte d'une maison aux Rues Basses à côté du Lion d'or » soit celles décrites ci-dessus. Les émaux sont de lui.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 77. — G.G.G.

MAYSTRE II

Naville-Rilliet, dans son arm. ms., cite Mauris Maystre (peut-être de la même famille que la précédente?), qui donna une médaille au Gobelet de la Coulouvrenière, laquelle portait les armes ci-dessous.



Armes: UNE AIGLE COURONNÉE.

Cimier: Une licorne.

Sources: Les armes et le cimier sont donnés par Naville-Rilliet.
Dans G.G.G., cette famille est appelée Maystres et Le Maystres et le dessin des armes représente la couronne placée au-dessus de la tête de l'aigle.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 77. — G.G.G.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN, von

Voir planche

Maison grand-ducale de l'Allemagne septentrionale dont la souche est Niclot, prince des Obotrites, des Chizzini et des Circipani, sgr de Schwerin, mort en 1160. La famille acquit les titres suivants: prince du St-Empire 1170; prince de Mecklembourg 1179; sgr de Stargard 1300; sgr de Rostock 1323; duc de Mecklembourg 8 juillet 1348; comte de Schwerin 7 décembre 1358; prince de Wenden 1436; prince de Schwerin et Ratzebourg 24 octobre 1648. A cette famille appartient Frédéric-Franz I^{er}, né à Butzow le 10 décembre 1756, fils de Louis, prince de Mecklembourg, et de Charlotte-Sophie née princesse de Saxe-Cobourg, décédé à Schwerin le 1er février 1837. Il fut admis à la bourgeoisie d'honneur de Genève le 6 novembre 1815, pour avoir désiré que son petit-fils S.A.R. le grand-duc Paul achevât son éducation à Genève « où il se concilia le respect et l'attachement de toutes les personnes à portée de le connaître pendant son long séjour parmi nous ». Paul cité fut le grand-père d'Heinrich-Vladimir-Albert-Ernst, prince de Mecklembourg, 1876-1934, naturalisé et titré Prince des Pays-Bas, époux de Wilhelmine reine des Pays-Bas, parents de S.M. la reine Juliana.

Armes: D'OR A UN RENCONTRE DE BUFFLE DE SABLE, LAMPASSÉ DE GUEULES, ACCORNÉ ET BOUCLÉ D'ARGENT, COURONNÉ DE GUEULES.

Cimier: Cinq palissades: d'azur, d'or, de gueules, d'argent et de sable, sommées d'une queue de paon au naturel; et un rencontre de buffle, pareil à celui de l'écu, brochant sur cette queue de paon.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. Allemands. — Rietstap. — AEG: R.C., 1815, vol. II, p. 390, 491. — Ottokar Lorenz: Genealogisches Handbuch der europäischen Staaten, 1908. — Gotha, 1832, p. 38-39; 1848, p. 51-52; 1916, p. 60-62. — Bret: Tableau généalogique de la descendance de Frédéric-Franz I^{er}, Grand-Duc de Mecklembourg-Schwerin. — Larousse.

MEI, MAI, MEY

Voir planche

Famille noble de Lucques (Italie), à laquelle appartient No. Vincent « Mai », ffeu No. Blaise, reçu B.G. le 22 août 1560, avec ses fils « Aman, Horace et Hemile ».

Armes: COUPÉ, D'OR A LA HURE DE SANGLIER DE SABLE, ET D'AZUR.

Sources: Armes communiquées par M. Henri Turrettini à H. Deonna.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 141. — Galiffe: Le refuge italien.

MEIGRET, MAIGRET

Voir planche

No. Laurent « Mesgret, appelé le Magniffieque », à cause de ses prodigalités, ffeu No. Antoine, de Lyon, est reçu B.G. le 25 janvier 1538, gratis « considéré les services [que] l'on a eust de luy ». Membre du Conseil des LX 1544, souvent consulté par le Petit Conseil; il fut déposé en 1547 vu le rôle équivoque qu'il joua auprès de la Savoie et de la France. Son frère Aimé fut pasteur de Genève 1542, de Moëns 1544, déposé en 1546, et en charge à Ville-la-Grand 1549.

Armes: D'AZUR A TROIS BESANTS D'ARGENT POSÉS 2 ET 1, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE TÊTE DE LION ARRACHÉE DE GUEULES.

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1532.

Références: G.G.G. — A. François: Le Magnifique Meigret, ... sauveur de Genève, ... — Heyer. — D.H.B.S.

MÉLANJOIE, MÉLANJOIE dit SAVOIE

Voir planche

Famille originaire du Locle (Neuchâtel), citée dès le XVI^{e} s., à laquelle appartient Daniel-Henri « Mélanjoye dit Savoye », boucher, reçu H.G. le 20 juin 1768 et B.G. le 11 mai 1791.

Armes: DE GUEULES A DEUX ÉPÉES D'ARGENT PASSÉES EN SAUTOIR, ACCOMPAGNÉES D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX D'OR.
(Arm. N.)

Sources: L'Arm. N.

Références: Arm. N. — AEG: Reg. Hab.

MELLY

Voir planche

Famille de Choulex, dont le nom primitif Collomb fut porté jusque dans la seconde moitié du XVII^{e} s.

La filiation ininterrompue remonte à Pierre Collomb, de Choulex, père de Jean, dit Melly, né vers 1571, décédé le 10 juin 1611, âgé d'environ 40 ans, H.G. Le petit-fils de ce dernier, Matthieu Melly, 1640-1701, est reçu B.G. le 28 octobre 1671 avec son fils David. Covelle, dans son livre des B.G., cite la variante Colomb dit Mesly. Sa descendance a donné cinq membres du CC (Naville-Rilliet); elle a formé des branches en Angleterre et en Amérique dans la seconde moitié du XIXe s. Parmi les personnalités de cette famille il nous faut citer: Ami, 1741-1804, banni pendant cinq ans pour avoir favorisé l'émigration genevoise en Irlande; André, 1751-1812, condamné pour les mêmes motifs. Tous deux furent à leur retour membres des Conseils.

Armes: DE GUEULES « A DEUX COLOMBES D'ARGENT AFFRONTÉES TENANT ENTRE ELLES AUX BECS UNE COURONNE DE SINOPLE, POSÉES SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE SOUS UN PAVILLON RETROUSSÉ D'OR AVEC SA BANDEROLE [D'OR] ».
(Naville-Rilliet)

Variante: DE GUEULES A DEUX COLOMBES ESSORANTES D'ARGENT AFFRONTÉES, SOUTENANT ENTRE ELLES DU BEC UNE COURONNE DE FEUILLAGE DE SINOPLE, POSÉES SUR UNE PLAINE DU MÊME ET ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN DAIS D'ARGENT DONT LES EXTRÉMITÉS RETOMBENT A DEXTRE ET A SENESTRE.
(G.G.G.; H. Deonna)

Sources: Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms.: « J'ai vu au Gobelet des orfèvres deux médailles données par des Melly, portant » les armes décrites ci-dessus; il pensait que cette famille devrait peut-être porter les armes Collomb qui sont: D'azur à la colombe d'argent volant en fasce tenant au bec un rameau aussi d'argent. Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 250), cire brune, ovale 18 × 20 mm., XVIIIe s. (?). Deux écus ovales accolés. A dextre: Une ancre accostée des lettres F et M. Cimier: Un chiffre. Tenant: Mercure. A senestre: Un oiseau tenant dans son bec un anneau (Melly?). Casque tourné à dextre. Cimier: Un vol. Toute la composition repose sur une console dans le goût du XVIIIe s. Belle gravure. Blavignac citait ce cachet sous le nom de Melly; nous nous permettons d'émettre un doute.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 78. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

MENTHA

Famille de Cortaillod (Neuchâtel), connue dès le début du XVe s., à laquelle appartient Justin-Emile Mentha, né en 1865, fils de Justin et d'Anne-Marie Kupfer, N.G. le 16 juin 1893, admis à la Commune de Genève.



Armes: UNE MARQUE DE MAISON FORMÉE D'UN PAL ET DE DEUX CHEVRONS ALÉSÉS, ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES ET DE DEUX BESANTS ET MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX.

Cimier: Un homme issant tenant un rameau (?).

Sources: L'Armorial Neuchâtelois, qui cite un coffret aux armes de David Mentha et Judith Pury (1609).

Références: Arm. N. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

MENTHON, de

Voir planche

Illustre famille de dynastes du Genevois, dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Ier, sgr de Menthon et Beaumont (du Salève), qui fit une donation importante au prieuré de Pommier vers 1190. Elle se divise en plusieurs branches. Guichenon et Foras citent le fameux dicton: « Terny, Viry, Compey sont lé meillou maisons dou Genevey, Salanuva, Menthon ne leu cédont pas d'un boton. » Plusieurs de ses membres intéressent l'histoire de Genève: Jacques, official de Lausanne 1306, de Genève 1320-1325, doyen d'Avenches; Nicod, chevalier, mort avant 1475, vidomne de Genève 1431-1435, ambassadeur du duc de Savoie en France, en Angleterre et en Bourgogne, gouverneur de Nice; Claude, frère du précédent, vidomne de Genève, titre qui fut porté par ses descendants jusqu'en 1600; Antoine, « artis medecine doctor, filius quondam nob. et potentis domini Ambaldi », reçu B.G. le 21 novembre 1516, gratis. La famille de Menthon existe encore en Haute-Savoie, où elle possède la château de son nom près de Menthon-Saint-Bernard.

Armes: DE GUEULES AU LION D'ARGENT, AU FILET D'AZUR BROCHANT EN BANDE.

Cimier I: Un lion issant d'argent.

Cimier II: Un mufle de lion d'argent (de face), ailé du même.

Supports: Deux lions d'argent.

Tenants: Deux sauvages de carnation, homme et femme, tenant chacun une massue.

Devise: PARTOUT MENTHON ou TOUJOURS MENTHON.

Sources: Un écu sculpté sur une clef de voûte de forme circulaire dans la chapelle dite de Sainte-Catherine à l'église d'Hermance. L'écu est: Parti d'Allinges, qui est: De gueules à la croix d'or, et de Menthon. Il est entouré d'une inscription de quatre mots en caractères gothiques, en dessus et en dessous: I H S et X P S (soit: Ihesus Christus), à droite et à gauche: Ave et Ma (Maria). La chapelle fut bâtie par Isabelle de Menthon en mémoire de son mari No. Rodolphe d'Allinges, sgr de Coudrée, qui testa le 22 mars 1441. (W. Deonna: P.S., n° 691, cf. n° 692.)
La pierre tombale de François de Menthon, mort le 10 octobre 1493, et de Richard de Rossillon, décédé le 28 juin 1508, jadis dans la nef de St-Pierre, en face de l'entrée principale, actuellement adossée au mur du bas-côté sud (seconde travée). L'effigie d'un chanoine en costume de chœur est presque entièrement effacée. Aux quatre angles des écus qui portent d'un côté les armes Menthon de Montrotier: un lion et une bande componée brochant sur le lion, de l'autre les armes Rossillon: une croix. Cette dalle abrita les corps de l'oncle et du neveu. Légende en caractères gothiques: Hic iacent reverendus pater dominus Franciscus de Menthone | apostolicus prothonotarius et venerabilis

dominus Richardus de Rossillione eius nepos gebennenses canonici et decani Annessiaci | qui occubuerunt anno domini primus | etc. (W. Deonna: P.S., n° 474.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 78. — G.G.G. — W.D. — Arm. V. — Foras III. — D.H.B.S.

MENTHONAY, de

Voir planche

Famille des sgrs de Menthonnex près de Cruseilles en Genevois, à laquelle appartiennent l'évêque de Genève Aimon de Menthonay, O.P., 1268-1275; Jacques de Menthonay, archidiacre de Reims, cardinal du titre des SS. Marcellin et Pierre 1383, vice-chancelier de l'Eglise 1385. Elle s'est éteinte en la personne de Guillaume, évêque de Lausanne de 1394 à sa mort en 1406.

Armes: DE GUEULES AU SAUTOIR D'ARGENT CANTONNÉ DE QUATRE COQUILLES DU MÊME.
(Foras; Arm. V.)

Sources: Le petit sceau, 1394-1405, de Guillaume de Menthonay, évêque de Lausanne. (Galbreath: *Sceaux*, 177, 5.)
Une pierre sculptée à la cathédrale de Lausanne, aux armes du même; tenant: un ange. — Monnaies du même. (Arm. V.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 77. — Foras III. — Arm. V. — Galbreath: Sceaux.

MENU devenu MINUTOLI

Voir planche

Famille de la « Champagne », ancien territoire de la République de Genève, qui remonte à Pierre Menu, du Moulin-Rouge entre Avully et Chancy, père de Pierre-Jean, reçu H.G. au milieu du XVII[e] s., et grand-père de Nicolas, natif, né en 1701, maître graveur, admis B.G. le 1[er] juillet 1768 avec ses fils mineurs Jean-Pierre, Henri-Benjamin et Jean-Nicolas. Le dit Nicolas fut également père de Daniel, natif, âgé de 37 ans, horloger, B.G. le 30 septembre 1769. Ce dernier eut pour fils Jean-Henri Menu, 1772-1846, précepteur du prince Charles de Prusse, lt.-général, qui prit part aux guerres contre Napoléon; en 1820, il dirigea l'expédition scientifique envoyée en Egypte par le gouvernement prussien. Il fut anobli ou reconnu noble le 7 mai 1820 par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III avec autorisation de prendre le nom de « Minutoli », famille dont il prétendait être issu. Sa famille fut autorisée le 1[er] juillet 1866 à conserver le titre de baron qu'elle avait porté jusqu'alors. L'un de ses fils, Alexandre-Frédéric-Guillaume baron de Minutoli, obtint le 29 juin 1868 d'ajouter à son nom celui de « von Woldeck » et à ses armes celles de cette famille. La famille est éteinte dans les mâles en Allemagne.



Armes anciennes: DE GUEULES AU LION DE VAIR, LA TÊTE ET LES PATTES D'OR.

Armes modernes I (1866): DE GUEULES A LA BARRE D'OR, AU LION DE VAIR, LA TÊTE ET LES PATTES D'OR, COURONNÉ DU MÊME, LAMPASSÉ DE GUEULES, BROCHANT SUR LA BARRE ET APPUYANT SA PATTE DEXTRE SUR UN PETIT ÉCUSSON D'ARGENT A LA TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT.

Casque couronné.

Cimier: Une licorne issante d'argent.

Armes modernes II (1868): ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4, de Minutoli, ET AUX 2 ET 3 de Woldeck qui est: DE GUEULES A LA BARRE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS FAUCONS ESSORANTS ET CONTOURNÉS DE SABLE.

Deux casques couronnés.

Cimier: 1° Une licorne issant d'argent; 2° Sept plumes d'autruche de gueules et d'argent.

Supports: Deux griffons d'or, lampassés de gueules.

Variante: DE GUEULES A LA BARRE D'OR, AU LION D'ARGENT, COURONNÉ D'OR, BROCHANT SUR LA BARRE ET APPUYANT LA PATTE DEXTRE SUR UN ÉCUSSON D'OR, CHARGÉ D'UNE TÊTE D'HOMME DE CARNATION.
(Rietstap)

Sources: H. Deonna, *Lettres de noblesse* ..., dans A.H.S., XXXIII (1919), p. 34.
Rietstap donne la variante à la famille Menu de Minutoli, de Prusse et de Saxe-Meiningen.
Voir aussi: **MINUTOLI.**

Références: H.D.: L.N. — Rietstap. — D.H.B.S.

MERCIER

Voir planche

Il y eut plus de trente réceptions à la bourgeoisie depuis 1445 et au XIX[e] s. une quinzaine de naturalisations de personnes de ce nom, venant de la campagne genevoise, du Pays de Gex, du Chablais, du Faucigny, de Chambéry, de Lorraine, etc.
Parmi les personnalités appartenant à ces familles il faut citer: Jean, de Cluses, syndic en 1372, 1373 et 1380. Pierre, de Jussy, notaire, trésorier de la ville 1457-1465. Jacques, 1726-1798, notaire, procureur général 1768-1770. François, 1721-1793, d'une famille originaire de Viuz, B. le 2 octobre 1611, pasteur, professeur de philosophie à l'Académie, recteur 1778-1783; il publia entre autres: *Nouvelle méthode pour apprendre et enseigner le latin*, 1761.

Armes: DE GUEULES AU LION D'ARGENT A LA FASCE DU MÊME BROCHANT.
(Naville-Rilliet)

Variante I: D'AZUR AU LION D'ARGENT A LA FASCE DU MÊME BROCHANT.

Variante II: DE GUEULES AU LION D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet suppose que les armes décrites ci-dessus furent celles de la famille issue de « No. Louis Mercier dit Guillard, qui fut père de Perceval, membre du CC en 1559 ».

La variante I figure sur le Tableau héraldique des Conseils, 1771. G.G.G. donnent les armes à Mercier, de Chevenoz en Chablais. Ils citent en outre un cachet de 1559 à la variante II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 79. — G.G.G. — D.H.B.S.

MÉRIENNE

Famille de Russin, dont plusieurs membres se sont fixés à Genève au XVIII[e] s., soit: Antoine, horloger, H.G. le 1[er] août 1724, « quoique reçu Hbt. demeurant au dit Russin »; Jean-Antoine ffeu Jacob, horloger, H.G. le 29 novembre 1737; Antoine fils de Marc, horloger, H.G. le 10 juillet 1758. A la même famille appartient Jean-René, horloger, ancien Genevois, reçu B.G. le 8 juin 1792.

Armes: TROIS ÉCREVISSES POSÉES 2 ET 1, AU CHEF CHARGÉ D'UN MEUBLE ILLISIBLE.

Sources: Ces armes sont données par H. Deonna, qui s'en réfère à l'arm. ms. Du Mont.
Les écrevisses sont toujours de gueules.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 68; Reg. Hab.

MERLE, MERLE d'AUBIGNÉ

Voir planche

Famille de Nîmes (France), réfugiée avec Jean-Louis Merle, reçu H. de Lausanne le 24 mai 1701. Son fils François, 1703-1761, né à Lausanne, négociant, est reçu H.G. le 5 mars 1729, B.G. le 23 décembre 1743 et B. d'Arnex-sur-Nyon (Vaud) le 20 avril 1757. Il épousa en secondes noces le 28 avril 1743 Elisabeth d'Aubigné, descendante de Nathan, fils reconnu du célèbre Agrippa d'Aubigné. Dès 1775, la famille ajouta à son nom patronymique celui d'Aubigné. Cette possession a été consacrée par l'état civil dans la seconde moitié du XIX[e] s. Le membre le plus éminent de cette famille fut Jean-Henri Merle d'Aubigné, 1794-1872, pasteur à Hambourg (Allemagne), puis à Bruxelles, revenu à Genève en 1830. Il occupa une chaire d'histoire ecclésiastique que lui avait confiée la Société évangélique. En conséquence la Compagnie des pasteurs lui interdit de prêcher dans le canton. Dès lors il se consacra au développement du Réveil. Auteur de nombreux ouvrages religieux et historiques, dont l'*Histoire de la Réformation du XVI[e] s.* La famille Merle d'Aubigné est encore représentée en France.

Armes anciennes: D'OR AU MERLE DE SABLE.

Armes modernes I: Aubigné plein, qui est: DE GUEULES AU LION D'HERMINE.



Armes modernes II: Aubigné plein, qui est: DE GUEULES AU LION D'HERMINE, ARMÉ, LAMPASSÉ ET COURONNÉ D'OR, et Merle EN FRANC-QUARTIER SENESTRE BROCHANT.
(R.G.S. Ge. III)

Devise: PARTA NON DATA GERO.

Sources: Les armes anciennes sont portées par une famille Merle ou Le Merle, du Lyonnais, à laquelle appartenait François Le Merle, conseiller du roi, trésorier général des finances à Lyon, 1608 (Borel d'Hauterive: *Blasons des échevins de Lyon*, 1860), et dont nous ignorons la parenté avec la famille de Nîmes.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 79. — Arm. V. — R.G.S. Ge. III. — D.H.B.S.

MERMILLIOD, MERMILLOD I

Voir planche

Covelle cite quatre personnes reçues à la bourgeoisie au XVI[e], 1562, 1572, 1579 et 1595, venant de Troinex, deux de Ville-la-Grand et une de Challex au Pays de Gex.

Armes: D'AZUR A LA TÊTE D'ARGENT EN PROFIL PORTANT UNE COURONNE ANTIQUE D'OR.
Naville-Rilliet et G.G.G. d'après un sceau.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

MERMILLIOD II

Famille de Crest, paroisse de Ville-la-Grand, reçue à l'habitation de Genève en 1588. Jean-François, né vers 1613-1652, pasteur à Chêne 1640, à Jussy 1641, à Saconnex 1644, à Genève 1647, fut professeur de philosophie à l'Académie 1649-1652.



Armes: EN POINTE UNE BOULE D'OÙ SORT UN RAMEAU POSÉ EN BANDE, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Huit cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe, feuille A, XXX, 24, au MAH, n° 2091, cire noire, ovales, 13 × 11 mm. Ecu aux armes Mermilliod. Casque fermé tourné à dextre surmonté des lettres IFM. Lambrequins. Très fine gravure. Cachets d'Anne Martin, veuve de Sp. Jean-François Mermillod, pasteur, cité. Testament 18 mai 1689. (AEG: Jur. civ., vol. 5, p. 323 à 326.) La matrice utilisée pour sceller cet acte avait été gravée pour le dit J.-F. Mermilliod.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 78. — G.G.G. — Eugène Ritter dans: Tribune de Genève, 28 octobre 1887. — D.H.B.S.

MERMILLOD III

Famille de Musièges (Dépt Haute-Savoie), fixée à Bardonnex près Genève vers la fin du XVIII[e] s., puis à Carouge, à laquelle appartient Gaspard, 1824-1892, curé de Genève et évêque d'Hébron *in partibus* 1864 avec fonctions d'auxiliaire de Genève. Il fut nommé le 16 janvier 1873 vicaire apostolique

de Genève, ce qui le mit en conflit avec le Conseil fédéral qui l'expulsa presque aussitôt. Le pape Léon XIII supprima en 1883 le vicariat apostolique de Genève et nomma Mgr Mermillod évêque de Lausanne et de Genève. A Fribourg, il contribua grandement à la fondation de l'Université. Il fut créé cardinal le 23 juin 1890, et résigna son évêché en 1891.



Armes: D'ARGENT A LA STATUE DE NOTRE-DAME DE GENÈVE AU NATUREL, SURMONTÉE D'UN MANTEL DIMINUÉ D'AZUR CHARGÉ D'UNE ÉTOILE D'OR ENTRE DEUX COLOMBES ESSORÉES, PORTANT DANS LEUR BEC UN RAMEAU D'OLIVIER, ET POSÉES L'UNE EN BARRE ET L'AUTRE EN BANDE, LE TOUT D'ARGENT.

Variante: L'étoile à six rais et les colombes volant vers le bas.

Devise: VERITAS ET MISERICORDIA.

Sources: Les armes furent modifiées et donnèrent la variante de l'élévation au cardinalat. Sceaux et papiers officiels.
Trois cloches aux armes Mermillod au Grand-Lancy, Compesières et Versoix, 1874 et 1879.

Références: A.H.S. XXIV (1910). — Arm. V. — Cahorn. — D.H.B.S.

MESCHINET

Famille à laquelle appartient Etienne Meschinet, natif de Tonnay-Charente en Saintonge, garçon chirurgien, ffeu Etienne, qui fut reçu B.G. le 16 décembre 1743.



Armes: D'OR AU PIN TERRASSÉ DE SINOPLE, ADEXTRÉ DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES D'AZUR ET SOUTENU A SENESTRE D'UN LION DE GUEULES.

Supports: Deux aigles d'or.

Variante: D'ARGENT A TROIS PINS TERRASSÉS DE SINOPLE.

Sources: R.-R. I, 2.

Références: R.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 227.

MESSIER

Voir planche

Famille, qui semble venue du Genevois, B.G. déjà en 1428, à laquelle appartient probablement Ami Messier, C.G., qui d'après Naville-Rilliet réclama en 1539 une chapelle à l'église Saint-Germain.
Sont peut-être de la même famille: «Monetus Missierii», reçu B.G. en [cf. Covelle corrigé p. 82] 1478; Barthélemy, notaire, conseiller 1534-1539, secrétaire des Conseils avec Claude Roset 1535-1537, et son fils Guillaume, vers 1518-1569, notaire, auditeur 1563.

Armes: TROIS LOSANGES POSÉS 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet peint le champ d'azur et les meubles d'or. Une clef de voûte de forme ronde (Eglise St-Germain), d'une sculpture assez fruste, ornée d'un écu aux armes Messier. (W. Deonna: P.S., n° 673.)
Une pierre sculptée au-dessus de la porte d'entrée d'une maison de la Grand'Rue (ancien n° 198), écu aux armes Messier, avec deux oiseaux essorants comme supports, agrippés aux flancs de l'écu et le corps posé en pal. (W. Deonna: P.S., n° 736, d'après les papiers de Blavignac.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 79; et Mss. Gal. — G.G.G. — W.D. — D.H.B.S.

MESTREZAT

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Henri «Meytrizat», B. de Gex, qui reconnut ses biens en 1414, grand-père d'Amédée ou Ami vivant en 1498 et 1504. Ce dernier fut père de No. Henri, qui s'établit à Thonon, syndic de Thonon 1532, mort en 1538. Vers 1590, trois de ses petits-fils quittèrent cette ville pour cause de religion et se fixèrent deux à Nyon et Jean à Orbe, dont il devint B. et qui est l'auteur de toutes les branches vaudoises, qui acquirent différentes bourgeoisies.
Un neveu de No. Henri cité, Pierre ffeu Denis Mestrezat, de Thonon, est reçu B.G. le 5 août 1547. Mais c'est un frère de cet Henri, Léger, né vers 1491 et mort le 11 septembre 1552, reçu B.G. le 13 octobre 1524, qui est l'ancêtre de la branche genevoise, éteinte, d'où sortirent des branches existant aux Etats-Unis et en France. Selon Naville-Rilliet, la famille a donné vingt membres du CC, dont cinq du Petit Conseil et syndics. Parmi les personnalités de la branche genevoise, nous citerons: Jean, 1592-1657, théologien, pasteur à Charenton près Paris en 1614, connu par ses brillantes controverses contre les jésuites; son frère Domaine, 1583-1658, six fois syndic, puis premier syndic, fondateur de la Chambre des blés 1628; Philippe, 1618-1690, pasteur à Genève 1644, professeur de philosophie 1641-1649 puis de théologie 1649-1690 à l'Académie; Abraham, 1651-1721, avocat à Orléans (France) 1674, syndic 1710, qui refusa la proposition du roi de Prusse d'entrer à son service comme second ministre d'Etat et fut chargé de plusieurs missions diplomatiques par Genève.
François, d'Orbe, fut reçu B. de Neuchâtel en 1616 et Isaac, D[r] en médecine, aussi B. de Neuchâtel, en 1738.
La famille a été anoblie en 1462, peut-être par le duc de Savoie, et sa noblesse fut confirmée en France en 1780 et 1785.



MESTREZAT



MEY



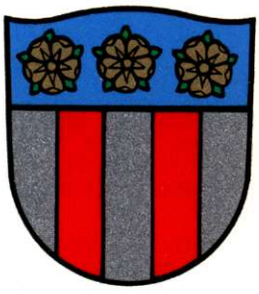
MEYLAN



MICHELET



MICHELI



MIGERAND



MINUTOLI



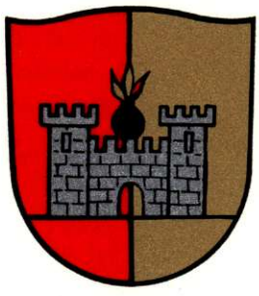
MIOL



MIRABAUD



de MIRIBEL



MIVILLE



MOILLIET



MOINAT



MOLLET



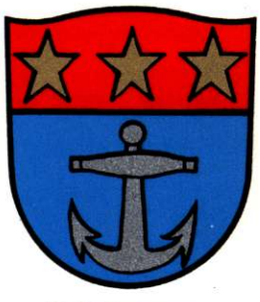
MONNIER



MONOD I



MONOD II



MONTANDON

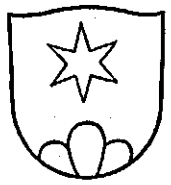


de MONTFALCON



de MONTFALCON

Armes anciennes I: UNE ÉTOILE A SIX RAIS ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX.



Armes II: UNE ÉTOILE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS CROISSANTS RANGÉS EN FASCE ET EN POINTE D'UN ROCHER A TROIS POINTES.

Armes III: D'OR A LA BANDE ENGRÊLÉE DE SABLE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'AZUR ET EN POINTE D'UN ROCHER A TROIS POINTES AUSSI D'AZUR COMBLANT L'ANGLE DE L'ÉCU.
(A. Choisy)

Variante I: D'OR A LA BANDE DENTELÉE DE SABLE, BORDÉE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE DE GUEULES ET EN POINTE D'UN ROCHER A HUIT POINTES DE SINOPLE COMBLANT L'ANGLE DE L'ÉCU.

Variante II: D'OR A LA BANDE ENGRÊLÉE DE SABLE, CHARGÉE DE DEUX COTICES D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'AZUR ET EN POINTE D'UN ROCHER A TROIS POINTES AUSSI D'AZUR COMBLANT L'ANGLE DE L'ÉCU.

Armes IV: D'AZUR A LA BANDE ENGRÊLÉE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR ET EN POINTE D'UN ROCHER A TROIS POINTES D'ARGENT COMBLANT L'ANGLE DE L'ÉCU.

Cimier: Une étoile de gueules.

Devise: SURSUM.

Sources: Un sceau, aux armes II, de Michel, châtelain de Nyon, 1615 ou 1618. (Naville-Rilliet.)
Trois cachets (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2086), cire rouge, rect. à pans coupés 12 × 10 mm., XVII[e] s. Ecu à la variante I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Une étoile accostée des lettres D et M. Cachets de Domaine Mestrezat cité, 1656-1657.
Dix cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XXX, 49, au MAH, n° 2090, cire rouge, fragments, XVII[e] s. Ecu à la variante I. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure très fine. Conservation médiocre. Cachets d'Amédée (Amed) Mestrezat, 1627-1679, C. G., pasteur, apposés sur son testament dn 11 novembre 1679. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 519 à 522.)
Six cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2089, cire noire, ovale 12 × 10 mm., XVII[e] s. Ecu à la variante I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de No. Jean-Louis Mestrezat, 1651-1694, C.G., du CC 1677, auditeur 1678, châtelain de St-Victor et Chapitre 1682, conseiller 1684, trésorier 1688, syndic 1693, apposés sur son testament du 6 mars 1694. (AEG: Jur. civ., vol. 6, p. 113 à 116.)
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 261), cire rouge, rect. à pans coupés 16 × 13 mm., XVIII[e] s. Ecu à la variante I, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Devise. Lambrequins très courts. Cachet de Samuel Mestrezat, 1716-1773, du CC 1758, s.d.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 219), cire rouge, ovale 27 × 23 mm., XVIII[e] s. (?). Ecu aux armes IV. Sous la pointe de l'écu deux gerbes de blé en sautoir. Casque grillé tourné à dextre, surmonté de la devise elle-même surmontée d'une étoile. Selon Naville-Rilliet, ce sont les armes de Jean-Louis-Guillaume, 1755-1823, qui employa les gerbes en souvenir de Domaine, fondateur de la Chambre des blés.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 26 × 22 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes III (l'émail de la bande est indiqué), surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier entre les trois premières et trois dernières lettres de la devise. Une guirlande de feuillages s'échappe à dextre et à senestre du casque et souligne les flancs de l'écu; la base de celui-ci est ornée de fleurs. Jolie gravure. Cachet Mestrezat, s.d.
Un ex-libris aux armes III qui aurait appartenu à un membre de la famille Mestrezat fixé à Vevey. (Wegmann, n° 4744; L.F., n° 110.)
Un vitrail au MAH, aux armes III, le rocher à une pointe; cimier: Un avant-bras droit de carnation surmonté d'une étoile d'or, lambrequins or et azur, inscrit: «NOBILIS · AMADEVS · METRISACTI SYNDICVS · AÑO. 1617», etc. (*Genava* IV, p. 173.)
Un vitrail à Orbe de «Dom[aine] Mestrezat, citoyen de la République de Genève», cité dans une Généalogie Mestrezat par Olivier, 1730 et 1735 (manuscrit): le champ d'or, une barre [sic] de sable, une étoile et des rochers d'azur (Arm. V.); ce sont les armes III. Les armes Mestrezat ont été en dernier lieu employées commercialement par la maison Mestrezat et C[ie], fondée en 1815 à Bordeaux. La maison Mestrezat-Preller, qui lui a succédé, a introduit des émaux de fantaisie. (A. Ch.: Gén. gen.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 79. — G.G.G. — Arm. V. — Arm. N. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — R.H.V. 1935. — A.G.S. IV. — H.D.: L.N., XXXI (1917), p. 10. — D.H.B.S.

MEYLAN, MAYLAND

Voir planche

Famille de la Vallée de Joux (Vaud), citée dès 1370. Elle a donné son nom à deux villages de la commune du Chenit: Chez les Meylan et Chez Meylan. (Arm. V.) Elle essaima dans le reste du canton. Jean-François-Louis «Meyland», de la vallée du lac de Joux, major au service de Hollande, est reçu B.G. le 12 avril 1788 et C.G. en 1792. De nombreuses personnes de ce nom furent reçues H.G. au XVIII[e] s. et admises C.G. en 1792 et une trentaine N.G. durant le XIX[e] s.



Armes I: D'ARGENT A TROIS SAPINS DE SINOPLE MOUVANT D'UNE DEVISE DU MÊME, CELUI DU MILIEU SOMMÉ D'UN OISEAU, ACCOMPAGNÉS EN CHEF DE TROIS ÉTOILES ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE SOUTENUE D'UN CROISSANT.

Armes II: D'OR A LA FASCE D'AZUR ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN MILAN AU NATUREL ET EN POINTE D'UN POISSON D'AZUR.

Autres *armes*.

Sources: L'Arm. V.: les armes montrent le plus souvent un oiseau (milan) et un poisson (merlan).
Les armes I ont été portées par les Meylan du Brassus; cachet du XIX[e] s.; armorial manuscrit Monnier 1845. Les mêmes ont été données par L. Fulpius: *Contribution*.
Les armes II sont celles du D[r] René Meylan, héraldiste, mort en 1926.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

MEYRIN, MEYRINS, de

Famille noble établie dans le village de Meyrin près Genève, où elle possédait une maison forte aux XIV[e] et XV[e] s. Elle est représentée à Genève dès le XII[e] s. où elle possédait aussi des biens. Parmi ses membres il nous faut citer: Jean, clerc, témoin de l'hommage rendu par No. Guillaume de Joinville, damoiseau et sgr de Gex, au comte de Savoie le

7 mars 1289 (Régeste genevois); Johannet, ffeu Messire Jean de Meyrins, chevalier, en 1337; Nicolet, damoiseau, qui reconnaît en 1536 tenir en fief noble du comte de Savoie ses hommes de Meyrin; Etienne, C.G., syndic en 1381. No. Nicod ffeu Louis de Meyrins, alias de la Grange ou de Grossa, propriétaire de la maison forte de Meyrin, fut reçu B.G. le 3 juillet 1442, « pro certis gratis serviciis per eum Communitati impensis », lt. du vidomne en 1463. Il testa le 13 mars 1476 dans ce village. Sa famille dut sans doute s'éteindre à la fin du XV[e] ou au début du XVI[e] s., car sa maison forte passa à No. Claude de Viry, sgr des Terreaux, puis à Jacques Baud (Balli), prêtre, et à ses frères Jean et Pierre. (AEG: Extrait 4. Vidomnat, f° 37 v°, 1497-1517.)



Armes: UNE ÉPÉE HAUTE ACCOSTÉE DE DEUX CROISSANTS ADOSSÉS. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe donne un dessin de ces armes dans son arm. ms. n° 87, f° 79, accompagné du texte « J[n] de Meyrins. chât[n] de Peney pour l'Evêque. 1314 ».
G.G.G. citent un sceau aux armes Meyrin, 1324.

Les armes de cette famille juxtaposées à celles des Livron dans un écu parti forment les armoiries de la commune de Meyrin, adoptées le 11 novembre 1924, soit: Parti, de sinople à l'épée haute d'or accostée de deux croissants adossés d'argent, et de gueules à la bande d'argent accostée de deux cotices du même.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 79. — G.G.G. — Régeste genevois. — Sordet. — E.-L. Dumont: Recherches gén. et hist. sur la famille de Meyrin (manuscrit). — L. Blondel: Note manuscrite sur la famille de Meyrin. — D.H.B.S.

MICHELET

Voir planche

Famille de « Moulières au bailliage de Briançon en Dauphiné », à laquelle appartient Jean Michelet, ffeu Michel, reçu B.G. le 28 juin 1701.

Armes: D'ARGENT A L'ARBRE DE SINOPLE MOUVANT DE LA POINTE, LE FÛT ACCOMPAGNÉ A DEXTRE DE TROIS CŒURS DE GUEULES POSÉS 2 ET 1 ET A SENESTRE D'UN CHIEN BRAQUE DE SABLE RAMPANT CONTRE LE FÛT.

Références: Arm. ms. N.-R.

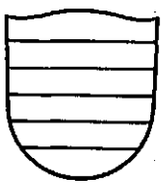
MICHELI

Voir planche

Famille patricienne de Lucques (Italie), d'abord appelée dei Moccindenti jusque assez tard dans le XIV[e] s., dont la filiation remonte sans interruption à Uberto dei Moccindenti, anziano de Lucques vers 1200. Il est le huitième aïeul de No. et magnifique Francesco Micheli, 1508-1558, gonfalonnier de Lucques en septembre et octobre 1555, qui s'expatria pour cause de religion et fut reçu B. de Vicosoprano (Grisons) en 1556 et H.G. le 19 octobre 1556 (« Frann. Miqueli, marchant, ... de la ville et cité de Lucques »). Son petit-fils Marc, 1588-1669, est admis B.G. le 14 septembre 1664 avec ses fils Horace, Jean-Georges, Marc et Benjamin et ses neveux François, Barthélemi, Claude, Pompée, Marc-Michel et Jacques, gratis, « ayant fait réflexion sur les services rendus par leurs prédécesseurs et sur leur naissance ». Dès lors, la famille Micheli a fourni des officiers à la France jusqu'à la Révolution, et à Genève des magistrats (dix du CC dont deux du Petit Conseil et un syndic) ainsi que des savants distingués.
Elle se divise en deux branches, dont l'aînée, de Dully et de Châteauvieux, a pour auteur Marc cité, grand-père de Marc-Louis, 1689-1759, qui acheta la sgrie de Dully (Vaud). Elle s'est éteinte en la personne de Michel, dit Micheli de Châteauvieux, 1751-1830, soldat et diplomate, lt.-général au service de France, grand-croix du Mérite militaire, ministre de Genève auprès du Directoire à Paris 1797-1798; il s'occupa de botanique et créa le jardin du bastion du Pin.
La branche cadette, Micheli du Crest, remonte à Jacques cité, 1599-1645, frère de Marc; il fut gentilhomme de la chambre de Louis XIII et acquit à son retour la sgrie du Crest au mandement de Jussy en 1637. Parmi ses membres les plus connus il nous faut citer: Jacques-Barthélemi, dit Micheli du Crest, 1690-1766, un des hommes les plus brillants de la Genève du XVIII[e] s.; militaire, auteur de travaux topographiques pour Genève, il s'occupa de physique et acquit dans ce domaine une réputation universelle; il publia de nombreux écrits scientifiques; à la suite de troubles politiques il fut condamné par contumace à la détention à vie 1728 et à mort en 1735; le gouvernement bernois l'enferma à Aarbourg 1749-1765. Marc, 1844-1902, botaniste, maire de Jussy 1878-1902; son fils Léopold, 1877-1910, archiviste paléographe, historien. Le rameau de Landecy descend d'Horace-Louis, 1776-1846, du Conseil provisoire 1814, syndic, maire de Compesières.
La famille Micheli est représentée à Jussy, à Landecy et à Genève.
Naville-Rilliet cite un arrêt de maintenance de noblesse rendu à Bourg-en-Bresse le 7 septembre 1722 en faveur de Benjamin, précédé d'un certificat du Conseil de Genève de 1720, et écrit que la famille obtint le 18 septembre 1772 et le 7 mai 1773 un

certificat de filiation et noblesse par les Syndics et Conseil de Genève.

Armes: FASCÉ D'AZUR ET D'ARGENT DE SIX PIÈCES.



Variante: D'ARGENT A SIX FASCES D'AZUR.
(Galiffe)

Cimier: Deux bras d'argent armés d'or, les mains jointes comme pour prier et formant un losange.

Deivse: UNUM DOMINE.

Supports: Deux tigres.

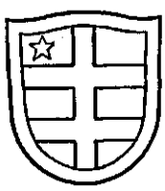
G.G.G. citent un diplôme de Lucques, qui donne une variante du cimier; les bras sont vêtus d'azur retroussés d'argent.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 59, au MAH, n° 2177), cire noire, ovale 15 × 12 mm., XVII[e] s. Ecu à la variante (trois fasces à la place de six), émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier accosté des lettres B et M. Cachet de Barthélemi Micheli, 1651.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rond 21 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Micheli, surmonté d'une couronne. Deux palmes soulignent les flancs de l'écu et se croisent à sa base. Cachet Micheli, s.d.
Quatre cachets, cire rouge, ovales 25 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Micheli, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Devise. Manteau. Conservation médiocre. Cachets de Marianne ffeu François-Gratien Micheli, C.G. Testament 6 septembre 1793. (AEG: Jean-Louis Duby, not., vol. 37, document encarté entre les p. 758 et 759.)
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rond 30 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Micheli, surmonté d'une couronne. Légende: « SEAU DE LA JUSTICE DU CREST », à l'intérieur de deux cercles; celui de l'extérieur est souligné par une bordure tressée. Gravure très fine. Cachet Micheli, s.d.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 196), cire rouge, rect. 16 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Micheli, surmonté du cimier. Devise. Très belle gravure. Cachet Micheli, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 19 × 16 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Micheli, surmonté d'un casque grillé et couronné tourné à dextre. Cimier. Lambrequins très courts. Supports. Une banderole portant la devise sert de base à toute la composition. Beau spécimen d'art héraldique finement gravé. Cachet Micheli, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 11 × 9 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Micheli, surmonté d'une couronne sommée du cimier. Gravure très fine et incisive. Cachet Micheli, s.d.
Un ex-libris aux armes Micheli, casque couronné posé de face, supports, devise, au nom de « A. Em. de Micheli ». Ex-libris, avant 1800, d'A.-Emmanuel Micheli, 1754-1805, de Landecy. Le même ex-libris, au nom de « Ch. de Micheli ». (Wegmann; L. Fulpius: Ex-libris, n[os] 111 et 112.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 79. — G.G.G. — Arm. V. — A.H.S. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. II et VI. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque. — D.H.B.S.

MIES, MEZ, de

Famille originaire de Metz près d'Annecy à laquelle appartient François de Mies, évêque de Genève de 1426 à sa mort en 1444, successeur de son oncle le cardinal de Brogny (Jean Fraczon dit de Brogny); il fut créé cardinal en 1440 et prit part au Concile de Bâle; excellent administrateur, il réglementa les foires, le commerce, la situation des Juifs, etc.; il termina le clocher de l'église St-Gervais et commença la transformation de l'intérieur de l'édifice.



Armes: D'AZUR A LA CROIX DOUBLE DE GUEULES QUI EST A ENQUÉRIR, BRISÉ AU CANTON DEXTRE D'UNE ÉTOILE D'ARGENT, A LA BORDURE D'OR.
(Arm. Blavignac)

Variante I: L'ÉTOILE DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Variante II: LA BORDURE DE GUEULES.
(W. Deonna)

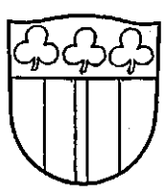
Sources: Un sceau pendant sans queue (AEG: Evêché, roul. n° 69; au MAH, moulage n° 381), cire rouge, rond. Ecu aux armes Mies, surmonté de la mitre. Légende. Sceau de l'évêque François de Mies, 22 janvier 1428.
Un sceau pendant sans queue (AEG: Pièce détachée; au MAH, moulage n° 1254), cire rouge. Ecu aux armes semblables au n° 381, surmonté de la mitre et placé au centre d'une rose quadrilobée. Sceau de l'évêque François de Mies, s.d.
Une pierre sculptée au temple de St-Gervais, sur la façade sud du clocher, l'écu aux armes de l'évêque François de Mies, surmonté de la date 1435 en chiffre arabes. L'écu et la date remontent aux restaurations de 1772. Spon cite l'ancienne inscription: Anno MCCCCXXXV et ... IANVAR ... On ne sait si un écu accompagnait primitivement la date. (W.D.: P.S., n° 684.)
Une clef de voûte au même temple, à la première chapelle à droite de l'entrée (côté sud), aux armes de l'évêque François de Mies. Elle a été repeinte au début du présent siècle. (W.D.: P.S., n° 685.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 80. — Arm. Blavignac. — G.G.G. — Arm. V. — W.D. — A.H.S. XLIV. — D.H.B.S. (sous Mez).

MIGERAND, MEGERAND,

Voir planche

Jean « Migerandi », clerc, reçu B.G. le 31 décembre 1501, qui selon Naville-Rilliet « paroît être celui qui fut Cr. en 1522 et syndic en 1523 » et qui pourrait être père de « Jean et de Pierre, Crs. et syndics au 16[e] s. ». Le premier, notaire, fut syndic 1560, 1564, trésorier 1557-1560, député à Berne en 1557 pour le renouvellement de l'alliance et en 1558 auprès des divers cantons en vue d'alliances.



Armes: DEUX PALS, UN CHEF CHARGÉ DE TROIS TRÈFLES. (Emaux inconnus.)

Cimier: Couronne avec tête et col d'oiseau.

Variante: LE CHEF CHARGÉ DE TROIS ROSES.

Sources: Un sceau à sec, rond, 31 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Migerand, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Légende: « TOT · SENSUS · TOT · CAPITA · ». Sceau de Pierre « Migevand » apposé sur le « Rapport de ce qui s'est fait à la Marche de Moudon par les Commissaires de Genève », 16 mai 1558. (AEG: P.H. n° 1635.) Comme les sceaux et cachets de cette époque n'indiquaient pas les émaux, Naville-Rilliet les a composés ainsi: D'argent à deux pals de gueules, au chef d'azur chargé de trois roses d'or, émaux que G.G.G. ont repris.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 33, et n° 87, f° 80. — G.G.G. — D.H.B.S.

MINUTOLI

Voir planche

Famille originaire de Naples, transportée à Florence au début du XIII[e] s., puis à Lucques au XIV[e] s. A celle-ci appartient No. Paul Minutoli, reçu B.G. le 14 mai 1651, avec son fils Vincent, membre du CC ainsi que son petit-fils et son arrière-petit-fils (Naville-Rilliet). Vincent, 1640-1709, cité, fut pasteur en Hollande, revint à Genève en 1675, où il obtint la chaire de grec et de belles-lettres (avec l'histoire) 1675-1709, recteur 1683-1686, connu par ses ouvrages historiques et géographiques. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de No. François-Heleno Minutoli, du CC en 1709, décédé le 18 novembre 1754. Le fils de ce dernier No. Daniel, du CC 1746, retourna à Lucques où il fit souche et se convertit au catholicisme.

Armes: PARTI, AU 1 D'OR A LA DEMI-AIGLE DE SABLE BECQUÉE, LAMPASSÉE ET MEMBRÉE DE GUEULES, MOUVANT DU TRAIT, AU 2 DE GUEULES A DEUX PALS D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: LE 1 DU PARTI D'ARGENT.
(Galiffe; H. Deonna)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 17, et n° 87, f° 80. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C. XVIII[e] s. — D.H.B.S.

MIOL, MIOT

Voir planche

Famille à laquelle appartient Georges « Miot », fils d'Augustin « Myot », apothicaire, de Pignerol (Piémont), reçu H.G. le 26 novembre 1554 et B.G. le 10 décembre 1555.

Armes: D'ARGENT A TROIS ÉPIS DE MIL D'OR, TIGÉS ET FEUILLÉS DE SINOPLE, PENCHÉS EN BARRE ET MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Sources: Peinture sur un tableau d'ascendance Le Fort, du XVIII[e] s. (H. Deonna.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 84; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 231.

MIRABAUD

Voir planche

Famille originaire d'Aigues-Vives en Languedoc, à laquelle appartient Jean Mirabaud, ffeu François, reçu B.G. le 27 novembre 1743 avec son fils Jacques, âgé d'un an. Elle a donné entre autres: Jacques, 1784-1864, fondateur à Milan en 1814 d'une banque qui devint très rapidement la plus importante de cette ville, il négocia plusieurs emprunts pour le roi de Sardaigne en 1821 et pour la duchesse de Parme en 1823 et 1827; retiré des affaires en 1833, il revint à Genève et fut du Conseil Représentatif de 1833 à 1842. Son petit-fils Paul, 1848-1908, est l'auteur avec A. Blondel de *Rodolphe Töpffer* 1886, et d'une *Hist. gén. des Mirabaud d'Aiguesvives* 1894. La famille Mirabaud est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A DEUX FASCES HAUSSÉES ACCOMPAGNÉES DE TROIS BESANTS POSÉS 2 ET 1, LE TOUT D'ARGENT.

Cimier: Une fleur de lis d'argent.

Sources: Un cachet aux armes Mirabaud; cachet de Pierre Mirabaud sur un testament secret du 12 mars 1702 (Mirabaud: *Histoire généal.*). Les armes Mirabaud sont imprimées dans le livre intitulé *L'Arithmétique*, publié par Isaac Mirabaud à Nîmes en 1722.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 21. — Gal.: Not. gén. V. — Mirabaud: Hist. gén. des Mirabaud d'Aiguesvives. 1894. — D.H.B.S.

MIRIBEL, de

Voir planche

Famille dauphinoise à laquelle appartient « Glaudius De Miribello, donatus domini Glaudii De Miribello, chausaterius [et notaire] », reçu B.G. le 8 janvier 1524.

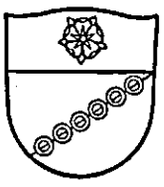
Armes: ÉCARTELÉ D'OR ET DE GUEULES A LA BANDE D'HERMINE BROCHANT.

Sources: Claude de Miribel, B.G., en tant que bâtard, n'a pas pu porter les armes pleines de sa maison; il les chargea sans aucun doute d'une brisure selon la coutume alors en usage.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 80. — G.G.G.

MIROGLIO

Famille originaire de Casal en Montferrat (Italie), qui remonte à Marius Miroglio, chanoine de cette ville, lequel abjura à Genève et fut reçu H.G. le 27 février 1643. Il exerça la profession de maître d'italien à Genève où il décéda le 18 septembre 1664, âgé de 73 ans. Ses arrière-petits-fils Matthieu, natif, maître orfèvre, et Jean-Jacques, né en 1727, natif, peintre sur émail, sont admis B.G., le premier le 3 mars 1770 avec Jean-Aimé son fils mineur, et le second le 26 juin 1772 avec son fils mineur Matthieu-Jacob; Jean-Jacques offre pour une partie du prix de bourgeoisie « un tableau en émail, présentant le plan de cette ville [Genève] et des fortifications ». Parmi les personnalités de cette famille, il nous faut citer: Mathieu, 1792-1866, pasteur et président du consistoire à Besançon, membre du Conseil académique, auteur d'un rameau français encore existant, ainsi que son frère aîné Louis-Pyramus, né en 1789, lithographe dont les gravures de l'ancienne Genève sont recherchées. La famille n'est plus représentée à Genève.



Armes I: TAILLÉ A SIX ANNELETS DE L'UN EN L'AUTRE (?), AU CHEF CHARGÉ D'UNE ROSE.
(H. Deonna)

Armes II: TAILLÉ D'ARGENT ET DE GUEULES CHARGÉS CHACUN DE TROIS BESANTS (?) DE L'UN EN L'AUTRE ET POSÉS DANS LE SENS DU TAILLÉ, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE [SABLE] AU VOL ABAISSÉ.

Sources: Gregorio Leti, dans son *Historia Genevrina*, t. IV, p. 241 et suivantes, Amsterdam, 1686, relate les aventures de Marius Miroglio, chanoine de Casal, puis H.G. Selon une tradition, ce personnage appartenait à la grande famille piémontaise des comtes Miroglio de Moncestino. Cette tradition est peut-être tendancieuse; il n'en reste pas moins vrai que les témoignages héraldiques sont les mêmes pour la famille Miroglio devenue genevoise que pour celle des comtes Miroglio de Moncestino.
Un cachet, cire rouge, rect. 15 × 11 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'une couronne à neuf perles (comtale). Belle gravure. Cachet Miroglio communiqué par M. Abel Miroglio, Ste-Adresse (Dépt Seine-Maritime) à M. G. Vaucher, archiviste d'Etat, Genève. Une matrice en cuivre ou bronze (?), à manche d'ivoire façonné, gravée aux armes II surmontées d'une couronne comtale (laquelle a servi à faire l'empreinte décrite ci-dessus). Elle appartenait à Jean-Aimé Miroglio, 1757-1823, B.G. 1770, et fut transmise par succession à son arrière-petit-fils Abel cité. Ce dernier la date du XVIII[e] s., mais le style de la gravure appartient à la première moitié du XIX[e] s.

Références: AEG: H.D.: Hérald.; Mss. hist. 272/5, p. 117. — Rietstap. — S.K.L. — A. Miroglio: Notes gén. et hérald. concernant sa famille (manuscrit). — D.H.B.S.

MIVILLE

Voir planche

Famille de « Servonnex » (Cervonnex en Genevois), à laquelle appartiennent Jacques Miville, ffeu Jean, « chappuis », reçu B.G. le 24 janvier 1569 avec son fils Abraham. Un fils de même prénom mourut sous le prénom de Jakob à Mariakirch (Alsace) après 1569. Son fils Jacob, mort en 1631, ancien B. de Colmar (Alsace), B. de Bâle en 1606, fut un des premiers qui firent le commerce de droguerie en gros. La famille existe toujours à Bâle, divisée en deux branches.

Armes: PARTI DE GUEULES ET D'OR, AU CHÂTEAU CRÉNELÉ BROCHANT A DEUX TOURS D'ARGENT, UNE GRENADE DE GUERRE POSÉE SUR UN MERLON, BROCHANT SUR LE TRAIT DU PARTI ET ALLUMÉE DE L'UN A L'AUTRE.

Variante: LE CHÂTEAU SURMONTÉ DE LA GRENADE.

Cimier: La grenade de l'écu.

Références: Wb. Basel. — A.G.S. VI. — D.H.B.S.

MOILLIET

Voir planche

Famille d'Araches au mandement de Cluses en Faucigny, à laquelle appartient Michel Moilliet, père de Jacques, vers 1548-1608, reçu B.G. le 6 juin 1577. Ce dernier était propriétaire à la rue de la Poissonnerie d'une maison appelée la Croix d'Or. Sa descendance a donné de nombreux orfèvres; l'un d'eux, Gédéon Moilliet, maître monteur de boîtes, fut « déchu de sa qualité de citoyen et réduit à la classe de domicilié », admis à nouveau à la bourgeoisie le 5 juillet 1788 « gratis, pour bonnes considérations ». La famille se divise en plusieurs branches: en Amérique au XIX[e] s. et en Angleterre actuellement. A Genève même, elle n'est plus représentée que par une personne.

Armes: D'AZUR A QUATRE ÉTOILES POSÉES 1, 2 ET 1, ACCOMPAGNÉES D'UNE MER SUPPORTANT TROIS CANARDS NAGEANT EN FASCE, LE TOUT D'ARGENT; AVEC UNE CORDELIÈRE DU MÊME PARTANT A DEXTRE DE L'ÉTOILE DE DEXTRE, PASSANT ENTRE CELLE-CI ET CELLE EN ABÎME, ENTOURANT L'ÉTOILE EN CHEF PAR LA SENESTRE, PASSANT ENTRE L'ÉTOILE EN POINTE ET CELLE DE SENESTRE ET SE TERMINANT A SENESTRE DE CETTE DERNIÈRE.
(Naville-Rilliet)

Variante: DE GUEULES A LA MER DE POURPRE SUPPORTANT UN CANARD NAGEANT D'ARGENT ET A TROIS ÉTOILES D'OR EN CHEF.

Sources: La variante figure sur un tableau généalogique en possession de la branche d'Angleterre. (Gal.: *Not. gén.*) et dans les armoriaux anglais (Burke: *General armory*).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 80. — G.G.G. — Burke. — Gal.: Not. gén. VII. — S.K.L. — D.H.B.S.

MOINAT, MOYNAT

Voir planche

Famille vaudoise de la Côte, mentionnée à Etoy en 1498, à Lavigny dès 1535, à Bussy-sur-Morges dès 1547, à Burtigny dès 1578 et à Morges dès 1580. Seules, les familles de Burtigny et de Lavigny sont représentées actuellement. A l'une d'elles appartient David-Louis Moinat soit Moynat, cultivateur, né à Aubonne, d'origine vaudoise, N.G. le 26 décembre 1862.

Armes: D'ARGENT A TROIS CŒURS ENFLAMMÉS DE GUEULES, POSÉS 2 ET 1.

Sources: Les armes décrites ci-dessus sont celles d'« Honorable et prudent Loys Moenat, bourgeois dudit Morges », lequel fut abbé de l'Abbaye des Cordonniers de Morges en 1602. Elles figurent dans l'Arm. des Cordonniers de Morges, 1654. Ce personnage était dignitaire d'Etoy, et fut admis à l'habitation à Morges en 1580 et reçu B. de cette ville trois ans plus tard. (Arm. V.) Selon ce même ouvrage, « plusieurs Moinat d'Etoy ont pris aux XVII[e] et XVIII[e] s. le nom de Buchet, d'après une famille éteinte vers 1540, qui portait indifféremment le nom de Buchet dit Moinat, et de Moinat dit Buchet. Leurs descendants ont adopté dernièrement les armes de Loys Moenat, en les brisant d'une orle de gueules ».

Références: Arm. V. (sous Moennath). — AEG: Bgsie E 3.

MOINE

Nom de famille très répandu dans l'ancien diocèse de Genève. Dès le XIII[e] s. on trouve des Moine

cités dans cette ville. Selon Galiffe, Perret Moine, C.G., testa le 20 septembre 1340. La famille de ce dernier donna plusieurs syndics au XV[e] s., un procureur fiscal de l'Evêque et un chanoine de Sion. Elle s'est éteinte à Genève en la personne d'Anne-Sara Moine, femme d'Abraham Deonna, C.G., décédée le 27 février 1796.



Armes: UNE FASCE SUR LE TRAIT SUPÉRIEUR DE LAQUELLE EST POSÉ UN BUSTE DE MOINE EN PROFIL.

Sources: Galiffe cite ces armes d'après un cachet de Jean Moine, C.G., chanoine de Sion, 1445, dont il donne le dessin dans ses arm. mss.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 80. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — H.D.: La famille Deonna. — D.H.B.S.

MOLLET

Voir planche

Famille venue de Sauvigny en Bourbonnais, à laquelle appartiennent Jean Mollet ffeu Jean, apothicaire, H.G. le 22 août 1551, B.G. le 25 avril 1555, et son frère Claude, H.G. le 3 janvier 1556, B.G. le 15 mai 1556, l'un et l'autre membres du CC. La postérité du second a donné à ce corps six conseillers. Cette dernière était encore représentée à Genève à la fin du XVIII[e] s. Une branche issue de celle-ci se fixa en Allemagne au début du XIX[e] s. Parmi les personnalités il nous faut citer: Jean-Louis, 1728-1778, du CC 1752, auteur d'une *Lettre* à Rousseau *sur la fête donnée à Genève le 5[e] juin 1761* à l'occasion de l'exercice prussien introduit à Genève dans la milice bourgeoise, 1761. L'illustre écrivain lui répondit, fâché de la publicité donnée à sa lettre; mais ensuite, il admit « sa justification et ses excuses ».

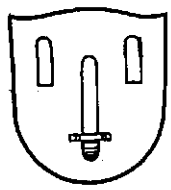
Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DE TROIS MOLETTES DU MÊME. (Naville-Rilliet)

Variante: G.G.G. donnent le chevron d'or.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V. — Heyer. — D.H.B.S.

MOLLY, MOLLIER

Famille de Ruth, près de Genève, dont la filiation ininterrompue remonte à Perret « Molerii », qui reconnaît ses biens (AEG: Fief du Chapitre) en 1357. Plusieurs de ses membres futent reçus B.G.: Bernard « Mollier », ffeu Michel, « peyrollier, à la requeste et contemplacion de No. Pernet Des Fosses, beau père dudit », le 26 septembre 1549; Jean ffeu Michel, également peyrollier, « en contemplacion de ce qu'il a prys la fille de feu Claude Savoye, cit. Gen. », le 7 avril 1553; François « Moly », natif de Genève, charpentier, le 16 mai 1642. La famille Molly est encore représentée à Genève; elle descend de Georges-Alexandre, 1749-1824, C.G. en 1792 (AEG: Cadastre des anciens genevois de la campagne 1791. Recensement A 15), descendant direct de Perret cité.



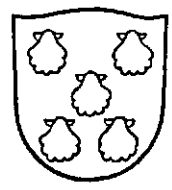
Armes: DEUX BILLETTES MISES EN PAL, DONT LE SOMMET EST ARRONDI, POSÉES EN FASCE, ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UNE SORTE DE GLAIVE. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 80, donne un dessin des armes décrites ci-dessus, avec le texte suivant: « MOLLIER. Genève 1609 ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — R. Campiche: Gén. famille Molly (manuscrit).

MONATHON

Famille de Savoie, à laquelle appartient Claude « Monaton », cordonnier, reçu B.G. le 20 novembre 1478. Le plus connu fut Jean-Gabriel, un des « Articulans », conseiller en 1539, nom donné aux trois ambassadeurs de Genève: Aimé de Chapeaurouge, Jean Lullin et Jean-Gabriel Monathon qui conclurent au nom des syndics et conseils, au mépris de leurs instructions, le traité du 30 mars 1539, par lequel la République de Genève se laissait dépouiller d'une grande partie de ses droits sur les terres de St-Victor et du Chapitre, traité qui fut rejeté par le Conseil général le 25 janvier 1540; les trois Articulants prirent la fuite. Jean-Gabriel Monathon et Jean Lullin soutenus par Berne purent revenir à Genève sous la réserve de payer une amende de 200 écus et d'abandonner les prises de leurs fonds à la Seigneurie. La famille se serait éteinte au XVII[e] s.



Armes: CINQ COQUILLES POSÉES EN SAUTOIR. (Emaux inconnus.)

Cimier: Une tête et col de licorne.

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2078), rond 38 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Monathon, surmonté d'un casque ordinaire tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Légende assez effacée: « JEHAN GABRIEL MONATHON », châtelain de St-Victor. Le sceau a été enlevé à un document de 1539.
G.G.G. citent des sceaux de 1540 et 1547.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 81. — G.G.G. — D.H.B.S.

MONNIER

Voir planche

Famille vaudoise, citée à Eclépens dès 1562 et divisée en plusieurs branches.

Plusieurs personnages de ce nom venus de ce village furent reçus H.G., soit: Gabriel, fils de Samuel, le 9 août 1743; Jean-Abraham, garçon voiturier, le 27 avril 1784 et Gédéon, indienneur, le 12 mai 1784.

Jean-Louis Monnier, né le 8 septembre 1826, à Eclépens, d'origine vaudoise, est N.G. le 16 septembre 1864, admis à la commune de Genève.

Armes I: COUPÉ D'OR AU LION ISSANT DE GUEULES, ET D'AZUR AU CHEVRON D'OR.



Armes II: D'ARGENT A TROIS ANILLES DE SABLE (?).

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2527), cire rouge, XIX^e s. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé et posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet Monnier, s.d.

D'après le manuscrit Olivier, 1713, les armes II sont portées par Moyse Monnier, d'Eclépens, ministre à Chavornay 1694. (Arm. V.)

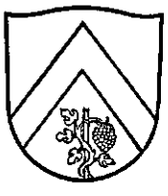
Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

MONOD I

Voir planche

Galiffe donne aux Monod anciens les armes I décrites ci-dessous. S'agit-il de la famille reçue à la bourgeoisie en la personne de François Monod, ffeu Claude, de Nantua, épinglier, le 21 octobre 1524? Nous ne pouvons pas nous prononcer.

Armes I: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE FEUILLE DE VIGNE DE SINOPLE, LA TIGE EN HAUT.



Armes II: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ [EN POINTE] D'UN CEP DE VIGNE.

Sources: Galiffe donne les armes I.
L'Arm. V. donne les armes II à une famille Monod, de Savoie.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 81. — Arm. V.

MONOD II

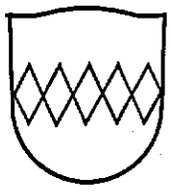
Voir planche

Famille qui remonte à Jacques Monod, cité à Vullierens (Vaud) en 1587. Son petit-fils se fixa à Morges en 1660, il est l'auteur de deux branches dont l'aînée passa à Genève en la personne de David « Monot », fils d'Abraham, de Morges, marchand, reçu B.G. le 10 juin 1705. Cette famille a donné de nombreux pasteurs dont: Gaspard-Joël, 1717-1783, pasteur à Genève 1742, à la Guadeloupe 1759, recteur en Angleterre, auteur de nombreuses publications; Jean, 1765-1836, pasteur à Copenhague 1794-1808, puis à Paris, président du consistoire réformé de cette ville; parmi ses fils: Frédéric-Jean-Joël, 1794-1863, fondateur et pasteur de l'Eglise libre à Paris, Guillaume dit Billy, 1800-1896, théologien, fondateur de l'Eglise réformée de Naples, Adolphe, 1802-1856, célèbre prédicateur à Paris. La famille Monod est fixée dans cette ville depuis 1808.

La branche cadette, restée à Morges et dans le canton de Vaud, est encore représentée.

Armes I: D'AZUR AU DEXTROCHÈRE, MOUVANT D'UN NUAGE ET TENANT UN OS, LE TOUT D'ARGENT.

Variante: D'AZUR A L'AVANT-BRAS VÊTU, MOUVANT DU FLANC SENESTRE, TENANT UN OS EN PAL ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES, LE TOUT D'ARGENT.



Armes II: D'ARGENT A CINQ FUSÉES DE GUEULES, ACCOLÉES EN FASCE MOUVANT DES FLANCS.

Sources: Les armes I et la variante sont données par Naville-Rilliet. Cet auteur dit dans son arm. ms. à leur sujet « Espèce d'armoiries parlantes assez ridicules: Mon os ».

L'Arm. V.: En raison du mariage de Jean-François Monod, 1674-1755, chirurgien, de la branche de Morges, vers 1700 avec Judith Le Duchat de Dorville, celui-ci porta les armes II, qui étaient celles de sa femme et qui furent adoptées par ses descendants (avec variante).
Un cachet aux armes II, de Jean-François Monod cité, 1706.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, rect. 13 × 8 mm., XIX^e s. (?). Ecu aux armes II, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé et couronné, posé de face. Gravure très fine. Cachet Monod, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — A.H.S. XLVIII, p. 84. — Rietstap. — Jougla de Morenas. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 81. — Arm. V. — D.H.B.S.

MONTANDON

Voir planche

Famille aux ramifications multiples, qui tire sans doute son nom du village de Montandon (Dépt Doubs); au XIV^e s., elle apparaît au Locle (Neuchâtel). Une branche s'est fixée à Travers vers la fin du XV^e s. et une autre à La Brévine en 1531. Elle est répandue dans toute l'ancienne principauté, ainsi que dans les cantons voisins: Berne, Vaud, Genève; dans différents pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, etc. Différentes branches ont été admises à la bourgeoisie de Neuchâtel.

A l'une de ces branches appartient Pierre Montandon, de Neuchâtel, reçu H.G. le 28 mars 1664, première réception à l'habitation, qui devait être suivie de plusieurs autres.

En 1792, sont admis C.G.: David-François et Jacques-Louis Montandon.

Au XIX^e s., on compte de nombreuses admissions à la naturalisation genevoise, entre autres celle de Félix-Marcelin Montandon, charron, né le 25 juillet 1815 à Travers (Neuchâtel), d'origine neuchâteloise,

fils de Pierre-Frédéric et d'Aimée Jeanrenaud, admis à la commune de Genève, le 10 octobre 1862.

Armes: D'AZUR A L'ANCRE D'ARGENT AU CHEF COUSU DE GUEULES, CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.
Cimier: Une étoile d'or ou trois plumes d'autruche.
Supports: Deux lions.
Sources: L'Arm. N.: Les armes décrites ci-dessus figurent sur une pendule de la fin du XVIII[e] s.
Références: Arm. N. — Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 4, 1862-1874. — F.-J. Montandon: Les Montandon. — D.H.B.S.

MONTFALCON, de

Voir planche

Famille noble de Savoie citée dès 1084, qui intéresse l'histoire de Genève et dont plusieurs membres jouèrent un certain rôle dans cette ville, entre autres Guillaume, premier gouverneur et châtelain du château de l'Ile 1267, 1268. Elle donna deux évêques de Lausanne: Aimon, de 1491 à sa mort en 1517, et son neveu et successeur Sébastien, 1489-1560, qui, lorsque les Bernois s'emparèrent de son évêché en 1536, se retira en Savoie où il mourut.
Une famille de ce nom, fixée à Novalaise en Bugey au XVI[e] s., est citée par Foras, qui la rattache à la famille ci-dessus. Une branche s'établit à Compesières au milieu du XVIII[e] s. et fut reconnue genevoise en 1816. La filiation ininterrompue remonte à No. Gaspard, père de François, 1580-1660, dont l'un des fils Etienne serait l'auteur de la branche encore existante à Novalaise. Un autre fils, Charles, est l'auteur de la branche genevoise, éteinte dans les mâles, en la personne d'Auguste, 1887-1957, juge, auteur du texte de l'*Armorial des Communes genevoises*. Parmi les personnalités de cette branche il nous faut citer: Joseph, 1755-1828, juge au Tribunal civil du Léman 1799, maire de Compesières 1800-1808, Louis, 1759-1831, maire de Carouge sous les régimes français et genevois, conseiller d'Etat 1817-1831; Louis-Apollonie, 1764-1840, D[r] médecin des armées de la République française, un des fondateurs de la Société médicale de Genève 1823; Jean, 1767-1845, frère des précédents, lt.-général dans l'armée française, chevalier de l'Empire; Louis-Apollonie, 1807-1872, D[r] en droit, auditeur 1836-1841, député au Grand Conseil 1842-1848, aux Constituantes de 1842 et 1862, maire de Compesières 1840-1851.

Armes I: ÉCARTELÉ, D'ARGENT A L'AIGLE DE SABLE, ET CONTRE-ÉCARTELÉ D'HERMINE ET DE GUEULES.
Cimier: Une tête de lion dans un vol.
Supports: Deux griffons.
Tenants: : Deux anges.

Armes II: TIERCÉ EN FASCE, D'AZUR AU SABRE D'ARGENT, D'OR AU CROCODILE DE SINOPLE, ET DE GUEULES AU SIGNE DES CHEVALIERS LÉGIONNAIRES.



Armes III: Les armes I avec les armes II posées en abîme.
Sources: L'Arm. V.:
Les armes I sont sculptées sur pierre et sur bois en divers endroits de la cathédrale de Lausanne; à la tribune, etc. L'écu est toujours timbré de la mitre qui est placée entre la crosse et la palme. Ces sculptures furent exécutées pour les évêques Aymon et Sébastien de Montfalcon de 1491 à 1536. Sébastien porta les armes de sa famille brisées d'un lambel à trois pendants d'azur jusqu'à la mort de son cousin germain François, chef de la maison, décédé vers 1524.
Les armes II ont été octroyées au général Jean de Montfalcon, 1767-1845, qui fut créé chevalier de l'empire le 29 janvier 1811. (Révérend: Arm. du Premier Empire, I, t. 3.)
Les armes III furent adoptées par feu Auguste de Montfalcon cité. Galiffe dans l'Arm. genevois de 1859, donne aux Montfalcon, par erreur, les armes du général comte Pacthod, dont ils étaient héritiers, et qui sont: Coupé, au 1 parti, de gueules à l'épée d'argent en pal, et de sable à la tour d'argent ajourée et maçonnée du champ, au 2 d'azur à trois croissants d'or posés 2 et 1.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, rect. 13 × 11 mm., XIX[e] s. Ecu portant une variante des armes II, soit: Une fasce accompagnée en chef d'un sabre posé en barre et en pointe d'une croix des chevaliers légionnaires (émaux non indiqués). Tortil de baron (?). Cachet de Montfalcon, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 81. — G.G.G. — A.H.S. XLIV, p. 42, 98-105; XLII; XLIII. — Galbreath: Manuel, pl. XX. — Wegmann. — Arm. V. — Foras IV. — Anthonioz: Généraux savoyards. — A. de Montfalcon: Notice sur sa famille (manuscrit); Arch. de famille. — D.H.B.S.

MORÉ, MOREL

Voir planche

Famille d'Epeisses près de Genève, dont plusieurs membres furent reçus H.G. dès la seconde moitié du XVII[e] s.; le premier admis est Jean-Antoine Moré, maçon, le 30 janvier 1685. Il nous faut citer ceux qui acquirent la bourgeoisie genevoise: Jean Moré fils de Jean, H.G., faiseur de ressorts, le 7 décembre 1725, avec ses fils Charles-François, âgé de 15 ans, et Augustin, âgé de 2 ans, natifs; Jean-Pierre, H.G., maître horloger, ffeu Gabriel, d'Avully, le 25 juin 1771, avec Jean et Jean-Isaac, ses fils mineurs; André et Jean-François, le 15 février 1790.
A un rameau d'Epeisses reçu H.G. en 1744, appartient Jean-Louis, né en 1781, qui fut député au Conseil Représentatif dès 1816, à la Constituante 1841, au Grand Conseil 1842. Il consacra ses loisirs à la littérature et publia: *Le Brésil en 1852 ...*; etc.
Un autre rameau a pour auteur Pierre ffeu Marin, d'Epeisses, horloger, reçu H.G. le 3 mars 1758 et C.G. en 1792. Sa descendance est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A UNE TIGE SUPPORTANT TROIS ROSES (?), MOUVANT D'UN CROISSANT, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT.



MORÉ



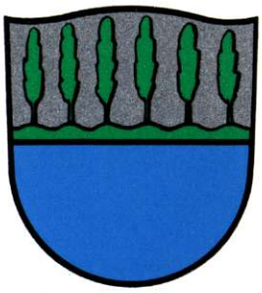
MOREL II



MORIN I



MORIN II



MORIN-MARCHINVILLE



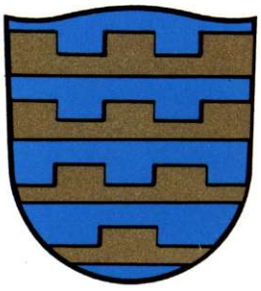
MORINE



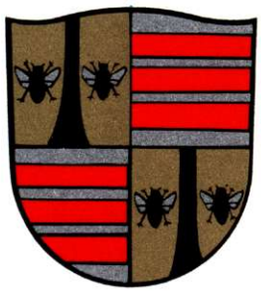
de MORLOT



de MORSIER



MOTTU



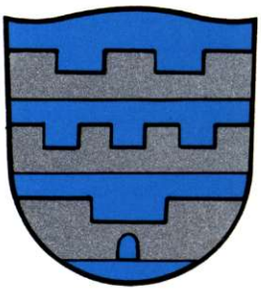
MOUCHON



MOULTOU



MOYNIER



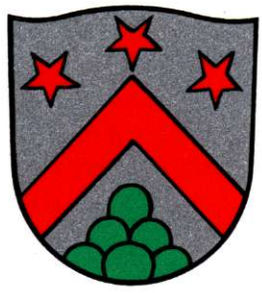
MURAT



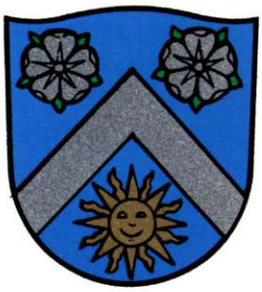
MURET



de MUROL



MUS



MUSSARD



MUZY



NADAL



NAEF I

Sources: Un ex-libris du XVIII[e] s., aux armes décrites ci-dessus, avec le nom: « Moré d'Epeisses ». (Anc. coll. Turrettini.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/7, p. 1; Reg. Hab.; Reg. unique. — Sordet. — D.H.B.S.

MOREAU de la GRANGE

Famille à laquelle appartient No. Jean Moreau, sgr de la Grange, habitant au Mans (France), père de No. et Sp. Michel, admis B.G. le 8 juin 1660 (non cité par Covelle). La fille de ce dernier No. Théodora, femme de No. Jacob Rigot, C.G., décédée le 5 janvier 1743, fut la dernière du nom à Genève.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UNE AIGLE. (Naville-Rilliet)

Sources: L'auteur cité ci-dessus mentionne dans son arm. ms. ces armes, en ajoutant qu'elles figurent « au cachet de Théodore Moreau de la Grange, beau-père du syndic Gabriel Rigot ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2083), cire rouge, rect. à pans coupés 17 × 16 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Moreau de la Grange, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Michel Moreau, sgr de la Grange, B.G., 1695.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 82. — R.G.S. Ge. I.

MOREL I

A une famille de ce nom non identifiée appartient Michel Morel, châtelain de Jussy en 1553.



Armes: UN PAL VIVRÉ, BORDÉ ET ACCOSTÉ DE DEUX LOSANGES. (Emaux inconnus.)

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, feuille I, XVII, 8, au MAH, n° 2079), ovale 36 × 31 mm., XVI[e] s. Ecu en forme de cartouche, aux armes Morel. Légende très effacée: « MON DIEU AY ... ». Initiales MM à la base de l'écu. Sceau à sec de Michel Morel, châtelain de Jussy, 1553.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 82. — G.G.G.

MOREL II

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à François Morel, de Puplinge, mort le 6 janvier 1593, à 70 ans. Son fils Mamad, vers 1549-1619, fut reçu B.G. le 20 octobre 1598, gratuitement « heu esgard au service qu'il a fait cy-devant au port des armes ». Sa descendance a donné des membres aux Conseils législatifs et une dynastie de potiers d'étain. Elle s'est éteinte à Genève en la personne de Jean-Louis-François Morel, décédé au Petit-Saconnex le 11 mars 1865.



Armes I: TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UN CROISSANT. (Emaux inconnus.) (Galiffe)

Armes II: D'ARGENT A UNE TÊTE DE MAURE, TORTILLÉE D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ROSES DE GUEULES.
Naville-Rilliet, dans sa description, donne le champ d'or, mais il le peint d'argent dans son arm. ms.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2080), cire rouge, rect. à pans coupés 11 × 8 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes I surmonté des lettres E M. Cachet d'Esaïe Morel, vers 1630-1699, C.G., notaire. Galiffe en donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 83, accompagné des dates 1657 et 1671.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2081), cire rouge, fragment, XVII[e] s. L'écu porte les armes II. Lambrequins. Il est cité par Naville-Rilliet dans son arm. ms. Cachet de Pierre Morel, C.G., maître et marchand orfèvre. Testament 3 septembre 1684, Grosjean, notaire.
Pierre Morel, 1710-1781, potier d'étain, utilisa la tête de Maure tortillée comme marque; celle-ci est parfois sans ornement.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 83. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — E. Naef: L'étain et le livre du potier d'étain genevois. — D.H.B.S.

MORIER

Famille vaudoise originaire de Château-d'Œx, citée dès 1276, à laquelle appartiennent Pierre-Antoine Morier, fils d'Isaac, né le 24 juin 1766, reçu C.G. en 1792; Jean-Pierre Morier, cordonnier, né le 17 février 1823 à Servion, fils de Jean-Abram et de Jeanne Favez, N.G. le 30 juin 1871, admis à la commune des Eaux-Vives.
Une branche de cette famille est issue de David Morier, né à Château-d'Œx en 1746, peintre à Londres; il fut père de: James, 1780-1849, littérateur anglais, diplomate, ministre en Egypte puis en Perse, auteur de divers ouvrages sur ce dernier pays. Jean-Pierre fut chargé d'affaires aux Etats-Unis 1810, ministre à Dresde 1814; David-Richard, 1784-1877, fut ministre d'Angleterre en Suisse 1832-1847/1848. Cette branche existe en Angleterre et à Genève.



Armes I: D'AZUR AU MÛRIER DE SINOPLE, FRUITÉ D'ARGENT, SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR AU LION ISSANT D'ARGENT, ET AUX 2 ET 3 D'AZUR A LA TÊTE DE MAURE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT ET D'UNE ÉTOILE D'ARGENT.

Devise: UNA FIDES PER ORBEM.

Sources: Les armes II et la devise sont portées par la branche anglaise.
Un sceau du XVIII[e] s.; un cachet de J.-P. Morier, vers 1840; les deux aux armes II. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique; Bgsie E 4, 1862-1874. — A.H.S. — D.H.B.S.

MORIN I

Voir planche

Famille venue d'Angers (France), à laquelle appartient Pierre Morin, fils de Lucas, chaussetier, reçu H.G. le 17 mai 1554, B.G. le 27 novembre 1556, avec Pierre et David ses enfants. Naville-Rilliet dit en parlant de Pierre Morin, B.G.: il « fut, à ce que je crois, père de Sara Morin, femme de Théodore Tronchin, dont la mère s'appelloit Isabeau Benard. Le Dict^re de Noblesse donne la généalogie d'une famille Morin du Maine, qui avoit des alliances avec la famille Benard, ce qui me fait présumer que ce pourroit être la même. Elle portoit » les armes décrites ci-dessous.

Armes: D'OR A TROIS FASCES DE SINOPLE.

Sources: Dictionnaire de noblesse X, p. 484.
Rietstap donne les mêmes armes aux Morin de Loudon (ou de la Masserie) et aux Morin du Tronchet (Maine et Normandie).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 83.

MORIN II

Voir planche

Famille de Dieulefit en Dauphiné, à laquelle appartient Charles-Etienne Morin, 1728-1813, fils de Jean-Charles, H.G., reçu B.G. le 6 juin 1758, adjoint au CC 1783, 1785, 1786, 1788, 1789 et 1791. Sa descendance est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS TÊTES DE MAURE TORTILLÉES D'ARGENT, LES DEUX DU CHEF AFFRONTÉES, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ D'UNE ÉTOILE D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'OR AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS TÊTES DE MAURE TORTILLÉES D'ARGENT.
(G.G.G.; Galiffe: Not. gén.; A.G.S. V; D.H.B.S.)

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 16 × 13 mm., XIX^e s. (?). Ecu portant la variante, émaux indiqués, surmonté d'un casque tourné à dextre. Le graveur donne ce dernier fermé et percé d'orifices rectilignes. Lambrequins très importants. Belle gravure. Cachet Morin, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 83. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

MORIN-MARCHINVILLE, MORIN

Voir planche

Famille venue de Blois (France), à laquelle appartient « Luc Morin Marchainville », reçu B.G. le 8 septembre 1710, avec ses fils Pierre, Jacques, Jean, Luc et Daniel.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'ARGENT A SIX PEUPLIERS DE SINOPLE MOUVANT D'UNE PLAINE ONDÉE DU MÊME, ET AU 2 D'AZUR.

Sources: Galiffe. H. Deonna cite comme référence l'arm. ms. Du Mont.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 19. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 109. — D.H.B.S. (sous Marchinville).

MORINE

Voir planche

Joffrey et Boniface « Maurine », tous deux fils de « Simond », de Cavour (Piémont), sont reçus B.G. le 10 décembre 1555. Le second fut du CC en 1573, sous le nom de Morin. (Naville-Rilliet.)

Armes: D'AZUR A TROIS TÊTES DE LIONS D'OR COURONNÉES DU MÊME, POSÉES 2 ET 1.
(G.G.G.)

Sources: Galiffe ne donne pas les sources d'où il a tiré ces armes. Dans son arm. ms. n° 86, 19, les couronnes sont détachées des têtes, alors que G.G.G. les posent sur elles.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — Galiffe: Le refuge italien.

MORLOT, de, von MORLOT

Voir planche

Famille originaire de Conflans dans le duché de Bar, à laquelle appartiennent Jean Morlot, fils de Claude, « de Fontaney en Loraine », marchand, B.G. le 28 février 1569, et Thiébaud Morlot, fils de François, du dit lieu, marchand, B.G. à la même date, avec ses fils Nicolas, Joseph, Marc et « Geillon ». Selon Naville-Rilliet, « Jean fut membre du [CC] et ne laissa que des filles ». Seul Thiébaud, 1514-1597, négociant en soieries, fit souche, reçu B. de Bâle en 1587; il fut anobli par le duc Charles IV de Lorraine à Nancy le 26 avril 1580. Père de Joseph qui acquit les sgries de Lavigny et de Bavois (Vaud), et de Marc, D^r médecin, à Bâle 1592, à Berne en 1593; comme médecin de la ville, il reçut gratuitement la bourgeoisie de Berne en 1600, sgr de Villars-les-Moines et de Clavaleyres 1612. Il est l'auteur de la branche de Berne, encore représentée de nos jours, qui donna de nombreux baillis et officiers sous l'ancien régime.

Armes (1580) I: D'AZUR A LA FASCE ONDÉE D'OR CHARGÉE D'UNE TÊTE DE MAURE, TORTILLÉE D'ARGENT.

Cimier: Une tête de Maure tortillée d'argent entre deux « pennes » d'azur à la fasce ondée d'or.

Lambrequins azur et or.

Armes (1571) II: D'OR A TROIS LIONS RANGÉS DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ROSES D'ARGENT.

Armes (1583) III: D'AZUR A L'OLIVIER D'ARGENT FRUITÉ D'OR ET ACCOSTÉ DE DEUX MOLETTES DU MÊME.

Sources: H.D.: L.N., A.H.S. XXXI (1917), p. 17 à 20: Le diplôme de Thiébaud Morlot, où les armes I sont peintes et décrites. La fasce ondée est alésée d'or; la plupart des armoriaux ne tiennent pas compte de cette particularité et donnent la fasce seulement ondée. Au verso du document, en date du 31 juillet 1580, se trouve mentionné un arrêt de la Chambre des Comptes de Lorraine à Nancy, entérinant les lettres de noblesse, relatant deux mandements du duc. (Propriété de la branche de Berne.)
Lettres de noblesse octroyées le 8 octobre 1571, par le duc de Lorraine à des membres de la famille Morlot, dont nous ignorons les prénoms, portant les armes II.
Lettres de noblesse données par le même duc le 25 septembre 1583, aux armes III.

Noble Jean Morlot, comme Thibaud, a demandé et obtenu la permission du Conseil pour accepter les lettres de noblesse que le duc de Lorraine dont il est né sujet veut lui accorder, en regard des services qu'il a reçus de lui et de ses parents, 30 septembre 1583. (AEG: R.C. 78, f° 140.)
Naville-Rilliet parlant de Thiébaud cité, dit à son sujet: « Il est enseveli avec Françoise Morlot, sa femme, à Montbéliard où l'on voit leurs épitaphes avec leurs armes. Il avoit été reçu [B. de cette ville] en 1586 et mourut en 1597, sa femme en 1609 ». Cet auteur ajoute « Pierre et Théodore Morlot furent reconnus comme descendants d'Abraham, fils de Thibaud Morlot, leur 4e ayeul, B. de Montbéliard par le Magistrat de cette ville en 1721. C'est entre les mains de Henri-Louis, petit-fils de Théodore, que j'ai vu l'original des Lettres de noblesse et la copie des Epitaphes ».
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, ovale 26 × 20 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes I, émaux indiqués, dans un cartouche orné de rinceaux et d'une guirlande de feuillages. Une coquille au sommet de l'écu et un mascaron à sa base complètent la décoration. Couronne à cinq perles. Gravure très fine. Cachet Morlot, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 83. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Be. Wb. — Arm. V. — Rietstap. — A.G.S. II et VI. — D.H.B.S.

MORSIER, de

Voir planche

Famille originaire de Morcy près de Thonon, en Chablais, dont un membre, Pierre de Morsier, notaire, se fixa à Thonon vers 1419. Lui ou les siens construisirent le petit château de Morcy. A cette famille appartiennent No. Janus qui embrassa la Réforme, son fils No. François, notaire et conseiller de la ville de Thonon, qui épousa No. Simone de Querlaz. Devenue veuve et fuyant les persécutions religieuses, elle traversa le lac avec ses neuf enfants et se réfugia à Perroy près de Rolle (Vaud), en 1596. Ses six fils s'établirent dans le Pays de Vaud; l'un d'eux, Claude-Hippolyte-Gaspard, est l'auteur de la branche fixée à Genève en la personne de Jean-Alexandre, 1748-1832, N.G. le 12 février 1816. Il était le petit-fils de Jean-François, 1668-1747, qui s'enrôla comme lt. dans le rgt d'Erlach, âgé de 21 ans; il fit la campagne d'Irlande avec l'armée de Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre. En 1712, il reprit du service dans le rgt d'Eclépens, et fut blessé à la bataille de Villmergen; cmdt de place à Rorschach (St-Gall), où il séjourna de 1716 à 1724. LL.EE. de Berne en 1731 le chargèrent d'une mission en Savoie. Après son retour elles lui firent remettre une médaille d'or (dite d'Androclès). Parmi les descendants de Jean-Alexandre, cité, il nous faut mentionner Alexandre-Auguste, 1796-1858, son fils aîné, maire des Eaux-Vives, député au Conseil Représentatif, conseiller d'Etat, député à la Constituante en 1841 puis au Grand Conseil. Alexandre-Eugène, 1826-1875, ingénieur réputé et philanthrope, fondateur de la Compagnie générale de navigation sur le Léman, du Bureau central de bienfaisance de Genève dont il devint le premier président 1867-1875. Frédéric, 1861-1931, architecte, auteur des transformations urbaines de la ville de Genève 1911-1930, entre la Cité et la place de la Madeleine. La famille de Morsier est encore représentée à Genève et à Paris.

Armes: DE SABLE AU MORS DE BRIDE RENVERSÉ D'ARGENT, A LA BORDURE D'AZUR.

Cimier: Une tête et col de cheval harnaché.

Tenant: Un sauvage appuyé sur sa massue ou tenant celle-ci dans sa main droite.

Sources: Ces armes remontent pour le moins au XVIe s. et sont actuellement portées ainsi par la famille de Morsier.
Un certificat de noblesse de la ville de Thonon, 1693, dit que les armes « sont un escu qui porte d'azur à un mor de bride d'argent ». Même écu dans l'arm. Stettler 1700, sans émaux, une étoile en abîme. (Arm. V.)
D'après l'Arm. V., une lettre de Cl.-Frs. de Brotty, de Concise près Thonon, 12 août 1707 sa 5e ou 6e aïeule était Demoiselle Ayma de Morsier qui épousa en 1479 No. Pierre de Brottier; « ils portent les armes parlantes qui sont un escu d'azur dans lequel au milieu il y a un autre escu de sable avec un mor de bride d'argent... armes qui sont ainsy dans mon arbre, et l'on les voit encore sur une maison qu'ils avoient à Thonon ». (Communication de M. G. de Morsier.)
Attestation donnée le 28 juin 1710 sur l'ordre de « noble et magnifique Seigr Gabriel de Watteville ballif de Morge » et rédigée par No. P. de Senarclens dit de Vufflens, ce dernier déclare avoir vu quelques titres concernant la maison de Morsier et dit « j'ay trouvé un acte d'un noble Dominique de Morsier qui vivoit Lan 1500, j'ay ancore vut en plusieurs endroits les armes de la n. maison de Morsier, qui portoit d'azur a un mors de bride renversé d'argent ». (Archives de la famille: communication de M. le Dr Jacques de Morsier, Paris.)
Un cachet daté de 1772 aux armes de Morsier. (Arm. V.)
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIIIe s. Ecu ovale aux armes de Morsier dans un cartouche Rocaille. Couronne ducale (?). Tenant: la massue dans la main droite. Jolie gravure. Cachet de Morsier, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 31 × 27 mm., XIXe s. Ecu ovale aux armes de Morsier, émaux indiqués, surmonté d'une couronne. Il est accosté à dextre d'un avant-train de cheval cabré et à senestre d'un tenant (sauvage appuyé au flanc de l'écu qui tient une sorte de fouet). Toute la composition repose sur une terrasse alésée et au naturel (fleurs). Très belle gravure. Cachet de Morsier, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 14 × 10 mm., XIXe s. Ecu aux armes de Morsier, émaux indiqués. Cimier posé sur un bourrelet. Gravure très fine. Cachet de Morsier, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 30 × 23 mm., XIXe s. Ecu portant un écartelé, aux 1 et 4 de Morsier et aux 2 et 3 Rigaud, qui est: D'azur à deux chevrons alésés et contreposés, accompagnés de trois étoiles en chef, rangées en fasce, et d'un croissant en pointe, le tout d'argent. Emaux indiqués. Cimier posé sur un bourrelet. Très belle gravure. Cachet de Jean-Alexandre de Morsier, 1748-1832, N.G., qui épousa en 1795 Marie-Catherine Rigaud, 1759-1834, C.G.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, en forme d'écu 16 × 14 mm., XIXe s. Même type que le cachet décrit ci-dessus. Cachet de Morsier, s.d.
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XIXe s. Ecu ovale portant un écartelé, soit: aux 1 et 4 de Morsier, et aux 2 et 3 Rigaud. Cimier de Morsier. Très belle gravure. Cachet du précédent, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 83. — Arm. V. — Galbreath: Manuel, p. 52. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — Gal.: Not. gén. III. — A.G.S. VII. — AEG: Dr C. Picot: Gén., Mss. hist. 270/6, 23. — Dr J. de Morsier, Paris: Notes manuscrites concernant sa famille. — F. Barbey: Soldats suisses au service étranger, vol. 6. 1915. — D.H.B.S.

MOTTU

Voir planche

Famille d'Yvoire en Chablais, fixée à Genève à la fin du XVI[e] s., à laquelle appartiennent: Etienne Mottu, ffeu Ami, né le 27 octobre 1737, natif de la 4[e] génération, maître monteur de boîtes, reçu B.G. le 20 mai 1771, avec ses fils mineurs Isaac, David-Marc et Jean-Louis; Marc Mottu, fils de Jean-François, « arithméticien », natif de la 5[e] génération, B.G. le 28 décembre 1789. Il nous faut citer: David, 1805-1854, du Grand Conseil et du Conseil administratif jusqu'en 1846; Luc-Henri, 1815-1859, peintre et professeur de dessin, dont les œuvres principales sont exposées au Musée de l'Ermitage (Léningrade); Alexandre-Louis, 1883-1943, professeur au Conservatoire de musique de Genève et compositeur de musique.
La famille Mottu est encore représentée à Genève par deux rameaux.

Armes: D'AZUR A QUATRE FASCES CRÉNELÉES D'OR, LES DEUX PREMIÈRES DE TROIS PIÈCES, LA TROISIÈME DE DEUX ET LA QUATRIÈME D'UNE.

Sources: Un cachet fin XVIII[e] ou début XIX[e] s. Ecu dans un décor de rinceaux, le nom de Mottu souligne sa base.
Un cachet en argent du commencement du XIX[e] s. Les deux pièces aux armes décrites ci-dessus appartiennent à M. Albert Mottu, lequel en avait donné communication à H. Deonna, le 14 juin 1928.
Armes Mottu sculptées sur la fontaine du « château » d'Avully. Sculpture moderne. (Communication de M. J.-P. Demole, Genève.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 142. — Sordet. — D.H.B.S.

MOUCHON

Voir planche

Famille de Franclens en Semine (Hte-Savoie), qui remonte à Michel Mouchon, mort avant 1583. Ses deux fils sont reçus B.G., François, le 23 septembre 1583 « a habité en la ville dès environ dix ans en ça », Jean, le 16 octobre 1590. Naville-Rilliet, parlant de cette famille dans son arm. ms. écrit: « Ceux qui subsistent descendent de François et sont réduits, je crois, au Pasteur Pierre Mouchon et à ses frères ». Elle a donné entre autres personnalités: Pierre, 1733-1797, ministre du St-Evangile 1758, régent de la VI[e] classe du Collège, principal 1791, auteur d'une *Table analytique et raisonnée de l'Encyclopédie*; Philippe-Gaspard, 1766-1843, pasteur à Bâle, à Marseille 1801, 1811-1816, à Dardagny 1806-1810, à Genthod 1817-1836; Antoine, 1749-1822, membre de l'Assemblée nationale 1793, secrétaire d'Etat, gardien des Archives 1798.

Armes I: UN CHIFFRE ou MARQUE DE MAISON.
(Naville-Rilliet)

Armes II: « ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'OR, AU PAL RÉTRÉCI ET ÉLARGI PAR LE BAS, EN FORME DE TRONC D'ARBRE [PILE], DE SABLE, ACCOSTÉ DE DEUX MOUCHES A MIEL DE SABLE, AUX 2 ET 3 D'ARGENT, A TROIS FASCES DE GUEULES ».
(Naville-Rilliet)

Variante: G.G.G. donnent le champ d'or.

Sources: Selon Naville-Rilliet, « le sceau de François Mouchon, en 1622, au testament de Jean Mouchon son frère, portoit [les armes I] ».
Le même auteur ajoute: « J'ai vu un sceau au testament d'un Mr. Mouchon d'une branche différente du Pasteur [les armes II] ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 84. — G.G.G. — Heyer. — Sordet. — D.H.B.S.

MOULTOU

Voir planche

Famille de Montpellier en Languedoc, à laquelle appartient Paul Moultou, 1725-1787, ministre du St-Evangile, reçu B.G. le 19 février 1755. L'année précédente il avait fait la connaissance de Rousseau. Il demeura lié avec lui et devint son correspondant. Moultou fut également correspondant de Voltaire. Selon Naville-Rilliet, il avait abandonné le ministère et était entré au CC en 1775.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CLOUS DE LA PASSION, POSÉS 2 ET 1, ET D'UN CROISSANT SOUS LE CLOU DE LA POINTE, LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante I: D'OR AU CHEVRON D'AZUR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS FERS DE LANCE DE SABLE, CELUI DE LA POINTE SOUTENU D'UN CROISSANT DU MÊME.
(H. Deonna)



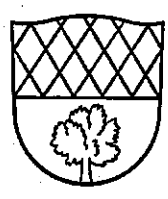
Armes II: D'AZUR AU POISSON D'ARGENT NAGEANT EN FASCE, SUR UNE ONDE DU MÊME, ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR.
(G.G.G.; H. Deonna)

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale 24 × 18 mm., XIX[e] s. Ecu ovale aux armes II, l'émail du champ indiqué, dans un cartouche, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Une guirlande de feuillage retenue par deux anneaux qui pendent au cartouche souligne la base de l'écu. Cachet Moultou, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 84. — G.G.G. — Montet. — De Crue: Moultou, l'ami de Rousseau et des Necker... — D.H.B.S.

MOURGUE

Famille de Nîmes en Languedoc, à laquelle appartient Pierre « Mourgues », fabricant de soies à coudre, reçu B.G. le 21 juin 1695, avec ses fils Daniel, Nicolas, Jacques et Pierre.



Armes: COUPÉ, AU 1 LOSANGÉ, AU 2 A UN ARBRE MOUVANT DE LA POINTE. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille III, 21, au MAH, n° 21), cire noire, incomplet, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Mourgue, dans un cartouche surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Très jolie

gravure de la première moitié du XVIII[e] s. Cachet de Jacques-Louis Mourgues, 1751. Nous ne connaissons pas le lien de parenté qui pourrait peut-être le rattacher aux B.G. de 1695.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 83.

MOURIER, MOURRIER

Famille de Rolle (Vaud), à laquelle appartient Jean-Louis Mourier, fils de Moïse, horloger, reçu H.G. le 16 novembre 1728. Son fils Jean-Georges, négociant, est admis B.G. le 6 mars 1770 avec ses fils mineurs Ferdinand-Louis et Jean-Camille. Cette famille a donné plusieurs ministres, pasteurs à Copenhague.



Armes: D'ARGENT AU MÛRIER DE SINOPLE FRUITÉ DE SABLE.

Variante: D'ARGENT AU MÛRIER DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet et un cachet cité par l'Arm. V. donnent les armes.
L'Arm. ms. Du Mont cite un cachet du XIX[e] s. (?) à la variante. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 84. — Arm. V. — Heyer.

MOYNIER

Voir planche

Famille du Cailar, près Nîmes, en Languedoc, à laquelle appartient Jacques Moynier, maître d'école à Chêne en 1752. Son fils Jacques, né au Cailar vers 1744, décédé le 27 janvier 1817, émailleur, est reçu H.G. le 28 avril 1769 et C.G. en 1792. Elle a donné entre autres personnalités, Jacques-André, 1801-1885, député au Conseil Représentatif 1835, au Grand Conseil 1842, 1846, conseiller d'Etat 1842-1846; père de Gustave, 1826-1910, un des fondateurs en 1863 de la Croix-Rouge dont il présida le Comité international dès l'origine. Son fils Adolphe, 1860-1933, avocat, fut consul de Belgique, membre du Comité international de la Croix-Rouge dès 1898.
La famille est encore représentée à Genève.

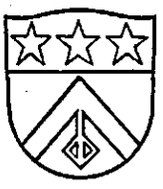
Armes: D'AZUR A TROIS MERLETTES D'ARGENT, POSÉES 2 ET 1.

Sources: Ces armes ont été communiquées par M. Adolphe Moynier à H. Deonna. Selon Rietstap, les Moynier de Chamborant (Poitou) et les Moynier de Saint-Blancart (Normandie) portent les merlettes ou canettes en champ de sinople, avec un chef.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 122. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique. — R.G.S. Ge. II. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

MUNIER

Famille vaudoise originaire de Coppet, citée dès 1350 et qui a donné plusieurs branches à Genève. L'une d'elles a pour auteur Isaac Munier, ffeu Jean-Pierre, maître graveur, admis H.G. le 27 mars 1733, et a donné David-François, 1798-1872, pasteur, D[r] en théologie, professeur honoraire d'exégèse du Nouveau Testament 1826-1835, professeur 1835-1872, recteur 1832-1837, 1862-1863, 1868-1870, 1872, chevalier de la Légion d'honneur. Sa femme Jeanne-Louise-Amélie Remilly, 1788-1875, dite Munier-Romilly, fut une portraitiste de talent.
Louis « Mugnier », horloger, âgé de 73 ans, est N.G. le 31 mars 1823.
Une autre branche remonte à Claude Munier (Monnier), né vers le milieu du XVI[e] s. et marié le 9 juillet 1581 (Commugny) à Claudaz Jaquemet, de Maconnex (Pays de Gex). Un de leurs descendants, Jean-Siméon, batelier à Coppet et à Genève, paraît s'être fixé dans cette dernière ville à la fin du XVIII[e] s. Ses fils Jude, né en 1812, garçon de comptoir, et Jean, né en 1813, sont N.G., le premier le 13 mars 1840 et le second le 24 janvier de la même année. La famille de ce dernier est encore représentée à Genève.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE MARQUE DE MAISON MOUVANT DE LA POINTE DU CHEVRON, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES. (Emaux inconnus.) (Arm. V.)

Devise: NE VARIE.
(Portée depuis la fin du XIX[e] s.)

Sources: L'Arm. V.:
Une marque à feu de E M, début du XVIII[e] s.
Une marque à feu de P M, en forme de cœur, le chevron accompagné en chef de deux étoiles ou coquilles (?), le chef chargé des lettres P M au lieu des étoiles; cette marque est parfois mise sur la première. Ces marques furent relevées par M. J. Plojoux sur les anciens bancs de l'église de Coppet, actuellement détruits.
Un cachet, cire rouge, rond 20 mm. Ecu aux armes Munier, émaux non indiqués, surmonté de la marque de maison mouvant de la pointe du chevron, posée une fois en bande et une seconde fois en barre. Une banderole, portant une devise souligne la base de l'écu.
Un cachet, cire argent, ovale 16 × 13 mm. Ecu aux armes Munier, le chevron et le chef sont d'azur. Cimier semblable au cachet ci-dessus. Une banderole, portant la devise « NE VARIE », souligne la base de la composition.
Cachets Munier modernes, s.d., communiqués par M. L.-J.-H. Munier, Genève.

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 1, 1814-1849. — M. Louis-Jean-Henri Munier: Gén. de la famille Munier (manuscrit). — D.H.B.S.

MURAT

Voir planche

Sp. Pierre Murat, ministre du St-Evangile, et ses fils Sp. Jacques, ministre en l'église de Ste-Euphémie

en Dauphiné, et Jean, marchand de soie, sont reçus B.G. le 14 février 1665, gratis.

Armes: D'AZUR A TROIS FASCES CRÉNELÉES D'ARGENT, LA PREMIÈRE A TROIS CRÉNEAUX, LA SECONDE A QUATRE ET LA TROISIÈME A DEUX ET PERCÉE D'UNE PORTE AU CENTRE.

Sources: Communication de Henry Deonna.

MURET

Voir planche

Famille originaire de la Tarentaise dont les membres acquirent la bourgeoisie de Genève et au Pays de Vaud, d'Ecublens en 1594, de Morges en 1640.
Le rameau genevois remonte à Benjamin Muret, veloutier, ffeu Sp. Etienne Muret, ministre de la Parole de Dieu à St-Cergue (Voirons), reçu B.G. le 6 février 1581 « en esgard de Monsr le syndique Fabri, son beau-père ». Sa descendance s'est éteinte à Genève au XVIIe s.
La branche vaudoise, toujours représentée dans le canton de Vaud, a donné des rameaux fixés en Angleterre, en France et en Amérique.

Armes: COUPÉ D'AZUR AU LION ISSANT D'ARGENT, ET DE SABLE MAÇONNÉ D'ARGENT.
(Arm. V.)

Variante: TIERCÉ EN FASCE D'AZUR AU LION D'ARGENT, D'OR ET D'ARGENT MAÇONNÉ DE SABLE.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)
Une fasce brochant à la place du tiercé.

Sources: L'Arm. V. Il cite en particulier un cachet de 1709 aux armes Muret. Cimier: Une aigle.

Devise: BONA CONSCIENTIA MURUS.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V. — Rietstap, — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

MUROL, de

Voir planche

Famille noble d'Auvergne qui tire son nom du château de Murols en Auvergne et à laquelle appartient Jean de Murol, évêque de Genève 1378-1385, puis évêque de St-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, créé cardinal du titre de St-Vital en 1385. Il mourut le 10 février 1399 à Avignon. Au milieu du XVe s., Murols passa par alliance aux Estaing, qui dès lors portèrent le nom de Murols d'Estaing.

Armes I: UNE FLEUR DE LIS (?). (Emaux inconnus.)

Armes II: UNE ROSE ou UNE QUINTEFEUILLE.

Armes III: D'OR A LA FASCE ONDÉE D'AZUR.

Sources: Un sceau sur queue parchemin, cire rouge, rond 28 mm., fragment, XIVe s. L'évêque est représenté en pied dans une architecture gothique, accosté à dextre et à senestre d'un écu aux armes I. Légende illisible. Le mauvais état de conservation ne nous permet pas d'en donner une description parfaite. Sceau de l'évêque Jean de Murol, apposé à un mandement aux curés de Gex, de Cessy, de Tougin, de St-Jean, de Poully, de Fernex et autres de la terre de Gex, 4 août 1381. (AEG: P. H., n° 322.)
G.G.G. citent un sceau aux armes II (quintefeuille), de 1381.
Selon Guichenon, les armes III sont celles des Murols d'Estaing.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19, et n° 87, f° 84. — G.G.G. — Arm. V. — Bouillet: Nobiliaire d'Auvergne. — L. Weber-Silvain: Jean de Murol, évêque de Genève, 1378-1385. 1951. — D.H.B.S.

MUS

Voir planche

Famille de Villanova d'Asti (Piémont), à laquelle appartient Perrin « De Mus », fils d'Etienne, apothicaire, reçu B.G. le 28 novembre 1551. Son fils Pierre, 1574-1648, fut syndic huit fois tous les quatre ans de 1620 à 1648, général de la Monnaie 1643. Selon Naville-Rilliet, elle a donné trois membres du CC, dont le dit Perrin. La famille s'est éteinte à Genève dans la seconde moitié du XVIIe s.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES RENVERSÉES DE GUEULES, POSÉES 2 ET 1, ET D'UNE MONTAGNE DE SINOPLE EN POINTE DE SIX COUPEAUX, 1, 2 ET 3.

Cimier: Un taureau issant de gueules.

Sources: Naville-Rilliet écrit que Pierre Mus, 1574-1648, « donna à la Coulouvrenière en 1612 une médaille où ses armes étoient » celles décrites ci-dessus, et indique le taureau du cimier accorné et onglé d'or.
Cet auteur donne les étoiles renversées, qui présentent deux pointes en chef et une en pointe. Il s'agit fort probablement d'une erreur du graveur.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

MUSSARD

Voir planche

Famille de Châteaudun (Dépt Eure-et-Loir), dont la filiation ininterrompue remonte à Simon Mussard, fils de Jacques, de Dreux, orfèvre, B.G. le 29 juin 1579. Selon Naville-Rilliet, « sa postérité a été immense et l'on prétendoit il y a 50 ans que c'étoit la famille la plus nombreuse de Genève ». Elle s'est beaucoup ramifiée, à Genève même et à Paris, Vienne et St-Pétersbourg. Les branches demeurées à Genève ont donné à cette ville de nombreux membres du CC, du Conseil Représentatif et du Grand Conseil. En outre, la dynastie des Mussard dessinateurs, peintres, orfèvres, est représentée par une cinquantaine de noms. Parmi les personnages les plus importants il nous faut citer: Bénigne, 1657-1722, Dr en droit, professeur de droit à l'Académie, 1686-1722, principal du Collège 1704-1721; Pierre, 1690-1767, Dr en droit, professeur 1719-1722 secrétaire d'Etat, syndic 1750, 1754, 1758, 1762, chargé de missions, négociateur très habile; François, 1693-1755, qui s'occupa de sciences naturelles et de l'étude des fossiles; Jules-Samuel, 1857-

1935, Dr en droit, maire des Eaux-Vives, député au Grand Conseil 1901-1922, conseiller d'Etat 1903-1924.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES DU MÊME ET EN POINTE D'UN SOLEIL D'OR.
(Naville-Rilliet)

Variante I: Des quintefeuilles au lieu des roses.
(G.G.G.)

Variante II: Des étoiles au lieu des roses.

Variante III: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CŒUR DU CHEF D'UNE ÉTOILE, AUX FLANCS DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT, ET EN POINTE D'UN SOLEIL D'OR.

Variante IV: UNE BARRE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE.
(Galiffe; H. Deonna)

Variante V: UN SOLEIL ACCOMPAGNÉ EN POINTE DE TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1.

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1657 à la variante IV.
Selon Naville-Rilliet, la variante V fut portée en 1708 par Pierre Mussard, fils de Jean et petit-fils de Simon.
Deux cachets, dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XI, 43, au MAH, n° 2117, cire rouge, ovales 20 × 16 mm., fragments, fin XVIIe/début XVIIIe s. Ecu ovale dans un cartouche Louis XIV aux armes Mussard. L'émail du champ est indiqué. Casque grillé posé de face sur l'écu. Petits lambrequins. Gravure très fine. Cachets d'Ami Mussard, ffeu Pierre, C.G. Testament en portf., 15 novembre 1716. (AEG: vol. 37.)
Deux cachets, cire rouge, ovales, fragments, fin XVIIe/début XVIIIe s. Ecu ovale à la variante III (le chevron d'or), dans un cartouche Louis XIV, orné d'un mascaron à sa base. Couronne à neuf perles. Supports: Deux lions. Cachets de Marie-Anne «Lemaignen», femme de François Mussard, C.G. Testament en portf., 9 septembre 1719. (AEG: vol. 37.) Laquelle scella son testament «du cachet dud. Sr son Epoux».
Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés 18 × 17 mm., début XVIIIe s. Ecu ovale à la variante II, dans un cartouche Louis XIV/Régence orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Très belle gravure. Cachets de Théophile Mussard, C.G., marchand joaillier. Testaments en portf. 30 mars 1724 et 5 octobre 1742. (AEG: vol. 40.)
Un cachet semblable aux précédents datant de 1726 figure dans l'anc. coll. Galiffe, XXIX, 206, au MAH, n° 2118; il appartint également au même personnage.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, carré à pans coupés 13 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Mussard (chevron ployé), dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Cimier: Un homme naissant tenant une rose à la main droite, placé entre deux roses. Lambrequins très courts. Jolie composition héraldique finement gravée. Cachet Mussard, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 18, et n° 87, f° 84. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. VI. — D.H.B.S.

MUZY

Voir planche

Pierre-Louis Muzy, fils d'Abraham, fabricant d'indiennes, du canton de Zurich, est admis H.G. le 17 novembre 1766 et B.G. le 26 janvier 1791. Un autre fabricant d'indiennes du même nom, Ami-François, natif, avait été reçu B.G. le 15 février 1790. Citant ces deux personnages, Henry Deonna leur donne les armes décrites ci-dessous.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'AZUR AU LION PASSANT D'OR ACCOMPAGNÉ A DEXTRE D'UNE ÉTOILE DU MÊME, ET AU 2 FASCÉ DE QUATRE PIÈCES D'OR ET DE GUEULES, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

Sources: Le dessin original (diplôme de Bonacina à Milan) était la propriété de M. Francis Reverdin en 1929. H. Deonna en prit un calque à cette époque. L'écu de forme tourmentée dans un cartouche Rocaille orné de rinceaux porte les armes décrites ci-dessus. Une banderole souligne la base du cartouche et porte: «ARMA – MUZY».

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 181, 182; Reg. Hab.

MUYDEN, van

Famille originaire d'Ysselstein (Pays-Bas), citée dès 1418 à Utrecht et admise à l'échevinat de cette ville dès le XVIe s. Deux frères de cette famille se fixèrent dans le canton de Vaud en 1809, soit Jacob-Evert, B. de Founex en 1824, et Hermann-Théodore van Muyden, B. de Lausanne la même année. La branche de Founex descend de Jacob-Evert cité, 1781-1848, juge au Tribunal de Nyon 1825, juge de paix à Coppet 1828, député au Grand Conseil vaudois 1833, conseiller d'Etat de ce canton 1834-1843. Son fils Jacob-Alfred, 1818-1898, peintre de genre, fondateur de la Société des amis des Beaux-Arts à Genève, en 1857, avec Auguste Turrettini, il fut plusieurs fois président central de la Société des peintres et sculpteurs suisses. Père de Jacob-Evert-Louis, 1853-1922, également un artiste de talent, peintre animalier et aquafortiste, et d'Adrien-Ludwig, 1859-1909, N.G. le 26 juin 1891, admis à la commune de Plainpalais.
La famille van Muyden est encore représentée à Genève, dans le canton de Vaud et à Barcelone (Espagne).

Armes: DE SINOPLE A TROIS ROSES D'ARGENT POINTÉES ET BOUTONNÉES D'OR, POSÉES 2 ET 1.

Cimier: Une rose d'argent ornée d'or, dans un vol d'argent et de sinople.

Supports: Deux griffons.

Devise: GEEN ROOS ZONDER DOORNEN.

Sources: L'Arm. V.:
Un tableau de 620 familles nobles et notables d'Utrecht, par J. van Helkrop, 1769. (Musée central d'Utrecht.)
Portraits de Jacob-Evert et de Steven-Jacob, vers 1770/80, par J. Maurer.
Un tableau des «Commissarissen tot het Chirurgysen Gilde» d'Utrecht, 1700-1796, «S. J. van Muyden», 1760/70 (Musée central d'Utrecht).
L'Arm. V. doit sa documentation héraldique à MM. Georges et Arnold-Fédor van Muyden.
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, rond 37 mm., XIXe s. (?). Ecu aux armes van Muyden, émaux non indiqués, surmonté du cimier. Les flancs de l'écu sont soulignés par deux branches feuillées et fleuries, qui se croisent à sa base et sont liées par un nœud de ruban. Gravure d'un style très large. Cachet van Muyden, s.d.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894; Dr C. Picot: Gén. vaudoises, Mss. hist. 270/8, 57. — D.H.B.S.

N

NADAL

Voir planche

Famille originaire de Puimichel en Provence, établie à Genève en la personne de No. Jean Nadal, cardeur de soie, ffeu S^r Antoine, reçu B.G. le 19 novembre 1633, moyennant trois mousquets « en considération du service qu'il rend ici à enseigner la jeunesse au maniement des armes ». Sa famille s'est éteinte avec sa fille Suzanne, femme Voullaire, décédée le 25 avril 1661.

A une autre famille dont les armes ne nous sont pas connues, originaire de La Salle en Cévennes, appartient Jacques Nadal, fils de Jacques, marchand, reçu B.G. le 25 décembre 1713 avec son frère Mathieu, marchand, et Jacques fils de ce dernier.

Armes: D'OR A L'AIGLE DE SABLE.
(R.G.S. Ge. III)

Variante: D'OR A L'AIGLE COURONNÉE DE SABLE, CHARGÉE D'UN CŒUR DE GUEULES SURMONTÉ D'UNE CROISETTE DU MÊME.
(G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet parle du testament du B.G. de 1633, lequel mentionne les relations de ce dernier à Venise (Italie), et dit entre autres « Je ne sais s'il appartenoit à la noble maison des Nadal de Venise qui portent: D'azur à l'étoile à 8 rais d'or ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — R.G.S. Ge.

NAEF, NÄFF, NEFF I

Voir planche

Familles de la ville et de la campagne de Zurich, probablement de la même souche. A celle de Gattikon, connue dès 1496, appartient Hans-Heinrich soit Henri Näff, 1716-1788, qui s'établit à Genève, où il est reçu H.G. en novembre 1748. Son petit-fils Samuel, 1778-1856, allié de Veley (Develey), est l'auteur d'une branche vaudoise en acquérant la bourgeoisie de Bex en 1838.

Bernard, 1783-1865, frère du précédent, est l'auteur de la famille Naef genevoise représentée actuellement à Genève et à Bulle. Jean-Henri Neff, 1764-1849, fils cadet de Hans-Heinrich cité, deux fois président de l'Assemblée nationale en 1793, est le père de Félix Neff, 1797-1829, qui évangélisa en Suisse romande 1818-1821, puis se rendit dans les vallées de Queyras et de Freissinières (France) 1823-1827, où il mérita le surnom d'apôtre des Hautes-Alpes. Les auteurs des branches vaudoise et genevoise reçurent en 1813, avec renouvellement en 1820, des lettres de bourgeoisie de Wiedikon, commune englobée dans la ville de Zurich en 1893.

Armes: D'AZUR AU CROISSANT TOURNÉ ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES A SIX (OU CINQ) RAIS, LE TOUT D'OR.

Cimier: Un lion issant du casque, tourné à dextre, tenant de la patte dextre une épée et de la senestre une bannière avec fanion aux armes de la ville de Zurich.

Sources: Les armes et cimier furent fixés par les branches de Genève et de Lausanne en 1853. Voir Henri Naef: La famille Naef.
Un cachet aux armes Naef, XIX^e s. s.d.
Un cachet de Samuel Naef-de Veley, aux armes Naef. Cimier. Devise: IMPAVIDUM FERIENT RUINAE. (Arm. V.)
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, rect. 23 × 20 mm., XIX^e s. (?). Ecu tranché d'argent sur azur (diapré), chargé en abîme des armes Naef. Casque grillé et couronné posé de face. Cimier. Lambrequins. Supports: Deux lions. Toute la composition repose sur une banderole portant la devise. Très belle gravure. Cachet Naef s.d.

Références: H. Naef. — L.F.: Contrib. — Arm. V. — D.H.B.S. (sous Naef; Suppl., sous Neff).

NAEF, NEF, NEFF II

En 1417, Nef; en 1431, Näff. Famille originaire d'Appenzell Rhodes-Extérieures, divisée en deux branches toutes deux protestantes, celle d'Urnäsch et celle d'Hérisau. A celle d'Urnäsch, appartient Jacob Neff, allié Faton, boucher, dont le fils Jean-Georges-Gamaliel, boucher, né à Genève en 1755, fut reçu H.G. le 21 juin 1790 et C.G. en 1792.

Armes: D'AZUR AU CROISSANT TOURNÉ D'OR ACCOMPAGNÉ A DEXTRE D'UNE ÉTOILE DU MÊME.
(H. Naef, p. 25)

Références: Henri Naef: La famille Naef. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.



NAVAZZA



NAVILLE I



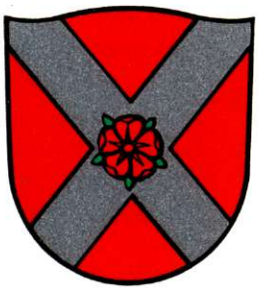
NAVILLE II



NECKER



NERGAZ



NEVILLE



NICATI (Y)



NICOLE



NOBLET



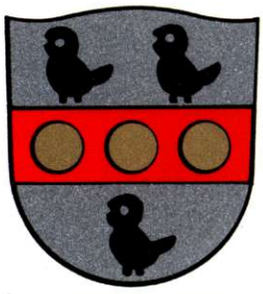
NOËL I



NOËL II



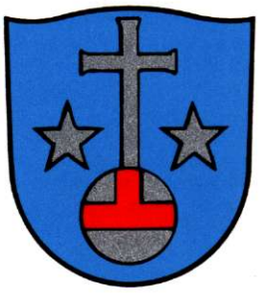
NOGARET



de NORMANDIE



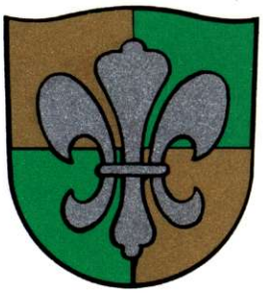
NOURRISSON



NOVERRAZ



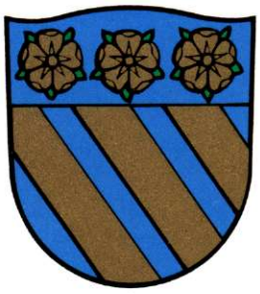
OCH



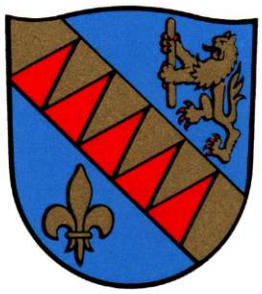
ODIER



OFFREDI



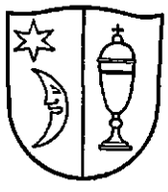
OLIVIER II



OLTRAMARE

NAEF III

Famille de St-Gall, dont le premier ancêtre connu est Klaus Nef, qui reçoit en 1420 de l'abbé de St-Gall un fief à Kalthäusern; il fut châtelain de Spiegelberg (Thurgovie), d'où provient le nom de cette lignée: Näf von Spiegelberg. A celle-ci appartient Jean-Martin Naef, né en 1869 à Moscou, qui s'installa à Genève en 1893, où il fonda avec Ph. Chuit une fabrique de parfums, N.G. le 9 mars 1900, admis à la commune de Plainpalais, président de la Chambre de Commerce en 1926 et 1927, conseiller d'Etat 1927-1931, député au Conseil des Etats 1929-1931, décédé en 1954.



Armes: PARTI D'AZUR AU CROISSANT TOURNÉ FIGURÉ D'OR, ACCOMPAGNÉ AU CANTON DEXTRE DU CHEF D'UNE ÉTOILE A 6 RAIS DU MÊME, ET DE GUEULES AU CALICE FERMÉ D'OR.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4; Bgsie E 6, 1894-1903. — H. Naef. — Wb. St-Gall. — D.H.B.S.

NAVAZZA

Voir planche

Famille originaire d'Italie, à laquelle appartient Charles-Dominique-Alexis Navazza, de Milan, cafetier, N.G. le 2 décembre 1836, âgé de 36 ans. Cette famille a donné Georges, 1860-1942, procureur général 1897-1924, et son frère Frédéric, 1873-1943, député au Grand Conseil 1913-1926.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'OR A L'AIGLE DE SABLE, ET AU 2 PARTI, AU 1 DU PARTI TRANCHÉ DE GUEULES A DEUX BARRES ONDÉES D'ARGENT ET D'AZUR, ET D'OR A LA FASCE VIVRÉE D'AZUR, AU 2 DU PARTI D'AZUR AU VAISSEAU D'ARGENT, ÉQUIPÉ ET VOGUANT SUR UNE ONDE DU MÊME, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'OR.
Armes provenant d'une officine héraldique de Milan selon H. Deonna.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 148, 149. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

NAVILLE, NAVILLIE, NAVILLY I

Voir planche

Famille qui paraît originaire de Marsier, paroisse de Mont-Saint-Martin, près Annecy en Genevois. Elle remonte à Pernod ou Perronnet « Navillie » habitant Annecy, mort avant 1369, troisième aïeul de Jacques « Navilly », propriétaire à Genève en 1504, reçu B.G. le 8 décembre 1506. La famille s'est illustrée dans les charges et emplois de la République ainsi que dans les sciences. Au XVIII[e] s. elle compta sept membres du CC, dont trois conseillers d'Etat, desquels deux syndics. Le troisième, François-André Naville, fut fusillé en 1794 par les révolutionnaires, père et grand-père de: André-Jules-Pierre, 1790-1863, et Jacques-Adrien, 1816-1880, qui furent conseillers d'Etat. Elle a donné entre autres personnalités: Isaac-Louis, allié Rilliet, 1748-1801, auteur de l'armorial manuscrit auquel nous nous référons pour toutes les anciennes familles. Jules-Ernest, 1816-1909, philosophe, professeur d'histoire de la philosophie 1844-1848 puis de théologie 1859-1860 à l'Académie, correspondant puis associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris; Henri-Edouard, 1844-1926, égyptologue, professeur d'égyptologie et d'archéologie 1891-1919 à l'Université, qui dirigea pendant de nombreuses années des fouilles en Egypte pour l'*Egypt Exploration Fund* dont il fut l'un des fondateurs, associé étranger de l'Institut de France, président *ad interim* du Comité International de la Croix-Rouge 1915-1917; Henri-Adrien, 1845-1930, professeur de philosophie à l'Académie de Neuchâtel 1876-1893 et à l'Université de Genève 1892-1914. La famille Naville est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON PLOYÉ D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Casque d'argent, posé de trois quarts, grillé et bordé d'or, avec un bourrelet d'azur, argent, azur, or et azur.

Cimier: Un avant-train de bélier de sable, accorné et onglé d'or, tourné à dextre.

Devise: NEC ARDUA SISTUNT.

Variante: LE CHEVRON NON PLOYÉ.

Sources: La devise fut proposée par Naville-Rilliet et adoptée à la fin du XVIII[e] s. Le chevron non ployé, souvent employé au XVIII[e] s., est la forme adoptée au XIX[e] s. et aujourd'hui.
Sceau de fer du début du XVII[e] s. aux armes Naville (propriété de la famille). Sans aucun doute, il s'agit du sceau décrit par Naville-Rilliet et employé par François « Navilly ». Il porte « dans un écusson ovale orné de quelques ornemens antiques un chevron un peu ployé accompagné de trois étoiles », avec le cimier. Naville-Rilliet ajoute que « l'on a conservé des sceaux des chefs de cette famille depuis le commencement du XVII[e] s. portant les mêmes armes, excepté que par laps de temps, on a par erreur longtemps porté le chevron droit, et non ployé ». Cachets aux armes Naville figurant sur le testament d'Etienne, 1600-1656, C.G., marchand drapier, 8 août 1656, L. Pasteur not., et sur celui de son fils Isaac, 1635-1683, C.G., marchand drapier, 2 août 1683, J. De Harsu not. (A. Choisy: Gén. gen.).
Un cachet (anc. cat. Blavignac, n° 92, coll. Mayor au MAH, n° 232), cire noire, 18 × 16 mm., XVIII[e] s. (?). Ecu ovale aux armes Naville entouré de deux palmes et de laurier. Casque grillé tourné à dextre, cimier, lambrequins. Devise. Cachet Naville s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 27 × 22 mm., XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés, à dextre Naville et à senestre Colladon qui est: De sinople à la main et avant-bras vêtu d'argent, posés en bande. Entre les deux écus un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins très courts. La composition repose sur une terrasse, elle est entourée en grande partie par une banderole où figure la devise. Très belle gravure. Cachet d'Elisabeth-Susanne Colladon, 1757-1787, C.G., femme de Sp. Georges-Constantin Naville, 1755-1789, C.G., ministre 1778, professeur de belles-lettres 1786.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 27 × 24 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Naville, dans un cartouche de même forme. A la base de celui-ci des palmes et feuillages sont posés en sautoir. Casque grillé tourné à dextre. Cimier et lambrequins. Gravure très fine. Cachet Naville s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. à pans coupés 16 × 14 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés, à dextre Naville (chevron droit) et à senestre Rigaud (voir cette famille) qui est: d'azur à deux chevrons d'argent alésés et contreposés, accompagnés en chef de trois étoiles rangées en fasce et en pointe d'un croissant, le tout du même. Une banderole portant la devise souligne la base des écus. Cachet de Sophie Rigaud, 1819-1876, C.G., femme de Jacques-Adrien Naville, 1816-1880, C.G., avocat, conseiller d'Etat 1845-1846.
Un cachet (anc. cat. Blavignac n° 67, coll. Mayor au MAH, n° 175), cire rouge, rect. 17 × 15 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés, à dextre Naville et à senestre Lullin (voir cette famille), qui est: De gueules au château à deux tours d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent. Entre les deux écus un casque grillé tourné à dextre. Cimier indistinct. Lambrequins. Devise. Cachet de Catherine-Victoire-Blanche Lullin de Châteauvieux, 1803-1876, C.G., femme de Jean-Edouard Naville, 1787-1851, C.G., agronome, maire des Eaux-Vives 1809-1817, du Conseil Représentatif 1816, 1834, auditeur 1817-1818, conseiller d'Etat 1823-1833, syndic 1828, 1832, etc.
Un ex-libris, signé R [Phil. Robin, 1729-1792], aux armes Naville, avec cimier et devise, au nom de « Naville » complété à la main par les prénoms Etienne [1717-1790], ou Isaac-Louis [1748-1801], ou Pierre [1757-1791], (Wegmann, n° 5223).
Un ex-libris copié du précédent, au nom d'Edouard Naville, [1844-1926], (Wegmann, n° 5224).
Deux ex-libris, aux armes Naville, mais l'un aux étoiles à six rais, au nom d'E.-A. Naville [Eugène-Albéric, 1850-1939], (Wegmann, n[os] 5225 et 5226).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19 et n° 87, f° 85. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — A.G.S. VI, 1936. — D.H.B.S.

NAVILLE II

Voir planche

Famille d'Anduze en Languedoc, à laquelle appartient Jean-Jacques Naville, négociant à Gênes (Italie), beau-frère de Guillaume Boissier, d'Anduze, négociant à Gênes également, B.G. Jean-Jacques Naville se retira à Genève où il fut reçu B.G. le 25 août 1736, « gratis pour bonnes considérations », il avait souscrit 6000 livres pour les fortifications. Selon Naville-Rilliet, « c'est pour avoir prêté son appartement, l'un des plus beaux de la ville, pour loger les médiateurs suisses ». Il fut admis au CC en 1738. La famille est éteinte à Genève.

Armes: D'AZUR AU VAISSEAU APPAREILLÉ D'ARGENT SUR UNE MER DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19 et n° 87, f° 85. — G.G.G.

NAVIS

Famille qui remonte à No. et Egr. Pierre Navis, de Rumilly en Albanais, B.G. le 30 janvier 1487, procureur-fiscal de l'Evêché 1515, conseiller 1496-1497, 1522-1524. Il fut un partisan dévoué de la maison de Savoie. Sa seconde femme Antoinette Long lui donna plusieurs enfants parmi lesquels André, qui fut arrêté au cours d'un voyage à Turin et décapité en 1518, accusé d'avoir comploté avec Berthelier, Pécolat et autres Eidguenots contre l'Evêque; Michel, chanoine de St-Pierre de Genève. La famille paraît s'être éteinte en la personne de « Loise Navix » veuve de No. Michel De l'Arche, C.G., conseiller, fille de Pierre cité, morte à Genève le 7 janvier 1567, âgée de 70 ans.

Armes: D'AZUR AU NAVIRE D'ARGENT SUR UNE MER DU MÊME.
(G.G.G.)

Variante I: UN VAISSEAU ANTIQUE CINGLANT A PLEINES VOILES.
(Gal.: Not. gén. I)



Variante II: UN NAVIRE A TROIS MÂTS SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS.
(Arm. ms. Gal. n° 86, 19)
Les émaux des deux variantes sont inconnus.

Sources: La variante I figure sur un cachet apposé sur une lettre du chanoine Michel Navis, cité, adressée à sa mère, 1536. Galiffe en donne un dessin dans son Arm. ms. n° 86, 19; le vaisseau est sans cordages à senestre.
Un sceau portant la variante II, 1530.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. — AEG: Gal.: Matériaux; R.C.; E.C. XVI[e] s. — D.H.B.S.

NECKER

Voir planche

Famille originaire de Küstrin en Brandebourg. La filiation ininterrompue remonte à Christian Necker, pasteur à Wartenberg (Neumark), en 1595. Sp. Charles-Frédéric Necker, ffeu Samuel, de Küstrin « dans la nouvelle marche de Brandebourg, professeur en droit public d'Allemagne dans notre Académie », est reçu B.G. le 28 janvier 1726, gratis « en considération de son mérite personnel et de la manière satisfaisante dont il exerce sa profession qui est très utile à l'Etat », membre du CC en 1734; père de deux fils Louis et Jacques. Le premier, Louis, 1730-1804, est connu sous le nom de Germagny (Mont-sur-Rolle, Vaud), fief qu'il avait acquis avant 1760, professeur de mathématiques; il est l'auteur de la famille encore représentée à Genève. Le second, Jacques, 1732-1804, négociant à Paris, financier célèbre, fut ministre de la République de Genève auprès du roi de France 1768-1776, Directeur du Trésor Royal 1776 puis directeur général des finances (ministre des finances) de Louis XVI. A Genève, il fut membre du CC en 1770. « En 1788, les Petit et Grand Conseils le créèrent C[r] d'Etat honoraire au Petit Conseil, avec rang

immédiatement après les Syndics et le Lieutenant, honneur jusque là sans exemple », écrit Naville-Rilliet. En 1790, il se retira dans sa baronnie de Coppet qu'il avait achetée en 1784 avec les sgries de Bière et Bérolle (Vaud). Le château de Coppet passa à sa fille Germaine, 1766-1817, l'illustre Madame de Staël.

Armes I: D'AZUR AU CYGNE PASSANT SUR UNE TERRASSE, AU CHEF PARTI D'AZUR ET D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES, CELLE DU MILIEU BROCHANT SUR LA PARTITION.

Armes II: DE GUEULES AU CYGNE D'ARGENT, BECQUÉ D'OR, NAGEANT SUR UNE MER D'AZUR AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UNE GRAPPE DE RAISIN DE POURPRE COUCHÉE EN FASCE, TIGÉE ET FEUILLÉE DE SINOPLE.

Variante I: LE CYGNE EST ARRÊTÉ SUR UNE TERRASSE.

Variante II: COUPÉ D'ARGENT CHARGÉ D'UNE GRAPPE DE RAISIN (DE GUEULES), COUCHÉE, TOURNÉE A SENESTRE, TIGÉE ET FEUILLÉE (DE SINOPLE), ET DE GUEULES AU CYGNE D'ARGENT NAGEANT SUR UNE MER DU MÊME.

Variantes: LA GRAPPE DE GUEULES. LA GRAPPE SANS FEUILLES. LA GRAPPE EN BANDE. LA MER D'ARGENT.

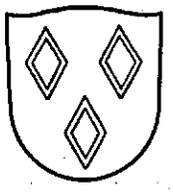
Sources: Naville-Rilliet déclare dans son arm. ms. que les Necker « dès leur établissement dans cette ville [Genève] et, à ce qu'ils prétendent depuis 200 ans en Allemagne, ont toujours porté » les armes II.
En 1777, un aventurier anglais offrit à Necker une généalogie le faisant descendre de nobles irlandais, ainsi que les armes, portées soi-disant par un Robert Necker, venu en Guyenne sous Edouard Ier vers 1298, soit: Un cou de cygne chargé d'une grappe, et une devise: NOBILIS VITA NOBILIOR MORS (Arm. V.). Necker se prévalut de cette origine, dans une lettre qu'il adressa à un cousin, pasteur en Poméranie, et qui fut reproduite dans une brochure publiée en 1789 à Ratisbonne. Toutefois il adopta les armes II.
Les Necker issus de Martin Necker, anobli en 1653, neveu de Christian, pasteur en 1595, reçurent des armes qui figurent dans l'Arm. allemand, t. IV, p. 135, et qui sont: D'azur à la fasce ondée de sable, accompagnée en chef d'un chef issant de la fasce (*sic*), d'argent et en pointe d'un poisson d'or tourné à senestre. Lambrequins: azur, sable et or. Cimier: Un buste de Maure vu de face, coiffé d'or, vêtu parti d'or et d'azur, entre deux proboscides coupées d'or et d'azur à dextre, d'azur et d'or à senestre. Sur un bourrelet de six pièces d'or et d'azur, le casque en face. Le nom est écrit « Die Necker » (Naville-Rilliet).
Les armes I semblent être les armes primitives, d'après un cachet Necker conservé au château de Coppet, les autres émaux étant inconnus. (Arm. V.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1986), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche Rocaille orné de fleurs. Couronne à neuf perles. Belle composition héraldique. Cachet de Jacques Necker, directeur général des finances, s.d.
Un cachet (anc. coll. Mayor, au MAH, n° 1201), cire rouge, ovale 23 × 19 mm., XVIIIe s. Deux écus ovales accolés: à dextre Necker (armes II); à senestre Curchod, qui est: D'argent à l'autel de sable, enflammé d'or et de gueules, à la bordure d'azur. Les dits écus dans un cartouche Louis XV orné de fleurs. Couronne à neuf perles. Cachet de Suzanne Curchod, 1737-1794, femme de Jacques Necker.
Nombreux cachets de ce type.
Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVIIIe s. Deux écus ovales, accolés, à dextre Necker (armes II) et à senestre Curchod (autel très petit). Les dits écus paraissent placés dans un cartouche. Conservation médiocre. Cachet de Suzanne Curchod femme de Jacques Necker, apposé sur une lettre qu'elle adresse « A Monsieur Le Banneret Ostervald a Neufchastel en Suisse », Paris, le 3 octobre 1770. (B.P.U.: D.O.)
Un cachet, cire rouge, ovale 24 × 19 mm., XVIIIe s. Deux écus ovales accolés, à dextre Necker (armes II) et à senestre Curchod (autel très important). Les dits écus sont réunis par une guirlande de fleurs. Couronne à neuf perles. Cachet de Suzanne Curchod femme de Jacques Necker, apposé sur une lettre qu'elle adresse à Georges-Louis Le Sage, Paris le 16 novembre 1771. (B.P.U.: D.O.)
En raison de l'alliance Necker-Curchod, on trouve de nombreux objets décorés aux armes accolées. Les deux écus sont surmontés d'un tortil de baron; ils figurent entre autres sur quatre pots de pharmacie provenant de l'hôpital fondé par Mme Necker, au Musée de l'assistance publique à Paris.
Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Necker II dans un cartouche Rocaille, orné de rinceaux, de fleurs et de feuillages. Couronne à neuf perles. Cachet d'Albertine Necker-de Saussure, apposé sur une lettre qu'elle adresse à Mme de Genlis, 23 février 1796. (B.P.U.: D.O.)
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, n° 7 de son cat., anc. coll. Mayor, au MAH, n° 217), cire rouge, rect. aux angles arrondis 25 × 21 mm., XIXe s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Couronne à neuf perles, légèrement posée au-dessus. Belle gravure. Cachet Necker, s.d.
Les témoignages héraldiques ci-dessous sont extraits de l'Arm. V.: Gravure de propagande « L'Œil du Génie, ou les armes de Mr Necker » et « L'Homme Lumière », au château de Coppet.
Une autre gravure « La Vertu tôt ou tard rentre dans tous ses droits », à la maison de la municipalité de Coppet.
Le sceau de la châtellenie de Bière aux armes Necker, 1789.
Le sceau de la baronnie de Coppet, aux armes Necker, 1790.
Le fer de reliure aux armes Necker, qui fut celui de Jacques, vers 1790.
Un ex-libris à la variante II, Necker (1800), (L.F.: Ex-l.; Wegmann, n° 5237). Il a été repris par Henry Necker vers 1900 (Wegmann, n° 5229). Plusieurs superlibros, à la variante I et d'autres variantes (Wegmann).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19 et n° 87, f° 85. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. VI, 1936. — D.H.B.S.

NERGAZ

Voir planche

Famille du Pays de Gex, à laquelle appartient Pierre Nergaz, de St-Jean-de-Gonville, damoiseau, vivant en 1466, père de No. Jacques Nergaz, de Collonges, notaire 1449-1474, reçu B.G. en 1449, conseiller 1461, prieur de la Confrérie du St-Esprit et recteur de l'Hôpital des pauvres honteux 1473, premier syndic 1477. Ce dernier eut pour fils No. Michel, syndic 1507, 1511, 1517, partisan du duc de Savoie, traître à Genève et banni comme tel. La famille Nergaz s'est éteinte à Genève au XVIe s., après avoir donné trois syndics (Naville-Rilliet).



Armes I: TROIS MACLES POSÉES 2 ET 1. (Naville-Rilliet)

Armes II: DE SINOPLE A TROIS COURONNES D'ARGENT POSÉES EN BARRE 1 ET 2. (G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit dans son Arm. ms. avoir vu, portant les Armes I, le sceau de Michel Nergaz figurant « aux Lettres du Conseil ».
Galiffe donne le dessin des Armes II avec le texte « NERGUE 1519 » dans son Arm. ms. n° 87, f° 85 et la description dans ses *Not. gén. III.*

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 50, et n° 87, f° 85. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. — D.H.B.S.

NEVILLE

Voir planche

Famille noble d'Angleterre à laquelle appartient « Nob. Richard Neville Neville, de Billingbear, gentilhomme Anglois, membre de la Chambre des Communes de la Grande Bretagne, fils de feu nob. Richard Aldworth Neville, de Stenlake, et gendre de feu nob. François Calandrini, sgr premier sindic, et nob. Richard Aldworth Neville, son fils » sont reçus B.G. le 3 août 1772, gratis.
Cette famille figure déjà sous ALDWORTH mais les armoiries sont différentes!

Armes I: DE GUEULES AU SAUTOIR D'ARGENT CHARGÉ EN CŒUR D'UNE ROSE DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES AU SAUTOIR D'ARGENT, qui est Nevill de Raby, CHARGÉ D'UNE ROSE DU CHAMP, BOUTONNÉE D'OR ET BARBÉE DE SINOPLE; AUX 2 ET 3, FRETTÉ DE GUEULES, AU CANTON PARTI, D'HERMINE ET D'OR A UNE GALÈRE DE SABLE, BROCHANT SUR LE PARTI, qui est Nevill de Bulmer.

Cimier: Un bœuf d'argent, accorné d'or, onglé de sable, l'épaule chargée d'une rose de gueules, boutonnée d'or, barbée de sinople.

Supports: Deux bœufs pareils à celui du cimier, colletés et enchaînés d'or.

Devise: NE VILE VELIS.
(Rietstap)

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms. « Les descendants de Noble Richard Alsworth de Billingbear, B. en 1772, ont pris le nom et les armes de l'illustre maison de Neville dont ils étoient issus par les femmes. Selon J.-B. Rietstap, les Nevill, marquis d'Abergavenny (baron de Bergavenny 1450; vicomte Nevill de Birling et comte d'Abergavenny, 17 mai 1784; comte de Lewes et marquis d'Abergavenny, 14 janvier 1786), portent les armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. anglais. — Rietstap.

NICATI, NICATY

Voir planche

Famille vaudoise, bourgeoise de Moudon, citée dès 1462; des branches s'établirent à Combremont-le-Petit dans la première moitié du XVI[e] s., à Chavannes sur Moudon en 1646, à Lucerne en 1661, à Treycovagnes en 1809 et à Vevey en 1883. Actuellement, ces trois dernières familles écrivent leur nom Nicati; les deux autres: Nicati ou Nicaty. A l'une d'elle appartient Adrien-Wilhelm-Armand Nicati, agriculteur, né le 5 janvier 1835 à Aubonne (Vaud), d'origine vaudoise, fils de Jean-Marc-Constant et de Louise-Marie-Elisabeth Grivel, N.G. le 20 mai 1870, admis à la commune de Versoix.

Armes: D'AZUR A LA BRANCHE DE LAURIER ET A LA PALME DE SINOPLE, LES DEUX MOUVANT D'UN CROISSANT D'OR, LE TOUT ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN CŒUR D'ARGENT ENTRE DEUX ÉTOILES DU MÊME.

Sources: L'Arm V.: armes de Gaspard Nicaty, conseiller, 1661. Il donne les variantes suivantes: Cachet d'Isaac Nicaty, 1719, sans le cœur, etc.; cachet, fin XVIII[e] s., sans le cœur; vitrail « à Thierrens aux fenestres de Mr. le juge Favre », une étoile au lieu du cœur, les 3 étoiles d'or et à six rais; notes Ropraz, vers 1720, et un cachet, vers 1730, trois étoiles.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

NICOLE

Voir planche

Famille vaudoise originaire de la vallée de Joux, citée dès 1488 au Lieu, au Chenit avant 1600; une branche fut admise en 1554 à la bourgeoisie des Clées sous le nom de Nicoulaz. A celle fixée à Mont-la-Ville en 1569, appartient le rameau venu à Genève à la fin du XVIII[e] s., et reçu C.G. en 1792, qui a donné Jules-Louis-Adolphe Nicole, 1842-1921, professeur de langue et littérature grecques à l'Université de Genève (1874-1917); il y introduisit la papyrologie et fut un des premiers à pratiquer cette discipline et à introduire cet enseignement dans une université.
Nombreuses admissions de familles Nicole, d'origine vaudoise, à la naturalisation genevoise dans le courant du XIX[e] s.

Armes I: D'AZUR A L'AIGLE D'ARGENT COURONNÉE D'OR.

Armes II: COUPÉ D'AZUR ET D'ARGENT A UN PHÉNIX COURONNÉ DE L'UN EN L'AUTRE, SUR SON BRASIER DE GUEULES.

Sources: Pour les armes I: Un cachet du « juge Nicole, premier président du Conseil du Chenit en la vallée de Joux », 1783, datant de 1730 environ; un cachet datant du XVIII[e] s., de C[t] Nicole, Lausanne, 4 septembre 1826, sans couronne. (Arm. V., avec des détails supplémentaires.)
Les armes II appartiennent à la famille originaire de Mont-la-Ville, C.G. en 1792 (communication de M. Marcel Nicole à L. Fulpius). Ce sont les armes d'une famille Nicole, de Lorraine, tirées d'un ouvrage de Ménestrier de 1661.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — Ménestrier. — D.H.B.S.

NOBLET

Voir planche

Famille vaudoise de Marchissy, citée dès 1449, à laquelle appartient Claude ffeu Claude Noblet, de Burtigny, batelier, reçu B.G. le 22 juin 1535.

Armes I: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, CHARGÉ D'UNE ROSE D'OR ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS D'AZUR, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.

Cimier: Une aigle issante de sable.

Armes II: D'ARGENT A LA FASCE DE GUEULES A LA BANNIÈRE ÉCARTELÉE D'OR ET DE POURPRE BROCHANT EN BARRE, A SIX BANDES ONDÉES DE POURPRE BROCHANT SUR LE TOUT.
Ce blasonnement nous paraît incompréhensible.

Sources: Un cachet, probablement du XIX[e] s., aux armes I, avec le cimier. (Arm. V.) La famille de Claude Noblet, reçu B.G. en 1535, ne paraît pas avoir porté ces armes, nous n'en avons trouvé aucune trace.

L'Arm. V. cite les armes II comme provenant d'une officine de Milan.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

NOËL I

Voir planche

Famille de Troyes en Champagne, à laquelle appartiennent Jean Noël, apothicaire, B.G. le 11 avril 1598, moyennant « 10 escus, 2 seillots, desquels la Seigneurie se paiera en marchandise de cire et autres »; Daniel Noël, de Troyes également, chirurgien, B.G. le 5 avril 1603, gratuitement « heu esgard aux services qu'il a fait en la blessure de quelques soldats ». La descendance du premier B.G s'est éteinte en la personne de Barthélemy-Pierre Noël, né en 1746, et mort sans alliance le 23 février 1814; il fut membre du CC en 1782 et commissaire général.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms.: « M. Barthelemi Pierre Noël [cité ci-dessus], seul reste de la postérité de Jean Noël, de Troye en Champagne, B.G. en 1598, m'a dit que les armes de sa famille étoient de » [voir description des armes], et ajoute: « cette famille avoit de bonnes alliances et va s'éteindre. Il y a cependant encore des Noël à Genève, mais ils ont été reçu B.G en 178. et descendoient d'un bâtard de cette famille ». Sans doute voulait-il parler de Jacob Noël, horloger, natif, admis B.G. le 15 février 1790.

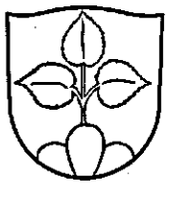
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19 et n° 87, f° 85. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C., XIX[e] s. — D.H.B.S.

NOËL II

Voir planche

Au sujet d'une ou plusieurs familles de ce nom, dont nous ne connaissons pas l'origine et la date de bourgeoisie, nous donnons les indications héraldiques suivantes:

Armes I: D'AZUR A L'ARCHE DE NOÉ D'ARGENT, VOGUANT SUR UNE MER DU MÊME ET SURMONTÉE D'UNE COLOMBE VOLANT TENANT AU BEC UN RAMEAU ENTRE DEUX ÉTOILES, LE TOUT AUSSI D'ARGENT.
Naville-Rilliet, dans son Arm. ms., écrit qu'elles figurent sur un ancien sceau d'un Noël. G.G.G. indiquent: Noël dit Fournier, de Fenières (Pays de Gex), éteinte au XVI[e] s.



Armes II: TROIS FEUILLES RÉUNIES PAR LA BASE, MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX.
(Emaux inconnus)
Galiffe, dans son Arm. ms. n° 87, f° 85, donne un dessin exact de ces armes figurant sur un cachet qui faisait partie de sa collection (XXXI, 26, feuille V), que nous n'avons pu retrouver et qu'il attribue à « Noël, Benjn ffeu Daniel 1670 », mais il ajoute, pris de doute: « C'est une lancette sur trois coupeaux de montagne »? Dans G.G.G., p. 24, nous trouvons: « Noël II, de Troyes [c'est notre Noël I]. »

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 50, et n° 87, f° 85. — G.G.G.

NOGARET

Voir planche

Famille du Vigan dans les Cévennes, à laquelle appartiennent David ffeu Jean Nogaret « mtre. sargier », et Ami son fils âgé d'environ neuf mois, reçus B.G. le 7 juin 1642.

Armes: D'ARGENT AU NOYER DE SINOPLE SUR UNE TERRASSE DU MÊME, AU CHEF DE GUEULES A LA CROIX POTENCÉE D'ARGENT.

Sources: Ces armes figurent dans l'Arm. ms. de Paul-Elisée Lullin, 1800-1872, C.G., composé dans la première moitié du XIX[e] s. Selon Rietstap, le noyer de sinople terrassé du même, est le meuble principal des armes de plusieurs familles portant le nom de Nogaret.

Références: Arm. ms. Lullin. — Rietstap.

NORMANDIE, NORMENDIE, de

Voir planche

D'après Galiffe, famille de la Champagne venue à Noyon en Picardie avec Guillaume de Normandie, époux de Perrine de Mailly. Leur arrière-petit-fils Sp. Laurent de Normandie, D[r] en droit, lieutenant du roi et maire à Noyon, maître des requêtes, etc., se réfugia à Genève, appelé par Calvin, reçu H.G. le 2 mai 1549 et B.G. le 25 avril 1555, mort en 1569. La famille donna à Genève quatorze membres du CC, dont cinq conseillers d'Etat desquels quatre syndics (Naville-Rilliet) et s'éteignit à Genève avec Anne-Madeleine de Normandie, C.G., décédée le 11 juin 1779, âgée de 80 ans.
No. André de Normandie, 1651-1724, du CC 1680, conseiller du roi de Prusse Frédéric-Guillaume I[er], s'est établi aux Etats-Unis, où sa descendance existe encore.

Armes: D'ARGENT A LA FASCE DE GUEULES, CHARGÉE DE TROIS BESANTS D'OR ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS MERLETTES DE SABLE, DEUX EN CHEF ET UNE EN POINTE.

Variante: D'ARGENT A LA FASCE DE GUEULES, CHARGÉE DE TROIS BESANTS D'OR ET ACCOMPAGNÉE DE SIX MERLETTES DE SABLE, TROIS EN CHEF ET TROIS EN POINTE RANGÉES DE FASCE.
(Naville-Rilliet)
Selon J.-A. Galiffe, les trois merlettes en pointe rangées 2 et 1.

Sources: D'après les documents conservés par la branche américaine, les oiseaux en pointe seraient des corneilles et non des merlettes, posées 2 et 1. Ces armes auraient figuré telles quelles dans la chapelle de Notre-Dame, fondée dans l'église St-Martin de Noyon par Guillaume de Normandie allié Mailly. (Galiffe: Not. gén. II.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe XXIV, 31, au MAH, n° 1989), cire rouge, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes de Normandie. Cachet de No. Jean de Normandie, 1584-1646, C.G., syndic, 1644. Galiffe en donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 86.
Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1981, cire rouge, ovales 20 × 16 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes de Normandie. Cachets de Camille Calandrini, veuve de No. Jean de Normandie, 1584-1646, C.G., châtelain de St-Victor, auditeur 1620, conseiller 1626, trésorier 1631, syndic 1634, 1638, 1642 et 1646. Testament, 12 juin 1669. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 213 à 215.)

Onze cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe au MAH, cire rouge, ovales 15 × 13 mm., XVII[e] s. Ecu ovale portant la variante (comme ci-dessus). Cachets de Camille Calandrini veuve de No. Jean de Normandie, C.G., sgr ancien syndic et conseiller d'Etat. Testament 19 janvier 1676. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 325 à 328.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1990), cire rouge, fragment 13 mm., XVII[e] s. Ecu portant la variante, les trois merlettes en pointe posées 2 et 1. Cachet daté de 1699, qui fut celui de No. Jean de Normandie, 1646-1711, C.G., du CC 1673, auditeur 1675, conseiller 1679, syndic 1683, 1687, 1691, 1695, plusieurs fois premier syndic.
Six cachets (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1992), cire noire, ovales 15 × 11 mm., XVIII[e] s. Ecu portant la variante (comme ci-dessus). Cachets de Catherine de Normandie, 1681-1746, veuve de Toussaint-Pierre Guainier, C.G., du CC, 1744.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 19 et n° 87, f° 86. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — Arthur Sandys: Annals of de Normandie, 1901. — Montet. — AEG: E.C. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

NOURRISSON

Voir planche

Famille originaire de Clamecy (Dépt Nièvre, France), à laquelle appartiennent Marc Nourrisson, Jean et Jacques ses fils, et les deux fils de Jean, reçus B.G. le 21 décembre 1677, «gratis en esgard à ce qu'il a esté receu habitant en 1601 et a bien servi l'Estat lors de l'Escalade où il fust blessé, et en d'autres occasions». Jacques Nourrisson, arrière-petit-fils de Marc, fut membre du CC en 1782. La famille Nourrisson existait encore au début du présent siècle. Elle a donné entre autres: Jacques-Albert, 1846-1922, fondateur du Crédit franco-égyptien, puis du Crédit lyonnais à Alexandrie, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, agronome, l'un des fondateurs et animateurs des sociétés d'agriculture d'Egypte, créé bey, ainsi que son frère Victor-Louis, né en 1847, bibliothécaire de la ville d'Alexandrie.

Armes: D'AZUR A UNE FEMME ALLAITANT UN NOURRISSON, LE TOUT D'ARGENT.

Variante I: D'AZUR A TROIS NOURRISSONS D'ARGENT, POSÉS 2 ET 1.

Variante II: UN NOURRISSON MOUVANT D'UN CROISSANT ET ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES AUX FLANCS DEXTRE ET SENESTRE.

Sources: Selon Naville-Rilliet, «ils avoient adopté des armes parlantes que j'ai vues sur une médaille» (celles décrites sous *Armes*). G.G.G.: Cachet de 1677.
La variante I a été imaginée au XVIII[e] s. pour symboliser l'existence de trois branches de la famille (Alex. Claparède: Notice généalogique sur la famille Nourrisson, manuscrit).
La variante II fut employée par Jean Nourrisson, C.G., potier d'étain; il l'utilisa aussi comme poinçon. Ce dernier ne figure pas dans l'ouvrage de E. Naef: *L'étain et le livre du potier d'étain genevois*, mais cet auteur le communiqua à H. Deonna, comme figurant sur deux plats d'étain de sa collection, datés de 1741 et 1742.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 86. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 171. — Claparède. — D.H.B.S.

NOVERRAZ

Voir planche

Famille de Lavaux (Vaud), citée à Villette dès 1552, à Lutry dès 1574, à Cully dès 1579. A celle-ci appartiennent François-Gabriel Noverraz, lithographe, né à Grandvaux de Villette, d'origine vaudoise, N.G. le 21 août 1857, âgé de 35 ans; Jean-François Noverraz, né le 24 janvier 1818 à Cully, d'origine vaudoise, domicilié à Frontenex (Cologny), N.G. le 4 mai 1866, admis à la commune de Cologny.

Armes I: D'AZUR AU MONDE D'ARGENT, CERCLÉ DE GUEULES, CROISÉ D'ARGENT ET ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DU MÊME.

Variante I: D'AZUR AU MONDE D'ARGENT, CERCLÉ DE GUEULES ET CROISÉ D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

Variante II: D'AZUR AU MONDE D'ARGENT, CERCLÉ DE GUEULES ET CROISÉ D'ARGENT.

Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, SOMMÉ D'UN CROISSANT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT ET EN POINTE DE DEUX LÉVRIERS (CHIENS COURANTS) DU MÊME.

Supports: Deux lévriers.
(Armes Moret)

Sources: Cachet de «Noverraz de Granvaux», à la Variante I, 1718. (Arm. V.).
Cachet de Jean-Abram Noverraz, dit Napoléon, ancien valet de chambre de Napoléon I[er], à la Variante II, avec les initiales AB N (Arm. V.)
Les armes II sont celles des Moret, les supports d'après un cachet du XVIII[e] s. Elles se trouvent sur un plat de faïence fait à l'intention de la famille Noverraz. Une branche de cette famille fixée à Genève les porte également. Elles sont employées vers 1880 par un Noverraz de Cully pour son cachet. Toutes ces indications sont extraites de l'Arm. V.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861; Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

O

OCH

Voir planche

Selon H. Deonna la famille serait originaire de Schottenstein (Würtemberg), Michel Och, de Gleusen en Saxe, tailleur d'habits, est reçu D.G. le 28 mars 1783, H.G. le 24 décembre 1790 et C.G. en 1792. il était alors âgé de 48 ans.

La famille Och est encore représentée à Genève.

Armes: TAILLÉ PAR UNE BANDE DE GUEULES BORDÉE D'ARGENT, CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES A SIX RAIS DU MÊME, AU 1 D'OR ET AU 2 D'AZUR.
(H. Deonna)

Variante: D'OR A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES A SIX RAIS D'ARGENT.
(L.F.)

Sources: Un cachet aux armes Och apposé sur une lettre du 18 avril 1808, de Johann Paulus Och adressée à son frère Michel, C.G., tailleur au Grand-Mézel, Genève. Il porte les initiales P et O. (Communication de M. le professeur Pfaeffli à M. H. Deonna, en 1932.)
L. Fulpius cite un dessin, propriété de la famille, qui fut exécuté d'après le cachet du dit Paul Och, né en 1746, arrière-grand-oncle de M. Albert Och.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 88. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique.

ODIER

Voir planche

Famille de Pont-en-Royans en Dauphiné, de laquelle plusieurs branches se sont fixées à Genève au XVIII[e] s., dont deux s'étaient établies d'abord à Lavigny (Vaud). A l'une de celles-ci appartient Antoine Odier, reçu B.G. le 11 décembre 1714, avec son oncle Elie Macaire, H.G., bien que le dit Odier « n'ait que 16 ans et qu'il ait son père en France ». Selon Naville-Rilliet « il étoit marchand drapier et devint fort riche ». Sa descendance a donné quatre membres du CC. Parmi les personnalités il nous faut citer David-Charles, 1765-1850, membre du gouvernement provisoire 1813, conseiller d'Etat 1814-1850, neuf fois syndic. Louis, 1748-1817, D[r] en médecine, promoteur de l'inoculation et de la vaccination (créa le terme de vaccin). Antoine, 1766-1853, naturalisé français, député de la Seine, pair de France, qui laissa une descendance en France. Edouard, 1844-1919, avocat, député, conseiller d'Etat, député au Conseil des Etats 1892-1895, au Conseil national 1897-1899, 1903-1905, ministre de Suisse à Pétrograd 1906-1918.

A une autre branche venue de Pont-en-Royans s'est fixée à Lavigny (Vaud), en la personne d'Antoine Odier, cousin germain d'Antoine, B.G., cité, avant 1710. Son petit-fils Marc-Isaac, né à Troinex près Genève le 3 février 1749, est reçu H.G. le 3 août 1784, et C.G. en 1792. La descendance de ce dernier est encore représentée à Genève.

Armes I: ÉCARTELÉ D'OR ET DE SINOPLE, A LA FLEUR DE LIS D'ARGENT BROCHANTE POSÉE EN ABÎME.
(Naville-Rilliet; R.G.S. Ge. II)

Variante I: LA FLEUR DE LIS DE L'UN A L'AUTRE.
(G.G.G.)

Variante II: UNE ROSE à la place de la fleur de lis.
(Galiffe: Not. gén. III)

Cimier: Une fleur de lis.

Armes II: ÉCARTELÉ D'ARGENT ET D'AZUR.
(G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet dit au sujet d'Antoine Odier qu'il « ne connoissoit point d'armoiries, mais ses fils en firent venir de Milan ». G.G.G. citent un cachet du XVIII[e] s. et une médaille de 1770 qui portent tous deux les armes I.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 21 × 16 mm., XIX[e] s. (?). Ecu aux armes I, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Belle gravure. Cachet Odier, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. à pans coupés 11 × 9 mm., XIX[e] s. (?). Ecu aux armes I, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Une banderole portant une devise souligne la base de l'écu. Gravure incisive. Cachet Odier, s.d.
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire rouge, ovale 22 × 19 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes I, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Très belle gravure incisive. Cachet Odier, s.d.
La branche de Lavigny porte la variante II.
Ex-libris de Marc Odier à la variante II. Devise: « QUOI QU'IL ARRIVE ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21 et n° 87, f° 86. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — R.G.S. Ge. II. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

OFFREDI

Voir planche

Famille noble originaire de Crémone (Italie), à laquelle appartiennent No. Evangéliste « Offredo » ffeu Cosme, B.G. le 17 mars 1579, et son frère Sp.

Marc « Offredo », Dr en médecine, reçu H.G. le 19 octobre 1573 et B.G. le 24 novembre de la même année. Selon Naville-Rilliet, « cette famille n'a subsisté à Genève qu'environ 110 ans, et s'est éteinte dans la famille Mallet, après avoir donné 6 membres au Gd. Conseil (CC) ». Parmi les personnalités il nous faut citer: Paul, 1582-1618, Dr médecin, qui a laissé un commentaire sur les *Aphorismes* d'Hippocrate; Charles, né en 1609, Dr médecin, dont plusieurs *Observations* furent insérées dans le *Sepulchretum* de Bonet; il retourna au catholicisme et se fixa à Padoue (Italie).

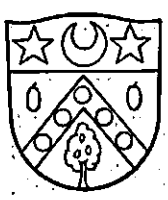
Armes: UN CHEVRON.

Sources: Selon le livre du graveur Légaré, les armes de la famille Offredi se blasonnent: D'azur au chevron de gueules. Naville-Rilliet dit à ce propos « armes fausses, si elles ne sont pas à enquérir ». Il ajoute qu'il les a vues « sculptées sur la porte de leur maison vers St-Germain », soit à la rue des Granges d'après G.G.G.

Références: Arm. ms. N.R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Galiffe: Refuge italien. — Gautier: Médecine. — D.H.B.S.

OLIVIER I

Famille de Ganges en Languedoc, à laquelle appartient Henri Olivier, teinturier, reçu H.G. le 9 novembre 1696. Ses petits-fils Bernard, né en 1728, et Henri né en 1732, frères, natifs de la deuxième génération, maîtres horlogers, sont reçus B.G. le 3 avril 1770, avec Henri et Jacob, enfants mineurs du dit Bernard, gratis « pour bonnes considérations »; ils étaient « fils de feu Henri Olivier qui fut tué lors de la prise d'armes du 15 février dernier ».



Armes: D'OR AU CHEVRON DE GUEULES, CHARGÉ DE CINQ BESANTS DU CHAMP, ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX OLIVES DE SINOPLE ET EN POINTE D'UN OLIVIER DU MÊME; AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT D'ARGENT ENTRE DEUX ÉTOILES D'OR. (Rietstap)

Sources: Rietstap donne ces armes à une famille Olivier du Languedoc sans préciser laquelle. Toutes les familles de cette province portent l'olivier comme meuble principal; en arbre, en rameau ou en fruits. Il ne nous est pas possible d'affirmer si la famille genevoise porta ces armes ou une variante.

Références: Rietstap. — AEG: Reg. Hab.; E.C. XVIIe et XVIIIe s.

OLIVIER II

Voir planche

Famille vaudoise de St-Cierges, qui remonte à Olivier de Furno, vivant en 1300, et qui compte parmi les siens Samuel Olivier, 1675-1735, pasteur à St-Cierges, généalogiste et héraldiste fécond, collectionneur. A cette branche appartient Jean-Louis, agriculteur, N.G. le 10 juin 1859, admis à la commune du Petit-Saconnex.

Selon Samuel cité, Jean Olivier, de St-Cierges, vivant en 1434, fonda la branche de Bavois et de La Sarraz (hypothèse qui n'a pas été confirmée), d'où est sortie celle qui, en 1672, acquit la bourgeoisie d'Eysins. Cette dernière branche a été rendue célèbre par les frères Juste, 1807-1876, et Urbain Olivier, 1810-1888, hommes de lettres. A celle-ci se rattache Philippe-Antoine, faiseur de limes, N.G. le 12 novembre 1869, admis à la commune de Genève.



Armes I: D'AZUR A L'OLIVIER DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME.

Armes II: D'AZUR A TROIS BANDES D'OR, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ROSES D'OR POSÉES EN FASCE.

Sources: L'Arm. V.:

Les armes I sont celles de la branche de St-Cierges et les armes II celles des branches de La Sarraz et d'Eysins.

Armes I: Dessin d'Olivier: recueil de généalogies de St-Cierges, 1700; armes de S. Olivier, 1709; Mss. Olivier 1713; etc.

Les armes II ne portaient d'abord qu'une rose dans le chef: armes de Samuel Olivier, gouverneur de La Sarraz, « sur la grande cloche » 1627, note Ms. Samuel Olivier à St-Cierges vers 1730, etc.

Jacques-François Olivier reçut en 1647 des lettres de noblesse de l'empereur Ferdinand II, avec confirmation de ses armes: coupé d'azur à trois roses d'or, et d'un bandé d'or et d'azur. Rameau éteint en la personne de son fils décédé en 1661.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861; Bgsie E 4, 1862-1874. — R.G.V., II. — Montet. — D.H.B.S.

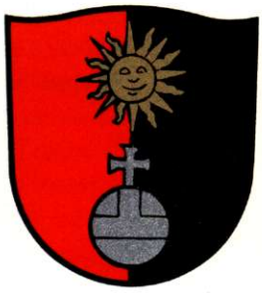
OLTRAMARE

Voir planche

Famille originaire de Paragi près de Portofino (Gênes, Italie), affiliée à l'Albergo Centurione, qui se divisa en deux branches l'une Guelfe et l'autre Gibeline. Selon M. Pessano sa filiation ininterrompue remonte à Guilermus Oltramari cité en 1154. Au rameau de Mortara appartiendrait Antoine « Outremer », ffeu Augustin, de « Brigantin en Italie », (Bergantino), qui se réfugia à Genève en 1595; il fut reçu B.G. le 4 avril 1608. Sa descendance s'est adonnée au commerce de la soie, de l'horlogerie, de l'industrie et se distingua dès le début du XIXe s. dans le domaine de la théologie et de la médecine. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-Gaspard, 1747-1830, adjoint du CC en 1790; plusieurs professeurs à l'Académie et Université de Genève: Marc-Jean-Hugues, 1813-1891, pasteur et professeur d'exégèse du Nouveau Testament 1854-1891. Auteur de plusieurs ouvrages; il est considéré comme l'un des principaux exégètes protestants de langue française du XIXe s. Dr *h. c.* de l'Université de Strasbourg 1882, chevalier de la Légion d'honneur. Gabriel, 1816-1906, professeur de mathématiques supérieures 1848-1900, député au Grand Conseil



ORELLI



ORMOND



d'ORSIÈRES



PACHE



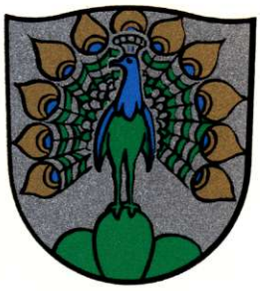
PACIUS



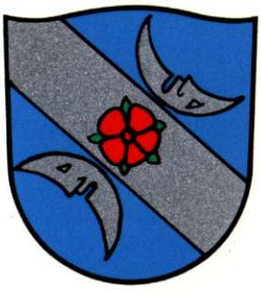
PAGAN



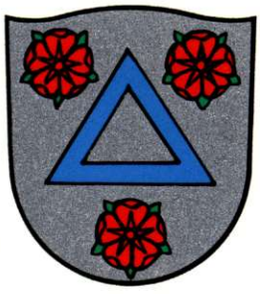
PAGAN



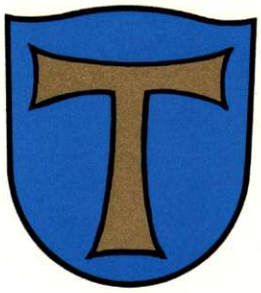
PAHUD



PALLARD



PAN



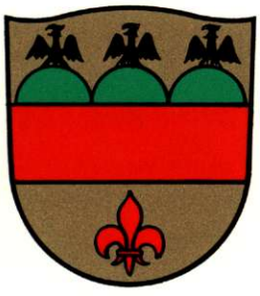
PANCHAUD



PARRAN



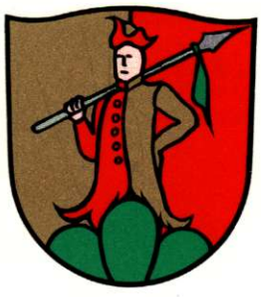
PASCALI



PASCALIS



PASCHE



PASSAVANT



PASTEUR



PATAC



PATRON



PATRY

1848-1854; Hugues, 1851-1937, Dr médecin, professeur de dermatologie 1895-1907, député au Grand Conseil 1898-1899, conseiller administratif de la ville de Genève 1914-1927, président de ce corps 1917-1918, 1922-1923, officier de la Légion d'honneur. Hugo, 1887-1957, bachelier en théologie, licencié ès sciences sociales et économiques, Dr médecin; membre fondateur de la Croix-Rouge Suisse, secours aux enfants; commandeur de la Légion d'honneur.

A une autre branche appartiennent: André, 1822-1896, professeur de langue et littérature latines 1874-1896. Jean-Paul-Gamaliel, 1854-1930, professeur suppléant d'histoire des religions 1893, ordinaire 1895, professeur ordinaire de langue et littérature latines 1896, il publia *La religion et la vie de l'esprit.* André, 1884-1947, Dr ès lettres, conseiller d'Etat 1924-1927; professeur ordinaire de langue et littérature latines 1928.

La famille a donné plusieurs députés au Grand Conseil; elle est encore représentée à Genève, mais la branche italienne s'est éteinte au XVIIIe s.

Armes anciennes I: D'AZUR A DEUX (OU TROIS) ONDES D'ARGENT (OU D'OR) POSÉES EN FASCE.



Armes II: PARTI, AU 1 D'OR A DEUX (OU TROIS) ONDES D'ARGENT MISES EN BANDE, AU 2 D'AZUR A UN LOUP MARIN DE SABLE RAMPANT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX FLEURS DE LIS D'OR, ACCOSTÉES, SURMONTÉES D'UNE ROSE DE GUEULES, BOUTONNÉE D'OR ET BARBÉE DE SINOPLE.

Variante I: Un ours d'or par prétention d'origine avec les Orsini, à la place du loup marin de sable.

Variante II: La rose remplacée par une troisième fleur de lis.

Armes III: D'AZUR A LA BANDE D'OR EMMANCHÉE DE CINQ PIÈCES DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN LION D'OR, RAMPANT ARMÉ ET LAMPASSÉ DE GUEULES, TENANT DANS SA PATTE DROITE UN BÂTON D'ARGENT EN PAL, ET EN POINTE D'UNE FLEUR DE LIS D'OR.
Cette définition de l'emmanché nous paraît en désaccord avec ce que dit Foras dans son ouvrage: *Le Blason.*

Casque surmonté de la couronne patricienne génoise.

Cimier: Un lion naissant tenant le bâton de ses deux pattes.

Lambrequins: D'or et de gueules et d'or et d'azur.

Devise: ARDUA RES SED CERTA.

Sources: Les armes II furent portées par la branche Gibeline dite aussi Oltramarini, éteinte.
Les armes III sont celles de la branche Guelfe et du rameau genevois.
Armes III:
Quatre cachets, cire noire, ovales 18 × 16 mm., fin XVIIe/début XVIIIe s. Ecu aux armes III, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Jean Oltramare l'aîné, 1650-1732, C.G., apposés sur le testament mutuel, qu'il fit avec sa femme Jeanne-Pernette Perrachon, le 19 novembre 1727. (AEG: Marc Fornet, notaire, vol. 53, fos 121 à 124.)
Un manuscrit de 1630, aux armes III, avec cette différence que l'emmanché est remplacé par quatre triangles.
Un carreau de poêle en faïence vernissée, du XVIIIe s. porte les armes III; l'emmanché est remplacé par trois triangles. (Propriété de la famille.)

Références: L.F.: Contrib. — M. Pessano: Armoiries Guelfes et Gibelines. Les armoiries de la famille Oltramare de Genève, dans A.H.S. LXII (1948), p. 15-19. — R.R. — Gal.: Not. gén. V. — D. Reelfs: Ascendance gén. et recherche des seize quartiers. (A.H.S., LXIX, 1956, p. 40-41.) — H.D.: La famille Deonna et ses alliés. (Gén. Oltramare.) — A.G.S. VII. — Arch. de Gênes, n° 497 c/4 et un ms. n° 798. — Frassoni: Dizionario Storico-Araldico dell'Antico Ducato di Ferrara. — Vittorio Spreti: Enciclopedia Storico Nobiliare Italiana, VI, p. 762. — Dr Vito Vitale, prof. d'hist. génoise: Giornale di Genova, article du 16 janvier 1932 « Genovesi a Ginevra ». — Libro d'Oro, publié sous le contrôle de la commission du Collegio Araldico di Roma. — D.H.B.S.

ORELLI, von

Voir planche

Famille noble de Locarno (Tessin), où elle est mentionnée dès le XIIe s., originaire de Besozzo (Varèse, Italie). Les Orelli jouirent des faveurs des Hohenstaufen, Frédéric Ier leur aurait donné la tour de Tavernola dans le Gambarogno (Taverna); ils reçurent l'immédiateté impériale et l'exemption des impôts et du service militaire.

A la branche tessinoise appartient Aloisius Orelli, 1496-1575, qui prit part au sac de Rome en 1527, il passa à la foi réformée et s'installa à Zurich en 1555. Il est l'auteur de la branche zurichoise, qui s'adonna au commerce de la soie; dès le XVIIIe s. elle se distingua dans la carrière militaire et les sciences. A cette branche se rattachent Jean-Rodolphe Orelli, et son fils Jean-Rodolphe, tous deux reçus B. G. le 17 mai 1651.

Armes: TRANCHÉ D'ARGENT ET DE GUEULES A DEUX LIONS DE L'UN EN L'AUTRE COURONNÉS D'OR, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE COURONNÉE.
(Alfred Lienhard-Riva: Contribution à un arm. du Tessin, dans A.H.S., XXVIII (1914), p. 132)

Variante I: Les lions sont parfois sans couronne, et l'aigle couronnée de gueules.

Variante II: COUPÉ, AU 1 D'OR A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE ET ARMÉE DE GUEULES, AU 2 TRANCHÉ D'ARGENT ET DE GUEULES A DEUX LIONS COURONNÉS RAMPANTS DE L'UN EN L'AUTRE.

Cimier: Un lion de gueules couronné d'or.
(Naville-Rilliet d'après un arm. de Zurich)

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 20 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Orelli, émaux indiqués, surmonté d'un casque grillé et couronné, tourné à dextre. Cimier: Un lion naissant couronné. Lambrequins. Très belle gravure. Cachet Orelli, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 15 × 13 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Orelli dans un cartouche orné de rinceaux. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins très tourmentés. Jolie composition héraldique finement gravée. Cachet Orelli, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. Ti. — A.H.S. — Aloys v. Orelli: Gesch. der Fam. v. Orelli. — D.H.B.S.

ORMOND

Voir planche

Famille vaudoise de la Tour-de-Peilz citée dès le XIVe s., dont plusieurs rameaux se sont fixés à

Genève dès le XVIII[e] s. auxquels appartiennent Jacques-François Ormond, H.G. le 21 juin 1721; Jean-Pierre, domestique, D.G. le 8 juin 1784; Abraham, gagne-deniers, natif, B.G. le 15 février 1790; Georges-François, commis-négociant, Vaudois, N.G. le 16 novembre 1849, admis à la commune de Compesières; Jacques-François, 1832-1877, né à Plan-les-Ouates, d'origine vaudoise, agriculteur, N.G. le 10 juin 1853, député au Grand Conseil 1868-1876, conseiller d'Etat 1871-1875.

Armes: PARTI DE GUEULES ET DE SABLE, AU SOLEIL BROCHANT, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN MONDE D'ARGENT.
(Arm. V.)

Variante: LE SOLEIL D'ARGENT.
(L.F.)

Sources: Diplôme aux armes Ormond, composées par Héberlé, de Rolle en 1797. (Arm. V.).

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Bgsie E 1, 1814-1849; Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

ORSIÈRES, d'

Voir planche

Famille noble à laquelle appartient Raymond d'Orsières, jurisconsulte, reçu B.G. le 21 novembre 1402, gratuitement pour services rendus, premier syndic 1403, 1416, 1419; juge de la terre de Ternier et Gaillard 1414 et 1417. Parmi ses descendants il nous faut citer Jean, mort en 1478, premier syndic 1465, 1470, 1474 et 1476; Amblard, syndic 1488; Pierre, premier syndic 1503, 1510, 1512, 1514, 1515, 1516 et 1522; Pierre, châtelain de Peney 1542, conseiller 1556.

La famille s'est éteinte à Genève dans les mâles en la personne de No. Jacques fils de No. Jean-Philibert « Dorciere », C.G., décédé le 17 janvier 1588, âgé d'environ 20 ans.

Armes: DE GUEULES AU GRIFFON D'OR, TENANT ENTRE SES PATTES ANTÉRIEURES UNE PETITE TOUR D'ARGENT.

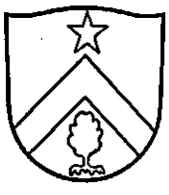
Sources: Une clef de voûte (Temple de l'Auditoire, anc. Notre-Dame-La-Neuve, première chapelle à main gauche), pierre sculptée, XV[e] s. Elle se présente sous la forme d'un médaillon circulaire: au centre un écu aux armes d'Orsières, dans la bordure des feuilles de chêne séparées par quatre lacs de Savoie. (W.D.: P.S., n° 668.)
Un cachet aux armes d'Orsières qui fut celui de No. Pierre, châtelain de Peney 1542, conseiller 1556, daté de 1542. Pierre était arrière-petit-fils de Raymond, B.G. Galiffe cite ce cachet dans son arm. ms. n° 87, f° 87, ainsi que dans ses Not. gén. I.
Naville-Rilliet mentionne le sceau « de celui mort en 1587 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. mss. Gal. n° 86, 19 et n° 87, f° 87. — G.G.G. — W.D. — Gal.: Not. gén. — AEG: E.C. XVI[e] s.; R.C. — D.H.B.S.

P

PACCARD

Famille originaire du diocèse de Genève et admise à la bourgeoisie de Genève avant le 13 octobre 1559. Sa filiation ininterrompue remonte à Bernardin Paccard, vers 1523-1611. Ses descendants se vouèrent aux XVI[e] et XVII[e] s. au commerce de la pêche et des bois; ils travaillaient sur une assez grande échelle, et leurs entrepôts étaient à la Fusterie, à Longemalle, aux Eaux-Vives. Au XVIII[e] s. ils s'orientèrent du côté de l'horlogerie, de l'orfèvrerie, de la gravure, de la ciselure, et au XIX[e] s. ils passèrent à la banque. Parmi les personnalités, il nous faut citer: David-Marc, 1794-1863, banquier, membre du Conseil Représentatif dès 1825, du Grand Conseil 1842.



Armes: UN CHEVRON ABAISSÉ SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE, ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN ARBRE ARRACHÉ. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe donne un dessin des armes décrites ci-dessus, dans son arm. ms. n° 87, f° 87, accompagné d'un texte: « Paccard C.G. 1620. lets au Cons. ».

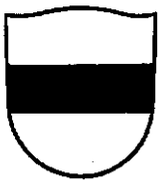
Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 87. — G.G.G. — L. Dufour-Vernes: Gén. de la famille Paccard. — D.H.B.S.

PACHE

Voir planche

Famille de Morges (Vaud), qui descend de Claude « Pasche », de Ferlens, reçu bourgeois de Morges en 1587. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, 1626-1670, dit Jean Pache l'aîné, généalogiste et héraldiste; auteur d'un armorial du Pays de Vaud, 1654. A cette famille appartient François-Benjamin Pache, fils de David, reçu B.G. le 16 octobre 1703; il fut membre du CC ainsi que son fils Jean-François.

Armes I: COUPÉ-DENCHÉ D'OR ET DE GUEULES, A LA BORDURE D'AZUR CHARGÉE DE HUIT BESANTS D'ARGENT.
(Arm. V.)



Armes II: D'ARGENT A LA FASCE DE SABLE.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « J'ai vu un ancien sceau portant une fasce chargée de traits croisés (etc.), en champ d'argent [Armes II]. M[rs] Pache de Paris, fils de Jean-François Pache portoient: D'or à une palissade de gueules occupant la moitié de l'écu, à la bordure d'azur chargée de huit besans d'argent. Ils m'ont dit que c'étoient les armes des Pazzi de Florence, dont ils se prétendoient issus ». Cette prétention remonte à Jean Pache l'aîné, le généalogiste. (Arm. V.)
L'Arm. V.:
Jean Pache l'aîné cité, portait les armes I; elles figurent dans l'arm. des No. fusiliers de Lausanne, 1655. Devise: « DIEU Y POURVOIRA ». Cimier: un dragon issant d'or.
Les armes I sont également peintes dans l'arm. des Cordonniers de Morges, 1654.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21 et n° 87, f° 86. — G.G.G. — Arm. V. — A.H.S. 1915. — D.H.B.S.

PACIUS

Voir planche

Famille à laquelle appartient Jules Pacius, 1550-1635, fils de Paul, de Vicence (Italie), D[r] en droit à Padoue 1574, réformé. Il se rendit à Genève et occupa la chaire de droit et de philosophie de 1575 à 1585 et en 1597. Reçu H.G. le 19 juillet 1574 et B.G. le 5 octobre 1576 « gratuitement d'aultant qu'il est bien affectionné et qu'il est savant en droict et en philosophie et qu'il sert aux dites sciences à la Seigneurie ». Il enseigna également à Heidelberg, Sedan, Nîmes, Montpellier, etc., et mourut à Valence; il publia à Genève en 1580 *De corpore juris civilis.*

Armes I: D'AZUR A LA COLOMBE ESSORANTE D'ARGENT, TENANT AU BEC UN RAMEAU DU MÊME, POSÉE SUR UNE FASCE DE GUEULES. LA FASCE SOUTENUE D'UN BANDÉ DE SIX PIÈCES D'ARGENT ET DE SINOPLE.
(Naville-Rilliet)

Variante: TIERCÉ EN FASCE, AU 1 D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT POSÉE SUR LE TRAIT DE PARTITION, TENANT AU BEC UN RAMEAU D'OLIVIER DE SINOPLE, AU 2 DE GUEULES, AU 3 FASCÉ DE SINOPLE ET D'ARGENT.
(H. Deonna donne une fasce à la place du 2 du tiercé)

Armes II: D'AZUR A LA BANDE D'OR ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE COLOMBE D'ARGENT POSÉE SUR LE BORD DE LA BANDE, TENANT AU BEC UN RAMEAU D'OLIVIER DU MÊME.
(G.G.G.)

Cimier: Une colombe.
(G.G.G.)

Sources: La branche restée à Vicence portait la variante.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Refuge italien. — Fr. Prot. — A. Maillet: Hist. de Die. — D.H.B.S.

PAGAN

Voir planche

Famille de Nidau (Berne), qui remonte à Peter Pagan, cité dans cette localité dès 1519. Ami Pagan, né le 23 janvier 1806, praticien, est N.G. le 27 février 1833, admis à la commune de Genève. Dans sa requête, son père est qualifié de Vaudois établi à Genève dès 1790.

Armes anciennes I: D'AZUR AU DIDELTA D'OR, TRAVERSÉ PAR UNE FLÈCHE DE GUEULES POSÉE EN BANDE.

Armes récentes II: D'OR AU DIDELTA DE GUEULES TRAVERSÉ PAR UNE FLÈCHE DU MÊME, POSÉE EN BANDE LA POINTE EN HAUT, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Variante: Le chef remplacé par un CHAPÉ-PLOYÉ D'AZUR SOMMÉ D'UNE ÉTOILE D'OR.

Armes III: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 COUPÉ, D'OR A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE, COURONNÉE DU MÊME, ET D'ARGENT AU CHÂTEAU DE GUEULES, MAÇONNÉ DE SABLE, POSÉ SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE, SOMMÉ D'UNE TÊTE DE MAURE, TORTILLÉE D'ARGENT, qui est Pagani de Milan. AUX 2 ET 3 A LA VARIANTE, qui est Pagan de Nidau. EN ABÎME, BANDÉ D'AZUR ET D'OR DE SIX PIÈCES, AU CHEF D'HERMINE CHARGÉ D'UN LAMBEL DE GUEULES, qui est Pagan, de Bretagne et de Naples.

Sources: Les armes I, II, ainsi que la variante appartiennent à la famille Pagan, de Nidau.
Selon H. Deonna, le col. Pagan composa en 1918 les armes III pour sa famille. Cette composition relève plus de la fantaisie que de la vérité historique.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 102. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; R.C. 1833, vol. 1, p. 178. — D.H.B.S.

PAHUD

Voir planche

Famille de St-Cierges (Vaud), citée dès 1463, issue d'Antoine Pahud alias Dind, fils de Jean Dind de St-Cierges. Elle s'est répandue à Thierrens 1552, Ogens 1585, et à Bioley-Magnoux 1670, rameau éteint à Lausanne en 1803. Des rameaux venant d'Ogens se trouvent à Yverdon depuis 1720, bourgeois de cette ville en 1788, et à Correvon dès 1803. (Arm. V.)
A l'une de ces familles appartiennent: Augustin, séminariste, d'origine vaudoise, N.G. le 16 septembre 1844, admis à la commune de Vernier; Xavier-Louis, relieur, né à Vernier, d'origine vaudoise, N.G. le 27 août 1852, admis à la commune de Vernier.

Armes: D'ARGENT AU PAON AU NATUREL, FAISANT LA ROUE, SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Sources: L'Arm. V.:
Olivier: Recueil des familles de St-Cierges 1700.
Ms. Olivier 1720, « Pahud à Yverdon »: Olivier, gén. Pahud 1729, « bourgeois de St-Cierges ».
Dans son ms. de 1720, Olivier donne l'écu de D. Pahud, 1719, avec le paon de profil sur trois monts.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861.

PALLARD

Voir planche

Famille d'Anet près de Dreux (France), laquelle remonte à Gilles Pallard, ffeu Melchior, sieur de la Rose, tondeur de draps, reçu H.G. en 1625. Son fils Pierre, 1628-1674, admis B.G. le 19 mars 1655, le même jour son autre fils Jean, 1630-1689, est également reçu B.G. Ce dernier est l'ancêtre de tous les membres de cette famille, parmi lesquels il nous faut citer: Jacob, 1695-1768, pasteur à Dublin, puis à Neydens et Vandœuvres; auteur de: *De vera Dei adoratione*, 1722; Jean-Jacques, 1701-1776, joaillier des Cours de Dresde et de Vienne; André-Jacques, 1708-1782, commissaire de la Bourgeoisie en 1766; François-Auguste, 1773-1811, maire de Genève 1801; Jacques-Etienne-Jules, 1804-1885, pasteur à Livourne, publia une *Dissertation sur les livres apocryphes de l'Ancien Testament*. La famille a donné sous l'ancien régime deux conseillers du CC. Elle est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE EN ABÎME D'UNE ROSE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE DE DEUX CROISSANTS FIGURÉS D'ARGENT ADOSSÉS A LA BANDE.

Cimier: Un croissant montant figuré, surmonté d'une rose de gueules.
(Naville-Rilliet)

Variante: G.G.G. mettent une quintefeuille à la place de la rose.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 87. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

PAN branche de la famille DU PAN

Voir planche

Famille de Vigone en Piémont qui descend de Stephanus de Pane, propriétaire à Vigone, vers 1400. Son arrière-petit-fils Michel Du Pan est reçu B.G. le 8 décembre 1505, du L. Ce dernier fut

grand-père de François auteur de la branche Pan, et arrière-grand-père d'Augustin, mort le 26 octobre 1590, à 60 ans, admis B.G. le 15 décembre 1582. Jacob né en 1693, descendant d'Augustin cité, dernier de cette branche à Genève, se fixa à Bordeaux (France); ses descendants furent convoqués en 1789 aux assemblées de la Noblesse de cette ville. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Urbain, 1584-1654, du CC 1611, secrétaire de la Justice 1617, auditeur 1617, conseiller 1620, syndic 1632, 1636, 1640. Augustin, 1640-1707, du CC 1655, secrétaire de la Justice 1669, auditeur 1672, conseiller 1675, secrétaire d'Etat 1676, six fois syndic 1682 à 1702, cinq fois lt. 1688 à 1704. Jacques, 1659-1733, lt.-col. dans le rgt d'Hemmel au service de France, du CC 1704. La famille Pan a donné six membres du CC.

Armes: D'ARGENT AU TRIANGLE ÉVIDÉ D'AZUR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DE GUEULES.

Variante I: Le triangle de gueules, accompagné de trois étoiles du même.
(Gal.: Not. gén. III)

Variante II: H. Deonna donne les étoiles d'azur.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « J'ai vu ces armes à une médaille d'Augustin Pan [etc.] ensuite Cr d'Etat à Genève, étant étudiant à Die en Dauphiné, fit imprimer des thèses qu'il dédia au Syndic Jean Du Pan avec un préambule dans lequel il appelle ce dernier nobilis consanguineus ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille VI, 24, au MAH, n° 1993), cire noire, ovale 21 × 19 mm., début XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Pan, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins importants. Très belle gravure dans le style de la seconde moitié du XVIIe s. Cachet daté de 1716, de Jacques Pan, 1659-1733, lt.-col. dans le rgt de Hemmel au service de France, du CC 1704.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 87. — G.G.G. — P. Meller: Arm. du Bordelais. — Gal.: Not. gén. III. — Alb. Ch.: Gén. gen. — Sordet. — D.H.B.S.

PANCHAUD

Voir planche

Famille de Colombier près de Morges (Vaud), bourgeoise de cette localité, à laquelle appartient Louis-Samuel Panchaud, maître chapelier, reçu H.G. le 4 septembre 1759, puis B.G. le 20 avril 1770, avec Isaac-Antoine et Jacques ses fils mineurs. Isaac-Antoine cité, 1761-1862, fut maire de Pregny sous l'Empire et après la Restauration, membre du Conseil Représentatif dès 1825. Son petit-fils Auguste, 1846-1887, se consacra à la peinture et fut député au Grand Conseil en 1878.

Armes: D'AZUR AU TAU D'OR.

Sources: Un cachet, cire rouge, ovale 25 × 20 mm., fin XVIIIe s. Ecu aux armes Panchaud, orné de palmes et d'une guirlande. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Une tête d'ange entre deux ailes. Lambrequins courts. A la base de l'écu deux lions couchés, celui de dextre la tête contournée et celui de senestre contourné. Toute la composition repose sur une console décorée d'une guirlande de fleurs. Très fine gravure. Cachet de Louis-Samuel Panchaud, rentier, bourgeois de Colombier près Morges. Testament en portf. 6 février 1806. (AEG: vol. 45.)

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — S.K.L. — D.H.B.S.

PAQUET

Familles de Collonges au Pays de Gex auxquelles appartiennent: Mermet Paquet, chapelier, B.G. le 29 mai 1461. Un de ses descendants, Théophile, fut maintenu dans sa qualité de citoyen comme issu du dit Mermet, le 16 octobre 1694. François, ffeu Jean, cocher, et son frère Etienne, sont reçus B.G. le 20 mars 1498. Parmi les personnalités de ces familles il nous faut citer: Jacques, syndic 1490, qui légua ses biens à la Boîte de Toutes-Âmes en 1505. Odet, fut condamné en 1515 par les Conseils pour avoir appelé à Chambéry d'une amende infligée par eux. L'évêque le protégea à cette occasion, mais par contre, en 1523, il le fit emprisonner; il fut alors protégé et défendu par les syndics. François, du CC, mort en 1578, auditeur 1565, fut chargé de plusieurs missions par les Conseils.



Armes I: UN LION BRANDISSANT UNE ÉPÉE OU UN BÂTON DE LA PATTE DEXTRE. (Emaux inconnus.)

Armes II: TROIS FASCES CHARGÉES CHACUNE D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)

Variante: QUATRE BANDES CHARGÉES CHACUNE D'UNE ÉTOILE; LES DITES ÉTOILES POSÉES EN BARRE. (Emaux inconnus.)

Cimier: Une main tenant un bâton ou une massue posé en barre.

Armes III: TROIS COURROIES AVEC LEURS BOUCLES, POSÉES EN BANDE, ACCOMPAGNÉES DE DEUX ÉTOILES, UNE EN CHEF AU CANTON SENESTRE, L'AUTRE EN POINTE AU CANTON DEXTRE. (Emaux inconnus.)

Sources: Un sceau de 1543 (anc. coll. Galiffe, XVII, 12, au MAH), écu aux armes I. Sceau de François Paquet, C.G., châtelain de Jussy, que nous n'avons pas vu et dont G.G.G. donnent un dessin. Naville-Rilliet dit avoir vu le sceau de François Paquet cité (armes III), « aux Lettres du Conseil ».
Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 87, donne un dessin de la variante et du cimier; il cite des sceaux aux Lettres du Conseil de 1546, 1554 et 1556.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22 et n° 87, f° 87. — G.G.G. — D.H.B.S.

PARRAN

Voir planche

Famille à laquelle appartient Guillaume Parran, fils de Louis, natif du Vigan, diocèse de Nîmes en Languedoc, reçu B.G. le 17 octobre 1555.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES SOUTENU D'UNE DEVISE DE SABLE, AU LION D'AZUR EN POINTE ET AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Sources: H. Deonna cite un cachet aux armes décrites ci-dessus, apposé sur une lettre de M^me^ de Vendargues née Parran, 1740.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 5-6.

PASCAL

Familles du Piémont, de Brabant, du Dauphiné, etc., reçues à la bourgeoisie de Genève aux XVI^e^ et XVII^e^ s.



Armes: D'AZUR A L'AGNEAU PASCAL D'ARGENT PASSANT SUR TROIS COUPEAUX DU MÊME.

Cimier: Un agneau pascal.

Variante: D'AZUR A L'AGNEAU PASCAL D'ARGENT.
Manteau d'azur retroussé d'azur et sommé de l'agneau pascal.

Sources: W.-A. Liebeskind: Une source glaronnaise pour l'hist. de l'Académie de Genève au XVII^e^ s., dans R.H.S., XVII, fasc. 2. 1937:
La variante et le manteau sont portés par Etienne Pascal. L'auteur hésite à le classer parmi les Genevois, n'ayant pas pu préciser son appartenance.
Les armes surmontées d'un casque tourné à dextre, le cimier et les lambrequins sont peints dans un *Liber Amicorum* de Jean Argoud, B.G. (British Museum), accompagnés de la date, 3 août 1640. Cette peinture fut faite au nom de Pierre « Paschal ».

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 151.

PASCALI

Voir planche

Famille à laquelle appartient « No. Julio Cesar Pascali, filz de feu Nob. Jean Pascali, patrice de la cité de Messine en Sicile, et en son vivant protonotaire et conseiller royal au privé conseil d'iceluy royaume », reçu B.G. le 27 juillet 1591, gratis « ayant esgard aux services qu'il a faictz et qu'il pourra faire cy-après à la Seigneurie ».

Armes I: D'OR A QUATRE PALS DE GUEULES A L'AGNEAU PASCAL D'ARGENT BROCHANT SUR LE TOUT.



Armes II: UN ARBRE ARRACHÉ, UNE COURONNE AUTOUR DU TRONC. (Emaux inconnus.)

Sources: H. Deonna au sujet des armes I cite: Galuppi: *Stato presente della nobiltà messinese.* Milan, 1881, et *La Critica,* XXX, fasc. V, p. 388, 20 septembre 1932.
Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 88, donne un dessin des armes II, accompagné d'un texte « Paschal, Bessinge 1610 ». Gautier les attribue également à la famille du B.G. de 1591.

Références: AEG: Arm. ms. Gal., n° 87, f° 88; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 128. — Gautier: Familles genevoises d'orig. italienne.

PASCALIS

Voir planche

Famille de Pont en Royans, en Dauphiné, à laquelle appartient Jean-Baptiste, tondeur, reçu H.G. le 22 septembre 1708. Son petit-fils, Antoine Pascalis, maître monteur de boîtes, est admis B.G. le 3 juillet 1790. Parmi les personnalités il nous faut citer: Abraham-François, 1797-1857, professeur de mathématiques à l'Académie de Genève 1823-1846, du Conseil Représentatif 1825-1835; auteur de mémoires scientifiques.
La famille Pascalis est encore représentée à Genève.

Armes: D'OR A LA FASCE DE GUEULES SOUTENANT TROIS COUPEAUX DE MONTAGNE DE SINOPLE, SUR CHACUN DESQUELS EST POSÉE UNE AIGLETTE DE SABLE, ET ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UNE FLEUR DE LIS DE GUEULES.

Sources: Armes communiquées par M. Etienne Pascalis à M. H. Deonna; elles proviennent d'une officine de Milan.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 129. — D.H.B.S.

PASCHE

Voir planche

Famille de la région d'Oron (Vaud), citée à Servion dès 1403, à Oron-la-Ville dès 1544, à Ferlens dès 1559. Une branche venant d'Oron-la-Ville a reçu la bourgeoisie de Lavey-Morcles en 1760. (Arm. V.) A l'une d'elles appartient Samuel-Henri Pasche, boulanger, né à Oron-la-Ville, originaire du canton de Vaud, N.G. le 17 juin 1859, admis à la commune de Vandœuvres.

Armes: COUPÉ, D'ARGENT ET D'OR A LA FASCE DE GUEULES BROCHANT CHARGÉE D'UNE FOI DE CARNATION, ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CŒUR DE GUEULES ET EN POINTE D'UNE ANCRE DE SABLE.

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet du XVIII^e^ s., dont l'écu porte les armes décrites ci-dessus, et qui fut employé par Charles-Louis Pasche, 1836-1914, syndic d'Oron, député au Grand Conseil vaudois, juge de paix, président du Tribunal d'Oron 1904-1914; historien.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

PASSAVANT

Voir planche

Famille de Paris, à laquelle appartient Nicolas Passavant, ffeu Louis, reçu B.G. le 9 décembre 1637, avec son fils Jacques. Elle paraît s'être éteinte à Genève dans la seconde moitié du XVIII^e^ s. Selon Galiffe, il est possible que Nicolas Passavant, qui se fixa à Bâle en 1594 et fut reçu B. de cette ville en 1596, fut grand-père ou grand-oncle de celui qui vint de Paris à Genève.

A la famille de Bâle se rattache Jean-François Passavant, 1751-1834, négociant, admis H.G. le 21 juin 1775. Financier dans cette ville, puis à Paris, qu'il dut fuir en 1794. Revenu à Bâle, il fonda la maison de banque Passavant et C^ie.

Armes: PARTI, D'OR ET DE GUEULES, A UN GUERRIER ISSANT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, VÊTU D'UN POURPOINT DE L'UN A L'AUTRE ET COIFFÉ D'UN BONNET D'OR A REVERS DE GUEULES, PORTANT SUR L'ÉPAULE DROITE UNE LANCE AU NATUREL GARNIE D'UN FLOC DE SINOPLE.

Variante: PARTI, D'OR ET DE GUEULES, AU CAPITAINE COIFFÉ D'UN BONNET DE DRAGONS, TENANT SUR L'ÉPAULE DROITE UNE PIQUE, ISSANT DE TROIS COUPEAUX DE MONTAGNES EN POINTE, LE TOUT DE L'UN EN L'AUTRE.

Cimier: Un homme vêtu d'or et coiffé de gueules, tenant une pique d'or sur l'épaule droite.

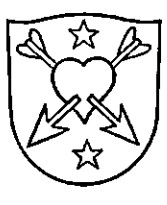
Sources: Les armes furent portées par les Passavant de Bâle et de Genève. Naville-Rilliet donne la variante et le cimier.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20 et n° 87, f° 88. — G.G.G. — Wb. Ba. — AEG: Reg. Hab. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

PASTEUR

Voir planche

Famille de St-Maurice sur Bellerive près Genève, dont la filiation ininterrompue remonte à Jean Pasteur vivant en 1425. Un de ses descendants, Antoine, praticien, est reçu B.G. le 8 mai 1633, avec ses fils Pierre-Antoine, Louis, Georges et Isaac, gratuitement « pour bonnes considérations ». Elle a donné trois membres du CC dont un du Petit Conseil. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean-Pierre, 1655-1704, avocat à Dijon, chargé d'affaires du royaume de Prusse. André, 1709-1785, notaire, avocat, auditeur 1748, directeur de l'Hôpital 1752, commissaire général lors de la délimitation du territoire de la République avec la Savoie 1754, du Petit Conseil 1761-1770. Gabriel, 1740-1811, pasteur à Dardagny 1768, Genève 1771, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Académie 1796-1807, recteur 1792-1795, président du Consistoire.



Armes I: UN CŒUR PERCÉ DE DEUX FLÈCHES EN SAUTOIR DE HAUT EN BAS, ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES, UNE EN CHEF ET UNE EN POINTE. (Emaux inconnus.)

Armes II: D'AZUR AU DEXTROCHÈRE D'ARGENT, ARMÉ D'OR, MOUVANT D'UN NUAGE D'ARGENT AU FLANC SENESTRE, TENANT UNE CROSSE D'ÉVÊQUE ET UNE HOULETTE, CROISÉES EN SAUTOIR D'OR, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE TERRASSE D'ARGENT SUR LAQUELLE PAISSENT TROIS MOUTONS D'OR POSÉS 2 ET 1, LES FLANCS DE LA POINTE COMBLÉS DE DEUX DEMI-MONTAGNES D'OR.

Cimier: Un bouquet de plumes blanches.

Devise: LA PROVIDENCE NOUS CONSERVE.
(Naville-Rilliet)

Variante I: LA TERRASSE ET LES DEUX DEMI-MONTAGNES DE SINOPLE.

Variante II: PLUSIEURS MOUTONS.
(G.G.G.)

Variante III: A la place des moutons, UN CHIEN D'OR PASSANT SUR UN MONT DE DEUX COUPEAUX DE SINOPLE.
(Arm. V.)

Variante IV: Semblable aux armes II, mais mises en coupé, d'azur et de sinople. Trois moutons d'or mal ordonnés sont posés sur la terrasse.

Armes III: COUPÉ, D'ARGENT AU CHÂTEAU DE GUEULES SOMMÉ DE TROIS TOURS, AJOURÉ DE TROIS PORTES DU CHAMP, ET D'OR A LA FASCE ONDÉE D'AZUR.

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1665 aux armes I, avec le nom. Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 10, au MAH, n° 2006), cire rouge, rect. à pans coupés, fragment. Ecu à la variante II, soit cinq moutons posés 2 et 3 sur une terrasse. Devise dont il ne subsiste que le mot: « CONSERVE ». Jolie gravure dans le style de la fin du XVII^e s. Cachet d'André Pasteur cité, C.G., notaire, 1733.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 218), cire rouge, ovale 25 × 21 mm., XIX^e s. Ecu à la variante IV, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Cachet Pasteur, s.d.
Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « La branche aînée celle du C^r, de son frère et de ses neveux, qui a eu seule part au Gouvernement a toujours conservé ses anciennes armes [II] ». Il ajoute: « Une branche cadette ne les connaissant pas sans doute en a fait venir de Milan [armes III] ».
La variante III fut portée par une branche de la famille Pasteur, fixée dans le Pays de Vaud, reçue à la bourgeoisie de Vevey en 1707 et à celle de la Tour-de-Peilz en 1734.

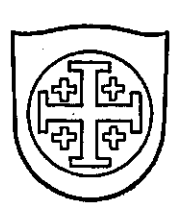
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21 et n° 87, f° 88. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. III. — Sordet. — Borgeaud: Hist. de l'Univ. de Genève. — D.H.B.S.

PATAC

Voir planche

Famille de Digne en Provence, à laquelle appartient Dominique Patac, fils de Bernardin, reçu H.G. le 30 mai 1558, B.G. le 5 décembre 1559, avec ses fils Jean, Paul, Pierre et Honorat. Il fut membre du CC en 1754 ainsi que trois de ses descendants. La famille s'est éteinte à Genève dans les mâles en la personne de Pierre Patac, du CC 1633, mort le 2 avril 1648.

Armes I: D'ARGENT A LA BANDE ONDÉE DE SINOPLE, CHARGÉE D'UN PETIT INSECTE D'ARGENT appelé en italien patache, ACCOMPAGNÉE DE TROIS TOURTEAUX D'AZUR, DEUX EN CHEF CÔTOYANT LA BANDE, ET UN EN POINTE.
(Naville-Rilliet)



Armes II: D'AZUR AU BESANT D'ARGENT CHARGÉ D'UNE CROIX POTENCÉE DE GUEULES, CANTONNÉE DE QUATRE CROISETTES DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Le Blazonneur Charmet prétend que les Patac de Provence doivent porter [les armes I] ». Il ajoute: « Je ne suis point sur que les Patac de Genève ayent porté ces armes ».

Les armes II sont celles des Patac de Provence. (Arm. de Marseille.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 88. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — MDG. — S.K.L. — D.H.B.S.

PATRON, DE PATRONS

Voir planche

Famille de Milan (Italie), à laquelle appartient Pierre-Paul De Patrons, né vers 1485, qui vivait encore en 1542, D^r^ ès arts et en médecine, médecin du duc de Savoie et des évêques Jean de Savoie et Pierre de La Baume, B.G. le 8 juillet 1505, gratis. Elle a donné quatre membres du CC sous l'ancien régime. Parmi les personnalités, il nous faut citer: André, 1592-1667, maître de la Monnaie, inspecteur des ouvriers des fortifications 1662; Gédéon, 1714-1781, pasteur pendant dix-sept ans de l'Eglise wallonne de Londres, puis à Céligny; il fit don à son église de quatre coupes d'argent pour la Cène, 1780. La famille Patron était encore représentée à Genève dans la première moitié du XIX^e^ s.

Armes: D'AZUR AU GRIFFON D'ARGENT.

Cimier: Un griffon issant d'argent.
(Naville-Rilliet)

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1505.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 24 × 19 mm., XIX^e^ s. Ecu aux armes Patron; l'émail du champ est indiqué. Casque grillé et couronné, posé de face. Cimier: Un griffon issant tenant une épée en pal. Devise: « LE PLUS FORT FAICT LA LOY ». Belle gravure. Cachet Patron, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 88. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Heyer: Eglise de Genève. — D.H.B.S.

PATRY

Voir planche

Famille établie à Sierne dès 1357, dont plusieurs membres ont été reçus B.G.: Georges « Patri », cordonnier, le 3 janvier 1486; Georges « Patry », ffeu Claude, boucher, le 8 août 1558; Isaac, ffeu Jean, le 20 décembre 1633; André, fils d'Aymé, le 26 août 1668, avec ses fils Jean et Etienne.
La descendance d'André Patry, vers 1632-1697, B.G. le 26 août 1668, est encore représentée à Genève. Parmi les personnalités des familles Patry, il nous faut citer: François, mort en 1498, B.G. 1474, fut chargé des travaux de défense contre les érosions de l'Arve; Jean, mort en 1728, et son fils Jean-François, 1702-1748, maîtres orfèvres, travaillèrent pour la Monnaie de Neuchâtel 1712-1713; ils devinrent maîtres de la Monnaie de Genève 1726-1730; Alexandre, 1758-1822, conseiller municipal sous l'empire et du Conseil Représentatif à la Restauration, maire de Vandœuvres; Alexandre-Henry, 1791-1848, du Conseil Représentatif et du Grand Conseil, maire de Vandœuvres; Ernest-Eugène, né en 1866, D^r^ médecin, fut un des fondateurs et rédacteurs de la *Revue suisse des accidents du travail*; auteur de plusieurs publications traitant ce sujet.

Armes anciennes I: D'AZUR A LA TÊTE DE VIEILLARD D'ARGENT POSÉE DE TROIS QUARTS.
(H. Deonna; D.H.B.S.)



Variante: DE GUEULES A LA TÊTE DE VIEILLARD BARBU D'ARGENT, VUE EN TROIS QUARTS DE FACE.
(Naville-Rilliet)

Armes actuelles II: D'OR AU CHEVAL EFFARÉ DE SABLE.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Une médaille de Jean Patry au Gobelet des Orfèvres en 1706 portoit [la variante] ». Le même auteur ajoute: « Une autre médaille au même gobelet d'André Patry en 1774 portoit en champ d'argent une petite chapelle avec son clocher, senestrée d'un arbre (de sinople sur le dessin), le tout posé sur une fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, soutenue de gueules au léopard lionné d'or. Ces armes me paroissent venir de Milan ».
Huit cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XXIX, 3 (au MAH, n° 2007), cire rouge, rond 15 mm. diam., XVIII^e^ s. Ecu portant la variante (la tête est de profil), émaux non indiqués. Il est encadré par deux palmes et surmonté des lettres I et P. Cachets de Jean Patry, C.G. Testament en portf., 30 août 1717. (AEG: vol. 37.)
Un cachet (anc. coll. Blavignac, n° 1139, au MAH, n° 1047), cire rouge, ovale 31 × 28 mm., XIX^e^ s. Ecu aux armes II, surmonté d'un chapeau aux larges ailes, orné de deux plumes d'autruche. Très belle gravure au relief vigoureux. Cachet Patry, s.d.
Un cachet (anc. coll. Blavignac, n° 1176, au MAH, n° 284), cire noire, rect. 14 × 13 mm., XIX^e^ s. Ecu aux armes II. Réplique du cachet ci-dessus. Cachet Patry, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 19 mm., XIX^e^ s. Ecu portant des armes différentes des types I et II, soit: Parti, au 1, l'arbre mouvant d'une terrasse, au 2 un château à deux tours, au chef d'or à l'aigle éployée. Les émaux ne sont pas indiqués. Cimier: Un chapeau aux larges ailes, orné de plumes d'autruche. Cachet Patry, non daté, ainsi que l'affirme un texte qui l'accompagne.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 88. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — S.K.L. — D.H.B.S.

PATTEY, PACTEY, PATEY, PATTHEY

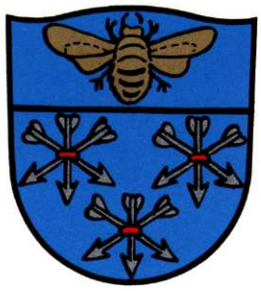
Voir planche

Familles originaires de Jussy-l'Evêque ou du Carre (commune de Meinier), dont plusieurs membres ont été reçus B.G.: Georges « Pactey », ffeu Jean, de Jussy-l'Evêque, maçon, le 1^er^ décembre 1506; Amédée, ffeu Jean, de Jussy-l'Evêque, maçon, le 20 janvier 1514, du CC 1537; Claude « Pactey », du Carre, le 11 octobre 1538 est peut-être celui qui fut membre du CC en 1547; Humbert « Patey », du Carre, affecteur, le 14 avril 1559; Pierre, ffeu Georges, du Carre, boulanger, le 4 août 1579.

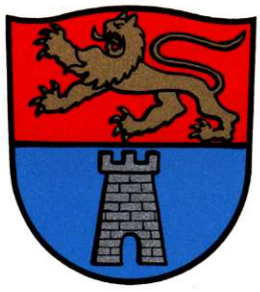
Armes: D'OR A L'OURS RAMPANT DE SABLE, LAMPASSÉ DE GUEULES.



PATTEY



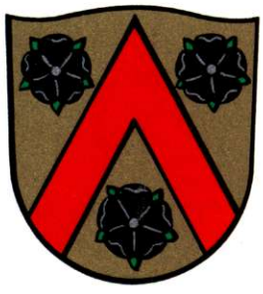
PEEL



PELLEGRIN



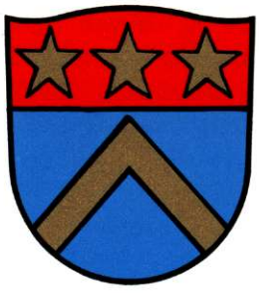
de PELLISSARI



PENSABIN



PERDRIAU I



PÉRIDIER



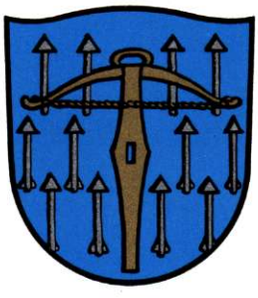
PERRACHON



PERRAULT



PERRÉARD



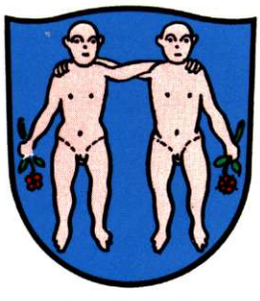
PERRET



PERRINET



PERRON



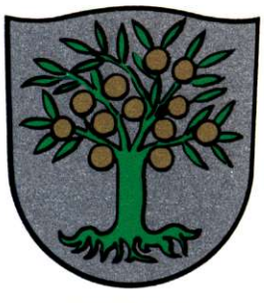
PERRONET



PERROT



de PERROT



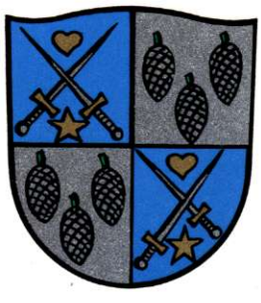
PESCHIER



de PESMES



PESTRE



PETITOT

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: «J'ai vu un ancien sceau portant [les armes décrites ci-dessus]».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal n° 86, 21, et n° 87, f° 88. — G.G.G. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit).

PAYANT

Famille de Mens en Dauphiné, à laquelle appartient Horace-Bénédict Payant, traiteur, reçu H.G. puis B.G. le 28 août 1772, avec Jean-David, son fils mineur.



Armes: D'OR A LA JAMBE CONTOURNÉE DE...

Sources: Quatre cachets, cire rouge, ovales 19 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes décrites ci-dessus, entouré de deux branches feuillées et fleuries. Gravure très fine. Cachets d'Elisabeth Carteret, femme d'Horace-Bénédict Payant, B.G. Testament en portf., 20 mars 1790. (AEG: vol. 45.)

Références: AEG: Reg. Hab.

PÉCOLAT

Famille genevoise qui joua un rôle important dans la cité et donna de nombreux magistrats. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre Curtilliet dit Pécolat, hôte, syndic 1409, conseiller 1410, 1429. Etienne, cap. général 1474-1475, syndic 1483, conseiller 1484-1487, 1493, lt. du Vidomne 1494, châtelain de Peney à partir de 1495. Jean dit aussi Ruffi ou Ros, du Conseil des L 1475, 1478, sergent de l'Evêque 1493, 1495. Antoine, chaussetier, du Conseil 1493-1507, syndic 1504, fut député à Berne, Soleure et Fribourg en 1502. Jean, né vers 1484, chaussetier, des L à trois reprises, de 1510 à 1515, fut un des principaux auxiliaires de Philibert Berthelier. Arrêté, il fut torturé le 4 août 1517 et avoua tout ce que ses juges voulurent, principalement que Berthelier et ses complices avaient comploté l'assassinat de l'évêque. En 1526, il était du L, châtelain de Peney 1537-1538; il vivait encore en 1540. Etienne, dit aussi Chicandi, marchand, du L à cinq reprises de 1509 à 1527, trésorier des biens des «Mammelus» proscrits 1530, trésorier de la ville 1531-1533, châtelain de Peney 1536, mort en 1537.



Armes: UN CHEVRON ABAISSÉ ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES. (Emaux inconnus.)

Sources: G.G.G. citent un sceau de 1613.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 38, et n° 87, f° 88. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — AEG. — Bonivard: Chronique. — D.H.B.S.

PEEL

Voir planche

Famille du Staffordshire (Grande-Bretagne), à laquelle appartient Lord Robert Peel, homme d'Etat britannique, créé Baronnet le 29 novembre 1800, dont le fils Robert, 1822-1895, fut chargé d'affaires de son pays à Berne 1847-1849. Lors de la guerre du Sonderbund, il se tint du côté du parti fédéral et radical. En 1860, il intervint encore dans la question de la Savoie en faveur de la Suisse, à titre de membre du Parlement. Il fut admis à la bourgeoisie d'honneur de Genève le 9 octobre 1861. Sa famille s'est éteinte à Genève en la personne de sa fille, femme de Daniel-Fitzgerald-Parkenham Barton, morte à Bruxelles en 1935.

Armes: D'ARGENT A TROIS FAISCEAUX DE FLÈCHES, CHACUN DE TROIS PIÈCES AU NATUREL, LIÉES DE GUEULES, LES POINTES EN BAS, POSÉS 2 ET 1, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UNE ABEILLE D'OR.

Cimier: Un lion issant d'argent, tenant entre ses pattes un fuseau d'or en pal, et orné d'un collier d'azur chargé de trois besants d'or.

Supports: Deux léopards lionnés d'argent, chacun chargé sur l'épaule d'un trèfle de sinople et colleté d'azur, le collier chargé de trois besants d'or.

Devise: INDUSTRIA.
(J.-B. Rietstap)

Sources: Un cachet (anc. coll. Blavignac, n° 196, au MAH, n° 1058), cire rouge, rect. 21 × 14 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Peel, présentant une brisure, soit: un lambel à trois pendants posé entre les deux faisceaux de flèches du chef. Cimier: Un lion issant. Belle gravure. Devise. Cachet de Sir Robert Peel, s.d.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 93. — L.F.: Contrib. — Debrett: House of commons. 1875. — Arm. anglais. — Rietstap. — Th. Bret: Les bourgeois d'honneur de Genève. — Dict. of national biography. — D.H.B.S.

PELLEGRIN

Voir planche

Famille du mandement de Peney; le cadastre de 1791 des anciens Genevois de la campagne fait mention du contrat de mariage de Pierre Pellegrin, daté de 1698, ancêtre des Pellegrin fixés à Peney et à Peissy «sur lequel est attesté qu'il vivoit six [ans] et demi auparavant sur le territoire».
Plusieurs membres de cette famille ont été reçus B.G.: Jean-François Pellegrin, chapelier, mineur, natif de la première génération, le 18 avril 1791; Pierre-François, de Peissy, le 11 juillet 1791, avec ses deux fils mineurs; Antoine, ancien Genevois de la campagne, communier de Peney, le 8 août 1791, avec son fils mineur Pierre-Etienne.
La famille Pellegrin est encore représentée dans la commune de Satigny.

Armes: COUPÉ, DE GUEULES AU LION D'OR, ET D'AZUR A LA TOUR D'ARGENT MAÇONNÉE ET CRÉNELÉE. (L. Fulpius)

Sources: Tableau des familles du Mandement de Peney.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791, f°s 7, 12.

PELLET

Famille de Viuz-en-Sallaz, au mandement de Thiez, à laquelle appartiennent Claude Pellet, ffeu Jacques, menuisier, B.G. le 4 août 1547; Pierre, maçon, H.G. le 19 octobre 1557, B.G. le 10 janvier 1570, avec son fils Barthélemy; François, ffeu Michel, maître taffetatier, B.G. le 12 mars 1616.



Armes: UN PÉLICAN AVEC SA PIÉTÉ SUR UNE TERRASSE. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet dit avoir vu un ancien sceau d'un Pellet, portant les armes décrites ci-dessus.
G.G.G. citent un sceau de 1563.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 88. — G.G.G. — D.H.B.S.

PELLISSARI, de

Voir planche

Famille originaire de Chiavenna dans la Valteline; plusieurs de ses membres se réfugièrent pour cause de religion à Coire et dans la juridiction de Langwies en Schanfigg (Grisons), vers 1600. Ils y fondèrent des familles et y jouèrent un rôle important. La famille a donné plusieurs branches à Genève aux XVI^e^ et XVII^e^ s. No. Blaise de Pellissari, de Chiavenna, podestat de Pleurs en 1539, fut père de Bernardin, H.G., martyr, Nicolas allié Balbani, et Jérôme. Antoine et Corneille, fils de Nicolas cité, sont reçus B.G., le premier le 16 février 1574 et le second le 19 mai 1580; ce dernier avait été reçu bourgeois de Bâle en 1573. Parmi les descendants de Nicolas il nous faut citer: No. Georges, S^r^ de la Bourdaisière, trésorier-général de la marine, des galères et des fortifications des places maritimes de France, père de No. Barthélemi, cmdt une cp. dans le rgt des gardes du prince de Frise; il fit des largesses à Genève et constitua un fidéi-commis de 40.000 florins en faveur de la branche grisonne. Il fut reçu B.G. le 10 août 1692.

A une autre branche appartient No. Jean-Antoine, désigné tantôt comme de Mus au duché de Milan, tantôt comme de Chiavenna, admis H.G. le 9 octobre 1559, B.G. le 28 septembre 1579, avec ses fils Jérôme et Timothée. Elle s'est éteinte en la personne de No. Barthélemi, C.G., du CC 1728, mort en 1775. Les différentes branches ont donné à Genève quinze conseillers du CC, et des membres du LX; toutes sont éteintes. Selon Naville-Rilliet le rameau de Saconnex fut maintenu dans sa noblesse en France.

Armes: COUPÉ, AU 1 PARTI, D'OR A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE ET D'AZUR AU LION D'OR. AU 2 DU COUPÉ, BANDÉ DE HUIT PIÈCES, SABLE, OR, SABLE, OR, GUEULES, ARGENT, GUEULES, ARGENT.

Cimier: Un léopard d'or vu de face, issant d'une couronne de comte, entre deux demi-vols étendus, celui de dextre de gueules à la fasce d'argent chargée d'un tourteau de gueules, celui de senestre, d'or à la fasce de sable chargée d'un besant d'or. (Naville-Rilliet peint le besant d'argent.)

Lambrequins: Gueules et argent à dextre, sable et or à senestre. (Naville-Rilliet)

Variante I: COUPÉ, D'OR AU GUIDON D'AZUR ET BANDÉ D'OR ET D'AZUR.
(Arm. V.)

Variante II: G.G.G. donnent le pavillon d'azur, la trabe en pal, flottant en fasce, terminé par deux pointes. Le 1 du coupé parfois d'argent. Le 2 bandé d'azur et d'or.

Variante III: COUPÉ, D'AZUR AU PAVILLON D'ARGENT, FLOTTANT EN FASCE, ET D'AZUR A DEUX BARRES D'OR.
(D.H.B.S.)

Variante IV: Le 2 du coupé fascé à la place du bandé.
(G.G.G.)

Variante V: Le 2 du coupé figurant seul sur tout l'écu.
(G.G.G.)

Cimier: Un griffon issant.
(Naville-Rilliet le peint d'or, becqué et armé de gueules.)

Supports: Deux griffons.

Sources: Un sceau d'Abraham Sordet allié Pellissari, vers 1600, porte un écu, parti Sordet qui est: Un serpent, et Pellissari, soit: Un coupé, au 1 un drapeau posé en bande, et au 2 deux pals. (Arm. V.)
Un sceau à sec, ovale, 21 × 17 mm., XVII^e^ s. Ecu à la variante I, avec cette différence qu'il s'agit d'un bandé de six pièces, au chef chargé d'un pavillon posé en fasce portant un bandé de six pièces. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Sceau à sec de No. Philippe Pellissari, C.G., du CC 1617, châtelain de Peney, apposé sur un contrat d'échange pour: « hon. Jean fils de feu Jean Tornier, de Bourdignin dessous faict aux homn. Abel Deleyderrier residant à Bourdignin dessus », 28 février 1644. (AEG: Actes privés. Echanges I.)
Quatre cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, feuille V, XXXI, 31, au MAH, n° 2008, cire rouge, ovales, fragments, XVII^e^ s. Ecu à la variante II; le 2 du coupé porte trois bandes, comme le pavillon. Les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé et couronné tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Texte incomplet: « AIME PELISSARI ». Belle gravure. Cachets de No. Aimé Pellissari, du CC 1654, ancien auditeur. Testament en portf., 13 février 1686. (AEG: vol. 34.)
Sept cachets, cire noire, rect. à pans coupés 20 × 18 mm., XVIII^e^ s. Ecu ovale, armes semblables aux cachets ci-dessus; la trabe du pavillon est posée en bande sur champ d'or. Les émaux sont indiqués. Couronne à neuf perles. Supports. Toute la composition repose sur une console ornée de rinceaux et de feuilles d'acanthe. Très belle gravure. Cachets de Barthélemi Pellissari, ffeu Théophile, C.G., officier suisse au service du roi de France. Testament en portf., 11 juin 1723. (AEG: vol. 38.)
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale, XVIII^e^ s. Ecu ovale à la variante I; le pavillon flotte à senestre et ne porte pas le bandé. Couronne à neuf perles. Supports. La composition repose sur une forme décorative ornée de rinceaux et de treillis. Cachet Pellisari, s.d.

Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Je croirois que les anciennes armes étoient un bandé de six pièces. J'ai vu un ancien sceau au testament de Susanne Pellissari, veuve de No. François Franc, S^r C^r, qui étoit tel, mais je n'ai pas de preuve que ce fut le sceau des Pellissari. J'ai vu un ancien sceau de la branche dite Andréa, mais je n'ai rien pu discerner dans l'écu. Il portoit pour cimier un griffon issant. Il faut s'en tenir aux armes des Pellissari de Sacounex qui portent: Coupé, au 1^er d'or au pavillon d'azur, la trabe en pal, étendu en fasce; au 2, fascé d'azur et d'or de six pièces. Supports de griffons. Couronne de comte. Ces armes étoient sculptées en grand au fronton de leur maison près de l'Hôtel de Ville. Je soupçonne cependant que ce pavillon avoit été ajouté par Georges Pellissari père de Barthelemi qui avoit été Trésorier de la Marine en France. Ce qui donne quelque force à cette conjecture, c'est que ce pavillon ne se trouve point dans l'écu des Pellissari des Grisons ».
La variante III fut portée par les branches grisonnes.
Un ex-libris à la variante II. (Wegmann, n° 5447; L.F.: ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f^os 87-88. — G.G.G. — Arm. V. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — N. Rondot: Les protestants à Lyon. — D.H.B.S.

PENET

Famille du mandement de Peney, originaire de Peissy où elle est citée en 1295. Sa filiation ininterrompue remonte à Jean Penet ou De Pegnet, possesseur de terres à Peissy, mort avant 1547. Un de ses descendants, Jean-Antoine Penet, ffeu Jean, de Peissy, laboureur, est reçu B.G. le 10 septembre 1773, avec son fils mineur Marc-Antoine. Ce dernier fut père de Joseph, 1798-1872, maire de Russin, du Conseil Représentatif 1828, député à la Constituante 1841, du Grand Conseil 1846-1872. La famille Penet est encore représentée à Russin.



Armes: D'AZUR AU VOL D'OR, AU CHEF DU MÊME.

Sources: Les armes décrites ci-dessus sont celles des Penet de Monterno, du Beaujolais, anoblis en 1658, qui furent créés comtes le 4 mars 1754. Cette famille n'a aucun lien de parenté avec les Penet de Peissy.
Tableau des familles du Mandement de Peney.

Références: L.F.: Contrib.; Extrait de la gén. des familles Dugerdil et Penet, dans G.S. 1940. — Rietstap.

PENSABIN

Voir planche

Famille de La Roche en Faucigny, à laquelle appartiennent: Claude Pensabin, fils de Jean, pelletier, B.G. le 14 décembre 1479; Claude ffeu Claude, mercier, B.G. le 19 décembre 1514; Egr. Guillaume, notaire, ffeu Claude, B.G. le 5 janvier 1515, qui fut syndic en 1525.

Armes I: D'OR AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DE SABLE.
(G.G.G.)



Variante: DE ... AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS MARGUERITES AU NATUREL.

Armes II: DE ... A TROIS FLEURS DE PENSÉES AU NATUREL.
(Franchi-Vernay)

Sources: G.G.G. citent Besson pour les armes I.
Un cachet (coll. Hubert de Vevey, Fribourg), cire brune, ovale 24 × 20 mm., XVIII^e s. Ecu ovale portant la variante, dans un cartouche Régence très découpé. Casque grillé posé de face. Lambrequins courts. Belle gravure. Cachet Pensabin, s.d.

Références: G.G.G. — D.H.B.S.

PERDRIAU I

Voir planche

Famille de Tours (France), à laquelle appartient Jacques « Perdreau », taffetatier, reçu H.G. le 18 octobre 1557 et B.G. le 12 mai 1572. Elle a donné cinq membres du CC dont deux du Petit-Conseil, l'un syndic. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre, 1638-1700, syndic 1699, qui laissa pour 9000 livres de legs pieux, Jean-Daniel, 1665-1723, conseiller en 1702, fut déposé en 1709 pour s'être compromis dans la sédition de 1707; Jean, 1712-1786, ministre du St-Evangile, professeur de belles-lettres à l'Académie de Genève 1756, recteur en 1764, pasteur 1775-1786. Il fut un ami et correspondant de Rousseau; auteur de plusieurs publications. Ami-Théophile, 1729-1799, servit en France, auditeur 1768, châtelain de Jussy 1772. La famille Perdriau s'est éteinte au XIX^e s.



Armes I: UNE FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX PERDREAUX AFFRONTÉS TENANT AU BEC UNE GRAPPE DE RAISIN PENDANTE ENTRE EUX, LES PERDREAUX POSÉS SUR LA FASCE, ET EN POINTE D'UN PERDREAU. (Emaux inconnus.)
(Naville-Rilliet)

Variante I: D'AZUR AU CHEVRON, ACCOMPAGNÉ DE TROIS PERDREAUX, CEUX DU CHEF AFFRONTÉS, LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Armes II: UN PERDREAU BROCHANT CINQ ÉPIS DE BLÉ POSÉS EN BARRE. (Emaux inconnus.)

Variante II: Naville-Rilliet et G.G.G. donnent un perdreau ou perdrix dans un champ de blé, accompagné au canton senestre du chef d'une étoile.

Sources: Naville-Rilliet dit au sujet des armes I et II: « A la maison de la Servette bâtie par la fameuse dame Andrion, V^ve en premières noces de Pierre Perdriau, les armes Perdriau se voioient sur les deux faces. Du côté du jardin, elles étoient seules [armes I]. Mais au coté de la cour, elles étoient accolées aux armes De la Rive, et l'écu Perdriau étoit [variante I]. Elles étoient de même aux 1 et 4 du grand écusson gravé sur la maison bâtie derrière le Rhône, par Madame Andrion. C'étoit son fils Pierre, qui fut syndic, qui avoit épousé Andrienne De la Rive ».
Naville-Rilliet cite le sceau de Pierre, fils de Jacques Perdriau à son testament 1639, Gautier, not., dont l'écu porte la variante II.

Un cachet, cire rouge, rect. à pans coupés, fragment, seconde moitié du XVII[e] s. Ecu rond à la variante I, émaux non indiqués, dans un cartouche Louis XIV, orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Cachet de No. Pierre Perdriau, C.G., conseiller d'Etat, ancien syndic, ffeu Pierre, allié Baulacre. Testament en portf., 1[er] août 1700. (AEG: vol. 35.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 89. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

PERDRIAU II

Famille de La Rochelle (France), à laquelle appartient Jean-Baptiste-Guillaume Perdriau, natif de La Rochelle, ministre du St-Evangile, reçu B.G. le 24 septembre 1746. Elle s'est éteinte au XIX[e] s.



Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS PERDRIX DU MÊME.

Sources: H. Deonna attribue ces armes à la famille Perdriau, de La Rochelle, alors que Galiffe dans ses Not. gén. n'en donne point.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 83. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

PÉRIDIER

Voir planche

Famille de Sommières en Languedoc, à laquelle appartient Isaac Péridier, qui se fixa à Lausanne (Suisse). Son fils Isaac natif de cette ville et naturalisé fut admis B.G. le 15 avril 1722. Il était âgé de 20 ans. La famille a donné plusieurs peintres sur émail: François, né en 1732; Jonas, 1734-1789; Barthélemy, 1765-1823.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, AU CHEF COUSU DE GUEULES, CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.
(H. Deonna; D.H.B.S.)

Sources: Rietstap donne ces armes à une famille Péridier du Dauphiné, et H. Deonna les attribue aux Péridier genevois.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 144. — Rietstap. — S.K.L. — D.H.B.S.

PÉRIER

Famille de Montferrand ou Dieulefit en Dauphiné, dont la filiation ininterrompue remonte à Guillaume Périer, né vers 1620. Son fils Ennemond, 1653-1743, se réfugia à Satigny près Genève à la Révocation de l'Edit de Nantes. Jean et Jean-Pierre arrière-petits-fils d'Ennemond cité, C.G. en 1791, sont les auteurs des deux branches actuelles, l'une restée à Satigny, l'autre dispersée à Genève, Neuchâtel et Berne.



Armes: D'OR AU POIRIER DE SINOPLE, TERRASSÉ DE SABLE, AU CHEF DE GUEULES, CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791. — D[r] A.-L. Périer: La famille Périer de Genève, dans G.S. 1945.

PERRACHON

Voir planche

No. Philibert « Perachon », S[r] de Sainte-Croix, gentilhomme de Grenoble en Dauphiné, est reçu B.G. le 13 juin 1699, gratis. Il était ffeu No. Perrachon, sgr de Pontaix, conseiller au Parlement et Chambre de l'Edit de Grenoble. Selon Naville-Rilliet: « Cette famille avoit été annoblie en 1653 et a occupé de belles places au Parlement de Grenoble. Elle a eu des alliances avec les maisons de Montferrand, de Perrot, de Mont Eynard, de Montfrin, et par celle-ci avec les Nagu-Varennes, du Bled d'Uxelles, Beauffremont, au moyen de quoi elle tient aux premières maisons de France, et se trouve même descendre de la race des Rois ». Le même auteur ajoute: « Il n'est pas impossible que Philibert Perrachon, libraire, bourgeois en 1703, fut de même famille, mais d'une branche qui n'avoit point eu de part aux annoblissements ou maintenues ». Ce dernier venait de Lyon.

Armes I: COUPÉ, D'AZUR ET D'OR, A LA GRUE DE L'UN A L'AUTRE.

Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet attribue les armes I au B.G. de 1699, et cite l'Arm. de Dauphiné.
Les armes II sont celles de Philibert Perrachon, B.G. en 1703.

Références: Arm. ms. N.-R.

PERRAULT, PERRAULT de JOTEMPS

Voir planche

Famille noble originaire de Bretagne qui essaima en Bourgogne. Plusieurs rameaux venus de cette province se fixèrent à Genève auxquels appartiennent: Sp. Eléasar « Perreaud », ffeu Maître Pierre, en son vivant ministre de la parole de Dieu à Crozet, au bailliage de Gex, et reçu B.G. le 11 août 1584. Il fut régent de la 1[re] classe au Collège de Genève 1581-1583, prêté comme pasteur à Is-sur-Tille (Bourgogne) 1584; pasteur à Russin 1585, professeur de philosophie 1587-1593. Son frère Abel fut pasteur à Collonges. Ce rameau se fixa dans le Pays de Gex et passa par la suite au catholicisme. No. Charles-Antoine Perrault de Rutet, descendant d'Abel cité, se rendit acquéreur de la terre et sgrie de Feuillasse,

Mategnin et Cointrin, après 1770. Sa descendance s'est éteinte à Genève en la personne de Jeanne Perrault de Jotemps, femme d'André Delebecque, morte le 6 février 1959, mais subsiste encore en France.

A un autré rameau se rattache Abraham « Perreault », ffeu Humbert, négociant, de Mâcon (France), reçu B.G. le 22 janvier 1710. Il n'est pas qualifié noble; sa descendance est éteinte à Genève. Son gendre, Jean-Baptiste « Perraud », natif de Mâcon, marchand drapier, est admis B.G. le 1er mars 1735. Ce dernier fut père d'Abraham, adjoint du CC en 1790. (Sordet.)

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX CŒURS ET EN POINTE D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT. (Emaux de Vidart.)

Variante: D'OR AU CHEVRON D'AZUR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX CŒURS DE GUEULES ET EN POINTE D'UN CROISSANT DU MÊME.
(Hozier: Bourgeois de Gex, f° 417, n° 3)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXIV, 32, au MAH, n° 2005), cire rouge, fragment, XVIIe s. Ecu aux armes Perrault, émaux non indiqués. Gravure incisive. Cachet non daté d'Amos Perrault.
Un cachet (anc. coll. Galiffe VI, 22, au MAH, n° 2258), cire rouge, ovale, seconde moitié du XVIIe s. Ecu parti, à dextre Perrault et à senestre: Une étoile accompagnée en pointe de trois anneaux posés 2 et 1. Les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Très belle gravure. Cachet non daté de Jeanne Perrault, ffeu No. Philibert, sgr de Sailly et de Montrevaux, gentilhomme de Monsieur frère du roi, et d'Elisabeth Gravier, femme de No. Jean-Antoine Caille, C.G., cap. dans la garnison, du CC 1675.
Un cachet, cire rouge, ovale 20 × 16 mm., XVIIIe s. Ecu aux armes Perrault, émaux non indiqués. Casque tourné à dextre. Lambrequins. Cachet d'Abraham « Perreault », natif de Chasselas en Mâconnais, province de Bourgogne, B.G., bourgeois de Bursinel (Vaud), apposé à son testament, 10 juin 1750. (AEG: Jur. civ., vol. 14, p. 177-178.)
Selon Naville-Rilliet, le Dict. de Noblesse donne des armes différentes pour les Perrault, soit: D'azur à la croix de Lorraine d'or, supportée en pointe de trois anneaux d'or qui se touchent, posés 2 et 1.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 88; Vidart: Arm. ms. du Pays de Gex, Mss. hist. 241 *bis*. — BPU (Soc. d'Hist.): Mss. Vidart: Gén. Perrault. — E.-L. Dumont: Le château de Feuillasse (les sgries de Feuillasse et de Mategnin-Cointrin), dans le Bulletin de l'Institut National Genevois, LVI, 1953. — Sordet. — Heyer: L'Eglise de Genève. — Borgeaud: Académie de Calvin. — D.H.B.S.

PERREAL I

Famille d'Evires en Bornes en Genevois, à laquelle appartient Jean « Perread », fils de Jean, veloutier, reçu B.G. le 14 mai 1577. Sa descendance s'est éteinte en la personne de Marguerite Perreal, femme de No. Louis Le Fort, C.G., Dr en droit, morte à Genève le 14 août 1766.

Armes: UN ARBRE ISSANT D'UN MONT, ACCOSTÉ D'UNE ÉTOILE, LE FÛT CHARGÉ D'UN CROISSANT A SA BASE. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 6, au MAH, n° 2004), cire rouge, fragment 10 × 8 mm., XVIIe s. Ecu aux armes Perreal.
Cachet de Pierre Perreal, 1609-1682, C.G. Galiffe à ce sujet cite dans son arm. ms. n° 87, f° 88, le testament du dit Perreal en date du 19 juin 1673, Guenand, not.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 88. — R.G.S. Ge. III.

PERREAL II

Famille de Gex (France), à laquelle appartient Robert « Perreat », père de François, natif, reçu B.G. le 16 novembre 1668, avec ses fils Théodore, Deodato et Jean. Le dernier représentant mâle à Genève fut Jean-Siméon Perréal, horloger, mort le 8 février 1782; son fils Isaac-Aimé était fixé à Lyon en 1786.

Armes: D'AZUR A TROIS ROSES TIGÉES ISSANT D'UN CROISSANT, RÉUNIES PAR LEURS TIGES ET ACCOSTÉES DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: Les armes sans les étoiles.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms. avoir vu le sceau aux armes décrites ci-dessus aux testaments de Jean Perreal, C.G. en 1673, et de son fils Jean-Pierre en 1695. Cet auteur pense que ces deux personnages descendent de Jean « Perread », B.G. en 1577.

Références: Arm. ms. N.-R. — R.G.S. Ge. III.

PERRÉARD

Voir planche

Famille citée à Reignier en Genevois au milieu du XVIIIe s., qui se fixa à Chêne-Thônex en 1835, où naquit François Perréard, 1836-1891, négociant, membre du Comité savoisien de 1860. A ce titre, il reçut la bourgeoisie d'honneur de Genève la même année. Il fut maire de Chêne-Bourg et conseiller d'Etat. Son fils Jules-François, 1862-1930, fut également conseiller d'Etat. La famille est encore représentée à Genève.

Armes I: PARTI, DE GUEULES A TROIS TÊTES DE LÉOPARDS D'OR, POSÉES 2 ET 1, ET CONTRE-PALLÉ D'AZUR ET D'ARGENT.

Armes II: COUPÉ, D'ARGENT AU LION ISSANT DE GUEULES, ET D'AZUR PLEIN, A LA BANDE D'OR BROCHANTE.

Variante: Une cotice d'or mise en bande, à la place de la bande, et le lion passant.

Armes III: D'AZUR A LA FASCE D'OR, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME, POSÉES EN FASCE, ET EN POINTE D'UN MONT (?) D'ARGENT.

Sources: Communication de M. François Perréard, ancien conseiller d'Etat, à M. Gustave Vaucher, archiviste d'Etat, 1955.

Références: AEG: Tabellion de St-Julien; Arch. du bureau, 1947, vol. 40, p. 843. — Th. Bret: Les bourgeois d'honneur de Genève. — D.H.B.S.

PERRET

Voir planche

Famille de Villeneuve (Vaud), citée dès 1402, dont une branche devint bourgeoise de Vevey en 1634 et

une autre acquit la bourgeoisie de Rennaz en 1667. A la branche de Villeneuve appartient Etienne Perret, reçu B.G. le 23 février 1689, gratis: « gendre de No. Pierre Fabri, sgr ancien syndic ». A celle de Vevey se rattache Sp. Vincent Perret, fils de Sp. Gédéon, ministre de Vevey, admis B.G. le 26 avril 1713, avec ses fils Vincent et Abraham; cette branche subsistait encore à la fin du XVIII[e] s. Les branches vaudoises ont donné plusieurs personnalités.

Armes: D'AZUR SEMÉ DE FLÈCHES D'ARGENT A L'ARBALÈTE D'OR.

Variante I: LE CHAMP DE GUEULES.

Variante II: D'ARGENT A L'ARBALÈTE NON TENDUE DE GUEULES EN PAL, ACCOMPAGNÉE DE DOUZE PETITES FLÈCHES DE SABLE, EN PAL, POSÉES 4, 4 ET 4. (Naville-Rilliet)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet dont l'écu porte l'arbalète. Cachet de Perret, châtelain de Villeneuve, 30 octobre 1661.
On ajouta par la suite un nombre variable de flèches ou carreaux d'arbalète, dans le champ, le plus souvent douze.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 64, au MAH), cire rouge, fragment. Ecu portant la variante II; émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. La gravure par son style appartient à la fin du XVII[e] s. Cachet de Marie Fatio, C.G., veuve de Pierre Perret, de Vevey, 7 janvier 1730, Alphonse Vignier, not. (Galiffe.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 89. — Arm. V. — D.H.B.S.

PERRIN

La famille la plus importante de ce nom remonte à Claude Perrin, fils d'Hugonin, marchand, des Bouchoux (Dépt de l'Ain), reçu B.G. le 4 décembre 1487. Selon Naville-Rilliet: « Il étoit marchand de vaisselle de bois et de verre, à ce que rapporte Bonivard qui en parle comme de fort basse naissance, mais il devint très riche ». Son fils Ami, mort en 1561, joua un rôle très important. Il est cité en 1529 en qualité de cmdt d'une des compagnies équipées contre le duc de Savoie, syndic 1545, premier syndic 1549, 1553, cap.-général 1544-1555; il fut envoyé plus de dix fois en mission auprès des cantons suisses, la Cour de France et la Cour de Savoie. Déposé de ses charges en 1547, il y fut rétabli en 1548. Eidguenot éprouvé, il compta parmi les premiers adeptes de Farel. Perrin protégea et cacha Froment menacé, et fut emprisonné avec Vandel, Pécolat et quelques autres à l'occasion de la mort du chanoine Werly. Il protégea Farel et Calvin, cependant il prit parti contre le gouvernement théocratique. En 1555, il fut arrêté après une échauffourée entre « Libertins » et partisans de Calvin; condamné à mort il put s'enfuir sur les terres de Berne et devint chef des fugitifs. Cette famille est éteinte.

Armes I: TROIS TOURTEAUX OU BESANTS, POSÉS 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Armes II: TROIS ARBRES POSÉS 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Armes III: COUPÉ, AU 1 D'OR A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE (?), CHAPÉ-PALLÉ DE DOUZE PIÈCES, A DEXTRE D'ARGENT ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES, A SENESTRE D'OR ET D'AZUR DE SIX PIÈCES. AU 2 D'AZUR AU CHEVALIER ARMÉ, MONTÉ SUR UN DESTRIER GALOPANT, D'ARGENT.

Cimier: Une aigle éployée de sable issante d'une couronne d'or.

Sources: G.G.G. citent un cachet de 1554 aux armes I et un de 1549 aux armes II.
Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Je crois qu'une branche de cette famille demeurée en Franche-Comté avoit obtenu des Lettres de Noblesse et que ce sont ses armes que rapporte l'Armorial Allemand, T. IV, p. 145 (armes III) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 89. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — Montet. — AEG. — D.H.B.S.

PERRINET des FRANCHES

Voir planche

Famille de Sancerre en Berry, dont la filiation ininterrompue remonte à Claude Perrinet, sgr des Franches, ffeu David Perrinet de la Serrée, de Paris, reçu B.G. le 5 décembre 1724, gratis: « gendre de No. Turretin, premier sindic ». Il fut membre du CC en 1738, par sa femme Andrienne Turrettini, C.G., il eut en 1756 la sgrie de Bogis-Bossey, que son fils Horace-Bénédict, 1725-1791, vendit. Ce dernier fut avocat, auditeur, du LX; il se fixa à Paris et s'intéressa aux glaces de St-Gobain. Négociateur habile, il conduisit avec succès l'alliance de 1777 entre le roi de France et les cantons suisses; il succéda la même année à Necker comme ministre de la République de Genève à Paris. Il fut anobli par l'empereur François I[er] et obtint un diplôme de chevalier héréditaire du St-Empire, le 7 avril 1758. (Naville-Rilliet.) Selon cet auteur: « C'étoit une bonne famille bourgeoise, mais qui ayant acquis de grands biens dans le commerce de vin et de bois, forma de belles alliances ». Elle s'est éteinte à Genève en les personnes de No. Claude Perrinet, qui comparut en 1794 devant le Tribunal révolutionnaire, et de No. André-Jean-Louis, officier aux gardes suisses, col. au service de France, petits-fils du B.G.
A une autre branche appartient Sp. Etienne Perrinet, ffeu Salomon, né à Sancerre; « élevé dès son enfance en cette Ville », ministre du S[t]-Evangile, reçu B.G. le 28 avril 1727. Il n'eut qu'une fille Jaqueline-Judith, morte après 1792, femme de Sp. Samuel-

Henri Le Coultre, pasteur de Vich et de Genollier (Vaud).

Armes: COUPÉ, D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT TENANT DANS SON BEC UNE BRANCHE D'OLIVIER DU MÊME, ET D'OR A LA GUIVRE D'AZUR POSÉE EN FASCE.
(R.G.S. Ge.)

Variante I: COUPÉ, D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT POSÉE SUR LE TRAIT DU COUPÉ, TENANT AU BEC UN RAMEAU DU MÊME, ET D'ARGENT A LA COULEUVRE D'AZUR ONDÉE, POSÉE EN FASCE.
(Naville-Rilliet)

Variante II: COUPÉ, D'AZUR A LA COLOMBE ESSORANTE SURMONTÉE D'UN CROISSANT ET D'UNE ÉTOILE, LE TOUT D'ARGENT, ET DE SABLE A LA COULEUVRE D'ARGENT ONDÉE, POSÉE EN FASCE.
(H. Deonna).

Cimier I: Trois plumes, d'or, d'argent et d'azur.
(G.G.G.)

Cimier II: Une colombe.
(G.G.G.)

Supports: Deux lévriers.
(Arm. V.)

Sources: H.D.: L.N.
Un ex-libris à la variante I, XVIII[e] s. Titulaire: « Hor.[ace] Ben.[édict Perrinet] Des Franches », 1725-1791. (Wegmann, n° 5470; L.F.: Ex-l.)
Un ex-libris à la variante I, supports, couronne à neuf perles, XVIII[e] s. Titulaire: « P.P.D.F. ». (Wegmann, n° 5471; L.F.: Ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 90. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 208. — H.D.: L.N. — Arm. V. — Wegmann. — L.F.: Ex.-l. — R.G.S. Ge. II. — D.H.B.S.

PERRON

Voir planche

Familles des vallées de Luzerne et du Pragelas (Vallées vaudoises du Piémont) fixées à Genève, auxquelles appartiennent: Vulliermin Perron, fils de Jannet « de la Val de Luzerne », B.G. le 30 janvier 1556; Sp. Etienne, ministre du saint Evangile, ffeu Jean, D[r] médecin, du Pragelas, B.G. le 17 juin 1716; Jean, fils de Claude, du Pragelas, marchand toilier, facteur de Jean Perron, son oncle, marchand, reçu B.G. le 23 mars 1726. Naville-Rilliet dit au sujet de ces familles: « Je crois qu'il n'en reste plus ».

Armes: DE GUEULES AU CHANDELIER AVEC SON FLAMBEAU D'OR, ACCOSTÉ DE DEUX SERPENTS D'ARGENT, EN PAL, ONDÉS, LES TÊTES AFFRONTÉES, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 90. — G.G.G. — D.H.B.S.

PERRONET

Voir planche

Famille du Pays-d'Enhaut (Vaud), citée dès 1436; elle s'est souvent appelée Perronet dit Besson, ou Besson alias Perronet. Elle s'est divisée en cinq branches, dont celle de Genève a pour auteur: Emmanuel Perronet, ffeu Jean, de Château-d'Œx, reçu B.G. le 1[er] octobre 1710, avec son fils Gabriel, âgé d'environ 16 ans. Toutes se sont éteintes à la fin du XVIII[e] s.

Armes: D'AZUR A DEUX JUMEAUX (BESSONS) NUS SE TENANT PAR LES BRAS AUX ÉPAULES ET AYANT DANS LEURS MAINS DEXTRE ET SENESTRE UNE ROSE TIGÉE DE GUEULES.
(Arm. V.)

Cimier: Une étoile.

Sources: L'Arm. V.:
Les armes Perronet figurent dans l'Arm. Loys, 1650.
Un ex-libris de Jacques-Louis Perronet dit Besson, châtelain de Château-d'Œx, vers 1700.

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

PERROT

Voir planche

Famille de Paris, qui d'après Naville-Rilliet appartenait à la noblesse de robe. Sa filiation ininterrompue remonte à No. et Sp. Emile Perrot, D[r] en droit, conseiller au Parlement de Paris. Son fils Charles, 1541-1608, ministre du saint Evangile, est reçu B.G. le 4 juillet 1567, gratis. Il fut pasteur à Moëns novembre 1564, à Genève 1568, à l'Hôpital des Pestiférés 1568, recteur de l'Académie 1570-1572 et 1588-1592, professeur suppléant de théologie 1572, professeur 1598.

Armes: D'AZUR A DEUX CROISSANTS D'ARGENT, ADOSSÉS ET SE TOUCHANT, L'UN MONTANT L'AUTRE RENVERSÉ, POSÉS EN PAL, AU CHEF D'OR CHARGÉ DE TROIS AIGLETTES DE SABLE POSÉES EN FASCE.
(Naville-Rilliet; Moreri; Blanchard)

Sources: Quatre cachets, cire noire, ovales 15 × 13 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Perrot, avec cette différence qu'une fasce sépare les aiglettes des croissants; les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Une aiglette (?). Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Marie fille de Paul Minutoli, B.G., et de Madeleine Perrot (cette dernière fille de No. et Sp. Denis, du CC), femme de Philibert Le Sage. Testament en portf., 27 janvier 1670. (AEG: vol. 32.) Le document porte: « cette feuille de papier cousue et cachetée du cachet de sa mère ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 90. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Montet. — MDG XI. — Borgeaud: Académie de Calvin. — Fr. Prot. — Sordet. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

PERROT, PERROT de

Voir planche

Famille bourgeoise de Neuchâtel dès le XV[e] s. à laquelle appartient Abraham, pasteur à La Côte-aux-Fées 1707, à Cornaux 1711, au Locle 1720-1760, décédé le 12 septembre 1760, à Cudrefin. Il fut un des trois députés de la Vénérable Classe au roi de Prusse en 1726; il reçut à cette occasion,

ainsi que ses collègues, le titre de prédicateur de la Cour et, en 1727, la noblesse. (D.H.B.S.) La famille a donné de nombreux pasteurs. A celle-ci se rattache sans doute Jean-Henri Perrot, fils de Jean-Henri, natif de Neuchâtel, « pasteur de l'église de St-Sulpice dans le Comté de Neuchâtel », reçu B.G. le 19 novembre 1740, avec ses enfants Gédéon, âgé de 11 ans et Jacques, de 5 ans, gratis, « en esgard aux grands services qu'a rendu Nob. Gédéon Martine, sgr. premier sindic, son beau-père ».

Armes: D'AZUR A LA FLEUR DE LIS D'OR, ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES DU MÊME EN CHEF, ET DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE EN POINTE.

Variante: Les armes augmentées de DEUX ROSES DE GUEULES TIGÉES ET FEUILLÉES DE SINOPLE MOUVANT DES COUPEAUX.

Cimier: Une fleur de lis d'or.

Support: Un lion.

Sources: L'Arm. N.:
Les lettres de noblesse de 1727 portent la variante. Cimier: Un lion issant d'or ou une tête d'aigle de sable. Supports: Deux lions d'or.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — Arm. V. — D.H.B.S.

PESCHIER

Voir planche

Famille de Bagnols en Languedoc, à laquelle appartient Pierre Peschier, fils de Jacques, pharmacien, reçu B.G. le 12 septembre 1718. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Joseph, 1746-1808, pasteur à Cartigny et Genève, député à l'Assemblée nationale 1793; Jacques, 1769-1832, pharmacien, chimiste distingué; Charles-Jacques dit Adolphe, 1805-1878, professeur de littérature française à l'Université de Tubingue, auteur de plusieurs publications. La famille Peschier est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU PÊCHER ARRACHÉ DE SINOPLE FRUITÉ D'OR.

Sources: Naville-Rilliet donne les mêmes armes à Antoine Peschier, ffeu Mathieu, de Nîmes, B.G. le 12 mai 1717, dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petite-fille Jeanne-Suzanne-Espérance-Antoinette-Louise Peschier, morte le 11 juillet 1890. De même, qu'à François Peschier, ffeu Abraham, de Vallon en Vivarais, marchand, B.G. le 9 février 1725, dont la famille s'éteignit en la personne de Françoise-Henriette Peschier, femme de Sp. Charles-Henri Bastard, pasteur à Jussy, décédée le 1er avril 1837.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 90. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

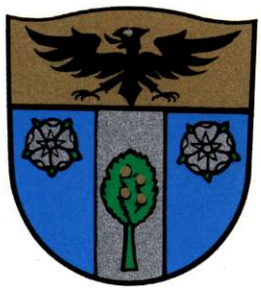
PESMES, de

Voir planche

Famille noble dont la filiation ininterrompue remonte à Janin « De Paumes », reçu B.G. en 1379, bourgeois de Berne en 1402. Il fut premier syndic en 1404 et 1406. La famille a donné dix membres du Petit Conseil, dont cinq syndics, dès 1404 à 1495, et cinq conseillers du CC dès 1535 à 1590. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités et magistrats, il nous faut citer: Amédée, syndic 1451, 1453 et 1460; Percival, écuyer de l'évêque Pierre de la Baume, qui prit une part active à l'émeute du Molard (Genève), en 1533, ainsi qu'à la tentative de trahison du 31 juillet 1534 où les portes de la ville devaient être ouvertes aux ennemis. Condamné à mort, il fut grâcié sur l'instance de Berne. Pierre, mort en 1503, acquit le fief de Brandis dans l'Emmenthal (Berne), en 1482. Il épousa en 1471 Etienna, fille de No. Pierre Champion, sgr de la Bastie-Beauregard (Pays de Gex) et de Goumoëns-le-Château (Vaud), qui hérita en 1499 de la sgrie de St-Martin-du-Chêne (Vaud); sgries qui passèrent en partie à leur petite-fille Jeanne de Pesmes femme de No. François de Montmayeur, sgr du Crest. La famille s'éteignit à Genève mais donna une branche qui se fixa dans le Pays de Vaud. Elle a pour auteur André, 1568-1609, qui épousa en 1592 No. Elizabeth d'Allinges, qui lui apporta la sgrie de St-Saphorin-sur-Morges (Vaud). Dès lors les Pesmes ajoutèrent le nom de cette sgrie à leur nom patronymique. A cette branche appartient François-Louis, 1668-1737, considéré comme un des diplomates les plus distingués qu'ait produit la Suisse. Il fut officier au service des Pays-Bas, puis du St-Empire, col. d'infanterie, vice-amiral 1687, quartier-maître général 1705, ambassadeur de l'empereur auprès des cantons suisses, réclama la neutralité du Chablais et du Faucigny. En 1707, il fut quelque temps au service du roi de Prusse à Neuchâtel, pour défendre ses droits à la succession de cette Principauté. Il conclut en 1712 un traité entre Berne et les Pays-Bas, puis un accord entre les cantons protestants et les cantons catholiques. En 1716 il devint lt.-général dans l'armée britannique. Envoyé du roi d'Angleterre à Vienne de 1718 à 1724; il est connu sous le nom de Saint-Saphorin. (D.H.B.S.) Reçu B.G. le 28 février 1728, avec son fils François-Louis, 1709-1732, réhabilité en la bourgeoisie de ses ancêtres « gratis, attendu que sa famille est très ancienne dans cette Ville et qu'elle y a possédé les premières charges avant la Réformation et que les services qu'il peut rendre à l'Etat sont de conséquence ». Sa famille s'est éteinte en la personne de sa fille Judith-Louise de Pesmes, femme de No. Gabriel-Henri de Mestral, morte le 12 septembre 1745; elle avait apporté à son mari la sgrie de St-Saphorin.



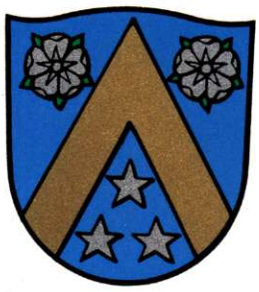
PETITPIERRE



PEYROT



PFAEFFLI



PHILIBERT



PHILIPPIN



PIAGET



PICHARD



PICHON



PICOT



PICTET



PIDOUX



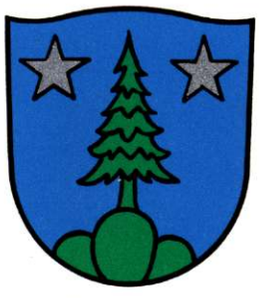
PIGUET



PILET



PINAULT I



PINAULT II



PINELLI



PITT



PITTARD



PLAN



PLANTAMOUR

Armes: D'AZUR AU GONFANON D'OR.

Cimier: Un bras vêtu d'azur et d'or tenant une épée d'argent, la garde d'or, posée en bande ou en barre.

Supports: Deux griffons.

Devise: SANS VARIER.

Attribut: BONTÉ DE PESMES.
(Naville-Rilliet)

Sources: Selon Naville-Rilliet: « Au convent de Koenigsfelden se voioit une tombe d'un Volfradus de Brandis, liber miles, mort en 1371. Ce Voifradus étoit de la maison de Pesmes, et sa grand mère étoit de la maison de Brandis, car sur la tombe se voient quatre écussons dont le premier est aux armes de Pesmes, le 2e aux armes de Brandis [etc.]. Notre maison de Pesmes portoit: D'azur au gonfanon de trois pendans d'or diapré. C'est ainsi qu'on les voit sur les tombes de Koenigsfelden et de St.-Pierre de Genève et que les portent Mrs. de St.-Saphorin du Pays de Vaud, écartelées aux armes de Mestral qui sont les leurs propres ».
La pierre tombale de No. Gonzalve de Malvenda, B.G., mort le 25 août 1505, époux de No. Marie de Pesmes fille de Jean, C.G., et nièce de No. Pierre, sgr de Brandis. Quatre écus sont placés aux angles. En haut à gauche Malvenda, et à droite un écu parti Malvenda et Pesmes, en bas les écus dans le sens inverse. Voir description sous MALVENDA. (W.D.: P.S., n° 473.)
Une pierre sculptée aux armes de Pesmes, cimier, portant la date de 1561. (MAH.) Elle fut encastrée avant 1904 dans la façade d'une maison sise « rue des Allemands, n° 30 », démolie à cette date. Selon W. Deonna elle y avait été placée après la construction de l'édifice qui datait du XVe s. et qui appartenait à la famille de Pesmes dès 1475. (W.D.: P.S., n° 713.)
L'Arm. V.:
La pierre tombale de No. François-Louis de Pesmes, 1668-1737, cité. (Eglise de St-Saphorin.)
Une peinture: Ecu aux armes de Pesmes, surmonté d'un casque grillé et couronné. Cimier. Lambrequins. Devise dans une banderole. (AEG: Grosse du fief de Brandis, 1507, Barilliet, not.)
Une peinture: Ecu parti Pesmes et Billens, qui est: De gueules à la bande d'or accostée de deux cotices d'argent. (ACV: Grosse de Chavannes-le-Chêne, 1514.)
Selon l'Arm. V.: Louise de Billens, dame de St-Martin, avait épousé Pierre Champion, dont le fils Antoine fit sa sœur Etienna de Pesmes son héritière.
Liber Amicorum de Jean Marval, 1585, période 1586-1589. Au f° 8 de ce manuscrit figure une peinture représentant un jeune homme vêtu à la mode de la seconde moitié du XVIe s., portant l'épée au côté. Il tient dans sa main droite un écu aux armes de Pesmes, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Dans l'angle droit supérieur du folio on peut lire: « Penser de dames », et en bas au centre : « André de Pesmes » souligné d'un paraphe. Cette peinture fut exécutée en 1586. (Voir: O. Clottu: Arm. des *Liber Amicorum* neuchâtelois, dans A.H.S., 1958, LXXII.)
Vitraux de 1520, aux armes de Pesmes avec cimier, qui proviennent de l'église de Lauperswil (Berne), actuellement au château de St-Saphorin. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 90. — G.G.G. — Arm. V. — A.H.S. — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. III. — R.G.V. III. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — S. Stelling-Michaud: Saint-Saphorin... — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

PESTRE

Voir planche

Famille de Privas en Vivarais, à laquelle appartient Jean Pestre, H.G. le 19 avril 1720, père de Bernard, natif, maître tanneur, reçu B.G. le 6 mars 1770, avec ses fils mineurs Thomas-Etienne, Jean-Daniel, Jean et Etienne-Jean. Jean-Louis Pestre, natif, maître tanneur, autre fils de Jean cité est admis B.G. le 6 juillet 1770, avec ses enfants mineurs Jean-Louis et Jean-Marc. Thomas-Etienne, 1746-1817, libraire, cité, prit une part active à la guerre de plume qui sévit à Genève dans le dernier tiers du XVIIIe s. Il soutint la cause des Natifs, et plus tard l'annulation des jugements révolutionnaires; membre de l'Assemblée nationale en 1793.

Armes: DE GUEULES A UN OISEAU CONTOURNÉ PERCHÉ SUR UNE PIÈCE INDÉCHIFFRABLE, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

Sources: Galiffe, dans ses arm. mss. donne un dessin des armes ci-dessus, sans indiquer les émaux; ces derniers paraissent avoir été composés par H. Deonna.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21 et n° 87, f° 90; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 247. — D.H.B.S.

PETER

Familles d'origine alsacienne, dont l'une est de Guebwiller, reconnue genevoise en 1816, et l'autre a pour auteur Jean-Charles Peter, boulanger, né à Dettwyller (Dépt du Bas-Rhin), N.G. le 13 novembre 1826, admis à la commune de Pregny.



Armes: DE SABLE A UNE ÉTOILE A SIX RAIS, SOUTENUE D'UN CROISSANT FIGURÉ RENVERSÉ, ET SUPPORTANT UNE CROISETTE SOMMÉE D'UN ANNEAU, LE TOUT D'OR.
(L. Fulpius)

Sources: Les armes décrites ci-dessus sont celles des familles Peter, bourgeoises de Schaffhouse et de Stein, qui n'ont aucun lien de parenté semble-t-il avec les Peter genevois.
L.F.: Contrib.:
Un cachet aux armes Peter, propriété de M. le juge Francis Peter.
Un dessin des armes Peter qui appartint à feu le pasteur Archinard-Peter.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

PETITPIERRE

Voir planche

Famille de Couvet (Neuchâtel), citée dès le XVe s.; plusieurs de ses membres furent admis à la bourgeoisie de Neuchâtel dès le XVIe s. Quelques rameaux reçurent des lettres de noblesse aux XVIe et XVIIe s. Les familles Petitpierre donnèrent de nombreux magistrats, fonctionnaires et pasteurs à l'ancienne Principauté.
Le premier de ses membres N.G. fut François-Charles, gainier, le 16 février 1846 admis à la commune de Genève; il était âgé de 21 ans. De nombreux personnages de ce nom ont été N.G. au cours du XIXe s.

Armes: D'AZUR AU CROISSANT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES, LE TOUT D'OR.

Sources: L'Arm. N.:
Selon les auteurs de cet ouvrage: « La pièce constante de ces armes est un croissant, primitivement accompagné en chef d'une étoile, en pointe d'un mont de trois coupeaux. Le champ est généralement d'azur, parfois de gueules et les pièces d'or, quelquefois d'argent. Cimier: Les cimiers ont varié presque autant que l'écu, on trouve un buste d'homme tenant un croissant, une étoile, un cygne d'or, un coq, ou trois plumes d'autruche. Supports: Deux lions ».

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — Arm. V. — A.H.S. 1899. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — E. Quartier-la-Tente: Familles bourgeoises. — D.H.B.S.

PETITOT

Voir planche

Famille de Villiers-le-Duc en Bourgogne, dont la filiation remonte à Sp. Guyot Petitot, D[r] médecin, père de Louis, H.G. le 9 août 1585 et d'Humbert, né vers 1549-1634, H.G. le même jour que son frère. Humbert cité eut pour fils Faule, né vers 1572-1629, maître sculpteur et menuisier, également architecte; il dirigea à ce titre la construction des façades de la maison de Ville. Reçu B.G. le 27 juin 1615, gratuitement « en considération du service que la Seigneurie espère recepvoir de luy en son art pour les bastiments publics ». Parmi les peintres et sculpteurs donnés par cette famille, le plus illustre fut Jean, 1607-1691, peintre sur émail célèbre, créé chevalier par Charles I[er], roi d'Angleterre, peintre du roi à Paris où il devint l'associé de son beau-frère Jacques Bordier en 1666. Il séjourna à Vevey et en Hollande. Ses œuvres les plus célèbres sont les portraits de Mazarin, Louis XIV, Anne d'Autriche, etc. A cette famille se rattache Jean-Baptiste Petitot, vers 1687-1752, né en France, cap.-lt. au rgt suisse de May, au service de France, feu Jean, B.G., réhabilité dans sa bourgeoisie le 3 décembre 1736.
La famille Petitot paraît s'être éteinte à Genève en la personne d'Anne-Marguerite, soit Anne-Marquette, femme de François-Hugues De Rameru, H.G., morte le 16 novembre 1772.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A DEUX ÉPÉES EN SAUTOIR D'ARGENT A GARDE D'OR, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UN CŒUR D'OR ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE DU MÊME. AUX 2 ET 3 D'ARGENT A TROIS POMMES DE PIN RENVERSÉES, POSÉES 2 ET 1. (R.G.S. Ge. II)

Variante I: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES EN CHEF ET D'UNE ROSE EN POINTE. AUX 2 ET 3 D'AZUR A TROIS POMMES DE PIN D'ARGENT RENVERSÉES. (Emaux incomplets.)

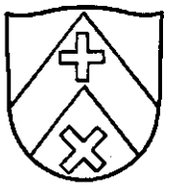
Variante II: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES EN CHEF ET D'UNE ROSE EN POINTE.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « J'en ai vu trois sceaux l'un en 1618, aux Lettres du Conseil portoit [les armes, soit] écartelé de Bordier et de Crespin; l'autre en 1700 portoit [la variante I, les 2 et 3 Crespin]. Le 3[e] sceau est celui de D[e] Marie Petitot, veuve de feu No. Jean Basin, sgr de Limeville, à son testament reçu à La Haye le 25 mars 1720, les écussons accolés de Basin et Petitot. Celui de Petitot [variante II]. Les Lamande de Gênes, issus pareillement d'une D[lle] Petitot, en ont conservé les armes ».

Références: Arm. ms. N.-R. — R.G.S. Ge. II. — E. Stroehlin: Jean Petitot et Jacques Bordier. — S.K.L. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

PEYROLIER

Famille noble d'Albens en Genevois, dont plusieurs membres furent reçus B.G.: No. Perceval Peyrolier, fils de No. Claude, le 22 décembre 1489. Son frère Perrin, et No. Claude fils de Jean sont admis le même jour. Perceval cité fut conseiller en 1494 et syndic en 1502, son frère Perrin, administrateur de l'Hôpital des Pestiférés 1523, appartint au parti ducal et dut s'enfuir en 1526.



Armes: UN CHEVRON CHARGÉ A SA POINTE D'UNE CROISETTE ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE AUTRE CROISETTE POSÉE EN SAUTOIR. (Emaux inconnus.)

Sources: La pierre tombale de No. Perceval Peyrolier, B.G., mort le 1[er] août 1505. Dans le champ est gravé un écu aux armes Peyrolier. Légende en caractères gothiques: « Hic jacet nobilis percevallus / peyr. leri burgensis gebennarum qui obiit die / prima augusti anno / domini millesimo quingentesimo quinto anima eius requiescat in pace ». (W.D.: P.S., n° 472.) Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 90, donne un dessin des armes Peyrolier; les croisettes sont fourchetées (?). Ces armes figurent sur un sceau de 1527, jadis apposé à une lettre adressée au Conseil par le chanoine Humbert Peyrolier. Sceau de la coll. Galiffe, XXIV, 39, au MAH, que nous n'avons pas vu.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 90. — G.G.G. — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

PEYROT

Voir planche

Famille de St-Jean, Val de Luzerne, en Piémont, à laquelle appartient Daniel Peyrot, père de Jean-Baptiste, décédé à Landecy le 21 octobre 1819, âgé de 69 ans. Ce dernier fut reçu H.G. le 26 février 1777 et B.G. le 6 mars 1790. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Etienne-Sigismond, 1856-1918, architecte, qui construisit de nombreux bâtiments publics et privés, notamment la nouvelle Maternité et le groupe du Passage des Lions.
La famille Peyrot est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU PAL D'ARGENT CHARGÉ D'UN POIRIER DE SINOPLE FRUITÉ D'OR, ET ACCOMPAGNÉ DE DEUX ROSES D'ARGENT AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE.

Sources: Les armes Peyrot ont été communiquées par A. Gautier à Galiffe. (Not. gén. VI.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 138, 3, p. 172. — Gal.: Not. gén. VI. — S.K.L. — D.H.B.S.

PFAEFFLI

Voir planche

Famille bourgeoise de Signau (Berne), où elle est connue dès le XV^e s. Une branche se fixa à Genève au début du XIX^e s., à laquelle appartient Jean-Louis Pfaeffli, 1816-1859, monteur de boîtes, né à Ferney-Voltaire (France), N.G. le 23 août 1850, admis à la commune de Genève. Il fonda une fabrique de boîtes de montre en 1845; et introduisit l'emploi des machines-outils dans cette industrie et le travail en parties brisées. En 1854, il construisit une machine à burin fixe, la première qui fonctionna à Genève. Son petit-fils Charles-François, 1873-1960, D^r médecin-dentiste, privat-docent à l'Université de Genève, professeur honoraire, est l'auteur de nombreuses publications scientifiques traitant de l'odontologie. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: DE SABLE AU MOINE D'ARGENT LISANT DANS UN BRÉVIAIRE DU MÊME.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 139. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — C.-F. Pfaeffli: Arch. de famille; gén. Pfaeffli. — D.H.B.S.

PHILIBERT

Voir planche

Famille de Lyon (France), à laquelle appartient Gédéon Philibert, fils de Claude, négociant à Livourne, reçu B.G. le 16 décembre 1705. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Claude-Christophe, né en 1709, imprimeur, qui édita de nombreux ouvrages parmi lesquels les œuvres de Voltaire en 1754; il se fixa à Copenhague.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE DEUX ROSES EN CHEF ET DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES EN POINTE, LE TOUT D'ARGENT.
(Galiffe)

Sources: Cinq cachets, cire noire, ovales, fragments, XVIII^e s. Ecu ovale aux armes Philibert, émail du champ indiqué, dans un cartouche orné de rinceaux. Couronne. Supports: Deux lions. Gravure très fine. Cachets de Françoise de Philibert de Venterol, née à Gap en Dauphiné, ffeu Messire Jean de Philibert de Venterol, fixée à Genève vers 1708. Testament clos, 15 mars 1753. (AEG: Delorme, not., vol. 35, p. 179.) Ladite Françoise de Philibert était de famille noble et n'avait aucun lien de parenté semble-t-il avec le B.G. de 1705.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 89; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 139. — D.H.B.S.

PHILIPPE

Famille de Vulbens (Haute-Savoie), qui remonte à Claude Philippe, ceinturier, reçu B.G. le 28 novembre 1477, père de Jean, membre du L 1518, conseiller 1519, destitué par l'Evêque en 1523, fugitif 1525, premier syndic 1526, du Conseil secret 1528, cap.-général 1532, 1540, syndic 1538. La République le chargea de nombreuses missions en Suisse. Après une émeute qui éclata après la condamnation à mort des « Articulants », où il blessa mortellement un homme, il fut condamné à mort et exécuté le 10 juin 1540. Son fils André, fut prisonnier des Peneysans en 1534. Accusé de luthéranisme en France et emprisonné pour ce fait en 1538. Il fut relâché à la suite de démarches faites à la Cour. Après une rixe en 1539, où il tua un adversaire, il fut condamné à la prison et en sortit une année après, ayant été grâcié. Fixé à Bellerive en 1541, dont il acquit la sgrie, il reçut l'inféodation de MM. de Berne le 23 novembre 1542; sgrie qui passa à son beau-frère No. Aymé Plonjon. André Philippe fut un ardent Perriniste et prit part au « Complot des Fugitifs », en 1563. La famille Philippe est éteinte.



Armes I: UNE MARQUE DE MAISON.

Armes II: D'ARGENT A LA TÊTE DE MAURE TORTILLÉE D'ARGENT.
(Emaux de Naville-Rilliet.)

Armes III: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS TÊTES ET COLS DE CHEVAUX DE SABLE, AUX 2 ET 3 D'AZUR AU CYGNE ESSORANT D'ARGENT.

Cimier: Une tête et col de cheval de sable, couronnée d'une « espèce de couronne allemande fermée, d'or, le cercle de gueules ».

Variante I: TROIS TÊTES DE LOUPS à la place des têtes de chevaux.

Variante II: G.G.G. donnent une aigle d'argent à la place du cygne.

Sources: Un sceau cire verte, sur queue parchemin, rond 30 mm., XVI^e s. Ecu aux armes I, entouré de rinceaux. Sceau de Jean Philippe cité, appendu à l'acte de reconnaissance de la Seigneurie en faveur de Bâle, pour un prêt de 3000 florins, 13 décembre 1530. (AEG: P.H., n° 1046.)
Naville-Rilliet cite dans son arm. ms.: « le sceau d'André Philippe, fils de Jean, env. l'an 1550 [qui] porte [les armes II sans les émaux] ». Il ajoute: « Une famille de Franche Comté que je crois la même que la nôtre avoit été annoblie. Les armes sont rapportées par Dunod et dans l'Arm. allemand, T. IV, p. 146 [Armes III]. Ces Philippe de Besançon ont été membres du Parlement. »

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 90. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — MDG XX. — D.H.B.S.

PHILIPPIN

Voir planche

Famille citée à Peseux et à Corcelles (Neuchâtel), au début du XV^e s. Elle acquit la bourgeoisie de Neuchâtel par la suite. A celle-ci se rattache Jules Philippin, 1818-1882, notaire et avocat, col. fédéral 1860, adjudant-général de l'armée suisse 1870-1871; député au Grand Conseil neuchâtelois 1852, à la Constituante 1858, au Conseil des Etats 1856-1860,

au Conseil national 1860-1882, président 1867 et 1878, conseiller d'Etat de Neuchâtel dès 1875; reçu bourgeois d'honneur de Genève le 1er septembre 1860, en reconnaissance de ses services lors de l'occupation fédérale de 1860.

Armes: D'ARGENT A DEUX PALMES DE SINOPLE MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME, ACCOMPAGNÉES EN CHEF D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE DE DEUX ROSES, LE TOUT DE GUEULES.
(Arm. N.)

Nombreuses variantes.

Sources: L'Arm. N.:
Les émaux d'après divers mousquetaires, 1696-1763.
Une poche à soupe du XVIIIe s. porte les armes Philippin, propriété de Mlle Borel, à Serrières (Neuchâtel).

Références: Arm. N. — Th. Bret: Les bourgeois d'honneur de Genève. — D.H.B.S.

PIAGET

Voir planche

Famille qui remonte à Claude Marthod alias Piaget, de La Balme près Thônes en Genevois, père de Louis, gainier, reçu B.G. le 18 novembre 1511. Elle a donné treize membres du CC dont un du Petit Conseil. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: David, 1580-1644, pasteur à Cartigny 1610, Chêne 1610-1615, Cartigny 1616 et 1625, Divonne 1620, Versoix 1637. Il est l'auteur d'une Histoire de Genève, demeurée manuscrite. La famille s'est vraisemblablement éteinte à Genève en la personne de Jeanne-Gabrielle Piaget, C.G., femme de No. Jean-François Du Pan, C.G., orfèvre puis marchand horloger, receveur des sels, du CC 1764, morte le 1er mars 1804.

Armes: D'ARGENT A LA PIE ET AU GEAI DE SABLE, LE SECOND CONTOURNÉ, LE PREMIER BROCHANT L'AUTRE, POSÉS SUR TROIS COUPEAUX DE SINOPLE MOUVANT DE LA POINTE, ET ACCOMPAGNÉS EN CHEF D'UNE ÉTOILE DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Variante I: La pie et le geai dans la même position, sans les coupeaux et l'étoile.

Variante II: G.G.G. donnent les mêmes oiseaux posés sur une terrasse de sinople.

Variante III: LES MÊMES OISEAUX SUR UN TERTRE, ACCOMPAGNÉS D'UN PIED MOUVANT D'UN NUAGE EN CHEF. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Espèce d'armoiries parlantes Pie et Geay ». Les émaux sont de sa composition.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 37, au MAH, n° 2010), cire rouge, fragment, fin XVIIe s. Ecu à la variante I, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachet daté de 1707, qui fut celui de François Piaget, 1659-1711, C.G., du CC 1709, cap. de chevau-légers.
Deux cachets, cire rouge, ovales, fin XVIIe/début XVIIIe s. Ecu ovale à la variante III, dans un cartouche Louis XIV, orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Gédéon Piaget, 1631-1709. C.G., du CC 1658, du LX, trésorier de l'Hôpital 1672, auditeur 1681, du Consistoire 1686. Testament 1er septembre 1708. (AEG: Jur. civ., vol. 11, p. 257-262.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 90. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

PICHARD

Voir planche

Famille de Pressy et de Bonvard (commune de Vandœuvres), dont plusieurs membres furent reçus B.G.: Jacques Pichard, dit « Carre », ffeu Pierre, de Bonvard, le 9 avril 1540; Amy ffeu Bernard, natif de Pressy, le 3 avril 1582; Claude ffeu Bernard, de Pressy, le 10 juin 1597.
Une branche s'est fixée à Yverdon dont elle est bourgeoise en 1598. Elle a donné plusieurs personnalités au canton de Vaud.

Armes: D'AZUR A LA MARQUE D'OR FORMÉE D'UN X FERMÉ EN HAUT ET EN BAS.
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet aux armes décrites ci-dessus, XVIIIe s.
Ces armes sont portées uniquement par la branche vaudoise.

Références: Arm. V. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Montet. — D.H.B.S.

PICHON

Voir planche

Famille à laquelle appartient Charles Pichon, né à Francfort sur l'Oder (Allemagne), H.G. le 20 novembre 1764, maître bijoutier, ffeu Juste-Charles, de Hanau, reçu B.G. le 29 septembre 1775, avec Jean-Pierre et Pierre-Louis, ses fils mineurs. Selon Naville-Rilliet, « il prétendoit être d'une maison annoblie en France pour services rendus dans une cherté de vivres et portoit [les armes ci-dessous] ».

Armes: D'AZUR AU CHEVRON, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CROISSANT SURMONTÉ D'UN MOUTON PASSANT, LE TOUT D'ARGENT.

Variante: Galiffe donne le champ de gueules.

Sources: Naville-Rilliet, dans son arm. ms. dit: « On trouve une famille Pichon, originaire du Languedoc, qui a donné au Parlement de Toulouse plusieurs Crs. et Présidents, maintenue dans sa noblesse le 20 octobre 1668. Elle remonte à Denys Pichon, qui vint à Paris en 1644. Elle porte précisément les armes ci-contre, excepté que le chevron, les étoiles et le chevron (sic) sont d'or ». L'auteur a certainement voulu écrire mouton ou croissant. Il a extrait ces renseignements du Dict. de noblesse, XI, p. 296. Ces armes sont celles des Pichon, barons de Longueville, famille noble de Guyenne. (J.-B. Rietstap.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 91. — G.G.G. — Rietstap.

PICOT

Voir planche

Famille de Noyon en Picardie, réfugiée à Genève pour cause de religion. Elle remonte à Nicolas

« Piccot », ffeu Quentin, marchand drapier, H.G. vers 1546, reçu B.G. le 4 août 1547. Il fut membre du CC en 1560, ainsi que son fils Jean. La famille a donné deux membres du CC au XVIII[e] s. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre, 1746-1822, pasteur à Satigny 1773, à Genève 1783, professeur d'histoire ecclésiastique 1787, de théologie 1795-1817, recteur de l'Académie 1790, membre de l'Assemblée nationale 1793; Jean, 1777-1864, avocat, adjoint au maire 1801, professeur honoraire d'histoire et de statistique 1802, conseiller de préfecture du dépt du Léman 1805, député au Conseil Représentatif 1814, juge au Tribunal civil 1815-1821. Il publia différents ouvrages de statistique et d'histoire. Constant-Edouard, 1844-1931, D[r] médecin, rédacteur de la *Revue médicale de la Suisse romande*. Auteur d'importants travaux généalogiques concernant les familles genevoises, demeurés manuscrits. Ernest-Victor, 1853-1921, D[r] en droit, avocat, juge au Tribunal fédéral 1905, président 1918, col. d'artillerie. La famille Picot est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR A TROIS FERS DE PIQUE D'ARGENT, POSÉS 2 ET 1; AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE TÊTE ET COL DE COQ DE GUEULES.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms. en parlant de la famille Picot: « Je croirois que pendant le tems de son obscurité elle avoit perdu le souvenir de ses anciennes armes, et qu'elle en a dernièrement adopté de parlantes savoir [celles décrites ci-dessus] Pique-Cocq ».
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, incomplet, XVIII[e] s. Ecu de forme tourmentée aux armes Picot, émaux indiqués, dans un cartouche orné de guirlandes de feuillage. Couronne à neuf perles. Cachet Picot, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, carré à pans coupés, 11 × 11 mm. Ecu de forme tourmentée aux armes Picot, dans un cartouche orné de rinceaux et de guirlandes de feuillages. Couronne à neuf perles d'où partent deux rubans. Très jolie composition dans le goût du XVIII[e] s. Cachet Picot, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 10 × 7 mm., moderne. Ecu aux armes Picot, émaux indiqués. Gravure très fine. Cachet Picot, s.d.
Ecu aux armes Picot, sculpté dans la seconde moitié du XIX[e] s., au fronton d'une maison du XVIII[e] s., sise place de la Fusterie 12, à Genève. (W.D.: P.S., n° 739.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 91. — G.G.G. — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. III. — R.G.S. Ge. III. — Montet. — S.K.L. — D.H.B.S.

PICTET

Voir planche

Famille de Neydens (Dépt Hte-Savoie), jadis terre de Genève, dont la filiation ininterrompue remonte à Pierre Pictet, qui reconnut ses biens au fief d'Ogny en 1426, à celui de la Ripe en 1442, à Neydens 1433, 1461 et 1477. Il fut reçu B.G. le 14 octobre 1474. Trisaïeul d'Amy, 1535-1607, notaire 1552, auditeur 1561 et 1571, syndic 1576, 1581, 1585, 1590, 1595, 1599, 1604, lt. 1593, 1597, 1604, trésorier 1578-1580. Ce dernier fut père de Jacques 1576-1629, secrétaire d'Etat 1604, auditeur 1608, conseiller 1616, trésorier 1619 et 1623, syndic 1621, 1625, 1629; auteur des trois branches de la famille Pictet. La première remonte à André, 1609-1669, D[r] en droit et avocat au Parlement de Paris, auditeur 1633, conseiller 1638, syndic 1644, 1648, 1652, 1656, 1660, 1664, 1668, lt. 1649, 1657, 1661, 1663. Chargé de nombreuses missions diplomatiques auprès de la régente de Savoie en 1647, auprès de Louis XIV en 1658 et 1660, auprès du duc Charles-Emmanuel de Savoie en 1667-1668. Son fils Bénédict 1655-1724 fut pasteur à Genève 1680, professeur de théologie à l'Académie 1686-1724, recteur 1690-1694, 1712-1718, membre de l'Académie des sciences de Berlin 1714. Théologien et prédicateur, il fut un défenseur de l'orthodoxie; auteur de plus de cinquante ouvrages. Cette branche s'est éteinte en 1891.

La seconde branche a pour auteur Jérémie Pictet, 1613-1669, Dr en théologie de l'Université de Leyde 1635, pasteur au Pt-Saconnex 1639, à Genève 1644. Son arrière-petit-fils Jacques, 1705-1786, fut officier au service de Sardaigne 1723, lt.-col. 1743, col. 1749, général-major 1774, lt.-général 1780, créé comte en 1756 par le roi de Sardaigne, chargé d'affaires du roi d'Angleterre à Genève 1763-1767. A cette branche appartiennent également: Marc-Auguste, 1752-1825, avocat 1774, professeur de philosophie à l'Académie de Genève 1786, professeur de physique expérimentale dès 1802, correspondant de l'Institut de France 1803, inspecteur général des études de l'Empire français 1807 et inspecteur général de l'Université 1808. Il fut membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Charles dit Pictet-de Rochemont, 1755-1824, auditeur 1790, membre de l'Assemblée nationale 1793, condamné en 1794 par le Tribunal révolutionnaire à un an de prison domestique. En 1799, il acheta le domaine de Lancy, où il se livra à l'élevage des moutons mérinos. De cette époque datent ses travaux agronomiques. Membre du gouvernement provisoire du 31 décembre 1813. Dès le 4 janvier suivant, il part à Bâle avec Des Arts et Saladin-de Budé demander aux souverains coalisés la reconnaissance de l'indépendance de Genève et sa réunion à la Suisse avec un territoire agrandi, ce qu'il obtint par le traité de Paris du 26 mai 1814; délégué au Congrès de Vienne la même année. On lui doit la rédaction de l'acte de reconnaissance de

la neutralité perpétuelle de la Suisse, par les puissances, du 20 novembre 1815. Nommé conseiller d'Etat d'honneur en décembre 1815. Il continua à collaborer à la *Bibliothèque britannique* devenue *Bibliothèque universelle* après 1815.

La troisième branche est issue de Pierre 1626-1690, auditeur 1652, conseiller 1670, trésorier 1672, 1675, syndic 1674, 1678, 1682, 1686, 1690. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre, 1724-1813, officier au service de France 1740, retraité comme col. en 1776, chevalier du Mérite militaire, sgr de Sergy (Pays de Gex), du chef de sa femme née Buisson 1766, reconnu noble par arrêt du Conseil d'Etat de France 1776. Il est le grand-père d'Amédée-Pierre-Jules, dit Jules Pictet de Sergy, 1795-1888, Dr en droit, avocat, auditeur 1823-1827, du Conseil Représentatif 1825-1833, 1839-1842, député à la Diète 1834, conseiller d'Etat 1836-1839; auteur de travaux littéraires et historiques. François-Jules, dit Pictet-de la Rive, 1809-1872, professeur de zoologie à l'Académie de Genève 1835, recteur 1847-1850, 1866-1868, correspondant de l'Institut de France 1867. Il s'illustra dans l'entomologie, la tératologie, la paléontologie. Membre du Conseil Représentatif, puis du Grand Conseil 1838-1850, 1854-1856, et dès 1862 président de l'Assemblée Constituante de 1862, deux fois président du Grand Conseil, conseiller administratif de la ville de Genève 1845, député au Conseil des Etats 1856, au Conseil National 1866-1872.

La famille Pictet s'est distinguée dans la magistrature, l'Eglise, l'Académie et l'Université de Genève, les services étrangers. Elle a donné vingt-neuf membres du CC, dont treize du Petit Conseil, desquels douze syndics. (Naville-Rilliet.) Selon le même auteur: «La famille Pictet a deux certificats de filiation et de condition, expédiés par les Syndics et Conseil de Genève, l'un du 11 février 1651, l'autre du 14 février 1760, (etc.). La reconnoissance de noblesse en France est du 26 décembre 1777.» Elle est actuellement représentée à Genève par les membres de la seconde et de la troisième branche. Plusieurs ont occupé des charges dans les autorités supérieures de la Confédération.

Armes I: COUPÉ, DE SINOPLE AU LION ISSANT D'OR, ET D'ARGENT MAÇONNÉ DE SABLE.

Cimier: Un lion d'or issant entre deux demi-vols étendus de sable.

Supports: Deux lions d'or.

Devise: SUSTINE ET ABSTINE.
(Naville-Rilliet)

Armes II: COUPÉ, DE SINOPLE AU LION D'OR ISSANT, LAMPASSÉ DE GUEULES, ARMÉ D'UNE ÉPÉE D'ARGENT, ET D'ARGENT MAÇONNÉ DE SABLE, LE TOUT SÉNESTRÉ D'UN GIRON DE GUEULES, CHARGÉ DU SIGNE DES CHEVALIERS LÉGIONNAIRES.
(Révérend: Arm. de l'Empire)

Armes III: DE SINOPLE AU LION ISSANT D'ARGENT, A LA BANDE COMPONÉE DE GUEULES ET D'ARGENT, SOUTENU D'UNE MURAILLE D'ARGENT EN FASCE ET CONTRE-SOUTENU D'UNE CHAMPAGNE DE GUEULES, CHARGÉE DU SIGNE DES CHEVALIERS LÉGIONNAIRES.

Sources: H.D.: L.N. dans A.H.S. (1918), XXXII, p. 27-28: Charles-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne conféra le 5 novembre 1756, le titre héréditaire de comte à Jacques Pictet, 1705-1786, C.G. Le diplôme original sans mention ni reproduction d'armes, comme c'est le cas pour les titres sardes, est la propriété de son descendant M. Richard Pictet, Le Reposoir, Pregny.

Jacques Pictet entra au service de Sardaigne, dans le rgt de son oncle le comte de Portes; cap. 1734, col. 1749, lt.-général en 1780. Il fut chargé d'affaires du roi d'Angleterre 1736 et du CC dès 1738.

Louis XVI donna le 26 septembre 1777 à Pierre Pictet de Sergy, 1724-1813, des lettres de reconnaissance de noblesse, lui concédant tous les privilèges et prérogatives des gentilhommes français; sa descendance continue à Genève.

Marc-Auguste, 1752-1825, physicien, neveu du comte Jacques, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes en mai 1808. Napoléon Ier concéda, par lettres patentes du 21 septembre 1808, le titre de chevalier de l'Empire (armes II) à Jacques Pictet, 1777-1816 (petit-fils du comte Jacques), col. dans la garde impériale, etc. Ces lettres sont la propriété de M. Richard Pictet, Le Reposoir, Pregny.

Les armes III furent octroyées à Pierre Pictet de Sergy, chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 mars 1809. (A. Ch.)

Charles-Albert, roi de Sardaigne, donna par lettres patentes du 7 juillet 1840 le titre héréditaire de comte à Charles-René Pictet-de Rochemont, 1787-1856, fils du diplomate, pour les services rendus et les qualités du requérant, à lui et à ses descendants par ordre de primogéniture. Ce diplôme était en 1918 la propriété de son petit-fils Maurice, 1870-1948, allié Eynard. Charles-René fut chambellan du roi de Bavière et son chargé d'affaires à Paris, conseiller de cour de l'empereur de Russie, chevalier de l'ordre de Ste-Anne, du Conseil Représentatif, etc. Il fut autorisé, par arrêté du Conseil d'Etat du 23 février 1835, à ajouter à son nom celui de «de Rochemont» qui était celui de sa mère.

Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, XVII, 11, au MAH, n° 1982), rond 24 mm., XVIe s. Ecu portant des armes différentes, soit: Deux fasces accompagnées en chef d'une croisette posée en sautoir, en abîme d'un meuble qui ressemble à un point d'interrogation, et en pointe d'une étoile (émaux inconnus). Devise: «FAIS BIEN ET LAISSE DIRE». Sceau à sec de No. Amy Pictet, 1535-1607, C.G., cité.

Neuf cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, XXXII, 47, au MAH, n° 2001, cire rouge, fragment, XVIIe s. Ecu aux armes I avec cette différence que le 2 du coupé présente une croix à double traverse au flanc senestre, mais qui ne touche pas celui-ci (émaux non indiqués). Cachets de No. Jacques Pictet, 1576-1629, C.G., du CC 1604, secrétaire de la Justice 1605, auditeur 1608, châtelain du Chapitre 1613, conseiller 1616, trésorier général 1619, 1623, syndic 1621, 1625, 1629, envoyé à Louis XIII en 1629. Testament 24 juillet 1629. (AEG: P. Gautier, not., vol. 5, f° 24.)

Cachet de 1703. (Alb. Choisy: Gén. gen.)

Un cachet (anc. coll. Galiffe, XI, 26, au MAH, n° 1999), cire noire, rect. à pans coupés 14 × 12 mm., fin XVIIe/début XVIIIe s. Ecu aux armes I surmonté d'un casque tourné à dextre. Lambrequins. Devise. Cachet de Marie Pictet, 1646-1706, ffeu No. et Sp. Jérémie, et femme de No. François Mestrezat, C.G., Dr en médecine, syndic, 1706.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2156), cire noire, fragment, XVIIIe s. Deux écus dans un cartouche, à dextre Huber qui est: D'azur à deux étoiles d'or posées en fasce, et à senestre Pictet (armes I). Casque grillé posé de face entre les deux écus. Lambrequins. Cachet d'Andrienne Pictet, 1665-1718, C.G., veuve de Barthélemy Huber, C.G., du CC, 1717.

Trois cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIIIe s. Ecu ovale aux armes I dans un cartouche de style Louis XIV orné de rinceaux. Couronne. Gravure très fine. Cachets de Jean-Jacques Pictet,

1645-1721, Dr en droit de Valence 1668, avocat au Parlement de Grenoble 1669, du CC 1671, secrétaire de la Justice 1671, auditeur 1674, châtelain de Peney 1679, procureur général 1682-1688, du LX, conseiller 1691, secrétaire d'Etat 1696-1699, cinq fois syndic 1700 à 1716, premier syndic 1720, etc. Testament en portf., 22 avril 1720. (AEG: vol. 37.)

Un cachet, cire rouge, ovale, fragment, XVIIIe s. Ecu ovale aux armes I dans un cartouche Louis XIV, orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Cimier. Gravure très fine. Cachet de No. Jacques Pictet, 1643-1721, Dr es droits d'Orléans 1664, avocat, du CC 1665, auditeur 1669, du LX, conseiller 1673, trésorier général 1675, six fois syndic 1678 à 1698, cinq fois premier syndic 1702 à 1718, général de l'artillerie 1686-1712, député auprès des Ligues et du duc de Savoie 1697. Testament en portf., 1er juin 1720. (AEG: vol. 37.)

Cachet de 1721. (A. Ch.: Gén. gen.).

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 26 × 21 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes I, émaux non indiqués. Il est orné au sommet de feuilles d'acanthe et à sa base d'un mascaron. Couronne comtale. Supports. Toute la composition repose sur une console décorée de rinceaux et de guirlandes. Jolie gravure dans le style du début du XVIIIe s. Cachet Pictet, s.d.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 230), cire rouge, rect. 22 × 15 mm., XIXe s. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé et couronné posé de face. Cimier. Devise. Gravure très fine. Cachet Pictet de Sergy, s.d.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 225), cire rouge, rect. 13 × 17 mm., XIXe s. Ecu aux armes I, surmonté d'une couronne comtale. Cimier. Lambrequins très courts. Supports. Devise. Cachet du « major Pictet », s.d.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 224), cire rouge, rect. à pans coupés, 18 × 21 mm., XIXe s. Composition semblable au n° 225, les supports en moins. Cachet non daté, d'Armand Pictet, 1798-1861, C.G., officier au service d'Angleterre, agent consulaire puis consul de ce pays à Genève.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 226), cire rouge, rect. à pans coupés 13 × 18 mm., XIXe s. Ecu aux armes I. Couronne comtale. Cimier. Devise. Cachet de Louis Pictet, C.G., s.d.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac au MAH, n° 248), cire rouge, rond 10 mm., XIXe s. Au centre une couronne comtale sommée d'un lion issant, entourée d'une ceinture formant un cercle et fermée par une boucle. Sur la dite ceinture on peut lire la devise. Très belle gravure. Cachet non daté de: « Pictet, consul anglais ».

Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. à pans coupés, fragment, XIXe s. Deux écus accolés, à dextre Pictet (armes I), et à senestre De la Rive, qui est: D'or à la bande de gueules chargée d'un ours passant de sable. Couronne comtale. Cachet d'Eléonore-Susanne-Jacqueline De la Rive, 1812-1887, femme de François-Jules Pictet, C.G., 1809-1872, cité.

Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. à pans coupés 11 × 9 mm., XIXe s. Deux écus accolés, à dextre Pictet (armes I) et à senestre de Candolle, qui est: Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur et aux 2 et 3 d'or. Couronne comtale. Fort probablement cachet de Jeanne-Françoise-Valentine de Candolle, 1833-1861, C.G., femme de Richard Pictet, C.G., banquier.

Un cachet (coll. AEG), cire noire, carré à pans coupés 12 mm., XIXe s. Deux écus accolés, à dextre Pictet (armes I) et à senestre Micheli, qui est: Fascé d'azur et d'argent de six pièces. Couronne comtale. Très belle gravure. Cachet de Louise-Pauline Micheli, 1807-1887, C.G., femme de Pierre Pictet, C.G., premier lt. au service d'Autriche 1814, major-général au service de Sardaigne, commandeur des SS. Maurice et Lazare 1844, etc.

Un ex-libris aux armes I. Devise. Titulaire: « Comte Pictet », 1705-1786. (Wegmann, n° 5617; L.F.: Ex-l.)

Un ex-libris aux armes I. Devise. Titulaire: « Isaac Pictet », 1746-1823. (Wegmann, n° 5619; L.F.: Ex.-l.)

Un ex-libris aux armes I. Devise. Titulaire: « Lewis Pictet », 1747-1823. (Wegmann, n° 5620; L.F.: Ex-l.)

Un ex-libris aux armes I. Devise. Titulaire: « C. Pictet de Rochemont », 1755-1824. (Wegmann, n° 5626; L.F.: Ex-l.)

Tous ces ex-libris donnent le lion d'argent.

Une pierre sculptée, ovale, XVIIe s. Ecu parti, à dextre Pictet (armes I) et à senestre Chaponnet qui est: Un coq surmonté d'une étoile au canton senestre du chef. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Sculpture d'un très bon style héraldique, qui était autrefois encastrée dans la façade d'un immeuble sis à la rue basse du Terraillet. Elle fut exécutée pour Jean Pictet, 1648-1722, C.G., libraire-imprimeur, du CC 1675, auditeur 1689, du LX, époux de Marie Chaponnet, 1644-1707. (W.D.: P.S., n° 731).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, fos 90, 91. — G.G.G. — Arm. V. — H.D.: L.N. — W.D.: P.S. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — Edm. Pictet: Not. sur la famille Pictet, 3 vol. manuscrits. — A.G.S. II. — Arch. de la famille Pictet de Sergy. — Sordet. — Montet. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

PIDOUX

Voir planche

Familles vaudoises bourgeoises de Lausanne, Combremont-le-Grand, Forel s. Lucens, Lavigny, Lucens, Moudon, Villars-le-Comte. A l'une d'elles appartient Charles-Alcide Pidoux, agent de police, né le 14 octobre 1834 à Avenches, fils de Pierre-Daniel et de Jeanne-Marguerite Arnaud, N.G. le 13 juin 1879, admis gratuitement à la commune de Genève. Sa famille est encore représentée dans cette ville.

Armes: D'AZUR AU CŒUR BROCHANT SUR DEUX FLÈCHES PASSÉES EN SAUTOIR, ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT, ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CROISSANT D'OR.

Cimier: Les pièces de l'écu.

Devise: PAIN BIS ET LIBERTÉ.

Sources: L'Arm. V.:
Gén. Pidoux par Olivier, 1730. Ce dernier dans son arm. donne tous les meubles d'argent.

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — Livre d'or des familles vaudoises.

PIERRE-SCIZE, de, voir ROCHETAILLÉE de la

PIGUET

Voir planche

Famille de la Vallée de Joux (Vaud), établie au Lieu dès 1385, bourgeoise de cette localité, de Cuarnens 1550, du Chenit 1646, de Lausanne 1784. Les rameaux de Gollion et d'Aubonne sont éteints. (Arm. V.)

Sept personnes de ce nom sont C.G. en 1792. Jacques Piguet, fils de Jacques, manœuvre, du Chenit est reçu H.G. le 10 mars 1724; nombreuses admissions à l'Habitation au XVIIIe s. Pierre, soldat en la garnison, H.G. le 12 mai 1749; cette branche a donné: Théodore-Ami, 1816-1889, avocat, partisan de James Fazy, député au Grand Conseil, chancelier 1840-1847, conseiller d'Etat 1853, conseiller aux Etats 1853-1854.

Isaac-Daniel, mécanicien, N.G. le 28 août 1815, dont la famille apporta l'industrie des boîtes à musique à Genève (?). A cette famille se rattache Charles-Timothée 1840-1904, peintre, conservateur du Musée Rath. Parmi les N.G., il nous faut citer: David-Henri-Mathieu, horloger, le 8 novembre 1839, âgé de 32 ans; François-Louis, horloger, le 6 décembre 1841, âgé de 21 ans; Jacques-Moïse, 1822-1891, le 27 octobre 1843, député au Grand Conseil 1856-1862, 1872-1874, conseiller d'Etat 1855.

Armes: TRANCHÉ, D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR, ET D'OR AU CHEVAL DE SABLE, BRIDÉ ET SANGLÉ DE GUEULES, CABRÉ CONTRE UNE PIQUE D'AZUR POSÉE EN PAL, CRAVATÉE DE GUEULES.
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet de 1778, aux armes Piguet, n'a que deux étoiles et un lion à la place du cheval.
Une aquarelle des armes Piguet, XVIII[e] s., actuellement détruite.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 1, 1814-1849. — S.K.L. — D.H.B.S.

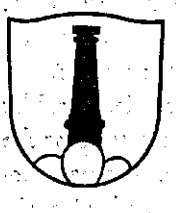
PILET

Voir planche

Famille du Pays-d'Enhaut (Vaud), citée à Rossinières dès 1350, à Château-d'Œx dès 1358. Elle a essaimé dans ce canton, où elle acquit les bourgeoisies de Villeneuve et Lausanne. A l'une de ces familles appartiennent: Jean-Frédéric Pilet, négociant, N.G. le 18 juin 1828, admis à la commune de Cartigny; Jean-Alexandre-Samuel-Louis, 1797-1865, pasteur, N.G. le 20 janvier 1847, admis à la commune de Genève. Il fut pasteur à Francfort-sur-le-Main 1828, à Arzier (Vaud) 1834-1836, professeur à l'Ecole de théologie libre de Genève 1836-1862, publia des ouvrages de controverses. Plusieurs personnes de ce nom ont été N.G. au cours du XIX[e] s.

Armes I: COUPÉ, D'ARGENT AU LION D'OR PASSANT, TENANT UN SABRE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'OR, ET D'AZUR A DEUX BARRES D'OR, AU PILON DE SABLE BROCHANT.
(Arm. V.)

Variantes: Le pilon prend parfois des formes diverses, soit: une colonne, un gobelet ou une nasse.



Armes II: D'OR A LA COLONNE DE SABLE POSÉE SUR TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(L. Fulpius)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet du début du XVIII[e] s. aux armes I (propriété de la famille Pilet-Ravenel, Château-d'Œx).
Un cachet aux armes I, 1782.
L. Fulpius donne les armes II à Jean-Frédéric Pilet, N.G. 1828.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — Montet. — D.H.B.S.

PINAULT I

Voir planche

Famille de Poitiers (France), à laquelle appartient Sp. Jean Pinault, ffeu Jacques, ministre à l'Hôpital, puis pasteur à Jussy 1560 et à la ville 1566; secrétaire de la Compagnie des pasteurs 1571-1598; recteur de l'Académie 1572-1575; principal du Collège 1589-1597. Il fut reçu B.G. le 10 décembre 1562, gratuitement, « en esgard dudit ministère ». Sa famille s'est éteinte en la personne de sa fille Susanne Pinault, femme de Pierre Guaict, C.G., le 23 juin 1663, seule survivante de ses seize enfants.

Armes: D'AZUR A LA TORTUE D'OR, VUE DE DOS ET POSÉE EN FASCE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante: Galiffe pose la tortue en pal.

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms. en parlant de Sp. Jean Pinault: « J'ai vu son sceau portant [les armes], autour étoit une devise que je n'ai pu déchiffrer: TE CUM HABI ..... J. P. au testament dudit Jean en 1606 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 91. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

PINAULT II

Voir planche

Famille de St-Maixent en Poitou, dont la filiation ininterrompue remonte à Melchisedec Pinault, de Poitiers, receveur des amendes des eaux et forêts en la généralité du Poitou. Son fils Melchisedec, notaire, né à St-Maixent vers 1582, mort à Genève en 1664, est reçu B.G. le 23 août 1625, avec ses enfants; membre du CC en 1640. Cette famille a donné plusieurs pasteurs; parmi les personnalités, il nous faut citer: François, secrétaire de la Justice française à Berlin 1745-1747. La famille Pinault était encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XVIII[e] s.

Armes: D'ARGENT AU PIN DE SINOPLE MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Variante I: LE PIN SOMMÉ D'UN PETIT OISEAU D'ARGENT ET ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Variante II: D'ARGENT AU PIN DE SINOPLE MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE TROIS (PETITES) ÉTOILES MAL ORDONNÉES DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Variante III: D'ARGENT AU PIN DE SINOPLE ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES DE GUEULES.
(H. Deonna)

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms. au sujet de la variante II qu'il l'a vue: « au testament de Lucrèce Bulet (etc.). Cet écu qui est bien évidemment celui du notaire étoit parti avec un autre portant une fasce accompagnée de trois étoiles, 2 et 1, chargée de deux chevrons à côté l'un de l'autre. C'étoient sans doute les armes de sa femme ».



PLANTIER



PLONJON



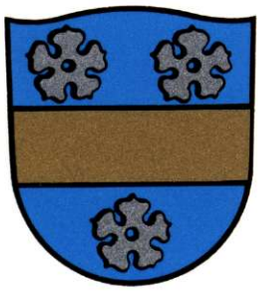
PLOYARD



de POLIER



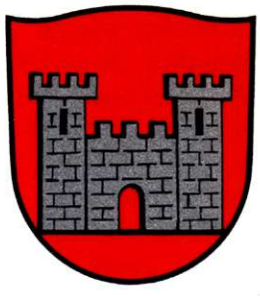
PONCET



de POPILLON



PORRAL



PORTIER



POSSEL



de POSTELLA



POTIER



POTTU



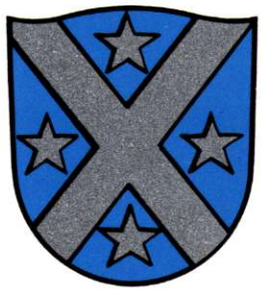
POULAIN de la BARRE



POURNAS
de la PIEMENTE



de POURTALÈS



PRADES de la RAMIÈRE



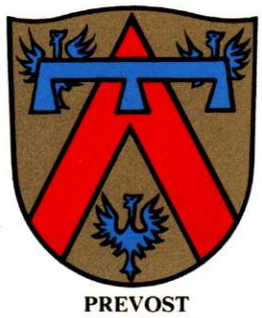
PREUDHOMME



PREVOST I



PREVOST II



PREVOST
de la TREMOILLE

Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIII, 21, au MAH), dont l'écu porte la variante II; deux étoiles renversées à la place des trois mal ordonnées. Cachet de Melchisedec Pinault, not., en 1656, cité par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 90.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f°s 90-91. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

PINELLI

Voir planche

Famille noble de Gênes (Italie), à laquelle appartient Antoine « Pinello », ffeu Jean-Baptiste, reçu B.G. le 10 avril 1562.

Armes: DE GUEULES A TROIS POMMES DE PIN D'OR POSÉES 2 ET 1.
(Naville-Rilliet)

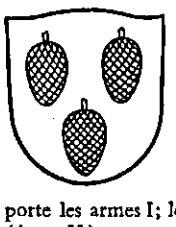
Sources: Eglise St-Germain (Genève). Un cul-de-lampe contre le pilier qui sépare le chœur de la sacristie: un ange tenant un écu des deux mains, aux armes Pinelli (?). Sculpture très fruste qui paraît appartenir à la fin du XV^e^ s. Une famille Pinelli d'origine italienne était fixée à Genève à cette époque; elle est fort probablement l'instigatrice de cette sculpture. (W.D.: P. S., n°672.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 91. — W.D.: P.S.

PINON

Famille originaire de Dénezy (Vaud), dont une branche s'est établie à Ouchy et à Lausanne. A celle-ci appartient Jean-Augustin Pinon, né à Lausanne, H.G. le 7 juin 1765, marchand drapier, ffeu Jacques, bourgeois de Dénezy, reçu B.G. le 29 septembre 1775; du Conseil Représentatif 1814. Son fils Joseph, 1775-1839, directeur du génie et des arsenaux en 1814, obtint par ses démarches personnelles la restitution des canons que l'armée autrichienne avait emmenés à Vienne et reçut en récompense le brevet de lt.-col., une médaille d'or et un sabre offert par souscription. Il fut membre du Conseil Représentatif, commissaire militaire du canton 1818-1839. La famille s'est éteinte en la personne d'Ursule-Françoise Pinon, femme de Jean-Antoine dit John Terrisse, consul de la Confédération suisse à Rio de Janeiro, morte le 12 septembre 1867.

Armes I: UN CEP DE VIGNE SURMONTÉ D'UN CROISSANT. (Emaux inconnus.)
(Arm. V.)



Armes II: D'AZUR A TROIS POMMES DE PIN RENVERSÉES D'OR.

Variante: UNE BANDE CHARGÉE DE TROIS POMMES DE PIN RENVERSÉES.
(R.G.S. Ge. III)

Sources: Un cachet de Jacques-David Pinon, de Dénezy, ministre à Villarzel en 1693, porte les armes I; les meubles sont accompagnés des lettres D et P. (Arm. V.)
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XIX^e^ s. Deux écus ovales accolés, celui de dextre: D'azur aux lettres J P entrelacées, et celui de senestre les armes II. Couronne à neuf perles posée sur les deux écus; issant de celle-ci un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un panache de plumes d'autruche. Les deux écus sont encadrés d'attributs guerriers: drapeaux, canons, mortier, boulets, sabre, hallebardes, etc. Toute la composition repose sur un tertre. Devise: « NIL SINE DEO OMNIA PRO DEO ET PATRIA ». Très belle gravure. Cachet non daté de Joseph Pinon, 1775-1839, C.G.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 109, 272/7, p. 118. — Arm. V. — R.G.S. Ge. III. — D.H.B.S.

PITT

Voir planche

Famille noble d'Angleterre à laquelle appartient: « Nob. George Pitt, écuyer, sénateur du parlement de la Grande-Bretagne, étant venu dans cette ville depuis quelques mois avec la dame son épouse et toute sa suite. Dieu lui ayant donné depuis quelques jours un fils, duquel il auroit prié Nos Seigneurs de vouloir être les parrains, ce qu'ayant agréé, et l'enfant été batisé au temple de St. Pierre, le nom de George lui auroit été imposé et le même jour il auroit été reçu au nombre des bgs., gratis, pour bonnes considérations », 21 mai 1721. Selon Naville-Rilliet, « il mourut sans avoir été marié. Il étoit de même maison mais d'une autre branche que les comtes de Chatam ». Il s'agit sans doute du premier baron Rivers.

Armes: DE SABLE A LA FASCE ÉCHIQUETÉE D'ARGENT ET D'AZUR DE TROIS TIRES, ACCOMPAGNÉE DE TROIS BESANTS D'OR.

Supports: A dextre un léopard lionné au naturel, chargé sur l'épaule d'un gland d'or, tigé et feuillé de sinople. A senestre un cerf au naturel, ramé, colleté et enchaîné d'or.

Variante I: DE SABLE A LA FASCE ÉCHIQUETÉE D'OR ET D'AZUR DE QUATRE TIRES, ACCOMPAGNÉE DE TROIS BESANTS D'OR, DEUX EN CHEF ET UN EN POINTE.
(Jacob)

Variante II: DE SABLE A LA BANDE ÉCHIQUETÉE D'AZUR ET D'ARGENT DE DEUX TIRES, ACCOMPAGNÉE DE TROIS BESANTS D'OR, DEUX EN CHEF DANS LE SENS DE LA BANDE ET UN EN POINTE.

Cimier: Une grue d'argent ou cigogne au naturel, ayant la patte dextre posée sur une ancre d'or en pal.

Devise: BENIGNO NUMINE.
(Collins: La Pairie anglaise; Rietstap)

Sources: Les armes, cimier et supports sont portés par les comtes de Chatham.
Selon Naville-Rilliet, Collins et Jacob « disent des besans et peignent des boules d'or ».

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. anglais. — Rietstap.

PITTARD

Voir planche

Famille de Jussy près Genève, citée dès 1302. Elle y possédait des biens importants et la charge héréditaire de la garde des portes du bourg et du château.

Très ramifiée, elle a donné de nombreux B.G. du XV[e] au XVIII[e] s. La plus ancienne réception à la bourgeoisie est celle de François Pittard, éperonnier, le 14 mars 1413. A l'une des branches appartient Jean ffeu Jean, clerc, B.G. le 7 juin 1457, gratis, qui devint notaire. Son petit-fils No. Jean-François fut conseiller en 1562, syndic 1571, 1575, 1579, 1583. La descendance de ce dernier était encore représentée à Genève dans la première moitié du XVII[e] s.
Le cadastre des anciens Genevois de la campagne (1791) mentionne dix-huit mâles de ce nom fixés à Jussy. Les Pittard sont encore représentés dans ce village et à Genève.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CŒUR ET EN POINTE DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Variante: L. Fulpius donne le cœur de gueules.

Sources: Les familles Pittard ont adopté au XX[e] s. les armes des Chabrey éteints. (Voir cette famille.)

Références: L.F.: Contrib. — Gal.: Not. gén. I. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne. 1791. (Rect A 15.) — A. Corbaz: Jussy l'Evesque. — AEG. — D.H.B.S.

PIUZ, PYU(Z)

Famille d'Hermance près Genève, localité qui relevait de la Savoie avant 1816. Elle se divisa en plusieurs branches dont quelques-unes se fixèrent à Genève dès le XV[e] s. A l'une d'elles appartient Claude « Pyuz », barbier, B.G. le 14 décembre 1479. Ses arrière-petits-fils furent reçus B.G.: Egr. Gabriel, notaire et commissaire d'extentes, le 27 décembre 1576: « presentant une donation par laquelle son bisaïeul se qualifiait de bourgeois de Genève »; son frère Egr. Louis ffeu Egr. Claude, notaire et commissaire d'extentes, originaire d'Hermance, le 21 mai 1600. Ce dernier fut membre du CC en 1611, commissaire général en 1628. Selon une quittance du 17 décembre 1634, il est dit sgr propriétaire du fief de Grésy, dont feu son frère Gabriel détint une partie. (AEG: Mss. Gal., vol. 42, f° 63.) Cette branche était encore représentée à Genève au milieu du XVII[e] s. et paraît s'être éteinte peu après.
Un autre rameau a pour auteur Petremand ffeu Jean, d'Hermance, admis B.G. le 1[er] février 1565 avec son fils Jean, qui fut notaire et du CC en 1567. La souche demeurée à Hermance a donné également de nombreux notaires sous l'ancien régime. Sa filiation ininterrompue remonte à Egr. Claude cité en 1666. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Jean-François, 1816-1886, maire d'Hermance 1862-1874 et Louis, 1886-1942, maire de Céligny 1932-1942.



Armes: UN ARBRE MOUVANT DE LA POINTE, SOMMÉ D'UN PETIT OISEAU ESSORANT, POSÉ SUR LA CIME. (Emaux inconnus.)
(Naville-Rilliet)

Variante : UN CHIFFRE COMPOSÉ D'UN L DONT LA BARRE VERTICALE TRÈS HAUTE SOUTIENT UN Y POSÉ SUR SON SOMMET, UN S RELIE LA BASE DE L'Y A CELLE DU L. LE DIT CHIFFRE EST ADEXTRÉ D'UN OISEAU CONTOURNÉ ET SENESTRÉ D'UN ARBRE; LE TOUT MOUVANT D'UNE TERRASSE ONDÉE. (Emaux inconnus.)

Sources: Selon Naville-Rilliet: « Peterman Pyu, d'Hermance, B. en 1565, portoit [les armes] ».
Cinq cachets, cire rouge, ovales 19 × 16 mm., XVII[e] s. Ecu ovale à la variante. Cachets de Louis Pyu, B.G., notaire, apposés au testament d'Anne Durand, femme de Jacob Charton, C.G., 9 avril 1626. (AEG: Jur. civ., vol. 2, p. 261-268.)
Nombreux cachets de ce type apposés sur des testaments de 1627, 1628, 1629 et 1630, par le dit Louis Pyu, notaire.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 93. — G.G.G. — AEG: Mss. Gal., vol. 39, f° 379, vol. 42, f[os] 63, 181, vol. 46, f° 6. — Sordet. — Georges Curtet: Gén. famille Piuz (manuscrit).

PLAN anciennement del PIANO

Voir planche

Famille d'Asti en Piémont, à laquelle appartient Alexandre Plan, ffeu Bastian, reçu B.G. le 3 décembre 1582, qui légua le huitième de sa fortune à la Bourse italienne. Sa sœur Catherine épousa en secondes noces le réformateur Théodore de Bèze. La famille a donné deux membres du CC. Elle quitta la ville pour se retirer à Russin dans le courant du XVII[e] s., où elle possédait des propriétés. Au début du XIX[e] s. elle se fixa à Bourdigny-Dessous où elle est encore représentée ainsi qu'à Genève. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Marc, 1748-1804, membre de l'Assemblée nationale 1793 et du Conseil Législatif 1796; Marc-Antoine, 1808-1889, maire de Satigny, du Conseil Représentatif 1836, membre des Constituantes de 1842, 1846 et 1862, du Grand Conseil 1842, 1846, 1862. Il fut père de François-Louis, 1842-1900, adjoint au maire de Satigny, du Grand Conseil 1888-1900, juge assesseur à la Cour de justice. Ce dernier fut le grand-père de Charles, 1898-1956, maire de Satigny 1945-1956, du Grand Conseil 1948-1956.

Armes: D'AZUR A TROIS FASCES D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet cite la famille Plan dans son arm. ms. et dit à son sujet: « Je crois qu'ils ne connoissent plus leurs armoiries. Le Blazonneur Charmet dit que les Plan ou Pian de Piémont portent (les armes décrites ci-dessus) ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 90. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV.

PLANTAMOUR

Voir planche

Famille de Chalon-sur-Saône (France), qui remonte à Jean Plantamour, marchand, H.G. dès 1690, père de Théodore, négociant marchand toilier, reçu B.G. le 22 mars 1697. Il nous faut citer parmi les personnalités: Philippe, 1707-1795, qui acheta en 1773 la cosgrie de Mex (Vaud), vendue par ses héritiers en 1797. Emile, 1815-1882, astronome. L'Académie de Genève créa pour lui en 1839 une chaire d'astronomie, à laquelle fut adjointe celle de géographie physique en 1848. Directeur de l'Observatoire, il s'occupa également de géodésie; auteur de nombreux mémoires scientifiques: *Remarques sur la question du lac*, 1881, etc. Il fut membre correspondant de l'Institut de France. Philippe, 1816-1898, chimiste, se livra à des observations journalières au moyen de son limnographe et étudia les mouvements d'oscillation du lac. La plupart de ses recherches parurent dans les *Archives des sciences physiques et naturelles*. Il légua à la ville de Genève sa propriété de Sécheron, actuellement parc public de Mon-Repos. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de Caroline Plantamour, femme de Charles-Edouard Rigaud, morte le 10 avril 1928.

Armes: D'ARGENT A L'ARBRE DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME EN POINTE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN LACS D'AMOUR D'OR ÉTENDU EN FASCE.
(Naville-Rilliet)

Variante I: L'ARBRE MOUVANT DE LA POINTE.

Variante II: G.G.G. donnent l'arbre fruité d'or.

Variante III: H. Deonna donne le lacs d'amour d'argent.

Variante IV: LE CHEF DE GUEULES.

Sources: Deux cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Ecu à la variante I, émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Théodore Plantamour, B.G., marchand toilier. Testament 30 décembre 1727 et codicille 26 février 1728. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 389-392 et 413-414.)
Six cachets dont un ou deux dans l'anc. coll. Galiffe, XXIX, 43, au MAH, n° 1996, cire rouge, ovales 15 × 14 mm., XVIII[e] s. Ecu à la variante I, placé dans un cartouche orné de rinceaux. Couronne. Gravure dans le style du début du XVIII[e] s. Cachets de Françoise Dumont, C.G., veuve de Théodore Plantamour, B.G. Testament 20 octobre 1736. (AEG: A. Pasteur, not., vol. 8, f° 73.)
Cinq cachets, cire noire, ovales 18 × 15 mm., XVIII[e] s. Ecu à la variante I, émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Jolie gravure. Cachets de Louise Plantamour, veuve de Jean Bres, B.G., marchand, faits avec la même matrice utilisée pour les actes de 1727 et 1728. Testament 5 juin 1742. (AEG: Delorme, not., vol. 35, acte relié entre les p. 150 et 151.)
Un cachet (anc. coll. Blavignac, n° 1003, au MAH, n° 164), cire rouge, ovale 25 × 15 mm., XIX[e] s. Ecu à la variante IV, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Cachet Plantamour, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 14 × 11 mm., XIX[e] s. Ecu à la variante IV, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet Plantamour, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f° 91. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Plantamour (manuscrit). — D.H.B.S.

PLANTIER

Voir planche

Famille d'Alès en Languedoc, à laquelle appartient Jacques Plantier, 1680-1750, homme de lettres, auteur de plusieurs ouvrages historiques et religieux, entre autres: *Réflexions sur l'histoire des Juifs*, 1721; *Discours sur la calomnie*, 1734; *Instruction chrétienne*, 1756. Reçu B.G. le 14 décembre 1723, étant « depuis 23 ans en cete Ville, précepteur et homme d'affaires dans de bonnes maisons ».

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE RUCHE ET EN POINTE D'UN LION, LE TOUT D'OR.
(H. Deonna)

Variante: J.-B. Rietstap donne la ruche d'or entourée d'abeilles du même.

Références: AEG: H.D.: Hérald., mss. hist. 272/2, p. 129. — Rietstap. — Fr. Prot. — Senebier: Hist. litt. — D.H.B.S.

PLONJON

Voir planche

Famille de Genève dont nous ne connaissons pas la date de réception à la bourgeoisie; elle remonte à No. Louis Plonjon, C.G., sgr de Bellerive, syndic 1509 et 1519, cassé par l'évêque Jean de Savoie. Son fils No. Aymé, du CC, fut également sgr de Bellerive. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Henri, auditeur 1580; Georges, 1565-1610, du CC 1605; il fut destitué pour avoir levé une compagnie pour le service du duc de Savoie. La famille a possédé la co-sgrie de Veigy et Foncenex; elle paraît s'être éteinte en la personne de No. Paul Plonjon, mort avant 1687. Elle a laissé son nom comme lieu-dit à un domaine, dont le Parc des Eaux-Vives actuel fait partie.

Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'OR CHARGÉE DE TROIS TRÈFLES DE SINOPLE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante I: G.G.G. donnent également la bande côtoyée par deux cotices.

Variante II: Besson donne les trèfles de sable.

Devise: LOUÉ SOIT DIEU.

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, XXX, 55, au MAH, n° 1984), 10 × 9 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Plonjon. Sceau à sec de No. Aymé Plonjon, C.G., sgr de Bellerive 1550.
G.G.G. citent un cachet de 1614, dont l'écu porte la variante I.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 20, et n° 87, f[os] 90-91. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

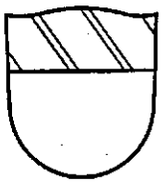
PLOYARD

Voir planche

Famille originaire de France, fixée par la suite à Francfort d'où vint Jean-Jacques Ployard, ffeu Jean-Jacob, reçu B.G. le 9 août 1693. Un de ses descendants, Jean-Louis, 1702-1777, fut le fondateur d'une importante maison de commerce à Marseille, où il était consul du Danemark et de Norvège. Selon Naville-Rilliet, MM. Ployard furent longtemps consuls de ces pays dans cette ville. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Nicolas-Théodore, 1741-1821, au service de la marine danoise 1754-1770, puis dans celle de Russie 1770-1775, qu'il quitta pour reprendre le service danois. Agrégé à la noblesse de ce pays en 1777, il occupa les charges de chambellan, de grand bailli de Flensbourg (Schleswig) et de conseiller d'Etat. Antoine-Frédéric-Auguste, 1749-1851, major au service du Danemark. La famille Ployard s'est éteinte à la fin du XIX[e] s.

Armes I: D'ARGENT AU CHEF D'AZUR, CHARGÉ DE TROIS BANDES D'OR.
(Naville-Rilliet)

Cimier: Une trompe d'éléphant d'or.



Armes II: D'ARGENT A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS TRÈFLES DU PREMIER.
(H. Deonna)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH), cire rouge, ovale, fragment, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu aux armes I; émaux non indiqués. Casque grillé et couronné, posé de face. Cimier peu lisible accosté des lettres I et IP. Lambrequins importants. Belle gravure. Peut-être cachet de Jean-Jacques Ployard, B.G., s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 25 × 22 mm. Ecu de forme tourmentée aux armes I, émaux indiqués, dans un cartouche Rocaille, orné de rinceaux, palmes, feuillages, coquille et guirlande de feuilles. Couronne. Cimier. A la base du cartouche un lion regardant de face, couché, et au flanc senestre un lion contourné. Toute la composition repose sur une terrasse. Très belle gravure dans le goût du XVIII[e] s. Cachet Ployard, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 27 × 23 mm. Ecu aux armes I (coupé à la place du chef), surmonté d'une couronne et orné d'une guirlande de fleurs passant sur le canton dextre du chef. Cimier. Au flanc dextre un lion dont on n'aperçoit qu'une partie de l'avant-train. A senestre un tenant: Un sauvage nu et barbu. La composition repose sur une terrasse. Belle gravure. Cachet Ployard, s.d.
Un cachet, cire jaune, ovale, fragment, XIX[e] s. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé posé de face. Sur ce dernier, une très grande couronne. Cimier. Supports: Deux lions, celui de senestre assis et contourné. Petits lambrequins. Cachet Ployard, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 139-140. — Révérend: Ann. de la noblesse française, 1924. — Arch. de la famille Ployard. — D.H.B.S.

POLIER, de

Voir planche

Famille originaire de Villefranche-de-Rouergue (France), qui remonte à No. Claude Polier, premier chevalier de l'Ordre du Coq en 1214, institué par le dauphin sous le règne du roi Philippe II. Un de ses descendants, Jean, mort en 1602, fut courrier du roi de France en Suisse. Il s'établit à Genève en 1553, puis à Nyon (Vaud) dont il posséda le vidomnat, et ensuite à Lausanne; admis à la bourgeoisie de cette ville en 1575. La famille a possédé dans le Pays de Vaud les sgries de Bottens, Bretigny, Vernand, Corcelles-le-Jorat, Goumoëns-le-Châtel et St-Germain (Bussigny). Elle a donné de nombreux officiers et magistrats. A celle-ci appartiennent: Antoine-Noé, 1713-1783, sgr de Bottens, pasteur de Lausanne dès 1754, doyen de la Classe 1776; correspondant de Voltaire et des Encyclopédistes, membre de plusieurs académies étrangères, reçu B.G. le 16 mai 1778, avec ses fils mineurs Charles-Godefroy et Henri-Etienne-Georges-Fitz-Roger. Cette branche s'est éteinte au XIX[e] s.; seule celle fixée en Allemagne subsiste encore dans ce pays et à Lausanne.

Armes: D'ARGENT AU COQ DE SABLE, ARMÉ ET CRÊTÉ DE GUEULES.
(Naville-Rilliet; Arm. V.)

Cimier: Un coq issant.

Supports: Deux licornes d'argent.

Devise I: PACIS ET ARMORUM VIGIL.

Devise II (Cri pour certains auteurs): ET PHOEBI ET MARTIS.

Attribut: ESTUDE.
(Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet de 1619 aux armes Polier, cimier.
Armes Polier peintes dans l'Arm. des No. Fusiliers de Lausanne. Cimier et supports. Devise I, vers 1654.
Panneau aux armes Polier, du conseiller « No. et généreux Estienne Benigne Polier sgr de Vernand, eslu Cr. le 21 janvier 1709 ». Cimier et devise II. (Hôtel de Ville de Lausanne).
Panneau aux armes Polier, cimier, de: « Jn. Ges. Polier sgr. de Bottens Colonel pr. LL EE, banderet de Bourg dès 1713 ». (Hôtel de Ville de Lausanne.)
Arm. Ropraz, 1698.
Panneau aux armes Polier, cimier, du conseiller: « No. Etienne Jaques Henri... roi de l'arc 1723 ». (Hôtel de Ville de Lausanne.) H.D.: L.N., dans A.H.S., XXXIII (1919), p. 37.
Jean-Noé-Godefroy de Polier-Vernand, 1782-1833, fils d'Henri-Etienne-Georges-Fitz-Roger, B.G., cité, fut gouverneur, puis grand maître de la Cour du prince Gustave Wasa. Il fut ensuite chambellan autrichien, grand-croix de plusieurs ordres et créé comte du St-Empire le 18 mars 1828. Il prit un nouveau cri: « PRO DEO ET PRINCIPE ».
Pierre-Amédée-Charles-Guillaume-Adolphe de Polier, 1795-1830, de la branche vaudoise, fut créé comte par Charles X en 1826 ou 1827, avec son frère aîné Georges-Maximin-Jacques-Henri (titre héréditaire). Le premier mourut sans enfants; la descendance du second subsiste en Allemagne et à Lausanne où le titre de comte est porté.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 92. — H.D.: L.N. — Arm. V. — R.G.V. I. — Montet. — D.H.B.S.

PONCET devenu de PONCET

Voir planche

Familles notables du Pays de Gex, principalement de Gex et de Mourex, dont plusieurs membres

furent reçus B.G., soit: Bénédict Poncet, de Mourex, guet, le 14 mars 1483; Peronet fils de Claude, cordonnier, de Gex-la-Ville, le 3 septembre 1490; Jean ffeu Pierre, marchand, de Mourex, le 19 janvier 1515. A l'une des familles Poncet appartient Pierre, avocat, qui publia en 1594 *De jure municipali libellus*, dédié au duc de Savoie. (D.H.B.S.)
Samuel, vers 1680-1767, horloger, ffeu Jean-Denis et de Françoise Marchand, époux de Marie de Choudens, C.G., est admis H.G. le 11 août 1724, établi: « depuis 40 ans en cette ville, requiert de pouvoir faire chef d'œuvre pour obtenir la maîtrise en satisfaisant à l'ordre. On le lui accorde à la condition que de 10 ans il ne fera aucun apprentif à la réserve de son fils »; condition qui fut ramenée à cinq ans le lendemain. Son fils Jean-François, né en 1714, horloger, se fixa à Dresde en 1730 et fut anobli le 7 décembre 1782 par l'empereur Joseph II.

Armes I: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A TROIS MAILLETS D'ARGENT, POSÉS 2 ET 1, AUX 2 ET 3 DE GUEULES A TROIS BANDES D'OR.

Armes II: COUPÉ, D'OR A L'AIGLE NAISSANTE DE SABLE MOUVANT DU COUPÉ, ET FASCÉ D'ARGENT ET DE GUEULES.

Cimier: Trois plumes d'autruche, une d'or entre deux de sable. (J.-B. Rietstap)

Sources: Pierre Poncet de Gex, fut anobli par Louis XIV en 1654; il fit enregistrer ses lettres de noblesse le 6 avril 1655 et fut gratifié des armes I. Sa femme No. Balthazarde de Perrissod lui apporta le fief de Cessy (Pays de Gex). Il est la souche des sgrs de Cessy et de Pitegny.
Alb. Choisy: Armoiries des nobles et notables du Pays de Gex enregistrées par Charles d'Hozier, Juge d'armes de France:
Les armes I étaient portées à la fin du XVII[e] s. par les descendants de Pierre Poncet cité ci-dessus: No. Pierre-André de Poncet, écuyer; Claudine-Pernette, femme de No. François de Borsat, écuyer, sgr de Grière, conseiller du roi, lt.-criminel de robe courte et major du Pays de Gex; Jeanne-Marie, femme de No. Claude-Antoine de Borsat, écuyer, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée du Pays de Gex.
Les armes II furent accordées le 7 décembre 1782 par l'empereur Joseph II à Jean-François Poncet, natif, horloger, cité.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 76; Vidart: Arm. du Pays de Gex. Ms. hist. 241 *bis*. — A. Ch.: Arm. des nobles et notables du Pays de Gex. — Du Mesnil: Arm. de l'Ain. — Rietstap. — AEG: Reg. Hab.; E.C. XVIII[e] s. — D.H.B.S.

POPILLON, de

Voir planche

Famille noble de Moulins en Bourbonnais, à laquelle appartient Antoine de Popillon, reçu H.G. le 3 mai 1549 et B.G. le 13 janvier 1556, membre du CC. Il ne laissa qu'une fille qui épousa No. François de Chapeaurouge, syndic. (Naville-Rilliet).

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'OR ACCOMPAGNÉE DE TROIS QUINTEFEUILLES D'ARGENT.

Sources: No. François de Chapeaurouge, 1555-1615, C.G., du CC 1574, auditeur 1578, du LX, conseiller 1587, quatre fois syndic 1589 à 1601, trois fois premier syndic 1605 à 1613, lt. 1611, 1615, cap. de la milice 1579, membre du Conseil de guerre 1588, cap. d'une compagnie de cavalerie 1588-1590, onze fois ambassadeur auprès d'Henri IV, etc., qui d'après Naville-Rilliet « prit les armes de la maison de Popillon que ses descendants portent ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

PORRAL

Voir planche

Famille de Germagny en Genevois, à laquelle appartient Pierre Porral, notaire, B.G. le 17 décembre 1478, syndic en 1492. Martin, son fils, fut syndic en 1517, et secrétaire d'Etat l'année suivante. La famille Porral a donné depuis la Réformation cinq membres du CC, dont deux conseillers et syndics (Naville-Rilliet.) Selon cet auteur: « Nicolas Porral est dit gentilhomme au Rôle de 1536 ». Parmi les personnalités, il nous faut citer: Ami, mort en 1542, syndic 1532, 1536, premier syndic 1542, un des fondateurs de l'indépendance genevoise. Homme de lettres, il est l'auteur de mystères et de pièces de circonstances. La famille Porral existait encore à Genève dans la seconde moitié du XVI[e] s.

Armes: PARTI, DE GUEULES A LA FLEUR DE LIS D'OR ET D'ARGENT A UN DOUBLE CRAMPON DE SABLE DONT LA PARTIE LA PLUS LONGUE EST POSÉE EN BARRE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Sources: Un sceau à sec, rond 19 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Porral surmonté des lettres I et W. Sceau à sec apposé sur une lettre d'Ami Porral cité, adressée aux syndics de Genève le 20 février 1535. (AEG: P.H., n° 1121.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — AEG. — R.C. pub. — Sordet. — D.H.B.S.

PORTIER

Voir planche

Famille de Grenoble en Dauphiné, à laquelle appartient Olivier Portier, ffeu Louis, reçu B.G. le 28 novembre 1560. Selon Naville-Rilliet, il était: « de l'illustre maison de robe de ce nom », qui portait les armes décrites ci-dessous.

Armes: DE GUEULES A DEUX TOURS CRÉNELÉES, JOINTES PAR UN MUR CRÉNELÉ AJOURÉ D'UNE PORTE DU CHAMP, LE TOUT D'ARGENT, MAÇONNÉ DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

Sources: Armes parlantes que toutes les familles Portier paraissent avoir porté. Les Portier de Troinex les ont adoptées également ainsi que d'autres homonymes.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 87-88. — L.F.: Contrib. — D.H.B.S.

POSSEL

Voir planche

Famille de Montpellier en Languedoc, à laquelle appartient David « Posset », ffeu David, marchand, reçu B.G. le 11 décembre 1717.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ DE TROIS HURES DE SANGLIER DU MÊME. (Naville-Rilliet)

Variante: D'OR A TROIS HURES DE SANGLIER ARRACHÉES DE SABLE, POSÉES 2 ET 1.

Sources: Le supplément de Rietstap par Rolland donne la variante à une famille Possel, de Marseille et Toulon; il cite l'arm. de 1696. Ces armes offrent une certaine similitude avec celles de la famille bourgeoise de Genève en 1717, sans qu'il nous soit possible d'en tirer aucune conclusion d'origine.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 157-158. — Rietstap, supplément.

POSTELLA, POSTERLA, PUSTERLA, de

Voir planche

Famille noble originaire du Milanais, qui remonte à No. Jean de Postella, clerc de l'Officialité 1310, conseiller 1339. Il reconnaît une maison à la Madeleine (Genève) en 1335. Père de Rodolphe, C.G., jurisconsulte, licencié ès lois, qui fut premier syndic en 1364 et 1365, propriétaire au Bourg extérieur en 1378. La famille de Postella était encore représentée à Genève au XV^e^ s.

Armes anciennes I: UNE PORTE DANS UN MUR CRÉNELÉ, CHARGÉ D'UNE BRANCHE DE LAURIER POSÉE EN BANDE OU EN BARRE, SUR UNE TERRASSE. LA PORTE EST SURMONTÉE D'UNE ARCADE DONT LES RETOMBÉES REPOSENT SUR DES PILIERS.
(Galiffe)

Armes II: D'OR A L'AIGLE DE SABLE BECQUÉE ET MEMBRÉE DU MÊME.
(G.G.G.)

Variante: D'OR A L'AIGLE DE SABLE, COURONNÉE DU CHAMP.

Cimier: Quatre plumes d'autruche, alternées de sable et d'or.
(J.-B. Rietstap)

Sources: Selon Rietstap, les comtes Pusterla, de Milan et de Flandre, portent la variante et le cimier.

Références: G.G.G. — Rietstap. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit).

POTIER

Voir planche

Famille à laquelle appartient Denis Potier, fils de Jean, avocat, « de Danne » au bailliage de Chaumont en Bassigny, reçu B.G. le 31 décembre 1556, membre du CC. Selon Naville-Rilliet, il fut avocat à Grenoble et: « étoit de la noble maison de robe qui porte (les armes décrites ci-dessous) ».

Armes: D'AZUR A TROIS MAINS DEXTRES APPAUMÉES D'OR, AU FRANC-QUARTIER ÉCHIQUETÉ D'ARGENT ET D'AZUR.

Variante: D'AZUR A TROIS MAINS D'ARGENT AU FRANC-QUARTIER ÉCHIQUETÉ D'AZUR ET D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Supports: Deux amphiptères au naturel.

Devise: DEXTERA FECIT VIRTUTEM DEXTERA SALVABIT ME.

Sources: Les armes, supports et devise appartiennent aux Potier, ducs de Tresmes et de Gevres, qui furent créés ducs en 1648; cette maison s'est éteinte en 1794. (J.-B. Rietstap.) Il nous paraît peu probable que le B.G. de 1556 fut de la même famille.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Rietstap. — Jougla de Morenas: Grand Arm. de France.

POTTU

Voir planche

Famille de Malval, commune de Dardagny, qui, d'après Galiffe, remonte à Perret Pottu, B.G. en 1370, père d'Etienne, de Genève et Malval, possesseur de plusieurs moulins en 1406. Ce dernier fut l'aïeul de Pierre ffeu Perret, de Malval, qui reconnut ses biens en 1496 avec son neveu Claude. Pierre cité eut plusieurs enfants dont Barthélemy, prêtre à Malval, qui passa à la Réforme, et Girard, B.G. le 28 juillet 1531. Celui-ci est qualifié Noble dans plusieurs actes; il fut père de No. Gabriel, du CC 1555, du LX 1572, et de Rolet du CC 1567. Le premier épousa Marie fille de No. Baudichon de la Maisonneuve, cap. général des troupes de Genève; Galiffe le dit très attaché au parti de Calvin. Ce rameau s'est fort probablement éteint à la fin du XVI^e^ s.

La famille demeurée à Malval est issue de Jacques Pottu, qui reconnut ses biens en 1612; trisaïeul de Jean-Jacques, autre Jean-Jacques, Marc-Antoine et Jacques-Gédéon, citoyens genevois en 1791 avec Marc-Antoine, 1790-1854, fils de Jacques-Gédéon cité. Le second Marc-Antoine est l'ancêtre direct des Pottu actuels.

Armes: D'AZUR A UNE FASCE ONDÉE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX GERBES DE BLÉ D'OR, LIÉES DE SABLE, ET EN POINTE D'UNE GRAPPE DE RAISIN D'OR.

Sources: Composition héraldique de E.-L. Dumont pour M. Georges Pottu et sa famille, à Malval, 1958.

Références: AEG: Mss. Gal. vol. 39, 368; Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791 (Rect. A 15). — P. Bertrand: Gén. famille Pottu; E.-L. Dumont, *ibid.* (manuscrits). — Heyer: L'Eglise de Genève. — Sordet. — D.H.B.S.

POULAIN de la BARRE

Voir planche

Famille de Paris, à laquelle appartient François Poulain de la Barre, 1647-1723, D^r^ en Sorbonne et curé dans le diocèse de Laon. Il vint à Genève et abjura le catholicisme en 1688, H.G. 1689, régent en 1708. Reçu B.G. le 18 mai 1716; il était alors régent de la seconde classe du Collège, admis avec son fils Jean-Jacques, natif, « gratis, considération faite sur ses lumières et bonne conduite et ses longs services ». Il est l'auteur de curieux opuscules sur l'égalité des sexes et sur la langue française.

La famille s'est éteinte en la personne de Louise-Renée Poulain de la Barre, femme de Pierre Chenevière, C.G., du CC, morte le 19 février 1806.

Armes: D'ARGENT AU POULAIN EFFARÉ DE SABLE, A LA BARRE D'AZUR BROCHANT SUR LE TOUT.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — R.G.S. Ge. III. — Senebier: Hist. litt. — Montet. — D.H.B.S.

POUPARDIN

Famille de Sancerre en Berry, à laquelle appartient Paul Poupardin, fils de Pierre, natif de Sancerre, H.G. puis B.G. le 23 août 1675.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DU MÊME, SURMONTÉ D'UN CŒUR D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CROISSANT D'OR, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR, SOUTENU D'UNE DEVISE DU MÊME.

Variante I: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOSTÉ DE DEUX ROSES DU MÊME, SURMONTÉ D'UN CŒUR D'ARGENT ET ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CROISSANT D'OR, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES A SIX RAIS D'OR, SOUTENU D'UNE DEVISE DU MÊME.

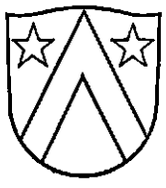
Variante II: Jougla de Morenas donne les roses et le croissant d'argent, et trois molettes d'or à la place des étoiles.

Sources: H. Deonna cite les armes et la variante I dans ses notes.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 16. — Jougla de Morenas: Grand Arm. de France.

POUPIN

Familles de Seiches en Agenois, à laquelle appartient Abel Poupin, cordelier, qui abjura. Il fut pasteur à Genève en 1543, à Issoudun, à Valleiry après la conquête bernoise et de nouveau à Genève en 1548. Reçu B.G. le 8 avril 1550, « gratis, en considération qu'il az de beaulx enfans ». Violent et emporté, il fut souvent admonesté par les Conseils. Il est l'auteur de quelques traités de théologie.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME.
(H. Deonna)

Références: Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

POURNAS de la PIEMENTE

Voir planche

Famille noble à laquelle appartient Léonard Pournas, sieur de la Piemente, de Lyon, reçu B.G. le 15 septembre 1572. Son fils et son petit-fils furent membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: No. et Sp. Léonard, sgr de la Piemente, mort le 20 octobre 1646, à 61 ans. Il fut Dr en droit, avocat au Parlement de Paris, conseiller et maître des requêtes de la maison du duc d'Orléans, du CC 1636, du LX, député à Chambéry en 1634 avec l'ancien syndic Gallatin.
La famille s'est éteinte à Genève en la personne de No. Marguerite Pournas de la Piemente, morte le 1er décembre 1650.

Armes I: BANDÉ DE GUEULES ET D'ARGENT DE SIX PIÈCES, AU LION D'OR BROCHANT SUR LE TOUT.
(Naville-Rilliet)



Armes II: DE GUEULES A DEUX CHEVRONS D'OR, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS COQUILLES D'AZUR.

Sources: Selon Naville-Rilliet, les Pournas de la Piemente genevois portaient les armes I. J.-B. Rietstap attribue les armes II à ceux de Lyon.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Rietstap. — R.G.S. Ge. I.

POURTALÈS, de

Voir planche

Famille de La Salle dans les Cévennes, à laquelle appartiennent Louis Pourtalès, ffeu Jean, marchand, B.G. le 18 mai 1716, et son frère Jérémie, 1701-1784, négociant. Ce dernier s'établit à Neuchâtel vers 1720, bourgeois de cette ville 1729; il fut anobli par Frédéric II, roi de Prusse, en 1750. De ses trois petits-fils, les deux aînés furent créés comtes prussiens en 1814, et le cadet comte français en 1811. Ces titres furent confirmés en 1815 par le roi de Prusse; ils reçurent à cette occasion une augmentation d'armoiries. Avec ceux-ci la famille se divisa en trois branches. Elle est encore représentée à Neuchâtel, en France, en Allemagne et en Angleterre; trois branches portent le titre de comte.

Armes primitives I: D'AZUR AU PÉLICAN DANS SON AIRE AVEC SA PIÉTÉ, LE TOUT D'OR.
(Arm. N.)

Variante: LE PÉLICAN ET SA PIÉTÉ D'ARGENT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.
(Arm. V.)



Armes II: DE GUEULES AU PORTAIL OUVERT D'ARGENT.
(d'Hozier: Montpellier)

Armes 1750, III: COUPÉ, DE GUEULES AU PORTAIL OUVERT ET FLANQUÉ DE DEUX POTERNES D'ARGENT ET D'AZUR AU PÉLICAN AVEC SA PIÉTÉ D'ARGENT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.
(Arm. N.)

Armes 1811, IV: PARTI, A DEXTRE les armes III, ET A SENESTRE Tloskau en Bohême qui est DE GUEULES A DEUX CHEVRONS D'ARGENT.

Armes 1814, V: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR AU PÉLICAN D'ARGENT EN SA PIÉTÉ, AUX 2 ET 3 DE GUEULES A DEUX CHEVRONS D'ARGENT (Tloskau), SUR LE TOUT DE GUEULES AU PORTAIL OUVERT D'ARGENT.
(Arm. N.; Arm. V.)

Trois cimiers: Une aigle de sable entre un demi-vol d'argent et une pointe chevronnée (Tloskau).

Supports: Deux lions la tête contournée d'or.

Devise: QUID NON DILECTIS.

Sources: Un cachet aux armes IV. Cimier: Une aigle entre un demi-vol et une pointe chevronnée. Supports: Deux lions. 1830 environ. (Arm. V.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XV, 36, au MAH).
Un cachet (coll. AEG), cire brune, rond 26 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes V. Couronne comtale sommée de trois casques grillés et couronnés; un de face entre un tourné à senestre et un à dextre. Cimiers. Supports. Une banderole souligne la base de la composition où on peut lire la devise. Gravure très fine. Cachet de Pourtalès, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 19 × 23 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes V, surmonté d'une couronne comtale. Supports. Toute la composition repose sur une banderole où on peut lire la devise. Gravure très fine dans le style du cachet précédent. Cachet de Pourtalès, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 18 × 22 mm., XIX[e] s. Deux écus accolés, à dextre de Pourtalès (armes V), et à senestre de Castellane, qui est: De gueules au château d'or, sommé de trois tours du même. Cachet d'Elisabeth de Castellane de Norante, femme de Charles-Frédéric de Pourtalès, créé comte de l'Empire français en 1811.
L'Arm. N.:
Voir cet ouvrage pour les nombreux témoignages héraldiques concernant la famille de Pourtalès.
A. Wegmann: Schweizer ex-libris.

Références: Arm. N. — Arm. V. — Wegmann. — Jougla de Morenas: Grand arm. de France. — A.G.S. I. — L. Malzac: Les Pourtalès. — E. Quartier-la-Tente: Familles bourgeoises. — D.H.B.S.

POYSAT

Famille de Bassins (Vaud), qui remonte à Jean Poyzat, bourgeois de Nyon, notaire et commissaire d'extentes, qui décéda avant le 25 juillet 1579. Elle acquit les bourgeoisies de Montreux et de Villeneuve. (Arm. V.) A cette famille se rattache François, ffeu Pierre, bourgeois de Nyon, reçu B.G. le 3 novembre 1584: «gratuitement, ayant esgard aux services qu'il a faict et peult faire à la Seigneurie». Il mourut le 11 juillet 1586, âgé de 67 ans, en la rue «Poissonnerie». Sa famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de ses enfants nés de sa seconde femme No. Jeanne de Malvenda, C.G.

Armes I: UNE ROUE DE MOULIN. (Emaux inconnus.)

Armes II: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN POINTE DE TROIS COUPEAUX SURMONTÉS D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS. (Emaux inconnus.)
(Arm. V.)

Sources: Galiffe, dans son Arm. ms. n° 87, f° 92, donne le dessin des armes I, accompagné d'un texte: «Frs. Poysat. 1563».
L'Arm. V.:
M. Ravussin attribue à la famille Poysat du Pays de Vaud les armes II qui figurent sur un fer à gaufres, daté de 1571. Il porte en outre le chiffre HP.

Références: AEG: Arm. ms. Gal.; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 123. — Arm. V. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit).

PRADES de la RAMIÈRE

Voir planche

Famille de Tonneins en Guyenne, à laquelle appartient Pierre «Pradez de la Ramiere», 1668-1754, écuyer, ingénieur au service des Pays-Bas. En 1715, il fut appelé pour mettre à exécution un nouveau plan des fortifications de Genève, et en récompense de ses services fut reçu B.G. le 8 septembre 1721, gratis.

Armes: D'AZUR AU SAUTOIR D'ARGENT, CANTONNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Variante I: Naville-Rilliet dessine quatre étoiles dans son arm. ms.

Variante II: Le sautoir d'or et les quatre étoiles du même.

Sources: J.-B. Rietstap donne la variante II à une famille de la Ramière, du Périgord.

Références: Arm. ms. N.-R. — Rietstap. — D.H.B.S.

PREUDHOMME, PRODHOMME, PRUDHOMME

Voir planche

Famille d'Usinens en Genevois, à laquelle appartiendrait Aimonet «Prodons», reçu B.G. le 20 août 1465. Le nom de Preudhomme paraît porté dès cette date par plusieurs familles. A l'une d'elles appartiennent: Jacques «Prodhomme», ffeu Jean, apothicaire, de Dijon, H.G. le 25 avril 1551, B.G. le 2 mai 1555; François «Prudhomme», ffeu Antoine, B.G. le 23 décembre 1668, gratis: «ayant présenté requeste pour estre considéré en la qualité de bourgeois accordée à ses prédécesseurs». De même, il ne nous est pas possible de rattacher: Alexandre-Jean-Charles, horloger, père de Daniel et d'Isaac; ses frères Elie, notaire, Paul-Michel, horloger, et David, natifs et bourgeois de Rolle (Vaud), ffeu Mathieu, réhabilités en leur bourgeoisie le 18 septembre 1723.

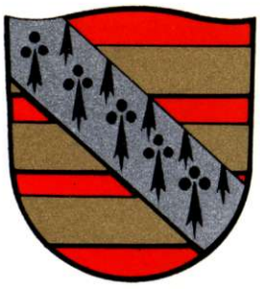
Armes anciennes I: D'AZUR A LA FASCE D'OR CHARGÉE DE DEUX CHEVRONS DE GUEULES ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES.

Armes II: D'AZUR A TROIS ÉTOILES A SIX RAIS D'OR, POSÉES 2 ET 1.

Cimier: Une étoile d'or.

Armes III: UNE COLOMBE ÉPLOYÉE POSÉE EN BANDE, TENANT UN RAMEAU D'OLIVIER AU BEC, ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UN SERPENT FORMANT UN HUIT ÉTENDU EN FASCE. (Emaux inconnus.)
(Galiffe)

Sources: L'Arm. V.:
Les armes II et le cimier figurent dans le *Liber Amicorum* Tavel, 1608, et sont au nom de: «Jacobus Preudhommeus Genevensis,



de PRIQUEMAUT



PRIVAT



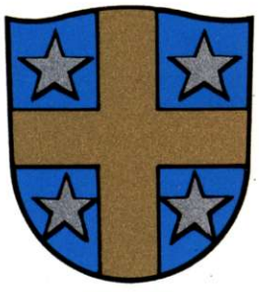
de PROVANE



PUERARI



de PURY



PUTHOD



du QUART



QUEY



QUISARD



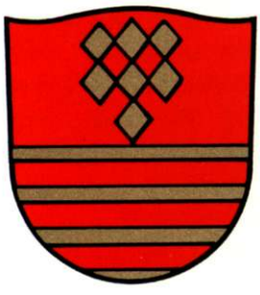
RAFFINESQUE



RAISIN



de RAMERU



RAMU



RATH



RAVIER



RECLAN



REDARD I



REDARD II



RENAUD



REVILLIOD

pharmacopola Viviacensis ». Selon Galbreath, il appartenait à une famille originaire de Genève et se fixa à Vevey au début du XVII[e] s. La famille disparaît de cette ville après 1639.
Un dessin à la plume des armes I, émaux non indiqués, dans la copie de la Bible de Martin Le Franc, faite par Jean Servion, XVI[e] s. (Deonna.)

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 25, et n° 87, f° 93. — G.G.G. — Arm. V. — D.H.B.S.

PREVOST I

Voir planche

Famille de Bossy, jadis au Pays de Gex, actuellement canton de Genève, dont plusieurs branches se fixèrent à Genève aux XV[e] et XVI[e] s. A l'une d'elles appartient Pierre Prevost, clerc, H.G., conseiller 1456, 1478, syndic 1459. Il fut père d'Egr. Guigues, un des plus riches particuliers de la ville, conseiller 1491, premier syndic 1493, syndic 1504, 1510, 1512, 1515, premier syndic 1519, déposé par l'évêque Jean-Louis de Savoie.

Une autre branche a pour auteur Jean-Louis « Provost », ffeu Aymé, B.G. le 29 avril 1578, mort le 8 septembre 1617 âgé de 67 ans. Sa famille donna onze membres du CC dont deux du Petit Conseil, plusieurs officiers aux services de la Sardaigne, des Pays-Bas et de l'Angleterre. Parmi les personnalités, il nous faut citer: René-Guillaume-Jean, 1749-1816, conseiller d'Etat; Pierre, 1751-1839, avocat, membre de l'Académie des Sciences de Berlin et professeur à l'Académie des nobles 1780. Revenu à Genève en 1784, il fut professeur de belles-lettres en 1793, de physique et de philosophie; chaire qu'il échangea contre celle de physique générale en 1810. Son nom est attaché à la découverte fondamentale de l'équilibre mobile de température, qu'il énonça à propos de l'expérience de M.-A. Pictet sur la réflexion apparente du froid. Jacob-François, 1755-1794, procureur général, conseiller, fusillé par les révolutionnaires. Isaac-Bénédict, 1755-1819, professeur de philosophie à Montauban qui s'occupa de sciences mathématiques, physiques et naturelles. Jean-Louis, 1790-1850, médecin réputé, auteur de nombreuses publications scientifiques. Cette branche est encore représentée en Angleterre où un rameau se fixa au milieu du XVIII[e] s. et fut naturalisé; un rameau établi en Amérique en est issu.

Armes I: D'AZUR AU DEXTROCHÈRE MOUVANT DU FLANC SENESTRE TENANT UNE ÉPÉE EN PAL ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES EN CHEF, LE TOUT D'ARGENT.

Variante I: Les armes I sans les étoiles.

Variante II: Semblables aux armes I. Le dextrochère remplacé par un avant-bras mouvant d'un nuage au flanc senestre.
(G.G.G.)

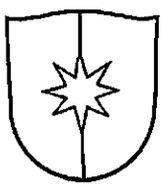
Cimier I: Un lion issant d'argent tenant une épée en pal.

Cimier, 1816, II: Un lion issant d'azur, chargé d'une couronne murale d'or sur l'épaule gauche.

Devise, 1816, I: SERVATUM SINCERE.

Tenants, 1816: Deux grenadiers du 16[e] rgt d'infanterie, vêtus de gueules, revers et culottes blancs, guêtres noires, tenant chacun une bannière de gueules, à l'extérieur, celle de dextre porte: «WEST INDIES », et celle de senestre: « CANADA ».

Devise II: J'AI BIEN SERVI.



Armes II: PARTI, DE GUEULES ET D'AZUR A L'ÉTOILE A HUIT RAIS D'OR.
(G.G.G.)

Cimier III: Un griffon issant d'or.
(G.G.G.)

Sources: H.D.: L.N. dans A.H.S. (1918), XXXII, p. 142:
Georges Prevost, 1767-1816, lt.-général au service anglais, cmdt militaire aux Indes occidentales, puis lt.-gouverneur de Ste-Lucie, gouverneur de la Dominique, 1803. En 1805, il retourna en Angleterre et reçut du roi Georges III la charge de lt.-gouverneur de Portsmouth, et le titre de baronnet le 6 décembre 1805, sous le nom de Prevost de Belmont. En 1808, il fut nommé gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, puis gouverneur général du Canada, etc. A la suite d'insuccès dans la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, il fut destitué et traduit devant une cour martiale. Le 3 septembre 1816, à Whitehall, le prince régent réhabilita sa mémoire: il accorda à sa veuve, à son fils et à ses descendants, une augmentation d'armes (cimier, tenants et devise 1816). La descendance de Sir Georges Prevost est encore représentée en Grande-Bretagne. Auguste Prevost, 1837-1913, d'une branche cadette genevoise, se fixa en Angleterre. Il devint chef de la maison de banque Morris-Prevost à Londres, puis régent, vice-gouverneur et gouverneur de la Banque d'Angleterre en 1901. Edouard VII lui conféra, en 1903, le titre héréditaire de baronnet.
La devise II fut portée par une branche anglaise. (Naville-Rilliet.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1997), cire rouge, ovale 17 × 15 mm. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Le style de la gravure appartient à la fin du XVII[e] s. Cachet daté de 1730, de Jean-Louis Prevost, 1659-1732.
Quatre cachets, cire rouge, ovales 19 × 17 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes I, dans un cartouche. Casque grillé posé de face, surmonté des lettres A et P. Lambrequins très courts. Empreintes assez effacées. Cachets d'Augustin Prevost, 1695-1740, C.G., marchand joaillier. Testament en portf., 22 septembre 1738. (AEG: vol. 39.)
Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés. A dextre Prevost (armes I), émail du champ indiqué, à senestre Martine qui est: D'azur à deux fasces d'or accompagnées en chef d'un oiseau entre deux étoiles, en abîme d'un croissant entre deux étoiles, et en pointe d'une étoile, le tout d'argent. Les dits écus dans un cartouche très découpé, orné de rinceaux et de feuilles d'acanthe; ils sont séparés en haut et en bas par un mascaron. Couronne. Très belle composition héraldique finement gravée, dont le style appartient à la fin du XVII[e] s. Cachets de Louise Martine, C.G., veuve d'Augustin Prevost, C.G. Testament en portf., 22 février 1743. (AEG: vol. 40.)
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 173), cire noire, ovale 15 × 13 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes I. Cimier I. Cachet de Pierre Prevost-Naville, 1820-1886, C.G.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 27 × 22 mm., XIX[e] s. Ecu à la variante II, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier I. Lambrequins importants. Belle gravure. Cachet Prevost, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 21 × 19 mm., XIX[e] s. Ecu parti, à dextre Prevost (variante II) et à senestre Le Fort qui est ici: Coupé, d'azur à l'éléphant caparaçonné portant une tour, et d'or au pavillon, la trabe en bande (émaux incomplets). Le contour de l'écu est orné de rinceaux. Couronne à cinq perles. Cimier I. Jolie gravure. Cachet de Georges Prevost, 1802-1893, C.G., époux de Louise-Marie-Mathilde Le Fort, C.G.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 21 × 17 mm., XIX[e] s. Ecu à la variante II, émail du champ indiqué; le contour est orné de rinceaux. Cimier I. Jolie gravure dans le style du cachet ci-dessus. Cachet Prevost, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 92. — G.G.G. — H.D.: L.N. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. II. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

PREVOST II

Voir planche

Famille noble de Paris, à laquelle appartient No. Guillaume Prevost, fils de Jean, reçu H.G. le 29 septembre 1552, B.G. le 23 août 1560, avec ses fils Jean, David et Jacques.

Armes: ECHIQUETÉ D'OR ET D'AZUR AU FRANC-CANTON D'OR CHARGÉ D'UN GRIFFON DE SABLE.

Sources: Selon Naville-Rilliet: No. Guillaume Prevost, B.G. « étoit de la noble maison de robe qui porte [les armes ci-dessus] ».

Références: Arm. ms. N.-R.

PREVOST, PREVOST DE LA TRIMOUILLE (ou TRÉMOÏLLE)

Voir planche

Famille d'Issoudun en Berry, à laquelle appartient Sp. Claude Prevost, professeur de belles lettres à Lausanne 1543, pasteur à Issoudun, reçu H.G. le 1er septembre 1551, principal du Collège. Son fils Sp. Pierre, mort en 1639, fut pasteur à Russin 1597, puis à Genève en 1601. Il fut admis B.G. le 1er décembre 1601 « gratuitement, heu esgard à son ministère ». Selon Naville-Rilliet, ses descendants: « Mrs. Prevost Biaudet et Prevost Pichon se prétendent issus des Ducs de la Trimouille mais ils n'en apportent aucune preuve et ce qu'ils en rapportent paroit fabuleux. Ils portent cependant les armes de la Trimouille (etc.) qu'ils veulent bien cependant avoir la modestie, de briser d'un lambel ». Le nom de Prevost de la Trimouille se rencontre pour la première fois dans un acte du 15 août 1700. (AEG: François Joly, not., vol. 41, p. 19.) Pendant quarante ans Jacob, son frère Louis et sa fille Henriette-Marie firent des démarches auprès des autorités pour obtenir la confirmation de leur appartenance.

A cette famille se rattache Jean-Baptiste Prevost de la Trémoïlle, né à Paris, B.G., horloger, qui se fixa à Rolle (Vaud) en 1765; il acquit la bourgeoisie de Lavigny avant 1781. La famille est éteinte à Genève mais elle est encore représentée à Florence.

Armes I: D'OR AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS AIGLETTES D'AZUR, BECQUÉES ET MEMBRÉES DE GUEULES.
(Armes des ducs de la Trimouille)

Variante I: D'OR AU CHEVRON DE GUEULES ACCOMPAGNÉ DE TROIS ALÉRIONS *(sic)* D'AZUR, BRISÉ EN CHEF D'UN LAMBEL D'AZUR A TROIS PENDANTS, BROCHANT.
(Naville-Rilliet)

Variante II: Des aiglettes à la place des alérions.

Variante III: Semblable à la variante II, mais le champ d'argent.

Variante IV: D'AZUR A TROIS AIGLETTES DE...

Variante V: D'OR A TROIS AIGLETTES POSÉES 2 ET 1, SURMONTÉES D'UN LAMBEL, LE TOUT DE SABLE.

Sources: L'Arm. V.:
Jean Prevost de la Trimouille, C.G., fixé dans le Pays de Vaud, scella le 17 novembre 1765 un « certifica » pour Jean-Samuel Delavaux, de Cully, vigneron, d'un cachet portant la variante III. L'émail du lambel n'est pas indiqué.
Un cachet (MAH, n° 1363), cire rouge, rect. 17 × 14 mm. Ecu à la variante IV, surmonté d'un tortil de baron. Cachet Prevost, s.d.
Un ex-libris. Titulaire: « Biblio: de Mr Prevôt de la Trimouille ». (Wegmann, n° 5705.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 135. — Arm. V. — Wegmann. — Rietstap. — Gal.: Not. gén. VII. — S.K.L. — Fr. Prot. — Heyer: L'Eglise de Genève. — D.H.B.S.

PRIQUEMAUT, de, voir BRIQUEMAULT, de

PRIVAT

Voir planche

Famille de Nîmes en Languedoc, à laquelle appartient Jacques Privat, feu Pierre, marchand drapier, reçu B.G. le 2 juin 1714, avec Jean et Pierre ses fils. Cette famille est encore représentée à Genève où elle créa un institut privé d'éducation qui dura plus d'un siècle.

Armes I: D'AZUR A UNE MAIN AU NATUREL, LE POING FERMÉ, SUPPORTANT UNE COLOMBE D'ARGENT.

Armes actuelles II: D'AZUR AU BRAS ARMÉ D'ARGENT, TENANT SUR SA MAIN UNE COLOMBE DU MÊME, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.

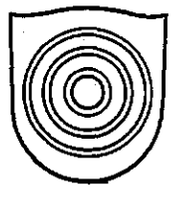
Sources: Naville-Rilliet cite la famille Privat dans son arm. ms. mais ne donne pas la description héraldique et le dessin de ses armes. Les armes I furent enregistrées en 1696, pour Jacques Privat, de Nîmes. Elles figurent dans l'Arm. général de France, vol. 15, p. 1303. (Bibl. Nationale, Paris.)
H. Deonna cite un cachet moderne aux armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 93; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 187. — D.H.B.S.

PROST

Famille de Besançon en Franche-Comté, à laquelle appartient Louis « Proust » feu Antoine, marchand, reçu B.G. le 14 juillet 1578.

Armes I: D'AZUR A TROIS VIRES D'ARGENT.
(G.G.G.)



Armes II: DE GUEULES A DEUX CHEVRONS D'OR, AU CHEF D'AZUR, CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.
(Galiffe)

Sources: Les armes I sont celles des Prost du Bugey, branche des sgrs de Virieu-le-Grand. (H. Deonna.) Nous ne voyons pas le lien de parenté pouvant exister entre cette famille et celle du B.G. de 1578 pour autant qu'il y en ait un.

Références: G.G.G.

PROVANE, de

Voir planche

Famille noble du Piémont, dont une branche se fixa à Cruseilles en Genevois et à laquelle appartient No. Jean de Provane, ffeu No. Anselme, hérault du duc de Savoie, reçu B.G. gratis le 14 novembre 1511.

Armes I: D'ARGENT AU CEP DE VIGNE DE SINOPLE.

Armes II: Au XV[e] s. le cep de vigne se transforme en cinq feuilles de vigne de sinople mises en sautoir, en général écartelé aux 2 et 3 de gueules à la colonne d'argent, sommée d'une couronne d'or.

Armes III: DE GUEULES A LA COLONNE D'ARGENT DONT LA BASE ET LE CHAPITEAU SONT D'OR, SUPPORTANT UNE COURONNE DUCALE D'OR. (Naville-Rilliet)

Armes IV: ÉCARTELÉ, AUX 1, 2, 3 ET 4 UN LION NAISSANT. (Emaux inconnus.)

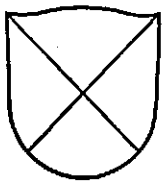
Sources: L'Arm. V.:
Un sceau aux armes I d'Albertin Provana, lombard de Moudon, en 1334.
La pierre tombale aux armes I de Jecot Provane, chevalier, 1382. (Musée de Turin.)
Les 2 et 3 des armes II seraient une concession des armes Colonna, accordées par le pape Martin V.
Une pierre tombale de 1513 à la cathédrale de Turin et un sceau de 1590 cité par Foras portent tous deux l'écartelé (armes II).
L'Arm. Loys de 1650 donne une devise: « *Optimum omnium bene agere* ».
Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 93, donne un dessin des armes IV, accompagné d'un texte: « Loys de Prouvannaz. 23 janvier 1522. Lettr. au cons. de Crusilles ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — Arm. V.

PUERARI

Voir planche

Famille de Crémone (Italie), à laquelle appartient No. Bon « Pueraro », fils de Nicolas, H.G. le 16 septembre 1555 et B.G. le 1[er] février 1560, avec son fils Ferdinand. Elle a donné cinq membres du CC. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Daniel, 1621-1692, médecin et professeur de philosophie 1650-1692, qui publia: *Liber de attributis*; *Dissertatio physica de formis*, 1662. Gabriel, 1661-1733, cap. au service d'Angleterre, auditeur. Marc-Alexandre, 1738-1797, pasteur à Bossey en 1763, à Chêne 1766-1773; il renonça au ministère et entra au Conseil du CC 1775, auditeur 1777, châtelain de Peney 1781, du Petit Conseil la même année, secrétaire d'Etat 1782-1793. André-Frédéric, 1774-1837, pasteur 1798, conseiller d'Etat 1817. Marc-Nicolas, 1766-1845, professeur à Copenhague, chevalier de l'ordre du Danebrog, du Conseil Représentatif 1820, père d'Alexandre-Louis-Frédéric, 1802-1869, du Conseil Représentatif 1837, du Grand Conseil 1842-1846. Ce dernier fut père d'Eugène-Bon, 1840-1909, banquier à Paris, qui s'occupa de questions sociales; auteur de publications concernant ce sujet. La famille Puerari est encore représentée à Paris.



Armes avant 1564, I: D'ARGENT ÉCARTELÉ D'AZUR EN SAUTOIR.

Armes après 1564, II: D'AZUR AU SAUTOIR D'ARGENT, AU CHEF DU MÊME, CHARGÉ D'UNE AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire blanche, ovale 29 × 24 mm., XVIII[e] s. Ecu en forme de violon aux armes II, dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux, de palmes et de guirlandes de fleurs. Couronne à neuf perles. Cachet Puerari, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2040), cire rouge, fragment, XIX[e] s. Ecu aux armes II, avec cette différence qu'il s'agit d'un coupé et non d'un chef. Emaux en partie indiqués. Couronne à neuf perles. Cachet Puerari, s.d.
H. Puerari dans: *Souvenirs de famille*, cite les armes I et II.
Gabriel Puerari, 1661-1733, officier au service de l'Angleterre puis du Piémont où le duc Victor-Amédée II lui accorda pour lui et sa famille des lettres de noblesse le 22 avril 1694.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 93. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — H. Puerari: Souvenirs de famille, 1562-1909, Paris, 1909. — Senebier: Hist. litt. — D.H.B.S.

PURY, de

Voir planche

Famille neuchâteloise issue vraisemblablement d'un des bourgeois de la Bonneville, dispersés en 1301 après la destruction de cette localité. Elle entra dans la bourgeoisie de Neuchâtel dans la seconde moitié du XIV[e] s. et se divisa en plusieurs branches. L'une d'elle appelée Pury-la-Pointe a donné: Pierre-Hugues, 1536-1592, maître bourgeois de Neuchâtel, représentant du roi de France auprès des Ligues suisses; hôte du « Singe ». Son petit-fils Abraham, 1599-1663, dit Pury-la-Pointe, surnom qui passa à ses descendants, fut cap. au service de France. Il rédigea et présenta à Louis XIV, en 1644, le pacte par lequel les cap. du rgt de Guy, se conformant aux ordres des cantons, refusaient d'entrer en Alsace. Il commanda les milices de la ville en 1657, maître bourgeois 1659. Ce dernier fut l'arrière-grand-père de David Pury, 1692-1741, reçu B.G. le 2 février 1725: « depuis 18 ans en cette Ville, marchand drapier ». Son fils David, 1733-1820, fit une brillante carrière dans la principauté, il fut maire de la Côte 1757, conseiller d'Etat 1763, président du Conseil d'Etat 1788. Il fut le dernier représentant de cette branche qui avait été anoblie par le roi de Prusse Frédéric I[er], en 1709, et qui porta dès 1788 le titre de baron, conféré à la branche aînée après la mort de David Pury, 1709-1786, le généreux bienfaiteur de la ville de Neuchâtel. (D.H.B.S.)

Armes anciennes I: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE DEUX COQUILLES D'ARGENT EN CHEF ET D'UNE MOLETTE DU MÊME EN POINTE.

Armes XVI^e et XVII^e s., II: D'AZUR AU SINGE ENCHAINÉ ET ASSIS SUR UN BOULET LE TOUT D'OR, TENANT les armes I DANS SA PATTE DEXTRE.

Variantes: Le singe tient à la place des armes primitives des objets divers: épée, huchet, fleur de lis, etc.

Armes III: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX COQUILLES D'ARGENT ET EN POINTE D'UNE MOLETTE DU MÊME, AU CHEF D'ARGENT A L'AIGLE ISSANTE DE SABLE, BECQUÉE D'OR, LAMPASSÉE DE GUEULES.
(Arm. N.; D.H.B.S.)

Variante 1709: Naville-Rilliet donne les coquilles renversées d'or et la molette du même.

Cimier: Un lion issant d'or, armé de gueules.

Supports: Deux lions d'or.

Devise: FERME ET DROIT.

Sources: L'Arm. N.:
Les armes III, le cimier et les supports ont été concédés en 1709 et en 1785.
Pour les très nombreux témoignages héraldiques voir l'Arm. N. A. Wegmann: Schweizer ex-libris.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 93. — Arm. N. — Wegmann. — Arch. de la famille Pury. — Arch. de l'Etat et de la ville de Neuchâtel. — D.H.B.S.

PUTHOD

Voir planche

Famille de Sciez en Chablais, fixée à Nyon (Vaud), dont elle reçu la bourgeoisie en 1609. A celle-ci appartient Etienne-Bénédict Puthod, né en 1699, de Nyon: « frater chirurgien, qui a demeuré 8 ans en cete Ville, muni de bons certificats de Paris où il a étudié, ffeu Sr. Jean Jaques Puthod, Cr. et justicier à Nion », reçu B.G. le 15 mars 1726. Il fut un praticien très réputé.

Armes: D'AZUR A LA CROIX D'OR CANTONNÉE DE QUATRE ÉTOILES D'ARGENT.
(Naville-Rilliet; Arm. V.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet de 1787 aux armes Puthod.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 93. — Arm. V. — Montet. — D.H.B.S.

PUTTER, de

Famille à laquelle appartient Jean de Putter, ffeu Jean, conseiller, de La Haye en Hollande, reçu B.G. le 20 février 1694, avec ses fils Michel et Jacob, gratis: « gendre du seigneur ancien syndic De Normandie ».



Armes I: D'ARGENT A TROIS CHARDONNERETS AU NATUREL, POSÉS 2 ET 1.

Armes II: D'AZUR A UN GRIFFON D'OR, TENANT UNE ROSE DE GUEULES TIGÉE ET FEUILLÉE DE SINOPLE.

Sources: J.-B. Rietstap donne les armes I et II à une famille de Putter des Pays-Bas; nous ignorons s'il s'agit de celle du B.G. de 1694.

Références: Rietstap.

Q

QUART, de (du)

Voir planche

Branche de la famille des vicomtes d'Aoste en Piémont, mentionnée pour la première fois en 1137. Amédée de la Porte-Saint-Ours (à Aoste) prit en 1252 le nom de Quart, qui est celui d'un château près d'Aoste (Arm. V.). Aimon de Quart, fils de Jacques, sgr de Quart, est cité comme chanoine de Lyon le 8 novembre 1283, prévôt de Lausanne en 1286, nommé en 1287 évêque de Sion par le chapitre, mais non ratifié par le pape; élu évêque de Genève le 28 février 1304; mort à Ivrée le 5 octobre 1311, et inhumé dans l'église d'Aoste, dont son frère Emeric était évêque.

Armes: D'OR A LA PORTE DE GUEULES, OUVERTE DU CHAMP, DANS L'OUVERTURE UN OURS PASSANT DE SABLE, COLLETÉ ET ATTACHÉ. (Emaux d'après Chiesa: Fiori di Blasoneria.)

Variante I: L'OURS COUCHÉ SUR LE MUR QUI RELIE LES DEUX TOURS. (G.G.G.)

Variante II: D'OR AU PORTAIL FLANQUÉ DE DEUX TOURS DE GUEULES, AJOURÉ DU CHAMP; DANS L'OUVERTURE DE LA PORTE, UN CHEVAL DE SABLE. (Besson)

Sources: Sceau de Henri de Quart aux armes, 1374; contre-scel du même, 1374. Cimier: Une tête d'ours colletée.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 21, et n° 87, f° 94. — G.G.G. — Arm. V. — Arm. Val. — A.H.S. XXXIX (1925), p. 142. — D.H.B.S.

QUAY, QUEY

Voir planche

«Jehan Quey, filz de feu Jaques, de Chastillion en la Val d'Aouste», est reçu B.G. le 8 septembre 1562. Sans doute appartient-il à la famille Quay, originaire d'«Aoust» (Aoste?), établie à Vevey (Vaud), vers la fin du XVI[e] s., dont le dernier membre paraît avoir été Marie Quay, femme de No. François Le Marlet, sgr de Vufflens-le-Château, et en secondes noces de No. François de Senarclens. La famille du B.G. est éteinte.

Armes: DE GUEULES A LA CROIX POTENCÉE D'ARGENT.

Sources: Arm. V.: armes portées par la famille Quay fixée à Vevey.

Références: Arm. V.

QUISARD

Voir planche

Famille originaire de Massongy en Chablais, établie à Nyon au Pays de Vaud dès 1489, à laquelle appartient Michel Quisard, notaire et commissaire du duc de Savoie en 1493, B. de Nyon la même année. Cette famille a possédé de nombreuses sgries, dont celle de Crans et la cosgrie de Gimel. Elle s'est éteinte en 1760. A celle-ci se rattache No. David Quisard, écuyer, sgr de Crans, Arnex, Borex et Grens (Vaud), reçu B.G. le 12 novembre 1692, gratis «en considération de sa qualité de gendre du sgr. anc. syndic Franconis», membre du CC 1698. Ce rameau s'est éteint en la personne de son fils No. Guillaume Quisard, décédé sans alliance en 1763. La famille Quisard était encore représentée en Savoie dans la seconde moitié du XIX[e] s.

Armes: FASCÉ D'AZUR ET D'ARGENT, CHAQUE PIÈCE D'AZUR CHARGÉE D'UNE ÉTOILE D'OR.

Cimier: Un cygne issant d'argent, chargé d'une étoile d'or.

Devise: VIRTUS POST MORTEM (ou FUNERA?) VIVIT.

Sources: Un sceau aux armes Quisard, qui fut celui de No. Urbain, sgr de Crans, 1550, 1552. Cimier. Légende: S. DE · N. URBAYN · QUISARD · S · DE · CRAN (Arm. V.). Voir l'Arm. V., pour détails supplémentaires.
Un sceau de bronze (acquis par le MAH le 14 décembre 1917), rond 33 mm., XVI[e] s. Au centre les armes Quisard accompagnées de la date 1595. Légende: S[r] · DE · CRANS · POUR · CONSEIG[r] · DE · GIMEL. Ce sceau est articulé, la partie que l'on tient se rabat sur la matrice.
Voir Foras pour les documents héraldiques savoyards.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 34, 49, et n° 87, f° 94. — G.G.G. — Arm. V. — R.G.V. III. — Foras V. — D.H.B.S.

R

RAFFINESQUE

Voir planche

Famille de St-Jean-de-Gardonnenque en Languedoc, réfugiée à Lausanne (Vaud), où elle est établie en 1689, à Bursins en 1696. Jacques Raffinesque et son fils Pierre obtinrent des lettres de naturalisation de LL. EE. de Berne en 1701. La famille a reçu les bourgeoisies d'Orbe en 1728, et de Lausanne avant 1756. (Arm. V.) Pierre Raffinesque, pasteur à Lussy-sur-Morges (Vaud), B. de Lausanne, est reçu B.G. le 6 mai 1735 avec ses fils David-Sigismond, Daniel, Antoine-Gabriel, Gérard et Louis.

Armes: D'ARGENT A LA FASCE D'AZUR ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES DU MÊME EN CHEF ET D'UN PORC-ÉPIC DE SABLE PASSANT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE EN POINTE.

Variante: UN SANGLIER DE SABLE à la place du porc-épic.

Sources: Un cachet du XVIII[e] s. aux armes Raffinesque. (Arm. V.) Un cachet du XVIII[e] s., à la variante, communiqué par le D[r] Raffinesque, Paris, à H. Deonna.

Références: Arm. V. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 146.

RAISIN, RESIN

Voir planche

Famille vaudoise de Cronay, branche des Resin, dont plusieurs membres furent reçus H.G. au XVIII[e] s. et à laquelle appartient Pierre, admis H.G. en 1723. Son petit-fils Jean-Louis Raisin, natif, maître monteur de boîtes, est reçu B.G. le 15 février 1790. Parmi ses descendants, il nous faut citer: Pierre, 1820-1870, avocat, juge d'instruction, juge à la Cour de cassation, député à la Constituante 1846, du Grand Conseil, membre et président du Conseil administratif de la ville de Genève. Son fils Frédéric, 1851-1923, avocat, député au Grand Conseil et au Conseil des Etats, bibliophile et collectionneur. La famille Raisin est éteinte dans les mâles.

Armes: D'AZUR A TROIS CEPS DE VIGNE AU NATUREL, MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE ET ACCOMPAGNÉS EN CHEF DE DEUX ANNEAUX ENTRELACÉS D'ARGENT.

Sources: L'Arm. V. (sous Raisin et Resin) qui dit que « la branche genevoise » a adopté ces armoiries au XVIII[e] s. et qui mentionne un ex-libris de Frédéric Raisin cité, 1920.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 102. — L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab. — Sordet. — D.H.B.S.

RAMEL

Nom porté dans la contrée de Genève par de nombreuses familles dont plusieurs furent reçues à la bourgeoisie: Hugonet « Ramelli, de Petra » (Pierre et La Pierre, il y en a plusieurs au Pays de Gex), chapelier, le 29 mai 1461; Henri, le 17 juillet 1464; Louis, « de Rupe » (La Roche en Faucigny), marchand, le 15 décembre 1500; Antoine, ffeu Pierre, de St-Jean-de-Gonville (Pays de Gex), chapelier, le 1[er] février 1519. A l'une d'elles, possessionnée à Jussy, appartient Jean-Louis, né vers 1466, qui fut syndic en 1518, premier syndic 1523, 1527 et 1532, partisan résolu de l'indépendance mais peu enthousiaste de la Réforme; il fut chargé de missions, à Berne entre autres en 1528.

Armes I: UN CHEVRON. (Emaux inconnus.)



Armes II: TROIS PALS, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: G.G.G. citent un sceau de 1526 aux armes I. Besson donne aussi ces mêmes armes I.
Un sceau de cire verte sur queue parchemin, rond 38 mm. env., XVI[e] s. Ecu aux armes I, émaux non indiqués. Sceau de Jean-Louis Ramel, premier syndic 1523, 1527 et 1532, appendu à l'acte de reconnaissance de la Seigneurie de Genève en faveur de Bâle pour un prêt de 3000 florins, 13 décembre 1530. (AEG: P.H., n° 1046.)
Un sceau (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2013), cire verte, rond 39 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes I. Sceau du même Jean-Louis Ramel, s.d.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2014), rond 33 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Belle composition héraldique. Sceau de Jean-Louis Ramel, châtelain de Peney, 1550.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 93. — G.G.G. — D.H.B.S.

RAMERU, de

Voir planche

Famille originaire de « Chesnoy » au bailliage de Chaumont-en-Bassigny, en Champagne, à laquelle

appartient No. Samuel, écuyer, maître peintre, fils de No. Antoine, qui fut reçu H.G. le 24 février 1649 (S.K.L.). D'après l'Armorial Vaudois, elle est établie à Genève en 1644 et reçue aux bourgeoisies de Lausanne 1660, Noville et Rennaz avant 1691 et Ormont-Dessous 1813.

Armes: D'AZUR A QUATRE RAMEAUX DE LAURIER D'OR, POSÉS EN CROIX, LES TIGES JOINTES.

Sources: L'Arm. V. cite comme les plus anciens documents héraldiques un cachet aux armes « De Rameru », 1713, et l'armorial Stettler, 1700.

Références: Arm. V. — S.K.L. (Suppl., Nachtr.).

RAMU

Voir planche

Famille de Dardagny, à laquelle appartient Perret « Ramux », cité le 9 février 1392 dans une vente de terre de Bertholet Larderat à « Mermerius Deriar », tous du dit village (Jean Bally, not., vol. 1391-1394, f° 13 r°); Perret cité était possessionné dans ce lieu comme l'indique un abergement du 11 avril 1393 fait par No. Isabelle veuve de No. Jean « Tarini », de Dardagny, à Perriaud fils de Voucher « de Boulo », également de Dardagny (même not. f° 46 v°). En 1514 la famille possédait des terres à Malval, Russin, Challex au Pays de Gex, etc. Plusieurs de ses membres s'établirent à Genève et acquirent la bourgeoisie de cette ville: Etienne, ffeu Humbert, B.G. le 20 mars 1523; Isaac et Jacob, fils de Claude, reçus B.G. entre 1610 et 1622, la descendance de Jacob s'est éteinte dans la seconde moitié du XVIII[e] s.; Jacques-François, B.G. le 28 juin 1791. En 1791, selon le Cadastre des anciens Genevois de la campagne, treize Ramu sont reconnus C.G.; tous sont communiers de Dardagny, y compris les B.G., et propriétaires à l'exception d'un seul. Sous l'ancien régime, la famille a donné des syndics et procureurs à cette localité, puis dès le XIX[e] s. des maires et des membres du Grand Conseil. Elle est encore représentée à Dardagny.

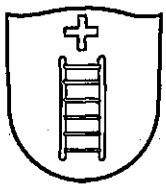
Armes: COUPÉ DE GUEULES A SEPT FUSÉES ABOUTÉES D'OR, 3, 3 ET 1, ET D'OR A TROIS FASCES DE GUEULES.

Sources: Un diplôme aux armes Ramu, composé par Héberlé, arpenteur à Genève, à la fin du XVIII[e] s. Les flancs de l'écu sont soulignés par des palmes, posées en sautoir et retenues par un nœud de ruban. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un panache de plumes d'autruche. Héberlé écrit au bas de ce document sans se soucier de la vérité historique: « cet famille est de la Loraine depuis l'an 1417 ». (Propriété de M. L. Fulpius, Genève.)

Références: L.F.: Tabl. Peney; Contrib. — Gal.: Not. gén. VII. — AEG: Not. latins; Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791, f°s 2, 19, 66 (Rec[t] A 15). — D.H.B.S.

RAMUS (RAMU) de la PLACE

Famille de St-Aubin en Vully (Fribourg) citée dès 1437, dont une branche se fixa à Cudrefin (Vaud) et fut reçue bourgeoise de Neuchâtel en 1707. François-Rodolphe, fils de Louis-Hugues Ramus de la Place, tous deux bourgeois de Neuchâtel et de Cudrefin, vers 1730-1786, reçu H.G. en 1755, peintre décorateur, est aussi l'auteur de tableaux de genre. La branche genevoise s'éteignit avec ses enfants.



Armes: UNE ÉCHELLE SURMONTÉE D'UNE CROISETTE.

Sources: Il y a de nombreuses variantes pour les émaux. On trouve une fois l'échelle en barre.
L'échelle est en général accompagnée d'un ou plusieurs meubles de divers émaux: deux étoiles, une étoile, une chouette éployée, un oiseau éployé ou non, un mont de trois coupeaux, un Saint-Esprit, deux rinceaux, une tête de chérubin.

Références: Arm. N. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab. — Sordet. — Gal.: Not. gén. VII. — S.K.L. — D.H.B.S.

RATH, RAT

Voir planche

Famille de Nîmes en Languedoc, à laquelle appartient Guillaume « Rat », ffeu Abraham, marchand épicier, reçu B.G. le 2 juin 1705, avec ses fils Jean, Pierre et Jean-Antoine. Selon Naville-Rilliet il fut connu sous le nom du roi Rat, parce qu'il fut le dernier roi du Canon. Il nous faut citer: Simon, 1766-1819, au service de Russie où il devint lt.-général, retiré à Genève en 1817; et ses sœurs: Henriette, 1773-1856, peintre, auteur de nombreux portraits en miniature et sur émail, et Françoise-Jeanne, qui, en exécution du désir exprimé par leur frère, donnèrent à la ville de Genève en 1824 et 1826 des sommes importantes pour la construction d'un musée de peinture, auquel fut donné le nom de Musée Rath. La famille est éteinte à Genève.

Armes I: D'AZUR A L'AIGLE COURONNÉE D'ARGENT CHARGÉE EN POINTE D'UNE ROUE D'OR.

Variante: Naville-Rilliet ne donne pas les émaux mais dit que LA COURONNE est D'OR.



Armes II: DEUX CLEFS PASSÉES EN SAUTOIR, LES PANNETONS EN CHEF.

Supports: Deux lions.

Sources: Henri Deonna cite dans ses notes manuscrites un cachet de 1830 aux armes I, et un autre de 1856 aux armes II.
Un cachet (coll. AEG), cire brune, ovale 20 × 17 mm. Ecu ovale aux armes II, champ de gueules, surmonté d'une couronne

à neuf perles. Supports. Toute la composition repose sur une console ornée d'un mascaron et de rinceaux. Jolie gravure dans le goût du XVIII[e] s. Cachet Rath, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 147. — Sordet. — Montet. — S.K.L. — D.H.B.S.

RAVIER

Voir planche

Famille, selon G.G.G., originaire de Thonon en Chablais, à laquelle appartiennent « Gaspar Ravier, fils de François », reçu B.G. le 21 avril 1620, et « Hon. Jehan Ravier, fils de feu hon. François, natif de ceste Cité », reçu B.G. le 30 décembre 1631. La famille s'est éteinte au XVIII[e] s.

Armes: D'AZUR A LA RAVE D'OR, FEUILLÉE DE SINOPLE, SA RACINE D'ARGENT POSÉE EN BANDE. (Naville-Rilliet; G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit qu'il a vu un sceau aux armes Ravier, c'est sans doute celui de l'anc. coll. Galiffe au MAH, n° 2026, cire rouge, ovale, 15 mm. haut. Ecu aux armes Ravier, accosté des lettres P et R. Cette gravure par son style se rattache à la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet de Philibert Ravier, passementier, 1707.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Sordet.

RECLAN, RECLAM

Voir planche

Famille de Machilly en Chablais à laquelle appartient Jean « Reclant », ffeu Pierre, boucher, reçu B.G. le 6 septembre 1532. Elle a donné de nombreux orfèvres aux XVII[e] et XVIII[e] s. Une branche s'est fixée en Allemagne au XVIII[e] s., qui fut anoblie par diplôme du 14 juin 1865; elle y est encore représentée. La maison d'édition Philipp Reclam, à Leipzig, fut fondée en 1828 par un membre de la famille genevoise.

Armes I: D'AZUR A TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1, SURMONTÉES D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT. (Naville-Rilliet)



Armes II: D'AZUR AU LION PASSANT D'OR, LA TÊTE CONTOURNÉE. (Naville-Rilliet)

Variante: LE LION PASSANT SUR UNE CHAMPAGNE.

Armes III (1865): COUPÉ, AU 1 PARTI D'ARGENT ET DE SABLE, AU 2 D'AZUR AU LION D'ARGENT, LA TÊTE CONTOURNÉE ET PASSANT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Cimier: Un coq d'or.

Lambrequins, à dextre: argent et sable, à senestre: or et azur.

Devise: VEILLEZ SANS PEUR.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « J'en ai vu deux sceaux l'un portant [les armes I] et l'autre [les armes II] ».
Sept cachets, cire rouge, carrés à pans coupés, 15 × 15 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu à la variante. Cimier accosté des lettres G. et R. Deux palmes soulignent les flancs de l'écu et se croisent à sa base. Gravure très fine. Cachets de Gaspard Reclan, C.G., not., apposés au testament en portf., de Pernette Caille, veuve d'Isaac Cassin, C.G., et femme de Jean Roch, 15 juin 1708. (AEG: vol. 36.) Les armes III sont données d'après Rietstap.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist., 272/2, p. 181. — Sordet. — D.H.B.S.

REDARD

Voir planche

Famille neuchâteloise des Verrières et des Bayards, dont plusieurs branches se fixèrent dès le XVII[e] s. au Pays de Vaud et à Genève. A l'une d'elles, B. de la Belle Perche et de La Brévine, appartiennent: Jean-Jacques, 1751-1792, soldat dans la garnison, reçu H.G. le 8 décembre 1778, père de Jean-Daniel, 1782-1815, C.G. en 1792; François, 1836-1926, arrière-petit-fils de Jean-Jacques cité, industriel, fondateur avec plusieurs de « la Jeune Genève » et de « la Ficelle », clubs de combat antiradicaux. Cette branche est éteinte dans les mâles. A une autre devenue genevoise en 1854, se rattache Emile, 1848-1913, qui fut professeur de littératures et langues du Nord dès 1895. Frédéric-Camille, 1841-1910, d'origine neuchâteloise, D[r] méd. fut N.G. le 13 janvier 1871, admis à la commune de Satigny.

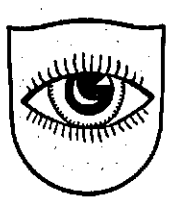
Armes: D'AZUR A DEUX FLÈCHES PASSÉES EN SAUTOIR D'ARGENT, ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UN TRÈFLE TIGÉ DE SINOPLE MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME.

Sources: L'Arm. N. Ces armes, connues dès 1695, ont remplacé les armes antérieures, dont le plus ancien document est de 1625. En 1653 et 1744, on trouve une croisette au lieu du trèfle.
Dans le *Supplément* du *D.H.B.S.*, il a été attribué à cette famille, par erreur, les armes Renard.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. N. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S. t. V et Supplément.

REGARD

Familles du Pays de Gex auxquelles appartiennent: Pierre-François Regard, fils d'Emmanuel, né en 1815 à Péron, voiturier, N.G. le 30 septembre 1870, admis à la commune des Eaux-Vives; et Pierre-Louis Regard, fils de Jérôme, né à Cessy en 1814, D[r] médecin, N.G. le 10 février 1872, admis à la commune de Genève.



Armes I: DE GUEULES A L'ŒIL D'ARGENT.

Armes II: D'AZUR AU MONDE D'OR, CINTRÉ DE GUEULES ET CROISÉ D'OR.

Sources: Selon L. Fulpius cachet du col. Emile Regard, d'une branche demeurée française et dessin appartenant à la branche naturalisée genevoise en 1884.



REY (de Villette)



REYBAZ



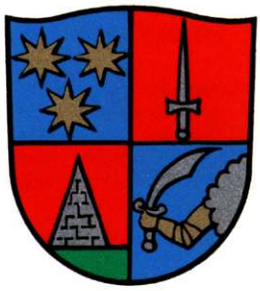
REYMOND



RHEINWALD



RICHARD I



RICHTER



RICOU



RIEU



RIGAUD



RIGOT



RILLIET



RINGLER



RIVIER



RIVIÈRE



ROBILLARD



ROBIN



ROCCA



ROCH



ROCHAT



de ROCHEMONT

Antoine Regard, not. royal à Gex, portait les armes I à la fin du XVII[e]/début XVIII[e] s. *(Arm. des nobles et notables du Pays de Gex enregistrées par Charles d'Hozier.)*

Références: D'Hozier. — AEG: Mss. hist.: Vidart, Arm. du Pays de Gex. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874.

REGUILLON

«Jean Reguillon, fils de feu Jean, et Marc son fils», originaires de Lancy, reçus B.G. le 28 octobre 1616.



Armes: UN BÉLIER SAILLANT SUR UN MONT, ACCOMPAGNÉ DE DEUX FLEURS DE LIS, L'UNE A SENESTRE EN CHEF, L'AUTRE A DEXTRE EN POINTE. (Emaux inconnus.)

Sources: *Liber amicorum* Jean Argoud, 1640 (British Museum); une de ses planches porte un dessin représentant un écu aux armes Reguillon. Casque tourné à dextre. Cimier: Un bélier naissant. Lambrequins. Légende: «4 aoust 1640 Jean Reguillon de Geneve».

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 152; Not. Et. De Monthoux, vol. 45, f° 86.

RENAUD

Voir planche

Famille d'Orléans (France), à laquelle appartient Guillaume Renaud, natif de cette ville, «chandelier», B.G. le 22 mai 1571. Selon Naville-Rilliet son fils et son petit-fils furent membres du CC.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS FUSÉES DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 22. — G.G.G. — D.H.B.S.

RENDU

Famille originaire de Lancrans (Pays de Gex), qui se fixa dans la région de Challex. Bernard Rendu s'établit à Meyrin près Genève, où il épousa le 20 juin 1723 Maurise Fournier; sa famille fut reconnue genevoise en 1815. Parmi ses descendants il nous faut citer: Louis, 1789-1859, prêtre, professeur à Chambéry (Dépt Savoie), chanoine de cette ville 1829, évêque d'Annecy (Dépt Haute-Savoie) 1843, comte romain et assistant au trône pontifical. La famille Rendu est éteinte à Genève.



Armes: D'AZUR A DEUX GERBES DE BLÉ D'OR, PASSÉES EN SAUTOIR ET SUPPORTANT UNE CROISETTE D'ARGENT.

Devise: TOUT A TOUS.

Sources: Armes et devise de l'évêque d'Annecy, données par Gavard: *Armoiries.*

Références: Gavard. — AEG: E.C. XVIII[e] s. — D.H.B.S.

REVILLIOD, anciennement RIVILLIOD

Voir planche

Famille de «Cessel près Coudrée» en Chablais (très probablement Séchex), dont la filiation ininterrompue remonte à Antoine Rivilliod, dit Sollier, feu Michel, reçu B.G. le 30 janvier 1540, hôte de la *Rose d'Or*, du *Croissant* et de la *Couronne*. Sa famille a donné seize membres du CC dont un du Petit Conseil. Parmi les personnalités, il nous faut citer ses trois fils: Claude-François, vers 1539-1632, officier au service de l'Empire, Antoine, 1542-1583, et Jean, 1550-1622, officier au service de l'Empire, du CC 1583, qui combattit dans les guerres de Genève et participa à l'expédition de Bonne 1589; ils reçurent de l'empereur du St-Empire Rodolphe II, datées du 14 février 1579, des lettres de noblesse, en récompense, pour les deux premiers, de leur courage et de leur science dans l'expédition de Hongrie contre les Turcs par Maximilien II en 1566, avec augmentation d'armoiries.

A la branche dite de *la Madeleine*, qui seule est encore représentée à Genève, appartiennent Léonard, 1619-1694, avocat, châtelain de St-Victor 1667; Jean-François, 1693-1769, D[r] en droit, avocat au Parlement de Toulouse en 1714, châtelain de Châteauvieux, de Jussy 1729, auditeur 1723; son fils No. Léonard, 1726-1788, auditeur 1763, du Petit-Conseil 1769-1775; son petit-fils No. Léonard, 1786-1867, nommé par le duc de Richelieu commissaire à Odessa (Russie) 1812, du Conseil Représentatif 1825-1842, auditeur 1826, député à la Diète 1833, 1839, 1840, conseiller d'Etat, directeur du génie et des fortifications 1834-1837, qui fut un des chefs des troupes gouvernementales le 7 octobre 1846; Jean-Léonard-Adolphe dit Léon, 1835-1918, D[r] médecin, professeur de clinique médicale à l'Université de Genève et organisateur de ce service 1876-1899, auteur de nombreux travaux médicaux; Gustave-Philippe, 1817-1890, connu par ses belles éditions, qui fit construire le musée de l'*Ariana* pour abriter ses collections, qu'il légua à la ville de Genève.

Les branches dites de *la Couronne* et de *la Rose* sont éteintes. La première remonte à Pierre, 1637-1706, petit-fils de Claude-François cité, écuyer du prince de Liechtenstein, du CC 1665, châtelain de Jussy 1673. La seconde a pour auteur Jean, frère de Claude-François cité; elle compte parmi ses membres Abraham, 1713-1769, avocat, du CC et auditeur 1746, châtelain de Jussy 1750, procureur général, et, en dernier, Jean-Louis, 1760-1829, chanoine de la cathédrale de Grenoble (France).

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE DE DEUX ROSES DE GUEULES ET CÔTOYÉE DE DEUX LIONS PASSANTS D'OR LAMPASSÉS DE GUEULES.

Casque surmonté d'une couronne de noblesse d'or.

Cimier: Un lion naissant d'or, lampassé de gueules, la queue contournée, tenant de la dextre une rose de gueules tigée et feuillée (de sinople).

Lambrequins: A dextre d'azur et de gueules, à senestre d'or et d'azur. (Diplôme de 1579)

Variante: TRANCHÉ, AU 1 UN LION COURONNÉ TENANT UNE ROSE DANS LA PATTE DEXTRE, AU 2 UNE ROSE.

Cimier a): Un buste de personnage couronné.

Sources: Un acte original et trois copies légalisées, entre les mains de la famille. La peinture exécutée sur l'acte, d'un bon style héraldique, représente, dans une architecture Renaissance ornée de personnages, l'écu aux armes Revilliod surmonté du casque, grillé et de trois quarts à dextre; au cimier l'artiste a oublié de peindre la queue du lion, le vide laissé par cette omission a été comblé par un bouquet de fruits!
Huit cachets, cire rouge, ovales 22 × 13 mm., XVII[e] s. Ecu en forme de cartouche à la variante, émaux non indiqués. Casque grillé et couronné, posé de face. Cimier a). Lambrequins très importants. Composition d'un excellent style héraldique, gravure incisive d'une très belle qualité. Cachets de Claude-François Revilliod, vers 1539-1632, C.G., testament en portf., 18 septembre 1630. (AEG: vol. 31.)
Onze cachets (dont un ou deux dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2027), cire rouge, ovales 16 × 15 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes Revilliod, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins importants. Très fine gravure. Cachets d'Abraham Revilliod, 1642-1685, C.G., D[r] méd., testament olographe, 1[er] janvier 1678. (AEG: Jur. civ., vol. 10, p. 207-210.)
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, ovale 22 × 19 mm., fin XVII[e] s. Ecu ovale aux armes Revilliod, l'émail du champ indiqué, dans un cartouche de style fin Louis XIV, orné de rinceaux et d'un mascaron à sa base. Casque grillé et couronné de face. Cimier. Lambrequins. Très belle composition héraldique finement gravée. Cachet Revilliod, s.d.
Sept cachets, cire rouge, ovales 16 × 13 mm., fragments, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu aux armes Revilliod, émaux non indiqués. Cimier sans la rose. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Catherine Revilliod, 1659-1731, fille de No. Léonard, C.G., et femme de Mathieu Gardelle, C.G., testament en portf., 24 mai 1712. (AEG: vol. 37.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2028), cire rouge, carré à pans coupés (?), fragment. Ecu aux armes Revilliod. La gravure par son style appartient à la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet d'Isaac-Léonard Revilliod, C.G., 1720.
Huit cachets (dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH), cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu aux armes Revilliod, émaux non indiqués. Casque grillé et couronné, posé de face. Cimier. Lambrequins très importants. Belle gravure incisive. Cachets de No. [Isaac-]Léonard Revilliod ci-dessus, ffeu Pierre, testament en portf., 4 décembre 1720. (AEG: vol. 37.)
Neuf cachets, cire rouge, ovales 18 × 16 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu en forme de cartouche aux armes Revilliod, émaux non indiqués. Gravure très fine. Cachets d'Albert-Frédéric Revilliod, C.G., 1675-1747, ffeu Jacques, horloger, testament en portf., 17 janvier 1747. (AEG; vol. 40.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2029), cire rouge, ovale 16 × 15 mm., fragment. Ecu aux armes Revilliod. La gravure par son style se rattache à la seconde moitié du XVII[e] s. Cachet du même Albert-Frédéric Revilliod, 1747.
Un cachet (anc. coll. Blavignac, au MAH, n° 205), cire rouge, ovale 25 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Revilliod dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux et d'une coquille à sa base. Casque grillé et couronné posé de face. Cimier. Lambrequins. Cachet Revilliod, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire verte, ovale 25 × 21 mm., XVIII[e] s. (empreinte moderne). Ecu ovale aux armes Revilliod, émail du champ indiqué, dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux, de feuilles d'acanthe, de fleurs et d'une coquille à sa base. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins en forme de banderoles. Gravure très fine. Cachet Revilliod, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 20 × 15 mm., XIX[e] s. Ecu parti, à dextre Revilliod, et à senestre De la Rive qui est: D'or à la bande de gueules chargée d'un ours passant de sable. Casque grillé et couronné, posé de face. Cimier Revilliod. Cachet de Philippe-Léonard Revilliod, C.G., du Conseil Représentatif, époux 1810 d'Ariane-Philippine De la Rive, 1791-1876, C.G. (parents de Gustave Revilliod cité).
Un cachet (anc. coll. Blavignac, au MAH, n° 1009), cire rouge, rect. 21 × 26 mm., XIX[e] s. Ecu parti: à dextre Revilliod; à senestre Faesch, qui est ici: Coupé par un chevron, au 1 de ... à deux étoiles de ... posées en fasce, et au 2 d'or à la marque de maison (de sable?). Cimier Revilliod. Cachet de Jean-François dit John Revilliod, 1798-1873, époux 1824 de Marie-Valérie Faesch, fille d'Emmanuel, B. de Bâle, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire brune, ovale 29 × 24 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Revilliod, émail du champ indiqué. Casque grillé et couronné posé de face. Cimier. Gravure très fine. Cachet Revilliod, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. 18 × 15 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Revilliod, émail du champ indiqué. Casque grillé et couronné posé de face. Cimier. Cachet Revilliod, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire grise, ovale 15 × 11 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Revilliod dans un cartouche, émail du champ indiqué. Couronne sommée du cimier. Gravure très fine. Cachet Revilliod, s.d.
Un ex-libris, chablon, six couleurs, aux armes Revilliod. Casque couronné. Cimier. Lambrequins argent et gueules, argent et azur. Ex-libris Revilliod, s.d. (avant 1800). (Wegmann, n° 5851; L.F.: Ex-l.)
Un ex-libris, monogramme LR, aux armes Revilliod. Casque couronné posé de face. Cimier. Ex-libris de Léonard Revilliod cité, 1786-1867, s.d. (après 1850). (Wegmann, n° 5857.)
Deux ex-libris différents, aux armes Revilliod, mais au champ de sable. Casque grillé et couronné posé demi à dextre. Lambrequins. Trois croix d'ordre. Ex-libris au nom de «Gustave Revilliod» cité, 1817-1890. (Wegmann, n[os] 5854 et 5856.)
Un ex-libris peint, aux armes Revilliod. Casque grillé, à couronne d'or, posé demi à dextre. Cimier, le lion lampassé de gueules. Lambrequins argent et gueules, or et azur. Trois croix d'ordre. Ex-libris du même Gustave Revilliod. (Wegmann, n° 5855.)
Un ex-libris, aux armes Revilliod. Casque couronné posé demi à dextre. Cimier. Lambrequins. Ex-libris, marqué «A/R» ou «Alph. Revilliod» à la main, 1833-1900; 1870. (Wegmann, n° 5852.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22, et n° 87, f° 95. — G.G.G. — H.D.: L.N. XXXI, p. 15. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

REY I dit REY de VILLETTE

Voir planche

Famille du bailliage de Gaillard, en Genevois, dont la filiation ininterrompue remonte à Pierre « Regis », de Villette (comm. de Thônex), marié vers 1390. Son fils Jean est reçu B.G. le 15 novembre 1471. Il est le quatrième aïeul de Pierre, qui fut en 1601 expulsé des terres de Savoie pour cause de religion, dépouillé de son patrimoine et qui se fixa à Chêne, où ses descendants reconstituèrent un domaine. Son arrière-petit-fils Alexandre créa à Lyon une industrie d'apprêt, calandrage et teinture des pièces d'étoffes. Son fils « Etienne Rey, né à Lyon, ..., descend de Jean Rey, de Villette, reçu en 1471, reconnu bourgeois en payant 1272 fl. pour les gardes arriérées

dues tant par son père que par lui », le 15 juin 1768. Ce dernier fut père de Jacques qui vint à Genève, où il posséda les grands moulins construits en travers du Rhône entre la rue des Etuves et la pointe amont de l'Ile. Parmi ses descendants, il nous faut citer Jean-Justin, négociant et armateur à Odessa (Russie), régent de la Banque impériale russe, puis directeur de la Compagnie... de navigation sur le Danube à Vienne. William, 1821-1888, auteur des premières tables de mortalité, fonda et dirigea des compagnies d'assurance à Lausanne, Milan, Genève et Paris. Sa descendance habite la France et la Belgique.

Armes: D'AZUR A DEUX FASCES D'ARGENT, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES.
Cimier: Un demi-griffon d'argent portant une étoile de gueules.
Lambrequins: D'azur et d'argent.
Devise: TOUT FORS LE MAL.
Sources: Communication de M. Marcel Rey, Les Jaunins, Corcelles-le-Jorat, Vaud, d'après les archives de sa famille:
Un grand cachet portant un écu tiercé en fasce et parti (faisant six quartiers qui sont six armes d'alliances en partie identifiées) avec les armes Rey sur le tout, et surmonté d'une couronne. On le trouve sur de nombreuses lettres du XVIII[e] s., cire rouge.
Références: Arm. ms. N.-R. — Archives de la famille: Gén. par Etienne Cochet, not., 1765; Notice gén. par Gaston Letonnelier, archiviste, 1911. — Marcel Rey: Petite chronique familiale des Rey de Villette. 1950. — D.H.B.S. t. V et Suppl.

REY II

Naville-Rilliet a vu les armes et la devise, données ci-dessous, sur une médaille « de Pierre Rey, Guidon du Canon en 1650 et 1663 », portant « une aigle éployée ».



Armes: UNE AIGLE. (Emaux non indiqués.)
Devise: CHEMINANT ICI BAS, AU CIEL J'ÉTENDS LES AILES.
Références: Arm. ms. N.-R.

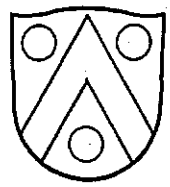
REY III

A une famille non identifiée appartient Jean-Antoine Rey, qui donna une médaille au Gobelet des orfèvres et qui portait les armes ci-dessous. (Naville-Rilliet.)

Armes: D'AZUR A LA FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT.
Sources: Naville-Rilliet, qui toutefois peint une fasce d'or.

REY IV

Selon Naville-Rilliet, Jacques Rey, natif, donna en 1774 une médaille au Gobelet des orfèvres qui portait les armes ci-dessous.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS BESANTS DU MÊME.
Sources: L'armorial manuscrit de Naville-Rilliet, qui cependant peint les besants d'or.

REYBAZ

Voir planche

Famille de Montpreveyres (Vaud) citée dès 1525, dont un rameau se fixa à Vevey, et prit la bourgeoisie de Belmont-sur-Lausanne 1634, puis de Vevey 1710, auquel appartient Sp. Etienne-Salomon fils de François-Louis Reybaz, né à Nyon 1737, mort à Paris 1804, ministre du St-Evangile, B. de Vevey, reçu B.G. le 18 mai 1772. Il partit pour Paris après l'écrasement des Représentants en 1782, entra en relations avec Mirabeau 1789 et devint son collaborateur 1790-1791; il fut chargé d'affaires par intérim de la République de Genève à Paris 1792, puis ministre en titre 1794-1796. La branche genevoise est éteinte.

Armes I: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet)
Armes II: D'AZUR A L'AVANT-BRAS, VÊTU DE... LA MAIN DE CARNATION ÉCRIVANT AVEC UNE PLUME DE...



Armes III: D'AZUR A L'AVANT-BRAS MOUVANT DU FLANC SENESTRE, VÊTU DE... LA MAIN DE CARNATION ÉCRIVANT AVEC UNE PLUME DE... TENUE EN BARRE.
Sources: Les armes II sont données par l'Arm. V. d'après un cachet de 1860.
Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — Sordet. — Montet. — Heyer. — Pasche, dans R.H.V. VIII. — Cart. dans R.H.V. XVI, p. 303 et 337. — D.H.B.S.

REYMOND

Voir planche

Famille très ramifiée, originaire de la vallée de Joux (Vaud) où elle est citée dès 1382. Une branche du Chenit, à laquelle appartient David-Samuel « Raymond », fils d'Abraham-Isaac, négociant, reçu H.G. le 11 décembre 1758 et B.G. le 6 mars 1770, du CC 1783.
A une branche venant de Rolle et reçue à l'habitation à Genève en 1762 appartiennent Jean-Louis-Albert Reymond, 1764-1831 (soit « Jean Antoine Albert Raymond, avocat, natif de la 1re génération », reçu B.G. le 9 avril 1791), avocat, homme politique et magistrat; Maurice-Hippolyte, 1861-1936, né à Anières (France), sculpteur, auteur des monuments Davel et Viret à Lausanne.

Armes: TIERCÉ EN FASCE, AU 1 D'OR A L'AIGLE D'AZUR COURONNÉE DE GUEULES; AU 2 D'AZUR; ET AU 3 PARTI, AU 1 DE GUEULES A TROIS COTICES EN BARRE DE SINOPLE (OU UN BARRÉ), ET AU 2 D'ARGENT AU LION D'OR.

Variante: Coupé par une fasce d'azur à la place du tiercé.

Plusieurs *variantes* pour les émaux du 3 du coupé.

Sources: L'Arm. V.:
Les armes sortent d'une officine de Milan, mais l'original n'est pas connu.
Ecu peint dans un psautier appartenant à Abram-Elisée Reymond, au Chenit, 1781.
Cachet aux armes Reymond 1783.

Références: A.H.S. XXV, p. 91-92. — Arm. V. — D.H.B.S.

REYNET

Famille de Privas en Vivarais, à laquelle appartient Céphas Reynet, fils de Pierre, reçu B.G. le 3 février 1685. Selon Naville-Rilliet: « Son fils Pierre fut membre du Grand Conseil [CC]. Le dernier de cette famille qu'on appelloit le major Reynet mourut en 1787 ».



Armes: UNE TÊTE DE MORT EN ABÎME ENTRE DEUX SAUTOIRS EN PAL, CELUI EN CHEF FORMÉ PAR DEUX TIBIAS (?) ET CELUI EN POINTE FAIT DE DEUX ÉPÉES. (Emaux inconnus.)

Cimier: « Un pic, ou bécasse, posé de profil ». (Naville-Rilliet.) Ou: Un canard. (G.G.G.)

Devise: VINCERE AUT MORI.

Sources: Naville-Rilliet écrit au sujet du major Reynet cité: « Son testament étoit scellé d'un sceau qu'il dit être ses armoiries, portant 2 écussons ovales. Le 1er porte [les armes décrites ci-dessus]. Le 2e écu porte: coupé au 1er de... à l'étoile de...; au 2e, de... à la rivière de... portant 3 canards nageans de... Le 1er écu est sans doute les armes Reynet; le 2e quelque écu d'alliance. Les alliances de cette famille étoient Grenus, Weissembach, et Renaud. Cimier [...]. Devise [...] ». G.G.G. font de ces deux écus un seul, parti mi-coupé.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Sordet.

RHEINWALD

Voir planche

Famille de St-Jullien (Sarre), à laquelle appartient Philippe « Rhinwald », marchand de vin, N.G. le 31 janvier 1815, admis à la commune de Genève, âgé de 53 ans. Père de Charles-Louis, 1804-1860, peintre, élève de Grosclaude; sa descendance est encore représentée à Genève.

Armes: PARTI D'OR ET DE SABLE, AU CHEVRON DE L'UN EN L'AUTRE.

Sources: Selon H. Deonna, la famille Rheinwald porte les armes décrites ci-dessus à la suite d'une concession de l'empereur Ferdinand Ier en 1529.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 173. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — S.K.L. — D.H.B.S.

RICHARD I

Jean et Michel Richard, ffeu Jean, sont reçus B.G. le 19 mars 1625, gratuitement « en contemplation des services rendus à la Seigrie par feu leur père en la guerre de l'an 1589 & 1602 ». Elle a donné trois membres du CC; selon Naville-Rilliet « Jean Jaques Richard, dit Richard Raby, du nom de sa mère, du Gd. Conseil [CC] en 1782, est de la même famille».



Armes: D'ARGENT A L'AIGLE DE SABLE, BECQUÉE ET ARMÉE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE. (Emaux de Naville-Rilliet.)

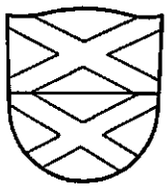
Cimier: Trois plumes d'autruche.

Sources: Pierre Richard, C.G., fils de Michel cité, donna en 1666 à la Coulouvrenière une médaille aux armes décrites ci-dessus. (Naville-Rilliet.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2030), cire noire, ovale 19 × 17 mm., XVIIIe s. Ecu ovale presque rond aux armes Richard, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Belle gravure d'un excellent style héraldique. Cachet d'Anne-Catherine Richard, ffeu Pierre cité, C.G., et femme en secondes noces de Conrad Trembley, C.G., 1734.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Sordet.

RICHARD II

Selon G.G.G., famille du Faucigny qui se fixa à Genève à une époque qu'ils n'indiquent pas.



Armes: COUPÉ, D'OR AU SAUTOIR D'AZUR, ET D'AZUR AU SAUTOIR D'OR.

Sources: G.G.G., qui citent un sceau de 1666 et Besson.

RICHARD III

Voir planche

Famille de Toulouse, venue de Clarensac (près de Nîmes en Languedoc), à laquelle appartiennent Guillaume Richard, maréchal, reçu H.G. le 22 février 1726, et son fils Gabriel, natif, maître maréchal, admis B.G. le 21 juin 1771 avec son fils Jacques.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS POISSONS D'ARGENT POSÉS EN PAL.

Sources: Communication de feu Hugo Oltramare, Dr médecin, Genève: ces armes figurent dans l'*Armorial du Languedoc* par Louis de La Roque et sont peintes dans un volume manuscrit qui appartenait au professeur Maurice Bedot-Diodati, mort en 1927.

Références: La Roque. — Rietstap. — AEG: Reg. Hab. — Gal.: Not. gén. VII.

RICHTER

Voir planche

Famille de Francfort-sur-le-Main (Allemagne), à laquelle appartient Jean-Jost Richter, graveur, reçu

H.G. le 7 février 1766. Son fils Jean-Louis, 1769-1840, officier au service de France, se distingua dans la plupart des campagnes du Consulat et de l'Empire, fut créé baron en 1809, général de brigade 1811, maréchal de camp 1817, mis à la retraite en 1827 avec le grade de lt.-général; le roi Louis-Philippe le réintégra dans les cadres d'activité, après quarante-huit ans de service et vingt-deux campagnes; il fut du Conseil Représentatif en 1820. Son frère Jean-Louis, 1766-1841, peintre sur émail; la plus grande partie de ses œuvres est exposée au Musée d'art et d'histoire de Genève.

Armes (anciennes) I: D'AZUR A UNE JUSTICE DE CARNATION HABILLÉE D'ARGENT, TENANT DE LA MAIN DEXTRE UNE ÉPÉE D'ARGENT ET DE LA SENESTRE UNE BALANCE D'OR, LES YEUX BANDÉS D'ARGENT.

Armes II: ÉCARTELÉ, AU 1 D'AZUR A TROIS ÉTOILES A HUIT RAIS D'OR, AU 2 des barons militaires qui est DE GUEULES A L'ÉPÉE D'ARGENT, AU 3 DE GUEULES A LA PYRAMIDE D'ARGENT SOUTENUE DE SINOPLE, AU 4 D'AZUR AU DEXTROCHÈRE D'OR, ARMÉ D'UN CIMETERRE D'ARGENT ET MOUVANT D'UNE NUÉE DU MÊME AU FLANC SENESTRE.

Sources: Jean-Louis Richter fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 mars 1809, confirmées le 25 mai 1816.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 173; Reg. Hab. — Annuaire héraldique 1895. — Révérend I, t. 4. — H.D.: L.N. XXXII, p. 181. — L.F.: Contrib. — Sordet. — D.H.B.S.

RICOU, RICOZ

Voir planche

G.G.G. donnent à une famille Ricou, à laquelle appartient Louis, ffeu Jean, de Perly, B.G. le 31 décembre 1510, les armes ci-dessous, alors que l'Arm. V. les attribue aux Ricou du Dauphiné.

Armes: D'OR A TROIS BRANCHES DE CHÊNE DE SINOPLE MOUVANT D'UN CROISSANT D'AZUR, AU CHEF DE GUEULES.

RIEU

Voir planche

Famille de Privas et de Rieu (commune St-Bauzile, arr[t] Privas), paroisse de Rochessauve, en Vivarais, à laquelle appartiennent Alexandre Rieu, fils de Jacques, B.G. le 14 juillet 1699, et Jean-Louis « Rieux », ffeu Jean, négociant, B.G. le 26 novembre 1708. Jean, frère d'Alexandre cité, banquier à Paris, fit une fortune considérable grâce au système de Law et acquit en 1719 la baronnie de Prangins, qu'il revendit en 1723 à Louis Guiguer. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Henri, fils de Jean-Louis cité, 1721-1787, cap. dans le bataillon de marine de France, gouverneur de la partie française de l'île de St-Martin des Antilles; il fut un familier de Voltaire. Son fils Etienne, 1752-1821, cap. au service de France, lt.-col. fédéral, du Conseil Représentatif. Son fils Jean-Louis, 1788-1868, officier en France, fit les campagnes d'Allemagne et de Russie; revenu à Genève il devint lt.-col. d'artillerie, syndic de la garde 1830-1831, quatre fois premier syndic de 1834 à 1840. Son fils Charles-Pierre-Henri-François, 1820-1902, philologue, professeur d'arabe à l'Université de Cambridge, 1895, commenta les manuscrits orientaux du British Museum, auteur d'ouvrages sur les langues orientales. La famille Rieu est encore représentée en Angleterre.

Armes: D'ARGENT A DEUX JETS D'AZUR SE CROISANT ET RETOMBANT DANS UNE EAU DU MÊME.

Variante: Naville-Rilliet indique les jets sortant d'une base d'or; G.G.G. font aussi d'or les deux tuyaux.

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Rieu, émaux non indiqués. Couronne à neuf perles. Tenants: Deux sauvages (hercules?), nus, celui de dextre tenant un arc et celui de senestre une massue. Toute la composition repose sur des rinceaux. Cachet Rieu, s.d. Il est semblable à celui qui figure dans l'anc. coll. Galiffe (au MAH, n° 2031), cire rouge, ovale, fragment; cachet de Jean-Louis Rieu cité, C.G., syndic.
Un cachet (AEG; coll. de Morsier), cire rouge, ovale 24 × 20 mm., XVIII[e] s. Deux écus ovales, à dextre Rieu et à senestre Turrettini qui est ici: Une aigle couronnée portant sur la poitrine un écu aux anciennes armes Turrettini qui sont: Pallé d'or et de gueules, de six pièces; émaux non indiqués. Les écus sont dans un cartouche orné de guirlandes de feuillage, sur lequel est posé une couronne à neuf perles. Toute la composition repose sur une console décorée de guirlandes semblables. Cachet de Marie-Charlotte Turrettini, 1758-1836, C.G., femme d'Etienne Rieu cité, C.G., s.d. Un ex-libris aux armes Rieu, portant « *Ex Libris RIEU* », vers 1750. (Wegmann, n° 5946; L.F.: Ex-l.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V. — B. d'Entrevaux: Arm. du Vivarais. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Sordet. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

RIGAUD

Voir planche

Famille dont la filiation ininterrompue remonte à Ferréol Rigaud, propriétaire en Chablais à Gevernex (aujourd'hui Jouvernex), à Margencel et à Thonon, et au Pays de Vaud, mort avant 1569, père de Bernard, de Margencel, B. de Thonon. « Hypolite Rigaud, filz de feu Bernard, de Thonon, et Ferrouille, son frère » sont reçus B.G. le 15 décembre 1595. Ce dernier, appelé aussi Ferréol, 1559-1615, du CC 1598 est l'auteur de la branche genevoise. La famille a donné cinq membres du CC et trois députés au Conseil Représentatif. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre-André, 1750-1804, du CC 1787-1790, syndic 1790; il fut envoyé à plusieurs

reprises auprès du Corps helvétique 1789-1792 pour demander l'admission de la République de Genève dans l'alliance générale des Suisses; Genève fut agrégée à la neutralité helvétique grâce aux efforts de Rigaud. Son neveu Jean-Jacques, 1786-1854, du Conseil Représentatif 1814, commissaire dans les districts du Pays de Gex nouvellement annexés, dix fois premier syndic de 1825 à 1843, député à la Diète 1830-1841, chargé à ce titre de plusieurs missions diplomatiques. Le frère de ce dernier, Edouard-Pierre-Paul, 1790-1861, professeur honoraire de droit civil et commercial à l'Académie 1823-1831, du Conseil Représentatif, député au Grand Conseil et président de ce corps, président de la Cour suprême 1828. Charles-Edouard-Louis, 1834-1902, du Grand Conseil, maire de Bellevue, légua à la ville de Genève son importante collection d'estampes et de vues de Genève (à la B.P.U.). La famille s'est éteinte à Genève en la personne d'Anne-Germaine Rigaud, femme de Jean-Ernest Achard, C.G., notaire, morte le 29 janvier 1910. B. de Morges vers 1600 et de Glaris en 1795.

Armes I: D'AZUR A DEUX CHEVRONS ALÉSÉS ET ENTRELACÉS, L'UN VERSÉ, ACCOMPAGNÉS EN CHEF DE TROIS ÉTOILES POSÉES EN FASCE ET EN POINTE D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT.

Variante I: Deux étoiles en chef.

Variante II: Les étoiles mal ordonnées.

Cimier: Un sablier ailé.

Devise: CROISSANT EN TERRE AU CIEL J'ASPIRE.

Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'OR CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES D'AZUR ET ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX CHEVRONS ALÉSÉS ET ENTRELACÉS POSÉS SUR LA FASCE ET DE DEUX SEMBLABLES CHEVRONS MOUVANT DE LA POINTE ET TOUCHANT LA FASCE, LE TOUT D'OR.

Sources: La variante I, avec les initiales P et R encadrant les chevrons, figure au cachet d'une lettre de Polite [soit Hippolyte] Rigaud à No. Aimé Chenelat, 14 août 1617. (Arm. ms. Gal. n° 86, 22.)
La variante I, avec les mêmes initiales et le cimier, furent sculptés sur une maison du dit Hippolyte Rigaud à Bonport, vallée de Joux (Vaud), selon Galiffe, Not. gén.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 33 × 28 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Rigaud, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Devise. Cachet Rigaud, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 25 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Rigaud, l'émail du champ indiqué. Casque grillé tourné à dextre. Cachet Rigaud, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 27 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu parti, à dextre Rigaud, et à senestre Saladin qui est: Coupé de gueules au lion d'argent et d'azur (de gueules sur le cachet) au heaume d'argent. Casque grillé tourné à dextre. Cachet de Jean-Jacques Rigaud cité, époux 1813 d'Antoinette-Renée-Emilie Saladin, C.G.; s.d.
Les armes II sont attribuées par Naville-Rilliet à Isaac-Jean-Jacques Rigaud, 1759-1787.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22, et n° 87, f° 95. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. I et VI. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

RIGOT

Voir planche

Famille de St-Maurice sur Bellerive près Genève, dont la filiation ininterrompue remonte à Mermet Rigot, père de Pierre; ce dernier est reçu B.G. le 31 juillet 1509, et dit de Chevrier en Vuache (en Genevois). La famille a donné quatorze membres du CC dont cinq du Petit Conseil, trois syndics. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: Pierre, vers 1544-1618, du CC 1568, du LX, auditeur 1578 et 1610, châtelain de Jussy 1583 et 1608, procureur général 1589, commissaire des guerres 1589, conseiller 1596, syndic 1600, trésorier 1602, déposé 1604, réintégré au LX 1605, au Conseil d'Etat 1612. Jean, 1553-1595, maître de l'artillerie de l'armée royale de France contre la Savoie. Abraham, 1593-1661, membre du LX et sautier. Son arrière-petit-fils Jean-Jacques, 1659-1720, syndic, qui dirigea la construction du grand hôpital et du Temple Neuf (Fusterie). Son frère Jacob, 1662-1743, cap. de la garnison qui se distingua à la bataille de Villmergen. Anne-Paul-François, 1794-1860, général-major au service de Hollande, sous-gouverneur du prince d'Orange. Son frère Jean-Amédée-Samuel, 1797-1863, député au Conseil Représentatif et maire du Petit-Saconnex. Son fils Eugène-Etienne, 1839-1917, maire du Pt-Saconnex; un chemin de cette ancienne commune porte son nom. Pierre-Alfred, 1847-1914, avocat à la Cour de cassation à Paris. La famille s'est éteinte en la personne de Noémi-Sophie Rigot, C.G., femme d'Alfred-Perceval Boissier, C.G., assyriologue, morte à St-Prex (Vaud), le 21 août 1956.

Armes: D'AZUR AU BŒUF COURONNÉ D'OR, PASSANT SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE ET ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'ARGENT.

Variante I: Deux étoiles à la place d'une.

Variante II: Naville-Rilliet donne la terrasse d'argent.

Variante III: Un soleil au canton senestre du chef à la place de l'étoile.

Variante IV: Les armes sans la terrasse.

Cimiers: a) Une étoile; b) Un avant-train de cerf d'or; c) Un avant-train de bœuf d'or.

Sources: Naville-Rilliet écrit: «J'ai une note qui porte au temps de la Réformation, les Rigot étoient merciers, puis hôtes au Bœuf couronné dont la vieille enseigne présente précisemment leurs armes».
Un cachet de 1552, à la variante I selon G.G.G., aux armes selon A. Choisy.
Un sceau à sec, rond 21 mm., fin XVI[e]/début XVII[e] s. Ecu à la variante III. Légende en partie effacée: «RIGOT [PIERRE?] 1604». Sceau de No. Pierre Rigot, cité, comme sgr châtelain de Jussy, apposé sur un contrat d'échange fait entre les frères Pittard, de Jussy, et Sire Jean de Laon, B.G., marchand, pour des pièces, à Jussy, 10 janvier 1609. (AEG: Actes privés. Echanges I.)

Deux cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu à la variante III, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: b). Lambrequins. Légende: « ABRAHAM . RIGOT ». Gravure très fruste. Cachets de son fils No. Ami, avocat, testament, 8 juin 1674. (AEG: Jur. civ., vol. 4, p. 307-312.)
Deux cachets, cire noire, ovales 28 × 23 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante IV, l'émail du champ indiqué, dans un cartouche, orné de palmes se croisant à sa base. Casque grillé posé de face. Cimier: b). Gravure très fine. Cachets de Gabriel Rigot, 1697-1775, C.G., testament en portf., 12 février 1775. (AEG: vol. 43.)
Cinq cachets, cire rouge, ovales 23 × 20 mm., XVIII[e] s. Dans un cartouche orné de rinceaux, écu à la variante IV, l'émail du champ indiqué. Casque grillé posé de face. Cimier: b). Lambrequins petits. Belle composition héraldique finement gravée. Cachets d'Ami Rigot, 1708-1784, C.G., testament clos, 10 février 1778. (AEG: Ch.-Gab. Flournois, not., vol. 37, acte relié entre les pages 8 et 9.)
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante IV, l'émail du champ indiqué, dans un cartouche orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins petits. Cimier: b). Gravure très fine. Cachet Rigot, s.d.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 165), cire rouge, ovale, 22 × 20 mm., style du XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante IV, l'émail du champ indiqué, dans un cartouche. Casque grillé posé de face. Cimier: b) (?). Cachet Rigot, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2039), cire noire, ovale 23 × 18 mm., XIX[e] s. Ecu à la variante IV, surmonté d'une couronne à neuf perles. Cimier: b). Cachet Rigot, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22, et n° 87, f° 95. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. II. — A. Ch.: Gén. gen. — A.G.S. I. — Montet. — D.H.B.S.

RILLIET

Voir planche

Famille de Collonges-Bellerive près Genève, dont la filiation ininterrompue remonte à Mermet dit Rulliet qui engagea, avec son fils Mermet, contre une rente en faveur de la chapelle de St-Blaise à la Madeleine, deux pièces de terre à la Léchières et à Combes (territoire de Collonges-sur-Bellerive), le 29 septembre 1377. Son arrière-petit-fils Mermet Rilliet, mort en 1501, est reçu B.G. le 1[er] mars 1484. La famille a donné trente et un membres du CC, dont dix du Petit Conseil, desquels huit syndics. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: Jean, mort en 1616, châtelain de St-Victor, procureur général, conseiller d'Etat 1590, gouverneur du Pays de Gex (occupé par les Genevois) la même année, lt. 1602, syndic 1601, 1607, 1609. Etienne, 1582-1655, châtelain de Peney, conseiller d'Etat 1623, syndic 1639, 1643, 1647, 1651, 1655. Pierre, 1617-1705, conseiller d'Etat 1677-1704, trésorier général 1678. Jean-Jacques, 1618-1678, médecin de l'Hôpital 1643-1678. Robert, 1644-1728, D[r] en droit, châtelain de Jussy 1688, succéda à son père au Petit Conseil en 1704, syndic 1720, 1724. Marc, 1680-1761, médecin de l'Hôpital 1704-1724, philanthrope. Ami, 1730-1796, un des chefs du parti « constitutionnaire », du Petit Conseil 1782, otage des révolutionnaires la même année; son parti ayant repris le pouvoir, il fut syndic en 1784, 1788; il donna sa démission en 1789 et se retira au Pays de Vaud; il renonça à sa qualité de citoyen genevois en 1794 et fut reçu B. de Begnins (Vaud) la même année. Robert-Guillaume, 1719-1806, du Petit Conseil 1767, syndic 1770, premier syndic 1774; exclu du Petit Conseil 1777, il y rentra en 1782, premier syndic 1786, démissionnaire 1790. Horace-Bénédict, 1747-1820, avocat, du CC 1775, président de la Société économique, du Conseil Représentatif 1814. Albert-Louis, 1784-1864, conseiller d'Etat et lt. de police. Frédéric-Jacques-Louis, 1794-1856, allié de Constant, officier au service de France 1813-1822, du Conseil Représentatif, député à la Diète 1836, 1837, 1847, col. fédéral, conseiller d'Etat 1847; cmdt de la première division dans la guerre du Sonderbund, il occupa Fribourg et le Valais. La famille Rilliet est actuellement représentée à Genève, en Argovie (Suisse), en Belgique et aux Etats-Unis.

Armes: D'AZUR A TROIS COLOMBES D'ARGENT, ENTOURÉES CHACUNE D'UN ANNELET D'OR ET POSÉES 2 ET 1.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Variante: Galiffe donne LES ANNELETS D'ARGENT.

Cimier: Une colombe d'argent tenant dans son bec un annelet d'or. (G.G.G.)

Devise I: VIRTUS ET SPES.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Devise II: JUSTITIA ET AMÆNITAS.

Sources: Trois cachets, cire noire, ovales 21 × 19 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Rilliet, émaux non indiqués, dans un cartouche, orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Belle gravure incisive. Cachets de No. Gabriel Rilliet, 1676-1724, C.G., testament olographe, 5 mai 1724. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 239-242.)
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, rect. à pans coupés 19 × 18 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale, aux armes Rilliet; les colombes sont posées sur des besants; l'émail du champ est indiqué; l'écu est dans un cartouche de style fin Louis XIV, orné de rinceaux et de feuilles d'acanthe et d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Très belle composition héraldique finement gravée. Cachet Rilliet, s.d.
Cinq cachets, cire rouge, ovales 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Rilliet, émaux non indiqués, dans un cartouche de style Régence, très découpé, orné de rinceaux, de feuilles d'acanthe et d'un mascaron à sa base. Couronne à neuf perles. Gravure très fine. Cachets de Jacques Rilliet, 1672-1750, C.G., testament et codicille en portf., 30 octobre 1749. (AEG: vol. 41.)
Cinq cachets, cire rouge, rect. à pans coupés 20 × 18 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Rilliet, émaux non indiqués, dans un cartouche très découpé de style fin Louis XIV, orné d'un mascaron à sa base. Casque grillé posé de face. Lambrequins petits. Belle gravure. Cachets de No. Louis Rilliet, 1695-1755, C.G. Testament clos et secret 23 septembre 1750. (AEG: Delorme, not., vol. 35, acte relié entre les p. 174 et 175.)
Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale 27 × 24 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Rilliet, émail du champ indiqué, dans un cartouche dont les flancs sont soulignés par des palmes qui se croisent à sa base. Casque grillé posé de face. Petits lambrequins en forme de rinceaux. Gravure très fine. Cachet Rilliet, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect., fragment, XIX[e] s. Ecu aux armes Rilliet, émail du champ indiqué. Couronne à cinq perles. Une décoration pend à la pointe de l'écu. Cachet Rilliet, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 10 × 9 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Rilliet, surmonté d'une couronne à neuf perles. Gravure très fine. Cachet Rilliet, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale, fragment, XIX[e] s. Ecu parti, à dextre Rilliet et à senestre Constant qui est: Coupé d'argent à l'aigle couronnée de sable et de sable au sautoir d'or. Casque posé à senestre. Une banderole termidée par des houppes souligne le contour du cachet. Devise très effacée. Cachet de Frédéric-Jacques-Louis Rilliet cité, 1794-1856, époux 1819 d'Anne-Rosalie de Constant, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 15 × 14 mm., chaque côté formé par une ogive, XIX[e] s. Ecu parti, à dextre Rilliet et à senestre Saladin qui est coupé de gueules au lion d'argent et d'azur au casque d'argent. Les émaux sont en partie indiqués. Casque grillé posé de face. Cimier. Une banderole souligne la base de l'écu. Cachet de Louis-Frédéric-Théodore-Albert Rilliet, 1814-1861, D[r] médecin, époux 1846 d'Amélie Saladin, C.G., s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 15 × 12 mm., fin XIX[e]/début XX[e] s. Ecu aux armes Rilliet, émail du champ indiqué. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Gravure très fine. Cachet Rilliet, s.d.
Un cachet (MAH, n° 2033 a), cire rouge, ovale 26 × 20 mm. Ecu ovale aux armes Rilliet dans un cartouche orné de palmes. Casque grillé posé de face. Petits lambrequins. Belle composition dans le style Louis XV (époque?). Cachet Rilliet, s.d.
Un ex-libris au nom et armes Rilliet, portant: « C. Monet Del 1775. PP: Choffard Sculp ». Devise II. (Wegmann, n° 5955; Fulpius, n° 132.)
Un ex-libris (timbre), à la variante, avec casque tourné à dextre, cimier sans annelet et la devise I. Ex-libris Rilliet, s.d. (après 1800). (Wegmann, n° 5956; Fulpius, n° 133.)
Un ex-libris, au nom de Rilliet-Pictet, aux armes écartelées: aux 1 et 4, Rilliet, et aux 2 et 3 Pictet qui est: Coupé de sinople au lion d'argent issant et d'argent maçonné de sable. Casque, avec cimier sur un bourrelet d'argent et d'azur; lambrequins. Ex-libris d'Albert-Louis Rilliet cité, époux 1808 d'Andrienne-Charlotte-Albertine Pictet, 1785-1834, C.G. (Wegmann, n° 5958; Fulpius, n° 134.)
Un plat d'argent Louis XV (au MAH), rond, XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Rilliet, dans un cartouche orné de palmes. Casque grillé tourné à dextre. Le plat porte les poinçons I D B du maître orfèvre genevois Jean-Daniel Barde.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22, et n° 87, f° 95. — G.G.G. — Arm. V. — Wegmann. — L.F.: Ex.-l. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — A.G.S. II et VI. — Hist. de la famille Rilliet, 1789 (manuscrit). — Sordet. — D.H.B.S.

RINGLER

Voir planche

Famille de Wissembourg en Alsace, à laquelle appartient Hon. Nicolas « Ringueler, fils de feu Philippe, de Cronwissembourg, ville impériale proche le Palatinat » (Wissembourg), maître tonnelier, reçu B.G. le 21 avril 1638. Son arrière-petit-fils Guillaume, 1727-1809, horloger, fut du CC 1775, de la Commission de sûreté pendant l'insurrection de 1782, banni jusqu'en 1789, du Comité des XL et président du Comité provisoire de sûreté en décembre 1792, de l'Assemblée nationale 1793 et du Conseil législatif 1795.

Armes: D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Sources: Un cachet de 1825.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 150. — Sordet. — D.H.B.S.

RITTER

Famille de Bâle à laquelle appartient Théodore Ritter, fils de Tilman, reçu B.G. le 4 avril 1655, avec ses fils Emmanuel et Louis. Cette famille a donné aux XVIII[e] et XIX[e] s. une dynastie d'horlogers. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Elie, 1801-1862, D[r] ès sciences mathématiques, membre de la Constituante 1841; il publia un *Traité d'arithmétique*, des opuscules d'astronomie et de physique. Eugène, 1836-1928, chargé de cours à l'Université de Genève 1873, professeur ordinaire d'histoire de la langue française 1874-1907, auteur de très nombreuses publications de philologie, d'histoire et d'histoire littéraire; il collabora aux t. V, VI et VII de Galiffe, *Not. gén.*, et aux t. I et II de la 1[re] série *(Genève)* du *Rec. gén. suisse.*



Armes: UN CAVALIER, COIFFÉ D'UN CHAPEAU, GALOPANT A SENESTRE SUR UNE TERRASSE ET BRANDISSANT UNE ÉPÉE. (Emaux inconnus.)
Variante I: UN CAVALIER COIFFÉ D'UN CHAPEAU, GALOPANT A DEXTRE ET BRANDISSANT UNE ÉPÉE.
Variante II: D'ARGENT AU CAVALIER COIFFÉ D'UN CHAPEAU, PORTANT UN FUSIL DANS LE DOS, LE TOUT DE DIVERSES COULEURS, LE CHEVAL GALOPANT SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, LES LETTRES XX DE SABLE PLACÉES ENTRE LE CHEVAL ET LE MONT.
(Wappenbuch Basel 1880)

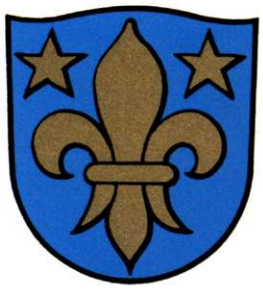
Sources: Huit cachets, cire rouge, ovales, fragments, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu aux armes Ritter; le cavalier adextré des lettres L R. Gravure très fine. Cachets de Louis Ritter, 1653-1703, B.G., maître tailleur. Testament 5 octobre 1702. (AEG: Jean-Antoine Comparet, not., vol. 51, acte relié entre les f°[s] 244 et 245.) Sept cachets, cire rouge, rect. ou carrés à pans coupés, fragments, XVIII[e] s. Ecu à la variante I; le cheval ne galope pas sur une terrasse. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins importants. Cachets d'Henri Ritter, 1663-1729, C.G., marchand pelletier. Testament 22 mars 1725. (AEG: Jean-Antoine Rilliet, not., vol. 6, p. 380, 383). Les émaux des cachets cités ne sont pas indiqués.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 168-169. — W. Basel. — R.G.S. Ge. II. — S.K.L. — D.H.B.S.

RIVIER

Voir planche

Famille de St-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné citée dès 1595, dont la filiation ininterrompue remonte à Gabriel Rivier, mort avant 1655. Son petit-fils Louis, 1665-1725, est admis H.G. le 22 mai 1696. Son fils Théodore, 1712-1763, natif, marchand, est reçu B.G. le 4 décembre 1743 et B. d'Aubonne (Vaud) le 7 février 1756. Son fils Jean-Théodore fut le fondateur en 1784 d'une maison de commerce prospère à Lorient (France) et devint membre de la direction de la Compagnie française des Indes orientales; il se fixa en 1799 à Lausanne, dont il acquit la bourgeoisie le 8 mars 1805. Sa descendance



de ROCHES



ROCHETTE



ROGER



ROGET



ROJOUX



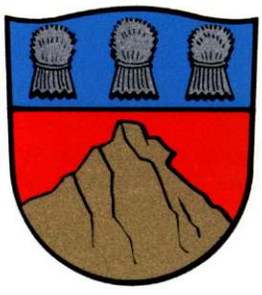
de ROLLE (von ROLL)



ROMAN



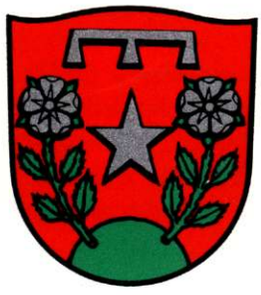
ROMILLY



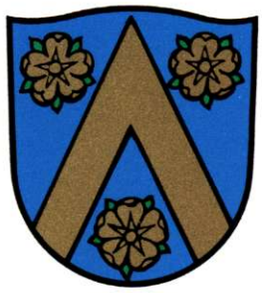
ROQUE



ROSET



ROSSEL



ROSSET



ROSSET



ROSSI



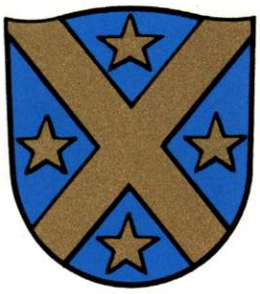
de ROSSILLON



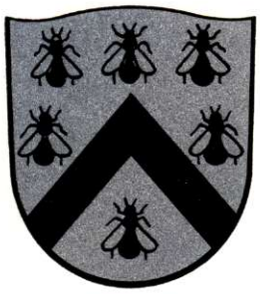
ROUSSY



ROUVIÈRE



ROUX I



ROUX II



ROUX III

est encore représentée dans les cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel.

Armes: D'AZUR A LA FASCE ONDÉE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX LOSANGES DU MÊME ET EN POINTE D'UN CANARD AU NATUREL. (Arm. V.)

Variante: UNE CANETTE D'ARGENT à la place du canard au naturel. (D.H.B.S.)

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet vers 1740, deux écus accolés, à dextre Rivier et à senestre Villette (de Genève, voir à ce nom), qui est ici: une croix engrêlée et alésée. Cachet de Jeanne-Françoise de Villette, 1727-1805, C.G., femme 1743 de Théodore Rivier, 1712-1763, cité.
Un cachet aux armes Rivier, de Philippe, 1747-1816, qui acquit la nationalité anglaise le 17 juin 1784, commerçant, époux de Sophie-Crischona Faesch, fille d'André, de Bâle.

Références: Arm. V. — R.G.S. Ge. II. — Th. Rivier-Rose: La famille Rivier. 1916. — D.H.B.S.

RIVIÈRE

Voir planche

Famille de Lyon (France), à laquelle appartient Jean Rivière, ffeu Pierre, tailleur, reçu B.G. le 4 mars 1574. Selon Naville-Rilliet il fut membre du CC en 1590.

Armes: D'OR AU CANARD DE SINOPLE, NAGEANT SUR UNE ONDE D'AZUR. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante: LE CANARD DE SABLE. (G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet dit en parlant de Jean Rivière, B.G.: « Son sceau portoit un canard nageant sur une rivière, en 1591 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Sordet.

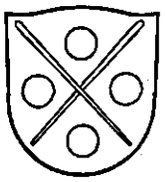
ROBILLARD

Voir planche

Jean-Jacques-Louis Robillard, 1786-1845, fut directeur de la manufacture de porcelaine de Nyon (Vaud) de 1814 à une date postérieure à 1832.
Peut-être descendait-il de « Hon. Enemond Robillard, fils de feu hon. Daniel, originaire de Montbéliard », reçu B.G. le 29 juillet 1645 avec trois enfants mâles, ou de Guillaume Robillard, natif de Paris, reçu H.G. le 6 août 1554, puis B.G. le 16 janvier 1565: « Guillaume Robillard, boullenger, & Pierre, son filz ».

Armes: UNE CANNE DE VERRIER ET UNE PELLE A LONG MANCHE PASSÉES EN SAUTOIR ET CANTONNÉES DE QUATRE BOULES, LA CANNE EN BANDE.

Variante I: D'AZUR A LA PELLE ET AU PIC D'ARGENT PASSÉS EN SAUTOIR, CANTONNÉS DE QUATRE BESANTS D'OR, LA PELLE EN BANDE.



Variante II: DEUX QUEUES DE BILLARD D'ARGENT, PASSÉES EN SAUTOIR, CANTONNÉES DE QUATRE BESANTS D'OR.

Sources: Un ex-libris aux armes de Robillard, au nom de «J. L. ROBILLARD» cité. (Stickelberger, p. 116; Wegmann, n° 5985; L.F.: Ex-l.).
Galiffe donne dans son armorial manuscrit les armes, mais dessine la pelle en barre, le fer en pointe et une queue de billard ou une canne de verrier.
La variante I est donnée par G.G.G., pl. 34, sans émaux, avec le texte: « Robillard, de Paris. Galiffe, cachet ». La variante II est donnée par H. Deonna dans D.H.B.S.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22, et n° 87, f° 95. — G.G.G. — Sordet. — D.H.B.S.

ROBIN

Voir planche

Famille de Chastelier en Touraine (probablement Chatellier, Dépt Indre-et-Loire), qui remonte à Jean Robin, fils de Jean, reçu B.G. le 23 octobre 1618. (Naville-Rilliet et *R.G.S. Ge.*) Sa postérité se divisa en deux branches qui ont donné chacune un membre du CC. A la branche aînée se rattache Philippe, 1729-1792, graveur de la Monnaie 1780, qui grava les coins de monnaies pour Genève et Fribourg, des médailles et des ex-libris. Elle s'est éteinte en la personne de Sp. Abraham-Gédéon, 1765-1837, professeur à Erlangen 1794-1801, pasteur à Chêne 1801, Genève 1806-1835. A la branche cadette appartient Jean-Zacharie, 1723-1783, du CC 1770, auditeur 1782, conseiller (du Conseil dit illégal) la même année; il fit fortune à Surinam (Guyane hollandaise, Amérique du Sud). Son arrière-petit-fils André-Dominique, 1810-1871, Dr médecin, fut conseiller de justice à Surinam. La famille s'éteignit au début du XXe s.

Armes I: D'AZUR A LA MER D'ARGENT D'OÙ ÉMERGE A DEXTRE UN ROC D'OR, AU PIED DUQUEL EST UN ARBRE D'ARGENT.



Armes II: D'AZUR AU CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX PLANTES DE CAFÉ « AYANT CHACUNE UN GRAIN ET QUATRE FEUILLES » ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE, LE TOUT D'ARGENT.

Sources: Naville-Rilliet écrit: « Philippe Robin, graveur, neveu et successeur de L'Egaré [Légaré] me fit voir un vieux sceau de fer de sa famille portant » les armes I. Il ajoute en parlant de Zacharie cité: « ne connoissant pas sans doute les armes ci-dessus en prit d'autres » (armes II).
La branche cadette, dite de Surinam, porte les armes II. (G.G.G. et R.G.S. Ge. I.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Sordet. — A.G.S. II. — R.G.S. Ge. I. — Heyer. — D.H.B.S.

ROCCA

Voir planche

Famille d'Avigliana près Turin (Piémont), à laquelle appartient Etienne « Roqua », ffeu Jacques, reçu B.G. le 16 mai 1580. Elle a donné six membres du CC dont deux du Petit Conseil. (Naville-Rilliet.) Parmi les personnalités, il nous faut citer: Etienne,

1608-1696, syndic et premier syndic tous les quatre ans, de 1668 à 1696. Albert-Jean-Michel dit John, 1788-1818, officier au service de France, blessé en Espagne, épousa en 1811 secrètement Madame de Staël, dont il eut un fils, Louis-Alphonse, 1812-1842, baptisé sous le nom de Giles, à Longirod (Vaud), dernier de sa famille, mort à Paris.

Armes I: DE GUEULES AU LION D'ARGENT RAMPANT CONTRE UN ROC D'OR.
(Naville-Rilliet; Galiffe; Grenus)

Cimier: Un lion issant d'argent.
(Naville-Rilliet)



Armes II: COUPÉ D'OR A LA DEMI-AIGLE COURONNÉE DE SABLE MOUVANT DU TRAIT, ET D'OR AU TOURTEAU DE GUEULES CHARGÉ D'UN ROC D'ÉCHIQUIER DE SABLE. (G.G.G.)

Sources: Galiffe (arm. ms. n° 86) cite un cachet aux armes I sur une lettre au Conseil, datée: Cartigny 1698.

Au sujet des armes II, G.G.G. écrivent p. 30: « *Cachets* 1716, etc. Ce sont les armes des *Rocca d'Ivrée* reprises en suite de recherches faites au commencement du 18e siècle et prouvant que ceux de Genève sont de la même famille ».
Un cachet, cire noire, ovale 22 × 19 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes II avec cette différence qu'il s'agit ici d'un chef et non d'un coupé; les émaux sont indiqués. Le dit écu dans un cartouche très découpé de style fin Louis XIV/Régence, orné de rinceaux. Couronne à neuf perles. Gravure très fine. Cachet Rocca, s.d., collé sur le f° 22 de l'arm. ms. Galiffe 86. (AEG.)
Un ex-libris portant dans un cartouche deux écus, à dextre Rocca (variante, mais le roc d'échiquier d'argent), à senestre Barthelot de Rambuteau, qui est: d'azur au chevron d'argent accompagné de trois trèfles du même; ex-libris d'Alphonse-Louis Rocca, époux 1834 de Marie-Louise Rambuteau, s.d. (Wegmann, n° 5988.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22, et n° 87, f° 95. — G.G.G. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — D.H.B.S.

ROCH

Voir planche

Famille de Moussy en Genevois qui se fixa à Thônex près Genève dès 1690. Elle se divisa en deux branches. A la branche aînée appartient Clarisse née en 1851, dessinateur, aquarelliste et modeleur. Parmi les personnalités de la branche cadette, il nous faut citer: Clotilde-Augusta, 1861-1923, statuaire, modeleur et médailleur, dont l'œuvre principale est le *Servet* d'Annemasse (Dépt Haute-Savoie) en bronze, et son frère Charles-Arnold, 1877-1948, archiviste d'Etat de Genève 1928-1939, auteur de quelques monographies et études historiques. La famille Roch est encore représentée à Genève et dans le canton de Vaud.

Armes: D'OR AU SAUTOIR ALÉSÉ-AIGUISÉ DIVISÉ PAR DEUX TRAITS EN SAUTOIR FAISANT HUIT PIÈCES (CHAQUE BRANCHE ÉCARTELÉE D'ARGENT ET DE GUEULES). LE LOSANGE DU CENTRE DU SAUTOIR ÉCARTELÉ DE GUEULES EN CHEF ET EN POINTE ET D'ARGENT EN FLANCS.

Variante: D'OR AU SAUTOIR ALÉSÉ-AIGUISÉ DE GUEULES.

Sources: Un dessin communiqué par le Dr Maurice Roch, professeur honoraire, Genève, à M. A. Duckert, Genève. La variante est donnée par l'archiviste Charles Roch dans le D.H.B.S.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 166. — L.F.: Contrib. — D.H.B.S.

ROCHAT, ROCHAZ

Voir planche

Famille franc-comtoise de Rochejean (Dépt Doubs) signalée dès 1200. Vinet Rochat, de Villedieu, paroisse de Rochejean, vint en 1480 établir une forge et un moulin près de L'Abbaye du Lac de Joux. Il est l'ancêtre de toutes les familles Rochat, très répandues dans la Vallée, dans le canton de Vaud et hors de celui-ci. Le premier reçu H.G. est Pierre ffeu Pierre, maçon, du Pont en la vallée de Joux, le 8 mars 1684. Jean-Marc-David Rochat, horloger, est admis B.G. le 11 mai 1791; il est reconnu C.G. en 1792 avec huit autres du même nom. Au XIXe s. de nombreux membres des familles Rochat sont N.G. en 1825, 1832, 1834, 1835, 1839, 1846, 1847, 1848, 1849, 1858, 1874, 1888, 1894, 1895, 1897 et 1898. La descendance de plusieurs est encore représentée à Genève. Nous citerons Louis-Lucien, 1849-1917, pasteur, qui fonda et présida la Société suisse de tempérance de la Croix-Bleue en 1877; et son frère Antony, 1854-1930, pasteur, président du Comité central de la Fédération internationale de la Croix-Bleue.

Armes: DE SABLE A LA ROUE D'OR.

Sources: Les armes ci-dessus sont portées par la famille des frères Louis-Lucien et Antony Rochat cités (communication de Mme Assimacopoulos née Rochat, Genève, à M. André Duckert). Elles sont données aussi par M. L. Fulpius, *Contributions*. L'Arm. V. n'en a pas trouvé de document plus ancien que l'Armorial manuscrit de Gachet, 1799.
Pour les autres armes et les variantes, voir l'Arm. V.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861; E 4, 1862-1874; E 5, 1879-1894; E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

ROCHEMONT, de

Voir planche

Famille noble de Bourgogne dont le nom est de Maystre, seigneur de Rochemont, qui se fixa à Genève vers 1688 en la personne de René de Rochemont, cap. au rgt Montbrun en Piémont. Son fils No. et Sp. François, de Couches (Couches-les-Mines)

près de Chalon-sur-Saône, en Bourgogne, ministre du Saint-Evangile 1705, pasteur à Genève 1727, fut reçu B.G. le 27 septembre 1717. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Ami, petit-fils de René cité, 1727-1798, auditeur 1765, conseiller 1770, secrétaire d'Etat 1782-1793. Jean-François, né en 1766, avocat; condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, il fut grâcié par le peuple, puis condamné à nouveau et fusillé le 25 juillet 1794; il était âgé de 28 ans. Sa sœur Adélaïde-Sara, 1767-1830, dernière de la famille, épousa No. Charles Pictet, C.G. (voir ce nom), qui obtint de joindre le nom de Rochemont au sien.

Armes: DE GUEULES AU LION D'ARGENT.

Cimier: Un lion à mi-corps d'argent.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22, et n° 87, f° 96. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

ROCHETAILLÉE, de La

Famille qui descend d'Odet de Font originaire d'Andelot (Dépt Jura), clerc, établi vers 1350 à Rochetaillée (Dépt Rhône); il fut probablement le père de Jean « de Fonte alias Rochetallie », cardinal. (Arm. V.) Ce dernier, dit aussi Jean de La Rochetaillée (Joannes de Rupescissa), Dr en Sorbonne, patriarche de Constantinople 1412, évêque de Genève 23 septembre 1418-12 juin 1422, défendit sa ville contre les entreprises d'Amédée VIII de Savoie. Il fut transféré à Paris, puis fut archevêque de Rouen 1423, cardinal 1426, archevêque de Besançon 1429. Il s'intéressa toujours à Genève et mourut en 1437.



Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'OR CHARGÉE DE TROIS DAUPHINS D'AZUR, POSÉS EN BARRE, A LA BORDURE ENGRÊLÉE D'OR.

Variante I: LA BANDE BROCHANT.

Variante II: LES DAUPHINS POSÉS EN PAL.

Sources: Une pierre sculptée rect. (au MAH, provenant de l'ancien Evêché), avec un écu aux armes de l'évêque, les couleurs notées par Flournois, dans un quadrilobe, une croix archiépiscopale placée en pal derrière l'écu; vers 1418. (W.D.: P.S., n° 657; Galbreath: *Manuel*, p. 232.)
Une clef de voûte sculptée, dans une chapelle de l'église St-Germain, portant un écu à la variante I. (W.D.: P.S., n° 671.)
L'Arm. V. cite d'autres documents et fait remarquer que la famille noble de Rochetaillée, avec laquelle celle du cardinal n'avait aucune relation, porte: De gueules à la bande d'or chargée de trois dauphins d'azur.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. (sous: Pierre-Cize ou de la Roche taillée et de Pierres-cize). — W.D.: P.S. (sous Pierre-Scize). — Galbreath: Manuel. — Arm. V. (sous Rochetaillée). — Eubel. — Gams. — Chevalier: Bio-bibliogr. (sous Rochetaillée). — D.H.B.S.

ROCHETTE

Voir planche

Famille de Bernex près Genève à laquelle appartient Aimé Rochette, père de Rolet, vers 1547-1587, reçu B.G. le 23 juin 1569, du CC 1574. Il amodia plusieurs fermes et dîmes de la Seigneurie et de la gabelle du vin. Sa descendance a donné plusieurs maîtres orfèvres au XVIIIe s. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Marc-François, 1743-1811, notaire 1772 et procureur; il fut exilé en 1782 et prêta le serment de B.G. à son retour le 25 juin 1791. Membre de l'Assemblée nationale 1793, du Comité législatif 1794. Jean-François-Samuel-Antoine, 1782-1856, maire de Bernex 1827-1830. Robert-Jules-Edmond, 1865-1941, attaché de légation à Rome, secrétaire de légation dans différents pays. Henri-Camille, 1867-1943, député au Grand Conseil dès 1907, maire des Eaux-Vives. La famille Rochette est encore représentée à Genève et en France.

Armes: COUPÉ PAR UNE FASCE DE SABLE, AU 1 D'ARGENT A TROIS ROSES DE GUEULES EN FASCE, AU 2 BARRÉ DE GUEULES ET D'ARGENT, A LA TOUR D'ARGENT, CRÉNELÉE ET MAÇONNÉE DE SABLE, BROCHANT SUR LE TOUT.

Variante I: Naville-Rilliet donne la rose du milieu tigée de sinople mouvant du sommet de la tour.

Variante II: TIERCÉ EN FASCE, AU 1 D'ARGENT A TROIS ROSES DE GUEULES RANGÉES EN FASCE, AU 2 DE SABLE, ET AU 3 BARRÉ DE GUEULES ET D'ARGENT DE SIX PIÈCES, A LA TOUR CRÉNELÉE D'ARGENT, MAÇONNÉE DE SABLE, BROCHANT SUR LE TOUT.

Devise: LABORE ET CONCORDIA.

Sources: Une matrice en bronze patiné, hauteur 103 mm., XIXe s. Le manche porte une décoration de style second empire, à compartiments ornés de feuilles d'acanthe, de vigne et de rinceaux. Les extrémités sont dorées. La partie supérieure porte un texte gravé: « Armes de Rollet Rochette membre du conseil des deux-cents de la République de Genève en 1574 ». Aux armes Rochette. (Propriété de M. Marcel Rochette, Genève.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — R.G.S. Ge. III. — — A.G.S. V. — Sordet. — S.K.L. — D.H.B.S.

ROGER

Voir planche

Famille du Pays de Gex admise à la bourgeoisie de Nyon (Vaud) en 1686. A celle-ci appartient Urbain Roger, reçu H.G. le 10 août 1750, puis B.G. le 16 septembre 1757: « Urbain Roger, fils de feu sieur Thomas André, natif de Nion, canton de Berne, habitant de cette Ville, âgé de 31 ans, négociant », banquier à Genève, envoyé avec le titre de conseiller d'ambassade à Copenhague 1762-1771. Ses fils, Salomon-Louis, 1765-1845, et Daniel, 1770-1829, s'établirent en France, où ils prirent la direction d'un établissement financier qui spécula sur les immeubles

et les fournitures pour les armées; ils se firent naturaliser français. L'aîné fut créé baron de l'Empire, par Napoléon Ier, par lettres patentes du 17 mai 1810 et confirmé dans son titre le 3 avril 1816 et le 9 mai 1817. L'un de ses petits-fils, Alfred-Octave, né en 1810, fut autorisé par décret du 26 décembre 1854 à ajouter à son nom celui de « de Sivry ». Le cadet, Daniel, avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 10 février 1809 et confirmé dans son titre le 15 mars 1817. Son fils unique Edouard-Léon comte Roger du Nord, 1803-1881, député puis sénateur du Nord, fut autorisé à relever le titre de comte de son beau-père A.-Ch. Guilleminot (créé comte 1824, puis baron-pair 1829 et 1830); il n'eut pas de descendance. La famille s'éteignit à Nyon en 1867. Le rameau des barons Roger de Sivry est encore représenté.

Armes I (anciennes): D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE D'UNE QUINTEFEUILLE, LE TOUT D'ARGENT.

Armes II (1809): ÉCARTELÉ, AU 1 DE SABLE AU CASQUE GRILLÉ ET PANACHÉ D'ARGENT; AU 2 des barons membres du collège électoral: DE GUEULES A LA BRANCHE DE CHÊNE D'ARGENT EN BANDE; AU 3 de Roger Ancien; ET AU 4 D'AZUR AU LION D'OR, AU COMBLE DE GUEULES CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Armes III (1810): ÉCARTELÉ, AU 1 DE SABLE AU CASQUE TARÉ DE PROFIL, PANACHÉ DE TROIS PLUMES, LE TOUT D'ARGENT; AU 2 des barons maires: DE GUEULES A LA MURAILLE CRÉNELÉE D'ARGENT; AU 3 de Roger Ancien; ET AU 4 D'AZUR AU LION D'OR TRAVERSÉ EN BARRE D'UNE FLÈCHE D'ARGENT.

Sources: Un cachet (au MAH), de 1700 environ, aux armes I; cimier: Une touffe de plumes surmontée d'un oiseau. (Arm. V.) Un cachet, aux armes I, 1802. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — Révérend. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXII (1918), p. 182. — D.H.B.S.

ROGET

Voir planche

Famille de St-Genis au Pays de Gex, dont plusieurs branches se fixèrent à Genève. A la plus ancienne appartient Jean Roget, notaire, reçu B.G. en 1447, qui fut conseiller 1455-1456. Sa descendance était encore représentée à Genève dans la première moitié du XVIe s. Elle a donné trois syndics dont Guillaume en 1500, qui fut également général de la Monnaie. Selon Sordet une autre branche a pour auteur Esaïe Roget; son fils Samuel, natif, fut admis B.G. le 12 août 1704. Ce dernier est l'auteur des deux branches de Londres et de Genève. A la branche anglaise appartient Pierre-Marc, 1779-1869, médecin, secrétaire perpétuel de la *Royal Society of London*, l'un des fondateurs de l'Université de Londres, auteur du *Roget's Thesaurus of English Words and Phrases*, refait par son fils et par son petit-fils. Parmi les personnalités de la branche de Genève, il nous faut mentionner: le petit-fils de Samuel cité, Jean-François, 1797-1858, professeur de belles-lettres 1829, puis d'histoire 1835-1848 à l'Académie de Genève. Son fils Antoine-Etienne-Amédée, 1825-1883, suppléant pour l'histoire de Genève à l'Université de Genève 1872-1883, est l'auteur de: *Les Suisses et Genève* 1864; *Histoire du peuple de Genève depuis la Réforme.*

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT SOUTENUE DE DEUX PALS DU MÊME, AU LION ISSANT D'OR EN CHEF.

Sources: G.G.G.: « *Cachet* 1588. Selon *Besson*, la fasce et les pals représentent un pont ».

Références: G.G.G. — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S.

ROJOUX

Voir planche

Famille de Cologny près Genève, dont un membre « Johannes Rojodi, de Cologniaco, couracterius » (courtier), fut reçu B.G. le 20 mai 1488. A une branche fixée à Genève appartient Philibert Rojoux, natif, maître faiseur de ressorts, ffeu Louis, natif, reçu B.G. le 4 juillet 1733 avec ses fils Pierre, Philibert et Abraham. A un autre rameau appartient Pierre-Etienne, de Cologny, admis B.G. le 11 juillet 1791, avec un fils mineur, gratis comme Genevois de la campagne. En 1791, sept personnes du nom de Rojoux sont reconnues C.G., toutes originaires de Cologny. La famille a donné deux députés au Grand Conseil au XIXe s.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.

Supports: Deux lions.

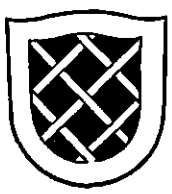
Sources: Quatre cachets, cire rouge, fragments, XVIIIe s. Ecu aux armes Rojoux, l'émail du champ est indiqué. Casque grillé posé de face. Lambrequins très courts. Supports. Gravure très fine. Cachets de Philibert Rojoux, B.G. Testament en portf., 28 mai 1767. (AEG: vol. 42.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 152; Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791. — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S. — Fatio: Cologny.

ROLAZ

Famille paraissant venir de Concise près Thonon en Chablais, qui s'est fixée vers 1549 dans la contrée de Rolle et à Gilly (Vaud). Guillaume Rolaz épousa Madeleine, fille de No. Jean Steiger, baron de Rolle, qui lui apporta en 1660 la sgrie et le château du Rosey près Rolle qui restèrent dans la famille jusqu'en 1836. A cette dernière branche appartient « George Alexandre Rolaz, fils de sieur Albert, de

Rolle en Suisse, âgé de 55 ans », qui fut reçu B.G. le 10 mai 1763. Jean Rolaz et ses trois neveux Etienne, Guillaume cité et Matthieu avaient reçu de l'empereur Ferdinand III des lettres de noblesse avec confirmation d'armoiries le 6 avril 1647. La famille acquit la cosgrie de Mézery près Yverdon, qu'elle détint de 1670 à 1720 environ; elle posséda les bourgeoisies de Rolle, Bursins, St-Oyens et Gilly. La branche vaudoise s'est éteinte en 1861 et un rameau fixé en Prusse à la fin du XVII[e] s. y existe encore. (Arm. V.)



Armes: DE SABLE FRETTÉ D'OR, A LA BORDURE D'ARGENT.

Casque ouvert et grillé d'or, à la couronne d'or.

Cimier: Une boule d'or.

Lambrequins: A dextre sable et or, à senestre sable et argent.

Variante I: DE SABLE FRETTÉ D'OR.

Variante II: D'AZUR FRETTÉ D'OR.

Sources: Minute du diplôme de 1647 aux Archives de Vienne en Autriche. (Fréd.-Th. Dubois, dans A.H.S. XLIV (1930), p. 139.) La variante I est donnée par l'Arm. V. (Généalogie manuscrite Martine, 1689) et par Naville-Rilliet qui rattache le B.G. de 1763 à la famille noble Rolaz.
La variante II est donnée par l'Arm. V. (Généalogies manuscrites vers 1730 faites par Olivier.)

Références: Arm. ms. N.-R. — A.H.S. — Arm. V. — D.H.B.S.

ROLLE, de, devenu von ROLL

Voir planche

Famille de donzels (domicelli) de Rolle (Vaud), citée depuis 1300. (Arm. V.) Le premier membre connu à Genève est No. Guillaume de Rolle (de Rotulo), reçu B.G. le 28 juillet 1371, conseiller 1381, 1389, 1409, 1411, 1413, syndic 1383, 1405, B. de Berne. Son fils Jacques, mort en 1463, conseiller 1404, 1418, 1428, 1429, 1442, 1452, syndic 1419, 1431, B. de Berne, fut par diplôme daté de Nuremberg le 2 avril 1431, de l'empereur Sigismond, agrégé à la noblesse du Saint-Empire avec toute sa famille. La famille de Rolle donna quatre syndics et s'éteignit à Genève dans la seconde moitié du XVI[e] s. Jean, petit-fils de Jacques, du CC, de Berne 1488, devint B. de Soleure en 1495, sgr d'Emmenholz 1523; il est l'auteur des von Roll et von Roll von Emmenholz, de Soleure, qui ont donné sous l'ancien régime de nombreux baillis, avoyers, etc. Franz-Peter-Ludwig-Leo von Roll, 1771-1831, major des troupes soleuroises 1796, membre de la Chambre d'administration helvétique 1798, fonda en 1810 les usines métallurgiques Louis de Roll. La famille est encore représentée à Soleure.

Armes I: D'AZUR A LA ROUE D'OR SOUTENUE PAR UNE MONTAGNE D'ARGENT A QUATRE SOMMETS.

Variante: LA ROUE A SIX OU HUIT RAYONS SOUTENUE PAR UN MONT DE TROIS COUPEAUX.

Armes II (diplôme de 1431): D'AZUR A DEUX ROUES DE GUEULES SUPERPOSÉES, ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX [émail non indiqué], (... rotae duae ad modum unius rotae conjunctae...).

Cimier (1431): Les pièces de l'écu.

Armes II portées par la famille: La roue d'or à six ou sept rayons.

Armes III (1698): ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 von Roll: D'AZUR A LA ROUE DE SEPT RAYONS D'OR, ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX [D'ARGENT], AUX 2 ET 3 Emmenholz: COUPÉ D'ARGENT AU LION ISSANT [DE SABLE], ET DE GUEULES.

Cimiers: A dextre trois plumes d'autruche et à senestre un miroir d'azur cerclé d'or, couronné de sept plumes de paon (qui est Spiegelberg, de Soleure).

Supports: Deux chiens de chasse colletés d'or.

Sources: Le diplôme de 1431 conservé dans les archives de la famille à Soleure.
Le diplôme de l'empereur Léopold, Vienne, 18 mars 1698, accordant le titre de baron von Roll von Emmenholz aux frères Johann-Ludwig et Urs-Victor et à leur neveu Johann-Friederich.
Naville-Rilliet, Galiffe (Arm. mss. et Not. gén. II) et G.G.G. leur attribuent par erreur les armes des von Roll, famille du canton d'Uri.
A l'Eglise de la Madeleine, six écus disposés autour de la clef de voûte du chœur et huit placés au-dessus des chapiteaux des piliers, sculptés au XV[e] s., aux armes de Rolle (variante); ceux des piliers ont huit rayons à la roue.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 22, et n° 87, f° 96. — G.G.G. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXI (1917), p. 7. — W.D.: P.S., n° 680. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. II. — Schmidlin: Gen. von Roll. — Wirz: Bürgergeschlechter. — A.G.S. II et VI. — D.H.B.S.

ROMAGNAC

Famille de Montauban (France), à laquelle appartient Sp. Hugues Romagnac, ffeu Jean, pasteur et régent de la première classe du Collège, reçu B.G. le 20 février 1723, avec son fils Antoine.



Armes: UN MUR SOMMÉ DE TROIS TOURS, SURMONTÉ EN CHEF D'UNE AIGLE ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES. (Emaux inconnus.)

Sources: Cinq cachets, cire rouge, carrés à pans coupés 18 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu aux armes Romagnac, les émaux ne sont pas indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins importants. Gravure très fine dans le style de la fin du XVII[e]/début XVIII[e] s. Cachets d'Hugues Romagnac, B.G., testament clos et secret 16 octobre 1754. (AEG: Delorme, not., vol. 36, acte relié entre les p. 182 et 183.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 153.

ROMAN

Voir planche

Famille de Béziers en Languedoc à laquelle appartiennent David Roman, ffeu Pierre, B.G. le 27 décembre 1700, et Jean ffeu Pierre, B.G. le 11 décembre 1731, avec ses fils Charles et Antoine.

Armes: D'AZUR AU CHÂTEAU D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN SOLEIL D'OR.

Sources: Notes d'Adolphe Gautier recueillies par H. Deonna.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 227. — Sordet.

ROMILLY, REMILLY I

Voir planche

Famille de Gien sur Loire en Orléanais, à laquelle appartient Paul « Remilly », natif de cette ville, tanneur, reçu B.G. le 6 janvier 1627. Elle a donné un grand nombre d'orfèvres et de graveurs.
Parmi les personnalités, il nous faut citer: François, né en 1764, avocat et homme politique, du Comité des XL en 1792, de l'Assemblée nationale 1793, du Comité législatif 1794; il travailla au rapprochement des partis qui aboutit à la transformation adoptée en 1796 et mit fin à la période révolutionnaire. Jeanne-Louise-Amélie, 1788-1875, portraitiste de talent, femme de David-François Munier. Jean, 1714-1796, habile horloger, ami de Jean-Jacques Rousseau, auteur d'articles sur son art dans l'*Encyclopédie*, t. VII, fondateur du *Journal de Paris*. Son fils Jean-Edme, 1739-1779, pasteur de l'Eglise française de Londres 1766, Chancy 1769, Saconnex 1770, auteur des articles *Tolérance* et *Vertu* dans l'*Encyclopédie*.

Armes I: D'ARGENT A L'ARBRE DE SINOPLE MOUVANT DE LA POINTE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Armes II: D'ARGENT AU LIS DE JARDIN, MOUVANT D'UN ROC, ENTRE DEUX ÉPIS DE MIL TIGÉS ET FEUILLÉS, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES. (Emaux en partie indiqués.)

Cimier: Un lis de jardin entre deux épis de mil tigés et feuillés.

Sources: Pour les armes I, Naville-Rilliet et G.G.G.
Cinq cachets, cire rouge, ovales 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche Louis XV, très découpé et orné de rinceaux. Cimier. Gravure très fine. Cachets de Jean-Edme Romilly, 1739-1779, pasteur, cité. Testament 18 septembre 1779. (AEG: Jacques-Antoine Du Roveray, not., vol. 6, acte relié entre les pages 264 et 265.) Ce sont là des armes parlantes: roc, mil, lis.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — R.G.S. Ge. III. — Sordet. — Montet. — S.K.L. — D.H.B.S.

ROMILLY II

Voir planche

Etienne soit Stephen Romilly, 1678-1733, de Montpellier (France), se fixa en Angleterre vers 1701 et fut naturalisé en 1706. Son petit-fils Sir Samuel Romilly, 1757-1818, fut créé chevalier (Knight) en 1806. Ce dernier fut père de William 1795-1855, peintre paysagiste, qui se fixa à Genève et fut N.G. le 3 janvier 1842, et de John, 1802-1874, qui fut créé baron le 3 janvier 1866. La famille Romilly est encore représentée en Angleterre.

Armes (actuelles): D'ARGENT AU ROCHER A NEUF POINTES, CHACUNE SOMMÉE D'UN LIS DE JARDIN TIGÉ ET FEUILLÉ, LE TOUT AU NATUREL, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT D'ARGENT ENTRE DEUX ÉTOILES DU MÊME.

Cimier: Un rocher au naturel sommé d'un croissant d'argent.

Support: Un lévrier d'argent, colleté d'un collier fleuré et contre-fleuré d'azur et chargé sur l'épaule d'un lis de jardin au naturel.

Devise: PERSEVERE.

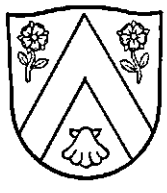
Variante: D'ARGENT A LA FLEUR TIGÉE ENTRE DEUX RAMEAUX FEUILLÉS MOUVANT D'UN MONT, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES D'ARGENT. (Emaux incomplets.)

Sources: Les armes sont données d'après Burke.
Selon le R.G.S. Ge., l'analogie des armes Romilly I et II est assez singulière. S'agit-il d'un emprunt? Samuel Romilly, 1757-1818, créé chevalier en 1806, fit en 1781, dans un voyage à Paris, la connaissance de Jean Romilly, de Genève (fils du pasteur Jean-Edme). Il se pourrait qu'il ait vu un cachet armorié et qu'il ait adopté ces armes en les modifiant.
Un cachet (anc. coll. Alb. Choisy, au MAH), cire rouge, ovale, XIX[e] s. Ecu à la variante, surmonté du cimier posé sur un bourrelet. Devise. Cachet d'Henry Romilly, Esq., 1853.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 154; Bgsie E 1, 1814-1849. — R.G.S. Ge. III. — Burke CII (1959). — Fr. Prot. — S.K.L. — D.H.B.S.

RONJAT

Famille de Beaurepaire-d'Isère, en Dauphiné, à laquelle appartient Etienne Ronjat, 1657-1737, qui fut premier chirurgien du roi Guillaume III d'Angleterre. A la mort de ce souverain il quitta ce pays et se fixa à Genève en 1729, où il est reçu B.G. le 5 avril 1734. Il est dit dans cet acte: « écuyer, conseiller du Petit Conseil de Vevay en Suisse, natif de Beaurepaire (etc.), fils de feu André Ronjat, écuyer, dudit lieu, gratis, aïant donné des preuves de son affection pour cet Etat et de sa libéralité pour nos fortifications ». Bourgeois de Vevey en 1721, il mourut sans laisser de descendants; il légua sa fortune aux hôpitaux de Vevey, de Londres et de Genève.



Armes: D'ARGENT AU CHEVRON D'AZUR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES (DE GUEULES) TIGÉES ET FEUILLÉES (DE SINOPLE) ET EN POINTE D'UNE COQUILLE (DE SABLE).

Cimier: Un bras, le poing fermé tenant une rose.

Sources: Un cachet, cire rouge, rond 14 mm. env., XVIII[e] s. Ecu ovale, aux armes Ronjat, dans un cartouche orné de rinceaux, l'émail du chevron est indiqué. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins. Gravure très fine. Cachet de No. Etienne Ronjat, écuyer, cité. Testament 9 mai 1736. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 765.) Un semblable cachet mieux conservé est apposé sur un codicille du dit testament du 3 janvier 1737. (AEG: Jur. civ., vol. 12, p. 765.)

Références: Arm. V. — A.H.S. XIX (1905). — Montet. — D.H.B.S.

ROQUE, ROCQUES

Famille de Faugères, près Bédarieux en Languedoc, à laquelle appartient Jean Roque, ffeu David, reçu B.G. le 6 février 1725, avec son oncle François « Bonafoux », tous deux marchands toiliers. Selon Naville-Rilliet il était fort riche, et fut membre du CC en 1752. La famille s'est éteinte à Genève en 1816 en la personne de son fils Simon, du CC 1782, auditeur 1784, du Conseil Représentatif 1814.

Armes: D'AZUR AU ROC D'OR DE DIX POINTES, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS GERBES DE BLÉ DE GUEULES.

Variante I: DE GUEULES AU ROC D'OR, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS GERBES DE BLÉ D'ARGENT. (G.G.G.)

Variante II: D'AZUR AU ROC A DIX POINTES DE..., AU CHEF D'OR A TROIS ROCS D'ÉCHIQUIER DE...

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale aux armes Roques, l'azur seul est indiqué, dans un cartouche Louis XV, orné de rinceaux. Casque grillé posé de face. Lambrequins courts. Jolie gravure. Cachet Roque, s.d.

Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante II, dans un cartouche Louis XV. Casque grillé posé de face. Petits lambrequins. Cachet Roque, s.d. Naville-Rilliet écrit au sujet des gerbes de blé: « d'autres disent 3 rocs d'échecs, mais au fronton de la maison que Jean Roques avoit fait bâtir rue de l'Hôtel de Ville, l'écu portoit bien des gerbes ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Sordet. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

ROQUETTE

Ont été reçus H.G. « Arnaud Roquette, du lieu des Bordes » (Dépt Haute-Garonne); « Loys Roquette, de Tholose » (Toulouse), le 14 janvier 1555; « Jehan Roquete, natif de St Jehan de Gardonenque au païs de Languedoc » (St-Jean-du-Gard), le 9 octobre 1559; Abraham Roquette, de Durfort près « St-Hypolite » en Languedoc (très probablement Durfort-et-St-Martin-de-Sossenac, près St-Hippolyte-du Fort) le 13 juillet 1708; et d'autres peut-être. Sept personnes de ce nom furent reconnues C.G. en 1792.



Armes: D'AZUR A LA PLANTE DE ROQUETTE D'OR OMBRAGEANT UN ROCHER D'ARGENT, D'OÙ SORT UNE FONTAINE DU MÊME.

Sources: H. Deonna d'après un arm. de 1696.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 6; Reg. Hab.; Reg. unique. — Liv. Hab.

ROSET

Voir planche

Famille d'Usinens en Semine (Hte-Savoie), dont la filiation ininterrompue remonte à Pierre Roset, clerc et notaire, fixé à Genève vers 1420, reçu B.G. le 4 décembre 1442. Sa descendance a donné huit membres du CC, dont quatre du Petit Conseil et syndics (G.G.G.). Elle posséda la sgrie de Dardagny de 1590 à 1640. Parmi les personnalités, il nous faut citer: Claude, petit-fils de Pierre cité, vers 1500-1555, premier syndic 1542, 1546, procureur général 1544, chargé de missions diplomatiques. Son fils Michel, 1534-1613, secrétaire du Conseil 1555-1559, syndic 1560, 1564, premier syndic tous les quatre ans de 1568 à 1612; la République lui confia de nombreuses missions auprès des Cantons suisses, du duc de Savoie, du roi de France. Il représenta Genève aux négociations du traité de Soleure en 1579 et conclut en 1584 la combourgeoisie perpétuelle avec Berne et Zurich, présida l'inauguration de l'Académie en 1559 et représenta Genève aux négociations du traité de St-Julien au lendemain de l'Escalade. Il est l'auteur de *Chroniques de Genève*, qui vont des origines en 1562, publiées en 1894. Ses frères Daniel, 1558-1622, auditeur, procureur général, hospitalier, trésorier, syndic et ambassadeur, et Michel, le Jeune, 1583-1641, procureur général, auditeur, député auprès du roi Louis XIII. Marc, mort en 1677, fils du précédent, sgr de Ferney auditeur, trésorier, syndic et lt. de justice, député auprès de Louis XIV; son fils Marc fut le dernier descendant mâle de cette famille qui s'éteignit en 1761 en la personne de sa fille Michée Roset.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME. (Emaux de Naville-Rilliet.)

Variante: LE CHEVRON PLOYÉ.

Cimier I: Une levrette à mi-corps d'argent.
(Naville-Rilliet)

Cimier II: Une levrette d'argent, colletée et bouclée d'or.
(G.G.G.)

Cimier III: Une tête de chien.
(A. Choisy: Gén. gen.)

Sources: Un sceau à sec, rond 17 mm., XVI[e] s. Ecu à la variante, surmonté des lettres M et R et accosté de deux fleurs tigées et feuillées soulignant ses flancs. Gravure très incisive d'un très beau style héraldique. Sceau de Michel Roset cité, apposé sur une lettre du 12 septembre 1565 adressée « Aux Mag[rs] Puissans et tres ho[rs] Seigneurs Les Seigneurs Sindiques et Conseil de Geneve ». (AEG: P.H., n° 1802.)

Le même sceau (cire rouge), apposé sur une lettre du 18 septembre 1565, adressée aux mêmes autorités. (AEG: P.H., n° 1802.)

Un sceau à sec, ovale 15 × 13 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Roset, en forme de cartouche, les flancs très incurvés, accosté des lettres M et R. Belle gravure. Sceau de Michel Roset cité, apposé sur une lettre du 20 septembre 1567 adressée aux Syndics et Conseil de Genève. (AEG: P.H., n° 1837.)

De nombreux exemplaires de ce sceau sont apposés sur des lettres des 15 juin 1557, 23 et 30 octobre 1564, 4 février 1569, 29 avril 1570. (AEG: P.H., n[os] 1614, 1773, 1866, 1885), de 1565, 1572 anc. coll. Galiffe, au MAH, n[os] 2036 et 2036[a]).

Naville-Rilliet écrit: « Ces armes se voyoient sur la porte d'une maison rue de l'Hôtel-de-Ville et sur celle du Château-Roset (ensuite château Banquet), anciennes possessions de cette famille. Je les ai vues aussi sur une très belle médaille émaillée donnée à l'Exercice de l'Arquebuse ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 97. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — A. Ch.: Gén. gen. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

ROSSEL

Voir planche

Famille de Môtiers (Neuchâtel), citée dès la fin du XVI[e] s., à laquelle appartient Daniel-Simon Rossel, négociant, reçu B.G. le 11 mai 1791. Son petit-fils Samuel-Jean, 1799-1881, fut membre du Conseil Représentatif 1838 et du Grand Conseil 1842; il fut avec son fils Jacques, 1824-1896, à la tête d'une maison d'horlogerie et de bijouterie universellement connue.

Armes: DE GUEULES A L'ÉTOILE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN LAMBEL ET ACCOSTÉE DE DEUX ROSES FEUILLÉES ET TIGÉES DE SINOPLE MOUVANT D'UN COUPEAU EN POINTE, LE TOUT D'ARGENT.

Sources: Un sceau aux armes Rossel apposé par Jacques Rossel cité à son testament, 2 février 1884, déposé chez M[e] Picot. (Papiers H. Deonna.)
L'Arm. N. cite pour la famille neuchâteloise deux cachets portant des armes très différentes et n'ayant pas de rapport avec le sceau ci-dessus.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 155. — Arm. N. — Sordet. — D.H.B.S.

ROSSELET, jadis ROUSSELET

Nombreuses familles neuchâteloises dont l'une est des Bayards. Son nom était Rousselet en 1429. Elle se divisa en plusieurs branches dont une se fixa à Genève en la personne de Mathieu Rosselet, horloger, N.G. le 8 novembre 1839, admis à la commune de Genève. Son fils Louis-Samuel, 1832-1913, fut peintre sur émail et maître de dessin.



Armes: D'AZUR A L'ARBRE D'OR MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DU MÊME, UN ROSSIGNOL D'OR POSÉ SUR UNE BRANCHE, UNE DEVISE ONDÉE ABAISSÉE D'ARGENT BROCHANT SUR LE TRONC.

Sources: L'Arm. N.

Références: Arm. N. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E.C. XIX[e] s. — S.K.L. — D.H.B.S.

ROSSET

Voir planche

Nombreuses familles de ce nom admises à la bourgeoisie de Genève aux XV[e] et XVI[e] s. A l'une d'elles appartient Antoine Rosset, conseiller 1521, qui fut au nombre des Mamelous fugitifs en 1529. Selon Naville-Rilliet elles ont donné cinq membres du CC depuis la Réformation, dont deux du Petit Conseil; il écrit: « Il y a à Lausanne des Rosset qui peuvent descendre du Cr. Jean Rosset, fils de Pierre, dont le fils Jean, s'étoit établi à Lausanne ».

Armes I: D'AZUR AU SAUTOIR CANTONNÉ DE QUATRE ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT.
Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DU MÊME.

Sources: G.G.G. donnent les armes I à la famille de Pierre Rosset, ffeu Jean, pâtissier, de Viry en Genevois, reçu B.G. le 25 septembre 1509, d'après un cachet de 1557.
Naville-Rilliet écrit: « Ces armes [II] étoient peintes dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Lausanne et se voyoient aussi sur une maison, place de la Palud, écartelées aux 1 et 4 d'argent à trois étoiles 2 et 1 accompagnées d'un cœur en abyme ».

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 97. — G.G.G. — Sordet. — D.H.B.S.

ROSSI

Voir planche

Famille de Carrare (Italie), à laquelle appartient le chevalier Pellegrino-Louis-Edouard Rossi, fils de Dominique-Marie, 1787-1848, professeur à l'Université de Bologne (Italie). Carbonaro, il se réfugia à Genève en 1816. Il fut nommé professeur de droit à l'Académie de Genève 1819-1830. Il reçut la bourgeoisie d'honneur de cette ville le 11 avril 1820. Membre du Conseil Représentatif 1820 et député par la Diète fédérale à Paris au sujet de l'émigration polonaise, député à la Diète en 1832, il fut rapporteur de la Commission constituante pour un nouveau pacte fédéral; le projet appelé *Pacte Rossi* fut repoussé en 1833. Cette même année, le Collège de France le démanda à Paris pour occuper la chaire d'économie politique. Ayant été naturalisé français, il fut nommé professeur à la Faculté de droit 1834, membre de l'Académie des sciences morales et politiques 1836, membre de la Chambre des pairs 1839. Devenu ministre plénipotentiaire 1845, puis ambassadeur jusqu'en 1848 auprès du Saint-Siège, il fut créé comte par le roi Louis-Philippe. En 1848, il fut élu député de Bologne (Italie) à la Chambre des représentants des Etats pontificaux; président du Cabinet pontifical du pape Pie IX; il mourut assassiné à Rome le 15 novembre 1848 (Borgeaud).

Armes: D'AZUR AU LION ACCOMPAGNÉ AU CANTON DEXTRE DU CHEF DE TROIS ÉTOILES POSÉES 2 ET 1, LE TOUT D'ARGENT.

Variante: Les étoiles mal ordonnées.

Supports: Deux licornes.

Sources: Un cachet (MAH, n° 3438), cire rouge, rect., XIX[e] s. Ecu aux armes Rossi. Tortil de baron. Supports. Gravure au relief vigoureux. Cachet de Pellegrino Rossi cité, s.d.

Références: L.F.: Contrib. — D.H.B.S. — Bret. — Borgeaud: Université, 1814-1900. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849.

ROSSILLON, de

Voir planche

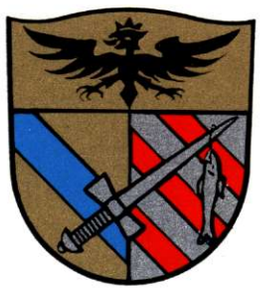
Famille noble du Pays de Gex dont la filiation ininterrompue remonte à Messire Rodolphe de Rossillon, chevalier, cité en 1328. Sa descendance a possédé diverses seigneuries au Pays de Gex, en Genevois surtout, au Pays de Vaud, en Michaille,



de ROVORÉE



RUBATTI



RUCHONNET



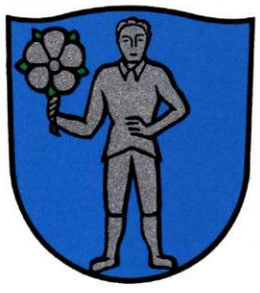
RUFFY



de RUSSIN



RUTISHAUSER



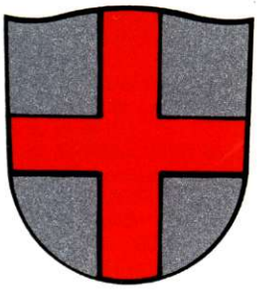
SABOURIN



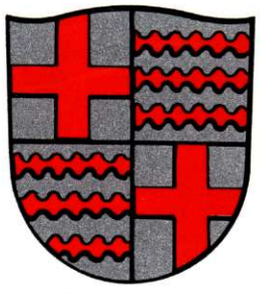
de SACCONAY



de SAINT-ANDRÉ



de SAINT-GEORGES



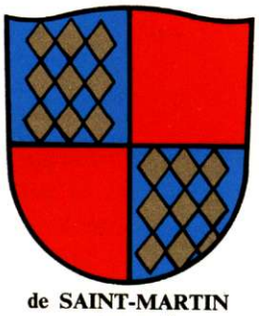
de SAINT-GEORGES



de SAINT-GERMAIN



de SAINT-JEOIRE



de SAINT-MARTIN
d'AGLIÉ



de SAINT-MICHEL



de SAINT-MICHEL



SAINT-OURS



de SAINT-RAVY



du SAIX



SALADIN

en Savoie, outre les seigneuries de Rossillon (Pays de Gex) et de Bernex (près Genève), avec le titre de comte de Rossillon. Elle a donné des chanoines à Genève aux XIVe et XVe s., et Mgr Michel-Gabriel-Antoine de Rossillon de Bernex (fils de Charles-Amédée, comte de Rossillon, marquis de Bernex), né à Château-Blanc (Villette, près Genève) en 1657, mort en 1734, prêtre 1681, professeur de théologie, vicaire général des chanoines réguliers de Saint-Antoine en Piémont, Lombardie et Catalogne, évêque de Genève (à Annecy) 1697-1734. Mgr de Bernex rechercha une union chrétienne avec les protestants et entretint à ce sujet une correspondance avec plusieurs Genevois. Sur la demande de Mme de Warens il introduisit J.-J. Rousseau au Séminaire d'Annecy 1726. La famille s'est éteinte au XVIIIe s.

Armes: DE SABLE A LA CROIX D'ARGENT.

Cimier: Un pied de bœuf, de mouton, de chèvre ou de porc, d'argent.

Supports: Deux sauvages de carnation, un homme et une femme.

Devise: SPES MEA DEUS.

Sources: Foras, qui cite des sceaux, dont le plus ancien est de 1330, et des cachets.
Un sceau (Archives de Lausanne), rond 28 mm. Ecu à la croix, brisé d'un lambel à cinq pendants. Sceau de Humbert de Rossillon, chevalier, 1269. (Galbreath, *Sceaux*, p. 101, n° 1.)
Trois types de sceaux, portant un écu à la croix, de Jean de Rossillon, évêque de Lausanne, 1324-1340. (Galbreath, *Sceaux*, p. 174, nos 5 et 6, p. 175, n° 1; A.H.S. XLIII [1929], p. 7, 56 et 57.)
La pierre tombale commune de François de Menthon, mort en 1493, et de son neveu Richard de Rossillon, mort en 1508, tous deux chanoines de Genève et doyens d'Annecy. La dalle, qui est aujourd'hui dans la cathédrale de Saint-Pierre, adossée au mur du bas-côté sud, deuxième travée, porte aux quatre angles deux écus aux armes des Rossillon et deux aux armes des Menthon de Montrotier. (W. Deonna: P.S., n° 474.)
L'évêque Michel-Gabriel-Antoine de Rossillon portait les armes pleines de sa famille sans brisure.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 97. — Arm. V. — A.H.S. — Foras V. — D.H.B.S.

ROUSSEAU

Famille parisienne, à laquelle appartient Didier Rousseau, qui demande l'habitation le 15 octobre 1549: « Didier Rousseau, natif de Montrichery lès Paris [Montlhéry] en France, marchand, a supplié », le 24 juin 1550, il prête serment: « Didier Rousseau, de Parys, vendeur de vin »; il est reçu B.G. le 22 avril 1555: « Dedier Rosseau, filz de feu Anthoyne, de Paris, librayre »; il mourut en 1581. Son petit-fils Jean (fils de Jean) fut horloger, comme le furent son arrière-petit-fils David, 1641-1738, C.G., et Isaac fils de ce dernier. Isaac est le père de Jean-Jacques, né à Genève en 1712, mort à Ermenonville (Dépt Oise) en 1778; illustre écrivain, auteur de la *Nouvelle Héloïse*, du *Contrat social*, de l'*Emile*, etc. Ses restes furent transportés à Paris au Panthéon en 1794.

La seule branche encore existante de la famille Rousseau descend de Noé, † 1695, horloger, frère cadet de David cité, par Jacques qui se fixa en France en 1703. Son fils Jean-François-Xavier, 1738-1808, consul de France en Perse, est le père de Jean-Baptiste-Louis, 1780-1831. Ce dernier, consul de France en Asie à Bassora, à Alep, à Bagdad et à Tripoli d'Afrique, créé comte palatin par bref du pape Léon XII en 1827, reçut du roi de France Charles X le titre personnel de baron, avec règlement d'armoiries, par lettres patentes du 30 juin 1830.

Armes I: UN SOLEIL CANTONNÉ DE QUATRE ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Armes II: D'AZUR A LA BANDE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN SOLEIL DE... ET DE DEUX ÉTOILES DE... POSÉES EN BANDE, ET EN POINTE CÔTOYÉE D'UN CROISSANT EN BARRE ENTRE DEUX ÉTOILES DE...



Armes III (1830): D'OR AU PALMIER DE SINOPLE, AU PIED UN PUITS D'ARGENT, SUR UNE TERRASSE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN BADELAIRE D'ARGENT.
Devise: NE QUID NIMIS.

Sources: Un cachet, aux armes I, avec casques et lambrequins, apposé sur une lettre de David Rousseau cité, adressée au marquis de Saint-Michel le 22 janvier 1674 (Eug. Ritter, *La famille... de... Rousseau*, 1896, p. 64; 2e éd. dans: *Annales... Rousseau*, XVI, p. 57).
Les armes II ont été portées par Noé Rousseau cité (Ritter, *Annales Rousseau*, XVI, p. 57, n. 1).
Naville-Rilliet écrit: « Noé Rousseau, chef des Petits volontaires, leur donna une médaille en 1668, où ses armes étoient » les armes II. Un cachet (AEG: P.H., n° 5413), cire rouge, effacé, aux armes suivantes: Un château à trois tours ouvert et ajouré de deux fenêtres, accompagné en pointe d'un animal non déterminé; les émaux non indiqués. Quoique apposé sur une lettre de Jean Rousseau, 1724-1795, qui avait correspondu avec Jean-Jacques, Londres, 30 juin 1794, pourrait ne pas porter les armes de l'auteur de la lettre.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 156. — Révérend II, t. VI. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXIII (1919), p. 36. — Gal.: Not. gén. II. — Eug. Ritter. — Sordet. — Montet. — D.H.B.S.

ROUSSY

Voir planche

Famille du Gessenay, dont le nom primitif était Russy et dont plusieurs branches s'établirent au Pays de Vaud, où elles acquirent les bourgeoisies de Nyon 1750, Aigle 1825, Lausanne 1861, Vevey 1873 et Mézières 1913. (Arm. V.) Pierre-Samuel Roussy, « quadraturier », de Bex, est D.G. le 22 juin 1785.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'AZUR AU CROISSANT D'OR SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE A SIX RAIS DU MÊME, AU 2 BARRÉ D'ARGENT ET DE GUEULES.

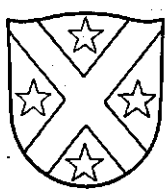
Sources: L'Arm. V. cite un vitrail gravé au nom de « Peter Russi und Catharina Reuteler seine Gemahlin » et daté de 1829 (propriété de M. Th. Roussy, pasteur, Lausanne, 1936).

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.

ROUX I, dits ROUX-DASSIER, ROUX-DEVILLAS, etc.

Voir planche

Famille d'Uzès en Languedoc, dont la filiation ininterrompue remonte à Antoine Roux, de Montaren, près Uzès, né vers 1530. Son petit-fils Pierre, né vers 1590, maître pareur de draps, est l'auteur de deux branches. André, petit-fils de Pierre cité, négociant à Uzès, puis à Genève, est reçu B.G. le 17 décembre 1717, avec son fils Jean-André, né en 1706, négociant. Ce dernier est père de Jacques-François, dit Roux-Dassier, 1757-1835, ayant épousé Susanne-Pauline Dassier, fille d'Antoine, graveur; il fut du CC 1789, du Conseil législatif 1796, du Conseil Représentatif 1815. Sa descendance s'est éteinte en la personne de Sophie-Jeanne, femme de Pyrame-Louis Morin, chimiste, morte en 1912. Jean, 1647-1711, fils de Pierre cité, maître cardeur, marchand facturier, né à Uzès, est l'auteur de la branche actuelle demeurée française.



Armes I: DE GUEULES A LA BANDE LOSANGÉE D'OR ET DE SABLE.
(Arm. général du Languedoc)

Armes II: D'AZUR AU SAUTOIR D'OR CANTONNÉ DE QUATRE ÉTOILES DU MÊME.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit qu'il a vu un sceau de Jean-François Roux cité aux armes II, et dans son grand tableau manuscrit des armoiries des Seigneurs des Magnifiques et Grand Conseil du CC en 1797 (propriété des héritiers de feu le Dr Frédéric Rilliet), lui donne par erreur les armes des Roux II.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. général du Languedoc. — Recueil gén. de la bourgeoisie ancienne de France, I. — Sordet. — D.H.B.S.

ROUX II

Voir planche

Famille de St-Marcellin en Dauphiné à laquelle appartient Jacques Roux, natif, ffeu David, maître faiseur de boîtes de montres, B.G. le 30 septembre 1730, avec ses fils «Jean-Louis, Jean, Jaques et Jaques».

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE SABLE ACCOMPAGNÉ DE SIX MOUCHES DU MÊME, TROIS EN CHEF, DEUX EN FLANC DU CHEVRON ET UNE EN POINTE.
(Naville-Rilliet)

Variante: D'ARGENT AU CHEVRON D'AZUR ACCOMPAGNÉ DE SEPT MOUCHES, DEUX AUX CANTONS DEXTRE ET SENESTRE DU CHEF, DEUX EN FLANC DU CHEVRON ET TROIS EN POINTE POSÉES EN FASCE.
(H. Deonna)

Sources: Naville-Rilliet, parlant de l'un des deux frères Jacques Roux cités et de son fils Philippe, écrit: « Ils donnèrent des médailles au gobelet de » la compagnie de St-Antoine où étaient les armes Roux.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 157. — Sordet.

ROUX III

Voir planche

Famille de St-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, qui remonte à Gabriel Roux, né en 1665. Son petit-fils Etienne, négociant, vers 1741-1803, est reçu H.G., puis B.G. le 9 juillet 1770, adjoint du CC 1786-1789, du Conseil législatif 1795. La famille Roux est encore représentée à Genève.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 COUPÉ-EMMANCHÉ D'ARGENT ET DE SABLE DE DEUX PIÈCES ET DEUX DEMIES, AUX 2 ET 3 D'AZUR A LA BANDE D'OR ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE COLOMBE D'ARGENT VOLANT EN BANDE, BECQUÉE ET MEMBRÉE DE GUEULES, ET EN POINTE D'UN LION D'OR LAMPASSÉ DE GUEULES.
(R.G.S. Ge. II)

Sources: Selon le nobilaire de Magny, Paris 1860, les Roux de St-Paul-Trois-Châteaux se rattachent à la branche cadette de Clansayes (Canton St-Paul-Trois-Châteaux).

Références: Magny: Nob. universel, VI. — R.G.S. Ge. I — Sordet. — D.H.B.S.

ROUVIÈRE

Voir planche

Famille de Nîmes en Languedoc, selon l'Arm. V. elle remonte à Jacques Rouvière, procureur du roi à Nîmes en 1626. Jean-Christian Rouvière se fixa à Rolle (Vaud); il épousa en 1750 à Vevey Marie-Jacqueline Berdez. Sa famille fit partie de la Bourse Française de Rolle et posséda les bourgeoisies de Prilly en 1759, Rolle en 1790 et de Gilly en 1860. A cette famille se rattachent Jean-Antoine, horloger, de Rolle, admis domicilié le 26 mai 1784 puis C.G. en 1792, et Jean-David, émailleur en bijoux, B. de Rolle, reçu domicilié le 21 janvier 1791.

Armes: D'ARGENT AU BRAS DE CARNATION, VÊTU DE SINOPLE, MOUVANT DU FLANC SENESTRE, TENANT SUR LE DOS DE LA MAIN UNE COLOMBE ESSORANTE.

Sources: L'Arm. V.: Cachet du XVIIIe s. aux armes Rouvière. (Communication H. Deonna.)

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique.

ROVORÉE, ROVÉRÉA, de

Voir planche

Famille de dynastes du Chablais qui tiendrait son nom du château de Rovorée sur le bord du lac de Genève, citée dès 1135 environ. La filiation ininterrompue remonte à Aimon, cité en 1207. Au XIIIe s., ils créèrent une seigneurie avec une maison-forte en Faucigny qui prit ensuite le nom de Rovorée. La famille eut des possessions dans le Valais dès le XIIIe s.; dans le Chablais vaudois dès le XIVe s.; entre Genève et le Salève notamment à Avusy aux XIVe et XVe s. Guy acquit des droits à Corsinge (commune de Meinier, Genève) en 1433. Mermet, fils

de Girard, donzel, acheta la seigneurie du Crest au mandement de Jussy (Genève), qui resta entre les mains des siens jusqu'à Jacques fils de Grégoire, 1493-1528, B. Berne 1515, et de sa sœur Louise, femme de Michel de Blonay, dernière de ce rameau. La branche vaudoise et bernoise, aussi B. de Bex, de Vevey 1644, forma vers la fin du XVII[e] s. deux tiges. La première, éteinte, fut B. d'Yverdon et reconnue B. de Berne en 1791. La deuxième s'éteignit en Italie en 1925 et 1930. La branche aînée, savoyarde et établie en Bresse, avait pris fin avant 1700.

Armes I: DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT.

Armes (dès 1500 environ): DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE EN CHEF D'UNE COURONNE D'AZUR, parfois D'OR.

Cimier I: Un lion issant d'argent.

Cimier II: Une aigle issante de sable, couronnée et armée d'or. (Branches du Valais et de Vaud)

Supports: Deux lions d'argent.

Sources: Le plus ancien document est un sceau, rond 28 mm., portant un écu aux armes I. Sceau de Guillaume, fils d'Aimon (branche aînée), chevalier, cité en 1274; fin du XIII[e] s. Empreinte de la matrice au MAH. (Galbreath, *Sceaux*, p. 101, n° 3.)
L'Arm. V. cite:
Un sceau aux armes II; cimier (II): Une aigle issante de profil; sceau de Georges, sgr du Crest, 1502.
Un carton de vitrail; cimier (II): Une aigle issante de face; tenant: Un sauvage tenant une bannière aux armes II, à dextre; pour Jacques de Rovoréa, sgr du Crest, vers 1515.
Des cachets, de 1658 à 1841.
Louise de Rovéréa citée, dame du Crest, femme de Michel de Blonay, sgr de Maxilly, porte: Ecartelé, aux 1 et 4 Blonay, qui est ici: Un lion accompagné d'une étoile au canton dextre du chef, et aux 2 et 3 Rovéréa à la couronne.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 97. — G.G.G. — Arm. V. — Galbreath: Sceaux. — Arm. Val. — Foras V. — D.H.B.S.

RUBATTI

Voir planche

Famille de Coni en Piémont, à laquelle appartient Philippe « Rubati », fils de No. Jean-Dominique, reçu H.G. le 11 décembre 1633 puis B.G. le 16 octobre 1652, avec ses fils Jean-François et Benjamin. La plupart de ses membres exercèrent la profession d'apothicaire. L'un d'eux, Philippe, 1668-1739, du CC 1709, fabriquait l'Eau cordiale de Genève, avec son associé Colladon; ils possédaient le secret de fabrication, et en exportaient dans toute l'Europe; les Conseils de Genève avaient la coutume d'en offrir aux personnages importants de passage dans la ville. La famille s'est éteinte en la personne de sa fille Marie-Anne, femme de No. Pierre Fatio, C.G., décédée le 4 mai 1777.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES ET EN POINTE DE TROIS BESANTS MAL ORDONNÉS, LE TOUT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)

Variante I: LE CHEVRON ET LES BESANTS D'OR.
(Galiffe)

Variante II: LES ÉTOILES ET LES BESANTS D'OR.
(Franchi-Vernay)

Variante III: LE CHEVRON D'OR ET LES AUTRES MEUBLES D'ARGENT.
(H. Deonna)

Cimier I: Un buste d'homme d'argent.
(Naville-Rilliet)

Cimier II: Un buste d'homme casqué, tenant dans sa main droite une massue ou un sceptre, la main gauche levée.
(G.G.G.)

Cimier III: Un homme nu, à mi-corps de face, tenant de la dextre une massue, la senestre en l'air, l'index levé.
(R.G.S.)

Devise: TASTIL.
(G.G.G.; R.G.S.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2037), cire rouge, ovale 20 × 17 cm., XVIII[e] s. Dans un cartouche, un écu ovale aux armes Rubatti, l'émail du champ est indiqué. Casque grillé posé de face. Cimier II. Lambrequins. Belle gravure. Cachet de Philippe Rubatti, C.G., fils de Jean-François, 1740.
Un cachet aux armes et à la variante I (D'azur au chevron d'or, les autres émaux non indiqués), apposé au testament de Philippe, 1733 (R.G.S. Ge. III.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 96. — G.G.G. — R.G.S. Ge. III. — Sordet. — Gautier: Médecine. — D.H.B.S.

RUCHONNET

Voir planche

Famille de Lavaux (Vaud), citée à Chexbres en 1397, dans la paroisse de St-Saphorin en 1421. Elle possèda les bourgeoisies de Rivaz 1412, Les Thioleyres et Puidoux. J.D. Rochonnet soit Ruchonnet, chaudronnier, d'origine vaudoise, est N.G. le 6 mai 1853, admis à la commune de Genève.

Armes I: PARTI, AU 1 D'OR A LA BANDE D'AZUR ET AU 2 D'ARGENT A TROIS BANDES DE GUEULES A L'ÉPÉE D'ARGENT MISE EN BARRE AVEC UN POISSON D'ARGENT PENDANT DE LA POINTE, LE TOUT BROCHANT SUR LE PARTI; AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE COURONNÉE DE SABLE.

Armes II: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS RUCHES SOMMÉES CHACUNE D'UN CŒUR.

Sources: L'Arm. V.:
Un cachet aux armes I, 1783.
Un cachet, émaux non indiqués, aux armes II, XIX[e] s.

Références: L.-F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

RUFFI, RUFI

« Egregius vir Nycodus Ruphi », ffeu Etienne, B. de Rumilly en Albanais (Genevois), est reçu B.G. le 17 déc. 1510, châtelain et curial de la prévôté. De la même famille est Pierre, mort en 1549, secrétaire de la justice et secrétaire du Conseil. D'après G.G.G., la famille se serait éteinte au XVII[e] s.

Armes: COUPÉ D'AZUR A L'ÉTOILE D'OR ET D'OR AU ROCHER A TROIS POINTES DE SINOPLE.

Sources: Les émaux sont de G.G.G., qui donnent ces armes d'après « *cachet* et *dessin* 1544, 45-47 » et Naville-Rilliet, Grenus et Galiffe. Naville-Rilliet dessine un rocher à six pointes, 3, 2 et 1.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 97. — G.G.G. — D.H.B.S.

RUSSIN, de

Voir planche

Famille noble originaire de Russin près Genève, bourgeoise de Genève en 1296. Selon une généalogie manuscrite dressée par Galiffe, elle remonte à Ramus de Russin, mort en 1298, père d'Agnessonne dite Rameuse, de Jean, notaire, C.G., et d'Etienne dit Ramus, cités en 1295, 1297, 1298. Elle paraît s'être éteinte au milieu du XIV[e] s. en la personne des petits-enfants de No. Jean de Russin cité.

Armes: D'ARGENT A TROIS PALS DE SABLE, AU CHEVRON D'ARGENT BROCHANT. (Emaux de G.G.G.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXXIII, 16, au MAH, n° 2025), cire vierge, rond 21 mm., XIII[e] s. Ecu aux armes Russin; la pointe du chevron touche le chef de l'écu. Cachet de No. Henri de Russin, damoiseau, fils de No. Jean cité, 1293.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 98. — G.G.G. — AEG: Mss. Gal., vol. 39, f° 26. — D.H.B.S.

RUTISHAUSER

Voir planche

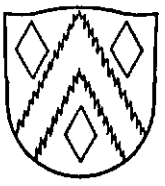
Famille de Thurgovie dont le nom s'écrivit jusqu'en 1850 Rutershauser, et à laquelle appartient Jean Rutishauser, né à Genève 1842 † 1913, bijoutier, N.G. le 13 novembre 1863, admis à la commune de Genève, du Conseil administratif 1882-1886, député au Grand Conseil 1907-1913.

Armes: D'AZUR A LA MAISON D'ARGENT AU TOIT DE GUEULES, POSÉE SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Références: L.F.: Contrib. — Thurg. Wb. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

RUTTY, RUTI

Famille originaire de Nangy (Hte-Savoie, cant. de Reignier), dont une branche s'établit à Cologny dans la première moitié du XVII[e] s. A celle-ci appartient Jacques Rutty, 1849-1927, avocat, député au Grand Conseil 1878-1919, au Conseil national 1893-1896 et 1902-1911, au Conseil des Etats 1914-1922, conseiller d'Etat 1915-1924.



Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DENCHÉ DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS LOSANGES DU MÊME.

Sources: Ces armes sont sculptées sur la tour de la propriété Rutty à Bessinge; ce sont celles des Rutty de Franche-Comté.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 59. — L.F.: Contrib. — AEG: Cadastre des anciens Genevois de la campagne, 1791, f[os] 45, 46, 52. — D.H.B.S.

S

SABOURIN

Voir planche

Famille venue de St-Maixent en Poitou, à laquelle appartient François Sabourin, maître chirurgien, reçu B.G. le 28 février 1643. Elle a donné quatre chirurgiens sous l'ancien régime, dont le plus connu fut Pierre Sabourin, 1647-1718, inventeur de la méthode dite « à lambeau » pour l'amputation des membres (D.H.B.S.).

Armes: D'AZUR A L'HOMME D'ARGENT TENANT DE LA MAIN DROITE UNE ROSE DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 8, au MAH, n° 2024), cire rouge, fragment, XVIII[e] s. Gravure médiocre, difficile à décrire. Ecu aux armes ci-dessus, avec cette différence que l'homme tient un bâton et non une rose. Emaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Pierre Sabourin, 1716.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 97. — G.G.G. — D.H.B.S.

SACCONAY, de

Voir planche

Famille des sgrs du Grand-Saconnex. Il est possible de suivre sa filiation dès le XII[e] s. Vullielme de Sacconay, chevalier, en son nom et en celui de ses frères et neveux, vend un moulin sur le Rhône à Genève le 19 avril 1196 (*Régeste genevois*). Elle possèda de nombreuses sgries: Saconnex, Pregny, Vesancy, Vernier, dans le bailliage de Gex; Bursinel et Corsier au Pays de Vaud; Ogny, Truaz, Prat, Roux, Bastie-Dardel, cosgries d'Archamps et des Clefs, en Genevois; sgries du Châtelard, Bruel, etc. Plusieurs de ses membres furent chanoines-comtes de Lyon du XIV[e] au XVII[e] s., d'autres, chevaliers de St-Jean de Jérusalem. L'un d'eux, Pierre, commandeur, grand-prieur d'Auvergne en 1598, demeura à Compesières. Le château de la famille s'élevait au Grand-Saconnex à côté de l'église et fut détruit en 1590. La branche demeurée sur ses terres gessiennes et savoyardes paraît s'être éteinte au XVII[e] s.

Au rameau fixé dans le Pays de Vaud appartient François, né en 1546, sgr de Bursinel (Vaud) et de Pregny (Genève). Il a donné entre autres personnalités Jean, 1646-1729, général-major de l'armée bernoise en 1708, chef des milices vaudoises, B. de Berne le 12 déc. 1712 et membre du CC, bailli d'Oron 1722-1728. En 1694, il publia un recueil sur le rgt de Sacconay. Son fils Marc-Charles-Frédéric, 1714-1788, col., gouverneur de Payerne 1763-1769, est le dernier mâle de ce rameau. La famille s'est éteinte en la personne de Suzanne-Marie-Sophie, sa fille, épouse de No. Bernard-Ferdinand de Watteville, morte au Petit-Saconnex le 18 juin 1841.

Armes: COUPÉ D'ARGENT AU LION ISSANT DE GUEULES, ARMÉ ET LAMPASSÉ D'OR, ET DE SABLE A TROIS ÉTOILES D'ARGENT.

Attribut: INGÉNUITÉ.

Sources: La pierre tombale (Eglise du Grand-Saconnex) des Nos Pierre de Sacconay, allié de Bellegarde, et Guillaume son fils, décédés entre 1460 et 1480. Ce dernier fut sgr de la Bastie d'Ardilliers et avait épousé Agathe, fille de Philibert Destri, C.G., syndic en 1457. Cette dalle porte la figure d'un soldat couché, revêtu d'une armure complète, les mains jointes sans gantelets; au côté gauche pend son épée. Dans les angles supérieurs, deux écus aux armes de Sacconay. Une seule effigie, sert aux deux défunts, tous deux écuyers. La légende en lettres gothiques porte en français: Ici gisent nobles et puissans | escuiers Pierre de Saconay et Guilliaume | son filz. Dieu par sa | saincte grace leur vuille pardonne. Amen. (W.D.: P.S., n° 457.)

La pierre tombale (église du Grand-Saconnex) de No. Jacques de Sacconay, chanoine de Lyon le 6 mars 1440, mort entre 1460 et 1480. La dalle porte l'effigie d'un chanoine revêtu de l'aumusse de petit-gris par dessus son surplis. Inscription latine: Hic jacet venerabilis dns | dominus Jacobus de Saconay canonicus | et comes ludunensis. | Anima eius requiescat in pace. Amen. (W.D.: P.S., n° 458).

Un vitrail de Girard Trolliet d'Alinge et de sa femme Jeanne de Sacconay, 1571. L'écu Sacconay est restauré; en outre, il est coupé par une fasce d'argent. (Arm. V.)

Deux coupes de communion, vers 1700 (Musée du Vieux-Lausanne), portant des écus gravés aux armes Sacconay. (Arm. V.)

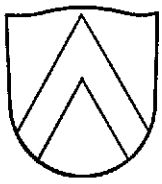
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés dans un cartouche Louis XV, très décoratif, orné de fleurs et surmonté d'une couronne. A dextre, Chandieu, qui est: De gueules au lion d'or; à senestre, Sacconay. Cachet de Louise-Elisabeth de Sacconay, femme de No. Charles-Barthélemy de Chandieu, morte en 1808. Très belle gravure.

Références: W.D.—AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 24, et n° 87, f° 98. — Arm. V. — D.H.B.S. — Menestrier. — Mss. Guichenon. — Foras.

SAGNIER

Famille d'Alès en Languedoc, à laquelle appartient Jean Sagnier, passementier en haute lice, reçu H.G.

le 16 septembre 1695. Son fils Pierre, natif, guimpier, est reçu B.G. le 27 juin 1727.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON DE...

Sources: Pernette, fille de Jean Sagnier, H.G., femme d'Abraham Colomb, C.G., maître marchand horloger, utilise un sceau en 1767, dont l'écu porte: Parti d'azur au chevron de... et de... à la colombe tenant un rameau d'olivier dans son bec (Arm. ms. Gal. n° 86, 50). Les Colomb portent: D'azur à la colombe essorante d'argent tenant dans son bec un rameau d'olivier d'argent. Il se peut que Galiffe ait dessiné le sceau d'après nature, ce qui expliquerait l'inversion des partis.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — AEG: E.C.; Reg. Hab.

SAINT-ANDRÉ, de

Voir planche

Famille à laquelle appartient Jean, ffeu Etienne « De Saint André », de Besançon (Franche-Comté), reçu B.G. le 14 janvier 1556.

Armes: D'OR A LA CROIX DE SAINT-ANDRÉ ALÉSÉE DE GUEULES, CHAUSSÉ ONDÉ D'AZUR.
Naville-Rilliet dans sa description dit: « L'OR CHARGÉ D'UN SAUTOIR ALAISÉ AVEC DEUX CLOUS A CHAQUE BRANCHE, DE GUEULES ».

Sources: Ces armes ont été adoptées par la famille Marcet (voir ce nom) à la suite d'une alliance avec les Saint-André en 1629 (Reconnaissance du Conseil de Genève en 1770).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 98. — G.G.G.

SAINT-ASPRE, de

Famille noble issue des vidomnes de Satigny, à laquelle appartiennent Nos Pierre de Saint-Aspre, C.G., cité dès 1287, qui testa en 1310, et son frère Aymon, C.G., vivant encore en 1316. Le premier fut héritier de son oncle paternel Pierre de Satigny, chanoine de St-Pierre, chantre, mentionné dès 1264. La famille était encore représentée à Genève au milieu du XIV^e^ s. Elle y possédait une maison (rue des Granges) aux XIII^e^ et XIV^e^ s.; cette dernière porte encore le nom de maison de Saint-Aspre. (Voir Satigny.)

Armes: UN LION LÉOPARDÉ CONTOURNÉ SUR UN CROCODILE.
(G.G.G.)

Sources: Un sceau (anc. coll. Galiffe, XXXIII, 6, au MAH, n° 2247), cire vierge, fragment, XIII^e^ s. A l'intérieur d'une rosace dont la bordure est en dents de scie, un lion rampant tourné à senestre. Les meubles, indistincts, sont d'une lecture difficile, vu l'état de conservation de la pièce. Sceau de No. Humbert de Saint-Aspre, C.G., 1294.
Un sceau (anc. coll. Galiffe, XXXV, 4, au MAH, n° 2248), cire vierge, XIII^e^ s. On peut lire une gracieuse composition, soit: une tige mouvant de la pointe d'où partent deux feuilles recourbées et dentelées, ayant une fleur de lis (?) entre elles; sur chacune d'elles un oiseau contourné. Sceau de No. Pierre de Saint-Aspre, C.G., 1294.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 97. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — L. Blondel: Notes gén. sur la famille de Saint-Aspre (manuscrit).

SAINT-GEORGES, de

Voir planche

Famille noble du Limousin, établie par la suite en Poitou, où elle posséda la sgrie de Vérac, érigée en marquisat en 1652. A cette famille appartient No. Louis-Armand de Saint-Georges, sgr de Marsay et autres lieux, agent du roi d'Angleterre, reçu B.G. le 26 novembre 1717, gratis. Sa postérité se fixa dans le Pays de Vaud, où il avait acquis en 1734 la terre de Changins. Henri-Auguste comte de Saint-Georges acheta en 1775 la sgrie de Chardonney (Vaud). La famille s'est éteinte dans le présent siècle à Changins. Selon Naville-Rilliet, « C'est la même maison que celle du marquis de Vérac, ambassadeur en Suisse ».

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT A LA CROIX DE GUEULES (Saint-Georges), AUX 2 ET 3 FASCÉ NÉBULÉ D'ARGENT ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES (Rochechouart, en raison d'une alliance du XV^e^ s.).

Sources: Un triple cachet (MAH), XVIII^e^ s.; *a)* armes Saint-Georges écartelées avec Rochechouart; *b)* le même écu accolé d'un écu à l'étoile senestrée d'un bois de cerf (alliance inconnue); *c)* le cimier de Saint-Georges: une Mélusine dans sa cuve, tenant un peigne et un miroir.
Un cachet du XVIII^e^ s. Même cimier. Tenants: Deux Mélusines. (Arm. V.)
Deux ex-libris du XVIII^e^ s., dont un avec la devise: NITITUR PER ADVERSA VIRTUS. Mêmes cimiers et tenants. (Arm. V.)
Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 23. — Arm. V.

SAINT-GERMAIN, de

Voir planche

Famille noble du Bugey fixée à Genève au XIII^e^ s., à laquelle appartiennent Pierre de Saint-Germain, C.G., 1258-1293, trisaïeul de Girard, damoiseau, cap. pour présider aux fortifications de la ville 1394, premier syndic 1399, mort en 1404. Elle donna au XV^e^ s. quatre conseillers et trois syndics; elle est surtout connue par Martin de Saint-Germain, évêque de Genève 1295-1303.
Plusieurs personnages de ce nom, n'appartenant pas à cette famille, ont été reçus B.G. au XV^e^ s., époque où elle s'est éteinte.



Armes I: D'OR A LA BANDE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS CROISSANTS D'ARGENT.
(Naville-Rilliet; G.G.G.)
Variante: D'AZUR A LA BANDE ONDÉE D'ARGENT.
(G.G.G.)
Armes II: D'OR A LA FASCE DE GUEULES.
(Guichenon)

Cimier: Un bras armé tenant une épée nue.
(Gal.: Not. gén. II)

Sources: Les seuls documents héraldiques connus se réfèrent à la branche établie en Bresse et éteinte au XVIII[e] s. (Armes II).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 98. — G.G.G. — Arm. V. — Guichenon. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

SAINT-JEOIRE, de

Voir planche

Famille des sgrs de Saint-Jeoire en Faucigny. Citée dès le XII[e] s., elle a donné plusieurs chanoines de Genève et de Lausanne dès la première moitié du XIII[e] s. et divers fonctionnaires des comtes de Savoie. A cette famille appartiennent Alamand de Saint-Jeoire, évêque de Genève dès le 25 mai 1342, mort le 2 avril 1366; Guillaume, syndic de Genève 1391, décédé avant 1405. La famille s'est éteinte en la personne de François-Melchior, dernier représentant en ligne légitime, baron d'Hermance dès 1550, gouverneur du Chablais, qui joua un rôle important dans la guerre avec Genève, mort en 1596.
Plusieurs membres de cette famille sont qualifiés de C.G., soit: Martin de Sallanche, père de No. Nicolas de Saint-Jeoire, chevalier, qui fit une donation le 8 avril 1282 (Inv. de l'abbaye d'Aulps); Amédée de Saint-Jeoire, damoiseau, vivant en 1348, qui testa le 23 avril 1374 (AEG).
Théobald « De Sancto Jorio », mercier, qui semble ne pas appartenir à la famille noble, est reçu B.G. le 11 avril 1480.

Armes I: D'OR AU SAUTOIR DE SABLE.

Variante: Besson, donne: DE SABLE AU SAUTOIR D'OR.
(Cette version est citée par Guichenon et Galiffe.)

Armes II: DE... A UN ANIMAL RAMPANT.

Sources: Un sceau (MAH, n° 1948), cire, rond 28 mm., XIV[e] s. L'avers porte le buste de l'évêque, mitré et apparaissant à la fenêtre d'une architecture gothique. En dessous de celui-ci, les armes II, dont l'animal est difficile à décrire vu la mauvaise conservation du cachet. Sceau de l'évêque Alamand de Saint-Jeoire, 5 août 1361.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 99. — G.G.G. — Arm. V. — Besson. — Foras. — D.H.B.S.

SAINT-MARTIN d'AGLIÉ, de: voir AGLIÉ, d'

SAINT-MICHEL, de

Voir planche

Famille à laquelle appartient Michel de Saint-Michel, reçu B.G. en 1386, aïeul de No. Georges, allié de Pontverre, vivant en 1410. Ils sont parents de No. Pierre, chancelier de Savoie. La famille s'éloigna de Genève à l'époque de la Réformation et se fixa en Savoie. Son dernier représentant mâle est François-Melchior de Saint-Michel, baron puis marquis d'Hermance, sgr d'Avully, etc., mort en 1625.

Armes I: COUPÉ D'OR ET DE SABLE A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE L'UN A L'AUTRE.
(G.G.G.)

Armes II: DE SABLE AU VOL D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.
(Foras V)

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe au MAH, n° 1676), porte les armes II s.d.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 24, et n° 87, f° 99. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Foras.

SAINT-OURS

Voir planche

Famille originaire de Saint-Ours en Dauphiné, établie à Lyon en 1701, puis à Genève. Jacques Saint-Ours, 1708-1773, (fils de Denis, H. du canton de Berne, et de Pernette Bartholoni, C.G.), peintre sur émail, graveur et ciseleur, ouvre en 1746 une école de dessin. Il est reçu B.G. le 29 juin 1759, avec ses fils Jean-Pierre et Paul-Jacques. L'aîné, Jean-Pierre, 1752-1809, peintre d'histoire, qui avait obtenu en 1780 le grand prix de Rome, fut membre de l'Assemblée nationale en 1793, du Comité législatif 1794, maire des Eaux-Vives pendant la période française. La famille s'est éteinte en la personne de sa fille cadette, Marie-Françoise-Théodorine, dite Fanny, femme de Louis-Robert-Astolphe Céard, décédée le 22 juillet 1886.

Armes: D'OR A L'OURS DE SABLE RAMPANT.
(Rietstap)

Sources: Ces armes sont données par Rietstap aux de Saint-Ours, du Dauphiné.
Galiffe ne mentionne pas d'armes dans ses notices généalogiques; seul, H. Deonna (Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 69) cite celles que fournit Rietstap.

Références: AEG: H.D. — Rietstap. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

SAINT-RAVY, de

Voir planche

Famille originaire de Saint-Urcize (Cantal, France), à laquelle appartient Sp. Guillaume « Senravys », fils de Nicolas, médecin, reçu H.G. le 14 octobre 1550 et B.G. le 17 octobre 1555.

Armes: DE GUEULES AU LION D'OR TENANT UNE ÉPÉE DU MÊME, AU CHEF COUSU D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.

Sources: Ces armes figurent sur une généalogie Cazenove. (H. Deonna: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 6.)

Références: AEG: H.D.

SAIX, du

Voir planche

Famille noble de la Bresse, à laquelle appartient Egr. Mermet du Saix, notaire, vivant à Genève en 1374, conseiller 1393, syndic 1395 et 1397. Son fils, No. Amédée du Saix, damoiseau, allié de Rossillon, est syndic et député vers le duc de Savoie en 1432, avec le premier syndic François de Veyrier; encore syndic en 1458 et 1461. La famille s'est éteinte en la personne du fils de ce dernier, No. et Egr. Jean, Dr en droit, premier syndic 1478, conseiller 1479, 1480, 1487, qui vivait encore en 1496; il avait épousé No. Jeanne de Pesmes.

Armes: ÉCARTELÉ D'OR ET DE GUEULES.

Cimier: Un globe chargé d'une écartelure semblable.

Supports: Deux lions de gueules armés d'or.

Devise: NON MOBILE SAXUM.

Sources: La pierre tombale de Josserand du Saix, chanoine de Lyon et de Genève, 1316 (Musée de Lyon). L'écu est brisé d'un lambel à cinq pendants chargés chacun de trois croissants (Beyssac).
Un sceau (aux AEG) de Claude du Saix, « dominus Ravoree », recteur et bailli du Faucigny, 1430. Cimier: Une tête de cheval. Supports: Deux léopards accroupis.
Ces documents sont cités dans l'Arm. V.

Références: AEG. — G.G.G. — Arm. V. — Guichenon. — Gal.: Not. gén. I, p. 172. — Beyssac.

SALADIN, SALADIN DE LUBIÈRES

Voir planche

Famille originaire de Villefranche en Beaujolais, à laquelle appartient Sébastien Saladin, 1543-1618, marchand drapier, établi à Lyon, puis à Genève, reçu H.G. le 23 février 1586 et B.G. le 21 avril 1596. Sa descendance s'est enrichie dans le négoce au XVIIe s. Elle donna sous l'ancien régime quatorze membres du CC dont un conseiller et syndic.
A la branche aînée appartient Jean-Louis, dit Saladin d'Onex, 1701-1784, excellent négociateur et bon magistrat. Il fut envoyé en mission à Londres. Puis il vécut à Paris jusqu'en 1751. Il fut résident de Hanovre à la Cour de France 1731-1734 pour le roi d'Angleterre Georges II, puis ministre de la République de Genève 1744-1749; enfin nommé par Louis XV l'un des administrateurs de la Compagnie des Indes 1745-1748, il reçut du roi son portrait en récompense. A Genève, il fut du LX 1740, du Petit Conseil 1750, dès lors quatre fois syndic, puis Ier syndic en 1769, 1773 et 1777. Cette branche s'est éteinte en la personne de son petit-fils Charles, 1793-1861, lt.-col. fédéral, du Conseil Représentatif 1827.
A la branche cadette appartiennent: Antoine, dit Saladin de Crans, 1725-1811, qui acheta la sgrie de Crans près de Nyon et construisit le château actuel, du CC 1758, du LX 1786. Son fils Auguste, dit Saladin de Budé, 1760-1822, du Conseil provisoire de 1813, fit partie de la députation envoyée aux souverains alliés à Bâle, pour obtenir la reconnaissance de la République de Genève, 1814. Il fut également député pour l'agrégation de Genève à la Suisse, 1814. Le fils de ce dernier, Auguste, 1785-1857, du Conseil Représentatif 1814, obtint du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV le 21 mars 1842 le droit de reprendre le nom de Saladin de Lubières, porté par son arrière-grand-père Antoine, allié de Lubières et frère de Saladin d'Onex, et d'ajouter à ses armes celles de cette famille éteinte à la fin du XVIIIe s.
La famille Saladin est éteinte à Genève.

Armes I: PALLÉ D'AZUR ET D'ARGENT DE SIX PIÈCES. Armes portées à la fin du XVIe et au XVIIe s.

Armes II: DE GUEULES AU LION LÉOPARDÉ D'ARGENT.

Cimier: Un lion léopardé naissant d'argent.

Variante I: D'AZUR AU CASQUE A L'ANTIQUE (salade D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UN LÉOPARD LIONNÉ DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

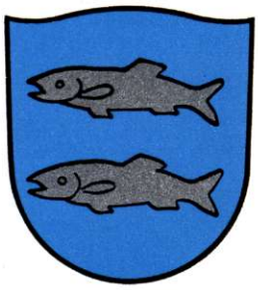
Variante II: COUPÉ, DE GUEULES AU LÉOPARD LIONNÉ D'ARGENT ET D'AZUR AU CASQUE (salade) D'ARGENT. Armes portées dès 1705.
(D.H.B.S.)

Armes III: D'ARGENT SEMÉ DE GRELOTS D'OR, CHAQUE GRELOT SOUTENU D'UN CROISSANT OU D'UN CHEVRON RENVERSÉ DE GUEULES.
Armes portées par les Saladin d'Anglure en France.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXX, 30, au MAH). Ecu aux armes I. Cachet de Sébastien Saladin, B.G., sur son testament (Louis Pyu, not.).
Selon Naville-Rilliet, les armes I « se voyoient sur la porte d'une maison au Cendrier, bâtie par l'un de ses petits-fils, maison qu'on appelloit la maison de la Comtesse. »
D'après le même auteur: « Jacob Saladin, fils du même Guillaume [petit-fils de Sébastien, B.G.], qui avoit bâti cette maison, donna à la Compagnie de St-Antoine, en 1715, une médaille où ses armes étoient [Variante I]. Dès lors les deux seules branches de cette famille qui subsistent, ayant, à ce qu'on dit, fait faire des recherches à Villefranche, ont pris des armes fort différentes [Armes II]. Il me semble qu'ils devoient les partir ou écarteler avec celles que portoit Sébastien Saladin, leur auteur, il y a deux cents ans. Mr. Charles Saladin, fils de Mr. Antoine Saladin, sgr de Crans avoit joint la devise: PATRIAE ETIAM INFELICI FIDELIS. »
Antoine-François-Auguste Saladin, 1785-1857, reçoit en 1842 par lettres patentes du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV les nom et qualité de « baron Saladin de Lubières » et l'autorisation d'ajouter à ses armes celles des Langes de Lubières. La dite concession porte: Parti, au 1 coupé de gueules au léopard lionné d'argent et d'azur à la salade d'argent [Saladin]; au 2 de gueules au cerf ailé d'or [Lubières]. H. Deonna donne une définition légèrement différente, soit: Parti, au 1 coupé de gueules, au lion rampant d'argent, lampassé de gueules, et d'azur au casque d'argent, la visière levée (Saladin); au 2 de gueules au cerf ailé et élancé d'or (de Langes de Lubières). Cimier: Un lion de gueules issant d'un casque couronné. Supports: Deux cerfs ailés d'or. Devise: SURGO FORTIOR AVIS. Des copies vidimées du diplôme étaient en mains des familles de Lessert et de Meuron vers 1917. (H.D.: A.H.S. 1919, p. 37. — Arm. N.).



SALADIN



SALARD



SALES



SALOMON



SANDOZ



SARASIN



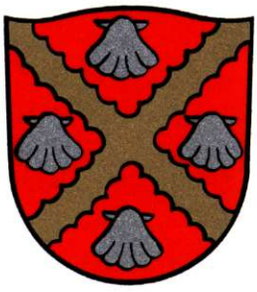
SARTORIS



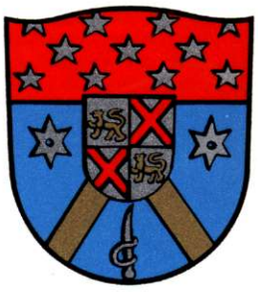
de SAUSSURE



SAUTTER



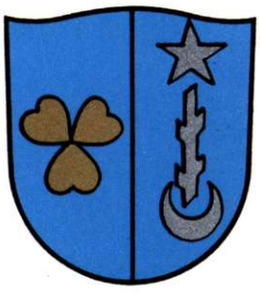
de SAUVERNIER



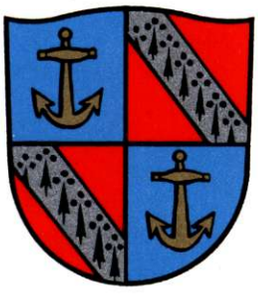
SAVARY de ROVIGO



de SAVOIE



SAVORNIN



SAY



SCARRON



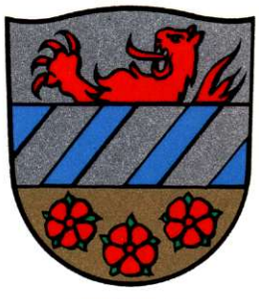
von SCHAEK



SCHMIDTMEYER



SCHMIDTMEYER



SCHOULTZ



SCRIMGER

Un cachet (anc. coll. Galiffe XXX, 25, au MAH, n° 2042), cire rouge, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu rond aux armes I, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachet d'Antoine, fils de Jean Saladin, C.G., 1705.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, feuille A, au MAH). Ecu aux armes I. Cachet d'Anne-Marie Saladin, veuve de No. Michel Humbert, C.G., 1715, cité par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 98.
Selon Galiffe, « Jean-Daniel Saladin, 1726, dit qu'il scelle avec le cachet de sa famille, et c'est un lion léopardé ». (AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 98.)
Les armes II figurent sur un ex-libris (Wegmann, n° 6153), daté de 1790.
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, ovale, fragment. Ecu ovale aux armes II, dans un cartouche Louis XV. Casque grillé posé de face. Lambrequins.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac, au MAH, n° 181), cire noire, carré à pans coupés 12 × 12 mm., XVIII[e] s. Ecu rond aux armes II, dans un cartouche. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Ce cimier a été beaucoup employé par la famille Saladin au XVIII[e] s.
Argenterie de Jean-François Saladin, 1754-1836 (propriété de M. H. Borel), gravée aux armes Saladin, armes II, avec cette différence que le léopard est lionné. (Arm. N.)
Argenterie de Charles Saladin, 1793-1861 (propriété de M. H. Borel), gravée aux armes Saladin (Variante II).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f°s 98-99. — G.G.G. — H.D.: A.H.S. 1919. — Arm. V. — Arm. N. — L.F.: Ex.-l. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

SALARD

Voir planche

Famille d'Orange (France), à laquelle appartient Joseph Salard, négociant, reçu B.G. le 24 mars 1711, avec ses fils Charles et Jean. Selon Naville-Rilliet, « Son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils ont été membres du Grand Conseil », soit le CC.

Armes: D'AZUR A DEUX POISSONS D'ARGENT POSÉS EN FASCE L'UN SUR L'AUTRE.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet rapporte dans son arm. ms. que « le graveur Légaré dit que les poissons des armes Salard sont des saumons ». R.G.S. Ge. III désigne de même les poissons comme des saumons.

Références: Arm. ms. N.-R. — R.G.S. Ge.

SALES

Voir planche

Famille dont le premier ancêtre connu est Jaquet, propriétaire à Carra (près Genève) et dans les environs au XV[e] s. Son arrière-arrière-petit-fils, Mamad « Sala », 1550-1600, de Ville-la-Grand en Savoie, est reçu B.G. le 27 juin 1581. Sa descendance donna à Genève sous l'ancien régime sept membres du CC, dont deux conseillers d'Etat et syndics; parmi ceux-ci: No. Pierre, 1682-1749, du CC 1709, auditeur 1713, conseiller 1734, syndic 1740, 1744, 1748. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Jean-Louis-Albert, auditeur, du Conseil Représentatif, décédé à Genève le 8 mai 1871, fut le dernier mâle de la famille.

Armes I: D'AZUR A DEUX MAISONNETTES A FRONTON D'ARGENT CONTIGUËS, CELLE DE DEXTRE MAÇONNÉE EN DESSOUS DU FRONTON ET AJOURÉE D'UNE PORTE ET DE DEUX FENÊTRES, CELLE DE SENESTRE PARTIE: A DEXTRE MAÇONNÉE EN DESSOUS DU FRONTON, SANS AUCUN JOUR ET A SENESTRE UNIE ET CHARGÉE D'UNE ÉTOILE DE GUEULES; LE TOUT ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CŒUR RENVERSÉ D'OR.
(Gal.: Not. gén. II)

Variante I: D'AZUR A LA MAISON D'ARGENT, COMPOSÉE DE DEUX PAVILLONS, JOINTS L'UN A L'AUTRE, AYANT CHACUN LE TOIT EN TRIANGLE AVEC UN POMMEAU, ETC. LE TOUT D'ARGENT MAÇONNÉ DE SABLE, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN CŒUR RENVERSÉ D'OR ET TRAVERSÉ DE DEUX FLÈCHES D'ARGENT CROISÉES EN SAUTOIR LES POINTES EN HAUT.
(Emaux de Naville-Rilliet)
Le pommeau n'est autre que l'épi de faîtage.

Armes II: DEUX CŒURS CONTREPOSÉS ET ENLACÉS EN PAL, ACCOMPAGNÉS D'UNE ÉTOILE EN CHEF ET D'UN CROISSANT EN POINTE.
(Gal.: Not. gén. II)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXX, 28, au MAH, n° 2021), cire rouge, ovale, fragment, XVII[e] s. Ecu aux armes I, mais le toit triangulaire de chaque maisonnette est partagé par un trait vertical qui se continue sur la façade de la maisonnette de senestre; en outre, le toit n'est pas orné de pommeau et les bâtiments ne sont pas maçonnés. Casque grillé posé de face. Lambrequins importants. Cachet de Pierre ffeu Egr. Samuel Sales, C.G. (Testament, 29 mars 1680).
Un cachet (anc. coll. Galiffe XXIX, 50, au MAH, n° 2022), cire rouge, ovale 10 × 8 mm., début XVII[e] s. Ecu aux armes II, émaux non indiqués. Les deux cœurs sont accostés des lettres F et S. Cachet de Françoise ffeu François Sales, femme de Philibert Bon, not. (Testament, 6 décembre 1638, Louis Gaudy, not.) Selon Naville-Rilliet, « sceau qui paroit avoir été celui de son père. Ce François Sales étoit fils de Pierre et neveu de Mama, mais il n'étoit pas B.G.; sa branche est éteinte. »
Un cachet (coll. AEG), cire brune, rond 30 mm., fin XVII[e] s. Ecu ovale dans un cartouche. Armes: variante I, émaux non indiqués. Casque grillé posé de face et surmonté des lettres P et S. Lambrequins. Belle gravure.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 20 × 16 mm., XIX[e] s. Armes: variante I. Casque grillé posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Supports: Deux lions. Cachet Sales, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 99. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

SALOMON

Voir planche

Famille de Marcols en Vivarais, fixée à Genève au XVIII[e] s. A celle-ci appartient Jean-Pierre Salomon, 1741-1826, négociant, agent de change, reçu B.G. le 21 juin 1771. Son fils Alphonse, 1815-1876, cap. de vaisseau en France, prit part aux campagnes de Crimée et du Mexique. La famille existait encore en France au début du présent siècle.

Armes: D'AZUR PARTI PAR UN TRAIT DE SABLE, AU 1 A TROIS BANDES D'OR ET AU 2 A UNE BARRE DU MÊME.
(R.G.S. Ge. II)

Sources: Grilles à l'Hermet près Gluiras (Ardèche, France) et cachets, XVIII[e] s. Arm. de 1696.
La famille Salomon, de Sicile, a porté les mêmes armes. Elle s'est éteinte dans les mâles en 1747, en la personne de Giuseppe, 2[e] duc d'Albafiorita (R.G.S. Ge.). L'auteur de la généalogie ne s'étend pas sur les sources héraldiques et ne donne aucun détail.

Références: R.G.S. Ge. — D.H.B.S.

SANDOZ

Voir planche

Famille originaire du Locle, connue dès la fin du XIVe s., bourgeoise de Valangin 1508, de Neuchâtel 1659. Elle est répandue dans tout ce canton, à Bâle, dans les cantons de Vaud et de Genève.
Trois personnes de ce nom sont reçues C.G. en 1792. Au XIXe s., on enregistre plusieurs admissions à la naturalisation genevoise, dont celle de Jean-Charles-Frédéric Sandoz-Gendre, horloger, de Neuchâtel, N.G. le 8 novembre 1839.

Armes: D'AZUR A UNE FOI DE CARNATION (OU D'ARGENT) POSÉE EN FASCE.
Le champ est parfois de gueules, ou la foi posée sur une fasce que les rôles de bourgeoisie donnent d'azur en champ d'or, accompagnée en chef d'un croissant et en pointe d'une flamme de gueules. (Arm. N.)

Sources: Nombreuses variantes, voir l'Arm. N., de même pour les cachets du XVIIIe s., etc.

Références: Arm. N. — AEG: Reg. unique; Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

SARASIN

Voir planche

Famille du Charolais, à laquelle appartient Sp. Philibert « Serrazin, fils d'Anthoine, docteur en médecine », reçu B.G. le 24 octobre 1555. Il avait été maître d'école à Agen 1535, médecin à Lyon, reçu H.G. le 24 août 1551. Il soigna Calvin lors de sa dernière maladie. Père de Jean-Antoine, 1547-1598, et de Jean, 1552-1610. Le premier, médecin de l'Hôpital de Genève 1572-1586, était le praticien le plus connu de Genève à la fin du XVIe s. Le second, du LX, commanda la flottille genevoise dans la guerre de 1589; il acquit le domaine du Grand-Saconnex, qui appartient encore à la famille. Le fils de ce dernier, Jean, 1584-1641, agent de Genève à Paris 1610-1613, châtelain de Peney 1613, auditeur 1622, conseiller 1625, syndic 1632, 1636, 1640, est l'ancêtre de tous les Sarasin actuellement vivants.
Philibert, fils de Jean-Antoine, cité ci-dessus, sgr de la Pierre-Durette en Beaujolais et de l'Isérable, retourna en France et devint conseiller du roi. Il est l'auteur de la branche dite de la Pierre, qui a donné des membres au Parlement de Grenoble, continuée par son arrière-petit-fils Gabriel, dont le frère Alexandre-Louis abjura, se convertit au catholicisme et fit souche en France. Elle s'éteignit au XVIIIe s.
Marc-André, né en 1672, est l'auteur d'une branche francfortoise (Allemagne), éteinte en 1871.
La famille Sarasin a donné sous l'ancien régime, selon Naville-Rilliet, des châtelains, vingt-sept membres du CC, sept syndics. Au XIXe s., plusieurs furent du Conseil Représentatif et conseillers d'Etat. Elle est encore représentée à Genève.

Armes: D'AZUR AU CEP DE VIGNE CHARGÉ DE TROIS RAISINS D'OR ET SOUTENU D'UN ÉCHALAS DU MÊME, MOUVANT D'UNE TERRASSE D'ARGENT.
(G.G.G.)

Variante I: D'AZUR AU CEP DE VIGNE FEUILLÉ DE SINOPLE, FRUITÉ DE POURPRE ET SOUTENU D'UN ÉCHALAS D'OR, POSÉ SUR UN LACS D'AMOUR D'ARGENT.
(Galiffe. — Isaac Pictet, dit de même mais ne mentionne pas la terrasse.)

Variante II: LE CEP D'ARGENT, L'ÉCHALAS ÉCOTÉ D'OR.
(G.G.G.)

Devise I: CHRISTUS VITIS, NOS PALMITES.

Devise II: VITIS MEA CHRISTUS.

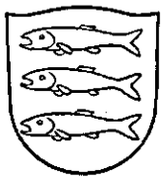
Devise III: CAPULO VIGET UNA SUPERSTES.
Devise de Jean-Antoine Sarasin, 1650 (Naville-Rilliet).

Sources: Les armes figurent dans l'annuaire de la noblesse de France de 1668. Selon Naville-Rilliet, elles sont mentionnées au Nobiliaire du Dauphiné, de Guy Allard, « qui blazonne les armes en ces termes, à l'article des Crs au Parlement: Marc-Conrad Sarasin de la Pierre, d'azur à l'arbre sec d'or, embrassé d'une vigne feuillée et fruitée de même ». Le même auteur ajoute: « Je n'ai vu aucun cachet, ni ancien ni moderne, de cette famille, où j'aie pu discerner un arbre sec distinct de la vigne, et j'ai toujours vu les armes dessinées et gravées: D'azur au cep de vigne d'or, fruité de même. Cimier: Un cep de vigne d'or. La devise a varié [voir ci-dessus]. Le graveur Légaré dans son livre donne les raisins d'argent. »
La branche des sgrs de la Pierre ajoutait des supports de lions. Celle des sgrs de Lüdenhausen avait une combinaison des armes Sarasin et Post, qui sont: D'argent au lion, contourné de gueules rampant contre un cep de vigne de sinople fruité de trois grappes de raisins d'azur, posé à senestre, le tout entouré d'une terrasse de sinople. (Gal.: Not. gén. II.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 43, au MAH, n° 2016), cire noire, ovale, fragment, XVIIe s. Ecu aux armes Sarasin. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Supports: deux lions. Cachet de Marthe Humbert, veuve de Conrad Sarasin, sgr de la Pierre, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 1, au MAH, n° 2017), cire rouge, ovale 20 × 18 mm., XVIIe s. Ecu aux armes Sarasin. Casque comme ci-dessus. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Cachet de Jacques Sarasin, C.G., 1701.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 22, au MAH, n° 2018), cire rouge, ovale, début XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Sarasin. Casque et cimier comme ci-dessus. Lambrequins. Cachet de Gabriel ffeu Gabriel Sarasin, C.G., 1718.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin), cire rouge, carré à pans coupés 17 mm., XVIIe s. Ecu rond aux armes Sarasin, dans un cartouche surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Très belle gravure. Cachet Sarasin, s.d.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin, n° 1341), cire rouge, ovale 16 × 20 mm., début XVIIIe. Deux écus ovales accolés: alliance Sarasin avec une famille non identifiée. A dextre, armes Sarasin; à senestre: D'or au lion de... Les écus figurent dans un cartouche de style fin Louis XIV, orné d'un mascaron, de coquilles et de rinceaux. Couronne à neuf perles. Très belle composition héraldique.
Un cachet (AEG: coll. Reverdin, n° 1333), cire rouge, ovale 15 × 19 mm., début XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Sarasin, dans un cartouche décoré de masques, dont le style est semblable à celui du précédent. Couronne à neuf perles. Cachet Sarasin, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 23, et n° 87, f° 100. — G.G.G. — Brunand. — Allard. — Gal.: Not. gén. II. — Sordet. — Fr. Prot. — Gautier: Médecine. — D.H.B.S.

SARDE

Famille originaire de Châteauneuf d'Asti en Piémont, à laquelle appartient Jean, ffeu Henry « Sardo », natif de cette localité, apothicaire, reçu B.G. le 4 novembre 1574. Son petit-fils Daniel est confirmé dans la bourgeoisie le 10 juillet 1633, « veue la bourgeoisie de Jean Sarde, son ayeul », conseiller, roi de l'Arquebuse 1647 et 1650.



Armes: TROIS POISSONS L'UN SUR L'AUTRE. (Emaux inconnus.)

Devise: IN VIRTUTE NOBILITAS.

Sources: Une médaille appendue à la coupe de l'Exercice de l'Arc, 1650, aux armes Sarde, avec devise. (Blavignac, p. 157.)

Références: Blavignac. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 106.

SARTORIS

Voir planche

Famille originaire de Chieri en Piémont, à laquelle appartiennent Léonard Sartoris, père de plusieurs fils, dont Philippe, apothicaire, reçu B.G. le 8 décembre 1570, et Sébastian, également reçu B.G. le 1er janvier 1574. Son petit-fils Jacques, « régent en la troisième classe », l'est à son tour le 19 octobre 1610, gratis. Le second B.G. s'installa à Avenches en 1620, et ses descendants reçurent la bourgeoisie de cette ville en 1671; cette branche fut réhabilitée à la bourgeoisie de Genève le 25 mars 1721 en la personne de Jean-Samuel Sartoris, natif d'Avenches (Vaud), et s'éteignit après 1804.

Le B.G. de 1610 est l'ancêtre de la branche genevoise, qui a donné sous l'ancien régime sept membres du CC, dont deux conseillers d'Etat et syndics. Elle existait encore à la fin du XVIIIe s.

Armes I: PARTI, AU 1 DE SABLE AU LION D'OR, AU 2 COUPÉ D'AZUR ET D'OR A DEUX FASCES D'AZUR; A L'ÉTOILE D'OR EN CHEF POSÉE SUR LE TRAIT DU PARTI.

Cimier: Un lion issant d'or tenant de la patte dextre une épée élevée d'argent.

Devise: OLIM ET NUNC.

Armes II: PARTI, AU 1 DE SABLE AU LION D'ARGENT, AU 2 FASCÉ DE SABLE ET D'ARGENT DE SIX PIÈCES.

Cimier: Un bras issant tenant une épée, émaux non indiqués.

Sources: Naville-Rilliet donne les armes I, mais ajoute une garde d'or à l'épée.
Un ex-libris aux armes II (L.F.: Ex-l., n° 138).
Un cachet, cire rouge, ovale, fragment. Ecu ovale dans un cartouche, aux armes Sartoris, le 2 du parti, porte trois fasces. Casque. Cimier. Les lambrequins sont remplacés par des feuillages. Cachet de Jean-Pierre Sartoris, C.G., ancien syndic. Testament en portf., 20 décembre 1767 (AEG: vol. 42).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 99. — G.G.G. — Arm. V. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

SATIGNY, de

Famille noble de ministériaux des Comtes de Genève, portant le titre de vidomne de Satigny, qui a subsisté du XIIe au XIVe s. Le premier membre cité est Aimon de Satigny, vidomne en 1163 (MDG XIV, p. 10). Sa filiation paraît remonter à Wilhelme, mort avant 1266, chevalier et vidomne. Elle était encore représentée en 1358 et 1360, en la personne d'Etienne, vidomne. (Voir Saint-Aspre.)

Armes: UN SAUTOIR ENGRÊLÉ CANTONNÉ DE QUATRE MEUBLES INDISTINCTS. (Emaux inconnus.)

Sources: Un sceau de 1365. (Galbreath.)

Références: Galbreath. — AEG. — Gal.: Not. gén. I. — L. Blondel: Notes gén. sur la famille de Satigny (manuscrit). — D.H.B.S.

SAUGY: voir FROSSARD de SAUGY

SAUSSURE, de

Voir planche

Famille noble de Lorraine, originaire de Saulxure, qui remonte à Mongin de Saussure, sgr de Dompmartin et de Montreuil, conseiller du duc, vivant en 1475. Il reçoit en 1503 du duc René de Lorraine des lettres d'armoiries. Son fils Antoine acquiert en 1556 la bourgeoisie de Lausanne et la sgrie de Vernand-Dessus; il est l'ancêtre de toutes les branches vaudoises et genevoises.

L'arrière-petit-fils de ce dernier, Elie, sgr de Morrens, est reçu B.G. le 19 mai 1635, mort en 1662 âgé de 60 ans; il est l'auteur de la branche genevoise existant encore à Genève. Sa famille a donné sous l'ancien régime six membres du CC, dont un conseiller d'Etat, syndic et lt. Elle s'est illustrée dans les sciences. Parmi les membres les plus remarquables, il nous faut citer: Horace-Bénédict, 1740-1799, physicien et géologue célèbre et le plus illustre des savants genevois de son siècle. Il fit progresser la botanique, la physique, l'électricité, l'hygrométrie, la minéralogie et surtout la géologie. Nicolas-Théodore, 1767-1845, physicien, chimiste et naturaliste. Henri, 1829-1905, zoologue, entomologiste. Ferdinand, 1857-1913, linguiste, correspondant de l'Institut de France, Dr phil., maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, etc.

D'Henri, banneret de Lausanne, frère d'Elie (B.G. 1635), descend Henri de Saussure qui se fixa en 1730 dans la Caroline du Sud (Etats-Unis); sa postérité est encore représentée de nos jours dans cet Etat.

Armes: TAILLÉ, BANDÉ CONTREBANDÉ DE SABLE ET D'OR DE HUIT PIÈCES.

Cimier: Un faucon essorant d'argent.

Timbre: Casque taré de face à huit barreaux.

Devise I: POST MALA PRUDENTIOR.

Devise II: SOLA VIRTUS NOBILITAS.

Attribut: AVARICE.

Sources: Lettres d'armoiries données le 22 janvier 1503 par René, duc de Lorraine à Mongin de Saussure, portant les armes et le cimier décrits ci-dessus. Le document n'est plus en mains de la famille.
Attestation d'armoiries et de noblesse de 1629, signée Palliot. Cimier: Un faucon essorant au naturel, qui rappellerait la charge de grand fauconnier exercée par Mongin de Saussure, comme l'affirment certains auteurs. Selon H. Deonna, le cimier porte deux pennes chargées chacune des armes ci-dessus. (Propriété de M. Raymond de Saussure, en 1917.)
Une pierre sculptée aux armes de Saussure, au château de Boussens, vers 1600. (Arm. V.)
Les armes de Saussure figurent sur la généalogie de cette famille, imprimée à Lausanne, chez David Gentil, en 1671.
La devise I et l'attribut figurent dans les notes de Ropraz, vers 1720. (Arm. V.)
Un panneau de Benjamin-Louis, banneret 1773, aux armes de Saussure porte la devise II. (Arm. V.)
Pour les documents héraldiques des branches vaudoises, voir l'Arm. V.
Un cachet (anc. cat. Blavignac-Mayor, au MAH, n° 200), cire rouge, rond 35 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes de Saussure, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Un faucon. Légende: DANIEL ·:· de ·:· SAUSSURE. Gravure nerveuse et d'un très bon style héraldique.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale, 22 × 19 mm., XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés à l'intérieur d'un double cartouche orné de rinceaux et réunis par un mascaron. A dextre les armes de Saussure et à senestre celles des Gaudard, soit: Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au chevron d'or accompagné de trois soleils du même, aux 2 et 3 d'azur à la marque d'argent, formée de deux chevrons entrelacés, dont un renversé, sommée d'une croisette. Couronne posée sur le double cartouche. Cachet de David-François de Saussure, 1692-1750, aide-major 1727 puis cap. au rgt d'Affry 1735, assesseur baillival. Il avait épousé Henriette Gaudard, fille de No. César, sgr de Béthusy. Très belle gravure dans le style fin Louis XIV / Régence.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2020), cire noire, fragment, XVIII[e] s. Ecu ovale, aux armes de Saussure, dans un cartouche d'un très bon style. Couronne. Cachet d'Eve, fille de No. Nicolas de Saussure, 1732 (ou 1738).
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2041), cire rouge, rect. à pans coupés 14 × 12 mm., XVIII[e] s. Ecu rond aux armes de Saussure, dans un cartouche. Casque grillé (effacé). Cimier: Un faucon. Lambrequins. Cachet de Saussure, s.d.
Un cachet (anc. cat. Blavignac-Mayor, au MAH, n° 215), cire rouge, ovale 27 × 23 mm., s.d. Ecu aux armes de Saussure, dont le sable est remplacé par les gueules. Casque grillé tourné à dextre, couronné (tortil de baron). Cimier: Un faucon. Lambrequins. Cachet de Saussure, s.d.
Au fronton de l'hôtel de Saussure, sis angle Cité et Tertasse (Genève), XVIII[e] s., sont sculptées les armes de cette famille. Ecu ovale dans un cartouche orné de rinceaux et de feuilles d'acanthe. Supports: Deux lions. Sculpture de grande classe et d'un très bel effet décoratif.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 99. — G.G.G. — H.D.: A.H.S. — Arm. V. — Wegmann. — Gal.: Not. gén. II. — R.G.V. III. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

SAUTIER I

Selon H. Deonna, famille de Reignier en Faucigny, à laquelle appartient Pierre « Salterii », maréchal, reçu B.G. le 19 novembre 1454. Elle s'est éteinte au XVIII[e] s.



Armes: CINQ PALS FLAMBOYANTS, TROIS MOUVANT DE LA POINTE ET DEUX DU CHEF, AU CHEF CHARGÉ D'UNE TÊTE DE BOUC (OU TÊTE ET COL DE CERF).
(H. D.: Famille II).

Sources: Une pierre sculptée (MAH): médaillon circulaire aux armes Sautier, avec cette variante qu'il s'agit d'un bélier issant en chef et en cimier. Cette pierre était encastrée au-dessus de la porte de la maison n° 19 place de St-Gervais, démolie en 1899. Elle appartint dès 1447 à Pierre, fils de Mérod Sautier et est mentionnée dans le dénombrement de 1475. (W.D.: P.S., n° 732).

Références: H.D. — W.D. — D.H.B.S.

SAUTIER II

Famille noble originaire de Reignier en Faucigny, qui a donné les sgrs de la Balme, du Saix et de la maison-forte de l'Echelle en Faucigny, de la Fournache en Maurienne. Sa noblesse paraît avoir pris son origine dans la charge de notaire. A cette famille appartient Vén., Sp. et Rév. Messire Louis Sautier, D[r] ès droit, protonotaire apostolique, professeur de droit, chanoine de Genève 1517. Il fonda le 16 janvier 1531 la chapelle de St-Nicolas, en la cathédrale de St-Pierre (Foras).



Armes: D'AZUR AU SAUTOIR D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE COMÈTE DE MÊME POSÉE EN FASCE, LA QUEUE A DEXTRE.
(Foras V)

Références: Foras.

SAUTTER

Voir planche

Famille de Saint-Gall, qui remonte à Hans, dit Rührmichan, mort en 1506. Abraham ffeu Abraham Sautter, de St-Gall, marchand, fut reçu B.G. le 2 décembre 1696; deux de ses petits-fils furent membres du CC. Elle donna entre autres François-Jean, 1746-1819, officier au service de France, qui prit en 1811 sa retraite et vécut à Genève, du Conseil Représentatif 1814-1819; François-Auguste, dit Sautter de Beauregard, consul général de Toscane en Suisse 1856, créé ou reconnu comte par Napoléon III en 1853, fondateur de la Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif. La famille Sautter est encore représentée à Genève.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 DE SABLE A LA COLOMBE D'ARGENT PERCHÉE SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE ET TENANT DANS SA PATTE DEXTRE UN RAMEAU DU MÊME; AUX 2 ET 3 D'OR.

Variante I: LE CHAMP DES QUARTIERS 1 ET 4 DE GUEULES.

Variante II: LE RAMEAU D'OLIVIER D'ARGENT.

Variante III: UNE ÉTOILE D'AZUR AUX QUARTIERS 2 ET 3.

Variante IV: LE CHAMP DES QUARTIERS 2 ET 3 D'ARGENT.

Cimier: Une colombe d'argent.

Devise: HABET ET PAX ALMA TRIUMPHOS. (G.G.G.)

Sources: Un certificat saint-gallois; matricule de la corporation zum Notenstein (Armes).
Une médaille aux armes Sautter, avec la devise, faite pour Daniel Sautter, commandeur de l'Exercice de l'Arc en 1717 (Blavignac, p. 157).
Donat Sautter-Bazin, né en 1777, propriétaire du château de Bonmont, créa la variante III.
Naville-Rilliet, dans son arm. ms., cite l'écartelé, mais ne paraît pas avoir eu connaissance des meubles; la notice consacrée à la famille Sautter n'a jamais été terminée.
Un cachet (anc. coll. Blavignac-Mayor, au MAH, n° 298), cire rouge, rond 35 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Sautter, mais la colombe est perchée sur six coupeaux, 3, 2 et 1. Cimier: Une colombe. Supports: Deux lions. Les armes sont accompagnées de deux banderoles, dont la première porte le nom Sautter et la seconde la devise. Cachet Sautter, s.d.
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, ovale 23 × 18 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Sautter, variante I. Casque posé de face. Lambrequins. Cimier: Une colombe. Deux branches de laurier se croisent à la pointe de l'écu. Très fine gravure. Cachet Sautter, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Armoriaux saint-gallois. — Gal.: Not. gén. III. — Livre de la famille Sautter. — D.H.B.S.

SAUVERNIER, SOVERNIER, SOUPVERNOUZ, de

Voir planche

Famille originaire probablement de Sauverny près Genève, qui par la suite s'est établie à Cossonay (Vaud). Le plus ancien membre connu est Louis, cité en 1164. Elle a donné entre autres: François, B. de Versoix, damoiseau, châtelain de Genève 1385; Raymond, damoiseau, châtelain de Genève pour le vidomne Jean du Vernay, 1402.
La famille s'est éteinte en la personne de Guillaumaz, fille de Jean de Sauvernier, notaire, fixé à Cossonay, qui devait apporter en 1502 les biens de la famille à son mari No. Louis de Gruyère, sgr d'Aigremont, veuve en 1530.

Armes: DE GUEULES AU SAUTOIR ENGRÊLÉ D'OR ACCOMPAGNÉ DE QUATRE COQUILLES D'ARGENT. (Arm. V.)

Variante: Le D.H.B.S. donne trois coquilles d'or.

Sources: Pour les documents héraldiques, voir l'Arm. V.

Références: Arm. V. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

SAVARY, SAVARY de ROVIGO

Voir planche

Famille de Champagne à laquelle appartient Pons Savary, sgr de Marcq, chevalier de St-Louis, cap. de cavalerie, père d'Anne-Jean-Marie-René, créé duc de Rovigo par Napoléon I[er] en 1808. Le 1[er] duc de Rovigo fut général de division, ministre de la police, pair de France en 1815 et grand-aigle de la Légion d'honneur. De Marie-Charlotte-Félicité de Faudoas-Barbazan de Seguenville, il eut Napoléon-René (Marie-René-Napoléon), 1813-1872, duc de Rovigo, confirmé dans ses titres en 1849, N.G. le 10 juin 1864, admis à la commune de Lancy.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX MOLETTES D'ARGENT ET EN POINTE D'UN SABRE DE CAVALERIE DU MÊME POSÉ EN PAL; AU CHEF DE GUEULES SEMÉ D'ÉTOILES D'ARGENT; EN CŒUR UN ÉCU ÉCARTELÉ EN CHAMP D'ARGENT: AUX 1 ET 4 AU LION PASSANT AU NATUREL, AUX 2 ET 3 AU SAUTOIR DE GUEULES.
(Révérend, IV, p. 218, ne donne pas l'écu en abîme).

Références: Révérend. — Jougla de Morenas. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874.

SAVOIE, de

Voir planche

Maison souveraine parmi les plus anciennes d'Europe, dont la filiation ininterrompue remonte à Humbert aux Blanches Mains, cité dès l'an 1000. Ses descendants portèrent dans l'ordre chronologique les titres de: marquis en Italie; comte de Maurienne depuis Humbert II; comte de Savoie dès Thomas I[er]; duc de Savoie 1416; roi de Sicile 1713; roi de Sardaigne 1720 et roi d'Italie de 1861 à 1947 (Arm. V.). La famille est encore représentée.
Cette maison a donné plusieurs évêques à Genève: Amédée VIII, 1383-1451, duc de Savoie, puis pape sous le nom de Félix V 1439-1449. Après son abdication du trône pontifical, il resta légat perpétuel et garda l'évêché de Genève qu'il s'était attribué en 1444. Ses petits-fils Pierre, évêque de Genève, 1451-1458, et Jean-Louis, protonotaire apostolique, administrateur entre autres de Romainmôtier et de Payerne, archevêque de Tarentaise 1457, évêque de Genève 1460-1482. Comme il était partisan de Charles-le-Téméraire, Genève lui dut de payer une forte rançon aux Suisses pour ne pas être pillée. Il conclut ensuite avec Berne et Fribourg un traité de combourgeoisie le 14 novembre 1477, non renouvelé à sa mort en 1482. François, frère des deux précédents, abbé d'Aulps et d'Abondance, prévôt du Grand-Saint-Bernard, archevêque d'Auch 1483, évêque de Genève 1484-1490. Philippe, leur neveu, évêque de Genève 1495-1510, quitta l'Eglise et fut apanagé du comté de Genevois et des baronies de Faucigny et de Beaufort, tige de la maison des ducs de Nemours. Jean, fils illégitime de l'évêque François de Savoie, vicaire de l'évêché de Genève

1507, évêque de Genève 1513-1522. Il fut l'allié du duc Charles III de Savoie dans sa lutte contre les Eidguenots.

Armes: DE GUEULES A LA CROIX D'ARGENT.

Sources: Ces armes remontent aux origines de l'héraldique; elles figurent sur les gonfanons que portent sur leurs sceaux les comtes Amédée III en 1143 et Humbert III en 1150. Plusieurs documents du XIII[e] s. attestent les émaux indiqués, soit: Un écu peint à Valère sur Sion, vers 1240; le poème de Conrad de Mure, *Clipearius Teutonicorum*, vers la même époque; l'Arm. dit Glover's Roll, 1240/1245, «Piers de Savoye, gules ung crois dargent». L'écu à la croix se trouve sur les sceaux d'Agnès, femme de Pierre de Savoie, 1263; de Béatrice leur fille, 1279; etc., et de façon permanente depuis 1285 sur les sceaux des comtes.
L'aigle de l'Empire (D'or à l'aigle de sable armée de gueules) a été utilisée par la maison de Savoie pour les fiefs qu'elle tenait de l'Empereur. Les enfants de Thomas I[er] ont scellé de l'aigle; le futur Petit Charlemagne (Pierre II) en 1221, le futur Amédée IV en 1232, Philippe en 1239, devenu comte palatin de Bourgogne en 1278, utilisèrent également l'aigle bicéphale. La branche de Vaud porta l'aigle et l'employa surtout comme support; le plafond peint de «la *Diana*» à Montbrison (Loire, France) donne les émaux.
Le lion fut employé par différents membres de la maison de Savoie comme emblème, cimier ou support. Il se voit dans le sceau d'Aymon, sgr du Chablais, en 1233. L'auteur de l'Arm. V. pense que le lion était probablement d'or sur champ de sable. Ces armes furent aussi portées par Pierre de Savoie en 1242, par Thomas de Savoie, comte de Flandre, en 1254, et par son neveu le futur Amédée V en 1273.
Les emblèmes héraldiques les plus employés furent certainement le lacs d'amour et le mot FERT.
Les *Cimiers* variés et nombreux, sont dans l'ordre chronologique: Un écran semi-circulaire échancré; sceaux de 1290 et 1309 d'Amédée V; un buste de reine ailé: sceau d'Edouard, 1324; une touffe de plumes sur une tige dans un vol: sceaux d'Aymon, 1327 et 1341 (ce cimier fut employé à la même époque par plusieurs grandes familles féodales); le mufle de lion ailé, seul cimier employé de façon permanente par la maison de Savoie dès 1355.
Les *Tenants* utilisés par Edouard en 1328 pour un signet sont deux sauvages à mi-corps.
Les lions et les aigles furent utilisés comme *supports* dès le XIII[e] s.
Les *Brisures* sont principalement le lambel, la bande et le filet en bande. Le lambel de cinq pendants de gueules figure dans l'écu de la branche des sires de Vaud (Louis I[er]: sceaux de 1283 et 1293). La croix brisée d'un lambel à trois pendants est portée également par le comte Edouard: sceaux de 1308, 1311. Son frère Aymon portait, avant de lui succéder, la croix brisée d'une bande (sceau de 1312) ou d'un lambel à trois ou cinq pendants.
Philippe, évêque de Genève, auteur des Savoie-Nemours, brisa l'écu de Savoie d'une bordure dentelée: sceaux de 1495 et 1509. Cette branche portait la bordure dentelée d'or. Pierre, Jean-Louis et François, évêques de Genève, ne brisèrent pas l'écu paternel; alors que Jean, fils naturel du dit François, également évêque de Genève, le brisa d'un filet de sable en barre: sceau et signet, devise: SPES MEA DEUS, gravure sur bois dans la Constitution synodale, imprimée en 1515. Ecu timbré d'une mitre et d'une crosse.
Une clef de voûte à l'église d'Hermance (Genève), 1679. (W.D.: P.S., n° 653.)
Voir Guichenon: *Histoire généalogique de la royale maison de Savoye*, pour tout ce qui concerne les témoignages héraldiques de la maison de Savoie.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 99. — G.G.G. — Arm. V. — Guichenon. — Foras V. — D.H.B.S.

SAVORNIN

Voir planche

Selon Naville-Rilliet, famille noble de Provence, à laquelle appartient Charles Savornin, de Lourmarin, écuyer, reçu B.G. le 24 février 1643, du CC 1654. Sa descendance s'est éteinte à Genève en la personne de son arrière-petit-fils Jacques, 1730-1793, maître horloger. Ce dernier eut une fille naturelle, Jaqueline, femme de Jean-Louis Reymond, maître horloger, C.G., décédée le 13 décembre 1839.



Armes I: D'AZUR AU CHICOT D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE D'UN CROISSANT, LE TOUT DU MÊME. (R.G.S. Ge. III)

Armes II: PARTI AU 1 D'AZUR A TROIS CŒURS D'OR POSÉS EN PAIRLE, AU 2 D'AZUR AU BÂTON ÉCOTÉ D'ARGENT POSÉ EN PAL, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'ARGENT ET EN POINTE D'UN CROISSANT DU MÊME. (Naville-Rilliet)

Sources: Cinq cachets apposés au testament en portf., 20 janvier 1781, de Jacques Savornin, C.G., superscrit par Etienne Fornet, not. (AEG: vol. 44). Ecu parti, à dextre les armes I et à senestre trois têtes de lions et un chef chargé d'une comète; émaux non indiqués.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — R.G.S. Ge. — AEG.

SAVOYE

Famille dont les membres sont qualifiés de C.G. dans la première moitié du XIV[e] s. A celle-ci appartient sans doute le syndic Claude Savoye, qui fut envoyé en Suisse à diverses reprises. En 1542, il se fit admettre à la bourgeoisie de Berne pour se mettre à l'abri des persécutions du parti calviniste.



Armes: DE... AU CYGNE ESSORANT DE...

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2011), 33 mm., XVI[e] s. A l'intérieur d'un écu orné d'enroulements figurent les armes Savoye. Casque tourné à dextre. Lambrequins. Belle composition héraldique.
Sceau d'Etienne Savoye, 1555.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 99. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I.

SAVYON, SAVION

Famille noble venue de Nîmes en Languedoc, à laquelle appartient «Loys Savion», ffeu No. Vidalle, marchand, reçu H.G. le 27 avril 1553 et B.G. le 9 mai 1555. La famille a donné sous l'ancien régime sept membres du CC dont deux conseillers d'Etat et un syndic. Selon Naville-Rilliet, «cette famille fut, dit-on, ruinée par le goût des procès. Le dernier qui eut part au Gouvernement fut Philippe, fils du Cr Reymond. Il fut membre du Grand Conseil [CC] en 1649, déposé en 1660. Il en a subsisté des descendants encore pendant environ 100 ans dans

l'obscurité et la pauvreté. » La famille effectivement s'est éteinte en la personne de Jeanne-Catherine Savyon, décédée le 19 août 1761.



Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS TRÈFLES DU MÊME.
(Naville-Rillict)

Variante I: DES CROISETTES AU LIEU DU TRÈFLES.
(G.G.G.)

Variante II: ÉCARTELÉ AUX 1 ET 4 UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROIX ALÉSÉES; AU 2 UNE LICORNE RAMPANTE ET AU 3 UN CHEVALIER SUR SA MONTURE, L'ÉPÉE EN FASCE.

Sources: La variante II figure sur l'écu d'un cachet de 1617 (lettre au Conseil). Galiffe en donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 100, et écrit que le dit personnage scelle en 1616 toutes ses lettres des armes de Châteauneuf (voir ce nom).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 43, et n° 87, f° 100. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII.

SAY

Voir planche

Famille de Nîmes en Languedoc, à laquelle appartiennent Sp. François-Samuel Say « ministre du saint Evangile, pasteur de l'église de Willerstreet à Londres », et son frère Jean, 1699-1777, reçus B.G. le 28 août 1730. Ce dernier est le grand-père de Jean-Baptiste, 1767-1832, célèbre économiste français, lui-même père d'Horace-Emile et aïeul de Jean-Baptiste-Léon, 1826-1898, qui furent également des économistes distingués. La famille Say a été reçue à la bourgeoisie de Berne en 1887.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A L'ANCRE D'OR, AUX 2 ET 3 DE GUEULES A LA BANDE D'HERMINE.
(Berner Wappenbuch)

Références: Berner Wappenbuch. — L.F.: Contrib. — D.H.B.S.

SCANAVIN

Famille originaire de Gênes (Italie), à laquelle appartient David Scanavin, reçu B.G. le 4 avril 1608.

Armes: D'AZUR AU CHÂTEAU D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME ET POSÉ SUR UNE CHAMPAGNE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS TRIANGLES RENVERSÉS DE GUEULES.

Variante: DE... A LA TOUR ACCOSTÉE D'AVANT-MURS CRÉNELÉS, ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UNE TERRASSE ALÉSÉE A TROIS POINTES VERS LE BAS.
(Arm. V.)

Sources: Ces armes figurent sur une ancienne maison de Vevey. (Communication de L.-F. Dubois à H. Deonna le 26 octobre 1931.)
La variante est tirée d'un « Recueil fait par moy, Augustin Scanavin, bgs. et justicier de Vevey 1663 ». (Arm. V.)

Une matrice en fer de Jacques Scanavin, vers 1690. L'écu porte deux étoiles en chef. (Arm. V.)
Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. V.

SCARRON

Voir planche

Famille originaire de Moncalieri en Piémont, dont serait issu l'écrivain français de ce nom. Une branche s'est fixée à Genève, à laquelle appartient Mathieu Scarron, apothicaire, reçu B.G. en 1472, du Conseil, syndic 1482-1483, auteur d'une lignée d'apothicaires. La famille Scarron était encore représentée à Genève dans la première moitié du XVII[e] s.

Armes: D'ARGENT A LA BANDE CRÉNELÉE D'AZUR.

Sources: Un cachet aux armes Scarron, avec le nom, 1602. (G.G.G.) Selon Isaac Pictet, le champ est d'azur, la bande bretessée d'or. Ce dernier blason est celui de la branche de la même famille établie à Lyon et à Paris, dont étaient le poète Scarron et les marquis de Vavres. (G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 24, et n° 87, f° 100. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

SCHAEK, von

Voir planche

Famille venue d'Autriche, à laquelle appartiennent Jean Schaeck, architecte, né à Carlsbad (Bohême), N.G. le 10 août 1840, âgé de 32 ans, et Charles-Georges-Christophe Schaeck, né à Eger (Bohême), N.G. le 15 juin 1846, âgé de 26 ans.



Armes: DE GUEULES A DEUX BANDES D'ARGENT AU LÉOPARD RAMPANT BROCHANT ET TENANT DE SES PATTES ANTÉRIEURES UN CŒUR DE GUEULES, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE ÉPLOYÉE ISSANTE DE SABLE.

Variante: DE GUEULES AU LION PASSANT DE..., AU CHEF DE... CHARGÉ D'UNE AIGLE BICÉPHALE ISSANTE DE...

Sources: Anoblissement du 6 mars 1871.
Une carte de visite portant le texte suivant: « Le Chevalier [Adolphe] de Schaeck. Consul de Suède et Norvège près la Confédération suisse. Genève », 1883-1887, accompagné des armes. Deux casques avec cimiers: à dextre un léopard issant, à senestre une étoile entre deux proboscides. Le chef de l'écu est chargé d'une aigle bicéphale de sable.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 1581), cire rouge, carré, XIX[e] s./début XX[e] s., variante. Cimiers: A dextre un lion tourné à senestre, et à senestre deux proboscides.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 163. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849.

SCHAUFELBERGER

Nombreuses familles de la ville et du canton de Zurich. A l'une d'elles appartiennent: Jérôme Schaufelberger, négociant, né le 1[er] avril 1821 à

Stäfa (Zurich), N.G. le 1er avril 1864, admis à la commune de Lancy. Louis-Edouard Schaufelberger, négociant, né le 2 mars 1848 à Genève, d'origine zurichoise, fils de Jean-Gaspard et de Louise Roget, N.G. le 29 juillet 1871, admis à la commune de Genève.



Armes: D'AZUR A UNE PELLE D'ARGENT CONTOURNÉE, EMMANCHÉE D'OR, POSÉE EN FASCE, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE FLEUR DE LIS D'OR ACCOSTÉE DE QUATRE ÉTOILES DU MÊME, SOIT: DEUX A DEXTRE ET DEUX A SENESTRE, ET DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE EN POINTE.
(Arm. de Zurich)

Sources: Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 17 × 14 mm., XIXe s. (?). Ecu ovale aux armes Schaufelberger, avec cette différence que la fleur de lis est accostée de deux étoiles en chef. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Plumes d'autruche. Lambrequins. A la base de l'écu une branche de feuillage et une palme posées en sautoir. Très jolie composition dans le goût du XVIIIe s. Cachet Schaufelberger, s.d.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. de Zurich. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

SCHMIDTMEYER

Voir planche

Famille originaire de Strasbourg (France), à laquelle appartient Jean-Daniel Schmidtmeyer, ffeu Jean-Mathias, B. de Strasbourg, luthérien, marchand, reçu B.G. le 15 juin 1731. Son fils Jean-Martin, 1741-1820, du CC 1770, selon Naville-Rilliet, « découvrit qu'une famille du même nom avoit été annoblie par un Empereur. Il obtint copie de l'ancien diplôme pour son neveu Jean-Pierre, ffeu Melchisedec Schmidtmeyer son frère aîné, et un renouvellement ou un nouveau Diplôme pour lui et ses deux fils Pierre et Jean-Louis Schmidtmeyer. » Jean-Pierre, 1768-1830, avocat, cité ci-dessus, joua un grand rôle à Genève, comme « administrateur » lors de la réunion de l'ancienne République à la France 1798, commissaire du Directoire français auprès de la municipalité de Genève 1798-1800, etc., membre du gouvernement provisoire 1813-1814, conseiller d'Etat 1814-1830, député aux Diètes, syndic 1815-1828, sept fois premier syndic.
La famille Schmidtmeyer s'est éteinte à Genève en la personne de Jean-Louis Schmidtmeyer, du Conseil Représentatif 1820, maire de Veyrier, décédé le 25 décembre 1835.

Armes I: D'ARGENT A DEUX LIONS DE GUEULES AFFRONTÉS, TENANT CHACUN UN MARTEAU DE MARÉCHAL ÉLEVÉ DE SABLE, L'AUTRE PATTE APPUYÉE SUR UNE ENCLUME AUSSI DE SABLE ENTRE LES DEUX LIONS, LE TOUT SUPPORTÉ D'UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Armes II: TRANCHÉ D'OR ET DE GUEULES A TROIS ROSES DE L'UN EN L'AUTRE POSÉES SUR LE TRAIT DU TRANCHÉ.

Cimier: Un buste de « moresse » nue issante de sable, tortillée de gueules et d'or, avec deux pendants de sa coiffure volant derrière elle, du même.

Lambrequins: Gueules et or.
(Naville-Rilliet)

Sources: D'après Naville-Rilliet, les armes I furent portées par le B.G. de 1731. Ce sont des armes parlantes: Schmidtmeyer signifie en allemand maréchal forgeron.
Les armes II sont celles qui figurent sur l'ancien diplôme, les roses sont composées de cinq pétales, alors que sur le nouveau elles n'en comptent que quatre. Naville-Rilliet cite un armorial allemand dans lequel ces armes sont mentionnées parmi celles des familles nobles de Nuremberg. Les roses y ont alors six pétales, le nom est écrit Schmidt-Mer, par erreur ou altération du nom. « Au reste Mrs. Schmidtmeyer ne prouvent nullement qu'ils fussent de même famille que celui qui obtint le premier diplôme, cela est seulement probable. La copie octroyée, et surtout la nouvelle concession de l'Empereur Joseph II, les remet aux droits de ceux auxquels il avoit été primitivement accordé. D'après cela Jean-Pierre Schmidtmeyer devra porter les roses à cinq feuilles, Jean-Martin et ses fils les porteront à quatre feuilles. »
Un diplôme accordé à Jean Schmidmayr par l'empereur Frédéric III le 4 novembre 1465 porte concession d'armes bourgeoises (armes II). Ces dernières sont peintes sur la lettre, qui a été vidimée à Nuremberg le 1er mars 1661. Le cimier comporte un buste de moresse sans bras, la tête ceinte d'une banderole d'or. Un diplôme du 16 août 1585, par lequel l'empereur Rodolphe II anoblit Andreas Schmidmayer, porte les armes ci-dessus, sauf qu'il est dit pour les roses: « fünfblättrige Rosen » et qu'il y a amélioration d'armoiries. Le souverain octroie un casque de noblesse sommé d'une couronne royale d'or; la moresse porte une tresse et un anneau d'or à l'oreille gauche, la tête est tortillée d'or et de gueules. (H.D., A.H.S., 1918, p. 139.)
Un cachet (anc. coll. Alb. Choisy, au MAH), cire rouge, ovale, XIXe s. Ecu aux armes II, les roses portent quatre pétales. Casque grillé et couronné, tourné à dextre et posé sur le canton senestre de l'écu. Cimier: selon description Naville-Rilliet, le buste sans bras. Lambrequins. Très fine gravure. Cachet Schmidtmeyer, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — H.D.: A.H.S. — Hauptmann: Wappenrecht. — Gal.: Not. gén. VI. — Sordet. — D.H.B.S.

SCHOCH

Famille du canton de Zurich, à laquelle appartient Jean-Jacob Schoch, relieur, né à Chêne-Thônex en 1798, N.G. le 10 novembre 1854, admis à la commune de Genève.

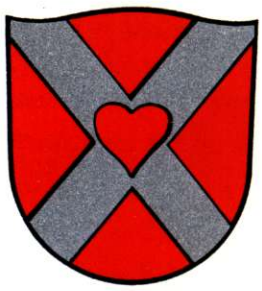
Armes: D'OR A SIX BOULES DE SABLE POSÉES EN PYRAMIDE 1, 2, 3, SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.
(Arm. de Zurich, 1869)

Références: Arm. de Zurich, 1869. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

SCHOULTZ

Voir planche

No. Albert « Schoulz », originaire de la principauté de Nassau, major au rgt de Nassau Infanterie Allemande au service de France, est créé premier col. du rgt de la République de Genève en 1782. Il fut reçu B.G. le 25 février 1783, avec son fils âgé d'environ



SECRETAN



de SEIGNEUX



de SELLON



SENEBIER



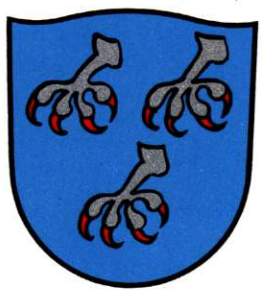
SENN



SERMENT



SERMOD



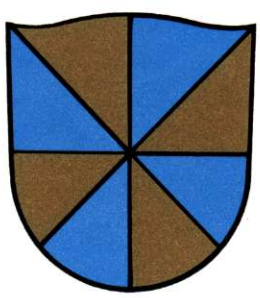
SERRE



SERVION



de SÈVE



de SEYSSEL



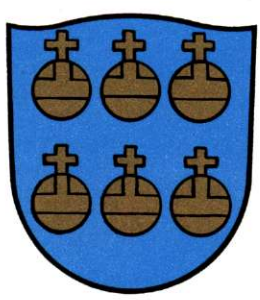
de SIEBENTHAL



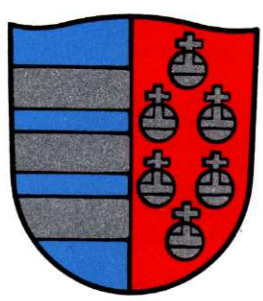
SILIMAND



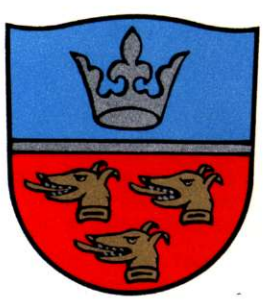
SILVESTRE



SIMONDE



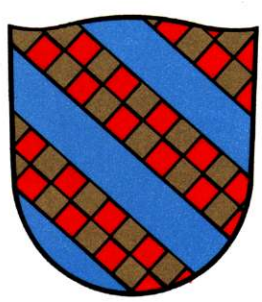
SIMONDE



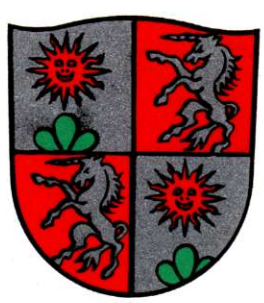
SIORDET



SIORDET



de SOLIER



von SONNENBERG

deux ans, gratis. Or, d'après Naville-Rilliet, « il n'étoit pas fort attaché à sa nouvelle patrie, et prétextant un mécontentement, il demanda et obtint sa retraite en 1788, et retourna dans son pays ».

Armes: TIERCÉ EN FASCE, AU 1 D'ARGENT AU LION ISSANT DE GUEULES, AU 2 D'AZUR A TROIS BARRES D'ARGENT, ET AU 3 D'OR A TROIS ROSES DE GUEULES POSÉES 2 ET 1.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R.

SCRIMGER

Voir planche

Sp. Henry ffeu Jacques « Scringer », de Dundee (Ecosse), est reçu B.G. le 30 décembre 1561, « gratuitement, en esgard des grâces et dons qu'il a receu de Notre Seigneur par le moyen desquelles il porra faire service à nostre République et Collège, qu'aussy en contemplacion et faveur de Nob. et illustre Ulrich Fugger, d'Auspurg [Augsbourg], seig[r] de Kirchperg et Weissenhorn, etc., pour lequel il s'employe ». Le véritable nom est Scrymgeour.

Armes: DE SABLE A LA BANDE D'OR AU CHEF DU MÊME.

Références: G.G.G. — D.H.B.S.

SECRETAN

Voir planche

Famille vaudoise, citée à Orny dès le début du XV[e] s.; B. de Lausanne 1466, La Sarraz 1577, St.-Saphorin 1690, Chexbres 1775, Ecublens vers 1650, Chardonne 1816. L'ancêtre de tous les Secretan actuellement vivants est Jacques, chaudronnier, B. de Lausanne en 1552. La famille a donné de très nombreux pasteurs, notaires, docteurs en droit et avocats, professeurs à l'Académie ou à l'Université de Lausanne. A celle-ci appartient Charles-Louis-Samuel-Adolphe Secretan, D[r] en médecine, né à Lausanne en 1812, N.G. le 12 novembre 1852, admis à la commune d'Onex-Confignon.

Armes: DE GUEULES AU SAUTOIR D'ARGENT CHARGÉ D'UN CŒUR DU CHAMP.

Cimier: Un cœur de gueules entre deux cornes de bœufs d'argent.

Devise: NON EST MORTALE QUOD OPTO.
(Arm. V.)

Sources: Armes données à Abram-Philibert Secretan dans l'Arm. des No. Fusiliers vers 1654. Elles ont été portées, sauf quelques très rares exceptions, par tous les descendants de son frère Jacques-Etienne. Il existe de nombreuses variantes de celles-ci.
Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. des No. Fusiliers. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — Roger Secretan: Gén. et notes (manuscrit). — ACV. — D.H.B.S.

SEIGNEUX, de

Voir planche

Famille noble vaudoise, qui remonte à Jean Seymiouz, B. de Romont (Fribourg), en 1350-1364, auteur d'une lignée de syndics de cette ville. La branche qui s'est continuée jusqu'à nos jours s'était établie dans la seconde moitié du XV[e] s. à Lausanne. Elle a possédé dans le Pays de Vaud les sgries de Vufflens-le-Château en 1536, Denens en 1563, Vevey, La Tour-de-Peilz, etc., de même que le fief de Grilly dans le Pays de Gex. A celle-ci appartient Georges-Adrien, 1837-1912, fils de Frédéric-Jean-François de Seigneux et de Mathilde Fazy, N.G. en février 1885, admis à la Commune de Genève, avocat, député au Grand Conseil 1872-1874, 1878-1880, 1882-1890; juge 1884, président de la Cour de cassation; compositeur de musique; officier de la Légion d'honneur. La famille existe encore à Genève et en Italie.

Armes I: ÉCARTELÉ D'AZUR ET D'OR, AU SCEPTRE FLEURDELISÉ D'OR BROCHANT EN BANDE.

Cimier: Un bras armé d'argent, parfois d'or, tenant un sceptre d'or.

Devise: EN DIEU MON ESPOIR.

Attribut: SAGESSE.

Armes II: ÉCARTELÉ SEIGNEUX-FEDERIGHI.

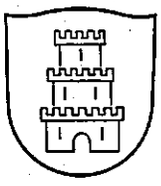
Sources: En raison de l'alliance de No. Louis Seigneux, avec Renée, fille de Louis Federighi, sgr de Ferney au Pays de Gex, leurs descendants écartelèrent presque toujours Seigneux et Federighi (D'azur au taureau furieux d'or, à la bande de gueules brochant et chargée de trois étoiles d'argent); comme Renée Federighi n'était pas héritière, cette écartelure fut sans doute portée pour des raisons de prestige.
Un drapeau du contingent de Lausanne, 1560 (propriété de la famille). L'écu, aux armes II, est tenu par deux bras armés d'or, mouvant de nuages aux flancs. Devises: EN DIEU ESPOIR et BRACHIUM DEI FORTITUDO NOSTRA.
Un sceau, « SIGILLUM NOBILIS FRANCISCI SEVGNIEV », de François, fils de Louis et de Renée Federighi, bourgmestre de Lausanne, vers 1560.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale, 19 × 15 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale dans un cartouche orné de rinceaux et de guirlandes. Ecartelé Seigneux-Federighi. Casque grillé posé de face. Cimier. Petits lambrequins. Cachet Seigneux, s.d.
Un cachet (anc. coll. Alb. Choisy, au MAH), cire bleue, rect., XIX[e] s., aux armes II. Casque grillé posé de face sur l'écu. Cimier: Un bras armé tenant une flèche. Lambrequins. Devise: EN DIEU MON ESPOIR. Cachet Seigneux, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. 20 × 27 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Lambrequins. Devise. Très belle gravure. Cachet Seigneux, s.d.
Les documents héraldiques étant pour la plupart vaudois, voir l'Arm. V.

Références: Menestrier. — Mss. Guichenon. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

SEIPPEL

Famille originaire de la Hesse, à laquelle appartient Esaïe fils de Jacob Seippel, d'Offenbach, libraire, reçu H.G. le 21 juin 1738. Son fils Antoine-Albert,

né à Genève en 1741, maître orfèvre, reçu B.G. le 27 juin 1777, fut un membre militant du parti des Représentants. La famille était B. de Gingins (Vaud) en 1772. Antoine, fils du précédent, juge à Gingins, fut député au Grand Conseil vaudois en 1803.



Armes: UNE TOUR CRÉNELÉE DE TROIS ÉTAGES. (Emaux inconnus.)
(Arm. ms. Gal. n° 87, f° 101; Arm. V.)

Sources: Galiffe dans l'arm. cité donne un dessin des armes accompagné de l'indication: « Ant. Albt. Seippel, 1765 ».
Un cachet (MAH), XVIIIe s. Armes Seippel. Cimier: Trois plumes d'autruche. Supports: Deux lions. Cachet Seippel, s.d.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

SELLON, de SELLON

Voir planche

Famille originaire de Nîmes (France), à laquelle appartient Jean ffeu Jacques Sellon, marchand de soie, reçu B.G. le 31 janvier 1699. Elle donna sous l'ancien régime quatre membres du CC, dont Gaspard, 1702-1785, fils de Jean, B.G., lequel acquit la sgrie d'Allaman (Vaud) en 1755. Le château demeura entre les mains de la famille jusqu'à son extinction en 1905. Jean, 1736-1810, sgr d'Allaman, fut créé Comte du Saint-Empire par l'empereur Joseph II, en août 1786. Le fils de ce dernier, Jean-Jacques, 1782-1839, chambellan de Napoléon Ier, du Conseil Représentatif dès 1814, fonda à Genève la Société de la Paix en 1820.

Armes: D'ARGENT A L'AIGLE ESSORANTE ET EMPIÉTANTE DE SABLE POSÉE SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE.

Supports: Deux lions d'or, lampassés de gueules.

Sources: Ex-libris de « G. Sellon d'Alaman », soit Gaspard, 1702-1785. Un sceau de la châtellenie d'Allaman, XVIIIe s., aux armes Sellon. Cimier: Trois plumes d'autruche.
Le diplôme octroyé en 1786, sur lequel figurent les armes et supports, était vers 1917 la propriété de M. P. de Loriol, au château d'Allaman.
Un cachet (AEG: coll. de Morsier), cire rouge, ovale 20 × 24 mm. Deux écus accolés, alliance Sellon-de Budé. A dextre, armes Sellon; support: Un lion contourné. A senestre, armes de Budé (voir ce nom). Tenant: Un sauvage. Couronne comtale surmontant les deux écus. Le tout repose sur une console, dont la base est ornée d'une tête ailée.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — H.D.: A.H.S. 1918, p. 138. — Arm. V. — Reverend: I, t. 4, p. 239. — Wegmann. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

SENEBIER

Voir planche

Famille originaire de « Cleres » en Dauphiné [Clelles, Isère (?)], à laquelle appartient Claude Senebier, reçu H.G. le 30 mars 1556 et B.G. le 4 novembre 1557. Sous l'ancien régime, elle a donné quatre membres du CC. Son plus illustre représentant fut Jean Senebier, 1742-1809, pasteur, bibliothécaire 1773-1795, et savant. Il se distingua dans le domaine de la météorologie, de la physique et de la physiologie, membre de nombreuses Académies et sociétés savantes. La famille paraît s'être éteinte en sa personne.

Armes I: D'AZUR A LA GRUE D'ARGENT TENANT AU BEC UN CROISSANT MONTANT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Armes II: DE... AU DEXTROCHÈRE DE... MOUVANT D'UN NUAGE DE... AU FLANC SENESTRE, TENANT EN PAL UN BÂTON DE... ENTRELACÉ DANS LA PARTIE SUPÉRIEURE D'UN S ET ACCOMPAGNÉ D'UNE ÉTOILE DE... AU CANTON SENESTRE DU CHEF.
(Naville-Rilliet)

Sources: Deux ex-libris, différents, aux armes I. (L.F.: Ex-l.).
Selon Naville-Rilliet, « la famille Senebier existante issue d'Abel fils d'Abel, et frère de Jean » cité ci-dessus porte les armes I.
Un cachet figurant au testament de Jean ffeu Abel Senebier, ministre, C.G., porte les armes II, 14 octobre 1669 (Naville-Rilliet).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 24, et n° 87, f° 101. — G.G.G. — L.F. — Gal.: Not. gén. III. — Sordet. — D.H.B.S.

SENN

Famille bâloise, B. de Neuchâtel dès 1723, à laquelle appartient François-Louis ffeu Jean-Jacques Senn, né à Neuchâtel, B. de cette ville, négociant, reçu H.G. le 26 mars 1762 et B.G. le 26 juin 1771. Ses deux fils, Jérémie-Marc, 1767-1833, et David-François, 1769-1826, furent membres du Conseil Représentatif.
Pierre Senn, 1767-1838, établi à Livourne, fut anobli en 1836.

Armes: D'AZUR A UNE ÉTABLE D'ARGENT OUVERTE DE SABLE, COUVERTE DE GUEULES, ADEXTRÉE D'UN ARBRE DE SINOPLE, LE TOUT SUR UNE TERRASSE DU MÊME ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR EN CHEF.
(Arm. N.)
Senn signifie vacher en allemand, ce qui explique la présence de l'étable.

Armes de 1836 (anoblissement): CHEVRONNÉ D'OR ET DE GUEULES, LE 1er CHEVRON CHARGÉ DE DEUX BISSES D'ARGENT.

Cimier: Trois plumes d'autruche.

Supports: Deux taureaux.

Sources: Les armes ont été portées par Isaac et Abram Senn, mousquetaires, 1745 et 1748. Elles figurent également sur une matrice du XVIIIe s. (propriété de Mme Haydn-Senn, à Neuchâtel).
Pour les autres documents héraldiques, voir l'Arm. N.

Références: Arm. N. — AEG: Reg. Hab. — R.G.S. Ge. III. — D.H.B.S.

SEPT

Selon Bonivard, les noms de Sept et de Fer furent portés par la même famille. Balthazar Sept, prénommé également Baptisard, apothicaire, est reçu B.G. le 4 juillet 1477. Sa famille joua un rôle politique à Genève. Son fils Michel, syndic 1529, premier syndic 1534, lutta contre les empiétements du duc de Savoie et jura la combourgeoisie de 1526. Les fils de ce dernier, Jean-Baptiste, conseiller 1553-1554, et Jean-Balthazard, auditeur et du LX 1554, tous deux de la faction des Libertins, échappèrent par la fuite à la justice du gouvernement en 1555.



Armes: UN CHIFFRE COMPOSÉ D'UNE CROIX DONT LE MONTANT EST CHARGÉ DE LA LETTRE S POSÉE EN FASCE AU-DESSOUS DE LA TRAVERSE ET LE PIED TERMINÉ PAR LA LETTRE B.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXXIII, 11, au MAH), cire verte, rond 31 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes Sept. Cachet de Michel Sept, fils de Baptisard, 1535; il semble avoir utilisé le sceau de son père. Ce cachet est le même que Naville-Rilliet signale dans son arm. ms. comme figurant « à l'emprunt de Basle », 13 décembre 1530 (AEG.: P.H., n° 1046). Galiffe en donne un dessin dans son arm, ms. n° 87, f° 100.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — Sordet. — D.H.B.S.

SERMENT

Voir planche

Famille de Vires en Lorraine, à laquelle appartient Henry ffeu Pierre « Sermen », serrurier, reçu B.G. le 29 avril 1597. Elle a donné entre autres personnalités: Jean-Marc-Elie, 1749-1813, membre de l'Assemblée nationale 1793, juge de paix 1794, du Conseil législatif 1796; son petit-fils J.-Henri, 1825-1880, avocat, rédacteur au *Journal de Genève* 1847-1849.

Armes: D'ARGENT AU SINGE ACCROUPI DE SABLE DEVANT UN CEP DE VIGNE DE SINOPLE FRUITÉ DE GUEULES ET PLANTÉ A DEXTRE SUR UNE TERRASSE DE SINOPLE. (Les émaux sont de Naville-Rilliet.)

Sources: Selon Naville-Rilliet, « Henri Serment fils de Pierre, en Lorraine, serrurier, B. en 1597, eut un fils nommé Jaques dont le testament du 14 octobre 1651 est scellé d'un sceau portant » les armes que nous avons décrites.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 24, et n° 87, f° 101. — Sordet. — D.H.B.S.

SERMOD

Voir planche

Famille de Veyrier près Genève, à laquelle appartient Jacques Sermod, boucher, de « Longe Male », reçu B.G. le 2 octobre 1498. Selon Naville-Rilliet, « il eut deux fils, l'aîné nommé Claude, fut du Grand Conseil ainsi que Pierre et Jean, fils de Claude. Pierre Sermod, fils cadet de Jaques, fut aussi membre du Grand Conseil [CC]; il étoit surnommé Veyron et son nom a été mal lu dans les rôles. Sermod étant écrit avec une abréviation, on a lu Synod dit Veyron; mais les actes prouvent qu'il s'appelloit Sermod; il est titré de Noble dans quelques actes. Pierre fils de Claude, eut postérité qui subsista pendant quatre générations et ne s'est éteinte qu'au 18[e] s. », sans doute en la personne d'Andrienne ffeu Pierre Sermod, C.G., allié Rousseau, veuve d'Antoine Fol, natif, horloger, et décédée le 12 octobre 1744 à Genève.

Armes I: D'OR AU CEP DE VIGNE DE SINOPLE, FRUITÉ DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Armes II: DE... AU CHEF DE... CHARGÉ DE TROIS TRÈFLES DE...

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 101, cite un cachet de 1616, concernant Sermod, receveur des grains, sur une lettre adressée à la Chambre des Comptes. Ecu aux armes II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — AEG: E.C.

SERRE

Voir planche

Famille de Grenoble (France), réfugiée à Genève pour cause de religion, à laquelle appartient Joseph Serre, maître maréchal, allié Francillon (voir ce nom). Ses fils Lyonnet et Paul, tous deux maîtres maréchaux, sont reçus B.G. le 31 janvier 1705. Cette famille a donné entre autres personnalités: Jean-Adam, 1704-1788, physicien, chimiste, peintre et musicien, qui accompagna Liotard dans ses voyages. Il est l'inventeur d'un baromètre-enregistreur et tira du platine une couleur brune pour l'émail. Auteur de plusieurs opuscules sur l'harmonie et d'une lettre sur les seiches du lac de Genève. La famille Serre est éteinte à Genève.

Armes: D'AZUR A TROIS PATTES D'AIGLES, OU SERRES, D'ARGENT ARMÉES DE GUEULES.

Sources: Selon Naville-Rilliet, « Lyonnet Serre fut reçu B. en 1705, ayeul de Henri Serre, négociant, qui épousa une Dlle. Lucadou, dont il a eu deux fils mariés qui ont des fils. Ils ont pris pour armes » celles décrites ci-dessus.
Un cachet (coll. AEG), cire verte, rect. à pans coupés 13 × 18 mm. Ecu parti, à dextre Serre, et à senestre Lucadou, qui est: De gueules aux chaînes de Navarre (chaîne d'or, pommetée et posée en orle, en croix et en sautoir); au chef de... chargé d'un chevron de... accompagné de deux étoiles de... en chef et d'un croissant de... en pointe.
Un cachet (anc. coll. J.-J. Dunant, au MAH), cire grise, carré à pans coupés, première moitié du XIX[e] s. Ecu aux armes comme ci-dessus, avec cette différence qu'il s'agit d'un coupé et au 2 du coupé d'un parti. Casque grillé posé de face sur l'écu. Couronne à sept perles sommée d'une étoile à six branches (molette?). Jolie composition héraldique.

Un ex-libris, au titre de: Bibliothèque Serre, portant les armes parties Serre et Lucadou; les meubles du chef de sable (L.F.: Ex-l. n° 143.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 301. — L.F.: Ex-l. — E.-L. Dumont: Gén. Serre (manuscrit); Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — D.H.B.S.

SERVION

Voir planche

Famille B. de Genève au XV^e^ s., à laquelle appartient Henri Servion, marchand et hôtelier, conseiller 1410, 1413, 1428, 1429, syndic 1409, 1422, 1426, député auprès de l'Empereur pour les affaires de la ville. Père de Jean, également conseiller et syndic, député auprès de l'Empereur en 1441 ou 1442. Tous deux, reçoivent de l'empereur Sigismond le 1^er^ août 1431 une lettre d'anoblissement, de concessions d'armes et le privilège de monnayer. Cette lettre est confirmée en faveur de Jean le 24 octobre 1442 par l'empereur Frédéric III, lors de son passage à Genève. L'empereur était descendu dans la maison du dit Servion. Jean Servion copia et retoucha le texte de la traduction française de la Bible. Ce manuscrit (à la Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne), enrichi de miniatures, fut exécuté de 1455 à 1462; son auteur porte les titres de premier valet de chambre de l'empereur Frédéric et d'écuyer d'écurie du duc de Savoie.

La famille Servion s'est éteinte à Genève au début du XVI^e^ s.

Armes: D'ARGENT AU CERF DE GUEULES COUCHÉ SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Devise: SANS VARIER.

Sources: Ces armes figurent dans une lettrine du manuscrit cité.

Références: G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

SÈVE, de

Voir planche

Famille originaire du Piémont, établie à Lyon au XV^e^ s. Un rameau venu de cette dernière ville s'est fixé à Genève avec No. Pierre Sève, H.G. en 1572. Son arrière-petit-fils No. Louis, allié Gallatin, est reçu B.G. le 9 novembre 1640, gratis. Le frère de ce dernier, No. Barthélemi, l'est également le 31 octobre 1664.

No. Philibert de Sève, D^r^ en médecine, s'établit à Vevey avant 1649; sa descendance s'est éteinte dans ses fils.

Les branches de Lyon et de Paris se sont éteintes au XVIII^e^ s.

Armes: FASCÉ D'OR ET DE SABLE DE SIX PIÈCES A LA BORDURE COMPONNÉE DES MÊMES.

Variante: FASCÉ D'OR ET DE SABLE DE SIX PIÈCES.

Sources: Chansonnet, « Armorialiste de la ville de Lyon », donne en 1779 les armes à la bordure à plusieurs membres de la famille de Sève. Il cite entre autres: No. Jean, sgr de Fromente et Flèchère, chevalier, conseiller du roi, président et trésorier général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Lyon 1601-1602, 1612-1613; No. Pierre, sgr de Montely et Laval, conseiller du roi, lt.-général en la Sénéchaussée et siège présidial de Lyon, puis 1^er^ président 1621-1622; etc. (arm. ms., à la Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg).

Un cachet cité par Galiffe dans son arm. ms. n° 86, 24. Ecu aux armes sans la bordure. Cachet de « Pierre Sève de Lyon 1572 ».

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 24 et n° 87, f° 101. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III.

SEYSSEL, de

Voir planche

Famille noble de Savoie, peut-être issue des sgrs d'Aix, citée dès 1097. Sa filiation remonte à Humbert de Seyssel, sgr d'Aix, vivant en 1246. Elle joua un grand rôle dans le duché, et plusieurs de ses membres paraissent dans l'histoire de Genève, soit: Louis de la Chambre-Seyssel, vidomne de Genève 1472 et 1481; Charles de Seyssel, protonotaire apostolique, précepteur des Antonins de Chambéry, élu évêque de Genève par le Chapitre en 1490. Blanche de Montferrat, duchesse régente de Savoie lui opposa Antoine Champion; ce n'est que lorsque Philippe de Savoie renonça à l'évêché de Genève 1510, qu'il put prendre possession de son siège épiscopal; décédé en 1513.

La famille existe encore à Turin et en France.

Armes: GIRONNÉ D'OR ET D'AZUR.

Devises: FRANC ET LÉAL et FORTITER QUOD PIE. (Foras)

Sources: Le gironné a été porté par toutes les branches des Seyssel, sauf par les Seyssel-La Chambre, devenus La Chambre-Seyssel, qui ont pris, selon l'obligation imposée par le dernier des La Chambre, le blason La Chambre, qui est: D'azur semé de fleurs de lis d'or, à la cotice de gueules brochant sur le tout (Foras V).

Selon Blavignac, Charles de Seyssel aurait brisé ses armes comme évêque, d'un besant. Ce qui est certain, c'est qu'il les brisa d'un tau d'azur au canton dextre du chef (tau de l'ordre).

Un sceau pendant (AEG: P.H., n° 755. — MAH, moulage n° 365), papier sur cire, XVI^e^ s. L'écu porte un gironné brisé d'un tau, surmonté de la mitre à dextre et de la crosse à senestre. Sceau de l'évêque Charles de Seyssel, apposé sur un acte du 30 juillet 1510.

Un sceau pendant sur queue (AEG: P.H., n° 862. — MAH, moulage n° 364), rond, XVI^e^ s. Ecu comme sur le précédent. Sceau de l'évêque Charles de Seyssel, 5 mars 1511.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 24, et n° 87, f° 101. — Blavignac. — G.G.G. — Arm. V. — Foras. — D.H.B.S.

SIEBENTHAL, de

Voir planche

Famille de Gessenay (Berne), originaire du Simmenthal (Berne), dont une branche porte son nom

orthographié SIEBENTHAL (B. de Montherod, Vaud) et une autre sous la forme SYBBENTHAL (B. d'Aigle, Vaud, en 1752, éteinte).
Jacob « De Sibenthal », ffeu Jacob, de Gessenay (Berne), « fabriquant des poudres », est reçu B.G. le 23 mai 1730 « en considération des avantages que le public et les particuliers retirent de la dite fabrique ».
A un autre rameau appartient Jean-Pierre von Siebenthal, brigadier de gendarmerie, né le 15 février 1822 à Saanen (Berne), d'origine bernoise, N.G. le 14 novembre 1862, admis à la commune de Genève.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS CROISSANTS, EN CHEF MONTANT, A DEXTRE CONTOURNÉ ET A SENESTRE TOURNÉ DE (GUEULES?), ET ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS, AU CANTON DEXTRE CONTOURNÉ, AU CANTON SENESTRE TOURNÉ ET EN POINTE MONTANT DE... Armes de la branche de Montherod. (Arm. V.)

Armes II: COUPÉ, AU 1 DE GUEULES ET AU 2 PARTI, FASCÉ DE GUEULES ET D'ARGENT DE QUATRE PIÈCES ET D'OR AU DRAGON DE SABLE.
Armes de la famille von Siebenthal, de la commune de Gessenay (D.H.B.S.).

Sources: Un cachet du XIX[e] s. aux armes I, cimier: Un croissant de gueules. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

SIGG

Famille originaire de Dörflingen (Schaffhouse), à laquelle appartient Jean Sigg, 1865-1922, homme politique, N.G. en 1899. Il milita pour la cause ouvrière et représenta le parti socialiste au Grand Conseil 1890-1919, au Conseil national 1912-1920, au Conseil des Etats 1920-1922.



Armes anciennes: D'AZUR AU FER A CHEVAL D'ARGENT SURMONTÉ D'UNE MARQUE DE MAISON D'OR.

Armes actuelles I: D'AZUR A UNE MARQUE DE MAISON D'OR POSÉE SUR TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Armes actuelles II: D'OR A LA TÊTE D'AIGLE DE SABLE, BECQUÉE D'OR. (D.H.B.S.).

Références: AEG: Bgsie E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.

SILIMAND, SILIMANDI, SILIMAN

Voir planche

Famille originaire d'Italie selon J.-A. Galiffe et Sordet, à laquelle appartient Claude, fils d'Henri Sillimandi de la paroisse de Belmont en Valromey (Not. Compois, IX, 180, 12 juin 1535), reçu B.G. le 20 septembre 1530. Elle donna sous l'ancien régime plusieurs membres du CC.
Une branche fixée à Neuchâtel devint B. de cette ville en 1729. Elle se continue à Bordeaux (France), où Henri, 1796-vers 1840, négociant, fonda la maison Sillimann et C[ie].

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN CROISSANT FIGURÉ VERSÉ ET DE DEUX ÉTOILES D'OR, EN POINTE D'UN ARBRE DE SINOPLE PLANTÉ SUR UN MONT DU MÊME.

Cimier: Une étoile d'or entre un vol d'azur.
(Arm. N.)

Variante: Le D.H.B.S. donne le croissant renversé, et le cyprès de sinople sans le mont.

Sources: Le panneau du cap. des mousquetaires Antoine-Henry Silliman (1816-1817), Boursier de Neuchâtel, juge aux Trois-Etats 1813, père d'Henri déjà cité.
Le panneau du mousquetaire Jean-Henry Silliman (1765) porte le chevron d'or.
Pour la suite des sources héraldiques de la branche neuchâteloise, voir l'Arm. N.

Références: Arm. N. — D.H.B.S.

SILVESTRE, SYLVESTRE

Voir planche

Famille de Chêne, à laquelle appartient Moïse Sylvestre, « maréchal vétérinaire », reçu D.G. le 18 novembre 1786, H.G. le 12 novembre 1787 « gratis et sans finance », C.G. en 1792. Cette famille a donné deux professeurs à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève: Henri, 1842-1900, et Albert né en 1869. Elle est encore représentée à Genève.

Armes I: D'OR AU PIN SYLVESTRE DE SINOPLE ACCOMPAGNÉ D'UN CROISSANT D'AZUR.

Armes II: DE... A TROIS ARBRES ARRACHÉS AU NATUREL.

Variante: D'ARGENT A TROIS PINS DE SABLE.

Sources: Communication de M[e] H. Silvestre, avocat à Genève, à M. L. Fulpius.
Un cachet (anc. coll. Alb. Choisy, au MAH), cire rouge, ovale, dans le goût du XVIII[e] s. Ecu ovale, dans un cartouche, aux armes II. Couronne.
Les armes de la variante sont données par Naville-Rilliet à une famille « Silvestre ou Sylvestre ».

Références: Arm. ms. N.-R. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

SIMON, SYMOND, SYMAND, SYMANT, dit PICARD ou LE PICART

Famille à laquelle appartient « Laurentius Symondi », joaillier, dit Picard ou Le Picart, reçu B.G. le 12 novembre 1484, du LX 1527. Son fils Jacques, né vers 1482-1562, du LX 1535, du Petit Conseil

1538, trésorier 1539-1541, suspect d'être « artichaut », fut rayé du LX en 1541.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UN PETIT OISEAU POSÉ SUR LA CIME ET EN POINTE D'UN SERPENT POSÉ EN FASCE, DONT LA MOITIÉ POSTÉRIEURE FORME UN 8 DE CHIFFRE.
(Naville-Rilliet)

Sources: Selon l'auteur cité, ces armes figurent sur « le sceau de Pierre Simon, fils de Laurent et frère du Cr. Jaques », aux Lettres du Conseil en 1559.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — AEG: Mss. Gal. — D.H.B.S.

SIMONDE, de SISMONDI

Voir planche

Famille venue de « la Coste St.-André en Dauphiné », à laquelle appartient Eymard « Simon », ffeu Samuel, reçu B.G. le 1er avril 1692. Son fils et son petit-fils furent membres du CC. A cette famille se rattache également Jean-Charles-Léonard Simonde dit de Sismondi, 1773-1842, célèbre économiste et historien. Il ajouta le nom de Sismondi à son nom patronymique, à la suite de prétentions à une origine toscane. Secrétaire de la Chambre de commerce de Genève 1806, du Conseil Représentatif 1814. Il accompagna Mme de Staël dans ses voyages en Allemagne et en Italie. Nommé professeur de philosophie 1809, puis professeur honoraire d'histoire 1820, à l'Académie de Genève. Il est l'auteur de nombreuses publications historiques et économiques, entre autres d'une «Histoire des républiques italiennes au moyen âge ».

La famille paraît s'être éteinte en sa personne.

Armes: D'AZUR A SIX MONDES OU GLOBES, CINTRÉS ET CROISETTÉS D'OR, POSÉS 3 ET 3.
(Naville-Rilliet)

Variante: PARTI, D'AZUR A TROIS FASCES D'ARGENT ET DE GUEULES A SIX MONDES D'ARGENT POSÉS 1, 2, 2, 1.
Armes portées par l'historien Simonde de Sismondi.

Sources: Les armes décrites par Naville-Rilliet sont des armes parlantes prises par la famille Simonde.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

SIMONIN

Famille de Montbéliard (France), à laquelle appartient Jean « Simonnin », ffeu Jean, maître graveur, reçu B.G. le 15 avril 1617.

Elle était encore représentée à Genève dans la première moitié du XVIIIe s.



Armes: UN SINGE ACCROUPI TOURNÉ A SENESTRE. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXIX, 70, au MAH). Ecu aux armes Simonin. Légende: SIMONIN. Cachet d'Abraham Simonin, C.G., 1720. Galiffe le cite dans son arm. ms. n° 87, f° 101.
L'Arm. V. mentionne une famille de Besançon (sans attaches vaudoises) portant des armes relativement semblables, qui sont: De... au chevron accompagné de deux roses et d'un singe ou d'un écureuil.
Selon l'Arm. de Montbéliard (p. 273), Pierre Simonin, not. à Montbéliard, portait: De... à un cœur de... duquel naît une tige de trois roses de... accompagné en chef des lettres P.S. Elles figurent sur le testament de Claudinot Laude, 2 mai 1640. (H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 38.)

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — Arm. Montbéliard. — Arm. V. — AEG: H.D. — D.H.B.S.

SIORDET

Voir planche

Famille de Bellossy en Savoie, établie à Genève vers 1588. François Siordet, ffeu Gonin, natif de « ceste Cité », boucher, est reçu B.G. le 7 avril 1619. La famille a donné un membre du Conseil Représentatif, plusieurs pasteurs et un consul de Suisse à Hambourg en la personne de Robert-Louis, 1813-1883. Elle est encore représentée à Genève et à La Tour-de-Peilz (Vaud).

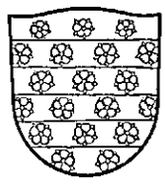
Armes: COUPÉ D'AZUR A LA COURONNE D'ARGENT, ET DE GUEULES A TROIS TÊTES DE LÉVRIER D'OR ACCOLÉES D'AZUR, DEUX EN CHEF ADOSSÉES ET UNE EN POINTE; A LA DEVISE D'ARGENT BROCHANT SUR LE TRAIT DU COUPÉ.
(D.H.B.S.)

Sources: Ces armes ont été fournies par Héberlé et reprises par la famille en 1925. Le second du coupé rappelle les armes de la famille Sordet, de Franche-Comté, qui sont: De gueules à trois têtes de lévriers d'argent, couronnées et colletées d'or (d'Hozier: Arm. de Franche-Comté; Rietstap).

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 327. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S. — d'Hozier. — Rietstap.

SIRAN, CIRAN

Famille de Lyon à laquelle appartient Jean « Ciran », orfèvre, reçu B.G. le 6 mai 1594, décédé le 16 juin 1634, âgé de 87 ans, « sa demeure en la rue des orfèvres ».



Armes: FASCÉ D'ARGENT ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES, SEMÉES DE ROSES DE L'UN EN L'AUTRE.
(Poidebard)

Sources: Ces armes sont celles de Joseph Siran, receveur de la capitation à Lyon et B. de la dite ville. Elles figurent sur un cachet apposé à un document du 10 décembre 1756. (H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/6, p. 64)

Références: AEG: H.D.: Hérald. — Poidebard. — AEG: E.C.

SISMONDI, de: voir SIMONDE

SOLIER, SOLLIER, SOLEIL, du

Voir planche

Famille noble de Morges, peut-être originaire d'Asti en Piémont, dont une branche s'est fixée à Cluses-en-Faucigny. A cette dernière appartiennent No. Michel « de Solerio », reçu B.G. le 18 juillet 1480, et No. Pierre « Sollier », cosgr de Génissiat, chanoine de Genève.

Armes: BANDÉ DE TROIS PIÈCES ÉCHIQUETÉES DE DEUX TIRES D'OR ET DE GUEULES, ET DE TROIS PIÈCES D'AZUR.

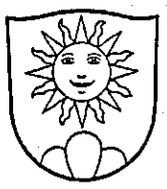
Sources: La pierre tombale de No. Pierre Sollier, cosgr de Génissiat, chanoine de Genève depuis 1492, mort vers 1514. La dalle était originellement placée près de l'autel de Saint-Martin (à Saint-Pierre). Seule la partie supérieure subsiste; on peut voir le buste du chanoine, surmonté d'un arc à accolade, et aux angles supérieurs deux écus. Celui de gauche porte les armes du Solier où les pièces échiquetées le sont de trois tires; celui de droite est parti, à dextre du Solier et à senestre à trois fasces de...
(W.D.: P.S., n° 475 et S.-P. III, n° 16.)

Références: W.D. — Arm. V. — D.H.B.S.

SONNENBERG, von

Voir planche

Famille patricienne de Lucerne dont la filiation remonte à Jost, du Grand Conseil 1452, décédé en 1467. Elle a donné de nombreux baillis, magistrats et officiers. L'un d'eux, Eustache, 1609-1686, du Petit Conseil 1638, bailli de Munster 1639, de Rotenburg 1643, etc., envoyé auprès du pape Alexandre VII 1661, sgr de Tannenfels et Buttisholz, avoyer 1676, banneret 1677, lt. d'avoyer 1677, reçoit en 1666 un diplôme d'armoiries avec confirmation de noblesse de l'empereur Léopold Ier. Dès lors la famille porta la particule von. Il est l'auteur d'une branche à laquelle appartient Ludwig, 1782-1850, cap. adjudant-major au 4e rgt. suisse au service de France 1806, lt.-col. dans les troupes cantonales lucernoises 1814, col. fédéral 1814, cmdt de la 8e brigade de l'armée fédérale 1815; membre de la commission militaire fédérale 1818, inspecteur du 1er camp fédéral 1821, cmdt du 2e camp fédéral 1823. Col. au service de Naples (1er rgt suisse) 1824, brigadier 1831, maréchal de camp 1840, cmdt des troupes lucernoises contre les corps francs 1845, Conseiller d'Etat de Lucerne 1845, commandeur de l'ordre de St-Georges, chevalier de la Légion d'honneur 1847. Cet officier distingué est reçu B. d'honneur de Genève le 8 juillet 1815, pour services éminents rendus à notre pays en qualité de cmdt de place en 1815.



Armes I: D'ARGENT AU SOLEIL DE GUEULES ACCOMPAGNÉ EN POINTE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 LES ARMES DÉCRITES CI-DESSUS, AUX 2 ET 3 DE GUEULES A LA LICORNE D'ARGENT.
(Diplôme de 1666)

Références: L.F.: Contrib. — Armoriaux lucernois. — Bret. — D.H.B.S.

SONORI, SOENORI, SOINOURI, SOITNOURRY

Voir planche

Famille originaire de Lyon, fixée à Genève dans la seconde moitié du XVIe s., à laquelle appartient Noé Sonori, 1593-1646, ministre du Saint Evangile, pasteur à Chêne 1617, Chancy 1618, Bossey 1629, Genève 1639, et recteur de l'Académie en 1646. Il est reçu B.G. le 12 novembre 1625, « gratuitement, en esgard à sa vocation ». Son fils Isaac, pasteur à Chêne 1651, est suspendu de ses fonctions en 1652, à la suite d'une conversation avec l'évêque d'Annecy et de velléités d'abjurer. C'est ce qu'il fit, étant pasteur d'Annonay où il fut en charge de 1657 à 1660.

Armes: D'AZUR A LA CLOCHE D'ARGENT BATAILLÉE D'OR.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — D.H.B.S.

SORET

Voir planche

Famille originaire de Blois (France), à laquelle appartient Barthélemy Soret, horloger, reçu B.G. le 4 avril 1668, avec ses fils Jacques, Frédéric et Philippe. Elle a donné sous l'ancien régime deux membres du CC dont un auditeur; elle s'est illustrée dans le domaine des sciences par les travaux de Frédéric, 1795-1865, conseiller aulique du grand-duc de Saxe-Weimar, ami de Gœthe, député à la Diète, naturaliste et numismate, qui publia de nombreux travaux de minéralogie et de numismatique; Louis, 1827-1890, professeur de physique, recteur, conseiller administratif de la ville; Charles, 1854-1904, professeur de physique et recteur.
La famille Soret est éteinte dans les mâles.

Armes I: DE SINOPLE A DEUX BANDES D'ARGENT CHARGÉES CHACUNE D'UNE BANDE VIVRÉE DE GUEULES.



Armes II: D'ARGENT A QUATRE JUMELLES DE GUEULES ENTRE LESQUELLES SONT TROIS BANDES LOSANGÉES D'AZUR ET D'ARGENT.
Armes III: D'ARGENT AU CHAMOIS RAMPANT DE SABLE.
Cimier: Un chamois issant de sable.
Armes IV: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES D'OR ET EN POINTE D'UNE CROIX FLEURDELISÉE DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet, dans son arm. ms., écrit: «J'ai vu un cachet de François Soret, père de Bernard, auditeur», qui portait les armes I.
Selon le même auteur, les Soret firent venir de Milan les armes II. Les armes III furent portées par Jean-Alphonse Soret, de la branche aînée, avec lesquelles il scella son testament le 28 novembre 1721 (Georges Grosjean, not.). Emaux non indiqués.
G.G.G. et Saint-Allais attribuent les armes IV à une branche restée en France.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — Saint-Allais. — D.H.B.S.

SOUBEYRAN

Voir planche

Famille d'Anduze en Languedoc, à laquelle appartient Jean Soubeyran, H.G., reçu B.G. le 27 décembre 1743.

Armes: D'OR AU CHEVRON DE SABLE ACCOMPAGNÉ DE TROIS MOLETTES DU MÊME.

Sources: Selon l'arm. général de France (Bibl. nat. Paris), ces armes sont celles de Reymond de Soubeyran, H. d'Anduze; elles sont données aux «Souveyran, d'Alais», par Rietstap-Rolland: II, t. 2, p. 259.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 27. — Rietstap-Rolland. — AEG: Reg. Hab.

SOUVAIRAN

Voir planche

Famille originaire de Marsillargues près de Nîmes (France), venue à Genève au XVII[e] s., où son nom s'écrivait Soubeyran, et fixée par la suite à Satigny. A celle-ci, appartient François-Louis Souvairan, «de Bourdigny», reçu B.G. le 28 juin 1791, avec un fils mineur. L'un de ses descendants, Charles-Gédéon, né en 1857, lt.-col. d'artillerie, est l'auteur de: *Les familles Soubeyran...* et *Les Soubeyran martyrs au XVII[e] s.*

Armes: D'ARGENT A LA BANDE DE GUEULES.

Sources: Ces armes sont portées par la branche de Genève (C.G. Souvairan). Voir Rietstap sous Soubeiran.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 27. — Rieststap. — C.G. Souvairan. — D.H.B.S.

SPANHEIM

Voir planche

Famille venue d'Amberg en Palatinat, à laquelle appartient No. et Sp. Frédéric Spanheim, 1600-1649, théologien, philosophe et publiciste, professeur de philosophie 1626, de théologie 1630, à l'Académie de Genève, recteur en 1635. Il fut reçu B.G. le 23 octobre 1629. Son fils Ezéchiel, 1629-1710, du CC 1652, professeur d'éloquence à Genève 1651-1656, fut envoyé par le Conseil de cette ville en mission auprès des Etats-Généraux de Hollande en 1656. Il passa au service de l'Electeur palatin, puis à celui de l'Electeur de Brandebourg, devenu par la suite roi de Prusse. Il devint son ministre en France et en Angleterre et fut créé baron par son maître. Il mourut à Londres. Il est considéré comme l'un des principaux fondateurs de l'Académie des sciences de Berlin. Sa fille unique épousa à Londres François de La Rochefoucauld, marquis de Montandre, maître-général de l'artillerie en Irlande. La famille Spanheim paraît s'être éteinte à Genève en la personne de No. Frédéric, ministre et professeur de théologie à Heidelberg, mort le 18 mai 1701.

Armes: PARTI, AU 1 D'ARGENT A LA DEMI-AIGLE DE SABLE, ARMÉE ET BECQUÉE DE GUEULES, AU 2 DEMI-GIRONNÉ DE NEUF PIÈCES, QUATRE D'OR ET CINQ D'ARGENT. (Emaux complétés par Naville-Rilliet.)

Variante: PARTI, AU 1 D'AZUR A LA DEMI-AIGLE D'ARGENT COURONNÉE, AU 2 GIRONNÉ DE NEUF PIÈCES, QUATRE D'AZUR ET CINQ D'ARGENT.
(G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet écrit: «Un sceau d'Ezéchiel Spanheim, aux Lettres du Conseil en 1686 porte: Parti au 1[er] de... à la demi aigle éployée de... mouvante du trait du parti; au 2[e], gironné, ou plutot demi-gironné de... et d'or, de 9 pièces dont 4 d'or. Voyez Bayle, Moreri, etc.»
Un cachet de 1678 aux armes Spanheim. Cimier: Une aigle éployée d'argent entre deux proboscides d'azur. (G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 102. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

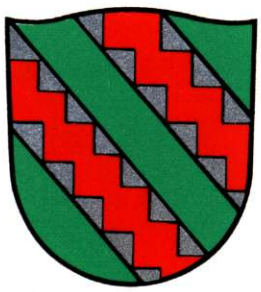
SPIFAME

Voir planche

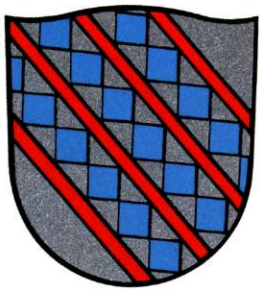
No. Jacques-Paul Spifame, 1502-1566, sgr de Passy, grand-vicaire de Reims, puis évêque de Nevers. Vers 1559, il renonça à ses charges et bénéfices et se retira à Genève où il professa la religion réformée. Le 31 octobre 1559 il fut reçu B.G., ses titres sont alors énoncés dans son acte de bourgeoisie: «Nob. et Spect. Jaques Spifame, sgr. de Passy, jadys évesque de Nevers et conseillier de la reyne de France et president de Parys, habitant en ceste Cité dempuys quelque temps, gratuitement, heu esgard à la dignité de sa personne ou soit aux services qu'il peult faire à la République.» Membre du CC. Il remplit des fonctions pastorales temporaires en France, à Yssoudun, Bourges et Orléans. Chargé d'une mission par le prince de Condé dont il avait la confiance, il obtint également celle de la reine de Navarre et



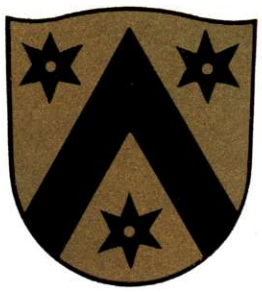
SONORI



SORET



SORET



SOUBEYRAN



SOUVAIRAN



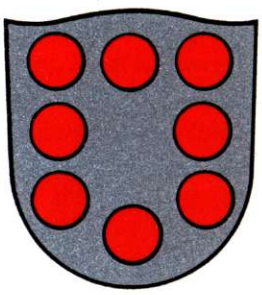
SPANHEIM



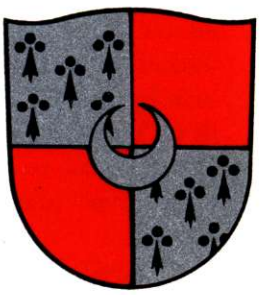
SPIFAME



SPON



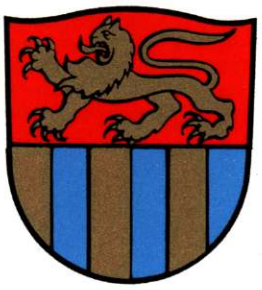
de STAËL-HOLSTEIN



STANHOPE



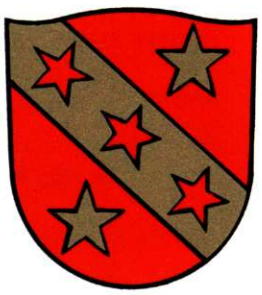
STOER



STOPPA



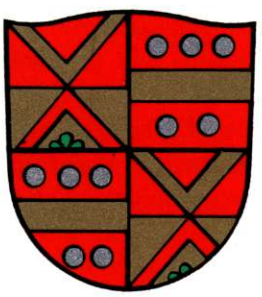
de STOUTZ



SUÈS



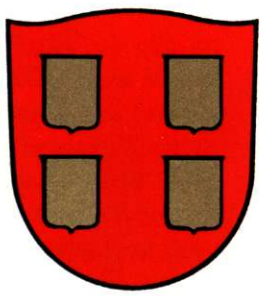
TACCON



TARDI



TARDIEU



TARGE



de TAVEL



de TERNIER

devint son conseiller. Il s'attira par la suite l'hostilité de cette souveraine. Elle le dénonça au Conseil de Genève, qui le fit décapiter sur la place du Molard, le 23 mars 1566, comme faussaire.

Armes: DE GUEULES A L'AIGLE ÉPLOYÉE D'ARGENT, BECQUÉE ET MEMBRÉE D'OR.

Sources: Galiffe dans son arm. ms. n° 86, 24 donne un dessin de ces armes, sans indiquer les émaux et l'accompagne du texte « Chanc[e] de la Reine de Navarre. Lett. de s/ fils André ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gall. n° 86, 24 et n° 87, f° 102. — G.G.G. — D.H.B.S.

SPON

Voir planche

Famille d'Ulm (Allemagne), à laquelle appartient Mathieu Spon, reçu B.G. le 7 mars 1552 pour 20 écus et 1 seillot, « actendu qu'il az esté icy du temps de la guerre et des tribulations de Genève et aussi est pauvre et n'az pas grand biens ». Son petit-fils Charles, 1609-1684, D[r] médecin à Pont-de-Veyle puis à Lyon, médecin du roi de France par quartier 1645. Il est l'auteur d'ouvrages de médecine et de poésies latines. Le fils de ce dernier, Jacob, 1645-1685, D[r] médecin également, établi à Lyon en 1669. Historien et archéologue, il se livra à d'importants travaux d'érudition. Il est l'auteur d'une *Histoire de la ville et de l'état de Genève*, qui parut à Lyon en 1680, en deux volumes, enrichie d'un recueil d'inscriptions antiques et modernes.
La famille Spon paraît s'être éteinte à Genève à la fin du XVII[e] s.

Armes: DE GUEULES A LA FLÈCHE D'ARGENT CHARGÉE D'UN CROISSANT D'OR BROCHANT SUR LE BOIS DE LA FLÈCHE ET ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT EN CHEF.

Cimier: Un croissant renversé d'or avec la flèche entre deux proboscides.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet, dans le dessin qu'il a fait dans son arm. ms., a peint les proboscides d'argent.

Références: Arm. ms. N.-R. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

STAËL, de, STAËL von HOLSTEIN

Voir planche

Famille noble originaire du Holstein, où elle est connue dès la seconde moitié du XIII[e] s. sous le nom de Flach puis Stahl-Flach, enfin Staël. Une branche établie en 1509 en Lettonie passa en Suède au XVII[e] s.; elle reçut le titre de baron suédois en 1719. Pour la branche qui nous intéresse ce titre lui échoit en 1788 (Arm. V.). A cette dernière appartient Eric-Magnus Staël von Holstein, 1749-1802, sgr de Loddby, ambassadeur du roi Gustave III à la cour de France, époux d'Anne-Louise-Germaine Necker, l'illustre Madame de Staël. Il est reçu B.G. le 19 décembre 1789.
La dernière baronne de Staël, propriétaire du château de Coppet, mourut en 1876. La famille de Staël existe encore en Suède.

Armes: D'ARGENT A HUIT BOULES DE GUEULES RANGÉES EN ORLE.

Sources: Ex-libris « Bibliothèque de Coppet », fin du XVIII[e] s. Deux cimiers: A dextre deux cornes de bœuf d'argent garnies chacune de cinq boules de gueules; à senestre un bras armé tenant une lettre cachetée, entre deux drapeaux, celui de dextre d'or au griffon de sable, celui de senestre aux armes du comté d'Holstein (De gueules à la feuille d'ortie d'argent). Supports: Deux griffons d'argent.
Un cachet de même époque. Cimiers et supports semblables. Matrice au château de Coppet.
Un tableau de même époque représentant les trente-deux quartiers du baron de Staël, au château de Coppet.
Les armes Staël et Necker (voir ce nom) se trouvent accolées sur un cachet de 1790.
Voir Arm. V. pour détails supplémentaires.
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, rect., XIX[e] s. Ecu aux armes de Staël, surmonté de deux cimiers et d'une couronne à neuf perles. A dextre, le casque est grillé et couronné, tourné à senestre; Cimier: Proboscides. A senestre, le casque est semblable, mais tourné à dextre; Cimier: Un bras dont la main tient une lettre, accosté de deux drapeaux, celui de dextre porte un lion et celui de senestre un meuble difficile à décrire. Supports: Deux griffons. Devise: I SKIFIEN OFORANDERLIG.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, carré à pans coupés 15 × 15 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes de Staël, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Proboscides.

Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. V. — Wegmann. — D.H.B.S.

STANHOPE

Voir planche

Famille noble d'Angleterre, à laquelle appartient Philippe (Philip 2nd Earl, Viscount Stanhope of Mahon, Baron Stanhope of Elvaston) ffeu Jacques Stanhope (James 1st Earl Stanhope), pair de Grande-Bretagne, comte Stanhope, vicomte Mahon, baron d'Elvaston, membre des Sociétés royales de Londres et de Montpellier (France), reçu B.G. le 14 juin 1771, gratis, avec son fils Charles (3rd Earl), 1753-1816. Ce dernier étudia à Eton et à Genève, où il fut nommé commandeur du Jeu de l'Arc. Selon Naville-Rilliet, « il abdiqua sa bourgeoisie en 1783, par une lettre fort insolente écrite au Petit Conseil, en haine de la Révolution de 1782, parce qu'il étoit dévoué au parti démocrate ». Retourné en Angleterre, il devint député à la Chambre des Communes 1780, puis à celle des Lords 1786-1795. Il est connu comme mathématicien et physicien; à ce titre, il se livra à de nombreuses expériences et publia des mémoires scientifiques. Il fut également l'auteur d'écrits politiques.

Armes: ÉCARTELÉ D'HERMINE PLEIN ET DE GUEULES PLEIN; UN CROISSANT D'ARGENT BROCHANT POSÉ EN CŒUR.

Supports: A dextre un dogue d'hermine, à senestre un loup d'or couronné d'une couronne ducale d'azur, chaque animal portant un croissant d'azur sur l'épaule.

Cimier: Une tour crénelée d'azur au lion d'or issant d'icelle, couronné de gueules et tenant entre ses pattes une grenade enflammée de pourpre.

Devise: A DEO ET REGE.

Sources: Naville-Rilliet se réfère aux armoriaux anglais; sur le dessin qu'il donne dans son arm. ms., le dogue est lampassé de gueules et la tour du cimier est d'argent.
Une médaille aux armes décrites était appendue au gobelet de l'Exercice de l'Arc, 1771.

Références: Arm. ms. N.-R. — Sordet. — D.H.B.S.

STEPHANI

Famille d'origine argovienne, à laquelle appartient Rodolphe-Edouard Stephani, négociant, né à Grä-nichen (Argovie), le 23 septembre 1836, N.G. le 13 juin 1879, admis à la commune des Eaux-Vives.



Armes: D'AZUR A LA COLOMBE D'ARGENT POSÉE SUR UN TERTRE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR EN CHEF, 1 ET 2.
(Wappenbuch Aarau)

Variante: D'ARGENT A LA COLOMBE D'AZUR BECQUÉE ET ARMÉE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR ET EN POINTE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(D.H.B.S.)

Références: Wappenbuch Aarau. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

STOER

Voir planche

Famille d'Oethlingen dans le Palatinat, à laquelle appartient Jacob Stoer, 1542-1610, imprimeur, reçu B.G. le 29 avril 1568, du CC. Il est l'auteur d'une dynastie d'imprimeurs-libraires aux XVI[e] et XVII[e] s. Son fils Joseph est du CC 1610, châtelain de Peney 1639, auditeur 1640. La famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de Jacques ffeu Joseph Stoer, C.G, marchand libraire et imprimeur, mort le 6 octobre 1701, âgé de 65 ans.

Armes: D'ARGENT A L'AVANT-TRAIN DE TAUREAU ÉLANCÉ DE GUEULES, ACCORNÉ D'OR, LES SABOTS DU MÊME. (Emaux de Naville-Rilliet)

Cimier: Le meuble de l'écu.

Sources: Un cachet, 1649.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 24 et n° 87, f° 102. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C. — D.H.B.S.

STOPPA, STOUPAN, STUPPA

Voir planche

Famille originaire de Chiavenna dans la Valteline, citée dès la fin du XIII[e] s. et établie dans les Grisons par la suite. Nicolas Stoppa, D[r] médecin, de Chiavenna, fut père de No. Jean-Baptiste, allié Stoppa, mort à Genève le 1[er] mars 1647, à 77 ans. Il eut entre autres enfants: No. Pierre, 1620-1701, col. d'un rgt suisse en France, cap. aux gardes, administrateur général des Suisses en France pendant la minorité du duc du Maine. Converti au catholicisme, il épousa Anne-Charlotte de Gondi, fille naturelle de Jean-Baptiste de Gondi. Jean-Baptiste Stoppa, pasteur de l'église Savoy à Londres, fut chargé par Cromwell de nombreuses missions diplomatiques, lt.-col. au rgt de son frère 1672, titulaire du rgt franc Jeune Stoppa au service de France. Nicolas, reçu B.G. le 22 juin 1655, avec son fils Jean-Baptiste, gratis « en considération du service qu'on espère des sieurs ses frères, au bénéfice du public ». La descendance de Nicolas vivait encore à Genève en 1672; ses filles s'allièrent aux familles Fabri, Grenus et Calandrini.
Une branche venue de Pontresina se fixa à Lausanne en 1687, et s'éteignit dans la seconde moitié du XVIII[e] s. Une autre établie à Bâle s'est éteinte au début du XIX[e] s.



Armes: COUPÉ, DE GUEULES AU LION PASSANT D'OR, ET D'UN PALLÉ D'OR ET D'AZUR DE SIX PIÈCES.

Cimier: Un lion d'or issant.
(Arm. V.)

Variante: COUPÉ, AU 1 D'AZUR AU LION PASSANT D'OR, ACCOMPAGNÉ DE DEUX COURONNES EN CHEF AU-DESSUS DE LA TÊTE ET DE LA QUEUE ET AU 2 PALLÉ D'ARGENT ET D'AZUR DE SIX PIÈCES.

Cimier: Un lion issant également couronné à la tête et à la queue. (Gal.: Not. gén. III)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXVI, 10, au MAH). Ecu aux armes Stoppa, selon description donnée par Gal.: Not. gén. Cachet de Nicolas « Stupanus », D[r] méd., 1579. Cet auteur en donne un dessin dans son arm. ms. n° 87, f° 102, et cite un cachet de Pierre Stoppa, lt.-général, 9 janvier 1695, aux mêmes armes.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — Gal.: Not. gén. — D.H.B.S.

STOUTZ, de

Voir planche

Famille originaire de Marburg (Hesse-Cassel), qui remonte à Matthias Stutz, ministre luthérien à Deux-Ponts, mort en 1608, arrière-grand-père de Jean-Laurent Stoutz, 1651-1723, avocat au Parlement

de Metz, juge et bailli à Muchingen et Kirn, administrateur en 1686 du Rhingrave et des princes de Kibourg, époux de Suzanne, fille de Philippe de Vigneulle, de Metz, écuyer, sgr d'Arraincourt. Leur petit-fils Charles-Frédéric-Laurent de Stoutz, 1747-1833, de « Flonheim en Palatinat », est reçu B.G. le 10 juin 1791, « ayant égard soit au mérite personnel du Sieur de Stoutz, soit au service rendu à l'Etat en plusieurs occasions, depuis nombre d'années et avec un parfait désintéressement par le Sr. Jean Le Maire, son beau-père ». Il avait été cap. au rgt de Nassau-Saarbrück, créé chevalier par brevet de Louis XVI le 10 septembre 1786. Son fils Jean-François-Frédéric, 1786-1871, fut juge au tribunal de commerce, du Conseil Représentatif 1820, et son petit-fils Frédéric, 1840-1915, fut avocat et juge.
La famille est encore représentée à Genève.

Armes anciennes I: DE SINOPLE A LA COTICE EN BARRE DE SABLE, ENTORTILLÉE D'UN SERPENT ET ACCOSTÉE DE DEUX COLOMBES CONTOURNÉES, LE TOUT D'ARGENT.
(H. Deonna)

Cimier: Une colombe essorante.

Armes anciennes II: UNE BANDE CHARGÉE D'UN SERPENT ONDÉ POSÉ DANS LE SENS DE LA BANDE ET ACCOSTÉE DE DEUX COLOMBES. (Emaux non indiqués)
(Galiffe: Not. gén. V)

Cimier: le même.



Armes modernes: D'AZUR AU TRIANGLE ÉVIDÉ D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS GRAPPES DE RAISINS TIGÉES ET FEUILLÉES DU MÊME; EN ABÎME UN ŒIL D'ARGENT.

Sources: Les armes modernes paraissent provenir de la famille de Vigneulle, qui en possède d'à peu près semblables.
Un cachet (coll. AEG), cire brune, ovale 23 × 19 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes modernes, surmonté d'une couronne à neuf perles; en pointe pend une croix de Saint-Louis. Guirlandes de fleurs aux flancs de l'écu. Gravure médiocre. Cachet de Stoutz, s.d.
Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, dans le style du XVIII[e] s. Ecu ovale, orné de fleurs, aux armes modernes, sans l'œil. Couronne à neuf perles. Supports: Deux lions contournés. La composition héraldique repose sur une console. Cachet de Stoutz, s.d.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 170. — H.D.: A.H.S. 1918, p. 139. — Gal.: Not. gén. V. — D.H.B.S.

STROEHLIN

Famille originaire du Wurtemberg, fixée à Genève au début du XIX[e] s., à laquelle appartient Jean-Baptiste-Alexandre Stroehlin, 1813-1889, D[r] médecin et chirurgien réputé, chirurgien de l'Hôpital de Genève, etc., N.G. le 8 octobre 1841. Elle a donné entre autres: Gaspard-Ernest, 1844-1907, historien, député au Grand Conseil, professeur d'histoire des religions à l'Université 1880-1894; Paul-Frédéric-Charles, 1864-1908, éminent numismate, fondateur de la Société suisse de numismatique et de la *Revue suisse de numismatique.*



Armes: DE SABLE A LA LICORNE RAMPANTE D'ARGENT.

Sources: Un ex-libris de Paul-F.-C. Strochlin, 1890-1908. Voir Ex-libris Hantz.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 330. — L.F.: Contrib. — Wegmann. — Ex-libris Hantz. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

STRÜBING

Famille de Magdebourg (Allemagne), à laquelle appartient André-Frédéric Strübing, « ouvrier et md chauderonnier », reçu B.G. le 11 décembre 1743, avec ses fils Esaïe et Jean-Esaïe. Selon Naville-Rilliet, « un de ses fils seroit dans les troupes de l'Empereur. Un autre dans celles des Etats-Unis d'Amérique ». Esaïe revint à Genève, car il est reconnu C.G. par l'édit de 1792; le Reg. unique de 1794 le dit âgé de 53 ans, et son fils Bernard, de 27 ans.



Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR A LA TOUR AJOURÉE ET CRÉNELÉE D'ARGENT, MAÇONNÉE DE SABLE; AUX 2 ET 3 COUPÉ, AU 1 D'ARGENT A L'AIGLE ÉPLOYÉE ISSANTE DE SABLE, COURONNÉE DE GUEULES, ET AU 2 DE SINOPLE.

Sources: Naville-Rilliet dans son arm. ms. peint une aigle couronnée d'or.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Reg. unique.

SUÈS

Voir planche

Famille originaire de Deux-Ponts (Bavière Rhénane), à laquelle appartient Jean-Jacques Suès, négociant, H.G. le 27 avril 1753, reçu B.G. le 18 mai 1791, avec ses fils Jacob-François, Marc-Jules et Jean. Le second de ceux-ci est l'auteur d'un journal comprenant les années 1813-1835, publié en 2 volumes par Alex. Guillot.
La famille est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A LA BANDE D'OR CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES DE GUEULES ET ACCOSTÉE EN CHEF ET EN POINTE DE DEUX ÉTOILES D'OR.

Sources: Ces armes figurent sur une généalogie manuscrite de la famille Audeoud (H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 213).
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, rect. à pans coupés 19 × 23 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Suès, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier: Un lion issant. Lambrequins. Supports: Deux lions contournés. Deux banderoles, dont l'une porte: LARGIENDO et l'autre: LE CIEL Y POURVOIRA. Cachet Suès, s.d.
Un cachet (anc. coll. Blavignac-Mayor, au MAH, n° 167), cire blanche, ovale 23 × 20 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Suès, avec cette différence qu'il ne s'agit pas d'une bande mais d'une barre. Casque grillé posé de face sur le canton dextre du chef. Cimier: Un lion issant tourné à senestre. Support: Un lion jouant du cor de chasse. Lambrequins. Amusante et curieuse composition héraldique très bien gravée. Cachet Suès, s.d.

Références: AEG: H.D. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

T

TACCON, TACON, TACONIS

Voir planche

Famille genevoise très importante qui posséda plusieurs fiefs nobles. Jean Taccon, C.G., du L 1477, père d'Odet, reçu B.G. le 18 avril 1466, et grand-père de Jean, un des principaux Eidguenots. Ce dernier est B. de Fribourg 1513, cap. général de la ville dès 1510, du Petit Conseil 1509-1517 et 1523-1524, chargé de missions auprès du duc de Savoie en 1520 lors des négociations qui suivirent la conclusion de la combourgeoisie de 1519 entre Fribourg et Genève. Il est tué près d'Hermance en 1529, durant les hostilités avec la Savoie. Un autre Jean Taccon, alias Guineti, C.G., est du L en 1527. De nombreux membres de cette famille ont joué un rôle important dans l'histoire de Genève; elle était encore représentée dans cette ville au milieu du XVIII[e] s.

Armes: D'AZUR AU CROISSANT D'ARGENT SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE D'OR.
(G.G.G.; D.H.B.S.)

Variante: DE GUEULES AU CROISSANT D'OR SURMONTÉ D'UNE ÉTOILE DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un sceau aux armes Taccon, émaux non indiqués, figure sur le testament de Philibert fils de Roland Taccon, C.G., 24 mai 1587 (Gal.: Not. gén. I).
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 13, au MAH, n° 2172), cire noire, incomplet, début XVIII[e] s. L'écu porte: Une main en pal, accompagnée de trois roses, 1 en chef et 2 aux flancs. Il est surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Gasparde Taccon, C.G., femme d'Alphonse Maudry, C.G., maître orfèvre, 1720. Naville-Rilliet, le cite dans son arm. ms. La matrice utilisée pour ce cachet a été fort probablement emprimtée par la dite Gasparde Taccon.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 25, et n° 87, f° 103. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

TARDI

Voir planche

Famille citoyenne de Genève qui joua un rôle important aux XIII[e] et XIV[e] s., dont la généalogie remonte à Girard Tardi, C.G. 1304, époux de Jaquette ffeu Pierre de Bourdigny. Leur fils Perret, C.G. 1335, fut premier syndic 1362, 1365, 1368-1369 et 1371-1372. La famille paraît s'être éteinte en la personne de Marguerite dite Margot Tardi, très riche héritière, fille du dit Perret. En 1411, elle transigea avec No. Pierre d'Aillé, frère et héritier de son mari.

Armes: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 COUPÉ DE GUEULES ET D'OR AUX CHEVRONS APPOINTÉS DE L'UN EN L'AUTRE, ET A UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE EN POINTE, AUX 2 ET 3 DE GUEULES A LA FASCE D'OR ACCOMPAGNÉE DE CINQ BESANTS D'ARGENT, 3 EN CHEF ET 2 EN POINTE.

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

TARDIEU

Voir planche

Famille de Dieulefit en Dauphiné, à laquelle appartient Sébastien Tardieu reçu B.G. le 30 avril 1689, avec Pierre, Charles, Jacques et François, ses fils. Deux de ceux-ci seront membres du CC.

Armes: DE GUEULES A LA FASCE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'ARGENT POSÉES 2 ET 1.

Sources: Selon Naville-Rilliet « ces armes étoient au fronton de la belle maison appartenant à cette famille à la Fusterie qui a appartenu ensuite à la famille Picot. Le Livre du Graveur Légaré dit que les étoiles des armes Tardieu sont d'or. Elles n'étoient pas cependant pointillées au fronton de la maison de la Fusterie ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

TARGE

Voir planche

Famille du Dauphiné reçue à l'habitation en 1740, à laquelle appartient Jean Targe, 1743-1817, natif, parfumeur, reçu B.G. le 16 juin 1789, gratis, membre de l'Assemblée nationale en 1793.

Armes: DE GUEULES A QUATRE ÉCUSSONS D'OR POSÉS 2 ET 2.

Supports: Deux lions d'or.

Sources: Composition de Charmey, héraldiste du XVIII[e] s.; le document original était en mains de M. Friderich, mort en juin 1924. (H. Deonna.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 165. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

TARUFFO

Famille de Gênes, à laquelle appartient François « Tarufo », marchand, reçu B.G. le 24 juin 1568.



Armes: D'AZUR A L'ÉCHELLE DE QUATRE ÉCHELONS D'OR, ÉLARGIE PAR LE BAS, ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT D'ARGENT, EN POINTE D'UNE FLEUR DE LIS D'OR ET ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES DU MÊME.
(Rietstap)

Sources: Ces armes sont celles de la famille Taruffi, de Bologne. H. Deonna les attribuait à celles du B.G. de 1568.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 194. — Rietstap.

TAVEL, TAVELLI

Voir planche

Famille noble et citoyenne de Genève, dont le premier membre connu, Anselme Tavel, est cité en 1188. Elle joua un rôle important à Genève aux XIII[e] et XIV[e] s., ainsi qu'en Valais au XIV[e] s. Aymon et Anselme, conseillers en 1293, sont au nombre de ceux qui cherchèrent en 1289 à fonder un pouvoir municipal. Gui Tavel fut le chef des citoyens en lutte contre l'évêque de Genève pour l'établissement de la commune et contre le comte de Genève; il les conduisait lorsqu'ils repoussèrent les gens du comte et les Faucignerans, le 6 juin 1307; avec toute sa famille, il fut grand partisan de la maison de Savoie.

Son fils Barthélemy, chevalier, cosgr de Bovernier (Valais), conseiller de Genève 1326, 1339 et 1345, châtelain de Monthey (Valais), se fixa en Valais. Le comte Amédée VI de Savoie donna aux Tavelli en 1353 le tiers de la sgrie de Bex (Vaud), la moitié du vidomnat d'Aigle (Vaud) et des droits à Vouvry (Valais) en 1358. Le plus illustre représentant de cette famille en Valais fut Guichard, frère du dit Barthélemy, chanoine de Genève 1338, chancelier de Savoie 1338-1340, évêque de Sion 1342-1375; il fut le premier évêque de Sion à prendre le titre de comte du Valais; hautain et autoritaire, il entra en guerre avec son chapitre et les communes, puis avec les sgrs de La Tour; dans toutes ses nombreuses luttes il rechercha l'appui de la Savoie; il finit par succomber tragiquement le 8 août 1375, précipité du haut des murs de son château de la Soie, sur l'ordre d'Antoine de La Tour. La branche fixée en Valais s'est alliée à la famille d'Anniviers vers 1358, alliance qui devait apporter les sgries de Granges, Ayent et Vercorin (Valais). Elle s'est éteinte au XVI[e] s. en la personne de Jeanne fille de Guillaume Tavelli, sgr de Granges, épouse en premières noces de Pierre de Roverea et en secondes de No. Pétremand de Chevron-Villette.

La famille Tavel s'est éteinte à Genève au XV[e] s.

Armes: D'OR A TROIS AIGLETTES DE SABLE POSÉES 2 ET 1.

Variante I: D'AZUR A TROIS AIGLETTES D'OR POSÉES 2 ET 1.



Variante II: D'AZUR A SIX AIGLETTES D'OR POSÉES 3, 2 ET 1, A LA CROSSE D'OR BROCHANT EN PAL.

Sources: Une sculpture du XIV[e] s. sur la façade de la maison Tavel, rue du Puits-St-Pierre (Genève): les trois aiglettes (placées 1 et 2) en relief dans une arcature trilobée. Un moulage de cette sculpture figure dans la salle du Vieux-Genève au MAH. (W. Deonna: P.S., n° 694.)

Deux sceaux de l'évêque Guichard, 1347 et 1368. Ecu à la variante II. La crosse marque une brisure ecclésiastique. (Galbreath: Sceaux; Manuel, p. 242.)

Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, XXXIII, 2, au MAH, n° 1619), rond 30 mm. Ecu posé en bande, aux armes Tavel, et surmonté d'un casque posé sur le canton senestre. Cimier indistinct, dont la partie dextre rappelle la tête et col d'un animal. Lambrequins. Légende assez effacée. Sceau de Guillaume Tavel, sgr de Granges, 24 janvier 1411.

Selon une convention du 3 janvier 1446 entre No. Guichard Tavelli, sgr de Granges, cosgr d'Ayent et de Vercorin, cosgr de Bex, de Bovernier, de Vouvry, covidomne d'Aigle, et No. Pierre Crochon, C.G., au sujet de la prise des armes Tavel (d'azur à trois aiglettes d'or) par ce dernier, Guichard Tavelli lui concède, vu que celui-ci « soutient qu'il descend en ligne directe, du côté maternel, de la famille du dit No. Guichard », de porter les dites armes, etc. « Toutefois, le dit No. Pierre Crochon devra introduire une différence dans ses armes, savoir: le chef de l'écu sera de gueules, ainsi que le représente la peinture exécutée au bas de cet acte. Le No. Pierre Crochon, s'il le désire, ainsi que ses descendants, seront tenus de prendre le nom de famille du dit No. Guichard et des siens et de se faire appeler du dit nom Tavelli, ceci sous la réserve indiquée concernant la différence à apporter dans les armoiries. » No. Pierre Crochon, C.G., était le petit-fils de Mermet Naquat alias Tavel, C.G. (Grégoire Ghika: A.H.S. LXIV, 1950.)

Un vitrail, au Musée national à Zurich, début XVI[e] s., représentant un guerrier en armure, dont la cuirasse porte la croix de Savoie, tenant dans sa senestre un crucifix et dans sa dextre les courroies de deux écus, l'écu à dextre portant les armes des Chevron et celui de senestre les armes Tavelli contournées. Vitrail exécuté pour Pétremand de Chevron, époux de Jeanne Tavelli, et provenant de Vercorin.

La commune de Bellevue a adopté le 21 novembre 1924 les armoiries des Tavel (armes I). Les aiglettes sont alors becquées, lampassées et membrées de gueules.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 102. — G.G.G. — Arm. V. (sous Tavelli). — Arm. Val. — A.H.S. — Galbreath. — Gal.: Not. gén. I. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — Regeste genevois. — D.H.B.S.

TEISSIER, TESSIER

Voir planche

Familles originaires du Languedoc, auxquelles appartiennent Jean fils de Jean Teissier, d'Anduze, marchand, reçu B.G. le 31 janvier 1696; Etienne fils de Jacques Teissier, de la même ville, B.G. le 13 février

1699; et Jean ffeu Jean Teissier, d'Alès, B.G. le 26 août 1702.

Armes: D'ARGENT AU SANGLIER DE SABLE, CEINTURÉ D'ARGENT, PASSANT SUR UNE TERRASSE AUSSI DE SABLE, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ D'UN CROISSANT D'ARGENT ENTRE DEUX ÉTOILES DU MÊME. (Naville-Rilliet)

Sources: Rietstap donne à une famille Teissier, barons de Marguerittes, originaire du Languedoc, fixée en Suisse, les armes suivantes: D'or au porc-épic de sable sur une terrasse du même, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles du même.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 284, 285. — Rietstap. — D.H.B.S.

TERNIER, de

Voir planche

Une des plus nobles et puissantes familles du Genevois, citée dès le XII[e] s. Elle eut de nombreux démêlés avec Genève, à cause du cours de l'Arve et des digues que les bourgeois construisaient pour lutter contre les eaux au pied de la colline qui portait leur château de la Bâtie-Meillé, actuellement Bois de la Bâtie. Elle a donné à Genève Guillaume de Ternier, chanoine, témoin au traité passé en 1188 dans cette ville entre l'évêque et le comte de Genève et vivant encore en 1222.

Armes: D'OR A TROIS PALS D'AZUR.

Cimier: Un buste d'homme vêtu aux couleurs de l'écu.

Supports: Deux lévriers d'argent.

Sources: Nombreux sceaux du XIII[e] s., qui tous portent trois pals. Voir Foras pour détails supplémentaires.
Un linteau de fenêtre à accolade, au-dessus de l'escalier menant à une cave, à Genève, rue des Chaudronniers n° 5, porte un écu chargé de trois pals, XV[e] s. Ces armes peuvent être celles des Ternier, des Faucigny ou des Montfort. (W.D.: P.S., n° 700.)

Références: Foras V. — G.G.G. — W.D. — D.H.B.S.

TÉROND

Voir planche

Famille originaire de Florac (Dépt Lozère, France), à laquelle appartient Alexandre, ffeu Pierre « Teron », tailleur, reçu H.G. le 31 août 1731. Son fils Jacques-Benjamin, 1742-1820, maître d'arithmétique et teneur de livres, joua un rôle politique. Admis C.G. avec ses frères en 1792, il présenta alors un projet de constitution. Membre du comité de constitution du Club fraternel des révolutionnaires genevois en 1793, secrétaire en 1794 du comité de vérification nommé par les clubs; auteur d'ouvrages sur le système décimal et sur les changes. La famille Térond est encore représentée à Genève.

Armes: PARTI, DE SINOPLE ET DE SABLE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE DEUX ÉTOILES D'OR A SIX RAIS.

Sources: Un cachet moderne en possession de la famille (communication de M. Ed. Térond à M. L. Fulpius).

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

TERRAS

Voir planche

Jean-Pierre Terras, chirurgien, natif du lieu de la Terisse, diocèse de Valence en Dauphiné, est reçu B.G. le 29 septembre 1769. Son neveu Jean-Pierre, 1783-1860, allié Le Royer, D[r] en chirurgie, né au Besset, paroisse de St-Romain-de-l'Air (Dépt Ardèche, France), fut admis à la bourgeoisie d'honneur de Genève le 14 janvier 1815, en considération de services rendus.

Armes: DE GUEULES AU MONDE D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES DU MÊME.

Sources: Un cachet en or, XIX[e] s., en mains de M. Henri Maunoir, petit-fils d'Henri Maunoir qui avait épousé une D[lle] Mazade-Terras. (H. Deonna.)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 171. — AEG: R. C. 1815, vol. I, p. 227. — Bret. — D.H.B.S.

TERRAY

Voir planche

Famille de Lyon, reconnue genevoise en 1816.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT CHARGÉE DE CINQ MOUCHETURES D'HERMINE DE SABLE ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR A SIX RAIS, 2 EN CHEF, 1 EN POINTE, AU CHEF COUSU DE GUEULES CHARGÉ D'UN LION ISSANT D'OR.
(Wappen der Bürger von Solothurn. 1937)

Sources: H. Deonna cite *L'Intermédiaire...*, XCVII (1934), col. 323, qui donne les armes de l'abbé Terray ministre de Louis XV et de Louis XVI; présentant une variante, elles sont: D'azur à la fasce d'argent, chargée de cinq mouchetures d'hermine de sable et accompagnée de trois croix tréflées d'or, au chef du même chargé d'un lion issant de gueules.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 75. — W. Solothurn. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849.

TERRISSE

Voir planche

Famille originaire de Laurac (France), à laquelle appartient André Castel, qui prit le nom de Théophile Terrisse, en 1640, lors de sa nomination comme professeur de théologie à Die (Dépt Drôme, France); Terrisse était le nom d'une métairie de son père. Son petit-fils Gabriel-François se fixa à Genève en 1729, reçu B. de Gland et de Rolle (Vaud) 1756. Il est l'ancêtre de toutes les branches de la famille. Le fils de ce dernier Jean-André, 1750-1833, négociant, reçu B.G. le 1[er] juillet 1768, déchu de sa bourgeoisie

en 1782, membre de l'Assemblée nationale 1793, de la Grande Cour de justice civile 1794-1797, de la Chambre administrative du canton du Léman 1801, de la Diète vaudoise 1802, est l'auteur de la branche vaudoise. Théodore-Daniel, fils cadet de Gabriel-François, est admis B.G. le 3 juillet 1790. Sa descendance s'est éteinte dans la personne de Frédérique-Augusta Terrisse, décédée à Ouchy le 18 novembre 1923.
La branche neuchâteloise descend d'André-César, 1748-1819, commerçant à Neuchâtel, reçu B. de cette ville en 1785 et B.G. le 15 février 1790, frère de Jean-André cité. La famille Terrisse est encore représentée.

Armes: D'AZUR A LA TÊTE DE CHEVAL D'ARGENT.

Cimier: Une tête de cheval d'argent.
(Arm. N.)

Sources: Une matrice aux armes Terrisse, début XIX^e^ s., propriété de M. Eug. Terrisse, à St-Blaise (Neuchâtel).
Un vitrail moderne aux armes Terrisse, à l'église de Valangin (Neuchâtel).

Références: Arm. V. — Arm. N. — R.G.S. Ge. I. — D.H.B.S.

TESTE, TESTU

Plusieurs familles de ce nom ont été reçues à la bourgeoisie de Genève aux XV^e^ et XVI^e^ s.; toutes sont originaires de Savoie. Foras, parlant de la généalogie de la famille Teste appelée parfois Testu, sgrs de Vozérier en Faucigny, cite parmi les personnages non rattachés: Egr. Antoine Teste, de Carouge, C.G., frère utérin de No. Pierre de Rossillon, qui testa en 1503. Il avait épousé Claudia de la Fontaine, fille de Jean, dit Teste, de Carouge. Ce Jean était petit-fils de Clément Teste, vivant en 1458, et de Jeannette fille de Johannod Teste, de Carouge, C.G. en 1417. L'une de ces familles a donné trois membres du CC au XVI^e^ s. (Naville-Rilliet).



Armes I: UNE FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UNE TÊTE DE MAURE ET EN POINTE D'UNE ÉTOILE.

Armes II: DE GUEULES A UNE TÊTE D'HOMME DE PROFIL D'ARGENT.

Sources: Selon Galiffe (Arm. ms. n° 87, f° 103), les armes I figurent sur un sceau à sec de Georges Testu, châtelain de Viry. Sceau rond, 18 mm., XVI^e^ s. Ecu en forme de cartouche, accosté des lettres G et T. Gravure très incisive. Sceau apposé sur une lettre datée de septembre 1570 (AEG: P.H., n° 1882).
Galiffe (Arm. ms. n° 86, 25) attribue les armes II à « Pierre Testu, 1610 ».
Naville-Rilliet, dans son arm. ms., écrit: « J'en ai vu un sceau portant de gueules à la tête d'argent vue de profil ». (Armes II).

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — Foras V.

THÉLIN

Famille de Bioley-Orjulaz (Vaud), citée dès 1478, à laquelle appartient Jean ffeu Jean-Pierre Thélin, charpentier, reçu H.G. le 12 mai 1766 et C.G. en 1792.



Armes: DE GUEULES A LA BOTTE D'ARGENT, ACCOSTÉE DES LETTRES G S DE SABLE.

Sources: Un cachet aux armes Thélin, employé par Henri Thélin, pasteur à Morrens, 1851. Héberlé avait donné en 1792 des armes montrant « l'Histoire de Guillaume Tell » dans l'écu. (Arm. V.)

Références: Arm. Monnier. — Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — R.G.V. I. — D.H.B.S.

THELLUSSON

Voir planche

Famille originaire de St-Symphorien-sur-Coise (Dépt Rhône, France), citée dès 1328. Symphorien Thellusson, 1518-1597, riche fabricant de soieries, fut un des chefs du parti protestant de Lyon; échappé au massacre de la St-Barthélemy, il se réfugia à Genève où il fonda une manufacture de draps de soie. Reçu H.G. le 14 octobre 1572, il acheta à la Corraterie une maison flanquée d'une tour, appelée depuis Tour Thellusson, qui existait encore au début du présent siècle. Son fils Jean-François fut reçu B.G. le 25 octobre 1637. Cette famille a donné de nombreuses personnalités dont: Isaac, 1690-1755, célèbre financier, diplomate et homme politique, qui se fixa à Paris en 1707. Le Régent de France le consulta, après la débâcle du système Law (1720). De 1728 à 1744, il remplit les fonctions de ministre de la République de Genève auprès de la Cour de France. Rentré à Genève en 1744, il acheta « La Gara » (Jussy). Il reçut un diplôme de noblesse le 8 juin 1737 du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume I^er^, diplôme qui présente cette particularité qu'il anoblit également Sara Le Boullanger, femme du destinataire. En 1744, il reçut du même souverain des lettres d'amplification d'armes. Son petit-fils Jean-Isaac, né en 1764, col. aux Gardes-Suisses, chevalier de St-Louis, fut créé comte de Thellusson par lettres patentes du roi Louis XVIII, du 14 mai 1821. Il portait le nom de comte de Torcy, d'une terre qu'il possédait en Picardie. La descendance d'Isaac cité, se divise en trois branches, soit une genevoise, une française et une anglaise; la première et la seconde sont éteintes. La branche de Paris a été reconnue noble en France par Louis XVI en juillet 1782, et l'aîné de celle-ci, Paul-Louis marquis de Thellusson, 1758-1800, col. au rgt de Nassau, obtint

du roi de France ce dernier titre ensuite de l'acquisition de la terre et marquisat de Franconville. Il mourut sans enfants. Il avait déjà reçu le diplôme de comte du Saint-Empire romain de l'empereur Joseph II, le 9 février 1788 (A.H.S.).

Seule la branche anglaise issue de Pierre, 1735-1797, fils d'Isaac cité, est encore représentée de nos jours. Le dit Pierre, après avoir amassé une fortune considérable dans le commerce à Londres, acheta le château de Broadsworth dans le Yorkshire. Il est surtout connu par son étrange testament; le dixième de ses biens aux siens et le reste à son arrière-petit-fils à naître (vingt millions). Son fils Peter-Isaac, 1761-1809, banquier, un des directeurs de la Banque d'Angleterre, fut élevé à la pairie irlandaise le 1er février 1806 par le roi Georges III, avec le titre de baron Rendlesham (au comté de Suffolk), dont est issue une nombreuse descendance.

Armes I (anciennes): D'OR AU FRÊNE ARRACHÉ DE SINOPLE.

Armes II: D'OR AU FRÊNE, ARRACHÉ DE SINOPLE ET CHARGÉ D'UN ÉCUSSON (TRIANGULAIRE) DE GUEULES POSÉ EN BANDE ET PORTANT TROIS LARMES OU GOUTTES D'ARGENT (qui est Des Gouttes).
Alliance Thellusson-Des Gouttes, avant 1556.

Armes depuis 1744: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT A DEUX DEMI-VOLS DE SABLE POSÉS EN FASCE L'UN SUR L'AUTRE ET CHARGÉS CHACUN D'UN TRÈFLE A LONGUE TIGE D'OR POSÉ EN BANDE, AUX 2 ET 3 LES ARMES II.
(Concession et amplification de Prusse)
Les lords Rendlesham portent les mêmes armes, mais le trait de l'écartelé est ondé.
(A.H.S.)

Cimier: Une levrette d'argent issante, entre les deux demi-vols de l'écu.
(A.H.S.)

Supports: Deux lévriers d'argent, colletés de sable.
(A.H.S.)
Casque posé de face, couronné d'un bourrelet de sept pièces ou bandes, gueules, sable, sinople, gueules, sable, sinople et gueules.

Devise: LABORE ET HONORE.
(A.H.S.)

Lambrequins: De gueules, de sable et de sinople.
(Naville-Rilliet)

Sources: Selon Naville-Rilliet, « les cinq fils de ce Symphorien [1518-1597] ayant hérité de la Baronnie de Flescheres en Dombes, du chef de Dame Françoise de Gaspard, leur mère, portèrent: Ecartelé, au 1er, de Thellusson; au 2e, de gueules à trois barres d'argent; au 3e, de gueules à trois gouttes d'eau, 2 et 1, d'argent; au 4e, d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'argent. Le 3e quartier étoit Des Gouttes dont étoit la mère de Symphorien. Les 2 et 4 pour la maison de Gaspard. (Guichenon donne la généalogie de cette maison et dit que les armes sont: D'azur au chevron d'or, et trois étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe, au chef d'or bandé de trois pièces de gueules.) Cette Baronnie ayant été vendue, les Thellusson reprirent leurs anciennes armes et chargèrent le fresne de l'écu Des Gouttes. Le casque timbré d'un bouquet de plumes blanches. »
Un super-libros. Ecu aux armes Thellusson: Un arbre sur une terrasse, à la base des branches un écusson à base arrondie portant trois gouttes, posé en bande. Non daté, vers 1700. (Wegmann, n° 7065.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2058*a*), cire rouge, ovale 21 × 17 mm. Ecu aux armes (variante), avec cette différence que l'arbre est mouvant d'une terrasse, placé dans un cartouche. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Cachet Thellusson, 1734.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2354), cire rouge, ovale 28 × 25 mm, XVIIIe s. Ecu aux armes de 1737, s.d. Casque grillé posé de face, un vol de chaque côté du casque. Cimier: Une levrette naissante colletée. Supports: Deux levrettes contournées. Sous l'écu deux palmes se croisant. Un cachet, cire rouge, ovale 23 × 20 mm. Ecu portant l'écartelé Thellusson, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier. Supports. Toute la composition repose sur une console formée de rinceaux. Très fine gravure. Cachet de No. Isaac de Thellusson, C.G. Codicille en portf., 15 août 1755. (AEG: vol. 41.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 26, et n° 87, f° 104. — G.G.G. — H.D.: L.N., A.H.S. XXXII (1918), p. 24. — Gal.: Not. gén. II et IV. — D.H.B.S. — Girod de l'Ain, dans Genava, n. s. IV (1956), qui complète et rectifie. — Wegmann. — L.F.: Ex-l.

THEREMIN

Voir planche

Famille originaire de Nîmes (France), réfugiée à Genève en 1685, à Lausanne, puis en Brandebourg, à laquelle appartient Etienne Theremin, 1636-1706, pasteur. Celui-ci exerça son ministère au Grand-Gallargues (Gard, France) 1675, réfugié dix ans plus tard à Genève, puis à Lausanne, Brême et en 1700 à Gross-Ziethen (Brandebourg). C'est de cette ville que vint à Genève son arrière-petit-fils Pierre-Etienne, 1764-1848, bijoutier à St-Pétersbourg et à Genève, N.G. le 16 mars 1816, comme domicilié et propriétaire à Bernex depuis plus de dix ans. La famille est éteinte à Genève.

Armes: COUPÉ, AU 1 PARTI D'ARGENT A CINQ FLEURS DE LIS D'AZUR POSÉES 2, 1 ET 2, ET D'OR A LA FASCE D'ARGENT (parfois DE GUEULES); ET AU 2 FASCÉ D'ARGENT ET DE GUEULES DE QUATRE PIÈCES.
(R.G.S. Ge. III)

Sources: Un cachet (anc. coll. Blavignac, acquis de Mayor en 1913, au MAH, n° 975), cire rouge, ovale 28 × 26 mm., dans le goût du XVIIIe s. Ecu ovale presque rond aux armes Theremin, surmonté d'un casque grillé et couronné, posé de face. Lambrequins. Cachet de F. Theremin, pasteur, non daté.
Un ex-libris aux armes Theremin, légende: F. Theremin, pasteur, non daté (vers 1850), soit François, 1803-1883. (R.-R. I, t. 2. — Wegmann, n° 7071).

Références: L.F.: Contrib. — R.-R. — Wegmann. — Sordet. — R.G.S. Ge. III. — Heyer. — D.H.B.S.

THÉVENAZ

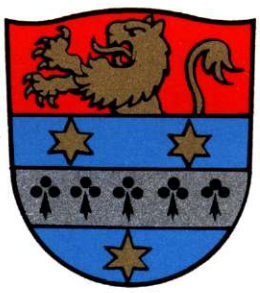
Famille vaudoise de Bullet près Ste-Croix (Vaud), citée dès le début du XVe s., à laquelle appartient Louis-Henri-Eugène, régent au Collège, N.G. le 23 mars 1855. Son fils Louis-Joseph, 1850-1921, fut également régent au Collège; il publia entre autres: *Notice historique sur l'ancien collège de Genève*



TÉROND



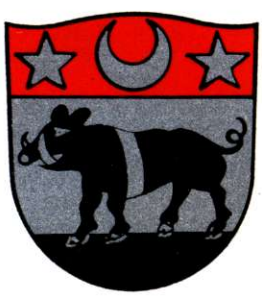
TERRAS



TERRAY



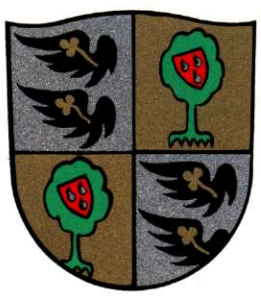
TERRISSE



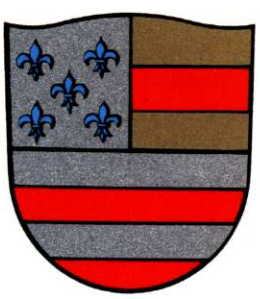
TESSIER



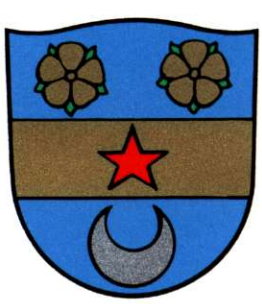
THELLUSSON



THELLUSSON



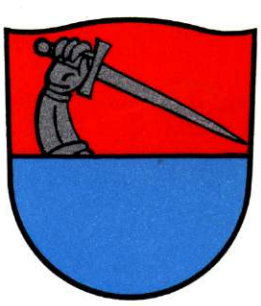
THEREMIN



THOMAS



THOURON



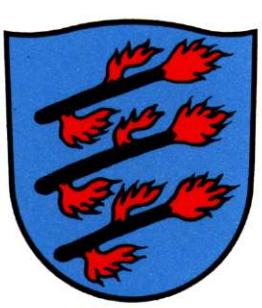
THUDICHUM



TISSOT II



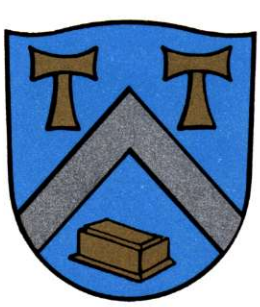
TISSOT II



TISSOT II



TOLLOT



TOMBET



TORRAS



TOUCHERON

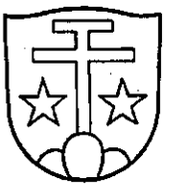


de la TOUR



TREMBLEY

depuis sa fondation à la fin du XVIII[e] siècle. A un autre rameau appartenait Charles-Louis Thévenaz, horloger, N.G. le 7 avril 1837.



Armes: UNE CROIX LATINE SOMMÉE D'UNE SECONDE TRAVERSE PLUS COURTE, MOUVANT D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX, LE FÛT ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet dont l'écu porte les armes Thévenaz. Cachet de Pierre Thévenaz, lt. substitué en la justice de Ste-Croix, 3 et 10 juin 1706. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — AEG: Bgsies E 1, 1814-1849; E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

THEZÉ

Famille venue de Lyon à laquelle appartient Louis fils de Jacques « Theze », natif de cette vilie, réfugié à Genève « pour l'Evangile avec quelque peu de bien que Dieu luy a réservé », reçu B.G. le 24 novembre 1556. Son fils Jacques est membre du CC. La famille s'est éteinte à Genève au XVII[e] s.; plusieurs de ses membres furent qualifiés de nobles.



Armes I: TROIS CHEVRONS ACCOMPAGNÉS EN POINTE D'UN LIONCEAU. (Emaux non indiqués.) (Naville-Rilliet)

Armes II: UNE FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS MOUCHETURES D'HERMINE ET EN POINTE D'UN CROISSANT. (Emaux non indiqués.)

Sources: Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms.: « J'en ai vu un sceau aux Lettres du Conseil », portant les armes I.
Un cachet de 1692, aux armes I, mentionné par G.G.G.
Un cachet de 1604, aux armes II, cité par G.G.G.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 26, et n° 87, f° 104. — G.G.G. — D.H.B.S.

THIBALLY

Famille de Logras au Pays de Gex, à laquelle appartient Jacques « Tiballier », ffeu Claude, fustier, reçu B.G. le 17 février 1576.



Armes: UNE FASCE ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT ET EN POINTE D'UNE MAIN AVEC L'AVANT-BRAS HABILLÉ, MOUVANT DU FLANC SENESTRE, TENANT UNE PLUME ET ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UNE ÉTOILE. (Emaux inconnus.)

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 86, 26, en donne un dessin, accompagné du texte: « Egr. Pierre Thibally. Praticien. Test. 9 mars 1629. » L'écu est surmonté des lettres P et T.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 26, et n° 87, f° 104.

THOMAS

Voir planche

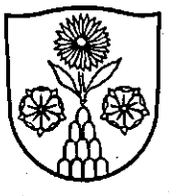
Famille de Lyon, à laquelle appartient Jean Thomas, propriétaire d'une moitié de maison dans cette ville. Son fils Antoine, citoyen de Lyon, est reçu H.G. le 25 novembre 1572, puis B.G., décédé à Genève le 30 janvier 1597, âgé de 80 ans. Sa descendance subsistait encore dans la première moitié du XVII[e] s., ainsi que celle de son frère Arnaud, H.G. le 25 septembre 1572. Elle a donné un membre du CC.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'OR CHARGÉE D'UNE ÉTOILE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ROSES D'OR ET EN POINTE D'UN CROISSANT D'ARGENT.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 26, et n° 87, f° 104. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III.

THOMASSET

Famille de Rumilly en Albanais (Dépt Haute-Savoie), à laquelle appartient Claude ffeu Claude Thomasset, cordonnier, reçu B.G. le 25 avril 1555.



Armes: UNE PLANTE DE TOURNESOL A DEUX FEUILLES, MOUVANT D'UN MONT DE DIX COUPEAUX POSÉS 1, 2, 3 ET 4 ET ACCOSTÉE DE DEUX ROSES. (Emaux inconnus.)

Sources: Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms.: « De lui [Claude Thomasset, B.G.], descendoit sans doute Samuel Thomasset, C.G., dont le testament en 1687, janv. 28, Grosjean not., est scellé d'un sceau portant » les armes décrites ici. Il s'agit sans aucun doute du même cachet (anc. coll. Galiffe, feuilles A, XXX, 5, au MAH), légende: « Samuel Thomasset », que Galiffe date du 21 janvier 1687.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal., n° 86, 26, et n° 87, f° 104.

THOURON

Voir planche

Famille originaire de St-Antonin en Rouergue, à laquelle appartient Jean-Jacques Thouron, H.G., orfèvre. Son fils Sp. Etienne, 1746-1826, natif, fut reçu B.G. le 20 février 1775; pasteur à Francfort-sur-le-Main 1778, à Saconnex 1780, à Genève 1782, à Vandœuvres 1793-1820. Il fut père d'André, allié Bautte, 1788-1876, également pasteur. Jacques, 1749-1789, petit-fils de Jean-Jacques cité, célèbre portraitiste sur émail, fut le peintre de Monsieur (le comte de Provence, futur Louis XVIII). La famille s'est éteinte en la personne d'Adrienne femme de César Pasquini, décédée à Florence le 5 février 1917.

Armes: D'AZUR A TROIS TOURS D'ARGENT, POSÉES 2 ET 1 ET ACCOMPAGNÉES EN POINTE D'UN CHIEN PASSANT DU MÊME.

Références: R.G.S. Ge. III. — Sordet. — Heyer. — D.H.B.S.

THUDICHUM

Voir planche

Famille d'origine hessoise, à laquelle appartient Charles-Frédéric-Guillaume Thudichum, 1833-1914, né à Büdingen (Hesse-Darmstadt), N.G. le 9 octobre 1863, décédé à Genève. Il fut directeur d'un pensionnat de jeunes gens fondé en 1863 par son beau-père A.-H. Rœdiger. La famille est encore représentée à Genève.

Armes: COUPÉ, AU 1 DE GUEULES AU BRAS ARMÉ D'ARGENT, MOUVANT DU TRAIT ET TENANT UNE ÉPÉE EN BARRE, ET AU 2 D'AZUR.

Variante: COUPÉ AU 1 DE GUEULES AU BRAS ARMÉ ET PLIÉ D'ARGENT, MOUVANT DU TRAIT ET TENANT UN SABRE POSÉ EN BANDE LA POINTE EN BAS, ET AU 2 D'AZUR.

Devise: FAIS CE QUE DOIS.

Sources: Armes peintes dans un pavillon de la campagne Wagnon au Grand-Pré à Genève en 1913 par Gustave Maunoir.
Un prospectus de «La Châtelaine. Institution de jeunes gens. Genève (Suisse). Dr. Georges Thudichum», orné de la Variante de ces armes. Devise.

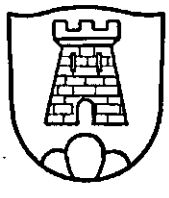
Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/5, p. 79. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

THURNEYSEN, THURNISEN, THURNEISSER

Famille de Bâle, qui acquit la bourgeoisie de cette ville en 1461, avec Ulrich Thurnisen, maréchal, venu de Nuremberg (Allemagne). Représentée au Petit Conseil de Bâle dès 1522, elle donne des artistes, des ecclésiastiques et des officiers, puis dès le XVIII[e] s. des fabricants de rubans de soie et de papier, des libraires et imprimeurs. A cette famille appartient Sp. Jean-Rodolphe «Tourneiser», de Bâle, pasteur de l'Eglise allemande réformée de Genève 1704-1745, reçu B.G. le 3 mai 1713, gratis.

Armes I: D'AZUR A LA TOUR D'ARGENT ACCOSTÉE DE DEUX CROISETTES DU MÊME.

Armes II: ÉCARTELÉ D'OR A LA TOUR DE SABLE ET DE SABLE A TROIS BESANTS D'OR EN PAL.
Armes portées depuis Leonhard Thurneysser.



Armes III: D'OR A LA TOUR DE GUEULES ACCOMPAGNÉE DE TROIS COUPEAUX DU MÊME EN POINTE.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — Armoriaux de Bâle.

TILLIER

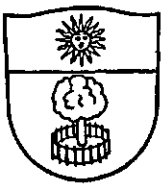
Pierre Tillier, marchand veloutier, citoyen de Blois, est reçu H.G. le 15 octobre 1554, B.G. le 29 janvier 1565, avec ses fils Abraham et Isaac. Selon Naville-Rilliet, il fut du CC, «il eut postérité, mais il n'en reste plus à Genève. Il est titré de noble dans quelques actes et l'on voit que sa famille avoit en France de belles alliances». Le même auteur ignorait si le B.G. de 1565 appartenait à la famille Tillier de Berne.

Armes: DE SABLE A LA BANDE D'OR.
Armes de la famille patricienne de Berne, qui n'a aucun lien de parenté avec celle du B.G. de 1565.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

TISSOT I

Famille originaire de Thouz, ou Chouz, au diocèse de Lyon, à laquelle appartient Claude Tissot, dont la famille était bourgeoise de Genève dans la seconde moitié du XV[e] s. Son arrière-petite-fille No. Pernette Tissot, C.G., femme d'Egr. Jacques Genod, vivait encore en 1588 (contrat, Michel Try, not.).



Armes: UN ARBRE ENTOURÉ D'UNE PALISSADE, AU CHEF CHARGÉ D'UN SOLEIL. (Emaux inconnus.)

Variante I: G.G.G. donnent une molette à la place du soleil.

Variante II: UN ARBRE MOUVANT D'UNE TERRASSE RONDE, AU CHEF CHARGÉ D'UNE MOLETTE. (Emaux inconnus.)

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, XXXI, 7, au MAH, n° 2051), rond 25 mm., XVI[e] s. Ecu de forme tourmentée. Armes: Variante II. Légende: «PIERRE TISSOT», conseiller en 1551.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 105. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — D.H.B.S.

TISSOT II

Voir planche

Famille originaire de Grancy (Vaud), citée dès le début du XV[e] s., dont une branche est reçue à la bourgeoisie de Morges en 1744. A celle-ci appartient Pierre Tissot, époux de Jeanne-Charlotte Grenus, parents de Samuel-Auguste-André-David, 1728-1797, célèbre médecin, et de François-Léonard-Pierre-Auguste, dit: de Tissot-Grenus, 1732-1810, col. au service de Hollande, reçu B.G. le 6 juin 1775. Ce dernier est l'auteur de *Cahiers militaires portatifs*, Londres et La Haye, 1783 et 1785.

Armes I: DE SABLE A DEUX CHEVRONS ACCOLÉS D'OR, ACCOMPAGNÉS EN CHEF D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE DE DEUX ROSES ET D'UN CROISSANT, LE TOUT D'ARGENT.

Cimier: Une étoile à six rais.

Devise: LOYAL OU RIEN.

Armes portées par la souche de Grancy. (Arm. V.)

Variante I: DE GUEULES A DEUX CHEVRONS ACCOLÉS ET ALÉSÉS, ACCOMPAGNÉS EN CHEF D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE D'UN CROISSANT SURMONTÉ D'UNE MOLETTE ENTRE DEUX QUINTEFEUILLES, LE TOUT D'ARGENT.
Armes de la branche de Morges et de Lausanne. (Arm. V.)

Variante II: D'OR A DEUX CHEVRONS DE GUEULES, ACCOLÉS ET ALÉSÉS, ACCOMPAGNÉS EN CHEF D'UNE ÉTOILE ET EN POINTE DE TROIS ROSES RANGÉES EN FASCE ET D'UN PETIT CROISSANT DE GUEULES SOUS LA ROSE DU MILIEU, LE TOUT DE GUEULES.
Naville-Rilliet donne ces armes aux Tissot de Lausanne; elles furent portées par l'illustre Dr Tissot.

Variante III: D'AZUR A DEUX CHEVRONS ALÉSÉS D'OR, RANGÉS EN FASCE, ET ACCOMPAGNÉS EN CHEF D'UNE ÉTOILE D'ARGENT ET EN POINTE D'UNE MOLETTE D'OR ENTRE DEUX ROSES D'ARGENT, SOUTENUE D'UN CROISSANT DU MÊME.
(Galiffe)

Armes II: D'OR A DEUX PATTES D'OURS DE SABLE POSÉES EN FASCE L'UNE SUR L'AUTRE, LA SUPÉRIEURE TOURNÉE A DEXTRE, L'INFÉRIEURE A SENESTRE.
Armes d'un rameau établi en Hollande, qui porte le nom de Tissot de Patot. (Naville-Rilliet.)

Armes III: D'AZUR A TROIS BRANDONS DE SABLE, ALLUMÉS AUX BOUTS ET SUR LES COTÉS, AU NATUREL, POSÉS EN BARRE ET RANGÉS EN PAL.

Cimier: Les trois brandons en pal et accostés.

Lambrequins: D'or et d'azur.
Armes données par Rietstap aux Tissot van Patot.

Sources: Pour les documents, ex-libris, etc., voir l'Arm. V.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 104. — G.G.G. — Arm. V. — Wegmann, n° 7110. — Rietstap. — Gal. Not. gén. 1. — D.H.B.S.

TOLLOT

Voir planche

Famille originaire de Savigliano en Piémont, fixée à Genève au XVIe s. Jean-Marie Tollot est reçu B.G. le 19 février 1577. Sa descendance s'est éteinte à Genève en la personne de Jean-Gabriel-Aimé Tollot, décédé sans alliance le 2 novembre 1860.
A la même famille appartient Marc Tollot, apothicaire, reçu B.G. le 4 avril 1618, gratuitement, avec ses enfants; du CC ainsi que trois de ses descendants. Elle donna du XVIIe au XVIIIe s. une lignée d'apothicaires, pharmaciens et médecins réputés. Parmi eux il nous faut citer: Jean-Baptiste, 1698-1773, pharmacien, qui publia de nombreux morceaux littéraires en prose et en vers dans le *Journal helvétique* de 1735 à 1762 et des *Lettres sur la pharmacie et la botanique.*

Armes: D'AZUR A TROIS FASCES ONDÉES D'ARGENT, ABAISSÉES SOUS TROIS ÉTOILES DU MÊME MAL ORDONNÉES.

Variante: DEUX FASCES ONDÉES AU LIEU DE TROIS.

Sources: Un cachet dont l'écu porte la variante. Cachet de Louis-Amy Tollot, apothicaire, 1683. (Arm. V.)

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2066), cire rouge, ovale 17 × 16 mm., XVIIIe s. Ecu aux armes Tollot, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Une étoile accostée des lettres M et T. Cachet attribué à Louis-Amy Tollot, vers 1667-1730, maître apothicaire, C.G., 1730, par Galiffe. La matrice fut sans doute exécutée pour son père Jean-Marc Tollot, 1639-1704 ou son grand-père Marc, 1594-1658.
Sept cachets dont un dans l'anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2067, cire rouge, ovales 13 × 11 mm., XVIIIe s. Ecu aux armes Tollot, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: une étoile. Cachets d'Aymée Tollot, ffeu Amy, C.G. Testament en portf., 15 août 1731. (AEG: vol. 39.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 49, et n° 87, f° 105. — G.G.G. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

TOMBET

Voir planche

Famille originaire de Magny, paroisse de Moëns (Pays de Gex), jadis en terres du Chapitre de Genève. Elle remonte à Pierre (Perret) Tombet, qui vivait dans la seconde moitié du XIVe s., père de Pierre et de Jacques, notaire « procurator temporalis et spiritualis episcopi », en 1469. Ce dernier fut reçu B.G. le 6 novembre 1453, du L 1457. Pierre continua la famille, et son fils Cristin, chapelier, fut reçu B.G. le 28 mai 1465 et le 2 mars 1484, du LX 1502. Cristin est le cinquième aïeul d'Henri Tombet allié Lambert, qui est l'auteur de deux branches créées par ses fils François allié Reboul et André allié De Luc. Celle de François est reçue C.G. en 1792, et celle d'André (carougeoise), admise à la bourgeoisie de cette ville le 12 novembre 1827. Toutes deux sont encore représentées à Genève.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX TAU D'OR ET EN POINTE D'UNE TOMBE DU MÊME.
Armes inspirées d'un seing manuel de Jacques Tombet, notaire, XVe s.

Références: L.F.: Contrib. — AEG: Reg. unique; Bgsie E 1, 1814-1849. — André Tombet: Gén. de la famille Tombet (manuscrit). — E. Rivoire et V. van Berchem: Sources du droit.

TORRAS

Voir planche

Famille de Beaucastel en Vivarais, à laquelle appartient Paul ffeu Paul Torras, marchand, « élevé en cette ville dès son bas âge et s'y étant marié avec Dlle. Elisabeth Bessonnet, citoyenne », reçu B.G. le 14 mai 1729, avec Paul et Jacob ses fils. Il fonda une importante maison de banque à Turin, continuée par ses descendants. Son arrière-petit-fils Paul-Pierre, 1787-1879, fut secrétaire de l'impératrice Joséphine après son divorce. Cette famille a donné un membre du CC.

Armes: D'ARGENT AU COQ DE SABLE CRÊTÉ, BARBÉ ET MEMBRÉ DE GUEULES, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UNE COLOMBE ESSORANTE D'ARGENT TENANT UN RAMEAU D'OR.

Variante: Naville-Rilliet, dans la description des armes Torras, indique un coq de sable accompagné d'une étoile de gueules au canton dextre de la pointe; mais lui-même exécute un dessin qui place l'étoile au canton dextre du chef.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

TOUCHERON

Voir planche

Jean ffeu Pierre « Turcheron », natif de Blois (France), drapier, est reçu B.G. le 21 novembre 1555. Selon Naville-Rilliet, il appartenait à «une famille qui paroit avoir été noble ».

Armes: D'AZUR AU DEXTROCHÈRE NU D'OR MOUVANT DU FLANC SENESTRE, LA MAIN PLIÉE EN INDEX, SUPPORTANT SUR LE DOIGT UN HÉRON D'ARGENT, AYANT AUX DEUX PATTES DES GRELOTS D'OR.

Sources: D'après Naville-Rilliet, ces armes sont données par « le Blazonneur Charmet » à la famille Toucheron.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 26, et n° 87, f° 105.

TOUR, de la

Voir planche

Famille de Vigone (Piémont), noble selon Naville-Rilliet, à laquelle appartient Luquin, ffeu Nicolas « De Turre, de Vigono », apothicaire, reçu B.G. le 25 avril 1514. Elle a donné trois membres du C.C.

Armes I: D'AZUR A LA TOUR D'OR, MAÇONNÉE DE SABLE.
(Naville-Rilliet)

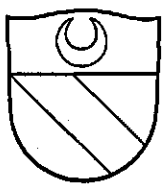
Variante: D'AZUR A LA TOUR D'ARGENT MAÇONNÉE DE SABLE, OUVERTE DU CHAMP.
(Mülinen; G.G.G.)
G.G.G. indiquent que ce sont les armes de la branche de Vevey.

Armes II: D'AZUR A LA TOUR DE SABLE MAÇONNÉE D'ARGENT (?), ACCOMPAGNÉE DE DEUX SCEPTRES (BÂTONS) FLEURDELISÉS D'ARGENT SE CROISANT EN POINTE, AU CHEF D'OR A L'AIGLE BICÉPHALE DE SABLE.
(Palliot; Della Chiesa; G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

TOURNES, de

Famille originaire de Noyon en Picardie, fixée ensuite à Lyon; c'est de cette ville que vint Jean « De Tournes », 1539-1615, marchand imprimeur, reçu B.G. le 19 avril 1596, et du CC. Parmi ses impressions il faut citer la suite de la *Chronique de Savoie*, de Paradin. Il est l'auteur d'une dynastie d'imprimeurs. Son fils Jean, 1593-1684, obtint en 1636 le titre d'« Imprimeur de la République et de l'Académie »; ses descendants conservèrent l'imprimerie jusqu'en 1777. La famille a donné treize membres du CC dont un conseiller et syndic (Naville-Rilliet). Elle s'est éteinte à Genève en la personne de Jeanne-Sara de Tournes, décédée le 29 avril 1853.



Armes: D'ARGENT A LA BANDE D'AZUR, AU CHEF DE GUEULES CHARGÉ D'UN CROISSANT D'OR.
Supports: Deux lions.
Devise: QUOD TIBI FIERI NON VIS, ALTERI NE FECERIS.
Sources: Un cachet (anc. Fonds Blavignac, acquis de Mayor en 1913, au MAH, n° 223), cire rouge, ovale 21 × 25 mm., XVIII[e] s. (Epoque?). Ecu aux armes de Tournes, entouré de guirlandes de roses. Couronne à neuf perles. Cachet de Tournes, s.d.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 23 × 20 mm., XVIII[e] s., s.d. Ecu ovale aux armes de Tournes, placé dans un cartouche Louis XV, orné d'une guirlande de feuillage. Couronne à neuf perles. Belle gravure.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 21 × 17 mm., XVIII[e] s., s.d. Ecu ovale aux armes de Tournes, dans un cartouche Rocaille très tourmenté, orné de feuillages. Couronne à neuf perles. Très fine gravure.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 20 × 16 mm., XVIII[e] s., s.d. Deux écus ovales accolés (alliance de Tournes-Lullin) placés dans un cartouche Louis XV. A dextre de Tournes et à senestre Lullin qui est: De gueules au château d'or accompagné en pointe d'un croissant du même (voir ce nom). Couronne à neuf perles. Cachet de Jean-Louis de Tournes, C.G., époux de Sara Lullin, 1742-1814, C.G.
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal., n° 86, 11, et n° 87, f° 39. — G.G.G. — L.F.: Ex-l. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. de la famille de Tournes (manuscrit). — Fr. Prot. — D.H.B.S.

TRAZ, de: voir DETRAZ

TREMBLEY

Voir planche

Famille originaire de « Charlier » en Lyonnais, à laquelle appartient No. Etienne fils d'Hugues Trembley, sgr d'Ely, réfugié à Genève pour cause de religion, H.G. le 6 octobre 1552, reçu B.G. le 25 avril 1555, avec ses frères Louis et Jean, ainsi que « leur gendre Germain Colladon, ffeu Sp. Léon, de la Chattre près Bourges en Berry ». De Louis, 1582-1641, descendent les deux branches actuelles de la famille. Celui-ci fut du LX 1617, auditeur 1618. Négociateur habile, il fut chargé de nombreuses missions auprès des princes de Savoie, de Berne, du prince de Condé, de l'archiduchesse du Tyrol, etc. Selon Naville-Rilliet, les frères Etienne, Jean et Louis Trembley reçurent un acte constatant leur filiation et leur noblesse expédié par le Tribunal civil de Lyon le 24 mars 1575.
Isaac, fils de Louis, B.G., 1587-1630, cap. de cavalerie en Bohême, puis au service de Venise 1628, reçut

en 1620 du roi de Bohême, pour lui et ses frères Louis, 1582-1641, et Robert, 1593-1637, un diplôme qui les agrégeait à la noblesse de l'Empire.
Parmi les nombreuses personnalités de cette famille, il nous faut citer: Michel, 1631-1713, Dr en droit, conseiller et secrétaire d'Etat 1664-1667, trésorier 1670-1671, lt. 1678, dix fois syndic à partir de 1672. En 1680, il fut envoyé auprès de la Cour de France pour porter au roi les félicitations du Conseil à l'occasion du mariage du dauphin. Il s'agissait en réalité d'une mission diplomatique concernant le résident Chauvigny. Trembley obtint le rappel de celui-ci et reçut de Louis XIV une chaîne d'or. Il fut envoyé à Zurich et à Soleure. Jean, 1674-1745, officier en Hollande, auditeur 1703, commanda 300 hommes à la bataille de Villmergen en 1712, où il se distingua et reçut une médaille d'or de Berne; conseiller 1718, trésorier 1722-1725, syndic 1726-1730, syndic de la garde 1734. Ce fut en cette qualité que, chargé des mesures de sécurité publique dans un moment de crise imminente, il fit transporter cinq pièces de canon près de l'Hôtel de Ville, puis « tamponner » vingt-deux canons qui se trouvaient dans l'arsenal de St-Gervais. Cette mesure provoqua une agitation qui se traduisit par la déposition de six magistrats et le bannissement de Jean Trembley. Abraham, 1710-1784, savant naturaliste, ami de Charles Bonnet et correspondant de Réaumur, publia un *Mémoire pour servir à l'histoire d'un genre de polype d'eau douce*, qui eut un grand retentissement et lui valut le titre de membre correspondant de la Société royale de Londres et de l'Académie des sciences de Paris. Il fut mêlé aux négociations qui aboutirent en 1748 à la paix d'Aix-la-Chapelle; il reçut à cette occasion une pension du roi d'Angleterre. Sous l'ancien régime cette famille a donné trente membres du CC, dont neuf du Petit Conseil desquels sept ont été syndics (Naville-Rilliet), des châtelains, trésoriers, secrétaires d'Etat, auditeurs, etc.; au XIXe s., des membres du Conseil Représentatif, du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Elle s'est illustrée également dans le domaine des sciences et de l'Eglise et en fournissant de nombreux officiers au service étranger. Elle est encore représentée à Genève.

Armes: D'ARGENT AU TREMBLE DE SINOPLE SUR UNE TERRASSE DU MÊME, SOUTENU PAR DEUX LIONS RAMPANTS DE GUEULES COURONNÉS D'OR, AFFRONTÉS, ET ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES AUSSI DE GUEULES EN CHEF.

Cimier: Un lion issant de gueules.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un diplôme de noblesse donné par le roi de Bohême en 1620, pour Isaac Trembley et ses frères Louis et Robert. (Propriété de Mme Maurice Trembley-Ador, à Bellefontaine, Cologny.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2073), cire rouge, oct. 10 × 9 mm. Ecu aux armes Trembley (moins les étoiles et la terrasse), surmonté d'un casque grillé et couronné, posé de face. Cimier: Un lion, accosté des lettres I et T. Cachet de Jacques Trembley, syndic, fils de Jean, 1678.
Un cachet (acquis de M. Mayor par le MAH, n° 1197, 5), cire rouge, rond 19 mm., XVIIe s. (époque?). Ecu aux armes Trembley (sans la terrasse), surmonté d'un casque grillé et couronné, posé de face. Cimier: Un lion. Lambrequins importants. Belle gravure dans le style de l'époque. Sur le bristol où est fixé le cachet figure le texte suivant: « Trembley. Cachet fer appartenant à la famille Monay à Aubonne, communiqué par le Dr Ladé 3/5/93 ».
Quatre cachets, cire rouge, ovales, fragments, début XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Trembley dans un cartouche Louis XIV, orné de rinceaux. Casque grillé et couronné posé de face. Cimier: Un lion passant couronné. Petits lambrequins. Très belle composition héraldique finement gravée. Cachets de Michel Trembley, C.G., ancien premier syndic. Testament en portf., 10 décembre 1701, 21 avril et 4 octobre 1710, etc. (AEG: vol. 36.)
Cinq cachets, cire rouge, ronds, 17 mm., début XVIIIe s. Ecu aux armes Trembley, surmonté d'un casque grillé et couronné posé de face. Cimier: Un lion rampant. Lambrequins. Cachets de Jean-Pierre Trembley, C.G., ancien syndic. Testament en portf., 5 février 1714. (AEG: vol 37.)
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 17 × 14 mm. Ecu aux armes Trembley (sans la terrasse, mais l'arbre arraché). Casque et cimier comme ci-dessus. Cachet de Jean-Pierre Trembley, 1649-1718, C.G., Dr en droit, du CC 1675, auditeur 1678, conseiller 1706, syndic 1709, 1713 et 1717.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2294), cire rouge, ovale 19 × 14 mm., sans date. Ecu aux armes Trembley, casque et cimier semblables aux cachets ci-dessus, mais le lion est couronné. Petits lambrequins.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 26 et n° 87, f° 105. — G.G.G. — H.D.: L.N. dans A.H.S. XXXI (1917), p. 66. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. II. — D.H.B.S.

TRENTO, TRENTI

Famille de Vicence (Italie), à laquelle appartient Jean-Baptiste fils de Jacob-Antoine Trento, reçu B.G. le 8 août 1559.



Armes: D'ARGENT, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ D'UN GRIFFON ISSANT D'ARGENT.
(Rietstap: Armes de la famille Trenti, de Padoue et de Vicence)
Références: Rietstap.

TREYVAUD

Famille vaudoise à laqnelle appartient Jean-Louis Treyvaud, charpentier, né le 7 novembre 1829 à Montet, N.G. le 24 octobre 1862, admis à la commune de Plainpalais. Sa descendance est encore représentée à Genève.



Armes: TAILLÉ D'OR AU COQ DE SABLE ISSANT DU TRAIT, CRÊTÉ, BARBÉ ET MEMBRÉ DE GUEULES, ET BARRÉ DE GUEULES ET D'ARGENT.
Devise moderne: FORTUNA LABOR ET SAPIENTIA VICTRIX.
Sources: Ces armes, moins le barré, sont celles des Treyvaux, famille de ministériaux des

sires d'Arconciel (Fribourg), qui tire son nom du village de Treyvaux (Fribourg), et qui s'est éteinte au XV[e] s. (Voir Arm. V.) Elles sont employées actuellement par la famille du N.G. de 1862, bien que celle-ci n'ait aucun lien connu avec l'ancienne famille noble de ce nom. (Communication de M. J.-L. Treyvaud, Genève.)

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

TRIE, TRYE, de

Voir planche

Illustre famille, issue de la maison historique de Vermandois. Une branche donna les sgrs de Varennes (cette seigneurie appartenait à cette maison dès le début du XIV[e] s.). Les sgrs de Varennes fixés à Lyon portèrent ce titre tant dans cette ville qu'à Genève (actes du XVI[e] s.). Quoique déchus de leur ancienne splendeur, ils occupaient encore une excellente position. Ils étaient qualifiés de nobles et portaient en plein les armes de Trie (Gal.: Not. gén.). A cette branche appartient Guillaume Trie, sgr de Varennes, appelé également M. de Varennes, citoyen de Lyon, H.G. 9 septembre 1550, B.G. le 18 avril 1555 (il était alors marchand), du CC 1559. Sa famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de sa fille Marie, femme de No. Jean de Normandie, sgr du Bouchet, B.G., décédée le 1[er] avril 1632.

Armes: D'OR A LA BANDE D'AZUR.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 26, et n° 87, f° 105. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV.

TROILLIET, TROLLIET

Voir planche

Famille de Chambéry (Savoie), à laquelle appartient No. et Egr. Jean Trolliet, notaire public, secrétaire et maître des requêtes de Philibert duc de Savoie, reçu B.G. le 3 avril 1506, gratis. Il fut vidomne de Genève de 1506 à 1509; détesté à ce titre, il fut remplacé. Auprès du prince-évêque de Genève, il assuma la fonction d'auditeur des comptes 1515-1520, et mourut vers 1521. Sa famille s'est éteinte en la personne de ses petits-enfants, dont No. Jean-Gaspard, écuyer, B. de Chambéry, sgr de la Fontaine, décédé en 1587 (Foras).

Armes: D'AZUR A L'ÉPÉE HAUTE ACCOSTÉE DE DEUX LOSANGES, LE TOUT D'ARGENT.
(G.G.G.)

Variante: D'AZUR A UNE ÉPÉE D'ARGENT GARDÉE D'OR, SOUTENANT DE LA POINTE UNE MOLETTE D'ÉPERON D'OR ET ACCOSTÉE DE DEUX AUTRES DU MÊME.
(Foras)

Autres variantes: D'après une note dans les mss. Guichenon, il y aurait quatre molettes; dont une à la pointe de l'épée et trois accostant la dite épée; le *Dictionnaire du Duché de Savoie* donne un sabre au lieu d'une épée et trois losanges d'argent, 2 et 1, au lieu de molettes d'or (Foras).

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 105. — G.G.G. — Mss. Guichenon. — Foras V. — D.H.B.S. (sous Troillet).

TRONCHENAT

Voir planche

Famille de Thonon en Chablais, dont un rameau se fixa à Genève et un autre à Genthod. Au premier appartient M[e] Louis « Tronchona », ffeu M[e] François, chirurgien, reçu B.G. le 15 novembre 1552, « gratis à la requeste du Sr. Amyed Perrin ». Il habitait Vésenaz, et testa à Pressy le 12 avril 1586 (AEG: Vignier, not., 8[e] vol., f° 161) en faveur de son petit-fils Louis, ffeu Jacques Tronchenat.

Au second rameau appartient Jean Tronchenat, B. de Thonon, dit Tronchenat le pâtissier, membre du Conseil Général de la Ville de Thonon, cité de 1592 à 1597. Il ne figure pas dans la liste des B. de Thonon qui abjurèrent en 1598. Sans doute, se réfugia-t-il à Genthod, où le 14 février 1619, sa fille George épousa François Coillard, résidant au dit Genthod.

Armes: D'AZUR AU CHÊNE D'OR, FRUITÉ DE CINQ GLANDS POSÉS EN FASCE 3 ET 2, ET MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, LE FÛT DE L'ARBRE ACCOSTÉ DE DEUX TÊTES DE LIONS ARRACHÉES D'OR.
(Armes du XVII[e] s.)

Sources: Un dessin aux armes décrites ci-dessus figure dans: Blasons, Dossier n° 74. Notes de Mgr Piccard. Recueil des F.F. Min. Cap. Ste-Maison. (Communication de M. J. Baud, secrétaire de l'Académie chablaisienne.)

Références: AEG: E.C.; Not. — L. Gautier. — Piccard: Mém. Acad. chabl. XX (Le Conseil de la ville de Thonon, etc., d'après les délibérations municipales de 1592-1597).

TRONCHIN

Voir planche

Famille de la Champagne, qui remonte à Edme Tronchin, vivant dans la seconde moitié du XV[e] s. à Troyes. Son petit-fils Rémi, cap. au service de Henri IV, venant de la dite ville, est reçu H.G. le 8 septembre 1572, B.G. le 8 décembre 1579; il exerçait alors la profession de chaudronnier, et fut commandant du fort du pont d'Arve en 1589. Il est le père de Théodore, 1582-1657, célèbre pasteur et professeur en théologie à Genève, héritier des papiers et des portraits de Théodore de Bèze et d'Agrippa d'Aubigné. Sa descendance compta de nombreux pasteurs et magistrats, d'éminentes personnalités, telles que Théodore Tronchin, 1709-1781, célèbre médecin, B. d'Amsterdam 1730, membre du noble

patriciat de Parme 1764, Dr médecin à Leyde 1730. Il revint à Genève en 1754 et fut nommé professeur honoraire en médecine 1755. Etabli par la suite à Paris, il devint premier médecin du duc d'Orléans 1766. Célèbre, il eut dans sa clientèle tout ce que l'Europe comptait d'illustre par le nom et l'esprit. Membre de plusieurs corps savants.

La famille Tronchin a donné quatorze membres du CC, dont quatre du Petit Conseil et un syndic (Naville-Rilliet). Elle est actuellement éteinte à Genève.

Une branche allemande doit encore exister, issue d'Auguste, petit-fils du docteur; il fut col. au service de Prusse, chambellan, sénéchal de Beurath.



Armes I: UN ARC BANDÉ ET TENDU POSÉ EN FASCE, LA FLÈCHE EN PAL, DONT LA POINTE EST TERMINÉE PAR UNE ESPÈCE DE ROSE, SURMONTÉE D'UN PETIT CROISSANT.

Armes II: UN SAUTOIR ALÉSÉ.

Armes III: DE GUEULES A LA FASCE D'OR CHARGÉE DE TROIS ROSES D'AZUR, ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UNE CLEF D'ARGENT MISE EN PAL.
Armes de la famille de Bèze.
(Naville-Rilliet)

Armes IV: D'AZUR A L'AIGLE D'OR, ACCOSTÉE DE DEUX FLEURS DE LIS DU MÊME.
Armes de la famille Tronchin, d'Avignon, adoptées au XVIIIe s. par celle de Genève, sans aucun droit.
(Naville-Rilliet)

Armes V: ÉCARTELÉ DES ARMES IV ET III.
(Naville-Rilliet; Galiffe donne l'aigle bicéphale.)

Sources: Un cachet aux armes I. Légende: THEODORE TRONCHIN. Cachet de Théodore, 1582-1657, C.G., pasteur et professeur en théologie, fils de Rémi, figurant à son testament du 21 avril 1657. (AEG: M. Pinault, not.) Ces indications proviennent de Naville-Rilliet. Nous avons vu l'acte original: il ne porte aucune trace de cachets.
Le même auteur cite un cachet aux armes II qu'il a vu « aux Lettres du Conseil en 1662 ». Cachet de Jacques fils de Nicolas Tronchin, C.G., et de Jacques son fils.
Les armes III ont été portées à la suite d'une alliance, ou plus exactement pour rappeler le souvenir de la famille de Bèze. Théodore Tronchin avait épousé Théodora Rocca, C.G., fille de Jean-Baptiste et d'Anne Taruffo; cette dernière était fille de Francesco Taruffo et de Catherine Plan, seconde femme de Théodore de Bèze. Catherine Plan éleva sa petite-fille qui était sa filleule et celle de son second mari. Selon Naville-Rilliet, « on l'appeloit même Mlle. de Bèze. Mrs. Tronchin issus de ce mariage adoptèrent les armes de Bèze et les portèrent seules pendant plus de 100 ans ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2069), cire rouge, fragment, première moitié du XVIIIe s. L'écu est placé dans un cartouche d'un style nerveux, armes de Bèze, émaux des meubles non indiqués (armes III). Couronne à neuf perles. Cachet de François Tronchin, conseiller 1749.
Un cachet (coll. AEG), cire rouge, fragment, XVIIIe s., s.d. Ecu ovale aux armes de Bèze (armes III), placé dans un cartouche Louis XV orné de roses. Couronne à neuf perles.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2071), cire rouge, fragment, XVIIIe s. Deux écus: alliance Tronchin-Fromaget. Armes: à dextre Bèze (pour Tronchin, armes III); à senestre Fromaget, soit: D'azur au chevron d'or, accompagné de trois besants d'or en chef. Cachet daté 1750, de François Tronchin, 1704-1798, du CC 1738, conseiller 1753, allié Fromaget.
Un cachet (MAH, n° 1356), cire rouge, rect. 11 × 9 mm., XIXe s. Ecu aux armes: De... à l'aigle éployée de... Couronne à neuf perles.
Un cachet (anc. coll. Blavignac, acquis de Mayor, au MAH, n° 988), cire rouge, ovale 19 × 15 mm., XVIIIe s., de style Louis XV. L'écu placé dans un cartouche orné de palmes et de roses. Armes V. Emaux différents. Couronne ducale (?).
Un ex-libris, signé « P. Choffard fecit 1779 », aux armes V, au nom de « Jean Armand Tronchin ». (L.F.: Ex-l.).
Henry Tronchin, 1853-1924, a utilisé un ex-libris, créé vers 1880 aux armes suivantes: Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au sautoir d'or, à l'aigle issante de sable, et aux 2 et 3 de gueules à la fasce d'or accompagnée en chef de trois étoiles d'argent et d'une clef d'argent posée en pal; sur le tout d'azur à l'aigle de sable accostée de deux fleurs de lis d'argent. (Wegmann, n° 7153.)
Une boîte en argent, XVIIIe s. gravée. Ecu ovale dans un cartouche orné de rinceaux et de feuilles d'acanthe. Armes III, avec cette différence qu'il s'agit de molettes au lieu de roses. L'écu est surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Cette boîte appartint à Suzanne De la Rive née Tronchin, 1758-1848; elle passa par succession à Mme Roux-Devillas, née Rochette, Paris, qui en est la propriétaire actuelle.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86,26, et n° 87, f° 105. — G.G.G. — Arm. V. — Wegmann. — L.F. — Gal.: Not. gén. II. — A.G.S. III. — Fr. Prot. — D.H.B.S.

TUDERT, de

Voir planche

Famille noble et distinguée réfugiée de France. Elle eut d'illustres alliances dans le pays qu'elle quittait, « car celui qui vint à Genève était oncle paternel de Marie Tudert, mère du duc de Villemor, chancelier de France, dont les ducs de Sully, de Coislin, de Lude, le cardinal de Cambout, le marquis de Rochefort, maréchal de France, et le comte de Guiche de la maison de Gramont, étaient petits-fils », écrit J. A. Galiffe (Not. gén. II).

La famille remonte à Jean Tudert, natif de Mirebeau en Poitou, père d'Olivier et de Jean, évêque-comte de Châlons, mort en 1439. Olivier fut l'arrière-grand-père de Claude, époux de Marie Luillier. Ces derniers eurent pour petit-fils No. Jean Tudert, sgr de Mazières, réfugié à Genève, B.G. le 11 avril 1609, du CC et du LX 1611.

La famille s'est éteinte à Genève en la personne d'Elisabeth de Tudert, femme de Jacob Mallet, C.G., décédée le 4 mai 1743, dont la postérité a pris le nom de Mallet de Tudert.

Armes anciennes: D'AZUR A LA FASCE DENCHÉE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE TROIS BESANTS D'OR.

Armes dès 1551: D'OR A DEUX LOSANGES D'AZUR, AU CHEF DU MÊME CHARGÉ DE TROIS BESANTS D'OR.

Sources: Selon l'*Histoire des Grands officiers de la Couronne*, l'évêque Jean Tudert cité portait: D'azur à la fasce dentelée d'argent, accompagnée en chef de trois besants d'or rangés en fasce. Naville-Rilliet pense qu'il s'agit d'une erreur parce que « la sculpture de ses armes sur son tombeau aurait été en partie effacée et altérée par le temps ».
Naville-Rilliet donne à la famille du B.G.: « D'or enmanché en fasce de 6 mouvemens d'azur, au chef d'azur chargé de trois besans d'or. » Il dit dans son arm. ms. en avoir vu plusieurs sceaux

et médailles, et ajoute: « MM. de Tudert, de France, depuis la séparation des deux branches ont changé, on ne sait pourquoi, leurs armes et portent D'or à 2 lozanges d'azur à côté l'un de l'autre, au chef d'azur chargé de trois besans d'or. »

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 27 et n° 87, f° 106. — G.G.G. — Meller: Arm. du Bordelais. — Gal.: Not. gén. II.

TUFFÉ

Voir planche

Famille de Digne en Provence, à laquelle appartient Jacques « Tuffet », reçu B.G. le 11 septembre 1590, gratis « ayant esgard à ce qu'il a esté prisonier en Bonne et a payé cinquante escus de rançon et aussy esgard aux services qu'il a faictz et peult faire à la Seign^rie ».

Armes: D'ARGENT AU LION DE GUEULES AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'OR.
(Adolphe Gautier)

TURIAN, TURRIAN

Voir planche

Famille vaudoise du Pays-d'Enhaut, citée à Château-d'Œx en 1436. De nombreux rameaux originaires de ce lieu se sont fixés à Genève. Marc « Thurian », de Satigny, est reçu B.G. le 11 juillet 1791 avec ses deux fils mineurs, auteurs d'un rameau encore représenté dans cette commune. A cette famille appartiennent également Pierre-Marie « Turian », agriculteur, né à Dardagny, N.G. le 22 juillet 1851 âgé de 21 ans, admis à la commune de Dardagny, et Louis-Alexandre « Turrian », boulanger, N.G. le 30 mars 1861 âgé de 34 ans, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR AU RENCONTRE DE CERF D'OR.

Sources: Ces armes figurent dans l'arm. Favrod-Coune, 1785. Voir l'Arm. V. pour détails supplémentaires.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. V. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S. sous Turrian.

TURRETTINI

Voir planche

Famille d'ancienne noblesse originaire de Nozzano, près Lucques, dont une branche émigra à Genève au XVI^e s., branche qui a pour auteur Francesco Turrettini, 1547-1628. Ce dernier quitta son pays pour cause de religion et, après avoir habité Anvers, Francfort, Bâle et Zurich, vint s'établir à Genève en 1592. Fondateur d'une maison de soieries en association avec les Micheli, Diodati et Burlamachi, il acquit une fortune considérable. Le 30 novembre 1627, il fut reçu B.G. avec ses fils Sp. Bénédict et Jean, « gratuitement en esgard aux bons services qu'ils rendent à la Seigneurie, etc., etc., et la qualité dudit Sp. Benedict Turetin, ministre et professeur en ceste église et académie ».

Son second fils Jean, 1600-1681, sgr de Turrettin, Bossey, etc., obtint en 1631, du Conseil, l'inféodation de terres seigneuriales au mandement de Peney, sous le nom de Turrettin, et fit édifier le château de ce nom, appelé également château des Bois. Membre du LX en 1638. L'année suivante il acheta la sgrie de Bossey, qui demeura dans sa famille jusqu'en 1756. Il obtint du roi Louis XIV des lettres de confirmation de noblesse en France le 22 décembre 1653, enregistrées à Dijon le 12 mai 1656.

Parmi les très nombreuses personnalités de cette famille il nous faut citer: Bénédict, 1588-1631, pasteur et professeur de théologie 1612. Les conseils le chargèrent en 1621 de solliciter les secours nécessaires pour achever les fortifications de Genève, auprès des Etats Généraux et des villes hanséatiques; sa mission fut couronnée de succès. Recteur de l'Académie 1620-1625; auteur de nombreuses dissertations latines et d'ouvrages théologiques. Jean-Alphonse, 1671-1737, professeur d'histoire ecclésiastique 1697-1705, de théologie 1705-1737, recteur de l'Académie 1701-1711. Il se distingua par son opposition à l'orthodoxie étroite qui régnait dans l'Eglise de Genève; ses idées libérales triomphèrent et provoquèrent l'abolition du *Consensus* en 1706, puis de la confession de foi obligatoire en 1725. La famille Turrettini a donné vingt et un membres du CC, desquels quatre du Petit Conseil dont trois syndics, et sept professeurs parmi lesquels quelques-uns ont acquis une très grande réputation (Naville-Rilliet). Aux XIX^e et XX^e s., elle s'est distinguée dans les sciences, et a donné des membres du Conseil Représentatif, du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. La famille est encore représentée à Genève.

Armes I: PALLÉ D'OR ET DE GUEULES DE SIX PIÈCES.

Armes II: D'OR A L'AIGLE ÉPLOYÉE DE SABLE, BECQUÉE ET ARMÉE DE GUEULES, COURONNÉE D'OR, PORTANT SUR LA POITRINE LES ARMES I.

Cimier: Une aigle éployée de sable, couronnée d'or.

Sources: Selon Naville-Rilliet, « les anciennes armes de la maison Turrettini étoient [les Armes I]. La famille n'en portoit pas d'autres et l'on ne voit que celles-là sur leurs sceaux et aux diverses maisons qui leur appartenoient. Mario Turrettini, [cousin germain de François, B.G.], Baron de Ste. Croix, Chevalier de St.-Maurice en 1573, les donne telles dans ses preuves. Christophore Turrettini, issu au 4^e degré du gonfalonnier Christophore, fut secrétaire des Brefs du pape Grégoire XII, nonce auprès de l'empereur Rodolphe, qui en 1583 lui permet de porter [les armes II]. Mrs. Turrettini de Genève dans ce siècle ont pris ces armes auquelles ils n'ont



de TRIE



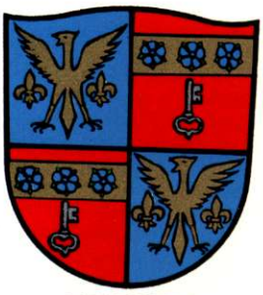
TROILLIET



TRONCHENAT



TRONCHIN



TRONCHIN



de TUDERT



TUFFÉ



TURIAN



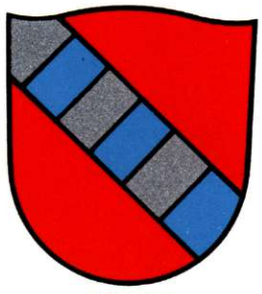
TURRETTINI



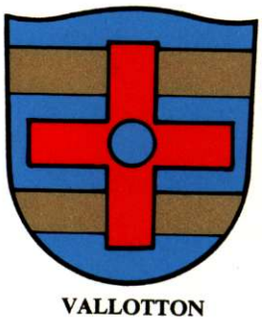
TURRETTINI



VALLETTE



VALLIN



VALLOTTON



de VALPERGUE



de VALPERGUE



VANDEL



VANDEL



VAREMBERT



VARRO



VASSEROT I

aucun droit ne descendant pas de celui à qui elles ont été données ». Un diplôme, aux armes II, accordé par l'empereur Rodolphe II, à No. Christoforo Turrettini, secrétaire des brefs du pape Grégoire XIII et son nonce auprès du dit empereur, le 10 avril 1583. Une traduction de ce texte latin se trouve en possession de la famille Turrettini; elle dit entre autres: « Non seulement nous approuvons, louons, ratifions et confirmons les armoiries de votre ancienne noblesse, mais même que nous les amplifions, augmentons et ornons; nous vous permettons de les porter dorénavant de cette sorte: dans l'écu d'or de vos armes paroitra un aigle noir d'une seule tête, droit et si bien disposé qu'aiant les serres et les aïes fort écartées en l'air, le bec ouvert et la tête couronnée d'une couronne dorée il paroisse regarder un peu en biais à droite, au centre de son corps sera placé un autre petit écu rond, portant les anciennes armes des Turrettini composées de six lignes ou de bâtons perpendiculaires, que la première, la troisième, la cinquième lignes étant dorées, les autres se succédant alternativement soient de couleur rouge; que l'écu soit couvert d'un casque ouvert, qui ait au col un collier enrichi d'un diamant doré et qui ait pour cimier un autre aigle noir semblable au précédent; qu'à l'entour des armes il y ait beaucoup d'ornemens dorés et azurés... » (H. Deonna: L.N., dans A.H.S. XXXI, 1917, p. 63.)

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2065), cire noire, ovale 15 mm. Ecu dans un cartouche, aux armes I, surmonté des lettres B et T. Style du XVII[e] s. Cachet de Bénédict Turrettini, 1704.

Un cachet (anc. fonds Blavignac, acquis de Mayor 1913, au MAH, n° 186), cire rouge, ovale 21 × 17 mm., fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale, aux armes I, placé dans un cartouche au relief vigoureux. Couronne à neuf perles. Cachet Turrettini, s.d.

Un cachet signalé par Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 106 porte les armes I. Cachet d'Horace-Bénédict Turrettini, C.G. premier syndic, 1728.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2072), cire rouge, ovale 15 × 13 mm., XVII[e] s. Ecu aux armes II. Casque grillé posé de face. Cimier: Une aigle éployée. Cachet de Catherine fille de Jean Turrettini, C.G., 1688.

Un cachet (AEG: anc. coll. de Morsier), cire rouge, ovale 22 × 20 mm. Ecu aux armes II. Casque et cimier comme ci-dessus. Grands lambrequins très tourmentés, style XVII[e] s. Très belle gravure. Cachet Turrettini, s.d.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2293), cire rouge, ovale 21 × 18 mm., style XVIII[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Une aigle éployée. Petits lambrequins. Deux branches de feuillage se croisent à la base de l'écu. Cachet Turrettini, s.d.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 26 × 23 mm. Ecu aux armes II. Casque et cimier comme ci-dessus. Lambrequins petits et très tourmentés. Deux palmes se croisent à la pointe de l'écu. Belle gravure dans le goût du XVIII[e] s., époque (?). Cachet Turrettini, s.d.

Un cachet (anc. Fonds Blavignac, acquis de Mayor en 1913, au MAH, n° 188), cire rouge, ovale 24 × 22 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes II, surmonté d'un casque grillé posé de face. Cimier: Une aigle éployée. Cachet Turrettini, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 27, et n° 87, f° 106. — G.G.G. — H. Deonna. — Arm. V. — Wegmann. — Gal.: Not. gén. II. — D.H.B.S.

V

VACHAT

Pierre, fils de Jacques Vachat, de St-André au mandement de Thiez (Faucigny), est reçu B.G. le 20 mai 1540, gratis; lt. de la châtellenie de Thiez, du CC en 1544.



Armes: UNE HERSE ACCOMPAGNÉE EN CHEF DE DEUX ÉTOILES. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XIV, 17, au MAH), cité par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 106, avec le texte: « Pre. Vachat. Lt. de Thiez. Lettres au Cons. 1538 ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G.

VALIN, VALLIN

Voir planche

Famille venue de Rives en Dauphiné et fixée à Genève dans la seconde moitié du XVI[e] s. A celle-ci appartient Clément ffeu Gaspard Valin, tondeur de draps, reçu B.G. le 21 mai 1574.

Armes: DE GUEULES A LA BANDE COMPONNÉE D'ARGENT ET D'AZUR DE SIX PIÈCES.

Sources: Selon Naville-Rilliet, le B.G. de 1574 « épousa D[e] Debora, fille de No. Magdalon De Candolle, étoit de la noble maison de ce nom en Dauphiné qui porte » les armes décrites ci-dessus; il cite un Nobiliaire du Dauphiné.

Références: Arm. ms. N.-R. — D.H.B.S.

VALLETTE

Voir planche

Famille originaire de Montpellier (France), à laquelle appartiennent Sp. Pierre-Louis Vallette, ministre du saint Evangile, ffeu Daniel, avocat, reçu B.G. le 4 mai 1770 avec ses fils mineurs Pierre-Louis et Charles-Philippe-Louis; et Léonard Vallette, natif, maître horloger, fils de Jean, H.G., admis B.G. avec son fils Théophile, le 21 juin 1771.

Armes: D'ARGENT AU CHEVRON DE GUEULES, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISSANTS DU MÊME.
(Naville-Rillict)
Armes du B.G. de 1770.

Variante: LE CHAMP D'OR. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V. sous Valette. — D.H.B.S.

VALLOTTON

Voir planche

Famille vaudoise citée à Vallorbe dès 1495 sous le nom « de Veley alias Vallotton ». Elle a donné à cette ville des gouverneurs jusqu'à la fin de l'ancien régime, de nombreux châtelains, notaires, pasteurs et officiers aux services étrangers, elle s'est illustrée également dans la diplomatie et les lettres. La famille est encore représentée à Vallorbe, les branches reçues à la bourgeoisie d'Agiez avant 1700, de Bex depuis 1759 et de Morges en 1791 existent encore.
A la branche de Ferreyres appartient Louis-Abraham Vallotton, fontenier, né à Genève le 20 mars 1828, fils d'Abraham-Louis-Samuel, de Vallorbe, et de Jeanne-Louise-Jaqueline Dietz, N.G. le 23 novembre 1849. Son oncle Abraham-Louis-Samuel Vallotton, propriétaire, né le 4 mai 1811 à Nyon, d'origine vaudoise, fils d'Abraham-Siméon, et de Pernette-Madeleine Buffle, N.G. le 27 mai 1870, est admis gratuitement à la commune des Eaux-Vives. Les branches principales sont établies en Suisse, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada.

Armes I: D'AZUR A DEUX FASCES D'OR, A LA CROIX ALÉSÉE DE GUEULES BROCHANT PERCÉE EN ROND DU CHAMP.
(Arm. V.)
Armes portées par la branche aînée.



Variante: En plus: UN CHEF CHARGÉ DE DEUX CHEVRONS VERSÉS ET ACCOLÉS, SOUTENU D'UNE DEVISE ONDÉE.
(Arm. V.)

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'OR AU LION DE GUEULES ET AUX 2 ET 3 DE SABLE AU LION CONTOURNÉ D'ARGENT.
(Communication de M. Rodolphe Vallotton, Genève, qui a bien voulu également nous transmettre la variante, les cimiers et la devise ci-dessous.)

Variante: Les armes II chargées en abîme des armes I.

Cimier I: Un bras armé tenant une croix percée de gueules.

Cimier II: Un lion issant de sable.

Devise: OMNIA CUM DEO ET NIHIL SINE EO.

Sources: Selon M. Rodolphe Vallotton, les armes I et la devise faisaient jadis pendants à celles de la famille de Pury, sur les colonnes du porche de l'église de Vallorbe.
Un cachet du XVIII[e] s., dont l'écu est aux armes I. Cimier I.
Un cachet de 1858, ayant appartenu à un membre de la branche dite « Entre les deux Ponts », dont l'écu présente la Variante des armes I.
(Pour tous les témoignages héraldiques, voir l'Arm. V.)
Nombreux cachets de la collection Vallotton aux différents types décrits.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — R. Vallotton: Gén. de la famille Vallotton (manuscrit). — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849; E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

VALPERGUE, de

Voir planche

Illustre et ancienne maison du Piémont, divisée en plusieurs branches qui ont donné les comtes de Valpergue, de Canavese, de St-Georges, les vicomtes d'Ivrée. A cette famille appartient No. et Sp. Bernard « De Vallispergia », cosgr de Candie, médecin, reçu B.G. le 5 mars 1521, gratis.

Armes: FASCÉ D'OR ET DE GUEULES A LA PLANTE DE CHANVRE D'ARGENT, ARRACHÉE ET BROCHANT.

Cimier: Un bouc au naturel.

Devise: FERME TOI.
(Cte A. Franchi-Verney: Armerista delle famiglie nobile titolate della monarchia di Savoia)



Variante: FASCÉ DE GUEULES ET D'OR, A UNE PLANTE DE CHANVRE DE SINOPLE, FLEURIE DE TROIS FLEURS MAL ORDONNÉES D'ARGENT ET BROCHANT SUR LE FASCÉ.

Casque couronné.

Cimier: Un bouquetin issant au naturel.
(Rietstap)

Rietstap donne encore deux variantes, soit: De gueules à trois fasces d'or, à une plante de chanvre de sinople, fleurie d'argent, brochant. Ou: d'or à une plante de chanvre fleurie de sinople, à deux fasces d'argent brochant.

Références: Franchi-Verney. — Rietstap. — Guasco: Dizionario feudale.

VANDEL, WANDEL

Voir planche

Famille de Septmoncel (Jura, France), à laquelle appartiennent Pierre Vandel dit Delacroix, recteur des écoles de Genève, B.G. le 30 octobre 1470; Claude, notaire, procureur, B.G. le 9 mars 1487, du Petit Conseil dès février 1513. Arrêté sur l'ordre de l'évêque, les conseils protestèrent en vain; ce n'est qu'après le départ de Jean de Savoie que le Conseil le fit libérer. Syndic 1518, mort en charge le 29 octobre 1523. Il est la souche de la branche aînée qui joua un grand rôle dans l'histoire de Genève et donna deux conseillers et syndics, un procureur général, et depuis la Réforme huit membres du CC dont deux conseillers et un syndic. (Naville-Rilliet.) A cette branche se rattache Pierre Vandel, 1507-1567, fils de Claude cité, un des premiers réformés, châtelain des Terres du Chapitre 1537, du LX 1539, du Petit Conseil 1540, procureur général 1549, auditeur 1553; intime d'Ami Perrin, il fut compromis et impliqué dans la sédition de 1555, et quitta Genève pour se retirer dans sa sgrie de Saconnex-delà-d'Arve.
Jean Vandel, de la branche cadette, cap. en 1591, fut fait prisonnier par les Savoyards l'année suivante. Directeur de la prison 1595-1601; il fut tué à l'Escalade le 12 décembre 1602.

Armes I: DE GUEULES AU VAN D'OR D'OÙ SORTENT TROIS LIS DE JARDIN D'ARGENT.
(G.G.G.)

Variante: D'AZUR AU VAN D'ARGENT D'OÙ SORTENT TROIS LIS DE JARDIN DU MÊME.

Armes II: UN CYGNE A LA COURONNE PASSÉE AUTOUR DU COL DE L'OISEAU. (Emaux inconnus.)
Selon Guichenon, le champ d'azur, le cygne d'argent, la couronne d'or. Il s'agit des armes de la famille de Godon, du Lyonnais, qui furent portées par les Vandel, de Genève (Naville-Rilliet). Nous ne savons pas si ces derniers portaient les mêmes émaux.

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, XV, 26 *bis*, au MAH, n° 2054 *bis*), 17 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes I (les fleurs de lis ne sont pas au naturel). Il est surmonté d'un rect. où figure les lettres H et W. Très petits lambrequins. Légende effacée. Sceau d'Hugues Vandel, C.G., domicilié à Berne, 1529.
Un sceau à sec semblable à celui ci-dessus (AEG: P. H., n° 1032; moulage au MAH) XVI[e] s., relief vigoureux. Sceau d'Hugues Vandel, C.G., apposé sur une lettre qu'il adresse aux syndics de Genève, 20 juillet 1529.
Un sceau à sec (AEG: P. H., n° 1032; moulage au MAH), rond 20 mm., XVI[e] s. Ecu aux armes II, accosté de deux fleurs de lis et surmonté d'une banderole portant des lettres ou des chiffres. Sceau d'Hugues Vandel, C.G., apposé sur une lettre qu'il adresse à son frère Robert, 20 mai 1529.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, XXV, 11, 24, au MAH, n° 2053), 16 mm., XVI[e] s. Ecu portant un écartelé, aux 1 et 4 Vandel (armes I), aux 2 et 3 une fleur de lis. Ces derniers quartiers sont aux armes de No. Mie du Fresney ou du Fresnoy Chuit, nièce et héritière de No. Martin du Fresnoy, de la paroisse d'Arbusigny (Savoie), femme de Claude Vandel, notaire, B.G. Elles se blasonnent: D'or à la fleur de lis de sable. Légende assez effacée (voir ci-dessous). Mauvaise conservation. Sceau d'un des frères Vandel, 1526 à 1530.
Un sceau à sec (AEG: P. H., n° 1032; moulage au MAH) semblable au n° 2053, XVI[e] s. Excellent état de conservation. Sceau à sec de Robert Vandel, C.G. « ambassadeur » à Fribourg, apposé sur une lettre qu'il adresse aux syndics de Genève, 28 avril 1529. Nombreux sceaux à sec de ce type dans les P.H., n° 1032.
Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, XXXI, 42, au MAH, n° 2052), rond 32 mm., XVI[e] s. Ecu portant l'écartelé Vandel-du Fresnoy. Casque tourné à dextre, posé sur le canton senestre de l'écu. Cimier: Un avant-train d'ours. Légende: « SPES MEA DEUS · VANDEL ». Belle composition héraldique, d'une bonne conservation. Sceau à sec de Claude Vandel, B.G., châtelain de Peney, 1547.
Galiffe mentionne dans son arm. ms. n° 86, 27, deux cachets portant le dit écartelé dont l'un fut celui de Pierre Vandel, châtelain du Chapitre, 1546, et l'autre celui de Pierre et de Robert Vandel. Légende: « SERVA MANDATA CHRISTI ».

Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2055), rond 20 mm., XVI[e] s., dont l'écu porte: Ecartelé aux 1, 2 et 3 les armes du Fresney, et au 4 celles des Vandel. Curieuse composition héraldique. Conservation médiocre. Sceau à sec de Pierre Vandel, C.G., syndic, 1555.
Naville-Rilliet, dans son arm. ms. dit au sujet des armes Vandel: « J'en ai vu aux Lettres du Conseil trois sceaux différents ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 27, et n° 87, f° 107. — G.G.G. — H.D.: Le No. jeu de l'Arbalète, dans Genava IX. — Gal.: Not. gén. I. — R. Campiche: Gén. manuscrite. — D.H.B.S.

VAREMBERT, VUARAMBERT

Voir planche

Famille originaire de Chieri en Piémont, à laquelle appartiennent Antoine Vuarambert, marchand, fondateur d'une importante maison de commerce, B.G. le 17 décembre 1478; son frère et associé Bernardin (ou Bernard), apothicaire, B.G. le 22 juin 1490, procureur de la Boîte de toutes âmes du Purgatoire en 1512. Nous ne savons duquel descendait No. Domaine ou Dominique, C.G., allié Fabri, qui fut père de No. Blaisine, religieuse au couvent de Ste-Claire (où la famille Varembert avait une chapelle), mariée à la Réformation, et de No. Ayma. Le nom de Varembert s'est conservé dans le domaine qui fut leur, puis au lieu appelé Varembé.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES D'OR, POSÉES 2 ET 1.
(G.G.G.)

Sources: Naville-Rilliet dit dans son arm. ms.: « Une famille Waremberg en Allemagne porte de sable chappé ployé d'azur, l'azur chargé de deux soleils d'or mouvant de la pointe. Casque en face couronné d'une couronne ducale, timbré d'un mont d'or, surmonté d'un soleil d'or entre deux proboscides, ou trompes, coupées d'or, et d'azur à dextre, d'azur et d'or à senestre ».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — AEG: Mss. Galiffe 39. — P.-E. Martin: Varembé. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — D.H.B.S.

VARRO

Voir planche

Famille de Moncalieri en Piémont, à laquelle appartiennent plusieurs personnes dont: « Penynus Vuaroz », ffeu Michel, marchand, B.G. le 13 décembre 1521; son frère Michel, B.G. le 19 septembre 1530; « Loys Varot », B.G. le 10 juin 1539; « Hierosme Varo », apothicaire, B.G. le 3 juillet 1556 « en considération de ce qu'il a esté icy devant la guerre et que ses parens sont citoïens ». Ami, 1526-1593, fils du B.G. de 1521, sgr de Choulex, conseiller 1569, six fois syndic dès 1573, fut chargé de missions en Suisse et à l'étranger.
La branche reçue à la bourgeoisie en 1539 a donné Michel, 1546-1586, sgr du Brassus, secrétaire d'Etat 1573, conseiller 1577 et plusieurs fois syndic; son frère Jean-Baptiste fut son associé en 1575, ainsi que Paul Voisin et Jean Morlot, pour établir des hauts fourneaux au Brassus (Vaud), ce qui leur valut la concession d'un fief dans ce lieu.
La famille Varro paraît s'être éteinte à Genève en la personne de Clermonde Varro, C.G., décédée le 6 janvier 1743, âgée de 40 ans, à l'Hôpital Général.

Armes: DE GUEULES AU LION D'OR.
(G.G.G.)

Cimier: Un lion issant.

Sources: Galiffe dans les Not. gén. cite un cachet de 1584, émaux inconnus.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 106. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C., XVIII[e] s. — D.H.B.S.

VASSEROT I

Voir planche

Famille de la Vallée du Queyras en Dauphiné, à laquelle appartient Daniel Vasserot, ffeu Antoine, reçu B.G. le 12 septembre 1699. Il introduisit à Genève l'industrie des toiles peintes dites indiennes; sa fabrique était établie aux Eaux-Vives en 1692. En 1701, il s'associa avec son neveu Antoine Fazy, avec qui il fonda une seconde fabrique dans les mêmes lieux.

Armes: D'AZUR AU DAUPHIN D'OR.
Selon Naville-Rilliet: « la tête en bas, la queue relevée, comme nageant ».

Références: Arm. ms. N.-R. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

VASSEROT, VASSEROT de VINCY II

Voir planche

Famille dauphinoise, elle aussi originaire du Queyras. Pierre Vasserot se réfugia en Hollande à la fin du XVII[e] s. Son fils, Jean Vasserot, B. d'Amsterdam, possesseur d'une fortune considérable acquise dans le commerce. Frédéric-Guillaume I[er], roi de Prusse, le créa baron le 29 mai 1713; reçu B.G. le 19 septembre 1722; ce fut lui qui acheta les sgries de Dardagny, Châteauvieux et Confignon. Son fils David, 1690-1727, avait été également créé baron par le même souverain le 20 mai 1713, B.G. le 6 décembre 1715, gratis, vu sa qualité de « gendre de No. Horace Benedict Turrettin, ancien sindic, etc. laissant à sa discrétion le soin de faire quelque honneteté à l'arsenal et à la bibliothèque ». Il se rendit acquéreur de la baronnie de la Bastie-Beauregard sur Versoix en 1719, des sgries des Vaux en 1720 et de Vincy en 1724 (Vaud). Cette

famille a donné entre autres: François-Auguste-Maurice, 1754-1841, sgr de Vincy, cap. dans le rgt Lullin de Châteauvieux au service de France 1784, B. de Berne 1804; son fils Albert, 1795-1872, fut officier aux Cent-Suisses jusqu'à l'abdication du roi Charles X en 1830.

Le rameau des sgrs de Dardagny s'est éteint en la personne de Marie-Renée, 1723-1779, femme de Jean-Philippe Horngacher, C.G., à qui elle apporta la terre de Dardagny.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ DE TROIS COQUILLES DU MÊME, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UNE AIGLE PRUSSIENNE ISSANTE DE SABLE, BECQUÉE, COURONNÉE D'UNE COURONNE ROYALE D'OR ET LAMPASSÉE DE GUEULES.

Supports: Deux aigles de sable.
Casque grillé d'or sommé d'une couronne du même.

Lambrequins: D'argent et de sable à senestre, d'or et d'azur à dextre.
Anoblissement de 1713.

Variante I: LE CHEVRON D'ARGENT.
(G.G.G.)

Variante II: LES COQUILLES D'ARGENT.

Cimier: Une aigle issante de sable.
(G.G.G.)

Devise: HONOR ET VIRTUS.
(Arm. V.)

Sources: Lettres de noblesse accordées par Frédéric-Guillaume Ier, à David Vasserot, le 20 mai 1713.
Lettres de noblesse données par le même souverain à Jean Vasserot le 29 mai 1713. Ces diplômes sur lesquels sont peintes les armes décrites ci-dessus étaient en 1917 la propriété de M. René de Lessert, château de Vincy. (H.D.: L.N.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, III, 25 au MAH, n° 2064), cire noire, ovale 20 × 18 mm., XVIIIe s. Ecu ovale aux armes Vasserot. Casque grillé et couronné. Supports. Toute la composition repose sur une console d'un très bon style. Cachet de David Vasserot, C.G., baron de la Bâtie-Beauregard, 1727, décrit par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 106.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2063), cire rouge, ovale 25 × 22 mm., XVIIIe s. Ecu ovale dans un cartouche Louis XV, aux armes Vasserot. Casque grillé et couronné, posé de face. Lambrequins. Très belle gravure. Cachet de Jean Vasserot de Châteauvieux, C.G., avocat, 1762.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2344), cire rouge, ovale 28 × 25 mm., XVIIIe s. Ecu ovale orné de rinceaux, aux armes suivantes: Ecartelé, aux 1 et 4 d'or à l'aigle au vol abaissé de... et aux 2 et 3 d'or emmanché en bande de gueules, qui est Beddevole (Bentivoglio). Le tout chargé des armes Vasserot posées en abîme. Couronne. Supports. La composition repose sur une console ornée de rinceaux.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, ovale 35 × 27 mm., XVIIIe s. Ecu aux armes Vasserot, surmonté d'une couronne, laquelle est sommée de trois casques grillés et couronnés. Celui du centre est posé de face, alors que ceux de dextre et de senestre lui font face. Cimiers: Trois aigles couronnées et issantes. Supports. Une terrasse sert de base à la composition. Légende: « CHATELLENIE DE VINCY ». Cette empreinte a été faite avec la matrice (grand sceau) de la baronnie de Vincy. Très belle gravure. Cachet Vasserot de Vincy, s.d.
Pierre sculptée aux armes Vasserot; l'écu est souligné par des rinceaux et surmonté d'une couronne. Supports. Château de Collex près Genève, propriété de M. Hermann Borel. (W.D.: P.S., n° 742.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — A.H.S. 1918, XXXII, p. 21 et 1931, XLV, p. 17. — Arm. V. — W.D.: P.S. — Gal.: Not. gén. III et VI. — Genava 1931, p. 215. — D.H.B.S. — Delessert: Le château et l'ancienne seigneurie de Vincy.

VAUCHER

Voir planche

Famille originaire de Fleurier (Neuchâtel), qu'on y trouve fixée dès le début du XVIe s. Dès cette époque elle se divise en deux branches, l'une des Vaucher proprement dits, l'autre issue de deux frères Clerc, de Môtiers, qui à la suite d'une alliance prirent le nom de Clerc, alias Vaucher, puis de Vaucher. Dès le XVIIIe s. un assez grand nombre de rameaux vinrent s'établir à Genève où ils acquirent la bourgeoisie.

VAUCHER. Daniel, H.G. 1724, Abraham, H.G. 1757 père de Gabriel-Constant, 1768-1814, lequel fut élève de Saint-Ours, peintre d'histoire. A cette branche qui compta de nombreux dentistes appartiennent Pierre-Paul, 1797-1872, chirurgien-dentiste, chevalier d'honneur de la grande-duchesse Anna-Feodorovna, conseiller d'Etat de l'empereur de Russie. Albert, 1802-1877, chirurgien-dentiste, officier puis commandant des sapeurs-pompiers, 1840-1869. John-Henri-Alfred, 1833-1901, Dr en médecine, chirurgien chef de l'Hôpital, professeur d'obstétrique à la Faculté de médecine, député au Grand Conseil et au Conseil des Etats.



Armes: ÉCU A LA BORDURE D'ARGENT; COUPÉ A L'AIGLE COURONNÉE DE... ET D'ARGENT CHAPPÉ-PLOYÉ D'AZUR A DEUX MOLETTES D'ARGENT.
L'Arm. ms. Du Mont attribue ces armes à Pierre-Paul Vaucher, cité. Il mentionne un cachet et place l'écu sur une croix de Malte avec trois ordres.

VAUCHER (CLERC dit VAUCHER). A cette famille appartiennent Jean-Jacques 1734-1810, architecte, H.G. 1756, B.G. le 28 août 1772; son fils Jean-Jacques, 1766-1827, peintre sur émail, archiviste d'Etat à Genève 1814-1821; le neveu de ce dernier Samuel-Louis, 1798-1877, architecte, construisit le Musée Rath, etc., lt.-col. du génie, chevalier de la Légion d'honneur. Sa famille est représentée à Genève dans la personne de ses arrière-petits-enfants.

La branche cadette a donné Jean-Pierre-Etienne, 1763-1841, B.G. le 15 novembre 1790, pasteur à St-Gervais 1795-1822, professeur honoraire à l'Académie de botanique et physiologie végétale 1802-1807, puis professeur d'histoire ecclésiastique dès 1808, époux de Sara De Lom. Sa descendance existait encore au début du présent siècle.

Ving-cinq personnes du nom de Vaucher ont été reçues C.G. en 1792.

Armes: COUPÉ, D'OR A L'AIGLE DE SABLE, ET D'ARGENT CHAPÉ-PLOYÉ D'AZUR, L'AZUR CHARGÉ DE DEUX FLEURS DE LIS D'OR.
(Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet écrit dans son Arm. ms. que le pasteur Vaucher-De Lom portait les armes décrites ci-dessus. Selon l'Arm. N. elles seraient d'origine milanaise.
Un cachet (anc. Fonds Blavignac-Mayor, au MAH, n° 216), cire noire, ovale 23 × 18 mm. Ecu aux armes Vaucher. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Cachet Vaucher, s.d.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2076), cire rouge, rect. 17 × 15 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes Vaucher. Casque grillé tourné à dextre. Cimier semblable au cachet n° 216. Lambrequins. Cachet Vaucher, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Reg. unique. — R.G.S. Ge. III. — Sordet. — D.H.B.S.

A une branche venue plus tardivement appartient Gustave-Albert Vaucher, employé à la Machine hydraulique, né le 24 mars 1836 à Fleurier, N.G. le 25 janvier 1867, admis à la commune de Genève. Elle est encore représentée dans cette ville.

Armes: D'AZUR A LA FASCE D'OR CHARGÉE D'UNE CROISETTE (OU D'UNE POINTE DE DIAMANT) DE GUEULES ENTRE DEUX ROSES DU MÊME.

Supports: Deux lions.
Le D.H.B.S. et l'Arm. N. donnent ces armes aux Vaucher proprement dits et Clerc dit Vaucher.

Sources: L. Fulpius: Contrib. donne des armes différentes, soit: De gueules au trident d'argent posé en pal, figurent également dans le D.H.B.S., ce sont celles de la famille éteinte des Vaucher, de Corcelles.

Références: Arm. N. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

VAUDENET

Famille originaire de Châtillon-sur-Seine en Bourgogne, à laquelle appartient Robert Vaudenet, ffeu Jean, natif, D[r] en droit, reçu B.G. le 16 octobre 1641, âgé de dix-sept ans. Elle a donné trois membres du CC. Parmi les personnalités il nous faut citer: André-Robert, 1650-1740, au service d'Angleterre, qui, de retour au pays, eut un procès retentissant contre le conseiller Pierre Gautier. Son défenseur, Pierre Fatio, obtint son acquittement (1706). Ce procès contribua aux troubles de l'année suivante. La famille s'est éteinte à Genève en la personne de Louise-Suzanne Vaudenet, épouse de No. Abraham Gallatin, C.G., marchand horloger, du CC 1738, auditeur 1742, décédée le 23 mai 1792.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES.

Sources: Naville-Rilliet dans son arm. ms. dit: «Je tiens de Mme Gallatin-Vaudenet, dernier rejeton de cette famille, qu'elle portoit 1 chevron et 3 étoiles, mais elle n'en savoit pas le blazon».

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Alb. Ch.: Gén. gen. (Gallatin). — D.H.B.S.

VAUTIER

Voir planche

Familles répandues dans les environs de Genève: Avusy, Sézegnin, Loëx, etc., et citées dès la première moitié du XV[e] s. A l'une d'elles, fixée à Confignon, appartient Jacques «Voultiez» ffeu Pierre, de Confignon «chappuis», reçu H.G. le 7 décembre 1573 et B.G. le 28 mars 1582, «lequel a appris son mestier en la Ville et s'y est marié». Elle a donné entre autres magistrats: Bernard, 1586-1665, allié Gautier, notaire, curial et châtelain des Terres du Chapitre; Jacques, 1618-1695, avocat et notaire, châtelain du Chapitre 1659, secrétaire de la Justice 1664, auditeur 1666, châtelain de St-Victor 1676, de Peney 1682; Etienne, 1652-1705, auditeur 1696, directeur de l'Hôpital 1700. La famille Vautier était encore représentée à Genève au début du XIX[e] s. Dans la première moitié de ce siècle, Louis et Charles fils d'Antoine-Amédée Vautier, allié d'Hendicourt, s'établirent à Turin et se firent naturaliser Piémontais; le sort de cette branche ne nous est pas connu.

Armes: D'AZUR AU VAUTOUR ESSORANT D'OR ARRÊTÉ SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX ÉGALEMENT D'OR.
(Description et émaux de Naville-Rilliet)

Variante I: LE VAUTOUR EST ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES.

Cimier: Un vautour essorant.

Variante II: D'AZUR A L'AIGLE ESSORANT D'ARGENT.

Cimier: Un soleil.

Variante III: D'AZUR AU CYGNE ESSORANT D'ARGENT POSÉ SUR TROIS COUPEAUX DU MÊME.
(D.H.B.S.)

Variante IV: UN CYGNE ESSORANT SURMONTÉ DE DEUX ÉTOILES.

Cimier: Un cygne.
(G.G.G.)

Sources: Un cachet dont l'écu porte la variante I. Cimier. Cachet de Renée Lullin, C.G., veuve de Sp. Etienne Vautier, C.G., auditeur. Testament, 18 avril 1716, aux AEG. (Naville-Rilliet; Arm. ms. Gal. n° 86, 27.)
Selon Galiffe, «Bernard Vautier, fils de Jaques» porte la variante IV et le cimier, 1687. (Arm. ms. n° 87, f° 106.) De quel Bernard Vautier s'agit-il, puisque celui cité dans les notices généalogiques est décédé en 1665?
Le même auteur, (mêmes références) dit encore: «Le cachet de la branche du pasteur Michel [1743-1801] porte la variante II. Cimier.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

VEGIO, VEGE, de

Voir planche

Deux personnes de ce nom ont joué un rôle à Genève dans la première moitié du XVI[e] s. Guillaume, chanoine de Genève est cité dès 1521 (R.C.),

procureur fiscal 1525, official 1525-1535 et juge des excès 1525. No. et Egr. François « De Vegio », ffeu No. et Egr. François, de Menthon près Annecy, secrétaire ducal et apostolique, reçu B.G. le 8 janvier 1524, du L 1525.

Armes: D'AZUR A DEUX HALLEBARDES EN SAUTOIR D'ARGENT FÛTÉES D'OR.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXV, 17, au MAH) cité par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 107, et dont il donne un dessin, accompagné du texte: « G^me. de Vegio. Chanoine et Official L.H. 1535 ».
G.G.G. donnent des haches de guerre.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — D.H.B.S.

VEIGY, VEYGIER, VEGIACO, de

Voir planche

Familles nobles tirant leur nom des villages de Veigy en Chablais ou de Veigy en Genevois. A celles-ci, appartiennent Nicolet « De Veygier », reçu B.G. en 1379, et Jean « Veygerii », notaire, B.G. le 12 mars 1456. L'une d'elles a donné un chanoine au XIII^e s. On compte plusieurs conseillers au XIV^e s., sans pouvoir les rattacher à une seule famille. François de Veigy, chevalier et D^r ès lois, syndic 1413, 1432, lt. du vidomne 1414, conseiller 1418, 1419, 1425 et 1429.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX CROISSANTS D'OR ET EN POINTE D'UNE TÊTE DE MAURE, TORTILLÉE D'ARGENT ET AUX OREILLES BOUCLÉES DU MÊME.

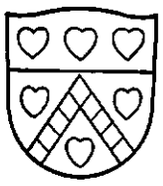
Variante: LE CHEVRON D'OR, LES OREILLES NON BOUCLÉES D'ARGENT.
(Foras)

Sources: G.G.G. indiquent ces armes sans préciser à quel personnage elles appartiennent. A l'instar de J.-A. Galiffe, ils ont l'air de penser qu'il n'y a eu qu'une seule famille de Veigy.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 27. — G.G.G. — Foras V. — D.H.B.S.

VEILLARD

Famille originaire de Machilly (Chablais), à laquelle appartient Michel, ffeu Jacques Veillard, reçu B.G. le 12 avril 1575. Elle a donné: Louis, 1777-1849, maître au Collège, membre du Conseil Représentatif 1835-1841, qui publia « Système de leçons indépendantes comparé avec le système des leçons réunies » 1827; Jacques-Charles, 1798-1863, droguiste, du Conseil Représentatif 1833-1841, député à la Constituante 1841, du Grand Conseil 1842-1854, 1856-1858, 1860-1862, conseiller d'Etat 1851-1853, 1857-1859, 1861-1863; Louis-Henri-Jean, 1811-1881, député au Grand Conseil 1847-1850.



Armes: UN CHEVRON COMPONNÉ, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CŒURS, AU CHEF CHARGÉ DE TROIS CŒURS.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe XXXI, 12, au MAH, n° 2060), cire rouge, incomplet, XVIII^e s. Ecu aux armes Veillard. Cachet de Louis Veillard, C.G., notaire, 1725.
Un cachet (anc. coll. Galiffe XXXI, 12, au MAH, n° 2061), cire rouge, ovale, fragment, XVIII^e s. Ecu ovale offrant une composition d'un ordre particulier qui ne relève pas de l'héraldique: posé sur une terrasse, un canon surmonté d'une cloche retenue au moyen d'une sorte de corde (?) par deux amours (?) placés à sa dextre et à sa senestre. Cachet de Louis Veillard, C.G., notaire, 1741.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 107. — G.G.G. — D.H.B.S.

VEILLON

Voir planche

Famille de Bex (Vaud), citée dès le XIII^e s., qui a donné dix-sept syndics à cette localité. Certaines branches se sont fixées à Aigle, Noville et Rennaz (Vaud), dont elles ont acquis la bourgeoisie au XVIII^e s.; dans le courant du siècle suivant, elles s'établirent à Bâle, à Zurich, à Genève et en France. A un rameau de Vufflens-la-Ville, appartient Jean-Jacques « Vellion », né à Genève le 15 juillet 1765, reçu C.G. en 1792. Georges-Emile-Henri Veillon, chimiste, né en 1864, fils de Louis-Auguste et de Laure-Emilie Karcher, est N.G. en avril 1894.

Armes: DE GUEULES AU MONDE SURMONTÉ D'UNE CROIX LATINE ACCOSTÉE DE DEUX ÉTOILES, LE TOUT D'ARGENT.
(Arm. V.)

Variante: DE GUEULES AU MONDE D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME ET EN POINTE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(D.H.B.S.)

Sources: Une pierre sculptée « MICHIEL VEILLON 1546 », aux armes Veillon, les étoiles à six rais, trouvées à Bex dans l'Avançon et encastrée dans le pont. (Arm. V.) Pour toutes les sources héraldiques, voir cet ouvrage.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2365), cire rouge, ovale, fragment, XVIII^e s. Ecu aux armes Veillon (monde sans la croix latine), placé dans un cartouche Louis XV. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins.
Un cachet (MAH, n° 2366), cire rouge, ovale 22 × 19 mm., dans le style du XVIII^e s. Ecu aux armes Veillon (monde sans la croix latine), dans un décor Rocaille, d'un très bel effet décoratif. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet de Rodolphe Veillon, notaire à Bex, donné au MAH en 1925 par M. Paul Veillon.

Références: Arm. V. — AEG: Reg. unique; Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

VERDON, de

Voir planche

Famille noble de Savoie, se rattachant à la famille de Chignin, qui a donné un vidomne de Genève en la personne de Pierre de Verdon, chevalier, 1342-1344. Elle s'est éteinte vers 1700 au Pays de Gex. (Arm. V.)

Armes: D'AZUR AU LION D'OR.

Sources: Foras cite Besson et donne les armes ainsi: De sinople au lion d'or, armé et lampassé de gueules. M. d'Yvoire a rectifié l'erreur en affirmant « que les nobles de Verdon portaient sur leur écu un lion d'or sur champ d'azur. C'est la véritable version. (D'Hozier, Guichenon, Palliot, de Mülinen, Galiffe, etc.) ».

Références: G.G.G. — Foras V. — Arm. V. — D.H.B.S.

VERNAY du (de CERVENS dit du VERNAY)

Voir planche

Famille noble du Chablais, connue dès le XII[e] s., qui donna à Genève: Jean, sgr de la Rochette et du Chesne, bailli de Bresse, puis lt. général, gouverneur de la Bresse et du Bugey, vidomne de Genève 1379-1400, grand-maréchal de Savoie, mort le 22 février 1410; Pierre (son frère?), C.G., lieutenant du vidomne à Genève en 1411; Amédée (fils du précédent?), chevalier, sgr de la Rochette et de Savy, syndic de Genève 1425, vidomne 1430. La famille s'est éteinte en la personne de Françoise du Vernay, dame de la Rochette, femme de No. Guillaume d'Allinges. C'est par cette alliance que la maison-forte des du Vernay, à Genève au Bourg-de-Four, passa aux Allinges-Coudrée et prit dès lors le nom de château de Coudrée.

Armes: D'ARGENT AU CERF EFFRAYÉ DE GUEULES SOMMÉ D'ARGENT ET BRISÉ EN L'ÉPAULE D'UN CROISSANT DU MÊME, AU CHEF D'AZUR.
(Foras)

Cimier: Une tête et col de cerf de l'écu.
(G.G.G.)

Variante: COUPÉ D'ARGENT ET D'AZUR AU CERF DE GUEULES BROCHANT.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un sceau de Jean du Vernay, dit le Bâtard, aux armes du Vernay, émaux non indiqués, 1369. (Arm. V.)
Un sceau d'Amédée « douz Verney », dont l'écu porte la variante, émaux non indiqués, cimier, 1431. (Arm. V.)

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Arm. V. — Foras I, sous Cervens. — AEG: Mss. Gal. — D.H.B.S.

VERNAZ

Famille originaire de Chavanex, mandement de Ballaison (Chablais), à laquelle appartiennent: Bernard, cordonnier, reçu B.G. le 8 avril 1483; Pierre, batelier, B.G. le 14 décembre 1490.
Pierre Vernaz, dit le Vieux, hôtelier et marchand, un des iconoclastes de 1535, du LX 1537, auditeur 1540, conseiller 1544, chassé du Petit Conseil par les Libertins 1553, mort le 7 octobre 1554. Son fils Pierre, hôtelier, du parti perriniste, fut décapité à Céligny en avril 1558 à la suite d'intrigues.



Armes: UN HOMME VÊTU, TENANT UNE BOULE DANS SA MAIN DROITE ÉLEVÉE ET AYANT LA JAMBE DROITE PLOYÉE AVEC LE PIED POSÉ SUR UNE AUTRE BOULE. (Emaux inconnus.)
(Naville-Rilliet)

Sources: N.-R. dit dans son arm. ms.: « J'ai vu aux lettres du Conseil le sceau de Jaques Vernaz, en 1549, qui n'étoit pas très distinct, dans lequel j'ai cru voir » les armes décrites ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — AEG: Mss. Gal., Not. gén. — Sordet. — D.H.B.S.

VERNES

Voir planche

Famille originaire de St-Fortunat en Vivarais, réfugiée à Lausanne après la révocation de l'Edit de Nantes, à laquelle appartient Jean-Georges Vernes, reçu B.G. le 10 février 1722, né à Lausanne, où son père, Pierre Vernes, s'était fixé et avait reçu la naturalisation bernoise en 1702. Cette famille a donné entre autres Jacob Vernes, 1728-1791, pasteur à Genève 1755, à Céligny 1761, à St-Gervais 1770. En raison de ses opinions politiques, il fut exilé en 1782 avec les chefs représentants. Il se fixa alors à Constance, où il fut pasteur d'une colonie de Représentants genevois. Après l'amnistie de 1790, il rentra dans sa ville natale. Jacob Vernes fut lié avec Jean-Jacques Rousseau et Voltaire. La famille est représentée à Paris.

Armes: D'AZUR AU VERNE ARRACHÉ D'ARGENT.

Variante: D'ARGENT A TROIS PETITS VERNES DE SINOPLE MOUVANT D'UNE TERRASSE DU MÊME.

Sources: Naville-Rilliet, dans son arm. ms. décrit les armes et la variante, et dit également: « J'en ai vu deux sceaux », sans autre précision.
Un cachet (coll. AEG), cire verte, rect. 12 × 9 mm., XIX[e] s. Ecu portant un écartelé: au 1 Vernes, aux 2 et 3 de gueules à l'oiseau de... au 4 à l'étoile surmontée d'un croissant renversé. Couronne à neuf perles. Conservation médiocre.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

VERNET I

Voir planche

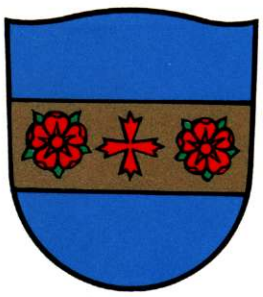
Famille de Seyne en Provence, à laquelle appartient André Vernet, reçu B.G. le 2 novembre 1659. Elle a donné deux membres du CC; Jacob Vernet, 1698-1789, pasteur, professeur de belles-lettres, d'histoire et de théologie à l'Académie, recteur, bien connu par sa défense de la religion contre les attaques de Voltaire; Isaac, 1770-1850, du Gouvernement provisoire 1814, conseiller d'Etat, lt. civil, syndic. La famille est représentée actuellement à Genève et dans le canton de Vaud.



VASSEROT II
de VINCY



VAUCHER



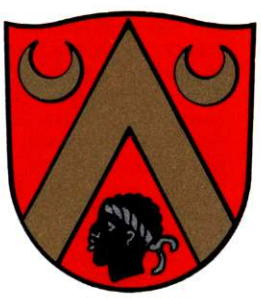
VAUCHER



VAUTIER



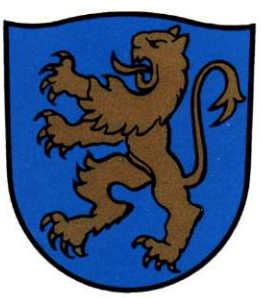
de VEGE



de VEIGY



VEILLON



de VERDON



du VERNAY



du VERNAY



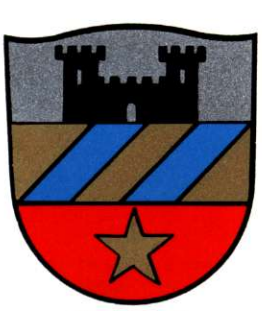
VERNES



VERNET I



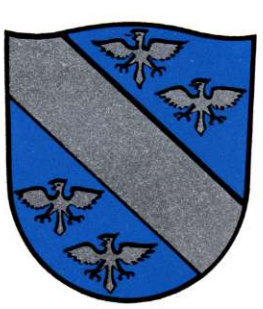
VERNET I



VERNET II



VERTIER



VERVERE



VETTINER



VEYRASSAT



VEYRASSAT



de VEYRIER

Armes I: D'ARGENT AU VERNE DE SINOPLE ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DE GUEULES.

Variante I: Sans les étoiles.

Variante II: UN VERNE SUR UNE TERRASSE DE GAZON ALÉSÉE.

Armes II: D'AZUR AU CROISSANT D'ARGENT CHARGÉ D'UNE FLEUR DE LIS D'OR, ABAISSÉ ET ACCOMPAGNÉ DE DEUX ÉTOILES D'ARGENT EN CHEF.
(Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 35 *bis*, au MAH, n° 2077), cire rouge, ovale 20 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu ovale à la variante II avec les étoiles. Couronne à neuf perles. Belle gravure. Cachet de Jacob Vernet, pasteur et professeur, s.d. (Décrit par Galiffe, arm. ms. n° 87, f° 107.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 35 *bis*, au MAH, n° 2063), cire rouge, rect. à pans coupés 21 × 18 mm., XVIII[e] s. Ecu à la variante II. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Cachet du même Jacob Vernet, 1763. (Décrit par Galiffe, *ibidem.*) Le même auteur décrit un cachet du dit Jacob Vernet, daté de 1757, et qu'il reconnaît ensuite pour avoir été celui de son épouse M. Butini, dont l'écu porte: Une bande chargée de trois étoiles et accompagnée de deux cotices. Emaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. (Mêmes références.)
Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms. qu'il a vu sur quelques pièces de vaisselle venant de cette famille la Variante I, et ajoute: « mais M[rs] Vernet portent aujourd'huy » les armes II. Ces dernières paraissent avoir été adoptées par Isaac Vernet-Labhard, 1700-1773, et par la famille pendant un certain temps.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Galiffe. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Vernet (manuscrit). — A.G.S. III. — Th. Vernet: Notice hist. sur la famille Vernet, 1659-1909. — D.H.B.S.

VERNET II

Voir planche

Famille originaire de Dieulefit en Dauphiné, admise à la bourgeoisie de Prilly (Vaud) en 1730. Jean-Rodolphe-Sigismond Vernet, ffeu Sp. Jean-Jacques, né à Leysin « gouvernement d'Aigle » (Vaud), H.G., négociant, est reçu B.G. le 9 juillet 1770. La famille possède la bourgeoisie d'honneur de Duillier depuis 1913.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'ARGENT AU CHÂTEAU A DEUX TOURS DE SABLE, ET AU 2 D'OR A DEUX BARRES D'AZUR, A LA CHAMPAGNE DE GUEULES CHARGÉE D'UNE ÉTOILE D'ARGENT.

Cimier: Trois plumes d'autruche.

Sources: Un cachet du XIX[e] s. dont l'écu porte les armes Vernet. Cimier. (Voir l'Arm. V pour détails supplémentaires.)
Un cachet (coll. AEG), cire bleue, ovale 14 × 11 mm. Ecu aux armes Vernet. Casque grillé tourné à dextre. Cimier. Lambrequins.
Un cachet (coll. AEG), cire noire, rect. 16 × 12 mm., incomplet. Ecu aux armes Vernet, surmonté d'un casque grillé tourné à dextre. Cimier. Ces deux cachets sont de la seconde moitié du XIX[e] s. ou du début du présent siècle.

Références: AEG: H.D.; Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 78. — Arm. V. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

VERSONNEX, VERSONNAY, de

Famille remontant à Etienne de Gex, dit de Versonnex (nom d'un village du Pays de Gex), qui vivait en 1306. Elle donna entre autres: François, riche apothicaire et marchand, fondateur en 1429, d'une école publique où l'on enseignait la lecture, l'écriture, l'orthographe, la logique et les autres arts libéraux; elle subsista jusqu'à la fondation du Collège. Il créa également un hôpital pour les pauvres honteux. Syndic en 1417, il mourut après 1462. Son fils Aimon, syndic 1465, prêta son argenterie en 1476, pour payer la rançon promise par Genève aux Suisses, afin d'éviter un assaut et le pillage. Conseiller de l'évêque Jean-Louis de Savoie, il obtint de lui une charte reconnaissant que les C.G. ne pouvaient être contraints d'aller combattre, comme on voulait les y obliger, en dehors de la banlieue. Marin de Versonnex, petit-fils d'Aimon, attaché au parti de l'évêque, fut condamné en 1533 et ses biens confisqués.
La famille de Versonnex était encore représentée à Bessinge près Genève au milieu du XVI[e] s.



Armes: UN SAUTOIR CANTONNÉ DE QUATRE COQUILLES. (Emaux inconnus.) (G.G.G.)

Sources: Un sceau à sec (AEG: P.H., n° 720; moulage au MAH). Ecu aux armes Versonnex. Le sautoir, très visible, paraît être accompagné de quatre coquilles. Sceau de Pierre de Versonnex, figurant sur une lettre qu'il adresse aux syndics et conseillers de Genève, Turin, le 4 février 1483.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 28, et n° 87, f° 108. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. I. — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — D.H.B.S.

VERTIER

Voir planche

Plusieurs familles de ce nom sont admises à la bourgeoisie de Genève aux XV[e] et XVI[e] s. A l'une d'elles appartient Jean Vertier, marchand, de Rumilly en Albanais (Dépt Haute-Savoie), reçu B.G. le 20 septembre 1530, du LX 1592, mort après septembre 1603.

Armes I: COUPÉ D'AZUR A TROIS ÉTOILES D'OR MAL ORDONNÉES ET D'OR AU CHEVRON D'AZUR A LA TÊTE DE CHEVAL DE SABLE EN POINTE.

Armes II: UN SAUTOIR CANTONNÉ DE DEUX QUATREFEUILLES EN CHEF ET EN POINTE ET DE DEUX MEUBLES INDISTINCTS EN FLANCS. (Emaux inconnus.)

Sources: Un sceau à sec (anc. coll. Galiffe XXXII, 21, au MAH, n° 1615), ovale, XVI[e] s., dont l'écu, d'une forme tourmentée, porte les armes Vertier; le meuble paraît être une tête de cheval, comme le donnent G.G.G. Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 108, donne un dessin avec le texte: « Vertier, 1584. Lettre au Baron d'Hermance dont il est procureur à Chambéry ».
Un cachet (anc. coll. Galiffe XXXII, 27, au MAH), aux armes II, utilisé par la même personne en 1584, décrit par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 107.

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — D.H.B.S.

VERVERE

Voir planche

Famille de Rouen en Normandie, à laquelle appartient Pierre Ververe, reçu B.G. le 22 septembre 1669 avec son fils Pierre.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT ACCOMPAGNÉE EN CHEF ET EN POINTE DE DEUX AIGLETTES DU MÊME.

Sources: Un cachet aux armes décrites ci-dessus figure sur un testament clos, 16 juillet 1683. (Gabriel Grosjean, not.). Note de L. Dufour. Cachet que nous n'avons pas retrouvé.
Rietstap donne les mêmes armes aux Verver, de Hollande.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 177. — Rietstap.

VETTINER

Voir planche

Famille originaire d'Ulm, admise à l'habitation en 1721. A celle-ci appartient Jean-Daniel Vettiner, natif, maître horloger, ffeu Jean-Jacques, H.G., reçu B.G. le 20 mai 1771, avec ses fils mineurs Charles-François et Jean-Marc. Elle a donné entre autres personnalités: Antoine-Charles, 1818-1866, conseiller municipal et administratif de Genève 1850-1858; il fut traduit devant les assises fédérales pour avoir arrêté le Conseil d'Etat lors de l'affaire du 22 août 1864 et fut acquitté en décembre de la même année. Marc-Louis-Daniel, 1860-1904, rédacteur au *Journal de Genève* 1884-1899.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'AZUR AU LION ISSANT D'OR, EMPOIGNANT DEUX BRANCHES DE SINOPLE DE LA DEXTRE, ET AU 2 DE GUEULES A DEUX BRANCHES DE SINOPLE EN SAUTOIR.

Sources: Siebmacher: Burgerlicher Wappenbuch, Bd. 5, Teil VIII, Tafel 36.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 13. — Siebmacher. — D.H.B.S.

VEYRASSAT, primitivement VEYRASSAC

Voir planche

Famille originaire de Lamastre en Vivarais, dont une branche, éteinte au siècle passé, posséda la sgrie de Buriane (paroisse de St-Christol). La famille Veyrassat était fixée vers 1630 à Eurre en Dauphiné d'où, chassée par la révocation de l'Edit de Nantes, elle se réfugia à Lausanne en 1688. Etablie ensuite à Vevey, elle acquit la bourgeoisie de cette ville en 1711 (rameau aîné) et en 1770 (rameau cadet).
A la branche de Vevey, appartiennent: Antoine, fils de Louis Veyrassat, bijoutier, reçu H.G. le 8 mai 1779 et C.G. en 1792; Louis-Barthélemy, reçu H.G. le 21 juin 1790 et C.G. en 1792. Une seule famille s'est continuée jusqu'à nos jours, celle fondée par Jean-Samuel Veyrassat, propriétaire, N.G. le 27 juin 1823, admis à la commune de Carouge. Elle a donné entre autres: Henri, 1831-1917, ingénieur, président de la Compagnie genevoise de navigation sur le Léman dès 1906; son fils Jean-Alfred né en 1872, Dr médecin.

Armes: I: D'OR A LA BANDE D'AZUR ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT DE GUEULES ET EN POINTE D'UN ARBRE DE SINOPLE FÛTÉ ET ARRACHÉ DE SABLE.
(Arm. V.)



Armes II: D'AZUR AU CHEVRON D'OR ACCOMPAGNÉ DE TROIS MOUCHETURES D'HERMINE DU MÊME.
(L.F.: Genava. t. XXIX)

Sources: Les armes II figurent sur un cachet employé par Jean-Daniel Veyrassat, orfèvre à Lausanne, vers 1775. Communication de M. A. Veyrassat, à la Tour-de-Peilz. (Arm. V.) Voir cet arm. pour détails supplémentaires.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

VEYRIER, de, de VIRIACO, de VIRIER

Voir planche

Famille qui semble bien être originaire de Veyrier sous Salève, établie à Genève et B. de cette ville au XIVe s. Dès le siècle suivant elle donna plusieurs magistrats: Ansermet, conseiller 1412, notaire du Conseil 1410-1413; François, Dr ès lois, chevalier, conseiller 1412, conseiller juridique de la communauté, premier syndic 1432. Ce dernier fut père de Louis, syndic 1469-1470, et de François, Dr ès lois, lt. du vidomne, du Conseil dès 1474, syndic 1484, qui joua un rôle important dans les affaires publiques jusqu'en 1505. Selon M. L. Blondel, ils devaient être parents de la famille notariale de Veyrier, qui possédait la maison-forte de Bardonnex, à la fin du XVe s.
No. Reymond de « Veyrie », C.G., tint la poste pour le roi à Wengue (Allemagne) en 1562; serait-ce le même personnage qui six ans plus tard demeurait à Moudon (Vaud)? Ce rameau fixé dans le Pays de Vaud s'est éteint au début du XVIIe s. (Arm. V.)

Armes: DE SABLE A TROIS BANDES D'ARGENT, AU CHEF D'OR CHARGÉ D'UNE AIGLE DE SABLE.
(Arm. V.)
G.G.G. donnent deux bandes.

Sources: Un cachet de 1432, dont l'écu porte: Coupé, au 1 une aigle issante, au 2 deux bandes. Emaux non indiqués. Cimier: Une aigle essorante. Légende. Cachet de François de Veyrier, Dr en lois et chevalier. Galiffe en fait mention dans son arm. ms. n° 87, f° 107.

Le même auteur en cite un autre dans le même ms. au f° 108. L'écu porte également deux bandes. Cachet de Reymond de Veyrier, C.G., Soleure 1566.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 48, et n° 87. — G.G.G. — D.H.B.S.

VIAL

Voir planche

Famille noble originaire du Trièves en Dauphiné, remontant à No. Dominique Vial, anobli par lettres du mois de novembre 1658, père de No. Jacques, sgr de Daillon et Bonneval, trésorier de France en la province du Dauphiné. Ce dernier fut l'aïeul de No. Dominique, sgr de Bonneval, reçu B.G. le 16 décembre 1729, pasteur à Dardagny et Malval 1750, à Cartigny et Avully 1753, mort le 22 avril 1753 à 48 ans, sans descendance.

No. et Sp. Jacques Vial, sgr de Beaumont, oncle du précédent, reçu B.G. le 23 juin 1705, gratis « en considération des services qu'il a déjà rendus à l'église par ses prédications édifiantes », pasteur à Dardagny et Malval 1708, en ville 1709. Son fils No. et Sp. René-Vincent, avocat 1733, du CC 1738, auditeur 1740, secrétaire de la Justice 1743, châtelain de Jussy 1747, de St-Victor et Chapitre 1753, conseiller 1768, syndic 1769, fut le dernier mâle de cette branche et mourut le 8 février 1782. Selon Naville-Rilliet, la famille subsistait encore en Dauphiné vers 1800.

Armes: DE GUEULES AU CHEVRON RENVERSÉ D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN CHEF D'UNE TÊTE DE LION ARRACHÉE D'OR, LAMPASSÉE DE SABLE.

Sources: Le R.G.S. Ge., au sujet de ces armes, écrit: « Elles se voient au testament du pasteur Jaques Vial de Beaumont et à celui de Madame Vial de Beaumont, née Du Pan. Le syndic Vial portait mal à propos le champ d'azur, dit un armorial manuscrit. ... Samson Vial, trésorier de France en la généralité de Dauphiné en 1607, Mathieu Vial, trésorier de France en 1635, Samson Vial, aussi trésorier de France en 1653, anoblirent leur famille originaire du Trièves; Armorial général du Dauphiné, par Rivoire de la Bâtie, qui leur donne à tous les armes ci-dessus tandis qu'ils ont porté: D'azur à la fasce d'argent chargée de trois barres de gueules selon d'Hozier; de trois bandes de sinople ou de gueules suivant Rivoire de la Bâtie et accompagnée en chef d'un lion naissant d'argent et en pointe d'un croissant du même, armes que Rivoire de la Bâtie indique comme étant celles de la branche de Dominique.

Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, XVIII[e] s. Ecu aux armes Vial; le graveur indique le chevron d'or. L'écu à l'intérieur d'un cartouche de style fin Louis XIV, orné de mascarons et de guirlandes. Couronne à neuf perles. Cachet Vial, s.d.

Un cachet (anc. coll. Alb. Pictet, au MAH), cire rouge, ovale, incomplet, XVIII[e] s. Deux écus ovales accolés, à l'intérieur de cartouches ornés de rinceaux Louis XV. Celui de dextre aux armes Cayla: D'azur au chevron de... accompagné de trois étoiles de... Celui de senestre aux armes Vial; le graveur donne le champ d'azur. Couronne à neuf perles. Cachet de Jeanne-Marie Vial, 1707-1760, fille de No. et Sp. Jacques, B.G., cité, et femme de Guillaume Fuzier de Caylas, B.G.

Références: Arm. mss. N.-R. — G.G.G. — R.G.S. Ge. I. — M. Reymond: Gén. famille Fuzier-Cayla (manuscrit). — Heyer. — D.H.B.S.

VIALA

Voir planche

Famille de La Salle en Languedoc, à laquelle appartient Louis Viala ffeu Jean, H.G. le 26 juin 1739, marchand horloger, reçu B.G. le 18 septembre 1756. Quatre personnes de ce nom, y compris le B.G. de 1756, sont reçues C.G. en 1792.

Armes: D'AZUR AU CHEVRON D'OR, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ROSES D'ARGENT ET EN POINTE D'UNE CROIX DE LORRAINE DU MÊME.
(Cazenove: Quatre Siècles)

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 175. — Cazenove.

VIAN

Jean Vian, de Ste-Euphémie en Dauphiné, avocat, demeurant à Genève en 1724, mourut dans cette ville le 25 juin 1737, âgé de 76 ans. Il ne peut être rattaché avec certitude à la famille Vian, de Cabrières en Provence, à laquelle appartient Jacques ffeu Antoine, reçu B.G. le 30 mars 1565.



Armes: UNE FASCE CHARGÉE DE TROIS ÉTOILES ET ACCOMPAGNÉE DE TROIS MERLETTES, POSÉES 2 ET 1. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2282), cire rouge, rect. à pans coupés, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu dans un cartouche fin Louis XIV aux armes Vian. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. La composition par son style appartient au dernier quart du XVII[e] s. Cachet de Jean Vian, avocat, de St-Euphémie, « demeurant à Genève depuis plusieurs années, 13 janvier 1724 ». Ces armes ne paraissent pas avoir été portées par la famille du B.G. de 1565.

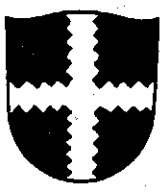
Références: AEG: E.C., XVIII[e] s.

VICAT

Famille originaire de Roybon en Dauphiné, fixée à Morges en 1687, B. d'Aigle avant 1715, de Nyon en 1860. Un rameau se fixa à Genève dans la seconde moitié du XVIII[e] s. A celui-ci, appartient Antoine Vicat, maître monteur de boîtes, natif, reçu B.G. le 15 novembre 1790.

Au rameau de Nyon se rattachent: Alexandre, horloger, H.G. 27 juin 1777, C.G. 1792; Edouard-Louis, maquignon, D.G. 5 mai 1784, C.G. 1792; François-Louis, maquignon, H.G. 28 juin 1779, C.G. 1792.

Armes I: DE GUEULES AU CHEVRON D'OR CHARGÉ DE DEUX MOUCHETURES D'HERMINE, ACCOMPAGNÉ DE TROIS CROISETTES ANCRÉES DE...



Armes II: DE SABLE A LA CROIX DENTELÉE D'ARGENT.
(Arm. V.)

Sources: Trois cachets, cire rouge, ovales, 24 × 19 mm., XVIII[e] s. Ecu dans un cartouche Louis XVI, orné de guirlandes, aux armes I. Couronne. Cachets de Daniel Vicat, ffeu Daniel, maître monteur de boîtes, testament en portf., 26 juin 1798. (AEG: vol. 45.)

Références: Arm. V. — AEG: Reg. unique.

VIENNE, de

Voir planche

Maison de Bourgogne, considérable par les grands hommes qu'elle a produit et à laquelle appartient No. Claude-Antoine de Vienne, ffeu No. Claude (jadis chambellan de l'Empereur Charles V), sgr de Clermont, au Comté de Bourgogne, de Clervant, etc., baron de Coppet, col. de cinq mille reîtres. Il fut un des chefs religionnaires de France. Le 16 avril 1566, il est reçu B.G. avec son fils François, gratuitement «attendu qu'il est grand seigneur qui pourroyt de beaucoup servir à l'advenir». Sa famille s'est éteinte en la personne de ses quatre fils.

Armes: DE GUEULES A L'AIGLE ÉPLOYÉE D'OR.

Devise: TOUT BIEN A VIENNE.

Sources: Anselme: Histoire des grands officiers de la Couronne.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 27, et n° 87, f° 109.

VIENNOIS

Famille de Belley (Ain), dont on ne connaît pas la date de réception à la bourgeoisie de Genève. Elle a donné entre autres personnalités: Claude, notaire, secrétaire ducal et épiscopal, cité dans les R. C. dès avril 1459; dans l'accord de Fribourg du 4 mars 1477, il fut désigné comme otage jusqu'au payement de la contribution de guerre aux Suisses. André et Claude, tous deux notaires, secrétaires épiscopaux à la fin du XV[e] et au début du siècle suivant. Le second fut lt. du vidomne en 1507. André, C.G., également secrétaire épiscopal jusqu'en 1535, notaire 1531-1544, sgr de la Bâtie-Meillié (Bois de la Bâtie sur Genève) par achat à No. Marin de Montchenu-Ternier le 11 mai 1542. Cette sgrie est demeurée entre les mains de sa famille jusqu'en 1671, date à laquelle elle fut vendue par No. Marie de Langin, veuve de Jean-Baptiste Viennois, à No. Antoine de Beaumont.





Armes I: TROIS ÉTOILES A SIX RAIS, POSÉES 2 ET 1.

Armes II: UNE FLEUR DE LIS.

Sources: Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 109, donne un dessin des armes I, et le texte suivant: «Viennois secrétaire et commissaire C.G. 1541». Il s'agit d'un cachet (anc. coll. Galiffe III, 16, au MAH).
Un cachet cité dans le même ms. (anc. coll. Galiffe III, 16, au MAH), dont l'écu porte: Ecartelé, aux 1 et 4 de... à deux pals de... et aux 2 et 3 les armes I. Cachet de la famille Viennois, 1542.
Un dessin des armes II dans le même ouvrage, accompagné d'un texte «Viennois. Not[e]. 1547 ou 1597».

Références: AEG: Arm. ms. Gal. — Gal.: Not. gén. I. — Guasco. — L. Blondel: La Tour de Lancy. — D.H.B.S.

VIEUSSEUX, VIEUSSIEUX

Voir planche

Famille originaire du Rouergue, où elle aurait été anoblie par Charles VI. Une branche réformée, fixée à St-Antonin à la fin du XVI[e] s., se réfugia en partie à Genève en 1688. A celle-ci appartient Pierre Vieusseux, 1668-1738, marchand drapier, H.G. 1696, reçu B.G. le 20 décembre 1702, auteur d'une nombreuse postérité, qui compte encore des représentants en Italie, en Angleterre et en Australie. Elle a donné entre autres magistrats et personnalités: Jacques, 1721-1792, marchand drapier, auditeur, un des 24 commissaires des Représentants 1766, du LX, procureur de l'Hôpital 1775, banni 1783, retiré à Oneille (Italie); Pierre, 1746-1832, avocat, du CC 1775, rayé de ce corps en 1783 pour ne s'être pas rallié au nouveau régime. Il s'expatria à Oneille, et fut l'auteur de la branche italienne. Jean-Louis, 1754-1817, général de la République française 1792, major propriétaire d'une compagnie du rgt prussien de Grevenitz 1799, maréchal de camp en France après la Restauration, administrateur de l'Hôtel des Invalides, chevalier de St-Louis. Jean-Pierre, 1779-1863, partisan dévoué du Risorgimento en Italie, fondateur du Cabinet scientifique et littéraire de Florence 1819 et de trois périodiques.
La famille s'est éteinte à Genève en 1911.

Armes: D'OR AU LION DE GUEULES.

Sources: Selon Naville-Rilliet, «un M[r] Vieusseux [Jean-Louis, 1754-1817] avoit fait graver un cachet portant un écu parti: au 1[er] d'or au lion de gueules; au second d'azur à la givre, ou serpent ondé, en pal, d'argent, au lambel à 3 pendans d'argent en chef brochant sur le tout».
Un cachet (anc. coll. J.-J. Dunant, au MAH), cire rouge, rect., XIX[e] s. Ecu aux armes Vieusseux, dont la pointe est soulignée par deux palmes posées en sautoir. Casque grillé tourné à dextre. Lambrequins. Très belle gravure. Cachet d'Alfred Vieusseux-Bertrand, C.G., 1819-1892.

Un cachet (coll. AEG), cire rouge, ovale 22 × 18 mm., dans le style du XVIII[e] s. (époque?). Ecu ovale dans un cartouche Louis XV, aux armes Vieusseux. Casque grillé tourné à dextre. Petits lambrequins. Tenants: Deux sauvages armés de massues. La composition repose sur une console ornée de rinceaux. Gravure d'une jolie qualité. Cachet Vieusseux, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VI. — D.H.B.S.

VIEUX

Trois personnes de ce nom ont été reçues à la bourgeoisie de Genève sous l'ancien régime: Jean Vieux, trésorier des comtes de Genevois, reçu B.G. le 8 mai 1442, « pro gratis serviciis per ipsum dicte Communitati impensis »; Vincent Vieux, de Peillonnex, H.G., B.G. le 1[er] janvier 1611; Daniel Vieux, de Paray-le-Monial en Bourgogne, B.G. le 22 mai 1697.



Armes: UNE BARRE CHARGÉE D'UNE AUTRE BARRE COMPONNÉE BORDANT LA PARTIE INFÉRIEURE ET N'OCCUPANT QUE LE TIERS DE LA LARGEUR, ACCOMPAGNÉE DE DEUX ÉTOILES A SIX RAIS. (Emaux inconnus.) (Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet déclare dans son arm. ms.: « J'ai vu un ancien sceau (je n'ai pu en retrouver la note pour savoir à laquelle de ces familles il appartenoit) », et en donne la description ci-dessus.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G.

VIGNIER

Voir planche

Famille originaire de Thiez en Faucigny, à laquelle appartient Claude Vignier, recteur de l'Ecole de Genève 1539, procureur en la cour du Lt., notaire. Il fut reçu B.G. entre 1539 et 1550 (selon le D.H.B.S. en 1540). Sa descendance a donné douze notaires de nombreux maîtres orfèvres et deux membres du CC. Elle compte entre autres personnalités: Louis, 1723-1800, un des 24 commissaires chargés en 1766 de défendre les intérêts de la bourgeoisie devant les plénipotentiaires, directeur de l'Hôpital, puis directeur des douanes 1783; Jean-Pierre, 1738-1797, notaire, juge des Appellations 1787, châtelain de Peney 1788, membre de l'Assemblée nationale 1793; Jacob, 1764-1824, avocat, puis notaire, auditeur de la Justice, de l'Assemblée nationale 1793, du Conseil législatif 1796, du Conseil Représentatif 1814.

La famille Vignier, encore représentée à Genève dans la seconde moitié du XIX[e] s., serait actuellement existante à l'étranger.

Armes I: D'OR, AU CHEF DE GUEULES A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE DE DEUX COMPONS DE SABLE ET BROCHANT.
(Naville-Rilliet)



Armes II: D'OR A LA VIGNE DE SINOPLE, FRUITÉE DE GUEULES ET TERRASSÉE DE SINOPLE.
(Généalogie Audcoud, citée par H. Deonna)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 66, au MAH, n° 2048), cire rouge, ovale, incomplet, XVIII[e] s. Ecu aux armes I. Casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachet fait à l'aide d'une matrice appartenant à Alphonse Vignier, C.G., notaire, 1727, et prêtée à Gabrielle Masson, femme de Jean-Antoine Rilliet, pour sceller son testament (AEG). Description donnée par Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 108.

Six cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Ecu aux armes I, surmonté d'un casque grillé posé de face. Lambrequins. Cachets de Jean Vignier, C.G., notaire, apposés sur le testament de Pernette Pattey, femme de François Palay, maître maréchal, 28 décembre 1741. (AEG: Jur. civ., vol. 21, f° 228.)

Un cachet (MAH, n° 1359), cire rouge, rond 13 mm., XIX[e] s. Ecu aux armes I. Devise peu lisible. Tortil de baron. Cachet Vignier, s.d.

Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2047), cire rouge, ovale, fragment, XVIII[e] s. Ecu portant des armes parlantes qui sont une variante des armes II, soit: Un cep de vigne fruité senestré d'un homme marchant et empoignant une grappe, le tout sur une terrasse. Emaux inconnus. Casque grillé tourné à dextre, surmonté des lettres P V. Lambrequins. Composition du début du XVIII[e] s. Cachet de Pierre Vignier, C.G., notaire, 1721.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. VII. — D.H.B.S.

VIGNON

Voir planche

Famille à laquelle appartient Eustache Vignon, 1530-1588, d'Arras en Artois, H.G. le 28 juin 1557. Imprimeur, il exerça son métier chez son beau-père Jean Crespin, puis à son compte; son imprimerie porta après sa mort le nom de « Héritiers d'Eust. Vignon ». Membre du CC ainsi que son fils Jean, les deux avaient été reçus B.G. le 28 juin 1563. La famille est éteinte.

Armes: D'AZUR A DEUX MAINS SORTANT CHACUNE D'UN NUAGE, AFFRONTÉES D'ARGENT ET TENANT UNE ANCRE D'OR EN PAL ENTORTILLÉE D'UN SERPENT D'ARGENT.

Références: Arm. ms. N.R. — G.G.G. — D.H.B.S.

VILLAIN

Voir planche

Famille originaire de Caen (Dépt Calvados, France), à laquelle appartiennent Nicolas ffeu Rolin « Le Villain », orfèvre, B.G. le 4 juillet 1547, et François ffeu Jean Villain, B.G. le 19 avril 1574, qui « a esté nourry en la Ville tote sa vie ». Ce dernier acheta la baronnie d'Aubonne en 1592 et une partie de la cosgrie d'Aubonne (Gimel et Longirod) en 1604. Il fut condamné à mort et exécuté en 1613 pour trahison envers Genève, ayant eu des relations suspectes avec le baron d'Hermance, représentant du duc de Savoie; ses biens en Pays de Vaud furent

saisis par LL. EE. de Berne. Ses enfants firent souche comme B. d'Aubonne et s'éteignirent à la fin du XVII[e] s.

Armes I: PARTI, D'AZUR AU LION D'ARGENT, ET D'AZUR AU CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES, LE TOUT MIS EN PAL ET D'ARGENT.

Cimier: Un lion couronné, assis de face, tenant dans sa patte dextre une fleur de lis et dans la senestre un poisson. (Arm. V.)

Armes II: PARTI, DE GUEULES AU LION D'OR, ET D'AZUR AU CROISSANT ENTRE DEUX ÉTOILES, LE TOUT MIS EN PAL ET D'ARGENT.

Cimier: Un homme à figure monstrueuse, accroupi, couronné, tenant dans sa dextre une fleur de lis et dans sa senestre un poisson. (G.G.G.)

Sources: Un cachet aux armes I, cimier, 1611. (Arm. V.)
Un cachet, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes II, émaux non indiqués. L'homme du cimier est accroupi sur le casque, grillé et posé de face sur l'écu; nous ne pouvons déterminer l'objet tenu dans la senestre. Le dit cimier est accosté des lettres IF et V. Jolie gravure, d'une excellente conservation. Cachet de Jean-François Villain, ffeu François; il figurait sur une lettre adressée à No. Chenallat, son oncle, 1616, et fut par la suite collé par Galiffe dans son arm. ms. n° 86, 49. Pour d'autres variantes, voir G.G.G. et Arm. V.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 49, et n° 87, f° 108. — G.G.G. — Arm. V. — D.H.B.S.

VILLARS

Famille remontant à Anselme Villars, C.G., qui testa le 12 juillet 1264. Son fils Etienne, C.G. 1281, fut syndic ou procureur de la Ville en 1289, nommé en 1300 par l'évêque Martin de St-Germain pour présider à la Monnaie, témoin de l'acte du 21 février 1309 par lequel l'évêque Aimon du Quart reconnaissait l'organisation de la commune. Sa descendance paraît s'être éteinte dans la première moitié du XV[e] s.

Armes I: UNE AIGLE ESSORANTE. (G.G.G.)



Variante: UNE AIGLE BICÉPHALE.

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 UN SAUTOIR, ET AUX 2 ET 3 ÉCHIQUETÉ DE SEIZE PIÈCES. (Emaux inconnus.)

Sources: Un sceau, dont l'écu porte la variante, d'Etienne Villars, 1309. (Gal.: Not. gén.)
Un cachet, où figurent les armes II, sur un acte de 1372 d'Etienne Villars, not. (Gal.: Not. gén.)

Références: G.G.G. — Gal.: Not. gén. IV.

VILLEMÉJANE

Voir planche

Famille originaire du Vigan dans les Cévennes, à laquelle appartient Pierre ffeu David « Villemejane », chirurgien, reçu B.G. le 4 juillet 1705, avec ses fils Daniel et Jean-Jacques. Elle est éteinte à Genève, mais se continue en France sous le nom de: De Villeméjane.

Armes: D'ARGENT A UN PORTAIL DE VILLE DE GUEULES GARNI D'UNE HERSE DE SABLE.

Sources: Borel d'Hauterive: Annuaire de la noblesse française, 1911, p. 236.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 204.

VILLETTE, de

Voir planche

Famille noble d'origine féodale qui tire son nom du hameau de Villette (commune de Thônex, Genève). Elle est citée dès le XIII[e] s. et posséda jusqu'au XVI[e] s. des fiefs à Villette, Thônex, Fossard (Genève), etc. Plusieurs branches se sont fixées à Genève: Pierre « De Villette », ffeu François, natif « d'Anieres en Chablaix », B.G. le 2 avril 1602; « Hon. George De Villette », ffeu Claude, « natif du village de Villette soubz Anières en Savoye », B.G. le 28 février 1640, du CC 1649. La descendance du premier B.G. s'est éteinte à la fin du XVIII[e] s.

Armes: D'OR A LA CROIX ENGRÊLÉE DE SABLE.

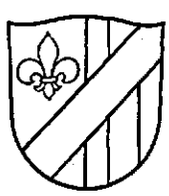
Variante: D'ARGENT A LA CROIX ENGRÊLÉE DE SINOPLE.

Sources: Les armes sont données par Foras, V.
Galiffe, dans son arm. ms. n° 87, f° 110, donne un dessin des armes Villette, et cite deux cachets: l'un de « Jean de Villette. Lett: au Conseil 1531 » et l'autre de « Germain de Villette, châtelain de Veygiez 1548 ». Naville-Rilliet écrit dans son arm. ms.: « J'ai vu un ancien sceau » portant les armes décrites ici. Sans doute, celui ou ceux mentionnés par Galiffe.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 27, et n° 87. — G.G.G. — Arm. V. — Foras. — D.H.B.S.

VINDRET

Pierre Vindret, originaire de Chilly (canton de Chilly, Hte-Savoie), est reçu B.G. le 31 décembre 1501, marchand, du L 1512-1513, 1515, 1519, 1521-1527, du LX 1536, procureur de l'hôpital des pestiférés 1530-1531.



Armes: PARTI D'ARGENT A LA FLEUR DE LIS D'AZUR EN CHEF, ET D'AZUR AU PAL D'ARGENT; A LA BARRE DE GUEULES BROCHANT SUR LE TOUT.

Sources: Armes attribuées aux Vindret de Savoie par Naville-Rilliet. Mais G.G.G. disent que ce sont celles des Vindret de Corsinge.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — D.H.B.S.

VIOLA, de, de LA VIOLETTE

Famille sur laquelle nous avons peu de renseignements. Hugues de Viola (de la Violette), protonotaire apostolique, chanoine de Genève, mourut

le 13 septembre 1525; il est cité par Spon, t. II, p. 358. «Jacobus Vyolat, filius quondam Benedicti, de Sto. Boneto in Castro de Forest», reçu B.G. le 20 septembre 1530, n'appartient probablement pas à la même famille que le chanoine.



Armes: UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UN BŒUF PASSANT.

Sources: La pierre tombale de Hugues de la Violette, décédé le 13 septembre 1525, à St-Pierre, adossée au mur du bas-côté sud (deuxième travée). L'effigie est assez effacée, ses pieds sont posés sur un lion, et sa tête est surmontée d'un chapeau à quatre rangs de houppes. Aux angles supérieurs de la dalle, deux grands écus, où l'on peut voir un chevron, accompagné en pointe d'un bœuf. Inscriptions en lettres gothiques, à l'exception du dernier mot (AMEN) en caractères romains: Marmore sub isto recubat reverendus dominus / Hugo de Viola, sancte sedis apostolice prothonotarius ac huius insignis ecclesie canonicus generalem expectans resurrectionem / qui viam universe carnis ingressus dies / clausit extremos die XIII mensis septembris anno christianae redempcionis MD 25, cuius anima pace fruatur AMEN. (W.D.: P.S., n° 484.)

Références: Arm. ms. N.-R. — Spon. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 28, et n° 87, f° 110. — G.G.G. — W.D.

VIOLLIER

Voir planche

Famille originaire de Magneron (?) en Auvergne, réfugiée à Genève au XVI[e] s., à laquelle appartiennent: «Elye Violier, né en ceste Cité et Pierre Violier, freres, filz de feu Pierre Vyolier», B.G. le 22 septembre 1584; Pierre «Violier», ffeu Laurent, natif, coutelier, B.G. le 18 février 1612, avec ses deux fils; son frère Abraham Viollier, natif, coutelier, B.G. le 10 avril 1615.

La branche de Pierre, B.G. en 1612, est encore représentée et a donné entre autres: Gabriel-François, 1763-1814, établi en Russie où il devint conseiller d'Etat et secrétaire de l'impératrice Marie.

La branche d'Abraham, B.G. en 1615, est elle aussi encore représentée; à celle-ci se rattachent: Jean-Pierre, allié Chevrier, 1755-1818, membre du gouvernement provisoire à la Restauration 1813, conseiller d'Etat 1814; Ernest-Louis, 1852-1931, architecte, auteur de la restauration de la cathédrale de St-Pierre.

Armes I: COUPÉ, AU 1 DE GUEULES A QUATRE BANDES D'ARGENT ET AU 2 ÉCHIQUETÉ D'OR ET D'AZUR DE QUATRE TIRES.
(Naville-Rilliet)

Armes II: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'ARGENT, ET AUX 2 ET 3 D'AZUR A NEUF RUCHES D'ABEILLES D'OR POSÉES 3, 3, 3.
(G.G.G.)

Sources: Quatre cachets, cire rouge, rect. à pans coupés, fragments, fin XVII[e]/début XVIII[e] s. Ecu ovale dans un cartouche Louis XIV mouvementé et orné de guirlandes de fleurs, aux armes I. Casque grillé tourné à dextre. Petits lambrequins. Belle composition héraldique finement gravée. Cachets de Gédéon Viollier, C.G., testament en portf., 8 octobre 1705. (AEG: vol. 36.)
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIV, 43, au MAH, n° 2046), cire rouge, ovale 29 × 25 mm., XIX[e] s., s.d. L'écu porte les armes II; Galiffe, les décrivant dans son arm. ms. n° 87, f° 109, donne les ruches d'argent. A la base de l'écu pendent deux ordres. Casque grillé, couronné, posé de face. Cimier: Trois plumes d'autruche. Cachet de Marc-Louis Viollier, secrétaire de la légation russe 1828, fils de Gabriel-François cité.
Un cachet (MAH, n° 2046 *bis*), cire rouge, ovale, XIX[e] s. Ecu semblable à celui ci-dessus. Lambrequins. Aucun ordre. Cachet Viollier, s.d.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 109. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — P.-F. Geisendorf: Gén. famille Viollier (manuscrit). — E.-L. Dumont: Ascendance Amélie Luya, 1859-1913 (manuscrit). — D.H.B.S.

VIRET I

Famille d'Orbe (Vaud), à laquelle appartient Pierre Viret, 1511-1571, ffeu Guillaume, réformateur, reçu B.G. le 25 décembre 1559, «dès longtemps ministre de la parolle de Dieu en ceste Cité, gratuitement eu esgard du ministère et des agréables services que dès longtemps il nous a faictz». Il avait été auparavant pasteur à Lausanne pendant plus de vingt ans où il cumula ces fonctions avec celles de professeur de théologie à l'Académie. A Genève, il s'occupa de prédication et participa à l'organisation de l'Académie; il fut également pasteur à Nîmes, 1561-1562, à Lyon 1562-1565, puis appelé par Jeanne d'Albret dans le Béarn, pasteur à Pau et professeur à l'Académie d'Orthez où il mourut. (D.H.B.S.) Auteur de nombreux ouvrages.
La famille Viret existant actuellement descend d'Antoine son frère.

Armes: COUPÉ, AU 1 UN VIRET (VIROLET), ET AU 2 SIX ÉTOILES POSÉES 3, 2 ET 1.
L'Arm. V. indique un virolet: jouet d'enfant.
Devise: VERITAS VULNERE VIRET.



Variante I: COUPÉ, AU 1 UN VIRET, ET AU 2 TROIS V ENTRELACÉS.

Variante II: COUPÉ, AU 1 D'AZUR CHARGÉ D'UN SOLEIL D'OR, ET AU 2 D'ARGENT A TROIS V DE SABLE POSÉS EN FASCE, 2 ACCOSTÉS, LE 3[e] POSÉ SUR LES DEUX AUTRES. (Galiffe; Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet de Pierre Viret, dont l'écu porte les armes, 1540. (Arm. V.)
Dès 1548, Pierre Viret utilisa un cachet à la Variante I; émaux inconnus; les trois V sont l'initiale des mots de la devise. (Arm. V.)
Galiffe donne un dessin et Naville-Rilliet les émaux de la Variante II.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 87, f° 110. — G.G.G. — Arm. V. — R.G.V. II. — D.H.B.S.

VIRET II

Philibert Viret «natif de Vevens [probablement Avugnan, Hte-Savoie], par. de Fessy en Savoye, commissaire» est reçu B.G. le 1[er] décembre 1626.

Armes: UNE PALME MOUVANT D'UNE ÉTOILE, SURMONTÉE DES LETTRES R T, ACCOSTÉE VERS LE CHEF DES LETTRES P ET V ET EN POINTE DE DEUX ROSES TIGÉES ET FEUILLÉES ÉPOUSANT LA FORME DE L'ÉCU. (Emaux inconnus.)

Sources: Quatre cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu ovale portant les armes ci-dessus. Cachets de Philibert Viret, C.G., not., apposés sur le testament en portf. de Jaquema Poncet, de Gex, femme de Gédéon Rollet, C.G., 2 décembre 1661. (AEG: vol. 32.) Le dit Philibert Viret est sans doute le B.G. de 1626.

Références: D.H.B.S.

VIRET III

Voir planche

Famille à laquelle appartient André Viret, reçu B.G. le 14 mai 1633.

Armes: D'OR AU CEP DE VIGNE DE SINOPLE, FRUITÉ DE GUEULES ET SOUTENU D'UN ÉCHALAS DE SABLE. (Naville-Rilliet)

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXIX, 21, au MAH), dont l'écu porte les armes Viret, accompagnées d'un croissant au canton senestre du chef. Casque grillé. Cimier: Un viret ou escalier tournant. Cachet d'Etienne Viret, ffeu André, B.G., 1697. Galiffe en donne une description dans son arm. ms. n° 87, f° 109.

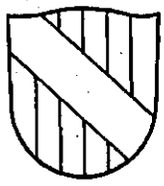
Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Galiffe. — G.G.G. — D.H.B.S.

VIRY, de

Voir planche

Famille noble du Genevois, branche de la grande famille de Sallenove, qui tire son nom du château de Viry près de St-Julien-en-Genevois. Elle a joué un rôle à Genève et dans le Pays de Vaud. Elle est divisée en deux branches descendant d'Henri et de Hugonet de Viry, fils de Vullielme (Guillaume) de Sallenove, sgr de Viry, et fixées en 1282. L'aînée fut possessionnée dans le Pays de Vaud et tint entre ses mains les cosgries de Mont, Prangins, Genollier, Vuissens et Démoret, Oron, le fief de Cursinge à Coppet, les baronnies de Rolle 1455-1528 et de Coppet 1484-1543; elle s'est éteinte dans la seconde moitié du XVI[e] s.

La branche dite cadette intéresse plus spécialement Genève, car elle lui a donné: Amblard, chanoine de Genève, protonotaire apostolique, commendataire perpétuel de l'abbaye d'Abondance, etc., mort en 1472; Pierre, son frère, également chanoine de Genève, curé de Pers 1443, de Lancy 1481, d'Evordes et de Bossey 1489-1493, etc., vicaire général du diocèse de Genève *sede vacante* 1482, décédé en 1494, qui participa à toutes les négociations entre Genève et les Suisses; François (neveu des deux précédents?), chanoine de Genève, prévôt de Lausanne 1503, chancelier de l'évêché de Genève, mort en 1521. Cette branche subsiste encore à Viry, à Chambéry et à Turin. Le comte Pierre de Viry, historien érudit, fut un des continuateurs du célèbre Armorial et Nobiliaire de l'ancien duché de Savoie, commencé par le comte de Foras.



Armes anciennes I: PALLÉ D'ARGENT ET D'AZUR, A LA BANDE DE GUEULES BROCHANT.

Cimier: Un cygne essorant ou une tête d'éléphant.

Supports: Deux lions.

Devise: A VIRTUTE VIRI.

Armes II: PALLÉ D'ARGENT ET D'AZUR.

Sources: Selon Foras, « d'après la plupart des auteurs, les Sallenove portaient le pallé d'argent et de gueules chargé d'une bande d'or; certains disent d'azur. — Nous n'avons aucun sceau de la branche aînée primitive de Sallenove ». Vers 1447, la branche dite aînée abandonna la bande (armes I). A l'extinction des Sallenove et des Viry branche dite aînée, Marin de Viry (branche dite cadette) prit en 1579 les armes II, croyant qu'elles étaient les armes primitives des Viry.
G.G.G. citent des sceaux de 1494, 1521 et 1529.
Deux cachets (anc. coll. Galiffe, XVII, 20 et XXVII, 5, au MAH), écu aux armes Viry. Cimier: Une tête et col de cheval. Supports: Deux lions. Cachets de François et Marin, ffeu Alexandre de Viry, sgrs de la Bastie-Mellier pour 1/3.
Voir l'Arm. V pour les témoignages héraldiques existant dans ce canton.
La pierre tombale de Pierre de Viry, décédé en 1494 (cathédrale de St-Pierre), adossée au mur du bas-côté sud (deuxième travée). L'effigie et les armes sont très effacées. Les deux écus placés aux angles supérieurs de la dalle sont accompagnés du nom VIRY placé en dessous d'eux. Celui de dextre présente le pallé à la bande brochant. (W.D.: P.S., n° 460.)
La pierre tombale de François de Viry, décédé le 30 mai 1521, au MAH, primitivement à St-Pierre. L'effigie a presque entièrement disparu. Aux quatre angles, un écu aux armes Viry. (W.D.: P.S., n° 483.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 28, et n° 87, f° 110. — G.G.G. — Arm. V. — A.H.S., XXVIII, XXXVII. — W.D.: P.S. — Guichenon. — Foras V (sous Sallenove). — Franchi-Vernay. — D.H.B.S.

VITTORIO

Voir planche

Famille noble de Bologne, à laquelle appartient « Jeronime Victoire, filz de feu nob. Benedicte », reçu B.G. le 30 décembre 1574.

Armes: D'ARGENT A L'AVANT-BRAS, POSÉ EN FASCE, PARÉ DE GUEULES ET REBRASSÉ D'UNE MANCHE PENDANTE D'OR, MOUVANT DU FLANC SENESTRE DE L'ÉCU, LA MAIN DE CARNATION TENANT UNE PALME DE SINOPLE [EN PAL].
(Rietstap: Armoiries des Vittori, de Vérone)

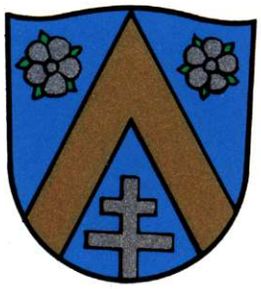
Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/4, p. 9.

VITRIARIUS

Famille à laquelle appartient Sp. Philippe-Reinhard Vitriarius, d'Oppenheim dans le Palatinat, reçu B.G. le 10 juin 1678, gratis « tant en considération de nob. Dupuy, son beau-père, que pour son propre



VIAL



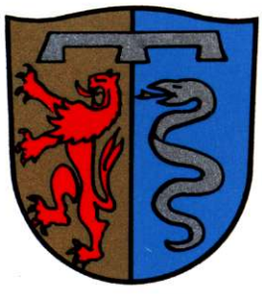
VIALA



de VIENNE



VIEUSSEUX



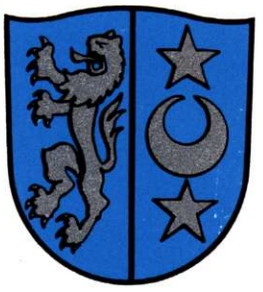
VIEUSSEUX



VIGNIER



VIGNON



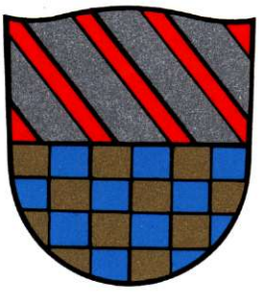
VILLAIN



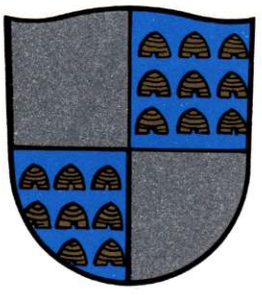
VILLEMÉJANE



de VILLETTE



VIOLLIER



VIOLLIER



VIRET III



de VIRY



VITTORIO



VIVIEN



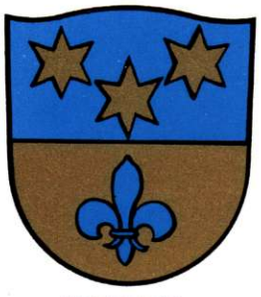
VOISIN



VOISINE



VOLLAND



VOMRATH

mérite ». Professeur en droit à l'Académie de Genève 1675-1682, puis à Leyde jusqu'à sa mort en 1720. Il est l'auteur de publications juridiques dont: *Institutiones juris publici romano-germanici*; *Universum jus civile privatum ad methodum Instit. Justiniani*, 1697, etc. Son fils Jean-Jacques, né en 1679, lui succéda dans sa chaire à Leyde. La famille est éteinte à Genève.



Armes: DEUX HACHES D'ARMES EN SAUTOIR. (Emaux inconnus.)

Cimier: Une hache d'armes en pal. (Naville-Rilliet)

Sources: Naville-Rilliet, dans son arm. ms., outre la description héraldique, signale un sceau de Philippe-Reinhard « aux Lettres du Conseil ».

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. ms. Gal. n° 86, 44. — G.G.G. — D.H.B.S.

VIVIEN

Voir planche

Famille de Paris, à laquelle appartient Noël Vivien, « compagnon orlogeur », reçu B.G. le 30 décembre 1668. Seize personnes du nom de Vivien sont C.G. en 1792.

Armes: D'ARGENT AU SAUTOIR ENGRÊLÉ DE GUEULES, CANTONNÉ EN CHEF ET EN POINTE DE DEUX TOURS ET AUX FLANCS DE DEUX LIONS, LE TOUT DE GUEULES.
(Arm. Français)

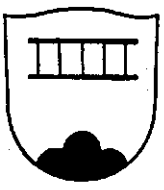
Variante: « D'AZUR FLANQUÉ D'ARGENT A UN SAUTOIR ENGRÊLÉ DE GUEULES, CANTONNÉ DE DEUX TOURS D'OR POSÉES 1 EN CHEF ET 1 EN POINTE, ET AUX FLANCS DE DEUX LIONS AFFRONTÉS DE SABLE. »
(H. Deonna)

Sources: La variante fut portée par Vivien, marchand, B. de Paris (Bibl. nat. Paris I, f° 1041, n° 138).
Nombreuses mentions de Vivien (légères variantes).

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/7, p. 64. — AEG: Reg. unique

VOGT

Famille originaire de Granges (Soleure). Son nom complet selon une tradition de famille serait Vogt von Laiterberg; aucun document ne vient confirmer cette prétention. Un rameau se fixa à Genève en la personne de François-Joseph Vogt, entrepreneur en bâtiment, né à Matzendorf (Soleure) en 1809, originaire de Soleure, N.G. le 8 mars 1850, admis à la commune du Pt-Saconnex. A ce rameau appartient François-Charles-Albert, 1874-1942, prêtre 1899, Dr ès lettres en Sorbonne 1908, professeur d'histoire à l'Université de Fribourg 1910-1918, curé-archiprêtre de N.-D. de Genève 1918-1928, directeur-fondateur de la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, codirecteur du *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, auteur et éditeur de plusieurs ouvrages.



Armes I: D'ARGENT A UN MONT DE TROIS COUPEAUX SURMONTÉ D'UNE ÉCHELLE A CINQ ÉCHELONS POSÉE EN FASCE, LE TOUT DE SABLE. (D.H.B.S.)

Armes II: D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT, CHARGÉE D'UNE SERRE DE GUEULES, ACCOMPAGNÉE D'UNE ÉTOILE D'OR A SIX RAIS AU CANTON DEXTRE DU CHEF ET D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX D'ARGENT EN POINTE.

Sources: Les armes I sont anciennes.
Les armes II ont été composées par l'abbé Albert Vogt, qui s'est inspiré des armoiries portées par la famille de Granges. Un dessin en a été communiqué à M. L. Fulpius par M. Ch. Vogt, architecte à Genève et frère de l'abbé. (L.F.: Contrib.)

Références: D.H.B.S. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 43. — L.F. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861.

VOISIN

Voir planche

Famille de Scalenghe en Piémont, à laquelle appartiennent Jacques Voisin ffeu Michel, apothicaire, B.G. le 7 octobre 1494, et Michel Voisin ffeu Bornier, B.G. le 20 septembre 1530. Elle donna sous l'ancien régime deux conseillers et sept membres du CC. La descendance du second B.G. s'est éteinte à Genève en la personne de No. Abraham Voisin, C.G., décédé le 29 mars 1702, âgé de 65 ans.

Armes: COUPÉ, D'AZUR AU LÉOPARD D'OR, LAMPASSÉ DE GUEULES, ET D'ARGENT AU CROISSANT DE GUEULES.
(Naville-Rilliet)

Variante: COUPÉ, D'AZUR AU LION LÉOPARDÉ D'OR, ET D'ARGENT AU CROISSANT DE GUEULES.
(G.G.G.)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 28, et n° 87, f° 111. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C., XVIIIe s. — D.H.B.S.

VOISINE, VOYSINE

Voir planche

Famille de Thorenneau en Guyenne, à laquelle appartient Jean Voisine, ffeu François, « de Thorenne aut village de Marmande, notaire, à présent serviteur de Beguin », reçu B.G. le 24 mars 1542, du CC 1556, décédé le 8 novembre 1573. Sa famille a donné quatre membres du CC dont deux conseillers et syndics (Naville-Rilliet). Il nous faut citer entre autres: Michel, 1570-1628, auditeur 1608, conseiller 1612, syndic 1625; Jean, né vers 1594-1674, auditeur 1626, conseiller 1630, secrétaire d'Etat 1636, lt. de la justice 1652, syndic 1642, 1646, 1655, premier

syndic 1650, 1654, 1658, 1662, 1666, 1670 et 1674. Il fut député de Genève au Sénat de Chambéry (Savoie) en 1647 et auprès du roi Louis XIV à Dijon en mars 1650 et à Lyon en 1658.
La famille Voisine est éteinte à Genève.

Armes I: D'AZUR AU CHEVRON D'ARGENT ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME ET EN POINTE D'UNE PLANTE DE TRÈFLE AYANT TROIS FEUILLES RÉUNIES PAR LEURS TIGES ÉGALEMENT D'ARGENT.
(Naville-Rilliet)

Variante: LE CHEVRON D'OR, parfois, selon H. Deonna.

Cimier: Une étoile d'argent.
(G.G.G.)

Armes II: UNE GRUE AU VOL ESSORANT.
(G.G.G.)

Sources: Les armes II sont portées en 1641 par le secrétaire d'Etat Jean Voisine. (G.G.G.)
Une médaille du même Jean Voisine, alors syndic, donnée à l'Exercice de la Coulouvrenière en 1642, aux armes Voisine (I), mais qui «portoit en pointe un simple trèfle». (Naville-Rilliet.)
Un sceau de No. Michel Voisine, châtelain, aux armes Voisine (I), avec un trèfle en pointe. «L'écu n'est point surmonté d'un casque, mais seulement d'un petit trèfle... Autour est écrit: Michel Voisine.» Acte du 22 avril 1658. (Naville-Rilliet.)
Deux cachets cire rouge, ovales, fragments, XVII[e] s. Ecu aux armes Voisine (I), mais avec un seul trèfle, surmonté d'un casque grillé sommé des lettres M et V. Lambrequins. Cachets de Jean Voisine, fils de Michel, C.G., ancien premier syndic; testament en portf., 20 novembre 1673 (AEG: vol. 33); il avait utilisé le sceau de son père.
Un cachet (anc. coll. Galiffe, XXX, 12, au MAH, n° 2112), cire rouge, rect. à pans coupés 15 × 14 mm., XVII[e] s. L'écu porte les armes Voisine (I), émaux non indiqués. Casque grillé tourné à dextre. Cimier: Une étoile accostée des lettres M et V. Lambrequins. Gravure d'un style fruste. Cachet de No. Michel Voisine, C.G., auditeur, 1693.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 28, et n° 87, f° 111. — G.G.G. — H.D.: Genava IX, 19. — Gal.: Not. gén. III. — D.H.B.S.

VOLLAND

Voir planche

Sous ce nom, seize personnes ont été reçues à la bourgeoisie du XV[e] au XVII[e] s., toutes originaires de Savoie. Cinq membres de ces familles furent du CC au XVI[e] s., dont: Jean, notaire, auditeur 1565, 1572, 1580, du LX 1570, mort en 1581. Il nous faut citer parmi les personnalités: François, 1609-1663, chirurgien dans l'armée de Turenne, natif, reçu B.G. le 16 avril 1653.

Armes I: D'AZUR A TROIS DEMI-VOLS D'OR, POSÉS 2 ET 1.
(G.G.G.)

Armes II: UN CERF AILÉ SUR UNE TERRASSE.

Devise: EN DIEU MON ESPOIR VOLLE.

Sources: Pour les armes I, G.G.G. citent Franchi-Vernay et mentionnent un sceau de 1546, qui selon Galiffe (Arm. ms. n° 87, f° 111) est celui de Claude Volland, châtelain de Cholex 1546, puis de Corsinge 1550.
Les armes II et la devise sont données par G.G.G. à Jean Volland, châtelain de Peney 1579.

Références: AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 28, et n° 87. — G.G.G. — D.H.B.S.

VOMRATH

Voir planche

Georges-Guillaume «Womrath», ffeu Jean-Henri, B. de Cassel (Allemagne), marchand drapier, est reçu B.G. le 22 août 1772, avec ses fils mineurs Jean-Frédéric et Jean-Jacob.

Armes: COUPÉ, D'AZUR A TROIS ÉTOILES A SIX RAIS D'OR POSÉES 2 ET 1, ET D'OR A LA FLEUR DE LIS D'AZUR.

Cimier: Une étoile entre deux proboscides.

Sources: Cinq cachets, cire rouge, ovales, fragments, XVIII[e] s. Ecu aux armes Vomrath, émaux indiqués. Casque grillé tourné à dextre et posé sur le canton senestre du chef de l'écu. Cimier. Lambrequins. Gravure très fine. Cachets de Georges-Guillaume Vomrath, B.G. Testament en portf., 13 juin 1778. (AEG: vol. 43.) H. Deonna, dans son tableau des familles genevoises, donne les étoiles d'argent et rangées en fasce. L'Arm. ms. Monnier, de Lyon (BPU: Société d'histoire), cite une variante, soit: trois molettes d'argent posées 2 et 1 dans le 1[er] du coupé.

Références: Arm. ms. N.-R. — S.H. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1, p. 178.

VON DER STRASSEN

No. André von der Strassen, de Francfort, est reçu B.G. le 24 décembre 1669, gratuitement «en considération de l'alliance de No. Jean Antoine Lullin où il doit entrer». Sa descendance s'est éteinte à Genève en la personne de son petit-fils No. Pierre von der Strassen, collecteur des petites gardes 1766, mort le 21 novembre 1788 en son domaine de Chancy.
La famille a donné trois membres du CC.

Armes: «D'AZUR A LA FORTUNE REPRÉSENTÉE PAR UNE FEMME NUE ENTOURÉE D'UN VOILE OU DRAPERIE FLOTTANTE QU'ELLE TIENT DES DEUX MAINS, AYANT UN TOUPET DE CHEVEUX EN AVANT DU FRONT D'ARGENT, SUR UNE DEMI-BOULE, OU BOULE NAISSANTE DE LA POINTE, D'OR.»
(Naville-Rillict)
G.G.G. donnent des ailes à la fortune.

Variante: LA BOULE D'ARGENT.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Gal.: Not. gén. V.

VOSEYRIER, VOZÉRIER, de

Famille noble du Genevois et du Faucigny citée dès le XI[e] s., qui tire son nom du château de Vozérier en Faucigny; la plupart de ses fiefs étaient dans cette province. Il nous faut citer entre autres personnalités: Pierre, chanoine de Genève 1290, chantre 1292 et prévôt en 1302, vivant encore en 1305; No. François «De Voserier», bailli du Faucigny, lt. du vidomne à Genève, reçu B.G. le 15 février 1485, gratis.



Armes: D'ARGENT A TROIS CASQUES DE SABLE POSÉS 2 ET 1.

Références: MDG, XXI. — *Régeste genevois.* — D.H.B.S.

VOUGA

Voir planche

Famille de Cortaillod (Neuchâtel), où elle est citée dès le XV^e^ s. Une branche s'est fixée dans le Pays de Vaud et acquit la bourgeoisie de Provence en 1793. C'est sans doute à celle-ci que se rattache Eugène-Henri Vouga, négociant, d'origine vaudoise, né le 4 novembre 1825 et N.G. le 11 juin 1875, admis à la commune du Pt-Saconnex.

Armes I: D'AZUR A UN NAVIRE A VOILE D'ARGENT VOGUANT SUR UN LAC DU MÊME, AGITÉ D'AZUR. (Arm. N.)

Armes II: D'ARGENT A UNE FASCE D'AZUR ACCOMPAGNÉE DE TROIS ROSES DE GUEULES, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE.
(Arm. N.)

Sources: L'Arm. N. mentionne des variantes aux armes I: voile déployée, un ou plusieurs mâts sommés d'une bannière de gueules, une étoile d'or au canton dextre du chef.

Références: Arm. N. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

VOULLAIRE

Voir planche

Famille originaire d'Arzeliers en Dauphiné, dont de nombreux membres furent reçus B.G. en 1654, 1670, 1708 et 1722; la plupart se vouèrent à l'industrie de la soie. Onze personnes de ce nom ont été C.G. en 1792. Il nous faut citer entre autres personnalités: Jean, 1711-1775, pasteur à Amsterdam, puis à Stockholm, 1749-1763; revenu à Genève il fut en charge à Bossey 1766-1768, puis à Céligny 1768-1769; Jacques-Etienne, décédé en 1781, entré dans l'église des frères moraves, se fixa à Neuwied en 1741 où il mourut, laissant une descendance établie à Paramaribo (Guyane hollandaise).

Armes: D'AZUR AU FAUCON ESSORANT D'ARGENT POSÉ SUR UN MONT DE SINOPLE.
H. Deonna paraît donner ces armes à David Voullaire «natif d'Arsilliers en Dauphiné, manufacturier en fleuret», reçu B.G. le 24 janvier 1708.

Sources: Notes d'Adolphe Gautier (H. Deonna).

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/2, p. 191. — AEG: Reg. unique. — D.H.B.S.

VUARRIER

Famille de Neydens en Genevois, à laquelle appartient Pierre «Voirier», notaire, vivant en 1450, trisaïeul de Jean Vuarrier allié Pellissari, B.G., praticien, mort le 15 octobre 1639, âgé de 69 ans.



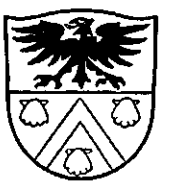
Armes: SIX ÉTOILES, POSÉES EN BANDE 3 ET 3 ET ACCOMPAGNÉES DE DEUX CROISSANTS POSÉS EN BARRE, 1 AU CANTON SENESTRE DU CHEF ET 1 AU CANTON DEXTRE DE LA POINTE. (Emaux inconnus.)

Sources: Douze cachets, cire rouge, ovales 15 × 11 mm., XVII^e^ s. Ecu aux armes Vuarrier, surmonté d'un casque grillé tourné à senestre. Cachets de Jean Vuarrier, B.G., praticien, cité, qui écrit «scellé de mon cachet accoustumé». Testament, 1^er^ novembre 1638, Antoine Pasteur, not. (AEG: vol. 20, f° 69 et suivants.)

Références: AEG: Arch. du bureau, 1943; E.C., XVII^e^ s.

VUILLET, VULLIET

Nombreuses familles reçues à la bourgeoisie de Genève aux XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ s. A l'une d'elles, originaire de Faverges en Genevois, appartient Amédée feu Amédée «Vulliet», trompette, reçu B.G. le 15 septembre 1523. Son fils Jacques-Nicolas, 1524-env. 1579, hôtelier, du LX, maître des halles 1563, fut arrêté en 1546 pour avoir tenu des propos malséants contre les réfugiés calvinistes.



Armes: COUPÉ, AU 1 UNE AIGLE ÉPLOYÉE, ET AU 2 UN CHEVRON ACCOMPAGNÉ DE TROIS COQUILLES. (Emaux inconnus.)
(G.G.G.)

Variante: UN CHEF A UN TOURTEAU OU BESANT, EN PLACE DU 1^er^ DU COUPÉ.
(Naville-Rilliet et Grenus)

Sources: Deux sceaux à sec (anc. coll. Galiffe, XVII, 15 et XXVII, 2, au MAH, n° 2113 *a* et *c*), ronds 20 mm., XVI^e^ s. L'écu en forme de cartouche porte les armes décrites par G.G.G.; il est accompagné des lettres I à dextre, N en cimier et V à senestre. Belle pièce héraldique. Sceaux de Jacques-Nicolas Vulliet, C.G., châtelain de St-Victor, 1573.
Naville-Rilliet, dans son arm. ms., parlant de Jacques-Nicolas, écrit: «J'ai vu [son] sceau... aux Lettres du Conseil environ l'an 1550, portant... au chef chargé d'un tourteau ou besan».

Références: Arm. ms. N.-R. — Grenus. — G.G.G. — D.H.B.S.

VUILLEUMIER, WUILLEUMIER

Famille originaire de La Sagne (Neuchâtel), qui remonte sans doute au XIV^e^ s. Le nom s'écrivait avec un *V* simple jusqu'au 1876, époque où, dans les registres d'état civil de Tramelan, on utilisa un *W* double. Une réaction se produisit en 1919 et satisfaction fut donnée en 1923. Les inscriptions de l'état civil se font dès lors sous le nom de Vuilleumier (D.H.B.S.).

Charles «Wuilleumier», fils de Louis-Albert et d'Anna-Bertha Wuilleumier, né en 1873, de Neuchâtel, est N.G. en mai 1894, admis à la commune de Plainpalais.

Armes anciennes: UN CŒUR ACCOMPAGNÉ DE TROIS ÉTOILES MAL ORDONNÉES ET SOUTENU D'UN CROISSANT.

Cimier: Une étoile soutenue d'un croissant.
(Arm. V.)



Armes (dès la fin du XVII[e] s.): DE SABLE AU CŒUR D'OR SOUTENU D'UN CROISSANT DU MÊME, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES D'AZUR.
(Arm. N.)

Sources: Pour toute la documentation héraldique concernant cette famille, voir l'Arm. N.
Une branche établie dans le Pays de Vaud au XVIII[e] s. porte: Taillé d'argent et d'azur, au filet bastillé de gueules brochant, accompagné en chef d'une tête de Maure de sable et de trois étoiles du même, et en pointe d'un lion d'or sur un mont de trois coupeaux de sinople. (Arm. V.)

Références: Arm. N. — Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

VULLIERMIN

Famille originaire d'Estavayer-le-Lac (Fribourg), citée dès 1379, anoblie dès la première moitié du XVI[e] s. No. Jean «Vuillermin» était B. de Morges en 1544, son fils «Vulhelm» acheta en 1580 la baronnie de Montricher et en 1585 celle d'Aubonne, qu'il revendit l'année suivante. Sa descendance posséda les sgries de Montricher avec celles de Pampigny et de Monnaz qui en faisaient partie, de Daillens et de Goumoëns-le-Jux (Vaud). A celle-ci appartient No. Gabriel Vulliermin, de Montricher, sgr de Monnaz et de Vaux, reçu B.G. le 12 juillet 1675, gratis «afin qu'il puisse rendre ses services à l'Estat». La famille vaudoise s'est éteinte en la personne de Jean-Rodolphe de Vulliermin, mort en 1748.



Armes: D'AZUR AU SAUTOIR D'OR ACCOSTÉ DE DEUX ÉTOILES DU MÊME AUX FLANCS.

Cimier: Deux bras armés, tenant deux épées croisées.
(Arm. V.)

Sources: Un cachet de Priam, châtelain d'Estavayer aux armes Vulliermin avec cimier, 1583.
Un sceau aux armes Vulliermin avec cimier, de Vulliermin, baron d'Aubonne et de Montricher, 13 mai 1585.
Voir l'Arm. V. pour toutes les sources héraldiques.
Les Vulliermin, en raison de leur possession de la baronnie de Montricher, écartelèrent leurs armes avec celles de cette sgrie, soit: Un chef chargé de trois coquilles. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — D.H.B.S.

VULLIET, VULLIET-PRINCE

Famille vaudoise de la région de Coppet, citée dès 1345, ayant donné des branches B. de Mies, Coppet, Trélex (1579) et Tannay (1600). Guillaume Vulliet Principis est cité au début du XVI[e] s.; selon l'Arm. V., ce surnom proviendrait d'un héritage de la famille du Grenier alias Princeps. Cette branche vient de s'éteindre à Genève. Charles-Abraham Vulliet, tailleur, né en 1857, est N.G. le 20 mai 1898, admis à la commune de Genève.



Armes: D'ARGENT A LA PLANTE D'ŒILLET, A UNE FLEUR ET DEUX BOUTONS DE... MOUVANT DE LA POINTE, AU CHEF D'AZUR CHARGÉ DE TROIS ÉTOILES DE...
(Arm. V.)

Sources: Un cachet (au MAH), XVIII[e] s. Un cachet de Marc-François-Louis Vulliet, pasteur à Arzier (Vaud), 1836. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 6, 1894-1903. — D.H.B.S.



VON DER STRASSEN



VOUGA



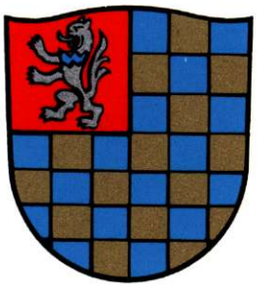
VOULLAIRE



WAGNON



von ou de WALDKIRCH



WARREN



WARTMANN



WEBER



WELTI



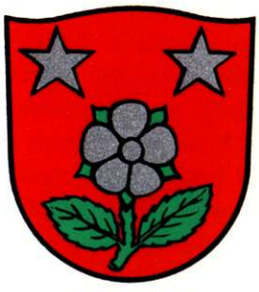
WELTI



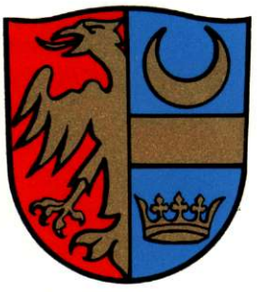
WERDMÜLLER



WERDMÜLLER



WERNER II



WESSELOWSKI



de WESTERWELLER



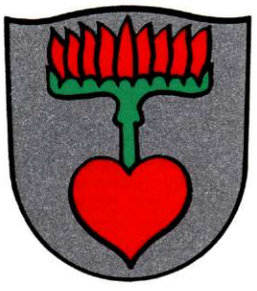
WINTSCH



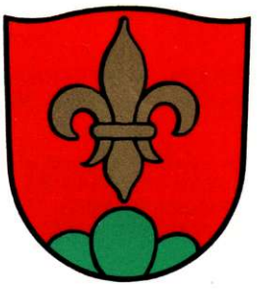
WISENBACH



WOHLERS



YBLOUX



YERSIN

W

WAGNON

Voir planche

Famille vaudoise originaire de L'Isle, où elle est citée en 1539; une branche est reçue à l'Habitation de Genève en 1779. Charles-Christophe et Jean-Christophe, fils de Jean-Pierre Wagnon, sont C.G. en 1792. Plusieurs membres de cette famille furent députés au Grand Conseil: Gabriel, 1880-1886; Ami-Louis, 1879-1882, 1886-1899, du Conseil administratif 1893-1899, président de ce corps 1899.

Armes: D'ARGENT A TROIS BANDES DE SINOPLE, CELLE DU MILIEU CHARGÉE D'UNE ÉPÉE FLAMBANTE DE GUEULES.
(Arm. V.)

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

WALDKIRCH, WALDKIRCHER, WALTKILCH von ou de

Voir planche

Famille bourgeoise de Schaffhouse, citée dès le début du XV[e] s. Dès son apparition dans cette ville, elle changea son nom professionnel de Goldschmied en Waldkirch, en y ajoutant la particule « von » dans le dernier quart du XV[e] s. Elle reçut des lettres de noblesse de l'empereur Frédéric III, le 13 novembre 1487, et compta parmi les premières familles de la ville, procurant à celle-ci une lignée d'hommes d'Etat. De Schaffhouse la famille se répandit à Bâle (bourgeoisie 1582), à Zurich (bourgeoisie 1613), à Rheinau (bourgeoisie 1599), à Genève, à St-Gall, au Danemark (1594), en Italie (1600), en Allemagne (Rottweil, vers 1600, Bade et Bavière au XVIII[e] s.), en Hollande (seconde moitié du XVIII[e] s.), aux Etats-Unis (1851).
Konrad von Waldkirch, de Schaffhouse, du Petit Conseil 1484, bourgmestre 1490-1502, est gratifié de lettres de noblesse et d'armoiries en 1487. Son fils Johannes (Hans), du Petit Conseil 1524, bailli de Neuhausen, Herblingen, Buchtalen, Rüdlingen, Beringen, est l'ancêtre de la branche genevoise. Le 4 juin 1683 «Jean Louys Walquirch, de Chafouzen, Gaspard, Guillaume et Otthon, ses fils», sont reçus B.G. Gaspard épousa le 29 novembre 1701 Françoise Mollet, 1667-1737, C.G., dont il eut Joël-Henry de Waldkirch, 1704-1795, pasteur à Jussy 1735, Genthod 1738, Genève 1745-1780, dernier descendant mâle de cette branche. Sa famille paraît s'être éteinte à Genève en la personne de sa fille Henriette-Elisabeth, femme de No. Pierre Jolivet, 1741-1813, C.G., conseiller d'Etat en 1777, décédée à Genève le 30 octobre 1797, âgée de 51 ans.

Armes: DE SABLE A UN ANNEAU D'OR, CHAUSSÉ-PLOYÉ D'ARGENT.

Cimier: Un buste de Maure, vu de trois quarts, tortillé d'argent, vêtu de l'écu, sans bras (Naville-Rilliet cite l'Arm. allemand, T.I, p. 203, et l'Arm. de Zurich, p. 29).

Sources: Un tableau brodé sur toile (anc. coll. Rigaud, au MAH, n° 5169), rect., XVII[e] s. Scène représentant Adam et Eve dans un décor champêtre. En bas à gauche, une guirlande de feuillage ovale, à l'intérieur de laquelle figurent les armes Waldkirch posées en barre. L'écu est surmonté d'un casque grillé tourné à senestre. Cimier. Lambrequins très importants. Tableau de la famille von Waldkirch daté de 1614.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Schaffh. Wappenbücher 1819 et 1852. — Reg. gén. de Schaffhouse. — AEG: E.C. XVIII[e] s. — D.H.B.S.

WANZENRIED, WINTZENRIED

Voir planche

Famille de Belp (Berne). Jean-Marc Wanzenried, graveur, originaire de Berne est N.G. le 25 octobre 1848.

Armes I: D'AZUR AU SOC DE CHARRUE D'ARGENT EN PAL, ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX ÉTOILES DU MÊME.

Armes II: La famille prit au XVIII[e] s. les armes des Villarzel en y ajoutant un oiseau: DE GUEULES A LA GRIVE AU NATUREL TENANT UN ÉPI D'OR, AU CHEF D'ARGENT CHARGÉ D'UN LAMBEL A CINQ PENDANTS D'AZUR.
(Arm. V.)

Références: Arm. V. — AEG: Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S. Suppl., p. 208.

WARREN (VERNON)

Voir planche

Famille noble d'Angleterre à laquelle appartient Lord Georges Warren, cinquième baron Vernon, né à Stapelford le 22 juin 1803, fils de Georges-Charles-Venables Vernon, quatrième baron, et de Frances-Maria-Borlase Warren, qui adopta en 1837 le nom de sa mère. La bourgeoisie d'honneur de Genève lui est conférée le 18 juin 1851, sous forme d'arrêté du Grand Conseil pour avoir contribué au progrès de la carabine en Suisse. Il est décédé le 31 mai 1866 à Sudburry Hall Derby.

Armes Vernon: D'OR A UNE FASCE D'AZUR CHARGÉE DE TROIS GERBES DU CHAMP.

Armes Warren: ÉCHIQUETÉ D'OR ET D'AZUR AU FRANC-QUARTIER DE GUEULES CHARGÉ D'UN LION D'ARGENT COLLETÉ D'UNE FASCE VIVRÉE D'AZUR.

Cimiers: I. Une patte d'aigle d'or, la serre en haut brochant sur un panache de plumes d'autruche d'argent. II. Un dragon d'argent, les ailes échiquetées d'or et d'azur, colleté d'une fasce vivrée de gueules et posé sur un chapeau de tournoi du même, retroussé d'hermine.

Supports: A dextre un lion de gueules, colleté et enchaîné d'or, à senestre un sanglier de sable, colleté d'une couronne d'or, enchaînée du même.

Devise: VER NON SEMPER VIRET.

Sources: Les barons Vernon portaient ordinairement un écartelé composé des armes de familles alliées se réservant les 2 et 3 du premier quartier qui lui-même était écartelé, pour leurs armes propres.
Un cachet (anc. coll. A. Choisy, au MAH), cire rouge, rect., XIX[e] s. Ecu aux armes Warren, surmonté d'une couronne à quatre perles. Cette dernière est accostée en chef, à dextre d'une couronne d'où jaillit cinq plumes d'autruche, et à senestre du cimier II. Supports. Devise. Très belle gravure. Cachet de lord Georges Warren, s.d.

Références: L.F.: Contrib. — Arm. anglais. — Rietstap. — Burke's Peerage Baronetage et Knightage, 1878. — Bret. — Dictionary of Biography.

WARTMANN

Voir planche

Famille originaire de Magdebourg (Prusse, ancienne province de Saxe), venue à Genève en la personne de Jean-Pierre, ffeu Christophe Wartmann, B. de Magdebourg, tailleur et soldat en la garnison, reçu H.G. le 19 juin 1775 et C.G. en 1792. L'on compte parmi ses descendants: Louis-François, 1793-1864, instituteur, astronome et mathématicien, père d'Elie-François, 1817-1886, professeur de physique à Lausanne, puis à l'Académie de Genève dès 1848, recteur en 1860 et 1871, doyen de la Faculté des sciences 1878-1886; Auguste-Henri, 1854-1916, fils d'Elie-François, D[r] médecin, col. médecin, musicien et héraldiste, qui donna cinq cours d'héraldique à l'Ecole des Arts décoratifs entre 1896 et 1913.

Armes: D'OR AU SANGLIER RAMPANT DE SABLE.

Sources: H. Deonna. Une variante plus ancienne est donnée dans l'Arm. ms. Du Mont.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/3, p. 66. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique. — D.H.B.S.

WEBER

Voir planche

Ancienne et notable famille du quartier d'Arth (Schwytz), dont la généalogie remonte aux origines de la Confédération; elle fut au service des Habsbourg à Arth. Plusieurs de ses membres furent anoblis. Elle donna de nombreux officiers au pays et à l'étranger, huit landammans, des membres du Conseil et des tribunaux jusqu'à la chute de l'ancien régime.
Une branche de cette famille se fixa à Genève, en la personne de Jean-Bénédict Weber, officier aux Gardes Suisses, reçu H.G. en 1740, qui retourna au catholicisme et rendit sa lettre d'habitation. Son fils Jacques-François-Abraham, 1753-1825, pasteur, est reçu B.G. le 23 juin 1784, gratis. Professeur de Belles-Lettres à l'Académie de Genève et à l'Université napoléonienne 1790-1818; doyen de la Faculté des lettres 1809, bibliothécaire dès 1809, président de la Bourse française. Ce dernier fut le grand-père de Jean-Théodore Weber, 1831-1903, avocat, maire de la commune des Eaux-Vives 1858-1868, directeur de la Caisse Hypothécaire; une rue de Genève porte son nom. La famille y est éteinte, dans les mâles.

Armes: D'AZUR A LA BANDE D'ARGENT CHARGÉE DE TROIS FEUILLES DE TRÈFLE DE SINOPLE POSÉES DANS LE SENS DE LA BANDE.

Sources: Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2114), cire rouge, ovale, 22 × 17 mm., XIX[e] s., sans date, aux armes Weber. Casque grillé posé de face, couronné. Lambrequins. Cimier: Un homme issant vêtu, portant un chapeau orné d'une plume, tenant dans sa dextre un sceptre en pal, dont l'extrémité est en forme de trèfle. Devise: FIDELIS. Cachet de Théodore Weber, 1801-1903.
Un cachet semblable (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2114 *a*).
Un cachet (anc. coll. Galiffe, au MAH, n° 2115), cire rouge, rect. à angles arrondis 22 × 17 mm., alliance Weber-Manuel. Deux écus: Weber à dextre; Manuel à senestre, qui est: Pallé de six pièces, au chef chargé de trois fleurs de lis. Casque grillé posé de face, reposant sur les deux écus. Cimier: Trois plumes d'autruche. Lambrequins. Le tout repose sur une console décorée d'un mascaron.
Naville-Rilliet donne des armes très différentes à une famille Weber, dont il ne donne ni l'origine ni la bourgeoisie.

Références: Arm. ms. N.-R. — G.G.G. — Wb. Schwyz. — AEG: Reg. Hab. — Gal.: Not. gén. IV. — D.H.B.S.

WELTI

Voir planche

Famille de Zurzach (Argovie), où elle est mentionnée dès 1429. On distingue trois familles Welti dans cette localité.

Jean-Henri fils de Jean-Jacques « Welty », commis négociant, reçu H.G. le 3 mars 1770 et une seconde fois le 18 août 1786, ayant été absent de Genève depuis six ans.

Frédéric-Emile (Friedrich-Emil) Welti, 1825-1899, landamann du canton d'Argovie, avocat, conseiller d'Etat 1856, conseiller fédéral 1866, président du Conseil des Etats 1860-1866, président de la Confédération six fois. Il reçut la bourgeoisie d'honneur de Genève le 4 septembre 1860, par arrêté législatif du 18 août, pour services rendus pendant l'occupation fédérale de 1860.

Armes: DE GUEULES AU CYGNE D'ARGENT SUR UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(D.H.B.S.)

Variante: DE GUEULES AU CYGNE D'ARGENT NAGEANT SUR UNE ONDE DU MÊME.
(L. Fulpius: Contrib.)

Références: L.F.: Contrib. — Bret. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

WERDMÜLLER

Voir planche

Famille de Zurich, dont l'ancêtre commun Otto, mort en 1462, reçut en fief du couvent d'Oetenbach le moulin sur la Sihl qui prit ensuite le nom de Werdmühle, se distingua dans la guerre de Zurich lors de l'attaque de la ville par les Confédérés; du Petit Conseil 1444-1462, bailli de Wollishofen 1446, 1452, 1454. La famille joua dès lors un rôle très important en politique ainsi que sur le plan économique et militaire. Dix à douze de ses membres siégèrent parfois simultanément au Grand Conseil. Les Werdmüller donnèrent de nombreux baillis aux bailliages intérieurs et extérieurs et douze baillis aux bailliages fédéraux.

Hans-Rudolf, 1614-1677, étudia dès l'âge de 13 ans avec son frère Georg à l'Académie de Genève. Le 5 avril 1630, les deux frères sont reçus B.G., « gratuitement eu esgard au lieu de leur naissance et que le dit Jean Rudolph est roi de l'Arc et de l'Harquebouze de cette Ville la présente année ». Il fit une carrière militaire éblouissante au service de la Suède, de Zurich, de la France (où il obtint une commission de lt.-général et l'ordre de St-Michel), du St-Empire après sa conversion au catholicisme; il devint baron de l'Empire. Libre penseur, il fut pour ses contemporains, qui le croyaient en commerce avec le diable, une véritable énigme.

Armes anciennes: DE SABLE A LA ROUE D'OR A QUATRE PALETTES ENCLOSANT UNE FEUILLE DE TRÈFLE DE SINOPLE.

Armes II, dès le XVI[e] s.: D'AZUR A DEUX CROISSANTS FIGURÉS ET ADOSSÉS D'OR ENCLOS DANS UNE ROUE DE MOULIN DU MÊME SANS RAYONS NI MOYEU ET A CINQ PALETTES.

Sources: Un ex-libris aux armes II, émaux non indiqués, portant la mention manuscrite: Johannes Rodolphus Werdmüllerus 1665 (Wegmann, n° 7586).
Naville-Rilliet donne les armes II, mais les croissants d'argent.

Références: Arm. ms. N.-R. — Wegmann. — A.H.S. — D.H.B.S.

WERNER I

Famille de Rhinsfeld (Hesse), à laquelle appartient Philippe, fils d'Henri Werner, luthérien, maréchal, reçu H.G. le 8 janvier 1770. Sa descendance est encore représentée à Genève.

A une autre famille venue de Lauterer dans le Palatinat (Allemagne), appartient Jean-Jacques, fils de Nicolas Werner, reçu H.G. le 8 avril 1780 et C.G. en 1792.

Armes I: D'ARGENT AU SAUTOIR ALÉSÉ DE GUEULES; A TROIS PALS DU MÊME, BROCHANT SUR LE TOUT, LES DEUX PALS EXTÉRIEURS BROCHANT SUR LES EXTRÉMITÉS DU SAUTOIR ET CHARGÉS CHACUN D'UNE FLEUR DE LIS D'OR.

Cimier: Une fleur de lis d'or, entre deux proboscides.
(J.-B. Rietstap)
Armes d'une famille Werner, de Hesse.

Armes II: D'OR AU PAL ÉCHIQUETÉ D'ARGENT ET DE GUEULES (OU DE GUEULES ET D'ARGENT).

Cimier: Un panache de cinq plumes d'autruche soutenu d'une aigrette d'argent; les dites plumes d'or, de gueules, d'argent, de gueules et d'or; ou un buste d'homme, à moustaches, posé de face, habillé d'argent et coiffé d'un bonnet de gueules.

Lambrequins: D'or et de gueules.
J.-B. Rietstap attribue ces armes à une ou plusieurs familles, de Saxe, Hesse-Cassel, Hollande.

Sources: Le même auteur donne plusieurs armes à des familles Werner originaires de Hesse, dont deux furent anoblies aux XVIII[e] et XIX[e] s. Il ne nous est pas possible de dire si l'une ou l'autre d'entre les armes citées ci-dessus, lesquelles furent portées par les familles devenues genevoises, pour autant qu'elles en portèrent.

Références: Rietstap. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique.

WERNER II

Voir planche

Famille originaire de Finlande à laquelle appartiennent Charles-Frédéric-Georges Werner, négociant, né à St-Pétersbourg (Russie), N.G. le 7 janvier 1859; Georges, 1879-1935, avocat, secrétaire général de l'Agence internationale des prisonniers de guerre,

juge au Tribunal de 1re instance 1920-1921, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève 1921-1935, et à l'Académie de droit international de La Haye 1928, etc.

La famille est encore représentée à Genève.

Armes: DE GUEULES A DEUX ÉTOILES A CINQ RAIS EN CHEF ET A LA ROSE AU NATUREL EN POINTE, LE TOUT D'ARGENT.
(L. Fulpius)

Sources: Un cachet moderne aux armes Werner, propriété de M. Raynald Werner, chargé de cours à l'Université de Genève (L. Fulpius).

Références: L.-F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

WESSELOWSKI, WESSELOW, de

Voir planche

Famille établie avant le milieu du XVIIe s. dans la région de Smolensk qui faisait alors partie du Grand-Duché de Lithuanie. En 1654, après la conquête par le tsar Alexis Mikhaïlovitch, la famille se retrouve en Russie en la personne de Yakov (Jacques) Wesselowski, époux d'une Schafirov, tante du célèbre vice-chancelier de Pierre le Grand. Leurs deux fils Petr (Pierre) Yakovlevitch et Pavel (Paul) Yakovlevitch furent « stolnik » (écuyer tranchant) et « voïevod » (palatin). Un rôle de 1714 les classe parmi les courtisans « tzaredvortzi », propriétaires de plus de cent feux de serfs; preuves indiscutables de leur appartenance à la noblesse de Russie. L'aîné des deux frères est l'auteur d'une lignée qui se perpétue de nos jours dans les mâles.

Abraham Pavlovitch Wesselowski, né à Rostov en 1685, aide de camp de Pierre le Grand à la bataille de Poltava en 1709, résida auprès de l'empereur Charles VI, à Vienne en 1715. La sinistre affaire du tsarevitch Alexis marqua la fin de sa carrière diplomatique. Il reçut l'ordre de rentrer en Russie, mais préféra désobéir et passa en Angleterre où il embrassa le protestantisme et obtint sa naturalisation. Par la suite il se fixa à Genève où il épousa le 10 juillet 1741 Marianne, fille du syndic Pierre Fabri, C.G., sgr d'Aire-la-Ville. Il mourut à Genève le 16 janvier 1783.

Ses deux filles aînées furent Catherine de Wesselow, 1742-1813, femme de Philibert Cramer, C.G., éditeur, avec son frère, de Voltaire, et Renée de Wesselow, 1744-1831, femme de Rév. John Simpkinson. La postérité de ces derniers est représentée en Angleterre et au Canada par les Simpkinson, de Wesselow, et Mac Nalty, et en Italie par les marquis Paulucci di Calboli (M. Orbec.)

Armes: PARTI AU 1, DE GUEULES A LA DEMI-AIGLE D'OR, MOUVANT DU TRAIT DU PARTI; AU 2 D'AZUR A LA FASCE D'OR ACCOMPAGNÉE EN CHEF D'UN CROISSANT D'OR ET EN POINTE D'UNE COURONNE DUCALE DU MÊME.
(Naville-Rilliet)

Il était plus exact de blasonner ainsi: au 2, une fasce d'or, accompagnée en chef d'un croissant d'or en champ d'azur, et en pointe d'une couronne ducale d'or en champ de sinople.

Sources: Selon M. Marcel Orbec, les armes Wesselowski sont une combinaison de deux blasons de base, soit: le blason « Mieszaniec » et le blason « Leliwa ».

Les documents héraldiques doivent être répartis en deux groupes d'après une variante qui apparaît du vivant d'Abraham Wesselowski, soit: au 2 du coupé, dans le 2e du parti, figurait une rose d'argent en champ de gueules; entre 1741 et 1766, elle a été remplacée par une couronne d'or en champ de sinople.

Au premier groupe (rose), appartiennent:

Un cachet aux armes Wesselowski-Fabri (Bezobrazow: « Rousskaïa Starina », 1871, t. IV, p. 447).

Une chevalière en or avec un chaton de lapis-lazuli, gravé aux armes Wesselowski. L'écu est entouré de divers emblèmes et attributs de l'arme à laquelle appartenait son propriétaire Stepane Semënovitch Wesselowski, 1781-1852, col. des Hussards noirs de Russie. Cette bague est conservée par sa descendance.

Armes Wesselowski sculptées au-dessus du porche du Lincoln's Inn à Londres, 1845, sur l'ordre de John-Augustin-Francis Simpkinson, petit-fils d'Abraham Wesselowski.

Au deuxième groupe (couronne), appartiennent:

Cachets aux armes Wesselowski apposés sur deux lettres des 12 et 19 mai 1767, adressées par Abraham Wesselowski à son gendre No. Philibert Cramer, 1727-1779, C.G. (coll. Lucien Cramer, Genève).

Un cachet aux armes accolées Cramer-Wesselowski. A dextre Cramer (voir cette famille), qui est: Parti, au 1 d'argent au dextrochère de gueules mouvant d'un nuage d'azur, au 2 d'azur à l'ancre d'argent. Cachet décrit par M. Orbec.

Un cachet (anc. coll. A. Choisy au MAH), cire rouge, ovale, XVIIIe s., sans doute semblable à celui ci-dessus. Deux écus ovales accolés aux armes Cramer-Wesselowski, dans un cartouche Louis XV orné de fleurs, couronne à neuf perles. Gravure très fine. Cachet de No. Catherine Wesselowska, femme de No. Philibert Cramer, C.G., du CC 1764, conseiller 1767, trésorier général.

Un sceau en or avec chaton en agathe, aux armes Wesselowski, cimier: Un griffon issant (sans doute cimier Fabri). Très belle gravure. Sceau gravé pour Patrick Clason gendre d'Abraham Wesselowski (coll. Lucien Cramer, Genève).

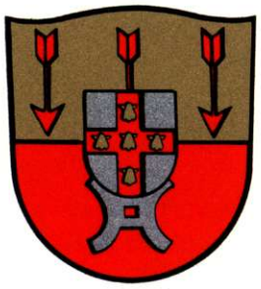
Références: Arm. ms. N.-R. — Arm. Grenus. — Marcel Orbec: Blason au Lincoln's Inn, à Londres, d'Abraham Pavlovitch Wesselowski, 1685-1783, dans A.H.S.

WESTERWELLER d'ANTHONY, WESTERWELLER, de

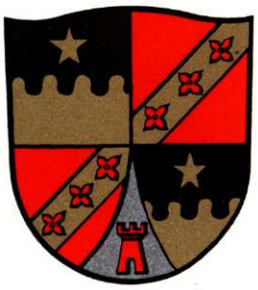
Voir planche

Famille originaire de Hesse, à laquelle appartiennent: Henri - Charles - François - Georges Westerweller d'Anthony, né le 20 février 1824 à Darmstadt (Hesse), agent d'affaires, époux de Louise Patry, N.G. le 15 septembre 1875, avec son fils Ludwig, commis, tous deux admis à la commune de Vandœuvres.

Armes: D'AZUR A LA BARRE COUSUE DE GUEULES CHARGÉE DE CINQ MONTS D'ARGENT ACCOSTÉS ET DANS LE SENS DE LA BARRE, ACCOMPAGNÉE DE TROIS ÉTOILES A TROIS RAIS D'OR EN CHEF, MAL ORDONNÉES ET ACCOSTÉES EN POINTE DE TROIS



YVOY



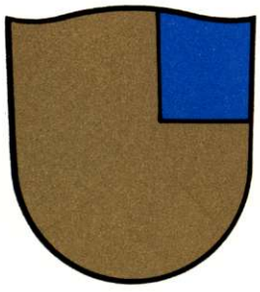
de ZIÉGLER



ZIMMERMANN



ZOBI



von ZOLLIKOFER



ZOLLIKOFER
von ALTENKLINGEN



ZWAHLEN

SUPPLÉMENT



DÉRIAZ



FILLIOL



GALLOPIN



de SENGER



SORDET

ÉTOILES D'OR SURMONTANT TROIS MONTS D'ARGENT.
(L. Fulpius)

Variante: D'AZUR A LA COTICE DE GUEULES EN BARRE, SOUTENANT EN BAS A DEXTRE UN TERTRE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, SURMONTÉ DE TROIS ÉTOILES A SIX RAIS D'OR, POSÉES 2 ET 1; LA COTICE ACCOMPAGNÉE EN POINTE D'UN TERTRE DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE, SURMONTÉ DE DEUX ÉTOILES A CINQ RAIS D'OR POSÉES EN FASCE.

Cimier: Une étoile à huit rais d'or.

Lambrequins: A dextre d'or et d'azur, à senestre d'argent et d'azur. (J.-B. Rietstap)

Références: L.F.: Contrib. — Rietstap. — AEG: Bgsie E 5, 1875-1894.

WINTSCH

Voir planche

Ancienne famille d'Illnau (Zurich), mentionnée en 1463, sous le nom de Wintz, probablement dérivé d'un prénom. Henri Wintsch, zurichois, né en 1812 à Russikon, dans le canton de Zurich, cordonnier, demeurant dans le canton de Genève depuis 1832, est N.G. le 17 juillet 1857, admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A UN CHEVRON D'ARGENT, ACCOMPAGNÉ EN POINTE D'UNE CROISETTE DU MÊME MOUVANT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(D.H.B.S.)

Références: AEG: R.C., 1856, I, p. 1527; Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

WINTZENRIED voir WANZENRIED

WISENBACH, WISSEMBACH

Voir planche

Henri, ffeu Sp. Jacob Wissembach, du comté de Nassau, réside à Genève en 1608; le 19 mars 1609 il épouse Catherine, ffeu No. Abraham Aubert, C.G. (Jean Dupont, not., vol. XI, f° 457); le 29 décembre 1628, il est reçu B.G. gratis « eu esgard à sa charge », de régent de la neuvième classe du Collège. Le dernier descendant mâle de cette famille fut « Sieur Henry Wisenbach, citoyen, marchand », décédé à Genève le 29 décembre 1687, âgé de 33 ans, en «sa demeure aux Rues basses à l'enseigne du Lyon d'or ».

Armes I: Naville-Rilliet, parlant du B.G. de 1628, dit à ce sujet: «Je crois qu'il étoit de Berne, mais je ne sais s'il appartenoit à la famille de ce nom qui porte: TROIS BANDES ONDÉES D'ARGENT EN CHAMP DE GUEULES, ou à celle qui porte: TROIS FASCES ONDÉES D'ARGENT EN CHAMP DE GUEULES.» Nos recherches réduisent à néant l'hypothèse émise par ce prudent héraldiste, les armes véritables sont:

Armes II: PARTI AU 1 D'AZUR AU LION D'OR, AU 2 D'OR PLEIN.

Cimier: Une tête et col de cygne d'or.
J.-B. Rietstap attribue ces armes à une famille Wisenbach, de Souabe.

Références: Arm. ms. N.-R. — Rietstap. — AEG: E.C., XVII[e] s.; Not. XVII[e] s.

WOHLERS

Voir planche

Famille du Grand-Duché d'Oldenbourg à laquelle appartient Jean-Christian Wohlers, N.G. le 20 août 1850, âgé de 38 ans. Sa descendance est encore représentée à Genève.

Armes: D'OR A LA FASCE DE GUEULES CHARGÉE DE DEUX CHEVRONS RENVERSÉS D'OR ACCOLÉS FAISANT LA LETTRE W.

Cimier: Un buste de femme sans bras, au vêtement parti de gueules et d'or au chevron renversé de l'un en l'autre.

Sources: Les armes et cimier nous ont été communiqués par M. le professeur Ch.-F. Pfaeffli.

Références: AEG: Bgsie E 2, 1850-1861.

Y

YBLOUX

Voir planche

Famille vaudoise citée à Donneloye en 1461, à Vuarrens en 1567, etc., dont un rameau s'est fixé à Genève en la personne d'Auguste Ybloux, propriétaire, né le 18 janvier 1816 à Vuarrens, N.G. le 11 avril 1862, admis à la commune des Eaux-Vives.

Armes: D'ARGENT AU CŒUR DE GUEULES D'OÙ SORT UNE FLEUR DU MÊME TIGÉE DE SINOPLE (de l'espèce dite couronne impériale?).
(Arm. V.)

Sources: Une sculpture peinte aux armes Ybloux sur une maison à Vuarrens, 1810. (Arm. V.)
Voir cet ouvrage pour détails supplémentaires.

Références: Arm. V. — L.F.: Contrib. — AEG: Bgsie E 4, 1862-1874. — D.H.B.S.

YERSIN, YARCIN, YERSING, HIERSING

Voir planche

Famille du Pays-d'Enhaut (Vaud), dont plusieurs branches se fixèrent à Genève. A celle-ci se rattache Jacques « Yersing », natif de Marsy (Rougemont), établi à Dardagny vers 1710. Sa descendance était très nombreuse à l'époque de l'Edit de 1792; un rameau s'installa à Gy, en la personne de François « Yersin », 1765-1847. En 1825, Alexandre fils de François Yersin, de Gy, se fixa à Jussy où sa postérité est encore représentée.
Huit hommes du nom de Yersin furent reçus C.G. en 1792. Emile Yersin, employé, originaire du canton de Vaud, N.G. le 20 juillet 1894, est admis à la commune de Genève.

Armes: D'AZUR A LA FLEUR DE LIS D'OR.
(Arm. V.)

Variante: DE GUEULES A LA FLEUR DE LIS D'OR SOUTENUE D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(Arm. de la Chancellerie de Berne; Arm. Bernois)
Armes portées par les branches bernoises.

Sources: Les tableaux de Grimm en 1726 et de Kupfer en 1745 portent la variante. Il y a plusieurs armes Yersin dont le seul meuble constant est une fleur de lis. (Arm. V.)

Références: Arm. Bernois. — Arm. V. — AEG: Reg. unique; Bgsie E 5, 1875-1894. — A. Corbaz: Jussy l'Evesque. — D.H.B.S.

YVOY

Voir planche

Maximilien van Hangest dit d'Yvoy, né en 1621 à Asperen (Hollande), mort le 24 décembre 1686 près Keulen. Ingénieur militaire, au service de Genève de 1660 à 1672, pour la construction des nouvelles fortifications sur le front de Plainpalais: bastion de Hollande 1662, Souverain 1664, d'Yvoy ou du Polygone 1666, Bourgeois 1668. Il est reçu B.G. le 26 décembre 1666, avec ses deux fils, gratis. En 1673, il passa au service des Etats-Généraux comme quartier-maître général de leurs armées. Le Conseil de Genève lui fit remettre une médaille d'or en 1676. La famille est éteinte à Genève.

Armes: COUPÉ, AU 1 D'OR A TROIS FLÈCHES DE GUEULES POSÉES EN PAL ET RANGÉES EN FASCE, ET AU 2 DE GUEULES A UNE ANILLE D'ARGENT (qui est Yvoy), SUR LE TOUT UN ÉCUSSON D'ARGENT A LA CROIX DE GUEULES CHARGÉE DE CINQ COQUILLES D'OR (qui est Hangest).
(J.-B. Rietstap: Arm. gén. I, p. 883)

Cimier: Un buste de femme de carnation, posé de face, les cheveux épars.

Lambrequins: De gueules et d'argent.

Tenants: Deux sauvages de carnation, ceints et couronnés de lierre, armés de massues.

Devise: EX CINERE REVIVO.
Selon Rietstap, la famille van Hangest (Utrecht, Hollande), porte le titre de baron d'Yvoy; reconnaissance du titre, 8 juillet 1816.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 56. — Rietstap. — D.H.B.S.

Z

ZIÉGLER, de, von ZIEGLER

Voir planche

Famille du canton de Schaffhouse connue dès le XIVe s., bourgeoise de la ville. Elle acquit rapidement une grande considération par sa richesse et la qualité de ses membres.

La généalogie des Ziegler nobles remonte à Konrad, membre du Conseil de la ville de Schaffhouse en 1439, père de Hans. Celui-ci reçoit en 1487 des lettres d'armoiries de l'empereur Maximilien Ier, pour services de guerre, conseiller 1492, député à la Diète 1502-1543, envoyé en mission auprès du pape Jules II, et de François Ier roi de France, mort le 20 avril 1550. Sa descendance compta de nombreux baillis, bourgmestres, trésoriers, membres du Petit Conseil, représentants aux Diètes, etc. Il est l'ancêtre de Hans-Conrad Ziegler, 1629-1695, juge baillival 1688; depuis ce personnage la famille porta le nom de von Ziegler. Les quatre fils de ce dernier: Hans-Jakob, Alexander, Christof et Heinrich, furent anoblis et reçurent une augmentation d'armes, lors du renouvellement des anciennes lettres d'armoiries, le 23 mars 1717. Des membres de cette famille fondèrent des rameaux à Genève, en Allemagne (Hesse électorale, vers la fin du XVIIIe s.), en Hollande (même époque), et en Russie.

Au rameau genevois, issu de Christof, appartiennent: Johann-Christof von Ziegler, né à Schaffhouse en 1810, décédé à Genève en 1888, où il s'était établi en 1838, N.G. le 22 septembre 1854, admis à la commune de Plainpalais.

Armes bourgeoises I: PARTI D'OR A UNE MARQUE DOMESTIQUE DE SABLE ET D'AZUR A UN CROISSANT TOURNÉ D'OR.

Armes II: COUPÉ-ONDÉ DE SABLE A UNE ÉTOILE D'OR A SIX RAIS, ET D'OR PLEIN.
Armes nobles dès 1487.

Variante: ÉCARTELÉ AUX 1 ET 4 COUPÉ-ENTÉ DE SABLE A L'ÉTOILE D'OR ET D'OR PLEIN, AUX 2 ET 3 DE GUEULES A LA BARRE D'OR CHARGÉE DE TROIS QUARTEFEUILLES DE GUEULES; ENTÉ EN POINTE D'ARGENT A UNE TOUR DE GUEULES.
Armes augmentées en 1717.

Références: L.F.: Contrib. — Armoriaux schaffhousois de 1819 et 1852. — Reg. gén. de Schaffhouse. — Wegmann. — AEG: Bgsie E 2, 1850-1861. — D.H.B.S.

ZIMMERMANN

Voir planche

Familles du canton de Berne, répandues dans dix-sept districts principalement dans ceux d'Interlaken, de Seftigen et de Thoune. De nombreux rameaux se fixèrent à Genève aux XVIIIe et XIXe s. auxquels appartiennent: cinq personnes reçues C.G. en 1792; Louis Zimmermann, de Berne, tailleur, N.G. le 20 novembre 1839; Jean-Jacques-Ferdinand, de Berne, monteur de boîtes, N.G. le 1er juillet 1844, admis à la commune de Chêne, âgé de 21 ans; de nombreux naturalisés durant le XIXe s.

Armes: DE GUEULES A LA HACHE DE CHARPENTIER D'ARGENT, EMMANCHÉE D'OR ET A L'ÉQUERRE D'ARGENT PASSÉES EN SAUTOIR.
(Arm. V.)
Armes portées par la souche bernoise de la famille.

Variante: DE GUEULES A LA HACHE D'ARGENT EMMANCHÉE D'OR. (Wappenbuch Bern, 1932)

Sources: Les armes Zimmermann figurent sur une peinture moderne. (Arm. V.)

Références: Arm. V. — Wb. Bern. — AEG: Reg. unique; Bgsie E 1, 1814-1849. — D.H.B.S.

ZOBI

Voir planche

No. Constantin Zobi, né à Brescia (Lombardie), B. des Grisons, est reçu H.G. le 6 octobre 1572; son fils Marc, 1579-1653, est admis B.G. le 25 juin 1621. Selon Naville-Rilliet, « sa postérité mâle a fini environ l'an 1747 », en la personne de Thomas Zobi, C.G., polisseur de boîtes de montres, mort le 11 février 1747, âgé de 67 ans.

Armes: D'AZUR AU CHÂTEAU A DEUX TOURS CRÉNELÉES D'ARGENT, A LA BORDURE CRÉNELÉE D'OR.
(Naville-Rilliet)

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal. n° 86, 28, et n° 87, f°s 112, 113. — Gal.: Not. gén. III. — AEG: E.C., XVIII[e] s.

ZOLLIKOFER

Voir planche

Famille noble de St-Gall, mentionnée pour la première fois à Constance en 1324, bourgeoise de St-Gall avant 1432. Les Zollikofer sont une famille typique de commerçants saint-gallois. Ils constituèrent jadis des sociétés commerciales ou des sociétés familiales de commerce en Espagne, France, Autriche, Pologne, etc. Leur principal établissement était alors Lyon, avec des comptoirs à Genève, Toulouse, Marseille, où ils s'adonnèrent au commerce de la toile, de l'argent et au change. A différentes branches appartiennent: « S[r]. Sébastien Zolicoffre, de St Gaal », B.G. le 5 août 1672; « S[r] Jean Barthélemi Zolicoffre », ffeu « S[r] Gordian, de St Gall », B.G. le 10 août 1708; André ffeu Georges « Sollicoffre », de St-Gall, négociant et teneur de livres, H.G. le 11 décembre 1771. La famille est éteinte à Genève.

Armes I (1471): D'OR AU FRANC-QUARTIER SENESTRE D'AZUR.

Cimier: Un buste d'homme sans bras d'azur, portant barbe et moustache, vêtu d'or, tourné à dextre.

Lambrequins: Or et azur.

Armes II (Zollikofer von Altenklingen): ÉCARTELÉ AUX 1 ET 4 de Zollikofer ET AUX 2 ET 3 de Klingen, qui sont: DE SABLE SEMÉ DE BILLETTES D'ARGENT AU LION BROCHANT D'ARGENT, COURONNÉ D'OR ET LAMPASSÉ DE GUEULES.

Variante: ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 de Zollikofer, AU 2 de Klingen, ET AU 3 de Märstetten, qui est: PARTI DE SABLE AU LION D'ARGENT, ET D'ARGENT A LA DEMI-AIGLE DE SABLE, ISSANTE DU TRAIT ET LAMPASSÉE DE GUEULES.

Armes III (1630): PARTI, D'AZUR A LA FASCE D'ARGENT et de Zollikofer.

Sources: Les armes I furent concédées par l'empereur Frédéric III, le 1[er] avril 1471, à Jobst, 1398-1476, et aux cinq fils de son frère Hans. (A.H.S. LN, 1940, p. 7.)
Pour les armes II, voir A.H.S. LVIII (1944), p. 15.
Les armes III sont les armes améliorées concédées par Christian IV, roi de Danemark et de Norvège, le 1[er] janvier 1630, avec modification du cimier. (A.H.S. LVII, 1943, p. 56.)
Des lettres d'agrégation à la noblesse impériale, avec amélioration du cimier furent reçues par différents membres de la famille en 1578 et en 1594; Georg-Christoph Zollikofer von und zu Altenklingen, 1620-1683, fut reconnu noble en France par Louis XIV. (A.H.S. LVI, 1942, p. 6, 7 et 71; LVII, p. 59; LX, p. 33.)
Selon Naville-Rilliet, « Messieurs Zollicoffer, parens de M[rs] Scherer, portent: Ecartelé, aux 1 et 4 d'or au franc quartier d'azur à sénestre du chef, chargé d'un treillissé ou d'un freté d'or; au 2[e], de sable au lion d'or; au 3[e] de sable à la double aigle éployée d'or. Deux casques affrontés, timbrés, celui de la droite d'une couronne fleuronnée et d'un buste d'homme vêtu mi-parti d'or et d'azur, le second d'un lion d'or, la crinière nattée de quatre nattes ». Voir la variante.
Un cachet de « Gab[l] Zollicoffre de Leikrich », habitant à Genève, qui figurait jadis sur son testament, 3 juillet 1678 (anc. coll. Galiffe, XXX, 48, au MAH, Fonds non classé), cire noire, rect. à pans coupés, très fine gravure du XVII[e] s. Armes comme ci-dessus, sans indication d'émaux, le franc-quartier diapré. Casque grillé et couronné posé de face. Cimier: Un homme naissant la tête couronnée. A dextre la lettre G et à senestre la lettre Z. Lambrequins. Galiffe dans son arm. ms. n° 87, f° 113, en donne un dessin.

Références: Arm. ms. N.-R. — AEG: Arm. mss. Gal.; H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/8, p. 172. — Wb. St-Gall. — Wegmann. — A.H.S. — AEG: Reg. Hab. — D.H.B.S.

ZUPPINGER

Famille de Fischental (Zurich), où elle est déjà citée en 1469, probablement originaire du domaine de Zuppingen. La famille est représentée à Rapperswil et aux environs au XIV[e] s.; à Männedorf depuis le milieu du XVIII[e] s.
Jacques, soit Jean-Jacques Zuppinger, ferblantier, d'origine zurichoise, est N.G. gratuitement le 22 janvier 1875.



Armes: COUPÉ, D'AZUR AU LION CONTOURNÉ PASSANT D'OR; ET DE GUEULES A QUATRE TÊTES DE LION LÉOPARDÉES, RANGÉES EN FASCE.

Références: AEG: Bgsie E 5, 1875-1894. — D.H.B.S.

ZWAHLEN

Voir planche

Familles originaires de Gessenay (Berne), dont plusieurs branches se fixèrent à Genève dès le XVII[e] s., auxquelles appartiennent: Jacob fils d'Antoine « Zwallen », de Gessenay, cordonnier, H.G. le 27 mai 1674. Son fils Sp. Laurent, 1690-1759, pasteur à Dardagny 1719, à Chêne 1733, à Genève 1737; Jean « Schwallen », maître cordonnier, B.G. le 28 février 1703, avec ses fils Jean et Jacob; Daniel et Jean-Pierre, fils de Jacob « Zwallen », C.G. en 1792. Etienne-Louis « Zwallen », de Chéserex (Vaud), jardinier, est N.G. le 2 novembre 1827, âgé de 32 ans, admis à la commune de Chêne-Thônex; Jean-Georges Zwahlen, de Berne, horloger, N.G. le 4 décembre 1839, âgé de 36 ans, admis à la commune de Genève.

Armes: DE GUEULES A UN BOUQUETIN SAILLANT D'ARGENT SOUTENU D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.
(D.H.B.S.)

Variante: UN BÉLIER SAILLANT. (Emaux inconnus.)

Sources: Un cachet dont l'écu porte la variante. Cachet de Jean Zwahlen, pasteur. Testament clos et olographe, 12 mars 1753, cité par H. Deonna.

Références: AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 272/1. — L.F.: Contrib. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Bgsie E 1, 1814-1849. — Heyer. — D.H.B.S.

ADDENDA

DELARUE III

Famille originaire d'Archamps (Dépt Haute-Savoie), anciennes terres du Chapitre avant 1754, à laquelle appartient Jean-Philippe, fils de François « De la Rue », né en 1757, fabricant d'indiennes, reçu H.G. le 30 juillet 1787 (non cité dans la reconstitution du Livre des Habitants), C.G. en 1792. La famille Delarue existe actuellement à Genève, à Lausanne et en France.

Armes: D'AZUR A DEUX ROUES DE GUEULES, CELLE A SENESTRE BROCHANT SUR CELLE A DEXTRE, SOUTENUES D'UN MONT DE TROIS COUPEAUX DE SINOPLE.

Sources: Un cachet aux armes décrites ci-dessus, qui provient de Jean-François-Marc-Frédéric Delarue allié Gaberel (marié le 14 octobre 1869 à Fribourg).

Références: AEG: Reg. Hab.; Reg. unique.

FILLIOL, FILHOL

Voir planche (Supplément)

Famille de Mentoulles près Fenestrelle en la vallée de Pragelas (Dauphiné), à laquelle appartient Pierre « Filhol », vers 1635 – vers 1698-1702, muletier, propriétaire. Son fils Jean, vers 1655-1725, muletier, puis maître voiturier, quitta le Dauphiné pour cause de religion et se réfugia à Genève en 1696; reçu H.G. en août 1704. Il fut père de Jean-Pierre, 1698-1765, également muletier, puis maître voiturier, admis B.G. le 10 mars 1727. Sa descendance est encore représentée à Genève.

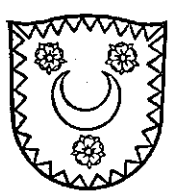
Armes: D'OR A LA FASCE DE GUEULES, CHARGÉE DE TROIS HURES DE SANGLIER D'ARGENT. (Rietstap)

Sources: Les armes décrites ci-dessus sont peintes sur le tableau généalogique de la famille Filliol de Genève, établi en 1935 d'après les originaux par Edouard Audeoud-Monnet, en souvenir de sa grand-mère Fanny Audeoud née Filliol. (AEG: Mss. hist. 244 *in plano.*)
Rietstap donne ces armes aux Filliol du Dauphiné.

Références: Rietstap. — AEG: Dr Constant Picot: Gén. (Mss. hist. 270/5, p. 20).

GABEREL

Famille neuchâteloise de Savagnier, B. de Valangin dès le XVe s., à laquelle appartient Jacob Gaberel, menuisier, reçu H.G. le 15 janvier 1737. Son petit-fils Jean-Louis-Gédéon, C.G. 1792. Le fils de celui-ci, Jean-Pierre Gaberel, 1810-1889, fut pasteur à Gênes (Italie) 1841, à Poliez-le-Grand (Vaud) 1849-1851, à Hyères 1871-1872, suffragant à Sonvillier (Jura bernois) 1882, puis à Perroy (Vaud); il est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire ecclésiastique genevoise et l'un des promoteurs des *Etrennes religieuses* (publiées de 1850 à 1894). Parmi ses œuvres principales il nous faut citer: *Hist. de l'Eglise de Genève de la Réformation à 1815*, 1853-1862; *Voltaire et les Genevois*, 1856; *Rousseau et les Genevois*, 1858; *Les guerres de Genève aux XVIe et XVIIe s. et l'Escalade*, 1880. La famille Gaberel est éteinte à Genève.



Armes: DE GUEULES AU CROISSANT D'ARGENT ACCOMPAGNÉ DE TROIS ROSES DU MÊME, 2 EN CHEF ET 1 EN POINTE, ET A LA BORDURE ENDENTÉE D'AZUR ET D'OR.

Cimier: Un lion à mi-corps tenant un croissant figuré.

Sources: Un cachet de Frédéric-Guillaume Gaberel, 1846.

Ces armes ont remplacé dès le XVIIIe s. des armes de métier et furent dérivées des armes des Gabrieli, d'Italie, qui sont: D'azur au croissant d'argent accompagné de trois besants du même, 2 en chef et 1 en pointe, et à la bordure endentée d'argent et de gueules (Ménestrier, 1770).
Marc-François Bungener, 1843-1917, pasteur, époux de Louise-Françoise-Marianne Gaberel, dernière du nom à Genève, adopta les armes Gaberel dès 1893; elles sont encore portées par leurs descendants (comm. de M. Pierre Bungener, pasteur, Paris).

Références: Arm. N. — Ménestrier. — AEG: H.D.: Hérald., Mss. hist. 271/1, p. 193; Reg. Hab.; Reg. unique; Ed. Barde: Gén. famille Bungener (Mss. hist. 319/13, fos 182-184). — Heyer. — D.H.B.S.

SENGER, von ou de, primitivement RIGEL, puis RIGEL von SENGER

Voir planche (Supplément)

Famille du nom de Rigel qui fut anoblie le 29 avril 1840 par le roi Louis de Bavière, avec l'adjonction du nom von Senger, et à laquelle appartient Franz-Ludwig-Hugo Rigel von Senger, 1835-1892, connu sous le nom d'Hugo von Senger. Il fut B. de Kempten (Bavière), Dr phil., compositeur de musique, et vint

se fixer en Suisse: St-Gall, Zurich, Lausanne, puis s'établit à Genève dès 1869 où il donna une impulsion sérieuse au mouvement musical. Dans cette ville il dirigea plusieurs sociétés de chant et orchestres; il est l'auteur de la musique de la Fête des Vignerons de 1889, de la Fête de la jeunesse, d'une cantate du général Dufour, etc. Sa veuve Mathilde-Emilie von Senger, née Trempedach, et ses trois enfants mineurs furent N.G. le 10 mars 1894 par arrêté du Grand Conseil.

Armes (Rigel): COUPÉ, AU 1 UN LION ISSANT TENANT DANS LA PATTE DEXTRE UNE SORTE D'ÉQUERRE POSÉE EN BARRE, DONT L'EXTRÉMITÉ SUPÉRIEURE EST TERMINÉE PAR UNE POINTE DE FLÈCHE ET L'EXTRÉMITÉ INFÉRIEURE PAR UN CROCHET, AU 2 UNE ÉTOILE A HUIT RAIS.

Armes (von Senger, anciens et anoblissement 1840): ÉCARTELÉ, AUX 1 ET 4 D'AZUR AU ROCHER A TROIS POINTES D'ARGENT, AUX 2 ET 3 DE GUEULES AU LION D'ARGENT, CELUI DU 3 CONTOURNÉ. SUR LE TOUT, DE SABLE A LA BARRE D'ARGENT.

Deux casques couronnés d'or.

Cimiers: I: Un vol de sable; II: Trois plumes de gueules, d'argent et de gueules.

Lambrequins: A dextre d'azur et d'argent, à senestre de gueules et d'argent.

Références: Siebmacher. Bd. II, Abt. 1 (Bayern), p. 114. — Rietstap. — D.H.B.S.

SORDET

Voir planche (Supplément)

Famille de Juriens (Vaud), citée vers 1450, à laquelle appartient Etienne Sordet, 1705-1776, fripier, charpentier, reçu H.G. le 15 décembre 1736. Il fut le grand-père d'Etienne-Marc, 1770-1834, horloger, B.G. le 18 avril 1791, de Jean-Antoine, 1772-1814, horloger, et de Jean-Pierre, C.G. en 1792. Louis, 1795-1878 (fils de Jean-Antoine cité), fut régent au Collège 1818-1827, archiviste d'Etat 1839-1851; auteur d'une *Hist. des résidents de France à Genève*, et de deux ouvrages demeurés manuscrits: *Annales de Genève* et *Dictionnaire des familles genevoises*. La famille Sordet est encore représentée à Genève.

Armes: UN ÉCUREUIL RAMPANT. (Emaux inconnus.)

Variante: D'ARGENT A L'ÉCUREUIL DE GUEULES ACCOMPAGNÉ EN CHEF DE DEUX POMMES DE PIN RENVERSÉES DU MÊME.

Sources: L'Arm. V. donne les armes à la famille Sordet, de Cossonay, et cite un sceau de Jean Sordet, 1359.
La variante a été composée en 1960 par M. Roland Jayet, héraldiste, Nyon, à l'intention de M. Albert Sordet, Genève.

Références: Arm. V. — AEG: Reg. Hab.; Reg. unique; Dr Constant Picot: Gén. (Mss. hist. 270/5, p. 52). — Sordet. — Livre d'or des familles vaudoises. — D.H.B.S.

ERRATA DES PLANCHES

Pour les familles suivantes: BAUD II, BEURLIN, BIZOT, CARACCIOLO, MUS et PAGAN, le lecteur est prié de se référer non au dessin mais à la définition héraldique donnée dans la notice.

BIBLIOGRAPHIE

(Les sources manuscrites sont décrites dans le texte des notices et de ce fait ne figurent pas sous forme de liste.)

ALLARD, Guy: *Dictionnaire historique... généalogique... du Dauphiné.* Grenoble, 1864, 2 vol.

— *Nobiliaire du Dauphiné.* Grenoble, 1671.

Almanach des familles suisses — Schweizerisches Familienbuch. I: 1945. (Se continue.)

Almanach généalogique suisse — Schweizerisches Geschlechterbuch. 1:1905; 2:1907; 3:1910; 4:1913; 5:1933; 6: 1936; 7: 1943; 8-11:1951-1958. Basel [puis] Zürich. (Se continue.)

ARCELIN, A.: *Indicateur héraldique et généalogique du Mâconnais.* Mâcon, 1865.

Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris. Paris, 1894 et suiv.

Archives héraldiques suisses. I: 1887. (Se continue.) Vol. I-VI: *Arch. hérald. et sigillographiques suisses. Table...* [I]: *1887-1911*; II: *1912-1931.*

Armorial valaisan — Walliser Wappenbuch. Zurich, 1946.

Armoriaux: Aarau: voir sous Merz; Bâle: voir sous Staehelin; Fribourg: voir sous Vevey-L'Hardy; Gex: voir sous Choisy; Neuchâtel: voir sous Jéquier; Saint-Gall: voir sous Fels; Tessin: voir sous Lienhard-Riva; Thurgovie: voir sous Rickenmann; Vaud: voir sous Galbreath; Zoug: voir sous Iten, etc.

BADEL-GRAU, J. L.: *Les familles Badel, notices généalogiques.* Genève, 1903.

BALLAND, E.: *Etat civil et généalogie des descendants de Jean-Samuel Bovy...* Genève, 1900.

BAUX, J.: *Nobiliaire du département de l'Ain, XVII^e et XVIII^e siècles. Bresse et Dombes.* Bourg-en-Bresse, 1862.

— Idem. *Bugey et Pays de Gex.* Bourg-en-Bresse, 1864.

BERRY. Voir: LE BOUVIER.

BEYSSAC, J.: *Les chanoines de l'Eglise de Lyon.* Lyon, 1914.

— *Rochetaillée en Franc-Lyonnais,...* Lyon, [1907] 1908.

BLAVIGNAC, J.-D.: *Armorial genevois, essai historique sur les armoiries, les sceaux, ... les médailles et les monnaies de Genève, ...* Genève, 1849.

— *Notice sur la famille et le château de La Corbière.* Genève, 1874.

BLONDEL, L.: *La Tour de Lancy, histoire d'un domaine pendant six siècles.* Genève, 1924.

BORGEAUD, Ch.: *Histoire de l'Université de Genève.* Genève, 1900-1934. I: *1559-1798*; II: *1798-1814*; III: *1814-1900*, 2 vol.; IV: *L'Université de 1914-1956*, par P.-E. MARTIN, 2 vol.

BOUILLET, J.-B.: *Dictionnaire héraldique de l'Auvergne...* Clermont-Ferrand, 1857.

— *Nobiliaire d'Auvergne.* Clermont-Ferrand, 1846-1853, 7 vol.

BOURDILLON, F.B.: *Note on the history of the Bourdillon family...* Oxford, 1939, 26 p.

BOUVIER, A.: *La maison Calandrini, à Genève.* Dans: *Heimatschutz* XXVII, 1932.

BRET, Th.: *Les bourgeois d'honneur de Genève de 1814 à nos jours.* Genève, 1929, 98 p.

Bulletin de l'Institut national genevois. I: 1853. (Se continue.)

BURKE, J. B.: Nombreuses éd. de *Dictionary* ou *History*, généalogiques et héraldiques, dès 1826.

Burke's genealogical and heraldic history of the peerage, baronetage and knightage. 102th ed. London, 1959. 1^re éd.: 1833-1838.

BUSCARLET, D.: *De Millau à Genève. Une famille du Refuge: Les Buscarlet.* Neuchâtel, 1953, 46 p.

CANDOLLE, A. DE: *Recherches sur les Candolle et Caldora de Provence et de Naples...* Genève, 1885, 45 p.

CHEVILLARD: [*Armorial de*] *Bourgogne et Bresse.* Paris, 1726.

CHOISY, A.: *Armoiries des nobles et notables du Pays de Gex, enregistrées par Charles d'Hozier...* Genève, 1893.

— *Généalogies genevoises. Familles admises à la bourgeoisie avant la Réformation.* Genève, 1947.

— *Livres de famille genevois.* Sans lieu ni date, 3 p. Extrait de: *A.H.S.* XXIV, 1911.

— *Notice généalogique et historique sur la famille Mallet de Genève, originaire de Rouen.* Genève, 1930.

— *Notice généalogique sur la famille Cramer.* (Dactyl.)

CHOISY, A., Dufour-Vernes, L., et [autres]: *Recueil généalogique suisse. Première série: Genève.* Genève, 1902, 1907, 1918, 3 vol.

COLIN, J., et TRIPET, M.: *Armoiries neuchâteloises.* Neuchâtel, 1892.

CORBAZ, A.: *Un coin de terre genevoise: mandement et chastellenie de Jussy-L'Evesque.* Genève, [1917].

COULON, A.: *Inventaire des sceaux de la Bourgogne.* Paris, 1912.

COVELLE, A. L.: *Le livre des bourgeois de l'ancienne République de Genève.* Genève, 1897.

CRAMER, L.: *Une famille genevoise: les Cramer; leurs relations avec Voltaire, Rousseau et Benjamin Franklin-Bache.* Genève, 1952.

DELAVENNE, A.: *Recueil généalogique de la bourgeoisie ancienne.* Paris. (En cours.) [1^re série]: 1954. 2^e série: 1955.

DELÉDEVANT, H., et HENRIOUD, M.: *Le livre d'or des familles vaudoises.* Lausanne, 1923.

DELLA CHIESA, F. A.: *Fiori di blasoneria per ornare la corona di Savoja...* Torino, 1655. — Réimpression: 1777.

DEMAY, G.: *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie...* Paris, 1875-1877, 2 parties.

— *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault de la Bibliothèque nationale.* Paris, 1885-1886, 2 vol.

— *Inventaire des sceaux de la Normandie.* Paris, 1881.

DEONNA, H., et VAUCHER, G.: *Armoriaux manuscrits genevois.* Dans: *A.H.S.* LII, 1939, p. 25-28.

DEONNA H., [Famille III]: *Descendance d'Etienne Deonna, né 1650...* Genève, 1904, 61 p.

— [Famille II]: *Famille Deonna: ascendances et alliances.* Genève, 1908, 73 p.

— [Famille I]: *La famille Deonna de Groenlo en Hollande et ses alliés.* Genève, 1902.

— *Lettres de noblesse et d'armoiries de familles genevoises.* Dans: *A.H.S.* XXX-XXXII, 1917-1919.

— *Armoiries des familles possédant la bourgeoisie de Genève en 1792.* Genève, 1922, tableau.
— Voir ses articles dans *A.H.S.*; la plupart sont cités dans les *Sources* et les *Références.*
DEONNA, W.: *Pierres sculptées de la vieille Genève.* Extrait de: *Genava* IV-VII, 1926-1929, *Collections lapidaires...* (Avec tables.) Genève, 1929.
DEY, A.: *Armorial historique de l'Yonne...* Sens, 1863.
Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Neuchâtel, 1921-1934. Tomes I-VII; tome VIII: *Supplément, (Second supplément).*
DOUËT D'ARCQ, L. C.: *Collection des sceaux. Archives de l'Empire.* Paris, 1863-1868, 3 vol.
DUBOIS, F.-T.: *Lettres de noblesse et lettres d'armoiries concédées à des Vaudois.* Bâle, 1935. Extrait de: *A.H.S.* XLI-XLVII, 1928-1934.
[DUFOUR-VERNES, L.]: *Généalogie de la famille Paccard de Genève.* [Paris, 1903.]
DUMONT, E.-L.: *Le château de Feuillasse. Les seigneuries de Feuillasse et de Mategnin-Cointrin.* Dans: *Bulletin de l'Institut national genevois* LVI, (1953).
— *Descendance de Claude Baccuet, 1555-1630, bourgeois de Genève.* Dans: *G.S.* IX, 1942.
— *La famille Luya.* Dans *G.S.* XIII et XV (1946, 1948).
— *Les Fornet, cent ans de notariat genevois.* Dans: *G.S.* VIII, 1941.
— *La peinture sur émail à Genève au XIX^e siècle.* Dans: *Bulletin de l'Institut national genevois* LVII (1953).

EGLI: Jean: *Neues historisches Wappenbuch der Stadt Zürich.* Zürich, 1860. 2. Aufl. [Zürich], 1869.
ENTREVAUX, F. Benoit D': *Armorial du Vivarais.* [Privas], Lyon, Paris, 1908.
EYNARD, Ch.: *Lucques et les Burlamacchi, souvenirs de la Réforme en Italie.* Genève, Paris, 1848.

FALGAIROLLE, P.: *Armorial de Nîmes.* Paris, 1905. Extrait de: *Revue des questions héraldiques.*
— *Essai sur les bibliophiles du Bas-Languedoc... et leurs ex-libris.* Paris, 1908.
FARIA [de VASCONCELLOS], A. de: *Descendance de D. Antonio, prieur de Crato, XVIII^e roi de Portugal.* Livourne, 1908 (1909).
FATIO, G.: *Bellevue, commune genevoise.* Bellevue, 1945.
— *Céligny...* Céligny, 1949.
— *Pregny...* Pregny, 1947.
FELS, H. R. v.: *Wappenbuch der Stadt St. Gallen.* Rorschach, 1932.
FERRERO, A.: *La branche suisse de la famille Ferrero.* Dans: *G.S.* XIII (1946).
FOËX, Th.: *La famille Foëx de Vuillonnex, à partir du XIV^e s.* Genève, 1914.
— *Généalogie de la famille Foëx, originaire de Vuillonnex-Confignon.* (2^e éd.). Genève, 1951.
FORAS, comte E.-A. DE: *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie* (continué par...). Tomes I-V. Grenoble, 1863-1910. Tome VI: *Supplément,* par le c^te E.-Amédée de Foras, continué par le c^te de Mareschal, le c^te de Viry et le baron d'Yvoire. Grenoble, 1938-... (en cours).
— *Le blason.* Grenoble, 1883.
France Protestante. Voir: HAAG.
FRANCHI-VERNEY DELLA VALETTA, A.: *Armerista delle famiglie nobile e titolate della monarchia di Savoia.* Roma-Torino-Firenze, 1873.
FULPIUS, L.: *Catalogue des anciens ex-libris héraldiques genevois.* Genève, 1957. Extrait de: *Genava,* nouvelle série: V, 1957.
— *Contribution à l'armorial genevois.* Dans: *Genava* XXIX, 1951. Notice explicative de: *Armoiries des familles reçues citoyennes de 1792 à 1875,* dressé par Lucien Fulpius. Genève, 1950, tableau.
— *De quelques ex-libris genevois.* Dans: *Almanach du Vieux Genève, 1957.* Année XXXIII, n° 32.
— *Les familles Vulpius, notice historique et généalogique... La famille Fulpius de Genève.* Genève, 1931, 120 p.
— *Le Mandement genevois et ses familles.* Dans *G.S.* VII, (1940).

GALBREATH, D. L.: *Armorial vaudois.* Baugy sur Clarens, 1934-1936, 2 vol.
— *Inventaire des sceaux vaudois.* Lausanne, [etc.], 1937. *(M.D.R.* [in-4].)
— *Manuel du blason.* Lausanne, 1942.
GALIFFE, J.-A.: *Notices généalogiques sur les familles genevoises* ... Genève. [I]: 1829; — II: 2^e éd...., 1892; — III: 1836; — IV: 2^e éd.... par A. Galiffe, 1908; — V: continuées par J.-B.-G. Galiffe et quelques collaborateurs, 1884; — VI: continuées..., 1892; — VII: par L. Dufour-Vernes, E. Ritter et quelques collaborateurs, 1895.
GALIFFE, J.-B.-G.: *Le refuge italien de Genève aux XVI^e et XVII^e siècles.* Genève, [etc.], 1881.
GALIFFE, J.-B.-G., GAUTIER, A. et GALIFFE, Aymon: *Armorial genevois.* Nouvelle édition de l'Armorial historique genevois, entièrement refondue. Genève, 1896.
GALIFFE, J.-B.-G., et MANDROT, A. DE: *Armorial historique genevois.* Genève et Lausanne, 1859-1862.
GAUTHIER, J. et L.: *Armorial de Franche-Comté.* Paris, 1911.
GAUTIER, L.: *La médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.* Genève, 1906. (*M.D.G.* XXX.)
GAUTIER, P. et C.: *Notice sur la famille Gautier, de Genève, 1508-1958.* Genève, 1958, 37 p.
GAVARD, A.: *Les armoiries du diocèse et des évêques de Genève dès 1500.* Sans lieu, 1916. Extrait de: *A.H.S.* XXVIII, 1915.
GEISENDORF, P.-F.: *Histoire d'une famille du Refuge français: les Des Gouttes, de Saint-Symphorien-le-Châtel en Lyonnais et de Genève.* Genève, 1943.
GÉLIOT, Louvan. Voir: PALLIOT.
GELRE: *Wapenboeck ou armorial de 1334 à 1372... par Gelre...* Paris, (Bruxelles), 1881-1902, 5 tomes.
Genava I-XXX = 1923-1952. Nouvelle série: I: 1953 (se continue). *Répertoires ... 1923-1947 — I-XXV* = t. XXV, p. 81-161.
Le Généalogiste suisse — Der Schweizer Familienforscher. I: 1934. (Se continue.) *Tables ... I-XVII, 1934-1950.* Bern, 1951.
GOLAY, H.: *Les familles de la Vallée de Joux, leur origine et leurs armoiries.* Lausanne, 1906, 55 p. Extrait de: *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique,* 1905-1906.
GRELLET, J., et TRIPET, M.: *Les ex-libris neuchâtelois.* Neuchâtel, 1894.
GUICHENON, S.: *Histoire de Bresse et de Bugey.* Lyon, 1650, 4 parties.
— *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoye...* Lyon, 1660, 2 vol. Nouvelle éd., avec des supplémens... Turin, 1778-1780, 4 vol.

HAAG, E. et E.: *La France protestante.* Paris, 1846-1858, 10 vol. 2^e éd. Paris, 1877-1888, 6 vol.: A-Gasparin.
HEYER, H.: *1535-1909, L'Eglise de Genève.* Genève, 1909.

ITEN, A., MEYER, W. J., und ZUMBACH, E.: *Wappenbuch des Kantons Zug.* Zug, (1942).

JÄKLIN, D.: *Wappen der anno 1867 lebenden Bürgergeschlechter der Stadt Chur...* Chur, s.d.
JEANNERET, F.-A.-M., et BONHÔTE, J.-H.: *Biographie neuchâteloise.* Locle, 1863, 2 vol.
JÉQUIER, L. et M.: *Armorial neuchâtelois.* Neuchâtel, 2 vol. [1941]-(1944).

JOUGLA DE MORENAS, H.: *Grand armorial de France.* Tomes 1-6 et (*Supplément*). Paris, 1934-1952, 7 vol.

LA CHENAYE-DESBOIS, DE, et BADIER: *Dictionnaire de la noblesse*, 3e éd. Paris, 1863-1876, 19 vol.

LA ROQUE, L. DE: *Armorial de la noblesse de Languedoc.* I-II: *Généralité de Montpellier*; III-IV: *Généralité de Toulouse.* Montpellier et Paris, 1860-1861, 4 vol.

LE BOUVIER, Gilles, dit BERRY: *Armorial de France, Angleterre,* [etc.], *composé vers 1450.* Paris, 1866.

LE FORT, H.: *Notice généalogique et historique sur la famille Le Fort de Genève.* Genève, 1920.

LESSERT, G. DE: *Le château ... de Vincy.* Genève, 1912.

— *Famille de Lessert...* (Genève, 1904.)

LETI, G.: *Genève au XVIIe siècle, ...* [*avec*] *notices sur les principales familles...* Genève, 1851, 29 p.

L'HUILLIER, E.: *Notice généalogique sur la famille L'Huillier de Genève.* Genève, 1957.

LIENHARD-RIVA, A.: *Armoriale ticinese, ...* (Losanna), 1945.

— *Contribution à un armorial du Tessin.* Dans: *A.H.S.* XXVII, XXIX, XXXI, XXXII, XXXVIII, XLIV, 1914-1931.

Livre des habitants de Genève, publié ... par P.-F. Geisendorf. I: *1549-1560.* Genève, 1957. (*Travaux d'Humanisme et Renaissance*, XXVI).

LOMBARD, A.: *De Tortorella à Genève. Les Lombardi de Naples et de Genève.* Genève, 1884.

LURION, R. DE: *Nobiliaire de Franche-Comté.* Besançon, 1890.

La maison bourgeoise en Suisse. II: Canton de Genève. 2e éd. Zürich u. Leipzig, 1940.

MANDROT, A. DE: *Armorial historique de Neuchâtel.* 2e éd. Neuchâtel, s.d.

— *Armorial historique du Pays de Vaud.* 2e éd. Lausanne, 1880.

— *Armorial historique du canton de Vaud.* Lausanne, 1856.

MANTEYER, G. DE: *Les Farel, les Aloat et les Riquet; milieu social où naquit la Réforme dans les Alpes.* Gap, 1912. Extrait en partie de: *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes.*

MARTIN, C.: *Les protestants anglais réfugiés à Genève ... 1555-1560 ...* Genève, 1915.

MARTIN, J.: *Charles Martin père et fils, 1790-1876, 1843-1934.* [Genève], (1949).

MARTIN, P.-E.: *Notes sur l'origine de la famille Des Arts de Genève.* Sans lieu ni date, 8 p. Extrait de: *A.H.S* XXV, 1912.

— *Notice sur la famille Martin, de Tulette, bourgeoise de Genève en 1744.* Genève, 1960.

MARTIN, P.-E.: Voir BORGEAUD.

MAUVEAUX, J.: *Armorial du comté de Montbéliard et des seigneuries en dépendant.* Montbéliard, 1913.

Mémoires de l'Institut national genevois. I-XXIV: 1853-1935.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. I: 1841. (Se continue.) Série in-4, tomes I-VII: 1870-1956.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. I-XXXVIII, (1838-1894). Seconde série: I-XVI, (1887-1937), XVI: *Tables 1837-1937.* Troisième série I, (1941): se continue.

MÉNESTRIER, C. F.: *Abrégé méthodique des principes héraldiques...* Lyon, 1661.

MERZ, W.: *Wappenbuch der Stadt Aarau... mit... Stammtafel.* Aarau, 1917.

MEYER-KRAUS, B.: *Wappenbuch der Stadt Basel.* Basel, 1880.

MIRABAUD, P.: *Histoire généalogique des Mirabaud d'Aigues-vives.* Paris, Genève, 1894.

MONTET, A. DE: *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois...* Lausanne, 1877-1878, 2 vol.

MONTFALCON, A. DE: *Armorial des communes genevoises.* Genève, 1925.

MORSIER, G. DE: *Notes sur la famille de Morsier, 1474-1904.* Paris, 1905, 49 p.

MORTON, C.: *Les anciens ex-libris héraldiques vaudois.* Lausanne, 1932.

NAEF, E.: *L'étain et le Livre des potiers d'étain genevois.* Genève, 1920.

NAEF, H.: *La famille Naef et le lignage de Gattikon en Suisse romande.* Lausanne, 1932.

OLIVIER, E., HERMAL, G., et ROTON, R. DE: *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises.* Paris, 1924-1926.

OLIVIER, J.: *La famille Vieusseux...* Dans: *Le mois suisse*, n° 59 (février 1944), p. 70-100.

OLTRAMARE, H.: *Augustin Mortara et le refuge génois à Genève.* Genève, 1943. Extrait de: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, VIII, p. 115-120.

— *Origine génoise de la famille Oltramare, de Genève.* Genève, [1934], 18 f. (Dactyl.)

PALLIOT, P.: *La vraye et parfaite science des armoiries ou l'indice armorial de feu maistre Louvan Geliot... augmenté... par Pierre Palliot.* Paris, 1661.

PÉRIER, A.-L.: *La famille Périer de Genève.* Bâle, s.d., 8 p. Extrait de: *G.S.* XII, 1945.

PICCARD, L. E.: *La famille Des Arts, d'après les Archives de Genève, Suisse.* Iena, 1903.

PLOJOUX, J.: *Contribution à l'étude de la généalogie des familles Chaponnière et Chaponnier de Tannay, Céligny, Crans et Genève.* Commugny, 1936. (Dactyl.)

POIDEBARD, W.: *Notes héraldiques et généalogiques concernant les pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais.* Lyon, 1896.

POIDEBARD, W., BAUDRIER, J., et GALLE, L.: *Armorial des bibliophiles du Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes.* Lyon, 1907.

PRIVAT, E.: *Généalogie de la famille Privat de Genève, 1559-1905.* Sans lieu, 1905.

QUARTIER-LA-TENTE, E.: *Les familles bourgeoises de Neuchâtel, essais généalogiques.* Neuchâtel, 1903.

RAISIN, F.: *Ex-libris, fers de reliure et armes ...* [*du*] *cardinal Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève.* Paris, 1918, 12 p.

RAVUSSIN, H.: *Fers à oublies.* Dans: *Trésors de nos vieilles demeures. Anciennetés du Pays romand.* Lausanne, (1930).

REBORD, Ch.-M., et GAVARD, A.: *Dictionnaire du clergé séculier et régulier du diocèse de Genève-Annecy dès 1535 à nos jours. — Supplément.* Bourg, Ain, [puis] Annecy, 1920-1936, 3 vol.

Recueil de généalogies vaudoises. Tomes I-III. Lausanne, (1912)-1950.

Régeste genevois... avant l'année 1312. Genève, 1866.

RÉVÉREND, vicomte A.:

— *Les familles titrées et anoblies au XIXe siècle.*

— [I] *Armorial du Premier Empire.* Paris, 1894-1897, 4 vol. et un *Album.*

— [II]: *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration, 1814-1830.* Paris, 1901-1906, 6 vol.

— [III]: *Titres et confirmations de titres ... 1830-1908.* Paris, 1909, 2 vol.

Révérend DU MESNIL, E.: *Armorial historique de Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais* ...Lyon, 1872.

Revue historique vaudoise. I: 1893. (Se continue.)

REY, M.: *Petite chronique familiale des Rey, de Villette.* Sans lieu, 1950.
REYMOND, M.: *La seigneurie du Brassus.* Dans: *R.H.V.* 1959.
REYMOND-CURCHOD, M.: *Généalogie de la famille Reymond, de la Vallée de Joux.* Bern, 1951. Extrait de: *G.S.* XVIII, (1951).
RICKENMANN: *Thurgauer Wappenbuch.* Genf, 1940.
RIETSTAP, J. B.: *Armorial général.* 2e éd., 1884. Réimpression: Berlin, 1934, 2 vol. (Avec *Supplément* et *Appendice.*)
R.-R. = RIETSTAP, J. B.: *Armorial général. Supplément* par V. H. Rolland. La Haye, (1904)-1954.
I: t. 1 = fasc. I-IV, Appendice I, (1904-1907).
II: t. 2 = fasc. V-XVII, App. [II]; fasc. XVIII-XXXVI, App. III, 2 vol., (1904-1914; 1921-1926).
III: t. 3, 1933-1934.
IV: t. 4, 1937.
V: [t. 5], 1942.
VI: t. 6, 1950.
Table du Supplément [pour I-VI]: série 1-6.
VII: t. 7, 1954.
RITTER, E.: *Antoine Oltramare, notice biographique et généalogique.* Genève, 1908, 23 p.
— *La famille et la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau.* Paris, 1895. — [2e éd. revue], dans: *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* XVI, 1924-1925.
— *La parenté de Jean-Jacques Rousseau en 1912.* Dans: *Nos Centenaires,* p. 109-164. (Genève, 1912).
— *Notes sur Madame de Staël.* Genève, 1899. Extrait de: *Bulletin de l'Institut national genevois* XXXV, (1900).
— *V. Cherbuliez, recherches généalogiques.* Genève, 1899, 35 p. Extrait de: *Bulletin de l'Institut national genevois* XXXVI, (1905).
RIVIER-ROSE, T.: *La famille Rivier, 1595 à nos jours.* Lausanne, 1916.
RIVOIRE DE LA BATIE, G.: *Armorial de Dauphiné.* Lyon, 1867.
ROMAN, J.: *Description des sceaux des familles seigneuriales de Dauphiné.* 2e éd. Grenoble, 1913.
[SAUTTER, A., et DUFOUR-VERNES, L.]: *Le Livre de la famille Sautter.* Genève, 1883-1885.
SCHAZMANN, P.-E.: *La «gent» Martin, de Citelles, Genève, 1752-1952.* Dans: *G.S.* XIX, (1952).
Schweizerisches Künstler-Lexikon. Frauenfeld, 1905-1917, 4 vol. Band IV: *Supplement, (Letzte Nachträge und Berichtigungen).*
SOUBEYRAN, L.: *Essai historique et généalogique sur les Soubeyran ou Soubeiran cévenols,...* Marseille, 1934.
SOUVAIRAN, Ch.-G.: *Les familles Soubeyran émigrées à Genève ... et leurs descendants.* Neuchâtel, 1904.
SPRECHER VON BERNEGG, A.: *Wappen der Anno 1854 lebenden Geschlechter der Stadt Chur.* Zürich, 1855.
SPRETI, V.: *Enciclopedia storico-nobiliare italiana.* Milano, 1928-1932, 6 vol.
STAEHELIN, W. R.: *Wappenbuch der Stadt Basel.* Basel, s.d. Teil 1-2, Teil 3 en cours.
[STEYERT, A.]: *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais.* [1re éd.] Lyon, 1860.
STYGER, M.: *Wappenbuch des Kantons Schwyz.* Genf, 1936.
TRIPET, M.: *Armorial de la noble Compagnie des mousquetaires de la Ville de Neuchâtel.* Neuchâtel, 1898.
TRIPET, M., et COLIN, J.: *Armoiries neuchâteloises tirées des rolles bourgeois et des manuscrits...* Neuchâtel, 1893.
VAUCHER, G.: *Les armes d'Urbain Bonivard, prieur de Saint-Victor.* Dans: *A.H.S.* XLVIII, 1934.
VAUCHER, G., et BARDE, E.: *Histoire de Vandœuvres.* Genève, 1956.
VERNET, Th.: *Notice historique sur la famille Vernet, 1659-1909...* Genève, 1911, 61 p.
VEVEY-L'HARDY, H. DE: *Armorial du canton de Fribourg.* I-III. Belfaux, 1935-1943, 3 vol.
[WAGNER, H.]: *Pedigree of Duval.* London, 1909, 4 p. (Extrait de: *Proceedings of the Huguenot Society of London* IX.)
— *Pedigree of the protestant Refuge families Boissier, Sellon and de Villettes.* London, 1914.
Wappen der Bürger von Solothurn, 1937. Sans lieu ni date.
Wappenbuch der bürgerlichen Geschlechter der Stadt Bern. Bern, 1932.
Wappen der löblichen Bürgerschaft von St. Gallen. Zürich, (1855).
Wappenbuch der Stadt Schaffhausen, MDCCCXIX. Sans lieu ni date.
WEBER-SILVAIN, L.: *Jean de Murol, évêque de Genève 1378-1385.* Clermont-Ferrand, 1951.
WEGMANN, A.: *Schweizer Exlibris bis zum Jahre 1900.* Zürich, 1933-1937, 2 vol.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES SOUSCRIPTEURS

Académie chablaisienne
Achard, Edmond
Achard, Robert
Ador, Jean-Pierre
Ador, Olivier
Ador, Thierry
Aeschlimann, Dick-C.
Aeschlimann, Jacques-W.
Albert-Le Grand Roy, Elyane
Amoudruz, Georges
Archinard, Lucien
Archives cantonales vaudoises
Archives départementales de la Haute-Savoie
Archives de l'Etat, Fribourg
Archives de l'Etat, Neuchâtel
Archives nationales de Paris
Archives de la Savoie
Argand, Jean-Félix
Aubaret, Pierre-Henri
Aubert, François
Aubert, Maurice
Audeoud, Adolphe
Audeoud, F.-J.-Pierre
Audeoud, Roger, Docteur
Avichay, Moïse

Bader-Revilliod, Paul-Louis
Balland, René
Balser-Long, Monna
Barbey, Claude
Barbey, Edmond
Barbey, Jean-William
Barbey, Raymond
Battelli, Maurice
Baud, John, Comte
Baumgartner, Frédéric
Berset, Marius
Berthout van Berchem, René
Bétant, André
Bétant, Charles
Bibliothèque d'art et d'archéologie, Genève
Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne
Bibliothèque cantonale du Valais
Bibliothèque de la ville, La Chaux-de-Fonds
Bibliothèque de la Ville de Lyon, M. H. Joly, conservateur en chef
Bibliothèque municipale de Grenoble
Bibliothèques municipales de la Ville de Genève
Bibliothèque nationale de Paris
Bibliothèque nationale suisse, Berne
Bibliothèque publique de l'Université de Bâle
Bibliothèque publique de la Ville de Neuchâtel
Bibliothèque publique et universitaire, Genève
Bibliothèque publique, Vevey
Bibliothèque royale, Stockholm
Biéler, André
Biétry d'Arguel, F.-L.
Billon, Frédéric
Blondel, Louis
Boccard de, Pierre
Bodleian Library, Oxford
Bodmer, Julius A.
Bogé, James
Boissier, Léopold
Boissier, Raoul
Boissonnas, Edmond
Boissonnas, Rémi
Bonna, Jean-E.
Bordier, Jacques-Paul
Bordier, Jacques
Bordier, Jean
Bordier, Raymond
Borel-Saladin, Horace
Bory, J.-R.
Bossert, Hans R.
Bouillane de, Henri
Bouillane, Louis, Filip, Yves, Hervé
Bourdillon de Queylar, Joseph
Bouthillier de Beaumont, Henri
Bressler, Henri
British Museum, London
Buet, Louis
Bungener, Pierre
Burgerbibliothek, Bern

Caisse de famille de Chambrier
Calame, Pierre-Henry
Cambin, Gaston
Candolle de, Roger
Cartier, Lucien-René
Casaï, Marcel, Madame
Cayla, Guillaume
Cercle de la Terrasse, Genève
Chaillet, Pierre
Chaillot, Edouard-Jean
Chamay, Charles-J.
Chambrier de, Benoît
Chaponnière, Jean-François
Chauvet, François
Chevalier, John
Chouet, Jean-Jacques
Chouet, Marc
Claparède, Eliane-Ormonde
Claparède de, Pierre
Clottu, Olivier
Cocatrix de, A.
Collet
Commune de Chêne-Bourg
Commune du Grand-Saconnex
Commune d'Onex
Compagnie de gestion et de banque
Compagnie de 1602, Genève
Cottier, Fernand
Cougnard, Paul
Coutau, Pierre
Cramer, Jean
Cramer, Léopold
Cramer, Roland
Crot, Harold

Dardel, Librairie
Demierre, John
Demole, Aimé-C.
Demole, Bernard
Demole, Claude
Demole, Edouard
Demole, Eric
Demole, Françoise
Demole, Frédéric
Demole, Germaine
Demole, Guy
Demole, Jean-Pierre
Demole, Michel, Professeur
Demole, Victor, Docteur
Dejung, Emmanuel
Dériaz, Eric
Dériaz, Georges
Dériaz, Jean-Claude
Dériaz, Michel
Dériaz, Paul
Dériaz, Pierre
Devenoges, André
Dominicé, Christian
Dominicé, Fernand
Dominicé, Guy
Dubois, Louis
Duchosal, Amédée
Duchosal, Jean-Marc
Duchosal, Paul-Albert
Dugerdil, René
Dumont, Etienne
Dumont, Eugène-Louis
Dumont, Louis
Dunand, William-Edouard
Dunant-Peyrot, Hubert
Dunoyer (de Nucc), Edmond
Dupanloup, Jacques
Dupont-Lachenal, Léon, Chanoine
Duval, René
Duvoisin, Alexander-H.

Empeyta, Claude
Empeyta, Pierre-G.
Espine d', Pierre

Fatio, Olivier
Fatio, Paul
Fauconnet, Charles-Isaac
Favre, Pierre
Favre, René
Favre-Veillon, Jacques et Denyse
Félix, Charles
Ferrero, André, Docteur
Ferrero, Paul
Ferrier, Raymond
Feurich, André
Firmenich, Albert-Ernest
Firmenich, André
Firmenich, Georges
Firmenich, Hugo
Firmenich, Robert-E.
Firmenich, Roger
Foëx, Georges
Foëx, Pierre
Foëx, Raymond
Foëx, Théodore
Francey, Marcel-Auguste
Frossard-de Saugy, Jacques
Fulpius, Jaques

Galissard de Marignac, Edmée
Gallatin de, Marie-Lucile
Gallopin, Famille
Gambert de Loche, Paul
Gaulis, Eugène
Gaulis, Jean
Gautier, Alain
Gautier, André
Gautier, Charles
Gautier, Frédéric
Gautier, Jean-Jacques
Gautier, Victor
Gay, Jean
Geisendorf, Paul-F.
Geisendorf-Moynier, William
Genealogisches Institut Zwicky, Zürich
Genoud, Louis-E.
Giovale, Florence
Golay, Gilbert-William
Golay, René
Goudet, Henry-Jules
Grenier, Edmond
Grosjean, Georges
Grosschmid de Visegra'd, Géza
Gruner, Henri-Maurice
Guillelmon, Jean
Guillermet, Arthur
Guyer, Richard

Halder, Nold
Hartmann, Plazidus
Henggeler, P. Rudolf
Hentsch, Christophe-Hugo
Hentsch, Conrad
Hentsch, René
Hentsch, Robert-E.
Herren, Jaques
Hespel d', Ghislaine, dame de Bondues et du Boisgautier
Historical Society of Pennsylvania, The
Hofmann, Robert
Horngacher, Béatrice
Horovitz, Th.
Hübbe, Hermann-Victor

Imhoff, Léon
Institut de recherches et d'histoire des textes, Paris
Jaquet, Louis
Jayet, Roland

Jeandin, Richard
Jéquier, Hugues
Jéquier, Léon
Jöhl, Karl
Jornot, Charles
Julliard, Horace
Jullien, Alexandre

Knoepfli, Ernest
Kramer, Jean
Kramer, Louis
Krüger, Eugène-Max
Kübele, Andreas
Kugel, Jacques
Kundig, Pierre

Lachenal, François-Fréd.
Lädermann, Jean
Lamunière, F.-Marc
Landesarchiv, Glarus
Leclerc, Marthe
Le Comte, Francis-Gustave
Leenhardt, Alfred (Charles)
Le Grand Roy, René
Le Page d'Arbigny, André
Lenoir, André, Docteur
Le Roux, Gérard
L'Huillier, Jacques
L'Huillier, Laurent
Liebich, Meinrad
Lombard, Pierre
Long, Olivier
Loriol de, François
Loriol de, Jean-Pierre
Lullin, Ami-Charles-Jean

Magnenat, Paul-Charles-Edouard
Magnin, Jean
Magnin, Jules, Docteur
Maillard, Odette
Mairie de Cologny
Mallet, Henri
Mallet, Pierre
Mallet, Roger
Mange, Edouard
Marignac de, Denis
Marolf, Alphonse
Martin, Alain-Charles-P.
Martin, Gustave
Martin, Paul-E.
Martin Du Pan, Raymond
Martinet, René, Docteur
Masset, Albert, Docteur
Maunoir, Yves
Mayer, Paul
Mestral de, Albert
Metropolitan Museum of Art The, New York
Meurgey de Tupigny, Jacques
Meylan, Robert
Micheli, Jacques
Michoud, Jean
Minder, A.
Mirabaud, André
Mirabaud, René
Molly, Famille
Moré, Charles-H.-E.
Morel, Lucien
Morin, Jean-Théodore
Morsier de, Jacques
Mottu, Robert
Mottu, Théodore A. R., Docteur
Müller, W. Fritz
Munier, Louis-Jean-Henri
Musée gruérien, Bulle

Naef, Bernard
Naef, François
Naef, Henri
Naef-Revilliod, Hélène
Naville, Marcel-Pierre
Naville, Robert
Necker, Alfred
Necker, Louis
Neubecker, Ottfried, Docteur
New York Public Library
Nicati, Jehanne
Nicole, Alfred
Nijhoff, N. V., Martinus
Noverraz, Charles
Noverraz, Robert

Odier, Daniel
Odier, Jacques
Odier, Jean-Pierre-Emile
Odier, William
Oltramare
Oltramare, Antoine
Oltramare, Augustin
Oltramare, Daniel
Oltramare, Fernand
Oltramare, Gabriel
Oltramare, Henri
Oltramare Yves
Oppikofer, Henri, Docteur
Ormond, Antoine

Paccard, Jeanne-Marie, née Salomon
Patry, Edouard-G.-A.
Pellet, Gérald
Penet, Albert-Paul
Perréard, François
Perréard, Georges-François
Perrin, Ami
Perrin, A.-M.
Perrot, Raoul
Pfaeffli, François
Pfaeffli, Jean-Louis
Pfaeffli, Max
Picot, Albert
Pictet, Albert
Pictet & Cie
Pictet, Edouard
Pictet, Eva
Pictet, Jean-E.
Pictet, Jean-Pierre
Pictet, Michel
Pictet, Richard
Pidoux, Alcide-Edouard
Piuz, Famille
Pottu, Georges
Pourtalès de, Christian, Comte
Promotex S. A.

Raoul-Duval, Nicolas, Pasteur
Rappard, Max
Rappard-Gautier, Alice
Rehfous, Ami-Laurent
Rey, Jacques
Rey, Jean
Rey, Marcel
Rey Halkin, William
Reymond, Jean-François
Richard, Adèle
Richard, Blanche
Richard, Jacqueline
Rilliet-Bader, Bernard
Rivier, Christian, Docteur
Rivoire, Albert
Rochat, Roger
Rochette, Marcel
Roux-Devillas, Francis

Sa Majesté la Reine Marie-José
Saussure de, Claude
Saussure de, Philippe
Sauthier de la Balme, Marcel-R.
Sautter, Jean
Schlumberger, Maurice
Schulthess Rechberg de, Eric
Schwartz, Hélène, née Buys-Badollet
Schweizerisches Landesmuseum, Zürich
Senger de, François-Louis
Senger von, Alexandre
Siebenthal de, Roger, Docteur
Société de lecture, Genève
Society of Antiquaries of London
Sordet, Albert
Souvairan, Odette-Jeanne
Staatsarchiv, Schwyz
Staatsarchiv des Kantons Zürich
Stadtarchiv, Zürich
Stadtbibliothek, Schaffhausen
Stadtbibliothek Vadiana, St. Gallen
Stettler, Max

Tennberg, Bo
Thomann, Paul
Thudichum, Luc
Tombet, Adolphe
Trachsler, Henri
Trembley, Emilie
Trembley, Paul
Trembley, Rolf-Adalbert
Treyvaud, Jean-Louis
Tschabold-Witschi, Jean
Turrettini, André, Docteur
Turrettini, François
Turrettini, Jacques
Turrettini, Pierre

Vallette, Florence
Vallotton de Veley, Rodolphe
Van Berchem, Alexandre
Vaucher, Gustave
Vaucher, Henri
Vaucher, Louis
Velay, Maxime
Vernet, Robert & Fils
Victoria & Albert Museum, London
Villard de Thoire
Vogt, Arthur

Washer, Jean
Weck de, Jean-Jacques
Werner, Aloys
Wicht, Pierre
Wohlers, Edouard-G.

Young, Margaret Larimer

Zanetta, Jean-Gabriel
Zentralbibliothek, Solothurn
Zentralbibliothek, Luzern
Zimmermann, Louis-Eugène
Zurbuchen, Walter
Zwahlen, Louis-Marcel